TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Bound,
May, 1882.

19493.

TUFTS COLLEGE LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUINZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1876

19493.

RAYMONDE

SECONDE PARTIE (1).

VI.

— Ah! mon *gachenet*, c'est donc toi enfin! c'est donc toi!

Dans la cour qui précédait la maison, Sœurette Verdier s'était précipitée au cou d'Antoine et le couvrait de baisers que le jeune homme lui rendait de tout son cœur. Après cette première explosion de tendresse, elle se recula pour mieux envelopper d'un long regard cet unique enfant qu'elle n'avait pas vu depuis sept années. — Allons, reprit-elle, ils ne t'ont pas encore trop abîmé là-bas; même tu as pris du corps et de la force... Mais voyez donc comme sa barbe a poussé et comme il a l'air d'un homme!.. Ah! pauvre petit, si tu savais combien le temps m'a duré pendant que tu étais dans ton Paris! — Elle se jeta de nouveau à son cou en pleurant.

— Voyons, Sœurette, fit Verdier de sa plus grosse voix, sois raisonnable, ce n'est pas le moment de *crier*. — Et, tout en gourmandant sa femme, le garde-général sentait l'émotion le gagner; il mordait sa moustache, clignait les yeux et se détournait du côté de M. Noël, qui assistait d'un air bougon à cette scène d'attendrissement. — Voilà bien les femmes! dit-il au vieux professeur, en passant le dos de sa main sur ses paupières humides, toujours la larme à l'œil, que voulez-vous?

Sœurette Verdier était petite, proprette et avenante; elle trottait menu comme une souris, chantait en parlant, et portait un bonnet de paysanne qui encadrait discrètement une ronde figure de dévote

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

où deux clairs yeux gris jetaient une douce lumière. Bien que son mari eût une place *dans le gouvernement*, comme on disait au village, elle avait conservé la simplicité, le costume et le langage des campagnardes. Si son front étroit n'annonçait pas une intelligence bien vive, ses regards humides et ses bonnes lèvres épaisses révélaient une nature aimante et dévouée. Chez elle la tendresse maternelle avait envahi et rempli toutes les cases du cerveau.

— Je suis sûre que tu n'as rien pris à Langres, s'écria-t-elle en saisissant le bras d'Antoine. Tu dois tomber de faim! Va, pendant que tu feras ta toilette, je vais te cuisiner les plats que tu aimes : une bonne *potée* et une épaule de mouton dans la *coquelle*...

Elle l'entraîna vivement dans sa chambre où les bagages avaient été déjà portés.

Une heure après, ils se trouvaient tous réunis dans la *salle*, autour d'une nappe bien blanche sur laquelle fumait le plat local, la fameuse *potée* aux choux et au lard. M. Noël, dérogeant à ses habitudes en l'honneur de son élève, avait consenti à manger hors de chez lui. C'était plaisir de les voir attablés dans cette petite salle grise, dont la fenêtre s'ouvrait sur le jardin. Antoine, mis en appétit par sa course matinale, et joyeux de se sentir chez lui, répondait à toutes les questions d'un air de bonne humeur et sans perdre un coup de dent, Sœurette, à travers ses allées et venues, ne le quittait pas des yeux; Verdier et M. Noël ne se lassaient pas non plus de le regarder et de l'interroger; la chienne allait de l'un à l'autre, poussant de petits grognemens discrets et happant un morceau par ci par là.

— Comment! s'écria tout à coup M. Noël, poursuivant son interrogatoire, P... est maintenant de l'Institut?.. C'était mon camarade de promotion, ajouta-t-il avec un soupir mélancolique; le connais-tu?

— Oui, répondit Antoine, je l'ai rencontré cet hiver chez le ministre de l'instruction publique.

— Chez le ministre! s'exclama M. Verdier avec un épanouissement d'orgueil, tu vas donc chez les ministres?

— Mon Dieu, oui, père, repartit le jeune homme en souriant, j'y dîne même quelquefois... On n'y mange pas d'aussi bonnes choses qu'ici.

— Hein! fit le garde-général en lançant un coup d'œil à Sœurette, il dîne chez les ministres, quel gaillard! — Le brave homme en ce moment eût souhaité que tous les gens du bourg fussent à la fenêtre, afin de pouvoir leur crier cette mirifique nouvelle.

— Eh bien, après? interrompit dédaigneusement M. Noël, la belle affaire! Moi aussi, j'ai dîné chez un ministre, et dans ce

temps-là c'était Villemain... Ça ne m'a pas empêché de gâter mon avenir. J'espère bien qu'Antoine ne deviendra pas un coureur de salons, et qu'il n'oubliera pas qu'il se doit avant tout à la science... Les salons et les femmes, deux pestes pour les gens d'étude.

— Soyez tranquille, mon cher maître, répliqua Antoine, j'ai là-bas la réputation d'un sauvage.

— Ça ne t'empêchait pas ce matin, pourtant, grommela M. Noël, de perdre ton temps à galantiser une demoiselle.

— Quelle demoiselle? demanda Mme Verdier, déjà effrayée.

Antoine conta sa rencontre avec la jeune amazone du carrefour de la Tillaye. — Je ne sais même pas son nom, dit-il en finissant.

— C'est Mlle La Tremblaie, la demoiselle de la Maison Verte, s'écria Verdier, une étourdie qui ne craint ni Dieu ni diable.

— Une effrontée! grogna M. Noël, qui avait toujours sur le cœur le coup de cravache donné à ses champignons.

— Je vous trouve bien sévères! fit Antoine, elle m'a paru, à moi, très bonne fille et pleine de cœur...

— Parlons d'autre chose, interrompit M. Noël d'un ton bourru...

Ils restèrent encore longtemps à deviser autour de la table, puis Sœurette emmena son fils sous prétexte de lui faire visiter le jardin. Elle voulait l'avoir à elle seule, et elle se complaisait à lui montrer en détail les richesses de son modeste royaume : la basse-cour avec tous ses habitans, pigeons pattus, poules huppées, pintades grivelées de noir et de blanc; le rucher avec ses six ruches bourdonnantes et ses plates-bandes de sarriette et de thym; la haute treille où les grappes commençaient à devenir transparentes; les *quoichiers* ployant sous le poids de leurs longues prunes violettes.

Antoine était tout heureux de retrouver le vieux jardin tel qu'il l'avait connu dans sa petite enfance. Comme autrefois, les mêmes néfliers noueux trempaient leurs branches dans l'Aube, dont le verger était riverain. Les trochées de phlox, les sveltes roses-trémières poussaient à leur place accoutumée, et même, en se baissant vers une plate-bande, le jeune homme reconnut avec émotion les deux minces tiges vertes d'une scille qu'il avait rapportée de la forêt, il y avait plus de quinze ans, et qui chaque année se remontrait à l'endroit où il l'avait transplantée. La terre avait gardé pieusement dans son sein le dépôt qui lui avait été confié. Depuis cette époque lointaine, Antoine avait traversé le tourbillon de Paris, rempli son cerveau de notions nouvelles, reçu mille impressions changeantes, et pendant ce temps la petite scille avait continué de s'épanouir fidèlement dans ce coin de jardin. — De même qu'un chêne est rivé au sol par les minces filamens chevelus de ses racines,

ainsi nos cœurs sont rattachés à la maison paternelle par des milliers de liens frêles et vulgaires, mais puissans par le nombre...

Tout le reste de la journée fut consacré à ces pèlerinages intimes vers les souvenirs d'autrefois. A la nuit, Sœurette conduisit son fils dans la chambre haute; elle assista comme jadis au petit coucher de l'enfant bien-aimé, et comme jadis elle borda son lit. Il était déjà prêt à s'endormir qu'elle trottinait encore doucement par la chambre, et au moment de tourner le bouton de la porte, elle revint vers lui d'un air embarrassé : — Antoine, murmura-t-elle en se penchant à son chevet, je suis sûre que tu ne fais plus ta prière... — Il l'embrassa en riant sans répondre. — Dis un bout de prière, mon garçon, reprit-elle en s'éloignant sur la pointe des pieds, tu me feras plaisir...

La porte se referma, et le savant, à travers toute sa science, se sentit touché en plein cœur par cette naïve recommandation maternelle.

Le lendemain, tandis qu'il savourait le plaisir d'être lentement réveillé par les rumeurs matinales de la vie campagnarde, Sœurette reparut avec une jatte de lait fumant et un gros bouquet de roses. Elle reprenait toutes les habitudes d'autrefois et lui apportait au lit son premier déjeuner avec les premières fleurs du jardin. Elle s'assit à son chevet et se mit à jaser, en le couvant du regard. — J'ai déjà visité ton linge, dit-elle, il est dans un pauvre état... Ces laveuses de Paris emploient je ne sais quelles drogues pour le blanchir, et puis quel désordre! tout est dépareillé. Ne me parlez point des intérieurs où il n'y a pas de femme pour veiller aux affaires des hommes!.. Sais-tu, Antoine, maintenant que tu es casé, tu devrais songer à te marier.

Le jeune homme sourit. Jusque-là l'idée du mariage n'avait guère hanté son cerveau. Bien qu'il ne fût ni un puritain, ni un anachorète, les femmes n'avaient joué dans sa vie qu'un rôle secondaire; les plaisirs parisiens avaient plutôt amusé sa curiosité que charmé son cœur. Pour cet enfant de la forêt, la vie et les séductions des grandes villes avaient quelque chose de trop raffiné et de trop artificiel.

— Oui, poursuivit Sœurette, il te faudra chercher une bonne femme, bien élevée et ayant des principes. Il n'y a donc pas de demoiselles dans le monde où tu vas?

— Ma bonne mère, répondit Antoine, j'ai gardé un trop grand fonds de sauvagerie pour que les jeunes filles de ce monde-là me plaisent et pour que je puisse leur plaire... A dix-huit ans, elles savent déjà tout ce qu'elles devraient ignorer; ce sont des plantes de serre chaude, précoces et maladives. Il me faudrait une femme

simple, franche et naturelle comme toi, un cœur fermé comme une fleur en bouton, qui ne s'ouvrirait que pour moi et ne saurait de l'amour que ce que je lui en apprendrais... Voilà pourquoi je ne me marierai probablement pas de sitôt.

— Certes, s'écria Mme Verdier, ce ne seront pas tes Parisiennes qui te donneront tout cela!.. Mais il n'y a pas de femmes qu'à Paris. Autour d'ici, il ne manque pas de filles bien élevées et bien pourvues...

Les philosophes hermétiques avaient raison de croire que certains mots sont doués d'une sorte de magique influence; il suffit de les prononcer pour que le charme agisse. S'ils n'opèrent plus, comme jadis, la transmutation des métaux, ils modifient du moins la forme de nos idées, et en changent la direction. A la suite de cet entretien, Antoine fut mystérieusement amené à repenser à la jeune fille qu'il avait rencontrée au carrefour de la Tillaye. Il s'habilla lentement, sortit pour prendre l'air, et une attraction secrète le porta vers le canton de la forêt qu'il avait parcouru en compagnie de Mlle La Tremblaie. Dès qu'il fut en plein bois, l'image de sa compagne de la veille s'imposa plus tyranniquement encore à sa pensée. Qu'était-ce que cette jeune fille dont les allures libres contrastaient si fort avec les habitudes réservées de la vie de province? Antoine se remémora, non sans plaisir, l'expression à la fois chaste et altière de sa figure, ses grands yeux purs et profonds, sa parole franche et cordiale. Une aventurière n'aurait pas eu dans ses façons ce naturel et cette grâce un peu sauvage. Il rassemblait les menus détails de leur conversation, il les soumettait à une analyse minutieuse et ne parvenait pas à y découvrir un grain d'affectation ou d'effronterie.

Tout en ruminant ses souvenirs, il avait dépassé le carrefour et il était arrivé au lieu même où il avait rencontré Raymonde. L'endroit était facilement reconnaissable; de noirs débris de charbon marquaient encore la place où avait stationné la banne, et les plantes froissées gardaient l'empreinte des pas autour de la source. Antoine s'agenouilla, trempa ses mains dans le courant, et tout à coup vit quelque chose chatoyer au fond de l'eau. Son bras s'enfonça plus avant, et ses doigts rencontrèrent le porte-bonheur de Raymonde. Il examina curieusement ce bijou, dont les brusques mouvemens de la jeune fille avaient sans doute fait jouer le ressort. Il lut les mots gravés sur l'émail : « pensez à moi. » — Cette devise et la fleur symbolique qui la complétait annonçaient clairement l'intention du donateur. — Quel peut être l'auteur de ce cadeau? se demandait Antoine, non sans une pointe de désenchantement... Après tout, cela m'est égal, se dit-il, honteux de sa

ridicule préoccupation; le plus clair de ceci, c'est que je dois renvoyer ce bijou à Mlle La Tremblaie... Qui pourrais-je bien charger de la commission?

Je ne sais quel sage instinct lui conseillait de confier cette mission à l'un des gardes de son père; d'un autre côté, un secret désir, une singulière curiosité, le poussait à opérer lui-même la restitution. Tout en délibérant, il avait empoché le porte-bonheur et s'était mis à marcher dans la direction de Vivey. Quand du haut de la côte il aperçut la Maison Verte avec son allée de tilleuls, ses pelouses et ses fenêtres gaîment ensoleillées, il se dit qu'il fallait cependant bien prendre un parti. Une svelte forme de jeune fille, qu'il entrevit se promenant le long des massifs, un arrosoir à la main, le décida tout à fait. Il descendit rapidement la rampe de Vivey, enfila l'avenue des tilleuls, et ne s'arrêta tout essoufflé que pour sonner à la grille.

Il ne jugea pas convenable de demander à parler à Raymonde, et, tendant sa carte au petit domestique qui était venu lui ouvrir, il le pria de la porter à son maître. Un instant après, il était introduit dans la bibliothèque où M. La Tremblaie lisait son journal, et où Mme Clotilde brodait une bande de tapisserie. Il s'excusa de son mieux de cette visite matinale, conta brièvement les circonstances de sa rencontre avec Raymonde, et ajouta : — Mlle La Tremblaie vous a sans doute appris que, dans son empressement à venir en aide aux charbonniers, elle avait eu la mauvaise chance de perdre un bracelet...

— Vraiment! interrompit Mme Clotilde avec humeur, elle s'est bien gardée d'en souffler mot... Toujours la même enfant désordonnée!..

Antoine examina du coin de l'œil la dame, dont le regard insinuant, le front bas, le sourire hardi et perfide lui déplurent du premier coup. — Rassurez-vous, madame, répondit-il, ce matin le hasard m'a ramené au carrefour de La Tillaye, et j'ai été assez heureux pour retrouver le bracelet de mademoiselle votre fille.

Au moment où il tirait le bijou de sa poche, la porte s'ouvrit avec fracas, et Raymonde, tête nue, en toilette du matin, se précipita dans la bibliothèque. A l'aspect du jeune homme, elle poussa un cri de surprise et devint très rouge.

— Remercie monsieur, qui a la bonté de te rapporter ton porte-bonheur, dit froidement Mme Clotilde.

— Le voici, mademoiselle, reprit Antoine en la saluant et en lui tendant le cercle d'or émaillé.

Elle baissa les yeux, murmura un remercîment confus, puis, sans témoigner autrement sa joie que par un léger froncement de sour-

cils, elle fit rapidement disparaître le porte-bonheur et alla s'asseoir près du fauteuil de son père.

— Monsieur Verdier, demanda celui-ci, qui était resté silencieux, les yeux fixés sur la carte d'Antoine, j'ai lu souvent des articles scientifiques signés de votre nom... L'auteur est-il un de vos parens?

— C'est moi-même, répondit le jeune homme en souriant.

Cette découverte amena un rapide changement dans les façons de M. La Tremblaie. Il s'était autrefois occupé de physiologie, et, sortant de sa réserve habituelle, il se mit à parler de son étude favorite avec une vivacité dont il n'était pas coutumier. Condamné depuis longtemps par sa situation équivoque à vivre dans un milieu frivole où ses facultés s'amoindrissaient, en proie à une sorte d'anémie morale, il semblait respirer un air plus salubre en présence d'un homme de son monde, d'un savant dont l'opinion faisait déjà autorité. C'était une bonne fortune pour ce déclassé, dont l'esprit n'avait eu en cinq mois d'autres ressources que la lourde conversation terre-à-terre de l'honnête Osmin de Préfontaine. Antoine, s'apercevant de la joie enfantine de son interlocuteur, se prêtait de bonne grâce à ses questions, et l'entretien ne tarissait plus, allant de Goethe à Darwin, de la métamorphose des plantes à la théorie de la sélection. Raymonde, enchantée de voir son père secouer sa somnolence habituelle, s'était appuyée au dossier du fauteuil de M. La Tremblaie, et, les mains croisées, le cou tendu, les yeux grands ouverts, elle assistait attentive à la discussion. Il lui arrivait souvent de ne pas bien comprendre; mais la voix grave et sympathique du jeune homme la charmait par ses seules intonations. Antoine d'ailleurs donnait ses explications dans une langue si simple et si lucide, il avait une éloquence si vraie et si entraînante, que ses paroles semblaient trempées aux sources mêmes de la nature, tant elles étaient imprégnées de la séve et de la senteur de ses forêts natales.

La conversation était tombée sur la botanique, et le jeune homme cita les particularités curieuses de certaines plantes qui croissaient aux environs. — Soyez assez bon pour m'en apporter des échantillons à votre première visite, dit M. La Tremblaie, car je compte bien que vous reviendrez nous voir, maintenant que vous connaissez le chemin de la Maison Verte.

Mme Clotilde, qui avait une répugnance violente pour les conversations sérieuses, manifestait son ennui par des bâillemens à peine étouffés. Le petit domestique vint annoncer que le déjeuner était servi, et Antoine se leva. Contrairement aux habitudes hospitalières de la campagne, Mme La Tremblaie ne jugea pas à propos d'inviter le visiteur à partager sans façon le déjeuner, et le craintif La Trem-

blaie n'osa pas prendre sur lui de réparer l'impolitesse de sa femme. Antoine avait déjà quitté la bibliothèque et traversait le vestibule, quand un frou-frou de robe lui fit tourner la tête. C'était Raymonde qui, outrée de la froideur hostile de sa mère, s'était élancée hors de l'appartement. — Permettez-moi de vous reconduire, murmura-t-elle en rougissant, — et, se montrant aussi cordiale que sa mère avait paru maussade, elle lui fit prendre le chemin le plus long, s'arrêtant à chaque pas pour lui montrer une fleur ou lui demander le nom d'un arbuste. Quand ils furent près de la grille, elle leva vers lui ses grands yeux sourians : — Vous nous prouverez, j'espère, monsieur, dit-elle, que les savans ont de la mémoire, et vous apporterez à mon père les plantes que vous lui avez promises...

Elle sourit de nouveau, fit une révérence et laissa le jeune homme sous le charme d'un dernier regard.

Il s'en revint lentement par les bois, repassant dans sa tête les incidens de la matinée, et occupé plus que de raison de l'originale figure de Raymonde. Ses impressions étaient encore trop confuses pour qu'il pût les analyser, mais elles bourdonnaient doucement en lui comme des abeilles qui viennent d'essaimer et qui tourbillonnent dans l'air, incertaines de la place qu'elles choisiront pour construire leur ruche et y distiller leur miel.

Pourtant il ne s'empressa pas de tenir sa promesse, et quelques jours se passèrent sans qu'il songeât à chercher les plantes dont il avait parlé à M. La Tremblaie. Un soir, il se promenait sur la route d'Auberive avec M. Noël, devisant familièrement de ses projets d'étude; comme toujours, la petite vallée était calme, et le frais bouillonnement de l'Aube y élevait seul son bruit, mêlé à la lointaine cadence des sabots d'un cheval trottant sur le chemin pierreux. Tout à coup ce trot paisible se changea en un galop furibond, et avant que les deux promeneurs eussent le loisir de se rendre compte de ce qui arrivait, monture et cavalier passèrent comme une trombe à côté d'eux dans un nuage de poudre. Ils eurent à peine le temps de se ranger contre le talus. Quand le premier éblouissement fut dissipé et la poussière envolée, Antoine reconnut Raymonde montée sur son enragé cheval breton. Toujours galopant, elle tourna brusquement de son côté sa figure expressive, fit un signe de tête qui avait autant l'air d'un reproche que d'un salut, et disparut dans un nouveau nuage de poussière.

— La sotte péronnelle! s'écria M. Noël en éternuant et en époussetant sa redingote verte; elle est arrivée sans crier gare, et un peu plus elle nous passait sur le corps. On n'a rien de mieux à attendre de pareilles engeances. Que cela te serve de leçon dans la vie, mon fils Antoine!

Cette allocution ne produisit guère d'effet, car le lendemain, à

l'heure où le soleil commençait à être moins ardent, Antoine gagna les prés tourbeux du Val-Clavin, et se mit en quête des plantes dont il avait parlé à M. La Tremblaie. Il choisit les plus beaux échantillons, y joignit des balsamines sauvages aux frêles éperons d'or, des parnassies, de sveltes gentianes bleues, toute la flore charmante des pelouses montueuses et humides; puis, traversant les bois avec sa gerbe de tiges élancées, aux couleurs éclatantes, il atteignit Vivey au soleil couchant, fit un dîner sommaire à l'auberge du village, et se rendit à la Maison Verte, lorsqu'il supposa que la famille était sortie de table. Il s'était trompé dans son calcul, et on l'introduisit dans la salle à manger, où le dessert venait seulement d'être servi. — Ah! les jolies fleurs! s'écria Raymonde, au moment où Antoine entrait avec son bouquet. — Elle alla immédiatement chercher un vase, et voulut y arranger elle-même les plantes que le jeune homme lui tendait une à une en les nommant. Mme Clotilde, cette fois, se montra, sinon plus affable, du moins plus polie, et elle daigna verser de ses blanches mains le café dans la tasse qu'on avait placée près d'Antoine. Le savant ne lui était pas sympathique, elle se sentait en présence d'un homme supérieur, et elle redoutait qu'il ne fît une trop vive impression sur l'esprit enthousiaste de sa fille. Néanmoins, soit qu'elle jugeât les choses trop avancées avec Osmin pour qu'une rupture fût possible, soit qu'elle craignît d'irriter les instincts d'opposition et de révolte qui sommeillaient au fond du caractère de Raymonde, elle crut prudent de ne pas heurter de front l'engouement de la jeune fille et de son père pour le nouveau-venu. Elle sut dissimuler et se mit en frais d'amabilité.

M. La Tremblaie eut bientôt accaparé Antoine et se fit expliquer longuement les mœurs curieuses des plantes qu'il avait apportées. De temps à autre, Mme Clotilde, ennuyée de toute cette science, coupait la parole à son mari pour jeter à travers l'entretien quelques réflexions bien banales. Quant à Raymonde, elle était devenue subitement silencieuse. Tout en écoutant les explications données par Antoine, elle songeait qu'il était assis à la place même où Osmin jadis étendait ses longues jambes, et involontairement elle établissait entre les deux jeunes gens une comparaison qui n'était pas à l'avantage du sire de Préfontaine. — Pourquoi la bizarrerie de la destinée n'avait-elle pas placé tout d'abord sur sa route ce jeune homme à la voix douce, au caractère viril, à l'esprit sérieux et enthousiaste? Elle n'aurait pas accueilli les vulgaires hommages du colossal Osmin, elle aurait repoussé bien loin l'idée de ce mariage absurde, et peut-être, — cette vague hypothèse suffisait déjà à lui donner un léger battement de cœur, — peut-être Antoine l'aurait-il

aimée?.. Elle se savait assez séduisante pour qu'un pareil rêve ne fût pas irréalisable. Un secret instinct lui disait qu'Antoine n'était pas insensible à sa beauté; sans cela, serait-il revenu en dépit du déplaisant accueil de Mme La Tremblaie? Certes elle ne voulait pas de mal à Osmin; mais pourquoi, grand Dieu, son cheval Pigeau ne l'avait-il pas versé avec une bonne entorse sur le chemin de Lamargelle, le jour où, pour la première fois, il avait pris le trot dans la direction de la Maison Verte? Antoine aurait eu le temps d'arriver, et elle ne se serait pas engagée à l'étourdie. Engagée! l'était-elle bien sérieusement? Aux yeux d'Osmin, oui; mais à ses propres yeux, à elle?.. Hum!.. Elle avait promis d'essayer, et c'était tout... Hélas! elle avait beau retourner dans tous les sens les paroles qu'elle avait prononcées depuis un mois, et chercher avec l'ingéniosité d'un plaideur normand à en atténuer la portée, au fond de sa conscience une voix protestait, et lui criait qu'elle avait encouragé Osmin, au moins par son silence, qu'il aurait fallu dire un *non* bien net et bien franc, et que, pour ne l'avoir pas dit, elle se trouvait bel et bien liée à un homme qu'elle n'aimait pas.

— Eh bien! Raymonde, s'écria sa mère, à quoi rêves-tu? On n'attend plus que toi pour passer au salon.

Elle se réveilla, secoua la tête et s'empressa de courir dans la pièce voisine, où elle prépara la table de jeu.

— Savez-vous le *bézigue*, monsieur Verdier? demanda Mme Clotilde, qui avait la passion des cartes, et qui, depuis le départ de Préfontaine, condamnait chaque soir M. La Tremblaie à d'ennuyeuses et interminables parties.

Antoine s'excusa. — Bah! reprit La Tremblaie, je me dévoue. Laisse ces jeunes gens faire un tour de jardin. Monsieur Verdier, je vous recommande ma collection de chrysanthèmes!

Mme Clotilde fronça le sourcil; cette promenade en tête-à-tête ne lui souriait guère. Elle hésita un moment à quitter Antoine et Raymonde, qui descendaient déjà les degrés du perron, mais l'amour du bézigue l'emporta sur sa sollicitude maternelle, et elle revint à la table de jeu, où M. La Tremblaie s'était assis plein de résignation.

— Quel est donc ce petit vieux avec qui vous causiez hier sur la route? demanda Raymonde à Antoine, dès qu'ils furent dans le jardin, il n'a pas l'air commode; habite-t-il Auberive?

— Non, il demeure au Chânois.

— Ah! s'écria-t-elle, c'est l'homme au chien jaune, j'aurais dû le reconnaître rien qu'au regard méchant qu'il m'a lancé.

— Ne dites pas de mal de M. Noël, répliqua Antoine, c'est mon vieux maître et le meilleur homme du monde.

— On ne s'en douterait pas à sa figure !

— Il ne paie pas de mine, c'est vrai, mais sa rudesse est comme le lichen qui s'amasse autour des chênes, elle n'existe qu'à la surface et n'empêche pas le cœur d'être sain et solide. M. Noël se croit misanthrope et n'est que chagrin. C'est lui qui m'a envoyé à Paris, et je lui dois le peu que je suis. Aussi je l'aime comme un père et je lui ai toujours obéi comme à un maître.

Raymonde eut un singulier mouvement de dépit en constatant la force des liens qui attachaient Antoine à M. Noël. — Il peut avoir en dedans toutes les qualités imaginables, répondit-elle en retroussant dédaigneusement le coin de ses lèvres, n'importe, il me fait peur, et je suis sûre qu'il me déteste.

— Il déteste toutes les femmes, dit Antoine en riant, c'est chez lui une question de principe.

Les yeux de Raymonde s'arrêtèrent malicieusement sur son interlocuteur. Elle avait la bouche ouverte pour lui demander : — Vous a-t-il aussi inculqué ce beau principe-là ? — Le jeune homme sembla deviner la question suspendue aux lèvres de Mlle La Tremblaie, et il ajouta : — C'est le seul point sur lequel nous différons de sentiment.

— Bah ! s'écria Raymonde, cette grande haine n'est peut-être que de la rancune; dans son jeune temps, il aura été trahi par la dame de ses pensées.

— Je l'ignore... Et s'il en était ainsi, je lui donnerais raison. Le mensonge est toujours odieux; mais le mensonge tombant des lèvres d'une personne qu'on aime et dans laquelle on a confiance, me paraît un crime impardonnable...

Les lignes de son visage avaient pris une expression sévère, et il parlait avec une énergie qui intimida Raymonde. Ils achevèrent silencieusement le tour de la pelouse et vinrent s'asseoir en face des portes-fenêtres du salon, sur un banc de gazon que garnissaient d'épais massifs de pétunias. La nuit tombait, la petite vallée boisée s'assombrissait de plus en plus et, avec l'obscurité croissante, les rumeurs du village s'apaisaient successivement. Sur la sombre façade de la Maison Verte les baies lumineuses des portes du salon tranchaient seules; on n'entendait plus que le susurrement du ruisseau, le cri aigu d'une poule d'eau dans les joncs d'un étang et les voix confuses des deux joueurs qui marquaient leurs points. Antoine et Raymonde assistaient avec une sensation de rêveuse volupté à la tombée de la nuit sur les bois. Ils se parlaient à peine, et au fond de leurs cœurs de confuses et douces pensées descendaient à mesure que l'obscurité grandissait; on eût dit un crépuscule mystérieux où rien n'était distinct, mais où tout flottait dans une ombre bleuâtre et veloutée. Tout à coup Raymonde, pour mieux voir les

étoiles qui pointaient dans le ciel, renversa sa tête en arrière, laissant ainsi innocemment se révéler aux yeux émerveillés d'Antoine les lignes onduleuses de sa poitrine et de son cou.—Comme les étoiles naissent vite! murmura-t-elle; quand j'étais petite fille, j'essayais de les compter à mesure qu'elles montaient dans le ciel, et toujours le sommeil me prenait au milieu de mes comptes.

— Il en est ainsi des meilleures choses, dit Antoine en souriant, à peine les avons-nous vues poindre qu'une main invisible nous emmène. Au milieu de la fête, il faut partir comme des enfans qu'on emporte au lit avant la fin du spectacle.

Raymonde tressaillit. — Disait-il vrai, et cette heure charmante qu'elle venait de savourer si voluptueusement serait-elle la seule? Fallait-il l'oublier comme un beau rêve et retomber pour toujours dans le terre-à-terre de la réalité, avec le pigeonnier de Lamargelle et la compagnie de Préfontaine en perspective? — Oui, murmurait la raison, tu es la fiancée d'Osmin, et tu n'as plus le droit de rêver à ta fantaisie. Laisse cet étranger passer son chemin, et continue de trottiner prosaïquement sur la route banale...

Antoine se leva. — Il faut partir! répéta-t-il, je vais prendre congé de vous.

Raymonde fit quelques pas dans la direction de la maison, puis s'arrêta. Elle avait consulté sa raison; mais, comme il arrive presque toujours, elle n'avait demandé un conseil que pour ne pas le suivre. — Est-ce que vous devez quitter bientôt Auberive? murmura-t-elle avec un léger tremblement dans la voix.

— Non pas, j'y suis pour plus de deux mois encore.

— Alors vous reviendrez nous voir?

Elle avait relevé la tête, leurs yeux se rencontrèrent, et, pendant un instant, sous la douteuse clarté du ciel fourmillant d'étoiles, leurs regards plongèrent lentement l'un dans l'autre.

— Je reviendrai, répondit Antoine d'une voix émue.

— Bien sûr?

— Je vous le promets.

Sa main s'était avancée vers celle de la jeune fille, elle lui tendit la sienne, et les deux mains se serrèrent plus que ne le permettaient les conventions de la politesse mondaine.

Elles se quittèrent enfin, et, sans ajouter un mot, Antoine rentra dans le salon pour prendre congé de ses hôtes.

VII.

— Vous cherchez Antoine? Ah! il y a belle heurette qu'il est *vredé* (parti); il ne moisit guère chez nous, allez!

Tandis que M. Noël, à qui s'adressaient ces paroles, fronçait le

sourcil et bougonnait entre ses dents, Sœurette Verdier s'était assise sur une chaise basse, et tout en écossant des haricots elle continuait : — Voyez-vous, Antoine maintenant a l'air de s'ennuyer avec nous; il n'a pas plus tôt avalé sa dernière bouchée, qu'il enfile le chemin de Vivey... Et Dieu sait à quelle heure il rentre! En attendant, mon pauvre souper se dessèche dans la *coquelle*, et le plus souvent nous le mangeons tout seuls, Verdier et moi, parce qu'on a retenu Antoine à dîner là-bas... Lui, qui autrefois passait quasi toutes ses soirées à côté de moi, ah! il est bien changé! J'avais raison de dire que ce méchant Paris ne valait rien pour mon *gachenet*.

— Paix donc, Sœurette, interrompit Verdier en haussant les épaules; toujours des exagérations!.. Antoine est un brave enfant, mais quoi? il est jeune et nous sommes vieux; il aime à s'amuser, et c'est tout naturel qu'il aille de préférence là où il trouve des distractions.

— Des distractions! reprit Sœurette en hochant la tête, *ma fi*, si on lui donne de la gaîté là-bas, il n'en rapporte guère ici, car il revient chaque fois plus songeur et absorbé. On ne peut pas lui arracher deux paroles. C'est bon! je ne suis pas si simple que j'en ai l'air, et je me doute de quelle couleur elles sont, ses distractions... Mon Dieu, s'il s'agissait d'une fille sage, modeste et bien élevée, je ne dirais rien; ce n'est pas moi qui le détournerai du mariage, au contraire! mais j'ai peur qu'il ne se soit amouraché d'une coquette sans cervelle, et cela me met le souci au cœur... Qu'est-ce qu'elle a donc cette demoiselle de la Maison Verte pour qu'Antoine en soit affolé de la sorte?

— Bah! répliqua le garde-général, qui voulait paraître rassuré et ne l'était guère plus que sa femme, tu vois tout de suite les choses en noir... Antoine a la tête solide, s'il s'aperçoit que la demoiselle est une écervelée, il tournera les talons et s'en reviendra.

— Il s'en reviendra amoindri et abêti, grommela M. Noël indigné de l'apparente résignation du forestier, voilà comme il s'en reviendra! Tenez, Verdier, votre femme, toute femme qu'elle est, a plus de bon sens que vous, et vous me faites bouillir... Adieu!

Il sortit en marmonnant, tandis que Sœurette s'essuyait les yeux et que Verdier, pour dissimuler sa mauvaise humeur, feuilletait d'un air affairé son livre-journal. Au fond, il éprouvait les mêmes inquiétudes que sa ménagère, mais, pour lui comme pour Sœurette, Antoine était le dieu de la maison, et, si en son absence on se laissait aller à maugréer, dès qu'il était là on ne se permettait pas le moindre mot qui pût sonner comme un reproche ou une critique. Néanmoins, quand il rentra ce soir-là, Verdier le prit à part, et, affectant un ton dégagé : — A propos, mon camarade, commença-

t-il, tu sais qu'on te trouve à dire au logis. Je ne parle pas pour moi, mais la bonne femme prétend que tu sembles t'ennuyer chez nous... Tu la connais, elle voudrait toujours t'avoir cousu à ses jupes. Que diable veux-tu? les femmes sont comme cela... Si tu étais gentil, demain tu lui tiendrais compagnie un bon bout de temps pour la rassurer.

Antoine comprit. Son cœur lui avait déjà dit plus d'une fois ce que son père lui insinuait timidement. Intérieurement, il se reprochait de négliger sa mère et de lui voler ces courtes journées de vacances pour les donner à une autre; mais chaque jour un attrait plus fort le poussait sur le chemin de Vivey. Il était devenu l'hôte assidu de la Maison Verte. M. La Tremblaie, charmé d'avoir quelqu'un avec qui causer, s'efforçait de l'y retenir le plus longtemps possible, et de vrai, il ne fallait pas de grands efforts : la présence de Raymonde suffisait. C'était seulement à la brune, en rentrant à Auberive, qu'Antoine rentrait aussi dans sa conscience et entendait une voix intime et persistante lui reprocher l'abandon où il laissait sa mère. Aussi le lendemain, dès le matin, il alla dans la cuisine trouver Sœurette, occupée à fourbir les landiers de la cheminée, et lui annonça qu'il se mettait à sa disposition pour toute la journée. La bonne femme pensa l'étouffer en l'embrassant. Sitôt le ménage en ordre, elle emmena son fils au jardin et l'entretint minutieusement des améliorations qu'elle avait introduites dans les carrés du potager. Comme au temps où il était écolier, Antoine lui aida à cueillir les poires des quenouilles et les raisins de la treille. Tout alla bien jusqu'à midi, mais quand vint l'heure où d'habitude il prenait le chemin de la Maison Verte, l'image de Raymonde se glissa traîtreusement entre sa mère et lui. Une secrète impatience nerveuse lui fit alors sentir quelle maîtresse place cette jeune fille occupait déjà dans son cœur. Il la connaissait depuis vingt jours à peine, et il lui semblait qu'elle était entrée dans sa vie depuis des années. Jamais aucune femme n'avait produit sur lui une pareille impression. Cela tenait-il à l'originale beauté de Raymonde? Non, il avait rencontré maintes fois des femmes plus régulièrement belles et il n'avait pas été ému de cette façon. Ce qui lui plaisait dans Mlle La Tremblaie, c'étaient justement les côtés par où elle différait des autres jeunes filles : sa nature franche et primesautière, son ignorance de toutes les afféteries féminines, la virginale verdeur de son esprit, la sincérité de ses paroles. Quand le regard chercheur d'Antoine s'arrêtait sur les yeux limpides et les lèvres hautaines de Raymonde, il était persuadé que ces yeux et cette bouche n'avaient jamais menti. Il y lisait la chaste et fière hardiesse d'un cœur qui ne s'était jamais prodigué en banales coquetteries, et cette fraîcheur

veloutée de l'âme unie à un caractère ardent et passionné exerçait sur lui une fascination toute-puissante.

Après le repas de midi, Sœurette installa sous l'auvent du jardin sa chaise basse et une corbeille de linge à repriser, puis elle se mit à la besogne, tout en jasant à plein cœur avec son fils assis à l'ombre sur un banc. Elle ne se sentait pas de joie de pouvoir à son aise l'entretenir des choses de la maison, des petites histoires du village, de tous ces menus détails domestiques dans le cercle desquels se mouvait sa pensée. Pendant ce temps, Antoine suivait d'un œil inquiet les progrès de l'ombre du toit sur les plates-bandes du jardin. Il calculait mentalement qu'il ne lui fallait qu'une heure en marchant bien pour traverser la forêt et arriver à la Maison Verte. En partant vers le milieu de l'après-midi, il pourrait encore y passer une bonne partie de la soirée. Le soleil tombait déjà plus oblique sur la route blanche qu'on voyait poudroyer jusqu'à la lisière du bois ; les alouettes gazouillaient dans les champs, de temps en temps on entendait le coup de fusil d'un chasseur ou l'aboiement d'un chien. — Que fait Raymonde? se demandait-il, à coup sûr elle m'attend... Je lui avais promis de dîner à la Maison Verte. — Et il lui semblait la voir se promener impatiemment autour des pelouses ensoleillées, consultant sa montre et interrogeant de l'œil le coin de la forêt par où débouche le sentier d'Auberive...

— Antoine, tu ne m'écoutes pas?

— Si fait, mère, tu parlais d'Abdon, le ferblantier, et de Lisa, la boiteuse. Eh bien, se sont-ils mariés?

— Tu vois! Il y a plus d'un quart d'heure que je t'ai dit que le père d'Abdon avait refusé son consentement, et que de chagrin la boiteuse était entrée novice au couvent de Saint-Loup. Ton esprit est ailleurs, mon garçon!

Antoine fit un effort violent pour se remettre à la conversation, mais, à mesure que les minutes s'enfuyaient, l'impatience le prenait. Dans l'air calme et brûlant, le clocher du bourg sonna lentement quatre heures. Le jeune homme se leva et se promena le long du mur de la maison. — J'ai besoin de me dégourdir les jambes, insinua-t-il, et j'ai bien envie d'aller jusqu'au bois de Charbonnière.

— Par ce grand soleil? s'écria Sœurette, dont la figure s'allongea.

— Bah! la chaleur est déjà tombée, et puis n'est-ce pas l'heure où tu fais ta station à l'église?

— Je m'en serais dispensée aujourd'hui, répondit sa mère en soupirant, mais je ne veux pas te gêner; va, mon garçon, tu n'es pas ici pour t'ennuyer.

Il était déjà dans la cuisine. — Faudra-t-il t'attendre pour souper? lui cria Sœurette, désirant du moins lui faire comprendre qu'elle n'était pas dupe de son manége.

Antoine, honteux de son hypocrisie et revenant brusquement sur ses pas, prit sa mère à bras le corps, la baisa tendrement sur les deux joues et murmura : — Eh bien! franchement, non, ne m'attends pas. Je suis invité à dîner.

— Ah! dit-elle en lui rendant ses baisers à pleines lèvres, mon pauvre *gachenet*, tu es encore bien jeune pour ton âge!...

Il s'élança sur la route et fit de grandes enjambées pour rattraper le temps perdu. Il traversa la forêt tout d'une traite et vit, au bout de trois quarts d'heure, s'éclaircir le taillis qui surplombe au-dessus de Vivey; mais au moment où il était sur le point de sortir du bois, un chien aboya, un homme couché au pied d'un chêne se leva, et Antoine se trouva face à face avec M. Noël.

— Ha! c'est toi? Bonjour donc! s'écria le bonhomme en examinant ironiquement la figure décontenancée de son élève; c'est fort heureux que je te rencontre au coin d'un bois, car tu n'uses guère tes semelles sur le chemin du Chânois!

— C'est vrai, monsieur Noël, balbutia Antoine, j'aurais dû aller vous voir plus souvent, mais j'en ai été empêché par des visites aux environs, et puis j'ai reçu de Paris des épreuves qu'il a fallu corriger.

— Tu as un nouveau travail sur le métier? Tant mieux! Tu me conteras cela en route, car j'espère bien que tu vas me reconduire.

— Pas ce soir, monsieur Noël, excusez-moi.

— Pourquoi pas ce soir? riposta le vieux professeur, as-tu des projets qui t'obligent à me fausser compagnie?

— Oui, je descends à Vivey et j'y serai retenu jusqu'à la nuit... J'ai promis et je ne puis manquer de parole...

— Ne t'empêtres pas dans des explications inutiles, s'exclama le bonhomme qui n'était plus maître de ses nerfs, je vais te dire, moi, ce qui te retient à Vivey... C'est la diablesse qui habite cette maudite maison! — De ses maigres doigts tremblants de colère, il désigna les toits d'ardoise de la Maison Verte, puis il rabattit sa main sur le bras d'Antoine, qu'il serra comme dans un étau : — Viens-t-en! continua-t-il, tu n'es pas fait pour servir de proie à ces aventuriers...

Aux premiers mots prononcés par M. Noël, Antoine avait rougi, mais il reprit promptement son sang-froid et repartit en riant : — Votre haine pour les femmes vous emporte trop loin, cher maître; cette jeune fille ne mérite pas les épithètes dont vous la gratifiez, et M. La Tremblaie est un galant homme...

— Laissons le père pour ce qu'il est, interrompit brutalement le professeur, il ne s'agit pas de lui, mais de sa fille, qui est en train de t'enjôler... Tu es naïf comme tous les gens d'étude et tu n'entends rien aux roueries de ces minaudières-là. Celle-ci joue de la

prunelle à merveille, parbleu!... On les élève à cela au maillot... Elle te mignote avec des sourires sucrés et des paroles câlines, et tu te laisses prendre à toutes ces chatteries... Je connais ça!

— Vous vous trompez! répliqua vivement le jeune homme; Mlle La Tremblaie est précisément tout le contraire de ce que vous dites. Il n'y a pas un grain de coquetterie dans toute sa personne. Elle a grandi comme un sauvageon avec les qualités et les défauts de sa nature; elle est fantasque, volontaire, excentrique, mais elle a le cœur bon, simple et franc.

— La peste! maugréa M. Noël, il paraît que tu l'as étudiée en conscience.

— Oui, elle m'intéresse. Je l'observe, et je découvre en elle des trésors de sensibilité et de naïveté.

— Et quand tu auras terminé cette analyse bien digne d'un savant de haute volée, poursuivit ironiquement le bonhomme, que comptes-tu faire de ton sujet?

— Je compte lui demander de vouloir bien être ma femme, répondit Antoine d'un ton ferme, si toutefois elle m'aime, ce dont je ne sais rien encore.

— Tu serais assez fou pour te marier! s'écria le professeur indigné.

— Pourquoi pas?

— Parce que, malheureux enfant, le mariage est un obstacle à toute étude sérieuse. Je suppose que cette enjôleuse ait toutes les vertus dont tu la pares, ce n'en est pas moins une femme. Plus elle t'aimera, plus elle regardera la science comme une odieuse rivale, plus elle cherchera à détourner au profit du plaisir les heures destinées au travail. Le frou-frou de ses jupes effarouchera tes idées, le bruit de son caquet emplira ta chambre d'étude, ses caresses t'alanguiront et te dessècheront. Et quand tu n'auras plus ni courage, ni valeur, ni autorité, quand tu seras vidé, entends-tu, vidé comme une calebasse dont on a enlevé la pulpe, alors elle te reprochera de n'être pas un grand homme, elle souffrira dans sa vanité, elle te méprisera et te plantera là... Viens-t-en, te dis-je, et si tu m'aimes, n'épouse pas cette fille!

— Mon cher maître, répondit énergiquement le jeune homme en se dégageant de l'étreinte enragée de M. Noël, je vous dois tout et je suis prêt à faire tout ce que vous demanderez de raisonnable; mais vos idées antimatrimoniales ne prouvent rien contre Mlle La Tremblaie personnellement. Donnez-moi un motif sérieux de renoncer à mes visites à la Maison Verte, et je vous obéirai, sinon...

— Ah! tu veux des raisons plus sérieuses, s'écria M. Noël, dont la figure s'était allumée et dont les yeux jetaient des éclairs, eh

bien!.. — Il s'arrêta, se mordit les lèvres, baissa soudain ses paupières fatiguées, et, redevenant très pâle : — Eh bien! non, reprit-il tristement, suis ta destinée, animal entêté, donne dans le panneau!.. Ce qui est écrit est écrit, et je suis bien sot de me mêler de tes aventures... Bonsoir!

Il siffla sa chienne et s'enfonça sous bois. Antoine resta un moment occupé à regarder le bonhomme décroître dans le lointain de l'allée, puis il secoua ses épaules et descendit d'un trait la rampe de Vivey. Dès qu'il eut franchi la grille de la Maison Verte, il aperçut Raymonde qui piétinait au milieu de la pelouse où les pignons et les tourelles projetaient leur ombre démesurément grandie par le soleil declinant. — Comme vous êtes en retard! dit-elle, tandis qu'un sourire éclairait sa figure, je commençais à croire que vous nous faisiez faux-bond, et vous auriez eu tort, car ma mère est à Langres d'où elle ne reviendra que tard; mon père est seul, et nous dînerons gentiment à nous trois...

En effet, grâce à l'absence de Mme Clotilde, une douce et familière intimité s'établit pendant le dîner entre ces trois êtres sympathiques que ne gênaient plus l'œil inquisiteur et le verbiage fatigant de la maîtresse du logis. Échappé à la domination absorbante de sa femme, M. La Tremblaie eut des fantaisies d'écolier qui fait l'école buissonnière. Son esprit s'aviva, sa langue se délia, et il se versa de plus amples rasades, comme pour se manifester mieux encore à lui-même qu'il avait recouvré sa liberté d'action. Aussi le dîner se prolongea-t-il fort avant dans la soirée, et les trois convives achevaient à peine leur dessert que déjà les premières ombres du crépuscule glissaient le long des tentures de la salle à manger. M. La Tremblaie était allé s'installer dans un confortable fauteuil américain, et, fatigué de la dépense nerveuse qu'il avait faite, il s'y balançait paresseusement, laissant la parole aux deux jeunes gens, et se contentant de répondre de temps à autre à leurs saillies par un sourire vague. Peu à peu son front se renversa sur le dossier, et il s'assoupit.

— Il dort, chuchota Raymonde; cela lui arrive quelquefois après dîner. N'ayons pas l'air de nous en apercevoir, et passons dans la bibliothèque... Donnez-moi la main, je vais vous guider de peur que vous ne le réveilliez en vous heurtant à un meuble.

Elle souleva la lourde portière qui séparait les deux pièces, et ils s'esquivèrent sur la pointe des pieds. La bibliothèque était complétement envahie par la nuit, et Antoine ne se pressait pas de quitter la petite main de la jeune fille. Il éprouvait une sourde volupté à la sentir dans ses doigts, chaude et frémissante comme un oiseau captif. Ils restèrent un moment immobiles dans les ténèbres, puis Ray-

monde, dégageant lestement sa main, se dirigea à tâtons vers une console et alluma une lampe dont le grand abat-jour opaque laissait seulement tomber sur le milieu du parquet une ronde tache lumineuse, tandis que tout le reste de la haute pièce demeurait sombre. — Là, dit-elle, maintenant nous pouvons attendre tranquillement qu'il se réveille. Les domestiques sont habitués à le voir parfois sommeiller après le repas, et ils ont l'ordre de ne pas le déranger... Causons, si toutefois cela ne vous ennuie pas de causer avec une petite fille aussi ignorante que moi.

— Votre prétendue ignorance, répondit Antoine en s'asseyant près du divan où elle s'était pelotonnée, est justement ce qui me séduit le plus en vous.

Elle appuya son menton sur l'un de ses doigts, inclina la tête avec un joli mouvement d'oiseau, regarda de côté le jeune homme et sourit.

— Oh! *séduit*, murmura-t-elle, le mot est bien fort... Je croyais que, vous autres savans, vous n'exagériez jamais.

— Le mot n'est que juste, répliqua-t-il brièvement; — puis il se tut et resta pensif, tout en la contemplant dans le coin où elle s'était blottie, et où la pénombre qui l'enveloppait ne laissait voir que les grandes lignes onduleuses de son corps souple, le profil perdu de son visage, un bout d'oreille noyé dans les crépelures de ses cheveux, et la courbe exquise d'une paupière baissée.

Au milieu de ce profond silence, Raymonde n'osait plus regarder Antoine ni lui parler. Son instinct de femme l'avertissait que le moment était venu où le jeune homme allait s'enhardir et ouvrir son cœur. Elle pressentait la déclaration de tendresse suspendue aux lèvres de son vis-à-vis, et elle était partagée entre le désir et la crainte de le voir sortir de la réserve qu'il avait gardée jusque-là. Sa poitrine était agitée, et sa main nerveuse tortillait les franges du divan. Elle comprit cependant que son silence accroissait l'embarras de la situation, et elle voulut le rompre. — Je me trouve si sotte, dit-elle, — et il lui sembla que sa voix avait doublé de volume, tant le son lui en paraissait étrange, — je m'étonne toujours qu'un homme aussi instruit que vous puisse prendre du plaisir à ma conversation.

— J'en ai pourtant, et beaucoup, répondit-il, tellement que, lorsque je sors d'ici, plus rien ne m'intéresse... Et pourtant chaque fois que je m'en vais, je sens que je ne vous ai pas dit un seul mot de ce que j'ai dans l'esprit... Mademoiselle Raymonde, je...

Il s'arrêta brusquement. — Non, pensa-t-il, pas encore!.. Si elle allait ne pas m'aimer. Laissons-lui le temps de me mieux connaître avant de lui révéler mon secret. — Et ses lèvres se refermèrent

sur la phrase commencée. Elle l'écoutait, les yeux clos; quand elle lui entendit prononcer son nom, un délicieux frisson d'anxiété lui courut par tout le corps, puis, s'apercevant qu'il était redevenu muet, un confus sentiment de déception remplaça l'émotion de l'attente. Elle rouvrit les yeux et, se tournant à-demi : — Que disiez-vous? murmura-t-elle sournoisement.

Il était redevenu maître de lui, et secouant la tête il répliqua :

— C'est une pensée qui m'était venue, et dont j'hésite un peu à vous faire part, car je ne sais si vous ne la trouverez pas indiscrète. Je désirerais que ma mère vous connût, elle vous aimerait!

Raymonde se redressa sur son coude, et demi-désappointée, demi-contente, car, à bien le prendre, le vœu exprimé par Antoine était encore une sorte de déclaration délicatement voilée, elle sourit.

— En êtes-vous bien sûr? demanda-t-elle; déjà votre père a fort mauvaise opinion de mon caractère, qui sait si je ne produirais pas le même effet sur votre mère?.. Et pourtant, rien qu'à vous entendre parler d'elle, je l'ai aimée tout de suite. Vous ne sauriez croire quelle impression d'intérieur heureux et uni vous m'avez donnée, lorsque, dans le bois de la Tillaye, vous avez fait allusion à l'émotion avec laquelle on vous attendait chez vous... J'aurais voulu être dans votre maison et assister à la joie de ces braves cœurs qui se préparaient à vous fêter! Vrai, je vous sais gré d'avoir deviné mon désir, et un de ces matins, Jannic et moi, nous irons vous faire visite.

— Vous verrez ma mère, reprit Antoine, et vous lui plairez. C'est une bonne femme toute dévouée et toute simple; votre nature franche lui ira droit au cœur.

— Franche? certainement je le suis, murmura Raymonde, mais c'est donc là un grand mérite à vos yeux, que vous le mettez au-dessus de toutes les qualités que je puis avoir?

— C'est la qualité maîtresse. Toute femme qui n'est pas sincère et naturelle est pour moi une créature qu'on peut admirer, mais qu'on ne peut estimer.

— De sorte que, si j'avais le moindre mensonge sur la conscience, je passerais dans votre opinion pour une espèce de petit monstre?

— Vous ne pourriez pas mentir! s'écria-t-il, vos yeux sont trop limpides pour qu'une fausseté puisse jamais les troubler.

Tandis qu'il parlait, il sembla tout à coup à Raymonde que l'ombre colossale d'Osmin se dressait au fond de la bibliothèque, la regardant avec ses gros yeux pleins de reproches et la menaçant de son doigt de géant. Elle sentit une intime piqûre au fond de son cœur, et sa figure prit une expression sérieuse.

— Vous me croyez meilleure que je ne suis! dit-elle en secouant la tête.

Antoine eut un geste d'incrédulité. — Quoi, reprit-il en lui saisissant la main et en souriant, prétendez-vous que vous seriez capable de mentir?

Sa figure s'était involontairement rapprochée de celle de la jeune fille, et Raymonde voyait deux regards tendres et inquiets plonger jusqu'au fond de ses yeux.

— Je n'ai pas dit cela, s'écria-t-elle, seulement je ne veux pas vous laisser croire que je suis une perfection, et j'ai comme une autre mes petits péchés sur la conscience.

Il lui tenait toujours la main. — Voyons, insinua-t-il d'une voix douce, contez-les-moi, voulez-vous?

Elle restait indécise, et cependant elle sentait qu'il ne fallait pas laisser perdre cette occasion de confesser son aventure avec Osmin. L'heure était propice, l'endroit solitaire, et la lampe discrètement voilée plongeait dans l'ombre le coin où elle se trouvait, Antoine ne la verrait pas rougir; d'ailleurs il paraissait disposé à l'indulgence. Elle prit son grand courage et se décida à parler. — Eh bien, commença-t-elle...

Au même moment, la portière de la salle à manger fut violemment soulevée, et Mme Clotilde apparut brusquement devant les deux jeunes gens déconcertés. Leurs mains eurent à peine le temps de se quitter. — Que complotez-vous donc dans ce coin? demanda la dame en les enveloppant d'un regard soupçonneux.

Antoine s'était levé, et Raymonde à son tour avait quitté lentement les coussins où elle s'était pelotonnée. — Nous attendions, répondit-elle, que mon père s'éveillât.

— Vous ne trouviez pas le temps long, il paraît! observa ironiquement Mme Clotilde; ton père est remonté chez lui depuis une demi-heure, moi-même je suis fort lasse, la voiture m'a éreintée, et je ne désire plus que mon lit.

Antoine comprit qu'on le trouvait importun, il s'excusa brièvement et prit congé de la maîtresse du logis. Quand il fut parti, cette dernière alluma une bougie, et la présentant à sa fille : — Ma chère, dit-elle aigrement, tâche à l'avenir d'être un peu plus réservée, et ne reste pas pendant des heures en tête-à-tête avec un jeune homme que tu connais à peine... Ce n'est pas convenable; si M. de Préfontaine venait à l'apprendre, il serait peu satisfait, et il aurait raison.

Raymonde prit d'un air déconfit le flambeau qu'on lui tendait, lança à sa mère un regard farouche et sortit sans répondre.

Mme Clotilde, dès qu'elle fut seule, porta la lampe sur le bureau,

s'assit, et resta plongée dans une méditation qui n'avait rien d'aimable pour Antoine. Ce garçon était venu se jeter en travers de ses projets et elle le haïssait. Nul doute que Raymonde ne fût en train de l'aimer et toute disposée à lui sacrifier Osmin. Or ce dénoûment n'était nullement du goût de Mme Clotilde. Elle voulait bien donner sa fille à un des notables du canton, à un voisin influent qui introduirait ses relations à la Maison Verte, et ouvrirait à sa nouvelle famille les portes jusque-là fermées des maisons honorables des environs; mais avoir pour gendre le fils d'un obscur forestier, un professeur sans fortune et sans racine dans le pays, qui emmènerait Raymonde à Paris et laisserait Mme Clotilde en tête-à-tête avec M. La Tremblaie, au fond des bois... Non, elle ne voulait pas d'une aussi sotte aventure, et il fallait couper sur pied cette amourette encore en herbe. Elle prit une feuille de papier et écrivit à Préfontaine la lettre suivante :

« Mon cher Osmin, vous vous attardez plus que de raison dans vos montagnes. Raymonde s'impatiente; elle me charge de vous dire qu'elle trouve le temps un peu long et son amoureux un peu tiède. Vous savez, mon cher ami, qu'elle a une mauvaise tête, ne la poussez pas à chercher des distractions et à commettre quelque étourderie. Songez que les absens ont tort et rappelez-vous ce proverbe vieux comme les rues, mais qui me semble absolument en situation : qui va à la chasse perd sa place. — Faites donc comprendre à votre cher oncle que la vôtre est près de votre fiancée, et revenez-nous au plus vite. »

Quand la lettre fut cachetée, elle la remit au petit domestique en lui recommandant de la porter lui-même dès l'aube à la poste d'Auberive, puis, ne doutant pas de l'empressement d'Osmin, elle remonta dans sa chambre et s'endormit avec la conscience reposée d'une mère de famille qui a rempli convenablement ses devoirs.

VIII.

On touchait à la fin de septembre. La forêt, occupée à échanger ses habits d'été contre son costume d'automne, s'enveloppait depuis quelques jours d'un long voile de brouillards blancs. C'était comme une toile de théâtre tendue entre elle et les spectateurs. Un matin enfin, le rideau se leva et laissa admirer la magnificence du nouveau décor : le ciel d'un bleu fin, les prés semés de *veilleuses* lilas, les lisières où les pommiers sauvages et les alisiers détachaient sur les fonds bruns ou violets leurs bouquets de feuilles empourprées. Les bois retentissaient des aboiemens des chiens courans, et dans l'air plus sonore les cloches du dimanche égrenaient gaîment

leurs grappes de notes argentines. A la Maison Verte, où Antoine était venu de bonne heure, tout le monde ressentait l'influence clémente de cette lumineuse et blonde journée. M. La Tremblaie était presque guilleret, Raymonde ne tenait plus en place, Mme Clotilde elle-même était tout miel et tout sucre. Une joie sourde et habilement contenue amollissait l'âpreté de sa voix, arrondissait les angles de son caractère et assoupissait ses rancunes.

— Où vont tous ces gens endimanchés qui montent vers les bois de Charbonnière? s'écria Raymonde, qui avait mis le nez à la fenêtre.

— C'est aujourd'hui la Saint-Michel, répondit Antoine, et ils vont sans doute au *rapport* d'Amorey?

— Et qu'est-ce que ce *rapport?*

— Une fête patronale qui se célèbre en plein bois, près d'une source plus ou moins miraculeuse. On y vient de fort loin.

— Père, dit brusquement Raymonde en se précipitant vers M. La Tremblaye, qu'elle prit par le cou, si tu étais gentil, tu ferais atteler et tu nous conduirais au *rapport.*

— Cette promenade te plairait-elle, ma chère amie? demanda timidement La Tremblaie à Mme Clotilde.

— Vous savez bien que le grand air m'énerve et que les cahots me donnent la migraine, mais vous pouvez y aller sans moi. M. Verdier vous pilotera. Ne vous attardez pas seulement, et rentrez avant la nuit.

Une demi-heure après, le cabriolet roulait lentement sous bois et gagnait tout en cahotant la route forestière qui descend vers le val d'Amorey. Raymonde s'était faite belle, et un petit chapeau de feutre rond, coquettement posé sur ses opulens cheveux roux, donnait à sa figure un air cavalier. Elle s'était assise sur le siége de devant, près du domestique, et de temps à autre, quand la voiture frôlait les talus du chemin étroit, elle cueillait à la volée des cornouilles et des alises, puis elle tournait son blanc visage vers l'enfoncement de la capote où M. La Tremblaie devisait avec Antoine, et elle leur jetait en riant des poignées de baies rouges et de feuilles vertes. Quand le cabriolet fut au fond du vallon, des rumeurs lointaines leur annoncèrent que la fête était dans son plein épanouissement, et tout d'un coup, à un tournant de la route, la combe des Moulineaux s'évasa devant eux.

A droite et à gauche, de hautes futaies aux arbres élancés encadraient de leurs profonds massifs circulaires la prairie où se tenait le *rapport.* Sur l'herbe rase piétinait et s'agitait une foule bariolée et bruyante. Des hommes buvaient, rangés sur les bancs d'un cabaret improvisé; des femmes aux bonnets d'étoffe violette

bordée de dentelle noire, s'attroupaient autour d'une dizaine d'échoppes où l'on vendait des chapelets, des médailles et des *échaudés;* des enfans s'accrochaient à leurs jupes et jetaient des regards de convoitise sur les étalages de pain d'épice. Plus loin, deux joueurs de violon, perchés sur une estrade, faisaient sauter, au son de leur orchestre criard, la jeunesse des villages voisins. Là étaient vraiment la vie et le beau de la fête. Les filles, parées de leur plus jolie robe et de leur fichu le plus pimpant, coiffées de bonnets de linge à rubans de couleur, dansaient avec des mouvemens calmes, des airs sages et des yeux sournoisement baissés; les garçons, le chapeau sur l'oreille, la blouse neuve négligemment ouverte, laissant voir le gilet des dimanches, avaient le geste plus déluré, le port droit, la mine provocante. Après chaque figure, ils enlevaient leur danseuse à bras-le-corps, puis la reposaient à terre avec un cri joyeux. Il y avait quelque chose de sain dans ce rire plein et sonore. Il s'envolait par larges éclats jusque sous les futaies de hêtres dont la grande ombre fraîche s'allongeait lentement et progressivement vers le bal, comme pour avertir les danseurs de la fuite du temps et de la brièveté des joies humaines.

Parfois un couple se détachait de la danse et montait vers les bouquets de trembles où la source miraculeuse glissait en nappes claires sur des gradins naturels et finissait par se creuser un réservoir dans le tuffeau. La principale propriété de cette eau calcaire consistait à pétrifier lentement les racines et les mousses sur lesquelles elle coulait; mais de cette vertu la jeunesse campagnarde se souciait médiocrement, et la croyance populaire lui en attribuait une autre plus merveilleuse : celle de prédire aux filles si elles se marieraient promptement. La consultation de l'oracle se pratiquait de la façon suivante : on jetait une épingle dans le réservoir; si elle coulait à fond en ligne droite, les épousailles devaient se faire dans l'année; mais si elle déviait, entraînée par le courant, adieu la noce, et la jeune fille risquait fort de coiffer sainte Catherine.

Antoine avait expliqué à Raymonde les vertus de la fontaine. — Et moi aussi, dit-elle, je veux tenter l'épreuve! — Elle s'approcha du réservoir, détacha une épingle de son corsage et la laissa tomber de haut sur la surface limpide. Sans hésiter une seconde, l'épingle descendit perpendiculairement et alla se poser au fond de la source, où des centaines de ses sœurs scintillaient déjà. — Bah! murmura la jeune fille, comme si elle eût répondu à une pensée intime, le beau présage! L'important n'est pas de savoir si on se mariera, mais qui on épousera!

Elle se retourna vers Antoine et vit les regards pénétrans du

jeune homme fixés sur elle. — Ceux qui consultent l'oracle, répondit son compagnon, sont probablement mieux fixés que vous sur ce dernier point, c'est pourquoi le premier seul les intéresse.

Raymonde rougit et, sautant sans répondre dans le sentier, revint lentement près du bal. Quand elle entendit les violons et vit tournoyer les danseurs, une nouvelle fantaisie la prit, et, se rapprochant d'Antoine : — Je parie, dit-elle, que vous n'avez jamais dansé ?

— Jamais.

— Eh bien ! reprit-elle, essayons, voulez-vous ?

Il eut beau s'en défendre et protester qu'il brouillerait tout, elle insista si bien qu'il finit par obéir. Ils s'étaient déjà mis en quête d'un vis-à-vis quand M. La Tremblaie intervint. Le tintamarre de la fête lui agaçait les nerfs, il se sentait fatigué et ne tenait plus sur ses jambes. — Le cheval s'impatiente, répondit-il aux exclamations indignées de sa fille, il se fait tard et nous avons promis de rentrer avant la nuit.

— Quel ennui ! s'écria Raymonde; si tu étais gentil, tu remonterais tranquillement en voiture, le cheval s'en reviendrait au pas et, sitôt notre contredanse finie, nous te rejoindrions par la traverse.

M. La Tremblaie trouvait que cet arrangement laissait beaucoup à désirer, mais il n'avait jamais su dire non une fois dans sa vie, et, cédant aux câlineries de sa fille : — Mauvaise tête ! murmura-t-il, fais donc ce que tu veux, mais n'oublie pas ta promesse... La voiture ira au pas, et je t'attendrai à la montée... Je vous la recommande, monsieur Verdier.

Dès que le cabriolet eut repris lentement la route de Vivey : — Maintenant dansons ! s'exclama Raymonde en s'élançant au milieu du bal. — Le grand air, le soleil d'automne, le bruit de la fête, la pensée d'être seule avec Antoine au milieu de la foule, toutes ces choses la surexcitaient fortement; ses yeux bruns pailletés d'or étincelaient, ses lèvres souriaient, et sa taille souple se balançait doucement en suivant le rhythme accentué des violons. — Chaîne des dames ! cria la voix nasillarde de l'un des joueurs. — Elle ramassa lestement les plis de sa jupe, s'avança vers la paysanne qui lui faisait vis-à-vis et lui tendit gaîment la main. Les couples se mêlèrent, les mains se nouèrent et se dénouèrent en cadence. L'apparition de cette belle jeune fille en toilette de ville n'avait pas manqué de piquer la curiosité des paysans. On formait le cercle autour d'elle, et les commentaires allaient leur train. Tout en exécutant gauchement un cavalier seul, Antoine entendit derrière lui une paysanne chuchoter à sa commère : — N'est-ce pas la demoiselle de la Maison Verte ? — Oui, et le garçon qui l'accompagne est

le fils Verdier, d'Auberive. — Il est donc devenu son *bon ami;* on m'avait dit qu'elle avait M. de Préfontaine pour galant. — *Ga*, ma mie, elle en aura changé!.. — Galop! cria de nouveau le violonneur. — Les couples se croisèrent, pirouettèrent, et Antoine ne put saisir le reste de la conversation.

— C'est fini, hélas! soupira Raymonde en ébauchant une révérence devant son danseur.

— Il faut partir, répondit brièvement le jeune homme, et il ajouta qu'il croyait plus sage de suivre de nouveau la route forestière.

— Non pas, répliqua la jeune fille en rajustant sa coiffure, il n'y a rien d'ennuyeux comme de revenir par le même chemin. Prenons à travers bois. Ne connaissez-vous pas un sentier?

Antoine objecta qu'en sept ans la physionomie du bois avait changé; les coupes étaient devenues des taillis, et les sentiers avaient pu disparaître dans le fourré; mais elle ne voulut rien entendre. Ils longèrent la prairie jusqu'à la ferme d'Amorey et s'engagèrent dans un chemin d'exploitation qui coupait obliquement les hautes futaies de la réserve. Antoine était pensif et ne répondait que par monosyllabes aux questions de Raymonde. Les propos des deux paysannes lui trottaient dans la tête. Cette allusion à M. de Préfontaine l'avait frappé désagréablement. Il se rappelait avoir entendu Mme Clotilde mentionner vaguement ce personnage, mais ce nom, jeté au milieu d'une conversation banale, n'avait pas alors éveillé son attention. La remarque de la paysanne n'était probablement qu'un cancan de village, mais elle ne laissait pas de le troubler.

Raymonde observait son compagnon du coin de l'œil et paraissait piquée de son humeur maussade. — Vous êtes soucieux, lui demanda-t-elle enfin, qu'avez-vous?

Antoine releva la tête et fixa sur la figure franchement épanouie de la jeune fille deux longs regards questionneurs : — Mademoiselle Raymonde, répondit-il après un moment de silence, l'autre soir, quand Mme La Tremblaie est entrée dans la bibliothèque, vous étiez sur le point de me dire quelque chose,... quelque chose qui semblait vous concerner particulièrement. Du moins j'ai cru lire cela dans vos yeux,... me suis-je trompé?

Elle restait muette et se bornait à creuser dans la terre molle du sentier de petits trous avec le bout de son ombrelle; il reprit : — Si réellement vous m'avez jugé digne de votre confiance, pourquoi ne profiteriez-vous pas de ce que nous sommes seuls pour me faire part de ce que vous vouliez me confier? Est-ce que le silence et le demi-jour de cette futaie n'invitent pas à l'expansion aussi bien que la bibliothèque de la Maison Verte?

La mobile physionomie de la jeune fille traduisit par une moue expressive l'embarras où la mettait l'insistance de son compagnon, mais ses lèvres ne se desserrèrent pas. La brusque intervention de Mme Clotilde semblait avoir paralysé le bon mouvement qui avait poussé Raymonde, quelques jours avant, à tout avouer à celui qu'elle aimait. L'occasion propice s'était enfuie; maintenant elle était craintive, indécise; elle songeait qu'elle avait devant elle une heure d'intimité délicieuse, et il lui coûtait trop d'en troubler la douceur par une révélation désagréable. Le regard d'Antoine l'intimidait et l'irritait par sa persistante fixité. — Voyons, poursuivit le jeune homme, prenez-moi pour confesseur!

— Je n'ai rien à confesser, répondit-elle en détournant la tête, et elle ajouta avec un rire un peu forcé : — En bonne conscience, je ne puis inventer des péchés!

Antoine fronça les sourcils et repartit d'un ton piqué : — Naturellement, je ne vous demande pas d'inventer. D'ailleurs je reconnais que je n'ai aucun droit à devenir le confident de vos secrets.

— Pourquoi insistez-vous alors? s'écria-t-elle, qui peut vons faire supposer que j'aie des secrets?

— Qui?.. Vous-même.

— Moi?.. Oh!

— Oui, vous... ou du moins l'expression inquiète de votre figure si peu faite pour la dissimulation. — Il se rapprocha d'elle, et d'un ton plus pressant : — Rappelez-vous notre entretien dans la bibliothèque, et dites-moi...

— Quoi?

Les yeux d'Antoine étaient tombés sur les poignets de la jeune fille, dont de larges manchettes laissaient voir les blanches attaches nues. — Dites-moi par exemple, reprit-il, d'où vous venait ce bracelet orné d'une pensée que j'ai retrouvé dans la source de la Tillaye?..

Prise au dépourvu par cette demande, Raymonde rougit, et sa perplexité augmenta. La question aplanissait cependant singulièrement la voie des aveux. Fallait-il parler et conter par le menu la ridicule histoire des amours d'Osmin? La confession était humiliante, outre qu'elle risquait d'être prise de travers. L'idée d'avoir été en concurrence avec un pareil rival pouvait effaroucher Antoine, et alors adieu les beaux rêves de tendresse, adieu la conquête de ce cœur d'élite dont elle épiait avec un doux frisson la sympathie grandissante ! Cependant il fallait répondre, car il venait de renouveler son interrogation; elle s'en tira comme toutes les femmes, par un faux-fuyant. — Qu'est-ce que cela peut vous faire? murmura-t-elle en essayant de prendre un ton plaisant.

— Rien, vous avez raison! répliqua-t-il, blessé de cette légèreté.

Il se mit à taillader les broussailles à coups de canne, et ils restèrent quelque temps silencieux. Le sentier était étroit, Raymonde ouvrait la marche, la tête basse, et si troublée qu'elle allait droit devant elle sans s'inquiéter des nombreux sentiers qui croisaient le sien. Antoine, enfoncé dans sa mauvaise humeur, la suivait machinalement et ne songeait plus à s'orienter.

— Vous êtes fâché? fit-elle en se retournant vers lui.

— Moi?.. Non... Seulement je m'aperçois que j'ai été indiscret, et je me tais.

— Vous voyez bien!.. Vous avez de la rancune. Pourquoi attachez-vous de l'importance à des choses indifférentes?

— Indifférentes? répondit-il en hochant la tête, est-ce que ces sortes de bracelets, qu'on nomme des *porte-bonheur*, ne sont pas considérés comme des bijoux intimes auxquels s'attache je ne sais quelle superstition sentimentale?

— Affaire de mode!... Tout le monde en porte, et ce sont des objets sans conséquence.

— Même le vôtre?..

— Le mien... D'abord je ne le porte plus; il est laid et ridicule!

— Si la personne qui vous l'a donné vous entendait, elle ne serait pas flattée, reprit Antoine... Vous n'avez pas l'air de tenir beaucoup à ce témoignage de son affection.

— Certes, non! répliqua-t-elle avec un rire nerveux et en rougissant de nouveau.

Il remarqua son trouble et ne parut que médiocrement convaincu. — Avouez, continua-t-il avec un accent demi-ironique et demi-sérieux qui impatienta fortement Raymonde, avouez que, de la part d'un indifférent, il y a une fatuité singulière à offrir un bijou sur lequel on a fait graver : « pensez à moi, » avec une fleur de pensée pour plus de clarté?.. Comment s'appelle-t-il, cet original?

— Son nom importe peu, vous ne le connaissez pas.

— Qui sait? poursuivit-il du même ton sarcastique, ne serait-ce pas M. de Préfontaine?

Elle eut une violente palpitation. — Pourquoi supposez-vous cela? s'écria-t-elle effarée; qui vous a parlé de lui?

— Votre mère l'a nommé devant moi... N'est-il pas votre voisin, et ne vient-il pas à la Maison Verte?

— Oui!

— Pourquoi ne l'y voit-on plus?

— Il voyage.

Toutes ces réponses étaient formulées avec une intonation brève qui indiquait un agacement profond.

— Il était un peu amoureux de vous, convenez-en! reprit Antoine, dont la figure s'était rembrunie.

— C'est possible... Je ne m'en souciais guère!

— Il vous l'a dit?

Elle se retourna brusquement, les yeux pleins de larmes, frappa du pied, et d'une voix entrecoupée par l'angoisse et l'irritation : — Pourquoi me persécutez-vous ainsi? s'exclama-t-elle, où voulez-vous en venir avec cet odieux interrogatoire?... Vous me faites regretter de n'être pas remontée dans le cabriolet avec mon père... Elle avait continué de marcher en parlant, et tout d'un coup elle poussa un cri de surprise : — Ah! fit-elle, eh bien! où va donc notre sentier?..

Ils avaient atteint un de ces *murgers* en pierres sèches qui couronnent quelques-unes des forêts de la montagne langroise, et à cet endroit le sentier, ou plutôt l'étroite tranchée dans laquelle ils se trouvaient, dévalait presque à pic au fond d'une gorge boisée. On voyait la sente pierreuse fuir entre deux colonnades de hêtres aux fûts blanchâtres, puis se perdre dans un moutonnement de feuillées. — Nous avons pris un faux chemin, dit Antoine, et nous tournons le dos à la route.

Raymonde partit d'abord d'un éclat de rire, puis, sa figure passant rapidement de la gaîté à l'inquiétude, elle s'écria d'un ton contrit : — Et ce pauvre père qui nous attend, que va-t-il penser? Mes compliments, monsieur, vous êtes un bon guide!... Qu'allons-nous devenir?

Antoine examinait la direction du ravin et commençait à s'orienter. — Le Courroy est sur la gauche, reprit-il, une fois au hameau, nous rattraperons facilement le chemin de Vivey... Si vous n'êtes pas fatiguée et si vous ne craignez pas pour votre robe, nous allons prendre à travers bois.

— Allons! fit-elle bravement. — Au fond, elle bénissait cet incident qui avait mis fin au périlleux interrogatoire pendant lequel elle avait subi la question ordinaire et extraordinaire. Au bout d'un quart d'heure, ils se trouvèrent en plein taillis. Aucun sentier n'apparaissait encore. Antoine s'arrêta, aspira longuement l'air forestier et dit : — Je sens l'odeur de la fumée de charbon. Nous devons être près d'une *vente*. Cherchons-la, nous y trouverons quelqu'un qui nous remettra dans le bon chemin.

Ils marchèrent dans la direction d'où semblaient venir les âcres senteurs du charbon, mais à mesure qu'ils avançaient, le taillis devenait plus serré. De grandes ronces enlacées à des buissons d'aubépine leur barraient à chaque instant le passage et s'accrochaient malicieusement à la robe de Raymonde. Alors Antoine se baissait

pour dégager de la griffe des épines la mince étoffe de foulard, et tout cela prenait du temps. Le bois s'assombrissait déjà, et bientôt les derniers rayons pourprés du soleil couchant s'évanouirent parmi les ramures confuses des hêtres. Au même moment, la jeune fille poussa une exclamation de dépit. Le volant de son jupon, cédant aux tenaces morsures d'un églantier, s'était décousu; son pied était passé au travers, et elle était tombée, agrandissant encore la déchirure au milieu de laquelle sa jambe s'était engagée jusqu'au genou. — Vous vous êtes fait du mal? s'écria Antoine. — Non, non, répondit-elle en rougissant, ne regardez pas seulement, je saurai bien m'en tirer toute seule...

Elle se releva en effet, mais pour prévenir une nouvelle chute, elle fut obligée de prendre sous son bras tout un lambeau du malencontreux jupon, et elle intima plus énergiquement encore à Antoine l'invitation de passer le premier et de ne point tourner la tête. Enfin le fourré s'éclaircit, ils atteignirent une coupe de bois qui occupait tout un versant de la gorge, et virent aux lueurs du crépuscule flamboyer les rougeâtres clartés des fourneaux à charbon.

Sept à huit tertres coniques étaient espacés à la file sur la pente récemment exploitée, où se dressaient encore les arbres de réserve, et où, çà et là, les rondins empilés rompaient de leurs longues rangées grises la déclivité du sol. Tout autour, le taillis enserrait la coupe de ses masses immobiles, et au fond de la gorge on apercevait un petit étang dont l'eau calme dans sa ceinture de joncs reflétait les fines nuances vertes et roses du ciel crépusculaire. Près des fourneaux, les silhouettes noires des charbonniers se découpaient nettement, et au seuil d'une hutte de gazon, voisine de la lisière, la charbonnière berçait sur ses genoux un petit enfant, en lui chantant une vieille chanson dont la traînante mélopée montait doucement dans l'air du soir.

— C'est beau cela! murmura Raymonde, en contemplant ce tranquille paysage forestier, discrètement lumineux, avec lequel s'harmonisait si bien la rustique complainte de la chanteuse.

Antoine s'était abouché avec le maître charbonnier et s'informait de la route à suivre. — Vous êtes dans la *Vieille-Réserve*, répondit celui-ci, à une portée de fusil de la coupe, vous trouverez un sentier qui vous mènera au bois des Ronces et de là à Vivey; un de mes garçons va vous accompagner jusqu'à ce que vous soyez dans le bon chemin...

Mais avant de se remettre en route, Raymonde, afin de pouvoir marcher sans embarras, voulut réparer le désastre de son volant. Elle passa dans la hutte, défit lestement son jupon, emprunta une aiguille et du fil à la charbonnière, et vint s'asseoir sur un tronc

d'arbre près du feu allumé en plein air. Elle était charmante ainsi, dans sa robe de foulard dont la mince étoffe, privée du soutien des jupons, se collait à ses hanches et en dessinait traîtreusement les formes rondes et les courbes harmonieuses. Elle avait ôté son feutre; les magnifiques boucles de ses cheveux aux teintes chaudes se déroulant autour de son visage et de son cou, en faisaient ressortir la blancheur satinée, tandis que ses grands yeux fauves étincelaient aux lueurs du feu de branches sèches. — Voyez dans quel état ce maudit fourré m'a mise, dit-elle à Antoine, qui s'était agenouillé dans l'herbe à ses pieds, suis-je assez ravagée?

— Je ne vous ai jamais vue si belle! murmura-t-il avec des regards enthousiastes. — Il était de nouveau complétement sous le charme et se reprochait maintenant comme une brutalité son ridicule interrogatoire. En entendant sa voix grave, à laquelle l'émotion donnait une intonation caressante, la jeune fille ébaucha un joli sourire de satisfaction et faufila avec plus d'ardeur la tête de son volant.

La charbonnière, les voyant occupés à causer, s'était rassise près de la hutte, son nourrisson entre les bras, et avait repris sa complainte.

— Cet endroit me plaît, dit Raymonde en coupant avec ses petites dents le fil du surjet qu'elle avait achevé; nous y reviendrons, n'est-ce pas?

Elle se réfugia de nouveau dans la hutte pour passer son jupon, puis, le désordre de sa toilette étant réparé, elle glissa une pièce d'argent dans la mignonne main du marmot endormi au giron de la charbonnière, et ils se mirent en route sous l'escorte de l'un des apprentis. Quand ils eurent retrouvé le sentier du bois des Ronces, ils congédièrent leur guide et s'enfoncèrent lentement sous les ramures. La nuit était tout à fait venue, et c'était à peine si on distinguait la trace du sentier, tant une profonde obscurité régnait sous bois. De temps en temps, entre les branches emmêlées une étoile scintillait bien haut dans le ciel; parfois un geai, déjà assoupi à la fourche d'un coudrier, s'éveillait en sursaut et fuyait en jetant un cri aigu, puis tout retombait dans le silence. Eux-mêmes étaient devenus muets, chacun d'eux ayant assez à faire d'écouter en son for intérieur les pensées attendries qui y bourdonnaient mystérieusement. Une oreille exercée eût certainement pu compter dans la nuit les palpitations de leurs cœurs, tant les battemens en étaient violens. Instinctivement Raymonde s'était rapprochée d'Antoine, et le jeune homme sentait par momens contre lui le frôlement des membres ronds et souples de sa voisine. A un endroit où le chemin se perdait tout à fait dans les ténèbres, il lui prit la main et ne la

quitta plus. Les deux paumes se touchaient étroitement et se communiquaient leur brûlante moiteur. Cela dura quelques minutes. Tout à coup la jeune fille s'étant heurtée contre un arbre se rejeta plus près d'Antoine, et se trouva brusquement prise dans ses bras. — Raymonde, dit-il d'une voix sourde, je vous aime!.. Voulez-vous être ma femme?

Elle était tellement saisie qu'elle n'eut pas la force de parler, et qu'elle resta un moment immobile et blottie contre sa poitrine. — Vous ne répondez pas, reprit-il, est-ce que ma question est encore indiscrète?

— Non, soupira-t-elle faiblement; mais j'étouffe, laissez-moi respirer!

Il desserra les bras, et d'elle-même elle lui abandonna ses deux mains; puis sans phrases, sans minauderies sentimentales, elle lui avoua simplement qu'elle l'aimait depuis longtemps, depuis le premier jour où elle l'avait vu. — Je suis si heureuse, murmura-t-elle, si fière que vous m'ayez devinée et aimée! — Antoine l'étreignit de nouveau, et la forêt profonde, pleine de ténèbres silencieuses, entendit le léger susurrement de leur baiser de fiançailles.

Elle s'était appuyée à son bras, et ils se remirent à marcher à petits pas, causant avec cette effusion que produit la détente des nerfs après une émotion violente. Les arbres s'étaient éclaircis, une lueur grise glissa d'abord entre les branches, puis le ciel reparut avec son poudroiement d'étoiles, et le chemin commença à descendre vers Vivey, dont on voyait les lumières scintiller tout au fond de la gorge.

— Allons lentement, murmura Antoine, il fait si bon ici! Laissez-moi vous dire encore combien je vous aime... Craignez-vous d'être grondée?

— Je crains surtout que mon père ne soit inquiet; ma mère se fâchera bien un peu, mais je suis habituée à son humeur, et ses colères ne m'effraient pas.

— J'ai peur qu'elle ne me prenne en grippe et qu'elle ne me ferme la porte au nez quand elle saura que je veux vous épouser.

— D'abord, nous aurons mon père pour nous... Et puis, moi, j'ai aussi une volonté, ma mère le sait bien, et elle se gardera de me contrecarrer; mais, chez vous, que dira-t-on quand on apprendra que vous m'aimez?

— Mon père et ma mère diront que je suis un heureux garçon, et, quand ils vous auront vue, ils seront sous le charme.

— Et votre vieux M. Noël?

— Lui, reprit Antoine en riant, il sera plus rétif, mais nous en viendrons à bout.

Bien qu'ils marchassent très lentement, ils n'en étaient pas moins arrivés au bas de la rampe, et déjà, devant eux, les masses sombres des tilleuls de la Maison Verte se découpaient sur le ciel.

— Il y a un an, continua-t-il, je n'aurais pas osé vous proposer de partager ma vie, mon avenir était trop incertain... Aujourd'hui, sans être riche, je puis offrir à ma femme une position honorable... Vous verrez, Raymonde, nous serons heureux!.. Voulez-vous que je parle dès ce soir à votre père?

— Non, répliqua-t-elle vivement, laissez-moi mener les choses et choisir le moment convenable.

L'image d'Osmin, qui s'était depuis une heure évanouie de sa mémoire, venait d'y reparaître subitement. Elle ne songeait pas sans inquiétude à la façon dont elle s'y prendrait pour lui signifier son congé. Le retour prochain du gigantesque Préfontaine se présenta de nouveau à son esprit avec tout le cortége des récriminations pénibles et des explications désagréables. Elle ne se sentait plus aussi rassurée sur le dénoûment de son aventure. Dans chaque arbre de l'avenue il lui semblait voir le menaçant fantôme de son colossal amoureux... Un fantôme!.. En était-ce bien un?.. Ou était-elle le jouet d'une hallucination produite par la douteuse lumière qui pénétrait à grand'peine sous la voûte des arbres?.. Une forme étrange se détacha tout à coup d'un tilleul et sembla se mouvoir dans la direction des deux jeunes gens. En même temps, Raymonde entendit résonner à ses oreilles une voix de stentor, pareille à la trompette du jugement dernier, — la grosse voix d'Osmin de Préfontaine qui lui criait :

— Ah! enfin! c'est vous, mademoiselle Raymonde!.. La peste soit du *rapport!* Vous nous avez mis dans des transes, et nous vous avons crue perdue au fond d'une fondrière!

André Theuriet.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LES SOUVENIRS

DU

CONSEILLER DE LA REINE VICTORIA

IV. [1]

LA FONDATION DU ROYAUME DE BELGIQUE.

Le moment est venu d'introduire un léger changement dans le titre général de ces études. Celui qui a été le médecin du prince Léopold, qui a été appelé au lit de mort de la princesse Charlotte, qui a donné ses soins au duc de Kent, qui a veillé sur le berceau de la princesse destinée à devenir la reine Victoria, a passé peu à peu de la médecine à la politique. Cette transition insensible a eu lieu durant le dernier épisode que nous avons raconté. A la date où nous sommes arrivés, la transformation est faite. C'est le conseiller, le confident, l'ami du roi Léopold que nous avons à interroger désormais, l'homme qui, envoyé par lui à Londres, va se préparer à jouer le même rôle auprès de son auguste nièce. De tous les personnages de race royale auxquels a été mêlée la vie du docteur Stockmar, c'est la reine Victoria qui occupe le rang le plus illustre; aussi, bien qu'elle n'ait pas encore paru dans ce récit où lui est réservée la place d'honneur, avons-nous tenu à inscrire son nom en tête de ces souvenirs. Stockmar, à qui sa bonne chance a conféré tant de

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier, du 1er février et du 1er mars.

titres, n'en a pas eu de plus précieux que d'avoir été dans la première moitié de sa carrière le médecin de la jeune duchesse de Kent, dans la seconde le conseiller de la reine d'Angleterre. Médecin, il avait veillé sur le berceau de la reine future; confident et ami dévoué, il a veillé plus tard sur son trône. Le double titre de nos études résumera le double titre de Stockmar, il expliquera en même temps le caractère de cette existence dont l'activité occulte a exercé sur l'Europe une influence incontestable.

I.

Pendant l'automne de 1830, une partie de la haute société anglaise était réunie aux bains de mer de Brighton, le brillant port aristocratique où le souverain, comme son prédécesseur, occupait le singulier édifice qu'on nomme le Pavillon. Ce souverain, c'était l'ancien duc de Clarence, le troisième fils de Georges III, le deuxième frère puîné de George IV, devenu roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume IV le 26 juin de la même année (1). Le 1er octobre 1830, la princesse de Liéven, femme de l'ambassadeur de Russie, écrivit de Brighton au prince Léopold, qui se trouvait alors à Claremont avec sa sœur la duchesse de Kent et sa nièce la jeune princesse Victoria : « Ah! monseigneur, que de mauvaises nouvelles depuis la dernière lettre que j'eus l'honneur d'écrire à votre altesse royale! Je dînais avant-hier au Pavillon. Le duc de Wellington y vint très calme, très assuré que les affaires belges devaient être terminées, que Bruxelles devait s'être soumis. Après le dîner arriva un courrier de Londres portant la nouvelle que l'armée du roi s'était retirée. Il en fut accablé, attéré : « diablement mauvaise affaire! » Les mêmes nou-

(1) Nous nous empressons de rectifier ici une erreur qu'un moment de distraction nous a fait commettre dans l'étude publiée le 1er mars. Le duc de Kent n'était pas le cinquième fils de Georges III, il était le quatrième. — L'aîné des quatorze enfans du vieux roi est le prince de Galles, régent en 1811, roi d'Angleterre en 1820 sous le nom de George IV; le second est le duc d'York, mort le 5 janvier 1827; le troisième est le duc de Clarence, devenu roi en 1830 sous le nom de Guillaume IV. Tous les trois sont morts sans enfans. Le quatrième des fils de George III, le duc de Kent, était mort le premier de tous; il avait même précédé son vieux père de quelques jours (23 janvier — 29 janvier 1820), laissant une petite fille âgée de huit mois, qui devait succéder en 1837 à son oncle Guillaume IV et s'appeler la reine Victoria. Le cinquième, le duc de Cumberland, devint roi de Hanovre en 1837, lorsque l'avénement de sa nièce eut détaché ce pays, comme fief masculin, du domaine de la couronne d'Angleterre. Le sixième est le duc de Sussex. Quant au duc de Cambridge, nommé par inadvertance avant le duc de Kent, il n'arrive en réalité que le septième. — C'est dans la série des mariages auxquels donna lieu en 1818 la mort prématurée de la princesse Charlotte que le duc de Cambridge précédait le duc de Kent; le duc de Cambridge s'était marié le 7 mai, le duc de Kent le 11 juillet. De là, par suite d'une confusion de listes, la méprise que nous tenons à corriger.

velles portaient qu'un grand nombre de militaires français avaient dirigé la défense de Bruxelles. Sans voir trop noir dans l'avenir, on peut se dire qu'une guerre générale sera la conséquence inévitable de cet état de choses; et par quoi et quand finira-t-elle? En vérité, il y a là de quoi confondre les meilleures têtes; que vont devenir celles qu'assez d'expérience nous a appris à regarder comme bien médiocres? »

Quel était donc l'événement signalé en ces termes? Quelle était cette diabolique affaire qui devait amener inévitablement une guerre européenne? C'était la révolution belge, une révolution nationale, qui, loin de troubler la paix de l'Europe, était destinée, grâce au prince Léopold, à en devenir une des plus sérieuses garanties. Cette affaire diablement mauvaise a été, nul ne l'ignore, une des affaires les plus honorables de notre siècle. N'est-ce pas chose curieuse, quand on sait ce qui a suivi, de voir la révolution de septembre 1830 dénoncée comme le début d'une perturbation universelle, et dénoncée à qui? A celui qui consacrera cette révolution, qui lui donnera sa forme et sa règle, qui fondera la monarchie constitutionnelle en Belgique, et qui, trente-cinq ans plus tard, honoré partout comme le Nestor des souverains, choisi maintes fois pour arbitre entre les états civilisés, s'éteindra paisiblement au milieu des larmes de son peuple et des respects du monde?

Nous n'avons pas à raconter ici la révolution belge. Les événemens qui ont séparé la Belgique de la Hollande ont été appréciés par des écrivains auxquels nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs; ce ne sont pas les notes de Stockmar qui nous permettraient de rien ajouter à leurs récits. Ces événemens sont antérieurs à la date où le prince Léopold et son conseiller vont entrer en scène. Nous supposons les faits connus. Le réveil de l'esprit national en Belgique, la protestation de tout un peuple contre cette création arbitraire d'un royaume des Pays-Bas, les imprudences du roi Guillaume Ier, l'union de tous les partis contre le dominateur commun, l'alliance des républicains et des catholiques, l'insurrection éclatant dès le 25 août, le roi convoquant les états pour le 13 septembre, en même temps qu'il envoie une armée pour réprimer la révolte, l'armée hollandaise chassée de Bruxelles, un gouvernement provisoire établi, toutes les villes soulevées, et bientôt, aux premiers jours d'octobre, la Belgique entière affranchie du joug hollandais; telles sont les principales étapes de ce grand mouvement national. Nous supposons toutes ces choses présentes au souvenir du lecteur. Notre point de départ, c'est l'heure où la révolution belge va faire appel au prince Léopold de Saxe-Cobourg. Stockmar est auprès de lui, Stockmar est le témoin de ses actes et le confident de ses pensées. C'est seulement à dater de cette heure que les notes de Stock-

mar nous fournissent quelque chose de nouveau sur les affaires de Belgique et permettent d'ajouter des pages intimes à l'histoire officielle.

Avant que le nom du prince Léopold fût prononcé dans les discussions relatives à la royauté belge, il fallait que cette royauté eût déjà la consécration d'un vote national. On sait que, le roi Guillaume Ier ayant invoqué le secours des cinq puissances qui avaient par le traité de Paris et de Vienne constitué le royaume des Pays-Bas, les plénipotentiaires des cinq puissances se réunirent à Londres au commencement du mois de novembre 1830. Le premier protocole de la conférence, en date du 4 novembre, proposa aux Hollandais et aux Belges un armistice qu'ils acceptèrent. Six jours plus tard, le congrès national de Belgique ouvrait ses séances à Bruxelles; après de solennels débats, le congrès proclama trois principes qui devaient être la base de toutes les délibérations ultérieures : l'indépendance de la Belgique, l'établissement de la monarchie, l'exclusion des princes de la maison Orange-Nassau. A ces trois votes sont attachées trois dates mémorables dans l'histoire de Belgique, le 18, le 22 et le 23 novembre 1830. Les semaines qui suivirent, semaines d'agitations et d'angoisses pour les hommes d'état belge, furent employées au choix du souverain. Ce ne fut pas de la Belgique, il faut le dire, ce fut de l'Angleterre que vint la première idée de proposer le prince Léopold. La Belgique, fort mécontente à ce moment de certaines décisions de la conférence de Londres relatives au duché du Luxembourg, était naturellement portée à s'appuyer sur la France. Il y avait même, en Belgique comme en France, des esprits aventureux qui, dans l'ardeur des sympathies mutuelles, pensaient à la réunion des deux peuples. C'est précisément ce qui inquiétait le *foreign office*. La candidature du duc de Nemours qui, en toute autre circonstance, aurait pu être acceptée par les ministres anglais, leur apparut comme une forme déguisée de cette union. Au mois de janvier 1831, M. Van de Weyer, l'illustre citoyen belge, qui s'était rendu à Londres pour tâcher de mettre fin à toutes ces difficultés, eut à ce sujet de longues conversations avec lord Palmerston. Lord Palmerston, sans se déclarer d'abord aussi rudement qu'il le fit peu de temps après contre la candidature d'un prince français, s'efforçait d'écarter à l'amiable le duc de Nemours, et, comme on ne pouvait l'écarter qu'en le remplaçant, il proposait sans bruit le prince Léopold. « Le duc de Nemours est bien jeune, disait-il; il faut des mains plus vigoureuses pour tenir les rênes d'un nouvel état. Pourquoi ne songeriez-vous pas au prince Léopold de Saxe-Cobourg? » Dans ces insinuations hardies, lord Palmerston avait réponse à tout. Si M. Van de Weyer lui objectait certaines nécessités politiques, la France à

ménager, le parti français à satisfaire : « Eh bien! répliquait le ministre, le prince Léopold pourrait épouser une des filles de Louis-Philippe. » Si M. Van de Weyer avait l'air de soupçonner une difficulté dans la religion du prince : « N'ayez crainte, continuait lord Palmerston, nous avons sondé Cappocini, l'internonce du pape. Le représentant du saint-siége a formellement déclaré qu'il ne considérait pas le choix d'un prince catholique comme indispensable. La cour de Rome a bien moins peur du prince Léopold que du duc de Nemours; elle pense qu'un souverain protestant dans un pays si catholique sera nécessairement plus intéressé qu'un autre à respecter les droits de l'église et de la majorité. »

On n'aurait pas tenu ce langage au *foreign office* sans la révolution parlementaire qui avait été à Londres le contre-coup de la révolution de juillet. Le 16 novembre 1830, à la suite d'un vote, peu important du reste, qui mettait les tories en minorité, les whigs avaient été comme poussés au pouvoir par l'opinion. Le ministère de lord Grey avait remplacé le ministère du duc de Wellington et lord Palmerston avait pris aux affaires étrangères la place de lord Aberdeen. Dans la question qui divisait la Belgique et la Hollande, le programme de lord Aberdeen était de ne pas permettre la séparation politique des deux pays; il croyait bien à tort que, pour apaiser les griefs des insurgés, la séparation administrative suffisait. Aussi quand on voit le congrès national de Bruxelles, deux jours après la victoire des whigs, proclamer l'indépendance politique du peuple belge, on est disposé à croire que cette victoire des whigs dans le parlement promettait au congrès national de Belgique un appui direct et assuré. Ce n'était pas tout à fait le cas, la réalité ne répondait pas si exactement à l'apparence. Moins hostile que lord Aberdeen à la séparation politique des Hollandais et des Belges, lord Palmerston ne s'y accoutuma pourtant que peu à peu. Whigs et tories, par un même sentiment de défiance à notre égard, regrettaient ce royaume des Pays-Bas constitué contre nous en 1814, augmenté encore en 1815, et qui, avec la Prusse et la Bavière rhénanes, formait comme les avant-postes de la coalition européenne. Ce regret n'eut rien d'opiniâtre dans l'esprit de lord Palmerston; sitôt qu'il eut saisi de son regard prompt et hardi la vraie situation des choses en Belgique, il changea immédiatement de programme. Son plan se réduisait à deux points : permettre aux Belges de se détacher complétement de la Hollande, empêcher la France de tirer un trop grand avantage de cette première rupture des traités de Vienne. Ainsi, nécessité de s'opposer à toute mesure qui, directement ou non, tendrait à faire de la Belgique une province de France, par conséquent aussi nécessité d'assurer à la Belgique une vie propre, de lui faciliter l'établissement d'une monarchie constitu-

tionnelle, de l'aider à trouver un roi qui pût inspirer confiance à l'Europe; voilà par quel enchaînement d'idées lord Palmerston, favorable d'abord comme lord Aberdeen au système d'une séparation administrative entre la Belgique et la Hollande, finit par devenir un des fondateurs de la monarchie belge. A supposer que lord Aberdeen fût arrivé aux mêmes conclusions, il est probable que le ministère du duc de Wellington n'aurait pas songé au prince Léopold pour le trône du nouveau royaume; le prince était trop suspect comme ami des whigs, et les ministres tories lui gardaient de trop vives rancunes pour sa renonciation au trône de Grèce. C'est donc à lord Palmerston que revient l'honneur de cette initiative. Lord Palmerston compléta son œuvre lorsque, résolu à écarter du trône des Belges un prince de la maison de France, il comprit cependant qu'il fallait tenir compte des sympathies de la Belgique pour une nation amie, et fit entrer dans ses combinaisons le mariage du prince Léopold avec une des filles du roi Louis-Philippe. La Belgique affranchie du joug hollandais, l'état nouveau mettant ses libertés sous l'abri d'une monarchie constitutionnelle, la couronne donnée à un prince qui offrait toutes les garanties de sagesse libérale et de vrai patriotisme, ce prince marié à une princesse de la famille royale de France; tel était dès le mois de janvier 1831 l'ensemble du programme que s'était tracé lord Palmerston et qu'un avenir prochain devait réaliser avec la plus précise exactitude.

Faut-il accuser lord Palmerston d'avoir joué un double jeu, parce que ses premières idées sur cette question ne se trouvèrent pas d'accord avec son plan définitif? Ce serait une étrange façon de raisonner. Le ministre anglais a changé d'avis, voilà tout. La réflexion l'a éclairé; qu'y trouve-t-on à redire? Une étude plus attentive des choses les lui a montrées sous leur vrai jour; où est le crime? En politique comme en toute matière, si ce n'est pas un droit ou plutôt un devoir de se rectifier après examen, la liberté morale n'est qu'un mot. Comment donc M. le baron Ernest de Stockmar, l'éditeur des mémoires qui nous occupent, reproche-t-il au gouvernement du roi Louis-Philippe d'avoir joué un double jeu parce qu'il n'a pas tenu au mois de janvier 1831 le même langage qu'au mois de février? Là aussi les choses marchaient vite, et d'heure en heure les points de vue changeaient. Tendre ou plier sa voile selon le vent qui souffle, on ne nomme pas cela un jeu, encore moins un double jeu, c'est la fonction sérieuse du capitaine. M. Stockmar, qui ne manque pas une occasion de se montrer injuste envers la France, a ramassé ces accusations dans la *Vie de Palmerston* de M. Bulwer. Je ne m'étonne pas du goût de M. Stockmar pour ce livre suspect; il aurait dû pourtant, en bonne conscience, citer les

réponses de nos hommes d'état qui permettent à tout esprit droit de porter sur ces affaires un jugement équitable. Puisqu'il tient à citer M. Bulwer, que ne cite-t-il aussi M. Thiers et M. Guizot?

Il est certain en effet qu'au moment même où avaient lieu à Londres, entre lord Palmerston et M. Van de Weyer, les curieux entretiens que nous venons de signaler, des conversations non moins singulières avaient lieu à Paris entre le général Sébastiani et un autre représentant du patriotisme belge. C'était au mois de janvier 1831. Le gouvernement provisoire de Belgique, cherchant un roi qui pût plaire à l'Europe, avait envoyé à Paris un de ses membres, M. Alexandre Gendebien. M. Gendebien était passionnément dévoué aux idées françaises. Admis dès son arrivée à Paris auprès du roi Louis-Philippe, il lui avait parlé avec chaleur de l'empressement que mettrait le congrès national à élire le duc de Nemours, et il n'avait reçu du roi que des paroles décourageantes : « Que le congrès n'exprime pas ce vœu, avait dit le roi, je ne pourrais y souscrire. » Il s'était rejeté alors sur la candidature du prince Léopold et sur le mariage de ce prince, devenu roi des Belges, avec une princesse d'Orléans. Le roi lui avait répondu : « Je connais depuis longtemps le prince Léopold de Saxe-Cobourg; c'est un beau cavalier, un parfait gentilhomme, très instruit, très bien élevé; la reine le connaît aussi et apprécie les avantages de sa personne. Mais... il y a un mais qui n'a rien de désobligeant pour la personne et les qualités du prince, il y a des répugnances de famille, des préjugés peut-être, qui s'opposent à l'union projetée (1). » Repoussé ainsi dans tout ce qui faisait l'objet de sa mission, repoussé même dans le minimum de ses demandes, M. Gendebien eut le 8 janvier 1831 un entretien des plus vifs avec le général Sébastiani, ministre des affaires étrangères : « En fin de compte, disait l'envoyé belge au ministre français, qu'est-ce donc que vous nous conseillez? Le prince Othon de Bavière, le prince de Naples, c'est-à-dire deux enfans. Deux enfans pour réaliser, pour garantir au dedans et au dehors les promesses de notre révolution! Il n'y a que deux candidatures sérieuses, celle du duc de Nemours et celle du prince de Saxe-Cobourg-Gotha. Vous les repoussez toutes les deux quand il s'agit pour nous de vie ou de mort. Que faire? Dans le péril où vous nous jetez, il ne nous reste plus qu'une ressource : aller à Londres proposer le prince Léopold avec alliance française. Si le roi Louis-Philippe persiste à nous refuser sa fille, eh bien!

(1) Voyez le curieux écrit de M. Alexandre Gendebien intitulé : *Révélations historiques sur la révolution de 1830.* Nous empruntons cette citation au savant ouvrage de M. Théodore Juste : *les Fondateurs de la monarchie belge. Léopold Ier, roi des Belges, d'après des documens inédits.* Bruxelles 1868.

nous passerons outre; nous prendrons le prince Léopold sans princesse française. » A ces mots, le général Sébastiani ne put contenir sa colère : « Si Saxe-Cobourg, dit-il en se levant, met un pied en Belgique, nous lui tirerons des coups de canon. » L'envoyé belge répliqua aussitôt : « Des coups de canon ! Nous prierons l'Angleterre d'y répondre. — Ce sera donc la guerre générale, reprit le ministre. — Soit, ajouta M. Gendebien, mieux vaut pour nous la guerre générale qu'une restauration hollandaise, une humiliation permanente et sans issue. »

Comment expliquer une telle scène? Et se peut-il, en vérité, que le roi Louis-Philippe et son ministre aient tenu un langage si différent? Oui, le fait est certain, mais tout s'explique aisément quand on y regarde de près. Deux des conseillers du roi des Français, le général Sébastiani, ministre des affaires étrangères, et M. de Talleyrand, ambassadeur de France à Londres, ne redoutaient pas du tout une complication générale dont la conséquence aurait pu être le démembrement de la Belgique. Ils espéraient qu'une partie en reviendrait à la France. M. de Talleyrand avait sur ce point des idées très personnelles qui l'ont occupé pendant toute une année. Il osait même en parler à l'ambassadeur de Prusse, M. de Bulow. « Si la Prusse, la Hollande et la France, disait-il, se mettent d'accord au sujet du partage, il ne sera pas difficile d'obtenir le consentement de l'Angleterre, et alors pourquoi se donner les embarras d'une nouvelle monarchie à constituer? » Ce n'était là qu'une visée particulière de M. de Talleyrand, rien ne prouve qu'il ait reçu à ce sujet des instructions du général Sébastiani; quant au roi Louis-Philippe, il est parfaitement certain qu'il a toujours désiré une Belgique indépendante et neutre. Le parti qui poussait chez nous à une rupture complète des traités de Vienne avait beau jeter ses clameurs et accuser la timidité du gouvernement, le roi, dans sa ferme sagesse, sentait bien que l'affranchissement et la neutralité de la Belgique étaient pour la France un avantage inappréciable. Exposer aux hasards de la guerre un résultat presque assuré lui eût semblé un acte de folie. Cette politique fut constamment la sienne. Il ne voulut jamais se séparer de la conférence de Londres, il ne chercha jamais aucun moyen de nous annexer une partie de la Belgique; il croyait avec raison que la vraie fortune de la France à l'extérieur devait être la richesse des influences morales. S'il consentit quelques semaines plus tard à l'élection du duc de Nemours par le congrès du peuple belge, c'est qu'à ce moment précis un des incidens de la lutte l'obligeait à ne pas écarter cette manifestation. Il se trouvait qu'à défaut du candidat de la maison d'Orléans, un candidat bonapartiste avait des chances d'être élu; la candidature du duc de Nemours était un sûr moyen d'empêcher l'élec-

tion du duc de Leuchtenberg (1). Aussi, dès que le duc de Nemours fut élu, Louis-Philippe s'empressa de refuser le trône pour son fils, ne retenant de ce choix populaire que le bénéfice moral et se refusant à rien faire qui pût mécontenter la conférence de Londres.

Lord Palmerston l'avait déclaré à M. de Talleyrand le 1er février 1831, c'est-à-dire la veille du jour où le congrès belge devait nommer son roi : « Si le duc de Nemours est nommé, ce sera pour nous l'union pure et simple de la Belgique et de la France; le gouvernement français n'aura plus qu'à mesurer les conséquences qu'entraînerait l'acceptation de la couronne. » Cette déclaration, nécessaire peut-être pour M. de Talleyrand, était bien superflue pour le roi. Louis-Philippe n'ignorait pas les sentimens du ministère anglais et il était résolu à en tenir compte.

Que cette résolution ne lui ait rien coûté, il serait téméraire de le croire; son langage officiel à cette occasion laissa percer des regrets noblement étouffés. Une chose certaine, c'est que ces regrets du père ne firent pas hésiter un instant la volonté du souverain. Nous avons sur ce point un témoignage que M. Ernest de Stockmar n'aurait pas dû passer sous silence. « Je me trouvais au Palais-Royal, dit M. Guizot, le 17 février 1831, au moment où les députés du congrès belge vinrent présenter au roi Louis-Philippe la délibération de cette assemblée qui avait élu son fils, le duc de Nemours, roi des Belges. J'ai assisté à l'audience que leur donna et à la réponse que leur fit le roi. Je ne dirai pas toutes les hésitations, *car il n'avait pas hésité*, mais toutes les velléités, tous les sentimens qui avaient agité à ce sujet l'esprit du roi se révélaient dans cette réponse : l'amour-propre satisfait du souverain à qui le vœu d'un peuple déférait une nouvelle couronne; le regret étouffé du père qui la refusait pour son fils; le judicieux instinct des vrais intérêts de la France, soutenu par le secret plaisir de comparer son refus aux efforts de ses plus illustres devanciers, de Louis XIV et de Napoléon, pour conquérir les provinces qui venaient d'elles-mêmes s'offrir à lui; une bienveillance expansive envers la Belgique à qui il promettait de garantir son indépendance après avoir refusé son trône. Et au-dessus de ces pensées diverses, de ces agitations intérieures, la sincère et profonde conviction que le devoir comme la

(1) Cette élection du duc de Nemours, que le roi Louis-Philippe lui-même avait très sincèrement déconseillée aux représentans de la Belgique, fut imposée en quelque sorte par cet incident inattendu. On en retrouve la trace dans une lettre que M. Bresson, notre chargé d'affaires à Bruxelles, écrivait plus tard à M. Guizot au sujet d'une affaire analogue. M. Bresson, discutant à Madrid avec le chargé d'affaires anglais, M. Bulwer, lui avait dit très nettement : « Quand lord Ponsonby, il y a treize ans, a essayé de pousser au trône de Belgique le duc de Leuchtenberg, j'ai fait élire en quarante-huit heures le duc de Nemours... » Voyez M. Guizot, *Mémoires*, t. VIII, p. 218.

prudence, le patriotisme comme l'affection paternelle, lui prescrivaient la conduite qu'il tenait et déclarait solennellement. Plus encore peut-être que sa démarche même, ce langage du roi, tout empreint de ses idées et de ses sentimens personnels, caractérisait fortement dès lors sa politique et devait faire pressentir à ses ministres comme aux députés belges, à l'Europe comme à la France. la persévérance qu'il mettrait à la pratiquer. »

Avec un peu plus d'attention et d'impartialité, le baron de Stockmar dans ses notes, et le fils de Stockmar dans ses commentaires, auraient tenu grand compte de ces belles paroles, ils auraient dû se rappeler aussi les déclarations analogues que faisait M. Thiers cette année-là même, en 1831, dans le curieux ouvrage intitulé : *La Monarchie de 1830.* Le jeune député disait, interprétant la pensée du roi : « Nous ne pouvions pas souffrir que la république, que la dynastie impériale, que nous n'avions pas voulues chez nous, s'établissent à côté de nous pour recueillir, exciter, revomir nos mécontens. Nous ne pouvions pas donner le duc de Nemours, car ce n'était pas la réunion pour nous et c'était autant que la réunion pour les puissances, c'était par conséquent la guerre pour un simple intérêt de famille. Léopold nous convenait seul, non parce qu'il était Anglais, car on est toujours et tout de suite du pays sur lequel on est appelé à régner, mais parce qu'avec l'air anglais il devait être un bon, un vrai Belge. » Plus scrupuleux que M. de Stockmar, l'historien national de la Belgique, M. Théodore Juste, s'il n'a pas cité la haute appréciation de M. Guizot, a cité du moins les paroles si nettes de M. Thiers. Voilà donc les assertions de Stockmar réduites à néant par les témoignages les moins contestables. Il n'y a pas eu double jeu dans la conduite du gouvernement français; bien loin de là, dans le va et vient des émotions si naturelles que produisait un état de choses modifié de jour en jour, il y a eu de la part du roi une ferme et constante résolution.

Assurément le conseiller du prince Léopold, dans les négociations laborieuses qui ont précédé l'élection du roi des Belges, a fait preuve d'une rare sagesse, il a ménagé les Anglais, il a servi les Belges, il a une part enfin, une sérieuse part, dans le succès de cette grande affaire; mais l'éditeur des notes de Stockmar a beau enfler son mérite, il est évident que les premiers fondateurs du royaume de Belgique, — avec les grands citoyens belges, bien entendu, avec les Van de Weyer, les Nothomb, les Félix de Mérode, les Van Praet, — les premiers fondateurs du royaume de Belgique ont été l'Angleterre et la France, lord Palmerston et Louis-Philippe.

II.

C'est le 4 juin 1831 que le prince Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha a été élu roi des Belges. Le congrès réuni au palais de la Nation était presque au complet. Sur les 200 membres 4 seulement avaient manqué à ce rendez-vous solennel. Chacun des députés, à l'appel de son nom, était monté à la tribune et avait remis au président son bulletin signé. Ce bulletin pouvait contenir autre chose que le nom de l'élu; plus d'un votant, parmi ceux qui repoussèrent le prince Léopold, voulut donner les motifs de son vote et faire entendre ses protestations. Tous ces bulletins, avec les motifs plus ou moins développés, avec les protestations plus ou moins véhémentes, dernier écho des discussions de la veille, furent lus à haute voix dans le dépouillement du vote. 152 voix avaient nommé le prince Léopold; sur les 44 opposans, 14 s'étaient prononcés pour le président du congrès, le baron Surlet de Chokier, qui depuis plusieurs mois déjà portait le titre de régent, 14 avaient déclaré qu'ils s'abstenaient de voter, 15 avaient protesté contre le prince et l'établissement d'une monarchie; enfin le dernier suffrage avait été annulé, parce que le député qui l'avait émis, tout en votant pour le prince Léopold, avait prétendu retirer son vote d'avance dans certaines conditions qu'il indiquait. Après ce dépouillement, le président du congrès, prenant la parole au nom du peuple, avait proclamé le prince Léopold roi des Belges, à la condition d'accepter la constitution.

L'existence du nouveau royaume n'est pas encore réglée d'une façon définitive, il y a pourtant des bases assez solides pour que le prince Léopold ne craigne pas d'y poser le pied. La conférence de Londres est à l'œuvre; elle va établir, d'accord avec le nouveau roi, les dix-huit articles qui doivent être proposés à la Hollande comme préliminaires de paix. La Hollande les acceptera-t-elle? on ne sait encore. Ce n'est pas là une raison d'hésiter. La constitution est votée, la royauté est faite, la nation belge a parlé par ses représentans, la Belgique est résolue à ne jamais retomber sous la domination hollandaise. Cela suffit. Le prince Léopold ne peut pas attendre que tout soit réglé entre la Belgique et la Hollande, puisque c'est précisément pour achever de régler tout qu'on lui offre cette couronne, un retard amènerait la ruine du nouvel état. L'anarchie au dedans, au dehors une guerre européenne, voilà les termes inévitables, si l'intérim se prolonge. Il n'y a pas une heure à perdre quand les jours sont comptés. Le 26 juin, les dix-huit articles ayant été arrêtés par la conférence et communiqués à la députation du congrès belge, la députation se rend chez le prince

Léopold pour lui lire le décret qui le nomme roi des Belges. C'est le président du congrès, M. de Gerlache, qui porte la parole; il est assisté des plus dignes représentans du peuple belge, M. le comte Félix de Mérode, M. Van de Weyer, M. Lebeau, M. Devaux. Le prince répond en nobles termes. Être appelé à maintenir l'indépendance d'une nation et à consolider ses libertés, c'est la tâche la plus haute, la plus utile que puissent offrir les destinées humaines. Il fallait une telle mission pour le décider à se séparer d'un pays auquel l'attachaient des liens et des souvenirs sacrés, un pays qui lui avait donné tant de témoignages de sympathie. Il acceptait donc sans hésiter cette marque de confiance « d'autant plus précieuse, disait-il, qu'il ne l'avait point recherchée. » Enfin, il était prêt à répondre à l'appel du peuple belge, aussitôt que le congrès de Bruxelles aurait accepté les dix-huit articles préparés par la conférence de Londres. C'était là une condition imposée, non par lui, mais par les circonstances mêmes.

Les députés retournent à Bruxelles. Les dix-huit articles sont soumis au congrès, et, après une discussion qui rappela quelquefois, dit M. Théodore Juste, les jours les plus orageux de la convention nationale, l'œuvre de la conférence de Londres est acceptée le 9 juillet par les représentans du peuple. Le lendemain une nouvelle députation se rend en Angleterre pour aller chercher le prince Léopold et l'accompagner en Belgique. Le prince met ordre à ses affaires, scelle ses papiers de Claremont, fait ses adieux à la famille royale, à sa sœur, à sa nièce, et part le 16 juillet avec la députation belge. Salué à Douvres par le canon des batteries de la côte, salué à Calais par l'artillerie du Fort-Rouge, c'est sous ce double hommage de l'Angleterre et de la France que le roi des Belges sur un navire belge allait prendre possession de la royauté. Son entrée en Belgique, par ces beaux jours de juillet 1831, lui réservait des fêtes enthousiastes. A Ostende, à Bruges, à Gand, à Bruxelles, où il arrive le 19, la joie du peuple ne saurait se décrire. Les évêques sont au premier rang de ces grandes manifestations. L'accueil des campagnes dépasse encore celui des villes. A voir ces curés de village sur la route du cortége venir saluer avec empressement ce roi luthérien, restaurateur de l'indépendance nationale, comment ne pas admirer tant de sagesse unie à tant de patriotisme? Enfin le 21 juillet a lieu l'inauguration de la jeune royauté. Le roi qui a passé la veille au château de Laeken, occupé à s'entretenir des affaires publiques avec les plus illustres citoyens, monte à cheval et gagne la porte Guillaume. Il porte l'uniforme de général, un brillant état-major l'accompagne. Quelle foule joyeuse! Quel radieux soleil! C'est là un de ces jours que les peuples n'ou-

blient pas. Léopold, traversant la ville au milieu des acclamations, se dirige vers la place Royale. Là, sur une estrade adossée à l'église Saint-Jacques, se tiennent le régent de la Belgique, M. le baron Surlet de Chokier, et les membres du congrès. A une heure, Léopold, arrivé devant l'église, descend de cheval, franchit les degrés de l'estrade, prend place en avant du trône entre le régent et le président de l'assemblée. Aussitôt le régent dépose les pouvoirs dont il a été revêtu le 24 février précédent; un des secrétaires du congrès, M. Vilain XIIII, debout devant le roi, lit la constitution du royaume; un autre, M. Nothomb, lui présente la formule du serment. Léopold prononce ces mots d'une voix ferme : « Je jure d'observer la constitution et les lois du peuple belge, de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire. » Dès lors tout est fini, tout est réglé, un nouvel ordre commence, et le président du congrès, M. de Gerlache, se tournant vers le roi, lui dit au nom du peuple : Sire, montez au trône!

Le discours du roi, les acclamations de la foule, les incidens de la journée, la fête du soir, tant de belles paroles, tant de nobles vœux, par-dessus tout cette virile confiance de 4 millions d'hommes heureux d'honorer dans un chef le signe de leur indépendance reconquise, voilà bien des choses qui couronnaient cette journée du 21 juillet 1831 et permettaient de compter sur l'avenir. On pouvait déjà regarder la paix comme conclue. La Hollande oserait-elle donc attaquer un peuple si uni, si résolu, qui venait de se sacrer lui-même dans une personne royale, et sur qui veillaient l'Angleterre et la France? Eh bien, quinze jours plus tard, le nouveau roi apprend tout à coup que l'invasion hollandaise a commencé.

C'était la réplique de Guillaume Ier au couronnement de Léopold. Le grand acte du 21 juillet avait exaspéré le roi des Pays-Bas. Depuis quelques semaines, le gouvernement hollandais faisait des préparatifs de guerre formidables. Le prince d'Orange, fils du roi, celui-là même (il faut bien noter ces rencontres qui ajoutent encore à l'émotion du drame public), celui-là même qui, dix-sept années auparavant, avait brigué la main de la princesse Charlotte d'Angleterre, et qui, brusquement éconduit, s'était vu préférer le prince Léopold de Saxe-Cobourg, — le prince d'Orange tenait des discours belliqueux aux troupes du camp de Ryen. Enfin une gazette qui recevait les inspirations du roi Guillaume, le *Journal de La Haye*, imprimait des manifestes comme celui-ci : « Le moment de la crise est arrivé... Que M. de Saxe-Cobourg jouisse encore quelques jours de son triomphe, qu'il joue sur les tréteaux de Bruxelles le rôle d'un roi de comédie! Mais, lorsqu'il entendra le canon de la Hollande, lorsqu'il aura acquis la conviction que son inauguration a été le signal de la guerre, lorsque, etc... » Il es-

saiera en vain de conjurer le péril. « Prince de Saxe-Cobourg, il est trop tard! Sans vous, les affaires de Belgique eussent été terminées par l'intervention des grandes puissances; à présent des flots de sang et de larmes vont couler, parce que M. de Saxe-Cobourg a tenté de s'asseoir sur le trône du roi Guillaume. »

Voilà bien l'écho des colères du roi Guillaume et des ressentimens du prince d'Orange. La déclaration de guerre était imminente. On sait que la citadelle d'Anvers, après l'armistice imposé aux combattans par la conférence de Londres, était restée aux mains des Hollandais, tandis que la ville appartenait aux Belges. Le 1er août, le général Chassé, commandant de la citadelle, notifie au commandant militaire de la ville que les hostilités seront reprises le 4, à neuf heures et demie du soir. Ce jour-là même, Léopold faisait son entrée à Liége au milieu des acclamations. C'est dans ces heures de fête que lui arriva la notification du général Chassé. Le roi, sans se troubler, regarde le péril en face. Ce péril est grand. Les Hollandais ont une armée toute faite, l'armée belge est encore à faire. Ah! s'il avait eu le temps d'organiser l'armée, peut-être n'aurait-il eu qu'à se féliciter de l'attaque des Hollandais. Une telle guerre, soutenue avec honneur, aurait consacré la royauté nouvelle. Marcher à l'ennemi avec son peuple et repousser l'invasion, c'eût été le vrai couronnement. Que faire? Va-t-il donc s'exposer à une défaite certaine, à une défaite qui doit tout perdre, lui qui vient de s'engager par serment à maintenir l'intégrité du territoire national? En de telles conditions, une folie, même héroïque, aurait le caractère d'un crime. Il n'a qu'un parti à prendre : son devoir est d'appeler à son aide l'Angleterre et la France; mais quoi! il est souverain constitutionnel, il ne peut rien sans ses conseillers responsables, et aucun des ministres n'est auprès de lui. Cependant il n'y a pas un jour à perdre, pas une heure, pas une minute, le danger presse. Le roi fait appeler M. Lebeau, un des ministres du régent, un des fondateurs de la monarchie belge, qui vient de reprendre son poste d'avocat-général à la cour d'appel de Liége. M. Lebeau était ministre la semaine dernière, il le serait encore, s'il le voulait. En l'absence de ses conseillers officiels, le roi le consulte : « Sommes-nous en mesure de nous battre? Faut-il demander le secours de l'armée française? » M. Lebeau est de l'avis du roi; lui aussi il aurait voulu voir l'armée belge, sous le commandement de Léopold, rejeter l'invasion au-delà des frontières; mais il reconnaît que c'est jouer trop gros jeu. Assumant alors toute la responsabilité de son conseil, il écrit immédiatement aux deux représentans de la Belgique à Paris et à Londres, M. Lehon et M. Van de Weyer, les chargeant au nom du roi de réclamer l'intervention armée de la France et de l'Angleterre.

« Le 4 août, à neuf heures du matin, a écrit M. de Montalivet, nous nous trouvions réunis autour de la table du conseil des ministres. Les dernières nouvelles ne laissaient aucun doute sur la reprise des hostilités. Je ne me rappelle pas aujourd'hui sans émotion, — au moment où je regarde de nouveau en face les calomnies et les injustices qui, après avoir assailli le roi Louis-Philippe pendant sa vie, se lèvent, bien plus rares sans doute, mais non moins passionnées, pour appeler sur sa tombe les mépris de l'histoire, — je ne me rappelle pas sans émotion les paroles par lesquelles le roi ouvrit le conseil qu'il présidait, comme dans toutes les circonstances importantes. C'était cette parole vive et souvent entraînante des jours heureux ou difficiles. Un rayon de jeunesse animait les traits du souverain le plus libéral de son époque, qui, par un contraste étrange, rappelait ceux de son aïeul Louis XIV d'absolutiste mémoire. — J'ai reçu ce matin à cinq heures, nous dit-il, une lettre du roi Léopold, qui appelle la France au secours de la Belgique. Ne perdons pas un moment, si nous ne voulons voir l'indépendance de la Belgique frappée au cœur par la prise de Bruxelles et le cercle de fer des places fortes construites contre la France se refermer sur elle. Courons donc placer son drapeau entre Bruxelles et l'armée hollandaise. Je demande seulement comme une faveur que Chartres et Nemours soient à l'avant-garde et ne perdent pas la chance d'un coup de fusil. — Un tel langage était bien celui qui répondait à l'énergie de Casimir Perier et au sentiment profond de la situation que chacun de nous avait apporté au conseil. Il est décidé séance tenante qu'une armée de 50,000 hommes sera envoyée au secours de la Belgique. Des ordres sont immédiatement transmis par le maréchal Soult au général Gérard, nommé général en chef. A deux heures, M. Lehon est reçu pour la première fois par le roi, *en sa qualité de ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de sa majesté Léopold Ier, roi des Belges.* A quatre heures, *le Moniteur*, dans un supplément extraordinaire, annonce à l'Europe et à la France la résolution instantanée du gouvernement français. A onze heures et demie du soir, les deux fils du roi partent pour l'armée, où le duc d'Orléans et son jeune frère, le duc de Nemours, âgé de dix-sept ans, seront placés à l'avant-garde. »

On voit que le temps n'a pas été perdu. Cependant des susceptibilités d'honneur national se manifestent parmi les ministres belges. L'article 121 de la constitution dit expressément : « Aucune troupe étrangère ne peut être admise au service de l'état, occuper ou traverser le territoire qu'en vertu d'une loi. » Le ministre des affaires étrangères, M. de Muelenaere, moins frappé du péril de l'état que de sa responsabilité propre, considère l'appel aux Français comme une violation de la loi fondamentale. Il le fait dire au roi dans les

termes les plus pressans. Un des agens de son département, M. Charles White, va trouver Léopold en son quartier général de Malines, et lui dit : « Sire, M. de Muelenaere vous supplie à genoux d'empêcher une mesure qui est contraire à la constitution et qui peut compromettre l'honneur militaire du pays. » Le respect de la constitution, les scrupules de l'honneur militaire, ce sont choses qui doivent toucher le roi; il cède et fait écrire au maréchal Gérard qu'il le prie de suspendre sa marche.

C'est le 6 août que Léopold a donné cet ordre; qu'arrive-t-il? Le 8, après deux jours de lutte, l'armée de la Meuse sous le commandement du général Daine est mise en pleine déroute, et le 12 l'armée de l'Escaut, restée seule en face de forces supérieures, subit une défaite écrasante dans les plaines de Louvain. Heureusement, l'armée française a repris sa marche. Ce même ministre, M. de Muelenaere, dont les conseils funestes avaient arraché au roi la lettre du 6 août, est obligé d'écrire le 11 à M. Van de Weyer : « La France a répondu à l'appel de notre roi avec cette précipitation toute française *qui nous avait d'abord déconcertés,* mais dont nous devons nous féliciter aujourd'hui. Les troupes françaises sont arrivées à Namur et à Mons. » Dans la matinée du 13, nos vedettes se montrent à Corteren et à Tuerveren, en face des Hollandais. C'est le terme de l'invasion, la Belgique est sauvée. Le prince d'Orange, pour ne pas s'exposer à nos coups, est forcé de signer une convention avec le général Lawœstine, représentant du maréchal Gérard : l'armée hollandaise commencera immédiatement son mouvement rétrograde et sera suivie par les Français jusqu'à la frontière. Ce programme fut exécuté de point en point; le 20 août 1831, il ne restait plus un soldat hollandais sur le sol belge.

III.

Le roi Léopold s'était bravement conduit. On l'avait vu plus d'une fois se porter sur les points menacés, et là, au premier rang, entraîner les jeunes troupes. « Il s'est battu en sous-lieutenant, » disait un de nos officiers, bon juge en fait de bravoure, le général Belliard. On ne vantait pas seulement l'ardeur du sous-lieutenant, on appréciait aussi le capitaine : en mainte occasion il avait placé l'artillerie, lancé les colonnes, dirigé tous les mouvemens. « Sans lui, dit le général Belliard dans une lettre au général Sébastiani, l'armée belge était anéantie. » Il y avait là en effet bien des élémens de ruine, et si le roi en connaissait une partie, lui qui avait été obligé dès le 5 août de destituer son ministre de la guerre, le gé-

néral de Failly, il ignorait encore au milieu de quelles trahisons se déployait son héroïsme (1).

N'importe, malgré le courage du roi, malgré l'ardeur des soldats, et quelle que fût la cause de la débandade de l'armée de la Meuse au 8 août, la Belgique vaincue ne pouvait retrouver la même faveur auprès de la conférence de Londres. Après cette malheureuse campagne de dix jours (4 août-14 août 1831), mise à deux doigts de sa perte, sauvée seulement par l'arrivée des Français, il fallait qu'elle expiât sa défaite. La conférence ne pouvait plus imposer à la Hollande les dix-huit articles qui avaient fixé les rapports des deux pays, tels qu'ils résultaient de la révolution de septembre. Ces rapports étaient changés. Vaincue en septembre 1830, la Hollande avait été victorieuse au mois d'août 1831; elle avait reculé, non devant le canon belge, mais devant les injonctions des deux grandes puissances en qui elle voulait toujours voir des puissances amies. Évidemment, les plénipotentiaires européens réunis à Londres devaient tenir compte à la Hollande et de sa victoire sur les Belges et de sa prompte déférence aux volontés de l'Europe.

C'est ici que se placent certaines notes du baron de Stockmar qui confirment, qui éclairent l'histoire de l'année 1831, et y ajoutent même, sur plusieurs points, des choses tout à fait inattendues. On ignorait par exemple, avant la publication de ce livre, que le roi Léopold, plutôt que de subir avec la Belgique l'espèce de déchéance résultant de sa défaite du mois d'août, avait conçu très sérieusement le projet d'abdiquer. L'historien national de la royauté belge, M. Théodore Juste, si riche en informations de tout genre, n'a pas eu connaissance de ce fait. Interrogeons les notes du baron.

Aux derniers jours du mois d'août 1831, Léopold avait prié Stockmar de se rendre à Londres et d'y examiner très attentivement la situation que faisait à la Belgique la déroute de Louvain. Que faut-il espérer ou craindre du ministère anglais? Pourquoi

(1) Il ne tarda point à les connaître par les conseils de guerre de 1831, bien qu'un sentiment d'intérêt public et de pudeur nationale ait décidé le gouvernement à tenir secrets ces pénibles débats. Un vaillant homme de guerre, M. Eenens, général en retraite, ancien aide de camp de Léopold II, vient de recommencer cette enquête après quarante-cinq ans pour venger l'honneur de l'armée belge. L'ouvrage porte ce titre : *Les Conspirations militaires de 1831*, avec cette épigraphe : *O patriæ dolor et dedecus!* (2 vol. in-8°; Bruxelles 1875.) On comprendra sans peine que ces révélations inattendues aient produit en Belgique l'émotion la plus vive. Ce n'est pas à nous d'apprécier si l'auteur, comme le disent ses adversaires, les a publiées trop tôt ou trop tard, trop tard pour la justice, puisque les accusés ne sont plus de ce monde, trop tôt pour l'histoire, puisqu'elles atteignent les descendans immédiats dans leurs sentimens les plus respectables. Sans entrer dans ces controverses, nous ne pouvons nous abstenir de rendre hommage à la haute inspiration d'honneur et de patriotisme qui a guidé les recherches du général Eenens.

l'Angleterre n'a-t-elle pris aucune part aux mesures qui ont repoussé l'invasion? Le cabinet de Saint-James a-t-il renoncé à ses sympathies pour la Belgique? Autant de questions, autant de doutes qui tourmentent le roi; quelle que soit la vérité, le roi veut la connaître. Stockmar arrive donc à Londres vers la fin du mois d'août, et, sans perdre un jour, il va droit à lord Palmerston. « Je l'attaquai, dit-il, dès le premier mot. Je lui avouai que notre confiance dans la protection de l'Angleterre était singulièrement affaiblie. Je lui dis que, devant la brusque invasion hollandaise, nous ne pouvions croire que l'Angleterre eût ignoré ce projet, et que tout ce qui avait suivi confirmait nos soupçons : puisque l'Angleterre n'avait pris directement aucune part à l'expulsion des Hollandais, il était clair pour nous qu'elle était disposée désormais à soutenir la Hollande contre la Belgique. » Ce reproche d'avoir connu les plans de la Hollande, Palmerston le repousse en termes tels que Stockmar n'a plus de doute. Évidemment, ou bien le cabinet de Saint-James n'a rien su, ou bien, si on l'a prévenu de la prochaine rupture de l'armistice, il a refusé d'y croire. Quant à la question générale, le ministre anglais la traite avec une certaine rudesse, et Stockmar est persuadé que son langage est un indice de la direction où va s'engager la conférence. « Les Belges, a-t-il dit, ont montré de la façon la plus claire qu'ils sont incapables de résister aux Hollandais. Sans le secours de la France, ils auraient été remis sous le joug. Il faut donc que les Belges comme les Hollandais, pour vivre en repos, abandonnent quelque chose de leurs prétentions réciproques. Les Belges ne peuvent plus prétendre à la situation que leur assuraient les dix-huit articles, pas plus que les Hollandais ne peuvent réclamer ce vieux protocole de janvier auquel ils avaient adhéré dès le début de la crise. Si les Belges ne veulent rien céder, la conférence n'a qu'une chose à faire, se retirer absolument et dire : Eh bien! soit! nous permettons aux Hollandais de vider leur querelle avec les Belges seuls. Les armes décideront. »

Stockmar ajoute : « A cette effrayante conclusion de Palmerston, je ne répondis pas un mot, mais je pensais en silence, à part moi, que, si quatre des grandes puissances pouvaient souhaiter et faire quelque chose de pareil, il était impossible que la France consentît jamais à la conquête de la Belgique par la Hollande. »

Cette parole a son prix dans la bouche d'un ennemi de la France. La France est donc bonne à quelque chose, et quand la justice est violée quelque part, c'est vers elle qu'on se tourne. Heureusement les menaces de lord Palmerston ne devaient pas se réaliser, la sagesse des Belges, ainsi que la droiture du roi Louis-Philippe, écartèrent ce péril. Je crois même que, si lord Palmerston parla si vivement à Stockmar, ce fut pour amener la Belgique aux conces-

sions que vou lait lui imposer la conférence de Londres. Il s'agissait de la délimitation du territoire au sud-est, c'est-à-dire du Limbourg et du Luxembourg; la Belgique, après sa malheureuse campagne du mois d'août, devait perdre une partie de ce que lui accordaient sur ce point les dix-huit articles précédemment votés. Supposez qu'on ne pût s'entendre, que la Hollande prît les armes et que la France vînt secourir la Belgique malgré l'avis contraire des quatre puissances, c'était la guerre générale. Et à qui devait profiter cette guerre? A la réaction dans toute l'Europe, par conséquent à la chute du ministère whig. Une note du journal de Stockmar nous apprend qu'un des amis du roi Charles X, M. le baron de Damas, assez mêlé dans ce temps-là aux affaires de Hollande, appelait impatiemment cette guerre européenne, espérant que la victoire des quatre puissances amènerait, avec la reconstitution du royaume des Pays-Bas, le retour des Bourbons de la branche aînée sur le trône de France. On voit quels intérêts se trouvaient en jeu. L'Angleterre, qui n'avait pas voulu, après 1815, entrer dans le système de la sainte-alliance, pouvait-elle s'y rattacher après 1830 et par les mains des whigs? Évidemment non. De la part du ministère Grey, c'eût été un suicide. Seulement le chef du *foreign office*, préoccupé des projets qu'il attribuait à la France, était peu satisfait de la Belgique à cette date et ne dissimulait pas son mécontentement.

Il y avait là en effet deux directions d'idées fort distinctes : les deux principaux amis de la royauté belge, le roi Louis-Philippe et lord Palmerston, n'avaient pas le même programme. Louis-Philippe voulait loyalement une Belgique neutre et indépendante, rétablie comme une barrière morale entre la France et les puissances du nord; lord Palmerston, qui voulait aussi une Belgique indépendante, craignait qu'elle ne subît notre influence au point de devenir en quelque sorte une province française. Comment donc se fait-il que ce même Palmerston, inquiet et mécontent de la France, ait persisté à désirer le mariage du roi Léopold avec une des filles de Louis-Philippe? Qu'il ait eu cette pensée au mois de janvier 1831, rien de plus naturel; pourquoi y revient-il plus sérieusement encore au mois de septembre, à l'heure où l'armée française occupe le territoire belge en libératrice? C'est qu'il y avait alors dans les hautes fonctions du gouvernement français un homme rare, esprit original et puissant, à qui une longue pratique des plus grandes affaires avait donné l'audace de suivre sa politique personnelle au milieu des incertitudes de la question belge. Or cette politique était de telle nature que le meilleur moyen de la déjouer, au point de vue belge comme au point de vue anglais, était de faire conclure au plus tôt l'alliance du roi Léopold avec une prin-

cesse d'Orléans. Ai-je besoin de dire que ce diplomate était M. de Talleyrand en personne? Les notes de Stockmar, si on les lit avec précaution, éclairent assez vivement ce singulier épisode. Le seul tort de Stockmar, comme celui de sir Henry Bulwer dans sa *Vie de lord Palmerston*, est d'avoir imputé au gouvernement du roi Louis-Philippe ce qui était l'œuvre particulière et hardiment incorrecte de son représentant à la cour d'Angleterre. Cela dit, écoutons-le. Son rapport au roi Léopold, daté du 2 septembre, est conçu en ces termes :

« Je viens de chez Bulow, l'ambassadeur de Prusse. Voici, en résumé, ce qu'il y a d'essentiel dans ses déclarations.

« Premièrement, Talleyrand lui parle jour et nuit d'un partage de la Belgique et s'efforce de le persuader que, si la France, la Prusse et la Hollande s'entendent à ce sujet, il sera facile d'obtenir l'assentiment de l'Angleterre en déclarant ports libres les villes d'Ostende et d'Anvers. Bulow lui a toujours répondu jusqu'à présent que la Prusse ne pouvait entrer dans cet ordre d'idées, parce que l'arrangement d'une Belgique indépendante et neutre lui paraissait la meilleure politique. (En effet, lord Grey m'a dit que Bulow lui avait montré la dépêche adressée à Berlin, et que cette dépêche se prononçait contre le partage en termes tels, que lui-même, lord Grey, n'aurait pu rien dire de plus fort.)

« Secondement Bulow m'a dit qu'il conseillait de conclure sans retard le traité de paix entre la Hollande et la Belgique, car aussi longtemps que ce traité n'existerait pas, la guerre générale serait vraisemblable et toutes les combinaisons demeureraient ouvertes. Voilà ce que m'a déclaré Bulow.

« Quant à ce qui concerne les sentimens de l'Angleterre, je suis disposé à croire que l'opinion publique, très occupée des affaires intérieures, se soucie assez peu du sort des Hollandais ; mais l'opposition est *à cheval* sur cette question, et ce n'est pas là un fait à dédaigner. Considérez aussi que toutes les idées de Wellington sur le côté militaire de la question sont d'un grand poids non-seulement pour le pays en général, mais auprès de lord Grey. A cela s'ajoute, chose étrange, que Talleyrand flatte Wellington de toutes les manières et exerce sur lui, à ce qu'on assure, une sérieuse influence. Que Falk (l'ambassadeur hollandais) dirige la politique du *Times* ou l'ait même achetée, il n'y a aucun doute à ce sujet. Il est également certain que les tories secondent Falk, ainsi que le roi de Hollande, par tous les moyens possibles et lui communiquent des informations de toute espèce.

« Maintenant je me permettrai d'exposer mes vues générales sur la présente situation des choses avec les conséquences pratiques les plus importantes qui en découlent.

« 1° Le point capital, à mon avis, c'est la prompte et complète évacuation de la Belgique par les Français. Sans cela, le maintien du ministère Grey n'est pas sûr, la paix est menacée, la constitution de l'état belge est impossible. Les Hollandais n'ont rien plus à cœur en ce moment que de voir les Français rester sur le sol de la Belgique, parce qu'ils espèrent de cette occupation prolongée un triple résultat : « 1° la chute du ministère Grey, 2° la guerre générale, 3° le partage de la Belgique.

« Nous ne pouvons pas cependant nous servir des Français comme d'un moyen d'effrayer la conférence ! Cela ne produirait rien de bon ; cette politique aigrirait les esprits contre la personne du roi et obligerait les quatre puissances à incliner de plus en plus du côté de la Hollande.

« 2° Le traité de paix entre la Hollande et la Belgique ne saurait être conclu trop promptement. Or le seul moyen d'y arriver, c'est que les Belges sachent sacrifier ce qui est de peu d'importance à ce qui est véritablement essentiel. La base de notre droit, ce sont les dix-huit articles. Nous pouvons perdre beaucoup, nous pouvons tout perdre, si nous prétendons obtenir davantage. Même dans les dix-huit articles, il ne faut vouloir conserver que ce qui est absolument indispensable à l'existence indépendante de la Belgique.

« 3° Je suis fermement convaincu que nous n'avons qu'un seul moyen de déjouer les intrigues qui s'ourdissent contre nous ici, en Belgique et en France, c'est d'obtenir immédiatement de Louis-Philippe la promesse de consentir au mariage. Par là seulement nous détruirons les intrigues qui peuvent d'ici à peu de temps nous renverser de fond en comble. La Hollande ne cessera d'inviter la France au partage de la Belgique que le jour où ce mariage sera officiellement déclaré. »

Toutes ces révélations offrent l'intérêt le plus vif. On y voit quelles difficultés s'opposaient à la fondation de la royauté belge, on y voit aussi quels sentimens contraires animaient les principaux acteurs. La rancune implacable du roi de Hollande Guillaume Ier, l'hésitation défiante du gouvernement anglais, font mieux valoir la bienveillance et la droiture de Louis-Philippe, quelles que fussent d'ailleurs les visées de M. de Talleyrand. Louis-Philippe, qui avait refusé en termes si nobles la couronne de Belgique si noblement offerte au duc de Nemours, pouvait-il être tenté un instant par l'offre odieuse du morcellement de la Belgique, inspiration d'un autre âge chez M. de Talleyrand, inspiration du ressentiment et de la haine chez le roi des Pays-Bas? Stockmar, en dépit de sa malveillance, est obligé de reconnaître les immenses services que cette politique loyale a rendus au peuple belge. Pendant toute cette crise de 1831, il l'avoue malgré lui, la Belgique ne pouvait compter que sur la

France. Les rapports qu'il adresse de Londres à son maître ne laissent aucun doute à ce sujet. Notez qu'il ne parle pas au hasard, il a vu hier lord Grey, il a vu lord Palmerston, ce soir il aura une audience du roi. Vraiment, il y a profit à l'écouter. Voici ce qu'il écrit le 12 septembre :

« Le général Baudrand m'a dit avant-hier soir que le gouvernement français était décidé à évacuer tout le territoire belge, parce qu'il se croyait assez fort pour cela (1). J'ai communiqué cette nouvelle hier à Palmerston, qui n'en savait rien encore et qui en a éprouvé une joie extraordinaire.

« J'ai interrogé Palmerston sur la froideur que les ministres anglais auraient manifestée à l'égard de la Belgique (je tenais le fait de deux chargés d'affaires qui cherchaient à m'effrayer); je l'ai questionné surtout au sujet d'une phrase qui leur serait échappée, à savoir que notre succès ou notre échec leur était parfaitement indifférent. Il s'expliqua sur ce point d'une façon très sensée, me donna des assurances que je suis obligé de croire exactes, car elles sont conformes aux intérêts de l'Angleterre, et termina par ces mots : « Dites-moi ce que nous pouvons faire pour prouver au roi notre amitié; ce sera fait. »

« Je parlai ensuite de la nécessité d'employer des officiers français dans l'armée belge. Il me dit qu'il n'avait quant à lui aucune objection à cette mesure; cependant il ne pouvait nier que cela fît naître des jalousies. L'oncle surtout (2) était sur ce point d'une vivacité extraordinaire. Je lui demandai alors si l'on ne pourrait pas, comme contre-poison, employer aussi quelques officiers anglais. Il répondit que la chose serait bonne en soi, mais qu'elle aurait peut-être quelques difficultés en Belgique. J'allais me retirer quand il me dit : « J'ai reçu hier des dépêches de Saint-Pétersbourg; l'empereur a été très étonné de l'agression des Hollandais, il l'a appelée une entreprise folle, » puis il s'est exprimé ainsi au sujet de l'entrée des Français en Belgique : « Il faut attendre ce qu'ils feront, ne pas les inquiéter s'ils se bornent à rejeter les Hollandais chez eux, et les obliger de sortir à leur tour, s'ils veulent quelque chose de plus. »

« Deux heures plus tard, le roi Guillaume me donna audience. Je savais qu'il avait préparé pour moi une sorte de discours. Aussi dès l'entrée je pris un air grave qui gêna singulièrement sa bonhomie, qui lui causa même un réel embarras. Il chercha longtemps avant de trou-

(1) Le général Baudrand était le premier aide-de-camp du duc d'Orléans. Ces mots : *assez fort pour cela* signifient que le gouvernement français se croyait en mesure de prévenir par son attitude une nouvelle invasion hollandaise.

(2) L'*oncle*, comme dit familièrement lord Palmerston, c'était le roi d'Angleterre Guillaume IV. On sait que le prince Léopold, par son premier mariage avec la princesse Charlotte, était devenu le neveu de tous les frères de George IV. Quand il parlait du roi d'Angleterre, il disait *le roi mon oncle*. (Voyez une lettre de Léopold au général Goblet, dans l'ouvrage de M. Théodore Juste sur le roi des Belges, t. II, p. 258.)

ver son texte. Il le trouva enfin. Le voici en résumé : « Comme état neutre, nous n'avions pas besoin d'armée, notre politique aussi devait garder la neutralité, ne se montrer ni anglaise ni française. » Il accentua particulièrement cette phrase : « moi-même, je dissuaderais Léopold de se tourner vers l'Angleterre, s'il en avait le désir. » Il dit là-dessus de fort bonnes choses, et je ne pus m'empêcher de lui en faire mes complimens, ce qui lui rendit sur-le-champ sa bonne humeur. Il répéta plusieurs fois : « Je suis attaché de tout mon cœur à la paix, c'est pour cela que la question belge me préoccupe si fort. » Il ajouta que l'enrôlement d'officiers français dans l'armée belge lui était particulièrement désagréable. Je fis alors la proposition que j'avais déjà faite à Palmerston. Il répondit vivement : « Nous parlerons de cela une autre fois. Ne partez pas sans revenir me voir. Dites mille choses de ma part au roi, dites-lui combien je souhaite son bonheur, son succès. »

Voilà un langage ami, mais les actes répondent-ils aux paroles? Stockmar est en proie à des perplexités cruelles : il aime l'Angleterre et il ne peut s'y fier; il déteste la France, et c'est de la France seule qu'il attend pour la Belgique un appui efficace. Ces contradictions, qui le désolent, doivent être cachées avec soin. Si Palmerston soupçonnait ce qui le rassure, il répéterait ses accusations ordinaires : « Vous autres Belges, vous êtes trop Français! vous vous jetez dans les bras de la France! » Et alors ce seraient de bien autres difficultés. Il faudra donc ménager Londres sans se priver du secours de Paris; mais au roi Léopold on peut tout dire. C'est dans ce sentiment qu'il lui écrit le 15 :

« Il m'arrive bien des lettres où l'on m'exprime la crainte que, la Belgique une fois évacuée par les Français, et la Hollande dirigeant contre elle une seconde attaque, la conférence n'empêche la France de se porter encore à notre secours. Je ne partage pas ces craintes et voici ma raison : c'est que la France, dans la situation où elle est, sera forcée, absolument forcée, quoi que puisse dire la conférence, de secourir la Belgique aussi rapidement que la première fois. La politique belge en ce moment doit donc incliner plutôt vers la France, les circonstances l'exigent impérieusement.

« Si les Hollandais attaquent, les Belges se défendront de leur mieux, mais en dépit de toutes les conférences du monde, il faudra aussi que, sans perdre un instant, ils demandent secours aux Français pour la seconde fois, un secours immédiat, un secours dans le plus bref délai possible. Le gouvernement belge aura donc besoin d'une grande vigilance, il devra entretenir des espions pour être informé sans retard des mouvemens militaires des Hollandais et en transmettre aussitôt la nouvelle à Paris. Cependant, tout convaincu que je suis que dans le cas d'une nouvelle attaque de la part des Hollandais la France nous prête-

rait secours une seconde fois, il est à souhaiter dans l'intérêt des Belges qu'ils n'aient pas à subir une nouvelle attaque ni à demander ce nouveau secours. La seconde intervention française, j'en ai peur, aurait de tout autres conséquences que la première. Il est probable que la Prusse s'en mêlerait, et alors je tiens pour impossible d'éviter une guerre générale.

« Pour la négociation du traité de paix avec la Hollande, je pose deux principes que je recommande de la façon la plus pressante, deux principes qu'il importe de ne pas perdre de vue une seule minute.

« 1° Agissez toujours comme si la France était réellement de bonne foi dans la question belge.

« 2° Croyez fermement que toute défense, toute protection de la Belgique dans la conférence de Londres ne peut venir que de la France. Efforcez-vous d'obtenir cette protection, autant que possible, par votre correspondance personnelle avec votre frère de Paris (1). Attachez-vous-y à tout instant, sans trêve, sans repos. Je puis me tromper, mais, d'après ce que je vois ici, l'Angleterre ne fera pour nous presque rien de *positif*. Elle n'aura que des exigences négatives, je veux dire qu'elle cédera sur les exigences que la France saura maintenir à notre profit. Une chose, je le sais, pourra empêcher que la France ne maintienne avec fermeté nos justes exigences, c'est l'opposition secrète de Talleyrand. Il ne sert de rien de vouloir deviner pourquoi Talleyrand nous est défavorable et quels projets il a en tête; contentons-nous de savoir qu'il est hostile à notre cause et tâchons de la faire triompher malgré lui. Écrivez donc à Paris chaque jour, chaque heure, bombardez de vos lettres le roi Louis-Philippe, faites tout au monde pour obtenir que Talleyrand reçoive des instructions précises, qu'il représente nos intérêts dans la conférence, qu'il ne cède sur rien sans en avoir référé d'abord à son gouvernement. »

Stockmar se serait-il exprimé de la sorte s'il avait cru que M. de Talleyrand marchait d'accord avec Louis-Philippe? Ou ces dépêches ne signifient rien, ou elles veulent dire que M. de Talleyrand a ses idées personnelles, qu'il tient peu de compte des instructions de Paris, que n'ayant pu faire accepter sa politique au gouvernement de Louis-Philippe, il tâche de la lui imposer par les circonstances; elles indiquent aussi que Louis-Philippe, forcé de ménager l'illustre vieillard, se borne à lui donner des leçons indirectes en suivant sa propre voie loyalement et continûment. C'est l'exacte vérité. Stockmar, qui l'entrevoit par instans, s'en détourne presque aussitôt. Ses dépêches fourmillent de contradictions. Tantôt la France est de mauvaise foi, tantôt c'est à la France seule que la Belgique peut se fier. Un jour, il traite Louis-Philippe en suspect, le lendemain il

(1) Le roi Louis-Philippe.

ne voit de salut pour les Belges que dans le mariage de Léopold avec une de ses filles. Les hommages qu'il nous rend çà et là, c'est la force des choses qui les lui arrache, et, sentant qu'ils n'en ont que plus de prix, il se hâte de les effacer. Il a des insinuations perfides, des ingratitudes révoltantes. Esprit fin, âme aigrie, il voit juste et conclut à faux.

Comment de telles dépêches, venant d'un homme si profondément dévoué au roi Léopold, n'eussent-elles pas fini par troubler un peu cette ferme intelligence? Certes, les affaires de Belgique, en cette grave année 1831, étaient singulièrement compliquées, et l'on vient de voir que la paix de l'Europe tenait à un fil. Une fausse démarche pouvait tout rompre. A force de dire au roi Léopold : courage! ne faiblissez pas, ne perdez pas confiance dans votre cause! à force de lui dire : les Anglais vous abandonnent, la France seule vous défendra, traitez-la toujours comme si elle était de bonne foi, — Stockmar ne devait-il pas ébranler ce courage qu'il invoquait? Ce terrible ami, avec ses pavés tudesques, aurait mis en péril les têtes les plus solides. Je ne m'étonne donc pas que le roi Léopold ait conçu à cette date des pensées d'abdication. Stockmar, qui nous révèle le fait, nous permet d'en deviner les motifs. La cause de ce découragement, n'était-ce pas le langage même qu'il avait tenu, le rôle qu'il avait pris, rôle d'observateur hypocondre qui falsifiait la vérité par ses ténébreuses défiances?

Le découragement du roi, s'il a existé en effet, devait prendre un caractère bien plus grave lorsque les dix-huit articles votés au mois de juin par la conférence de Londres furent remplacés le 15 octobre par les vingt-quatre articles qui enlevaient à la Belgique une partie du Limbourg et du Luxembourg. Cette fois du moins le motif était sérieux. Léopold n'avait accepté le trône que sur la base des dix-huit articles, et, en prêtant serment à la constitution, il avait juré de maintenir l'intégrité du territoire. Pouvait-il se soumettre à ce nouveau traité qui, trois mois après son avénement, démembrait le royaume? Non, évidemment non. Il pensait que la conférence de Londres, en manquant à sa parole, lui avait rendu la sienne. Stockmar fut d'un autre avis. Il conjura son maître de céder, tout en protestant contre le procédé de la conférence. « Fâchez-vous, criez à l'injustice, ne ménagez pas la conférence — elle s'y attend d'ailleurs, — mais ne poussez rien à l'excès et gardez-vous d'abandonner jamais la partie. Que le ministère crie avec vous, qu'il crie très haut, très fort. Vous aurez tenu votre serment, et la Belgique le saura. Quant à renoncer au trône pour un échec, ce serait plus qu'une folie. » Et il lui cite l'opinion de lord Grey, si bon juge en fait de dignité politique, de correction parlementaire. « Je ne vois rien, disait lord Grey, dans la situation personnelle du

roi, rien dans le serment qu'il a prêté, rien dans la constitution belge, qui puisse l'empêcher de souscrire sur-le-champ au traité du 15 octobre. » Stockmar fait valoir avec force l'autorité de ce langage. Lord Grey est un maître en casuistique constitutionnelle, et sur les questions d'honneur il est aussi scrupuleux que le roi lui-même; c'est ce scrupuleux, c'est ce maître qui verrait dans l'abdication du roi des Belges le plus grand péril pour l'Europe, le plus fâcheux dommage pour le caractère et la situation du roi. Telle est l'argumentation qui triompha des défaillances momentanées de Léopold; le roi accepta le traité du 15 octobre, si douloureux qu'il fût pour le pays, et le fit accepter au parlement belge en menaçant de dissoudre la chambre des représentans si elle le repoussait. Un appel aux électeurs, et, dans le cas où les électeurs eussent renvoyé la même majorité, l'abdication immédiate du roi, tel était le plan de Léopold. Cette crise de mort fut épargnée à la Belgique. Le 1er novembre, la chambre des représentans, par 59 voix contre 38, accepta le traité; le surlendemain, le sénat confirma ce vote par 35 suffrages contre 8. C'était la ferme résolution de Stockmar qui avait produit ce résultat.

Je raisonne ici, comme je l'ai fait plus haut, dans l'hypothèse où ces révélations seraient de tout point conformes à la vérité. Avouerai-je pourtant le doute qui me harcelle? Le témoignage de Stockmar me semble bien suspect. Plus j'y réfléchis et plus j'ai peine à croire que les choses se soient passées comme l'insinue sa correspondance. Où sont-elles, les lettres du roi Léopold qui auraient confié à Stockmar ses accès de découragement, ses projets d'abdication? Stockmar cite avec raison toutes les missives qu'il a reçues du roi des Belges; d'où vient que celles-là ne figurent pas dans ses papiers? Elles lui seraient cependant plus honorables que toutes les autres. Si le baron s'abstient de les donner, c'est qu'elles n'existent point. Il a été au-devant des pensées qu'il attribuait à son maître, il a prêté au roi des sentimens que le roi a bien pu éprouver, mais qu'il a rejetés comme indignes de lui, sans attendre les exhortations de son conseiller. Sur une conjecture en l'air, Stockmar, emporté par son zèle, s'est persuadé que tout était perdu, s'il n'intervenait magistralement, et l'éditeur de Stockmar, trouvant dans ses dépêches la minute de ces remontrances, a été convaincu à son tour que Stockmar avait tout fait. Il y a fort à rabattre de ces prétentions. La défaillance d'une heure, chez un prince tel que le roi des Belges, ne devait pas fournir à Stockmar et à son éditeur l'occasion d'insister comme ils le font. Ce sont là des nuances, si l'on veut; ces nuances du moins n'échapperont à aucun esprit élevé. M. de Stockmar assurément a été un serviteur très zélé, très

dévoué à son maître; il lui a manqué de joindre la discrétion au zèle et la délicatesse au dévoûment.

Nous avons le droit de faire cette remarque en toute liberté. Si le médecin allemand, devenu le représentant intime du roi des Belges, montre aussi peu de tact envers ses grands amis, comment s'étonner de le voir toujours amer, toujours injuste à l'égard de ceux qu'il n'aime point? C'est à la France surtout qu'il en veut, ce sont nos idées, nos traditions, nos hommes d'état, à toute date et sous tous les régimes, qu'il poursuit d'une haine subtile et acharnée. Nous aurons bien des occasions de relever ses jugemens iniques; est-il besoin de dire que nous le ferons sans nulle passion étroite? Cette malveillance de parti-pris, inspiration constante de ses actes, est l'indice d'une âme médiocre, quelles que soient d'ailleurs les qualités intellectuelles du personnage, et nous sommes consolés d'avance d'avoir pour ennemi le baron de Stockmar en voyant de quelle façon il comprend les devoirs de l'amitié.

IV.

Après le vote du parlement belge qui, le 1er et le 3 novembre, avait accepté les vingt-quatre articles proposés le 15 octobre par la conférence de Londres, il ne restait plus qu'à transformer ces articles en un traité définitif. C'est ce qui eut lieu le 15 novembre 1831. Le royaume de Belgique est-il enfin constitué? Pas encore. Deux choses graves continuent d'agiter les esprits et de menacer la paix européenne, la question des forteresses d'une part, de l'autre la ratification du traité. Nous ne chercherons pas dans les dépêches de Stockmar ce qui se rapporte à ces détails. Ce sont là des épisodes justement oubliés. Quand une convention particulière arrêtée entre l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse, la Russie, à l'exclusion de la France, décida que plusieurs forteresses belges seraient démolies, cette décision, si favorable en somme à nos intérêts, et que le gouvernement français avait d'abord présentée aux chambres comme une réparation, excita bientôt de notre part les réclamations les plus vives. Louis-Philippe et ses ministres étaient fort irrités. On blâmait le procédé qui nous avait exclus, on blâmait aussi le choix des forteresses. Il y eut à ce sujet des lettres amères de souverain à souverain, des propos arrogans de diplomate à diplomate, sans parler des violences de la tribune et de la presse. Que nous font aujourd'hui ces vaines batailles? Pourquoi dans cette liste de forteresses à démolir étions-nous mécontens de voir Philippeville et Marienbourg? Pourquoi refusait-on de se mettre d'accord avec nous sur tel ou tel point contesté? En vérité, malgré les ouvrages

très sérieux que certains négociateurs ont consacrés à cette affaire, il est impossible de s'y intéresser. A distance, nous ne voyons plus là que des malentendus. C'est pure matière à paperasserie diplomatique. M. le baron Nothomb, dans son *Essai historique et politique sur la révolution belge*, a bien raison de passer rapidement sur ces misères. Quant à l'éditeur des *Mémoires* de Stockmar, il ne néglige pas une si bonne occasion d'insulter la France. Il fallait écarter ces notes surannées, il les étale. Il fallait du moins faire remarquer au lecteur que ces débats, si vifs pendant quelques semaines, avaient été terminés à la satisfaction de tous; lui, bien loin de là, s'il ajoute un commentaire à ces pages fastidieuses, c'est pour envenimer des commérages. Lord Palmerston, dans un moment de vivacité, a-t-il parlé avec dédain de ce qu'il appelle nos rodomontades? A-t-il traité de comédie la conduite de M. de Talleyrand et l'attitude de Casimir Perier? Ce sont là de ces mauvaises paroles qui peuvent échapper à des natures nerveuses, mais que nul esprit sérieux ne s'avise de ramasser. L'éditeur de Stockmar s'en empare, les produit, les encadre, et ce travail le met en joie. Aussi, quand il est forcé de convenir que la France, après un mouvement de fierté trop vif peut-être, a reçu des quatre puissances la garantie qu'elle demandait, c'est-à-dire une nouvelle et expresse déclaration de la neutralité belge, il s'écrie du ton d'un homme qui se croit très spirituel : « Tant de bruit pour une omelette! » Notez qu'il dit cela en français et qu'il est tout heureux de sa trouvaille. Il a raillé la France avec un dicton de notre langue familière, voilà de quoi s'épanouir et triompher. Que vous semble de cette fine raillerie? Je pense, quant à moi, que nous n'avons rien à en dire; c'est Stockmar le père, s'il vivait encore, qui aurait le droit de s'en plaindre. Malgré ses mesquines passions, Stockmar était homme d'esprit; il aurait un peu rougi, croyez-le, de se voir commenté de la sorte.

Laissons là ces sottises, tout ce détail est indigne de l'histoire; mais voici reparaître dans les dépêches de Stockmar, à la date de 1831 et de 1832, la conduite mystérieuse de M. de Talleyrand. Ici, la question vaut qu'on s'y arrête. On sait que le prince de Talleyrand représentait la France à la conférence de Londres, tandis que le baron de Stockmar était l'ambassadeur secret du roi Léopold auprès du *foreign office*. Stockmar, qui se défie de Talleyrand, a-t-il découvert chez lui, soit dans l'affaire des forteresses, soit à propos de la ratification du traité, des indices certains de la politique tortueuse dont il l'accuse? Écoutons-le et jugeons.

Dans les premiers mois de l'année 1832, le traité constitutif de la Belgique n'ayant pas encore été ratifié par l'Autriche, la Russie et

la Prusse, les Hollandais et les Belges étaient face à face comme en un champ clos. La guerre semblait imminente. Des deux côtés, on faisait les plus sérieux préparatifs. Stockmar ne cessait d'écrire au roi Léopold pour le préserver des entraînemens. « Malheur, disait-il, à qui donnera le signal! » Voici une de ces lettres en date du 1er avril 1832 :

« L'Angleterre et la France sont absolument opposées à la guerre. Celui qui déclarera la guerre deviendra, *ipso facto,* l'ennemi direct de lord Grey et de Casimir Perier. Il n'y a pas à douter un instant que lord Grey ne permettra pas plus aux Belges d'attaquer les Hollandais qu'aux Hollandais d'attaquer les Belges. Le premier but de la politique du roi des Belges doit être d'empêcher le partage de la Belgique. S'il évite la guerre, je ne vois pas comment les Hollandais feront réussir l'idée de ce partage; s'il la commence lui-même, il ouvre la boîte de Pandore d'où sortiront toutes les nouvelles combinaisons possibles. Il donne à la France le moyen de se dégager des traités et d'inaugurer une nouvelle politique dont le résultat sera le partage du royaume. Je proteste donc et de la façon la plus solennelle contre toute idée de guerre... Qu'y pourrions-nous gagner? Il n'y a que deux cas à prévoir, la victoire et la défaite. La victoire? elle aurait elle-même ses dangers. Une foule de prétentions insensées se réveilleraient parmi nous, les passions des partis s'en accroîtraient, cela seul aurait pour effet d'ajourner la paix avec la Hollande et de la rendre plus difficile encore. Ne serait-ce pas aussi pour les puissances une occasion d'intervenir et peut-être un motif de changer leur politique? Quant à la défaite, je n'ai pas besoin de dire quelle serait la position du roi, s'il était obligé de s'avouer à lui-même qu'il a volontairement attiré sur le pays une seconde *déconfiture* (1). Les entraves que l'état présent des choses met à l'administration intérieure, au commerce, à l'industrie, l'influence funeste qu'il exerce sur les dispositions politiques du peuple belge et même sur la considération personnelle du roi, toutes ces choses disparaissent comme une taupinière devant les montagnes de difficultés que la guerre soulèverait du soir au matin? »

Stockmar a mille fois raison. Si la Belgique en 1832, irritée des lenteurs que mettaient les puissances du nord à ratifier le traité du 15 novembre 1831, eût déclaré la guerre à la Hollande pour l'obliger à reconnaître ce traité, l'œuvre si laborieuse des deux dernières années courait le risque d'être anéantie. Ni l'Angleterre ni la France ne lui eussent pardonné une agression d'où pouvait sortir une guerre européenne. Victorieuse ou vaincue dans cette lutte, elle aurait perdu l'appui des deux puissances qui avaient travaillé

(1) Ce mot est en français dans le texte allemand de Stockmar.

à établir son indépendance; l'une et l'autre, dégagées par cette résistance à leurs conseils, eussent repris leur liberté d'action et modifié leurs desseins. Tout cela est la vérité même; d'où vient pourtant que, deux ou trois mois plus tard, après que le traité du 15 novembre a été ratifié par l'Autriche et la Prusse (18 avril 1832), après qu'il a été ratifié par la Russie sauf quelques réserves un peu mesquines (4 mai 1832), après que le roi Louis-Philippe a donné un nouveau gage de son bon vouloir pour la Belgique en accordant sa fille la princesse Louise au roi Léopold, Stockmar persiste dans ses accusations contre la politique française, contre Louis-Philippe et M. de Talleyrand? Le 4 juillet 1832, notez la date, il écrit de Londres la lettre que je vais traduire :

« Talleyrand a eu dès le début son propre plan dans les affaires de Belgique. Quel est ce plan, je n'en sais rien; ce que je sais de science certaine, c'est que le gouvernement français, — malgré tout ce que Louis-Philippe et Sébastiani ont pu promettre dans la question belge, — n'a jamais empêché Talleyrand de suivre la marche qu'il s'était tracée. Une chose que je tiens pour vraisemblable au plus haut degré, c'est que, si nous pouvions connaître les lettres envoyées de Paris à Talleyrand, nous verrions qu'on a toujours écrit à Bruxelles autrement qu'on n'écrivait à Londres. Je crois que Talleyrand dès le principe a représenté la question belge comme extrêmement dangereuse et qu'il a dit à son gouvernement : « Si vous ne me laissez pas faire, vous verrez où vous conduira votre façon libérale de régler ces questions. » Louis-Philippe, qui a une confiance sans bornes dans la finesse et le savoir-faire de Talleyrand et qui se sent auprès de lui comme un écolier auprès du maître, lui aura sans doute écrit dès le commencement : « N'ayez nulle inquiétude, je vous laisserai agir. Il y a deux personnes qui me gênent par leur impatience, c'est Léopold et Perier; je parlerai toujours de manière à les contenter, je dirai qu'il faut vous adresser les instructions les plus précises, — mais je vous autorise à faire ce que vous jugerez bon. »

« Je le répète, je ne connais pas le plan particulier de Talleyrand, mais ce qu'il a cru absolument nécessaire pour le mener à bien, c'est une affectation de bons rapports avec les Hollandais. Avec son grand tact et sa connaissance des hommes, il ne pouvait pas éviter que cette amitié ne parût suspecte à beaucoup de personnes et que les ministres anglais surtout n'en conçussent une vive défiance. Mareuil (le ministre de France à La Haye qui est venu au mois de juin faire l'intérim de Talleyrand à Londres), Mareuil, qui est au moins son élève, s'il ne lui touche pas encore de plus près, veut naturellement ne pas se montrer indigne du maître. Il exagère encore l'attitude que Talleyrand lui a prescrite; il témoigne trop d'amitié aux Hollandais, trop de malveillance

aux Belges. Vit-on jamais rien de plus inconvenant que le spectacle qu'il donna l'autre jour : un ambassadeur de France se rendant au lever du roi dans la voiture d'un chargé d'affaires hollandais? Une lettre de la reine des Français vient de faire savoir que le roi Guillaume de Hollande appelait de tous ses vœux le retour de Talleyrand à Londres. C'est sans doute l'œuvre de Mme de Liéven et de Wellington; ils savent tous les deux que Talleyrand traite les Hollandais comme ses meilleurs amis. »

Avez-vous remarqué cette façon de mettre en scène les plus hauts personnages, de deviner leurs secrètes pensées, de leur prêter des dialogues étranges? Talleyrand a dû dire : « Laissez-moi faire. » Louis-Philippe a dû répondre : « Léopold me gêne, Casimir Perier me gêne, mais il n'importe, je me charge de l'un et de l'autre, agissez à votre guise, vous avez carte blanche. » C'est une nouvelle méthode historique inventée par Stockmar. Il en a plus d'une à son service; avec la méthode par hypothèse, il y a la méthode des *on dit*. Stockmar écrit vers la même date : « Quelqu'un m'a donné l'assurance, voilà bien longtemps déjà, qu'il y avait un traité secret entre la France et la Hollande pour le partage de la Belgique, et que ce traité était l'œuvre de Talleyrand. » Notez bien, je vous prie, qu'à l'heure même où M. de Stockmar écrit de telles choses, au mois de juin et au mois de juillet 1832, l'indépendance de la Belgique est constituée, et qu'elle l'a été principalement par la France. Est-ce donc Casimir Perier qui, par sa politique libérale, a gêné le roi des Français et l'a empêché d'accomplir ses ténébreux desseins? Hélas! Casimir Perier, qui n'a jamais gêné que les hommes de désordre, vient de mourir le 16 mai. Est-ce encore Casimir Perier qui a forcé le roi Louis-Philippe de consolider la Belgique en mariant la princesse Louise au roi Léopold? C'est quinze jours après la mort de Casimir Perier, du 20 mai au 2 juin 1832, qu'eut lieu à Compiègne l'entrevue des deux souverains et que le mariage fut décidé. Stockmar a raison de dire que Casimir Perier a contribué énergiquement à la création de la royauté belge; il est bien mal inspiré quand il prétend lui faire honneur de tout pour en faire tort au roi. Les principaux actes, les actes décisifs en cette histoire, à part la campagne du mois d'août 1831, ont été résolus et accomplis après sa mort. C'est même là une source de réflexions douloureuses : ce grand citoyen qui, parmi tant de titres illustres, a eu la gloire de contribuer pour sa part à la constitution de la neutralité belge, n'a pu assister ni à l'entrevue de Compiègne, ni au mariage du roi Léopold et de la princesse Louise, ni à cette expédition du mois de décembre qui, par la prise d'Anvers, contraignit la Hollande à libérer définitivement la Belgique.

Quant à M. de Talleyrand, il est certain que le secret de sa poli-

tique, à tel et à tel moment des négociations, n'est pas chose facile à deviner. Peut-être ne le saura-t-on que par la publication de ses mémoires, si toutefois le grand diplomate a cru devoir y consigner ces petits détails. Dans toute opération politique importante, l'esprit le plus décidé, sans changer d'avis sur le fond, peut très bien modifier son plan, varier ses moyens, se porter à droite ou à gauche, suivant les péripéties du combat. C'est ce qui est arrivé à M. de Talleyrand, de 1830 à 1832, pendant les longues fluctuations de la conférence de Londres. Le baron de Stockmar aurait bien voulu connaître les missives secrètes que Louis-Philippe, dit-il, a dû envoyer de Paris pendant ces deux années à son ministre plénipotentiaire, mais cette prétendue correspondance n'existe que dans l'imagination de Stockmar. Les documens qui pourraient nous révéler quelque chose des visées particulières de Talleyrand, ce seraient ses lettres à ses amis, à ses confidens, lettres familières où il aurait parlé lui-même du détail de ses embarras, précisément parce que cela ne touchait pas au fond de la question, et que ces incidens variaient d'un jour à l'autre. Voici une de ces lettres qu'on ne lira pas sans intérêt. Elle est entièrement inédite. Talleyrand l'adressait de Londres au général Sébastiani dans les premiers jours de la conférence de Londres, c'est-à-dire au mois de novembre 1830. Plus tard, après que toutes ces affaires de Belgique furent terminées, M. le général Sébastiani fit présent de cette lettre à un membre éminent de la diplomatie russe, M. le comte Orlof-Davidof, qui la conserva comme une relique; c'est à l'obligeance de M. le comte Orlof-Davidof que nous devons de pouvoir la publier aujourd'hui.

« Mon cher général, nous avons ici à conduire des gens timides. Ils arrivent un peu lentement peut-être, mais enfin ils arrivent. Nous sommes obligés d'attendre un nouvel essai que l'on fait à Bruxelles pour le prince d'Orange. C'est lord Ponsonby, beau-frère de lord Grey, qui écrit que le parti orangiste reprend beaucoup de force. On croit cela aisément ici, parce que c'est ce que l'on désire. On blesserait beaucoup de monde, si l'on ne laissait pas faire une dernière tentative. Si elle ne réussit pas, comme c'est très probable, tous mes efforts se porteront sur le jeune prince de Naples. J'ai déclaré que l'on ne pouvait plus penser au prince Léopold. Voilà où nous en sommes. Le premier courrier nous apportera les nouvelles de ce qui se sera passé le mardi 11. Les dernières dépêches annonçaient l'envoi de quatre commissaires dont deux devaient aller à Paris et deux à Londres, mais arrivant avec des protestations et les mains vides. Les Belges n'osent pas proposer définitivement un roi. Les deux sections sont fort divisées d'opinion. Je ne crois pas que vous et moi ayons jamais eu à traiter une affaire aussi compliquée, mais il faut s'en tirer, car la paix y est attachée. Vous serez con-

tent de lord Granville, c'est un homme droit et bienveillant. On a ici confiance en lui. La conférence la moins longue que j'aie eue ici depuis huit jours a été de plus de quatre heures. Si nous réussissons, nous nous rappellerons avec plaisir la peur que la Belgique nous aura donnée. Ma santé continue à être bonne. Celle de Mme de Dino s'est un peu dérangée depuis huit ou dix jours. Adieu, mille amitiés.

« TALLEYRAND.

« Vos lettres particulières me font un grand plaisir. Je vous en remercie de tout mon cœur. L'envoi de M. de Mortemart est approuvé par tout le monde. »

Quels sont les renseignemens qui résultent pour nous de cette lettre? D'abord marquons-en la date : il est évident qu'à l'heure où Talleyrand l'écrit, rien n'est décidé quant au choix du roi des Belges. Il y a une indication plus précise : la conférence de Londres est réunie depuis huit jours; or c'est le 3 novembre 1830 que la première séance a eu lieu, la lettre est donc du 11 ou du 12. C'est le moment où les hommes d'état de l'Angleterre, nous l'avons dit plus haut, croient encore qu'une séparation administrative des Hollandais et des Belges suffira pour tout arranger, sans que le royaume des Pays-Bas, constitué en 1815, soit perdu pour la maison d'Orange-Nassau. *On croit cela aisément ici parce que c'est ce que l'on désire.* Talleyrand n'en croit rien et ses désirs sont ailleurs. Où sont-ils? Il laisse faire cette dernière tentative, il laisse le duc de Wellington et lord Aberdeen travailler à cette restauration partielle de la maison d'Orange, — car on blesserait trop de monde en s'y opposant, — mais il prévoit que l'entreprise échouera, et alors c'est sur le jeune prince de Naples que se porteront tous ses efforts. Ce jeune prince de Naples, c'était le prince de Capoue, âgé alors de dix-neuf ans, frère de Ferdinand II, qui venait de monter le 8 novembre sur le trône des Deux-Siciles, et neveu de la reine Marie-Amélie. On devine sans peine la pensée de Talleyrand : pour que la création d'un royaume de Belgique puisse profiter à la France, il est bon que son roi nous soit rattaché par des liens de famille. C'est précisément le même motif, au point de vue anglais, qui fait que les whigs songent au prince Léopold. Seulement, dans ces premiers jours de novembre 1830, les whigs ne sont pas encore au pouvoir; c'est le 16 que lord Grey remplacera le duc de Wellington. Talleyrand à cette date peut donc s'exprimer comme il fait : *j'ai déclaré que l'on ne pouvait plus penser au prince Léopold.* Cette déclaration n'est pas aussi téméraire qu'elle peut le paraître; le ministère tory avait peu de sympathies pour le mari de la princesse Charlotte, et à cause de ses accointances avec les whigs, et à cause de son désistement dans l'affaire de la couronne de Grèce. Bref, nous avons ici, dès le mois

de novembre 1830, toutes les idées de Talleyrand sur la question belge, et ces idées, sauf le choix des personnes qui tient à tant de causes secondes, ces idées premières et capitales sont parfaitement conformes à celles qu'il défendra jusqu'à la fin.

La Belgique séparée de la Hollande, non pas seulement au point de vue administratif, mais au point de vue politique, — la Belgique constituée en royaume distinct sous une dynastie que des liens de sérieuse amitié attacheraient à la France, — la Belgique, naguère encore poste avancé de la coalition européenne, transformée désormais pour la France en une défense morale, grâce à ses priviléges d'état indépendant et neutre, voilà le point de départ de M. de Talleyrand au début de la conférence de Londres. Ajoutez-y un grand désir de conserver la paix. Pourquoi dit-il : *Si nous réussissons, nous nous rappellerons la peur que la Belgique nous aura donnée?* Parce que chaque jour un incident subit peut rendre la guerre inévitable. Il faut donc se tirer de ces complications, car la paix est liée au succès. Ainsi, la transformation de la Belgique dans l'intérêt de la France et sans que la paix en souffre, tel est le but de Talleyrand. Sur ce point, la précieuse lettre que nous a communiquée M. le comte Orlof-Davidof ne permet aucun doute.

Après cela que des incidens surviennent, sa politique sera modifiée. Lord Palmerston avait pensé un instant, comme lord Aberdeen, que la maison d'Orange pouvait conserver le trône des Pays-Bas en opérant la séparation administrative des deux peuples ; quand il se rallie à l'opinion de Talleyrand, dont le coup d'œil avait été si juste, il adopte pour candidat au trône de Belgique le prince de Saxe-Cobourg. Talleyrand a un autre candidat, le jeune prince de Capoue. De là un dissentiment très vif ; de là aussi, le 8 janvier 1831, ces violentes paroles du général Sébastiani à un envoyé du congrès belge : « Si Saxe-Cobourg met un pied en Belgique, nous lui tirerons des coups de canon. » Ce cri étrange nous paraissait presque incroyable, le voilà expliqué aujourd'hui ; c'était l'explosion d'un différend très animé à cette date et qui devait bientôt disparaître. Ce n'est pas tout, les incidens se multiplient. Il n'est plus question du prince de Capoue, mais voici l'élection du duc de Nemours. Ce n'est plus le général Sébastiani qui menace de tirer le canon, c'est lord Palmerston. Il faut céder, ou plutôt il faut préserver royalement la paix européenne ; Louis-Philippe consomme son sacrifice, avec quelle émotion et quelle magnanimité, nous l'avons vu. Talleyrand ne se résigne pas aussi vite, il garde rancune au protégé de lord Palmerston, il en veut à Léopold d'être monté sur le trône par l'influence anglaise. Aussi, lorsque la déroute du mois d'août 1831 compromet si gravement les affaires du nouveau roi, on conçoit qu'il mette peu d'empressement à défendre sa cause devant la

conférence de Londres. Il ne travaille pas non plus à restaurer le roi Guillaume. Que fait-il donc? C'est ici que le mystère commence. Je vois bien par les révélations de Stockmar, par les confidences de M. de Bulow, par les conversations de lord Grey, que M. de Talleyrand a pensé très sérieusement à un partage de la Belgique entre la France, la Prusse et la Hollande; ce qui est moins clair, c'est la question de savoir à qui appartient cette idée. Est-ce Talleyrand qui l'a conçue? est-ce le roi de Hollande qui la lui a suggérée? Quelques mots de Stockmar feraient croire que cette dernière conjecture est la vraie. Il cite dans un journal de Paris, en date du 1er juillet 1831, une lettre écrite de La Haye, d'où il résulte que le roi Guillaume se plaignait amèrement de la France, « laquelle, disait-il, n'avait pas voulu se prêter au partage de la Belgique. » Le roi Guillaume Ier était un esprit têtu, violent, implacable; il eût été content de sacrifier une partie de son ancien royaume pour obtenir que Léopold ne fût point roi des Belges. Cette proposition d'un partage avait dû tenter M. de Talleyrand, et c'est alors sans doute qu'il montra tant de bienveillance aux Hollandais. Quant au gouvernement français, pourquoi le rendre responsable des fantaisies du vieux diplomate? Toute la conduite du roi, toute la politique de Casimir Perier proteste contre un pareil soupçon. M. de Talleyrand, s'il eût pu confier ces choses à un ami sûr, lui aurait dit, je n'en doute point, ce qu'il écrivait à Mme de Dino, au sujet de la ratification russe : « Je n'en parle pas à Paris parce que l'on me donnerait des instructions, et que je veux agir sans en avoir (1). »

Il arrive pourtant une heure où les combinaisons particulières et cachées, fussent-elles l'œuvre d'un Talleyrand, doivent s'évanouir devant la politique ouverte et déclarée de l'état. Talleyrand, qui dès le premier jour avait désiré une Belgique indépendante et neutre sous un roi constitutionnel, n'eut pas de peine à reprendre ce programme et à seconder par la suite tous les efforts du roi Léopold. En somme, quand on embrasse l'ensemble de la question belge, tous ces détails disparaissent, on ne doit se souvenir que de l'action principale et des résultats décisifs. Il faut répéter alors ces fortes paroles de M. Mignet, dont Stockmar, avec sa partialité habituelle, n'a pas tenu le moindre compte : « Dans ce grave moment, où il s'agissait de savoir si la cause populaire pourrait triompher en France et même s'étendre en Europe sans ramener la guerre, M. de Talleyrand, regardant la paix comme utile aux progrès réguliers de la liberté renaissante, aida puissamment à son maintien. Nommé ambassadeur en Angleterre, il alla reprendre pour ainsi dire les grands

(1) Cette lettre fait partie de la riche collection d'autographes qui appartenait à notre collaborateur M. Rathery, conservateur sous-directeur adjoint à la Bibliothèque nationale, dont la perte est si vivement regrettée.

desseins qui l'y avaient conduit en 1792. Mais, plus heureux à la fin de sa carrière qu'à son début, il contribua à lier étroitement deux nations que la rivalité de puissance avait longtemps séparées, et que des institutions analogues et des intérêts extérieurs communs devaient alors plus que jamais réunir. Les cabinets de l'Europe, voyant ce vieux et profond politique, dont ils connaissaient la sagacité de plus en plus expérimentée et la constante modération, venir représenter auprès d'eux la révolution, crurent encore plus à la force de celle-ci et se trouvèrent mieux disposés à traiter avec elle. Dans la conférence de Londres, à la tête de laquelle le plaça l'ascendant de sa renommée et de son esprit, M. de Talleyrand fit consacrer diplomatiquement, par les puissances mêmes qui avaient formé en 1814 le royaume des Pays-Bas contre la France, la révolution et l'indépendance de la Belgique, qui devait désormais couvrir notre frontière du nord au lieu de la menacer. »

Rappelons aussi les paroles de M. Guizot au deuxième volume de ses *Mémoires*, car ce n'est pas trop de ces grands témoignages pour détruire les mensonges acharnés de Stockmar. « Dans la question belge, dit M. Guizot, M. Casimir Perier avait une bonne fortune rare; il était en complet accord avec les trois hommes qui devaient y exercer le plus d'influence, le roi Louis-Philippe à Paris, le roi Léopold à Bruxelles, et M. de Talleyrand à Londres, » et plus loin : « M. de Talleyrand, à Londres, soutenait de son adhésion personnelle, et avec un grand désir de réussir, la politique qu'il avait été chargé d'y porter. Elle convenait à sa situation et à ses goûts, car c'était une politique à la fois française et européenne. C'était avec plaisir et zèle qu'il travaillait à défaire, dans la conférence de Londres, ce royaume des Pays-Bas qu'en 1814 la coalition européenne avait fait contre la France; et il avait en même temps la satisfaction de servir dans ce travail l'ordre européen, et de s'y livrer avec le concours, contraint et triste, mais sérieusement résigné, des mêmes puissances qui à Vienne, en 1815, avaient consacré cette organisation de l'Europe à laquelle il fallait faire brèche... Représentant d'un pays et d'un gouvernement sur qui pesaient à cette époque une foule de grandes questions, il ne vit dans les affaires de France que la question belge, et dans la question belge qu'un seul intérêt, l'indépendance et la neutralité de la Belgique. » Stockmar désirait connaître les instructions secrètes que M. de Talleyrand recevait de Paris. Les voilà; secrètes ou officielles, les voilà toutes résumées dans cette page, il n'y en a pas eu d'autres.

Comment le roi Louis-Philippe eût-il pu favoriser une politique secrète chez M. de Talleyrand? Ce système, qui voulait l'indépendance et la neutralité de la Belgique, il l'avait soutenu dès l'origine de la question par les argumens de l'ordre le plus élevé. Ses mi-

nistres se contentaient d'y voir une solution très sage aux difficultés pendantes; le roi, causant un jour avec M. Guizot, y signala un avantage de bien plus haute portée, une valeur générale et permanente : « les Pays-Bas, dit-il, ont toujours été la pierre d'achopement de la paix en Europe; aucune des grandes puissances ne peut, sans inquiétude et jalousie, les voir aux mains d'une autre. Qu'ils soient, du consentement géneral, un état indépendant et neutre, cet état deviendra la clé de voûte de l'ordre européen. » Quand M. Guizot nous révélait ce détail, il y a une quinzaine d'années, il ne se doutait pas qu'il réfutait d'avance, et d'une façon péremptoire, toutes les accusations de Stockmar.

V.

Le royaume de Belgique est enfin constitué. La Hollande, il est vrai, n'a pas encore souscrit au traité du 15 novembre 1831. Même après la ratification de ce traité par l'Autriche, par la Prusse, par la Russie, même après le mariage du roi Léopold et de la princesse Louise, même après le siége et la prise d'Anvers au mois de décembre 1832, le roi Guillaume Ier, seul contre tous, s'obstine dans son refus. Comme on pourrait le contraindre et qu'on le ménage, il croit que la fortune peut lui revenir. C'est ce que ses courtisans appellent *le système de persévérance*. Il s'y enferme pendant plus de six ans. Enfin, vaincu par les instances toujours plus vives de la conférence de Londres, vaincu surtout par l'opinion du pays que fatigue cette résistance insensée, il cède en 1838, et subit des conditions bien autrement dures que celles de 1831. Il cède, le vieux roi, ennuyé, harassé, impatient de goûter le repos, et deux ans plus tard ayant épousé, chose étrange, une belle comtesse catholique et belge qu'il ne peut faire reine de Hollande, il abdique, se retire en Prusse et y meurt (1840-1843).

Pendant ce temps, la Belgique s'affermit et devient un des modèles de l'Europe. Est-il nécessaire de rappeler avec quelle sagesse le gouvernement du roi Léopold a triomphé des difficultés intérieures du nouvel état et fondé une dynastie populaire? Ce serait dépasser les limites que nous nous sommes tracées. Ce sujet d'ailleurs a été souvent traité avec détail. Il l'a été dans la *Revue* à mesure que les circonstances appelaient l'examen des publicistes; nos lecteurs n'ont pas oublié les travaux de M. de Carné, de M. Lefèvre de Bécourt, ni la belle étude que M. Émile de Laveleye a consacrée au règne de Léopold Ier, après la mort du sage et libéral souverain. Un écrivain belge, muni de documens précieux, esprit attentif, impartial, et soutenu par une noble foi patriotique, a raconté toute cette histoire dans une série de biographies qui forment

déjà un monument. J'ai nommé M. Théodore Juste. En ce moment même, l'un des plus illustres compagnons du roi Léopold, M. le baron Nothomb, aujourd'hui ministre de Belgique à Berlin, publie la quatrième édition de son *Essai historique et politique sur la révolution belge*, et il y ajoute un avant-propos où le règne de Léopold est résumé à grands traits. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur aux ouvrages de M. Théodore Juste et de M. le baron Nothomb. Il n'y a pas sur ce point d'autorité plus haute.

Qu'il nous soit permis seulement, pour conclure, de rendre hommage à la Belgique elle-même. En écrivant ce récit, nous nous sommes plus occupés des influences du dehors que des ouvriers du dedans, nous avons plus parlé de la conférence de Londres que du congrès national de Bruxelles. C'était une des conditions de notre sujet. Nous avions à mettre en usage quelques-unes des révélations de Stockmar, à les contrôler, à les rectifier. Nous avions surtout à défendre les traditions libérales de notre France injustement attaquée. Voilà pourquoi les noms de Louis-Philippe, de Talleyrand, de Casimir Perier, reviennent plus souvent dans cette étude que les noms des grands citoyens belges fondateurs de la monarchie belge. Je ne finirai pas cependant sans avoir dit l'impression profonde que doit produire sur tout esprit attentif le tableau des discussions du congrès. Certes, des hommes tels que M. le comte de Mérode, M. le comte Lehon, M. le baron Nothomb, M. Joseph Lebeau, M. Gendebien, M. Rogier, M. Van de Weyer, M. de Gerlache, M. de Potter, M. Brouckère, et bien d'autres encore, représentent les directions politiques les plus diverses; il y a eu des luttes terribles à la tribune du congrès, des luttes qui par momens semblaient annoncer des violences révolutionnaires; le débat terminé, le vote librement émis, les partis s'apaisaient, le patriotisme faisait taire les dissidences, on ne songeait plus qu'à établir l'indépendance nationale. Si l'on regarde les choses de haut, il faut reconnaître que le royaume de Belgique, né d'une révolution, a été dans son ensemble l'œuvre de la modération et du bon sens. Une force morale a présidé à l'enfantement : chaque parti, chaque groupe, chaque personnage, du plus grand au plus petit, du roi Léopold au plus humble des représentans du peuple, a dû faire et a fait des sacrifices à la cause commune. Spectacle rare en tout temps, plus rare que jamais dans le siècle où nous sommes. De là est sorti ce petit état qui, sans frontières naturelles, n'étant protégé ni par des montagnes, ni par des fleuves, ni par une ceinture de mers, obligé de prendre racine en ce vieux sol européen perpétuellement remué (je répète ici les paroles du baron Nothomb), célébrera dans quatre ans la cinquantaine de son indépendance.

Veut-on se faire une juste idée de ces sacrifices? En voici un qui

nous dispensera de rappeler les autres, tant il résume fidèlement les généreuses inspirations du peuple belge. Je racontais l'autre jour l'histoire du président de la Grèce, le comte Jean Capodistrias, je montrais avec quel art le rusé corfiote avait ébranlé la candidature du prince Léopold au trône des Hellènes, comme il s'était joué des plénipotentiaires de Londres, comme il avait amené le prince, déjà élu roi par les puissances alliées, à refuser la couronne, même au risque de s'attirer par ce refus les colères de l'Europe. Ces scènes de haute comédie politique, on a vu à quelles tragédies elles aboutissaient. Le dernier acte du *scenario*, c'est le souvenir de Léopold apparaissant tout à coup au président de la Grèce, c'est le président troublé, furieux, provoquant de nouveau une tribu héroïque, et tombant sous le poignard des Mavromichalis. Quel contraste entre le président des Hellènes et celui qui était alors le premier citoyen de la nation belge! Assurément, si quelqu'un avait pu concevoir en Belgique les ambitions royales qui séduisirent le comte Jean Capodistrias, c'était le comte Félix de Mérode. Un grand nom, une grande fortune, une situation supérieure, des souvenirs qui le rattachaient aux vieux siècles de la patrie, tout cela, dans un temps où la nationalité belge essayait de revivre, devait recommander à tous l'héritier d'une race antique.

Tout récemment encore un des savans membres de la *commission royale d'histoire* publiait dans les bulletins de cette compagnie cinq lettres concernant la demande que l'archiduc Ferdinand d'Autriche a faite pour son fils le prince Charles de la main de Marguerite de Mérode, fille de Jean, baron de Mérode et de Pétersheim. Ces cinq missives datent du XVIe siècle. La première est du 18 avril, la dernière du 10 juin 1577. Deux de ces lettres ont été adressées à don Juan d'Autriche par le baron de Pollviller, agent de l'archiduc Ferdinand, il faut y joindre les réponses évasives de don Juan d'Autriche. La cinquième, la plus curieuse, est écrite par don Juan d'Autriche à son frère et maître, le roi d'Espagne Philippe II. Don Juan informe le roi de la demande introduite par l'archiduc Ferdinand, et rapporte qu'on lui a conseillé de ne pas favoriser ses vues, à cause du mal fait au pays par ces alliances étrangères. Il est arrivé en effet que des princes, particulièrement le prince d'Orange, « sont venus à hériter, du chef de leurs femmes, de grands biens dans ces provinces et ont pris autorité dans les états. » On devine ce qu'était au XVIe siècle cette famille de Mérode à la fois recherchée par un archiduc d'Autriche et redoutée par Philippe II. De tels souvenirs, et il y en a bien d'autres, ne devaient-ils pas la désigner aux hommes qui désiraient fonder une dynastie nationale?

M. le comte Félix de Mérode aurait eu pour lui le clergé, les campagnes, une bonne partie des villes. Même parmi ceux qui se

trouvaient le plus en désaccord avec ses idées, beaucoup lui auraient donné leurs suffrages tant on avait hâte de constituer un gouvernement anti-hollandais. M. le comte de Mérode comprit qu'il fallait au pays une famille souveraine pour lui assurer des alliances. Il ferma l'oreille à toutes les suggestions. Aucune des combinaisons proposées au lendemain de la révolution ne rencontra en lui la moindre hostilité. On le vit se prêter à tout, admettre toutes les tentatives, aller de La Haye à Londres suivant les nécessités politiques, ne songer qu'à la Belgique et faire bon marché de lui-même. Au gouvernement provisoire, au congrès national, dans maintes missions diplomatiques, son abnégation ne se démentit pas un instant. Dès qu'on se fut mis d'accord sur le nom du prince Léopold, le roi n'eut pas de plus ferme appui. Plus tard, chaque fois qu'une crise ministérielle éclatait, quand le roi ne trouvait pas immédiatement parmi les hommes d'état des deux chambres les ministres que réclamaient les circonstances, il faisait appel au comte Félix de Mérode. Ces appels lui parvenaient le plus souvent dans son château sur la frontière de France. Un courrier du roi se présentait portant une dépêche; le comte montait en voiture, arrivait à Bruxelles, causait avec le roi, et, mettant de côté toute prétention, se chargeait de l'intérim, jusqu'au jour où d'autres conseillers venaient prendre en main les affaires suivant l'esprit de la constitution. N'est-ce pas exactement le contraire de ce qu'avait fait à Nauplie le comte Capodistrias?

Nous avons cité cet exemple comme le plus en vue; on retrouverait chez tous les hommes d'état belges au temps de la fondation du royaume des sentimens du même ordre. Voilà pourquoi leurs noms doivent être placés au premier rang, à côté des souverains et des ministres qui ont fondé la nouvelle monarchie. Puissions-nous, en leur rendant cet hommage, engager M. Théodore Juste à compléter son tableau! Il paraît sentir lui-même qu'il y manque plus d'une figure. Un des principaux personnages de la Belgique lui ayant écrit un jour que le roi Louis-Philippe devait y trouver place, cette opinion ne lui a pas semblé indifférente, puisqu'il l'a consignée dans une note. L'histoire est tenue de mettre en pleine lumière toutes les pensées qui ont contribué à la civilisation libérale; la politique française de 1830 à l'égard de la révolution belge est une de ces conceptions fécondes, et plus elle est méconnue par nos ennemis, plus ceux qu'elle a secondés lui doivent réparation.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LA VOIX

CHEZ L'HOMME ET CHEZ LES ANIMAUX

L'homme jouit de la parole, et il en use dans de larges limites; au contraire, l'animal le plus intelligent ne possède la faculté ni de désigner des objets, ni de traduire des sensations au moyen d'un langage articulé. Sous ce rapport, entre l'homme et la bête, la démarcation est saisissante. Elle a été invoquée à toutes les époques comme preuve du rang exceptionnel de l'humanité au sein de la création. Le physiologiste reconnaît cependant chez divers animaux une voix articulée. Des mammifères émettent des voyelles et des consonnes, mais c'est une syllabe invariablement répétée. Mieux partagés que les mammifères, des oiseaux chantent et ils ont un petit vocabulaire : le chardonneret prononce plusieurs mots qui reviennent sans cesse dans les momens de joie; il a un mot pour témoigner sa mauvaise humeur, un mot encore pour donner un avertissement. Ce sont de pâles vestiges de la parole, remarquables témoins de l'unité d'un phénomène dont les gradations sont absentes.

Certains animaux vivent en société, d'autres voyagent en troupes; au milieu de telles réunions, se constitue bien évidemment une sorte de langage propre à établir le concert entre les individus. Occupés à bâtir une cabane, les castors réussiraient-ils à se partager le travail en vue d'une œuvre parfaitement ordonnée, s'ils n'avaient la facilité de s'entendre? La marmotte, en sentinelle, pourrait-elle avertir ses compagnes d'un danger, sans un signal dont l'interprétation ne reste jamais douteuse dans ce petit monde? Au temps où les hirondelles ont coutume d'émigrer, quelques-unes, avant les autres, paraissent songer à l'accomplissement du voyage périodique; elles se rassemblent et jettent des cris d'appel; dans toutes

les directions, elles volent à la recherche des individus qui folâtrent sans souci du prochain changement de température. N'est-il pas clair que les gentils oiseaux savent se dire : C'est l'instant du départ?

Peut-être composé à l'aide d'inflexions de la voix, le langage des animaux ne traduit sans doute que des impressions et des idées fort simples. Faute de le comprendre, il demeure pourtant impossible d'en apprécier soit l'étendue, soit le véritable caractère. Des personnes se montrent habiles à contrefaire les cris, le sifflement, le chant des oiseaux ; avec une surprenante exactitude, elles reproduisent les sons, mais c'est un pur ramage. Plus habiles encore à imiter la voix humaine, des oiseaux captifs acquièrent la parole, et c'est en manière d'amusement que mille fois ils disent les mots dont ils doivent toujours ignorer le sens ; — bien rares en effet sont les circonstances où l'on croit reconnaître dans la phrase lancée par l'habitant d'une cage l'expression d'un désir. L'homme et le chien, unis par la plus étroite amitié, ne parviennent à s'entendre qu'au moyen d'une sorte de pantomime. Le chien finit par comprendre quelques mots de son maître, l'homme quelques jappemens de son fidèle ami ; c'est le plus beau résultat d'une longue association. Il semble que, par une volonté suprême, un obstacle insurmontable se trouve mis à toute communication intime entre les hommes et les bêtes.

Vraisemblablement les animaux dont l'organisation se rapproche le plus de celle de l'homme manquent à la fois de la faculté de produire un ensemble de sons articulés et de l'intelligence qui permet d'attacher à des mots un sens strictement déterminé. Jamais singe n'apprit à parler. A l'époque actuelle, de l'étude comparative des particularités de l'organisme et des conditions de la vie des êtres animés, une lumière a jailli. De nos jours, on peut dire avec assurance : la créature pourvue d'un instrument ou d'un organe soumis à la volonté, naît avec l'instinct de faire usage de l'organe ou de l'instrument dont elle dispose ; conduite par l'intelligence, elle en fera un emploi plus ou moins heureux. De même que chez les individus, les organes ne présentent pas une conformation également parfaite, l'intelligence se manifeste en telle ou telle rencontre d'une manière assez terne ou d'une façon éclatante. Aussi voit-on pareil instrument rendre un office étonnamment variable. Les dons naturels et l'exercice que dirige un esprit délicat et observateur procurent d'immenses avantages. Tous les hommes ont un appareil vocal ; pour la parole ou pour le chant, ils s'en servent la plupart avec un succès qui suffit aux exigences ordinaires ; de rares privilégiés réussissent à en tirer de merveilleux effets.

En vérité, le mécanisme de la voix mérite d'être connu de tout le monde; personne n'est absolument désintéressé dans l'affaire. A l'égard de l'homme, on sait aujourd'hui d'une manière très certaine comment la parole et le chant sont engendrés. Un moyen de voir le jeu des différentes parties du larynx ayant été découvert, médecins rêvant un triomphe dans l'art de guérir, physiologistes tourmentés du désir d'expliquer les phénomènes, chanteurs avides de pénétrer les secrets des plus beaux talens, se sont livrés à de patientes recherches. Les résultats d'une foule d'investigations ont été annoncés, la science a reçu de nouvelles clartés. Un observateur plein de sagacité, qui autrefois sut mettre en évidence de minutieux détails de la structure des organes respiratoires, M. le docteur Mandl, voué depuis longtemps à l'étude du larynx, a suivi mieux que personne les opérations de l'appareil vocal dans toutes les phases de son activité (1). Il envisage maintenant la possibilité de rendre compte de la voix des grands animaux. D'autre part, nous espérons apprendre bientôt par suite de quelles particularités organiques les oiseaux deviennent capables de parler, habiles à chanter. Entre des conditions de la vie, des facultés de l'ordre physique et des facultés de l'ordre psychologique, les relations ne tarderont pas sans doute à se révéler.

I.

Au sein des sociétés ennoblies par une haute culture intellectuelle, des esprits d'élite se sont plus ou moins préoccupés de l'explication des phénomènes de la nature. Chez les anciens, un effort énergique se produisit en vue de dévoiler l'organisation humaine. Les penseurs avaient certainement beaucoup médité sur la source de la parole et du chant. Le désir de bien connaître l'instrument de la voix s'empara de l'âme des investigateurs. A cet égard, le doute est impossible. Galien, le dernier et le plus célèbre des médecins de l'antiquité, a tracé la description du larynx, et cette description est l'œuvre d'un maître convaincu de l'extrême intérêt du sujet qui l'attache. Depuis l'époque de la renaissance, les anatomistes ont voulu préciser les moindres détails, les physiologistes s'éclairer par des expériences. Ainsi tout était préparé pour des découvertes le jour où l'on put avoir devant les yeux le spectacle des actions de l'instrument dont joue le chanteur. Il serait difficile, sans une certaine connaissance de l'appareil vocal, de comprendre le mode de

(1) *Traité du larynx et du pharynx,* in-8°. Paris 1872. — *Hygiène de la voix parlée et chantée.* Paris 1876.

production des sons. Le programme des études classiques se trouvant en retard de quelques siècles, il convient de rappeler les traits essentiels de la conformation de la partie des organes respiratoires où se forme la voix.

De la poitrine s'élève jusque vers la région moyenne du cou la trachée-artère qui établit le passage de l'air entre la bouche et les poumons. Tuyau garni de cercles cartilagineux, la trachée-artère se partage à son extrémité inférieure en deux conduits bientôt divisés et subdivisés en rameaux nombreux; ce sont les bronches, qui aboutissent aux cellules pulmonaires. Au sommet du tuyau, dressé à la manière d'un chapiteau sur le fût d'une colonne, se montre le larynx sous l'apparence d'une boîte anguleuse. Des cartilages unis par des ligamens assurent une résistance considérable à la paroi du larynx, qui est revêtue à l'intérieur d'une membrane muqueuse concourant à former des replis qu'on appelle les cordes ou mieux les lèvres vocales. Par l'action de muscles particuliers, ces replis s'écartent, s'allongent, se raccourcissent, se tendent, et de la sorte naissent des sons différens. Les cartilages sont au nombre de quatre : deux occupent la face antérieure de la boîte, les deux autres les parties latérales. Dans l'âge avancé, ces lames s'ossifient; alors la souplesse du larynx se trouve fort amoindrie, la voix perd le pouvoir des modulations qu'elle avait au temps de la jeunesse. Un des cartilages apparaissant sous la forme d'un anneau s'élève beaucoup en arrière; solidement fixé sur le premier cercle de la trachée, il sert de support aux diverses pièces dont se compose le larynx. La plus grande de ces pièces, comme un bouclier, protége en avant l'appareil vocal; profondément échancrée, les bords rabattus de l'échancrure font sur la ligne médiane une saillie faible chez les femmes, plus ou moins accusée chez les hommes. Chacun en marque la place et appelle la proéminence la *pomme d'Adam*. Implantés sur la pièce annulaire à la partie postérieure de la boîte laryngienne, les cartilages latéraux affectent la figure de petites pyramides triangulaires à surface inégale; légèrement courbés au sommet, ils supportent une petite lame corniculée dont l'apparence aux yeux des anciens anatomistes était celle d'un bec d'aiguière (1). Très mobiles, les cartilages latéraux jouent un rôle considérable dans l'émission de la voix.

Le larynx peut se déplacer dans une certaine mesure. Maintenu à l'os de la langue au moyen d'une membrane renforcée de ligamens, il s'élève sous l'action de muscles fixés à l'os de la langue et

(1) Le cartilage annulaire est le cartilage *cricoïde* des anatomistes; le bouclier, le cartilage *thyroïde;* les cartilages latéraux ou à bec d'aiguière les *arythénoïdes;* la petite lame qu'ils supportent, les *cartilages de Santorini.*

insérés d'autre part à la face externe du cartilage en bouclier; il s'abaisse sous l'effort de muscles ayant leurs attaches au même cartilage et au sternum. L'appareil vocal se trouve encore entraîné dans les mouvemens du pharynx et de la langue, ainsi que dans les mouvemens respiratoires. Plus ou moins mobiles, les pièces solides du larynx changent de position par le jeu de faisceaux musculaires allant de l'une à l'autre. Des faisceaux qui partent du cartilage annulaire font basculer en avant le cartilage en bouclier et ce renversement contribue à produire la tension des lèvres vocales. Des muscles qui montent de la pièce annulaire et de la pièce en bouclier déterminent une rotation des cartilages latéraux et modifient les conditions des cordes vocales. Enfin des faisceaux allant d'un cartilage latéral à l'autre, s'ils viennent à se contracter, rapprochent les deux lames et rétrécissent l'orifice d'où l'air s'échappe.

A l'intérieur, le larynx, garni d'un tissu fibreux, est revêtu d'une membrane muqueuse en parfaite continuité avec celle de la bouche. Deux paires de ligamens qui courent du cartilage en bouclier aux cartilages à bec d'aiguière divisent la cavité. La portion inférieure est limitée par la voûte que forment de gros replis de la membrane muqueuse. La portion moyenne est marquée par la présence des replis que soutiennent les ligamens. Ce sont les cordes vocales, dont le rôle est prépondérant dans l'acte de la phonation. Pareilles à des bandelettes, les cordes supérieures occupent les deux côtés. Fort épaisses, les cordes inférieures ou les véritables lèvres vocales placées au-dessous des premières, les dépassent considérablement vers la ligne médiane (1). Elles bordent l'orifice que l'on appelle la glotte; cette ouverture, fente triangulaire dans l'état d'inertie, est à chaque instant variable dans ses contours et dans ses dimensions par l'effet de la respiration et de l'émission de la voix. On s'est étonné de l'emploi du mot de *glotte*, qui signifie une langue ou une languette, pour désigner un trou; c'est le résultat d'une étrange confusion. Les anciens reconnaissaient dans le larynx « des organes comparables aux anches que l'on trouve dans les flûtes : les parties situées à droite et à gauche, qui se réunissent de manière à s'adapter l'une à l'autre et à fermer le conduit (2). » Une époque vint où l'on a pris le nom des replis qui bordent l'ouverture pour le nom de l'ouverture elle-même. L'erreur a été consacrée par l'usage des siècles; néanmoins reste-t-il préférable d'appeler, comme le veut M. Mandl,

(1) De chaque côté, entre les cordes vocales supérieures et les cordes vocales inférieures, se trouve une large cavité. On donne à ces cavités le nom de ventricules de Morgagni.

(2) Γλωττίς désignait l'anche. La comparaison de Galien nous apprend que la flûte antique avait une double anche.

l'espace compris entre les lèvres vocales l'orifice de la glotte ou l'orifice glottique. La portion supérieure du larynx est le vestibule qui communique directement avec l'arrière-bouche. Au-dessus de l'entrée du vestibule, en arrière de la langue, une lame fibro-cartilagineuse très mobile paraît défendre le passage; c'est l'épiglotte (1). Conservant une position verticale dans les circonstances ordinaires, elle n'apporte nul obstacle à l'introduction ou à la sortie de l'air. Abaissée, elle s'applique sur l'ouverture, qu'elle déborde en général d'une manière très sensible. Par l'expérience personnelle, chacun connaît la terrible sensation produite par le corps qui pénètre dans les voies respiratoires. La victime d'un tel accident tousse, pleure, étouffe, et s'écrie : « J'ai avalé de travers. » Selon toute apparence, l'épiglotte se couche et ferme le passage pendant la déglutition, mais on doute encore; il est impossible de voir l'acte s'accomplir, et l'on donne la preuve que les liquides mouillent sans inconvénient les cordes vocales.

Comme toutes choses, le larynx présente des différences individuelles fort notables. Un beau développement est l'indice de la force et de la gravité de la voix. Dans l'enfance, l'appareil ne change guère; à l'époque de l'adolescence, l'accroissement se fait avec une sorte de soudaineté que dénote une passagère altération de la voix, médiocre chez les jeunes filles, très prononcée chez les jeunes garçons. Dans l'ensemble et d'une façon indépendante de la taille des individus, le larynx reste plus petit chez la femme que chez l'homme. Il a des angles moins saillans, des muscles plus faibles, des cartilages plus minces et plus souples; les sons aigus que donne l'instrument rendent témoignage de ces particularités de conformation. Malgré des vues générales très positives, on n'est pas encore parvenu néanmoins à déterminer les caractères de la voix d'après la simple inspection du larynx, car il nous manque la possibilité de comparer dans tous les détails les instrumens dont on connaît les qualités bonnes ou mauvaises.

L'appareil vocal se complète par les cavités où se font les résonnances : le pharynx, que les bonnes gens appellent le gosier, la bouche, les fosses nasales. La cavité pharyngienne, où se trouvent l'entrée de l'œsophage et l'orifice du larynx, se confond avec la cavité buccale : une boîte merveilleusement disposée pour l'articulation. Forme et dimensions varient avec une entière facilité. Les joues sont des parois qui s'affaissent ou se gonflent au moindre effort; les lèvres, qui limitent l'ouverture antérieure, ont une mobi-

(1) L'épiglotte ne s'applique pas, comme le nom semble l'indiquer, sur l'orifice de la glotte, qui est situé plus bas, mais sur l'orifice supérieur du larynx.

lité parfaite, la langue se déplace dans tous les sens; en arrière, le voile du palais détaché de la voûte est souple et contractile. Ce voile, simple repli de la membrane muqueuse, descend à la manière d'une cloison séparant la cavité buccale de la cavité pharyngienne, puis il remonte vers les fosses nasales de façon à intercepter le passage; — un appendice le termine, c'est la luette. Ne remplit-il pas exactement son office, la voix prend un caractère particulièrement désagréable, elle est nasillarde. La bordure de dents a son rôle dans la parole; une brèche faite au rempart, la prononciation devient défectueuse, l'air s'échappe par l'espace resserré et produit un sifflement.

Les dispositions de l'ensemble de l'appareil vocal se trouvant étudiées, en l'absence de moyens d'observation directe on eut recours à une infinité de stratagèmes pour entrevoir le jeu des organes et expliquer le mécanisme de la production de la voix. C'est une lutte contre d'incroyables difficultés où l'esprit humain, sans obtenir une victoire complète, se montre avec honneur. Des savans parvinrent à formuler des théories qui approchent de la vérité; néanmoins ces théories, impuissantes à conjurer l'erreur, à écarter des incertitudes comme à exprimer toute la vérité, ne sont plus aujourd'hui que les monumens d'une période scientifique déjà vieille.

Galien, comparant l'organe de la voix à la flûte à double anche, reconnaissait dans les lèvres vocales la partie sonore. Fabrizio d'Acquapendente, l'illustre professeur de l'université de Padoue, attribuant aussi à la glotte l'émission de la voix, pensait que les sons graves ou aigus ont pour cause la dilatation ou le rétrécissement de l'orifice. Un membre de notre ancienne Académie des sciences, Dodart, soutenait que le ton dépend des vibrations plus ou moins nombreuses des cordes vocales. Ferrein, l'un des anatomistes célèbres du XVIIIe siècle, eut l'idée de faire rendre des sons au larynx d'un cadavre, en soufflant par la trachée-artère, et il déclare les lèvres de la glotte capables de trembler et de sonner à la manière des cordes d'une viole. Les auteurs se succédant donnaient une opinion sans mettre en lumière aucun fait propre à la justifier. Magendie, le physiologiste qui entendait ne prendre souci que de son expérience personnelle, entreprit des recherches sur des animaux vivans; la glotte mise à découvert, il vit les lèvres vocales entrer en vibration pendant le cri; il s'assura que les lésions des parties supérieures du larynx n'empêchent nullement la voix de se produire. Savart, le physicien qui s'est illustré par de brillans travaux sur l'acoustique, crut tout expliquer par la comparaison de l'appareil vocal de l'homme avec un tuyau d'orgue. Un auteur allemand, Lehfeld, insista sur l'effet particulier des cordes, lors-

qu'elles vibrent en totalité ou seulement au bord libre. Cagniard de Latour imagina de construire des larynx artificiels avec des anches membraneuses. Le physiologiste Jean Müller, après des recherches très variées, demeura persuadé que « l'organe vocal est une anche à deux lèvres dont les vibrations sont la cause principale du son, — la hauteur se trouvant déterminée par la largeur et par la longueur de l'orifice de la glotte. » Longet, en multipliant les expériences sur l'action des muscles de l'organe vocal, éclaira d'un nouveau jour les circonstances propres à modifier les vibrations. En résumé, après les études des investigateurs qui n'avaient jamais vu le larynx d'un homme vivant, un fait capital était mis hors de doute. On pouvait dire en toute certitude : la voix se forme dans la glotte; les preuves sont concluantes, car, si une ouverture est pratiquée dans la trachée-artère, la voix cesse; elle reparaît lorsqu'on bouche l'ouverture, elle persiste malgré des déchirures aux parties supérieures du larynx, elle est abolie par la lésion des nerfs dévolus aux petits muscles, qui changent la configuration de la glotte et tendent les lèvres vocales.

A côté de vérités désormais incontestables, combien de questions encore, demeurant indécises, venaient exciter l'amour de la recherche ! La pensée de découvrir un moyen de voir le larynx agissant dans la plénitude de ses facultés obsédait certains investigateurs. L'idée de l'observation directe était inséparable de l'espoir d'obtenir quelque brillant succès et de montrer en défaut l'esprit le plus ingénieux, le plus pénétrant, qui, d'après de simples indices, s'est appliqué à rendre compte des opérations d'un mécanisme compliqué. L'idée s'annonça dès la fin du siècle dernier; médecins et chirurgiens se préoccupaient de la reconnaissance des affections de l'appareil vocal. On recourut aux miroirs, mais les premières tentatives n'amenèrent pas de résultats dignes de sérieuse attention. Durant une cinquantaine d'années, on ne constate que des essais malheureux; la prétention d'examiner l'intérieur d'un larynx vivant commençait à paraître une chimère. Tout à coup une inspiration surgit dans la tête d'un maître de chant dont le nom réveille chez de vieux amateurs de musique des souvenirs toujours pleins de charme. Ce maître est M. Manuel Garcia. Ignorant de toutes les peines qu'on s'était déjà données en vue de l'inspection de l'appareil vocal, M. Garcia conçoit la pensée d'observer sur lui-même les mouvemens des organes pendant l'acte du chant. Il prend un petit miroir porté sur une longue tige et l'applique sous la luette, puis, éclairant d'un rayon de soleil un autre miroir tenu à la main, il voit en entier son propre larynx. En extase devant l'image, il ne songe plus qu'à poursuivre une étude qui sera d'un nouveau genre.

Le procédé d'investigation tant de fois rêvé était découvert. Sous les climats du nord, dès l'automne, le soleil ne prête guère son concours aux expérimentateurs. M. Garcia, se trouvant à Londres fort gêné par les brouillards, chercha le salut dans la lumière artificielle; l'épreuve ne fut pas heureuse. N'ayant alors d'autre ressource que de profiter de chaque embellie du ciel, l'observateur s'en contenta, et bientôt il reconnut comment se produisent les sons isolés, par quel mécanisme se forme la gamme. En 1855, la Société royale de Londres recevait communication du résultat de ces curieuses études sur la glotte d'un homme vivant (1).

Un nouveau moyen de recherche imaginé, les personnes faiblement dominées par des préoccupations particulières s'en emparent au plus vite. Elles comprennent qu'il suffira d'en varier l'application pour réaliser, sans beaucoup d'effort et sans grand talent, de notables découvertes. Le procédé de M. Garcia eut la fortune de faire éclore de divers côtés un zèle plein d'ambition. A Vienne, on déploya tout d'abord une extrême activité; le succès fut loin de répondre aux espérances. Les caprices de la lumière solaire, les défauts de la lumière artificielle désespéraient les observateurs. Pour réussir, il fallait à tout prix perfectionner les moyens d'éclairage. M. Garcia s'était servi comme réflecteur d'une glace plane; le professeur de physiologie de Pesth, J. Czermak, prenant exemple sur l'instrument destiné à l'inspection des yeux, l'ophthalmoscope, eut recours au miroir concave qui concentre la lumière. Dès ce moment, l'étude de l'appareil vocal de l'homme à l'aide du laryngoscope fut assurée. Longtemps encore néanmoins les expérimentateurs purent s'ingénier pour obtenir de beaux effets d'intensité lumineuse par la combinaison de lentilles de verre (2).

Czermak, qu'un long exercice avait rendu fort habile dans la manœuvre de son propre larynx, alla, muni d'un bon instrument, dans les principales villes d'Allemagne; ses démonstrations intéressèrent au plus haut degré les médecins et les physiologistes. Le professeur de Pesth vint à Paris en 1860, et il émerveilla nombre de membres de nos compagnies savantes. Il montrait sur lui-même non-seulement le larynx en totalité, mais aussi l'intérieur de la trachée-artère jusqu'à la bifurcation, spectacle bien fait pour étonner ceux qui le contemplent pour la première fois. On n'examine pas avec une égale facilité l'organe de la voix sur tous les individus;

(1) *Observations on the human voice;* — in *Proceedings of the Royal Society of London,* vol. VII.

(2) Toutes les variétés de l'instrument sont décrites dans l'ouvrage de M. Mandl, *Traité du larynx*, et dans l'article *Laryngoscope,* de M. Krishaber, *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales.*

l'homme d'expérience est un sujet autrement favorable que l'homme soumis à une sorte de contrainte. Le docteur Mandl et le docteur Krishaber font preuve d'un talent hors ligne dans l'exécution de tous les mouvemens possibles du larynx. En divulguant une méthode appelée à devenir féconde dont il enseignait la pratique, M. Czermak oubliait un peu qu'il n'était pas l'inventeur; le baron Larrey mit une noble énergie à revendiquer pour M. Garcia l'honneur de la découverte. Maintenant la part de chacun ne reste douteuse pour personne; le physiologiste de Pesth a perfectionné l'outillage et il a instruit. Les observations se sont multipliées, et aujourd'hui la manière dont l'appareil vocal fonctionne pour engendrer ou le chant ou la parole se trouve pleinement dévoilée. Tandis que se poursuivaient les études sur le larynx, le phénomène de la voix s'est éclairé d'un nouveau jour par les travaux de M. Helmholtz sur la formation des sons.

II.

Lorsque sous les grandes voûtes l'orgue se fait entendre on en reçoit une impression profonde. Nulle autre musique n'imitant au même degré la voix humaine, on peut se croire entraîné dans une communion de sentimens de l'âme. Entre le bel instrument des églises et l'appareil vocal de l'homme, la comparaison s'impose. L'orgue a une soufflerie, nos poumons chassent l'air, — un porte-vent, notre trachée-artère en remplit l'office,—des lames vibrantes, nos lèvres glottiques ont une fonction analogue, —des cavités de résonnance, notre pharynx et notre bouche répondent au même besoin. Néanmoins combien reste grande la supériorité de l'instrument naturel sur l'instrument construit à l'aide d'ingénieux artifices! A l'orgue, pour produire la diversité des sons, il faut une multitude de tuyaux; il suffit d'un seul pour engendrer la parole et le chant, mais c'est un merveilleux tuyau, susceptible de continuelles modifications qui le rendent propre à satisfaire aux exigences les plus variées. —Il y a une double anche et un résonnateur. L'anche, c'est la glotte : le passage de l'air plus ou moins resserré, les lèvres vocales plus ou moins tendues et vibrantes, les sons se forment graves ou aigus. Le résonnateur, c'est la bouche : les dispositions de la cavité changent presqu'à l'infini, et les sons sortent purs ou demeurent étouffés, brisés, de façon à donner des effets d'une prodigieuse diversité.

Des impressions particulières affectent chacun de nos sens; à l'organe de l'ouïe, il appartient de percevoir les sons qui se propagent par des ébranlemens de l'air : les vibrations. Continues, régulières,

isochrones, les vibrations constituent le son musical; irrégulières, c'est le bruit. Les sons présentent des caractères nettement définis : l'intensité, la hauteur, le timbre. L'intensité est due à l'amplitude des vibrations qui du point d'origine se répandent sous forme de sphères concentriques, comme sur la nappe d'eau tranquille s'étalent, sous forme de cercles, les petites vagues qui naissent du choc d'une pierre. Dans tous les cas, l'amplitude résulte de la force de l'ébranlement initial. La hauteur des sons se détermine par la quantité de vibrations produites dans l'espace d'une seconde; les vibrations étant peu nombreuses, le son est grave; très nombreuses, il est aigu. En un mot, moins est longue la durée de chaque vibration, plus est grande la hauteur du son. Le timbre est la qualité; par le timbre, on distingue les voix : une personne qu'on ne pouvait voir a parlé, aussitôt elle a été reconnue. On entend une musique, des sons de même hauteur frappent l'oreille; les sources ne restent pas un instant douteuses; par le timbre, violon, flûte et clarinette se trouvent dénoncés. Les différences viennent de la forme des vibrations; on le prouve par des expériences concluantes. Qu'il s'agisse des mouvemens d'un pendule ou d'un diapason, la vibration qui est simple, tracée d'une manière automatique, donne pour chaque timbre une ligne caractéristique. Qu'au moyen de l'oreille, devenue très sensible par un long exercice, on s'applique à reconnaître les diverses formes d'ondes, outre le son fondamental, on perçoit des sons plus élevés : les harmoniques. Dessinées par le style, les formes des vibrations représentent des ondes qui s'ajoutent les unes sur les autres. Ainsi la plupart des sons se composent d'un son fondamental et d'harmoniques. Les résonnateurs imaginés par M. Helmholtz, qu'on accorde pour une note déterminée, rendent l'analyse par l'oreille plus parfaite. Le résonnateur est une petite sphère creuse à deux tubulures ouvertes; l'une conique, afin d'être mise en rapport avec la membrane du tympan. Le son fondamental de la sphère, beaucoup plus grave que les autres, se trouve considérablement renforcé. De même s'entendent avec facilité, à l'aide de résonnateurs appropriés, les harmoniques des sons de la voix humaine. Au nombre et à l'intensité des harmoniques, M. Helmholtz attribue la diversité des timbres. Les physiologistes sentent qu'il existe d'autres causes encore impossibles à préciser.

Dans l'état de repos, lorsque la respiration s'accomplit sans effort et avec régularité, les lèvres vocales demeurent presque immobiles; pendant les alternatives d'inspiration et d'expiration, l'orifice de la glotte ne change pas de forme. Un cri est-il poussé, une parole est-elle jetée au vent, sous le coup d'une inspiration plus profonde, les lèvres vocales s'écartent, l'ouverture s'agrandit. Que l'ex-

piration se trouve ralentie ou suspendue, l'orifice se ferme plus ou moins, suivant l'énergie de l'acte. Au moment d'émettre un son, les cartilages latéraux du larynx se rapprochent, les lèvres vocales se resserrent, se gonflent et viennent se toucher dans leur portion antérieure ou même dans toute leur longueur; le passage de l'air est intercepté. Soudain s'ouvre l'orifice, en vibrant l'air s'échappe; brusquement écartées, les lèvres vocales vibrent par le choc, un son retentit : autant d'opérations qui, selon les circonstances, s'exécutent avec force ou avec mollesse. C'est le son glottique, comme l'appelle M. Mandl, qui a éclaté; isolé, on ne saurait l'entendre, il nous arrive après avoir traversé le pharynx et la bouche, où les vibrations de l'air l'ont modifié. Tout le monde a remarqué le changement qu'apporte aux sons le passage dans un tuyau, en écoutant un homme parler au fond d'un puits ou dans une cheminée. La voix est donc formée de l'association des sons de la glotte et des cavités situées au-dessus du larynx; inarticulée, lorsque ces cavités demeurent passives, elle devient articulée par l'effet de dispositions particulières.

Le pharynx et la bouche, jouant le rôle de caisses de résonnance, produisent des sons aussitôt que l'air qu'elles renferment est mis en vibration par le courant qui émane soit des poumons, soit d'une autre source. On en tient la preuve d'expériences décisives et fort curieuses. En ouvrant la bouche et en ajustant les lèvres comme il convient pour prononcer une voyelle déterminée, mais sans faire le moindre bruit, le diapason qui vibre étant placé devant la bouche, la voyelle est rendue sonore. C'est une démonstration imaginée par M. Helmholtz. Le même résultat s'obtient si, devant la bouche ouverte, on amène le courant d'air d'une soufflerie par un porte-vent dont la fente terminale est étroite. C'est une invention de M. Kœnig. Ainsi les divers sons qui s'appellent des voyelles dépendent tout simplement de la configuration des caisses de résonnance : le pharynx et la bouche (1). Par la seule action de ces cavités, la voix est aphone, — c'est le chuchottement; elle est sonore aussitôt que vibrent les lèvres vocales. Longtemps, les physiologistes restèrent persuadés que les voyelles même prononcées à voix basse se forment dans la glotte; la notion précise des phénomènes date de l'époque actuelle.

A cinq, six ou sept on limite en général le nombre des voyelles; ce sont des types si naturels qu'on les retrouve à peu près dans tous les idiomes. En outre, des intermédiaires, des combinaisons éclosent,

(1) Lorsqu'on prononce les voyelles *a, e, i,* le diamètre de la cavité pharyngo-buccale se raccourcit, et le diamètre transversal augmente; c'est exactement le contraire pour les voyelles *o, ou, u.*

sans peine, tant la cavité buccale possède la ressource de modifier les dispositions. Il y a encore les intonations nasales dont la langue française offre une désespérante richesse, qui se produisent par l'abaissement du voile du palais (1). Rien n'empêcherait, dit le célèbre linguiste d'Oxford, M. Max Müller, que le langage se composât entièrement de voyelles (2); des dialectes de la Polynésie en fournissent presque l'exemple. De l'exemple est sortie la croyance que la parole primitive est peu articulée, mais les philologues s'accordent aujourd'hui à reconnaître dans ces pauvres idiomes une dégénérescence survenue chez des peuples qui n'ont pas le goût de varier les sons; une manière de parler trop nonchalante fit perdre l'usage des consonnes qui étaient employées à l'origine.

Dans la plupart des langues il existe des aspirations plus ou moins rudes. Peu nombreuses et assez faibles en français, elles sont fréquentes et assez fortes dans la langue allemande, particulièrement énergiques en arabe (3). L'aspiration exige le concours de la glotte; un instant l'orifice se réduit, l'air arrêté par l'obstacle, s'écoulant par une fente étroite, donne le bruit d'un frôlement contre les lèvres vocales. En même temps, le larynx en entier s'élève; les joues et le voile du palais tremblent. Sourde dans les langues européennes, l'aspiration devient parfois sonore dans les langues sémitiques (4). Les sons gutturaux des Arabes étaient le sujet de graves discussions entre les linguistes; aux controverses Czermack ferma la carrière. Le savant physiologiste ayant fait la rencontre d'un Arabe mit à profit l'occasion pour examiner à l'aide du laryngoscope l'organe capable de rendre une aspiration sonore. Tout fut éclairci : tandis que l'épiglotte s'abaisse, les lèvres vocales se pressent l'une contre l'autre; l'orifice absolument fermé, le courant d'air heurté contre la voûte détermine une vibration sous l'épiglotte dans la fissure laryngienne.

Les sons engendrés dans la cavité buccale se brisent à l'encontre d'obstacles; alors naissent les bruits qu'on appelle les consonnes. Quand il s'agit de créer les obstacles, la langue, les dents, les lèvres, le voile du palais interviennent pour une part plus ou moins importante. Aussi on distingue volontiers les consonnes labiales, linguales, dentales, nasales. Nulle classification cependant ne résiste à une sévère analyse; le jeu simultané des dents et de la langue, des lèvres, de la langue et du voile du palais, le caractère un peu incertain de quelques sons permettent de définir et de grou-

(1) *In, an, on, un.*

(2) *Lectures on the Science of language,* London 1864.

(3) L'aspiration, l'esprit rude des Grecs, s'exprime par notre *h* aspiré.

(4) C'est l'*aïn* des Arabes.

per les lettres selon des préférences; on a beaucoup usé de cette permission. D'après l'avis des grammairiens, les consonnes ne peuvent être prononcées qu'avec le secours des voyelles; devant l'assertion, les physiologistes se sont récriés, les linguistes ont approuvé les physiologistes.

Des consonnes répondent à un souffle, à un sifflement, à un trille; on les prononce sans accompagnement de voyelles (1); c'est le petit nombre, il est vrai. Les labiales se forment surtout par le mouvement des lèvres, le plus facile de tous les mouvemens nécessaires pour engendrer la parole. En se fermant avec mollesse ou avec fermeté, la bouche donne le son de deux lettres bien distinctes; si l'occlusion reste incomplète, une autre lettre se fait entendre (2). Il est une labiale qui ne saurait se produire sans l'abaissement du voile du palais : elle emprunte le caractère de la consonne nasale par excellence. Que par suite d'un état de maladie le voile du palais cesse de se retirer selon le besoin, voilà deux lettres dont l'usage devient impossible (3), il faut la résonnance des cavités nasales. Czermak eut l'idée d'introduire de l'eau dans les narines; en essayant de prononcer l'une ou l'autre des deux lettres, le liquide se trouvait refoulé par le passage de l'air. Le son des dentales s'obtient par une forte pression de la langue; les dents fournissent l'appui le plus convenable, mais il peut être remplacé. Si la langue se porte en arrière contre la voûte du palais, elle fait éclater le bruit des gutturales (4).

Toutes ces consonnes se partagent d'une manière assez naturelle d'après le caractère du son; il y en a de sourdes et d'explosives. L'air extérieur restant en communication avec l'air expiré, malgré la présence de l'obstacle dressé pour l'articulation, la consonne peut être soutenue aussi longtemps que dure l'expiration (5). Dans le cas contraire, le bruit ne survient qu'à l'instant où l'obstacle est vaincu; il y a une petite explosion de l'air (6). L'épreuve est décisive lorsqu'on fait précéder la consonne d'une voyelle; elle conduit encore à distinguer nettement entre les consonnes explosives la forme douce et la forme rude (7). Dans le premier exemple, l'orifice de la glotte demeure étroit, le courant d'air est faible, la bouche étant ouverte, le son persiste encore un moment; dans le

(1) *F, s, r.*
(2) *B, p,* ensuite *v.*
(3) *M* et *n.*
(4) C'est *d, t,* d'autre part *g, k.*
(5) *Z, j, v, s.*
(6) *B, p, d, t, g, k, x.*
(7) *B, d, g,* en opposition avec *p, t, k.*

second exemple, la glotte livre passage à une colonne d'air plus forte, le son retentit avec une sorte de sécheresse.

Il est des consonnes que les Anglais appellent des trilles (1); elles naissent du souffle régulièrement interrompu par le tremblement des parties molles du palais ou de l'extrémité de la langue. S'agit-il de la trille la plus douce, les bords de la langue causent de simples oscillations de l'air; de la plus rude, les vibrations produites à la fois par le palais et la pointe de la langue deviennent intenses, c'est le bruit d'un roulement. En le faisant trop sentir, on grasseye. Enfin des sons très ordinaires en anglais, en allemand, dans les idiomes slaves, résultent d'une expiration, et varient suivant les barrières qu'opposent la langue, les dents et les lèvres (2). Cela ressemble beaucoup à la musique du chat qui jure.

Il est bien prouvé que les sons de la parole se forment dans la cavité buccale selon des procédés qui varient dans de très étroites limites. Des auteurs se livrant sur eux-mêmes à l'étude du mode de prononciation des voyelles et des consonnes se sont attachés à décrire d'une manière très précise les positions que prennent les lèvres, la langue, le voile du palais dans toutes les circonstances; ils ont donné des images afin de rendre saisissantes les opérations qu'on exécute en articulant des lettres et des syllabes (3). Un intérêt très réel se dégage des observations, cependant les règles qu'on en tire manquent de la rigueur nécessaire pour devenir indiscutables. Depuis l'enfance, chacun parle sans songer à s'astreindre à mouvoir les lèvres ou la langue d'une façon strictement déterminée; chacun prend des habitudes particulières. Comme le remarque M. Mandl, des bruits presque identiques se produisent avec différentes positions. Une personne a perdu toutes les dents, elle modifie le jeu des lèvres et de la langue et réussit encore à s'exprimer d'une manière intelligible. Tel acteur imite la voix d'hommes connus au point de faire l'illusion la plus complète. En altérant le timbre, la voix paraît sortir d'une caverne; c'est l'art du ventriloque. On a vu des gens qu'un malheur avait privés d'une bonne partie de la langue tenir la conversation; on n'affirme pas qu'il fût agréable de les entendre. Des oiseaux n'éprouvent aucune impossibilité à émettre les sons qui de notre part exigent l'usage des lèvres. En un mot, rien n'est absolu dans les actes qui engendrent la parole; néanmoins en

(1) *L* et *r*.

(2) Les *sh* et *th* anglais, le *ch* allemand, les *tch* russes.

(3) On peut à cet égard consulter : Ernst Brücke, *Grundzüge der Physiologie und Systematik der Sprachlaute für Linguisten und Taubstummenlehrer,* Wien 1855; Max Müller, *Lectures on the science of language,* London 1864; Joh. Czermak, *Populäre physiologische Vorträge,* Wien 1869, etc.

général les mêmes organes n'agissent pas très différemment pour obtenir les mêmes effets. Il est aisé de s'en convaincre : les sourds de naissance qui ont cessé d'être muets interprètent les mouvemens de la bouche avec une sûreté incroyable, ils voient la parole de l'interlocuteur. Un semblable phénomène montre bien que parmi nous il existe seulement des nuances dans le mode d'articulation.

Depuis des siècles on cite comme phénomène des sourds-muets sachant parler. Au moyen âge, on en signalait un exemple dû à la patience et à l'habileté de Beverley, l'archevêque d'York. Au XVIe siècle, le savant universel, Jérôme Cardan, dissertait sur la possibilité d'enseigner l'usage de la voix aux sourds de naissance. Vers la même époque, le moine espagnol Pedro de Ponce était, selon une épitaphe, célèbre dans le monde entier pour son aptitude à faire parler les muets. Il avait eu pour élèves deux frères et une sœur du connétable de Castille, Pedro de Velasco, et le fils du gouverneur de l'Aragon, Gaspar de Guerra. Plus tard, Juan Pablo Bonet traitait dans un ouvrage, qui est le plus vieux livre que l'on connaisse sur le sujet, de l'art de donner la parole aux muets (1). En Angleterre, en Hollande, en Allemagne, cet art fut mis en pratique avec plus ou moins de bonheur; les succès demeurèrent fort isolés et sans doute assez faibles. Vers 1732, un jeune israélite, venu de l'Estramadure en France, touché de l'infortune d'une personne qu'il aimait, voulut se dévouer à l'enseignement des sourds-muets; il se nommait Jacob Rodrigues Pereire. Se trouvant à La Rochelle, on lui amène un garçon de treize ans, sourd de naissance; bientôt l'enfant sut parler de façon à étonner tout le monde. Le résultat faisait du bruit dans la ville; un des grands-fermiers avait un fils sourd-muet, Pereire se charge de l'instruire. Après seize mois d'étude, il présente l'élève à l'Académie des Sciences; l'assemblée se montre ravie. Plusieurs membres entreprennent un examen sérieux, et, le 9 juillet 1749, Buffon déclare que le jeune homme a répondu aux questions, « tant par l'écriture que par la parole. » A la cour de Louis XV, on tint à voir cette merveille; l'admiration fut générale. Le duc de Chaulnes avait un filleul privé de l'ouïe, un enfant d'une douzaine d'années; il le confie au maître. Fort intelligent, l'élève, Saboureux de Fontenay, qui plus tard acquit une certaine célébrité, profita vite des leçons; soumis au sein de l'Académie des Sciences à divers exercices, il causa plus d'une surprise, aussi le rapporteur conclut « que M. Pereire a un talent singulier pour apprendre à parler et à lire aux sourds et muets de naissance. »

(1) *Abecedario demonstrativo. — Reduccion de las letras y arte para enseñar a hablar los mudos,* in-4°, 1620.

Pensionné du roi, honoré des marques d'estime d'illustres personnages, Pereire poursuivit son œuvre. A nombre de muets il donna la parole, mais il garda sa méthode d'éducation comme un bien personnel. On perdit presque le souvenir de ses brillans succès lorsque l'abbé de l'Épée eut gagné la faveur de toutes les classes de la société en apprenant aux sourds le langage des signes (1). Pereire avait laissé des élèves qui crurent avec raison rendre hommage au maître en divulguant le mystère de leur instruction; des notes éparses purent être rassemblées. Il a suffi de chercher un peu pour connaître la méthode tombée dans l'oubli (2). Au reste, l'enseignement des sourds-muets par la parole se trouvait remis en pratique; à Genève, M. Magnat obtenait de ce système d'éducation d'heureux résultats. Il vint à Paris accompagné de jeunes gens formés à ses leçons; ces jeunes gens, absolument sourds, conversaient avec une singulière facilité. Petits-fils et arrière-petits-fils de Jacob Rodrigues Pereire, voyant revivre le prodige qui plus d'un siècle auparavant avait émerveillé la cour et l'académie et donné un lustre à leur aïeul, ont voulu fonder à Paris un établissement où de pauvres êtres que la privation d'un sens condamne à l'isolement viendraient acquérir le moyen de communiquer avec les autres hommes sans le secours de l'écriture. Dans cette maison nouvelle, des enfans de divers âges, au nombre d'une trentaine, fournissent des sujets d'observations curieuses sur le phénomène de la voix et sur l'articulation du langage (3).

Le sourd de naissance reste absolument muet tant qu'il n'est pas façonné à l'usage de la parole; il ne profère aucun cri. Ses lèvres, sa langue, conservent l'immobilité : sa bouche demeure fermée, son larynx dans un perpétuel repos; il respire seulement par les narines. Le jour où l'on tente d'amener l'enfant à prononcer la lettre écrite sur le tableau, on croirait l'appareil vocal impuissant à rendre des sons. Le maître indique au petit muet comment il doit ouvrir la bouche, placer la langue et les lèvres; donnant l'exemple, il attire sur son propre larynx la main de l'enfant de manière à faire sentir le mouvement qui doit être exécuté. D'abord, c'est à peine s'il vient un souffle; après des exercices sans cesse renouvelés, l'articulation se manifeste comme étouffée; encore un peu de travail et le son éclate. Le sourd-muet arrive ainsi à prononcer toutes les

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er avril 1873, *l'Institution des sourds-muets*, par M. Maxime Du Camp.

(2) Voyez une intéressante notice de M. Félix Hément : *Jacob Rodrigues Pereire, premier instituteur des sourds-muets en France*. Paris 1875.

(3) L'institution fondée à Paris, avenue de Villiers, 94, par MM. Pereire, est dirigée par M. Magnat, auteur d'un *Cours d'articulation* pour l'*Enseignement de la parole articulée aux sourds-muets*. Paris 1874.

voyelles et toutes les consonnes. Assez vite, il est parvenu à donner le son des labiales; il a eu besoin cependant de beaucoup d'attention pour vaincre la difficulté de distinguer l'une de l'autre sur les lèvres du maître. Un plus long effort a été nécessaire pour assurer le jeu de la langue et l'émission convenable du souffle dans l'articulation des consonnes qui réclament faiblement l'intervention des lèvres. Sachant l'alphabet, le sourd de naissance apprend à dire les syllabes et les phrases tracées sur le tableau. Enfin il parle et il est intelligible. Il écrit sous la dictée; les yeux fixés sur la personne qui lui adresse des questions, avec assurance il fait les réponses. De la bouche de son instituteur il saisit tout sans éprouver d'embarras; obligé d'être plus attentif devant les personnes étrangères, il lit néanmoins avec peu d'hésitation la parole nettement articulée. C'est le signe certain que les mêmes sons se produisent en général par les mêmes artifices. Quel signe encore de la surprenante délicatesse des impressions d'une vue exercée que le spectacle de la lecture sur les lèvres!

La voix des individus privés de l'ouïe, on l'a dit plus d'une fois, n'est nullement harmonieuse; elle est gutturale, toujours plus ou moins rauque; elle manque d'inflexions parce que les mouvemens des diverses parties de la bouche résultent d'efforts trop strictement déterminés. Chez le sourd-muet, l'organe semble obéir d'une manière imparfaite à la volonté; il rappelle le jeu d'une machine. Tout le monde sait en effet qu'à des automates on prête une sorte de langage; le moyen est assez simple et néanmoins fort curieux. Une anche libre, ajustée dans une cloison reposant sur un sommier acoustique, parle sous l'influence d'un courant d'air. Un tuyau pyramidal est-il adapté à la cloison, le timbre change, la main étant appliquée sur l'extrémité ouverte du tuyau, le son donne l'idée de la voix humaine. Que deux fois la main s'élève et s'abaisse avec rapidité, le mot *maman* résonne comme s'il était prononcé par un enfant (1). Lorsqu'on ajoute à une série d'anches munies de tuyaux convenablement accordés des membranes susceptibles de rendre le bruit des consonnes, l'instrument imite la parole, au moins dans une faible mesure. Au siècle dernier furent construites des machines parlantes qui excitèrent l'admiration. A Vienne en Autriche, Wolfgang von Kempelen présenta un automate qui eut un succès d'éloquence (2). Ces résultats cependant ne conduisirent pas à l'explication du véritable mécanisme de la voix humaine.

(1) A Londres, dans des conférences publiques, M. John Tyndall a plusieurs fois répété l'expérience. — Voyez de cet auteur l'ouvrage intitulé *le Son*. — On comprend que dans les automates un couvercle mobile remplace la main pour la fermeture du tuyau.

(2) *Mechanismus der menschlichen Sprache*, Wien 1791.

Des sons que représentent les lettres de l'alphabet, voyelles et consonnes, existent dans tous les dialectes du monde. Aux yeux de certains linguistes, c'est l'indice d'une communauté d'origine; pour les naturalistes, c'est l'effet inévitable des actes de l'organe dont la conformation varie d'une manière à peine sensible entre les races qui se partagent la terre. Les différens idiomes se montrent néanmoins pauvres ou riches d'intonations. A cet égard, si les langues des nations barbares sont au dernier degré, celles des peuples parvenus à la plus haute civilisation ne tiennent pas nécessairement le premier rang. L'hindoustani se distingue par une abondance de consonnes sans égale; les langues sémitiques l'emportent sur le grec et le latin comme sur les langues modernes de l'Europe; les dialectes de la Polynésie fournissent l'exemple de la plus grande misère. On rapporte que les Hurons et les Mohawks de l'Amérique septentrionale, qui par habitude tiennent constamment la bouche ouverte, ne connaissent pas l'usage des labiales, ces articulations pour nous si naturelles que volontiers on les supposerait venir d'instinct aux plus jeunes enfans. Divers peuples évitent l'emploi des lettres sifflantes ou des trilles (1); d'autres n'admettent point de gutturales. Il y a nombre d'années, les préférences pour la rudesse ou pour la douceur du langage nous semblèrent attester que ni les organes de la voix, ni les perceptions auditives, ne sont absolument identiques dans toutes les races d'hommes (2); les observations et les expériences si multipliées à l'époque actuelle donnent une nouvelle force à cette probabilité. Plus de lumière ne saurait jaillir que d'études comparatives de l'ordre physiologique. On sait combien est invincible la difficulté de rendre certains sons d'une langue étrangère; aussi, toujours les mots s'altèrent en changeant de patrie. Les Chinois substituent invariablement au trille rude le trille doux (3), et cette substitution est habituelle chez d'autres peuples. Les nations polynésiennes remplacent les dentales par des gutturales (4), et les missionnaires qui se font les instituteurs de la jeunesse des îles Hawaï ont dû renoncer à obtenir les sons que nul individu ne parvient à émettre. Il n'est guère plus facile de bien entendre que de bien imiter les articulations étrangères à sa propre langue; presque jamais les voyageurs ne rapportent de la même manière les noms recueillis de la bouche des indigènes. Différences de la voix, différences de perception auditive, dépendent-elles un

(1) *F, s, z* et *l, r*.

(2) *Voyage au pôle sud et dans l'Océanie,* sous le commandement de M. Dumont-d'Urville. — *Anthropologie,* par M. Émile Blanchard. Paris 1854.

(3) *L* pour *r*, — Eulope au lieu d'Europe.

(4) Les *d* par les *g*, les *t* par les *k*. — Ce changement de prononciation n'est pas rare dans quelques-unes de nos campagnes.

peu de l'organisme, beaucoup de la première éducation? On est tenté de le croire. Jusqu'à présent très restreintes, les expériences et les observations n'ont pas encore fait luire la vérité scientifique.

Les mots se forment de la combinaison des voyelles et des consonnes; la voix les exprime : c'est la parole, le langage que règle d'abord une convention, ensuite la grammaire. La prononciation résulte de l'émission des sons articulés; elle se maintient d'ordinaire entre des limites de hauteur comprises dans l'étendue d'une demi-octave. En général, le son s'élève ou tombe un peu à la fin des phrases, donnant l'accent ou marquant soit l'affirmation, soit l'interrogation. Le plus souvent l'homme parle dans le registre inférieur, l'enfant et la femme dans le registre supérieur, mais il y a de nombreuses exceptions.

Si tout le monde use de la parole, ce n'est certes ni avec la même aisance, ni avec le même agrément. La voix est faible ou puissante; la manière dont fonctionnent les organes respiratoires en décide. Le timbre est aigre, rude, doux, harmonieux; la conformation des cavités de résonnance en est la cause. Bien ou mal partagé, chacun doit garder le timbre de voix qu'il tient de la nature. Il est possible cependant d'en améliorer les effets par une surveillance habituelle de l'oreille, par une observation soutenue, enfin par l'éducation. La parole ne coule pas de la source avec un égal bonheur; l'esprit en est le maître, et beaucoup plus que les aptitudes physiques, les qualités de l'esprit diffèrent suivant les individus. Ceux-ci s'énoncent sans embarras, la pensée est ferme; ceux-là semblent arracher les mots et les phrases, la pensée est vague, trouble, indécise. Que la personne ne sache se défendre d'une sorte de contrainte, elle bredouille, elle bégaie. Autrefois on supposait l'appareil vocal affecté de graves défauts chez les bègues; il n'en est rien. L'infirmité vient d'un esprit qui chancelle; elle peut être guérie ou atténuée par des efforts réglés. Une statistique nous apprit un jour que la Provence, le Languedoc, la Guyenne, sont du nombre des contrées de la France où le bégaiement est le moins rare (1). Ce fut un étonnement, — on croit toujours qu'il suffit de naître au voisinage de la Garonne pour avoir la langue bien déliée (2).

Dans ce rôle immense d'établir tous les rapports entre les hommes, la voix suscite aisément des sympathies ou des antipathies; c'est que, mieux encore que les paroles, elle semble révéler les véritables sentimens intérieurs. Nette, claire, limpide, la voix

(1) *Statistique décennale du bégaiement en France*, par Chervin aîné, Lyon 1866.

(2) La mémoire et la faculté de coordination des mots dépendent du cerveau. On sait, depuis les recherches de M. Broca, que ces facultés se perdent par suite d'une lésion de la troisième circonvolution frontale du côté gauche.

donne l'idée de la franchise ; voilée, hésitante, traînante, elle fait craindre la dissimulation; dure, âpre, sèche, elle paraît dénoncer un mauvais caractère; douce, harmonieuse, elle touche comme si elle était le souffle d'une âme bonne, encline à d'infinies délicatesses. Les impressions que procure la voix en général assez justement ressenties, ont une influence dans les relations; pourtant, il ne faut pas trop s'y fier. La parole peut servir sans doute à déguiser la pensée, mais aussi l'instrument peut avoir une qualité trompeuse, un défaut qui jette dans l'erreur. Après les effets de la nature, il y a les effets de l'art. Tel orateur, dominé par le désir de se faire bien entendre et surtout de produire une grande sensation, ouvre largement la bouche et tire des cavités de résonnance tout ce qu'il est permis d'en obtenir; c'est le ton déclamatoire réprouvé par le bon goût. Que la bouche très ouverte, le souffle vigoureux, les mots retentissent avec éclat, la voix devient impérieuse; c'est le ton nécessaire de l'homme d'armes qui commande une manœuvre. Des paroles simples en elles-mêmes, lancées d'un ton sec et brusque, prennent un caractère offensant; personne ne s'y trompe, une vieille formule populaire l'atteste. Que les sons émis avec douceur, un peu de tremblement, une lenteur calculée, tombent par une insensible dégradation, la voix sera peut-être touchante; on assure qu'il y a des femmes d'une habileté incomparable pour rendre ainsi la prière irrésistible. Les historiens affirment que chez Cicéron, la grâce de la prononciation contribuait singulièrement à donner à ses paroles la force de persuader. L'orateur doué d'un bel organe et possédant l'art de prendre le ton le mieux en harmonie avec la nature des scènes qu'il retrace, avec les sentimens qu'il exprime, avec les passions qu'il agite, causera des tressaillemens que n'amènerait jamais le plus magnifique discours sortant d'une bouche inhabile. Par d'heureuses qualités de la voix, l'éloquence devient tout à fait entraînante; alors c'est l'éloquence qui attire aux lèvres d'Alain Chartier le baiser de Marguerite d'Écosse, c'est la grande voix de Bossuet faisant céder la foule à une poignante émotion, lorsque sous les voûtes de Notre-Dame, où se dresse le catafalque de Condé, elle appelle peuples et princes à « voir le peu qui reste d'une si auguste naissance, de tant de grandeur, de tant de gloire. »

III.

Non-seulement l'homme crie ou parle, mais encore il chante. Au sein des sociétés que l'éducation soumet à des règles, le chant appartient au domaine de l'art; on l'écoute sans jamais le pratiquer. Dans la forme plus ou moins primitive, il ne cesse de se pro-

duire au milieu du monde qui bannit toute contrainte. On n'imagine pas que se plaisent à chanter des personnages dont l'esprit demeure occupé de questions très sérieuses; on le comprend pour les femmes qui n'ont pas de semblables soucis, et pour les hommes dont la pensée reste inactive pendant les heures de travail. Tous les peuples ont des chants; le rhythme musical procure une sorte d'ivresse, un étourdissement qui fait oublier la fatigue, conjure l'ennui, détache l'âme des réalités pénibles de la vie, et empêche le cœur de faiblir sous la menace du danger. En marchant au combat, les bandes mal disciplinées s'animent par des chants de guerre; au soir, les laboureurs se reposent en jetant aux échos de joyeux refrains. Dans l'atelier, en accomplissant la besogne monotone, l'ouvrier se distrait avec une chanson grivoise, et, dans la chambre solitaire, la jeune fille en gazouillant des paroles d'amour ne s'impatiente plus de tirer mille fois l'aiguille. Dans les cérémonies du culte divin, les chants graves et tristes plongent les personnes sensibles en une sorte d'extase, et dans les concerts où l'art le plus raffiné charme l'esprit, les voix éveillent tous les sentimens tendres ou passionnés. En vérité, l'instrument que nous avons décrit exerce une singulière puissance parmi les humains. Il est beau d'en avoir surpris le jeu que longtemps on crut à jamais caché aux regards des investigateurs.

Le chant exige de l'appareil vocal une bien autre activité que la parole. Aussi pour l'artiste une excellente constitution physique, une parfaite régularité des fonctions de l'organisme sont des avantages inappréciables. Dans l'émission de la voix, il est essentiel que les mouvemens respiratoires s'effectuent sans trouble et sans effort; ils doivent être réglés de façon à rendre l'inspiration courte et facile, l'expiration lente et prolongée. La lutte s'établit entre les organes qui retiennent l'air et ceux qui le chassent; elle sera douce dans les conditions d'exercice, de jeunesse et de santé. Chez l'artiste heureusement doué, ignorant la peine, le larynx conserve la position ordinaire, malgré les variations d'intensité et de hauteur des sons qui jaillissent. Entraîné dans les mouvemens un peu énergiques de la langue, il s'élève ou s'abaisse sans profit. Fixe dans sa situation, le larynx du chanteur multiplie les évolutions; l'agilité, la souplesse de toutes les parties, ont une influence de premier ordre dans l'ensemble des qualités de la voix. Les vibrations des lèvres vocales et la résonnance du vestibule déterminent le timbre du son glottique; la configuration du pharynx et de la cavité buccale, en modifiant comme il a été constaté les sons qui se forment dans la glotte, donnent le timbre de la voix. Les plus énergiques efforts de la volonté ne permettent pas de le changer d'une manière

bien sensible. Des professeurs nuisent à leurs élèves en prescrivant d'une façon trop absolue les dispositions de la bouche dont eux-mêmes tirent avantage. Chacun est contraint d'obéir à la nature, et c'est avec raison que M. Mandl invite les maîtres à ne jamais l'oublier.

Tous les sons qui peuvent se produire n'affectent pas notre oreille; très bas ou très aigus, ils échappent. On marque ordinairement les limites de nos perceptions auditives aux sons qui s'expriment entre 40 et 40,000 vibrations à la seconde. Des personnes douées d'une extrême sensibilité portent plus loin ces limites, mais elles n'en éprouvent nul agrément; on sait combien il est pénible d'entendre des sons trop aigus. Le chant résulte de sons modulés que séparent des intervalles harmoniques; reproduits dans le même ordre, les intervalles marquent des périodes qu'on appelle les gammes. La série entière des sons du grave à l'aigu est l'échelle musicale; suivant les individus, la voix en parcourt une étendue plus ou moins grande. Dans le langage des musiciens, chaque série de sons consécutifs et homogènes est un registre; il y a le registre de poitrine, le registre de tête, d'autres encore. Une idée bien étrange s'est propagée : les chanteurs, étant trompés par la résonnance de la voûte du palais et par des sensations particulières dues à l'activité de différens muscles ont imaginé que la voix vient tantôt de la poitrine, tantôt de la tête. La voix, qui pourrait maintenant l'ignorer? s'engendre invariablement dans la glotte. Il convient donc, comme le veut M. Mandl, d'abandonner les termes consacrés par l'erreur, et de les remplacer par les noms de *registre inférieur* et de *registre supérieur*.

Beaucoup plus que la parole, le chant exige des dispositions très précises de l'organe vocal. Au moment de faire éclater le son, l'orifice de la glotte doit être exactement fermé; l'émission sera bonne, si les lèvres vocales s'écartent dans la juste mesure avec une sorte de soudaineté. Il est intéressant de suivre du regard par le secours du laryngoscope le jeu de l'instrument d'où s'échappent les notes qui se succèdent plus basses et plus hautes. Lorsque se produisent les sons tout à fait graves, l'orifice de la glotte prend la figure d'un ellipsoïde régulier, très long, pointu aux deux extrémités. Le son monte, aussitôt les lèvres vocales se rapprochent; comme étranglé sur un point, l'orifice semble divisé en deux parties; le son monte encore, et arrive à la dernière limite du registre; alors l'orifice de la glotte se réduit à une fente linéaire. La voix passe-t-elle au registre supérieur, — c'est la voix de tête ou de fausset, ainsi qu'on a eu coutume de l'appeler, — un curieux changement s'opère soudain dans la configuration de la glotte; celle-ci

apparaît exactement close en bas, ouverte en haut; plus l'orifice devient étroit, plus le son s'élève. Le chanteur distingue les registres à l'oreille par le timbre, le physiologiste à la vue; pour ce dernier, l'un des registres est la série des sons donnés par la glotte ouverte dans toute sa longueur, l'autre la série des sons donnés par la glotte ouverte dans une portion restreinte. A cet égard, les résultats des premières recherches laissaient des incertitudes; le docteur Mandl les a fait disparaître, tant il a multiplié les observations. Ce savant a le mérite d'avoir bien reconnu les dispositions de l'appareil vocal dans l'émission des notes graves ou aiguës, comme d'avoir prouvé, contre l'opinion trop aisément accréditée, que l'élévation ou l'abaissement du larynx n'exerce aucune influence sur la hauteur du son.

Tandis que l'orifice de la glotte se modifie, les lèvres vocales changent d'aspect; elles se tendent, se raccourcissent, s'épaississent et vibrent toujours davantage lorsque la voix monte. La femme, ayant le larynx petit et les lèvres vocales relativement courtes, chante à un diapason supérieur à celui de l'homme, d'un timbre moins puissant, mais plus doux, plus uniforme, plus mélodieux. Dans l'exercice du chant, l'organe doit être souple pour obéir à la volonté. S'agit-il d'attaquer isolément les sons, il faut que de brusques mouvemens de la glotte les détachent les uns des autres, de filer le son, il est nécessaire qu'à travers la glotte vibrante le courant d'air passe d'abord très faible, par degrés plus intense jusqu'à la moitié de la course et diminue d'une manière presque insensible. Pour tenir le son, il est indispensable que les lèvres vocales gardent pendant toute la durée une tension bien égale; au moindre accident, la voix chevrote. Dans la transition d'un registre à l'autre, l'action des muscles se déplace, et l'habileté de l'artiste se dénote si le changement de mécanisme demeure inaperçu.

Les limites ordinaires de la voix comprennent environ deux octaves de l'échelle musicale; par l'exercice, on les porte assez facilement à deux octaves et demie, l'étendue de trois octaves et surtout de trois octaves et demie est très exceptionnelle. Ainsi au commencement du siècle, la Catalani étonnait comme une sorte de prodige. Les voix classées d'après la hauteur, c'est pour l'homme : la basse, le baryton, le ténor; pour la femme : le contralto, le mezzo-soprano et le soprano. Les basses ne descendent guère au-dessous du son de 173 vibrations, le soprano monte rarement au-dessus de la note de 2,069 vibrations. On cite pourtant des voix graves qui donnent la note de 87 vibrations et des voix aiguës qui atteignent celle de 2,784 vibrations. Les cantatrices les plus renommées de nos jours en offrent l'exemple (1). Les divers types de la voix ne sont pas

(1) En général, la voix de basse va du *fa* $_1$ = 173 vibrations au *ré* $_3$ = 580 vibra-

moins caractérisés par le timbre que par l'étendue. La voix présente de si nombreuses variétés, elle est tellement personnelle que la classification portée trop loin resterait souvent indécise. Une cause de nuances infinies dérive de l'intensité des harmoniques; forte, elle rend la voix éclatante, mordante; faible, la voix douce, sombre. Dans le larynx même et dans la trachée-artère se fait une résonnance dont on n'a pu encore déterminer les effets. On doit les croire très notables chez les basses. Le fameux Lablache eût été un excellent sujet d'expériences pour les physiologistes.

Toutes les manifestations de l'appareil vocal bien constatées, l'explication de la naissance des sons de la parole et du chant obtenue, si l'on juge être en droit de s'enorgueillir de la science acquise, on éprouve encore dans l'état actuel le chagrin de ne pouvoir dire à quelles particularités de la conformation organique répondent les différentes voix. Lorsque d'après des preuves certaines il a été affirmé que le son éclate d'autant plus aigu que les lèvres vocales ont moins de longueur, il faut s'arrêter dans l'affirmation. On suppose volontiers le larynx plus volumineux chez les basses que chez les ténors, chez le contralto que chez le soprano, mais à s'y fier on tombe dans l'erreur. On ne devine ni l'étendue, ni la qualité de la voix d'après la vue de l'instrument. L'élasticité, la souplesse, la contractilité des tissus doivent exercer une énorme influence sur les sons glottiques; le moyen d'apprécier en quelle mesure se manifestent de telles propriétés n'est à la disposition de personne.

Dès l'âge où le larynx est parvenu à son entier développement, la voix a pris son caractère. Aussi longtemps que subsistera l'activité de la jeunesse, elle le conservera sans modification très notable; mais par l'exercice elle gagnera peut-être en intensité, elle pourra s'améliorer sous le rapport du timbre. Souplesse, agilité des organes s'acquièrent à la peine comme beaucoup d'autres biens. N'en trouve-t-on pas la preuve dans l'histoire de plus d'un chanteur? Voilée, dure, affirme-t-on, était la voix de la jeune Marie Garcia; ce fut un jour la voix délicieuse de la Malibran. En général cependant, les dons naturels de l'ordre physique se manifestent avant tout essai de culture. L'enfant ou l'adolescent doué d'un bel organe gazouille ainsi que l'oiseau pour s'amuser; passe un ami de l'art, celui-ci écoute avec surprise; charmé, séduit, il va promettre gloire et fortune à l'émule des pinsons et des fauvettes. Sans une

tions; celle de baryton, du *la* $_1$ = 217 vibrations au *fa* $_3$ = 690 vibrations; celle de ténor du *ré* $_2$ = 290 vibrations au *si* $_3$ = 976 vibrations; celle de contralto du *sol* $_2$ = 387 vibrations au *fa* $_4$ = 1381 vibrations; celle de mezzo-soprano du *si* $_2$ = 488 vibrations au *la* $_4$ = 1740 vibrations; celle de soprano de l'*ut* $_3$ = 517 vibrations à l'*ut* $_5$ = 2069 vibrations.

aventure de ce genre, le fameux ténor Rubini n'aurait sans doute jamais connu ni les triomphes, ni les violens désespoirs. Aux approches de la vieillesse, le jeu du larynx devient pénible; d'abord la voix baisse de ton, ensuite elle diminue d'intensité; — le souffle a perdu de sa puissance. Parfois avant l'âge la maladie détériore l'instrument; l'organe, demeurant intact en apparence, cesse de rendre un bon office, si par une circonstance l'action nerveuse est plus ou moins abolie. Au moyen de l'électricité, M. Mandl a pu pour un instant ranimer des voix éteintes. A la suite d'un travail de l'organisme, tout à coup telle cantatrice a vu disparaître sans retour une voix enchanteresse. Pareil malheur éveille le souvenir de Cornélia Falcon.

La musique n'a point pour tout le monde le même charme; la plus belle inspire des ravissemens ou cause la fatigue et l'ennui. Agissant sur la sensibilité nerveuse, elle produit, selon les individus, des impressions d'une étonnante diversité. Le chant plaît d'une manière beaucoup plus générale que la musique des instrumens; il touche parce qu'il semble répondre à des sentimens intimes de l'âme humaine, la tristesse, la joie, le bonheur. Aussi, dans sa forme primitive, il a des séductions même pour les esprits que les habitudes mondaines ont rendus indifférens aux choses simples de la nature. Au milieu de la campagne, lorsque descendent les ombres de la nuit, comme il est agréable d'entendre une voix fraîche et inculte! En gravissant les rudes sentiers des Alpes, comme c'est plaisir d'écouter la chanson de la jeune bergère ou du pâtre qui trompe les heures de solitude!

Au sein de la civilisation, le chant n'est prisé qu'à la condition d'être un grand art; lorsqu'il s'élève à cette dignité, il attire les foules. L'homme ou la femme, en possession d'une des plus belles voix du monde, nourrissant la pensée d'exercer un charme, commence par aller à l'école. L'instrument, dont nous avons vu l'admirable mécanisme, n'obéit sûrement qu'après bien des efforts et de continuels exercices dirigés avec méthode. Il en est ainsi de tous les organes soumis à la volonté; pour s'en convaincre, chacun a l'expérience de l'usage des mains. Habile dans le jeu du larynx et de la bouche, le chanteur ne tire encore de brillans effets d'une voix superbe qu'à force d'intelligence. De l'intelligence seule viennent l'expression, le goût, le style; autant de qualités qui sont de la personne même. Feinte ou réelle, la sensibilité demeure toujours un élément de succès. On engage l'artiste à ne jamais rien prendre des passions qu'il exprime, car bientôt au trouble de l'âme succède l'extrême fatigue; il peut parvenir, assure-t-on, à l'imitation parfaite, en conservant le calme de l'esprit; pourtant l'émotion ressentie ne sera-t-elle pas toujours plus communicative?

A la représentation d'une grande œuvre lyrique, l'assistance fournit à l'observateur des sujets d'étude psychologique. Une partie de cette foule écoute presque avec indifférence; elle est attachée, dominée par le spectacle; le plaisir des yeux l'emporte, les perceptions auditives n'éveillent presque aucun sentiment. Des impressions d'une nature tout opposée se devinent aux attitudes du corps et au jeu des physionomies; on reconnaît des amis passionnés de l'art, des gens qui le cultivent ou savent l'apprécier. Ils s'occupent bien des magnificences de la scène! Séduits moins encore par le charme de la voix que par le talent qui se révèle sous divers aspects, ils prêtent une oreille attentive, et volontiers se fâchent en apercevant que le public n'a pas compris les finesses. Ainsi d'un côté, une sensibilité trop émoussée, de l'autre une trop grande activité de l'esprit, détournent l'effet ordinaire du chant sur l'organisme. Seule, la masse des spectateurs qui discerne vaguement les traits d'habileté de l'artiste s'abandonne à la jouissance des impressions, — plus ou moins vives, selon les individus; — elle s'émeut à la voix qui donne des sensations douces; aux accens de la passion, elle s'enivre. Certains vieillards, en parlant d'un chanteur ou d'une cantatrice qui florissait à une époque lointaine, témoignent par des tressaillemens combien les émotions que procure une voix animée d'un souffle de l'âme peuvent laisser des souvenirs durables.

La parole est de nécessité, le chant affaire de plaisir; l'homme est bien servi par la voix.

IV.

Lorsqu'on a considéré la voix humaine dans ses manifestations si variées, la voix des animaux semble misérable. L'aboiement du chien, le miaulement du chat, le bêlement de la brebis, ne sauraient en vérité servir à constituer un langage bien étendu. Ces cris de bêtes nous fatiguent; mais il ne faut pas oublier qu'ils retentissent pour d'autres oreilles que les nôtres. Seul, le ramage des petits oiseaux a le don de nous plaire; il a des ressemblances qui procurent de douces illusions, il paraît exprimer des sentimens de notre propre nature, alors on l'aime. Depuis longtemps on a compris l'intérêt d'une comparaison de l'appareil vocal des animaux avec celui de l'homme; on a conçu l'espérance d'expliquer toutes les voix par la structure des organes. Vers la fin du siècle dernier, un savant, un lettré qui fait honneur à la France, Vicq d'Azyr, se mit à l'œuvre; les larynx d'une multitude d'êtres ayant été rassemblés pour l'étude, il les regardait avec une sorte d'enthousiasme; l'observateur en attendait une révélation. « C'est un beau spectacle, s'écrie Vicq d'Azyr, que de voir d'un coup d'œil la disposition de ces instrumens

variés à l'infini, avec lesquels chaque animal produit des modulations qui lui sont propres et peut contribuer au grand concert de la nature! »

Les caractères anatomiques de l'appareil vocal sont aujourd'hui assez bien étudiés dans la plupart des types de mammifères. Le larynx de ces animaux est construit sur le même plan que celui de l'homme; chez les singes, la ressemblance est extrême. L'impossibilité de la parole est due, selon beaucoup d'apparence, à la conformation de la cavité buccale, des lèvres, de la langue. Les études des naturalistes, qui n'ont pas encore été dirigées de ce côté, n'autorisent nulle affirmation; néanmoins la faculté pour quelques espèces de prononcer une ou deux syllabes donne de la force à une présomption. Ce vestige de la parole n'indique-t-il pas la faible étendue d'un pouvoir dont la trace même disparaît chez le plus grand nombre des espèces? En 1715, le grand Leibniz annonçait à notre académie l'existence en Misnie d'un chien qui parle : « un chien de paysan, d'une figure des plus communes, et de grandeur médiocre. » Cette bête extraordinaire, docile aux leçons d'un enfant, avait, dit le narrateur, appris une trentaine de mots; elle consentait à les répéter lorsque le maître les prononçait. L'historien de l'Académie des sciences déclare qu'il n'aurait pas la hardiesse de rapporter un pareil fait « sans un garant tel que M. Leibniz, témoin oculaire. » Malgré si haute garantie, c'est une fable, une pure illusion; du chien le plus admiré pour son intelligence, il faudra toujours dire : « Il ne lui manque que la parole. » Étonnans imitateurs, les singes, condamnés à vivre dans la société des hommes, renonceraient-ils à essayer d'une conversation sans l'obstacle de la nature? » On supposera que l'intelligence ne les porte pas vers ce genre d'imitation; peut-être, mais en même temps, on doit le croire d'après les coïncidences habituelles chez les êtres, les organes ne se prêtent pas non plus à l'articulation. Autrement les singes, que nous entendîmes un jour appeler les candidats à l'humanité, ne resteraient pas, sous un rapport, bien inférieurs aux perroquets.

A défaut de la voix articulée, une sorte de langage préférable à la pantomime dont se servent les voyageurs jetés au milieu des tribus de sauvages, se constitue à l'aide de divers artifices. Chose vraiment curieuse et pleine d'intérêt, avant d'avoir reçu aucune instruction particulière, de jeunes sourds-muets ayant la vie commune, inventent très vite des moyens de se comprendre, et ils assurent si fortement ces moyens qu'ils ne se trompent guère sur les sentimens et les désirs exprimés par des gesticulations, des attouchemens, des jeux de physionomie convenus. Les gens qui ont la

douleur d'avoir plusieurs enfans privés de l'ouïe en rendent témoignage. L'exemple du concert qui s'établit entre les individus n'ayant pas l'usage de la parole reporte nécessairement la pensée aux actes de la vie de certains animaux. Les mammifères ont une voix susceptible d'inflexions et d'intonations plus ou moins variées suivant les espèces; ils en usent pour se communiquer des appétits, des volontés, pour se lancer des appels, des avertissemens. On répète souvent que les bêtes n'ont que des cris, c'est trop généraliser. Le chat dit *miao*, articulation très nette d'une consonne labiale et de trois voyelles; le mot est bien formé, on croirait qu'il appartient à la langue chinoise. L'animal le prononce d'une infinité de manières ayant chacune sa signification. Espère-t-il faire venir de la compagnie, il dénonce sa présence d'une voix forte, retentissante; demande-t-il son repas, réclame-t-il l'ouverture de la porte afin d'aller en promenade, il prend une voix douce, traînante; c'est bien l'accent de la prière. Que la réponse tarde, le ton s'élève et trahit l'impatience. Il y a ce *miao* lent et faible que l'on traduit en français : comme je m'ennuie! encore ce *miao* caressant, plein de jolies modulations, où se révèle le désir de plaire. Le chat dit aussi très-clairement *ronron*, un vrai mot formé de trilles et de nasales; la langue et le voile du palais exécutent les mouvements que nous connaissons par notre propre expérience. Ce *ronron* est tantôt un petit remerciment, tantôt la manifestation d'une grande joie. Mû par le sentiment d'inimitié contre un individu de sa race ou jaloux d'une rivalité, l'animal qu'on accuse d'avoir trop l'indépendance du cœur siffle et gronde sur divers modes au visage de l'adversaire, formulant ainsi des menaces et des imprécations. Dominé par l'amour, le matou tire du langage dont il dispose une surprenante richesse d'expressions; tandis que la petite chatte miaule en vraie coquette, il enfle la voix, il module et traîne les sons; le *miao* résonne comme une plainte douce, le *ronron* comme un frémissement de bonheur ou de passion; mais il faudrait être chat soi-même pour tout interpréter.

Les mammifères capables d'articuler des syllables ne sont pas nombreux; les brebis font retentir invariablement ce *bê* monotone qui n'a rien d'agréable, tant il paraît dénoter la stupidité de l'animal. Il est intéressant néanmoins de constater cette explosion particulière de la voix; elle a pour cause des lèvres saillantes et charnues. Des gibbons de l'île de Java, voulant effrayer, crient avec fureur : *ra-ra*; pour les animaux en général, les sons gutturaux semblent plus faciles à émettre que tous les autres. Le chien, si bien doué sous le rapport de la mémoire, des sentiments affectueux, de l'intelligence, n'a que des cris; il aboie. De courtes et

brusques expirations de l'air à travers la glotte produisent cette voix si connue qui éclate par saccades; le jappement n'en est que la forme adoucie; — c'est pour exprimer la joie. Le hurlement vient d'une expiration prolongée et d'une forte résonnance dans le pharynx; il est suscité par un profond chagrin, une vive douleur. Les chiens manifestent leurs désirs plus encore par les frétillements du corps, par le jeu de la physionomie, par les attouchements du museau que par la voix. Entre eux, ils paraissent communiquer à merveille quand il s'agit d'organiser une expédition; ils s'avertissent de la présence d'un objet de leur goût. Nous vîmes une fois au milieu d'un pré, loin des habitations, le corps d'un bœuf écorché, qui fut plusieurs jours absolument délaissé. Un chien solitaire, attiré sans doute par l'odeur, vint se repaître, et retourna dans le village prévenir ses connaissances de la trouvaille; moins d'une heure après, le cadavre était dépecé à belles dents par une énorme bande de chiens.

Les occasions d'étudier le langage des bêtes en état de liberté sont rares; tous les animaux fuient l'homme, ce qui est de leur part une grande sagesse. Captifs, privés de communication avec des semblables, ils deviennent silencieux ou se contentent de jeter quelques cris ou de faire entendre quelques murmures. Si un être humain pouvait être retenu prisonnier dans une famille de chimpanzés, il serait réduit aux mêmes extrémités. Les voyageurs ont parfois observé des singes bien à portée de la vue et de l'oreille, toujours ils se sont aperçus que les différentes explosions de la voix avaient chacune sa signification dans les momens où le concert doit s'établir entre les individus. Les cercopithèques, gracieux, gais, mignons entre tous les singes de l'Afrique, se réunissent par groupes plus ou moins nombreux. Ayant pour demeures habituelles les branches des arbres, ils descendent à terre avec beaucoup de méfiance et seulement pour aller à la maraude. Lorsqu'une expédition est préméditée, la bande des cercopithèques marche sous la conduite d'un chef, — toujours un vieux mâle qui a l'expérience des hommes et des bêtes. La troupe s'ébranle d'abord avec prudence, en passant sur les hautes branches des arbres; par intervalles, le chef grimpe sur une des cimes les plus élevées, et du regard sonde l'espace. Satisfait, il le marque par des sons gutturaux, la compagnie se montre tranquillisée; inquiet, soupçonnant ou apercevant le danger, il jette un cri spécial; à l'avertissement, nul ne se trompe; aussitôt la bande rebrousse en désordre. Les pillards arrivent sur les arbres les plus voisins de la campagne découverte et ils sautent à terre. Alors commence un abominable massacre des sorghos ou des maïs. Les sajous, ces gentils petits singes de l'Amérique du

Sud, hôtes de toutes les ménageries, donnent aussi la preuve des ressources de la voix inarticulée pour communiquer entre animaux. Un jour, le naturaliste Rengger, errant à la lisière d'une forêt du Brésil, se prit à contempler les gambades d'une famille de sajous; un individu s'étant isolé des autres, découvre un oranger chargé de fruits mûrs. Sans prendre la peine de se retourner, il fait entendre de petits cris et part comme une flèche; la société avait compris; en un instant elle fut réunie sur l'arbre, tout heureuse de savourer les belles oranges. Si les hommes n'avaient point la parole articulée, à l'aide de sons ou de cris variés par l'intonation, l'intensité, la résonnance et diversement combinés, ils ne seraient nullement en peine de construire un langage. Un tel idiome ne pourrait sans doute jamais valoir les langues d'Homère, de Dante, de Shakspeare ou de Bossuet; mais il suffirait à tous les besoins essentiels de la vie. Qu'on arrête la pensée sur ce mode de communication imaginaire, mais pourtant réalisable, on concevra l'idée du langage plus ou moins restreint des animaux.

Chez les mammifères, les sons de la voix diffèrent considérablement sous le rapport de la puissance, de la hauteur comme du timbre; dans une certaine mesure, les particularités de conformation du larynx permettent d'expliquer les causes. Les bêtes à cornes ont des lèvres vocales lâches, peu saillantes, elles ne doivent jamais ni beaucoup se rapprocher, ni vibrer avec une grande force; elles ne donnent que des sons graves; c'est le mugissement du bœuf. Les rongeurs, lapins, lièvres, écureuils et souris, ayant des cordes vocales minces et tranchantes émettent des cris aigus. Des espèces de plusieurs groupes de mammifères ont des poches aériennes qui s'ouvrent à l'intérieur du larynx et procurent une résonnance extraordinaire. Quelques singes se font remarquer par l'énorme développement de ces poches; ils ont une voix des plus retentissantes. Les singes hurleurs, qu'on appelle aussi les stentors, habitans des plus sombres forêts du Nouveau-Monde, poussent des hurlemens qui s'entendent, au dire de Humboldt, de la distance d'un kilomètre et demi; encore davantage suivant d'autres voyageurs. Chez l'éléphant, les cartilages latéraux du larynx ne peuvent se toucher : les cordes vocales ayant une direction oblique, paraissent peu susceptibles d'une extrême tension; de là une voix sourde, pourtant très puissante. Si l'on parvenait à observer le jeu du larynx des animaux pendant l'émission des cris, tout de suite on serait avisé d'actions de la glotte fort curieuses et très instructives. La difficulté semble presque insurmontable, car il faut peu compter sur la bonne volonté des bêtes; néanmoins M. Mandl, plein de confiance dans son habitude de l'emploi du laryngoscope, ne désespère

nullement de réussir; il sait qu'à force de patience on surmonte de terribles obstacles.

Après l'homme, entre tous les êtres animés, les oiseaux occupent le rang le plus distingué dans le concert de la nature; ils égaient les campagnes, les bois, les jardins d'une infinité de petits cris et de gazouillemens qui font rêver le bonheur de la vie. Les délicieux ramages et les chansons d'un charme sans pareil sous les futaies ont invité plus d'une fois les naturalistes à entreprendre l'étude de la structure et du mécanisme de l'instrument magique dont disposent de mignonnes créatures. George Cuvier a découvert le point précis où se forme la voix. Les oiseaux ont deux larynx, l'un au sommet de la trachée-artère, l'autre à la base. Ce dernier seul engendre les sons, le premier n'agit que par la résonnance. Une facile expérience le prouve : que l'on coupe la trachée-artère dans le milieu, la voix ne cessera de se produire. L'organe vocal se montre sous les apparences d'une caisse que les anatomistes désignent sous le nom de tambour. Il est formé des derniers anneaux de la trachée et des premiers anneaux des bronches. Le plus souvent le larynx est divisé dans sa portion inférieure, tantôt par l'angle de réunion des tuyaux bronchiques, tantôt par une lame osseuse servant de point d'attache à une membrane qui s'élève du bord interne de chacun de ces tuyaux et limite la glotte avec une saillie opposée dont le bord est élastique. Ainsi deux lèvres remplissent le rôle de cordes vocales; elles se tendent ou se relâchent par l'action d'un appareil de muscles ou très simple ou très compliqué. La variété des aptitudes vocales, immense chez les oiseaux, répond à une très grande diversité dans les détails de la structure du larynx et dans la conformation de la trachée-artère.

Amis de la société, les perroquets vivent en troupes nombreuses sous les plus beaux climats du monde, ont un besoin de bavardage que ne diminue en aucune façon la captivité. Plusieurs individus se trouvant réunis, semblent parfois se livrer à d'interminables conversations. Attentifs à toutes les voix, même à tous les bruits, les perroquets les imitent avec une étonnante facilité; aussi aisément ils imitent la parole articulée des hommes, et ce phénomène reste encore inexplicable. Le jeu de la langue a sans doute une part importante dans l'articulation des sons, mais la nature des résonnances conduit à soupçonner une activité particulière du larynx supérieur. Des recherches entreprises à ce sujet ne tarderont peut-être pas à répandre un certain jour sur une des plus singulières aptitudes dont les animaux offrent l'exemple. On croit généralement les perroquets incapables d'attacher un sens aux phrases qu'ils ont apprises; ce n'est pas la vérité absolue. Dans certaines

circonstances, des individus doués sous le rapport de l'intelligence et pourvus d'une excellente instruction, adressent par des mots une demande, des appels dont ils attendent un résultat prévu; à une question, à un signe, ils donnent la réponse convenable. Il a paru naturel de supposer que les perroquets devaient le pouvoir de parler à la conformation spéciale de la langue; on doute, en entendant les pies, les merles, les sansonnets. Ces oiseaux ont une langue mince, et ils n'éprouvent nulle peine à produire tous les sons articulés; ce fait ajoute une force à l'idée d'une action du larynx supérieur. Un sansonnet remarquable par son talent de parole que nous eûmes l'occasion d'observer, connaissait très bien la valeur de plusieurs mots; en bon français, il exprimait des désirs et les battemens d'ailes achevaient de les témoigner. La gracieuse bête aimait à se baigner, et souvent elle réclamait de l'eau; en voyant prendre le carafon, elle criait : Viens vite, viens vite! avec une énergie toujours croissante, si on la faisait attendre.

La plupart des petits oiseaux ont des cris d'appel, des cris de joie ou de frayeur, des cris de guerre; toutes ces explosions de la voix empruntant les sons de voyelles et de consonnes montrent combien l'articulation est facile et naturelle chez ces créatures. Les espèces qui se distinguent par le chant ont l'appareil vocal très compliqué; mais cette simple constatation est insuffisante pour expliquer le jeu du gosier. Par l'ensemble des qualités de la voix, la puissance, l'éclat, la douceur, les rossignols surpassent tous les autres chanteurs des bois. Les notes se succèdent ou alternent gaies ou plaintives, toujours mélodieuses; les roulades se renouvellent toujours charmantes. Les rossignols n'acquièrent le talent qu'après beaucoup d'exercice; les jeunes sujets sont en général assez médiocres; seuls, des individus favorisés par les dons de la nature élèvent l'art à sa plus haute expression. Chez tous les mignons oiseaux des bois, les mâles seuls possèdent une belle voix; ils chantent pour captiver des compagnes qui ne peuvent entrer en lutte pour le talent. Silencieux pendant une grande partie de l'année, lorsque vient la saison des amours, l'activité nerveuse s'exalte, le sang afflue vers les organes de la voix; pinsons, rossignols et fauvettes prennent ou retrouvent la faculté de chanter. Un peu plus tard nous reviendrons sur la voix des oiseaux, alors nous aurons obtenu de l'investigation scientifique de nouvelles lumières.

ÉMILE BLANCHARD.

UNE

INVASION INDIENNE

DANS LA PROVINCE DE BUENOS-AYRES

SOUVENIRS ET RÉCITS DE LA FRONTIÈRE ARGENTINE.

Un sentiment très particulier s'empare d'un Français de notre siècle, de ce siècle critique, raisonneur, légèrement pédant, lorsqu'il se trouve en présence d'authentiques sauvages, et qu'il les surprend en flagrant délit de sauvagerie, dans tout le feu du meurtre, du vol et de la dévastation. C'est un sentiment d'horreur sans doute, ou plutôt de dégoût, car la bestialité primitive, vue de près, est d'une prosaïque laideur; c'est en même temps un intérêt ému, une curiosité mêlée de pitié. Ces sauvages brutaux et féroces, ces races dégradées, comme on les appelle, ne seraient-ce pas plutôt des races en voie de formation, et leur plus grand tort consisterait-il moins à être des sauvages qu'à être des anachronismes? Nos premiers ancêtres n'ont-ils pas eu sur la morale et la liberté des notions tout aussi étranges? C'est un des caractères de la science moderne, et peut-être le plus remarquable, de tout ramener dans l'étude de la matière et de la vie aux lois d'une évolution ascensionnelle. Eh bien! voilà une nation à l'état embryonnaire, une peuplade au début de son cycle historique. Profitons de cette singulière bonne fortune de pouvoir contempler sur le vif notre point de départ, d'assister aux premiers vagissemens d'une civilisation. Notre orgueil pourra souffrir de ce spectacle ou s'y complaire. C'est affaire d'appréciation et

de tempérament. Les uns rougiront d'une parenté, même lointaine, avec ces êtres inférieurs; les autres mesureront avec une satisfaction fière, par la bassesse même des débuts, l'étendue des progrès réalisés. Dans tous les cas, ne méprisons pas trop les représentans contemporains des antiques tribus errantes. Qui saurait dire quelles destinées leur eussent été réservées à la faveur de circonstances meilleures? Ces destinées, ils ne les accompliront point. Ils disparaîtront, mais non sans avoir infiltré chez leurs vainqueurs quelques gouttes de leur sang inculte, venin peut-être, mais peut-être aussi ferment, qui fera bouillonner dans le cœur des peuples de ces contrées des énergies inconnues. En attendant, ils pèsent d'un poids très lourd sur la politique et la fortune d'un pays vivace qui ne demande qu'à se développer. Après les avoir examinés comme un phénomène d'histoire ou, si l'on veut, d'histoire naturelle, il y a lieu de se demander quels sont les moyens les plus efficaces d'assujettir leurs derniers débris au joug bienfaisant des lois sociales.

I.

Au mois de novembre 1875, le ministre de la guerre de la république argentine, le docteur don Adolfo Alsina, me chargea de la mission assurément peu commune, même pour un ingénieur sud-américain, de tracer une ville en plein désert, de la doter d'une école, de l'entourer de fermes et de métairies, et d'y installer, en exécution d'un traité récent, la tribu indienne du cacique Catriel. Ces Indiens appartenaient encore, il y a peu de mois, à la catégorie de ceux qu'on appelle en style de frontière *los Indios mansos*, les Indiens apprivoisés; on voulait leur faire faire un pas de plus et les les rendre Indiens civilisés. Le moyen adopté pour parvenir à ce résultat paraissait sage et judicieux. C'était de supprimer le communisme stérilisant dans lequel ils végètent sous le despotisme patriarcal des caciques; c'était de donner à chacun d'eux, avec la propriété de son champ et de sa maison, le sentiment de son indépendance d'homme et peu à peu, par l'école et par l'exemple, de sa dignité de citoyen. Il était naturel qu'au lendemain même de leur avénement au pouvoir les hommes qui dirigent les destinées du peuple argentin voulussent tenter cette grande expérience. Dans cette mêlée des partis, où toutes les professions de foi se ressemblent, le meilleur de leur bagage politique était précisément leur sollicitude pour la frontière. Ils avaient toujours protesté notamment contre les prérogatives accordées aux caciques soumis, contre le droit de vie et de mort, de confiscation et de torture, dont les traités antérieurs les avaient trouvés et les avaient laissés investis. Il était plus étrange que le cacique Catriel se fût montré de si fa-

cile composition sur des arrangemens qui sapaient son autorité par la base, et qu'il eût signé un traité assurant à chacun des membres de son troupeau humain les prérogatives de la propriété individuelle, traité dont son astuce indienne n'avait certainement pas méconnu la portée. Les événemens ultérieurs ne devaient donner que trop de lumières sur sa bonne foi; mais, pour en comprendre la filiation, il est indispensable d'indiquer les relations réciproques des Indiens du désert et des chrétiens, la condition des Indiens soumis et la situation toute spéciale du cacique Catriel.

Les Indiens nomades occupent les solitudes qui s'étendent au sud de la république argentine et du Chili. Il y en a aussi dans le Chaco, au nord, mais moins braves, moins bons cavaliers et beaucoup moins redoutables. Leur unique moyen d'existence, depuis que leurs territoires de chasse sont presque épuisés, est le vol sur une grande échelle : vol de chevaux d'abord, dont ils font une consommation effrayante, ces animaux, qu'ils ne savent point élever, leur servant à la fois de moyen de locomotion et de nourriture; vol d'immenses troupeaux de bêtes à cornes des plaines argentines, qu'ils vont échanger au Chili contre quelques objets de première nécessité, surtout contre de l'eau-de-vie, pour eux objet de première nécessité par excellence. Tenant constamment la frontière en alerte et les troupes du gouvernement en échec, ils se précipitent à tout instant sur les *estancias* limitrophes du désert, qu'ils ravagent et dépeuplent d'animaux. Ce sont le plus souvent de légers pelotons de maraudeurs, ce sont parfois de petites armées de 2,000 ou 3,000 lances qui se chargent de ces expéditions. Disséminées sur d'immenses espaces, protégées par les obstacles que le désert oppose aux troupes civilisées, les tribus sont très difficiles à aller punir. Ces obstacles ne les empêchent point d'être en contact perpétuel les unes avec les autres, grâce à cet instinct du désert, si remarquable chez les Indiens, et à l'admirable éducation qu'ils savent donner à leurs montures. Quand il y a un grand coup à frapper, ils peuvent se concerter à très grande distance pour agir en commun. Dans la dernière invasion figurait un corps d'Indiens venus des Andes. Ils avaient fait plus de 300 lieues (1) pour venir y prendre part. J'ai vu retourner les poches d'un de ces Indiens, tué dans une escarmouche : elles contenaient une courte pipe, une poignée de tabac et une boîte d'allumettes-bougies; encore ces dernières avaient-elles dû être volées depuis peu. C'était tout son bagage.

(1) La lieue dont il est toujours question dans le cours de ce récit est la lieue argentine, qui correspond presque à notre ancienne lieue de pays, c'est-à-dire à un peu plus de 5 kilomètres.

Dans la vie de privations qu'ils mènent sous leurs grossières tentes de peaux de bœufs, les *toldos*, où ils sont périodiquement exposés à mourir de faim, les Indiens ont une préoccupation principale, leur cheval de guerre. Ils ne l'aiment point comme l'Arabe, le maltraitent souvent et le surmènent sans pitié; mais le choix e l'éducation de cet indispensable auxiliaire est leur plus cher souci. Le premier soin d'un Indien au retour d'une expédition, avant d'embrasser ses enfans et de battre ses femmes, est de mettre à part son lot de chevaux volés et de les installer dans un bon pâturage pour les refaire. Bientôt il pourra placer sur chacun d'eux un poids équivalent à celui de la selle et du cavalier, et les pousser à fond de train, jusqu'à les épuiser de fatigue, à travers des fondrières où les animaux enfoncent jusqu'au ventre. Il discerne sûrement ainsi les plus vigoureux. Le reste est mangé, et cette façon originale de mettre l'hippophagie au service de la sélection lui permet de ne dresser que des bêtes supérieures, qu'il rend bientôt, par de savans procédés d'entraînement, aussi rapides que dociles et infatigables. Tout cheval de *pampa* (1) fait facilement, chargé, 30 lieues par jour. Un Indien en amène cinq ou six, quelquefois douze ou quinze, dans ses incursions, et est assez agile cavalier pour pouvoir, si celui qu'il monte faiblit dans une fuite, sauter sans mettre pied à terre sur un de ses chevaux de réserve, qu'il bride tout en courant. On comprend combien il est difficile de les atteindre. Là est leur grande force. Leurs armes, la lance et le couteau, causent peu d'inquiétude aux troupes de ligne, et ne sont redoutables que pour les paysans effarés qu'ils surprennent. Ils égorgent leurs prisonniers suivant les circonstances. Ordinairement ils les égorgent, les trouvant encombrans; mais ils font cas des femmes chrétiennes et s'efforcent d'en ramener à leurs *tolderias*, où ces malheureuses, exposées d'un côté aux brutalités et aux caresses, peut-être plus repoussantes encore, de leurs maîtres, de l'autre à la jalousie féroce des dames du logis, ont un sort effroyable. Les calculs les plus autorisés évaluent à une vingtaine de mille lances la force totale des tribus du sud. Les rapines de ces misérables hordes ont prélevé sur les propriétaires argentins un tribut qui, d'après le colonel don Alvaro Barros, un des hommes qui ont traité avec le plus de compétence les questions de frontière, n'a pas été moindre de 200 millions de francs en vingt années; ils obligent la république à maintenir une armée dont l'entretien pendant la même période représente une somme au moins égale. Ils coûtent donc, en dehors des dons en argent et des rations en nature qu'on leur fournit, 40 millions par an à un pays qui, au moment de la révolution de septembre

(1) On appelle plus particulièrement *pampa* le domaine des Indiens, par opposition au *campo*, ou prairie déjà conquise à l'industrie pastorale.

1874, a pu mettre en quelques jours sous les armes plus de 60,000 combattans.

C'est qu'autant la politique des anciens conquérans était ferme et nette à l'égard des races aborigènes, autant la politique des Argentins, depuis l'émancipation, a été contradictoire et embarrassée. Sans doute ce n'est point chose aisée que de garder efficacement contre de rapides incursions une ligne de 300 lieues, pour ne parler que de la frontière sud. C'eût été là un problème grave, même pour un peuple pourvu d'institutions bien assises et de ressources militaires considérables. Combien plus grave ne devait-il point paraître à une nation naissante, en proie aux convulsions de son laborieux enfantement à la vie politique, pauvre d'hommes, d'expérience et d'argent! Toutefois, si ardu qu'il pût être, il est clair que la meilleure manière d'en avancer la solution était de la poursuivre avec esprit de suite et ténacité. Or il n'est point de question où les gouvernemens successifs aient été aussi prompts à se déjuger les uns les autres, — souvent à se déjuger eux-mêmes du jour au lendemain. On flatte les Indiens et on les menace tour à tour, on les appelle et on les combat, on les utilise et on les trompe. Tantôt ce sont des frères de race, des frères d'armes, — et de fait leurs contingens de cavalerie irrégulière ont figuré dans les combats de l'indépendance et dans presque toutes les guerres civiles. Tantôt, à la suite de quelque abominable fredaine de leur part, il n'est plus question que de les exterminer, et finalement on traite avec eux. Souples et rusés comme des renards, clairvoyans comme des enfans, mais des enfans pervertis, les Indiens se sont parfaitement rendu compte de ces inégalités d'humeur et de conduite. Les Machiavels de la *pampa* ont démêlé bien vite le parti qu'en pouvaient tirer des gens pour qui les mots loyauté et perfidie sont tout à fait dénués de sens. Ils acceptent avec empressement les conventions pacifiques, car ils y gagnent toujours quelque chose, et en leur âme et conscience ne se croient obligés à rien par les engagemens qu'ils contractent.

Ce n'est pas ainsi que l'entendait le dictateur don Juan Manuel Rosas, qui avec peu d'élémens est en somme celui qui a le plus fait pour la sécurité de la frontière. Sa méthode n'était point sentimentale. Il assurait aux Indiens qui se soumettaient des avantages positifs, mais il les obligeait par le fer et le sang à prendre au sérieux leurs propres promesses. Toute violation des traités était punie avec une sauvage rigueur. Il existe dans les profondeurs du désert un petit lac, une *laguna*, que les Indiens appellent encore « la rouge, » parce qu'une tribu entière y fut passée au couteau. C'était un des moyens favoris de Rosas, une sorte de procédé de gouvernement à son usage, de traiter les ennemis et les suspects comme des mou-

tons dans un abattoir, et de se débarrasser d'eux en masse en leur coupant la gorge. Le *degüello*, c'est le nom de cette repoussante exécution, fut longtemps dans la république argentine le supplice officiel. Cela épargnait les frais d'un appareil spécial et d'un bourreau en titre. Tout *gaucho*, avec le couteau bien affilé qui ne le quitte jamais, y suffisait. Ce qui doit ici être noté, c'est que, si ces exécutions sommaires de la lugubre époque de Rosas font frémir d'horreur les Argentins civilisés de nos jours, tout opposé fut l'effet qu'elles produisirent sur les Indiens. Don Juan Manuel, comme ils l'appellent encore avec une sympathie respectueuse, est resté pour eux le type accompli du justicier. Ils ne le haïssent point, ils le regrettent. « Ah ! si don Juan Manuel pouvait revenir ! » Nous avons entendu le mot dans les *toldos*. Jamais vœu ne fut plus sincère. Et vraiment Rosas, sans être certes un grand homme de guerre, mettait dans l'organisation de ses campagnes au désert toute la prudence prévoyante et résolue d'un vrai *gaucho* qu'il était. La *pampa* n'avait pour lui ni secret ni terreur. Il savait affronter et déjouer les redoutables piéges de ces solitudes, qui sont le meilleur allié des Indiens. Il attaqua les nomades sur leur propre terrain et sut s'assimiler leur méthode de faire la guerre : des expéditions légères et hardies, sans bagages, presque sans vivres, avec des chevaux endurcis à la fatigue et aux privations. Il n'y avait pas un coin de leur immense domaine où les hôtes de la prairie pussent se sentir en sécurité contre les représailles de ce rude adversaire.

Les gouvernemens plus éclairés qui succédèrent à Rosas firent à cet égard beaucoup moins bien que lui. Les militaires corrects que l'on chargea de continuer son œuvre à la frontière étaient loin d'avoir pénétré dans la familiarité du désert. Ils avaient appris la grande guerre dans les livres et se résignaient de mauvaise grâce à d'obscures campagnes contre des sauvages. En définitive, ils se trouvèrent tout décontenancés quand ils les virent de près.

Pendant les premières années de guerre civile qui suivirent la chute de Rosas, les Indiens furent forcément laissés tranquilles, ce qui eut pour premier résultat la destruction des établissemens chrétiens les plus avancés et la perte de 1,500 lieues carrées de territoire. Ce n'était point assez : chaque parti tour à tour sollicita leur alliance et les introduisit au cœur de la république. Ces singuliers alliés avaient horreur des batailles rangées ; ils tournaient bride régulièrement au premier coup de fusil et s'en retournaient chez eux par le plus court, non sans mettre tout à feu et à sang sur leur passage et sans voler de grandes quantités de bétail.

En 1855, le gouvernement de la province de Buenos-Ayres, alors séparée de la confédération argentine, décida qu'il fallait agir vigoureusement. Il organisa une expédition qui devait partir de la

petite ville de l'Azul, limite sud des territoires chrétiens. Le commandement en fut confié à un jeune homme dont les brillans débuts présageaient déjà les hautes destinées, mais qui n'avait pas encore contracté sans doute l'imperturbable sévérité qu'il devait opposer plus tard aux enivremens du succès comme aux rigueurs de la fortune. C'était don Bartolome Mitre, alors colonel et ministre de la guerre. Débarqué à l'Azul la cravache à la main, il déclara dans un discours resté célèbre que cette arme lui suffisait pour en finir avec les Indiens et qu'il répondait « de la queue de la dernière vache de la province. » Il se mit en campagne le lendemain, et n'alla pas loin. A quatre lieues de là, au pied d'une colline de médiocre élévation qu'on aperçoit distinctement de l'Azul même, il se laissa surprendre et entourer par les forces réunies des caciques Catriel et Cachul, qui lui prirent ses chevaux et le harcelèrent si bien qu'après avoir brûlé harnais et bagages pour ne point laisser de butin au pouvoir de l'ennemi, la malheureuse colonne dut retourner à pied à l'Azul. Elle se donna garde d'en sortir de sitôt, laissant les Indiens s'emparer de toutes les vaches qui paissaient au sud et à l'ouest de la province. Don Bartolome Mitre s'empressa de retourner à Buenos-Ayres, où de beaux triomphes de tribune dédommagèrent vite l'homme politique des mésaventures du ministre de la guerre.

Cette journée de Sierra-Chica ne fut pas une défaite ordinaire. Le nom même du chef qui avait préparé et commandé l'expédition suffisait pour assurer à cet événement, en lui-même secondaire, une influence durable sur la politique argentine à l'égard des Indiens. Don Bartolome Mitre était un des personnages les plus importans du parti libéral. Il ne devait point tarder à devenir l'âme d'un groupe nombreux, influent et riche, qui le porta au pouvoir suprême et l'y maintint de longues années. Les amis du général Mitre ne pouvaient manquer de s'exagérer l'importance militaire des tribus indiennes après la rude leçon infligée par elles à l'homme distingué qu'ils reconnaissaient pour leur chef. Tout d'abord on traita avec les caciques Catriel et Cachul, on leur donna des terres, des rations, une paie militaire, à la condition qu'ils prêteraient leur concours contre les invasions du dehors. La théorie que les Indiens pouvaient seuls venir à bout des Indiens commençait à se faire jour. Ces idées ne prirent que plus de force après l'échec d'un membre de la même famille, le colonel don Emilio Mitre, dans une velléité de guerre offensive. Chargé d'aller, à la tête de forces imposantes, attaquer une tribu, don Emilio Mitre, égaré par ses guides, non-seulement ne trouva point le village indien qu'il cherchait, mais encore, errant à l'aventure dans des plaines sans eaux, vit périr de soif tous ses chevaux, dut abandonner son artillerie et

faillit perdre toute son armée. Dès lors vint, s'organisant peu à peu, un système de défense qui n'est pas encore entièrement aboli, et qu'on peut appeler le système du découragement.

La lisière du désert fut garnie de quelques forts en terre et de quelques troupes réparties sur une longue ligne idéale qu'on nomme, un peu pompeusement, la ligne de frontière. Cette ligne, les maraudeurs indiens la franchissent où et quand ils veulent. Leur entrée n'est signalée, si elle l'est, que lorsqu'elle est irrémédiable et qu'ils galopent vers les *estancias*. Tenter de les atteindre serait se leurrer d'une espérance chimérique : ils sont très bien montés, et les soldats assez mal. On est réduit à les attendre à la sortie en tâchant de deviner par quel point ils sortiront. C'est un calcul de probabilités où l'on a quatre-vingt-dix chances sur cent de ne pas tomber juste. Ils saccagent donc, retournent rondement par une autre route, chassant devant eux les troupeaux enlevés et emportant en croupe les captives qu'ils ont pu faire. S'ils viennent donner dans le gros des forces qui les surveillent, — le cas est rare, car ils ont d'excellens éclaireurs, — ils en sont quittes pour se disperser en abandonnant leur butin. Presque toujours, après une anxieuse attente, le chef de frontière apprend qu'ils sont déjà rentrés dans le désert. Il court après eux pour la forme, jusqu'à fatiguer ses chevaux, ce qui ne tarde guère. Quand on leur sabre quelques traînards, c'est l'occasion d'un beau bulletin. Nous allons tout à l'heure voir avec détail ce système à l'œuvre, à propos d'une invasion qui restera mémorable dans la république argentine. On comprend déjà qu'il n'y en a point de plus propre à entretenir le découragement chez les soldats et l'insolence chez les sauvages.

La politique ou, pour parler plus correctement, les ardentes compétitions personnelles qu'on décore d'ordinaire du nom de politique en ce pays, cette turbulente politique qu'on retrouve au fond de tout, vint se mêler aux questions de frontières pour achever de les embrouiller. Issu de l'armée, militaire par profession, mais plus propre à la politique qu'à la guerre, le général Mitre a toujours vu avant tout dans l'armée un instrument de gouvernement. Pendant sa longue administration, il l'avait remplie de ses créatures. La plupart des chefs étaient ou ses parens, comme le général don Emilio Mitre, son frère, le général Vedia, son beau-frère, ou des soldats de fortune, comme les généraux Arredondo, Rivas, Gelly y Obes, le colonel Borges, nés sur l'autre rive de la Plata, citoyens d'une république rurale, et disposés à subordonner les intérêts du service aux convenances du parti qui les avait élevés. Particulièrement occupés dans leurs grands commandemens de frontière de diriger les élections, de surveiller les mal pensans, de faire la police des opinions, ils devaient souhaiter que la complaisance des

Indiens leur laissât les loisirs nécessaires pour se consacrer à cette tâche, autrement intéressante pour eux que la garde des bœufs et des chevaux de la prairie. C'est ainsi qu'à la frontière sud on ne négligea rien pour faire du cacique Catriel une espèce de personnage officiellement revêtu des insignes d'un général de la nation.

Catriel avait été installé aux portes même de l'Azul, sur une surface d'une vingtaine de lieues carrées dont on lui avait fait cadeau. C'était personnellement un beau type d'Indien volumineux, écrasant un cheval sous son poids et dépêchant proprement un homme d'un coup de lance. Il avait pris quelques idées de progrès en devenant général argentin. Ainsi, au lieu de s'enivrer d'eau-de-vie, il s'enivrait de bière. Il s'était fait bâtir une maison de trois pièces, aux murs de boue, au plancher de terre battue, au toit de zinc, qui passait parmi les siens pour un palais. Du fond de cette demeure redoutée, il dirigeait tout dans la tribu avec une précision que facilitait la crainte inspirée par ses procédés de justice expéditive. Du reste, s'il s'était interdit le vol en grand et à main armée, il laissait une ample marge au maraudage nocturne, qui réalisait en détail le même objet. Les chevaux et les bœufs des environs y passaient tous, mais peu à peu. Venait-on se plaindre au cacique d'un méfait avéré d'un de ses hommes, surpris par aventure en flagrant délit, le plaignant recevait invariablement la même réponse : « Frère, lui disait ce patriarche avec mansuétude, pourquoi ne l'as-tu pas tué comme un chien ? » On n'en tirait pas autre chose. Le coupable n'était jamais puni. Cette conduite avait un autre motif que la faiblesse naturelle d'un père pour ses enfans et d'un voleur pour ses semblables, motif peu avouable, mais d'autant plus décisif. La tribu était nourrie aux frais de l'état ; mais les distributions de vivres secs et de viande sur pied n'étaient pas journalières, elles se faisaient à intervalles irréguliers avec les habitudes de désordre chères aux administrations argentines. Grâce à de mystérieux traités avec le fournisseur, le cacique recevait en nature seulement un quart ou un cinquième des rations, et il donnait quittance du tout moyennant une redevance en argent qui servait à alimenter son faste. La tribu n'avait donc, pour subsister pendant trois mois, que des approvisionnements qui, ménagés, auraient pu la faire vivre trois semaines. Comme la prévision n'est pas la qualité dominante des sauvages, ceux-ci se voyaient avant huit jours placés dans l'alternative de mourir de faim ou de se mettre en chasse du bien d'autrui. Le cacique trouvait tout simple et peut-être, dans sa logique indienne, légitime que les propriétaires voisins, détenteurs des terres de ses ancêtres, payassent les frais de ces transactions. Le chef de frontière connaissait parfaitement ces honteux marchés et il les tolérait parfois par connivence, le plus souvent par crainte de

mécontenter le cacique, que le mot d'ordre était de ménager, et le fournisseur, dont la colère était redoutable. Sous l'administration du général Mitre, en effet, les fournisseurs d'armée, rapidement enrichis, on le devine, mitristes ardents d'ailleurs, formaient une corporation puissante, occupant toutes les avenues de la faveur, et avec qui il était imprudent de ne pas compter.

L'avénement de don Domingo F. Sarmiento à la présidence ne changea rien à la situation de Catriel, et lorsque le vieux cacique mourut plein de gloire, de bière et de jours, les gâteries des autorités de frontière se reportèrent sur son fils, Cipriano Catriel. Les plus hauts emplois militaires continuaient à être remplis par des officiers appartenant au cercle intime du général Mitre et initiés aux desseins de son parti. Il est permis de croire qu'en choyant les Indiens ils étaient bien aises de se ménager des alliés pour le cas où il faudrait corriger par les armes les caprices du scrutin dans la grande bataille électorale qu'ils préparaient de loin avec tant de sollicitude. Le nouveau président, homme de gouvernement et de traditions, décidé à réformer l'armée, mais à la réformer graduellement, par le bas et non par le haut, avait évité de la séparer des hommes à qui elle était habituée à obéir. Il se plaisait à citer dans ses conversations familières cette réponse de Lincoln à ceux qui voulaient, au cours d'une grande opération stratégique, lui faire destituer un général vaincu : « Mes amis, on ne change pas les chevaux de l'attelage quand on est planté au beau milieu de la rivière. » Mot charmant, dont ceux-là surtout comprendront la pittoresque énergie qui ont vécu dans des pays où les rivières n'ont pas de ponts, où les gués sont bourbeux et redoutables, et où les institutions en sont encore à la période délicate de l'élaboration.

Le président Sarmiento ne se faisait pas d'illusions sur le peu de sympathies qu'éveillaient ses réformes parmi les généraux chargés de les appliquer; mais, comme beaucoup d'hommes arrivés tard au pouvoir après avoir vieilli dans les affaires, il professait une certaine indifférence sur la qualité des instrumens qu'il employait. Il était d'avis que l'outil importait peu, et que tout dépendait de la main appelée à le manier. Or il était profondément, indiscutablement convaincu qu'il savait manier les hommes. D'ailleurs, en fait de modifications dans les grands commandemens, la guerre d'Entre-Rios le planta de bonne heure, comme disait Lincoln, au beau milieu de la rivière. Il laissa les chefs de frontière à leur poste, surveillant leurs menées sans s'en effrayer. La frontière des Andes, vaste et lointaine, livrée au plus actif et au moins scrupuleux des officiers dont la fortune était liée à celle du parti mitriste, l'inquiéta un moment sur le tard, quand les symptômes d'insubordination s'accentuèrent. Il crut avoir tout fait en éloignant le général Arredondo et

en y plaçant un homme à lui, un militaire de franc collier, le général Iwanowsky. On le lui assassina dès les premières heures de la révolte de septembre. Quant à la frontière de Buenos-Ayres, où le général Rivas prenait des allures de proconsul, il ne voulut jamais se faire à l'idée qu'un soulèvement de caserne pût éclater là, dans la province-chef, à portée de sa main. Il était trop persuadé que son pays était enfin sorti, et surtout grâce à ses efforts, de la période troublée où les armées font et défont des gouvernemens. Quand on vint lui annoncer que le général Rivas préparait son *pronunciamiento,* qu'il concentrait ses régimens pour marcher sur Buenos-Ayres, il se contenta de lui envoyer une belle lettre où il lui dépeignait, avec cette piquante vivacité de logique et de style qui est son charme comme écrivain et certainement son originalité comme homme d'état, combien une telle entreprise serait folle. Il jugeait que ce suprême appel à l'honneur et au bon sens d'un soldat serait, passant par sa plume, irrésistible. Il en attendit le résultat sans broncher. Au fond, l'événement définitif a donné raison au vieux disciple de Lincoln, malgré ses candeurs singulières : l'insurrection eut la vie courte. Quant à l'événement immédiat, il lui donna complétement tort. Rivas lut la lettre et marcha sur Buenos-Ayres, et naturellement il amenait à sa suite les 1,500 lances de son ami Cipriano Catriel.

Si le jeune cacique accepta avec enthousiasme les perspectives d'une excursion à travers les riches plaines de la province, tout autre fut le sentiment que réveilla dans la masse du parti mitriste l'apparition de ce compromettant auxiliaire. Les grands propriétaires fonciers, les gros fournisseurs, les puissans capitalistes qui poussaient en avant le général Mitre, tous ces gens dont l'idéal de gouvernement est une oligarchie de bourgeois opulens, dignes, formalistes, de quel œil durent-ils voir ce torrent de pillards se déchaîner sur la campagne en invoquant leur cause et en agitant leur drapeau! Certes le général Mitre, entraîné malgré lui dans cette aventure, dut maudire le zèle inconsidéré de son lieutenant, lorsque, débarquant au Tuyu pour prendre le commandement de l'armée rebelle, il se retrouva en présence de ses anciens adversaires de Sierra-Chica, devenus ses alliés; décidément cette tribu néfaste ne lui portait pas bonheur. Les Indiens n'étaient guère plus satisfaits de leur équipée. Ils étaient partis comme pour une fête et s'en étaient d'abord donné à cœur joie, brûlant les chaumières, massacrant les troupeaux de moutons pour le plaisir, pour voir le sang couler, et naturellement se remontant en chevaux pour longtemps. Ces distractions de haut goût durèrent peu. Il fallut se mettre en retraite, s'alléger de butin pour courir plus vite et même, humiliation à laquelle ces sobres cavaliers étaient déjà devenus sensibles,

abandonner parfois le rôti à la broche pour que les troupes du gouvernement vinssent le manger. Cela leur inspirait des pensées amères : mieux eût valu se faire prier, se réserver et s'entendre avec les Indiens du dehors, les caciques Namuncurá ou Pinzen, qui, l'on s'en doute, voyant la frontière dégarnie, avaient mené à bien pendant ce temps-là une invasion formidable. Ce fut bien pis quand on arriva aux *toldos* de la tribu. Là on leur signifia qu'on n'acceptait plus leur concours, qu'ils eussent à rester chez eux et à s'en tirer comme ils pourraient. Le moment était critique. Les soldats du président Avellaneda arrivaient : on entendait leurs clairons dans le lointain pendant qu'à l'autre bout de l'horizon disparaissaient les derniers cavaliers rebelles. Les sujets de Cipriano Catriel montrèrent en cette occurrence qu'ils ne manquaient ni d'invention, ni de ressources. Leur décision fut prompte. En un tour de main, ils organisèrent une révolution contre leur cacique, le prirent et le lièrent. L'avant-garde nationale, tombant au milieu d'eux le sabre haut, fut étourdie de leurs assurances de fidélité. Eux tromper le gouvernement, se soulever contre leurs maîtres! Ils n'avaient jamais eu une aussi odieuse pensée. Ils avaient suivi de confiance le général Rivas, ce traître, et Cipriano Catriel, ce fourbe. Ils ne demandaient qu'une chose, qu'on leur permît de juger suivant leurs lois le cacique qui les avait égarés. Or leurs lois étaient sommaires : une sentence tumultueuse, une exécution immédiate à coups de lance, tous les membres de la tribu faisant tour à tour l'office de juges et de bourreaux, telle était l'antique jurisprudence qu'ils avaient résolu d'appliquer. Le chef des troupes nationales, très perplexe, eut recours au grand expédient des gens perplexes. Il laissa faire et eut l'air de ne rien voir. Ce n'était après tout qu'un Indien de moins. Les choses se passèrent donc suivant le programme qu'avait improvisé, pour sauver et gouverner la tribu, Juan José Catriel, le propre frère du cacique déposé.

J'ai vu dans le petit village d'Olavarria, sur la lisière des *toldos*, le mur de gazon contre lequel Cipriano Catriel et un officier de Rivas qui lui servait de guide politique, subirent le plus atroce des supplices. La scène, telle que l'imagination pouvait aisément la reconstituer sur les lieux mêmes qui en avaient été les témoins, était à coup sûr bien indienne. Ce millier de cavaliers sauvages faisant caracoler leurs chevaux comme pour une *fantasia*, ces longs roseaux garnis d'un fer rouillé brandis au vent, ces coups de lance multipliés, ces exécuteurs ayant peur de frapper trop fort, d'achever trop tôt leur ancien maître et de perdre une minute de son agonie, enfin, dernier trait de couleur locale, ce frère présidant à l'assassinat de son frère avec la joie intérieure d'un ambitieux triomphant et l'impassibilité d'un Indien en représentation ; c'est là certes un

tableau qui en dit long sur la vie intérieure des *toldos* et qui résume le caractère de leurs habitans.

Malgré l'expédient imaginé *in extremis* et mis à exécution avec tant de dextérité, les beaux jours de la tribu étaient finis. Juan José Catriel ne pouvait tarder à comprendre qu'il était temps de prendre au sérieux ses devoirs et de gagner la paie d'Indien soumis, c'est-à-dire en somme de garde national mobilisé, assujetti aux exigences du service et recevant plus d'ordres que de conseils. Un colonel de fraîche date, mis inopinément en vue par les événemens de septembre, don Nicolas Levalle, arriva bientôt à l'Azul. Il appartenait à cette génération d'officiers vaillans et disciplinés qui s'était formée l'épée à la main durant la guerre du Paraguay, et qui ne laissait pas de gêner par son esprit rigoureusement militaire les visées politiques du haut état-major de l'armée. Relégués et volontairement oubliés dans les postes secondaires, ces jeunes commandans avaient la résignation amère de gens dont la carrière s'est fermée avant l'heure. Comme il est naturel, ils n'en avaient conçu que plus de goût pour leur ingrat métier, qu'ils étudiaient avec soin, à tout hasard. La révolution de septembre les trouva prêts et ardens. Cette révolution, qui admet tant d'interprétations diverses, montra surtout, en ce qui concerne l'armée, combien celle-ci avait horreur de la politique, et aussi combien les chefs de bataillon étaient enchantés de prendre leur revanche sur les grosses épaulettes.

Homme de devoir, le colonel Levalle ne pouvait être du goût de Juan José Catriel. Leur premier démêlé sérieux survint à propos des rations. Le colonel voulut assister à la distribution des vivres. Il compta les bœufs, mesura l'eau-de-vie, pesa le tabac, et, constatant le déficit, demanda sévèrement ce que cela signifiait. Le fournisseur exhiba le reçu du cacique. Le colonel s'en saisit comme pièce de conviction et l'envoya au ministre de la guerre. L'incident fit du bruit; il n'y en avait point qui pût être plus désagréable à Catriel. C'était sa liste civile qu'on lui confisquait. Il bouda, les hauts personnages de la tribu boudèrent; mais les *capitanejos* de dernier rang et la vile multitude trouvèrent que les idées du colonel avaient du bon. Cette question des vivres fit poindre dans la tribu les premiers germes d'un parti bien circonspect sans doute, mais qui appuyait discrètement les réformes. Vinrent ensuite les difficultés relatives au service, qui fut pour la première fois réglé avec précision. Ce n'était plus d'un peu longues promenades à cheval en temps d'invasion ou de guerre qu'il était question. On était toujours en guerre, l'invasion était toujours imminente. Il fallut fournir des contingens déterminés et les envoyer camper aux endroits prescrits. Ces factions étaient odieuses aux Indiens. Plusieurs retournaient tranquillement chez eux, encouragés dans leur insu-

bordination par le cacique. N'osant rompre en visière avec les règlemens, celui-ci tâchait de les éluder à la mode indienne, cachait les récalcitrans et jurait ses grands dieux qu'ils n'étaient pas dans la tribu, qu'ils se seraient perdus dans la plaine en courant des autruches. Cette défaite n'eut aucun succès. Les récalcitrans furent retrouvés, traités en déserteurs et envoyés comme manœuvres aux travaux de fortification de l'île de Martin Garcia. Nulle punition ne les consterna autant; ce n'est pas seulement l'exil, c'est un travail manuel. Un peu plus tard, sur certaines craintes d'invasion qu'il avait conçues, le colonel mit toute la tribu sous les armes, et l'envoya en observation sur le front de la ligne. Il l'y laissa trois mois. Les doléances redoublèrent; un tel service était écrasant; ils n'avaient plus le temps d'être pères de famille; leurs femmes et leurs enfans vivaient et s'élevaient au hasard. C'était là qu'on les attendait. Comment pouvaient-ils espérer d'être sans cesse avec leur famille, du moment qu'ils l'avaient établie à 30 lieues des postes qu'ils étaient appelés à garder? Pourquoi ne venaient-ils pas s'installer plus près? On leur donnerait des terres aussi fertiles, plus fertiles même que celles qu'ils occupaient. Ils n'avaient qu'à choisir parmi les campagnes voisines, puisque, par un heureux hasard, ils se trouvaient sur les lieux. On leur accorderait les terrains qu'ils indiqueraient eux-mêmes. Ainsi préparée, la négociation avait grande chance de réussir. Changer de place devait sourire aux Indiens, car tout changement leur plaît. Le cacique monta aussitôt à cheval avec ses principaux conseillers, et parcourut les environs. Bons pâturages, grandes *lagunas*, une source d'eau vive, le parage était à souhait; mais il était terriblement rapproché du fort Lavalle (1), et c'était un incommode voisinage que celui d'une garnison permanente de 60 soldats de ligne abrités derrière des murs et pourvus de deux « charrettes cassées, » deux canons. On poussa plus loin, on reconnut divers endroits propices, on discuta beaucoup sans s'arrêter à rien; mais l'idée de la translation avait fait de grands progrès pendant ces allées et venues. Le colonel Levalle, arrivé à ce point, mena vivement les choses. Aidé des *capitanejos*, qu'il avait conciliés à ses vues, il stimula d'une manière pressante l'indécision de Catriel pour lui arracher un oui ou un non, et, dès qu'il eut obtenu une réponse précise, il mit sans retard au jour son projet de traité. On y vit apparaître la division parcellaire des terrains concédés et la création d'un cadastre avec des titres de propriété réguliers pour chacun des membres de la tribu. Autant un

(1) Le fort Lavalle, ou plutôt Général Lavalle, comme il s'appelle officiellement, a pris son nom du meilleur capitaine et du plus intrépide que les unitaires aient pu opposer à Rosas, contre lequel il lutta sans relâche. Les forts et fortins sont très souvent baptisés du nom d'un homme célèbre ou d'un ancien chef de la ligne.

changement de domicile était attrayant pour ces incorrigibles nomades, autant cette nouveauté était de nature à faire réfléchir le cacique d'abord et même la plupart de ses hommes, malgré les avantages qu'elle leur assurait. Ils ont en effet une traditionnelle et sainte horreur pour tout ce qui est mesurage des terres. L'arpenteur est pour eux l'objet d'une haine superstitieuse dans laquelle ils enveloppent ses aides, ses instrumens, ses opérations diaboliques. Nous devions nous en apercevoir. Ils l'ont toujours vu précéder le colon et annoncer sa venue. Tout champ où il apparaît est perdu pour eux; ils pourront venir y voler des animaux et s'enfuir, ils ne s'y promèneront plus libres et maîtres d'eux-mêmes, poursuivant le *guanaco* et l'autruche. Il était dur de venir habiter des terres sur lesquelles ces êtres de mauvais augure avaient d'avance jeté un sort. Toutefois les Indiens dissimulèrent avec soin le refroidissement subit que cette clause avait produit en eux. Catriel se garda bien de toucher mot de la question brûlante; il éleva des difficultés sur tout autre chose. Elles furent aussitôt libéralement tranchées dans le sens le plus favorable à ses prétentions. Il n'y avait point à s'en dédire, il se trouvait acculé au traité; il le signa, ou plutôt il y apposa la grossière empreinte du morceau de fer forgé qui lui sert de sceau.

L'annonce inopinée du prochain départ des Indiens, — car les négociations avaient été tenues très-secrètes, — éclata comme un coup de trompette dans la petite ville de l'Azul, postée comme une avant-garde de la vie civilisée sur le seuil même du désert, et dont le croquis manquerait à cette rapide esquisse des mœurs de frontière. Tour à tour forteresse et lieu de correction pour les filles repenties du temps de Rosas, plus tard résidence du commandant et dépôt de l'intendance, l'Azul jouissait déjà vers 1850, peut-être en raison même de sa situation excentrique, d'une certaine faveur parmi les aventureux émigrans béarnais. Ils lui donnèrent de l'animation et un cachet particulier. C'est une heureuse surprise pour un Français des Pyrénées que de retrouver acclimatés dans cette ville accorte, en même temps que les arbres fruitiers de son pays, le béret de laine de la montagne et les accens traînans du patois méridional. Cette race entreprenante se mit, le fusil sur l'épaule, à labourer la terre avant de savoir à qui elle vendrait son blé, et à bâtir des moulins avant que le blé fût poussé. Le blé vint, et les moulins prospérèrent, malgré les Indiens, malgré Sierra Chica, malgré tout, car ces robustes et patiens travailleurs ne se décourageaient de rien.

L'établissement des Indiens de Catriel sur les bords du ruisseau de Nievas, à quatre lieues de la ville naissante, faillit compromettre ces heureux résultats d'une activité intelligente et honnête. A la

suite de la tribu accourut une cohorte de spéculateurs sans scrupule, Galiciens pour la plupart; c'étaient en apparence de simples cabaretiers faisant avec les Indiens le commerce d'échanges, leur achetant contre de l'eau-de-vie des peaux de chevreuils et d'antilopes. En réalité, c'étaient bel et bien des recéleurs, et les peaux qu'ils achetaient n'étaient pas celles des bêtes sauvages; c'étaient les cuirs des bœufs et des chevaux des environs. A ce métier, on s'enrichissait vite. Les Indiens n'estimaient pas très haut le travail, pour eux séduisant, d'égorger et de dépouiller la nuit les animaux au pâturage. Ils se contentaient d'un prix modique, seulement de quoi pouvoir tomber ivre-morts le long du comptoir même du digne trafiquant qui venait de prendre livraison de leur marchandise. Dans le centre de la province, ces vols odieux sont empêchés par les marques à feu qui, apposées sur la cuisse, forment, comme on l'a dit heureusement ici même (1), « l'état civil » de l'animal vivant, et établissent la propriété de ses dépouilles. Il en était autrement, dans ce temps-là, du côté de la frontière et à proximité des garnisons. Les Indiens amis et les soldats recevaient en effet du bétail sur pied pour leurs rations. On négligeait constamment, en dépit des incessantes réclamations des propriétaires, de *contre-marquer* ces animaux, d'en annuler la marque par une autre placée à côté de la première. Tout cuir de fraude passait dès lors pour cuir d'animal de rations, et était à ce titre la propriété légitime de l'Indien qui le vendait. Il fallait être un opposant bien compromis pour que le juge de paix, qui était régulièrement une créature du grand personnage du district, c'est-à-dire du chef de frontière, cherchât chicane à cet égard, et refusât le laisser-passer officiel qui donnait aux cuirs suspects le droit de circulation sur les marchés. Il a fallu une décision récente du gouvernement de la province pour couper court à ces brigandages.

Les premiers colons de l'Azul, les fondateurs de son agriculture et de son loyal commerce de blé et de farine, protestaient bruyamment contre ces vols cyniques, qui ruinaient les propriétaires et démoralisaient les Indiens. Ils ne voyaient qu'un moyen de les supprimer, éloigner la tribu; ils adressaient chaque année au gouvernement provincial d'éloquentes pétitions dans ce sens. On accueillait avec sympathie leurs doléances, et on leur répondait invariablement qu'on aviserait. Vingt ans les choses avaient marché de la sorte. Quand on leur annonça que le départ des Indiens, ce rêve de leur vie, allait devenir une réalité, ils se refusaient à en croire leurs oreilles. Le ministre de la guerre, qui avait dirigé de loin toute cette affaire, gagna ce jour-là plus d'un partisan. Les opposans ne man-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juillet 1875, une très exacte et très attachante étude de M. Émile Daireaux sur *l'Industrie pastorale dans l'Amérique du Sud.*

quaient pas non plus du reste. Les cabaretiers surtout ne voyaient pas sans amertume s'envoler cette belle clientèle de près de deux mille buveurs. La politique ne resta pas étrangère au débat. Les mitristes combattaient le traité sans savoir pourquoi, pour faire échec au gouvernement, et après avoir dépeint le *général* Cipriano Catriel comme un martyr de la bonne cause, ils n'hésitaient pas à représenter son frère et assassin Juan José ainsi que sa tribu comme des proscrits que l'on internait dans le désert pour les punir de leur fidélité aux vaincus. Les alsinistes de leur côté, qui avaient là une belle occasion de prendre des airs de triomphe, ne manquaient pas de la gâter en en abusant. Pendant ce temps, les gens avisés se rendaient sans bruit à Buenos-Ayres pour solliciter la concession des terres publiques que le départ des Indiens allait laisser vacantes. Enclavées dans des terres depuis longtemps peuplées, engraissées par le long séjour des Indiens, situées aux portes de l'Azul, elles avaient une valeur que les terres publiques du désert sont loin de présenter, et étaient déjà l'objet d'ardentes compétitions. Les Galiciens, un moment déconcertés par ce coup imprévu, réalisaient leur stock de cuirs, bouclaient leurs malles, et s'apprêtaient à suivre dans leur exode leurs bons amis de la tribu. Quant aux héros de l'aventure, aux Indiens eux-mêmes, ils restaient impénétrables, tout en continuant à se plaindre que le service était trop lourd, c'est-à-dire trop régulier, et en soulevant sur le mode et les conditions de leur prochain départ des objections de détail incessantes.

Pour en finir avec ces arguties, d'ailleurs inévitables avec des Indiens, le docteur Alsina se rendit à l'Azul, et convia les chefs de la tribu à une conférence, à un *parlement*, c'est le mot consacré. On devait y résoudre les dernières difficultés. Notre petite expédition d'ingénieurs et d'arpenteurs était alors depuis quelques semaines à la besogne, découpant avec conscience sur cette vaste plaine légèrement ondulée les futurs domaines de Catriel et de ses gens, — une *estancia* d'une lieue carrée pour le cacique, des *chacras* de 170 hectares pour les chefs secondaires, des *quintas* de 35 pour les simples lances. Ce travail avançait rondement; mais il n'avait pas été facile de le mettre en train. Le choix de l'emplacement, la répartition des lots, le tracé de la ville, étaient assujettis à des conditions très-complexes et malaisées à concilier. L'établissement sans précédens que l'on projetait était à la fois un établissement militaire destiné à surveiller la frontière, mais qui avait besoin lui-même d'être attentivement surveillé, — c'était encore une colonie pastorale et agricole, — c'était enfin le germe d'une ville. Autant de points de vue, autant d'exigences contraires, qu'on avait dû tâcher de satisfaire tant bien que mal. Il était indispen-

sable d'assister au *parlement* où tout cela serait discuté. La perspective n'avait rien de désagréable, et le spectacle valait bien un galop d'une trentaine de lieues.

Catriel arriva suivi d'un état-major hétéroclite, dans les rangs duquel on pouvait faire une étude comparée de toutes les nuances de la laideur indienne. A cheval, toute ce monde-là faisait encore figure. Ils maniaient avec aisance de belles bêtes aux harnais enrichis d'argent. A pied, ce furent d'autres hommes. Leurs jambes arquées, leurs épaules rondes, leur démarche gauche, encore entravée par les éperons aux vastes molettes qu'ils traînaient sur le sol avec un bruit de ferraille, tout en eux était disgracieux et vulgaire. Catriel mit pied à terre avec difficulté, et, lourdement appuyé sur un de ses parents, se dirigea en boitant vers le lieu de la conférence. Il avait depuis peu, assurait-il, reçu une ruade au genou droit, qu'il avait été obligé, pour pouvoir supporter ce court trajet, de se faire cribler de piqûres avec de longues aiguilles. C'est une ressource héroïque de la chirurgie indienne pour diminuer l'inflammation d'un membre contusionné. On l'applique indistinctement aux hommes et aux chevaux. Le cacique et plusieurs de ses *capitanejos* étaient vêtus du sévère et pittoresque costume des gens de campagne aisés: bottes molles, éperons d'argent, culotte noire bouffante et le *poncho* flottant sur l'épaule; d'autres étaient couverts de loques repoussantes et tout uniment chaussés de la botte de *potro*. Cette chaussure s'obtient en enlevant sans y faire d'entaille, du jarret au paturon, la peau de la jambe d'un cheval fraîchement abattu. L'Indien introduit ensuite sa propre jambe dans le cuir encore chaud, qui se moule sur la forme humaine, et constitue une botte sans coutures laissant passer seulement les doigts du pied par son orifice inférieur. Elle ne se retire que lorsqu'elle tombe en lambeaux. La botte de *potro* devient rare et passe de mode même chez les Indiens, qui, nés à cheval et ayant le pied petit, ont la coquetterie de le chausser finement. Tout ce monde prit place indistinctement, sans rang de préséance, sur les chaises rangées autour de la pièce. Tous les *capitanejos* sont égaux. Le cacique seul occupait une place d'honneur et un fauteuil de paille à la gauche du ministre, qui avait le colonel Levalle à sa droite. L'interprète se tenait debout en face d'eux, car les Indiens de Catriel, qui parlent tous couramment l'espagnol et s'en servent volontiers dans la vie ordinaire, ne l'emploient jamais dans les relations officielles: ils tiennent à affirmer leur nationalité par l'usage de leur langue. Un petit groupe d'officiers et de curieux était debout dans un coin, et par la porte de la rue, laissée ouverte avec bonhomie, quelques Indiens et quelques désœuvrés de l'Azul s'efforçaient d'attraper des bribes de la discussion. Cette discussion fut longue et tenace. On

ne saurait dire qu'elle fut animée, car du côté indien pas un muscle de physionomie ne bougea. Qu'il s'agît de la force des contingens ou de l'étendue des terres, de la durée du service actif ou de la qualité des rations, qu'il s'agît même des fameux reçus si désagréables à Catriel, ni lui ni ses lieutenants ne se départirent de leur glaciale placidité. Ils faisaient valoir leurs arguments d'une façon prolixe et d'un ton monotone, leurs yeux louches obstinément fixés sur le même point du parquet. Cela ne les empêchait pas de saisir tous les prétextes de chicane, et ils arrachèrent plus d'une concession importante à la lassitude de leurs interlocuteurs. Pour qui n'eût pas connu les Indiens, cette âpreté dans la discussion de chaque détail du traité devait être un gage de leur ferme propos de l'accepter sans arrière-pensée. C'était pure comédie, et Catriel le soir, ayant mis bas son masque, dut en rire avec les ambassadeurs du cacique Namuncurà, alors de passage à l'Azul et en visite auprès de ses soldats; mais, il faut lui rendre cette justice, ce fut une comédie supérieurement jouée. Afin que rien n'y manquât, quand tout fut réglé, signé et paraphé, il crut devoir dans un petit bout de discours déclarer au colonel Levalle qu'il serait désormais son frère; puis il remonta péniblement à cheval et s'éloigna.

Au moment où j'allais partir le lendemain, ces ambassadeurs du cacique Namuncurá, dont je parlais tout à l'heure, me valurent une singulière commission. Ils arrivaient de Buenos-Ayres, où ils étaient venus négocier un traité de paix et d'amitié, et avaient traversé l'Azul la veille, regagnant leur lointaine tribu. Ces singuliers ambassadeurs y avaient marqué leur passage en enlevant une petite fille de six ans. Les parens éplorés, jugeant que j'arriverais presqu'en même temps qu'eux au fort Lavalle, vinrent me supplier de m'employer auprès du commandant du fort pour leur faire rendre leur enfant. Par malheur, le commandant du fort Lavalle était un de ces vieux officiers qui n'ont d'autres titres à un grade élevé qu'une longue et méritante médiocrité dans les grades subalternes. Il n'était point parvenu à se rendre compte des changemens survenus dans la politique avec les Indiens, et en était resté au temps où l'on considérait leurs crimes habituels comme de pures gentillesses. Il me parla du caractère sacré dont sont revêtus les ambassadeurs dans les pays civilisés, et jugea qu'une intervention de sa part le compromettrait gravement en amenant de désagréables incidens diplomatiques. Je n'avais pas qualité pour forcer ces comiques scrupules. J'eus du moins la curiosité d'aller examiner ces fameux ambassadeurs. Justement ils étaient chez le fournisseur pour réclamer leurs rations. Ils avaient tout à fait la mine de leur emploi, bien entendu leur emploi de voleurs d'enfans. Quant à la petite

fille, ils l'avaient cachée à tous les regards dans le camp d'Indiens amis en permanence à Lavalle. Pourtant, si mauvaise opinion que j'eusse pu concevoir d'eux, j'étais loin de me douter qu'une armée indienne attendait à quelques lieues de là leur retour et les dernières instructions de Catriel, qu'ils lui apportaient, pour se précipiter sur la frontière et réaliser une des plus terribles invasions dont la république argentine ait gardé la mémoire.

II.

La frontière de la province de Buenos-Ayres suit une ligne en zigzag dont la direction générale est à peu près nord-sud. Elle est divisée en quatre sections d'une trentaine de lieues chacune. La section sud, où nous nous trouvions, est flanquée de deux forts assez respectables : à droite la Blanca-Grande, où campent 600 hommes de vieilles troupes, à gauche le fort Lavalle, défendu alors par 60 soldats de ligne et 300 Indiens de Catriel. Ces forts sont à cheval sur deux chemins jadis tracés par les tribus indiennes et restés leur route favorite parce qu'on y trouve, à des distances convenables, condition indispensable pour abreuver les troupeaux en marche, des *lagunas* permanentes. Tous deux, du côté du désert, aboutissent aux *toldos* du cacique Namuncurá; ils se rencontrent du côté de l'intérieur à peu de distance de l'Azul. Les fréquens charrois qu'a nécessités le service des garnisons les ont convertis en deux routes charretières formant les deux côtés d'un triangle dont l'Azul est le sommet et dont la base est la route qui longe la ligne de défense. Il n'est point superflu d'expliquer ce qu'on entend là-bas par une route charretière. C'est simplement une série d'ornières profondes et parallèles entrecoupées de fondrières fréquentes. Seulement, sur les bourrelets de terre qui les séparent, le gazon, fatigué par les sabots des attelages, est moins haut et moins dru que les pâturages environnans. Il faut un œil exercé pour reconnaître à trente pas ces routes naïves sur la surface de la prairie; mais, si elles n'existaient point, il serait souvent impossible à une charrette de se dépêtrer du lacis des hautes herbes. Outre ces deux forts principaux, la ligne, de trois en trois lieues, est garnie de fortins pourvus de chevaux de relais pour les courriers militaires et d'une faible garnison. Le rôle de ces fortins est surtout d'assurer le service des dépêches et d'annoncer l'entrée des Indiens en dedans de la ligne par trois coups de canon tirés à blanc, qui se répètent de fortin en fortin jusqu'au fort. Ils n'ont du reste aucun moyen de tenir tête aux envahisseurs. Ils se composent tout uniment, outre le *corral* où l'on enferme les chevaux, d'une misérable cahute en terre couverte de chaume, exhaussée sur une petite esplanade et entourée d'un fossé

de médiocre profondeur. Sur la section sud, la garnison d'un fortin comprenait d'ordinaire trois ou quatre Indiens amis, chargés de veiller sur les chevaux, et deux ou trois gardes nationaux chargés de veiller sur les Indiens amis. Arrachés à leurs foyers pour ce monotone et périlleux service, munis d'un vieux fusil qu'ils ne savaient point manier, oubliés parfois des années entières dans ces atroces prisons en plein air, mal payés et manquant de tout, ces pauvres diables de gardes nationaux n'avaient guère le cœur à surveiller les environs. Ils se hasardaient peu hors de leur fortin en temps ordinaire, et en temps d'invasion s'y tenaient coi, après en avoir mis préalablement à la porte leurs Indiens auxiliaires, de peur d'être assassinés par derrière en cas de siége. De distance en distance, les fortins avaient un officier, qui, mélancoliquement appuyé sur le parapet croulant, y passait son temps à demander au ciel quel crime il avait pu commettre pour se voir condamné à une pareille existence. Quant aux signaux à coups de canon, c'était un moyen assez rapide, mais bien imparfait de correspondre avec le fort central, car il ne lui apprenait rien sur le point par où étaient entrés les envahisseurs et sur la direction qu'ils suivaient. Le chef de frontière après cet avis incomplet, au lieu de courir aux Indiens, en était réduit ou à attendre, l'arme au pied, des courriers qui pouvaient rester en route, ou à longer les fortins pour aller prendre la piste au début. S'il adoptait ce dernier parti, il lui arrivait parfois de marcher parallèlement aux sauvages, mais juste en sens inverse. Il suffisait que, prévoyant sa manœuvre, ils ne franchissent pas la ligne à la hauteur des points qu'ils voulaient attaquer, et qu'une fois en dedans ils galopassent quelque temps droit devant eux pour reprendre ensuite la direction de leur objectif véritable. Dans ce cas, ils pouvaient piller à loisir et repartir sans se presser; ils étaient à peu près sûrs que les troupes ne regagneraient pas l'avance qu'elles leur avaient laissé prendre. Les fortins étant presque tous en vue les uns des autres, il est inconcevable qu'on n'ait pas songé à organiser un système de signaux plus satisfaisant; mais, depuis Sierra-Chica, qui donc avait sérieusement songé à améliorer le service des frontières?

Il est vrai que don Adolfo Alsina était depuis quelques mois ministre de la guerre. Or il a fait de la solution de la question indienne la promesse la plus séduisante comme aussi la plus en relief de son programme politique. Il s'était mis immédiatement à l'œuvre; mais l'entreprise qu'il méditait n'était pas de celles qui s'improvisent. Son plan, aujourd'hui en voie d'exécution, était d'avancer la frontière et d'y englober, pour la province de Buenos-Ayres seulement, environ 4,000 lieues carrées de plus de territoire. Ces 4,000 lieues étaient la petite affaire. Le double avantage de l'opération militaire projetée, c'était d'un côté d'éloigner le front de

défense des établissemens les plus exposés aux incursions et d'obliger celles-ci à faire, aller et retour, au moins 70 lieues de plus, condition très défavorable pour déjouer la surveillance et esquiver la poursuite; c'était surtout de rapprocher les troupes des *toldos* et de pouvoir rendre aux sauvages, même avec les médiocres chevaux de la cavalerie argentine, incursion pour incursion. L'expédition devait se mettre en marche peu de jours après l'installation de Catriel dans sa nouvelle résidence. Naturellement on était enclin à ajourner les changemens qu'exigeait le service des fortins jusqu'à l'établissement des lignes nouvelles. Les principales lacunes de ce service n'étaient pas méconnues, et l'on songeait à y remédier à bref délai; mais à l'heure où nous sommes elles n'en existaient pas moins. Ainsi les chambres ont voté l'établissement d'un télégraphe le long de la frontière. Le matériel, commandé en Europe, était en route. Quant aux gardes nationaux, dont le service, très pénible pour eux, est si peu efficace pour la nation, un décret venait d'en ordonner le licenciement à partir du 1er janvier 1876. C'est le 26 décembre 1875 que l'invasion éclata.

Ce jour, un beau jour d'été et de Noël, car la Noël tombe ici en plein été, me surprit sur la section de frontière voisine, la section côte sud, à environ 8 lieues du fortin Aldecoa, où était mon campement. A peine arrivé de l'Azul, j'avais dû me mettre à la recherche d'une certaine *laguna* Parahuil, que les Indiens avaient réclamée avec insistance, et que je devais tâcher d'enclaver dans les terres qu'on leur concédait. Nous nous dirigeâmes d'abord sur le fort Necochea pour y prendre des renseignemens et des guides. Afin de relier la *laguna* Parahuil à notre base d'opérations, nous aurions dû passer deux ou trois jours en rase campagne. L'officier qui commandait le fort Necochea s'y opposa formellement. Avec l'instinct d'un véritable officier de frontière, il sentait un danger dans l'air. Il allait partir pour une grande reconnaissance, et nous demanda d'attendre son retour avant de bouger. Il m'installa dans sa chambre et me céda son lit, qui était un lit historique. Le général Mitre y avait couché quatre ou cinq jours avant sa défaite. C'est sans doute à ces souvenirs qu'il devait le nom de lit dont il était décoré. Jamais meuble n'y eut moins ded roits. C'était un parallélipipède de terre battue recouvert d'une capote militaire qui faisait l'office de matelas, et sur lequel des draps bien blancs, mis à mon intention, avaient l'air d'une ironie. On avait eu beau la battre, cette pauvre terre, on avait bien réussi à la rendre dure, mais non à la débarrasser des insectes les plus variés, depuis les cancrelats jusqu'aux fourmis. Le général Mitre dut mal dormir sur cette couche, et moi-même, qui n'avais pas une révolution à diriger et ne comptais guère avoir sous peu une invasion à combattre, je

n'avais point encore fermé l'œil quand j'entendis avec surprise sonner la diane. Il faisait nuit noire, et il était à peine deux heures du matin. C'était une mesure adoptée depuis peu dans certaines frontières. On tenait les soldats éveillés au moment où d'ordinaire le sommeil est le plus profond, un peu avant l'aube et à l'heure de la sieste. Ce sont les momens choisis de préférence par les Indiens pour leurs surprises. Je notai ce renseignement, qui ne devait pas tarder à m'être utile.

La section côte sud présentait d'ailleurs un aspect tout différent de celui de sa voisine, la section sud. Elle contenait peu d'Indiens auxiliaires, elle en employait seulement une trentaine, restes d'une tribu jadis puissante et qui avait été sacrifiée en d'autres temps au désir de plaire à Catriel. A la suite de démêlés entre les deux tribus, le général Rivas, tranchant autocratiquement la question en faveur de Catriel, avait confisqué les Indiens de son adversaire et lui en avait fait cadeau. Le cacique dépossédé était pourtant un brave et vaillant homme, qui portait avec orgueil le nom de Pichi-Henûca, petit chrétien, et qui n'en continua pas moins à servir la république avec zèle. Nous le retrouverons tout à l'heure. C'était vraiment une heureuse fortune pour la frontière côte sud de ne point posséder sur son territoire d'Indiens « apprivoisés. » D'abord, débarrassé des laborieuses négociations et des mille tripotages dont ces tribus étaient sans cesse l'occasion, le chef de frontière pouvait tout entier se consacrer à sa vraie mission, garder la ligne. Ensuite, n'ayant pas à compter sur le concours commode, mais suspect, de ces légers cavaliers pour les grandes reconnaissances, la garde des chevaux, le service d'estafettes, il avait bien dû y accommoder les élémens dont il disposait. Avec un peu plus de peine, il était arrivé à des résultats bien meilleurs. Depuis les quelques mois que le commandant Maldonado avait entrepris de la réorganiser, la frontière côte sud s'était fait remarquer par la brillante manière dont elle avait déjoué ou châtié les invasions indiennes. Les fortins, bien garnis de monde, étaient mis en communication par des rondes de jour et de nuit. Officiers et soldats, toujours à cheval, ne s'en plaignaient pas, au contraire. Cette activité leur semblait bien préférable à la stagnation écœurante de la vie de garnison dans un fort du désert. Ils acquéraient de la sorte un flair infaillible pour dépister les Indiens. On vient de voir la sécurité de coup d'œil du commandant du fort Necochea. Au même moment, au fort Lavalle, plus directement menacé, la sécurité était profonde sur la foi des Indiens de Catriel. Ceux-ci, chargés d'explorer chaque jour le désert, allaient arrêter les détails de l'invasion avec l'armée de Namuncurà, et revenaient avec le rapport sacramentel : rien de nouveau.

Il n'y avait pas jusqu'aux chevaux de la section côte sud qui, soignés avec d'autant plus de sollicitude qu'on exigeait d'eux davantage, ne fussent plus vigoureux que ceux de la frontière voisine, qui galopaient bien moins. C'était un plaisir de les voir rentrer le soir, ou dans le jour, à chacune des alertes réelles ou simulées qui tenaient le soldat en éveil. Ils paissaient en liberté, à la mode argentine, mais toujours en vue du fort. Malgré la plus stricte surveillance, les chevaux au pâturage sont très exposés. Les annales des frontières sont remplies des inventions originales et hardies des Indiens pour se les approprier au nez et à la barbe des troupes du gouvernement. Par exemple, accrochés le long des flancs de chevaux nus et sans bride qui obéissent à la voix, quelques Indiens viennent se poster à une certaine distance des chevaux du fort. Ceux-ci, voyant paître au loin des chevaux qui paraissent libres, se portent insensiblement vers eux par suite de l'instinct de sociabilité que possèdent ces animaux. Les Indiens dirigent alors leurs bêtes de manière que toute la troupe aille s'éloignant insensiblement de ses gardiens. Ils attendent avec une patience infinie le moment propice, et soudain, sûrs de leur coup, se hissent avec de grands cris sur le dos de leurs montures et chassent devant eux la *caballada* effarée, qui en un clin d'œil est hors de vue.

Pour éviter ce mauvais tour et cent autres du même genre, on ne se contentait pas, à la frontière côte sud, de mettre autour de chaque troupe de chevaux quatre soldats qui tournaient constamment autour d'elle comme des chiens de berger autour des brebis. On tenait toujours une quinzaine de chevaux sellés pour aller chercher les autres en cas d'alerte, et l'on avait habitué les soldats à partir à toute bride et à revenir du même train. Le départ de ces hommes était plus semblable à une course qu'à une manœuvre; le retour des 400 ou 500 chevaux du fort, habitués à ce manége, et qui savaient qu'il était le prélude d'un bon souper, était des plus pittoresques. Au premier coup de trompette, ils regardaient vers le fort, et dès qu'ils voyaient le groupe des soldats en sortir, ils prenaient leur élan, luttaient de vitesse et se précipitaient dans le *corral* comme un ouragan. Ajoutons que c'étaient là autant de « galops d'entraînement, » qui les préparaient aux longues traites.

Le commandant de Necochea rentra soucieux. Il rapportait ses appréhensions entières. Nous étions en train de le plaisanter de sa prudence et d'insister pour partir, quand arriva un message qui nous fit lever en sursaut de nos siéges de terre battue. Il nous apprenait que les Indiens de Lavalle étaient en pleine révolte, que les quatre Indiens de garnison au fort Aldecoa, le nôtre, avaient volé nos chevaux, que plus de 1,000 lances de la tribu de Namuncurà avaient pénétré en dedans de la ligne, enfin que nos arpenteurs,

attaqués au cours de leurs opérations et en pleine prairie, avaient eu un homme pris, un autre blessé. Un lourd silence succéda à nos plaisanteries. Nous avions précisément avec nous l'officier chargé des fortins Aldecoa; c'était un jeune lieutenant étranger, un Italien né à Athènes, qui, soldat par goût et indiscipliné par tempérament, avait saisi toutes les occasions de guerre irrégulière que cette double origine lui avait fournies; il avait fait le coup de feu avec les Turcs dans les montagnes de Crète, et plus tard avec tous les adversaires contre lesquels le général Garibaldi a bataillé en Italie et en France. Il était pour ses péchés au fortin Aldecoa. Quelle trouvaille pour nous, au milieu du désert et au bout du monde, qu'un officier citant Homère et le Tasse dans leur langue! Aussi avais-je obtenu du commandant du fort Lavalle de l'emmener comme guide dans mon excursion. Qui eût pu prévoir que le fortin Aldecoa, qui n'avait jamais été attaqué alors qu'il n'était pas défendu, viendrait à l'être quand tout notre monde, une force imposante, une douzaine de carabines, y tenait garnison?

Ce fut la première réflexion qui vint au lieutenant, et la seconde fut que, puisqu'on avait fait à son fortin l'honneur inattendu de vouloir l'enlever, il fallait qu'il revînt le défendre. Je n'étais pas moins pressé que lui de savoir ce qui était advenu de mes compagnons. Justement les chevaux venaient d'être rappelés et rentraient ventre à terre. Notre hôte ne s'opposait plus à notre départ, tout en étant un peu inquiet pour nous de cette traversée de huit lieues quand tous les Indiens du dedans et du dehors étaient en campagne. En somme, et à examiner froidement les choses, elle n'était pas très-périlleuse. Nous étions trois Européens armés de revolvers de gros calibre. Mon domestique et nos deux soldats d'escorte avaient chacun un fusil Remington et cinquante cartouches. Il était peu probable que les Indiens vinssent se frotter à nous, amorcés par le maigre appât des huit ou dix chevaux de réserve qui nous précédaient. S'ils se présentaient, nous croyant mal armés, il était plus que douteux qu'ils insistassent en s'apercevant du contraire. Il y avait tant d'autres chevaux là-bas, du côté des *estancias*, qu'ils pouvaient prendre sans péril! En tout cas, dix minutes après la grande nouvelle, nous galopions vers Aldecoa. J'étais surtout dévoré d'inquiétude sur le sort de deux de mes aides, Français et assez mauvais cavaliers, condition désastreuse dans une attaque en plein champ. C'étaient précisément ceux qui s'étaient le plus brillamment tirés d'affaire.

Comme nous changions de chevaux à moitié chemin, le canon de Necochea fit entendre ses trois coups d'alarme, qui retentirent avec solennité dans ces solitudes. Les Indiens entraient donc derrière nous. Peu à peu nous pûmes en distinguer au loin un groupe assez

considérable venant du désert. On mit l'arme au poing sans ralentir l'allure; mais ils s'étaient arrêtés en nous apercevant, et nous laissèrent passer. Un peu plus loin encore, des autruches effarées traversèrent le chemin. Il y avait donc à quelques lieues une nombreuse colonne indienne arrivant au galop. Ceux-là, nous n'avions rien à en craindre; mais nous ne pouvions nous empêcher d'être frappés des proportions inaccoutumées et inquiétantes de cette invasion, qui semblait pénétrer de toutes parts sur une largeur de plus de quinze lieues et qui coïncidait avec le soulèvement de Catriel. Cela ne nous empêchait pas de savourer l'émotion de ces scènes étranges, rehaussées plutôt que gâtées par une légère pointe de danger. Un radieux soleil nous éclairait. Nous buvions à pleins poumons l'air de la *pampa*, si vif et toujours frais quand on va vite. Or nos chevaux allaient vite. Les intelligentes bêtes avaient compris l'avertissement donné par le canon et par la fuite des autruches; on avait peine à les maîtriser.

Enfin on vit poindre à l'horizon le petit tas de boue qui avait nom fortin Aldecoa, et l'on put constater avec joie que le grand char qui nous servait tour à tour de véhicule de dépôt et de maison dessinait à la place ordinaire sa silhouette singulière, presque aussi haute que le fortin. Nos tentes aussi piquaient la plaine de petites taches blanches. Le camp était toujours là. Quelques instants après, nous serrions la main de ses défenseurs. L'alerte du matin avait été sérieuse. Partis de bonne heure pour leur travail avec trois soldats malgré la sainteté du jour, mes deux Français avaient porté la peine de leur impiété. Ils avaient eu la fâcheuse surprise, en prolongeant un alignement, de trouver au bout de leur lunette, au lieu du jalon qu'ils cherchaient, une centaine de cavaliers. Ils n'eurent que le temps de sauter à cheval et de galoper vers le fortin, suivis de près par leurs ennemis. Un autre escadron plus nombreux, émergeant à toute bride d'un bas-fond où il se tenait caché, s'efforçait de leur couper la retraite. Leur salut fut une question de secondes. Un de leurs soldats reçut deux coups de lance, blessures peu sérieuses du reste : trois jours après, il était à cheval. Un autre, qui avait profité de notre absence et du sommeil de l'officier pour violer la règle établie et s'alléger au départ de sa carabine, montra bien que les plus imprudens ne sont pas toujours les plus braves. Il perdit la tête, et alla donner comme un fou dans le gros des poursuivans. Il fut saisi et entraîné. On retrouva trois jours après, à une lieue de là, son cadavre complétement dépouillé, accroupi, les mains liées aux talons et la gorge ouverte. Les honneurs de la journée furent pour le troisième soldat, un vétéran qui cachait une fermeté admirable sous des dehors apathiques et sous le nom de *Cordero*, qui signifie mouton. Monté sur un vieux petit

cheval rouge qui pouvait à peine se traîner, plus éloigné du fortin que tous les autres, il eut le chemin coupé par un peloton indien. Sa carabine au poing, il piqua droit sur eux, et les traversa au petit galop, sans se presser, présentant à droite et à gauche aux plus entreprenants la gueule de son arme. Cette démonstration suffisait pour qu'ils se dérobassent. Il ne tira qu'en mettant pied à terre. C'est une excellente pratique, dans ces sortes de surprises, de garder son coup en réserve. Les Indiens ont un grand respect pour une arme chargée, mais ils fondent comme des loups sur l'imprudent qui a lâché sa balle trop vite. Pendant ce temps, l'imberbe sous-lieutenant qui commandait notre escorte, réveillé avec peine, laissait voler nos chevaux par les Indiens de garnison au fort et ne donnait aucun ordre. Nos Français, à peine descendus de cheval, ouvrirent le feu, qui devint aussitôt général et mit les Indiens en déroute. Ils firent mieux, car ils étaient devenus subitement enragés en sentant la poudre ; ils dirigèrent une sortie au pas de charge pour dégager le blessé, tombé de cheval et entouré. On eut même un moment l'espoir de sauver le prisonnier, qu'on voyait, presque à portée de carabine, se débattre au milieu d'un groupe prêt à fuir ; mais il se laissa hisser en croupe d'un Indien, et tous s'envolèrent. On avait vu tomber cinq ou six ennemis tués raide. On ne sut jamais combien on en avait blessé, car l'Indien, atteint même gravement, ne vide jamais les arçons. Il embrasse étroitement le cou de son cheval, qui l'emporte hors du champ de bataille. Les Indiens, avec leurs *lazos,* traînèrent au loin leurs morts pour les ensevelir. Ils font toujours de grands efforts pour ne pas laisser au pouvoir des vainqueurs les dépouilles de leurs camarades. Le point d'honneur d'aller les recueillir et de leur donner une sépulture convenable est le seul sentiment qui puisse les rendre hardis contre les feux de peloton, dont ils ont une frayeur panique. Les soldats connaissent le prix qu'ils attachent à ces derniers devoirs rendus aux morts, et ils ne manquent jamais de laisser pourrir en plein champ les corps de ceux qu'ils tuent. Les Indiens se font un plaisir, le cas échéant, de leur rendre la pareille. Ah ! ce n'est pas une guerre chevaleresque que la guerre de frontière !

Telle qu'elle est, nous y prenions goût. Mes apprentis héros étaient dans le ravissement de leurs débuts militaires, et les soldats partageaient cette belle humeur. Le prisonnier qu'on avait laissé au pouvoir des sauvages fut vite oublié. Il était nouveau dans le corps et depuis très peu de jours parmi nous. On ne le connaissait guère. Comme il ne s'était pas défendu, nous nous bercions de l'espoir que les Indiens se contenteraient de l'emmener prisonnier; c'était oublier qu'il était nègre, et qu'ils ne font jamais quartier aux hommes de couleur. Au fond, s'il était possible d'imaginer mieux

que cette escarmouche, il était aisé de rêver pire. Le résultat certain et précieux, c'est que civils et soldats s'étaient touchés du coude dans le danger et s'étaient réciproquement inspiré confiance et estime. Les uns et les autres brûlaient d'affronter ensemble de nouveaux périls. Pour nous, qui arrivions de Necochea, nous ne laissions pas d'être humiliés de n'avoir pas encore étrenné nos armes neuves. Il fut donc décidé que nous n'abandonnerions pas un poste si fertile en péripéties. Nous pouvions rentrer au fort Lavalle, la route était libre : il nous en arrivait des courriers, il nous en arriva bientôt des chevaux et des vivres ; mais notre ardeur guerrière regimbait à l'idée d'aller demander protection à ses murailles, et une dévorante curiosité nous retenait à Aldecoa. Nous avions si bonne envie d'y rester, qu'il n'était pas jusqu'à l'exiguïté du fortin qui ne nous parût une condition favorable. Nous étions dix-huit. C'était presque un défenseur par mètre de parapet. Quelle belle fusillade cela ferait ! et quels Indiens, pour nombreux qu'ils fussent, oseraient y résister longtemps ? C'est donc d'Aldecoa, et par les nombreux courriers qui passaient d'une frontière à l'autre, qu'il nous fut donné de suivre le drame de l'invasion. On n'en avait jamais vu de pareille.

La tribu de Catriel, jointe à celle de Namuncurà, ravageait les environs de l'Azul et assiégeait la ville. Les tribus des caciques Pinzen et Baigorrita avaient tenté de surprendre la Blanca-Grande. Dispersées à coups de canon, elles n'en avaient pas moins franchi la ligne un peu plus loin, et pillaient les champs de Tapalqué, à l'ouest de l'Azul. Le désert avait mis sur pied pour frapper ce grand coup au moins 5,000 lances. La révolte de Catriel avait fait la partie belle aux envahisseurs. Dans presque tous les fortins, de la Blanca-Grande à Lavalle, les garnisons chrétiennes avaient été massacrées, les chevaux volés. Durant une journée entière, les communications furent coupées entre les deux forts.

Ce qui nous apparaissait le plus clairement, c'est qu'il allait y avoir sous peu du nouveau, beaucoup de nouveau, au fortin Aldecoa. Ce n'était pas en vain que nous avions étudié ces campagnes pied à pied pendant un grand mois. Nous en connaissions la topographie sur le bout du doigt ; nous aurions pu en remontrer sous ce rapport aux Indiens eux-mêmes. Or la topographie nous disait que nous étions précisément sur la route que les Indiens devaient suivre pour s'en aller. Nous les attendîmes pendant quatre grands jours et quatre longues nuits. On avait rafraîchi le fossé, élargi le puits pour qu'il pût abreuver nos trente chevaux, étroitement gardés au pied même du fortin. Quant au canon, il était encloué. Était-ce malice d'un Indien ou maladresse d'un soldat ivre ? Peu importait, nous saurions bien remettre en état cette vé-

nérable antiquaille. Avec une vieille baguette de fusil, des bouts de bois, des lanières de cuir, on improvisa une machine à percer, et au bout d'une demi-journée d'efforts on put calculer, d'après l'avancement du travail, qu'en vingt-deux heures on restituerait au canon sa lumière. On ne manqua point d'envoyer demander des gargousses à mitraille au fort Lavalle. Le commandant, fort surpris de ces velléités exterminatrices, nous les refusa tout net. Ayant toujours vu les canons des fortins servir simplement à donner l'alarme, ce brave homme trouvait presque inconvenant qu'on voulût les employer à autre chose. Cela ne nous découragea point. On ne nous fournissait pas de mitraille, nous en fabriquerions. Grâce à notre poudre de chasse, nous nous trouvâmes même bientôt à la tête de six coups de canon. Nous fîmes alors une découverte navrante. Notre lumière, percée de travers, était venue donner dans la culasse. Toute notre peine était perdue. Pas encore : nous nous avisâmes d'établir une mèche qui, allumée à la gueule de la pièce, irait enflammer la poudre dans le fond après avoir longé la boîte à mitraille, qui à cet effet fut laissée trop petite. Nous n'eûmes pas l'occasion de faire l'essai de ce système, qu'il serait téméraire de recommander; mais on avouera qu'en récompense de tant de bonne volonté le destin nous devait bien une représentation d'une invasion indienne dans toute sa pompe. Il nous la donna.

Une nuit, vers trois heures, à ce moment qui précède l'aube et dont on nous avait appris au fort Necochea à nous défier, le lieutenant m'appela tout bas. « Ils sont là, » me dit-il. On distinguait à une demi-lieue une tache confuse, immobile. Chacun prit son poste en silence. Les dernières instructions furent données à mi-voix : rester immobile, attendre le commandement pour faire feu, soigner sa première balle, après cela tirer à volonté, mais posément, à bonne hauteur. Quelques minutes s'écoulèrent. Toute notre crainte était que ces Indiens, nous sachant sur nos gardes, ne vinssent à nous échapper. Enfin la tache immobile s'ébranla, puis se mit au galop en bel ordre. Les Indiens ont un cri de guerre singulier et qui ne manque jamais d'effarer les chevaux. C'est un hurlement aigu, entrecoupé de coups secs et rapides frappés avec la main sur les lèvres. Ils le poussaient pour s'exciter, mais discrètement, sans donner de la voix. Ils ne voulaient pas nous réveiller. Enfin ils se déployèrent et se lancèrent franchement. Ils étaient environ 300 hommes. On les laissa approcher à 400 mètres, et là on les salua d'une superbe décharge. Ce fut un changement à vue. En un clin d'œil, il n'y avait plus d'escadron, il n'y avait plus que des cavaliers isolés couchés sous leurs chevaux et s'éparpillant ventre à terre dans toutes les directions. Ce n'était qu'un désordre apparent. Ils se reformèrent en trois groupes qui prirent position, hors de portée de nos

balles, à l'est, à l'ouest et au nord du fortin. Une autre troupe, qui n'avait pas donné, sortit d'un bas-fond vers le sud et se mit à camper tranquillement, après avoir placé des vedettes et échangé avec les premiers arrivés une série de messages. Il était clair qu'ils avaient été envoyés pour nous cerner au moins autant que pour nous surprendre. Nos conjectures sur l'importance stratégique du fortin Aldecoa se réalisaient. Nous pouvions suivre à la lunette tous leurs mouvemens. Ils s'occupèrent d'abord de charger leurs morts deux à deux sur des chevaux et les emmenèrent. On compta trois chevaux ainsi chargés. On discerna aussi parfaitement le départ de deux cavaliers dans la direction de l'Azul. C'était de ce côté que devait nous tomber l'invasion : on déjeuna en l'attendant.

Vers dix heures, un épais nuage de poussière nous annonça qu'elle arrivait. Bientôt on distingua le mugissement des bœufs et, chose plus inquiétante, le bêlement des moutons. C'est une ruse des Indiens, quand ils ont absolument envie d'enlever un fortin et qu'ils ont des moutons sous la main, de les pousser dans le fossé. Ces sottes bêtes s'entassent jusqu'à hauteur du parapet et forment une chaussée par-dessus laquelle de hardis cavaliers peuvent charger à la lance. Il faut convenir que nous avions compté sans les moutons. Il était sans exemple que les Indiens amenassent ces animaux, qui marchent lentement et se fatiguent très vite; mais Catriel, en regagnant le désert, avait tenu à y acclimater des troupeaux dont les rudimens de civilisation qu'il possédait lui avaient révélé l'importance. Il avait donc chassé devant lui ses propres moutons d'abord et tous ceux qu'il avait rencontrés sur la route. Il y en avait une trentaine de mille. C'était vingt fois plus qu'il n'en fallait pour nous engloutir sous des montagnes de laine. Heureusement nous entendions pétiller du côté de Lavalle une vive fusillade; mais nous eûmes beau interroger l'horizon, la fusillade s'éloigna. Ce n'était qu'une diversion des Indiens pour entraîner les troupes sur une fausse piste. On se prépara donc aux grandes choses qu'on allait accomplir. Les Indiens avaient fait halte et semblaient hésiter. Enfin un cavalier piqua droit sur nous, sans armes. A la lunette, on croyait reconnaître un chrétien d'après sa manière de monter à cheval. On le laissa approcher, et on lui intima l'ordre de mettre pied à terre. C'était un chrétien en effet, très connu des soldats, un orfévre de l'Azul ou plutôt, car le mot orfévre exprime très mal cette profession essentiellement argentine, un *platero*, un argentier, un fabricant de ces lourds ornemens d'argent dont les *gauchos* et les Indiens surchargent leurs selles et leurs brides. Fait prisonnier aux portes de l'Azul, et heureusement lié avec Catriel par d'anciennes et amicales relations, il avait été simplement retenu captif; mais quelle captivité! Demi-nu, roué de coups, affamé, il venait de passer trois

journées sur un cheval sans selle à diriger les troupeaux et trois nuits à la belle étoile, attaché de court à un piquet.

Catriel nous l'envoyait en parlementaire et lui avait promis sa liberté, s'il réussissait dans sa négociation ; le cacique nous faisait majestueusement offrir la paix ou la guerre, nous déclarant qu'il avait de quoi nous passer sur le corps, mais qu'il nous donnait sa « parole d'honneur » de ne pas nous inquiéter, si nous ne l'attaquions pas nous-mêmes. Malgré la gravité des circonstances, un éclat de rire homérique accueillit cette tirade; la parole d'honneur de Juan José Catriel ! Le pauvre *platero,* qui ne s'attendait point à ce résultat, en fut tout décontenancé. Il avait deux ou trois fois interrompu sa harangue pour nous supplier de faire attacher son cheval, resté libre au pied du fortin, a outant que, si la bête s'échappait, il était un homme perdu... On lui fit entendre qu'il faisait désormais partie de la garnison du fortin, et que, s'il périssait en cette occurrence, il périrait en bonne compagnie. Cela ne faisait point son affaire. S'il restait avec nous, cela signifiait que nous voulions la bataille. Le cacique lui avait fort parlé de 600 Indiens armés de fusils, qu'il possédait dans son armée. Nous savions bien que les Indiens avaient des fusils, mais nous n'ignorions point qu'ils ne savaient pas s'en servir. Ces 600 tirailleurs trottaient dans la cervelle du parlementaire, qui ne trouvait pas possible que 18 hommes eussent la prétention de tenir contre 3,000. Il insista tellement pour retourner parmi les sauvages, et ce désir paraissait si peu naturel, d'après ce qu'il racontait lui-même de ses souffrances au milieu d'eux, que nous commencions à croire qu'il serait bon de le lier de cordes, car ce pouvait être un espion. La proposition en fut faite. Pourtant le fin *gaucho* s'y prit si bien que, les bêlemens des moutons aidant, nous le laissâmes repartir pour signifier au cacique que nous ne ferions pas de sortie,mais que nous tirerions sur quiconque passerait à portée de fusil.Il s'en alla radieux, nous remerciant avec effusion de lui avoir sauvé la liberté et la vie. On n'avait pas la même confiance au fortin et on y restait sur le qui-vive; mais il connaissait mieux que nous son Catriel. Il affirma d'abord au cacique que les ingénieurs n'étaient pas dans le fortin, qu'il n'y avait que des uniformes. Catriel poussa un soupir. Il crut devoir ajouter qu'il y avait au moins une soixantaine de soldats, et qu'il avait vu trois canons du côté par lequel on l'avait introduit. C'était un mensonge hardi : 60 hommes et 3 canons n'auraient pas tenu dans le fortin. Les Indiens étaient trop pressés pour prendre garde à ce détail. Catriel et Rumay, le chef des Indiens du désert, donnèrent des ordres pour que leur colonne, décrivant autour du fortin un demi-cercle de 2 kilomètres de rayon, ne nous fournît pas l'occasion d'exercer notre adresse. Quant au captif, Catriel lui tint parole,

et nous le renvoya après avoir échangé le bon cheval sur lequel il était venu d'abord, contre la plus mauvaise rosse qu'on pût trouver. Les Indiens, quand il s'agit de chevaux, pensent à tout.

Nous étions donc réduits, et c'était un bonheur assurément, au rôle de spectateurs. Malgré les risibles effrois du *platero*, qui tremblait que les Indiens ne prissent garde à nos vêtemens civils, nous pouvions assister, debout sur la plate-forme et la jumelle en main comme au théâtre, au défilé de l'invasion. Quatre heures durant, nous vîmes se succéder les forêts de lances et les immenses troupes de bœufs et de chevaux. Il y avait au moins 150,000 têtes de bétail. C'était une chose admirable que le bel ordre dans lequel tout cela cheminait. Ces interminables troupeaux d'animaux hennissans et beuglans, qui n'avaient tous qu'une même idée, se dérober, retourner en arrière, marchaient comme à la parade, maintenus, sans efforts apparens, en files serrées et dociles. Enfin apparurent les femmes et les enfans de la tribu de Catriel. Sur un signe du cacique, tout était monté à cheval à la recherche d'une autre patrie. Les vieilles femmes, détail touchant, emportaient leurs poules, leur coq, leur chat, dans des cages grossières; plus loin, et c'était moins patriarcal, on distinguait une calèche vide, voiture volée dont les propriétaires avaient été massacrés. Le soleil descendait rapidement, quand un soldat cria : — Il vient beaucoup de monde au sud droit sur nous. — Ces soldats argentins ont une vue d'une portée étonnante. On distinguait à peine à la lunette un point noir qui grossit à vue d'œil.

C'était de deux choses l'une, ou un corps de la frontière côte sud, ou une force indienne qui, maintenant que la tribu avait passé, revenait nous charger. Le *platero* éperdu inclinait pour cette dernière hypothèse. On avait reconnu les ingénieurs, il le disait bien! Nous étions payés pour savoir que les Indiens ne s'exposent pas à des dangers de luxe, et quelque haine qu'ils puissent nous porter pour avoir profané leurs champs, cela ne valait pas un combat. D'ailleurs une agitation significative se manifestait dans leurs rangs, des cavaliers couraient le long de la ligne à toute bride, et les conducteurs des troupeaux en accéléraient l'allure à grand renfort de cris et de coups. Pourtant c'étaient bien des lances qui hérissaient le front de l'avant-garde, à présent distincte, des forces qui arrivaient, et c'était bien sur nous qu'elles arrivaient au grand galop. Une lance plus haute que les autres se détacha bientôt; mais l'Indien qui la brandissait avait un képi de commandant. C'était le cacique Pichi-Huinca. Il est impossible de rendre la fureur de ce brave homme quand il apprit que c'était son ennemi Catriel qui fuyait là-bas. Toutes les formules d'exécration de l'espagnol et de l'indien, deux langues riches en jurons, y furent épuisées. Il repartit comme

un trait. Peu de minutes après, un bel escadron de 250 hommes faisait halte au pied du fortin. Il était encore temps de charger les Indiens, et Pichi-Huinca ne se sentait pas de joie à cette idée. L'officier qu'on avait dépêché pour le joindre aux troupes de la frontière sud, et opérer avec elles, ne crut pas devoir attaquer seul à fond ces 3,000 lances perdues au milieu de flots de bétail. Peut-être une certaine rivalité entre les deux frontières n'était-elle pas étrangère à cette résolution. Il se contenta d'inquiéter l'arrière-garde de l'ennemi, et du reste réussit à lui enlever, par cette manœuvre peu compromettante, une partie du butin. Tout ce qui était fatigué fut abandonné; 30,000 bœufs en désordre couvrirent en un moment la plaine.

Le dernier souvenir qui me reste de cette journée est celui de l'exécution de deux Indiens qu'on avait pris. Je les vois encore, petits, trapus, impassibles, dans la gauche attitude de l'Indien à pied, debout devant l'état-major, et répondant invariablement : « Je ne sais pas, » à toutes les questions que leur adressait l'interprète sur les chefs, les forces et les détails de l'invasion. — Qu'on en finisse, dit simplement le commandant. — Je me refusais à comprendre, et eux aussi ; mais les Indiens de Pichi-Huinca avaient parfaitement compris, et ils se précipitèrent sur eux à coups de lance. Les deux prisonniers, les mains attachées derrière le dos, couraient, trébuchaient, criaient à chaque coup : *Señor! Señor!* Monsieur! Monsieur! c'était tout ce qu'ils savaient d'espagnol. L'un d'eux, trouvant devant lui un large puits sans margelle depuis longtemps abandonné, s'y précipita la tête la première et disparut. Son agonie du moins fut courte. Le spectacle n'en était pas moins repoussant; tandis que ses bourreaux désappointés fouillaient l'eau avec leurs longues lances, une multitude de crapauds effarés formaient sur les parois de ce trou béant d'immondes guirlandes. Je me détournai avec horreur, et mes yeux rencontrèrent l'autre Indien, étendu et râlant d'une manière affreuse. Un officier en eut pitié et lui fit couper la gorge. Comme cela ne suffisait pas et que le râle n'en était que plus horrible, on lui planta un couteau dans le cœur. Les deux hommes qui s'étaient chargés avec une évidente satisfaction de ce dernier et sanglant office étaient deux gardes nationaux, deux *gauchos* de frontière, à qui nous avions vu accomplir avec simplicité des actes héroïques depuis quelques jours. L'un, au début même de l'invasion, était revenu de vingt lieues, seul, mal armé, ou plutôt n'ayant d'autre arme défensive que les deux excellens chevaux qu'il menait avec lui et montait tour à tour. Rien ne lui était plus facile que de rester en sûreté dans sa maison; mais son officier avait pris sur lui de lui accorder deux jours de congé : les deux jours étaient expirés, le lieutenant serait compromis par son absence, et ce garde

national revenait dégager sa parole et partager notre sort, qui n'avait rien d'enviable. L'autre, se multipliant depuis le 26 décembre, guide, courrier, espion, nuit et jour en selle et en campagne, nous était arrivé le matin même, quand nous étions étroitement cernés, et, toujours de sang-froid, avait pris son temps et franchi au triple galop les avant-postes des assiégeans au moment où, l'ayant reconnu et le jugeant perdu, nous sortions du fortin en tumulte pour le protéger. Certes le féroce regard qui accompagna le coup de couteau, d'ailleurs magistral, dont ils achevèrent tour à tour l'Indien agonisant me gâtait mes deux héros; mais il faut prendre les hommes de frontière tels qu'ils sont, tels que les font leur sang mélangé et leur vie farouche. Il y a en eux, comme dans les chiens des prairies, des dévoûmens admirables et des instincts de bête fauve. Ils sont braves, mais ils ont le courage cruel. Le danger les anime, mais le sang leur plaît.

Nous retournâmes le soir même au fort Lavalle, par une nuit noire, et refoulant parfois du poitrail de nos chevaux des rangs épais de bœufs harassés. Nous trouvâmes au fort toutes les troupes de la frontière sud et de la frontière ouest. Celles de la frontière nord, accourues aussi vers le point attaqué, avaient atteint et sabré deux jours auparavant les Indiens de Puizen près de Tapalqué, et leur avaient repris tout le butin. Autour de Lavalle, on s'était battu toute la journée et l'on avait détaché des colonnes d'attaque dans toutes les directions. On a vu que le gros des Indiens, masqué par les masses de cavalerie qu'ils avaient échelonnées sur leurs flancs pour attirer sur elles l'effort des troupes, avait su se dérober et sauver les bœufs et les chevaux. Nous apportions les premières données exactes sur la route qu'ils suivaient. Le boute-selle sonna aussitôt, et l'on atteignit Catriel et Rumay le lendemain. On leur tua peu de monde, mais on reconquit presque tous les bœufs et quelques chevaux. Quant aux moutons, auxquels nous gardions rancune, ils les avaient abandonnés dès la veille, peu d'heures après que leurs bêlemens nous avaient causé de si vives appréhensions. Nous devions voir défiler une seconde fois, mais en sens inverse, et conduites par des soldats, ces masses énormes de bétail sous lesquelles disparaissait la plaine. On les poussait doucement vers les *lagunas* de l'intérieur, et, après les avoir rafraîchies et reposées, on les abandonnait à leur instinct. Les bœufs savaient bien retrouver leur *estancia* natale, leur lieu d'affection, leur *querencia*.

Notre campagne était finie, et la ville que nous avions commencé à tracer devait attendre d'autres habitans et des jours meilleurs. Après avoir vu le côté pittoresque de l'invasion, nous devions à notre retour en toucher du doigt les côtés sombres, les chaumières brûlées, les familles en larmes, les *estancias* désertes. Pour peindre

tout cela d'un trait et le résumer en un croquis, il suffit de raconter notre arrivée à Olavarria. Le soir tombait, nos chevaux étaient épuisés de fatigue, et, à mesure que la nuit s'épaississait, on voyait nettement se dessiner un immense cercle de flammes qui de toutes parts bordait l'horizon. Les Indiens, avant leur départ, avaient incendié tous ces champs pour couvrir leur retraite et dans la traversée du désert avoir derrière eux, au rebours des Hébreux de Moïse, une colonne de fumée le jour et de feu la nuit qui leur servît à diriger leur marche. J'avoue que j'avais jusque-là trouvé mesquins ces fameux incendies de prairies chers à Cooper, et dont ses romans faisaient à mon sens trop d'étalage; c'est que je n'avais jamais vu une ceinture de feu d'au moins dix lieues de tour disperser dans l'air en fumée, en même temps que les herbes folles de la *pampa*, les espérances et les moissons de centaines d'agriculteurs. Comme nous contemplions ce spectacle, deux cavaliers nous abordèrent et nous demandèrent s'il était vrai que nous ramenions une captive délivrée par les troupes. C'était vrai en effet, et elle était dans notre char. Ils coururent à la portière. — Ce n'est pas elle, dirent-ils avec désappointement, allons à la Blanca-Grande. — Ils repartirent, et ne tardèrent point à se perdre dans la nuit, galopant vers le désert. C'étaient le mari et le fils d'une pauvre femme que les Indiens avaient enlevée. Hélas! ce qu'ils allaient chercher si loin, à travers ces plaines sinistres, c'était sans doute une amère déception. Telles sont les épreuves de la vie de frontières.

Olavarria, Tapalqué, le Tandil, ce qu'on pourrait appeler la seconde ligne de défense, avait 2,000 ou 3,000 hommes de troupes. Le docteur Alsina, accouru à l'Azul aux premières nouvelles de l'invasion, les y avait concentrées sans doute avec la pensée, qui devait plaire à sa mauvaise humeur légitime aussi bien qu'à son activité de répondre à l'agression des Indiens par une agression immédiate, et de lancer en avant l'expédition depuis longtemps résolue. Cette expédition n'a pu pourtant se mettre en marche que deux mois après, aux premiers jours de mars. C'est certainement un malheur. L'effet moral produit par une offensive foudroyante aurait été immense, et il devenait nécessaire d'agir vigoureusement sur le moral ébranlé des colons du désert. Malgré les victoires obtenues, les ruines étaient là, fumantes, et les ruines parlent plus haut que les bulletins. La panique s'était mise dans les *estancias* de la frontière, ces établissemens d'avant-garde qui avaient supporté sans faiblir tant d'autres émotions. Or une panique à la frontière, une panique des capitaux considérables qui y sont engagés, est plus désastreuse que trois ou quatre invasions. L'expédition qui est en ce moment en marche marque l'inauguration d'une politique plus décidée à l'é-

gard des Indiens. C'est quelque chose sans doute, ce n'est pas tout. Il faut encore que cette politique soit tenace, qu'elle se préserve des folles ardeurs si naturelles au génie argentin et des défaillances qui ne manquent jamais de les suivre. Il importe peu d'avancer lentement, pourvu qu'on avance avec persévérance et méthode. En ce sens, cette expédition, qui n'annonce pas d'autre but que de transporter la frontière cinquante lieues plus loin, qui n'y emploie d'autres élémens militaires que ceux qui sont à sa main, cette expédition sans fracas et sans mise en scène, doit par cela même inspirer confiance. Cette modestie est une nouveauté et donne lieu de croire que la question indienne, œuvre de patience et de méthode, a enfin été prise par le bon bout.

Si l'on cherche à tirer les conclusions des scènes que nous avons essayé de peindre, la première qui se présente à l'esprit est que l'ère des complaisances et des flatteries pour les Indiens doit se fermer pour toujours. La dernière expérience est complète et décisive. Être humain à leur égard, rien de mieux, à la condition de ne l'être qu'après les avoir vaincus et de leur avoir fait comprendre que cette générosité n'est pas de la faiblesse. Au point de vue militaire, le lecteur n'aura pas manqué de noter déjà en quoi consiste la faute capitale où s'était laissé entraîner la république argentine. Elle s'était réduite au rôle passif, à la guerre défensive, de toutes les guerres la plus ingrate et la moins efficace. Elle avait laissé ses ennemis sauvages s'arroger le côté facile et brillant, une offensive intermittente, des coups de main rapides, aux heures et sur le terrain qu'ils choisissaient eux-mêmes. La translation de la ligne des frontières permet d'intervertir les rôles. Les Indiens devront désormais se garder, être toujours vigilans et toujours inquiets. Ces irréguliers sont incapables de s'accommoder d'un pareil régime. Ils s'enfonceront plus avant dans les profondeurs de la *pampa*, et la ligne pourra être reportée une seconde fois plus loin presque sans coup férir, sans avoir gagné de grandes batailles, il est vrai, mais aussi sans en avoir perdu, sans avoir essayé de frapper vivement l'imagination des électeurs par d'éclatans succès, mais en revanche sans avoir ruiné personne par des revers inattendus. Si le procédé est long, il est sûr. En quelques étapes, on sera au Rio-Negro. C'est une barrière naturelle que les Indiens du sud, qui ne savent ni nager ni naviguer, franchiront difficilement. Il suffira de garder des gués peu nombreux et connus. La question indienne sera alors résolue pour longtemps. Veuille le ciel qu'une politique avisée et pratique complète l'œuvre en favorisant la mise en valeur des milliers de lieues carrées ainsi conquises à la civilisation.

ALFRED ÉBELOT.

LA CRÉATION

DE LA

FLOTTE PRUSSIENNE

I.

Il y a vingt-cinq ans, la Prusse n'avait pas un seul grand port de guerre, pas un navire de haut-bord, pas un pouce de terrain sur la Mer du Nord. Elle possède aujourd'hui deux arsenaux militaires qui peuvent rivaliser avec Brest et Toulon, des navires du plus grand échantillon et de la plus grande force connue, une étendue de côtes sur la Mer du Nord comme sur la Baltique et tous les moyens de prendre rang parmi les puissances maritimes. Elle n'a pas attendu, pour préparer ce nouvel élément de prépondérance, les résultats de sa lutte avec nous, mais ses efforts ont redoublé et ont pris une activité fiévreuse depuis la guerre de 1870.

Les côtes de la Prusse sur la mer Baltique, à partir de la frontière de Russie jusqu'au Danemark, ont un développement de 950 kilomètres. La partie continentale du Danemark forme une langue de terre qui, se rattachant à la Prusse par un isthme étroit, ferme la Baltique à l'ouest, isole les côtes prussiennes sur ce lac méditerranéen, dont les eaux n'ont d'issue sur la Mer du Nord que par les détroits des Belt et du Sund. Les rivages de la Prusse dans la Baltique étalent jusque sous l'eau, où ils descendent par des pentes insensibles, des terrains vaseux et plats. Cette configuration des terres constitue une première défense naturelle. Les eaux profondes, où peut plonger la carène des gros bâtimens de guerre, ne se trouvent qu'à une distance considérable de la côte ferme et en tiennent éloignées les flottes ennemies; mais cet avantage est compensé par la difficulté d'y créer des ports. Si ceux qui existaient n'avaient jamais été transformés en grands arsenaux maritimes, c'est

qu'il eût été aussi difficile aux vaisseaux amis d'en sortir qu'aux ennemis d'y entrer. Ni Dantzig, ni Stettin, ni la Vistule, ni l'Oder, ne réunissaient les conditions nécessaires pour la création d'un port de guerre capable d'abriter une grande flotte.

Or il se trouve sur la côte orientale du Danemark une baie large, profonde, creusée par la nature à l'intérieur des terres, complétement abritée contre le vent et la mer, et facile à fortifier de manière à devenir inattaquable : c'est la baie de Kiel, entre le Slesvig et le Holstein. Ce territoire appartenait, il y a dix ans, à la monarchie danoise, telle qu'elle avait été constituée en 1815; mais, comme il convenait parfaitement pour l'installation de la flotte prussienne, le gouvernement de Berlin jugea que le moment était venu de se l'approprier. La question du Slesvig-Holstein venait d'être soulevée. La Prusse, qui la fomentait, se fit le champion de l'indépendance holsteinoise, et le Holstein-Slesvig fut annexé à l'Allemagne. L'Allemagne devant à son tour être incorporée à la Prusse, celle-ci obtenait ainsi, sans bourse délier, son port militaire.

La baie de Kiel est entourée de collines élevées qui brisent le vent, l'amortissent et l'éteignent. Cette ceinture de hauteurs forme un mur autour du bassin de la baie, qui jouit ainsi d'une sécurité encore augmentée par un rideau de bois croissant sur les collines. Ces échancrures de terres, où pénètrent les eaux de la Baltique, sont très nombreuses, particulièrement en Danemark et en Suède. Très multipliées, elles découpent une frange sur les rivages, et s'appellent dans le pays des *fiords*. Le fiord de Kiel a 16 kilomètres de longueur. Ouvert au nord, il s'enfonce au sud en formant entonnoir. La ville de Kiel est au fond. Très évasé à l'entrée, le fiord de Kiel se rétrécit à quelque distance, à un endroit où il est étranglé entre deux caps placés sur les deux rives, vis-à-vis l'un de l'autre. C'est là qu'on avait construit en 1870 un triple barrage composé de chaînes, de chalands chargés de pierres et de torpilles. Il y existe une forteresse Friederichshort sur la pointe de terre qui s'avance à droite de l'entrée de la baie. A gauche, sur l'autre rive, le cap est gardé par une redoute garnie d'une grosse artillerie. Entre la citadelle et la redoute, la passe est large au plus de 700 ou 800 mètres, et pour détruire le barrage, qu'on y rétablirait en temps de guerre, il faudrait opérer sous les feux croisés de ces deux ouvrages de défense très bien armés. L'escadre qui tenterait cette entreprise désespérée aurait, dans tous les cas, l'obligation d'éteindre d'abord les feux d'autres travaux défensifs qui précèdent Friederichshort et sont placés à l'ouverture même de la baie, l'un en un lieu appelé *Brauneberg*, et en face, sur le rivage opposé, une redoute à parapets blindés. Ce quadrilatère présente à l'ennemi plus de 200 embrasures. Pourtant l'état-major général à Berlin ne trouve pas cette

défense complétement rassurante, et il se prépare à l'augmenter par la construction de trois autres forts.

Le gouvernement prussien a déjà fait devant la baie de Kiel des simulacres de combats où l'une des deux parties manœuvrait pour s'emparer de la baie en détruisant un barrage imaginaire. A cet effet, un navire de flottille figurant une frégate cuirassée s'est détaché de l'escadre mouillée devant la baie et s'est avancé jusqu'à la ligne du barrage, essuyant le feu des forts sans être coulé. Après cette reconnaissance, il s'est retiré, puis est revenu au barrage avec deux monitors qui avaient mission de répondre à l'artillerie de terre, tandis que la frégate cuirassée et ses embarcations travaillaient à la destruction du barrage. Pour la seconder, l'escadre envoyait à terre en même temps des troupes de débarquement avec ordre de prendre les batteries à revers. Il était convenu que ces opérations ne réussiraient pas, que les troupes de débarquement seraient repoussées, que le barrage serait reconnu comme indestructible et infranchissable et enfin que l'escadre assiégeante cesserait le combat. C'est ce qui arriverait probablement dans la réalité. Or le gouvernement prussien ne se borne pas à ces défenses de la baie, bien qu'il leur donne, comme on vient de le voir, la supériorité en cas d'attaque. Il a pris d'autres précautions!

Le pourtour du fiord laisse entre la mer et le pied des collines un espace de terrain où les constructeurs auraient pu placer des cales couvertes, des chantiers, des docks et tous les ateliers que comporte un grand établissement maritime; mais, pour plus de sûreté, l'arsenal et le port ont été concentrés dans un bassin creusé à l'intérieur du fiord, sur la rive orientale, près d'un village de pêcheurs qu'on nomme Ellerbeck. Six ouvrages de défense sont spécialement réservés pour couvrir ce bassin et les établissemens qui l'entourent. Enfin la forteresse de Rendsbourg, enlevée aux Danois et située dans le voisinage, pourrait au besoin porter secours à la flotte ancrée dans le port et prendre entre deux feux les troupes de débarquement.

Au demeurant, le port de Kiel, tel qu'il existe, avec une rade magnifique, un bassin où la mer a 40 pieds de profondeur, où les bâtimens peuvent partout accoster le rivage, où l'on ne rencontre ni courans ni bas-fonds, où la nature a préparé pour ainsi dire l'emplacement de formidables fortifications, n'a rien à envier aux plus beaux établissemens maritimes. La défense en a été réglée par une commission que présidait M. de Moltke en personne; il est dès à présent imprenable.

Resterait toutefois, pour compléter ces avantages, à creuser un canal qui joindrait la mer Baltique à la Mer du Nord en passant entre le Slesvig et le Holstein. Ce canal existe, seulement il n'est

guère accessible qu'à la batellerie. Il faudrait l'élargir et l'approfondir pour qu'il donnât passage aux gros bâtimens. Des travaux français dont il ne nous est pas interdit de rappeler la hardiesse et la réussite, ceux du canal de Suez, ont récemment démontré la possibilité d'accomplir des œuvres de cette grandeur; mais l'étude de celle-ci, souvent recommandée dans le *Reichstag*, n'est pas encore achevée, ou du moins l'exécution en est différée pour bien des raisons que le gouvernement ne démasque pas encore, et entre autres parce qu'il serait nécessaire aujourd'hui d'y consacrer 200 millions. Ne vaudrait-il pas mieux l'avoir au prix qu'a coûté la baie de Kiel? La Prusse, enrichie par nos revers, devrait pouvoir considérer 200 millions de dépense d'un œil philosophique; mais son gouvernement a tant dilapidé en armemens de toute espèce qu'une entreprise de plus serait prématurée. L'or récolté en France aurait dû profiter à la Prusse, y vivifier la circulation, y répandre la santé et le bien-être; mais elle a gaspillé ses trésors en préparatifs belliqueux, et c'est peut-être sur ces préparatifs mêmes qu'elle compte pour remplacer avec intérêt l'argent dépensé. En attendant, elle reste besogneuse, et l'émigration allemande augmente tous les ans.

Le canal projeté permettrait aux bâtimens prussiens de passer d'une mer à l'autre par un chemin tout intérieur. Tant que le Danemark restera indépendant et commandera les passages étroits qui conduisent de la Baltique à la Mer du Nord, la Prusse sera obligée d'entretenir deux flottes, une dans chaque mer, et elle courra le danger de ne pouvoir les réunir. L'ouverture d'un canal à travers le Slesvig renverserait la question et la ferait tourner au détriment de l'ennemi. Celui-ci, contraint de diviser ses forces pour faire face à deux ports, serait exposé d'un côté ou de l'autre à l'attaque de toute la flotte prussienne qui serait concentrée à l'improviste par le canal intérieur. L'importance extrême de ce canal ne peut échapper à personne. Pourquoi la Prusse ne le met-elle pas au nombre de ses travaux les plus urgens? Serait-ce parce que le canal deviendrait inutile, si elle achevait de s'annexer le Danemark, dont une partie a déjà passé entre ses mains? La *prussification* des Belt et du Sund conviendrait sans doute à M. de Bismarck au moins autant que la possession des Dardanelles à la Russie; mais cette puissance est profondément intéressée à l'indépendance du Danemark. S'il pouvait lui convenir de rester prise au fond de la Baltique comme dans une souricière, elle n'aurait qu'à livrer ce royaume à la convoitise de son puissant voisin.

Ce n'était pas assez d'avoir posé les bases d'une influence prépondérante dans la Baltique, le gouvernement de Berlin a cru devoir en outre se ménager un poste fortifié dans la Mer du Nord, en face de l'Angleterre, à côté d'Amsterdam, d'Anvers et près du Havre.

Si Kiel était le seul port militaire de la Prusse, l'un des premiers mouvemens d'une escadre ennemie serait de fermer les détroits afin d'immobiliser les bâtimens prussiens dans l'impasse de la Baltique et d'assurer ainsi la liberté de l'Océan pendant une guerre. Ce but est plus difficile à atteindre, si une partie de la flotte prussienne se trouve placée au-delà des détroits, s'il lui suffit de franchir les passes d'un port ouvert sur une vaste étendue de mer libre qui permet à Berlin de rayonner dans toutes les parties du monde, d'y défendre ses intérêts, et, selon l'occasion, d'y menacer ceux des autres.

Il y avait, sur la Mer du Nord, un lieu favorable à la création d'un tel port; c'était le duché d'Oldenbourg, dont le territoire commence au Weser et finit à la Hollande. Comme il était difficile, immédiatement après ce qu'on a appelé « l'exécution fédérale » contre le Danemark, et qui n'était qu'une guerre au profit de la Prusse, de prévoir au juste le moment où l'Oldenbourg ferait partie de l'empire, la Prusse étant d'ailleurs pressée de construire son port, elle acheta en 1853 au grand-duc, au prix de 1,875,000 francs, un terrain de 310 hectares à l'embouchure de la Jahde, rivière qui se jette dans la Mer du Nord, à l'ouest du Weser. La Jahde se décharge au fond d'une baie dont la profondeur et l'étendue sont loin de pouvoir être comparées au fiord de Kiel, mais où des travaux, d'ailleurs considérables, pouvaient permettre de fonder un port militaire. Le gouvernement berlinois avait choisi cet emplacement. Singulière coïncidence, ce choix fut fait d'après l'avis de Napoléon Ier, qui avait désigné comme propre à la construction d'un grand port de guerre la baie de Jahde, à l'époque où le département des Bouches-du-Weser était compris dans les limites de l'empire français.

Les travaux furent entrepris sans retard. L'œuvre était d'un accomplissement difficile. Les terres, en cet endroit, sont plates, stériles et composées d'une argile sablonneuse; elles se délaient et s'effondrent par l'action de la mer. Pour donner au rivage la solidité nécessaire, il fallait l'étayer par des digues. Ce premier travail, souvent interrompu par les inondations, fut pénible, long et coûteux; mais le génie tenace de la nation triompha de la faiblesse de la terre et des résistances de la mer. Les ingénieurs passèrent, sans perdre de temps, à la construction du port même. La marée s'y faisant vivement sentir, ils y disposèrent des écluses de grandes dimensions pour retenir l'eau dans les bassins. A la suite d'un avant-port où plongent deux jetées en granit que terminent deux môles, les navires venant de la mer traversent une première écluse qui s'ouvre dans le port extérieur. Une seconde écluse les introduit dans un canal, et ce canal conduit au port. C'est un bassin long de

1,100 pieds et large de 700. Au fond sont placées les cales de construction, les formes de radoub et les ateliers. L'eau dans les bassins est maintenue à la hauteur de 9 mètres, et les cales de construction sont de dimensions à recevoir les plus grands navires. Le port de la Jahde peut donc créer et abriter une flotte de premier ordre. On achève avec une ardeur extrême les fortifications de cet arsenal; sur la digue au nord, trois forts en défendront l'entrée. A l'autre extrémité du golfe, on fortifie l'endroit nommé Eckwarder-Horn. Des milliers d'ouvriers sont employés à ces travaux.

Le port n'était ni terminé ni fortifié quand éclata la guerre avec la France. Guillaume, alors simple roi de Prusse, venait de l'inaugurer, et à cette occasion la flatterie, qui ne perd jamais ses droits, l'avait nommé *Wilhelmshafen*. La défense permanente n'en était point organisée. On ne put opposer que des travaux provisoires à l'attaque dont menaçait la flotte française quand elle parut devant Wilhelmshafen en juillet 1870 : précaution d'ailleurs suffisante, puisque cette flotte, première victime d'une imprévoyance funeste et générale, n'avait à sa disposition ni canonnières, ni batteries blindées, ni troupes de débarquement. Trois frégates et trois canonnières cuirassées qui se trouvaient dans la Manche au moment où la guerre fut imminente, s'étaient retirées en toute hâte à Wilhelmshafen. Elles n'en sortirent plus jusqu'à la paix. Ainsi le port achevé au moment opportun par le gouvernement qui préparait depuis longues années cette lutte suprême, servit à préserver la marine prussienne.

Les bâtimens épars dans la Baltique avaient trouvé à Kiel, au moment de la guerre, un refuge non moins sûr que Wilhelmshafen. L'impossibilité de les en déloger fut démontrée, aussi y restèrent-ils à l'abri et libres de rire de nos démonstrations impuissantes. « Les Prussiens ne sacrifient rien à la vaine gloire; » ils cherchent avant tout à obtenir des résultats positifs avec le moins de risques possibles. Le courage chevaleresque, qui s'expose pour le seul honneur, ne leur est point sympathique. Le gouvernement partage cette manière de voir et la propage dans l'armée; mais il faut convenir que l'attitude imposée à la flotte prussienne n'a pas été, pour une marine nouvelle, un brillant début. La guerre maritime est surtout propice aux traits d'audace individuelle. Les commandans, quand ils naviguent seuls dans les mers éloignées, sont libres d'affronter d'autres bâtimens isolés, duels dont l'histoire est pleine. La flotte prussienne avait un certain nombre de bâtimens en station dans les mers lointaines. Les nôtres leur offrirent le combat. Les commandans prussiens, fidèles à leurs instructions, restèrent enfermés dans les ports neutres sans se laisser émouvoir par l'exemple récent du combat de l'*Alabama* contre le *Keerseage*, dans les eaux

de Cherbourg. La marine prussienne n'a pas respiré cette fumée. A l'exemple des gros cuirassés et des nombreuses canonnières qui se tenaient renfermés dans les deux arsenaux de la Baltique et de la Mer du Nord, les corvettes stationnées au loin se sont tenues, la *Hertha* et la *Medusa* au Japon, l'*Arcona* aux Açores, le *Meteor* à la Havane. Faisons cependant une réserve pour ce dernier bâtiment, qui, ayant cru pouvoir se hasarder à la lutte contre le navire le *Bouvet*, fut, en moins d'une heure, désemparé de sa mâture et obligé de se réfugier sous les canons espagnols.

Ce n'est pas tout de construire des ports pour y remiser une marine ou de mettre cette marine dans la nécessité de demander à des étrangers leur patronage pour éviter de combattre. Il faut que la marine nationale puisse arborer son pavillon au grand jour et qu'elle soit assez forte pour affronter la lutte en pleine mer. Le gouvernement prussien l'a bien compris, et il agit en vue de préparer à sa flotte un rôle plus actif et plus brillant à la prochaine occasion.

Il était doublement instruit par le passé, et il avait reçu un premier avertissement à l'époque où il faisait la guerre pour la querelle du Slesvig-Holstein. Le Danemark, pays si petit et si faible, qui se défendait avec toute l'énergie d'un ferme patriotisme, avait fait bien du mal à son colossal adversaire. Il avait bloqué toute la côte et frappé au cœur le commerce allemand. Les rivages et les îles du Danemark sont habités par une population de pêcheurs, marins rudes et endurcis, qui forment d'excellens équipages. Aussi le royaume possédait-il une marine respectable où l'on comptait de grosses corvettes fort bien armées et quelques bâtimens de plus haut bord. La Prusse n'y pouvait alors opposer que des canonnières et de faibles corvettes. Aussi n'eut-elle point l'avantage sur mer. Après le démembrement de la monarchie danoise, elle voulut mettre à exécution la pensée de créer une marine; mais c'est une œuvre très coûteuse. La Prusse était pauvre, et les états de l'Allemagne refusaient de s'associer à la dépense. Les hésitations durèrent jusqu'en 1867. A la suite de Sadowa, la Prusse avait une telle position qu'on n'avait plus rien à lui refuser en Allemagne; elle résolut de passer outre et de commencer la flotte projetée.

Le ministre de la guerre, qui cumulait cette fonction avec celle de ministre de la marine, présenta au *Reichstag* un rapport contenant demande d'un crédit extraordinaire de 187 millions pour la construction d'une flotte et l'achèvement des ports. Il définissait en ces termes la tâche de la marine prussienne : « Elle est appelée, disait-il, à protéger et à représenter le commerce de la Prusse sur toutes les mers, à en favoriser l'extension, à en soutenir les droits; elle est chargée de la défense des côtes et des ports dans la Baltique et dans la Mer du Nord; elle a pour mission de

prendre, en cas de guerre, une offensive assez vigoureuse pour jeter le trouble dans le commerce de l'ennemi et procéder à l'attaque de ses flottes, de ses côtes et de ses ports. » Il s'agissait, comme on le voit, d'étendre l'influence de la Prusse à toutes les affaires du monde; mais la création d'une marine capable d'exécuter ce programme n'était pas l'affaire d'un jour. Aussi M. de Roon se bornait-il, pour le moment, à démontrer la nécessité de prendre « une position respectable en face des états de deuxième ordre que leur position géographique met (pour leur perte) en contact avec la Prusse. » Le ministre laissait encore au second plan la lutte avec une puissance maritime de premier ordre; mais il envisageait la possibilité d'avoir à la soutenir. Seulement dans ce cas, disait-il avec une certaine naïveté, « la Prusse aurait besoin d'une alliance. » En l'attendant, il proposait de répartir le crédit en dix années qui seraient nécessaires pour l'achèvement des bâtimens compris dans l'effectif suivant : 10 frégates cuirassées, ce sont, disait le ministre, les seuls bâtimens capables de tenir tête à l'artillerie moderne, — 10 monitors, navires en fer cuirassés à coupoles, pour la défense des côtes; quant aux batteries flottantes, le gouvernement les considérait comme défectueuses et insuffisantes, à cause de la lenteur de leurs mouvemens, — 8 corvettes à batteries couvertes, 6 corvettes à batterie barbette et quelques navires de correspondance et de transport, pour la protection du commerce à l'étranger, ainsi qu'il était dit dans le rapport.

Toute cette flotte était à créer. La Prusse à cette époque ne possédait, en fait de bâtimens de guerre, que plusieurs corvettes et 22 canonnières; seulement elle avait devancé le vote du *Reichstag*, et, pour éviter toute perte de temps, elle avait commandé en Angleterre trois cuirassés sur les dix prévus au rapport. Ils venaient d'être lancés. C'étaient le *Kœnig-Wilhelm*, de 6,000 tonneaux, le *Friedrich-Karl*, de 4,000 tonneaux, le *Kronprinz*, de 4,500 tonneaux, plus deux bâtimens à tourelles, et enfin deux corvettes de premier rang, *Hansa* et *Ariane*. L'ensemble de ces bâtimens, qui d'ailleurs ne pouvaient être armés avant deux années au moins, formait déjà une force respectable. On en jugerait mieux par l'énumération des canons qu'elle était destinée à porter, si l'on était généralement apte à apprécier la valeur d'une batterie par le poids des pièces et des projectiles, par leurs dimensions, par leur force de projection. Ces chiffres seraient fort arides et ne représenteraient probablement rien de bien net à l'esprit de la majorité des lecteurs; nous nous abstenons de les reproduire. Qu'il nous suffise de rappeler qu'il n'y a aucun rapport entre la vieille artillerie, qu'on plaçait à bord des anciens vaisseaux de ligne, et les nouvelles bouches à feu qu'on emploie sur les bâtimens cuirassés. Autrefois on calcu-

lait la force d'un vaisseau par le nombre de ses batteries : cent, cent vingt, cent trente canons, étaient accumulés sur un navire; aujourd'hui la quantité des bouches à feu est beaucoup moindre, mais elle est compensée par le poids et la puissance des pièces. Ainsi le *Kœnig-Wilhelm*, portant vingt-trois canons seulement, aurait dans un combat d'artillerie facilement raison d'un vaisseau de ligne en bois, bien qu'armé de *trois rangées de dents*, comme on disait autrefois dans la marine. C'est que les canons du *Kœnig-Wilhelm* sont des pièces dites de 96, qui lancent des boulets de 145 kilogrammes. Le *Kronprinz* et le *Friedrich-Karl* portent des canons de 72, artillerie rayée des fonderies prussiennes qui envoie des projectiles de 200 livres. Les frégates cuirassées de la flotte de Prusse sont donc de véritables vaisseaux, de même que les corvettes cuirassées sont de vraies frégates.

Telles étaient les données générales du projet présenté par M. de Roon pour la régénération de la flotte. Le crédit de 187 millions fut accordé, sans préjudice des dépenses annuelles et ordinaires de la marine du moment, dont le total était de 12 millions, et comprenait 90 navires de rang inférieur, armés de 1,549 canons. Ce subside permit au gouvernement de continuer son œuvre, qui eût été promptement achevée, si la guerre de France ne l'avait interrompue en 1870. La marine française, en renouvelant le blocus des côtes allemandes, fit subir à l'ennemi une mortification nouvelle et infligea au commerce prussien des pertes sensibles. La leçon fut rude; mais le gouvernement du nouvel empereur avait à peine besoin de sentir cet aiguillon. Il avait bien compris que l'aigle ne pouvait soutenir son vol avec sa seule armée de terre. Dépourvu de marine, il lui manquait une aile. L'opinion, l'orgueil, l'intérêt blessés, le poussaient à de nouveaux efforts. M. de Bismarck prit cette fois l'affaire en main et il intervint directement.

Dès le commencement de l'année 1872, un décret impérial créait un ministère spécial de la marine. Le général Stosch, général d'infanterie, fut placé à la tête de ce service : choix expliqué par la transformation même que la vapeur, l'hélice et les cuirasses ont imposée à toutes les marines du monde. Un grand navire de guerre n'est plus qu'une forteresse flottante. La manœuvre des voiles, la lutte avec le vent et l'ouragan sont à peu près supprimées, et par conséquent le nombre des marins à bord est devenu moins grand. On remplace les anciens matelots par des mécaniciens, des artilleurs et des soldats de terre. La Prusse y compte pour devenir une puissance maritime. Cette ambition, elle n'aurait pu raisonnablement la concevoir si l'ancienne marine à voiles était encore la marine de combat. A peine nommé, M. le général de Stosch, mauvais marin peut-être, mais très bon officier de terre, avait signalé son

avénement par des améliorations utiles. Il avait institué à Kiel une *académie de marine* comme centre d'instruction pour les officiers de vaisseau aspirant aux grades supérieurs; il avait classé en deux divisions d'équipages les marins de la Baltique et ceux de la Mer du Nord; il avait créé un corps d'ingénieurs des machines ayant sous leurs ordres les mécaniciens et les chauffeurs, un corps d'administrateurs du matériel, et enfin une *intendance de la marine*. Il avait fait marcher ces travaux d'organisation de pair avec ceux de construction des navires, fortifications des côtes, préparations d'engins d'attaque et de défense : toutes études dont les progrès ont transpiré malgré le mystère dont on les entourait. Les choses étaient en cet état dans les premiers mois de l'année 1873, deux ans après la conclusion de la paix avec la France, lorsque M. de Bismarck jugea le moment venu de donner aux affaires de la marine une impulsion plus vigoureuse encore. Il n'y avait plus que quatre ans à courir jusqu'à l'expiration du délai fixé par le projet de réorganisation de la marine pour l'achèvement de la flotte dans les conditions déterminées en 1867. Il était déjà facile de prévoir que ce délai serait dépassé et que le crédit voté serait insuffisant, même si l'on s'en tenait à l'effectif du matériel et du personnel prévus à cette époque; mais le trésor public s'était enrichi de notre rançon, et les ambitions du gouvernement s'étaient agrandies avec sa puissance. L'occasion d'augmenter les proportions de la flotte était donc propice, et l'on pouvait compter pour obtenir l'argent nécessaire sur ce trouble de conscience qui, à la suite du démembrement d'une partie de la France, suscite dans l'imagination allemande le fantôme d'une guerre prochaine.

M. de Bismarck présenta donc au *Reichstag* un nouveau rapport sur la marine. En diplomate habile, il commença par flatter l'orgueil des législateurs, non-seulement à nos dépens, mais au détriment des autres puissances maritimes. Il disait : « Les grands progrès de la construction navale depuis 1867 et les glorieux événemens qui ont si puissamment modifié la politique de l'Allemagne parmi les autres nations ont augmenté nos devoirs, » et au nombre des motifs de cette augmentation il comptait « le développement maritime de l'Allemagne, qui, disait-il, excite de plus en plus l'attention jalouse des autres états maritimes de l'Europe, de ceux surtout qui jusqu'à présent régnaient seuls sur les mers. » Les devoirs du gouvernement étaient, selon le rapporteur, de caractère défensif ou de nature offensive. La protection du commerce allemand, la sauvegarde du territoire sur les côtes, étaient rangées au nombre des précautions défensives. Or le commerce allemand s'est fort développé depuis les événemens de 1870, et à l'étranger le nombre des Allemands qui revendiquent leur nationalité pour avoir droit à la protection

du pavillon de l'empire est devenu très considérable. « L'accroissement de la puissance de l'empire, ajoutait non sans malice le chancelier de Prusse, lui a rallié tous les nationaux épars dans le monde. C'est, ajoutait-il, ce qui nécessite une augmentation du nombre des bâtimens que le gouvernement envoie en station dans les mers lointaines. » Quant à la protection des côtes, il faut considérer que leur développement est de 1,250 kilomètres, mais que l'assaillant rencontrant des obstacles naturels, tels que le peu de profondeur de l'eau près des rivages, les courans violens, sans parler de la difficulté d'établir solidement à terre les troupes débarquées, il *suffirait* de couvrir par des batteries flottantes et des forts les localités particulièrement exposées aux attaques : les grandes villes, l'entrée des fleuves, l'Elbe, le Weser, l'Oder, la Vistule, et d'y ajouter des torpilles fixes et des bateaux-torpilles. Passant à l'hypothèse de l'offensive que les « devoirs » du gouvernement pouvaient l'obliger à prendre, le chancelier en précisait la nature : faire des sorties, conserver la route libre au cabotage, opposer des obstacles très puissans au blocus des ports, et surtout transporter, partout où besoin serait, des troupes de terre, « qui sont la vraie force du pays. » C'est ainsi que, sans livrer des batailles rangées contre les forces, probablement supérieures, des grandes puissances maritimes, la marine prussienne, en temps de guerre, pourrait, d'après le rapport, s'employer utilement pour contribuer au résultat final, qui serait l'œuvre des armées de terre.

De toutes ces considérations il ressortait que le plan de 1867 devait être modifié, que la marine devait augmenter toutes ses forces, et qu'il fallait consacrer à cette augmentation beaucoup de millions. Ainsi ce n'était plus 10 bâtimens cuirassés, comme dans le projet de 1867, c'était 14 qu'elle devait réunir; elle devait pouvoir opposer à une attaque et pour la défense des côtes 7 *monitors* et 2 batteries cuirassées, sans compter les forteresses maritimes; elle devait posséder 28 bateaux-torpilles au lieu de 6 qu'on avait prévus en 1867; enfin le nombre des corvettes à construire était porté de 14 à 20. Cette flotte devait être achevée en dix années, et se trouver au complet en 1882. Pour obtenir ce résultat, M. de Bismarck demandait un nouveau crédit de 130 millions de francs qui, joint à l'emprunt de 187 millions, votés pour la même cause d'après la proposition faite en 1867, portait à 317 millions, déduction faite d'un reliquat du premier crédit, la somme à dépenser pour la réorganisation de la marine prussienne. Le *Reichstag* donna au projet du chancelier de l'empire la sanction la plus dévouée, et le nouveau crédit fut réparti en dix années, de telle sorte que la dépense décrût par période de douze mois. M. de Bismarck n'avait pas cherché d'ailleurs à dissimuler qu'il ne don-

nait pas son dernier mot, et que la composition définitive de la flotte dépendrait beaucoup des études, de l'expérience et des circonstances.

La chambre avait renouvelé un vœu plusieurs fois exprimé. C'était de voir l'industrie nationale exclusivement chargée de construire désormais, de concert avec l'état, les bâtimens de la flotte. Les 3 premières frégates cuirassées sortaient des chantiers anglais. Plusieurs corvettes avaient été construites et d'autres achetées au dehors. L'une des meilleures provenait du Danemark, où elle avait été capturée pendant la guerre. La Prusse ne s'était pas d'abord trouvée en mesure de se passer du concours des étrangers. Cette dépendance inquiétait la majorité de l'assemblée et blessait l'amour-propre de la nation. M. de Bismarck tenait compte de ce sentiment et annonçait l'intention de réserver désormais à l'industrie du pays tout ce que l'état n'exécuterait pas directement. Il y a dans la Baltique des ateliers, à Dantzig et près de Stettin. Les premiers appartiennent au gouvernement; M. de Bismarck comprenait dans son projet un crédit de 12 millions de francs pour l'agrandissement de cet arsenal de rang inférieur. Les seconds appartiennent à l'industrie privée et sont placés au nord de Stettin, en un endroit où l'Oder a 6 mètres d'eau. La société qui les exploite se fait remarquer par son activité, qui lui a valu des commandes non-seulement du gouvernement prussien, mais de la Russie et d'autres états. Cette compagnie industrielle, appelée *Compagnie de Vulcain*, n'avait pas attendu les promesses contenues dans le rapport de M. de Bismarck pour compléter son outillage et l'adapter à la construction des grands bâtimens. Ceux-ci, devant être armés dans les arsenaux militaires, ne sont pas assez chargés, au sortir des chantiers, pour ne pas flotter dans l'Oder, près de son embouchure. La Société de Vulcain a donc reçu la commande de la frégate *Borussia*, qui est aujourd'hui construite et qui a été lancée en présence du prince royal, de la princesse sa femme, fille de la reine d'Angleterre, et de leurs enfans. La princesse a été la marraine de ce nouvel « homme de guerre, » et elle a changé son premier nom *Borussia* en celui de *Preussen*.

M. de Bismarck, fidèle à sa promesse, a confié en outre aux chantiers de Dantzig la construction d'une grande corvette cuirassée, qu'on peut mettre au rang de frégate, la *Hansa*. Le chancelier de l'empire n'a pas cédé seulement à la pression d'un sentiment public qu'il est homme à dédaigner et à étouffer s'il en était gêné; il a été séduit par la perspective de créer, en face de Kiel, à l'autre extrémité de la Baltique, un second port pour la réparation et le ravitaillement des navires de guerre. Il a consenti d'ailleurs à en donner les raisons. « Le port de Kiel, a-t-il dit en substance,

s'ouvre dans l'angle formé par le Holstein à l'extrémité ouest de la Baltique. Une force navale ennemie, se plaçant devant cet angle et réussissant à bloquer la flotte prussienne, commanderait tous les ports de la côte allemande, — le mot *allemande* est évidemment employé dans le rapport par pur euphémisme, — s'il ne s'y trouvait aucun arsenal maritime; mais, si l'Oder et la Vistule recèlent des bâtimens de guerre, l'adversaire se verra obligé de s'étendre sur un large front pour dominer la côte, et il sera beaucoup plus aisé de forcer le blocus. En outre, si le port de Kiel restait l'unique refuge de la marine militaire dans la Baltique, elle ne pourrait pas livrer un combat à l'orient de cette mer sans y courir de trop grands risques. Un navire désemparé, après un engagement, ferait difficilement son chemin d'une extrémité à l'autre de la mer Baltique pour gagner l'arsenal de Kiel. Cet arsenal, malgré son importance, serait insuffisant. Il fallait donc préparer à la marine prussienne au moins un autre abri où les bâtimens de la flotte pussent, à l'occasion, se réfugier et réparer leurs avaries. Dantzig, déjà défendu par une citadelle de premier ordre, devait en outre être protégé par des batteries placées à l'entrée de la Vistule, derrière lesquelles il convenait de construire un dock et des ateliers de réparation. »

Les propositions formulées par le chancelier comprenaient enfin un crédit important relatif aux ouvrages de défense à construire à terre pour empêcher toute tentative de débarquement ou de bombardement sur les côtes. Le but était de transformer en défenses permanentes les travaux accomplis à la hâte en 1870, bien qu'ils eussent suffi pour tenir en respect les bâtimens ennemis envoyés dans la mer du Nord et dans la mer Baltique. Il s'agissait en outre de rendre disponible au moins une partie de l'armée de terre qui avait été immobilisée, pendant les premières semaines de la guerre de France, sur le littoral, pour surveiller les mouvemens de nos escadres.

Lorsque la guerre fut déclarée, la Prusse confia la défense de ses côtes principalement à son armée de terre. Le général Vogel von Falkenstein, le même qui en 1866 avait si bien rançonné la ville de Francfort, reçut le commandement d'une armée de 200,000 hommes avec mission de s'opposer par tous les moyens aux débarquemens des Français. Il devait profiter des chemins de fer qui, sur les côtes de la Baltique, courent sans s'écarter du littoral, et, sur la Mer du Nord, aboutissent à tous les centres importans. Un débarquement de troupes ne peut pas s'effectuer en un seul jour. Le général prussien en eût été averti par le télégraphe. Il aurait eu le temps de rassembler ses troupes et de réunir sous sa main des forces assez considérables pour marcher à l'ennemi et le rejeter dans la mer. Des trains spéciaux étaient préparés pour ce service

et réservés exclusivement au transport des troupes. La Prusse a créé des corps d'ouvriers militaires qui sont exercés à la manœuvre des wagons dans les gares. Le système prussien est basé sur la promptitude de la mobilisation et des mouvemens d'une armée : l'art de la guerre est, à Berlin, l'art de réunir le premier sur un point donné le plus grand nombre possible de soldats. Tout est utilisé dans ce dessein au grand état-major général : la mécanique, l'électricité, la vapeur. L'armée est elle-même une vaste machine dont le général en chef a seul la clé.

Le général Von Falkenstein avait levé, pour assurer la promptitude de ses informations, des compagnies de gardes-côtes qui allaient d'un point à un autre entre les stations télégraphiques, et celles-ci étaient établies là où la vue pouvait s'étendre le plus loin. Il avait fait enlever les bouées et les balises à l'entrée des fleuves; il avait mis l'embargo sur toutes les embarcations de pilotes, et ceux-ci étaient consignés à terre. Des câbles de fer, des torpilles étaient tendus aux embouchures. Le général s'appuyait enfin, comme dernière ligne de défense, sur les canaux, les étangs et les marécages qui bordent les rivages, y forment une chaîne de lagunes impraticables où les troupes en marche sont exposées à rester embourbées. Malgré l'efficacité de ces précautions, M. de Bismarck ne se sentait pas encore « remis d'une alarme si chaude » et complétement rassuré. Il demandait au *Reichstag*, épouvanté du péril qu'on lui faisait entrevoir et que la Prusse était censée courir, de l'argent, encore de l'argent. Une ligne de forteresses couvre tout le littoral, y forme une ceinture de pierres et de canons; mais le granit ne rassurait pas le chancelier : il fallait y substituer le fer. De nouveaux forts étaient à construire, et ceux-ci revêtus de cuirasses. Un chapelet de gros canons devait en outre être égréné le long de la côte. C'était un nouveau genre de folie : la folie de l'armement.

Nous avons dit que l'assemblée avait tout accordé, vaisseaux et équipages, artillerie et forteresses blindées. Était-elle réellement effrayée, et l'apparition de notre flotte sur les côtes prussiennes avait-elle laissé dans les esprits une épouvante survivant si longtemps à son impuissance? C'est au moins douteux, et la comédie de terreur improvisée à propos cachait plutôt le désir de profiter de toutes les circonstances favorables pour augmenter les ressources de la marine. Il serait puéril de se dissimuler que nos armemens maritimes n'ont pas été de nature à tant émouvoir la nation qui se dit « notre ennemie héréditaire. » Notre flotte, partie de Cherbourg sans préparation suffisante, dépourvue des batteries nécessaires pour l'attaque des défenses à terre, privée de troupes de débarquement, n'a pu réaliser aucune de nos espérances. Après une croisière de

quelques mois maintenue sans coup férir, elle a été chassée par la mer et les vents violens du nord. Obligée de rentrer dans nos ports, elle a eu la mortification de voir une corvette prussienne, l'*Augusta*, passer audacieusement devant ses canons au repos et s'établir à l'entrée de la Gironde, où elle captura des navires de commerce français, en riant de nos vains efforts pour la prendre. Il n'y avait rien là qui fût de nature à motiver les inquiétudes coûteuses du *Reichstag*. L'inaction forcée de nos escadres avait au contraire dû lui inspirer une prétention, celle d'égaler notre flotte, de la surpasser peut-être. L'argent voté était donné à l'espérance plutôt qu'à la crainte.

II.

Ce que la Prusse a fait lorsque sa marine était encore dans les langes montre ce qu'elle pourra faire lorsque sa flotte sera complète, c'est-à-dire dans six années. Cette flotte réalise tous les perfectionnemens imaginables en l'état actuel de la science navale. La Prusse a évité tous les tâtonnemens imposés aux anciennes marines, qui se sont transformées progressivement et qui sont encombrées d'un matériel devenu inutile. La flotte prussienne sort toute armée du cerveau de M. de Bismarck; mais ce qu'on peut lui reprocher, c'est la précipitation de sa naissance. Jeune, elle est déjà frappée de caducité parce qu'elle est venue en un moment de transition, où l'excès de certains principes d'attaque et de défense, ceux notamment qui président aux transformations successives et toujours renouvelées de la cuirasse et de l'artillerie, en sont arrivés au point où il n'y a plus qu'à reculer. Ce moment est encore marqué par une innovation capitale, l'invention des torpilles, qui va probablement révolutionner l'art de la guerre maritime.

Les torpilles ont été employées pour la première fois en Amérique pendant la guerre de la sécession. Longtemps auparavant, Robert Fulton avait conçu l'idée d'une caisse de poudre qui, plongée dans l'eau, éclaterait sous les vaisseaux et les coulerait. Il imagina un appareil qui devait s'attacher aux flancs des bâtimens après y avoir été porté par un bateau sous-marin. En 1801, il offrit au gouvernement français l'application de son projet; mais c'est précisément par l'application que ses expériences manquèrent. Cependant l'idée était bonne, et les bonnes idées ne se perdent guère. Avec le temps, elles font toujours leur chemin. L'invention de Fulton, écartée par le gouvernement français, fut portée par son auteur en Angleterre. Accueillie par Pitt, elle fut repoussée par l'amirauté à cause de son efficacité présumée. « Nous avons la suprématie sur

mer, dit le comte de Saint-Vincent, nous appartient-il d'encourager l'adoption d'un instrument de guerre qui peut nous l'enlever? » La commission française confirmait au même moment cette opinion en disant, dans son rapport sur les essais de Fulton : « Qu'adviendra-t-il des marines futures quand à tout moment un vaisseau pourra être lancé en l'air par un bateau plongeur dont aucune prévision humaine ne peut vous sauvegarder? » Pitt enfin, d'accord avec l'amirauté britannique, au moins à cet égard, ajoutait : « Un tel système, s'il réussit dans la pratique, ne peut manquer d'annihiler toutes les marines militaires. »

Repoussé en France et en Angleterre, l'inventeur fort éclectique qui, après avoir offert à la France de détruire la flotte anglaise, avait essayé pour le compte de l'Angleterre de détruire la flottille française réunie à Boulogne, retourna en Amérique, où son projet fut également proposé au gouvernement des États-Unis. L'insuccès fut le même. Les expériences tentées en présence d'une commission ne donnèrent aucun résultat praticable. Fulton était évidemment en avance sur son temps. Il ne profita pas de son invention, mais plus tard à New-York on dut se repentir de l'avoir dédaignée. Lors de la guerre avec les états du sud, ceux-ci n'avaient pas de flotte à opposer à la marine de leurs adversaires. Ils cherchèrent le moyen de compenser leur infériorité à la mer. Vers la fin de 1862, ils formèrent un corps de torpilles, et presque aussitôt ils recueillirent les fruits de cette organisation. Un officier de la marine des États-Unis, M. Barnes, a décrit, dans un livre intitulé *Submarine warfare*, les principaux incidens de ce nouveau genre de guerre. Des torpilles à poste fixe avaient été posées par les confédérés dans les principales rivières. Au mois de décembre 1862, le *Cairo*, un des plus puissans cuirassés de la marine des états du nord, fut entièrement détruit par l'explosion d'un de ces engins. « Douze minutes après, il coulait par 6 brasses d'eau. » Trois mois plus tard, le *Montauk*, un *monitor*, ayant heurté une torpille, fut obligé de s'échouer. On consacra plus d'un mois à le réparer. Cinq mois ensuite, la canonnière *Baron de Kalb* toucha une de ces caisses venimeuses et coula en moins d'un quart d'heure. Le mois suivant, une torpille éclata sous une autre canonnière, *Commodore Barney*. Le navire fut presque chaviré et subit des avaries considérables. S'il évita une ruine complète, c'est que la torpille avait mal fonctionné. Le 1er avril 1864, le transport *Maple Leaf* fut complétement détruit dans une rivière de la Floride. A la même époque, un bâtiment cuirassé, *Eastport*, fut totalement brisé et coula immédiatement.

La liste est longue des bâtimens qui furent coulés par les torpilles. La nomenclature se termine par la perte de deux monitors dont l'un, appelé *Milwaukie*, sombra par l'arrière en trois minutes.

Un cuirassé, l'*Osage*, fut également coulé. Dans l'intervalle de deux ans et quelques mois, sept monitors et onze navires de guerre en bois avaient été anéantis par les torpilles dites défensives, c'est-à-dire immergées et placées sur le passage de ces bâtimens. D'autres navires, au nombre desquels plusieurs cuirassés, avaient subi des avaries très graves.

Les confédérés ne s'étaient pas bornés à la guerre défensive, au moyen de torpilles dormantes dont le choc était dû au hasard. Ils avaient en outre employé contre les escadres du nord des torpilles offensives, c'est-à-dire celles qu'on lance contre un bâtiment ennemi ou que l'on va placer, en plongeant, sous sa quille. Les navires du sud étaient munis d'une espèce de bélier qui portait une torpille. De petites embarcations, construites spécialement pour porter des torpilles, avaient en tête un espars, forte perche longue de 20 à 30 pieds, qu'on manœuvrait au moyen de palans et qui, munie d'une torpille, était lancée contre les flancs d'un navire. Enfin des bateaux plongeurs étaient également envoyés contre les bâtimens mouillés en rade ou à l'entrée des fleuves. Ils pouvaient accomplir leur mission soit en attaquant un navire à la surface de l'eau, soit en passant sous la quille où devait éclater une torpille flottante, traînée à l'arrière du bateau. L'œuvre de destruction continua donc jusqu'à la fin de la guerre; mais elle se retourna contre les confédérés. Le gouvernement des états du nord finit par employer contre eux la machine de guerre dont ils s'étaient servis les premiers. L'un des derniers incidens de cette guerre fut l'attaque du cuirassé *Albemarle*, appartenant aux états du sud. L'*Albemarle*, vainqueur dans plusieurs rencontres avec la flotte du nord, était devenu la terreur de la marine fédérale. A Washington, on avait résolu de s'en défaire et dans ce dessein une chaloupe à vapeur portant une torpille fut lancée contre le bâtiment condamné. Le commandement de cette machine infernale avait été donné au lieutenant Cushing, de la marine fédérale. L'*Albemarle* était ancré dans la rivière Roanoke, entouré de défenses flottantes qui n'arrêtèrent pas la course rapide de son dangereux ennemi. A la faveur de l'obscurité, celui-ci avait évité l'attention des grand'-gardes; mais il fut aperçu par les vigies de l'*Albemarle*, qui ouvrit sur lui un feu violent. Le courageux équipage du bateau-torpille ne se laissa pas déconcerter par la mort qui le décimait. Il lança, malgré les balles, la torpille contre la muraille du bâtiment. L'engin mortel s'y logea. C'en était fait. Le puissant navire était frappé au cœur. Il périt; mais les assaillans ne furent pas témoins de leur victoire. Une énorme masse d'eau remplit la chaloupe et la désempara. Les hommes de l'équipage furent tués. Le lieutenant Cushing échappa pourtant à la mort. Caché dans les roseaux, à l'embouchure de la

rivière, il entendit la conversation de passans qui racontaient la perte de l'*Albemarle*.

Le caractère le plus remarquable de cette guerre sous-marine fut la terreur inspirée par d'infimes embarcations à des navires très redoutables, montés par plusieurs centaines d'hommes et pourvus d'une écrasante artillerie. On en vit fuir à toute vitesse devant ces pygmées et faire rage contre eux de toute leur artillerie, la plupart du temps sans les atteindre. Les bateaux porte-torpilles périssaient souvent dans l'exécution de leur audacieuse entreprise; rarement ils échappaient sains et saufs aux suites des désastres dont ils étaient cause. Véritables scorpions, ils s'inoculaient leur propre venin. Les uns disparaissaient dans le gouffre qu'ouvraient en s'abîmant les grands navires; les autres étaient renversés, écrasés par les montagnes d'eau que soulevait la dilatation de la poudre. Les hommes étaient sacrifiés; mais qu'importait! a dit plus tard le général de Stosch, en proposant au *Reichstag* le budget de la marine dont les bases venaient d'être posées par M. de Bismarck, « qu'importait! c'était un petit enjeu pour obtenir un grand résultat. »

Malgré la résignation cavalière du ministre, la diminution de ces sacrifices est devenue un objet d'études pour les divers états où l'on s'applique à perfectionner les torpilles. C'est un devoir d'humanité. — Est-il convenable de parler d'humanité quand il s'agit d'un engin préparé pour faire sauter des centaines d'hommes? — C'est aussi une nécessité, car les gouvernemens comprennent qu'il faut ménager les grands dévoûmens et que le nombre des désespérés qui veulent bien affronter une mort presque certaine ne peut pas être inépuisable. Les recherches des ingénieurs en l'art de détruire la vie des hommes ne se bornent pas à cette question. Des expériences faites en Amérique, il résulte un certain nombre de propositions que les gens de guerre examinent.

Les torpilles défensives, celles dont on se sert à l'entrée d'un port ou d'un fleuve pour empêcher l'ennemi d'y pénétrer, continueront-elles à être immergées à peu près au hasard, de telle sorte qu'elles éclatent seulement par le choc, s'il arrive qu'un navire les heurte au passage? Ce système a pour inconvénient d'obliger la défense à multiplier des engins dispendieux, qui d'ailleurs peuvent tromper son attente. L'assaillant ne peut-il pas y échapper soit que le hasard le favorise, soit qu'il réussise à les écarter de sa route en les draguant? Puis les torpilles, fixées au fond de l'eau, dévient sous l'influence de la marée et des courants. On est exposé à les rencontrer aux endroits où elles ne sont pas attendues; elles deviennent alors aussi dangereuses pour la défense que pour l'attaque. Amis ou ennemis courent le risque de les heurter et d'en subir l'explosion.

Impossible de sortir du port, impossible d'y entrer; c'est une porte fermée en dedans. Les Prussiens, pendant la guerre de 1870, ont été souvent victimes des torpilles. M. de Stosch l'a dit au Parlement de Berlin. « Les torpilles présentent un grand danger pour ceux qui les emploient, nos bâtimens et nos marins en ont le plus souffert. »

Cette première difficulté paraît devoir être résolue par l'emploi de l'électricité. Produite à terre et reliée à la torpille par un fil conducteur, l'étincelle enflammera la charge à la seule volonté de l'assiégé. L'agent destructeur pourra recevoir le choc des navires sans faire explosion, tant que l'assiégé n'y dirigera pas le feu électrique. Le même agent servirait pour l'attaque des bâtimens en mer. L'expérience américaine a démontré que les bateaux porte-torpilles devaient être très bas sur l'eau pour échapper aux regards, très rapides pour courir sur le bâtiment attaqué aussitôt qu'ils sont signalés, très silencieux pour ne pas éveiller l'attention de l'ennemi, et à peu près invulnérables. Les modèles qui paraissent réunir le plus grand nombre de suffrages offrent donc le moins de surface possible et sont profondément immergés afin de ne pas donner prise à la mousqueterie et d'échapper à l'artillerie; le système mécanique qui donne à l'embarcation le mouvement et la rapidité a été combiné de manière à ne produire aucun bruit. Ils sont revêtus d'une carapace de fer sous laquelle les hommes sont à couvert. La torpille même est mise à bord, où elle reste inoffensive et à l'abri jusqu'à l'heure du lancement. C'est une caisse qui porte sa charge, son propulseur et son gouvernail. La charge est en fulmi-coton parce que cette poudre possède une plus grande force d'explosion sous un moindre volume. Le propulseur est l'air comprimé. Le gouvernail, en forme d'hélice, conduit la torpille avec une grande vitesse dans la direction donnée. Enfin l'explosion est déterminée à bord du bateau, par l'envoi de l'étincelle électrique. On croit que ces précautions, tout en perfectionnant les moyens d'attaque, diminueront les chances, disons mieux, les probabilités de destruction auxquelles étaient exposés les bateaux porte-torpilles et leurs équipages.

Le budget extraordinaire de la Prusse prouve toute l'importance que le gouvernement accorde à cette nouvelle arme. En 1867, le ministre avait prévu seulement la dépense de six bateaux-torpilleurs. En 1873, le cadre de la flotte élargi par le chancelier de l'empire porte ce nombre à 28, savoir : 10 chaloupes de petite dimension et 18 de proportions plus grandes. Trois ont été commandées immédiatement à Dantzig et sont probablement achevées. D'après un journal allemand, ces chaloupes sont destinées à poursuivre les navires ennemis : aussi seront-elles douées d'une vitesse plus grande que celle des navires les plus rapides; elles pourront rester quatre jours en mer. Le type qui vient d'être décrit est-il

exactement celui des bateaux prussiens à torpilles? Il n'importe; ce qui intéresse, c'est l'introduction de ce terrible engin dans le cadre des flottes et la profonde révolution qu'il crée. Comment s'en défendre? Est-il un moyen de le tenir à l'écart? La surveillance la plus active est insuffisante. La nuit est toujours le moment de l'attaque. Celle-ci est foudroyante et ne laisse pas le temps de se reconnaître. Comment atteindre et arrêter dans l'obscurité un si petit objet, une espèce de planche qui monte et descend sur les flots, paraît et disparaît avec une rapidité de 18 nœuds à l'heure? Le *New-Ironside* était au large de Charleston dans la nuit du 5 octobre 1863. « Les sentinelles signalèrent un petit objet qui s'approchait rapidement du navire. Il fut hêlé. La seule réponse fut une balle de carabine qui tua l'officier de quart. Au même instant, une épouvantable explosion ébranlait la coque du *New-Ironside*. Une immense colonne d'eau inondait les ponts, produisant à bord une confusion indescriptible pendant laquelle le bateau-torpille était hors de vue. » Comme nous l'avons déjà dit, le trouble était si grand dans la flotte fédérale que l'amirauté n'avait pu imaginer d'autre ressource que la fuite pour échapper au danger. Elle avait prescrit de doubler les sentinelles, de tenir les chaînes prêtes à filer et d'être préparé à appareiller à toute vapeur au premier signal. Malgré tout, la corvette *Housatonic* près de Charleston fut encore détruite par une torpille le 17 février 1864. « L'officier de quart aperçut un objet qui avait l'apparence d'une planche flottante. Il fit machine en arrière, appela tout le monde sur le pont; mais, prompte comme la foudre, la torpille meurtrière vint frapper le navire à la hauteur des soutes à poudre. Aussitôt la corvette s'enfonça, creusant dans la mer un abîme où l'agresseur fut englouti. »

On a vu que l'*Albemarle* avait fait feu de toutes pièces contre l'assaillant sans pouvoir échapper à son sort. Ce cuirassé était, dit le rapport, entouré de ses défenses. Quelle en était la nature? On a imaginé d'entourer les bâtimens d'un grillage en fer qu'on suspendrait à l'extrémité d'un certain nombre d'espars pour tenir les torpilles à distance. En route et en temps ordinaire, on replierait ces grilles contre les murailles du vaisseau. Les « défenses » de l'*Albemarle* étaient-elles ainsi organisées? Dans tous les cas, elles n'ont pas empêché l'effet de la torpille fédérale. Un jet de lumière électrique éclairant l'horizon serait encore un moyen de défense. Il a été proposé. Cette sauvegarde est comprise dans les études auxquelles se livrent en ce moment les états maritimes. Quel usage pourra-t-on faire de ce procédé? Sera-t-il praticable d'entretenir sur chaque navire un phare électrique pendant toute la durée d'un blocus?

En attendant la solution de ces questions, on se demande s'il n'est pas imprudent et peut-être inutile de créer toute une flotte au moment même où de tels problèmes sont posés, où la transformation radicale des marines est menaçante, où l'on ne sait si les expériences et les découvertes de demain ne vont pas détruire tout ce qui existait hier, et réduire les plus récentes machines de guerre maritime à l'état de matériel de rebut? Ces problèmes sont nombreux et complexes. Les questions s'enchaînent et naissent les unes des autres; les torpilles n'en sont qu'un des anneaux, l'artillerie et le blindage en forment d'autres.

Le duel de la cuirasse et de l'artillerie, qui dure depuis des années, continue avec un acharnement qui tourne à l'absurde. M. Armstrong s'engage à faire des canons qui perceront toutes les plaques. D'autres promettent de faire des plaques qui résisteront à tous les canons. A mesure que les canons deviennent plus puissans, les plaques deviennent plus épaisses; mais, comme il arrive toujours, l'antagoniste passif ne pourra probablement pas résister à l'assaillant. L'épaisseur qu'on peut donner à une plaque de fer est en quelque sorte sans limites, mais à bord d'un navire elle est bornée par le poids. Un blindage trop lourd rendrait un bâtiment inerte et paralyserait ses mouvemens, si même il ne l'exposait à sombrer. Les cuirasses ont été portées au maximum *de leur puissance possible* et proportionnelle aux bâtimens qu'elles couvrent. Comme ce maximum est insuffisant contre l'artillerie actuelle, on a cherché, dans l'allongement des navires, un moyen d'augmenter sans danger le poids de l'armement; mais cet allongement ne pouvait être indéfini et avait d'ailleurs pour effet de ralentir les mouvemens. Cet expédient n'a donc pas suffi; on y a renoncé. Les nouveaux modèles ont été raccourcis. Maintenant on recherche les moyens de diminuer le poids de la carapace tout en continuant à protéger les parties vitales du navire, particulièrement la machine et le gouvernail. La solution de cette difficulté n'est pas encore trouvée. En attendant, des esprits hardis affirment que le blindage des navires a fait son temps. Mieux que cela, ils ajoutent que le rôle du cuirassé d'escadre est terminé. La guerre d'escadre en ligne de combat compte des adversaires parmi les marins, surtout s'ils croient que le nombre trop supérieur des vaisseaux d'une autre marine, surtout ceux de la Grande-Bretagne, avec qui, Dieu merci, nous n'avons pas maille à partir, ne permet pas d'espérer la victoire définitive dans une longue lutte. Cette idée n'est pas née d'hier et n'a pas attendu la question embarrassante des vaisseaux cuirassés pour se produire. Un marin, jeune alors, ardent et amoureux de sa noble profession, en publia l'exposé plein d'éloquence à une époque où il s'agissait d'augmenter notre flotte en construisant

des vaisseaux de ligne à vapeur. Il soutint que la marine française serait plus forte avec des frégates rapides, très mobiles, bien armées, mais bonnes marcheuses et montées par des équipages aussi lestes que valeureux. Cette idée semble rajeunir aujourd'hui. Les gros bâtimens sont considérés par des hommes de mer comme un encombrement plus encore qu'une force. Ce qui se rapportait aux vaisseaux à vapeur, ils l'appliquent aux vaisseaux blindés. Ceux-ci, disent-ils, ont renouvelé l'époque des armures et des chevaliers cuirassés qui un jour, alourdis par leur ferraille, ont été démontés sans pouvoir se relever à Azincourt, par les habiles archers du roi d'Angleterre. A partir de cette journée, les armures sont tombées pièce à pièce, tantôt les gantelets, tantôt les brassards, puis la selle écaillée de fer, pour alléger l'homme et le cheval; jusqu'au moment où la cavalerie légère a été plus d'une fois lancée contre les canons mêmes, à Somo-Sierra par exemple, ou à Balaclava, sans protection aucune, formidable cependant par son élan et par la rapidité de ses évolutions.

La marine cuirassée n'a pas eu de journée d'Azincourt. Elle n'a d'ailleurs été mise à l'épreuve dans aucune bataille rangée; mais l'étude a conduit la majorité des marins à penser qu'il fallait au moins l'alléger, si l'on ne se décide pas à la supprimer. On renonce déjà à une partie du blindage, celle qui n'est pas nécessaire pour la protection des œuvres vives : ce sont les pièces superflues de l'armure, les brassards, les cuissards et les gantelets, si l'on veut, en attendant l'heure où les cuirasses tomberont à leur tour. La partie du blindage qui tend à disparaître la première est celle qui a pour objet de protéger l'artillerie et les artilleurs derrière les embrasures. On n'a jamais réussi, sur les vaisseaux, à concilier les conditions d'une protection efficace des pièces et des servans. Il y fallait combiner les qualités nautiques essentielles, la facilité du tir dans toutes les directions, l'épaisseur des plaques et la légèreté relative du bâtiment. Il fallait encore que le navire, malgré le poids de son armement et de sa cuirasse, conservât la stabilité sur son élément. Pour avoir méconnu ce principe ou l'avoir traité avec une hardiesse excessive et mal calculée, un superbe échantillon de la flotte anglaise, construit et cuirassé d'après les plans d'un officier de cette marine, a sombré dernièrement et s'est perdu corps et biens. Aussi les nouveaux types adoptés en Angleterre sont-ils beaucoup moins protégés, mais beaucoup mieux assis sur l'eau. « A quoi bon tant de protection pour qui possède un cœur ferme? disent les bons esprits que nous citons; nos pères, ajoutent-ils, allaient au combat sans autre rempart que leurs murailles de bois. » Ce n'est pas une raison d'exposer le bois contre le fer, et il y aura certainement des navires cuirassés dans une flotte tant qu'on en trouvera dans une autre. Toute la

question est de savoir s'il ne serait pas préférable de s'en passer et si l'on ne découvrira pas quelque moyen moins coûteux de faire la guerre sur mer. Tout le mérite des inventions en matière militaire consiste à s'assurer la priorité. Quand on l'a perdue, l'invention ne vaut plus rien, puisqu'elle tombe dans le domaine commun. La priorité sera maintenant au gouvernement qui saura utiliser les torpilles agressives avant tout autre et qui s'empressera de s'en servir. Le lendemain, les cuirassés n'auront plus de valeur en mer, et les énormes canons n'auront plus de raison d'être. Les états de service des navires blindés ne sont pas si brillans qu'on ait à les regretter. Sans compter qu'ils coûtent de 10 à 11 millions, qu'ont-ils fait jusqu'à ce jour? En Russie, les bâtimens anglais et français se sont avancés devant Cronstadt et n'ont pas pu l'attaquer. En Crimée, ils ont envoyé contre les forts de Sébastopol des volées de boulets qui leur ont été rendues avec usure, mais qui n'ont causé à l'ennemi aucun dommage appréciable. Notre escadre cuirassée vient d'échouer il y a quatre ans devant les ports de Kiel et de Wilhelmshafen. Elle n'a pas pu même bombarder le littoral, et cela malgré l'ardeur d'excellens équipages, officiers et soldats, qui plus tard ont donné à terre les preuves de la plus grande intrépidité. Que reste-t-il? Un médiocre bilan, qui ne balance pas l'argent dépensé. Des marins d'une parfaite compétence et d'un grand mérite ont pris récemment la défense des cuirassés. Le rôle qu'ils leur assignent est à peu près le suivant : « arrêter au passage une escadre ennemie; lui disputer l'empire de la mer, disperser cette escadre, empêcher les débarquemens de troupes et le bombardement des villes. » Supposons que la fortune lui soit contraire. Voilà les gros cuirassés désemparés, impuissans, chassés de la haute mer, relégués dans les ports pour s'y réparer, y renouveler les équipages et former une nouvelle escadre. Qui s'opposera aux débarquemens, qui protégera les côtes? Les batteries de terre, les forts, blindés ou non, les *monitors*, et spécialement en France les bâtimens gardes-côtes, qui, n'étant pas destinés à naviguer en haute mer, peuvent être et sont en effet solidement blindés. A ces moyens de défense si l'on ajoute les torpilles, les bateaux-torpilleurs, les chaloupes canonnières, quel emploi reste-t-il aux vaisseaux cuirassés?

Toutes ces questions se discutent en ce moment entre les défenseurs des faits accomplis et les partisans d'une marine nouvelle. Ces opinions, qui se croisent, indiquent une époque de transition pendant laquelle il faut montrer beaucoup de prudence. La discussion qui porte sur les cuirassés et sur les vaisseaux d'escadre se complique de considérations sur l'état actuel de l'artillerie de terre et de mer.

En mer, le principe qui consiste à placer à bord des canons d'un

calibre et d'un poids énormes, est évidemment subordonné à la puissance de résistance des navires cuirassés. Le jour où les plaques de fer ne résisteraient pas à la critique, où les cuirassés céderaient peu à peu la place à des navires plus maniables, plus agiles, et moins gros consommateurs de charbon, les lourds canons de la marine actuelle seraient probablement remplacés par des batteries plus nombreuses, plus légères, insuffisantes pour percer des plaques de fer, suffisantes pour combattre des bâtimens ordinaires. Ceci n'est point une hypothèse, car déjà l'artillerie britannique marche vers une transformation radicale.

Ces canons Krupp, dont on a tant parlé et dont on a essayé vainement d'effrayer Paris, n'ont pas rempli l'attente de ceux qui trouvaient qu'on tardait trop à réduire notre ville en cendres. Un très grand nombre de ces pièces a éclaté, notamment sur le front sud-ouest de Paris, où, sur 70 pièces placées en batterie, 36 ont été mises hors de service par leur propre feu pendant les quinze jours du bombardement. Aussi depuis la guerre les Prussiens ont-ils entrepris la modification de toute leur artillerie de campagne; mais, s'ils ont admis la nécessité de certains changemens, ils n'ont pas renoncé au système de chargement par la culasse, et c'est précisément l'objet de la réforme à opérer dans le matériel de l'artillerie anglaise. Dans les usines de la Grande-Bretagne, on travaille le fer avec une grande supériorité. On y est parvenu à forger des canons dont la résistance est en quelque sorte invincible : premier avantage des pièces anglaises en fer forgé sur les canons prussiens en acier. L'usine Krupp, qui jouit de la faveur impériale à Berlin et qui tient à honneur de s'en montrer digne, a essayé de nier cet avantage. On a écrit à Londres qu'aucun canon de cette usine n'avait éclaté pendant la guerre de 1870-1871; mais, dans la chambre des lords, le duc de Cambridge a fait connaître qu'à cette époque 210 canons de cette provenance avaient été mis hors de combat. Quelques-uns à peine ont été démontés par notre feu; le reste n'a pu résister à un service actif. Profitant de cette expérience, confians dans l'excellence de leur fabrication, nos voisins d'outre-Manche ont écarté l'emploi de l'acier pour s'en tenir au fer forgé, et voici que dans les rangs de l'armée, du génie et de la marine surgissent des partisans du chargement de la grosse artillerie, et particulièrement de l'artillerie navale, par la bouche au lieu de la culasse. Le chargement par la culasse a l'avantage d'une justesse plus grande et d'une meilleure protection des servans par le fait de leur position en arrière du canon; il a l'inconvénient d'augmenter le poids et la longueur de la pièce, deux défauts qui sont particulièrement sensibles à la mer, où la manœuvre des canons se fait dans un espace restreint, où toute économie sur le poids de l'armement profite à la

cuirasse. En fait, une partie de l'artillerie anglaise est déjà construite pour se charger par la bouche, et par là nos voisins protestent sans crainte contre l'usage adopté dans la plupart des armées. Il s'agit de voir s'ils étendront ce système à la grosse artillerie navale. La perfection de leur fabrication ne peut être égalée en ce moment par aucune autre puissance, et le prix de leurs canons est généralement trop élevé pour des nations moins riches. Ces considérations ne peuvent être indifférentes. Néanmoins, si le système du chargement par la bouche était définitivement reconnu le meilleur, si le fer forgé donnait une supériorité évidente, on ne manquerait pas de l'adopter partout. Dans ce cas, l'artillerie de la marine prussienne serait à refaire.

Donc les Prussiens ont eu le tort de trop se presser. La marine est une œuvre de temps et de patience. Pour avoir voulu jouir trop vite de celle qu'elle vient de créer, la Prusse ne s'est peut-être donné qu'une arme de luxe très coûteuse, mais très inutile au cas où les idées qui président aujourd'hui à la construction et à l'armement des bâtimens de mer viendraient à être répudiées. Dans ce cas, elle aurait à recommencer sur de nouveaux frais son entreprise. Ce serait la peine d'une précipitation qui n'est pourtant pas dans son caractère lorsqu'elle n'est pas surexcitée par des arrière-pensées d'agrandissement et de conquête. S'il s'agissait d'engager la nouvelle marine dans une lutte immédiate, ce serait tout différent; heureusement il n'y a pas sans doute apparence de conflit à l'horizon.

III.

En admettant que le blindage et l'artillerie pesante à culasse soient le dernier mot de la science, que le matériel de la flotte improvisée ait toutes les conditions possibles de vitalité et de durée, il y aurait encore entre la Prusse et la puissance maritime qui fait l'objet de son ambition un obstacle, c'est l'insuffisance du nombre de ses marins. Ici la volonté, même de fer, d'un gouvernement quel qu'il soit, reste impuissante. Il peut décréter des institutions maritimes, le temps seul peut les ratifier. Colbert a posé les bases de notre inscription maritime. Une longue pratique a seule pu la faire passer dans les mœurs. Un oiseau pris en liberté dépérit en captivité, mais sa couvée prospère dans la prison où elle est née. Tel est le sort des institutions qui restreignent la liberté individuelle au profit de la liberté de tous. Elles disparaissent bien rapidement quand elles n'ont pas vaincu les premières résistances et que le temps ne les a pas cimentées. L'inscription maritime est acceptée en France, et la sollicitude de l'état compense les devoirs qu'elle impose. Nos marins ont appris à remplir ces devoirs avec une résignation pa-

triotique. Ceux de la Prusse sont soumis à des institutions analogues; mais ce n'est pas en un jour que des obligations si gênantes se font accepter sans résistance et passent en habitude. L'enfant qui grandit avec la pensée d'être appelé un jour à servir l'état dans la marine, et qui sait que son père et son grand-père ont subi la même loi, est fait d'avance à l'idée d'aliéner ainsi pendant un certain temps sa liberté. Quand vient l'heure de payer sa dette, il n'est pas étonné d'en voir arriver l'échéance, et il s'exécute parce qu'il en a prévu presqu'en naissant la nécessité. Quant à la population maritime de l'Allemagne, elle était, il y a quelques années, à peu près exonérée du service de l'état. Depuis qu'elle est prussifiée, on l'appelle toute entière, sans exception, à bord des bâtimens de guerre. Elle se trouve prise dans un filet dont les mailles ne laissent échapper personne, si ce n'est ceux qui s'y soustraient d'avance par l'expatriation. Qu'arrive-t-il? C'est que la désertion est en ce moment la plaie de la marine prussienne. Elle aurait grand'peine, après la perte de quelques milliers de marins, au début d'une guerre, à reformer ses équipages. Peut-être, dans un avenir plus ou moins prochain, la Prusse obtiendra-t-elle, par les armes ou autrement, l'annexion de nouvelles populations maritimes : c'est le secret des dieux et du chancelier de l'empire; peut-être parviendra-t-elle un jour à réhabiliter le service militaire parmi les matelots déjà annexés, — ceux par exemple du Hanovre et d'Oldenbourg, qui émigrent en masse; — peut-être la haine de la France, qui devrait pourtant être assouvie, réconciliera-t-elle les marins de l'empire avec le service de guerre. Mais, si peu de temps qu'il faille consacrer à cette métamorphose, il en faut cependant, et la marine de Prusse n'a pas encore subi cette épreuve. L'activité extrême qu'on imprime aux travaux d'achèvement de la flotte prouve d'ailleurs que le gouvernement ne veut pas se donner le temps d'attendre. Avant d'avoir fini son œuvre, on annonce qu'il veut déjà prendre part, avec la marine britannique, à une croisière dans les mers de Chine pour y donner la chasse aux pirates. L'émigration a créé de grands intérêts d'origine allemande au-delà de l'Atlantique, aux États-Unis et au Brésil surtout, mais il n'appartient pas à la Prusse de les prendre sous sa tutelle. La plupart des émigrés ont adopté la nationalité de leur nouvelle patrie et renoncé à l'ancienne. Ils n'ont pas de protection à demander en Europe; ils sont d'ailleurs assez nombreux pour se protéger eux-mêmes. L'émigration allemande compte aux États-Unis plus de 3 millions d'individus qui se sont massés et qui gagnent chaque jour du terrain, principalement dans les états de l'ouest. Les journaux allemands voient déjà l'Ohio, le Wisconsin, le Michigan, le Missouri, l'Illinois, l'Indiana et quelques autres, érigés en états confédérés indépendans, sous l'influence et le gou-

vernement de la race allemande; mais nous ne sommes pas encore à la veille de voir une pareille « sécession, » et la Prusse n'a pas encore des « devoirs » à exercer de ce côté. Au Brésil, l'émigration des Allemands est également considérable, et le gouvernement de Rio-Janeiro, en vue de peupler le pays, fait tous ses efforts pour les attirer. Là encore il n'y a pas matière à une intervention prussienne; toutefois, avant d'admettre « dans sa maison, sa chambre et son lit » la lice embarrassée de ses petits, le Brésil fera bien de prendre des précautions pour le jour où elle voudrait montrer les dents. Là encore il peut y avoir prétexte à une intervention; mais en Chine, où l'Allemagne n'est guère représentée que par des courtiers en montres de Genève, quelle sera la raison d'une croisière?

N'importe! il s'agit d'abord de se servir du jouet meurtrier que la Prusse s'est donné et qu'elle est impatiente d'essayer. Quand viendra l'heure d'armer sérieusement la flotte complétée selon les vues de M. de Bismarck, la difficulté sera plus grande et le jeu moins facile. Cette flotte exigera 12,000 hommes d'équipage. Les populations côtières de l'empire ne comprennent pas plus de 45,000 marins, qui pour la plupart naviguent sur les bâtimens de commerce. Il y en a bien peu jusqu'à présent qui connaissent le service à bord des navires de l'état et qui soient en état de manier l'artillerie ou les autres armes. Tel courage qu'on leur suppose, des marins ramassés ainsi au hasard feraient de pauvres équipages, donc le gouvernement de Berlin ne peut raisonnablement espérer que dans l'avenir; il ne néglige pas de préparer cet avenir.

En vertu de la loi qui règle le service obligatoire, tout Allemand qui se destine au métier de la mer, tout sujet de l'empire qui se livre à l'industrie de la pêche est assujetti à servir dans la marine militaire à partir du 1er janvier de l'année où il accomplit sa vingtième année. Il est reçu dans une des deux divisions des équipages où l'amirauté prend ses matelots. Après trois ans de service consécutif, il passe dans la réserve et y complète sept années de service, étant levé toutes les fois que l'état réclame son concours. A vingt-sept ans, il fait partie de la *seewehr*, qui est à la défense de la mer ce que la landwehr est à la défense de la terre. Dans un temps donné, cette organisation produira un nombre convenable de marins exercés. Il en est de même des sous-officiers. A ceux-ci on offre une meilleure solde, et, à l'époque de leur libération définitive, la perspective d'obtenir des emplois civils qui sont énumérés dans un décret. Cet appât ne retient point les sous-officiers marins dans la carrière militaire, ils se hâtent de l'abandonner. Le gouvernement n'ignore pas que les bons sous-officiers font les bons équipages; aussi se répand-il en promesses. Il fait briller aux yeux les « récompenses honorifiques, » peine inutile; il fait appel aux volon-

taires, il a institué un corps de cadets de marine; soins à peu près perdus! M. de Bismarck, dans son mémoire, évaluait à 2,600 hommes le nombre des sous-officiers marins dont il faudrait devoir disposer pour armer la flotte en cas de guerre, savoir : 1,800 hommes en service actif, le reste dans la réserve; l'émigration laisse à douter qu'on obtienne cet effectif.

Quant aux officiers, M. de Bismarck, prévoyant le cas de guerre, a fixé leur nombre à 732, plus une réserve de 311 personnes. C'est un effectif de 1,000 officiers. Comment sera-t-il formé? Lorsque le prince Adalbert, amiral de la flotte et qui la commande en chef, a présidé à la création de la marine militaire, il a recruté le corps des officiers partie à l'étranger, partie dans la marine marchande. En même temps, l'école navale a été fondée. Aujourd'hui nul n'est admis dans le cadre des officiers de vaisseau, s'il ne sort de cette école. La capacité des candidats est éprouvée par les plus sérieux examens. Pour être admis, il faut présenter d'abord un certificat d'études correspondant à notre baccalauréat; il faut ensuite répondre à toutes les questions sur l'arithmétique, géométrie, trigonométrie, stéréométrie, physique, géographie, le français, l'anglais et le dessin. Après avoir franchi ce premier pas, le jeune élève passe un an sur le vaisseau-école, où il se prépare à l'examen d'aspirant. Cet examen très sévère a pour objet la navigation, la géographie astronomique, l'estime du point, la construction et l'usage des cartes, la connaissance approfondie des instrumens de navigation, la manœuvre dans tous ses détails. En fait d'artillerie, l'étude des poudres : composition, force explosive, rapidité de combustion, force de projection, emmagasinage à bord et transport des matières explosives, classification et nomenclature des projectiles, canons et affûts, cuirasses et pratique des exercices. A la sortie du vaisseau-école, l'élève, devenu aspirant, prend la mer et sert activement pendant deux ou trois ans. Ce temps expiré, il entre à l'école de Kiel, où il se met en mesure de subir un nouvel examen qui lui assurera la possibilité de passer lieutenant. A partir de ce moment, chaque pas qu'il fera vers un grade supérieur sera marqué par une nouvelle épreuve du même genre, graduée selon la fonction à laquelle il aspire.

Tant d'études sérieuses assurent à la marine impériale un corps d'officiers réellement distingués; mais que d'années à passer pour arriver à cette époque désirée! Entré au vaisseau-école à dix-sept ans, l'élève y passe une année, trois ans en mer comme aspirant, dix-huit mois à l'école de Kiel, d'où il sort sous-lieutenant. Cinq ans après, il peut être nommé lieutenant, s'il y a des vacances, lieutenant-commandant à l'expiration de six années passées dans le grade inférieur. Un service de six années dans la situation de lieutenant-

commandant est encore nécessaire pour obtenir le grade de capitaine de frégate. En tout vingt-trois années à passer au service de l'état dans la marine avant d'arriver à cette position d'officier supérieur. Encore est-il rare que les grades précédens puissent être conférés aux officiers immédiatement après le temps de service exigé par la loi pour l'avancement, car les promotions dépendent des vacances. D'ailleurs point de passe-droits, puisque cet avancement n'est donné qu'à l'ancienneté. Il n'en résulte pas moins qu'un officier sorti de l'école navale ne peut s'élever à la position d'officier supérieur avant l'accomplissement de son neuvième lustre. Combien sont dans ce cas depuis la formation de la marine prussienne?

Ceci revient à répéter que cette marine nouvelle-venue dans le monde a besoin de la consécration du temps. Avec le temps, bien qu'élevée en serre, elle aura peut-être un grand développement et une grande force; mais il faut que Dieu lui prête vie. Cela dépendra beaucoup de la conduite des gouvernemens qui pourront se succéder à Berlin. En attendant, le corps actuel des officiers de vaisseau n'est ni assez nombreux ni assez familiarisé avec les devoirs d'un commandement à la mer pour seconder dès ce moment l'impatience qui préside à sa croissance.

Les examens dont nous venons de résumer le programme, et qui promettent de bons officiers, sont pourtant envisagés comme une cause d'infériorité. On les regarde généralement comme excluant de la carrière tous les marins pauvres. Le temps qu'il y faut consacrer décourage, dit-on, la population maritime. Les « distinctions honorifiques » et « les emplois civils » ne valent pas à ses yeux la perspective de remplir un jour les conditions nécessaires pour devenir officiers. Les marins du commerce étant tenus de présenter certaines garanties d'études académiques pour être admis à exercer un commandement dans la marine marchande, cette carrière est aujourd'hui moins recherchée, même par les populations de la Baltique. Dans la flotte du nord, Brême se distingue entre les autres ports, les désertions y sont très nombreuses. L'émigration subreptice des matelots y atteint des proportions très considérables. On l'attribue généralement au voisinage de la flotte militaire de Wilhelmshafen. Les jeunes gens s'expatrient avant l'âge de servir. Les matelots se laissent embaucher en Amérique et contractent des engagemens à bord de navires étrangers frétés pour l'Angleterre. Ils reviennent aux États-Unis par des navires anglais ou américains; puis ils cinglent de nouveau vers les ports de la Grande-Bretagne, et ils continuent ainsi la navette jusqu'au jour où l'âge, les infirmités, la fatigue, les fixent définitivement à terre. A ce métier, les matelots n'amassent pas de pécule. Ils sont exploités par les embaucheurs et par les aubergistes, et lors même qu'ils pourraient

revenir dans leur pays sans s'exposer aux recherches des autorités maritimes, ils n'y apporteraient probablement pas de grosses épargnes. Fussent-ils même plus favorisés par le sort, le retour au pays ne leur offrirait aucun attrait. La politique attribue à la fondation de l'empire et à l'unification de l'Allemagne sous la loi prussienne le développement qu'a pris l'émigration depuis quelques années. D'autres causes président à ce mouvement de la population. On s'accorde généralement à regarder les lois qui favorisent la constitution de la grande propriété territoriale comme contribuant à diminuer la population. La loi tend à restreindre le plus possible le morcellement de la terre, et il est souvent très difficile d'acquérir des parcelles de terrain. La Prusse, pays d'aristocratie, combat la subdivision de la propriété; c'est son rôle. L'Amérique, au contraire, où dominent les idées démocratiques, encourage les petits propriétaires, et elle a de la terre pour tout le monde; c'est pourquoi les Allemands fournissent à l'émigration un contingent si considérable, et pourquoi cette émigration se dirige spécialement vers l'Amérique. Les marins y prennent part.

Certains duchés de l'ancienne Allemagne dont le territoire borde la mer sont particulièrement atteints. La diète provinciale d'Oldenbourg a, l'an dernier, proposé un projet de loi contre l'indivision des biens territoriaux, et le gouvernement impérial, dans l'intérêt de sa marine, paraissait disposé à se départir de son principe et à laisser aux possesseurs d'un domaine de noblesse le droit de disposer d'une partie de leurs terres. Tout cela n'indique pas que le moment de la réhabilitation du service de guerre à la mer soit venu pour les populations côtières. La marine est à la mode dans la noblesse, et il est de bon goût que les jeunes gentilshommes passent de brillans examens. Aussi le corps des officiers ne se recrute-t-il plus que dans des familles nobles. Le but du gouvernement impérial n'en est pas plus rapproché, au contraire. Il faut attendre que la population prenne goût au service. Le déficit des équipages est pourtant si inquiétant que le gouvernement a pensé à prendre des mesures pour forcer les parens à consacrer comme mousses leurs enfans à la marine. Cette violation de la liberté individuelle a paru cependant trop criante, et l'on y a renoncé.

Si la Prusse veut parvenir à posséder une marine, qu'elle ait de la patience, et qu'elle attende tout d'une organisation évidemment excellente; mais la marine est une chose qu'on n'improvise pas. Du reste, si, comme il faut le désirer, la Prusse n'a pas des projets de nouvelles et prochaines conquêtes, elle n'a que faire de montrer tant de hâte. La paix est ce qu'elle doit souhaiter le plus pour atteindre son but.

PAUL MERRUAU.

LA

BOSNIE ET L'HERZÉGOVINE

PENDANT L'INSURRECTION

SOUVENIRS DE VOYAGE.

Sviniar, septembre 1875.

IV.

Les nouvelles qu'on recevait à Bajnaluka depuis quelques jours étaient inquiétantes : un parti d'insurgés embusqués de l'autre côté de la Verbaz, sur les collines qui s'élèvent entre l'Ukrina et le cours de la rivière, avait eu pendant deux journées l'avantage sur les troupes turques. L'officier supérieur qui commande à Gradisca dut demander des renforts et du canon au camp de Bajnaluka; quelques heures après, une colonne composée d'un millier d'hommes, réguliers et auxiliaires, se dirigeait vers le lieu du combat. Quoiqu'on ignore toutes les décisions prises au *konah*, et que le secret des moindres opérations soit bien gardé, deux circonstances ont dénoncé la gravité de la situation : les *bachi-bozouks*, appelés en hâte, se sont mis en marche vers les plaines qui bordent la Save, et la singulière musique dont ils sont précédés les dénonce à toutes les contrées qu'ils traversent. De plus, dans les villages catholiques, on a procédé à la distribution des armes et des munitions aux raïas restés fidèles à l'autorité musulmane. Cette particularité m'a vivement frappé, et je me suis réservé de demander aux pères franciscains ou aux trappistes qui ont un établissement aux portes de la

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

ville, par quelle singulière contradiction les catholiques d'Herzégovine se sont unis aux raïas du rite oriental contre les Turcs, tandis qu'ici, dans cette partie de la Bosnie, les musulmans ne craignent pas d'appeler les premiers comme auxiliaires dans la répression de l'insurrection soulevée par les seconds. Le fait n'est pas nouveau, mais je n'en avais pas encore été témoin. Quoique la proportion entre le nombre des catholiques et celui des Grecs qui peuplent la Bosnie soit toute en faveur de ces derniers, cette circonstance révèle cependant de graves dissentimens qui désormais ne peuvent que s'accroître. Une telle disposition des catholiques doit déranger la combinaison de ceux qui cherchent la solution de la question des provinces slaves de la Turquie d'Europe dans l'union des populations sous le sceptre d'un prince de religion orthodoxe.

Sviniar, qui est le point vers lequel nous nous dirigeons, est célèbre dans l'histoire de l'insurrection. Au début du soulèvement, quand les Turcs, craignant de voir se propager la rébellion dans la Bosnie, prenaient leurs mesures pour lui enlever ses chefs probables, trente des plus riches raïas de cette ville ont été arrêtés au milieu de leurs familles; on leur a fait subir une longue détention, et ils n'ont été rendus à la liberté qu'après avoir payé une rançon de 20,000 ducats. Les musulmans ont allégué pour prétexte à cette rigueur l'accueil fait par les raïas aux rebelles réfugiés chez eux. Ce fait s'est passé le 3 du mois d'août; le 14, à la suite de nouveaux troubles du côté de Kostaïnicza, de nouvelles arrestations ont été ordonnées : le bruit s'en est répandu rapidement; tous les villages voisins ont émigré dans la montagne, et les hommes en état de porter les armes ont organisé la résistance. Dans la nuit du 17 au 18, ils ont coupé le chemin de fer de Novi à Bajnaluka; les musulmans ont répondu à cet acte des rebelles par de nombreux massacres qui ont été le signal du soulèvement pour toute cette partie du territoire. Pendant que les hommes valides prenaient les armes, les vieillards, les femmes et les enfans de ces contrées ont passé le fleuve et sont venus demander un asile à leurs coreligionnaires des confins militaires. Depuis cette époque jusqu'aujourd'hui les insurgés vivent dans la montagne; la Bosnie n'a point été pacifiée, et les alertes sont fréquentes.

La colonne de renfort que je vais suivre, grâce à l'obligeante intervention des chirurgiens du camp, se compose des irréguliers, *bachi-bozouks* à pied et à cheval au nombre de 150 à 200, d'un bataillon de *nizams* ou réguliers, qui compte à peine 200 hommes, de plusieurs bataillons de *rédifs* et de deux pièces d'artillerie, le tout commandé par un officier supérieur auquel on donne le nom de *bimbasha* ou commandant de 1,000 hommes. Quelques *zaptiés* ou gendarmes qui se rendent à Berbir se sont joints à la colonne.

Partis au point du jour, il nous faut huit heures pour arriver à Tribicci, où les troupes passent la Verbaz sur un pont de bois et débouchent en plaine au pied des premiers étriers du mont Motaïca, occupé par les insurgés, d'où ils descendent inquiéter les forces turques, menacer les villes qui s'étendent entre Berbir et la montagne et tirailler jusque dans les camps de la réserve établis au pied de la forteresse.

Le pays que nous traversons est le plus riche de toute la Bosnie. Depuis Bajnaluka jusqu'à Sviniar, à part un col entre Maglai et Dervis, la contrée est aussi fertile que la plaine lombarde et peu mouvementée; mais l'état d'abandon est complet, et la nature fait son œuvre malgré l'incurie des hommes. La route, très large, assez bien entretenue, est celle qui mène à Berbir et communique avec la Save; une autre route traverse aussi la partie plate du pays, de Bajnaluka à Novi : c'est celle que j'ai prise pour entrer en Bosnie. Cette partie nord de la contrée forme un grand contraste avec le reste de la région, très montagneuse, très boisée, où les pics, fort nombreux, atteignent parfois une hauteur de 7,000 pieds. Ces deux routes sont les seules de toute la province où l'on puisse circuler avec des chariots; partout ailleurs on est réduit à voyager à cheval et en caravane.

L'artillerie et les *nizams* suivent la route de Berbir, précédés par les *bachi-bozouks* à cheval qui forment l'avant-garde et sonnent leur marche sur de petits galoubets très courts, qui rendent un son aigre et discordant; leur tambour plat, fixé en écran d'un côté de la selle, résonne sous les coups redoublés qu'ils frappent d'une seule main et à tour de bras, à l'aide d'une courte baguette tamponnée à l'extrémité. Rien de plus étrange que leurs types : autant d'hommes, autant de races et de costumes différens. Ils vont à l'aventure, sans souci du rang ni de la discipline, tantôt à la tête, tantôt à l'arrière-garde, abandonnant la route pour suivre le cours de la rivière, disparaissant pendant des heures entières et revenant, par une course effrénée, occuper le premier rang de la colonne.

Leur costume est indescriptible, car chaque homme, tenu de s'équiper lui-même, porte celui de la région qui l'a vu naître et s'accoutre à son gré, suivant ses goûts, son caractère et la mode. Il en résulte un ensemble des plus étranges : je crois voir dans ce détachement des spécimens de tous les corps d'auxiliaires et d'irréguliers qui se recrutent sur les frontières de la Russie et celles de l'Asie; mais le chirurgien hongrois auprès duquel je chevauche m'assure que je n'ai devant les yeux que les volontaires connus sous le nom de *bachi-bozouks*, et qu'on appelle plus souvent ici les irréguliers. Ils se recrutent surtout dans les provinces asiatiques et africaines de la Turquie, et forment, avec les *spahis* et les *bé-*

douins, les trois corps francs les plus considérables composés de volontaires. Leur nombre, en cas de guerre, est toujours très élevé, l'appât du butin les attire, à défaut de la paie, devenue hasardeuse et hypothétique. Lors de la dernière guerre contre les Russes, l'ensemble de ces volontaires s'élevait à 8,000 pour l'infanterie, et à 16,000 pour la cavalerie. Les spahis sont volontaires aussi, ils forment un corps aristocratique, car il ne se recrute que parmi les anciennes familles de noblesse mahométane de la Bosnie, de la Croatie turque et de la Bulgarie. Il est juste de dire que, dans les circonstances actuelles, nombre de Bosniaques musulmans sans ressources prennent du service dans les rangs de ces volontaires, et ce ne sont pas ceux qui ont l'aspect le moins pittoresque.

Les spahis et les *bachi-bozouks* sont tout à fait incapables de discipline; leurs officiers n'ont aucune des connaissances requises pour lutter dans une bataille rangée contre une armée disciplinée : aussi ne les emploie-t-on que dans la guerre de montagne, là où l'initiative individuelle a plus de prix que la subordination à la volonté d'un chef. Ils sont extrêmement fanatiques, combattent pour eux-mêmes et s'inquiètent fort peu des mouvemens d'ensemble. Je crois impossible, même pour un Ottoman, de reconnaître, dans ce ramassis d'hommes de toutes les régions, celle à laquelle appartient chacun des types qui passent devant nos yeux. Voici par exemple un grand diable bronzé, long, mince, maigre et nerveux, aux attaches fines et élégantes comme celles d'une statue antique, qui arpente la route à pied, chaussé simplement d'une babouche plate, le mollet serré dans une courte jambière en maroquin comme celle de nos zouaves, la fine culotte de toile à brayettes moulant les cuisses comme un maillot de danseur : des écharpes de toutes les couleurs partant du dessous des hanches s'enroulent autour de son corps jusqu'aux aisselles; le vêtement principal consiste en un gilet vert à boutons de filigranes dont les manches, ouvertes comme celles d'un pourpoint moyen âge, retombent presque jusqu'aux genoux et, en se balançant dans la marche, laissent les bras complétement nus. L'arme principale, le handjar, passé à la ceinture à côté des pistolets à crosse d'argent, est si long qu'il coupe le corps en deux par une ligne oblique et dépasse les deux côtés de la poitrine. La coiffure est un haut bonnet rouge posé de côté, qui emboîte le crâne jusqu'à la nuque et ne laisse libre que le visage; tout autour s'enroule un châle soyeux dont les longues franges retombent sur le côté. Tel qu'il est, avec son petit fusil court et carré, trabuco ou tromblon archaïque joliment incrusté de nacre, de coraux et de cabochons, et pendu en bandoulière à l'épaule, ce *bachi-bozouk* rappelle les *Recruteurs* de Smyrne, que Raffet a rendus célèbres par ses dessins. A côté de lui marche un fantassin circassien qui fait un vif con-

traste : pendant que son compagnon va presque nu dans ce vêtement qui moule exactement les formes, celui-ci disparaît au contraire sous le *bourka*, manteau de feutre chevelu surmonté d'un capuchon recouvrant le *bock*, le bonnet fourré des guerriers de son pays. Les cavaliers sont plus singuliers encore dans leur accoutrement; les chevaux, maigres et nerveux, sont si petits de taille que la plupart des cavaliers, de très haute allure, semblent près de raser le sol, malgré leur façon de replier la jambe. L'étrier, large plateau à peine pourvu d'un léger rebord en ailes, est d'une dimension tout à fait insolite. Le harnachement des chevaux, leurs caparaçons, les accessoires paquetés au troussequin de la selle et à la palette, les mille objets bizarres, cartouchières, colliers, amulettes, poudrières, bourses, sabretaches de forme étrange, chaînes portant la mince hache d'armes, et autres instrumens divers qui pendent de tous côtés en rendant un bruit de ferraille, composent un ensemble d'un pittoresque achevé. Quelques-uns des cavaliers sont nègres; ils se drapent comme les Arabes dans des étoffes blanches, laiteuses, qui forment de beaux plis nobles et harmonieux; d'autres revêtent des pourpoints éclatans, à manches ouvertes, qui pendent jusqu'à l'étrier, et dont les couleurs vives, vert émeraude, rouge carmin, bleu sombre, ornées de soutaches d'or ou de soie tranchante d'un dessin compliqué, se détachent violemment sur la fustanelle blanche aux mille plis. L'armement est si varié que le service des munitions doit présenter une difficulté pratique considérable. Depuis l'espingarde marocaine jusqu'à la canardière et le remington, tous les systèmes sont représentés dans les mains de ces irréguliers; chacun d'eux pourvoit à ses besoins et porte avec lui son approvisionnement, son moule à balles et son plomb, ce qui explique les nombreux paquets ficelés sur les chevaux de bât qui les suivent, ou même fixés de telle sorte à leur selle ou sur la croupe et le dos de l'animal, que le cavalier semble emboîté sur sa monture. A l'arrière-garde, des caisses rouges à fleurs peintes, semblables aux coffres de mariage des maisons arabes, représentent le bagage des officiers, porté par des ânes de petite taille de la même race que ceux du Caire.

Les quelques *zaptiés* qui font escorte ont une toute autre tenue; ce sont aussi des irréguliers cependant, mais dans l'empire turc ils représentent la police de l'intérieur et font un service qui correspond à celui de nos gendarmes départementaux. Ils comptent dans l'armée active et, en cas de guerre, forment seize régimens répandus sur toute l'étendue du territoire. Ces *zaptiés* se recrutent surtout parmi les Albanais, race guerrière d'une belle prestance et habile dans le maniement des armes; ils sont volontaires, mais ils doivent avoir servi, et on les choisit avec soin parmi les hommes les plus endurcis, les plus forts, ceux qui ont donné des preuves person-

nelles de courage. Quelque partie du territoire qu'on traverse, on est sûr de rencontrer le *zaptié* faisant sa ronde, servant à la fois de courrier, de garde de police, d'agent politique. Ils passent parfois la frontière pour accomplir leur office. Au dernier automne, me rendant de l'Herzégovine à Spalato, les *zaptiés* qui accompagnaient notre caravane, composée de marchands qui portaient du café en Dalmatie, nous escortèrent jusqu'à la porte même de la ville, traversant le territoire dalmate dans toute sa largeur. Ces cavaliers sont vêtus d'un uniforme sombre et la fantaisie est bannie de leur harnachement. Les chevaux sont laids de forme et ne paient point de mine, mais ils sont durs à la fatigue et fournissent un excellent service. En Bosnie et en Herzégovine, comme ils personnifient l'exaction et la rigueur ottomanes et représentent souvent l'exécuteur des œuvres du percepteur de l'impôt, les *zaptiés* sont haïs par la population. En temps de guerre, ils servent aux avant-postes et font surtout le service des patrouilles; on peut en tirer le meilleur parti comme cavalerie légère.

Après quelques heures de marche en plaine, à un endroit nommé Sibic, nous quittons la grande route pour chercher le passage de la Verbaz. Jusqu'ici nous avons fait peu de rencontres, et le pays semble désert. De temps en temps passe quelque cavalier, officier supérieur régulier ou beg bosniaque, qui va voir ses colons, accompagné de serviteurs armés. L'étranger a peine à distinguer le civil du militaire parmi ces personnages d'un aspect martial et qui voyagent avec cet appareil guerrier. Nous croisons des files de chariots très bas à roues pleines, sortes de cages d'osier formées de claies traînées par quatre bœufs; les paysans singulièrement accroupis dans le fond, le nez aux genoux, se rendent aux travaux des champs. Ils ne marchent qu'avec une avant et une arrière-garde de deux raïas montés sur des petits chevaux maigres à tous crins, portant le fusil en travers de la selle. Ces paysans psalmodient parfois des chœurs d'une mélodie courte, monotone et d'une tristesse particulière; nous reconnaissons à quelle race ils appartiennent à l'attitude qu'ils prennent en croisant la colonne. S'ils sont chrétiens et raïas, leurs chants cessent dès qu'ils nous aperçoivent, et ils s'accroupissent davantage, ne laissant plus voir que le sommet de leur turban; s'ils sont mahométans et Turcs, ils montrent une certaine curiosité, se lèvent dans le chariot et échangent parfois des lazzis avec les soldats. Toute la région que nous traversons a été visitée par les insurgés; depuis le 18 août (jour où ils ont coupé le chemin de fer de Novi et les télégraphes des routes du nord) jusqu'aujourd'hui, ils ont été les maîtres de tout le triangle compris entre Kostaïnicza et Kosaratz. On vient seulement de les refouler de l'autre côté de la Verbaz; aussi les villages sont déserts, et tout le

pays, qui à l'époque des récoltes devrait offrir le spectacle d'une activité relative, semble tout à fait abandonné; comme dans la partie de la Croatie turque que nous avons traversée, les moissons sèchent sur pied et l'hiver sera dur pour tous.

A Tribicci, la colonne fait halte dans la plaine; nous nous disposons à franchir la rivière sur un pont branlant qui paraît ne pouvoir résister à un tel service. Les Turcs ne sont jamais pressés; il est trois heures de l'après-midi, on pourrait certainement prendre position et s'emparer des hauteurs qu'on présume être occupées par les forces des insurgés, mais on va tout à fait à l'aventure; après avoir perdu beaucoup de temps en allées et venues, il est décidé qu'on attendra jusqu'au lendemain à Tribicci les rapports des officiers qui ont soutenu le dernier choc et dont les communications ont nécessité le départ de la colonne.

Les villages bosniaques consistent en maisons éparses, très distantes les unes des autres; elles s'étendent parfois sur un espace de plusieurs kilomètres. On reconnaît le centre du groupe aux greniers publics formés de claies en osier isolées du sol à hauteur d'homme, portés sur des charpentes en bois non équarri afin d'éviter l'humidité du sol et le contact des bêtes fauves. Ces granges, surmontées d'un toit de planches, servent à conserver les prestations en nature faites au gouvernement par les colons; elles sont sous la surveillance des collecteurs de l'impôt.

Pendant que les troupes bivouaquent et que les officiers se concertent, les cavaliers se débandent malgré les observations de leurs chefs et chacun cherche sa vie comme il le peut. Désireux de ne pas dormir à la belle étoile et décidé à passer inaperçu, sur le conseil du chirurgien, je me dirige avec son ordonnance vers un point du village où habitent des catholiques chez lesquels je compte rester jusqu'au lendemain. Tous ces cultivateurs dont les chaumières sont ainsi éparses s'enfuient à notre approche, ou bien, s'ils nous attendent, ils répondent négativement à toutes nos questions. J'ai beau montrer des florins, de l'argent, de l'or même, ils secouent la tête et répondent qu'ils n'ont rien, ni œufs, ni poulets, ni pain, ni fourrage pour le cheval. Le *nizam*, moins patient, fait sonner son sabre et parle haut; mais ce qui complique tout, c'est que le soldat est rouméliote et ne comprend pas le serbe. Comme la femme, selon l'usage des Slaves du sud, porte un foulard en forme de poche à la ceinture, j'y jette une pièce d'argent en lui demandant à manger dans son idiome serbe; elle ne répond ni ne fait un geste. Tourmentés par la faim, nous allons à un quart de lieue de là, mais la même scène se répète. Laissant le cheval à la porte des enclos, il nous arrive d'entrer dans des maisons complétement vides; sur le sol battu gisent des paniers, des outils de travail, des épis de maïs,

et dans un coin obscur, séparé de la pièce par un petit rempart de planches, une litière de paille de sorgho indique l'endroit où reposent les habitans du lieu. Rien de plus misérable que les cabanes des raïas de Bosnie au milieu de cette riante et douce nature; on dirait qu'on entre dans un village pris d'assaut, et de fait depuis un mois toute cette partie a été constamment visitée par les forces chargées de poursuivre les insurgés et par les insurgés eux-mêmes.

Lassé de ces démarches inutiles, je reviens à Tribicci, où, de concert avec le chirurgien, qui craint de se compromettre et de contrarier les officiers en introduisant un étranger dans leur cercle, nous nous décidons à repasser la Verbaz et à continuer notre route vers Berbir. A moins de surprise nocturne, la colonne ne se mettra en marche qu'au matin, et nous pourrons passer la nuit dans la ville, dont nous ne sommes séparés que par une heure et demie de marche.

V.

Berbir, la Gradisca des Turcs, s'étend au bord de la Save; nous y arrivons presque au coucher du soleil, à l'heure où rentrent les troupeaux. La ville est entourée de vergers, les maisons s'éparpillent à grande distance les unes des autres, on y entre en traversant un cloaque de boue noirâtre. Un petit camp dresse ses tentes blanches à la droite de la route dans la plaine verte, et les mosquées à minarets de bois s'élèvent au-dessus des maisons, noires d'aspect et toujours surmontées de très hautes toitures qui écrasent la partie habitée. Défendue sur sa frontière par le cours de la Save, une forteresse protége la ville du côté de la plaine, mais ses murs sont en ruine; des arbres énormes ombragent les glacis, et, au lieu d'aller chercher le passage de la poterne, on peut pénétrer dans l'enceinte par les brèches. Par une inconséquence inexplicable, cette place fortifiée, où l'on entre à volonté par des trouées assez considérables pour que des cavaliers puissent y passer, est gardée avec un luxe de précautions militaires du côté de la Save, juste au point où un fleuve d'une très grande largeur et dépourvu de ponts constitue la plus puissante des défenses naturelles. On nous laisse franchir le pont-levis sans même s'inquiéter de la route que nous avons prise pour pénétrer dans la place, et, suivant un instant le cours du fleuve, immense nappe jaunâtre dont les eaux basses laissent à nu de grandes berges de terre brune dénudées par les eaux et sans végétations, comme les talus d'une fortification neuve, nous entrons dans un faubourg séparé de la ville où s'élève l'hôpital, dirigé par un ami de mon compagnon de route. On renvoie les chevaux je ne sais où, et un homme de police, qui porte sur la poitrine un bau-

drier à plaque de cuivre orné de grands caractères turcs en relief, nous introduit dans un bâtiment carré blanchi à la chaux. Nous sommes reçus dans la première pièce par un petit vieux docteur à lunettes, vêtu à l'européenne, qui parle couramment le turc, et se tournant vers moi m'adresse la parole en français.

Nous serons dispensés de chercher un gîte, car on nous offre ici l'hospitalité. Le premier soin de notre hôte est de nous montrer l'endroit qu'il nous destine pour la nuit : c'est un salon absolument vide, tout autour duquel règne un large sofa très bas; tout le sol est tapissé, et les fenêtres, au lieu de s'élever à hauteur d'appui, s'ouvrent au niveau du parquet, de sorte que la partie supérieure de la pièce reste dans l'obscurité. L'intérieur, quoique dépourvu de meubles, est cependant décent; un narghilé avec son long tuyau en serpent repose sur le sol à côté de quelques numéros d'un journal illustré et de livraisons de romans populaires italiens. Après quelques instans de conversation, je me rends compte du lieu où nous sommes; ce docteur, qui est de nationalité hongroise et depuis longues années au service de la Turquie, vient du fond de l'Asie-Mineure; il habitait Sivas et a été rappelé pour diriger l'hôpital de Berbir. Il vit ici avec sa femme et sa fille. On nous apporte quelque nourriture, et la soirée se passe dans cet intérieur cosmopolite, entre un médecin musulman de l'armée turque, mon guide, ancien étudiant du quartier latin, le docteur hongrois, marié en secondes noces à une jeune femme née à Milan, et enfin la fille de notre hôte, née à Pesth d'une mère bavaroise.

Le docteur hongrois est turcophile et assure que le raïa est le provocateur; il prétend qu'on exagère tous les faits de guerre des insurgés, et qu'à la suite des combats qui ont eu lieu dans la plaine entre Berbir et Dubica, malgré toutes les dépêches des journaux slaves, il n'a jamais eu que trente blessés dans son hôpital, et qu'on compte à peine une douzaine de morts. Il n'a pas assez de mépris pour tous les chrétiens des provinces turques, qu'il dépeint comme des hommes grossiers, ignorans, paresseux et indignes de l'intérêt de l'Europe. J'essaie de faire des objections, et le musulman lui-même avoue les torts de ses coreligionnaires; mais cette fois le petit vieillard s'enflamme, ses yeux pétillent, il nous montre le raïa s'abandonnant lui-même, incapable d'aucune industrie, plus cruel que ceux qu'il accuse de tant de forfaits, et donnant les preuves de cette cruauté dans la lutte qu'il soutient. On voit que notre hôte a complétement épousé la cause de ceux qu'il sert. Pendant ce temps, grave et profondément pénétrée de son sujet, la jeune fille, assise sur des piles de coussins, scande à demi-voix des vers de *la Mer du Nord* de Henri Heine et des *Lieder* de Hartmann. Dans une conversation rapide, nous passons de Paris à Milan, de

Milan à Sivas, des raïas aux Turcs, et nous effleurons toute chose. Ces dames sont venues jusqu'ici voilées comme des femmes turques en voyage; elles éveillaient trop l'attention quand elles étaient revêtues du costume européen. Depuis dix ans, elles parcourent ce grand empire ottoman du nord au midi, selon les caprices d'un gouverneur ou la volonté de celui qui dirige le service médical à Constantinople.

On me donne quelques notions sur le service de santé de l'armée turque. La plupart des praticiens qui le composent sont étrangers, Allemands, Hongrois, Tchèques, Grecs et Italiens. On compte aussi un certain nombre de Français parmi eux, mais le nombre de ces derniers diminue de jour en jour. J'ai trouvé trois hôpitaux sur ma route, celui de Novi, celui de Bajnaluka, celui de Berbir; le premier est dirigé par un Slave de Prague, le second par un Hongrois de Pesth et le troisième est aussi confié à un Hongrois. Ce service laisse beaucoup à désirer dans toute l'armée turque, et les blessés qu'on a évacués sur l'hôpital de Bajnaluka après les deux combats qui ont eu lieu cette semaine, y sont arrivés trop longtemps après et en état désespéré. Une circonstance grave rend d'ailleurs la pratique de la chirurgie extrêmement difficile dans l'armée turque : toute amputation nécessite une autorisation qui n'est donnée qu'à la suite d'une enquête. Or, avec les formes en usage dans l'administration ottomane, on s'imagine aisément quelles conséquences résultent de cette prescription, qui nous paraît monstrueuse avec nos idées européennes, mais dont la source est dans la foi même des musulmans. C'est une croyance répandue parmi eux que, s'ils se présentent à la porte du Paradis privés d'un membre ou même défigurés, ils ne peuvent être admis qu'après une très longue attente à participer aux félicités suprêmes promises par le Prophète. Les *coupeurs de tête* des régions de la Narenta vivent aussi dans cette superstition, et c'est ce qui explique que, dans cette lutte féroce entre raïas et Turcs, on retrouve sur les champs de bataille tant de cadavres mutilés. Les moins fanatiques ou les plus disciplinés ne résistent point à la tentation de rapporter au moins le nez ou les oreilles de ceux qu'ils ne décapitent point. A la suite du massacre des chrétiens de Popovo, où les réguliers rejetèrent le forfait sur les *bachi-bozouks*, les ordres de Constantinople furent si formels, que les officiers ont dû s'opposer à la mutilation des morts sous peine du châtiment capital; mais aujourd'hui encore les irréguliers ne regardent une victoire comme complète que s'ils ont déshonoré le cadavre de l'ennemi. Ce n'est plus un mystère pour personne que les insurgés, surtout ceux du bassin de la Narenta, usent souvent des mêmes procédés et s'en font volontiers gloire, à moins qu'ils n'aient pour chefs des hommes très énergiques et éclai-

rés. A l'affaire d'Utovo, tout un parti qui s'était attardé sur le champ de bataille pour exécuter cette lugubre besogne de la mutilation fut enveloppé par les Turcs, qui à leur tour ne firent pas de prisonniers.

Ce sont ces procédés épouvantables qui ont donné à la lutte un caractère féroce. Le fait d'ailleurs n'est pas spécial à ces régions, nous l'avons bien éprouvé dans nos guerres d'Afrique, et dans tout le pays de l'islam les combattans en agissent ainsi. A la bataille de Los Castillejos, lors de la campagne des Espagnols contre les Marocains, un escadron de *hussards de la princesse*, commandé par le marquis de Fuente-Pelayo, étant tombé dans un fossé creusé par l'ennemi et soigneusement recouvert de feuillage, les cadavres des officiers et des soldats qui ne purent échapper furent mutilés sous nos yeux, et les têtes presque instantanément séparées du tronc. En somme, il résulte de cette conversation avec notre hôte qu'un chirurgien mahométan qui a étudié dans les hôpitaux français, suivi nos cliniques et écouté les leçons de nos grands praticiens, se trouve bien empêché en face d'un sujet blessé au bras ou à la jambe, qu'il sauverait certainement s'il pouvait l'amputer, mais qu'il doit traiter sans espoir, se bornant tout au plus à prévenir l'aggravation du tétanos. C'est le cas du chirurgien militaire qui nous accompagne ici; il avoue que la lutte n'a pas été longue dans son esprit entre les convictions qu'il a acquises hors de son pays en pratiquant un art utile à l'humanité, qui sauve l'existence d'un homme voué à la mort, et la résignation du fatalisme prescrite par sa religion, qui s'en remet à Allah du soin de le guérir sans même le panser.

Au lever du jour, après avoir reposé sur les divans du docteur enveloppés dans nos couvertures de voyage, nous prenons la route qui suit la Save et nous nous dirigeons, non plus vers Tribicci, où la colonne s'est avancée la veille, mais vers Sviniar, située de l'autre côté de la Verbaz. La ville de Berbir est déserte à cette heure matinale. Après avoir franchi le faubourg, où s'élèvent quelques maisons *à la franca*, bariolées de paysages peints à fresque comme des cabarets italiens, nous arrivons devant le *konah*, construction en bois pourvue de grands balcons saillans. Le docteur, notre hôte, nous précède, vif, sautillant, alerte comme un jeune homme; il veut se charger de toutes les démarches. Le *konah* lui-même semble désert, la garde est endormie; notre guide disparaît sous le péristyle après m'avoir donné à entendre que je dois passer, pendant que nous traversons la ville, pour un chirurgien français qui arrive du camp et qui rejoint la colonne. Il revient en nous disant que depuis hier on a eu avis par télégraphe du mouvement exécuté par les troupes; elles se sont portées en avant et ont été déjà engagées la veille assez tard, après notre départ. On compte ce matin même déloger les bandes des hauteurs qu'elles occupent.

Après deux heures de route dans une plaine verte comme au printemps, suivant presque toujours le cours de la petite rivière la Bobrina, nous arrivons à la Verbaz. Sur la colline, de l'autre côté de l'eau, des petits flocons de fumée, qui se détachent des bosquets dont la hauteur est semée, indiquent les repaires des insurgés. A mesure que nous approchons, nous percevons le pétillement sec et répété de la fusillade. L'espace occupé par les troupes est assez considérable; le gros des forces, qui la veille avait franchi la rivière, a dû rétrograder et s'est éparpillé dans la plaine; les *bachi-bozouks* à pied et quelques compagnies de *nizams*, déployées en tirailleurs de l'autre côté, ont engagé l'action. Nous nous dirigeons vers l'ambulance, établie dans un moulin entre deux piles du pont et où l'on est forcé de descendre les blessés par la berge. Porté sur des pilotis qui branlent et reposant sur deux bateaux mal fixés, le moulin tremble chaque fois qu'on se déplace. Les meuniers turcs n'ont pas abandonné leur meule; l'un deux, qui montre une face horriblement mutilée et semble avoir échappé à quelque terrible épisode de guerre, apporte dans un bassin de cuivre l'eau nécessaire au lavage des plaies. Les blessés sont d'ailleurs peu nombreux jusqu'ici; cinq ou six, étendus entre les sacs, ne laissent pas échapper une plainte, et leur état ne se révèle que par la fixité de leur regard. Ce sont tous des réguliers aux uniformes délabrés, et qu'on prendrait pour des zouaves français mal tenus. Muni de sa pince à balle, mon compagnon extrait un projectile en forme de lingot de la cuisse d'un des blessés, qui pousse à peine un soupir pendant l'opération. Le patient sourit tristement quand on lui montre la balle encore enveloppée dans un caillot de sang. A mesure que l'affaire devient plus chaude, les blessés se multiplient; on est obligé d'évacuer ceux à qui l'on a fait le premier pansement. Les heures s'écoulent dans ce va-et-vient, l'action semble ne pas avancer; mais on m'assure qu'il en sera ainsi jusqu'au soir, et que tout se passe en fusillades comme dans une guerre de guerillas. Comme on vient de mettre deux pièces en batterie sur le bord de la rivière, j'accompagne le premier convoi de blessés jusque-là, et j'observe le tir dirigé contre une cabane au sommet du premier mamelon. Ce sont les pièces de campagne de notre colonne auxiliaire; elles sont traînées par des mulets de très haute taille, très bien servies, et le tir est remarquablement juste. On dit que l'artillerie turque est de beaucoup supérieure au reste de l'armée, et que son corps d'officiers se distingue parmi tous les autres. La tenue même des hommes est assez militaire, et la manœuvre, bien qu'exempte de cette précision spéciale aux armées européennes, est plus régulière que celle des fantassins ou des cavaliers. Parmi les sous-officiers, on compte beaucoup d'instructeurs allemands, et quelques-uns, paraît-il, sont d'an-

ciens maréchaux-des-logis français. Un des caractères particuliers du Turc comme canonnier est une excellente appréciation des distances, ce qui le rend naturellement très propre au service de l'artillerie. J'observe que dans ce groupe d'une cinquantaine d'hommes un certain nombre des servans de pièces sont des nègres de très haute stature.

On tiraille ainsi jusqu'à la nuit sans plan, sans décision vigoureuse d'enlever les hauteurs, de s'y établir et de les garder, et toutes les montagnes entre la Verbaz et la Bosna restent au pouvoir des insurgés, qui n'ont cependant ni chefs habiles ni munitions, et comptent au plus 700 ou 800 hommes dans toute la région sous le commandement d'un certain Petzga. L'ensemble des forces dont on dispose ici pour les attaquer est de quatorze bataillons; on devrait donc en finir avec un peu de vigueur; mais après chaque affaire on revient en plaine pour occuper les villes où il n'y a plus que des Turcs, laissant les insurgés maîtres des hauts plateaux. C'est évidemment une guerre mal faite, je ne vois pas de mouvemens stratégiques; la série de collines que nous avons en face de nous est absolument circonscrite par la Save dont les passages sont faciles à garder, et sur l'autre versant de cette petite chaîne les assaillans ont toujours un refuge derrière le cours de l'Ukrina, de sorte qu'ils attirent leur ennemi de mamelon en mamelon, le dominent toujours tant qu'ils sont dans la montagne, ont une ligne de retraite s'ils en sont chassés, et, par conséquent, peuvent toujours lui faire beaucoup de mal avec des forces très inférieures.

Le soleil se couche; on voit revenir les *bachi-bozouks*, qui redescendent la colline et s'éparpillent dans la plaine; ils étaient 200 au départ, on en compte 100 à peine qui repassent la rivière en traînant des moutons enlevés justement aux raïas qui ne se sont point soulevés et n'ont pas fui devant les troupes. On raconte que le gros des forces, après avoir tiraillé dans les bosquets, a fini par gravir le mamelon, occupé un enclos autour d'une église où pendant quelque temps encore la fusillade a été vive; puis, comme l'action traînait, les irréguliers se sont jetés sur l'édifice en enfonçant les portes, l'ont saccagé, livré aux flammes, et fait quelques prisonniers qu'ils ne ramènent point. Le jour fini, chacun rentre, les troupes dans la plaine et autour des villes où s'élèvent les campemens, les insurgés réoccupant la montagne et les hauts plateaux pour redescendre le lendemain jusque sur le front de bandière des camps afin de harceler les Turcs, et recommencer la même manœuvre que la veille.

Pendant que les troupes se reforment avec peine, nous nous dirigeons vers le village de Dugovo, où l'on a établi provisoirement les

blessés de la journée. C'est ici que nous passerons la nuit; l'état-major reste à Banicka, les irréguliers vaguent par les routes; on voit qu'il n'y a nul contrôle, nul appel, nulle discipline; chacun va où il lui plaît d'aller. Les *bachi-bozouks* ne forment pas de campement, ils se réunissent par groupes de 15 ou 20, allument de grands feux et se couchent dans des loques les uns contre les autres, sans se garder, sans fouiller les maisons qui pourraient donner asile à des insurgés prêts à les surprendre.

VI.

Le camp de Bajnaluka, où j'ai fini par pénétrer régulièrement chaque jour, offre un certain intérêt parce que, dans sa proportion restreinte, il montre des échantillons de la plupart des troupes qui composent l'armée turque. Les tentes sont coniques et contiennent 14 hommes, elles sont aménagées comme les nôtres, mais le soldat n'a pas la précaution, une fois qu'il a creusé la petite tranchée circulaire qui doit isoler sa demeure mobile, de surélever la terre tout autour entre chaque piquet, et d'enterrer à bonne profondeur la *toile à pourrir*, de sorte qu'à la moindre pluie le sol est inondé. Les tentes d'officiers supérieurs sont toutes *à la franca*, avec tables, chaises, plians du bazar de voyage et lits en fer. On se groupe autour du *brazero* dont la cendre recouvre les charbons ardens et répand une douce chaleur; on apporte le café et les pipes, et, à part le fez que portent les officiers et les sabres à lames recourbées qui pendent accrochés au palan de la tente à côté des revolvers, on pourrait se croire dans un camp français. Autour du quartier-général on a groupé, selon l'usage, les différens services de l'armée : l'intendance, le secrétariat, le service de santé et la tente du trésorier, qui, dit-on, remplit une sinécure. Le secrétariat occupe deux tentes sous lesquelles les écrivains, couchés à plat ventre sur de la paille de maïs, tracent les caractères turcs munis de leurs plumes de roseaux, la main appuyée sur de petits pupitres fort bas. Les cuisines sont installées à une extrémité du camp, sous d'énormes tentes brunes à raies jaunes, en tissu grossier de poil de chameau; c'est la tente classique du Tell et du Maroc, celle de l'Arabe dans tout l'Orient. Les hommes de corvée se distinguent absolument des autres et semblent ne pas appartenir à l'armée : ils sont vêtus de blanc, les jambes nues, la tête rasée jusqu'au milieu du crâne, couronné d'une houppe de cheveux qui se tiennent tout droits, autour de laquelle le fer a laissé une trace bleuâtre. Le matériel consiste en une série d'énormes chaudières noires dont le transport doit être difficile dans les grandes marches; tout un côté de la tente est ouvert au midi, et les cuisiniers, debout devant les grands récipiens

posés sur le sol, qu'on a creusé pour faire un foyer, sans même laisser d'issue pour la fumée, remuent à l'aide de grandes pelles un breuvage où surnagent les grains de riz.

J'ai eu beaucoup de peine à visiter, le long de la Verbaz, les grandes casernes de cavalerie qui semblent être un dépôt permanent; pendant les dix premiers jours, les officiers ont constamment éludé mes ouvertures à ce sujet. Les Turcs sont pleins de réticences pour tout ce qui concerne l'artillerie et la cavalerie. On m'a dit depuis que les cavaliers, lorsqu'ils voient un étranger et surtout un chrétien pénétrer dans leurs écuries, s'imaginent qu'on peut jeter un sort à leurs chevaux, et en effet un grand nombre de ceux que j'ai vus en marche laissent pendre à la bride et sur le poitrail de leurs montures de nombreuses amulettes.

Ces casernes de Bajnaluka sont énormes et peuvent constituer un des grands dépôts de la cavalerie ottomane; c'est d'ailleurs la région dans laquelle elle peut le mieux opérer, car les autres parties de ces provinces sont très montagneuses et offrent bien peu de ressources pour l'emploi de cette arme. L'ensemble des forces de cavalerie régulière se monte à vingt-cinq régimens qui ne dépassent pas le nombre de 20,000 hommes divisés en dragons, spahis, lanciers et cosaques. Le régiment comporte six escadrons armés de la carabine à répétition du système Winchester. C'est, dit-on, la plus faible partie de l'armée; ses services, absolument nuls en temps de paix, sont très limités en temps de guerre. Au lieu de laisser au cavalier ottoman l'ancienne selle turque avec ses larges étriers et son large siége, on a calqué le harnachement européen, et le soldat, mis au régime de la selle anglaise, roule sur sa monture et semble embarrassé de ses jambes, qui s'appuient mal sur les longs étriers. Le cavalier est mal habile, malgré le préjugé contraire, et quelques officiers seuls ont l'habitude du cheval.

Au point de vue des aptitudes, il faut cependant faire une exception en faveur des deux régimens de cosaques des frontières russes; leur uniforme rappelle celui des cosaques du Don; comme eux, ils sont armés de la lance, et leurs officiers sont des cavaliers consommés; ces deux régimens comptent dans leurs rangs beaucoup de déserteurs des armées étrangères et un grand nombre de Hongrois. Les officiers, pour la plupart, sont des Slaves du nord, Polonais et Ruthènes, on compte même quelques Russes parmi eux; presque tous les officiers ont embrassé l'islamisme, et quelques-uns ont quitté les armées à la suite de graves infractions à la discipline. Autrefois tous les étrangers, largement payés et jouissant d'une indépendance relative, recherchaient beaucoup l'admission dans ces régimens; mais depuis qu'on a introduit les règlemens européens et que le mauvais état des finances rend la paie hypothé-

tique, la carrière est sans avenir, et ces soldats d'aventure, dont quelques-uns sont d'une bravoure à toute épreuve, ont abandonné les rangs. Déjà au moment de la guerre d'Amérique un très grand nombre ont quitté le service des Turcs pour s'engager dans l'armée des deux confédérations. On m'assure qu'à la suite de l'expédition du Caucase, qui s'est terminée par la capture de Schamyl, un grand nombre de montagnards qui avaient émigré en Turquie y ont formé une légion de Tcherkess.

Les chevaux que nous avons sous les yeux appartiennent aux régimens de dragons, ils sont tous de race orientale, assez petits de taille, très nerveux, à tous crins, propres au service de la montagne, mais incapables de faire masse et de défoncer un carré; ils manquent de poids, et pas plus le cheval que l'homme, coiffé du fez, vêtu de la tunique et armé du sabre recourbé, ne semblent propres à remplir l'office de la grosse cavalerie. La remonte des chevaux se fait rarement en Turquie; les fonds destinés à cet usage sont dilapidés, et il n'est pas rare de voir des chevaux au-dessus de l'âge de vingt ans continuer leur service.

La cavalerie irrégulière, dans une campagne comme celle-ci, est apte à rendre de meilleurs services; elle comprend les gendarmes ou *zaptiés*, les *bachi-bozouks*, les *spahis* et les *Bédouins*. L'ensemble de ces forces, très variable à cause des nombreux engagemens qui se contractent en temps de guerre, peut monter alors à 15,000 ou 16,000 hommes.

Sans parler du parasol sous lequel on abrite chaque pièce en batterie au front de bandière, les précautions prises dans le camp pour empêcher d'approcher des canons sont presque puériles. Ces parasols, qui ne résisteraient pas à un vent d'orage, ne préservent même pas la lumière, car la pluie en fouettant passe sous le champ qu'ils recouvrent. C'est peut-être, avec les cuisines et la tente des secrétaires, un des seuls côtés par lesquels le camp turc se distingue d'un camp européen, et la ligne perspective de ces canons en batterie surmontés de leurs tentes ornées d'une grecque rouge, avec un artilleur au pied de chaque pièce, offre un coup d'œil assez caractéristique. La Porte a fait de grands sacrifices pour constituer son artillerie; elle a formé six régimens de campagne dont l'effectif en temps de guerre est de 7,500 à 8,000 hommes, et l'ensemble des batteries comprend 540 pièces de 7, de 8 et de 9 centimètres, se chargeant par la culasse; un très grand nombre sont du système Krupp, la plupart des autres sont de provenance anglaise. On compte aussi plusieurs batteries de mitrailleuses du système Gatling.

La supériorité des artilleurs turcs est établie, elle se révèle surtout dans la défense des forteresses, et la Porte compte dans son histoire nombre de défenses célèbres. Elle a disséminé 5,000 ou

6,000 canonniers dans ses nombreuses places qui tombent en ruine. A part les forteresses du Balkan, celles des Dardanelles et les forts des environs de Constantinople, les autres sont dans un état complet d'abandon : les pièces sont rouillées, mal tenues ou sans affût; on les brûle ou on les vole; il n'y a nul contrôle, nulle surveillance, et le matériel de transport fait défaut dans les arsenaux; les routes qui communiquent d'une place à l'autre sont d'ailleurs dans un état déplorable, et aujourd'hui encore on peut voir dans les fossés de la célèbre forteresse de Belgrade une certaine quantité de pièces en parfait état, que les Turcs n'ont pu enlever lorsqu'ils ont évacué la ville par suite de la convention. Malgré des conditions aussi défavorables, il n'y a nul doute cependant que, le cas échéant, on verrait dans la défense des places se renouveler les prouesses de Silistrie, où des soldats mal nourris, mal payés, tinrent pendant des mois contre le feld-maréchal russe Paskévitch et contre l'habileté de Schidler, le premier général du génie de l'armée moscovite. S'ils recevaient l'instruction théorique qu'on donne aux troupes européennes, avec ce don particulier du coup d'œil que tout le monde leur reconnaît, les Turcs deviendraient des canonniers tout à fait exceptionnels.

J'apprends là quelques détails d'un ordre général sur l'organisation de l'armée turque et ses ressources. Jusque dans ces derniers temps, toute réforme ordonnée par le sultan était calquée sur celles accomplies dans l'armée française, mais depuis nos revers de 1870 la Porte a pris l'Allemagne du nord pour modèle. L'ancienne armée a été complétement désorganisée, et la nouvelle n'a pas été constituée entièrement, l'état des finances n'ayant permis d'opérer les nouveaux changemens que dans les corps qui résident à Constantinople et autour de la capitale. Il résulte de cet état de choses, aux yeux des étrangers qui visitent la capitale, qu'en dehors de la Roumélie on ne trouve pas trace des améliorations qui ont été ordonnées.

C'est en 1869 qu'on a profondément modifié la constitution de l'armée afin de procéder à une réorganisation générale. Depuis cette époque, tous les musulmans sont soumis au service militaire; ils doivent vingt années, dont quatre de service effectif dans l'infanterie de ligne (*nizam*), deux dans la première réserve (*datyal*), six autres dans la deuxième réserve (*rédifs*), et les huit dernières dans la troisième réserve (*landsturm*). En temps de paix, on ne compte certainement pas sous les drapeaux la moitié de l'effectif des *nizams*, et ceux qui veulent rester au régiment pendant le temps légal doivent servir comme remplaçans, car, malgré la prescription de la loi qui veut que tout mahométan soit soumis au service, ceux qui sont dans une position aisée se libèrent facilement;

aussi la masse de l'armée représente-t-elle la classe dénuée de la population, et aux époques critiques il n'est pas rare de voir ouvrir les prisons où sont enfermés les vagabonds pour les incorporer dans les rangs. Les sujets non mahométans de l'empire sont exempts du service, mais tous paient le *bedel*, impôt spécial d'exonération.

La population de tout l'empire ottoman étant évaluée à 27 millions d'habitans, sur lesquels 16 millions seuls appartiennent à l'islamisme, ces derniers devraient fournir le contingent; mais il faut défalquer 3 millions de sujets indépendans de fait sinon de droit, et appartenant à des tribus nomades, qui ne paient point le *bedel* et qu'il est cependant impossible de soumettre à la conscription. Un autre million d'habitans, ceux de la capitale, sont exemptés de la conscription et même de l'impôt; c'est donc 12 millions de citoyens effectifs qui supportent la charge du recrutement.

Depuis la constitution du jeune parti turc et l'envahissement des idées modernes, l'idée du fatalisme a perdu de sa force chez le musulman et l'armée s'en est ressentie : une résignation absolue, la certitude d'un sort fixé d'avance par une volonté suprême, sort inéluctable qu'il est impie de chercher à éviter, la haine de l'infidèle et la prescription du Coran de le combattre, même s'il n'a point pris l'initiative de l'attaque; tels étaient les grands ressorts de la discipline et du courage chez le vieux Turc. L'indifférence religieuse a certainement diminué la valeur du soldat musulman sur le champ de bataille. Dans le petit camp que j'ai sous les yeux, les officiers sont loin de suivre exactement les sévères prescriptions du jeûne pendant la période du Ramazan; les soldats pour la plupart s'y soumettent encore, mais ils ne respectent pas la loi dans toute sa sévérité.

Le grand vice de l'armée ottomane, c'est, dit-on, la différence notable qui existe entre l'officier turc et le soldat. Fidèle, tenace, discipliné, ne discutant jamais les ordres de ses supérieurs, allant où on l'envoie avec la résignation que sa religion lui impose; bon marcheur, dur à la fatigue, encore que son aspect trahisse une indolence qui est plus extérieure que réelle et qui cache une grande force de résistance, d'une sobriété éprouvée et doué d'une grande résistance physique, le *nizam*, conduit par de bons officiers, serait peut-être l'égal des meilleurs soldats de l'Europe. Sans entrer dans le détail des choses, il est certain que bien des causes, qui ont leur source dans la façon dont l'armée est administrée, contribuent à inutiliser ces dispositions et par conséquent à diminuer la valeur du soldat. La paie, relativement élevée, ne se fait plus régulièrement depuis de longues années; il n'y a jamais d'inspection de troupes que dans la garde, et il est très rare qu'une décision prise à Constantinople soit exécutée ponctuellement dans les provinces de l'em-

pire. Les exactions sont considérables, elles se produisent à tous les degrés de la hiérarchie, l'absence de contrôle les rend toujours possibles. La destitution d'un pacha amène de temps en temps des découvertes qui feraient scandale ailleurs, auxquelles on est habitué ici, et qui ne dictent point à l'autorité centrale des décisions vigoureuses. C'est le soldat qui naturellement souffre le plus de cet état de choses; cependant il est résigné, solide et inébranlable sous le feu. On lui reproche de ne pas se prêter à une offensive courageuse en bataillon serré et de ne pas être propre à l'enlèvement d'une position retranchée; mais, dans un pareil cas, l'influence morale de l'officier, son entrain personnel et son exemple agissent beaucoup sur les troupes : privé de l'initiative de son chef, le soldat musulman ne saurait donc se prêter à un mouvement offensif qui n'est pas dans ses allures. Il est incontestable que, parmi les chefs, les hommes énergiques, résolus et instruits, sont rares; ceux-là seuls qui sortent des rangs de l'armée et qui ont gagné un à un leurs grades inspirent de la confiance aux soldats, et ils la méritent. Il n'est pas rare de trouver des généraux qui, sans avoir reçu aucun principe de l'éducation militaire, ne reculent cependant pas devant de grandes responsabilités en temps de guerre et compromettent ainsi les troupes qu'ils envoient au feu. Il y a des exceptions dans la garde, qui contient l'élite de l'armée, et où la plupart de ceux qui commandent ont été à l'école des armées européennes ou sont choisis parmi les meilleurs officiers, ceux qui ont pris part aux guerres du Danube de 1852, à celle de 1854, et ont acquis là une véritable expérience militaire. Le corps de la garde, en résidence à Constantinople et dans les environs, a pu d'ailleurs, par sa prestance, sa tenue dans le rang et sa précision relative dans la manœuvre, créer une certaine illusion sur l'ensemble de l'armée.

Les forces régulières turques comprennent sept corps d'armée; le premier occupe Constantinople et les environs, le second la Bulgarie et la province du Danube avec son quartier-général à Chumla, le troisième réside en Roumélie. C'est ce dernier qui a soutenu le premier choc de l'insurrection, mais plus tard la garde a été engagée. Le quatrième corps est celui de l'Anatolie, le cinquième celui de Syrie, le sixième celui d'Yrak, et le septième occupe l'Yémen. Ces trois derniers corps sont composés d'Asiatiques et d'Africains, et la plupart des soldats sont nègres.

Le chiffre du pied de guerre des réguliers est de 150,000 hommes; la réserve, si l'on possédait assez d'armes et d'habillemens pour l'équiper, pourrait donner près de 200,000 hommes; mais il faut distraire des chefs de l'armée régulière pour commander les *rédifs*, et tous les officiers qui commandent leurs camps sont venus de Constantinople même. Cette circonstance exigerait des cadres très

nombreux; le fonctionnement de la réserve se trouve donc arrêté. Les uniformes des *rédifs*, que nous avons sous les yeux, sont absolument neufs et ne sont point faits aux habitudes du corps; leur armement est défectueux : il consiste, comme celui du *nizam* du reste, en fusils des différens systèmes Enfield, Snyder et Henry Martini. On est surtout frappé du débraillement du soldat régulier; quelques-uns d'entre eux sont tout à fait en haillons, et les vieux officiers sont mal tenus. Presque tous, au lieu de porter en campagne la botte haute ou quelque chaussure solide et pratique, ont adopté le léger soulier verni à la Molière, dont le talon éculé par la marche et le vernis flétri leur donnent un cachet d'abandon et d'incurie. Le *nizam* et le *rédif* portent une chaussure facile à retirer, en forme de pantoufle, à cause de la prescription du Coran qui ordonne d'entrer pieds nus dans les mosqués. Le fez, qui est la coiffure du soldat irrégulier à quelque arme qu'il appartienne, fantassin ou cavalier, est la moins pratique de toutes celles qu'on aurait pu adopter dans un pays oriental, car il n'abrite pas contre le soleil, ne garantit pas du froid pendant les nuits et ne saurait amortir les coups du projectile. La frugalité du soldat turc est célèbre : le café et le riz forment le fond de sa nourriture; de temps en temps, on lui distribue des portions d'agneaux rôtis tout entiers à l'aide d'une perche en guise de broche passée dans le corps de l'animal, selon la mode des Orientaux.

Les délits graves sont rares dans l'armée, et les crimes de désertion et de mutinerie y sont inconnus. Cette circonstance a sa source dans l'idée religieuse. Amené des confins de la Perse ou de l'Asie dans les contrées du nord de l'empire, le soldat se résigne à la volonté d'Allah. Il va où on lui ordonne d'aller et il marche sans se plaindre. Il est sans enthousiasme, mais ne montre jamais de répugnance, attendant patiemment le jour où cette même volonté qui l'a éloigné de son foyer saura l'y ramener. Si, blessé sur le champ de bataille, il va mourir sans avoir revu les êtres qui lui sont chers et les lieux où se sont écoulées ses premières années, il trouve encore dans sa résignation à la volonté d'Allah cette consolation suprême que le soldat chrétien trouve dans la satisfaction du devoir accompli envers Dieu et la patrie.

VII.

Depuis mon retour de Sviniar, après le déplacement de la colonne auxiliaire, le séjour dans une ville turque est devenu difficile. Réduit à vivre enfermé dans ma demeure, sans écho de ce qui se passe dans l'intérieur du pays, je me résous à quitter Bajnaluka, où j'ai résidé quinze jours. J'avais pu à grand'peine nouer des

relations avec les officiers turcs, parcourir la ville en tout sens, explorer les environs, me renseigner sur la position des raïas et sur leurs griefs véritables contre les musulmans de Bosnie; mais on conçoit facilement que ces allées et venues d'un étranger qui veut tout voir, qui désire tout apprendre, que le spectacle le plus vulgaire intéresse, et pour lequel la notion la plus élémentaire a son prix, créent pour lui un danger permanent dans un pays en état d'insurrection, habité par une population soupçonneuse et fanatique. Tout l'arrête et tout lui est un obstacle : il doit trouver des moyens de locomotion, il faut manger, dormir, s'arrêter la nuit dans les caravansérails, presque toujours visités par des détachemens ou par quelque gendarme de service; son costume même dénonce l'étranger; son langage, ses démarches, ses déplacemens constans, tout est suspect en lui et tout l'accuse.

La grande route est encore plus sûre que la ville dans les conditions actuelles. Le croirait-on? on y souffre de la faim sans pourtant jamais reculer devant la dépense. Les gens du quartier serbe ne veulent pas aller au marché turc, ils se contentent de farine de maïs, de riz, d'œufs et de laitage; le pain ne manque pas et le vin est abondant; mais comme les chrétiens des environs ne viennent plus apporter leurs produits, là se bornent les ressources. Pendant cette quinzaine, mon hôte a tué un mouton : cette fois toute la famille a mangé pour plusieurs jours, mais depuis je n'ai plus eu l'occasion de voir la viande figurer dans mes menus; on n'ose même pas pêcher dans la Verbaz. J'avais aussi compté sur la société des ingénieurs et sur leur habitude de la localité; mais ils habitent loin de la ville et ne communiquent que difficilement. Les excursions sont très dangereuses, les difficultés des communications très grandes : il faut rentrer au coucher du soleil sous peine de se voir refuser le passage; toutes ces conditions m'ont absolument isolé et condamné à l'inaction. Si je circule dans la ville turque, on me suit; j'ai été conduit au *konah* deux fois, et désormais je suis surveillé et considéré comme un espion. Je ne parle pas d'ouvrir un album et de fixer les aspects de la ville ou les types si étranges et si caractérisés de la population serbe; ce serait un péril réel que de tenter de le faire. J'ai pu amener à mon domicile une famille de raïas tout entière, qui a posé longuement devant moi; mais il a fallu dépenser beaucoup de diplomatie, beaucoup de persistance, et employer, pour arriver à ce but, l'influence des quelques officiers supérieurs et des chirurgiens que la vue des esquisses faites précédemment avait intéressés; il est impossible enfin de recevoir de lettres et il est inutile d'en écrire, car il n'y a pas de courrier. La vie est donc véritablement suspendue, et tout ce qui m'entoure, si intéressant à étudier, me devient inutile; tout au plus puis-je, la

porte close et les verrous fermés, noter mes impressions de la journée. Je me sens immobilisé, et, sur le conseil de deux voyageurs autrichiens que je croisais parfois dans mes excursions et que j'avais pris à leur costume pour des Turcs ou des renégats, j'ai résolu de modifier mon itinéraire et de me diriger vers la Servie. Tout le monde pense que c'est à la skouptchina que se résoudront les destinées de l'insurrection et que la diplomatie européenne sera appelée à trancher la question. Ces messieurs, qui résidaient ici depuis cinq années pour exploiter le pays au point de vue de l'industrie minière, se sont vus obligés d'abandonner la ville à leur tour et sont repartis pour leur résidence de Laybach.

Je ne suis entré dans la capitale de la Servie qu'à la fin d'octobre, après un séjour chez les franciscains à Lepénica, et dans le couvent grec de Giomonica, où j'ai pu puiser quelques renseignemens sur la position des raïas du rite latin et ceux du rite grec. De Giomonica, j'ai fait une halte à Kosaratz, dans le territoire occupé par la bande de Stratimirovitch, et je me suis rendu compte de l'éparpillement des bandes insurgées, de leur armement précaire, de la difficulté de les combattre et de les vaincre : enfin, parvenu à la Save, j'ai dû attendre quatre jours le paquebot qui descend jusqu'à Semlin. Ces journées passées sur les bords du fleuve constituent peut-être la plus intéressante étape de cette excursion. Le singulier caravansérail qui sert d'auberge à deux pas de l'embarcadère de Gradisca abrite un personnel des plus variés, des Serbes de la principauté, des marchands de bestiaux des confins, des usuriers de toutes les régions, des Monténégrins de passage, un grand nombre de riches raïas qui ont émigré, des insurgés en activité qui passent la Save à la faveur de la nuit pour se ravitailler, des délégués des comités insurrectionnels d'Agram, des garibaldiens et même des officiers russes et des officiers anglais en quête d'aventure; tous conspirant ouvertement, distribuant des armes, répartissant des subsides à de pauvres diables qui vont prendre les armes, et cela à deux pas de la table où une heure auparavant les commandans de la garnison prenaient leur repas quotidien. J'ai eu l'occasion de voir là le riche Liébic, chrétien du rite grec, un des plus puissans des deux provinces turques et l'un des seuls raïas qui soit arrivé à de grandes possessions territoriales; il occupait mille colons sur son territoire et s'est vu contraint d'abandonner toute sa fortune immobilière pour se réfugier ici. Je lui donne des nouvelles de sa femme et de ses enfans, ayant par hasard habité quelques jours la maison dont il est propriétaire.

Je descends enfin la Save à bord d'un paquebot sur lequel toutes les nationalités sont représentées. Nous prenons à Bercka le pacha de Travnik, ce personnage, assez rude d'aspect et d'une allure peu

solennelle, monte à bord avec son harem. Le bateau est aménagé de telle sorte que les femmes long voilées, pour parvenir à leur salon, doivent traverser celui des hommes. Un beau nègre de Nubie en riche costume promène l'héritier présomptif du haut fonctionnaire turc, charmant enfant coiffé du fez, vêtu d'une *gandourah* bleu de ciel qui disparaît sous un paletot doublé de chaudes fourrures. Il y a là tout un monde pour un observateur : un fier Monténégrin d'une noble tournure arpente le pont, coudoyant avec hauteur le pacha, qui porte lentement à la bouche un long *houka* d'ambre de grosseur démesurée d'où sort une petite cigarette de latakié. Tout le monde parle serbe, sauf un grand vieillard à barbe blanche, coiffé du fez, à la longue lévite fourrée, que le capitaine me désigne comme un payeur de l'armée turque très connu, le juif Grubi. J'échange avec lui quelques mots d'espagnol, mais son castillan, mêlé de serbe et d'italien, est à peine compréhensible, juste assez cependant pour que je constate que, dans sa conversation avec un de ses coreligionnaires qui l'accompagne, il ne désigne jamais le Monténégrin que sous le nom peu parlementaire de *el puerco*. A l'avant du navire, aux secondes, c'est un mélange plus curieux encore : les femmes de Belgrade portant leur *libada*, ce joli caraco brodé d'argent, les Croates, les Bulgares, les femmes tsiganes avec la pipe à la bouche, les Autrichiens des confins, les Valaques, les Hongrois, les femmes morlaques traînant avec elles leurs enfans dans des boîtes de bois peintes de vives couleurs, les Serbes de haute taille armés jusqu'aux dents; tous ces passagers, si divers de costumes et de races, sont entassés, confondus, couchés les uns sur les autres, formant un ensemble d'un pittoresque achevé à souhait pour les yeux d'un peintre.

Nous glissons ainsi pendant vingt-cinq heures sur ce grand fleuve, la Save, qui roule ses eaux jaunâtres, emportant dans son cours rapide des arbres entiers couverts de feuilles, îles flottantes au-dessus desquelles voltigent de noirs corbeaux, et au matin nous entrons dans le Danube, stoppant devant Belgrade, au pied même du Kalimegdan, sous les canons de la forteresse d'où les Turcs, le 17 juin 1862, bombardèrent pendant cinq heures la capitale.

D'ici je pourrai embrasser l'ensemble du mouvement insurrectionnel, grâce aux documens rassemblés par les diplomates et par les états-majors. Connaissant la Basse-Herzégovine pour l'avoir explorée déjà, le relief du pays, le caractère du raïa soulevé, celui du soldat turc qui le combat, je pourrai me faire une idée plus nette de la portée réelle de ce mouvement, et je saurai avec quelque certitude ce qu'on peut attendre des personnalités qui le dirigent.

CHARLES YRIARTE.

L'EMPLOI INDUSTRIEL

DE

LA CHALEUR SOLAIRE

L'histoire des miroirs ardens en airain est connue. A Rome, on rallumait le feu sacré avec un de ces appareils, et Archimède porta l'incendie sur les vaisseaux qui bloquaient Syracuse en concentrant sur eux les rayons solaires à l'aide d'un grand réflecteur. Buffon a refait d'une façon victorieuse les expériences d'Archimède. Avec un miroir d'une très faible courbure, composé d'un grand nombre de glaces étamées, il a enflammé à distance des planches de sapin, de hêtre, fondu l'étain, l'argent, des minerais, rougi le fer. A son tour, Saussure a pu accumuler, au moyen de cages vitrées superposées, la chaleur du soleil jusqu'à une température qui dépassait notablement celle de l'eau bouillante, et l'astronome John Herschel a refait les mêmes expériences au cap de Bonne-Espérance de 1834 à 1838. A la même époque, le physicien français Pouillet mesurait à Paris l'intensité calorifique de la radiation solaire, et arrivait à cette conclusion, que la chaleur émise par le soleil et versée sur le globe en une année serait capable de fondre une calotte de glace environnant toute la terre sur une hauteur de 30 mètres.

C'est vers 1860 que M. Mouchot, alors professeur de mathématiques au lycée d'Alençon, stimulé par les travaux de Pouillet, par ceux de Melloni, le plus habile des physiciens italiens, qui a fait sur la transmission du calorique des expériences d'une incomparable précision, abordait hardiment le problème de l'utilisation de la chaleur solaire. L'équivalent mécanique de la chaleur était enfin déter-

miné. Grâce à Melloni, on connaissait la quantité de calorique que différens corps réduits en lames minces, tels que le verre, laissent passer, et la variation des pouvoirs réflecteurs des surfaces métalliques polies suivant la nature des métaux. Mesurer les trésors de force vive que le soleil envoie chaque jour à la terre, et, ce qui paraîtra encore une utopie à tant de personnes, concentrer à peu de frais les rayons du soleil pour leur faire produire tous les effets dont ils sont capables, était désormais un désidératum que l'on pouvait tenter de réaliser avec certitude, tandis que Buffon et Saussure n'avaient eu à leur disposition pour cela que des données insuffisantes; aujourd'hui la question se réduit à un simple calcul, à une application de lois physiques désormais bien connues.

Pour arriver à concentrer utilement les rayons du soleil, il fallait un récepteur qui ne fût ni d'un volume ni d'un prix excessifs. Après quelques tâtonnemens, après le premier essai d'un appareil analogue à celui de Saussure, M. Mouchot imagine une chaudière verticale en cuivre, noircie extérieurement, recouverte de trois cloches de verre concentriques, et reposant sur un corps mauvais conducteur du calorique, tel que le sable, la brique, le bois (1). Bientôt il augmente la puissance de son appareil par un réflecteur métallique, ce qui permet de ne plus faire usage que d'une cloche de verre, au lieu de trois. Il élève ainsi considérablement la température de l'eau contenue dans la chaudière, réduit cette eau en vapeur, fond du soufre, lequel n'entre en liquéfaction qu'à la température de 116 degrés, et, au bout de vingt minutes d'insolation, amène la chaudière vide à la température de 200 degrés.

Avec le réflecteur dont il s'agit, on a mis en quelques secondes le feu à un tas de copeaux, à une planche de bois. Dans un vase de verre placé au foyer du réflecteur et revêtu d'un couvercle également en verre, on a fondu 1 kilogramme d'étain en deux minutes; la même quantité de plomb en a demandé cinq, et le zinc six. Le point de fusion de ces trois métaux est respectivement de 235, 335 et 475 degrés. Avec des miroirs sphériques ou paraboliques, dont le foyer est un point au lieu d'être une ligne comme dans les miroirs coniques ou cylindriques dont on a fait usage pour les expériences précitées, la concentration de la chaleur solaire eût été encore plus forte.

En même temps qu'il procède à ces nouveaux essais, l'ingénieux expérimentateur met en fonctionnement sa marmite solaire, un bocal de cristal dans lequel il introduit un vase cylindrique en cuivre

(1) *La Chaleur solaire et ses applications industrielles*, par A. Mouchot. Paris, Gauthier-Villars, 1869.

ou en fer battu, noirci à l'extérieur et reposant sur le fond du bocal. Le tout est fermé d'un couvercle en verre. Un réflecteur cylindrique en plaqué d'argent renvoie les rayons solaires sur l'appareil. Au moyen de cette marmite se confectionne en moins de quatre heures un excellent pot-au-feu, formé d'un kilogramme de viande de bœuf et d'un assortiment de légumes; le tout est parfaitement cuit, et le consommé est d'autant plus agréable au goût que l'échauffement s'est produit avec une plus grande régularité.

Dans cette espèce de marmite portative, que l'inventeur remplace aujourd'hui par un simple vase de verre établi au foyer d'un miroir conique en laiton argenté, les fruits, les pommes de terre, tous les légumes, toutes les viandes, les grains, cuisent très bien au soleil. On y fait de même aisément une excellente infusion de thé, de café, une décoction quelconque, et il suffit d'employer pour cela une de ces bouteilles en verre coloré où se met la bière de Lyon. Pour faire cuire rapidement les légumes, les grains, on peut procéder autrement. On place au foyer du réflecteur un vase clos renfermant de l'eau, puis, quand le liquide entre en ébullition, on fait communiquer, à l'aide d'un tuyau, la partie supérieure du vase avec le fond d'un second vase contenant les légumes ou les grains, et ceux-ci ne mettent qu'un temps très court pour cuire ainsi à la vapeur.

Faut-il transformer la marmite solaire en un four? on place sous le couvercle de verre un disque de fer battu, et en moins de trois heures on fait cuire de la sorte 1 kilogramme de pain, qui ne présente aucune différence avec celui que donnent les fours de boulangers. La croûte est dure, caramélisée, la mie légère et bien levée, comme au four ordinaire.

Le rôtissage de la viande n'exigeant pas la même somme de chaleur que la vaporisation d'un égal poids d'eau, on peut faire rôtir la viande à l'air libre, sous la seule influence du réflecteur solaire, devant lequel est installée une broche garnie d'une pièce de bœuf, de veau ou de mouton; on pourrait également y mettre une pièce de volaille ou de gibier. En moins d'une heure (auparavant il en fallait trois) on obtient ainsi un rôti de très belle apparence. Il faut éviter de faire usage de beurre, car les rayons chimiques solaires donneraient alors au rôti une odeur et un goût insupportables en transformant le beurre en acide butyrique. Si l'on place devant la rôtissoire une vitre jaune ou rouge, on élimine les rayons chimiques causes de cette fermentation, et le rôti ni le jus ne laissent plus rien à désirer.

En remplaçant les deux couvercles de la marmite solaire par un de ces chapiteaux d'alambic dits *à tête de More*, à cause de leur

forme arrondie et lisse, s'adaptant exactement sur la chaudière, on transforme celle-ci en un appareil distillatoire. Le chapiteau est mis pour cela en communication, au moyen d'un tuyau horizontal, avec un serpentin, celui-ci descendant en hélice et plongeant dans un courant continu d'eau froide, tandis que le vase métallique, contenant deux litres de vin, est placé dans le bocal au foyer du réflecteur. On recueille ainsi l'alcool au bout de quarante minutes d'insolation. Comme l'appareil s'échauffe lentement et d'une manière continuelle, l'alcool est très concentré et possède un arome des plus agréables.

Pour toutes les expériences qui précèdent, on s'est d'abord servi de miroirs concaves à plaqué d'argent, de forme cylindro-parabolique, c'est-à-dire de miroirs cylindriques dont la ligne de base est cette courbe ouverte qui ressemble à une demi-ellipse très allongée et qui s'appelle une parabole. Le pouvoir réflecteur des miroirs cylindriques croît proportionnellement à leur ouverture, et par suite le temps que met par exemple un litre d'eau pour arriver au point d'ébullition est en raison inverse de l'ouverture des miroirs, c'est-à-dire d'autant plus petit que cette ouverture est plus grande. A la fin, l'inventeur n'a plus fait usage que de miroirs coniques, et avec ceux-ci la surface d'insolation est quadruple quand le diamètre du miroir double.

M. Mouchot ne devait pas borner là ses recherches; il songeait à obtenir aussi des effets mécaniques avec la chaleur solaire, et c'est à Paris, dans les premiers jours d'août 1866, qu'il fit fonctionner la première machine de ce genre dans l'atelier d'études de Meudon, qu'entretenait la cassette privée de l'empereur Napoléon III, et que dirigeait le commandant d'artillerie de Reffye. On faisait là principalement des expériences de balistique. L'empereur, qui avait toujours apporté dans les études mécaniques cette sorte de mysticisme, d'amour du merveilleux, qui faisait le fonds de son caractère, ne vit pas sans un étonnement mêlé de plaisir les expériences du savant français, qu'il avait d'ailleurs admis à opérer à Meudon dès l'année 1862.

Pendant que ces divers essais avaient lieu, un homme dont le génie mécanique est célèbre dans les deux mondes, mais surtout en Amérique, sa seconde patrie, le Suédois Ericson, l'inventeur de la machine à air chaud, des monitors à tourelles, s'appliquait aussi, et sans rien savoir certainement des expériences que nous venons de faire connaître, lesquelles n'avaient eu aucune publicité, à l'étude des machines solaires. Partant des faits recueillis par Herschel et Pouillet, Ericson calcule d'abord que l'action du soleil sur une surface de 9 mètres carrés est capable de vaporiser huit litres

d'eau et correspond par conséquent à un cheval-vapeur de force. Il en déduit des conséquences frappantes, entre autres que la chaleur solaire tombant sur les seuls toits de Philadelphie permettrait de mettre en mouvement 5,000 machines à vapeur de la force de 20 chevaux. Puis, après avoir établi que sur 1 mille carré, en employant seulement la moitié de la surface et en consacrant le reste aux bâtimens, chemins, etc., on peut faire marcher 64,800 machines à vapeur, chacune de la force de 100 chevaux, à l'aide seulement de la chaleur rayonnée par le soleil, il ajoute ces remarquables paroles : « Archimède, après l'achèvement d'un calcul sur la force du levier, disait qu'il pouvait soulever le monde; moi, je prétends que la concentration de la chaleur rayonnée du soleil produirait une force capable d'arrêter la terre dans sa marche! » et plus loin : « En Angleterre, on commence à calculer l'époque où la houille fera défaut, bien que les mines de ce combustible soient pour ainsi dire d'exploitation récente. Quelques milliers d'années, gouttes dans l'océan du temps, épuiseront les mines de charbon de l'Europe, si, dans cet intervalle, on n'a pas recours à l'assistance du soleil. Il est bien vrai que les rayons solaires n'arrivent pas toujours jusqu'à la surface du sol; mais quand s'ouvrira le grand magasin donnant le chauffage gratuit sans dépenses de transport, l'ingénieur prudent saura bien approvisionner le magasin de réserve pour les jours nuageux. Remarquons en même temps qu'une grande partie de la surface de la terre est éclairée par un soleil toujours radieux. La sphère d'activité de la machine solaire est aussi grande que la puissance dynamique en est considérable. » M. Ericson, qui joint au génie la fortune et une longue expérience, reprendra sans doute quelque jour, s'il en a le loisir, ses études sur l'application mécanique de la chaleur solaire. En attendant, le moment est venu de dire ce qu'un Français a réalisé dans cette voie.

Le voyageur qui visite la bibliothèque de Tours, installée dans un vieil hôtel, aperçoit dans la cour en entrant un appareil d'aspect étrange. Qu'on se figure un immense tronc de cône, un gigantesque abat-jour de lampe, renversé, tournant sa concavité vers le ciel. Le pourtour est métallique, en cuivre, revêtu à l'intérieur d'une feuille très mince d'argent. Sur la petite base du tronc de cône, fermée par une plaque de fonte à jour, repose un cylindre en cuivre, noirci extérieurement, et dont l'axe vertical est le même que celui du cône. Ce cylindre, qui se trouve ainsi enveloppé comme d'une énorme collerette, est terminé dans le haut par une calotte hémisphérique, de manière qu'il ressemble à un immense dé à coudre, et il est recouvert d'une cloche de verre de même forme que lui.

Cet appareil d'un type insolite n'est autre qu'un récepteur so-

laire, c'est-à-dire une sorte de chaudière à vapeur où l'eau entre en ébullition sous la seule influence des rayons calorifiques du soleil. Ce générateur de vapeur est destiné à porter l'eau au point d'ébullition et au-delà, par l'effet des rayons solaires que renvoie sur le cylindre la plaque intérieure du réflecteur conique, faite d'argent poli. Par un tuyau d'alimentation et au moyen d'une pompe, la chaudière reçoit de l'eau environ sur les deux tiers de sa hauteur. Un tube de verre et un manomètre en communication avec le dedans du générateur et qui s'appuient sur le pourtour extérieur du réflecteur métallique, servent à indiquer à la fois et le niveau de l'eau dans la chaudière et la pression de la vapeur. Enfin une soupape de sûreté est installée de façon à laisser dégager la vapeur, si la pression dépasse le nombre d'atmosphères voulu. L'engin présente ainsi toute la sécurité désirable, et peut être muni de tous les appareils accessoires qu'exige une chaudière à vapeur.

Le réflecteur ou miroir métallique, principale pièce du générateur, a $2^{m},60$ de diamètre à la grande base, 1 mètre à la petite, et 80 centimètres de haut, ce qui donne 4 mètres carrés de surface réfléchissante ou d'insolation. Les parois intérieures sont en argent poli, parce qu'il est reconnu que ce métal est celui qui renvoie le mieux les rayons calorifiques; mais le laiton légèrement argenté pourrait aussi très bien convenir. L'inclinaison des parois sur l'axe de l'appareil est de 45 degrés. Les anciens savaient déjà que c'est la meilleure forme qui se puisse assigner à ces sortes de miroirs métalliques à foyer linéaire, car les rayons incidens parallèles à l'axe se réfléchissent alors perpendiculairement à cet axe et donnent un foyer d'intensité maximum.

La chaudière est en cuivre, parce que ce métal est, parmi les métaux communs, le meilleur conducteur du calorique; elle a été noircie à l'extérieur, parce que le noir a la propriété d'absorber tous les rayons calorifiques, comme le blanc a celle de les réfléchir, et elle a été recouverte d'une enveloppe de verre, ce corps étant de tous le plus *diathermane*, c'est-à-dire le plus facilement traversé par les rayons de chaleur lumineux. Le verre a de plus la propriété de s'opposer à la sortie de ces mêmes rayons, dès qu'ils se sont transformés en rayons obscurs, ce qui a lieu ici sur la surface de la chaudière. Toutes ces applications de lois physiques ne sont pas nouvelles; les peuples les ont mises comme instinctivement en pratique avant que les savans aient pu donner la raison des choses, et l'art culinaire, celui du jardinage, le chauffage des appartemens, n'ont pas attendu sur cela les expériences des physiciens. Saussure partait lui-même de ces données dans les essais qu'il avait entrepris; mais les inventeurs ne peuvent opérer à tâ-

tons, et il fallait les découvertes de la physique contemporaine pour donner à ces applications une formule rigoureuse, en quelque sorte mathématique.

La chaudière proprement dite de la machine solaire de Tours se compose de deux cloches concentriques, toutes deux en cuivre, la plus grande, celle qui est seule visible, ayant la hauteur du miroir, c'est-à-dire 80 centimètres, la seconde ou l'intérieure 50, et les deux diamètres respectifs étant de 28 et de 22 centimètres. L'épaisseur du métal n'est que de 3 millimètres. L'eau d'alimentation se loge entre les deux enveloppes, de manière à former un cylindre annulaire de 3 centimètres de largeur. Le volume du liquide est ainsi de 20 litres, et il laisse 10 litres pour la chambre de vapeur. L'enveloppe interne reste vide. C'est là que passe le tube conducteur de la vapeur et le tuyau d'alimentation de la chaudière. Sur la conduite de vapeur s'embranchent les appareils de sûreté, manomètre et soupape. La cloche de verre qui recouvre la chaudière a 85 centimètres de haut sur 40 de diamètre, et 5 millimètres d'épaisseur; c'est l'épaisseur d'une glace ordinaire. Elle laisse un intervalle constant de 5 centimètres entre ses parois et celles de la chaudière, intervalle qui est occupé par un matelas d'air très chaud, et elle n'est adhérente que par son pied au fond du miroir.

Par suite de la révolution diurne et annuelle de la terre, celle-ci n'occupe pas la même position vis-à-vis du soleil à toute heure du jour, en toute saison de l'année. Cela étant, le générateur est disposé de manière à tourner d'un angle de 15 degrés ou d'un vingt-quatrième de circonférence par heure autour d'un axe parallèle à l'axe de la terre, c'est-à-dire à suivre le mouvement diurne apparent du soleil, et à s'incliner aussi graduellement sur cet axe, eu égard à ce qu'on nomme la déclinaison solaire. De cette façon, l'intensité de la chaleur utilisée est toujours à peu près la même, quelles que soient l'heure de la journée et la saison de l'année, car l'appareil est toujours disposé de telle sorte qu'il réfléchisse avec le moins de perte possible tous les rayons émis par le soleil.

Le double mouvement que doit avoir le générateur s'obtient au moyen de deux engrenages qui n'exigent qu'un coup de manivelle, le premier de demi-heure en demi-heure, le second tous les huit jours. Le mouvement d'orient en occident, celui qui s'exécute suivant la marche apparente du soleil, pourrait sans trop de dépense devenir automatique; il en est de même du second. Il n'y a là à résoudre qu'une question de grosse horlogerie, voire de tourne-broche, et la solution n'en est ni délicate ni dispendieuse.

Le générateur que nous venons de décrire est celui qu'une subvention du conseil-général d'Indre-et-Loire a permis à M. Mou-

chot d'installer à Tours depuis trois ans et demi. Il a fourni des résultats curieux, dont quelques-uns méritent d'être consignés ici et seront bientôt dépassés dans une meilleure disposition de l'appareil. Le 8 mai 1875, par un beau temps, 20 litres d'eau à 20 degrés, introduits dans la chaudière à huit heures et demie du matin, n'ont mis que quarante minutes pour produire de la vapeur à 2 atmosphères de pression, c'est-à-dire à la température de 121 degrés, ou 21 degrés au-dessus de l'eau bouillante. Cette vapeur s'est ensuite élevée rapidement à la pression de 5 atmosphères, et si l'on n'a pas essayé de franchir cette limite, malgré la régularité de chauffe, c'est que les parois de la chaudière n'ont que 3 millimètres d'épaisseur, et que l'effort total supporté par ces parois était alors de 40,000 kilogrammes. On ne pouvait sans danger aller plus loin, tout l'appareil eût volé en éclats. Vers le milieu du même jour, avec 15 litres d'eau dans la chaudière, la vapeur à 100 degrés, c'est-à-dire à la pression d'une atmosphère, s'élevait en moins d'un quart d'heure à la pression de 5 atmosphères, soit à la température de 153 degrés. Enfin le 22 juillet, vers une heure de l'après-midi, par une chaleur exceptionnelle, l'appareil a vaporisé 5 litres d'eau par heure, ce qui répond à un débit de vapeur de 140 litres par minute et à la force d'environ un demi-cheval (1).

Toute machine à vapeur se compose de deux parties essentielles, la chaudière et le moteur. On conçoit qu'avec la chaudière de Tours on peut employer le moteur habituel des générateurs ordinaires, et c'est là un avantage des chaudières à vapeur chauffées au soleil, de ne pas exiger un moteur spécial. L'inventeur a d'abord fait usage pour ses démonstrations d'une machine à double effet, sans condensation ni détente de vapeur, dont le cylindre, fixe, cubait un tiers de litre. Cette machine battait par un beau temps 80 coups à la minute, sous la pression constante d'une atmosphère de vapeur; elle marchait encore par un soleil légèrement voilé. Plus tard, elle a été remplacée par une machine rotative, c'est-à-dire à cylindre tournant, ce qui évite toute transmission de mouvement, mais est après tout un système vicieux. Celle-ci fonctionnait cependant à merveille et faisait marcher à grande vitesse une petite pompe à élever l'eau, quand une fois la pompe s'est trouvée trop faible et

(1) Un fabricant d'instrumens de précision, M. J. Salleron, qui a précisément construit l'appareil solaire qui a été présenté l'an dernier à l'Institut, nous écrivait récemment : « J'ai fait fonctionner un petit modèle de machine à vapeur avec la vapeur engendrée dans la chaudière de ce nouveau générateur, et M. Nouel, professeur de physique au lycée de Vendôme, l'a fait entre autres fois fonctionner le 5 janvier dernier. L'eau y est entrée en ébullition au soleil en 28 minutes, à l'heure de midi et par une température de l'air ambiant voisine de zéro. »

s'est disloquée. Il est fâcheux que l'inventeur n'ait mesuré dans aucun cas le travail réel produit par sa machine au moyen d'un de ces appareils qu'on nomme des freins ou des dynamomètres, et dont le frein de Prony et celui de Watt sont restés les types les plus usités.

Le réflecteur solaire, étant avant tout un foyer à combustible gratuit, ne sert pas seulement à donner la force motrice. On peut l'employer aussi à une foule d'usages tels que la distillation de l'eau pour rendre celle-ci potable, la concentration et la cristallisation des dissolutions salines, la préparation de l'alcool. Il suffit de faire arriver la vapeur de l'appareil au foyer d'un alambic pour distiller 5 litres de vin dans un quart d'heure. La fabrication de l'alcool de grains, de canne ou de betterave ne serait pas plus embarrassante. De même cette vapeur cuit rapidement et en abondance les légumes, la nourriture du bétail. D'ailleurs M. Mouchot a fabriqué de petites marmites solaires absolument distinctes de son grand générateur de vapeur. Désormais, au moyen de ces appareils, les chasseurs, qui se servent déjà du soleil, à défaut d'allumettes ou de briquet, pour enflammer l'amadou de leur pipe avec une lentille de verre à foyer convergent, les chasseurs pourront s'adresser aussi au soleil pour préparer leur dîner en campagne, au besoin faire rôtir leur gibier, et les explorateurs des grands déserts auront autre chose que la fiente de chameau ou la bouse de bison pour réchauffer leur maigre repas.

A quels emplois divers cette curieuse invention ne pourrait-elle pas se prêter? Il n'est pas jusqu'aux aérostats qui n'iront utilement s'adresser à elle, surtout pour animer sans aucun danger d'explosion les propulseurs du navire aérien, et l'on sait que la radiation solaire augmente singulièrement à mesure qu'on monte. Et les machines motrices à air chaud, à ammoniaque, que ne gagneront-elles pas à user du récepteur solaire? Mais c'est surtout dans les contrées tropicales, sur lesquelles le soleil dirige si généreusement tous les jours le faisceau de ses brûlans rayons, qu'il trouvera un emploi immédiat : mise en mouvement de tous les mécanismes sur les plantations de canne à sucre ou de coton, distillation des eaux impures pour les transformer en eaux potables, cristallisation des dissolutions salines, sucrées, élévation des eaux d'irrigation, fabrication de la glace au moyen des appareils Carré, etc. Ces pays sont précisément ceux où le combustible manque : les bois de chauffage y sont rares, et la houille, qu'il faut apporter de très loin, souvent même des mines anglaises, y atteint des prix excessifs. Déjà, dans les régions méridionales, n'est-ce pas au moyen de la seule chaleur du soleil que l'on obtient le sel marin? Au Chili, à l'île

Maurice, pour activer l'évaporation des eaux, on a couvert les marais salans de cloisons vitrées. Les fameuses nitrières d'Iquique, sur la côte du Pérou, pourraient aussi faire cristalliser leur sel uniquement par la chaleur du soleil. Et ceci ne concerne que les applications calorifiques, mais il y a aussi pour tous les pays chauds les applications mécaniques, dont la liste est pour ainsi dire illimitée. Quelle notable économie sera ainsi réalisée par l'emploi de cette force gratuite, mise pour nous comme en réserve par la maternelle et généreuse nature!

Le coût d'un appareil solaire pouvant donner, comme celui de Tours, la force d'un demi-cheval ne dépasse pas 1,500 francs, et descendra bien au-dessous quand la fabrication sera devenue courante et que l'inventeur aura apporté à son appareil toutes les modifications que déjà il entrevoit. Si l'on remplace le plaqué d'argent, principale dépense du réflecteur, par du laiton légèrement argenté, fonctionnant presque aussi bien que le plaqué, il y aura de ce côté seulement une très grande réduction de prix. Au reste, la surface d'insolation et par suite la force de l'appareil quadruplant quand le diamètre du miroir est double, il sera facile de construire de grands générateurs sans trop compliquer et renchérir le mécanisme. L'écueil à éviter sera précisément en ce cas la trop grande intensité de la chaleur recueillie. On ne saurait objecter au réflecteur conique la place qu'il occupe, car une machine à vapeur ordinaire en exige une bien autrement considérable avec les longues chaudières et la haute cheminée; quant au moteur proprement dit et aux moyens de transmission du mouvement, ils seront les mêmes dans les deux cas.

Les plus forts coups de vent, au moins sous nos climats, sont sans action sur les effets de la chaleur réfléchie et sur le miroir lui-même, qu'ils ne parviennent pas à ébranler. Ceci est capital, car nous avons affaire à un appareil qui doit toujours marcher à découvert, à l'air libre. Dans les pays où les ouragans sont plus forts que dans le nôtre, on pourra du reste étayer le réflecteur par une membrure de fer, de manière qu'il résiste aux plus violens cyclones. Aucun embarras de ce côté non plus que de tout autre, car il a été constaté que la cloche de verre, bien qu'échauffée par le rayonnement direct de la chaudière, ne courait aucun risque d'être brisée par une averse glacée, et qu'elle était même à l'épreuve de la grêle. Aujourd'hui d'ailleurs que l'on semble être parvenu à tremper le verre et à le rendre presque incassable, il sera toujours facile d'avoir une cloche assez résistante.

L'expérience indiquera par la suite, comme cela a eu lieu pour la machine à vapeur, bien des perfectionnemens qu'on ne soupçonne

point encore; telle qu'elle est toutefois, la machine solaire de Tours est dès à présent prête à passer des spéculations de la théorie dans les applications de la pratique. Elle n'est ni trop coûteuse, ni difficile à installer, ni délicate à manier, et, à quelque point de vue que l'on se place, répond victorieusement à toutes les objections. On peut dire qu'elle se plie à tous les emplois industriels auxquels peut s'appliquer la chaleur solaire, surtout dans les contrées intertropicales où se fait déjà sentir l'absence de tout autre combustible que le soleil pour les besoins de l'industrie. Dans un avenir qu'on peut dire assez rapproché, il n'y aura même pour tout pays d'autre combustible que le soleil, d'autres machines que celles qui seront mises en mouvement par la chaleur de cet astre; cette chaleur, on aura sans doute trouvé alors le moyen de l'emmagasiner, car il faudra bien, sous nos climats, dans les diverses applications du calorique solaire, songer à parer aux temps couverts, aux temps de pluie, qui composent, malheureusement pour nous, la plus grande partie de l'année.

Cela peut paraître un plaisant paradoxe de dire que c'est dans le soleil que les âges futurs, quand les houillères seront épuisées, iront chercher la chaleur et la force dont l'industrie et l'économie domestique ont besoin. Rien cependant n'est plus aisé à démontrer : aujourd'hui, qu'il est probable que la force, le mouvement, la pesanteur, la chaleur, la lumière, l'électricité, le magnétisme, ne sont que le résultat des modifications d'un seul et même agent et l'effet des vibrations de ce fluide insaisissable qu'on a nommé l'éther, aujourd'hui une telle assertion, que le soleil est le seul combustible, la seule force, ne doit plus provoquer chez personne le sourire de l'incrédulité. Désormais tout combustible, toute force, ne doivent être considérés que comme une portion du calorique solaire. Qu'est-ce que la houille? Du charbon fossile, et ce charbon n'a-t-il pas été fixé dans les plantes par la chaleur du soleil dont il n'est qu'un équivalent? L'acide carbonique de l'air, à la faveur des radiations solaires, se décompose au contact des végétaux; le carbone se fixe dans la plante, et l'oxygène retourne dans l'air se mêler à celui qui y est déjà et qui sert à la respiration des animaux. Donc, sans le soleil pas de végétation, sans végétation pas de carbone, sans carbone pas de houille. En brûlant, la houille restitue la chaleur du soleil qui s'était emmagasinée en elle, et c'est pourquoi le grand ingénieur Robert Stephenson, créateur des premières voies ferrées en Angleterre, disait en voyant s'avancer une locomotive : « Ce n'est pas la houille qui anime cette machine, c'est la chaleur du soleil, qui a fixé le carbone dans la houille il y a des milliers de siècles; les locomotives ne sont que les chevaux du soleil. » On

pourrait user d'une comparaison analogue à propos du vin et de l'alcool qu'il renferme, et les Bordelais ne font pas seulement une figure de rhétorique lorsqu'ils comparent leur admirable vin de Sauterne, couleur d'épi doré, à du « soleil mis en bouteille. »

Quand l'eau monte dans l'air en vapeurs, qui l'élève? C'est la chaleur du soleil. Si elle descend en pluie et s'échappe en torrens, en ruisseaux, que vous canalisez, que vous amenez sous les aubes, sous les palettes d'une roue, qui fait marcher cette roue? Le soleil, puisque c'est lui qui d'abord a élevé l'eau. Quand le vent souffle sur les ailes d'un moulin, sur les voiles d'un navire, qui fait marcher ce moulin, ce navire? Le soleil, car qu'est-ce que le vent? C'est le courant produit par l'échauffement d'une couche d'air qui, dilatée par le soleil, cherche à se mettre en équilibre avec des couches de même densité qu'elle, et pour cela monte, se meut, tandis qu'un volume d'air moins chaud vient prendre sa place. Les marées, dont on songe à utiliser la force propulsive, soit directement au moyen des roues qu'elles mettraient en mouvement, soit pour comprimer de l'air et créer ainsi une source de force vive toujours disponible, les marées que sont-elles elles-mêmes? Une portion de la chaleur solaire, puisque les mers sont formées de l'assemblage de tous ces torrens, de tous ces fleuves qui descendent dans leur réservoir commun, l'océan, lequel couvre les trois quarts de la surface du globe. Ne sont-elles pas du reste produites, ces marées, par l'attraction combinée du soleil et de la lune sur la terre? Ainsi, toujours et partout le soleil.

Il n'y a donc aucun paradoxe à invoquer le soleil comme le futur magasin de combustible et le réservoir de force auquel les générations à venir iront bientôt s'adresser. Et c'est pourquoi les savans et des grands ingénieurs à toutes les époques, Euclide, Archimède, Héron, Salomon de Caus, Buffon, Saussure, Bélidor, Evans, Herschel, Pouillet, Ericson, se sont inquiétés de la manière dont on pourrait utilement ravir à cet astre une partie de son calorique pour les besoins de cette pauvre terre.

Le monde ne périra pas faute de charbon ; mais le charbon manquera bientôt et bien plus vite que ne le calculait Ericson, car le chiffre de l'extraction va doublant partout, en moyenne tous les dix ou quinze ans. Ce n'est plus par milliers d'années qu'il faut compter pour l'Europe, comme on se plaisait à le faire il n'y a pas encore bien longtemps; c'est par siècles, et le nombre en est plus que limité. Déjà l'Angleterre suppute, à la suite d'enquêtes contradictoires faites avec un soin minutieux et terminées tout récemment, que son noir domaine souterrain sera vidé dans deux ou trois siècles au plus. La Belgique, l'Allemagne, la France, les au-

tres contrées houillères de l'Europe n'en ont pas pour plus longtemps. Les États-Unis de l'Amérique du Nord et la Chine, mieux partagés, ont peut-être pour un millier d'années de réserve houillère, et c'est tout. Après, à qui faudra-t-il s'adresser? Au soleil.

J'entends quelques-uns répondre : « Vous aurez l'électricité. » L'électricité coûte trop cher comme agent mécanique. Il faut, avec les piles électriques, brûler en quelque sorte du cuivre, du zinc, consommer des acides. Or 1 kilogramme de cuivre, de zinc, d'acides, représentent chacun dans leur prix de revient et avant tout plusieurs kilogrammes de houille qu'il a fallu dépenser pour les obtenir. Dans la méthode de fabrication du cuivre usitée dans le pays de Galles, on brûle jusqu'à 16 kilogrammes de charbon par kilogramme de cuivre obtenu. C'est donc tourner dans un cercle vicieux que de supposer que les machines électriques ou électro-magnétiques pourront remplacer utilement, économiquement, les machines à vapeur. Il n'est qu'un cas où il est permis d'être ébranlé, c'est celui où, avec une pile thermo-électrique, on arriverait à décomposer presque sans dépense l'eau en ses deux élémens, l'oxygène et l'hydrogène, l'eau si abondamment répandue à la surface du globe qu'on la trouve partout. Alors le problème serait résolu, puisqu'on aurait mis à la disposition de tous et presque pour rien les deux plus grandes sources de lumière, de chaleur et de force, l'oxygène et l'hydrogène; mais, dans ce cas, qui aurait permis encore cette solution si inattendue de la question? Le soleil, puisque ce n'est qu'avec une pile thermo-électrique, où nous supposons que l'électricité serait produite par la chaleur solaire, qu'on pourrait utilement décomposer l'oxygène et l'hydrogène, sinon il en coûterait au moins autant de chaleur pour les désassocier qu'ils en donneraient en se recombinant : nouvelle pétition de principe que ne voient pas les inventeurs naïfs qui s'obstinent à poursuivre avec des piles ordinaires la solution du grand problème des machines motrices économiques et du combustible de l'avenir.

Quant à emmagasiner directement la chaleur solaire au moyen de corps bons conducteurs ou absorbans, isolés ensuite, par exemple au moyen de pierres noires poreuses, exposées au soleil et jetées de là dans un grand réservoir, comme on empile la neige dans les glacières, il n'y a rien d'impossible à cela. On jetterait ces pierres dans l'eau, quand il en serait besoin, et l'on atteindrait et dépasserait aisément ainsi la température de l'eau bouillante. Les Indiens de Californie font bouillir de la sorte l'eau dans des paniers en osier si finement tressés qu'aucune goutte de liquide ne s'échappe, et pour cela ils jettent dans l'eau une à une des pierres rougies au feu.

La paille, la sciure de bois, la laine, la plume, l'air confiné, sont des corps isolans qui conservent la chaleur. On pourrait entourer d'une double enveloppe de ce genre le réservoir contenant nos pierres chauffées au soleil, et l'on aurait un stock de chaleur solaire comme on a un stock de glace. Qu'il s'agisse de conserver le froid ou le chaud, le problème est le même. Or la glace se conserve très bien, même sur les navires qui par centaines de mille tonnes chaque année la transportent des États-Unis, notamment du port de Boston, à travers toutes les mers tropicales. L'Inde, l'Amérique du Sud, reçoivent ainsi leur provision de glace, qui leur arrive presque sans coulage. Un peu de sciure de bois et un bon arrimage font tout le miracle. Il en sera de même quand il s'agira d'emmagasiner et au besoin d'emporter au loin nos « boules de chaleur solaire. » Nous n'avons donné que l'embryon de l'idée; soyez assuré qu'au jour voulu un savant paraîtra qui en trouvera tout de suite la forme pratique, le mode d'application industrielle. Après tout, qu'est-ce que la machine à vapeur moderne, si ce n'est, sous une forme appropriée, scientifique, la reproduction de ce vulgaire phénomène de cuisine que les ménagères connaissaient de toute antiquité, le couvercle de la marmite se soulevant sous la pression intérieure de la vapeur d'eau?

Que si l'on objecte qu'il faudra peut-être, malgré tout, si jamais les applications de la chaleur solaire devaient entrer dans nos usages quotidiens, abandonner alors les contrées où la civilisation s'est aujourd'hui confinée, c'est-à-dire les régions tempérées, celles précisément où gisent les mines de houille, et faire un pas décisif vers les régions tropicales, nous répondrons que l'humanité a vu bien d'autres migrations et autrement importantes. La civilisation ne ferait que reprendre, en retournant aux pays du soleil, sa route vers son lieu d'origine. Ainsi aucune raison valable ne peut nous être opposée. Le soleil semble bien devoir être le combustible de demain, et l'on dirait que le grand encyclopédiste du moyen âge, Dante, le prévoyait, le jour où il s'écriait dans son incomparable poème : *Guarda il calor del sol che si fa vino,* regarde la chaleur du soleil qui se change en vin, comme s'il eût voulu dire : en tout ce qui est force, en tout ce qui est vie, en tout ce qui est lumière.

L. SIMONIN.

LA

QUESTION RELIGIEUSE

EN FRANCE ET EN PRUSSE

Il s'est tenu dernièrement dans une sorte de parlement extra-parlementaire des discours fort étranges. Des orateurs dont la parole a du poids se sont chargés d'apprendre à l'Europe étonnée que l'église souffre aujourd'hui en France de cruelles persécutions, que nous sommes revenus au temps de Galerius et de Dioclétien, qu'une nouvelle *ère des martyrs* s'est ouverte. « Nous sommes en présence d'une situation, nous a-t-on dit, qui attriste tous les cœurs chrétiens; elle dure depuis longtemps, mais, dans ces derniers jours, elle est devenue plus aiguë. Une audacieuse conjuration s'organise contre la religion catholique. On s'efforce de lui enlever le peu de liberté dont elle jouit dans l'instruction et dans les œuvres de charité. Nous portons un habit religieux, cela suffit pour nous refuser tout droit. Pas de colère ni d'injures, il faut laisser nos adversaires se déshonorer en nous déniant la justice, en nous mettant hors le droit commun. »

Où se sont fait entendre ces amères doléances et ces véhémentes protestations? Dans une assemblée générale des comités catholiques. Beaucoup de gens ignoraient qu'il y a en province des comités catholiques permanens, et que, lorsqu'il leur plaît, ils envoient à Paris des délégués qui s'organisent en congrès et en commissions spéciales, « correspondant aux neuf chœurs de la milice céleste. » De quoi s'occupent ces commissions? Non-seulement des œuvres du très saint sacrement, de l'adoration nocturne et du vœu national, mais de beaucoup d'autres choses, de la presse, de l'enseignement, de l'économie sociale, de la législation et du contentieux. M. le cardinal-archevêque de Paris avait raison d'affirmer que l'église catholique est mise hors le droit commun;

ces comités, ce congrès, ces commissions d'anges et d'archanges en font foi. L'église jouit en France d'une liberté d'association et d'action qui lui est propre; elle en a le monopole, c'est un privilége que personne ne songe à lui disputer. Elle ne laisse pas de se plaindre, car il est doux d'être plaint, et lorsqu'on a d'excellentes raisons de se louer de son sort, il est habile de mettre un crêpe à son bonheur, cela ferme la bouche aux envieux. D'ailleurs, si fortuné qu'on soit, possède-t-on jamais tout ce qu'on désire? On rêvait de faire des docteurs, et Dioclétien vient de rédiger un projet de loi portant que les élèves des facultés libres s'adresseront aux facultés de l'état pour obtenir leurs grades. Le puits de l'abîme s'est ouvert, la bête de l'Apocalypse en est sortie, il ne reste plus qu'à tendre la gorge et à mourir.

Il est difficile au libéralisme de demeurer toujours conséquent avec lui-même et avec ses principes dans les questions d'église. Il ne peut voir sans inquiétude les envahissemens d'un certain parti religieux qui a l'esprit de domination et se déclare lésé, quoi qu'on lui accorde. Ce parti a une singulière façon de raisonner, il dit à ses adversaires : « Nous sommes la vérité, et vous êtes l'erreur; partant, vous nous devez tout, et nous ne vous devons rien. En nous accordant la liberté, vous ne faites que votre devoir, et, quand nous serons devenus les plus forts, nous ferons également le nôtre en vous la refusant. Voyez plutôt ce qui se passe en Espagne, nous n'admettons pas qu'on y tolère les hérétiques. Si le ministère espagnol réussit à faire voter par les cortès l'article 11 de son projet de constitution, s'il s'obstine à donner aux protestans le droit de célébrer leur culte en lieu clos, le nonce du pape quittera Madrid, et Rome rompra tout commerce avec le roi Alphonse. Pour être libres, il faut que nous soyons les maîtres, et César nous opprime lorsqu'il refuse de nous obéir. » Le parti clérical met les gouvernemens libéraux à une rude épreuve; ses exigences croissent avec les concessions qui lui sont faites, et il paie tous les bienfaits de la plus noire ingratitude. Cependant le libéralisme se doit à lui-même de ne jamais se démentir; le libéralisme est une vertu, et il en coûte toujours d'être vertueux. Il se trouve au surplus que la vertu est souvent récompensée dans ce monde. Tolérer les intolérans, respecter la liberté des ennemis mêmes de la liberté n'est pas seulement le procédé le plus honnête, la conduite la plus honorable, c'est encore le parti le plus sûr et le meilleur moyen d'éviter les embarras.

On accuse le clergé d'avoir déployé un zèle imprudent et aventureux dans les dernières élections, et il est certain que dans plus d'un arrondissement il a eu ses candidats officiels. L'événement a trompé ses espérances. On ne peut s'étonner qu'un grand nombre de députés républicains, dont il avait combattu la candidature, soient arrivés à Versailles encore échauffés de la lutte, émus des injures qu'on leur avait dites et

des tracasseries qu'on leur avait suscitées, résolus à donner une leçon aux évêques et aux curés qui s'avisent d'ajouter aux soins de leur ministère celui de gouverner le suffrage universel et qui enseignent à leurs ouailles que, « voter pour la république, c'est voter pour le diable. » Parmi ces nouveaux députés, il est beaucoup d'hommes nouveaux, et c'est l'ordinaire que les hommes nouveaux, n'ayant pas la pratique des affaires, les croient plus simples, plus faciles à manier qu'elles ne le sont. Ils n'ont pas encore perdu leur candeur, ils s'imaginent qu'avec un peu de bonne volonté on résout tous les problèmes, qu'il suffit d'avoir raison et d'aller droit devant soi. Ils ne se doutent pas que les bonnes intentions sont quelquefois arrêtées par un mur ou qu'elles restent prises dans les broussailles; il faut du temps pour apprendre à se défier des murs et des buissons. « Venez à mon secours, mon cher Atticus, écrivait un jour Cicéron, et dites-moi si, selon le mot de Pindare, je dois suivre le chemin raide de la justice ou si je ferai mieux de prendre des détours. — Prenez des détours, » lui répondait son ami, et le grand Frédéric était de l'avis d'Atticus, lorsqu'il disait : « Les dissensions polonaises et les négociations avec l'église sont à peu près de la même espèce; il faut vivre longtemps et avoir une patience angélique pour en voir la fin. »

Que la chambre des députés ait ordonné une enquête sur l'élection de M. de Mun, on ne saurait y trouver à redire. Le candidat officiel du clergé dans l'arrondissement de Pontivy ne peut s'en prendre qu'à lui, il s'est appliqué à provoquer cette mesure par les déclarations qu'il a faites à la tribune, par les intempérances préméditées de son langage. Les naïfs ont remarqué que les doctrines dont il a fait profession se trouvent en contradiction flagrante avec les lois organiques. Que sont les lois organiques pour M. de Mun? Son principe est que « l'église a le droit de faire tout ce qu'elle juge qu'il est de son devoir de faire. » Selon lui, les seules lois qui obligent les consciences sont les décisions rendues à Rome, les décrets de celui qui tient les clés, de celui qui a reçu du ciel le pouvoir de lier et de délier. Ce qu'il faut espérer, c'est que la commission nommée pour procéder à une enquête sur l'élection de Pontivy se renfermera scrupuleusement dans son mandat. Elle a eu, comme on sait, avec M. le garde des sceaux un entretien dans lequel elle a fait paraître des curiosités indiscrètes. Elle a eu la fâcheuse idée de lui demander si les doctrines gallicanes et la déclaration du clergé de France de 1682 sont vraiment enseignées dans les séminaires comme le veut la loi, et dans le cas où il en serait autrement, si le gouvernement n'aviserait pas. M. le garde des sceaux a promis qu'il s'en informerait. Nous souhaitons pour notre part qu'il oublie sa promesse, et que la commission s'abstienne de lui en rafraîchir la mémoire.

Selon toute apparence, les doctrines gallicanes et la déclaration de

1682 ne sont plus professées dans les séminaires, et il est hors de doute qu'aux termes des articles organiques l'état aurait le droit d'exiger qu'on les y professât; mais, comme le disait un illustre jurisconsulte, le propre de la raison est de découvrir les principes et le propre du bon sens est de ne jamais les isoler des convenances. Depuis le concile du Vatican, l'infaillibilité personnelle du pape est devenue un dogme, et les évêques de France ne sauraient, sans encourir le reproche d'hérésie, enseigner encore que les conciles généraux sont supérieurs au pape dans le spirituel, que les décisions du saint-siége en matière de foi ne sont sûres qu'après que l'église les a acceptées. Exigerez-vous des évêques qu'ils fassent ouvertement profession d'hérésie? Ils n'y consentiront jamais. — Qui êtes-vous donc, vous diront-ils, pour prétendre nous prescrire ce que nous devons croire? — Vous leur répondrez peut-être que vous représentez la raison; mais la raison a-t-elle rien à voir dans un mystère de théologie? Êtes-vous bien sûrs qu'il soit plus raisonnable de croire à l'infaillibilité d'un concile qu'à celle d'un pape? Et au surplus où en serions-nous si vous vouliez supprimer de ce monde la liberté de déraisonner? Peut-être alléguerez-vous les droits de l'état. Le droit de l'état dans le temps où nous vivons est de rester neutre entre les cultes et de les protéger tous en protégeant contre eux la paix publique. En 1869, M. de Bismarck, qui s'est ravisé depuis pour son malheur, écrivait à M. d'Arnim que « la politique prussienne en matière ecclésiastique avait pour règle d'assurer aux églises une pleine liberté dans les questions de doctrine et de culte et de s'opposer résolûment à tout empiétement qu'elles pourraient faire sur le domaine de l'état. » Non, il n'est pas de la compétence d'un gouvernement de définir ce qu'il est nécessaire de croire pour être un bon catholique. Il ne lui appartient pas de prendre parti dans les controverses qui agitent l'église, il ne lui appartient pas même d'avoir une opinion en théologie. Un gouvernement qui dogmatise est ridicule, un gouvernement qui emploie la rigueur pour imposer ses doctrines est odieux. Puisse la commission chargée de faire une enquête sur l'élection de Pontivy laisser dormir en paix les principes gallicans et la déclaration de 1682! Une fée fit jadis sortir d'une noisette un carrosse à quatre chevaux, un cocher et deux laquais poudrés; les assistans éperdus s'écriaient : — Qui aurait pu croire qu'il y eût tant de choses dans une noisette! — On ne saurait croire non plus combien il peut y avoir de choses dans une simple question adressée par une commission à un ministre, et combien de calamités et de funestes complications peut engendrer une curiosité théologique.

M. de Bismarck disait un jour à la chambre des seigneurs de Prusse que la lutte entre l'état et l'église date de loin, qu'elle a commencé à Aulis le jour où Agamemnon eut maille à partir avec ses devins et se vit contraint de leur sacrifier sa fille. « Dès les premiers temps de l'histoire, ajoutait-il, il y a eu des gens, prêtres ou sages, qui affichaient a

prétention de connaître les volontés divines mieux que tout le monde et qui, sur la foi de cette prétention, s'arrogeaient le droit de dominer les hommes. » Il est à noter que, dans cette rivalité séculaire entre Calchas et Agamemnon, le monde a tour à tour donné raison à l'un et à l'autre. Quand Calchas devient trop riche, trop insolent, trop intrigant ou trop factieux, quand il entreprend sur les droits de l'état, c'est avec l'applaudissement universel qu'Agamemnon lui fait sentir la pesanteur de son bras; mais lorsque Agamemnon se mêle de ce qui ne le regarde pas, lorsqu'il dicte à Calchas des articles de foi et lui prescrit ce qu'il doit enseigner aux peuples, les peuples prennent parti contre Agamemnon. On a vu plus d'une fois l'église devenir si riche et si puissante qu'elle formait comme un état dans l'état, et les gouvernemens se sont bien trouvés de confisquer ses dîmes, de séculariser ses biens et de lui ôter les moyens d'en acquérir de nouveaux. On a vu aussi des républiques et des rois fermer des couvens, supprimer des congrégations qui foisonnaient et pullulaient en trop grande abondance; ces mesures rigoureuses ont été approuvées par l'opinion publique; elle reconnaît à l'état un droit de contrôle sur les associations et l'autorise à supprimer celles qui mettent en péril les lois et la société, comme un propriétaire nettoie son jardin en retranchant l'ivraie et les folles herbes. En revanche, il est peu de gouvernemens qui se soient bien trouvés d'avoir attenté à la liberté doctrinale de l'église, et le métier d'oppresseur de consciences n'est pas de ceux qui portent bonheur.

L'état a deux moyens de contraindre l'église à enseigner ce qu'il désire qu'elle enseigne. Il peut la mettre sous tutelle, lui imposer une organisation, une discipline, un régime à sa convenance, ou ce qu'on nomme une constitution civile, et l'on sait combien sont éphémères les constitutions civiles et le triste souvenir qu'elles laissent après elles. Il peut aussi se charger de faire lui-même l'éducation des prêtres. Joseph II l'a tenté; son essai ne fut pas heureux. Ce prince ne connaissait guère les hommes, il ignorait l'empire qu'exercent sur eux les traditions et les habitudes et combien certains abus leur sont chers. Il se piquait de rendre son clergé parfaitement raisonnable, et ce fut là sans contredit la plus déraisonnable de ses prétentions. Il entreprit de tout régler, jusqu'à la figure qu'on devait donner aux images des saints; il prit des mesures somptuaires contre les madones, leur défendit de porter sur elles plus de bijoux qu'il ne convient à une honnête mère de famille. Après avoir interdit nombre de processions et de pélerinages, il abolit la faculté théologique de Louvain et les séminaires épiscopaux, qu'il remplaça par deux séminaires d'état dont il nommait les directeurs. Qu'y gagna-t-il? De perdre les Pays-Bas, et peu de temps avant sa mort, il engageait ses proches à graver sur sa tombe cette mélancolique inscription : « ci-gît un prince dont toutes les intentions étaient pures et

dont toutes les entreprises échouèrent. » Aucun de ses imitateurs ne fut plus heureux que lui. Le joséphisme n'a jamais conduit qu'à des mécomptes, et voilà des expériences qu'il est bon de recommander à la méditation des assemblées et des commissions.

Ce qui se passe depuis quelques années en Prusse et en Suisse est aussi fort instructif. Le roi Frédéric II faisait cas de l'empereur Joseph; il écrivait à Voltaire : « Ce prince est aimable et plein de mérite; il aime vos ouvrages et les lit autant qu'il peut. Enfin c'est un empereur comme de longtemps il n'y en a eu en Allemagne; nous n'aimons ni l'un ni l'autre les ignorans et les barbares. » Il ne laissait pas de juger fort sainement la politique ecclésiastique de Joseph; il disait de lui : « Mon frère Joseph a le tort de faire toujours le second pas avant d'avoir fait le premier. » Aussi peut-on croire que, s'il revenait au monde, son prodigieux bon sens goûterait médiocrement le remue-ménage qu'on a fait depuis peu dans sa maison et les lois joséphistes qui ont été votées à Berlin.

Le gouvernement prussien était autorisé à prendre des mesures de précaution contre l'église catholique. L'indépendance, la liberté d'allures et la protection dont elle jouissait dans un pays aux deux tiers protestant lui avaient permis d'acquérir une importance excessive, et son envahissante ambition se donnait carrière. Ainsi que l'écrivait l'an dernier l'auteur d'une intéressante brochure (1), elle menaçait de devenir pour l'état, sinon un véritable péril, du moins une gêne et un grave embarras. Le clergé exerçait une grande influence sur l'école primaire; en maint endroit, les instituteurs étaient à sa merci, et les tendances ultramontaines de l'enseignement étaient de nature à compromettre la paix entre les diverses confessions. Les biens de l'église s'accroissaient continuellement par des fondations ou par des legs. L'administration de ces biens était aux mains des évêques et de leurs chapitres, l'état n'avait rien à y voir, et l'on avait sujet de craindre que ces abondantes ressources ne fussent employées en partie à des fins occultes et dangereuses. Les couvens, les maisons religieuses se multipliaient à l'infini; une foule de congrégations et de confréries enveloppaient certaines provinces de leur noir réseau. Enfin les jésuites et « les prophètes voilés qui se tiennent derrière le trône » prenaient sur le haut clergé allemand un ascendant toujours plus marqué.

L'état n'a pas seulement le droit, il a le devoir de se défendre. Quoi qu'en puisse dire Calchas, Agamemnon a, comme lui, charge d'âmes; il a une mission à remplir, un ministère à exercer. De précieux intérêts lui sont confiés, il leur doit la sécurité, et il répond de la paix publique. Si le gouvernement prussien s'était contenté de se défendre, s'il s'en

(1) J. H. von Kirchmann : *Der Culturkampf in Preussen und seine Bedenken.*

était tenu aux mesures préservatrices que lui commandait sa sûreté, s'il lui avait suffi d'affranchir l'école primaire de l'influence abusive du clergé et de faire une loi sur les biens d'église, d'en faire une autre sur les couvens et sur les ordres, de dissoudre nombre de communautés religieuses et de congrégations, il aurait encouru les censures de la curie romaine, il aurait été en butte aux réclamations plaintives ou hautaines de l'épiscopat, mais les laïques ne se seraient pas émus. Les uns se seraient résignés, d'autres auraient approuvé. On se serait mis aux fenêtres pour regarder passer les événemens, après quoi chacun serait retourné à ses affaires. « Le gouvernement prussien, a dit un écrivain protestant, auteur d'une savante et judicieuse étude sur les rapports de l'église et de l'état, doit imputer le mauvais succès de ses lois ecclésiastiques non à l'opposition des évêques, mais à la résistance des populations catholiques. Que l'épiscopat combatte aussi longtemps qu'il le peut toute tentative de donner des bornes à sa puissance, l'histoire en témoigne, et on sait l'audacieux usage qu'il a toujours fait de sa devise : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Toutefois il est trop avisé pour engager une guerre qu'il ne pourrait soutenir. Les évêques autrichiens ont réclamé et protesté contre les lois de 1874; quoiqu'elles eussent été condamnées par le saint-siége, ils ont fini par s'y soumettre, sachant bien que s'ils s'obstinaient dans leur résistance, ils ne pourraient compter sur l'appui des laïques. De même la hiérarchie n'est point entrée en campagne contre le petit royaume de Wurtemberg; elle s'est soumise à la loi de 1862. Au contraire, les évêques prussiens ont refusé d'obéir aux lois de mai, parce qu'ils étaient persuadés que non-seulement le clergé, mais le peuple catholique seraient avec eux, et l'événement a prouvé qu'ils ne s'étaient pas trompés (1). »

Les hommes d'état de Berlin ont outre-passé leur droit. Par les lois incohérentes, mal digérées qu'ils ont présentées au parlement, ils ont attenté à la fois à la liberté doctrinale et au pouvoir disciplinaire de l'église, et les consciences se sont émues comme une fourmilière qu'un passant s'amuse à inquiéter avec son bâton, — car il en est des consciences comme des fourmis, elles entendent qu'on les laisse en paix dans leur maison, elles ont horreur de l'étranger qui se mêle de leurs affaires, et l'état est pour elles l'éternel étranger. Les politiques de Berlin ont dit aux évêques : — Vous avez promulgué depuis peu un nouveau dogme qui nous est désagréable et qui peut avoir de fâcheuses conséquences. Si quelques-uns de vos prêtres refusent d'enseigner ce dogme, nous prenons sur nous de déclarer qu'ils sont d'aussi bons catholiques que vous, et, s'il vous plaît de leur infliger des peines disci-

(1) Heinrich Geffcken : *Staat und Kirche in ihrem Verhältniss.* M. Geffcken a été autrefois ministre des villes hanséatiques à Berlin et à Londres; il est aujourd'hui professeur à l'université de Strasbourg.

plinaires, nous leur permettrons d'en appeler à nous; après avoir examiné le cas, nous réviserons ou nous casserons votre sentence. Nous vous défendons aussi d'excommunier pour ce fait aucun laïque. L'excommunication est un mauvais procédé, fort désobligeant, contraire à tous les principes de la civilité honnête et puérile. Vous nous ferez le plaisir d'y renoncer; sinon, vous serez passibles d'un an de prison et d'une amende de 200 à 500 thalers. Vous élevez mal vos prêtres, vous en faites des fanatiques et des énergumènes, nous savons mieux que vous ce qu'il convient de leur enseigner; désormais nous nous chargerons de leur éducation. Nous entendons qu'à l'avenir ils apprennent la théologie dans nos universités ou dans un grand séminaire dont le plan d'études aura été examiné et approuvé par nous. Vous ne procéderez à aucune nomination sans avoir présenté votre candidat au président-supérieur de la province, et vous attendrez pendant trente jours sa décision. S'il se trouve que votre candidat n'a pas fait les études réglementaires, ou si ses antécédens nous autorisent à penser qu'il n'a pas pour nous tout le respect qui nous est dû, vous serez tenus de nous en proposer un autre qui nous offre de meilleures garanties. Dans le cas où, par le fait de votre mauvais vouloir, quelque place demeurerait vacante, nous retiendrons votre traitement et nous vous infligerons des amendes jusqu'à concurrence de 1,000 thalers. Vous nous objecterez peut-être que nos nouvelles lois sont contraires à certains articles de la constitution. Qu'à cela ne tienne, nous supprimerons ces articles, nous changerons la constitution, car nous sommes résolus à mater votre fierté, et, si vous refusez d'entendre raison, nous vous prierons de vous en aller et nous amenderons au besoin notre code pénal pour pouvoir vous bannir en sûreté de conscience.

Que César soit jaloux de son autorité, que dans l'intérêt public il supprime des congrégations ou prenne des mesures pour empêcher l'accroissement des biens de mainmorte, ceux qui souffrent de ses rigueurs crieront, mais leur voix trouvera peu d'échos; le jour où César dogmatise et veut obliger l'église à l'en croire sur parole, les indifférens eux-mêmes lui donnent tort. Ce n'est pas que le monde se soucie beaucoup de controverse, ni qu'il attache un grand prix aux définitions de théologie. Un écrivain anglais a eu raison de dire que « la plupart des hommes se donnent pour but de traverser la vie en dépensant le moins de pensée possible; » mais quand l'état dispute avec l'église sur quelque article de foi, les demi-croyans, qui abondent dans ce siècle et décident du gain des batailles, se trouvant forcés de faire un choix, déclarent à l'ordinaire que chacun doit faire son métier et se tenir à sa place, que dans les matières de doctrine l'estampille de l'église est plus sûre que le poinçon de l'état, qu'en tout ce qui concerne le *Credo* les évêques sont plus compétens qu'un président de conseil, et que les

prêtres qu'ils excommunient ne sont pas de vrais prêtres. Or les demi-croyans désirent que leur curé soit un vrai curé, sans tare et sans défaut, et un prêtre constitutionnel ou assermenté sera toujours à leurs yeux un intrus, dont le cas n'est pas net. Cela se voit en Suisse : le vieux-catholicisme y est mort de la dangereuse amitié que lui a témoignée l'état. Les gouvernemens de Berne et de Genève, qui s'imaginent qu'on peut forcer les gens à être libres, ont dit à leurs ressortissans catholiques : « Nous voulons vous affranchir du joug odieux de la hiérarchie romaine, nous vous octroyons le droit de nommer vous-mêmes vos pasteurs; ne vous gênez pas, choisissez-les aussi raisonnables qu'il vous plaira. » Les catholiques genevois et bernois n'ont pas su apprécier la faveur qu'on leur faisait. Dernièrement la commune de Moutiers, qui compte près de 1,400 catholiques romains et 24 vieux-catholiques, devait nommer son curé. 5 électeurs ont pris part au scrutin, 3 ont donné leur voix au titulaire actuel, 2 ont voté contre. Le gouvernement, comme c'était son devoir, a validé l'élection. L'église de Moutiers et ses biens appartiennent aujourd'hui aux 24 vieux-catholiques, et la caisse de l'état sert un traitement à un curé national élu par 3 voix. C'est ainsi que dans les républiques qui permettent à la politique d'envahir la religion, la démocratie et le suffrage universel aboutissent quelquefois au règne oppressif des minorités.

C'est un insaisissable ennemi qu'un dogme ou une idée. Il se dérobe à toutes les étreintes; quand on croit le tenir, il s'échappe dans l'air, *par levibus ventis*, et l'on ne se bat pas à coups de poing contre le vent. Le radicalisme suisse ne fait pas une brillante figure dans cette grande partie de pugilat qu'il vient d'engager avec un dogme. La Prusse a eu plus de souci de sa dignité. L'homme supérieur qui dirige ses destinées n'a pas l'habitude de prêter à la plaisanterie; la vue d'une soutane ne lui donne point de syncopes, et jamais il ne se serait avisé qu'il suffît d'un rabat qui se promène dans la rue pour mettre une république en danger. Cependant M. de Bismarck est-il arrivé à ses fins? Peut-il se vanter d'avoir ville gagnée ?

Qui fut jamais mieux armé pour une lutte contre l'église que le gouvernement prussien? Il n'avait pas seulement pour lui la force, une imposante autorité, l'assistance de la plus puissante et de la plus respectée des bureaucraties; il avait encore le prestige de la gloire militaire, il tenait dans sa main l'épée de Sadowa et de Sedan. Il a donné des ordres aux consciences du même ton qu'il en eût donné à ses soldats; il se flattait d'être obéi, il ne l'a point été. Il espérait que, protégé par lui contre les foudres de l'excommunication, le vieux-catholicisme ferait de rapides conquêtes et qu'avant peu il pourrait le prendre sous son patronage officiel, lui faire une part léonine dans le budget des cultes, qui sait encore? le proclamer comme le vrai catholicisme et déclarer

que les infaillibilistes sont des sectaires. Il s'appuyait sur un roseau, le roseau s'est dérobé sous sa main. On affirme que sur 8 millions de catholiques à peine y a-t-il en Prusse plus de 6,000 vieux-catholiques pratiquans. Le pape avait frappé d'anathème les lois de mai 1873; on a tenté de faire signer une protestation contre son encyclique, on n'a guère recueilli qu'un millier de signatures. Les évêques refusaient de pourvoir aux cures vacantes dans les formes prescrites par le gouvernement; en vertu d'une loi votée en 1874, les paroisses étaient autorisées à élire elles-mêmes leur curé, aucune n'a fait usage de ce droit. Des souscriptions ont couvert toutes les amendes infligées aux ecclésiastiques renitens, et ceux qui sortaient de prison ont été portés en triomphe.

Le concile de Rome avait été une cruelle épreuve pour l'épiscopat allemand. Après avoir fait une vive opposition au nouveau dogme, il s'était soumis; on lui avait reproché son inconséquence et sa faiblesse, on avait attribué sa conduite à des motifs de crainte ou d'intérêt. M. de Bismarck s'est généreusement employé à le relever de son abaissement. — Prenez-y garde, disait l'abbé Maury, il n'est pas bon de faire des martyrs. — Un évêque persécuté n'est plus un évêque, on oublie qu'hier il s'est déjugé, qu'avant-hier il avait la main dans une intrigue; il est devenu tout à coup le représentant auguste d'une liberté violée et d'un droit méconnu. Par votre faute, le discrédit s'attache à vos lois, et l'honneur à la désobéissance; vous avez grandi vos ennemis, et vous voyez sans cesse se redresser devant vous des fronts que votre injustice a couronnés. Passe encore si vous étiez sûrs de réussir; mais à la lutte des intérêts et des idées s'est joint le conflit des orgueils. Qui aura le dernier? « La passion politique est forte, dit M. Geffcken, qui n'est pas suspect de tendresse pour l'ultramontanisme, la passion ecclésiastique est plus forte encore, et aucune puissance ne commande à autant de passions bonnes ou mauvaises que la hiérarchie catholique. De temps à autre, les feuilles libérales annoncent que les esprits s'apaisent, que le clergé est sur le point de céder, et chaque fois il faut revenir de son illusion. Non seulement on n'a rien obtenu, mais on a fait le contraire de ce qu'on voulait faire. On a fourni aux évêques prussiens l'occasion de prouver que leurs intérêts temporels n'avaient été pour rien dans leur soumission aux décisions du concile, dans ce *sacrificio dell' intelletto* qu'on leur reprochait et qui avait endommagé leur crédit. On espérait détacher le clergé inférieur de l'épiscopat, il lui est demeuré fidèle. On voulait émanciper les laïques, ils forment aujourd'hui une phalange serrée, commandée par ces chefs contre lesquels on se proposait de les insurger. Il est impossible que le gouvernement reste longtemps en guerre avec le tiers de la population, et l'on ne voit aucun moyen de briser une résistance passive organisée par le fanatisme. Quand une loi serait juste, qu'est-ce donc pour un homme d'état

qu'une loi qu'il ne peut faire exécuter? » Voilà de sages paroles, elles méritent d'être prises en considération. Qui se flatterait de réussir où M. de Bismarck a échoué?

Frédéric II, qu'on ne se lasse pas de citer en pareille matière, souhaitait un jour que les philosophes fussent toujours aussi pacifiques qu'ils font profession de l'être, et il ajoutait : « Toutes les vérités ensemble qu'ils annoncent ne valent pas le repos de l'âme, seul bien dont les hommes puissent jouir sur l'atôme qu'ils habitent. Pour moi, qui suis un raisonneur sans enthousiasme, je désirerais que les hommes fussent raisonnables et surtout qu'ils fussent tranquilles. Nous connaissons les crimes que le fanatisme de religion a fait commettre; gardons-nous d'introduire le fanatisme dans la philosophie. » Il disait encore : « Vivons et laissons vivre les autres. » Cette devise est bonne à retenir. Vivons et laissons vivre les hommes et les idées qui nous sont désagréables. La séparation de l'église et de l'état est, assure-t-on, un idéal chimérique, une utopie. Soit; mais tout ce qui nous rapproche de cet idéal est bon, tout ce qui nous en éloigne est mauvais. L'état ne saurait être trop attentif à mettre ses droits hors d'insulte, à défendre la société civile et les idées modernes contre toute ingérence indiscrète ou malfaisante. Qu'il fasse son devoir, et qu'il se désintéresse de plus en plus des questions qui ne le concernent point. Il sera toujours un mauvais théologien, et, qui pis est, un théologien sans conviction. Quand il se fait professeur de dogme, il lui arrive comme à ce jésuite missionnaire qui avait perdu la foi et ne laissait pas de se donner beaucoup de peine pour convertir les sauvages. Un ami lui représentait l'inconséquence de son zèle : « Ah! répondit le jésuite, vous n'avez pas d'idée du plaisir qu'on goûte à persuader aux hommes ce qu'on ne croit pas soi-même. » Il n'est pas à présumer que cet étrange missionnaire fît beaucoup de prosélytes; la première condition pour persuader, c'est de croire, et y a-t-il aujourd'hui en Europe un seul gouvernement prêt à jurer sur sa tête qu'un concile œcuménique est plus infaillible qu'un pape?

Assurément ceux qui ont promulgué le nouveau dogme avaient des intentions dont il est permis de se défier. Ils ont moins consulté le besoin des consciences que les intérêts de leur politique. En proclamant l'infaillibilité du saint-siége, ils ont voulu attribuer le caractère d'articles de foi aux déclarations contenues dans l'*Encyclique* et aux condamnations renfermées dans le *Syllabus*, et nous obliger de croire que le pape était inspiré d'en haut quand il a mis à l'interdit tous les principes sur lesquels repose la société moderne. Nous vivons dans un siècle où les anathèmes ne sont guère pris au sérieux. Les demi-croyans n'en tiennent aucun compte, et les croyans eux-mêmes se réservent le droit de les interpréter. C'est à l'application qu'il faut attendre les doctrines. Tant qu'un dogme n'a commis aucun délit, tant qu'il est encore dans

l'âge d'innocence ou qu'il n'a pas trouvé l'occasion d'en venir aux effets, les gouvernemens ont mauvaise grâce à l'attaquer et, comme nous l'avons dit, ils risquent d'avoir contre eux non-seulement ceux qui croient, mais les tièdes, les indifférens, les philosophes eux-mêmes, qui les accuseront de se prendre de querelle avec des fantômes. Le jour où l'état se défend contre une entreprise, il peut frapper aussi fort qu'il lui plaît, et dût-il abuser de sa victoire, peu de gens songeront à le lui reprocher. Aussi bien il a plus d'une arme contre les doctrines qu'il juge pernicieuses. Les moyens indirects sont presque toujours les meilleurs, et tel ennemi qu'on ne peut attaquer de front redoute beaucoup les mouvemens tournans. On ne peut nier qu'il ne se fasse de grands efforts pour réveiller les mauvaises passions religieuses. Nous voyons se propager autour de nous des rites, des pratiques qui n'ont rien à démêler avec l'Évangile, des dévotions puériles ou malsaines que Fénelon eût peu goûtées et qui eussent révolté Bossuet. On travaille à changer le cœur et le cerveau de la France, à lui faire abjurer ses souvenirs et brûler tout ce qu'elle adorait depuis 1789. Il ne tient qu'au gouvernement de troubler dans leur œuvre ces instituteurs trop zélés. Qu'il multiplie, qu'il améliore les écoles et qu'il sécularise de plus en plus l'enseignement primaire; ce sera pour la société moderne une meilleure garantie que la déclaration de 1682.

Encore un coup, la commission chargée de faire une enquête sur l'élection de Pontivy agira sagement en dispensant M. le garde des sceaux d'aller aux informations et de lui rapporter ce qui se dit dans les séminaires. Il est toujours mal d'écouter aux portes, et dans ce cas-ci nous ne voyons pas quel serait le profit de cette indiscrétion, nous voyons très bien quel en serait le danger. Quand M. de Bismarck souleva la question religieuse et entama sa dispute avec l'église, le plus spirituel des hommes d'état français, qui prévoyait les inextricables difficultés où il allait s'engager, dit ce mot : « Je crains que M. de Bismarck ne se trompe et qu'il ne prenne des guêpes pour des abeilles. » Il est à souhaiter que la France ne fasse point cette confusion et que son bon sens naturel la mette en garde contre toutes les questions qui sont des guêpiers.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1876.

La politique a décidément de la peine à se dégager et à se fixer. Il en est un peu de nos affaires intérieures comme des affaires de l'Europe; les unes et les autres se traînent assez lourdement à travers des embarras qui n'auront pas de mauvaises conséquences, il faut le croire, mais qui pèsent sur l'opinion, réduite chaque jour à se dire : Que prétend-on faire? Où veut-on aller?

Assurément c'est une distraction précieuse d'observer la figure que font les nouveaux préfets dans les conseils généraux ou de recueillir les harangues prononcées dans ces modestes assemblées départementales. Les discours de M. Victor Hugo et de M. le docteur Robinet ne laissent pas non plus d'être par ce temps de vacances des intermèdes de haut goût. C'est toujours une bonne chose d'apprendre que la commission du budget se réunit au Palais-Bourbon pour se livrer dans le plus grand secret à des délibérations, à des consultations, — qui le lendemain sont divulguées et plus ou moins dénaturées! L'élection de M. Cantagrel à Paris a bien aussi son intérêt, elle complète la représentation du radicalisme parisien. Polémiques, notes ministérielles, explications, réfutations et confusions, rien ne manque pour occuper ces heureux jours de congé parlementaire; mais enfin cela ne dit pas ce qu'on peut attendre de la majorité des assemblées nouvelles, quelle marche se propose de suivre le gouvernement, quelle direction définitive doit prendre notre politique, et ce serait là l'essentiel. Attendez la fin des vacances, dira-t-on, tout s'éclaircira, tout prendra une face nouvelle. La majorité va se coordonner et se discipliner dans la chambre des députés comme dans le sénat; elle étonnera le monde par sa modération et son esprit pratique. Le ministère va en finir avec ces propositions saugrenues qui se succèdent, qui ont la prétention de toucher à tout et qui ne font que gâter nos affaires; il aura une opinion et il la soutiendra. — Rien de mieux, attendons sans impatience. Il faut seulement remarquer que

c'est précisément parce qu'on n'a pas su prendre un parti avant les vacances que l'opinion est restée indécise, sans direction et sans guide, que des questions irritantes, inopportunes ont gardé une apparence de gravité, que toutes les prétentions ont continué à s'afficher, et après tout mieux aurait valu ne pas laisser le mal se produire que d'avoir aujourd'hui à le réparer.

Pourquoi y a-t-il encore une question de l'amnistie, si ce n'est parce que le gouvernement a eu la singulière condescendance de la laisser subsister? M. le ministre de l'intérieur n'a pas vu que, par la faiblesse qu'il a montrée à la dernière heure de la session, il perdait l'avantage de la fermeté qu'il avait témoignée d'abord. Il avait eu une victoire de raison politique; par le vote de l'urgence, il avait maintenu l'autorité morale du gouvernement devant les chambres, devant le pays, et en définitive ce qu'il avait gagné par un éclair de résolution, il a risqué de le perdre par une tergiversation malheureuse au moment le plus décisif. Il a laissé aux partisans de l'amnistie un semblant de succès, un prétexte par l'ajournement, et lorsque aujourd'hui le ministère de l'intérieur publie des notes pour assurer que le gouvernement n'a pas changé d'opinion, qu'il est toujours contre l'amnistie, il s'expose à ce qu'on lui réponde qu'il n'a pas le droit de préjuger ce que décideront les chambres, que la question est restée ouverte avec l'assentiment du cabinet lui-même.

La question est restée ouverte en effet, et ce qui était bien facile à prévoir n'a pas manqué d'arriver. A peine les chambres avaient-elles quitté Versailles, une sorte de campagne a commencé. Les radicaux se sont hâtés de profiter de la circonstance pour reprendre leurs déclamations et leurs plaidoyers, comme s'ils gardaient l'espoir de convertir ou d'intimider l'opinion, de dominer le parlement par une pression extérieure. Tout leur est bon, même la mort d'une femme qui est restée étrangère à la politique pendant sa vie; ils n'ont pas craint, ces organisateurs de manifestations populaires, de chercher dans les funérailles de Mme Louis Blanc une occasion de démonstrations bruyantes pour l'amnistie, et M. Victor Hugo lui-même a été réduit à subir la protection d'un sergent de ville contre les indécentes ovations préparées pour lui autour d'une tombe, au milieu d'un cimetière! Dans une réunion de la rue d'Arras, M. le docteur Robinet s'est chargé de développer l'exposé des motifs d'une longue pétition en faveur des insurgés de la commune, et ici du moins, avec M. le docteur Robinet, on sait à quoi s'en tenir. L'insurrection de 1871 a été une bataille où les responsabilités sont partagées; peu s'en faut que les vainqueurs ne soient considérés comme ayant eux-mêmes besoin d'être amnistiés! Les incendies sont dus à une intervention mystérieuse qu'on ne dit pas. Le massacre des otages n'est qu'une « représaille. » Les conseils de guerre ont fait œuvre de « bourreaux, » et dans tous les cas ils ont montré une « ignorance prodi-

gieuse. » C'est la commune qui a sauvé la république! L'amnistie, c'est la justice, et « quant à la grâce, ajoute fièrement M. le docteur Robinet, nous la repoussons. Des hommes sincères qui souffrent pour leur cause ne veulent pas être graciés. Ajoutons que la magnanimité du vainqueur de Paris ne nous offre pas des garanties suffisantes. » Voilà du moins qui est clair! On ne peut pas dire avec plus de naïveté que ces condamnés dont on plaide la cause ne reconnaissent aucune loi sociale, qu'ils ne veulent rentrer que pour recommencer, pour prendre leur revanche contre le « vainqueur de Paris, » et c'est avec cette apostille que le pétitionnement parti de la rue d'Arras est en train de faire son tour de France, — s'il n'est arrêté en chemin!

C'est une agitation circonscrite et factice qui n'a rien de sérieux, dit-on; le résultat sera toujours le même, il n'y aura pas plus d'amnistie après les vacances qu'avant les vacances. C'est très vraisemblable; le gouvernement, nous le pensons bien, n'est pas disposé à rendre les armes devant M. le docteur Robinet et devant ses cliens; mais croit-on qu'il soit sans inconvénient pour la securité, pour la moralité du pays, de laisser traîner indéfiniment des propositions de cette nature? Voici déjà quelques semaines qu'on en est là. Sauf quelques radicaux toujours à la recherche d'une popularité subalterne, tout le monde semble avoir la même opinion; tout le monde est d'avis qu'il n'y a rien à faire, et quand il s'agit de décider, les uns proposent l'ajournement, les autres se hâtent de l'accepter. Les habiles tournent autour de la question, cherchant un moyen de sortir d'embarras par quelque combinaison équivoque, et pendant ce temps, dans les polémiques de journaux, dans les commissions parlementaires, dans les discours de réunions publiques, tout est mis en doute. On décore du nom ordinaire de « discordes civiles, » une insurrection qui a mis en péril l'honneur, l'intégrité du pays, qui a exposé la France à rester la spectatrice impuissante de l'occupation de Paris par les Prussiens, si les Prussiens l'avaient voulu. M. Louis Blanc, par la plus étrange méprise, va chercher des exemples dans l'amnistie qui a suivi la guerre civile d'Amérique, et il confond tranquillement les sécessionistes ayant dans leur camp des hommes comme Robert Lee avec ceux qui ont incendié Paris, qui ont commencé par l'assassinat des généraux pour finir par le massacre des otages. L'œuvre régulière de la justice est représentée tous les jours presque comme une mesure de vengeance politique, dans tous les cas comme un acte de répression exceptionnelle. Il y a même des députés qui ont demandé comme la chose la plus simple du monde une révision des dossiers judiciaires, et qui ont eu la prétention de vérifier si les peines prononcées par les tribunaux étaient proportionnées aux crimes ou aux délits qu'on avait à punir. Croit-on que ce soit un régime sain pour une société éprouvée de voir ainsi tout confondu, dénaturé et obscurci?

Non, sans doute, cela ne peut conduire à rien, il n'y aura pas de ré-

vision de l'œuvre judiciaire de 1871, il n'y aura pas l'amnistie qu'on demande; le gouvernement la combattra, et il ne se trouvera pas une majorité parlementaire pour la voter. Ce n'est pas là le danger; ce qui est peut-être plus réellement à craindre aujourd'hui, c'est qu'à la faveur de toutes ces équivoques, ces confusions et ces obscurités qu'on accumule, une certaine hésitation ne finisse par se produire et par troubler la netteté des résolutions. On ne veut pas de l'amnistie, on voudrait bien cependant avoir l'air de faire quelque chose, et voilà M. Ernest Picard lui-même qui, malgré tout son esprit et sa sagacité, se croit obligé de se mettre en campagne pour chercher une solution, une combinaison. Qu'a-t-il trouvé en s'aidant de la collaboration d'un de ses collègues nouveau-venu dans les assemblées, M. Corentin Guyho? Il voudrait que la prescription fût dès ce moment acquise à un certain ordre de délits se rattachant au mouvement insurrectionnel de 1871, et il voudrait aussi que la juridiction des conseils de guerre cessât d'être appliquée à des crimes datant de la même époque, sur lesquels la justice pourrait avoir encore à prononcer. Assurément, au premier abord, ce n'est pas bien grave; il n'y a qu'une difficulté : pour en arriver là, il faut suspendre certaines dispositions de droit commun qui ont été appliquées à d'autres, et quelle est la raison sérieuse de faire fléchir la loi dans les circonstances dont M. Picard veut bien s'occuper? Crimes ou délits ont-ils des titres particuliers, méritent-ils plus d'intérêt parce qu'ils se rattachent à la commune? Si l'on entre dans cette voie d'exception, si l'on se met à créer des conditions distinctes selon les dates, selon les situations, selon les catégories, où s'arrêtera-t-on? Les anomalies, les inégalités, les décisions arbitraires sont inévitables.

Qu'on y prenne bien garde : hors de l'amnistie, dont on ne veut pas, dont on a raison de ne pas vouloir, il n'y a qu'une manière d'en finir; le plus simple est de rester dans la vérité politique et constitutionnelle. Que les chambres rentrent dans leur sphère, qu'elles cessent d'agiter une question dont elles sont visiblement embarrassées, et qu'elles laissent M. le président de la république, M. le garde des sceaux poursuivre leur œuvre régulière d'atténuation, de clémence, dont l'efficacité morale serait nécessairement affaiblie par tous ces expédiens équivoques ou insuffisans. A vrai dire, le projet de M. Ernest Picard n'a d'importance que parce qu'il est un des symptômes les plus significatifs de ce besoin qu'éprouvent certains esprits d'avoir l'air de faire quelque chose en faisant le moins possible, et c'est là surtout qu'éclate le danger de cet ajournement proposé par tactique, accepté sans conviction. Rien de tout cela ne serait arrivé, si le ministère, au lieu de se laisser jouer au dernier moment par une manœuvre radicale, eût maintenu sa demande d'urgence, s'il eût réclamé avant les vacances une solution conforme au sentiment comme aux intérêts du pays; puisqu'il a manqué l'occasion il y a un mois, ce qu'il a de mieux à faire aujourd'hui, c'est de la res-

saisir le plus tôt possible, dès la rentrée des chambres, et M. Ricard est plus que tout autre intéressé à gagner sa première bataille. Le ministère, il ne faut pas se le dissimuler, a besoin de cet acte de résolution pour assurer son crédit, pour garder l'autorité morale d'un gouvernement sachant ce qu'il veut. S'il avait la faiblesse de chercher, lui aussi, de petites combinaisons ou de se prêter aux combinaisons qu'on peut lui proposer pour masquer son refus de l'amnistie, il ne serait plus bientôt qu'un pouvoir diminué et incertain, sans initiative et sans prestige. C'est donc pour sa propre existence, pour son honneur qu'il va combattre, en réclamant la solution nette pour laquelle il s'est déjà prononcé, et franchement ce sera le meilleur service qu'il pourra rendre à la république elle-même, à ce nouveau régime dont il est le gardien depuis les élections. Pense-t-on en effet que la république aurait beaucoup gagné le jour où elle laisserait à ses adversaires la ressource de dire qu'elle a de secrètes et irrésistibles complaisances pour la commune, le jour où il serait démontré aussi que les républicains modérés sont réduits à subir les conditions des radicaux sans oser rompre avec eux? Croit-on que les équivoques, les fausses apparences, les confusions qui résulteraient fatalement d'une solution marchandée et indécise, accréditeraient sérieusement les institutions nouvelles devant le pays, devant l'Europe?

Cette question de l'amnistie, c'est aujourd'hui l'épreuve du ministère et des républicains modérés. Si l'on veut faire de la république un régime régulier, durable, il faut absolument se décider à ne point soulever à tout propos les questions les plus dangereuses, à rassurer les sentimens conservateurs, à rompre avec certaines habitudes, à compter avec certaines traditions, à subir les nécessités de gouvernement; il faut se résigner à n'être plus un parti présomptueux et agitateur. Malheureusement les républicains ont une faiblesse à laquelle ils ne savent pas toujours résister. Dès qu'ils ont la république, dès qu'ils sont la majorité, ils ne sont pas seulement satisfaits d'eux-mêmes, ils éprouvent le besoin de toucher à tout, même sans connaître les affaires, même quelquefois sans avoir la plus modeste expérience. La république est la grande magicienne qui donne du talent et de l'aptitude à ceux qui n'en ont pas. Aussitôt qu'elle apparaît, elle doit tout remuer, tout réformer, et marquer de son empreinte tout ce qui existe, finances, administration, diplomatie.

Qu'il s'agisse du personnel administratif, il faut évidemment se hâter de tout changer pour la satisfaction du parti, et au besoin même on exigerait des quartiers de noblesse républicaine pour les 36,000 maires de France comme pour les préfets ou les sous-préfets. La première marque de la capacité est une génuflexion devant une image de la république. Moyennant cela, on est apte à régenter un département aussi bien qu'une commune. Il y a pourtant un préfet récemment nommé, nullement suspect, qui a dit devant son conseil-général la parole la

plus sensée; il a prétendu que la meilleure manière de servir la république était de faire de la bonne administration. Et vraiment c'est ainsi. On ne popularise pas un gouvernement avec des mots, des fétichismes, des mobilités perpétuelles, qui finissent par développer dans les populations un certain scepticisme à l'égard de tous ces préfets qui se succèdent et souvent se ressemblent. On accrédite un régime nouveau auprès de ceux qui vivent de la simple et obscure vie nationale en leur montrant que ce régime raisonnable et pratique s'adapte sans effort à leurs mœurs et à leurs intérêts. — La meilleure manière de servir la république, c'est aussi de faire de bonnes finances, d'avoir un budget bien équilibré, de gérer la fortune nationale de façon à pouvoir porter sans fléchir le poids des charges qu'on ne peut décliner. C'est ce que fait M. Léon Say. Il a mis un ingénieux bon sens à établir un budget tout simple, épargnant au pays de nouveaux sacrifices et en même temps évitant de toucher prématurément à un édifice financier construit avec tant de peine depuis quelques années. Que propose-t-on d'un autre côté à M. Léon Say au nom de la vérité républicaine? M. Gambetta, qui est passé maître en finances depuis qu'il est président de la commission du budget, M. Gambetta a son système tout comme M. Barodet; il a son programme financier avec les articles obligés : révision du cadastre, impôt sur le revenu, diminution ou suppression de certaines taxes indirectes, réforme des services administratifs, révision de la loi des pensions, modification complète des rapports de l'état avec les grandes compagnies de chemins de fer, etc. Avant d'aller si loin et de mettre la main à tant de choses, qu'on commence par vivre, par assurer le service de la France, sans compromettre son crédit pour se donner la satisfaction de voir surgir l'éternel impôt sur le revenu!

La meilleure manière de servir la république enfin, c'est de faire une bonne diplomatie, de relever par degrés l'influence française, d'inspirer de la confiance par la sûreté, le tact et la dignité dans les relations. C'est ce que fait M. le duc Decazes avec une dextérité tranquille, avec succès; et de quelle façon prétend-on venir en aide à M. le ministre des affaires étrangères dans les circonstances difficiles et délicates où nous vivons toujours? On a la vieille et invariable recette à lui offrir; on lui demande de changer des ambassadeurs, d'envoyer auprès des souverains de l'Europe des diplomates chargés de représenter la république, comme si au dehors ce n'était pas assez de représenter la France. Ce serait pourtant une nécessité de mettre un certain nombre de services publics, et avant tout les affaires étrangères, à l'abri de ces mobilités ou de ces entreprises de partis; on éviterait du moins ainsi des propositions improvisées comme celle d'un digne républicain, d'un honorable négociant en bijouterie de Paris. M. Tirard, qui a demandé tout simplement la suppression de l'ambassade de France auprès du saint-siége. M. Tirard a voulu sans doute, lui aussi, faire de la diplomatie, et sa

proposition a été peut-être fort innocemment le prélude d'un incident qui n'est pas sans importance, d'un changement assez sérieux dans la représentation italienne à Paris.

Elle a vraisemblablement peu de chances de succès, cette motion de M. Tirard, parce que rien ne la motive ni ne la justifie. A la vérité, il y a un groupe de radicaux qui, avec la fureur de tout changer, a proposé d'un autre côté de biffer d'un trait de plume le budget des cultes, d'accomplir ainsi sans façon la séparation de l'église et de l'état. Il est certain que dans ce système radical un représentant officiel de la France auprès du chef de l'église catholique serait assez inutile; mais on n'en est pas là, et ce n'est pas probablement de sitôt qu'on y arrivera. L'organisation ecclésiastique du pays est réglée par un concordat, par toute une législation qui implique un contact incessant, permanent des deux pouvoirs, et tant qu'il en est ainsi, la représentation diplomatique n'est pas seulement une nécessité, elle est une garantie; elle est de plus un gage de paix, une satisfaction pour les catholiques français, qui ne peuvent rester indifférens aux rapports de leur pays avec le chef suprême de l'église. Quelle raison sérieuse y a-t-il aujourd'hui d'adopter une mesure qui ressemblerait à une révolution, qui serait peut-être le signal d'un trouble religieux, d'une émotion profonde des consciences? Est-il survenu quelque circonstance récente qui puisse être invoquée même comme un prétexte? Y a-t-il eu de la part du pape un de ces actes, une de ces démonstrations dont on peut se faire une apparence de grief? Le pape n'a rien fait, n'a rien dit, et dans la situation que les événemens lui ont créée, ce serait le procédé le plus gratuitement blessant de lui retirer une représentation française qui ne lui a jamais manqué. La république débuterait par une sorte de déclaration de guerre à une croyance puissante dans le pays.

Est-ce pour faire sa cour à l'Italie qu'on propose de supprimer l'ambassade auprès du Vatican? C'est l'Italie qui a créé les conditions actuelles. Par la loi des garanties, dont elle s'est fait un titre auprès de tous les états étrangers, elle a reconnu la souveraineté pontificale, en lui assurant les prérogatives royales, le droit d'envoyer et de recevoir des ambassadeurs. L'Italie n'a jamais songé jusqu'ici à s'étonner de l'existence d'une représentation diplomatique qu'elle a prévue, qu'elle a sanctionnée, et nous ne supposons pas qu'on ait eu cette idée de la suppression de l'ambassade française auprès du Vatican pour fêter la naissance d'un ministère de la gauche à Rome. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que, pour diminuer notre représentation à la cour pontificale, on choisirait le moment où l'état est plus que jamais intéressé à garder toute son autorité, tous ses moyens d'action pour maintenir les prérogatives, les droits de la société civile, du pouvoir civil, en évitant autant que possible des conflits toujours dangereux. Qu'arriverait-il? laisserait-on un agent laïque subalterne? Il ne serait pas seulement dans

une inégalité de situation peu digne de la France vis-à-vis des autres pays, représentés par des ambassadeurs, — il manquerait de crédit, il verrait à peine le souverain pontife, il ne remplirait plus qu'un office de chancellerie. Enverrait-on un agent ecclésiastique? Ce serait ne rien faire, ce serait envoyer un représentant sans indépendance vis-à-vis de son chef spirituel. Seul, un ambassadeur peut avoir assez d'autorité pour représenter la société civile française auprès du chef de la catholicité, pour régler les questions de toute sorte qui s'élèvent à chaque instant, pour obtenir quelquefois du souverain pontife des interventions utiles, et, seul aussi, dans les circonstances actuelles, un ambassadeur peut être un mandataire suffisant dans l'éventualité d'un conclave. Il ne s'agit nullement ici d'influences cléricales, d'affaires d'église, il s'agit des intérêts moraux de la France, de la paix religieuse à maintenir dans une société assez forte pour sauvegarder son indépendance civile sans rompre avec toutes ses traditions, et à ce titre la république n'a point un autre rôle qu'un gouvernement quelconque. Elle a ses ambassadeurs et elle les gardera sans doute, dût M. Tirard être obligé de renoncer pour le moment à ses réformes diplomatiques.

Jusqu'à quel point cependant cette question de l'ambassade de France auprès du pape se lie-t-elle au changement de la représentation italienne à Paris, au rappel ou au déplacement de M. Nigra? Il serait certainement étrange que cette proposition Tirard eût été d'une façon ou d'autre l'obscur point de départ, le prétexte insaisissable de cette péripétie diplomatique. C'est un mystère qui s'éclaircira peut-être. Toujours est-il qu'effectivement M. Nigra paraît devoir quitter Paris pour Saint-Pétersbourg, où il arrivera avec la bonne renommée d'un des plus brillans représentans de la diplomatie européenne. Voilà quinze ans déjà que M. Nigra est à Paris, où il avait été envoyé par Cavour au lendemain des grandes révolutions de 1859 et de 1860, et depuis ce moment il n'a cessé de représenter le nouveau royaume parmi nous, dans des heures souvent difficiles pour son pays, à travers des crises effroyables pour la France. Par son habileté, par sa finesse, il a su se tirer de plus d'une situation critique, et en faisant les affaires de l'Italie avec un succès croissant, il n'a jamais caché le prix qu'il attachait aux relations amicales des deux nations. C'est ce qui lui donnait une autorité aimable et persuasive dans des circonstances épineuses qui ne sont pas encore de si vieille date. Ces relations de la France et de l'Italie, il les avait cultivées, améliorées, assurées, et il a la satisfaction de les laisser dans les conditions les plus favorables.

Pourquoi M. Nigra a-t-il été déplacé? C'est là que commence le mystère. Peut-être grossit-on ce mystère; peut-être n'y a-t-il en tout cela que des raisons parlementaires d'un ordre assez peu saisissable. De quelques sympathies que M. Nigra fût entouré à Paris, le nouveau cabinet de Rome est assurément le premier juge du choix de ses repré-

sentans; il a usé de sa liberté, et le nouveau ministre qu'il enverra est toujours assuré de trouver parmi nous l'accueil qui est dû à un plénipotentiaire de l'Italie. Le malheur de ces péripéties imprévues, un peu énigmatiques, c'est de prêter à toutes les interprétations, de provoquer tous les commentaires. Après tout, on ne peut pas oublier que le parti récemment arrivé au pouvoir à Rome ne s'est point précisément signalé dans ces dernières années par la chaleur de ses sentimens pour la France, et qu'un des griefs invoqués dans les journaux contre M. Nigra était justement la franchise cordiale de ses sympathies pour notre pays. De là une première impression dont le ministère italien ne peut pas s'étonner et que ses actes ne manqueront pas de dissiper, nous en sommes certains. Il n'est point sans doute arrivé au pouvoir pour modifier les relations de la France et de l'Italie, pour inaugurer une nouvelle politique extérieure à la place de la politique suivie depuis longtemps, et le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Melegari, qui est un homme éclairé, tiendra certainement à montrer que rien n'est changé dans les rapports des deux nations. Peut-être y a-t-il eu dans cette dernière affaire trop de petites combinaisons, trop de négociations secrètes avec les uns et les autres, et voilà l'inconvénient auquel il faut se hâter de couper court dans l'intérêt commun. En réalité, l'alliance de la France et de l'Italie n'est point une affaire de partis à Rome et à Paris, elle tient à des raisons plus profondes, plus nationales, plus durables, et plus que jamais elle est nécessaire au milieu de ces complications qui se dessinent vers l'Orient, qui ne laissent point d'avoir leur gravité, quoiqu'elles ne doivent pas sans doute aboutir de sitôt à la crise définitive.

Où en sont aujourd'hui en effet toutes ces affaires de l'Orient? La vérité est qu'elles ne s'éclaircissent pas, que l'insurrection de l'Herzégovine est loin de s'apaiser, que la désorganisation et l'impuissance ne font que s'aggraver à Constantinople, et que l'embarras des gouvernemens européens qui se sont chargés de régler toutes ces questions n'est pas moins grand aujourd'hui qu'hier. Assurément, s'il n'y avait que la Turquie, le feu serait bientôt partout dans ces contrées orientales; les Turcs, qui ne peuvent pas réussir à vaincre de malheureux insurgés, qui viennent d'essuyer une défaite en essayant de ravitailler une petite place de l'Herzégovine, les Turcs se mettraient encore en guerre avec le Montenegro, avec la Serbie. L'unique garantie de paix, et à la vérité elle est la plus efficace, c'est l'accord jusqu'ici maintenu entre les cabinets, particulièrement entre la Russie et l'Autriche. Cet accord se maintiendra-t-il jusqu'au bout? Comment se manifestera-t-il maintenant pour arriver à une solution toujours fuyante? La note du comte Andrassy n'a pu produire les résultats qu'on espérait. Il reste à savoir sous quelle forme les puissances concerteront leur action pour arriver à cette pacification de l'Orient aussi désirable que difficile à conquérir.

Certes, s'il est dans le monde, en dehors de l'Europe, un pays qui étonne par les prodiges de sa croissance et avec lequel la France garde de vieux liens, c'est l'Amérique du Nord, c'est cette grande république de l'Union américaine qui se prépare à célébrer le « centième anniversaire de sa naissance » par l'exposition universelle de Philadelphie. Ces jours derniers encore, à Paris même, il y avait comme un prologue des fêtes du centenaire américain dans des réunions de circonstance. Les uns cherchent de l'argent pour envoyer des délégations d'ouvriers à l'exposition de Philadelphie; ce serait fort bien, si les organisateurs de ces missions ne se croyaient pas obligés de dénaturer les choses les plus simples, si M. Victor Hugo, qui est partout, ne se faisait pas un triste devoir de flatter les ouvriers, les « hommes de Paris » qu'il appelle « la vaillante jeunesse de l'humanité, » les mandataires de « la conscience du genre humain, » s'il ne tenait pas à parler de tout, de son exil, de l'amnistie, de Papin, de Fulton, de Gutenberg, des « députés de Voltaire dans le pays de Washington! » D'autres, des Français plus désintéressés et plus patriotes, ont imaginé une manière nouvelle de participer aux fêtes américaines; ils ont eu l'idée d'ouvrir une souscription pour élever à l'entrée de la baie de New-York une statue colossale, image durable de la liberté américaine et de l'alliance par laquelle les États-Unis se sont fondés. Dans cette dernière réunion, M. Édouard Laboulaye, qui heureusement ne parle pas comme M. Victor Hugo, a su rester sans effort dans le ton naturel d'un esprit sensé, en rappelant cette époque que les Américains vont célébrer et le rôle de la France. Voilà cent ans, en effet, que les treize colonies anglaises se sont levées pour s'affranchir. C'est de 1776 que date la première déclaration d'indépendance. Ce n'est que dix ans après que les États-Unis, secourus par la France, par les Lafayette, les Rochambeau, arrivaient à se constituer définitivement : ils étaient à peine alors 3 millions d'hommes, ils ne dépassaient pas les monts Alleghanys. Encore en 1830 ils ne comptaient pas plus de 12 millions d'âmes. Aujourd'hui ils ont une population de près de 40 millions d'hommes sur un territoire plus grand que celui de l'Europe; ils vont de l'Atlantique à l'Océan-Pacifique. Ils sont une des premières puissances du monde, et c'est dans cette ville même de la Pensylvanie où fut votée la constitution fédérale, c'est à Philadelphie qu'ils donnent rendez-vous à l'industrie universelle dans cette exposition près de s'ouvrir au milieu d'un pays fertile et riant. Voilà certes une manière originale et brillante de célébrer le premier centenaire d'un peuple!

C'est par la liberté et par le travail que s'est accompli ce miracle d'une puissance grandissante. L'exposition de Philadelphie n'est pas tout cependant, et au moment même où les merveilles de l'industrie vont se déployer dans une des villes historiques des États-Unis, bien d'autres problèmes s'agitent sur cette terre si rapidement transformée par une

race infatigable. Il y a surtout une question qui est de circonstance, même à côté des pompes de Philadelphie, celle de savoir quelle est la mesure réelle du progrès des idées, des mœurs, des institutions au-delà de l'Atlantique. La grande république a jusqu'ici triomphé de tout, des difficultés naturelles aussi bien que des complications de la guerre civile. L'extérieur est grandiose. Qu'y a-t-il sous ces apparences? Depuis quelque temps, d'étranges symptômes se succèdent en vérité et semblent révéler une invasion croissante de corruption dans les mœurs publiques. Il y a quelques années déjà, si l'on s'en souvient, d'effroyables scandales étaient découverts dans l'administration municipale de New-York; c'était une exploitation organisée de tous les intérêts publics ou privés, et malheureusement c'est un fait qui n'est point particulier à New-York, qui se reproduit, quoique avec moins d'éclat, dans beaucoup d'autres villes. Maintenant c'est dans l'administration supérieure, dans le gouvernement même que le mal est signalé. Tout récemment le ministre des États-Unis à Londres, le général Schenk, a été pris dans des affaires de mines, dans des organisations de compagnies fort équivoques, et il s'est trouvé placé dans une situation assez fausse pour être obligé de donner sa démission. Aujourd'hui c'est un ministre de la guerre, le général Belknap, qui est en jugement devant le sénat pour avoir trafiqué de ses fonctions, et le ministre de la marine risque d'avoir le même sort. Ce n'est pas tout : un des secrétaires du président, le général Babcock, vient d'être jugé pour avoir favorisé à prix d'argent des fraudes colossales sur l'impôt du whisky; il a été mis hors de cause par un tribunal de Saint-Louis, mais il vient d'être ressaisi pour un autre fait, pour une suppression de documens, et voici le propre frère du président qui se trouve compromis dans un trafic de fonctions publiques. On ne sait plus où la démoralisation administrative n'a pas pénétré et jusqu'où elle peut aller.

Voilà le revers de cette belle médaille de la république américaine. Le mal existe, cela n'est point douteux. Un comité du congrès a déclaré crûment un jour, il y a déjà quelques années, qu'il était nécessaire de « renvoyer tous les voleurs du service public,... qu'on en trouvait aussi bien dans les petites fonctions que dans les grandes. » Le général Grant a dit lui-même dans un de ses messages qu'il fallait « protéger le pays contre les nombreux abus et le gaspillage des deniers publics... » Les partis se sont empressés de mettre dans leur programme la « réforme du service civil. » Pour tous, il est avéré que ce phénomène étrange de la démoralisation administrative et politique a fait des progrès inquiétans depuis nombre d'années. C'est un problème dont se préoccupent avec émotion les publicistes les plus éminens de l'Amérique, et que l'auteur d'un livre récent sur *les États-Unis contemporains,* M. Claudio Jannet, étudie à son tour, en invoquant surtout le témoignage des écrivains américains. Le mal qui frappe les esprits clairvoyans aux États-

Unis et dont les scandales récens ne sont qu'un symptôme, ce mal tient évidemment à des causes assez diverses et assez profondes, à une altération croissante des mœurs et des institutions elles-mêmes. Ce qui a fait la force de la constitution, telle que l'entendait Washington, n'existe plus guère aujourd'hui. La grande république commence à souffrir des vices des démocraties, du déchaînement des convoitises provoquées et favorisées par un système démesuré de fonctions électives, de l'abaissement du niveau moral et intellectuel dans les assemblées, de la domination bruyante d'une classe de *politiciens* organisée pour l'exploitation de la vie publique. Ce n'est qu'une crise sans doute, et le peuple qui a su triompher d'un péril de dissolution par la guerre civile, saura bien réagir énergiquement un jour ou l'autre contre ce qui menacerait son existence morale et nationale. Que les Français aillent donc à Philadelphie, voyageant pour leur plaisir ou envoyés pour leur instruction! Ils n'auront pas seulement à contempler les œuvres de l'industrie universelle, ils auront à chaque pas sous les yeux un spectacle bien autrement saisissant et instructif, le spectacle de tout ce qui fait la force et de tout ce qui est aussi la faiblesse, le péril permanent d'une vaste et puissante démocratie.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

La Vida y trabajos industriales de William Wheelwright en la America del Sud,
por J. B. Alberdi.

M. William Wheelwright est un Américain du Nord, né dans un petit port du Massachusetts en 1798, et mort à Londres en 1873, qui a consacré cinquante ans de sa vie, depuis le naufrage où il a failli périr en 1823 dans la Plata, à de grandes entreprises dans l'Amérique du Sud. Il y a rencontré de nombreux et puissans obstacles à vaincre, dont il a triomphé à force d'énergie et de persévérance, et il y a trouvé, avec la fortune dans des proportions modérées, la satisfaction d'une espèce de mission volontaire qu'il n'a pas tenu à lui d'avoir complétement remplie. Le livre que vient de lui consacrer M. Alberdi, et dont nous voulons dire quelques mots, est fait pour y ajouter la gloire, une gloire moins retentissante, mais plus pure et fondée sur plus de services rendus à la civilisation et à l'humanité que celle de la plupart des héros, ou prétendus tels, de la guerre, de l'épée et de la politique, sur les différens théâtres de ses travaux, les républiques de la Mer du Sud et la république argentine. Le nom de Wheelwright restera attaché dans ces pays lointains à l'établissement de la première ligne de bateaux à va-

peur entre Panama et Valparaiso, à la construction du chemin de fer « Grand-Central argentin » entre le port de Rosario sur le Paraná et la seconde ville de la république argentine, la ville de Cordova, capitale de la province argentine de ce nom, chemin de fer qui, dans la pensée de son fondateur, était destiné à préparer une double communication par voie ferrée entre Buenos-Ayres et le Chili et entre Buenos-Ayres et la Bolivie, enfin à la construction d'un chemin de fer de proportions plus modestes, mais d'intentions politiques et commerciales grandioses, entre Buenos-Ayres et la baie de la Ensenada, à dix lieues au sud de cette ville, dont une politique intelligente et nationale aurait depuis longtemps fait le véritable port de Buenos-Ayres, au lieu de la rade fluviale si incommode pour le commerce, si peu sûre, si difficile pour le chargement et le déchargement des marchandises, conservée obstinément comme port par des intérêts locaux qu'il ne serait pourtant pas impossible de concilier avec un ordre de choses différent. Cette dernière entreprise a couronné l'existence de M. Wheelwright en reliant sa vieillesse à ses jeunes années, cinquante ans après le naufrage qui décida de sa destinée, par un enchaînement de circonstances singulières, et qui avait précisément fait entrevoir à son actif esprit l'utilité et la haute portée du projet dont il a vu l'accomplissement. Tel est, en peu de mots, et en laissant de côté une foule de travaux et d'entreprises secondaires plus ou moins étroitement liées à ces trois œuvres capitales, comme phares, jetées, découverte et exploitation de mines de charbon de terre dans le sud du Chili, le résumé de la vie de M. Wheelwright. L'auteur de ce juste hommage rendu à sa mémoire, M. Alberdi, ancien ministre de la confédération argentine en France et en Angleterre, écrivain politique de premier ordre, polémiste ardent et penseur profond, a su donner à son sujet un vif intérêt historique et une élévation dont on jugera par l'extrait suivant de l'introduction :

« L'histoire de l'Amérique a besoin d'être réformée pour l'amélioration de sa politique. N'est-il pas temps en effet que l'histoire de ces pays soit autre chose que ce qu'elle a été jusqu'à présent, celle de leurs guerres et de leurs guerriers? Dans la plupart des nouveaux états qui s'y sont formés, l'histoire de la guerre y aurait un sens utile et un enseignement fécond, si elle y était en général, et non pas seulement par exception, l'histoire des pertes de territoire et des autres dommages éprouvés par les uns sans profit pour les autres, celle de la naissance et de l'accroissement de leurs écrasantes dettes publiques, si funestes pour leurs progrès. On y verrait alors que ce qui compense ou répare les désastres provenant de ces désordres est le progrès naturel et spontané dû au commerce, à l'industrie, qui cependant n'ont occupé aucun des historiens de la grande révolution hispano-américaine, plus économique encore que politique au fond des choses et dans son essence.

« L'histoire du commerce, de l'industrie, de la richesse, des améliora-

tions matérielles dans l'Amérique du Sud, depuis son indépendance, est plus utile, plus nécessaire, que celle des guerres dont elle a été le théâtre, et qui ont à peine produit autre chose que des libertés sur le papier, des gloires vaines et stériles, des progrès de parade au milieu desquels n'en a pas moins continué à subsister le *statu quo*.

« La révolution qu'il fallait décrire de préférence est celle qui a transformé des colonies pauvres, obscures, isolées du monde, il n'y a pas encore deux tiers de siècle, en vastes marchés internationaux ouverts à tous les peuples de la terre. Voilà le sens dans lequel l'histoire tend ou doit tendre à se réformer de nos jours, parce qu'elle a été partout atteinte du même défaut et s'est égarée dans les mêmes sentiers, avec les mêmes pernicieuses conséquences pour l'amélioration sociale. « Si nous nous rappelons, dit M. Herbert Spencer, que l'histoire est pleine des actions des rois, pendant que les phénomènes de la vie industrielle, pourtant si visibles, n'ont pu que tout récemment attirer un peu l'attention, si nous nous rappelons que toutes les pensées, que tous les regards sont pour les gouvernemens et leurs actes, et que, jusqu'à ces derniers temps, il n'y avait ni regards, ni pensées pour les manifestations vitales de la coopération spontanée auxquelles les nations doivent de vivre, de grandir, de progresser, nous ne pouvons laisser d'apercevoir combien on a dû se tromper dans les conclusions qu'on a tirées pour les questions sociales de l'histoire ainsi faites. Eh bien ! ce sont ces questions qui intéressent le plus l'Amérique du Sud et qui ont le plus d'importance pour ses destinées, puisqu'il s'y agit de la peupler, d'explorer ses déserts, d'exploiter les richesses de son sol, d'y multiplier les voies et les moyens de communication de toute espèce. Voilà les vraies questions vitales pour l'Amérique du Sud, l'immigration, la colonisation, l'enseignement public, des chemins, des ports, du travail, du commerce, de la richesse et du crédit. »

Tel est donc l'esprit du livre de M. Alberdi ; tels sont les enseignemens qu'il s'est proposé d'y rattacher au nom de M. Wheelwright et à l'histoire de ses entreprises. Ce n'est point de la statistique, c'est à peine de la politique ; c'est plutôt de la philosophie sociale, la glorification passionnée des œuvres de la paix dans l'intérêt de la moitié d'un vaste continent où il y a encore tant à faire, intérêt étroitement uni d'ailleurs avec celui de la vieille Europe, disons plus, inséparable des intérêts généraux de l'humanité. Quoique sobre de détails et de chiffres, ce tableau des efforts d'un seul homme pour l'accomplissement de vastes projets qui soulevaient tant de questions difficiles et touchaient à tant d'intérêts, a quelquefois un caractère dramatique. Tout ce que les entreprises de M. Wheelwright lui ont coûté de luttes et de persévérance fait penser à chaque page aux obstacles de tout genre qu'a dû vaincre pour son œuvre le créateur du canal de Suez, nature plus brillante, esprit plus entraînant, mais qui n'a pas eu besoin d'une conviction plus

forte et d'une volonté plus tenace que le flegmatique *Yankee*, dont son biographe demande à si juste titre que la mémoire soit consacrée par un monument dans l'Amérique du Sud. Celui qui écrit ces lignes a connu, déjà avancé en âge, et conservant encore une activité sans pareille, cet homme simple et grave, infatigable au travail, réglé dans sa vie, d'une probité irréprochable, chez qui l'esprit le plus pratique s'alliait merveilleusement avec les entreprises les plus larges, et c'est pour lui un bonheur inespéré de rendre cet hommage à M. Wheelwright. Quant au livre de M. Alberdi, nous n'avons plus qu'à en dire un mot. Tout naturellement et sans sortir de son sujet, l'auteur de cette instructive étude, sagace et attentif observateur des événemens dans l'Amérique du Sud, a pu y révéler quelques-unes des causes de la déplorable crise financière et commerciale à laquelle est venue aboutir la prospérité trop vantée des républiques de la Plata (1), si peu de temps après cette guerre du Paraguay, en apparence si heureuse, mais qui au point de vue de la civilisation, de l'humanité, de l'intérêt politique des états limitrophes hispano-américains, sera peut-être autrement jugée par l'histoire que par les passions contemporaines. Ce livre se recommande aussi par des considérations du libéralisme le plus élevé sur l'immigration étrangère dans l'Amérique du Sud et sur la protection qui lui est due, et on y remarquera des jugemens aussi vrais que hardis sur les erreurs, les faiblesses, la corruption administrative, le gaspillage financier, la fausse liberté de la plupart de ces nouvelles républiques, excepté le Chili jusqu'à ce jour, qui méritent toute l'attention des esprits sérieux.

L. B.

(1) M. Alberdi ne fait que mentionner dans son livre une rencontre qui eut lieu chez lui à Londres entre le général Rosas, qui vit obscurément en Angleterre depuis 1852, et M. Wheelwright, qui eut peu à parler et n'eut presque qu'à écouter. Il est à regretter que sans doute par égard pour les lois de l'hospitalité, M. Alberdi n'ait rien dit du langage tenu en cette circonstance par l'ancien gouverneur de Buenos-Ayres. On aimerait à savoir comment après plus de vingt ans de séjour en pleine civilisation du vieux monde, celui que M. Alberdi appelle avec raison le représentant naïf de l'américanisme espagnol à outrance, juge les hommes et les choses du pays qu'il a si rudement mené, sans autre institution que lui-même, et avec des procédés si différens de ceux qu'on y applique aujourd'hui, mais au fond par et pour la suprématie de l'ancienne capitale de la vice-royauté sous le masque de la fédération, qu'il ne laissait jamais organiser, suprématie qui était en réalité la pensée dominante du dictateur argentin.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

RAYMONDE

DERNIÈRE PARTIE (1).

IX.

En reconnaissant la voix d'Osmin, Raymonde fut tellement interdite qu'elle n'eut même pas la force de se récrier. Antoine, qui ne comprenait rien encore à ce qui venait d'arriver, sentit tout à coup le bras de la jeune fille trembler sur le sien. Il y eut un moment de silence embarrassant, pendant lequel on entendait les ailes lourdes des phalènes frôler la feuillée des tilleuls.

— Me prenez-vous pour un revenant? s'exclama joyeusement Préfontaine; rassurez-vous, c'est bien moi en chair et en os.

— Ah! c'est vous, répondit-elle enfin sans trop savoir ce qu'elle disait, c'est vous... déjà!

Sa tête tournait, et sans le bras d'Antoine, Raymonde serait tombée.

— Vous ne m'attendiez pas sitôt, et c'est une vraie surprise, n'est-ce pas? reprit Osmin, trop ému lui-même pour remarquer le peu d'empressement de sa fiancée. — Ils firent quelques pas sans parler. Quand ils eurent quitté la voûte des tilleuls, Raymonde vit les deux hommes s'examiner curieusement à la douteuse lueur des étoiles. — C'est sans doute M. Verdier, continua le géant en saluant; voyons, mademoiselle Raymonde, présentez-moi, ou dois-je me présenter moi-même?

Elle s'efforça de surmonter son trouble, et se tournant vers An-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 1er mai.

toine, sans oser le regarder elle balbutia : — C'est M. Osmin de Préfontaine, dont nous parlions tantôt.

— Enchanté, monsieur! s'écria Osmin en tendant sa large main à Antoine, il y a longtemps que je connais votre père, et nous avons tué plus d'un loup ensemble...

Raymonde avait quitté le bras de son cavalier. — Je vais changer de robe, murmura-t-elle, vous expliquerez à mon père pourquoi nous n'avons pu le rejoindre. — Elle les laissa sous le vestibule et monta précipitamment dans sa chambre.

— Vous avez peur d'être grondée, hein? lui cria Préfontaine, calmez-vous, nous plaiderons votre cause... Passez, monsieur Verdier... Je vous ramène les vagabonds, poursuivit-il en entrant dans le salon, où M. et Mme La Tremblaie se promenaient d'un air agité; il ne leur est rien arrivé de fâcheux, et M. Verdier va vous conter la chose en deux mots.

Antoine expliqua du mieux qu'il put les incidens de la soirée. Mme Clotilde ne manifesta pas trop haut sa mauvaise humeur. Le retour d'Osmin la prédisposait sans doute à l'indulgence, et elle se contenta d'insinuer que cette équipée n'aurait pas eu lieu, si M. La Tremblaie avait su montrer un peu plus de caractère. Ce dernier, délivré de ses inquiétudes et trop heureux d'en être quitte à si bon marché, plia le dos avec résignation. Au même moment, on annonça que le dîner était servi, et comme on passait dans la salle à manger, Raymonde entra.

Elle était très pâle, et ses yeux avaient un éclat fiévreux. Elle embrassa son père, on s'attabla, et chacun se mit à dépêcher silencieusement son potage. Préfontaine, qui jouissait d'un formidable appétit, mangeait copieusement, buvait d'autant et contait avec de grands éclats de voix ses exploits de chasseur. Mme Clotilde, la figure rayonnante, les yeux caressans et le sourire aux lèvres, prenait plaisir à le faire jaser. Depuis longtemps elle ne s'était montrée aussi aimable, et son affabilité s'étendait jusqu'à Antoine, qu'elle affectait de traiter avec une doucereuse prévenance. Ce dernier gardait une attitude contrainte; les trois plis de son front s'étaient rapprochés et lui donnaient une physionomie des plus sévères. Son regard pénétrant étudiait alternativement Raymonde, qui rêvait, le nez obstinément baissé vers son assiette, et Préfontaine, que la joie du retour et le bourgogne de son hôte mettaient de plus en plus en gaîté. Osmin contait bruyamment une histoire de chasse; il s'embarrassait dans ses phrases et riait à l'avance de ses propres plaisanteries. En constatant la lourdeur d'esprit et la joie triviale du dernier des Préfontaine, Antoine se sentit un peu rassuré. Il lui semblait impossible que ce jeune ours balourd et mal léché eût

jamais pu faire impression sur l'esprit de Raymonde, et cependant la pâleur et le mutisme de la jeune fille en présence du nouveau-venu avaient je ne sais quoi d'étrange qui l'intriguait.

— Monsieur Verdier, dit La Tremblaie en se penchant vers son voisin, tandis que je croquais le marmot sur la route forestière, j'ai ramassé quelques plantes sur lesquelles vous allez me renseigner. — Il entama avec Antoine une discussion scientifique qui fit ouvrir des yeux ronds à Osmin. Comme toutes les natures peu cultivées, ce dernier avait pour la science et les savans un dédain mêlé de terreur. Bien que d'un tempérament peu jaloux, il n'avait pas laissé d'être étonné en trouvant le jeune Verdier installé familièrement à la Maison Verte. Raymonde, à la vérité, lui semblait trop étourdie, trop ennemie des choses ennuyeuses pour s'être éprise d'un savant. Néanmoins ce jeune professeur grave et réservé, qui émaillait de mots latins sa conversation, éveillait la méfiance campagnarde de Préfontaine. — Il faut ouvrir l'œil, pensait-il, tout à l'heure je ferai causer le pèlerin et je saurai ce qu'il a au fond de son sac...

Lorsque le dîner fut fini, Raymonde se trouva un moment seule dans la bibliothèque avec Antoine. — Allez demain matin chez les charbonniers de la Vieille-Réserve, murmura-t-elle rapidement, j'y serai... J'ai à vous parler.

Au salon, la conversation devint languissante. Hormis Préfontaine, chacun se sentait fatigué. Au bout de quelques minutes, Antoine se leva, et Osmin, qui était venu de Lamargelle à pied, quitta la Maison Verte en même temps que lui. Quand ils furent dehors, il alluma sa pipe, regarda le ciel, et prenant le bras de son compagnon : — Comme les étoiles brillent, dit-il, et quelle belle nuit!.. On n'a pas envie de se coucher. Qu'en pensez-vous, monsieur Verdier?

— Pour le moment, je pense comme vous, répondit Antoine, désireux de se débarrasser de Préfontaine, mais quand nous serons, vous à Lamargelle, et moi à Auberive, je crois que nous contemplerons le ciel de notre lit plus volontiers que les étoiles.

— Ha! ha! bien répondu! s'écria Osmin, dont l'écho de la forêt répéta le rire énorme, vous êtes un bon garçon, et, si vous voulez, nous ferons un marché : au lieu de prendre les bois de Charbonnière, vous vous en reviendrez par la Treüe, et moi-même je biaiserai à travers la plaine pour cheminer plus longtemps avec vous. Est-ce convenu?.. Tôpe!

Antoine ne pouvait poliment refuser cette offre cordiale; d'ailleurs, voyant l'humeur expansive d'Osmin, il se proposait de le sonder et de connaître sa situation à l'égard de Raymonde. Ils grim-

pèrent donc de compagnie la rampe qui conduit sur le plateau. Préfontaine fumait à larges bouffées, chantonnait et serrait tendrement le bras d'Antoine; il n'était jamais mélancolique après boire, et un bon dîner arrosé d'un vin généreux le disposait à une bienveillance universelle. — La Tremblaie est un galant homme, dit-il; son corton est exquis... Ne me parlez pas du bordeaux, c'est un vin de cacochyme... Vive le bourgogne, qui vous met du soleil dans les veines!.. Excellente cave, La Tremblaie!.. Bonne maison; tout y est parfait : la table et les gens. — Il resta un moment silencieux, et l'image lumineuse de Raymonde traversa gaîment son cerveau. En même temps il se rappela qu'il s'était promis de confesser son compagnon et brusquement, sans transition : — Comment la trouvez-vous? demanda-t-il.

— La table ou la cave?

— Nenni, je parle de Mlle Raymonde.

— C'est une vraie jeune fille, répondit Antoine en redevenant sérieux, franche, naturelle et charmante.

— N'est-ce pas? continua Osmin, ravi et oubliant tout à fait son rôle de juge d'instruction; figurez-vous qu'il y a dans le pays des bégueules qui la trouvent mal élevée, parce qu'elle sort seule à cheval et qu'elle ne mâche point aux gens ce qu'elle a sur le cœur!.. Pour mon compte, je la préfère à toutes ces dévotes, qui vont les yeux baissés et ne desserrent les dents que pour marmotter des patenôtres... Vous avez dit le mot : c'est une vraie jeune fille, et j'espère que ce sera une vraie femme.

Ils étaient arrivés à la grande plaine qui s'étend entre Vivey et Lamargelle, et ils la longeaient en côtoyant ces bois où, quelques heures auparavant, Antoine et Raymonde s'étaient avoué leur amour. Le jeune homme sentit un frisson lui courir dans les veines au souvenir de cette heure d'enchantement; il leva les yeux vers les étoiles, qui scintillaient haut dans le ciel, ces mêmes étoiles qui avaient vu ses lèvres déposer un premier baiser sur le visage de la jeune fille, puis il aspira longuement l'air frais de la nuit et répondit : — Oui, le mari qu'elle choisira sera un homme heureux.

— Il est tout choisi! repartit Osmin avec un large sourire.

Antoine tressaillit. — Que voulez-vous dire? s'écria-t-il, les yeux fixés sur Préfontaine, dont il avait lâché le bras.

— Au fait, vous ne pouvez pas savoir, reprit l'autre avec bonhomie; on a été discret et l'on a eu raison, mais au point où en sont les choses, je crois que je puis parler. Cet heureux mari, ce sera moi.

Le jeune professeur sentit un ébranlement nerveux le secouer de la plante des pieds à la nuque. Rêvait-il ou était-il éveillé? — Vous venez de demander la main de Mlle La Tremblaie? murmura-t-il.

— Bon! je n'ai pas attendu à ce soir. Cela remonte déjà à deux mois.

— Et Mlle Raymonde le sait?

— Naturellement. Dès que j'ai eu le consentement de la mère, je me suis adressé à Raymonde. Mieux vaut se confesser à Dieu qu'à ses saints. Oh! la chose n'a pas été toute seule. Elle hésitait, elle avançait d'un pas et reculait de deux; vous savez, les jeunes filles, ça ne se décide pas facilement à dire oui. Je n'ai pas perdu courage, j'ai tant et si bien prêché que j'ai apprivoisé la petite perdrix sauvage... Nous sommes fiancés depuis la Notre-Dame d'août.

— C'est vous qui lui avez donné ce bracelet où il y a une pensée?

— Vous l'avez remarqué? Alors elle le porte toujours? Tant mieux! s'exclama le triomphant Osmin; maintenant vous comprenez que nous allons mener l'affaire rondement; j'en ai causé aujourd'hui avec la mère. Dans huit jours les bans, et dans quinze jours la noce. Vous en serez, vous êtes un brave, et je vous retiens comme garçon d'honneur. On s'amusera, vous verrez!

— Adieu! dit Antoine hors de lui, et il se jeta dans un sentier qui s'enfonçait sous bois.

— Où allez-vous? s'écria Osmin stupéfait, nous ne sommes pas encore à la Treüe; vous vous trompez, mon camarade... Hop!

Mais Antoine, le laissant s'époumonner, fuyait tête baissée à travers le taillis. Il ne savait plus où il était ni où il allait. Il marchait droit devant lui, tantôt en plein fourré, tantôt à travers des clairières humides où son pied s'enfonçait dans un sol spongieux. Par instans, il se croyait ivre; les arbres tournaient, le terrain se dérobait, le ciel lui-même, avec ses milliers d'étoiles, avait l'air de chanceler. Les oreilles d'Antoine tintaient, il s'imaginait toujours entendre le gros rire de Préfontaine. Au milieu de ce tournoiement imaginaire des objets environnans, son cerveau lui faisait l'effet d'être paralysé, toutes ses idées y gisaient comme engourdies. Une seule s'éveillait de temps à autre sous son crâne et y causait une douleur aiguë : — Elle a menti! pensait-il, elle a menti! — Et il poursuivait sa course folle à travers les bois. Il trébucha tout à coup contre une souche et tomba. La fraîcheur de l'herbe mouillée calma un moment sa fièvre; il s'efforça de reprendre possession de lui-même et chercha à se rendre compte de l'endroit où il se trouvait. Il était assis sur un talus, non loin de la route et d'un carrefour où se dressait une maison, dont les fenêtres étaient encore éclairées. Il reconnut la maison forestière du Val-Clavin. Le garde venait sans doute de rentrer de sa tournée et soupait dans sa cuisine. A travers les vitres, on distinguait le flamboiement de l'âtre, et on entendait les voix des enfans.

Antoine, le front dans ses mains, rassemblait peu à peu ses idées et songeait combien peu de temps avait suffi pour faire de son paradis un enfer de désespoir. Plus il réfléchissait, et plus la conduite de Raymonde lui semblait odieuse; elle l'avait méchamment trompé, elle s'était jouée à la fois de lui et de Préfontaine. Ce qu'il avait pris pour de la naïveté n'était qu'un raffinement de coquetterie. Tout était fini; il ne lui restait plus qu'à arracher de son cœur ce misérable amour, et il résolut de procéder sur-le-champ à cette douloureuse opération. Il se leva, traversa la route et alla frapper à la porte du garde, qui poussa une exclamation de surprise en le reconnaissant. Sans s'inquiéter de la curiosité de la ménagère ni des regards effarés des enfans, il demanda de quoi écrire, et, sur une feuille de papier jauni, arrachée à un vieux registre, il traça d'une main fiévreuse quelques lignes, plia sa lettre, l'enferma dans une grossière enveloppe fabriquée à la hâte; puis, après avoir murmuré quelques mots d'excuse et de remercîment à ses hôtes, qui le crurent fou, il sortit et s'élança de nouveau à travers bois.

La fraîche et vaporeuse nuit d'automne plana encore pendant de longues heures sur les massifs de la forêt, sur les chemins déserts et les clairières marécageuses. Enfin le ciel blanchit du côté de Maigrefontaine, des flocons de nuées roses se montrèrent sur le ciel d'un gris de perle, les feuillages roux des hêtres chargés de faînes frissonnèrent, et dans les cours de Vivey les coqs se mirent à chanter. Une batteuse commença de ronfler sourdement sous le porche d'une grange. Le meunier leva ses vannes, et l'eau se précipita sur la roue qui tourna lentement dans un éparpillement de gouttelettes blanches. Les neuf coups de l'*Angelus* tintèrent dans le clocher pointu de la petite église; une bande de canards descendit en se dandinant gravement vers le ruisseau, et tout d'un coup, avec des cris de béatitude, tous se lancèrent dans l'eau, qui rejaillit sous le choc de leurs ailes et de leurs pattes palmées. Puis le soleil, se montrant à travers les arbres, acheva de réveiller le village. Devant les fenêtres de la Maison Verte un jardinier allait et venait, ratissant le sable des allées; les sabots des servantes résonnaient sur le pavé de la cour. Les jalousies des fenêtres de Raymonde se replièrent, laissant le clair soleil entrer violemment dans la chambre de la jeune fille. Elle était déjà levée et habillée, ayant à peine dormi de la nuit. Ses yeux étaient cernés, et sa figure pâle et anxieuse. Profitant de ce que le reste de la maison sommeillait encore, elle descendit lestement à l'écurie, fit seller Jannic, et, s'élançant sur son dos, elle prit le trot dans la direction de la Vieille-Réserve.

Il lui tardait d'arriver à la *vente* des charbonniers et d'y retrouver Antoine. Sa conscience n'était nullement en repos. Bien qu'elle ne fût pas trop embarrassée de congédier Préfontaine, elle ne laissait

pas d'être inquiète en songeant à la façon dont Antoine envisagerait son manque de franchise. Il lui avait exprimé tant de fois son horreur pour la dissimulation!.. Elle se reprochait maintenant amèrement de n'avoir pas cédé à ses instances de la veille. Comment n'avait-elle pas eu le courage de tout lui dire, alors qu'il semblait si bien disposé à l'écouter?.. Du moins elle n'attendrait pas plus longtemps, et ce matin même il recevrait sa confession tout entière. Elle lui expliquerait les raisons pour lesquelles la demi-promesse arrachée par Osmin ne lui avait jamais paru sérieuse; — et il la croirait, parce qu'elle parlerait avec tout son cœur. Elle l'aimait trop pour qu'il ne fût pas convaincu. Elle se sentait passionnément entraînée vers lui, et maintenant qu'elle savait son amour partagé, l'idée de perdre Antoine lui faisait courir un froid de glace dans les veines.

Cependant elle avait atteint la Vieille-Réserve, et déjà dans les vapeurs du matin elle voyait fumer les fourneaux au milieu de la coupe. A l'entrée de la hutte, la charbonnière avait posé la marmite sur le feu; le maître et les apprentis allaient et venaient autour des fournaises, et au loin on entendait retentir les cognées des bûcherons. Raymonde mit pied à terre, attacha Jannic à un baliveau, et, le cœur palpitant, s'avança parmi les cépées en cherchant Antoine des yeux. Quand elle fut arrivée près d'un fourneau éventré d'où l'on retirait le charbon, elle demanda au maître charbonnier s'il n'avait pas revu le jeune homme qui l'accompagnait la veille. — Si fait bien, répondit le patron en déposant son rateau, il est venu ici avant le jour, et il m'a remis pour vous un mot d'écrit. — Il fouilla dans la poche de son gilet et tendit à Raymonde une lettre noircie par la poussière de charbon.

Elle la prit d'une main tremblante, et alla s'asseoir sur un tas de fagots, tournant le dos aux charbonniers pour leur cacher son agitation. Ses yeux voyaient trouble, et elle fut quelque temps sans pouvoir rien déchiffrer. Enfin elle lut ces lignes brèves, griffonnées avec rage sur le papier jauni :

« Préfontaine m'a tout appris. Ainsi, au moment où je vous ouvrais mon cœur, le vôtre me trompait?.. Vous mentiez, vous !.. Vous que j'aimais tant!.. Je ne vous reverrai plus, j'oublierai tout comme un mauvais rêve... Adieu ! »

Elle reçut un violent coup au cœur, ses lèvres devinrent blanches, ses jambes se raidirent, sa tête lourde alla donner contre les fagots.

— Eh ! patron ! cria un apprenti qui l'avait épiée curieusement de derrière un arbre, arrivez donc, voilà la demoiselle qui tombe en faiblesse!

X.

— Dans quel état te voilà, mon pauvre garçon!.. D'où sors-tu? Qu'est-il arrivé?

Ces questions jaillirent coup sur coup des lèvres de Sœurette au moment où Antoine, vers neuf heures du matin, entrait dans la cuisine, les pieds boueux, les vêtemens froissés, ayant la mine hâve et les yeux battus d'un homme qui a passé une nuit blanche. Verdier, occupé à écrire sur un bout de table, laissa tomber ses lunettes, et stupéfait, mordant sa moustache, répéta à son tour : — Où as-tu couché, mon camarade? comme tu es pâle!

— J'ai couché à la belle étoile, répondit laconiquement Antoine, et j'ai mal dormi... Voilà tout.

— Je vais te faire une rôtie au vin chaud! s'écria Sœurette.

— Merci, ma mère, je n'ai besoin de rien. — Il alla vers la pompe, emplit d'eau le *bassin* de cuivre jaune, but avidement deux ou trois gorgées, puis se retournant vers la bonne femme, qui le suivait des yeux avec inquiétude : — Mère, reprit-il d'une voix calme, je repartirai demain pour Paris; tu me prépareras ma malle, n'est-ce pas?

L'éboulement de la vieille forêt d'Auberive descendant tout à coup dans la rivière n'aurait pas produit une stupeur plus profonde que l'annonce de ce départ. Verdier n'en croyait pas ses oreilles; le plat que Sœurette essuyait lui glissa des mains et se brisa sur le pavé. — Comment, partir? balbutia-t-elle en s'asseyant, c'est pour plaisanter?.. Ton congé va jusqu'au 15 novembre.

— J'ai reçu contre-ordre, répliqua-t-il, en évitant de regarder sa mère... Il faut que je parte demain matin, et je viens de retenir ma place.

Sœurette ne dit plus rien; elle posa son front dans ses mains, et, accoudée à la table, elle se mit à pleurer tout bas. Verdier s'était levé d'un air vexé et se grattait violemment la tête. — Allons, voilà qu'elle pleure maintenant! murmura-t-il, en lançant un timide regard vers Antoine, a-t-on jamais vu femme si peu raisonnable?.. Puisque le petit s'en va avant le terme de sa permission, tu comprends bien qu'il y est forcé. Il nous aime trop pour nous peiner volontairement... Il sait bien que nous n'avons que lui, que c'est court un mois sur sept années, et que ce sera dur quand nous nous retrouverons seuls à la maison... Il sait tout cela mieux que nous! — Entre chaque phrase, Verdier faisait une pause et regardait son fils d'un air suppliant, de sorte que ses paroles semblaient adressées à Antoine plutôt encore qu'à Sœurette. Le jeune homme

restait immobile, les bras croisés, les yeux fixes et les dents serrées. — Enfin que veux-tu? continua le forestier, si le ministre le rappelle pourtant; la discipline, je ne connais que ça... Obéissance passive, voilà!.. C'est égal, M. Noël va être bien étonné, et il ne sera pas content non plus, lui!

— J'irai ce soir lui expliquer mes raisons, interrompit Antoine, et il les approuvera. — Il craignait de se laisser attendrir, et quittant brusquement la cuisine, il monta dans sa chambre.

En l'entendant s'éloigner, Sœurette se couvrit la figure de son tablier et ses sanglots éclatèrent. — Quand tu *crieras*, dit Verdier, tu vois bien qu'il est décidé à partir... Voilà les enfans! Ils ressemblent aux oiseaux : sitôt emplumés, ils ne pensent qu'à quitter le nid! — Tout en parlant, il essayait de boucler ses guêtres. Étaient-ce ses doigts qui tremblaient ou ses yeux qui voyaient trouble?.. il ne pouvait venir à bout de faire entrer les ardillons dans les trous des courroies. A la fin, il sortit en jurant, d'une voix étranglée, et monta au Chânois pour tout conter à M. Noël. Il espérait encore que le bonhomme userait de son influence pour retenir Antoine, mais contre son attente M. Noël donna raison à son élève, en déclarant que ce départ était l'acte d'un homme sensé, et que dans toute cette affaire, le seul fou, c'était lui, Verdier. Là-dessus il lui tourna le dos et s'enferma dans sa bibliothèque.

Vers le soir, Sœurette monta dans la chambre d'Antoine pour procéder à l'arrangement de la malle. Le jeune homme était debout près de la fenêtre, contemplant la forêt, dont les cimes ondulaient au vent d'ouest avec un bruit semblable à celui de la mer. Sœurette avait traîné la malle vide jusqu'au milieu de la chambre. — Ainsi, c'est bien décidé, soupira-t-elle d'une voix timide, tu veux donc nous quitter, mon fils?

— Oui, mère, il le faut, répondit-il sans se retourner, comme s'il eût craint de se laisser toucher par ce moite et anxieux regard qu'il sentait posé sur lui.

Sœurette hocha la tête, puis elle fouilla les placards, vida les tiroirs et se mit à ranger les effets dans la malle, tout en essuyant de temps à autre une larme qui s'obstinait à rouler sur sa joue. Quand elle se sentait plus calme, et quand elle supposait que sa voix ne serait pas étouffée par un sanglot, elle hasardait une recommandation. — Vois-tu, disait-elle à Antoine, j'ai tout rangé par douzaines, tu n'auras qu'à prendre tes affaires et à les serrer à mesure dans ton armoire... Surtout, je t'en prie, place en dessous de chaque pile les chemises qui reviennent du blanchissage, sans quoi ce seront toujours les mêmes qui serviront... Rien n'use le linge comme ces éternels lavages... Je t'aurais bien donné à emporter

deux ou trois pots de mes confitures de quoiches, mais elles sont trop fraîches... Ah! si seulement tu avais voulu attendre jusqu'à la fin de la semaine?..

Antoine, sans répondre, s'assit à son bureau, et empaqueta quelques livres. Tout en pliant les vêtemens, Sœurette épiait du coin de l'œil la figure contractée de l'enfant qui allait lui être enlevé. Elle l'apercevait de profil, le front penché vers la table, la paupière abaissée. Elle crut voir ses lèvres frémir comme si elles avaient voulu fermer le passage à un sanglot, alors elle n'y tint plus, et, laissant tomber le paquet de hardes, elle s'élança vers Antoine, l'étreignit dans ses bras et le mangea de baisers. — Tu souffres! s'écriait-elle, et tu te forces pour ne pas pleurer... Pourquoi me fais-tu des cachotteries? Pourquoi veux-tu partir?.. Est-ce que tu crois que je m'opposerai à ton mariage avec cette demoiselle de la Maison Verte?... Je veux tout ce que tu veux, tu le sais bien... Si elle te plaît, amène-la chez nous, et nous l'aimerons... mais ne t'en va pas, ne t'en va pas si vite!

— Ne me retiens pas, ma bonne mère, dit Antoine en l'embrassant, il faut que je parte; crois-moi... Ne me demande pas pourquoi en ce moment. Plus tard je t'expliquerai tout.

La douceur calme de sa voix indiquait une résolution si bien arrêtée que Sœurette n'insista plus; mais, comme ses yeux se mouillaient de nouveau, elle alla s'appuyer au barreau de la fenêtre. Le soir tombait, le ciel s'était couvert de gros nuages bas, et le vent avait encore augmenté. Il courait le long des lisières de la forêt, secouait rudement les branches et en détachait les feuilles jaunies. A travers l'eau qui lui noyait les yeux, Sœurette voyait cette pluie de feuilles mortes s'abattre sur le revers de la colline. Chaque rafale en emportait une nuée. Elles tourbillonnaient, s'amassaient par tas au creux des fossés ou s'éparpillaient sur l'herbe rase des prés. Cette fuite désordonnée et mélancolique sentait aussi le départ, elle annonçait l'arrière-saison et la disparition des claires journées de soleil. Sœurette songeait, le cœur navré, aux longues veillées d'hiver qu'elle passerait seule près de son feu mourant, tandis que l'enfant bien-aimé serait exposé à tous les dangers de Paris. — Pauvres mères, que d'heures d'angoisse leur font les dures nécessités de la vie! Jeunes, elles se sont dit : — Si seulement j'étais mariée à un homme qui m'aimerait! — Le mari est venu, souvent peu affectueux, parfois rude ou indifférent; alors elles souhaitent un enfant comme consolation. L'enfant naît, et avec lui de nouvelles transes. — Il me récompensera de toutes mes peines quand il sera grand, pensent-elles à travers leurs tristesses. — Le fils grandit, et quand il a vingt ans, il s'en va bien loin, et la mère reste seule

avec un redoublement d'inquiétude. Elle n'a pas d'enfant, c'est son enfant qui l'a, qui lui tient le cœur par une chaîne qui s'allonge toujours et s'appesantit à mesure...

Sœurette se disait cela vaguement tandis que les feuilles s'envolaient là-bas, déjà loin de la forêt. Parfois le vent les prenait toutes en un tas, les roulait en spirale et les lançait affolées par les champs; tantôt il les berçait doucement une à une et les faisait planer lentement comme des papillons dans l'air gris du soir. Un souffle violent passa tout à coup sur le jardin, emporta d'une haleine tout un paquet de feuilles de platanes et les jeta dans la chambre. L'une d'elles, une large feuille, bien déchiquetée et encore verte, alla tomber sur les vêtemens. Sœurette, qui l'avait suivie du regard, revint s'agenouiller près de la caisse, et, abaissant le couvercle, enferma précieusement cette feuille que le vieux jardin semblait envoyer comme une relique à l'enfant qui partait. Puis elle s'assit sur la malle et resta immobile. L'obscurité devint plus grande, et bientôt, dans la chambrette silencieuse, on ne distingua plus que la vague silhouette d'Antoine et les deux points lumineux des yeux mouillés de sa mère.

Tandis que la petite maison d'Auberive hébergeait le découragement et la désolation, à la Maison Verte les choses se passaient plus tristement encore. Raymonde était rentrée désespérée. Son évanouissement chez les charbonniers n'avait pas duré longtemps. Quelques gouttes d'eau jetées sur son visage l'avaient fait revenir à elle, et sans écouter les instances de la charbonnière, elle s'était élancée sur Jannic, qui avait pris le trot à travers la coupe. Elle froissait dans sa main crispée le billet où Antoine l'avait si impitoyablement jugée, et elle se révoltait contre la dureté de cet arrêt. Elle ne voulait pas croire que tout fût irrévocablement fini; son amour passionné et vivace protestait. Elle avait hâte de se retrouver en face d'Osmin pour rompre d'une façon éclatante avec lui. Après, elle irait se jeter aux pieds de la mère d'Antoine et la supplier d'intercéder auprès de son fils. Rien ne lui coûterait pour sauver son amour en détresse... Elle précipitait l'allure de Jannic, et le petit cheval, stimulé par les coups de cravache, galopait furieusement dans les sentiers étroits du bois des Ronces. Les branches frôlées par la jupe de Raymonde regimbaient sur la croupe de Jannic et activaient encore sa course rageuse; des deux côtés du chemin les arbres semblaient fuir à la débandade sous le ciel gris. Raymonde éprouvait une sorte de soulagement dans cette folle chevauchée dont la fougue était en rapport avec le train désordonné de ses pensées. Quand l'amazone et sa monture arrivèrent à bride abattue devant la Maison Verte, Jannic était quasi fourbu, et la jeune fille était brisée. Elle ne se sentait pas capable de parler. Pour échapper aux

questions et aux explications, elle monta dans sa chambre et s'y enferma.

Alors seulement, dans cette haute pièce, où même en plein jour le ton brun des boiseries de chêne jetait une ombre mélancolique sur les meubles, elle comprit bien toute l'étendue du désastre. Jusque-là les rumeurs du dehors et la rapidité de sa course enragée l'avaient étourdie; maintenant il régnait autour d'elle un calme et une solitude qui l'effrayaient. Le long miroir lui renvoyait le reflet désolé de ses joues pâlies et de ses yeux creux; le berger du trumeau semblait jouer sur sa flûte le chant funèbre des amours perdues. Le vent qui s'engouffrait dans la vieille cheminée avait des soupirs d'une tristesse navrante. Raymonde ne s'était jamais sentie si seule et si abandonnée. Tandis qu'elle se débarrassait de sa jupe d'amazone, une servante vint heurter à la porte et avertir sa maîtresse qu'on l'attendait pour déjeuner. Elle répondit en priant qu'on la laissât en repos. La servante s'éloigna, l'appartement redevint silencieux. Raymonde, s'agenouillant devant son lit, enfouit son visage dans les couvertures et put pleurer à son aise. On ne voyait plus que la ligne onduleuse de son dos et de ses hanches, et la masse dorée de ses cheveux roux, tranchant sur la blancheur des draps. Les larmes qui l'étouffaient depuis le matin avaient fini par jaillir abondamment; elle pleurait comme un enfant qui éprouve son premier grand chagrin et s'y abandonne avec une violence sauvage. Elle était là depuis longtemps déjà, quand un pas fit de nouveau craquer le parquet du corridor, — un pas bref, décidé, et dont l'allure impatiente trahissait à elle seule le caractère impérieux de la personne qui marchait. — Raymonde! cria du dehors Mme Clotilde.

Pas de réponse, mais un mouvement dépité des épaules et un plongeon plus désespéré de la tête dans les couvertures. — Raymonde! répéta la dame avec un accent plus âpre, ouvre!.. Je sais que tu es là. Assez d'enfantillages!

La masse des cheveux roux s'agita un moment, un bout de profil se montra, et, d'une voix maussade, la jeune fille murmura : — J'ai la migraine!

— Simagrées! tu n'avais pas la migraine pour courir les champs ce matin... Descends, M. de Préfontaine est en bas.

— Ah! — D'un bond elle fut sur ses pieds. Ses yeux vifs et gonflés brillaient d'un éclat farouche, ses lèvres hautaines avaient une expression de colère et de défi.

— Allons, dépêche-toi; il veut te parler.

— C'est bien, je descends! répondit-elle d'un ton résolu.

Elle baigna sa figure dans l'eau fraîche, acheva sommairement sa toilette et descendit ou plutôt bondit dans l'escalier.

Quand elle ouvrit la porte du salon, Mme Clotilde avait déjà re-

pris sa place sur le canapé où Osmin, assis, croisait et décroisait d'un air inquiet ses longues jambes. M. La Tremblaie, étendu dans son fauteuil, suivait d'un œil somnolent les efforts que tentait le géant pour ramener son pantalon noir, trop court, sur ses grosses bottes de sept lieues. — Ah! dit Préfontaine en tendant la main à Raymonde, bonjour, mademoiselle, étiez-vous réellement souffrante?.. On ne s'en douterait pas à voir vos joues vermeilles!.. Vous allez mieux?

— Oui, merci! répliqua-t-elle en effleurant de ses doigts glacés la main du colosse. — Elle alla s'appuyer contre le fauteuil de son père, comme si, là seulement, elle pensait trouver aide et protection dans le combat qu'elle se proposait d'engager.

— Mademoiselle Raymonde, reprit Préfontaine après avoir toussé pour s'éclaircir la voix, nous causions de vous. Je disais à Mme La Tremblaie que les travaux de réparation sont enfin terminés à Lamargelle. Les ouvriers ont déguerpi, et j'espère que vous voudrez bien venir voir si tout y est à votre convenance... Maintenant que le nid est prêt, ajouta-t-il plus timidement, j'espère aussi que vous consentirez à fixer le jour où nous irons demander à M. le curé et à M. le maire la permission de l'habiter ensemble.

— Monsieur de Préfontaine, répondit Raymonde d'une voix très décidée, bien que légèrement tremblante, je ne veux pas que vous vous abusiez plus longtemps sur mes intentions... Je n'habiterai jamais Lamargelle.

— Comment! s'écria Osmin, qui ne comprenait pas encore, voulez-vous dire par là que vous désirez rester à la Maison Verte après que nous serons mariés?.. Je sais bien qu'il est pénible pour une jeune fille de quitter ses parens, mais songez que Lamargelle est à une petite heure de Vivey.

— Il ne s'agit pas de cela, repartit Raymonde en le regardant bien en face. Vivey et Lamargelle me sont indifférens... Je ne veux pas me marier.

M. La Tremblaie stupéfait avait relevé la tête, et Mme Clotilde s'était levée en haussant les épaules. Elle allait parler, mais d'un geste Préfontaine la supplia de garder le silence, et il reprit d'un air consterné : — Mon Dieu, mademoiselle Raymonde, je reconnais que, lorsque je vous ai demandé de vouloir bien m'accepter pour mari, vous ne m'avez pas donné de réponse positive; de mon côté je vous avais promis d'être patient et de ne point vous presser... Pourtant il m'avait semblé depuis... Certaines circonstances m'avaient fait supposer... Bref, quand je suis parti pour le Morvan, j'étais persuadé que vous aviez jugé l'épreuve suffisante, et que nous nous épouserions au retour.

— Vous vous êtes trompé, dit-elle d'un ton bref, et si mon langage ou ma conduite vous a induit en erreur, je vous en demande pardon.

La tête du géant s'abaissa tristement vers sa poitrine. — Enfin, soupira-t-il, si vous ne vous sentez pas disposée à m'écouter aujourd'hui, laissez-moi espérer que plus tard...

— Ni aujourd'hui, ni plus tard, interrompit-elle en secouant la tête, renoncez à moi, je ne me marierai pas.

M. La Tremblaie s'agitait sur son fauteuil et se retournait à demi pour regarder sa fille avec une sorte de respectueuse frayeur... La manifestation énergique d'une volonté lui imposait toujours.

— Ces grimaces sont-elles bientôt finies? s'écria Mme Clotilde, que la colère suffoquait et qui ne pouvait plus se contenir, depuis quand les petites filles osent-elles contrecarrer les désirs de leurs parens?.. M. de Préfontaine a notre parole, ce mariage est arrêté et il se fera.

— Il ne se fera pas, répliqua Raymonde, qui était devenue très pâle et s'était avancée de quelques pas vers sa mère, il ne se fera pas, je vous en réponds!

— Raymonde! murmura La Tremblaie d'une voix suppliante et effarée.

— Laissez donc, je saurai la mettre à la raison! reprit Mme Clotilde, elle choisira entre M. de Préfontaine et un couvent, et nous verrons, quand elle sera claquemurée, si elle ne chante pas une autre antienne.

Le pauvre Osmin, qui ne s'attendait guère à cette algarade, ouvrait des yeux ronds et demeurait ébaubi. Raymonde, droite en face de sa mère, la regardait entre ses cils et secouait le menton d'un air de révolte et de bravade.

— Cependant, ma chère amie, hasarda La Tremblaie, humilié du rôle passif qu'il jouait dans cette affaire, si Raymonde, qui connaît nos désirs, avait de la répugnance pour le mariage, je ne voudrais pas la violenter.

— A merveille! interrompit la dame aiguillonnée par cette résistance, soutenez-la, obéissez à ses caprices!

— A ses caprices, non, mais si elle a des raisons sérieuses...

— Qu'elle ose donc les avouer, ses raisons! riposta Mme Clotilde, en défiant du regard sa fille, qui restait impassible; elle s'en gardera bien, car elle joint l'hypocrisie à la désobéissance... Je vais vous les dire, moi, puisque vous êtes assez aveugle pour ne pas les voir : elle s'est amourachée de ce monsieur Verdier que vous avez eu l'imprudence de recevoir ici... un pédant, un cuistre venu je ne sais d'où, qui mangeait vos dîners et courtisait votre fille...

Le rouge était monté aux joues de Raymonde, la colère gonflait ses narines palpitantes. Elle bondit jusqu'auprès de sa mère, et la regardant droit dans les yeux : — Je ne souffrirai pas qu'on injurie M. Verdier devant moi, dit-elle, il vaut mieux que nous tous!

— Vous voyez, ricana Mme Clotilde, furieuse et ne se possédant plus, elle ose s'en vanter!

— Oui, je l'aime! s'écria la jeune fille, sans baisser les yeux.

— Effrontée!

La main de la dame s'était levée; en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, elle s'abattit sur la joue de Raymonde, et le bruit sec d'un soufflet retentit aux oreilles des deux hommes abasourdis.

— Clotilde! balbutia La Tremblaie. — Raymonde était devenue blanche comme un marbre, et ses yeux avaient des regards terribles. — Mademoiselle! s'exclama Osmin en se jetant entre la mère et la fille. — Il redoutait quelque coup de tête de cette dernière, et il essayait de saisir ses mains qu'elle tordait convulsivement l'une dans l'autre. — Mademoiselle Raymonde!

— Laissez-moi, vous! murmura-t-elle d'une voix sourde.

Elle écarta vivement le géant, s'élança vers la porte du jardin, qu'elle ouvrit violemment, et disparut.

Elle traversa les pelouses en courant, poussa la grille et gagna le bois par le sentier le plus court. Elle s'enfuyait à toutes jambes, comme si elle eût craint d'être poursuivie. C'était une course effarée comme celle d'un cerf chassé par les chiens. Elle coupait les fourrés les plus épais, sans se soucier de sa robe que les ronces mettaient en lambeaux, ni de l'obscurité qui commençait à emplir la forêt, car le ciel s'était couvert et le crépuscule arrivait promptement. — Elle voulait fuir, s'en aller bien loin de cette maison où l'on venait de l'humilier devant un étranger. Elle sentait sur sa joue, comme une brûlure, la marque du soufflet appliqué par sa mère, et cette impression cuisante lui faisait venir aux yeux des larmes de colère.

Elle s'assit un moment au revers d'un fossé, pour reprendre haleine. Les résolutions les plus désespérées se croisaient dans sa tête : la pensée de revoir Antoine et de se disculper l'obsédait surtout. Elle voulait lui parler à tout prix, dès ce soir; dût-elle aller frapper en suppliante à la porte de ce farouche M. Noël, qui la détestait, mais qui avait un si grand pouvoir sur le cœur de son ancien élève. — Si je parviens à me faire écouter, pensait-elle, du moins Antoine ne partira pas en me croyant menteuse et déloyale. — Elle n'avait plus qu'un désir : se justifier; le reste lui importait peu. Si elle perdait Antoine, le monde n'était plus qu'un désert et la vie n'avait plus de valeur. Elle se disait qu'elle trouverait toujours dans

un coin de la forêt un étang assez profond pour y disparaître. Elle était à un âge où la mort semble facile, et elle vivait dans un temps où l'on n'a plus assez de foi pour répugner à l'idée du suicide...

Elle restait immobile, le front dans ses mains, tandis que la nuit envahissait les bois. Tout à coup un bruit de gouttes d'eau roulant sur les feuilles sèches la fit tressaillir. Elle se leva et se remit en marche. Les gros nuages amoncelés par le vent d'ouest commençaient à se dissoudre, et des rafales pluvieuses s'abattaient sur les collines boisées. Ce fut d'abord un murmure frais, rasant timidement la mobile toiture des ramées, puis les feuilles plièrent et laissèrent passer çà et là les froides larmes de l'ondée; peu à peu, les rafales devenant plus violentes, toute la forêt fut pénétrée, l'averse y descendit par larges nappes, et Raymonde la sentit ruisseler sur son cou. Elle n'en poursuivit pas moins courageusement sa route à travers les sentes pierreuses, transformées en rigoles. Enfin, à un détour du sentier, le taillis s'ouvrit devant elle, et à ses pieds, au creux de la vallée, elle vit à travers les sombres hachures de la pluie les lumières d'Auberive tremblotter dans la nuit.

XI.

M. Noël venait de souper. Il était remonté dans le réduit qui lui servait de bibliothèque; il avait posé la lampe sur sa table de travail, et, la tête appuyée au dossier de son fauteuil de cuir, les pieds garantis de l'humidité par la douce chaleur de *Vagabonde*, il lisait Lucrèce, son poète favori. Un étroit cercle de clarté blanche sur les pages du livre, et en haut, dans les solives du plafond, deux ou trois lueurs voltigeantes, c'était toute la lumière que la lampe sous son abat-jour dispensait chichement au vieux cabinet; le reste du réduit demeurait plongé dans une quasi-obscurité où l'on entrevoyait vaguement les rayons ployant sous le poids des bouquins et les poutres frangées de toiles d'araignée. — A travers les plaintes du vent et le ruissellement de la pluie contre les vitres, trois coups nettement frappés à la porte du logis réveillèrent *Vagabonde*, qui jeta un aboiement sec. — Ah! murmura M. Noël, c'est Antoine; je reconnais sa façon de frapper. Taisez-vous, *Vagabonde*, la bien nommée, vous devriez avoir honte de vous montrer après vos déportemens!..

Ayant ainsi rabroué sa chienne, il se leva et alla ouvrir. Antoine traversa rapidement la cuisine et monta avec son vieux professeur dans la bibliothèque où il enleva son pardessus mouillé, tandis que M. Noël débarrassait un escabeau encombré de livres pour l'offrir

à son élève. — Un mauvais temps! mon camarade, fit le bonhomme qui avait déjà remarqué le visage altéré de son visiteur, mais qui ne voulait pas avoir l'air de s'en apercevoir; la bise grondait si fort ce soir que je me suis réfugié dans mon *capharnaüm*... On y est plus chez soi que dans ce grand galetas de cuisine.

— Monsieur Noël, interrompit Antoine, je viens vous dire adieu, je pars demain.

— Je le savais, mon garçon; ton père me l'a appris tantôt; je lui ai répondu que tu avais raison, et que si tu m'avais consulté, je t'aurais conseillé de t'en aller depuis longtemps... En certains cas, il y a plus de courage à fuir qu'à tenir tête au danger.

Antoine boutonnait et déboutonnait nerveusement sa redingote; il soupira profondément et resta silencieux.

— Je sais bien que c'est dur, poursuivit M. Noël, crois-tu que ça ne me grève pas de te voir t'éloigner si vite, toi, mon seul intérêt au monde, quand nous avons à peine eu le temps de causer?.. Je m'étais fait une fête de ces trois mois de vacances; mais ton avenir m'est plus cher que tout le reste... Souviens-toi de ce que je t'ai dit un soir dans le bois de Charbonnière!

— Vous aviez raison! répliqua Antoine avec un accent amer. — Il s'accouda sur la table, et M. Noël put examiner à loisir ses traits contractés, ses joues pâlies et ses yeux gros de larmes. La contrainte que le jeune homme s'imposait pour ne pas laisser éclater son chagrin donnait à son visage une expression encore plus poignante, et le bonhomme, constatant cette douleur muette, se sentit remué d'une pitié toute paternelle. — Tu souffres, mon pauvre enfant, dit-il en se rapprochant de lui, va, ne te gêne pas, parle-moi de tes chagrins, si cela peut te soulager.

Antoine secouait la tête d'une façon négative. — Va donc, ouvre ton cœur, tes plaintes ne tomberont pas dans l'oreille d'un indifférent... Je sais tout ce que les femmes peuvent inventer pour torturer les naïfs qui se laissent prendre à leurs mines enjôleuses... Voyons, parle! Elle t'a donc repoussé, cette mijaurée; elle n'a pas voulu de toi?

— Cela eût mieux valu! s'écria Antoine, mais non, elle a préféré mentir. Les mêmes mots de tendresse qu'elle me disait, les mêmes aveux que je recevais avaient été déjà prodigués à un autre, et elle nous trompait tous deux!

— Je les reconnais bien là, les perfides femelles! grommela M. Noël en montrant le poing, cela leur semblerait trop uni de faire le mal franchement; elles empoisonnent le trait avec un mensonge pour que la blessure reste plus longtemps envenimée.

— Et pourtant, murmura le jeune homme, si jamais figure res-

pira la franchise et la loyauté, c'était la sienne... Jamais deux yeux plus limpides n'avaient semblé mieux refléter la sincérité d'un cœur droit, jamais lèvres n'avaient paru exprimer avec plus de spontanéité les sentimens d'une nature aimante.

— Pures grimaces!.. Elles savent si bien mentir! mais au fond elles se ressemblent toutes... Sournoises et perverses!.. Vois *Vagabonde*, j'ai constamment l'œil sur elle et je connais tous ses tours; eh bien! elle a profité d'un soir où j'avais le dos tourné pour courir avec les chiens de la ferme, et me voilà forcé d'héberger un de ces jours une portée de roquets vicieux comme leur mère... Toutes les mêmes, mon camarade, toutes les mêmes!

Antoine était trop absorbé par son chagrin pour prendre garde à la sortie de M. Noël. — Pourquoi m'a-t-elle laissé croire qu'elle m'aimait? poursuivit-il, comme s'il se fût répondu à lui-même, quel besoin avait-elle de mentir? Il était si simple de m'avouer qu'elle avait déjà donné sa parole.

— Justement, c'était trop simple!.. Les femmes sont comme les chats, qui se plaisent aux manœuvres tortueuses et ne vont jamais droit au but.

— Elle ne ressemblait pas aux autres... Tenez, s'écria le jeune homme en saisissant le bras de M. Noël, je sens, malgré tout, que je l'aime encore, que je l'aimerai toujours... Je me demande si je ne l'ai pas jugée trop vite, si ce sot de Préfontaine ne s'est pas vanté, et si ce n'est pas lui qui a menti?

— Peuh! dit le bonhomme en sifflant entre ses dents, illusion d'amour-propre malade.

— Si je m'étais trompé pourtant? répéta Antoine en lançant à son vieux maître un regard anxieux qui pénétra jusqu'au cœur de M. Noël.

— Tu me fais pitié, reprit ce dernier, tellement pitié que, si cette fille était innocente, et si elle avait vraiment pour toi la moitié de la tendresse que tu lui gardes encore, malgré mon aversion pour le mariage, je te dirais : Retourne là-bas et épouse-la, puisque tu ne peux t'en passer!.. Mais je jurerais qu'elle a chanté à Préfontaine la même romance qu'elle te roucoulait. Pourquoi ce garçon, qui est un sot, j'en conviens, mais qui a réputation d'honnête homme, se serait-il abaissé à jouer une pareille comédie?.. Quelle preuve as-tu contre lui qui ne puisse se retourner contre elle?

Antoine laissa retomber sa tête dans ses mains. — Vous avez raison, soupira-t-il, mais votre raison me fait froid au cœur. Je sens en moi quelque chose de mort que rien ne ressuscitera plus : la foi dans la parole des autres. J'ai là une plaie qui sera éternellement saignante...

— Ta plaie se fermera, mon pauvre garçon! répondit M. Noël, qui s'était levé et lui serrait tendrement les deux mains.

Antoine hochait la tête. — Tu guériras, sacrebleu, s'écria le bonhomme, tu n'es pas d'une autre pâte que tes semblables!.. Regarde-moi, j'ai cruellement souffert dans un temps, et d'une blessure plus envenimée que la tienne. J'avais, comme toi, le sang chaud, le cœur tendre et des nerfs de sensitive... J'ai oublié pourtant. C'est la loi de nature; elle nous donne l'oubli pour assoupir nos peines, comme le sommeil pour défatiguer nos corps. Il étend petit à petit sur nos blessures ses minces toiles d'araignée, puis un jour le sang ne coule plus, la déchirure est cicatrisée. On se demande : qu'est devenue ma jalousie? où est ma colère? où est ma rancune? Il n'y a plus rien, l'oubli a tout endormi.

Il y eut un moment de silence. La pluie fouettait toujours les carreaux avec rage, et le vent geignait dans l'escalier. Entre deux rafales on entendit des coups précipités résonner à la porte de la maison.

— On a frappé! dit Antoine en prêtant l'oreille.

— Bon! c'est le vent qui fait battre les volets.

Un nouveau coup plus distinct leur arriva, répercuté par les parois sonores de la cuisine, et *Vagabonde*, réveillée en sursaut, se mit à aboyer furieusement.

— Je vous assure qu'on a heurté à la porte! reprit le jeune homme, qui s'était levé.

— Sans doute quelque *camp-volant* qui prend ma maison pour une auberge! grommela M. Noël en allumant sa lanterne, sois tranquille, je vais l'expédier...

Il laissa Antoine en tête-à-tête avec *Vagabonde*, et descendit lestement le petit escalier qui menait à la cuisine. — Qui est là? cria-t-il avant de tirer les verrous.

Pas de réponse, ou du moins s'il y en eut une, elle était si faible qu'elle se confondit avec la plainte du vent. Impatienté, M. Noël déverrouilla la porte, qui s'ouvrit toute grande sous la pression d'une rafale humide, et fit vaciller la lumière de la lanterne; en même temps, le vent poussa dans la cuisine une femme aux vêtemens ruisselans, et le vieux professeur, soulevant son falot, reconnut Raymonde.

Une idée traversa tout d'abord le cerveau du bonhomme et accrut sa mauvaise humeur. — Elle sait qu'Antoine est au Chânois, pensa-t-il, et elle a l'audace de l'y venir relancer... — Celui que vous cherchez n'est pas ici! cria-t-il en repoussant la jeune fille, passez votre chemin!

— Je ne cherche personne que vous, monsieur Noël. C'est à vous que je veux parler.

— Qu'avez-vous à me dire? continua-t-il sur le même ton bourru, en persistant à lui barrer la porte, parlez donc;... j'écoute.

— Me laisserez-vous dehors par un temps pareil? répliqua Raymonde d'une voix si triste que le bonhomme sentit sa rudesse s'amollir.

Il souleva de nouveau sa lanterne et considéra ce joli visage battu par le vent et la pluie; la jeune fille grelottait, sa robe mouillée lui collait au corps, et ses cheveux, à peine protégés par un fichu noué en fanchon, étaient tout ébouriffés. M. Noël recula peu à peu et laissa l'importune visiteuse franchir le seuil du Chânois. — Au fait, murmurait-il, elle est trempée comme si elle sortait de la rivière... Hum!... Et ses dents claquent de froid... Entrez donc, puisque vous voilà... Surtout pas de cris, j'ai horreur de ces simagrées-là! Entrez et fermez la porte.

Pendant ce temps, on entendait *Vagabonde* aboyer et se démener comme une possédée. Tout en bougonnant, le vieillard avait empoigné dans un coin une bourrée de ramilles et l'avait jetée sur les landiers de la cheminée. Il l'alluma, et en un clin d'œil une belle flamme vive pétilla dans l'âtre. — Voilà le feu qui *claire*, poursuivit-il sans regarder Raymonde; il faut avoir le diable au corps pour courir les champs par ce vent déchaîné! Enfin, bien rusé qui empêchera une femme de faire des folies. — Il poussa une chaise devant le foyer. — Asseyez-vous et séchez-vous!

— Merci, murmura-t-elle.

Il haussa les épaules d'un air dépité : — Ne me remerciez pas; j'agis comme contraint et forcé... Cette chienne maudite ne se taira donc pas?.. Attendez-moi, je vais revenir.

Il entrebâilla la porte de l'escalier et gagna à tâtons la bibliothèque où Antoine se promenait, inquiet. — Ce n'est rien, balbutia le vieux professeur, essoufflé, c'est la fermière qui vient pour les provisions... Ne t'impatiente pas.

— Je vais descendre avec vous, dit le jeune homme, intrigué des façons mystérieuses de M. Noël.

— A d'autres! pensa le bonhomme aux abois, il ne manquerait plus qu'ils se rencontrassent. — Non, non, s'écria-t-il, tu ne me déranges pas et j'ai à te parler. Prends un livre, j'aurai tôt fait.

Il ouvrit un placard, en tira une bouteille poudreuse qu'il cacha sous sa redingote, puis, donnant une rebuffade à *Vagabonde*, qui voulait le suivre, il s'esquiva tandis qu'Antoine l'examinait d'un œil soupçonneux.

Quand il rentra dans la cuisine, Raymonde, les coudes sur ses genoux, la tête dans ses mains, regardait fixement la flamme. Elle avait dénoué sa fanchon; ses cheveux en désordre, baignés par la clarté dorée du foyer, formaient comme une auréole autour de sa

tête, ses vêtemens fumaient. M. Noël prit un verre dans la huche, l'emplit à demi du vieux vin qu'il avait apporté et le tendit à la jeune fille. — Tenez, fit-il de son même ton bourru, buvez cela pour vous réchauffer le sang.

Elle porta le verre à ses lèvres et but une gorgée, tandis que le vieillard jetait une nouvelle bourrée dans l'âtre. — Dites-moi votre histoire, reprit-il, et soyez brève, je n'ai pas de temps à perdre.

Il continuait à arpenter la salle d'un pas nerveux. Un grillon, réveillé par la chaleur du brasier, poussait son petit cri derrière la *platine*. Raymonde, peu encouragée par l'attitude de son hôte, remuait les lèvres sans trouver de paroles. — Vous vous imaginiez qu'Antoine était au Chânois? Soyez franche! murmura-t-il avec humeur.

— Non, répondit-elle, j'étais partie dans l'intention de lui parler, c'est vrai; mais quand j'ai été devant sa maison et que j'ai vu de la lumière aux vitres, je n'ai plus osé entrer... Alors j'ai pensé à vous, et l'idée m'est venue d'aller frapper à votre porte.

— Hum! singulière idée!.. Et pourquoi avez-vous pensé à moi, s'il vous plaît?

— Parce que je sais qu'Antoine vous aime et vous respecte comme un père... Si je parviens à vous convaincre que je ne suis pas coupable, vous le lui redirez, et il vous croira.

— Savoir! grogna-t-il, un peu apaisé néanmoins; — supposez-vous que je sois si facile à embobeliner? Ce n'est pas moi qu'on prend avec des comédies de sentiment et des faussetés enveloppées de câlineries!

— Je ne suis pas fausse, s'écria Raymonde, jamais je n'ai parlé autrement que je ne pense.

— Ne criez pas si haut, répliqua rudement M. Noël, qui tremblait qu'Antoine ne reconnût la voix de Raymonde.

— Je n'ai jamais joué la comédie! répéta-t-elle en le regardant droit dans les yeux.

— Pas même avec Antoine?

— Est-ce que c'était possible?.. Je l'aimais.

— Et avec M. de Préfontaine?

— Pas même avec M. de Préfontaine!.. — Elle s'arrêta, il lui semblait avoir entendu un bruit de pas et un soupir derrière une cloison; mais c'était sans doute une hallucination de ses oreilles, où bourdonnaient encore le ruissellement de la pluie et les rumeurs du vent. Dans la salle, le grillon accompagnait seul de son cri régulier le va-et-vient du bonhomme, qui arpentait la cuisine. — Est-ce tout? demanda celui-ci en s'arrêtant tout à coup devant Raymonde.

— Non, répondit-elle avec un accent de prière, soyez patient avec moi. Antoine m'a souvent dit que vos façons sévères cachaient un bon cœur. Montrez-vous bon pour moi et écoutez-moi sans me rudoyer. Vous avez nommé M. de Préfontaine; eh bien! oui, on a voulu me marier avec lui. Ma mère désirait ce mariage, et mon père pensait comme elle. Je n'avais pas rencontré Antoine, je ne savais pas ce que c'était qu'aimer, et M. de Préfontaine m'était indifférent; mais on prétendait que c'était le seul parti qui s'offrît pour moi, et ma mère employa toute son influence pour me pousser à ce mariage...

M. Noël lança une sourde imprécation; puis, voyant que la jeune fille s'arrêtait, interdite : — Allez, allez, murmura-t-il, j'écoute.

— Et puis, continua-t-elle, j'étais si lasse de la vie que je menais! Je ne sais si tous les intérieurs ressemblent au nôtre; il y a chez nous je ne sais quelle contrainte mystérieuse qui glace le cœur et empêche toute intimité. Dans ses rares momens de bonne santé, mon père me gâte et se laisse câliner, mais il a l'air parfois si ennuyé, il semble traîner sa vie comme un boulet... Je vous dis toutes ces choses pour que vous compreniez bien ma situation. Ma mère ne m'a jamais aimée, on dirait qu'elle m'en veut d'être venue au monde, et moi-même, quand je descends au fond de mon cœur, je n'y trouve pas cette tendresse que les autres enfans ont pour leur mère... Je dois vous paraître un monstre?

— Non, fit-il avec un soupir de soulagement... Ainsi vous n'étiez pas heureuse chez vous?

— J'y étais tantôt triste, tantôt folle, jamais je n'y étais à l'aise. Cela vous explique comment l'idée d'épouser un homme que je n'aimais pas ne m'a point effrayée tout d'abord... M. de Préfontaine m'a offert sa main; je ne l'ai ni acceptée ni repoussée, et ç'a été mon tort, car il a pris mon indifférence pour de la timidité et il s'est imaginé que j'avais du goût pour lui. Il s'est absenté, et Antoine est venu à la maison. Dès le premier jour, il a eu mon cœur, et M. de Préfontaine n'a plus existé pour moi.

— Mais pourquoi avez-vous caché à Antoine ce qui s'était passé? Pourquoi n'avez-vous pas rompu tout net avec Préfontaine? s'écria le bonhomme, dont la pétulance trahissait un intérêt croissant.

— Pourquoi?.. Ah! je ne sais pas si vous allez me comprendre, mais il me semble que je comprendrais si bien ce scrupule-là, si on me le confiait... J'étais tellement heureuse d'aimer, tellement fière d'être aimée par Antoine, je l'estimais si haut, que mon bonheur m'effrayait. A chaque instant j'avais peur de le voir s'évanouir comme dans un rêve. Je me disais : si je parle, Antoine ne m'aimera peut-être plus, et si je le perds, adieu la joie de ma vie!.. Et

alors, voyez-vous, j'étais lâche, j'ajournais mes confidences au lendemain en songeant qu'après tout c'était encore un jour heureux de gagné. J'en ai été cruellement punie. Le soir même où je me promettais de tout avouer et où j'étais décidée à rompre avec M. de Préfontaine, il est revenu, et avant que j'aie pu rien expliquer, c'est lui qui s'est chargé de tout révéler à Antoine. Voilà comment je me suis rendue malheureuse pour toujours.

M. Noël, debout devant l'âtre, une main posée en abat-jour sur ses yeux, regardait Raymonde avec une attention mélangée de surprise et d'attendrissement. Une magique influence avait encore une fois fait jouer la serrure rétive de la mystérieuse cachette enfermée dans son cœur. Les souvenirs de sa jeunesse lui envoyaient au cerveau leurs odeurs pénétrantes. Il songeait : — J'ai été ainsi, j'ai senti de même, au temps où j'aimais. — Et toutes ses méfiances, toutes ses préventions, étaient comme neutralisées par ce parfum de l'amour vrai que rien ne détruit dans les âmes qu'il a une fois imprégnées.

— Je vous ai tout dit, reprit Raymonde en se levant, me croyez-vous sincère?

— Je vous crois, murmura-t-il d'une voix qui n'avait plus rien d'acerbe. — Il lui prit les mains, et, tandis qu'il les lui serrait fortement, elle sentit quelque chose de chaud et d'humide rouler sur ses doigts. Elle releva la tête et, à la clarté du brasier, elle vit scintiller les yeux mouillés de M. Noël. — Pardon, fit-il en bredouillant, je suis nerveux, je suis bête!

— Ah! s'écria Raymonde, vous êtes bon, Antoine me l'avait bien dit!.. Pourquoi n'est-il pas là pour m'entendre, comme vous?

— Il y est, balbutia le bonhomme.

— Oui, et il vous a entendue! répéta derrière eux une voix vibrante.

La porte de la bibliothèque était ouverte, et Antoine s'était précipité au milieu de la salle. Raymonde poussa un cri et devint pâle.

— M'en voulez-vous d'avoir écouté aux portes? dit le jeune homme en lui envoyant son regard le plus caressant; dès que j'ai distingué votre voix, j'ai enfermé *Vagabonde* dans le *capharnaüm* où l'on m'avait relégué, et je me suis glissé jusqu'au bas de l'escalier.

La jeune fille était si tremblante qu'elle pouvait à peine parler.

— Vous me pardonnez? dit-elle enfin, vous m'aimez toujours?

— Je vous aimais quand même... Demandez à M. Noël! Il a vu combien j'étais misérable tantôt.

— Et maintenant?

— Maintenant je suis heureux comme un roi et léger comme une

plume, s'écria-t-il en sautant au cou de M. Noël,... heureux, bien heureux! balbutiait-il en le serrant à l'étouffer.

— Lâche-moi! grommela le bonhomme; parce que tu es fou, ce n'est pas une raison pour asphyxier ton prochain. — Ne sachant plus comment cacher son émotion, M. Noël plongea tout à coup dans l'escalier, grimpa au *capharnaüm* et alla délivrer *Vagabonde* qui se précipita dans la cuisine en se tortillant et en poussant de petits cris étouffés, tant et si bien qu'elle réveilla le corbeau perché sur la crédence, et qu'à eux deux ils souhaitèrent à leur façon la bienvenue aux amoureux. M. Noël, ne pouvant tenir en place, jetait sur le brasier des brassées de menu bois, et cette flambée libérale donnait un air de fête à la vieille salle enfumée. La clarté courait des flancs de la huche aux épis de maïs des solives; elle dansait au fond des assiettes, lançait des éclairs aux casseroles de cuivre, aux vitres poudreuses, et enveloppait d'un nimbe radieux la jolie tête échevelée de Raymonde. Antoine, qui avait repris un peu de sang-froid, remarqua tout à coup le désordre de la toilette de la jeune fille. — Dans quel état cette pluie vous a mise, s'écria-t-il, et comment avez-vous pu quitter la Maison Verte à une pareille heure?

Elle tressaillit, et sa figure reprit une expression inquiète. Elle leur raconta sa rupture avec Osmin, sa querelle avec sa mère et la violence qui avait précipité le dénoûment. M. Noël ouvrait de grands yeux et reniflait bruyamment. Antoine était redevenu pensif, son front se plissait et son regard s'était assombri.

— J'irai, dit-il, trouver demain votre père et le supplier... Peut-être se laissera-t-il toucher?

Raymonde secoua la tête. — Mon père n'est pas le maître, répondit-elle, et de sa vie il n'a eu une volonté. Il est dominé par ma mère et il lui obéira. Dieu sait ce qu'elle lui conseillera, car elle vous déteste et ne m'aime guère! Mon obstination l'a exaspérée, elle parlait de m'enfermer dans un couvent, et il est certain qu'elle tentera tout pour m'intimider... Mais j'ai une volonté, moi, et rien ne me fera plier.

— Vous êtes mineure et par conséquent sous sa dépendance... Elle peut vous cloîtrer dans un couvent jusqu'à votre majorité.

— Oh! s'exclama-t-elle avec un accent de révolte, j'aimerais mieux me jeter au fond de l'eau!

— Raymonde!.. — Antoine allait et venait d'un air agité. — Eh quoi! s'écria-t-il avec une rage passionnée, ne vous aurai-je retrouvée que pour vous perdre?.. Demain, ce soir peut-être, ils viendront vous arracher d'ici et nous séparer pour des années... Ils le peuvent, la loi est pour eux.

Pendant cet entretien, M. Noël était resté concentré en lui-même, il piétinait avec impatience et marquait son émotion par de formidables grimaces. Aux derniers mots d'Antoine, il éclata.

— La loi?.. murmura-t-il, hum! c'est à savoir, et si on parlait... Eh bien, oui, sacrebleu! je parlerai... Vous vous marierez, c'est moi qui m'en charge.

— Vous, monsieur Noël? — Antoine restait interdit, Raymonde regardait le bonhomme gesticuler et se demandait s'il ne devenait pas fou.

— Moi-même... Il y a eu un temps où le silence était bon, maintenant il faut parler... Je te dis que tout ira bien, continua-t-il en prenant Antoine par le bras, tu ne comprends pas, hein?... Bah! tu n'as pas besoin de comprendre. Tu vas redescendre à Auberive et t'y tenir coi jusqu'à demain soir. Quant à mademoiselle?..

Il s'arrêta et regarda Raymonde d'un air embarrassé. L'idée d'héberger une femme au Chânois le contrariait visiblement. — Diantre! grommela-t-il. — Il ouvrit la porte d'entrée, jeta un coup d'œil sur le ciel : — Elle ne peut pourtant pas coucher à la belle étoile, reprit-il comme en réponse à une objection intérieure; d'ailleurs, il faut qu'elle reste ici jusqu'à demain... Il se retourna vers Antoine : — Vois, étourneau, à quelles extrémités me poussent tes folies!.. Où vais-je loger mademoiselle?

— Je puis dormir sur un fauteuil, hasarda Raymonde en souriant.

— Allons donc! grogna le bonhomme d'un air incrédule, est-ce que vous êtes habituée à dormir sur un fauteuil?

Il alla jusqu'à sa chambre à coucher, entrebâilla la porte, resta un moment sur le seuil, la mine perplexe : — Enfin, le vin est tiré!.. murmura-t-il; — puis, revenant vers Antoine : — En descendant, tu passeras à la ferme, on ne doit pas y être encore couché, et tu diras à la fermière que j'ai besoin d'elle pour cette nuit... Et maintenant décampe! s'écria-t-il en poussant le jeune homme dehors.

— Mais, monsieur Noël...

— Va-t-en, et n'oublie pas ma commission!

Lorsque Antoine eut disparu, le vieillard se retourna vers Raymonde, qui restait immobile et l'examinait curieusement.

— Je vous donnerai mon lit, reprit-il d'un ton moitié grognon, moitié plaisant; honni soit qui mal y pense!

Il fouilla au fond d'un placard, en tira des draps blancs, garnit le lit et borda les couvertures. Sur ces entrefaites, la fermière arriva tout essoufflée. Sans tenir compte de ses effaremens et de ses exclamations, le bonhomme se contenta de murmurer : — Made-

moiselle couchera ici cette nuit, je compte sur vous pour lui servir de chambrière... Vous étendrez un matelas au pied du lit... Quant à moi, je dormirai dans mon fauteuil.

Une heure après, tout était rentré dans l'ordre. On n'entendait plus que la clameur du vent dans l'escalier et le cri du grillon derrière la platine. M. Noël s'installa dans son fauteuil, tandis que *Vagabonde*, postée en face de lui, la queue en mouvement et les oreilles couchées, semblait lui poser une muette interrogation. — Eh bien! quand tu me regarderas avec des yeux ronds? grogna le bonhomme impatienté. Oui, il y a une femme ici... Il y en a même deux... C'est comme cela!

Laissez-leur prendre un pied chez vous,
Ils en auront bientôt pris quatre.

Suffit, dormons! — Et il souffla sa lanterne.

XII.

A la Maison Verte, on avait d'abord cru Raymonde réfugiée dans sa chambre, et l'on resta quelque temps sans s'apercevoir de sa disparition. Mme Clotilde avait accaparé Osmin, et, le poussant dans une encoignure, elle tentait un dernier effort pour repêcher ce gendre de ses rêves, qui menaçait de se dérober comme une truite qu'on croyait déjà dans la nasse et qui, d'un brusque tour de queue, remonte prestement entre deux eaux. Pour ramener Préfontaine, la dame employait ses plus subtiles manœuvres et ses plus attirantes amorces. A l'entendre, la résistance de Raymonde n'était pas sérieuse; c'était un coup de tête d'enfant gâtée et taquine, il n'y fallait pas prendre garde, et elle reviendrait elle-même à résipiscence le lendemain; mais Mme Clotilde avait beau se démener, le poisson ne mordait plus; Osmin, pensif et méfiant, se tenait sur la réserve. Il hochait la tête, avançait sa lèvre inférieure, faisait craquer ses doigts, croisait et décroisait ses jambes, le tout sans souffler mot. Pourtant il n'avait pas le courage de s'en aller. Un reste d'affection pour la jeune fille et une secrète peur d'irriter de nouveau Mme La Tremblaie le clouaient sur sa chaise. Il se bornait à articuler de vagues monosyllabes, à pousser des soupirs et à lancer des regards de compassion sur M. La Tremblaie, que toutes ce émotions avaient anéanti, et qui, étendu dans son fauteuil, le menton sur la poitrine et les yeux mi-clos, semblait être tombé en catalepsie.

A l'heure du dîner, on chercha vainement Raymonde, sa chambre était vide; un domestique prétendait l'avoir vue sortir tête nue, et l'on finit par se convaincre qu'elle avait effectivement quitté la Maison Verte. — Où peut-elle être allée par une nuit pareille? se demandait le pauvre La Tremblaie, cette enfant me fera mourir!

— Bah! répliquait Mme Clotilde, déguisant son agacement sous une feinte indifférence, elle aura été se cacher chez ses bons amis du village. Elle veut nous inquiéter et se faire chercher; c'est un de ses tours et vous devriez y être habitué!

Mais les heures se passèrent, et Raymonde ne reparut pas. Il ne s'agissait plus d'une simple escapade, et l'inquiétude devint plus sérieuse. Le bon Osmin, voyant la consternation de ses hôtes, s'était offert pour fouiller le village et les bois environnans. Il sortit avec le petit domestique, frappa vainement à toutes les portes, s'enfonça dans la forêt, hucha en tout sens d'une voix formidable, et revint vers minuit, trempé, crotté, rompu, mais n'ayant pas trouvé trace de la fugitive.

La nuit, comme on pense, s'acheva tristement. Préfontaine la passa étendu sur le canapé du salon. Dès le matin, tout le monde fut sur pied. Il avait été convenu qu'on commencerait par s'enquérir de Raymonde à Auberive, et qu'on pousserait même jusqu'à Langres, suivant les indications qu'on recevrait. Mme Clotilde, selon son habitude, rejetait sur M. La Tremblaie toute la responsabilité de cet esclandre. — C'était, disait-elle, son défaut d'énergie qui encourageait Raymonde à de semblables fredaines. Cette enfant avait une mauvaise nature, et il était nécessaire de la remettre au joug. On avait eu tort de la faire sortir de pension, mais patience! elle lui apprendrait à vivre, et un bon couvent bien muré aurait raison de ses incartades. — A travers ses récriminations, elle achevait sa toilette à la hâte, passant à chaque instant du salon dans une pièce voisine, d'où on l'entendait ouvrir et fermer violemment les tiroirs, tout en poursuivant ses menaces à l'adresse de Raymonde.

Sur ces entrefaites, le petit domestique annonça qu'un homme demandait à parler à M. La Tremblaie; avant que ce dernier eût desserré les lèvres pour répondre, la porte du salon se rouvrit et M. Noël, vêtu de sa redingote verte, guêtré jusqu'aux genoux, s'avança d'un pas nerveux. Il dévisagea au passage Osmin de Préfontaine et vint se planter en face de M. La Tremblaie. Le salon était mal éclairé; le père de Raymonde, qui avait la vue faible, clignait des yeux et cherchait à reconnaître ce visiteur, dont la figure étrange et le regard fixe lui semblaient inquiétans. — Que désirez-vous, monsieur? demanda-t-il enfin.

— Vous parler de Mlle Raymonde, répondit l'autre d'un ton bref.

— Il ne lui est rien arrivé, n'est-ce pas? balbutia La Tremblaie, où est-elle?

— Chez moi.

— Où çà, chez vous? cria de sa chambre Mme Clotilde, qui avait entendu et qui accourait; — mais quand elle eut soulevé la portière et examiné le nouveau-venu, elle pâlit et poussa une sourde exclamation.

— Ah! ah! dit le vieux professeur en se retournant vers elle, vous avez meilleure mémoire que lui, et vous avez reconnu Noël Heurtevent.

— Heurtevent! murmura La Tremblaie, dont les lèvres étaient devenues blanches, et dont les mains se crispèrent sur les bras du fauteuil.

Osmin écarquillait les yeux et regardait alternativement les acteurs de cette scène. Prompte comme l'éclair, Mme Clotilde s'approcha du jeune homme et lui chuchota deux mots à l'oreille. Préfontaine comprit qu'il était de trop et se hâta de s'esquiver. Quand la porte se fut refermée sur lui, M. Noël Heurtevent s'avança vers La Tremblaie, qui semblait paralysé par la terreur. — Vous ne vous attendiez pas à me retrouver dans ce pays perdu, dit-il, et vous comptiez bien être débarrassé de moi à tout jamais? C'est un de ces hasards qui ferait presque croire à une Providence, n'est-ce pas?

— Que voulez-vous? articula enfin La Tremblaie, qu'exigez-vous?

— Oui, ajouta Mme Clotilde, qui avait la première retrouvé son sang-froid et qui essayait de payer d'audace, que voulez-vous?.. Après être resté muet pendant vingt ans, je ne suppose pas que vous ayez l'intention de vous livrer à des récriminations ridicules... Il y a prescription, mon cher!

— Hum! riposta M. Noël sans daigner la regarder, vous pourriez vous tromper... Si mal agencée que soit la société, il y a toujours une heure où elle rattrape ses droits et se venge... Vous le voyez bien, puisque je suis ici.

— Vous voulez me forcer à retourner chez vous? Allons donc! s'exclama-t-elle en haussant les épaules.

— Rassurez-vous, répliqua-t-il vertement, il y a six semaines que je connais votre présence dans ce pays, et je n'ai pas bougé. Non. Monsieur vous a prise, qu'il vous garde... Il ne s'agit ni de vous, ni de moi, Dieu merci!

— De quoi s'agit-il alors?

— De votre fille.

— Raymonde?

— Oui, je viens simplement vous demander de consentir à son mariage avec Antoine Verdier.

M. La Tremblaie s'agitait pour parler, mais Mme Clotilde ne lui en laissa pas le temps. — Jamais! s'écria-t-elle avec violence, j'aimerais mieux la jeter à l'eau que de la donner à ce vagabond... Jamais, entendez-vous!

— Ce mariage se fera pourtant.

— Malgré moi?

— Malgré vous.

— C'est ce que nous verrons; Raymonde est mineure et elle m'appartient.

— Savoir!

— Elle est ma fille, et je la ferai bien céder.

— Vous voulez dire *notre* fille, répondit-il gravement. — Et comme elle le regardait d'un air stupéfait : — A chacun son tour! reprit-il, je vous aimais et vous m'avez abandonné, je me fiais à vous et vous m'avez trompé; vous avez vécu vingt ans tranquille avec votre amant, tandis que je me morfondais seul dans mon trou, et que j'étais ridicule par-dessus le marché... Aujourd'hui, non contente d'avoir gâté ma vie, vous vous attaquez au bonheur du seul être qui me soit cher, d'Antoine, mon enfant adoptif; vous lui refusez Raymonde qu'il adore, et après m'avoir fait souffrir comme un réprouvé, vous voulez le rendre misérable à son tour... Halte-là! Je reprends mes armes; la loi est pour moi, j'en use. L'enfant né pendant le mariage a pour père le mari; or notre mariage n'a pas été dissous, Raymonde est ma fille, je la prends, je l'emmène, je la marie à qui bon me semble, entendez-vous!.. Du même coup, je me venge et je fais deux heureux... Vous voyez bien que vous vous trompiez, et qu'il n'y a pas prescription, ma chère!

Pendant un moment, Mme Clotilde resta étourdie de ce coup droit auquel elle ne s'attendait pas; mais, si elle plia tout d'abord, elle n'en regimba que plus violemment après avoir reçu en pleine figure le dernier sarcasme de Noël Heurtevent. — Eh bien, répliqua-t-elle furibonde, je me laisserai traîner devant les tribunaux, et mon avocat vous drapera de la belle façon. Vous voulez du scandale, vous en aurez!

— Le scandale retombera sur vous... Dans l'intérêt de votre fille et d'Antoine, je désirais ne pas ébruiter cette affaire; mais vous préférez laver votre linge sale sur la place publique!

— Je préfère tout à l'humiliation de vous obéir!

— Vous avez été mauvaise épouse, vous êtes mauvaise mère, cela ne m'étonne pas.

— Je suis ce que je suis, s'écria-t-elle enragée, mais vous, vous êtes chez moi, et vous l'oubliez... Sortez!

Au moment où d'un geste irrité elle montrait la porte, son bras fut saisi par une main frémissante, et La Tremblaie se dressa près d'elle. Il était très pâle, mais ses traits altérés exprimaient à la fois la fierté indignée et le dégoût, et il y avait presque de l'énergie dans ses yeux brillans. — Restez, monsieur, dit-il d'une voix ferme, vous êtes ici chez moi.

Il écarta rudement Mme Clotilde, qui alla choir dans un fauteuil. Elle se sentait vaincue, et, comme la plupart des femmes qui sont à bout d'argumens, sa rage nerveuse se termina par une crise de larmes.

— Vous avez raison, reprit La Tremblaie sans se préoccuper des sanglots de la dame, Raymonde doit ignorer toute cette honte, c'est à ceux qui ont commis la faute à en supporter le poids... Qu'exigez-vous?

— Votre consentement par acte en forme au mariage de Mlle Raymonde avec Antoine, répondit M. Noël; je vous attendrai à midi chez le notaire d'Auberive.

— Nous y serons.

— Vous viendrez ensuite reprendre la jeune fille, qui est chez moi. Les publications auront lieu immédiatement, et le mariage devra suivre dans le plus court délai... Je suppose que vos précautions sont prises et que vous vous êtes arrangé pour que tout marche sans encombre?

— Oui, murmura La Tremblaie, et je suis prêt à vous remettre la dot que je constituerai à Raymonde.

— C'est inutile, riposta fièrement M. Noël, nous ne voulons pas de votre argent... Nous n'en voulons pas! répéta-t-il impérieusement en voyant que La Tremblaie essayait d'insister.

Celui-ci courba la tête. — Est-ce tout? balbutia-t-il.

— Non, reprit M. Noël impitoyablement; aussitôt après le mariage les deux jeunes gens iront s'installer à Paris... Raymonde va commencer une nouvelle vie, et il faut qu'elle se détache complétement du milieu dans lequel elle a vécu jusqu'ici.

M. La Tremblaie comprit, et ses yeux s'emplirent de larmes. — Vous êtes cruel, monsieur, répondit-il, mais je me résigne... Convenez que, si j'ai été coupable, je suis rudement puni!

Il alla se rasseoir accablé, songeant avec terreur à l'existence qui l'attendait après le départ de Raymonde. Le vieux professeur considéra un moment Mme Clotilde, qui suffoquait dans son fauteuil, et

La Tremblaie affaissé sur une chaise. — Oui, Noël Heurtevent était bien vengé, et la punition était complète. — Il se couvrit de son feutre recroquevillé, boutonna sa redingote. — A midi! répéta-t-il à La Tremblaie, — et il sortit.

Il traversa lenlement l'allée des tilleuls, satisfait de sa matinée, mais grave et presque mélancolique. La pluie avait cessé, un rayon de soleil argentait les feuillages déjà plus clairsemés, et le vent faisait rouler sur le chemin de petits tourbillons de feuilles jaunies. M. Noël hâta le pas, et il apercevait déjà le calvaire qui s'élève à la bifurcation des routes de Lamargelle et d'Auberive, quand un spectacle inattendu attira son attention.

Le lourd cabriolet de M. de Préfontaine venait d'atteindre le sommet de la rampe, et Osmin, après l'avoir gravie à pied à côté de son cheval pie, était remonté sur le siége et avait fouetté sa bête. elle-ci, lasse sans doute des efforts de la montée, jugea à propos de recommencer le manége qui lui était familier. Elle rua sous le fouet et se coucha bellement dans le sable du chemin. Osmin descendit, fouilla dans sa veste, mais il eut beau retourner ses poches; les événemens qui s'étaient succédé depuis la veille lui avaient fait oublier son morceau de sucre, et *Pigeau*, ne voyant rien venir, s'obstinait à rester vautré entre les brancards. Le triste Préfontaine, accablé de toute façon par la mauvaise fortune, se résigna de guerre lasse à attendre le bon plaisir de *Pigeau* et alla s'asseoir piteusement sur un tas de pierres, en face de son équipage. C'est dans cette posture qu'il fut rejoint par M. Noël.

— Est-ce que votre cheval est blessé? demanda le bonhomme.

— Non, non, dit le géant, c'est une habitude qu'il a de temps à autre. La montée l'a fatigué. *Pigeau* est une bonne bête, monsieur, mais il a le garrot sensible. — Et il expliqua ingénûment les boutades de son cheval ainsi que la méthode qu'il employait pour l'entraîner.

— Du sucre! s'écria le vieux professeur; vous ne savez pas vous y prendre avec les bêtes capricieuses, et je ne vous conseille pas de vous marier!.. Montez sur votre siége, je vais vous donner un coup de main.

Il alla cueillir une belle houssine de coudrier dans un buisson, releva vertement *Pigeau*, qui ne s'attendait guère à ce changement de méthode, et le fit trotter gaillardement sur la route.

— Voilà comme on s'y prend! cria-t-il à Préfontaine.

— Merci, monsieur, répondit Osmin, — puis, rougissant tandis que le vieillard continuait à conduire le cheval par la bride : — Je voudrais, hasarda-t-il, vous demander une chose... Vous avez vu Mlle Raymonde? Il ne lui est rien arrivé de fâcheux, n'est-ce pas?

— Elle se porte à merveille, repartit M. Noël.

— Et croyez-vous qu'elle épouse M. Verdier?

— Parbleu! grogna le bonhomme, puisqu'ils se sont mis en tête de s'adorer, il faut bien qu'on les marie!

Osmin poussa un long soupir. — Monsieur, reprit-il, vous allez la revoir... Dites-lui bien que je ne lui en veux pas, et que... je souhaite qu'elle soit plus heureuse que moi.

Il appliqua un coup de fouet à *Pigeau*, et le cabriolet fila sur la route de Lamargelle.

— Brave garçon, tout de même! grommela M. Noël, décidément les hommes valent mieux que les femmes.

Le mariage d'Antoine et de Raymonde eut lieu quinze jours après dans les conditions imposées par M. Noël. Les La Tremblaie quittèrent la Maison Verte, et un mois plus tard un écriteau attaché à la grille annonça que la propriété était à vendre. — Jusqu'à présent il ne s'est pas présenté d'amateurs, et elle reste inhabitée. Les deux jeunes gens vivent à Paris et passent leurs vacances dans la maison de Sœurette. Quant à Mme Clotilde et à son compagnon ils ont repris leur vie nomade à travers les stations thermales et les villes de jeux. Depuis qu'il est séparé de sa fille, le malheureux La Tremblaie n'est plus reconnaissable, sa maladie nerveuse a empiré et il n'aura plus longtemps à traîner la chaîne à laquelle il est rivé. Selon la prédiction du berger Trinquesse, Osmin de Préfontaine est resté garçon; il voisine fréquemment avec M. Noël, qui l'a pris en affection; *Vagabonde* et *Pigeau* sont devenus une paire d'amis. — L'automne dernier, je les ai rencontrés tous quatre à la lisière d'un bois. M. Noël venait de ramasser un cep rebondi et appétissant, et il essayait d'inculquer à Osmin son amour pour les cryptogames. — Admirable végétal! lui disait-il, il a toutes les vertus, même celle de se passer de femme et d'ignorer les ennuis du mariage; il se reproduit de lui-même comme le phénix... Otez votre chapeau, mon camarade, et saluez le modèle des célibataires!

André Theuriet.

JULES MICHELET

SA VIE ET SES ŒUVRES

Le bruit qui va peut-être se faire autour du tombeau de Michelet ne doit pas nous empêcher de parler aujourd'hui de lui avec impartialité. Avant l'oraison funèbre, la critique indépendante a le droit de faire entendre sa voix. Pour entreprendre cette étude, on n'a guère d'autres documens que ceux rassemblés par M. Gabriel Monod dans sa très intéressante notice et ceux jetés au hasard par Michelet lui-même dans son œuvre volumineuse; mais ces documens suffisent pour porter un jugement équitable sur l'homme qui a été trop exalté par les uns, trop dénigré par les autres, et pour mettre en relief les mérites comme les défauts de l'écrivain. Quoi qu'on en puisse penser, il compta parmi les plus célèbres de ces brillans esprits dont nous avons vu s'éteindre la lumière et qui disparaissent sans être remplacés. Ils sont nombreux, ceux dont les noms nous ont été transmis par nos pères et dont nous n'avons connu que le déclin; combien sont-ils, ceux dont les noms seront transmis par nous à nos enfans? N'oublions pas toutefois qu'on trouve déjà trace dans notre histoire de ces périodes incertaines où la France a paru douter de sa propre vitalité. Il y a quelque douze cents ans, le chroniqueur Frédégaire, après avoir raconté les exploits de Clovis et de ses fils, ajoutait avec mélancolie : « Désormais le monde se fait vieux, et la pointe de la sagacité s'émousse en nous. Aucun homme de ce temps ne peut ressembler à ceux des âges précédens, aucun n'oserait y prétendre. » Puisqu'au jugement du continuateur de Grégoire de Tours notre décadence commence à Clovis, ne pouvons-nous pas espérer de la voir durer quelque temps encore? S'il était vrai cependant que la France eût perdu sa jeunesse et que pour elle les temps se fissent vieux, quel meil-

leur emploi pourrions-nous donner à cette vieillesse que de faire revivre les hommes qui ne sont plus, en appliquant à les bien comprendre ce que, pour emprunter l'expression du vieux Frédégaire, il peut nous rester de sagacité?

I.

Michelet est un enfant de Paris, souvent il s'en faisait gloire; mais il était par ses parens d'origine campagnarde. Son père et sa mère appartenaient l'un et l'autre à ces vigoureuses familles de paysans qui par leur industrie, leur ardeur au travail, formaient à la fin du dernier siècle une des forces cachées de la France. Le grand-père paternel de Michelet était Picard d'origine. Il n'eut pas moins de douze enfans, dont plusieurs renoncèrent à se marier afin de favoriser d'abord l'éducation, puis l'établissement du père de Michelet. Ce fils privilégié, après avoir été employé pendant la révolution à l'imprimerie des assignats, acheta, en joignant l'épargne de ses parens à la sienne, un fonds d'imprimerie qu'il se mit en mesure d'exploiter à Paris. Ce fut à cette époque qu'il connut et épousa la mère de Michelet. Comme tous les hommes qui ont ou se croient du génie, Michelet aimait de préférence à se rattacher à sa mère. « Je suis, disait-il, le fils de la femme. » Elle était originaire des Ardennes, pays sévère dont l'aspect et le caractère ont été maintes fois décrits par Michelet, « où les petits chênes forment un humble océan végétal dont vous apercevez de temps à autre, du sommet de quelque colline, les monotones ondulations,... où l'habitant est sérieux et l'esprit critique domine, comme c'est l'ordinaire chez les gens qui sentent qu'ils valent mieux que leur fortune. » Dans cette famille, qui se composait de dix-huit enfans, les sœurs avaient également l'habitude de sacrifier leur avenir à celui de leurs frères. Sans balancer, elles renonçaient à leur dot et s'enterraient au village. « Plusieurs cependant, ajoute Michelet, sans culture et dans cette solitude, sur la lisière des bois, n'en avaient pas moins une très fine fleur d'esprit. » Une d'elles entre autres avait gardé la mémoire fidèle des guerres fréquentes dont ce pays des Ardennes a été le théâtre, et ses récits bercèrent maintes fois l'enfance rêveuse de l'historien.

Michelet naquit de cette union entre un « colérique Picard et une sérieuse Ardennaise, » entre un petit imprimeur et une paysanne. Ce fut à travers les vitraux d'une église que les rayons du soleil vinrent pour la première fois frapper ses regards. Au milieu des jours troublés de la terreur, le père de Michelet s'était réfugié dans une chapelle de religieuses et y avait établi son imprimerie. Michelet

naquit dans le chœur de cette chapelle, le 21 août 1798. Les joies de l'enfance furent inconnues à ses premières années. La petite imprimerie avait vécu d'une vie assez prospère jusqu'à la suppression des journaux prononcée en 1800 par un décret du premier consul. A partir de cette date, les ouvriers l'abandonnèrent peu à peu, et les bras de ses propriétaires furent seuls à la faire marcher. Le grand-père de Michelet, de ses mains tremblantes, mettait les presses en mouvement. Sa mère, malade, se fit brocheuse, pliant, coupant les feuilles humides. Quant à lui, on le fit asseoir devant un casier plein de lettres, et on lui apprit à composer. Ce fut dans une cave humide, située en contre-bas d'un boulevard, éclairée seulement par un soupirail grillé, que Michelet passa ces belles heures du premier âge dont rien ne remplace la gaîté. Dans cette froide solitude, où ses petites mains gercées et raidies avaient peine à rassembler les lettres de plomb, il n'avait qu'un compagnon, et c'était une araignée. Chaque jour en effet, à l'heure où un rayon oblique du soleil, pénétrant par le soupirail, venait éclairer le bord du casier, une araignée sortait d'un recoin obscur de la cave et s'approchait pour tendre ses rets du petit compositeur. Celui-ci suivait d'un œil distrait les mouvemens prudens de l'insecte, tandis que son imagination vagabonde glissait le long de ce joyeux rayon, et, franchissant l'étroit soupirail, remontait avec lui jusqu'au monde extérieur, dont elle cherchait à se représenter l'éclat et les plaisirs; midi passé, le rayon disparaissait, l'araignée rentrait dans son coin, et l'enfant demeurait solitaire en face de son ingrate besogne, soupirant après la lumière et la liberté.

Si rudes qu'aient été les premières années de sa vie, Michelet n'en avait pas gardé un souvenir amer : « Riche d'enfance, d'imagination, d'amour peut-être déjà, je n'enviais rien à personne. » Ce fut quelques années plus tard, lorsqu'il dut entrer en contact avec les hommes, que commencèrent ses premiers déboires. A douze ans, son éducation était, comme on peut le croire, à peine commencée. Il avait pour unique précepteur un vieux magister de campagne, devenu libraire. Tous les matins avant de se mettre au travail, Michelet allait passer quelques instans chez lui et en rapportait un devoir latin qu'il achevait dans la journée. Ce n'étaient pas les seuls enseignemens qu'il reçût de son vieux maître. Cet ancien instituteur de village, mêlé à quelques-unes des scènes tragiques de la révolution française, animé des passions ardentes qu'elle avait suscitées dans les cœurs, contribua pour beaucoup à faire naître et à développer chez Michelet le respect idolâtre de la révolution et de ses héros.

Des notions éparses que recueillait ainsi sa jeune intelligence, Michelet faisait un usage indistinct et irréfléchi. Il lisait sans méthode

et sans suite tout ce qui lui tombait sous la main : la *Mythologie*, Boileau, l'*Imitation*. Ce dernier livre produisit sur lui une impression profonde. L'éducation religieuse de Michelet avait été absolument nulle : soit parti-pris, soit négligence, ses parens ne l'avaient pas même fait baptiser. Les premières notions chrétiennes lui arrivèrent donc au travers de ce livre sublime et simple. Il en fut singulièrement touché. « Comment dire, a-t-il écrit, l'état de rêve où me jetèrent les premières paroles de l'*Imitation?* Je ne lisais pas, j'entendais... comme si cette voix douce et paternelle se fût adressée à moi-même. Je vois encore la grande chambre froide et démeublée, elle me parut vraiment éclairée d'une lueur mystérieuse. Je ne pus aller bien loin dans ce livre, ne comprenant pas le Christ; mais je sentis Dieu. »

Quels accens de l'auteur inconnu avaient rempli et fait ainsi vibrer cette jeune âme vide et sonore? C'était, si nous devons l'en croire, « la délivrance de la mort, l'autre vie et l'espérance, entrevues au bout de ce triste monde. » Mais n'entrait-il pas dans cet enthousiasme quelque chose d'un idéal plus terrestre et mieux fait pour ravir l'imagination d'un enfant souffrant et studieux? « J'ai cherché le repos partout, dit l'auteur de l'*Imitation*, et je ne l'ai trouvé nulle part, si ce n'est dans un coin, avec un livre, *in angulo cum libro*. » Un coin avec un livre. Tel fut le premier rêve de Michelet; telle aurait dû être la devise de sa vie.

La gêne se faisait cependant sentir de plus en plus grande dans le ménage de l'imprimeur. Il fallait penser à l'avenir de ce fils qui paraissait né pour une occupation plus intelligente que celle d'assembler des lettres dans une cave. Un ami influent proposa de le faire recevoir comme apprenti à l'Imprimerie impériale. C'était lui assurer une carrière modeste, mais sûre. La tentation fut grande. La prudence humaine disait : oui; l'orgueil et l'ambition disaient : non. Ce furent heureusement l'orgueil et l'ambition qui l'emportèrent. « La foi, ajoute Michelet, avait toujours été grande dans notre famille : d'abord la foi dans mon père, à qui tous s'étaient immolés, puis la foi en moi; moi, je devais tout réparer, tout sauver. » Cette foi fit entrer Michelet comme élève au collége Charlemagne, ne sachant à quinze ans ni traduire un mot de grec ni construire un vers latin. Au collége, Michelet souffrit beaucoup. Les railleries de ses camarades, provoquées par sa mise et « ses airs effarouchés de hibou en plein jour, » firent à son âme des blessures plus cruelles que le froid n'en avait fait à ses mains crevassées. Il tomba dans la misanthropie : tous les hommes, tous les riches surtout, étaient mauvais, et il cherchait à les fuir au moins le dimanche en se promenant dans les rues désertes du Marais. Quelque adoucissement fut apporté cependant aux souffrances de son orgueil par la bienveil-

lance de ses professeurs. Michelet se souvenait avec reconnaissance qu'un jour M. Villemain, après la lecture d'un devoir qui lui avait plu, était venu s'asseoir à côté de lui sur son banc et avait prodigué au « hibou effarouché » des témoignages d'intérêt et d'affection.

C'était encore de lui-même que Michelet tirait cependant la meilleure part de ses consolations, et d'abord d'une exquise sensibilité littéraire qui lui faisait puiser des jouissances infinies dans un livre d'Horace ou un chant de Virgile, lu et relu deux ou trois fois de suite un jour de congé. Virgile surtout fut son compagnon et son maître. L'*Imitation* lui avait inspiré ses premières émotions religieuses; ce fut l'*Énéide* qui lui inspira ses premières émotions poétiques. « Tendre et profond Virgile, s'écriait-il bien des années après, j'ai été nourri par vous et élevé sur vos genoux... Mes heures de mélancolie, jeune je les passai près de vous; vieux, quand les pensées tristes viennent, d'eux-mêmes ces rhythmes aimés chantent encore à mon oreille; la voix de la douce sibylle suffit pour écarter de moi le noir essaim des mauvais songes. »

Mais ce qui, mieux que l'*Imitation*, mieux que Virgile, soutint Michelet dans ces mauvais jours, ce fut l'énergie de sa nature surexcitée par la lutte où d'autres plus débiles auraient succombé. « Je me rappelle, a-t-il écrit, que dans ce malheur accompli, privations du présent, craintes de l'avenir, l'ennemi étant à deux pas (1814) et mes ennemis à moi se moquant de moi tous les jours, un jour, un jeudi matin, je me ramassai sur moi-même, sans feu, la neige couvrant tout, ne sachant pas trop si le pain viendrait le soir, tout semblant finir pour moi; j'eus en moi, sans nul mélange d'espérance religieuse, un pur sentiment stoïcien; je frappai de ma main crevée par le froid sur ma table de chêne (que j'ai toujours conservée) et sentis une joie virile de jeunesse et d'avenir. »

Si je me suis arrêté avec quelque complaisance à ces détails d'enfance, c'est que je crois découvrir dans le caractère de cet écolier de quinze ans les traits saillans de l'homme et de l'écrivain. D'abord une robuste confiance en lui-même, qui, s'exagérant avec les années, a fini par lui inspirer un délire d'orgueil dont j'aurai à constater plus tard la naïve expression, mais sans laquelle il n'aurait jamais franchi cette première et difficile étape de la vie; puis une sensibilité facilement surexcitée qui le poussait à ressentir jusqu'à l'excès toutes les émotions, toutes les craintes, toutes les blessures, et qui est restée jusqu'à la fin le trait saillant de son caractère, enfin une énergie indomptable qui ne se laissait jamais abattre par les épreuves les plus vivement ressenties. La lutte entre la sensibilité et l'énergie est toute l'histoire morale de Michelet. Cette lutte fut encore exaspérée par les épreuves de son jeune âge, par le contraste entre les délicatesses de sa nature et les rudesses de sa

vie. Jamais il n'a connu cette heureuse union du repos moral avec le bien-être qui favorise le développement paisible des facultés et l'harmonie du caractère avec le talent. L'équilibre ne s'est jamais établi au dedans de cette nature nerveuse, et ce désordre intérieur dont l'homme a dû souffrir n'a pas été sans influence sur les défauts de l'écrivain.

Le retard de son éducation première n'empêcha pas Michelet de terminer vite et bien ses études. Il sortit du collége avec un bagage littéraire convenable qu'il compléta en subissant les épreuves du doctorat. Les années qui suivirent sa sortie du collége ne furent pas seulement pour Michelet un temps de consciencieuses études. Pour la première fois il secoua cette insouciance intellectuelle où se complaît l'enfance, et il se prit à serrer de plus près les problèmes qu'il avait entrevus quelques années auparavant au bout de l'*Imitation*. Enfant, il n'avait pu, disait-il, aller bien loin dans ce livre, « ne comprenant pas le Christ. » Jeune homme, il s'efforça de le comprendre en apprenant à le connaître. Il demeurait à cette date dans un faubourg de Paris, tout près du Père-Lachaise, et ce voisinage constant de la mort contribua peut-être à tourner sa pensée vers des sujets sévères. M. Monod nous apprend qu'à dix-huit ans, c'est-à-dire à l'âge où les premières hardiesses de l'esprit et les premières tentations du monde éloignent souvent des idées religieuses, Michelet sollicita et reçut le baptême; mais il s'arrêta en quelque sorte sur le seuil de l'église. Lui-même s'est fait gloire *de n'y avoir communié jamais*. Quel que soit le temps qu'aient duré chez lui ces préoccupations religieuses, c'étaient en tout cas de nobles sujets d'étude pour un jeune homme qui venait à peine d'échanger la rude vie du collége contre une existence non moins laborieuse. Il consacrait sa matinée à des leçons particulières dont la modeste rémunération suffisait à peine à ses besoins. L'après-midi, il se plongeait avec délices dans la lecture de ses poètes favoris, Homère, Sophocle, Théocrite, et le dimanche il errait avec un docte ami, compagnon de ses travaux et confident de ses pensées, dans le bois encore sauvage de Vincennes. Réunissez tout cela et vous aurez au complet sa vie sévère d'étudiant jusqu'au jour où, son grade de docteur étant conquis, il fut choisi comme professeur d'histoire par les directeurs du collége Sainte-Barbe-Rollin.

Entre les diverses carrières qui s'ouvraient devant lui, Michelet avait adopté sans hésitation celle de l'enseignement. « J'eus le bonheur, a-t-il écrit, d'échapper aux deux influences qui perdaient les jeunes gens, celle de l'école doctrinaire, majestueuse et stérile, et la littérature industrielle, dont la librairie, à peine ressuscitée, accueillait alors facilement les plus malheureux essais. Je ne voulus point vivre de ma plume; je voulus un vrai métier. »

Je ne crois pas que l'école doctrinaire fût parvenue à stériliser un esprit aussi productif que celui de Michelet, et peut-être eût-il pu recevoir de ces maîtres quelques leçons de critique et de goût qui ne lui auraient pas été inutiles. Il fit bien cependant de ne pas rechercher le commerce d'hommes qui auraient mal compris le tour particulier de son génie, et qui l'ont payé de retour en fait d'injustes dédains. Il y avait d'ailleurs quelque fierté dans cette résolution de ne pas demander la fortune à des succès littéraires de plus ou moins bon aloi et « d'avoir un métier. » Michelet s'inspirait en cela d'un sentiment délicat de la dignité personnelle, qui ne lui a jamais fait défaut dans la vie privée. Il trouva au reste dans cette carrière parfois assez ingrate de l'enseignement une douceur que des esprits plus rassis que le sien n'y ont pas toujours rencontrée. Écolier, il avait souffert plus que personne des cruautés de l'âge sans pitié, et il appelait délibérément ses camarades des ennemis. Professeur, il s'émut bien vite de tendresse pour ces jeunes intelligences curieuses et dociles avec lesquelles il entra sans peine en communication de cœur et d'idées. « Ces jeunes générations aimables et confiantes qui croyaient en moi me réconcilièrent avec l'humanité. J'étais touché, attristé souvent aussi de les voir se succéder devant moi si rapidement. A peine m'attachais-je que déjà ils s'éloignaient. Les voilà tous dispersés, et plusieurs (si jeunes!) sont morts. Peu m'ont oublié; pour moi, vivans ou morts, je ne les oublierai jamais. Ils m'ont rendu sans le savoir un service immense. Si j'avais comme historien un mérite spécial qui me soutînt à côté de mes illustres prédécesseurs, je le devrais à l'enseignement qui pour moi fut l'amitié. Ces grands historiens ont été brillans, judicieux, profonds; moi, j'ai aimé davantage. »

Ce furent, dans la vie de Michelet, des jours heureux que ceux où il partait le matin de chez lui et remontait la rue Saint-Jacques pour se rendre à son cours en frac noir, en escarpins, sans paletot, insensible cependant au froid et à la bise, « tant était ardente la flamme intérieure. » Tels il nous a représentés, aux jours du grand mouvement de la renaissance, les hommes, les vieillards, les enfans, remontant de grand matin, dans la nuit encore noire, cette même rue Saint-Jacques, portant sous un bras un lourd in-folio et tenant de l'autre main un chandelier de fer. Peut-être rêvait-il alors à ces jours encore plus lointains où les écoliers accourus à la voix d'Abélard peuplaient les flancs de la montagne Sainte-Geneviève depuis les sommets de la tour de Clovis jusque dans les fonds de la rue du Fouarre, jours radieux où l'éloquence du maître trouvait dans l'amour d'une femme sa plus douce récompense. La tendresse pour de petits écoliers de douze ans ne pouvait en effet, même dans ces temps d'austères labeurs, remplir complétement un cœur aussi

ardent que celui de Michelet. Le hasard le mit à cette époque en relation avec la fille d'une grande dame de l'ancien régime qui, après avoir profité de la révolution pour divorcer et épouser un acteur, n'avait pas tardé à divorcer de nouveau pour contracter un troisième mariage plus conforme à son rang. Du mariage avec l'acteur était issue cette jeune fille, qui traînait, lorsque Michelet la rencontra, une existence assez malheureuse. Elle vivait à la charge et à la remorque d'une famille qui rougissait de son origine et des circonstances bizarres de sa naissance. Michelet se laissa émouvoir par cette infortune. De la pitié à l'amour, le chemin n'est pas long, quoi qu'en dise la romance, et il fut bientôt entraîné à contracter avec elle une union où il ne devait pas trouver beaucoup de bonheur. Le résultat de cette union fut d'élever peu à peu entre Michelet et le monde lettré de la restauration une barrière qui ne s'abaissa jamais. L'exiguïté de leur fortune ainsi que certaines particularités du caractère et de l'humeur de sa femme ne permirent pas à Michelet de la conduire dans la société élégante qu s'ouvrait alors librement devant les hommes de lettres. Un scrupule honorable de dévoûment conjugal l'empêcha de s'y rendre seul. Force lui fut donc de se confiner tout entier dans une vie sans douceur de travail et de famille. Peut-être cette concentration trop exclusive de ses facultés sur une préoccupation unique a-t-elle contribué à développer chez lui la surexcitation dont il avait contracté le germe durant les luttes de son enfance contre la misère et la malveillance. A cette forte préparation sont dus (après des *Tableaux chronologiques d'histoire moderne*) une traduction abrégée de la *Scienza nuova* de Vico et un *Précis d'histoire moderne*. Le premier de ces livres est d'une lecture un peu aride, comme l'ouvrage beaucoup plus considérable dont il est le résumé. La lecture des *Cinq livres sur les principes d'une science nouvelle relative à la nature commune des nations* (tel est le titre exact de l'ouvrage de Vico), dont Monti disait : « C'est une montagne aride et sauvage qui recèle des mines d'or, » paraît avoir produit une vive impression sur l'esprit toujours ouvert de Michelet, comme celle de tous les ouvrages qui l'ont initié à un ordre d'idées nouveau, comme l'*Imitation*, comme Virgile. « Je suis né, disait-il, de Virgile et de Vico. » L'ouvrage de Michelet n'eut cependant lors de son apparition et ne conserve aujourd'hui que peu de lecteurs. Ce fut son *Précis d'histoire moderne* qui jeta les fondemens de sa réputation. Ce livre répondait précisément à un besoin qui avait été signalé l'année même de son apparition par Augustin Thierry dans ses *Lettres sur l'histoire de France :* celui d'un ouvrage qui fît pénétrer dans les colléges les points de vue nouveaux que les études historiques avaient révélés depuis le commencement du siècle et qui dégageât l'enseignement classique du

vêtement conventionnel où l'histoire demeurait drapée. « La critique des ouvrages historiques destinés à être mis entre les mains des étudians, disait Augustin Thierry, n'est pas la moins utile, car, si les écrits de ce genre ont moins d'originalité que les autres, ils exercent plus d'influence, et les erreurs qu'ils contiennent sont plus dangereuses parce qu'ils s'adressent à des lecteurs incapables de s'en préserver. » L'originalité est cependant le trait distinctif de ce précis de 300 pages, qui vous fait courir sans fatigue depuis la prise de Constantinople jusqu'à la révolution française. Beaucoup de méthode et d'art dans la manière de grouper les faits, une juste proportion donnée aux événemens, un choix heureux de traits et d'anecdotes, une mesure équitable dans les jugemens; telles sont les qualités que Michelet ne devait pas conserver toujours et qui distinguent son premier ouvrage. Ajoutez à cela qu'on sent couver, sous toutes ces pages élégantes et sobres, cette chaleur contenue, cette flamme intérieure qui ne prête pas moins de charme aux écrits qu'aux personnes, et qui se trahit parfois dans le *Précis d'histoire moderne* par des traits hardis d'imagination et d'éloquence. Aussi ce petit ouvrage n'a-t-il pas vieilli d'un jour : on pourrait aujourd'hui comme alors le mettre avec fruit aux mains des écoliers, toutes les qualités de Michelet y brillent déjà, et ses défauts n'y apparaissent pas encore.

Le succès de ce *Précis* tira Michelet de son obscurité; il fut chargé d'enseigner l'histoire et la philosophie à l'École normale. Mgr Frayssinous avait signé sa nomination, et, lorsque M. Guignaut fut nommé plus tard directeur de l'école, M. de Vatimesnil, ministre de l'instruction publique, rassura les personnes qu'inquiétaient les tendances du nouveau directeur, en leur promettant que son influence serait combattue par celle d'un jeune maître de conférences, sur lequel on comptait beaucoup pour maintenir dans l'enseignement de l'école les saines doctrines politiques et religieuses. Ce jeune maître de conférences était Michelet, alors membre de la Société des bons livres. Il ne devait pas tarder à devenir l'occasion de quelques déceptions pour ceux qui, trompés par la lecture de son *Précis*, avaient mis en lui cette singulière confiance. Ce fut dans ces leçons, adressées non plus à des écoliers, mais à des jeunes gens destinés à être le lendemain des maîtres, qu'il déploya comme professeur ses qualités les plus sérieuses. Il apportait déjà dans son cours la chaleur de son imagination, les hardiesses de son esprit et la poésie de son langage, sans se livrer aux élans de cette ardeur désordonnée qui devait compromettre un jour son enseignement au Collége de France. L'influence qu'il exerça sur son jeune auditoire fut profonde, et s'est fait longtemps sentir dans l'Université. Plus d'un parmi ses

élèves l'a longtemps imité, jusque dans ses procédés de diction monotone et un peu chantante.

Sa nomination à l'École normale ne fut pas le seul avantage que lui procura le succès du *Précis d'Histoire moderne*. Il fut à cette même époque choisi pour donner des leçons d'histoire à l'aînée des filles du duc de Berry, qui était alors âgée de huit ans et qui devait être un jour la duchesse de Parme. Michelet trouva une intelligence ouverte à ses leçons dans la jeune princesse qui depuis a montré tant de modération dans l'exercice du pouvoir et tant de dignité dans l'exil. Aussi conserva-t-il toujours un souvenir attendri de sa royale et docile élève. « Elle a ému disait-il, mes entrailles de père. » Le souvenir de cette émotion ne suffit pas toutefois pour assurer à la famille auguste qui avait remis entre ses mains ce précieux trésor, le respect de Michelet devenu républicain. Un jour qu'il semblait accueillir avec crédulité je ne sais quelle ignoble calomnie dirigée contre les Bourbons de la branche aînée, quelqu'un lui dit brusquement : « Vous qui les avez vus de près, comment croyez-vous à ces sottises? — Ces gens-là, répondit Michelet, n'ont jamais mis leur confiance en moi. »

Quoi qu'il en soit de ce grief, il est certain que Michelet ne professait point alors à l'endroit de la monarchie « ces haines vigoureuses » dont il crut plus tard devoir la poursuivre. Il s'était cependant, comme presque tous les hommes de lettres sous la restauration, rapproché vers la fin du parti de l'opposition, et il accueillit la révolution de juillet avec le même sentiment de confiance et d'enthousiasme un peu crédule qui animait alors tous les libéraux. On raconte même que, voyant du seuil de l'École normale des bandes d'ouvriers et d'étudians qui se rendaient au combat, il s'écria d'un ton inspiré : « Faites l'histoire, nous l'écrirons! » Ce fut sous le coup de cet enthousiasme qu'il composa son *Introduction à l'histoire universelle*. Tel est le titre pompeux donné par lui à un petit opuscule « d'un vol rapide, d'un incroyable élan, » assurait-il lui-même, où il développait tout un système sur l'histoire du monde et sur la lutte de la liberté contre la fatalité, dont la révolution de juillet était à ses yeux le dernier terme. Il y aurait ujourd'hui peu d'intérêt à discuter les théories de Vico, que Michelet s'est en partie appropriées, sur le flux et le reflux des événemens (le *corso* et le *ricorso*, disait Vico), sur la triplicité des âges, sur l'éternel mouvement de la décomposition à la composition, et de l'analyse à la synthèse (1). J'aime mieux tirer de cet

(1) Les théories de Michelet sur la philosophie de l'histoire ont été ici même l'objet d'une analyse et d'une critique très judicieuse de la part de M. Cochut. — Voyez la *Revue* du 15 janvier 1842.

écrit, aujourd'hui un peu oublié, une page brillante où se révèle déjà le futur historien de la France. « Ainsi, s'écrie-t-il dans un élan d'enthousiasme, s'accomplit en mille ans ce long miracle du moyen âge, cette merveilleuse légende dont la trace s'efface chaque jour de la terre et dont on douterait dans quelques siècles, si elle ne s'était fixée et comme cristallisée pour tous les âges dans les flèches et les aiguilles, et les roses, et les arceaux sans nombre des cathédrales de Cologne et de Strasbourg, dans les cinq mille statues de marbre qui couronnent celle de Milan. En contemplant cette muette armée d'apôtres et de prophètes, de saints et de docteurs échelonnés de la terre au ciel, qui ne reconnaîtra la cité de Dieu élevant jusqu'à lui la pensée de l'homme? Chacune de ces aiguilles qui voudraient s'élancer est une prière, un vœu impuissant arrêté dans son vol par la tyrannie de la matière. La flèche qui jaillit au ciel d'un si prodigieux élan proteste auprès du Très Haut que la volonté du moins n'a pas manqué!.. »

L'*Introduction à l'Histoire universelle* se terminait par l'esquisse d'un vaste plan où Michelet semblait se proposer, avant d'entreprendre l'histoire de son pays, de raconter celle de la puissance romaine, qui lui paraissait « le nœud du drame immense dont la France dirige les péripéties. » De ce plan grandiose, nous n'avons eu que les débris : deux volumes sur l'*Histoire de la république romaine*, qui, commencés en 1828, ne parurent qu'en 1831. Michelet avait amassé durant un séjour de quelques mois en Italie les matériaux indispensables à cette œuvre de longue haleine. L'histoire en effet, telle qu'il la comprenait, avec la poésie et la réalité qu'il entendait y mettre, ne se séparait pas pour lui de l'aspect et de la description des lieux qui en ont été le théâtre. Qui oserait d'ailleurs raconter l'histoire de Rome, qui serait même en état d'en comprendre la grandeur, la grâce et la tristesse, s'il n'a foulé aux pieds la poussière qui recouvre ses ruines, s'il n'a égaré ses rêveries dans le petit champ de vigne où l'on découvre avec peine l'entrée du tombeau des Scipions, et s'il n'a vu les amandiers fleurir sur les décombres du palais des césars? Ces aspects d'une éternelle majesté ont été décrits par Michelet avec la vérité d'un peintre et l'imagination d'un poète, dans les quelques pages qui ouvrent le premier volume : « Quoique Rome soit toujours une grande ville, le désert commence dans son enceinte même. Les renards qui se cachent dans les ruines du Palatin vont boire la nuit au Velabre. Les troupeaux de chèvres, les grands bœufs, les chevaux à demi sauvages que vous y rencontrez, au milieu même du bruit et du luxe d'une capitale moderne, vous rappellent la solitude qui environne la ville. Si vous passez les portes, si vous vous acheminez vers un des sommets bleuâtres qui couronnent ce paysage

mélancolique, si vous suivez à travers les Marais-Pontins l'indestructible voie Appienne, vous trouverez des tombeaux, des aqueducs, peut-être encore quelque ferme abandonnée avec ses arcades monumentales; mais plus de culture, plus de mouvement, plus de vie. De loin en loin, un troupeau sous la garde d'un chien féroce, qui s'élance sur les passans comme un loup, ou bien encore un buffle sortant du marais sa tête noire, tandis qu'à l'orient des volées de corneilles s'abattent des montagnes avec un cri rauque...

« Au milieu de cette misère et de cette désolation, la contrée conserve un caractère singulièrement imposant et grandiose. Ces lacs sur des montagnes encadrés de beaux hêtres, de chênes superbes, ce Nemi, le miroir de la Diane taurique, cet Albano, le siége antique des religions du Latium, ces hauteurs, dont la plaine est partout dominée, font une couronne digne de Rome. C'est du mont Musino, c'est de son bois obscur qu'il faut contempler ce tableau du Poussin. Dans les jours d'orage surtout, lorsque le lourd sirocco pèse sur la plaine et que la poussière commence à tourbillonner, alors apparaît dans sa majesté sombre la capitale du désert. »

On m'accusera peut-être de complaisance, mais j'avoue ne rien trouver dans la fameuse lettre de Chateaubriand à Fontanes qui soit peint avec des couleurs plus exactes et plus vives. En revanche, ce qui manque peut-être un peu à cette histoire, c'est la vie des personnages. La rapidité avec laquelle le récit est conduit (toute la république romaine tient en moins de six cents pages) contraint l'auteur à ne mettre en relief que les faits sans s'arrêter aux hommes. Cette allure précipitée ne lui permet pas de nous initier aux mœurs de la société romaine et de nous donner le spectacle de sa lente transformation. Il ne fait point vivre ses lecteurs dans la société de ces patriciens lettrés qui se groupaient autour du dernier des Scipions et qui, sans avoir complétement dépouillé les vertus de leurs pères, avaient acquis cependant, au contact de la Grèce, ce je ne sais quoi de raffiné qu'ajoute à la culture de l'esprit la corruption naissante. Lui qui devait consacrer un jour des pages émues à l'éducation des femmes au moyen âge, il n'a rien trouvé à nous dire de ces matrones romaines, premiers types de la beauté décente et de la grâce sévère, qui vivaient à la maison, faisaient de la laine et ne connaissaient point d'autre ambition que de reposer un jour avec leur époux dans un tombeau commun sur les parois duquel leur double image serait sculptée, la main dans la main, l'époux fixant devant lui un fier regard, l'épouse tournant humblement ses regards vers son époux. Pour faire de ces deux volumes une œuvre accomplie, il ne lui a manqué peut-être que d'avoir, comme l'auteur de l'*Histoire romaine à Rome*, passé des heures patientes dans les froides galeries du Vatican ou du Capitole, et d'avoir demandé

le secret de leur vie à ces bustes massifs, à ces lourdes statues qu'on croit cependant, sous un long regard, voir palpiter d'un souffle intérieur; mais s'il a été dépassé par Ampère dans l'étude des mœurs romaines, Michelet l'emporte sur lui par la sévérité de la manière historique. Peut-être même a-t-il franchi la mesure lorsque rejetant, sur la foi de Niebuhr, « comme un insipide roman, » toute la légende des premiers siècles de Rome, il s'est astreint à l'aride besogne de chercher dans les monumens du vieux droit l'unique source de son histoire, remplaçant des traditions incertaines par des hypothèses plus incertaines encore. Je n'ai pas qualité pour m'immiscer dans cette querelle entre érudits; mais je dois rapporter ici ce qui m'a été affirmé par des juges compétens, c'est que sur plus d'un point alors obscur, aujourd'hui mis en pleine lumière, Michelet a fait preuve d'une divination véritable. Beaucoup de ses conjectures ont été vérifiées par les découvertes de l'épigraphie, et son instinct lui a en quelque sorte révélé ce que Mommsen a établi depuis. Les dons les plus rares de l'historien ne faisaient donc point défaut à Michelet. Nous verrons l'usage qu'il en a fait.

II.

Les deux volumes de Michelet avaient paru avec cette mention : *Première partie*; *République*. Deux ans ne s'étaient pas écoulés qu'il faisait déjà paraître le premier volume de son *Histoire de France*. Celle des empereurs romains était sacrifiée, et il renonçait au plan grandiose qu'il avait développé à la fin de son *Introduction à l'Histoire universelle*, lorsqu'il annonçait l'intention de « se placer sur le sommet du Capitole pour embrasser du double regard de Janus le monde ancien et le monde moderne. » Michelet, il faut le dire et mettre ici le doigt sur une de ses faiblesses, n'était pas homme à s'absorber longtemps dans des travaux où la faveur publique ne l'aurait pas encouragé. La France désirait alors, il le crut du moins, un historien national, et pour répondre plus tôt à cette attente, il sauta par-dessus cette *Histoire de l'empire romain* qu'il avait déclarée l'introduction nécessaire à l'*Histoire de France*. Ce fut son premier sacrifice aux exigences de la popularité littéraire, son premier pas dans une voie où il ne devait pas connaître de temps d'arrêt.

Les deux premiers volumes de l'*Histoire de France* parurent en 1833. Ils conduisent le lecteur jusqu'à la fin du règne de saint Louis. Aussi ne faut-il pas y chercher un récit détaillé des faits dont l'enchaînement constitue notre histoire. D'abord Michelet a toujours entretenu un certain dédain pour les faits. C'est affaire au lecteur de s'en être renseigné d'avance; pour lui, son métier est de

disserter sur les origines ou les conséquences de ces faits. Il a d'ailleurs une tendance visible à réduire l'importance de ceux que les historiens se sont plu jusqu'alors à considérer comme décisifs. On dirait aussi qu'il est un peu jaloux des grands hommes, comme s'il avait peur qu'ils ne fassent oublier leur historien. A quoi bon au surplus parler des hommes? Ce ne sont point eux qui conduisent les événemens; ce sont des lois fatales aperçues par Vico, éclaircies par Michelet. Voyons donc quelle est aux yeux de Michelet la philosophie de l'histoire de France, et comment au début de sa carrière il en conçoit le développement.

Ce qui a fait la France telle que nous la voyons aujourd'hui, c'est la double puissance de l'église et de la monarchie. L'église a tiré la France de la barbarie, la monarchie a fait son unité et préparé l'égalité civile. Telle est la conception très nette, très simple, et, suivant moi, très juste, qui découle de la lecture du *Précis d'histoire moderne* et des premiers volumes de l'*Histoire de France*. Cette théorie est en opposition, sinon directe, du moins latente avec celle des écrivains qui appartenaient sous la restauration à l'école libérale. Pour battre en brèche dans leurs prétentions les partisans du pouvoir monarchique absolu, ces écrivains s'étaient efforcés de mettre en lumière dans notre histoire les moindres vestiges de liberté ou d'indépendance locale, et de montrer par là que le passé de la France n'était pas un passé de despotisme ni d'arbitraire. C'était, il en convenait lui-même, « avec le vif désir de contribuer pour sa part au triomphe des opinions constitutionnelles, » qu'Augustin Thierry avait commencé ses premières recherches historiques. Aucune préoccupation de cette nature ne paraît avoir inspiré Michelet. Il résume en trois petites pages l'histoire de l'affranchissement des communes qui a inspiré à Thierry de si beaux récits; mais nul écrivain n'a trouvé des accens aussi émus pour peindre à cette première époque l'influence bienfaisante de l'église. « L'église était alors le domicile du peuple. La maison de l'homme, cette misérable masure où il revenait le soir, n'était qu'un abri momentané. Il n'y avait qu'une maison à vrai dire, la maison de Dieu. Ce n'est pas en vain que l'église avait le droit d'asile, c'était alors l'asile universel; la vie sociale y était réfugiée tout entière. L'homme y priait, la commune y délibérait; la cloche était la voix de la cité. Elle appelait aux travaux des champs, aux affaires civiles, quelquefois aux batailles de la liberté. » Les pages qu'il a consacrées à la description des cathédrales gothiques sont demeurées célèbres. On dirait par momens qu'il a vécu de la vie de ces maçons pieux « qui du marteau païen sanctifié dans leurs mains chrétiennes continuaient par le monde le grand ouvrage du temple nouveau. » — « Avec quel soin, continuait-il dans son enthousiasme, avec quelle abné-

gation d'eux-mêmes ils ont travaillé, il faut, pour le savoir, parcourir les parties les plus reculées, les plus inaccessibles des cathédrales. Élevez-vous, dans ces déserts aériens, aux dernières pointes de ces flèches où le couvreur ne se hasarde qu'en tremblant, vous rencontrerez souvent, solitaires sous l'œil de Dieu, aux coups du vent éternel, quelque ouvrage délicat, quelque chef d'œuvre d'art ou de sculpture, où le pieux ouvrier a usé sa vie. Pas un nom, pas un signe, une lettre, il eût cru voler sa gloire à Dieu. Il a travaillé pour Dieu seul, pour le remède de son âme. » — A ces pages célèbres, qui tombent cependant un peu dans le défaut de ce qu'on appelait alors le *gothique flamboyant* et que la mode romantique du jour lui a visiblement dictées, je préfère celles, plus simples et plus sobres, par lesquelles s'ouvre le second volume. Il développe cette idée très juste que dans les temps barbares l'action de la nature agit plus fortement sur les peuples que dans les temps civilisés, et avant de s'engager dans la période où l'histoire de France commence à se localiser en se séparant de l'histoire germanique, c'est-à-dire l'époque des premiers Capétiens, il nous fait faire avec lui un véritable tour de France. Il part de la pauvre et dure Bretagne, « grand écueil placé au coin de la France pour porter le coup des courans de la Manche, et où il s'est trouvé, lorsque la patrie était aux abois et qu'elle désespérait presque, des poitrines et des têtes plus dures que le fer de l'étranger. » Il traverse la noire ville d'Angers, « qui dort au bord du triple fleuve de la Maine, et dont la cathédrale avec ses flèches boiteuses, l'une sculptée et l'autre nue, exprime suffisamment la destinée incomplète de l'Anjou. » De là il gagne « le pays du rire et du rien-faire, les bords de la molle Loire, où le saule vient boire dans le fleuve, où les îles fuient parmi les îles, molle et sensuelle contrée que les favoris et favorites des rois avaient choisie pour y établir leurs châteaux, et où vint aussi pour la première fois l'idée de faire la femme reine des monastères, et de vivre sous elle dans une voluptueuse obéissance mêlée d'amour et de sainteté, comme dans cette abbaye de Fontevrault à laquelle Richard Cœur-de-Lion avait légué son cœur, espérant que ce cœur meurtrier et parricide finirait par reposer peut-être dans une douce main de femme et sous la prière des vierges. » Je voudrais pouvoir le suivre à travers les belles collines granitiques et les vastes forêts de châtaigniers du Limousin, à travers l'Auvergne et les Cévennes, « vaste incendie aujourd'hui éteint, paré presque partout d'une forte et rude végétation, » jusqu'à l'entrée de l'étroite vallée de Cahors, par laquelle il pénètre dans la grande vallée du Midi. « Là, tout se revêt de vignes. Les mûriers commencent avant Montauban. Un paysage de 30 ou 40 lieues s'ouvre devant vous, vaste océan d'agriculture, masse animée, confuse, qui se perd au

loin dans l'obscur; mais par-dessus s'élève la forme fantastique des Pyrénées aux têtes d'argent... Le bœuf attelé par les cornes laboure la fertile vallée. La vigne monte à l'orme. La chèvre est suspendue au coteau aride, et le mulet, sous sa charge d'huile, suit à mi-côte le petit sentier. » Je voudrais aussi l'accompagner dans ses courses au travers de la Provence, pays aux destinées incomplètes, « dont la végétation africaine est bientôt bornée par le vent glacial des Alpes. Le Rhône court à la mer et n'y arrive pas. Les pâturages font place aux sèches collines, parées tristement de myrte et de lavande, parfumées et stériles. » Mais le voyage serait trop long, d'autant que, pour l'accompagner jusqu'au bout, il faudrait frayer avec lui sa route vers le nord, aux sapins du Jura, aux chênes des Vosges et des Ardennes, pour redescendre vers les plaines décolorées de la Champagne et du Berry. Qu'il me suffise de dire que Michelet n'avait pas tiré de son imagination ou des livres les couleurs de ce brillant tableau. Il avait accompli lui-même ce pèlerinage aux lieux témoins des principaux événemens de notre histoire, et il avait consacré à ce voyage les loisirs annuels que lui créaient les vacances de l'enseignement. Ce temps n'était cependant pas perdu pour l'enseignement lui-même, et une de ses élèves avait le privilége d'en partager avec lui le profit. La révolution de 1830 avait enlevé à Michelet sa royale écolière, la future duchesse de Parme; mais il conserva cette même qualité de professeur d'histoire auprès de l'une des filles du nouveau souverain, la princesse Clémentine d'Orléans, aujourd'hui duchesse de Saxe-Cobourg. Pendant l'intervalle forcé que mettaient entre les leçons les voyages du maître, celui-ci continuait par lettres son enseignement, mêlant le récit des principaux événemens de notre histoire à la description des lieux où ces événemens s'étaient passés. Ces lettres étaient dignes, on a bien voulu m'en faire parvenir l'assurance, du talent de celui qui les écrivait, et j'ajoute de la haute intelligence de celle à laquelle elles étaient adressées. Malheureusement le pillage des Tuileries en 1848 les a fait disparaître, et nos discordes civiles ont ainsi privé l'avenir de documens précieux dont la communication bienveillante n'aurait peut-être pas été refusée aux amis de Michelet.

Pour la préparation de ces deux volumes et des quatre suivans, dont la publication s'échelonne dans un espace de dix années, Michelet avait eu à sa disposition une mine de documens moins complétement inexplorée qu'il ne se plaisait peut-être à le dire, mais riche et inépuisable. Il avait été nommé en 1831 chef de la division historique aux Archives nationales. Lorsqu'il pénétra pour la première fois dans ces salles, où les manuscrits et les lettres dorment dans leur poussière, il dut sentir se réveiller l'impression qu'il avait

autrefois ressentie lorsqu'il errait, encore enfant, dans le musée des Monumens français. « C'est dans ce musée, disait-il, et nulle autre part que j'ai reçu d'abord la vive impression de l'histoire. Je remplissais ces tombeaux de mon imagination ; je sentais ces morts à travers les marbres, et ce n'était pas sans quelque terreur que je pénétrais sous les voûtes basses où dormaient Dagobert, Chilpéric et Frédegonde. » Il n'y a rien en effet qui fasse davantage *sentir les morts* que de tenir entre ses doigts les feuilles où leur pensée passagère s'est inscrite en traits ineffaçables. N'avez-vous pas ressenti une tristesse plus pénétrante à rassembler les lettres d'un être aimé qui n'est plus, qu'à vous agenouiller sur son tombeau, tant le contraste est poignant entre la durée de ces documens éphémères et la mort prématurée de celui qui leur a donné la vie? Mais lorsque ces feuilles jaunies ne vous apportent que la voix des générations passées, lorsqu'on peut sans émotion les sentir palpiter sous ses doigts, on croit entendre les morts eux-mêmes qui vous parlent et qui vous reprochent de soulever le voile de leurs secrets. — De tels scrupules ne sont point faits heureusement pour arrêter les historiens, et Michelet moins que tout autre. Ce fut avec une joie sans mélange qu'il pénétra le mystère des vieux cartons et qu'il secoua la poudre des dossiers oubliés. Volontiers se serait-il écrié, comme cet empereur d'Allemagne qui ne voulait plus quitter une abbaye où il s'était arrêté pour prier : « Voici l'habitation que j'ai choisie et mon repos aux siècles des siècles. » Pendant vingt ans, Michelet fut un des hôtes assidus de ce monastère historique, et il tira de ces richesses enfouies les matériaux de ses premiers volumes. C'est aux fouilles entreprises par lui dans nos archives nationales qu'il doit d'avoir su donner à son histoire ce qui manque peut-être à des œuvres d'une méthode plus sévère : la vie. « J'ai appelé l'histoire *résurrection*, » disait-il, et c'est bien en effet une résurrection que cet art de rendre la parole à la foule inconnue de nos pères en nous apportant l'écho de leurs joies, de leurs colères, de leurs souffrances et de leurs rêves.

Il y a dans la longue et confuse histoire du moyen âge trois époques décisives, où cette masse muette et souffrante qui s'appelait alors le peuple fut soulevée en quelque sorte au-dessus de sa condition grossière par un souffle puissant dont les pages de Michelet semblent palpiter encore. Lorsque les tribus barbares, qui promenaient leur course errante des forêts de la Germanie aux rivages de l'Océan, eurent été l'une après l'autre tirées de leur ignorance et façonnées à la civilisation par les enseignemens de l'église, lorsque les Gaulois belliqueux, les Francs sanguinaires, les Goths dissolus, eurent adouci leurs mœurs et confondu leurs usages sous la main

des premiers évêques et des premiers rois, tout à coup une immense tristesse saisit ce monde naissant et vigoureux. Fatigué, il s'assit sur le bord de la route et se prit à désirer la mort. « La fin du monde est proche, » telle est, à la veille de l'an mil, la croyance universelle, que l'église n'approuve ni ne désavoue, qui jette dans les cœurs la crainte et l'espérance, qui remet pendant la trêve de Dieu les épées au fourreau, qui dicte le pardon des injures et l'affranchissement des esclaves. De même, disait Leopardi, qu'un jeune homme, dont le cœur profond a pour la première fois connu l'amour, éprouve une fatigue et une langueur qui lui font désirer de mourir, de même ce jeune monde se sentait défaillir sous le poids de son amour déçu. A l'aurore du christianisme, « une immense espérance » avait traversé la terre; le peuple avait cru à l'avénement de cet ordre de choses nouveau que promettaient les vers obscurs du poète latin, il avait cru qu'à une ère de rigueur et de calamités allait succéder une ère de prospérités et de douceur. Il avait cru et il avait attendu; mais l'attente avait été longue autant que vaine, et l'ordre ancien durait toujours. Les malheurs succédaient aux malheurs, les famines aux famines, les injustices aux injustices, et cette multitude plaignante et souffrante ne conservait d'autre espérance que cette promesse inscrite sur la pierre du caveau où dormaient ses morts : *Donec veniat immutatio*, jusqu'au jour du changement; mais si ce changement lui-même ne devait jamais venir? « Oh! qu'il se hâte plutôt, et que la fin de ce monde si triste, que cette seconde mort de la résurrection vienne les faire sortir de leur ineffable tristesse et les faire passer du néant à l'être, du tombeau à Dieu... Le captif l'attend dans le noir donjon, dans le sépulcral *in pace;* le serf l'attend sur son sillon, à l'ombre de l'odieuse tour; le moine l'attend dans le silence du cloître, au milieu des tumultes solitaires du cœur. »

Cependant la fin du monde ne vient pas, et l'époque fatale de l'an mil s'écoule sans répondre à cette espérance mêlée de terreur. Alors ce pauvre monde du moyen âge, ce monde des pauvres, des humbles, des souffrans, qui a soif d'un idéal terrestre, s'éprend d'une nouvelle passion et d'une nouvelle espérance : celle de délivrer Notre-Seigneur captif dans son tombeau et d'arracher son sépulcre aux mains des infidèles. « Dès que la croisade fut prêchée, le peuple partit sans rien attendre, laissant les princes délibérer, s'armer, se compter, hommes de peu de foi! Les petits ne s'inquiétaient de rien de tout cela : ils étaient sûrs d'un miracle. » Ils comptaient d'ailleurs que Charlemagne viendrait lui-même se mettre à la tête de l'expédition et remplacer les chefs inexpérimentés qui les conduisaient, Pierre l'Ermite et Gauthier sans Avoir. Aussi personne

ne voulait-il rester en arrière. « Le paysan ferrait ses bœufs, attelait son chariot; sa femme et ses enfans s'y installaient avec lui. La famille cheminait ainsi de compagnie, et à chaque cité nouvelle dont ils apercevaient les murailles les enfans s'écriaient dans un transport de joie : N'est-ce pas là cette Jérusalem où nous allons? » Qui de nous n'avait ainsi à l'entrée de la vie sa Jérusalem idéale, dont il croyait toujours atteindre les murailles et qui s'est évanouie devant ses yeux? Heureux furent-ils, parmi ces hardis et naïfs pélerins de l'idéal, ceux qui n'atteignirent pas la terre désirée et dont les ossemens blanchirent dans la plaine de Nicée! Ils n'eurent pas la douleur de trouver la terre-sainte déjà occupée par leurs tyrans féodaux, les barons du Saint-Sépulcre, les marquis de Jaffa, les princes de Galilée. Ils ne virent point le héros de la croisade, Godefroy de Bouillon, mélancoliquement assis sur la terre nue et soupirant après l'instant où il rentrerait dans son sein. Amère déception de ceux qui parvinrent au terme de leur pélerinage! Leurs yeux virent Jérusalem, et ils n'en furent point éblouis; leurs mains malades touchèrent les parois du saint-sépulcre, et ils ne furent point guéris. A genoux au pied du Calvaire, ils se frappèrent la poitrine, et ils ne furent point consolés. « Ils s'aperçurent alors que la patrie divine n'était point au torrent de Cédron ni dans l'aride vallée de Josaphat. Ils regardèrent plus haut et attendirent dans un mélancolique espoir une autre Jérusalem; mais ce fut une grande tristesse pour ces hommes du moyen âge lorsqu'ils furent arrivés au bout de cette aventureuse expédition. » Le flot populaire n'en coula pas moins sans interruption à travers l'Allemagne pendant près d'un siècle, suivant dans sa course la vallée du Danube pour aller le plus souvent se perdre dans les eaux du Bosphore. Tandis que l'ambition seule ou l'intérêt continuait d'entraîner vers l'Orient le grand seigneur ou le marchand, plus d'un serf penché sur la glèbe versait encore des larmes en pensant au tombeau de Jésus-Christ. Peu à peu cependant le souvenir même des croisades commença de s'effacer dans la mémoire confuse du peuple; mais il conçut de cette déception nouvelle une incurable tristesse et il demeura étranger au pénible enfantement qui, du sein du moyen âge, devait faire sortir la société moderne. Le peuple laissa dans son indifférence cette société nouvelle s'organiser au-dessus de sa tête; il laissa le bourgeois s'isoler dans les priviléges de sa commune ou de sa corporation, le baron se fortifier dans sa tour féodale, la royauté recruter l'armée des légistes pour entrer en lutte avec les barons. Le peuple pleurait sa légende, et il ne voulait pas être consolé parce qu'elle n'était plus.

Cette légende fut retrouvée cependant le jour où du sol national, foulé aux pieds par les Anglais, germa comme une plante vivace

et indestructible l'amour de la patrie, le jour où l'imagination du peuple s'éprit d'un pauvre roi fou, captif, délaissé, dont il apercevait de temps à autre le pâle visage collé aux vitres de l'hôtel Saint-Paul. Ce jour-là est née la France, et du premier coup elle trouve ses héros : le grand Ferré, qui abat six Anglais avec sa massue, et ce paysan inconnu qui se laisse précipiter dans la mer du haut d'une tour plutôt que de prêter serment aux Anglais, Jeanne d'Arc enfin, dont Michelet a fait la véritable héroïne de ce roman du peuple (un peu trop roman peut-être), dont il s'est complu à écrire et à dramatiser l'histoire. La fille de Jacques Darc et d'Isabelle Remi, élevée dans la Marche dévastée de Lorraine et de Champagne sur la lisière du bois chenu, au bord de la fontaine des fées, qui la première s'émut « de la grande pitié qu'il y avait au royaume de France » et partit pour le délivrer, apparaît aux yeux de Michelet comme l'incarnation du peuple dans sa simplicité héroïque, et réalise selon lui ce rêve que les générations souffrantes du moyen âge avaient si longtemps caressé. « Cette idée, poursuivie de légende en légende, se trouva à la fin être une personne; ce rêve, on le toucha. La Vierge secourable des batailles que les chevaliers appelaient, attendaient d'en haut, elle fut ici-bas... en qui? Dans ce qu'on méprisait, dans ce qui semblait le plus humble, dans une enfant, dans la simple fille des campagnes, du pauvre peuple de France... car il y eut un peuple, il y eut une France... Cette dernière figure du passé fut aussi la première du temps qui commençait. En elle apparurent à la fois la Vierge et déjà la Patrie. »

Cette histoire de Jeanne d'Arc, reprise et publiée séparément depuis, désarmait la sévérité de Sainte-Beuve, qui n'aimait pas Michelet, et qui disait finement : « Il faut le corriger par un peu de Voltaire. » Force lui fut, après ce coup, de reconnaître dans Michelet une puissance « avec laquelle il fallait capituler. » Peut-être mettrais-je cependant au-dessus de son *Histoire de Jeanne d'Arc* celle des premières guerres de Flandre. Quoi de plus fin, de plus poétique et de plus vrai que cette peinture de la vie du tisserand des Flandres, qui « seul dans l'obscurité de l'étroite rue et de la cave profonde, créature dépendante des causes inconnues qui allongent le travail, diminuent le salaire, se remet de tout à Dieu. Sa foi c'est que l'homme ne peut rien par lui-même, sinon aimer et croire. On appelait ces ouvriers *beghards* (ceux qui prient), ou *lollards*, d'après leurs pieuses complaintes, leurs chants monotones, com me d'une femme qui berce un enfant. Le pauvre reclus se sentait bien toujours mineur, toujours enfant, et il se chantait un chant de nourrice pour endormir l'inquiète et gémissante volonté aux genoux de Dieu. Doux et féminin mysticisme. Aussi y eut-il encore plus de béguines que de beghards. Ces bé-

guinages étaient d'aimables cloîtres, non cloîtrés. Point de vœux, ou très courts. La béguine pouvait se marier, elle passait sans changer de vie dans la maison d'un pieux ouvrier. Elle la sanctifiait. L'obscur atelier s'illuminait d'un doux rayon de la grâce. Il ne faut pas que l'homme soit seul. Cela est vrai partout, bien plus en ces contrées, dans ce nord pluvieux qui n'a pas la poésie du nord des glaces, sous ces brouillards, dans ces courtes journées... Qu'est-ce que les Pays-Bas, sinon les dernières alluvions, sables, boues et tourbières, par lesquelles les grands fleuves, ennuyés de leur trop long cours, meurent comme de langueur dans l'indifférent Océan? »

Qu'on dise ce que l'on voudra, qu'on exige de l'historien un style plus sobre, une critique plus exacte, une discussion plus scrupuleuse des faits; mais celui qui a écrit ces pages n'était pas seulement un peintre admirable de la nature et des sentimens, il avait aussi un sens historique profond. Si l'intelligence est en effet, comme a dit M. Thiers, la première qualité de l'historien, l'imagination est certainement la seconde. A quoi sert de raconter le passé, si ce n'est pas pour le faire revivre? A quoi sert d'évoquer les morts, si ce n'est pas pour leur rendre le souffle et la parole? Qu'on veuille bien, de grâce, ne pas bannir la poésie de l'histoire et nous condamner à chercher uniquement dans des fictions frivoles cet aliment indispensable de nos âmes. C'est comme si on voulait nous contraindre à ne demander qu'aux créations de l'art les émotions du beau, et si l'on nous refusait le droit de ressentir ces émotions en présence de la nature et des œuvres directes de Dieu. Qu'on nous permette donc de chercher aussi la poésie là où elle est, là où elle déborde, dans la réalité, dans la vie, dans l'histoire, et de la découvrir sous la poussière des faits comme l'antiquaire découvre sous la poussière entassée par les siècles l'inaltérable beauté d'une statue antique. Celui qui a su rendre avec une éloquence aussi merveilleuse la pensée des siècles passés, celui qui a su faire vibrer son cœur et le nôtre à l'unisson des joies et des douleurs de nos pères, celui qui a fait parler jusqu'aux pierres et traduit le langage des statues et des cathédrales, celui-là n'était pas seulement un peintre et un artiste, c'était aussi un historien, et il aurait pu devenir le premier de tous, s'il avait su respecter en lui-même les dons variés de son génie.

III.

Le premier volume de l'*Histoire de France* avait paru en 1833. Le sixième, qui s'arrête à la mort de Louis XI, fut publié en 1843. Durant les dix années qu'il avait consacrées à cette immense labeur, Michelet avait mené l'existence solitaire d'un érudit. Il avait re-

poussé les avances d'une société brillante où sa réputation lui aurait assuré un accès facile : « Les salons demi-catholiques, bâtards, dans la fade atmosphère des amis de M. de Chateaubriand, auraient été pour moi peut-être un piége plus dangereux. Le bon et aimable Ballanche, puis M. de Lamartine, plusieurs fois voulurent me conduire à l'Abbaye-aux-Bois. Je sentais parfaitement qu'un tel milieu, où tout était ménagement et convenance, m'aurait trop civilisé. Je n'avais qu'une seule force, ma virginité sauvage d'opinion et la libre allure d'un art à moi et nouveau. »

Cette crainte de la civilisation et ce souci de sa virginité sauvage n'étaient pas les seuls motifs qui tenaient Michelet à l'écart d'un monde dont la fréquentation ne lui aurait peut-être pas été aussi nuisible qu'il a semblé le croire. Des scrupules très honorables de piété conjugale l'enchaînaient également à son foyer que la mort rendait chaque jour plus solitaire. De bonne heure, Michelet avait vu la mort frapper autour de lui, et à chacune de ces brusques apparitions son imagination d'enfant ou son cœur de jeune homme avait ressenti un ébranlement profond. Le premier atteint dans cette nombreuse famille dont tous les membres avaient concentré sur lui leurs affections, leurs ressources et leurs espérances, fut son grand-père, l'humble vieillard qui faisait autrefois glisser les presses sur les caractères composés par son petit-fils. « Je me rappelle comme d'hier, écrivait-il bien des années après, que le lendemain du jour où l'on enterra mon grand-père, il s'éleva un grand orage, et ma grand'mère, avec un accent qui m'arrache encore des larmes au bout de quarante années, dit : « Mon Dieu! il pleut sur lui. » Sa mère suivit de près; ce fut en la contemplant qu'il eut pour la première fois le sentiment direct de la mort et de son horrible réalité. « Lorsqu'en m'éveillant le matin mon père en pleurs me dit : Ta mère est morte, cela me semblait impossible. Je passai la journée les yeux fixés sur maman, et lisant de temps en temps les prières des morts. » — « Elle a eu, disait-il plus tard, mon mauvais temps, elle n'a pu profiter de mon meilleur. Jeune, je l'ai contristée, et je ne la consolerai pas. Je ne sais pas même où sont ses os; j'étais trop pauvre alors pour lui acheter de la terre. » A défaut d'une place certaine au cimetière, la mère de Michelet n'a du moins jamais perdu celle qu'elle occupait dans les souvenirs de son fils, et l'on a trouvé sur un petit cahier, où il jetait ses pensées familières, cette ligne touchante : « Déposé une couronne sur la tombe où peut-être repose ma mère! »

Demeuré seul avec son père durant ces années rêveuses de l'adolescence, où, pour parler avec saint Augustin, le cœur aime à aimer, Michelet avait trouvé un ami. Avec lui, il partageait ses pensées, ses études et ses austères plaisirs; avec lui, il lisait la Bible

et Virgile. A vingt ans, la mort vint le lui ravir. Michelet conduisit lui-même son ami à sa dernière demeure. « A onze heures, nous arrivions au cimetière. Comment dire tout ce qui me venait pendant que nous montions lentement cette allée funèbre? La vue des arbres demi-voilés par le brouillard et hérissés de glaçons me déchira; mais ce qui me perça, ce fut d'entendre cette terre glacée qu'on faisait tomber sur la bière. « Votre ami, dis-je à Pauline en rentrant, a maintenant six pieds de terre sur le cœur. »

Sur ces premières douleurs que, dans sa robuste ignorance, la jeunesse croit éternelles, la vie, qui est faite d'oubli, prend bien vite le dessus. A vingt-deux ans, Michelet contracta le mariage dont j'ai parlé. Il avait vécu depuis lors d'une vie intime et retirée, lorsqu'en 1839 sa femme mourut laissant dans sa maison ce vide que laisse toujours dans des lieux habités longtemps en commun l'absence d'un être familier. « Je disais, dans mes premières et bien moins amères tristesses : *Æquum, bonum et justum est, æquum et salutare*... Je n'ai plus la force de le dire... Reprenez-moi donc, puissance inconnue... Je n'ai plus de résignation. » Peu après, son fils alla s'établir loin de lui, sa fille se maria, et il demeura seul avec son père dans le grand appartement désert. Un jour qu'il revenait des Archives, on l'arrêta sur le seuil avec ces mots : « Votre père est mort! » — « Je ne l'ai pas quitté, écrivait-il trois jours après, pendant quarante-huit ans, et je l'ai quitté hier; il m'a fallu mettre dans la terre celui qui m'aima uniquement. Aujourd'hui nous voilà à part, lui dans la terre où il a déjà reçu la froide pluie de novembre, moi, près du feu, à cette table où j'écris ceci. Me voilà vieux d'aujourd'hui. C'est moi, disait Luther dans un jour semblable, c'est moi qui aujourd'hui suis le vieux Luther. »

Une solitude aussi complète n'était pas saine pour Michelet. L'excès du travail et la continuelle tension de l'esprit développaient chez lui une surexcitation dont on aperçoit déjà le germe dans son histoire de Jeanne d'Arc et de Louis XI. La solitude ne serait cependant point une mauvaise conseillère pour l'historien qui prendrait pour règle cette réponse d'un pieux ermite : *Cogitavi dies antiquos et annos æternos in mente habui*; j'ai songé aux jours antiques et j'ai eu dans ma pensée les jours éternels. Mais cette disposition sereine que Michelet avait portée dans ses premières études n'était point demeurée à l'abri des orages. S'il tenait sa porte fermée au monde, en revanche il l'ouvrait de plus en plus grande aux préjugés et aux passions de la foule. Michelet était entré depuis quelques années en relation directe avec le grand public, non pas seulement par le succès populaire de son histoire, mais par son enseignement. Après avoir de 1833 à 1835 occupé comme suppléant la chaire de M. Guizot à la Sorbonne, il fut appelé en 1838 à remplir au Col-

lége de France la chaire d'histoire et de morale. Le succès de ses premiers cours fut grand et ne tarda pas à réunir un public animé dont les étudians ne formaient pas la majeure partie. A des qualités essentielles, l'amour des jeunes gens, la confiance en leur bienveillance, ce que lui-même appelait « la foi dans l'ami inconnu, » Michelet joignait cependant, par une contradiction singulière, les défauts les plus contraires à l'idéal du professeur : d'abord la difficulté de la parole. A cet écrivain abondant et plutôt prolixe, les mots en parlant venaient rares et pénibles. Ils ne répondaient pas avec docilité à l'appel de la pensée. L'expression se faisait longtemps attendre. Elle arrivait cependant, souvent juste et brillante; mais la lenteur qu'imprimait à sa diction cette lutte entre la parole et la pensée rendait plus étranges encore par le contraste les écarts de son enseignement. Ce qui manquait en effet par-dessus tout à Michelet, c'était le respect de sa chaire. Sous prétexte de morale et d'histoire, tout sujet lui était bon. Parfois il tirait le sujet de sa leçon du jour d'un événement futile qui avait attiré son attention, d'un fait insignifiant dont il avait été témoin en se rendant à son cours. « L'enfant est né, s'écriait-il un jour avec solennité; la femme le nourrit, elle fait cuire sa bouillie... C'est ici le mystère, la chose superbe... Voyez-la; elle prend du bout du doigt la bouillie nourrissante et la met sur la langue de son enfant. Il y a dans cet acte une révélation profonde. »

Toutes ces leçons n'étaient cependant point sur ce ton ridicule. J'ai tenu entre mes mains les notes prises à quelques-uns de ses cours par un élève destiné à devenir lui-même un maître, M. Gaston Boissier. Rien ne m'a fait mieux comprendre l'action qu'a exercée l'enseignement de Michelet. L'abondance des idées, l'éclat de la forme, la diversité des sujets, devaient être un grand attrait pour des jeunes gens auxquels on ne saurait demander de donner à leurs professeurs des leçons de goût et de sobriété. L'attention publique se tournait alors avec curiosité vers le Collége de France, où Michelet n'était pas seul à attirer la foule. A côté de lui, Edgar Quinet enseignait l'histoire des littératures du midi de l'Europe. On venait de créer la chaire de langue et de littérature slaves pour Miçkiewicz, le poète polonais, l'auteur des *Pèlerins*. L'éloquence chaleureuse de Quinet (bien supérieur à Michelet comme professeur), celle tourmentée mais puissante de Miçkiewicz, dont on disait : il cherche le mot, mais il le trouve toujours, — celle enfin, bizarre, incohérente, riche en idées et en images, de Michelet, attiraient au pied de leurs chaires un auditoire remuant. « Ces trois professeurs se croyaient appelés, dit avec justesse M. Monod, à une sorte d'apostolat philosophique et social. » Ce qui était plus grave, c'est que la jeunesse le croyait aussi; mais

la nature de cet apostolat nouveau ne laissait pas d'exciter quelques ombrages chez ceux qui se tenaient, à meilleur droit peut-être, pour les vrais successeurs des apôtres.

C'était précisément le moment où la liberté de l'enseignement était pour la première fois ouvertement réclamée par les ministres de l'église catholique, au nom de la liberté de conscience et des principes de leur foi menacée. Poliment débattues entre l'archevêque de Paris, Mgr Affre, et le ministre de l'instruction publique, M. Villemain, ces hautes questions trouvaient au degré inférieur de l'échelle des champions moins courtois. Un certain chanoine de Lyon, l'abbé Desgarets, dont le nom aujourd'hui oublié eut à cette occasion son quart d'heure de célébrité, avait fait paraître sous ce titre, *le Monopole universitaire dévoilé*, une série d'articles où des attaques violentes jusqu'à l'injure étaient dirigées contre les professeurs les plus éminens du Collége de France et de la Sorbonne, Quinet, Lerminier, Lacretelle, mais en particulier contre Michelet. En vain ce pamphlet fut-il désavoué par les supérieurs hiérarchiques du malencontreux chanoine, Michelet ressentit vivement l'injure. La stupéfaction se mêlait chez lui à la colère. Quoi! on s'attaquait à lui! à lui qui avait eu vis-à-vis de l'église catholique des procédés et des ménagemens dont elle avait eu si fort à se louer, à lui qui (ce sont ses propres expressions) avait remué avec tant de précaution ses membres endoloris comme on remuerait les membres de sa mère malade, à lui qui avait célébré les merveilles des églises gothiques et, volontiers en aurait-il juré, appris au monde étonné l'existence des cathédrales de Strasbourg ou de Reims? Tant d'ingratitude justifiait toutes les représailles. Ce furent les jésuites qui payèrent pour le chanoine.

C'était en effet sur les jésuites, sur la constitution de leur ordre, sur son passé, sur ses tendances, que portait à cette date l'effort de la polémique universitaire, car on les considérait comme étant les premiers et peut-être les seuls intéressés à la liberté de l'enseignement. Par une coïncidence toute fortuite, assure Michelet, et dont il n'aurait même pas été prévenu, Edgar Quinet avait annoncé l'intention de prendre les jésuites pour objet de son cours. Le prétexte que Quinet, professeur de littérature méridionale, avait choisi, c'était de rechercher les causes de la décadence littéraire des peuples du Midi. Le prétexte que Michelet, professeur de morale et d'histoire, mit en avant, ce fut de montrer par un exemple éclatant en quoi diffère l'*organisme vivant* du *mécanisme stérile*. La vérité c'est que l'un et l'autre s'étaient sentis injustement atteints; c'est qu'ils avaient voulu rendre coup pour coup et qu'ils avaient pensé non sans raison que leurs coups tomberaient d'autant plus rudes

qu'ils seraient assénés de plus haut. Aussi le Collége de France fut-il transformé pendant quelques leçons en un véritable champ de bataille. Au cours de Michelet comme au cours d'Edgar Quinet, ceux dont ces attaques froissaient les convictions s'étaient donné rendez-vous, et ils s'efforçaient par leurs murmures de fermer la bouche aux deux professeurs. Les partisans de Michelet et de Quinet, beaucoup plus nombreux, voulaient de leur côté imposer silence aux interrupteurs. Ce n'était plus un cours, c'était une bagarre. L'affaire devint grosse; les journaux s'en mêlèrent et la presse libérale prit parti pour celui qui se posait en adversaire des jésuites; mais la presse rendit à Michelet un service encore plus signalé, ce fut de reproduire ses cours. Le lendemain du jour où sa leçon, maintes fois interrompue, poursuivie au milieu du bruit, était en réalité perdue pour ses auditeurs, quelle que fût leur opinion, cette même leçon, recueillie par la sténographie, paraissait dans une des feuilles du matin, et faisait le tour de la France. Ce procédé nouveau, de transformer les leçons d'un cours en articles de journaux, assura le triomphe de Michelet. Ses adversaires renoncèrent de guerre lasse à empêcher la continuation d'un enseignement dont ils ne faisaient qu'augmenter la publicité. Laissons-le raconter lui-même son triomphe. « Quand ma chaire assiégée me fut presque interdite et la parole disputée par une cabale fanatique, le soir même je cours à la presse; elle haletait sous la vapeur, l'atelier n'était que lumière, brillante activité; la machine sublime absorbait du papier et rendait des pensées vivantes... Je sentis Dieu; je saisis cet autel. Le lendemain j'étais vainqueur. »

Il était vainqueur sans doute, mais à quel prix! Au prix d'une bataille livrée dans une demeure pacifique où il avait eu le tort d'introduire le tumulte et les passions du dehors, et, ce qui était plus grave, au prix d'un sacrifice offert sur l'autel de ce dieu nouveau qu'il avait saisi, de ce dieu populaire devant lequel il devait désormais brûler l'encens. J'ai insisté sur cet épisode, aujourd'hui un peu oublié, et qui pourrait paraître insignifiant de la vie de Michelet, parce qu'à mon sens cet épisode marque au contraire un moment décisif dans sa carrière. Il y a dans la vie de tout homme une heure, un instant fatal en quelque sorte, où le tournant se prend, où le pli se contracte et qui partage en deux sa destinée. Pour moi, cette heure, cet instant fatal dans la vie de Michelet fut le jour où, sous l'empire d'une rancune légitime, il transforma son talent en un instrument de vengeance, et où il opposa aux passions déchaînées contre lui le déchaînement de passions non moins violentes. Il faut, la vie publique en fournit chaque jour la preuve, avoir le caractère bien trempé pour résister aux séductions de la

popularité même passagère. Il faut avoir la tête forte pour ne pas se laisser enivrer par les applaudissemens de la foule, et celui qui a, ne fût-ce qu'un instant, trempé ses lèvres dans ce vin grossier, celui qui s'est abandonné, ne fût-ce qu'un jour, à cette ivresse, celui-là en conserve parfois une sorte de vertige qui rend désormais ses pas toujours chancelans. Sans doute cette recherche du succès populaire ne date pas pour Michelet de son cours de 1843, et il serait facile de relever dans chacun des volumes publiés par lui les progrès de cette préoccupation croissante; mais on peut dire qu'à partir de cette époque le souci de la popularité démocratique l'envahit tout entier et devient la source permanente de son inspiration. A ce nouvel emploi de ses facultés, Michelet n'a pas perdu seulement cette sérénité du caractère et de l'esprit, qui relève singulièrement le rôle de l'historien; il a, par un lent retour de justice, compromis et diminué peu à peu son talent. Il se connaissait bien lui-même lorsqu'il disait que c'était un talent de sympathie, et lorsqu'il voulut en faire un talent d'invectives, l'instrument faussé se mit à rendre des sons discordans et criards. C'est à peine si à de rares intervalles une note mélodieuse et pure rappellera l'ancienne harmonie.

Michelet ne négligea rien pour assurer la durée de cette popularité brusquement conquise. Je tiens d'un témoin oculaire le récit d'une scène curieuse qui intervint un jour entre le professeur et quelques étudians délégués auprès de lui (c'était du moins leur prétention) par la jeunesse des écoles. Michelet avait dit dans son cours que la France avait été sauvée *malgré* la terreur. C'était *par* la terreur qu'il aurait fallu dire au gré de ces jeunes gens. Michelet, fort troublé, s'excusait, cherchait à se faire pardonner en expliquant sa pensée à ses élèves, devenus ses juges, et il fallut, pour lui rendre un peu de courage, que celui dont je tiens ce récit (il était alors élève à l'École normale), se mêlant à la conversation, l'assurât que la jeunesse des écoles n'était pas unanime sur ce point, et qu'aux yeux de beaucoup la terreur avait plus fait pour perdre la France que pour la sauver.

Ce n'était pas seulement comme professeur, c'était aussi comme écrivain que Michelet descendait à ces complaisances. Ce qu'il n'osait pas dire dans sa chaire, il le mettait dans ses livres. C'est ainsi qu'il publiait en 1845 *le Prêtre, la Femme et la Famille*, « livre d'analyse psychologique fine et profonde, » dit M. Monod. J'en demande pardon à M. Monod, d'ordinaire si judicieux dans ses jugemens, mais je ne puis trouver ni profondeur dans cette étude superficielle des procédés de direction des jésuites, ni finesse dans ces déclamations banales sur les dangers de la confession et du cé-

libat des prêtres, qu'il voudrait voir tous « mariés ou mieux encore veufs, » dernière condition dont en bonne justice l'accomplissement ne dépendrait pas d'eux seuls. J'appliquerais plutôt cet éloge à un petit livre, manifestement publié par lui sous cette même préoccupation démocratique, et qu'il intitule un peu pompeusement *le Peuple*. Le Peuple! mot plein d'anxiété et de mystères, que les uns prononcent avec crainte et les autres avec espérance, comme on prononcerait le nom d'un maître inconnu aux volontés capricieuses et toutes-puissantes. Ce roi du monde moderne a des flatteurs comme il a des ennemis, il a ses courtisans comme il a ses détracteurs; mais chez qui trouvera-t-il un juge ou un guide? Quel homme, ballotté comme nous sur les vagues de cette mer sans limites, aura le regard assez perçant et le bras assez ferme pour naviguer entre les écueils qui se cachent sous ses flots troublés et profonds?

Il ne faut pas demander à Michelet pareille clairvoyance. Sa théorie de l'*affranchissement par l'amour* fait plus d'honneur à son bon cœur qu'à son jugement. Cependant à côté de ces rêveries on rencontre beaucoup d'aperçus vrais sur l'état moral des classes laborieuses en France, et surtout des classes agricoles. Michelet n'a pas ce mépris du paysan, qui a été si longtemps l'erreur de nos orgueilleux démocrates. Il connaissait à merveille l'existence de ces classes rurales aux habitudes sobres, à l'ardeur économe, à l'activité silencieuse, qui forment aujourd'hui l'élément le plus sain de la France. Il y a de fines pages sur l'amour du paysan pour la terre, sa maîtresse, qu'il cultive avec passion toute la semaine et qu'il va voir encore à la dérobée le dimanche pendant que sa femme est aux vêpres, — sur cette armoire à linge, orgueil de la campagnarde, qu'une partie de l'épargne domestique s'emploie à garnir, — sur la robe d'indienne à fleurs qui a remplacé la vieille étoffe de bougran bleu rapiécé en maint endroit, et qui permet à l'ouvrier de conduire sa femme avec fierté à la promenade, enfin sur le jardinet, qui dans la vie toute matérielle du travailleur, est le petit coin où se réfugie la poésie. Si son livre ressemble peut-être un peu trop à une berquinade et pourrait être aussi bien intitulé : « le Paysan ou l'Ouvrier vertueux, » si, deux ou trois ans avant la terrible explosion de 1848, il n'a pas su discerner les chimères, les passions, les appétits qui couvaient sous cette régularité apparente, du moins n'a-t-il pas caressé les utopies socialistes, ni prodigué au dieu populaire de trop grossières flatteries. Je ne pourrai, dans une prochaine étude, accorder le même éloge à son *Histoire de la révolution française*.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LE COSTUME ET LE LUXE

DANS L'ANCIENNE FRANCE

I. J. Quicherat, *Histoire du costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*, Paris 1875. — II. Viollet-Le-duc, *Dictionnaire raisonné du mobilier français, de l'époque carlovingienne à la renaissance*, Paris 1855-1875.

Enfermé dans le cercle étroit de ses jours, l'homme veut s'arracher au présent et agrandir les horizons de sa vie en demandant à l'histoire les secrets du passé. Une sympathie mystérieuse le ramène vers les générations qui l'ont précédé sur cette terre, et, comme le vieux caméronien de Walter Scott, il cherche à lire sur des tombeaux les noms que le temps a couverts de sa rouille. Il écoute les morts qui lui parlent dans les cartulaires des abbayes, les arrêts des cours féodales, les mémoires, les coutumiers, il leur demande ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont été dans ces temps de misère et de larmes où les invasions passaient comme un ouragan sur la Gaule; il veut savoir comment, de la servitude de la glèbe, ils se sont élevés à la condition d'hommes libres, comment ils ont conquis lambeau par lambeau, pour en faire une patrie commune, cette France de la vieille monarchie qui a connu toutes les gloires et tous les malheurs, et de cette recherche sur la destinée des aïeux il tire la science de l'histoire, que les anciens appelaient l'institutrice des peuples.

A côté de cette science féconde qui embrasse dans leur ensemble par les idées et par les faits tous les élémens de la vie des nations, il en est une autre plus modeste, l'archéologie, qui reconstitue la vie domestique avec ses propres ruines. Exclusivement appliquée jusqu'au règne de Louis XIV à l'antiquité païenne, elle a donné ses premiers travaux sur notre patrie avec Ducange et Montfaucon, et,

depuis un demi-siècle, elle s'est développée parallèlement au mouvement historique. Des traités généraux, des monographies détaillées nous ont fait connaître les constructions civiles, religieuses et militaires, les peintures murales, les verrières, les tapisseries, les bijoux, les meubles, les émaux, les armes et jusqu'aux ustensiles les plus vulgaires. Le cadre des études a toujours été en s'élargissant. Momentanément interrompus par la guerre, les travaux ont repris dans ces deux dernières années avec une activité nouvelle. D'immenses matériaux ont été réunis, et l'heure est venue de résumer les connaissances acquises au prix de tant d'efforts. Deux érudits qui ont rendu les meilleurs services à l'étude de nos antiquités nationales, M. Jules Quicherat, directeur de l'École des chartes et M. Viollet-Le-Duc, ont fait paraître récemment, l'un sur le costume, l'autre sur l'ameublement, des livres qui se recommandent aux hommes spéciaux par l'étendue et la solidité du travail, à la curiosité du public par les gravures qui accompagnent le texte, et qui forment dans leur ensemble un véritable album du moyen âge.

M. Quicherat, en traitant l'*Histoire du Costume*, est remonté aux temps primitifs; il a suivi, avec une sûreté d'érudition qui est chez lui une qualité maîtresse, les transformations sans nombre que les vêtemens ont subies, depuis le temps où les sujets de Sésostris, quinze cents ans avant Jésus-Christ, symbolisaient dans leurs peintures les nations de l'Europe occidentale par un personnage à la peau blanche et aux yeux bleus, type de la race celtique primitive, auquel ils donnaient le nom de *Tambou*, jusqu'au moment où le pantalon révolutionnaire est venu détrôner l'aristocratique culotte de soie. Les plus humbles comme les plus grands, les clercs et les évêques, les serfs de corps et les bourgeois affranchis, les gentilshommes et les châtelaines, les rois dans l'attirail de leur puissance, passent tour à tour sous les yeux du lecteur, tantôt décrits dans un texte simple et clair, tantôt représentés par des figures qui sont l'exacte photographie des manuscrits à miniatures, des tableaux, des effigies sculpturales, des livres à images du XVIe siècle et des livres à gravures du XVIIIe. M. Viollet-Le-Duc, dans le *Dictionnaire de l'Ameublement*, a décrit pièce par pièce depuis l'époque carlovingienne le mobilier des églises, des palais, des châteaux, des maisons bourgeoises, des ateliers et des chaumières. C'est une sorte d'inventaire après décès, où les moindres recoins ont été fouillés. Malheureusement l'auteur n'a point évité l'écueil où viennent se heurter la plupart des archéologues; à force de remuer des débris, il est arrivé à l'idolâtrie des reliques et s'est égaré parfois dans des détails minutieux à l'excès. Il est à regretter aussi qu'il ait donné à son livre la forme alphabétique, ce qui ne permet pas d'embrasser dans une vue d'ensemble le mouvement des arts et de l'in-

dustrie. Nous aurions préféré la méthode de M. Quicherat, qui suit chronologiquement son sujet et le divise par grandes époques et par règnes; mais, ces réserves faites, nous nous plaisons à reconnaître que le *Dictionnaire de l'Ameublement* est un livre plein de recherches, et, qu'au point de vue des arts technologiques, il peut fournir de très utiles renseignemens. Ce n'est point en effet un simple attrait de curiosité rétrospective qui fait le mérite de certains travaux d'archéologie, c'est aussi un intérêt éminemment pratique. Le moyen âge en fait de science n'a rien à nous apprendre. Si les chevaliers, les moines et les bourgeois du temps de Philippe-Auguste revenaient dans ce monde, ils se croiraient transportés dans le pays des enchanteurs et des fées, car le génie moderne a réalisé quelques-uns des prodiges que rêvait la sorcellerie. Pour correspondre aux extrémités du monde elle cherchait, sans le trouver, l'alphabet sympathique, et le télégraphe marche aussi vite que la pensée. Elle demandait à *l'anneau du voyageur* la locomotion rapide et sans fatigue, et la vapeur a résolu le problème. Le tempestiaire prétendait à son gré diriger la foudre, et l'aiguille de Franklin arrache au ciel la foudre obéissante. Le sorcier, à cheval sur le balai du sabbat, croyait se frayer un chemin à travers les airs, et le ballon nous emporte plus haut que les aigles et les nuages. Toutefois, si nous laissons le moyen âge bien loin derrière nous par la pénétration des secrets de la nature, la puissance productive, et même la puissance destructive, il est juste de reconnaître qu'il nous dépasse aussi bien souvent par l'inspiration des artistes et la perfection de la mise en œuvre; l'industriel, le peintre, le sculpteur, ne l'interrogeront jamais sans profit. L'archéologie est la sœur inséparable des beaux-arts, comme elle est la sœur de l'histoire, et c'est là ce qui fait tout à la fois son intérêt et son importance.

I.

Le goût de la parure a précédé les habits, dit M. Quicherat; cette remarque est de tous points confirmée par les faits. Dans les temps primitifs de la Gaule, les habitans marchaient entièrement nus, ils se tatouaient comme les sauvages, et portaient comme eux des colliers et des bracelets formés de coquillages, d'arêtes de poisson, de petits os, de dents d'ours, de rondelles découpées dans la pierre; ils taillaient leur barbe en pointe, et, comme si les coiffeurs eussent déjà fait leurs premiers essais, ils relevaient sur leur front une grosse touffe de cheveux. Cet état de simple nature se modifia après une longue suite de siècles, lorsque des hordes descendues des hauts plateaux de l'Asie vinrent prendre possession de la Gaule quinze cents ans avant notre ère et enseigner aux habitans

l'art de tisser (1) et de teindre. Les colonies grecques qui s'établirent au VIIe siècle sur le littoral de la Méditerranée et les expéditions d'Italie déterminèrent un nouveau progrès; les bracelets et les colliers d'or, façonnés par les indigènes, remplacèrent les dents d'ours et les rondelles de pierre, et déjà les métaux précieux étaient si communs que le consul Servilius Cépion, en pillant Toulouse pour la punir de s'être alliée aux Cimbres, trouva dans le sanctuaire du dieu Bélénus, où toutes les tribus envoyaient des offrandes, 120,000 livres d'or (2) et 150,000 livres d'argent. A cette époque, 106 ans avant Jésus-Christ, le costume national se composait d'un pantalon, *braccæ*, dont nous avons fait *braies*, d'une blouse descendant au milieu des cuisses et d'un petit manteau bariolé, la *saie*, qui s'attachait sous le menton avec une agrafe. Ce manteau était la pièce essentielle, celle où chacun mettait son luxe. On s'en parait pour assister aux assemblées publiques où se débattaient les intérêts de la tribu. Ces assemblées étaient d'ordinaire fort tumultueuses, car les Gaulois étaient grands parleurs, *Gallia causidicorum nutrix*, et, pour rappeler les perturbateurs à l'ordre, des surveillans qui faisaient les fonctions de nos huissiers, étaient chargés de couper un morceau de leur saie, assez grand pour qu'il fût impossible de s'en servir plus longtemps. Les femmes remplaçaient la saie par une tunique qui descendait jusqu'aux pieds et laissait le haut de la poitrine à découvert. Elles donnaient, avec de l'eau de chaux, une couleur rouge ardent à leurs cheveux, *rutilati capilli*, et les dames romaines trouvaient ces cheveux si séduisans qu'elles en faisaient venir à grands frais pour s'en faire, comme aujourd'hui, des chignons et des nattes.

La conquête de César façonna en un siècle la Gaule à l'image de l'Italie. L'industrie du vêtement prit un essor extraordinaire. Arras fabriquait des tapis, des étoffes fines, qui passaient avec celles de Laodicée pour les plus parfaites de l'empire. Langres et Saintes fournissaient des draps à longs poils, les villes de l'ouest des mouchoirs, des toiles blanches et peintes. La population indigène abandonnait ses huttes circulaires en torchis, terminées par un toit cintré couvert d'un chaume épais, pour les maisons construites sur le modèle romain, avec les mêmes appartemens : l'*atrium*, salle de réception, — les *cœnationes*, salles à manger, — les *cubicula*, chambres à coucher. Au centre se trouvait une cour carrée plantée de fleurs ; les

(1) On a fait des calculs en vue de constater la progression de la force productive dans l'industrie du tissage depuis les premiers temps historiques, et l'on est arrivé à ce résultat que, s'il fallait faire à la main tout le filé de coton que l'Angleterre fabrique dans une année au moyen du métier *self-acting*, le travail emploierait 91 millions d'hommes, soit à peu près la population de l'Allemagne, de l'Espagne et de la France.

(2) La livre romaine équivalait à 327 grammes.

parois intérieures étaient revêtues d'un mortier colorié, peintes à fresque ainsi que les plafonds, ou incrustées de mosaïques en verres de couleur. Les grands propriétaires fonciers qui formaient l'aristocratie gallo-romaine, comme plus tard ils formèrent l'aristocratie féodale, bâtissaient dans des sites agréables de véritables châteaux, composés de deux corps de logis, l'un au midi pour l'hiver, avec des tuyaux dans les murs pour réchauffer les pièces, l'autre au nord pour l'été, avec des conduites d'eau pour entretenir la fraîcheur; ce qui prouve qu'en fait de confortable les architectes gallo-romains sont nos maîtres, car pour nous défendre contre les chaleurs caniculaires nous en sommes encore aux persiennes et aux stores.

Rome avait apporté dans la Gaule les douceurs de la vie, les raffinemens du luxe et de la parure; le christianisme à son tour y apporta les renoncemens de la pauvreté, les habits grossiers, *vestes asperas*, le cilice et la bure; mais il était plus facile de renverser les statues des faux dieux que de faire quitter aux femmes les riches broderies, les étoffes moelleuses. Plus d'une belle chrétienne se badigeonnait le visage de vermillon et de céruse, mettait du noir autour de ses yeux pour les faire paraître plus grands, et marchait en faisant craquer ses souliers, ce qui était une marque de suprême bon ton. Les pères de l'église avaient beau tonner contre les artifices de la coquetterie, qu'ils appelaient des inventions de Satan, ils avaient beau maudire la soie, on se disputait au poids de l'or cette précieuse denrée, qui se vendait la livre, du temps de Dioclétien, 620 francs de notre monnaie quand elle n'avait reçu aucun apprêt, et 9,800 francs quand elle était teinte en pourpre de Tyr. L'extrême variété des vêtemens et la seule énumération de leurs noms suffit à montrer combien l'industrie et la bienvivance étaient florissantes dans la Gaule au IVe siècle, malgré les intolérables exactions du fisc impérial. Habits de voyage en grosse étoffe, habits de ville aux couleurs éclatantes, robes à ramages festonnées avec des plumes d'oiseaux, il y en avait pour tous les rangs et tous les goûts, depuis la trabée jusqu'à la castorine, *castorina vestis*. Le plus riche et le plus honorifique de tous ces vêtemens était le *pallium*, manteau carré, attaché sur l'épaule gauche par une agrafe, et relevé à droite de manière à laisser la main et l'avant-bras libres. Porté par les philosophes de l'antiquité païenne, il fut adopté par l'église, qui voulait sans doute témoigner par là qu'elle donnait droit de cité à la sagesse antique. La papauté en décora les évêques : la société civile en fit la marque distinctive des plus hautes fonctions, et la royauté son manteau d'apparat. Les étoffes que ne fournissaient pas les fabriques indigènes étaient tirées de l'Orient, et même de l'extrême Orient, car l'Inde avait été ouverte aux occidentaux par

l'expédition d'Alexandre, comme la Chine l'a été de notre temps par les armes de la France et de l'Angleterre. Athènes et Corinthe entretenaient de nombreuses flottes; leurs navires allaient prendre sur les côtes méridionales de la Mer-Noire les produits qui arrivaient de l'Inde par la voie de terre, et sur la côte méditerranéenne de l'Égypte ceux qui arrivaient par la Mer-Rouge. Après la chute de l'empire romain, les centres commerciaux se déplacèrent; la suprématie passa d'une part aux villes de la côte orientale d'Italie, de l'autre à Marseille, qui l'a conservée jusqu'à nos jours, mais qui se voit aujourd'hui menacée par Trieste, car le percement de l'isthme de Suez replace le transit du commerce de l'Orient dans les mêmes conditions qu'aux temps antérieurs à l'expédition de Vasco de Gama, et nul ne peut prévoir quelles seront, pour nos villes maritimes du midi, les conséquences de cette grande entreprise.

II.

La Gaule était entièrement latinisée et christianisée lorsque, dans la nuit du 31 décembre 406, les peuplades germaniques franchirent en masse le Rhin sur la glace, comme pour justifier ces paroles, que le général romain Cérialis adressait aux Trévires et aux Lingons : « Les mêmes causes, la cupidité, l'avarice, le besoin de changer de lieux, entraîneront toujours les Germains vers la Gaule. Ils quitteront leurs marais et leurs solitudes pour s'emparer de ce sol fertile et de ses habitans. » Parmi les tribus envahissantes, trois seulement se sont établies à poste fixe : les Burgondes en 406, les Wisigoths en 412, les Francs en 480. Dans les premiers temps, ces tribus conservèrent leur costume et leurs habitudes nationales; les Burgondes se pommadaient avec du beurre rance, les Wisigoths marchaient ceints d'une épée, couverts d'habits de peau ou de toile, suivant la saison, et chaussés de bottes en cuir de cheval; ils étaient, paraît-il, très soigneux de leur toilette, car quiconque déchirait ou tachait l'habit d'autrui était tenu de donner un habit neuf ou d'en acquitter le prix. Les Francs portaient un justaucorps serré à manches très courtes, par-dessus le justaucorps un petit manteau vert avec des bordures écarlates, un baudrier qui soutenait leur épée, un large ceinturon décoré de bossettes en métal, et des brodequins lacés en peau garnie de son poil. Leurs jambes étaient nues, leur visage rasé, sauf un étroit cordon de favoris, leurs cheveux coupés derrière la tête, de pleine venue sur la partie antérieure et relevés de manière à former un haut toupet. Les femmes avaient à peu près la même tunique que les hommes, les bras nus et le haut de la poitrine découvert, ce qui explique certaines dispositions des lois salique et ripuaire d'après lesquelles

l'homme libre qui touchait au-dessus du coude le bras d'une femme libre lui payait à titre de dommages et intérêts 1,200 deniers, et 1,800 quand il touchait les seins, soit 3,700 francs de notre monnaie.

De même que les Gaulois, les Francs se trouvèrent pris dans les filets de la civilisation romaine. Les Mérovingiens, comme s'ils avaient ramassé le despotisme dans les dépouilles du champ de bataille, firent revivre les formules de la servilité impériale : *votre éminence*, *votre excellence*, *votre majesté;* ils se couvrirent de vêtemens magnifiques, et les courtisans, qu'on appelait alors des antrustions, s'empressèrent de les imiter. Saint Éloi, tout saint qu'il fût, se mettait à la mode, pour ne point se faire remarquer, dit saint Ouen, son biographe. « Ses vêtemens n'étaient qu'un tissu d'or et de pierreries qui jetaient le plus vif éclat. » Les rois avaient selon toute apparence adopté la tunique, la chlamyde et les ornemens des consuls et des empereurs. Quelques-uns portaient la couronne radiale, d'autres le bandeau à double rang de perles; mais ce n'était pas la couronne ou le bandeau qui symbolisaient leur puissance royale : c'était la chevelure flottant librement sur leurs épaules. Quelle était l'origine de ce symbolisme et pourquoi les Mérovingiens plaçaient-ils le principe de la légitimité dans les cheveux? C'est là une question que les érudits modernes ont étudiée, comme tant d'autres, sans la résoudre (1). Ce qui est certain, c'est que les cheveux jouaient un grand rôle dans la société franque; ils étaient l'emblème de la force et de la liberté, le signe distinctif des leudes, qui les portaient longs, des serfs qui les portaient courts. Ceux qui embrassaient l'état monastique se rasaient la tête pour témoigner qu'ils étaient les serfs de Dieu; c'est là l'origine de la tonsure ecclésiastique.

A l'avénement de la seconde race, les rois abandonnèrent la lon-

(1) Les portraits des rois mérovingiens qui figurent dans les livres modernes sont tous apocryphes. Ils ont été faits d'après les statues qui décorent le portail de Notre-Dame de Paris et de quelques autres églises de la même époque. Ces statues ne sont autres que celles des rois de Juda, qu'on a pris longtemps pour des rois de la dynastie de Clovis. Montfaucon lui-même s'y est trompé. Il a commis la même erreur pour les effigies des tombeaux de Frédegonde et de Clotaire, qui ne remontent pas au-delà du XIIIe siècle, époque à laquelle ils ont été refaits à neuf. Les sculpteurs et les peintres, lorsqu'ils reproduisent des monumens figurés du moyen âge, doivent toujours se rappeler que les artistes de ce temps n'ont jamais représenté que ce qu'ils avaient sous les yeux. Qu'il peigne des Hébreux, des Romains ou des Français, l'imagier du XIIe siècle, comme celui du XVIe, ne reproduit que ce qu'il voit. Dans le cortége funèbre de César, il nous montre des enfans de chœur portant de l'eau bénite et des croix. Hercule épouse Déjanire devant l'autel d'une chapelle catholique. David met des lunettes pour écrire les psaumes, et le patriarche Abraham, dans la scène du sacrifice, ajuste son fils avec un fusil à mèche. Il faut chercher dans les manuscrits à miniatures la vérité historique non point par rapport au temps auquel ils se rattachent, mais par rapport à celui où ils ont été exécutés, et c'est faute d'avoir fait cette distinction que des peintres contemporains ont commis dans leurs tableaux de si choquans anachronismes.

gue chevelure, sans doute pour échapper au danger de la dégradation par les ciseaux et le rasoir, qui avaient réduit quelques-uns de leurs prédécesseurs à la condition de moines; ils abandonnèrent aussi en partie, comme leurs sujets, le costume des premiers temps de la conquête, et l'on a peine à reconnaître les descendans des compagnons de Clovis dans les leudes carlovingiens. Ceux-ci portent une double tunique, un manteau blanc ou bleu, des bas recouverts de bandelettes, des brodequins de cuir doré, des cannes à pomme d'or ou d'argent enrichie de belles ciselures, comme les marquis du XVIIIe siècle. Les femmes ont une ceinture, un voile brodé qui descend jusqu'à terre. Les nudités germaines ont disparu, les plis des vêtemens romains, qui suivaient toutes les ondulations des formes, ont disparu comme elles. On sent que le christianisme a passé là, et qu'il a enveloppé la femme dans sa pudeur (1).

Le luxe était poussé dans les hautes classes aussi loin que pouvait le permettre l'imperfection des arts mécaniques. Les habits se vendaient tout faits, comme dans nos magasins de confection, et coûtaient fort cher. Vers 840, un sayon double valait 880 francs; un rochet fourré 840 francs, s'il était de martre ou de loutre, 420 s'il était en peau de chat. Charlemagne, qui affichait, sauf les jours de représentation officielle, une simplicité très grande, dépensait pour sa toilette beaucoup moins que la plupart de ses sujets. Sa pelisse en peau de mouton ne valait que 28 francs. Il ne laissait jamais échapper l'occasion d'adresser de sévères avis à ceux qui se paraient d'habits surchargés de plumes d'oiseaux entourées de soie, de franges en écorce de cèdre, de fourrures de loir ou de taupe. Quand ils se présentaient devant lui avec ces colifichets indignes des gens de guerre, il leur disait : « O toi, homme tout d'or! ô toi, homme tout d'argent! ô toi, homme tout d'écarlate! pauvre imbécile! ne te suffit-il pas de périr seul par le sort des batailles? Ces richesses, dont il eût mieux valu racheter ton âme, veux-tu les livrer aux ennemis pour qu'ils en parent leurs idoles? »

L'ameublement répondait aux habits. Les appartemens étaient garnis de bancs recouverts de coussins sur lesquels on s'asseyait plusieurs à la fois comme sur nos divans modernes, de fauteuils, de tapis de pied, de riches tentures, de tables en bois précieux, dont l'ornementation rappelait les tables romaines. Charlemagne en possédait trois en argent massif et une en or, toutes d'une dimension

(1) La mosaïque de Saint-Jean de Latran et divers manuscrits carlovingiens nous ont conservé, en petite et en grande tenue, les portraits en pied de Charlemagne, de Lothaire et de Charles le Chauve. On en trouvera la reproduction dans le livre de M. Quicherat, les *Arts somptuaires*, et les histoires de France illustrées qui ont paru dans ces derniers temps.

et d'un poids considérables, sur lesquelles étaient figurés Rome, Constantinople et l'univers, c'est-à-dire le globe terrestre et les constellations; d'autres meubles plus précieux encore, ces meubles de l'esprit qu'on appelle des livres, ornaient ses palais. Il avait établi dans les principaux monastères des ateliers de copistes et de peintres, auxquels il confiait le soin de transcrire les chefs-d'œuvre de l'antiquité ou les textes de l'Écriture sainte et de les décorer de peintures « pour instruire les ignorans par des images sensibles comme le livre instruit les savans par les lettres. » Quelques-unes de ces peintures sont parvenues jusqu'à nous, et quand on les examine avec soin, on reconnaît qu'elles ont été exécutées sous des influences très diverses. On retrouve en effet dans les unes l'inspiration byzantine, la manière vigoureuse de peindre la gouache qui distinguait les artistes du bas-empire, dans les autres le type anglo-saxon importé par Alcuin, dans d'autres encore le type franco-romain. Ces beaux manuscrits en lettres d'or ou d'argent sur vélin pourpre sont recouverts de diptyques d'ivoire, de cristal de roche, de riches étoffes brodées. On en compte aujourd'hui dans toute l'Europe huit du temps même de Charlemagne, et la sollicitude avec laquelle on veille sur la conservation de ces manuscrits est un hommage rendu par la postérité à la renaissance carlovingienne, qui fut comme la première aurore de la civilisation moderne.

III.

Au moment où l'assemblée de Senlis décerna la couronne à Hugues Capet, la fusion des races juxtaposées sur le sol de la Gaule était un fait accompli. Les Gallo-Romains et les Francs vont s'appeler désormais d'un seul et même nom, *les Français*. L'homme libre, le grand bénéficier, l'antrustion, deviennent le baron féodal; les roturiers s'élèvent à la liberté par le mouvement communal, et par la liberté au bien-être et à la richesse. La chevalerie s'organise comme une sorte de confrérie de courage, de galanterie et d'honneur. Les femmes, à qui les théologiens refusaient une âme, et que les plus anciennes *chansons de geste* nous montrent, suivant la juste remarque de M. Quicherat, injuriées, souffletées, traînées aux cheveux, menacées du bâton et de l'épée, deviennent tout à coup l'objet d'une adoration universelle. Elles transforment la brutalité féodale en servage d'amour (1), et, comme les rois, elles ont leurs cours plénières dans ces fêtes splendides qu'on appelle des tournois et des joûtes.

(1) On peut, nous le pensons, attribuer ce changement au culte de la Vierge, qui s'est répandu à la fin du XIe siècle comme une religion nouvelle greffée sur le catholicisme : Marie, *mère du Sauveur et reine des anges,* a réhabilité son sexe.

En lisant dans nos vieux historiens la description de ces solennités chevaleresques, on se demande comment la France, continuellement ravagée par la guerre ou la famine, pouvait trouver assez de ressources pour suffire aux dépenses qu'elles entraînaient; ce n'étaient qu'habits de brocart d'or ou d'argent, que coiffures enrichies de pierreries. Les dames, qui prenaient un plaisir extrême à voir donner de beaux coups de lance, conduisaient dans le champ-clos avec des brides de soie et d'or les chevaux des joûteurs, tout couverts de riches caparaçons bordés de sonnettes et de grelots d'argent; pendant la lutte, elles jetaient aux combattans des écharpes, des voiles, des coiffes, dont ils ornaient leur casque. Le roi d'armes Perceforest cite même un tournoi où elles avaient fait de leurs atours de si grandes largesses qu'à la fin il ne leur restait plus que des lambeaux de leurs guimpes et chaperons, manteaux et chemises. « Quand elles se virent à tel point, elles furent toutes comme honteuses; mais, voyant que toutes étaient de même, elles se prirent à rire, ayant donné leurs habits et joyaux de si grand cœur qu'elles ne s'apercevoient de leur dévestement. » Un fabliau du XIIIe siècle exprime, par une fiction tant soit peu excentrique, les folies d'héroïsme que pouvaient inspirer aux chevaliers les caprices des nobles châtelaines : l'une d'elles, recherchée par trois soupirans qui devaient joûter dans un tournoi, leur envoie une de ses chemises en les prévenant que son cœur serait acquis à celui qui descendrait dans la lice couvert de ce simple vêtement. Deux des chevaliers refusent, le troisième accepte; il combat avec l'armure de lin qu'il inonde de son sang. On le proclame vainqueur, et la châtelaine le reçoit à merci, après s'être revêtue elle-même en présence de son mari de la chemise ensanglantée. Le fabliau ne dit pas que le mari ait pris en mauvaise part le « dévestement » de sa femme.

Dans les fêtes guerrières comme sur les champs de bataille, l'équipement des chevaliers, sous les premiers Capétiens, se composait soit d'une cotte de mailles formée d'anneaux de fer engagés les uns dans les autres, soit d'une armure de plaques de fer cousues sur une étoffe, d'un bouclier, d'un casque et de jambières. Sur le bouclier étaient peintes des figures éclatantes, simples ornemens de fantaisie qu'il ne faut pas confondre avec le blason; celui-ci ne paraît, comme emblème héréditaire de la race et du rang, que vers le règne de saint Louis (1). A cette époque, un droit nouveau, celui

(1) Des faits nombreux confirment l'opinion que nous émettons ici; les vitraux placés par Suger dans l'église de Saint-Denis ne portent aucun signe héraldique. Les plus vieux manuscrits de nos poèmes chevaleresques n'offrent dans leurs miniatures aucune trace de blason, ce qui n'a point empêché les érudits français, encouragés par la vanité des familles, de propager les plus grossiers anachronismes. Personne ne doutait, il y a deux cents ans, que Pharamond n'ait eu pour armes *trois croissans*

des communes, s'élevait en face du droit féodal, les bourgeois émancipés étaient devenus les alliés des rois. La noblesse voulut se distinguer par des signes extérieurs de la classe qui grandissait autour d'elle. Elle emprunta ces signes à la zoologie réelle ou fantastique, aux armes offensives et défensives, à l'agriculture, aux souvenirs des croisades exprimés par des croix, des coquilles de pèlerin, des palmiers, des oiseaux voyageurs, en un mot à tout ce qui pouvait constater sa gloire militaire ou sa puissance territoriale. Chaque famille adopta des emblèmes particuliers avec lesquels elle s'identifia complétement, et c'est de là que sont sorties les armoiries. Les privilégiés de la naissance mirent leur honneur dans ces hiéroglyphes. Ils les placèrent partout, sur les façades de leurs châteaux, sur leurs meubles, leurs vêtemens, leurs tombeaux, pour garder jusque dans la mort un témoignage toujours présent de la supériorité qu'ils s'attribuaient. Les armoiries délimitaient la séparation des castes, en même temps que les lois somptuaires les enfermaient chacune dans des barrières infranchissables : le noble s'habillait de soie, s'éclairait avec de la bougie de cire, mangeait dans de la vaisselle d'argent, et se faisait enterrer dans les églises pour rappeler son nom aux hommes qui viendraient après lui sur cette terre, et se recommander à leurs prières. Le roturier s'éclairait avec de l'huile ou du suif, mangeait dans de la vaisselle d'étain, et allait s'engloutir au milieu de charniers infects où les générations s'entassaient les unes sur les autres sans laisser trace de leur passage sur la terre. Cependant, malgré les lois somptuaires, le luxe, au XIIIe siècle, était très développé dans toutes les classes. On comptait dans Paris, qui eut toujours le monopole des industries élégantes, trente-six grandes corporations qui travaillaient à ce que l'on appelle aujourd'hui les articles de mode et de haute nouveauté. Ses orfèvres jouissaient d'une si grande réputation que l'un d'eux, Guillaume Boucher, fut appelé, sous le règne de saint Louis, auprès du grand khan de Tartarie, pour exécuter divers objets d'art, entre autres une fontaine dans laquelle il n'entra pas moins de 3,000 marcs d'argent. Cette fontaine représentait un grand arbre au pied duquel étaient couchés quatre lions qui jetaient différentes boissons par la gueule; des serpens dorés s'enlaçaient autour de l'arbre, et sur le sommet se dressait un ange qui tenait une trompette. Le mouvement industriel n'était pas moins actif dans les provinces que dans la capi-

d'or et Mérovée *un navire d'argent flottant sur un champ de gueules.* Chaque noble, pour rehausser l'éclat de son blason, tenait à lui donner le prestige du temps, et les plus modestes s'arrêtaient à Charlemagne. L'histoire, mieux informée, a renversé cet échafaudage légendaire; mais elle a eu beau faire justice des erreurs, bien des gens prennent encore au sérieux *la Parfaite science des armoiries* de Pierre Palliot, et *la Science héroïque* de Vulson de La Colombière.

tale. Les villes drapantes de la Picardie, de la Champagne, du Languedoc fabriquaient des quantités considérables d'étoffes de laine qui s'expédiaient dans toute l'Europe. La teinturerie conservait sa vieille supériorité; on y employait le pastel, le brésil, le kermès, variété de la cochenille, qui se rencontrait en abondance dans les environs de Carcassonne, ce qui avait fait la fortune de cette ville, renommée au moyen âge pour ses belles teintures écarlates.

De grandes améliorations furent introduites sous les derniers Capétiens de la branche directe dans les constructions civiles et la disposition des appartemens. La pierre commença à remplacer le bois, surtout dans le midi, où les grandes forêts étaient rares. Les façades furent décorées d'armoiries chez les nobles, et chez les roturiers de branchages, d'arabesques, d'animaux appartenant la plupart à la zoologie légendaire, car le moyen âge transfigurait le monde réel et ne l'entrevoyait qu'à travers les nuages du rêve. Dans les maisons royales, les échevinages, les grandes salles des abbayes, les parois intérieures étaient ornées de tapisseries, de fresques représentant des scènes empruntées à l'antiquité, à la mythologie, à l'histoire sainte, aux romans de chevalerie, de personnages qui tenaient des rouleaux sur lesquels étaient écrits des versets de la Bible ou des sentences morales. Quelquefois, au lieu de fresques, on écrivait sur les murailles des chansons, des ballades, de la musique, et les hôtes de ces pittoresques demeures vivaient comme encadrés dans les pages d'un immense manuscrit. Les meubles étaient peu nombreux, toutes les dépenses d'installation se concentrant sur la vaisselle de table. Dans les grandes familles, cette vaisselle était d'une richesse extrême; les nobles y mettaient leur argent, comme dans une caisse d'épargne improductive, qu'ils pouvaient toujours convertir en monnaie ou donner en gage aux Juifs et aux Lombards à qui les rois, par dérogation aux lois canoniques, avaient accordé le privilége de faire l'usure. En temps de guerre, les uns l'enterraient, les autres l'expédiaient à longues distances, hors des atteintes de l'ennemi, dans des coffres solides nommés *bahuts*, qui servaient en temps de paix de siéges et de malles de voyage.

La période qui s'étend de Philippe-Auguste à la fin du règne de Philippe le Bel est sans contredit la plus brillante de l'ancienne monarchie, et comme son âge héroïque. Elle a vu les croisades, la chevalerie, les communes, nos plus belles provinces réunies au domaine royal, l'unité nationale fortement constituée, l'industrie florissante, l'art chrétien dans toutes ses splendeurs, et saint Louis arbitre de l'Europe; mais les jours d'épreuve approchaient. Ravagée par les invasions anglaises, mutilée par les défaites de Crécy et de Poitiers, livrée aux brigandages des gens de guerre, aux sanglantes représailles des jacques, la France, sous les premiers Va-

lois, brise avec son glorieux passé. Le costume semble refléter le désordre des temps, les hommes quittent la tunique longue pour le pourpoint ou justaucorps serrant étroitement le buste et découpé sur les bords en languettes très fines. Les élégans font faire la moitié de leurs habits et de leurs chausses avec une étoffe blanche, verte ou rouge, et l'autre moitié avec une étoffe jaune, bleue ou noire, en cherchant toujours les couleurs qui contrastent le plus entre elles. Le chaperon se garnit par derrière d'une cornette qui tombe jusqu'aux jambes en manière de queue. Les souliers s'allongent comme la cornette, ils se terminent en avant par une *poulaine*, c'est-à-dire par un morceau de cuir de 6, 12 et 24 pouces, qui rappelait, suivant les théologiens, l'ergot du diable. Les coiffures *au jardin*, *au gibet*, *à la pagode*, *au navire*, exhaussées par des cheveux auxiliaires, s'élèvent à 2 pieds au-dessus de la tête des femmes. Les nudités les plus effrontées s'étalent au grand jour :

Aucune laisse déffrenée
Sa poitrine, pour ce qu'on voie
Come fètement sa chair blanchoie;
Une autre laisse tout de gré
Sa chair apparoir au costé (1).

L'église essaya vainement de rappeler les femmes à la pudeur; elle fut vaincue, car le démon de la coquetterie n'est pas de ceux qu'on exorcise. Malgré les malheurs du temps, « la variance des habits, comme dit un chroniqueur, allait toujours son train, et, parmi toutes les nations de la terre habitable, il n'y en avait pas de si difformée, oultrageuse, excessive, inconstante en vestemens que la françoise. » Les bals masqués, qui s'ouvrirent pour la première fois en 1393, mirent le comble aux extravagances.

Cette année-la, le mardi avant la Chandeleur, on dansait à l'hôtel Saint-Pol à l'occasion du mariage d'une fille d'honneur de la cour. Il prit fantaisie à Charles VI de se déguiser « en homme sauvage, » au moyen d'une cotte de toile sur laquelle, dit Froissart, on avait collé avec de la poix du lin délié « en forme et couleur de cheveux. » Il allait entrer dans la salle du bal, avec cinq jeunes seigneurs déguisés de la même manière, lorsque messire Ivain de Galles lui fit remarquer qu'il serait dangereux dans cet attirail d'approcher des valets, qui portaient des torches à la main pour éclairer les salles. Charles fut de cet avis; un huissier d'armes alla donner l'ordre aux valets de s'éloigner, et par une fatale rencontre le duc d'Orléans, qui était de la fête, entra avec d'autres valets qui portaient aussi des torches en même temps que les hommes sauvages. Le feu prit à leur vêtement de lin; quatre d'entre eux fu-

(1) Voyez *le Chastiment des Dames*, fabliaux, publiés par Méon, t. II, p. 184.

rent brûlés vifs, et peu s'en fallut que la première de ces fêtes, qui devaient occasionner dans le royaume tant de désordres de mœurs, de duels et de folles dépenses, ne fût inaugurée par la mort d'un roi de France.

IV.

Les derniers désastres de la guerre de cent ans firent plus contre la variance des habits que les anathèmes de l'église. Les hommes, dans les premières années de Charles VII, se contentaient d'une robe courte et d'un gilet à manches; mais, quand la victoire eut ramené l'argent, les folies recommencèrent, car dans aucun temps nous ne nous sommes corrigés par l'expérience et le malheur. Agnès Sorel, « toujours produiseuse et monstrueuse de ce qui pouvait conduire à ribaudise, » *ensorcela le souverain sexe* par son exemple. Elle adopta les bonnets connus sous le nom de *hennins*, véritable édifice de fil de fer, de carton et de linge qui allongeait les personnes de plus d'un mètre. Bourgeoises et châtelaines firent comme Agnès, et les maris, aussi incapables que l'église d'exorciser le démon de la coquetterie féminine, suivirent le courant. Le bon sens de Louis XI se révolta contre les exagérations qui s'étaient produites sous le règne de son père. « Il s'habillait fort court, dit Commines, et le plus mal qu'il pouvait. » Mais ce n'était point par avarice, comme l'ont dit quelques historiens modernes. Il n'était pas homme à laisser pour quelques centaines d'écus la dignité du pouvoir royal s'avilir entre ses mains. La simplicité tenait chez lui à un système politique. Il voyait l'or et l'argent s'écouler au dehors pour l'achat des belles étoffes et des matières premières; il savait les Français disposés à imiter, coûte que coûte, ceux qui les gouvernent ou qui sont au-dessus d'eux, et pour arrêter l'exportation du numéraire, il voulait, par son exemple, les ramener à des habitudes moins dispendieuses.

A l'avénement de Charles VIII, une vive réaction s'opéra contre les modes du temps de Louis XI. « On était las, dit M. Quicherat, de l'excessive simplicité à laquelle ce prince avait donné faveur; on la détestait parce qu'elle venait de lui. » Cette disposition des esprits fut confirmée par l'expédition de Naples. Le jeune roi voulait éblouir les Italiens par la magnificence de sa cour et de ses troupes; il donnait à ses valets des habits de draps d'or et de velours, aux hallebardiers de sa garde des chausses d'or. Une rivalité d'élégance s'engagea entre tous les gentilshommes de l'armée; les vieux types du moyen âge disparurent de jour en jour, mais dans ces essais de transformation la France n'inventa rien, et pendant toute la durée du XVIe siècle la réforme de la toilette, comme la réforme littéraire,

ne fut chez elle qu'une importation étrangère. Sous Charles VIII et Louis XII, on s'était inspiré de l'Italie; sous les derniers Valois on s'inspira de l'Espagne, et, comme toujours, la cour et les maîtresses royales donnèrent le ton.

Ruinée par des dépenses que le travail et l'épargne ne compensaient pas, la noblesse déserta les châteaux, et sous François Ier elle se rapprocha des rois pour chercher dans leurs faveurs le moyen de réparer les désastres de sa fortune et de sa puissance. Toutes les cupidités et toutes les corruptions refluèrent vers la cour. Le vainqueur de Marignan y attira les femmes, car une cour sans femmes, ainsi qu'il le disait galamment, est une année sans printemps, un printemps sans roses. Les courtisans se ruinèrent pour leur plaire; ils portèrent « leurs terres et leurs bois sur leurs épaules, » et, quand on n'avait pas trente habits, pour en changer à chaque jour du mois, on passait dans la noblesse pour un homme de rien. On ne voyait dans les hautes classes que « bottines d'escarlate bien tirées, » pourpoints de velours, de taffetas, de drap d'or et d'argent, avec aiguillettes garnies d'ornemens en or émaillé, habits « tailladés à mille balafres, » manches à bouillons de couleurs diverses. Le poignard, qui faisait partie de toutes les toilettes civiles, fut remplacé par la rapière. Le corset, les paniers et les crinolines firent leur première apparition dans les basquines et les vertugales. Les femmes des *cordouaniers* tranchaient de la duchesse, et les élégans à bourse plate s'efforçaient, à l'aide d'une foule de supercheries dont le secret ne s'est pas perdu, de se mettre au niveau des gens riches. Pour cacher leur chemise « faite en toile de sac à moulin, » ils laissaient passer à la fente de leur pourpoint un bout de mouchoir en toile de Flandre, et se couvraient de bijoux en cuivre doré dont ils exagéraient les proportions par cela seul qu'ils étaient faux. Le public riait de ce luxe de contrebande, et ces dandys apocryphes furent baptisés des noms de *fringans* et de *freluquets*, qui sont restés dans notre langue.

En 1521, on portait encore, comme dans le siècle précédent, les cheveux longs par derrière et taillés courts sur le front; mais à cette date la mode changea par suite d'un accident arrivé à François Ier. Ce prince fut blessé à la tête en jouant avec l'un de ses courtisans. Il fallut le tondre pour panser sa blessure. Les grands seigneurs, en loyaux et fidèles sujets, se firent tondre comme lui, et la révolution des cheveux courts se propagea sans opposition dans tout le royaume; il n'en fut pas de même pour la barbe. Quelques membres du clergé voulaient la porter longue, le plus grand nombre la repoussait comme contraire aux règles canoniques. L'église, pour cette grave question, se vit menacée d'un schisme, et il ne fallut rien moins que l'intervention du roi pour faire admettre

des prélats à barbe dans certains diocèses où les mentons rasés étaient seuls orthodoxes. Témoin des querelles que la question des barbes avait suscitées, et comme tous les membres du parlement ennemi du luxe, qu'il accusait d'appauvrir l'état, François Olivier, chancelier de France sous Henri II, voulut trancher du Lycurgue et fit rendre en 1549 une ordonnance qui réglait dans le plus grand détail, pour chaque condition, les diverses espèces d'étoffes, en assignant sur les habits des deux sexes la place que devaient occuper les garnitures, les passemens, les ornemens en métaux précieux. L'or et l'argent n'étaient permis, même aux grands seigneurs, que pour les boutons et l'extrémité des lacets. Des protestations s'élevèrent de toutes parts; le chancelier fut forcé de reconnaître qu'il avait pris Athènes pour Lacédémone et que le temps de Lycurgue était passé. Il fit quelques concessions; les Français, qui dans tous les temps ont été, quoi qu'on en ait dit, le plus docile de tous les peuples, le moins exigeant en fait de libertés, se firent tailler des habits selon l'ordonnance. Le costume, dégagé de tout ce qu'il avait d'affecté et de ridicule sous François Ier, prit un cachet d'élégance qui n'a jamais été dépassé; mais peu à peu l'anarchie des esprits se réfléta dans les vêtemens. Les rangs, les sexes, les professions se confondirent; les femmes s'habillèrent en hommes, ce qui ne s'était jamais vu jusque-là. Quelquefois même elles ne s'habillèrent que tout juste pour ne point paraître dans le costume primitif de la mère du genre humain; ce genre de toilette était réservé pour les fêtes de la cour. Dans un dîner donné par Catherine de Médicis à Chenonceaux, « les plus belles et les plus honnestes dames, allant à moitié nues, dit Pierre de l'Estoile, et les cheveux espars comme épousées, furent employées à faire le service.» Quelques jours plus tard, dans un autre dîner donné par le roi au Plessis-lès-Tours, on dépensa plus de 60,000 francs en achats de soie verte pour habiller *ces honnestes dames*, qui cette fois servirent à table en habits d'hommes. Chaque jour amenait une excentricité nouvelle. L'échevinage de Paris, qui partageait les idées du temps et ne soupçonnait pas que le luxe fait aller le commerce, protesta contre des habitudes « qui tournaient au scandale de cette ville, le miroir et exemple d'honneur, modestie et geste des autres villes (1). » Les caricaturistes de leur côté se mirent en verve de raillerie, et l'un d'eux représenta un Parisien tout nu devant un monceau de draps et d'étoffes diverses, des ciseaux à la main, pour exprimer que la mode changeait si vite qu'elle ne laissait pas même le temps de tailler un habit.

Ce fut bien pis encore sous Charles IX et Henri III. Les robes à

(1) Godefroy, *le Cérémonial français*, t. II, p. 5.

queue de serpent ou robes traînantes qui s'étaient montrées à Paris dès le XIIIe siècle reparurent plus traînantes et plus tapageuses que jamais. Celle de la reine Élisabeth d'Autriche, lorsqu'elle fit son entrée à Paris en 1571, montée sur une haquenée, n'avait pas moins de 20 aunes de long, et il fallut six écuyers pour soutenir la longue bande d'étoffe qui pendait de la selle. Le reste fut à l'avenant. La vertugale prit des proportions démesurées, et l'on eût dit que les femmes prenaient plaisir à se défigurer. Elles emprisonnaient leur cou dans des collerettes à triple étage, fortement empesées, qui s'arrondissaient sur leurs épaules comme une espèce de grillage; leur taille, serrée outre mesure par un corsage à baleines, faisait l'effet d'un cône tenu en équilibre sur une pointe, et dans cet accoutrement bizarre elles ressemblaient à deux cloches renversées et réunies par leur extrémité supérieure. Les hommes portaient des chausses bouffantes et paraissaient enveloppés par le milieu du corps dans un ballon gonflé d'air. Toutes les pièces de leur costume étaient tailladées avec bordures de torsades d'or, de galons d'argent ou de velours. Ce costume ne manquait pas d'élégance, mais dans le détail il offrait toutes les mignardises de la coquetterie la plus raffinée. Henri III donnait l'exemple. Ce prince, que le peuple de Paris appelait « l'empeseur des collets de sa femme » et d'Aubigné une « guenon fardée, » prenait plus de soin de sa toilette que de son royaume. En 1578, il inventa une fraise formée de 15 lés de linon superposés et large d'un tiers d'aune, et, pour lui donner une raideur suffisante, il composa un empois nouveau. « A voir sa teste sur ces fraises, dit L'Estoile, il semblait que ce fust le chef de saint Jean-Baptiste sur un plat. » Les écoliers de Paris, affublés d'une parure semblable en papier, allèrent se promener à la foire Saint-Germain en criant : « A la fraise, on connaît le veau. » Ce cri séditieux fut puni de quelques jours de prison; mais il n'en fit pas moins fortune, car les Parisiens avaient reculé les bornes du mépris pour ce dernier rejeton des Valois, qui dépensa aux noces de Joyeuse 13,372,320 francs de notre monnaie dans des fêtes auxquelles il ne manquait que des gladiateurs et des naumachies pour égaler les monstrueuses orgies de la décadence romaine.

Henri III avait corrompu les mœurs, sa sœur Marguerite acheva de corrompre les modes. Bien qu'elle eût de magnifiques cheveux noirs, elle s'éprit d'une folle passion pour les perruques blondes; elle ne voulait pour la servir que des pages d'un blond de lin, et, pour se parer de leur dépouille, elle mettait leurs cheveux en coupe réglée. Encouragées par son exemple, les femmes de la noblesse et de la bourgeoisie se ruinaient pour se faire belles. Elles portaient des chaînes d'or sur la tête, au cou, aux entournures de la robe, des gants parfumés, frangés, chiquetés, qu'elles gardaient même dans

leur lit, des masques de velours ou de satin noir, maintenus sur leur visage au moyen d'un cordon terminé par une perle qu'elles tenaient dans leur bouche, des boucles d'oreilles en pierreries et en perles d'Amérique, des ceintures auxquelles étaient suspendus d'un côté un petit miroir, de l'autre un éventail pliant en velin richement découpé avec garnitures de dentelle. En voyant ce débordement de luxe, Henri III oublia qu'il en était l'instigateur et le complice; il promulgua des édits somptuaires et les fit exécuter avec une extrême rigueur. En 1583, plus de trente dames de Paris furent en pleine rue appréhendées au corps et incarcérées au For-l'Évêque, l'une des sept grandes prisons de la capitale, sans que les maris et les parens aient pu leur en ouvrir les portes, même avec la clé d'or qui, dans le bon vieux temps, en forçait si souvent les serrures. Cette fois, comme toujours, les sévérités ne corrigèrent personne. Une vingtaine d'édits furent publiés au XVIe siècle contre le luxe, et il en fut de ces édits comme des ordonnances sur les duels. Pour abolir le duel, il fallait arracher du cœur humain le ressentiment des outrages; pour abolir le luxe, il fallait supprimer la vanité : les prérogatives de la couronne n'allaient pas jusque-là.

Malgré quelques excentricités ridicules, le génie païen de la Grèce et de Rome mettait partout son empreinte, et le beau était devenu le compagnon inséparable de l'utile. Le caractère triste et sombre que le moyen âge, ennemi du jour et du soleil, imprimait à ses constructions, disparut pour faire place à des maisons élégantes où la lumière pénétrait par de larges fenêtres. Ce n'était plus seulement pour l'église que les arts déployaient leurs magnificences; c'était pour tous ceux qui avaient le culte de la beauté matérielle, anathématisé pendant tant de siècles par la théologie. Les plus modestes ouvriers travaillaient le fer et le ciselaient avec tant d'habileté qu'il pouvait rivaliser avec les plus belles pièces d'orfévrerie (1). Aux siéges massifs du moyen âge, on substitua des chaises légères, dorées, garnies de velours et de soie frangée. La vaisselle de table, les vases à boire et à mettre les boissons offrirent de merveilleux modèles d'élégance et de bon goût. L'or, l'argent, l'écaille, les coquillages, le verre, le cristal, l'onyx translucide, l'ivoire, la faïence italienne connue sous le nom de *majolica*, le buis, l'érable et le tremble en fournissaient la matière première. Ils étaient ornés de pierres précieuses, de ciselures, d'arabesques, de figures travaillées au repoussoir, et pour la plupart munis d'un couvercle fermant à clé, que les convives ouvraient en se mettant à table, car les empoisonnemens étaient si fréquens que chacun craignait d'en être victime. Les grands personnages, plus exposés

(1) Voyez comme spécimen la serrure cotée 1602 au musée de Cluny.

que les autres à la haine et à la vengeance, prenaient pour s'en défendre les plus étranges précautions. D'après une tradition qui remontait au moyen âge, on attribuait à la licorne le pouvoir de découvrir les choses impures dans les hommes et les choses inanimées. On s'imaginait qu'en se procurant des morceaux de la corne rouge, blanche et noire qu'elle portait, disait-on, sur la tête, on pouvait facilement reconnaître si les boissons étaient saines ou non. On en fabriquait des coupes qui devaient se briser au contact du poison, des manches de couteaux auxquels on attribuait la propriété de suer du sang quand ils touchaient des viandes préparées pour donner la mort, et, comme la fable même dans les âges les plus sceptiques s'impose avec autant et plus de force que la vérité, on était toujours sûr de trouver, quand on pouvait y mettre le prix, de la corne de licorne. L'illustre Ambroise Paré fut le premier qui protesta contre cette superstition.

Les migrations byzantines et les guerres d'Italie contribuèrent pour une très large part à l'essor que prirent en France les industries somptuaires au XVIe siècle; mais il est encore d'autres causes dont il faut tenir compte. Les alchimistes ne s'enfermaient plus, comme au moyen âge, dans la recherche de la pierre philosophale. Ils appliquaient aux arts technologiques leurs connaissances sur la combinaison des corps. Les procédés de fabrication, tenus secrets jusque-là par les corporations d'arts et métiers, étaient divulgués par l'imprimerie, et bien que la législation industrielle fût encore la même qu'au moyen âge, les rois y dérogeaient souvent et favorisaient, par des concessions libérales, l'initiative des inventeurs. Les entailleurs d'images, les verriers, les potiers, les tapissiers de haute lisse, les charpentiers de la grande cognée, n'étaient plus, comme autrefois, d'obscurs artisans qui mouraient inconnus dans la ville qui les avait vus naître. C'étaient des artistes que les plus grands personnages appelaient auprès d'eux pour décorer les palais et les hôtels. Depuis François Ier jusqu'à l'avénement de Henri IV, la peste, la famine, la guerre étrangère, les massacres des guerres civiles avaient désolé le royaume, et cependant la France, déjà vieille de douze siècles, était restée le pays de l'élégance et des fêtes, comme pour donner aux peuples coalisés contre elle un éclatant témoignage de sa puissante vitalité.

V.

La Ligue, qui voulait mettre les catholiques à l'abri des reproches que leur adressaient les réformés, amena momentanément des habitudes d'économie et de simplicité; d'autre part, le réveil de l'esprit municipal enleva aux Parisiens la suprématie qu'ils avaient

jusqu'alors exercée sur la toilette. Metz, Lyon, Bordeaux, donnèrent le ton. Les vieux types provinciaux, qui s'étaient conservés parmi le peuple des villes et les paysans, reçurent des lettres de bourgeoisie et de noblesse; mais la vanité est une reine qu'on ne détrône jamais. Du moment où Henri IV eut pacifié le royaume, elle retrouva tous ses sujets et reprit son empire. Sauf quelques modifications de détail, les types restèrent les mêmes que sous le précédent règne, seulement on chercha pour les couleurs des nuances nouvelles, et d'Aubigné n'en compte pas moins de soixante-quatre qui furent désignées sous les noms les plus bizarres, tels que *le Singe mourant, le Ventre de nonnain, les sept Péchés mortels, le Trépassé revenu, l'Espagnol malade,* par allusion aux symptômes de décadence qui déjà se manifestaient dans la monarchie de Philippe II. Les fraises reparurent et prirent de telles proportions que, pour éviter aux dames le désagrément de les tacher ou de les friper en mangeant, on inventa des cuillers à longs manches. Les queues des robes se raccourcirent notablement, mais elles étaient encore assez longues pour scandaliser les gens sensés. « Quand les dames les traynoient par les grandes salles et églises, dit le sieur de la Nauche, elles assembloyent sous icelles force stercores de chiens, poussières et aultre saletez. Quand elles étoient au bal, on leur attachoit cette inutile queue sur le cropion avec un crochet de fer ou un gros bouton d'os ou d'ivoire, tellement qu'on en a veu qui ont été suffoqueez. »

Pendant cent ans, la France avait partagé l'empire de la mode avec l'Italie et l'Espagne; elle le reprit pour elle seule sous Louis XIII, non pas dans les premières années du règne, mais pendant le ministère de Richelieu, qui lui rendit sa prépondérance en Europe. Le costume fut marqué d'un cachet d'élégance et de grandeur, qui ne fit que s'affaiblir plus tard (1). Pour la première fois depuis des siècles, le buste chez les femmes se montra sans être déformé par la robe. Les dames de l'ancien temps gardaient le masque, mais les jeunes portaient une voilette en crêpe noir pour paraître plus blanches et « friponner à travers; » toutes s'inondaient d'essences et de quintessences, et mettaient du fard, du rouge et des mouches taillées en forme de lunes, d'étoiles, de fleurs ou d'animaux. Les gants parfumés, les bas de soie, rouges, verts et bleus de ciel, les souliers en maroquin de diverses couleurs complétaient la toilette. Les hommes portaient le manteau court drapé autour du buste, le pourpoint tailladé, garni de longues basques découpées, qui s'attachaient au pourpoint par des aiguillettes, de courtes bottes à éperons avec un large retroussis, un baudrier qui soutenait la rapière, le chapeau

(1) On trouvera à la page 468 du livre de M. Quicherat la représentation d'une dame en grande toilette vers 1635; c'est un modèle qu'on peut recommander aux personnes qui ont le goût du simple et du beau.

plat à larges bords et à plumes, une collerette plate rabattue sur le pourpoint, les cheveux longs et la moustache en croc. Il n'est pas besoin de dire que cette mise était celle de la noblesse et de la grosse bourgeoisie. Pour les artisans des villes et les paysans la mode ne changeait pas; irrévocablement condamnés à la serge et à la bure, ils avaient toujours, les uns les mêmes chausses flottantes, les mêmes bas en laine grossière, les autres la même cape écourtée, les mêmes guêtres de toile, les mêmes galoches. Le plus grand nombre allait pieds nus, car ainsi que l'a dit M. de Tocqueville, leur condition était quelquefois pire dans les derniers siècles de la monarchie qu'elle ne l'avait été au XIIIe siècle.

Les modes changèrent peu sous Louis XIV quant au type général ; les femmes conservèrent l'habitude qu'elles avaient prise sous le précédent règne d'abuser du décolleté jusqu'à désespérer les casuistes. Déjà en 1637 un curé de Paris, Pierre Juvernay, les avait sommées, dans un gros livre, de renoncer à cette mode inconvenante. « En découvrant votre gorge et vos bras, vous sortez, leur disait-il, du secret cabinet de Dieu. Vous avez beau suspendre à votre cou un saint-esprit émaillé, ce n'est là qu'un nouveau péché; au lieu d'un saint-esprit, prenez un crapaud pour ornement poictrinal, car cette vilaine bête ne se plaît que parmi les immondices (1). » L'abbé Jacques Boileau, le frère du satirique, reprit, en 1673, la thèse de Juvernay, dans l'*Abus des nudités de gorge*. Il parle de ces nudités redoutables en théologien effaré qui en craint les effets pour lui-même encore plus que pour les autres. Il y perdit son latin, et ce fut Mme de Maintenon qui eut le mérite de convertir les pécheresses comme elle avait converti Louis XIV. Pour accomplir par un grand exemple cette révolution de la pruderie où les casuistes échouaient l'un après l'autre, elle cacha sous des flots de dentelles noires ses beautés *poictrinales ;* les dames de la cour firent comme elle, et rentrèrent dévotement dans le secret cabinet de Dieu.

La révolution des dentelles noires ne fut pas la seule, il y eut aussi celle de l'hygiène. Les bonnes gens du moyen âge faisaient un grand usage des bains; ils allaient fréquemment aux étuves, et ne croyaient pas, comme Benoît Labre, déplaire à Dieu en se trempant dans l'eau ; malheureusement pour la morale publique, les étuves étaient tenues par les barbiers, qui en ouvraient l'accès aux deux sexes. Il s'ensuivit une promiscuité si grande et de tels scandales que la police fut obligée d'intervenir. Au XVIe siècle, elle

(1) Molière pensait peut-être au livre de Juvernay lorsqu'il fait dire à Tartufe :

Cachez ce sein que je ne saurais voir.

fit fermer les étuves; on ne se baigna plus qu'en pleine rivière pendant les chaleurs de l'été, et au début du règne de Louis XIV l'usage des bains était complétement périmé : on remplaçait l'eau par des essences, les grandes dames elles-mêmes passaient huit jours sans se laver les mains. C'était un véritable méphitisme; le grand roi, qui s'en ressentait comme tout le monde, fut forcé d'aviser : il donna ordre d'ouvrir des bains publics, et tout Paris y courut. La nation prit l'habitude de se tenir propre, et cette nouveauté en entraîna d'autres. Les femmes, qui jusqu'alors ne s'étaient fait coiffer que par leurs chambrières, se firent coiffer par les barbiers de profession, qui avaient encore, comme au moyen âge, l'entreprise des bains publics. Les coiffeurs et les perruquiers s'établirent à côté de l'antique corporation des *barbiers barbans* et devinrent des personnages. Le sieur Champagne (1), le plus grand des coiffeurs du grand siècle, fut appelé dans toutes les cours, et comme il le disait lui-même, il travailla sur toutes les têtes royales et princières. Les perruquiers s'associèrent à sa gloire. Ils approvisionnèrent l'Europe de perruques à marteaux, de perruques à l'in-folio, à la crêpe, à l'abbé, à la binette. Un savant théologien, Jean-Baptiste Thiers, fit un gros livre pour prouver que ces chevelures artificielles outrageaient Dieu en dénaturant la personne humaine qu'il avait faite à son image. On ne lut pas son livre, le roi garda l'immense toison qui est restée l'un des traits caractéristiques de sa physionomie et donna même à cette mode ridicule une consécration officielle, en la soumettant à l'exploitation du fisc; pour jeter quelques centaines de mille francs dans ce tonneau des Danaïdes qu'on appelait le trésor royal, il daigna mettre en vente des offices de *contrôleurs de perruques*, les bourgeois de Paris s'empressèrent de se les faire adjuger, car, ainsi que le disait le ministre Desmarets, lorsque sa majesté créait une charge, Dieu créait un sot pour l'acheter.

Un luxe extrême dans la noblesse et la grosse bourgeoisie, un dénûment profond dans le bas peuple des villes et des campagnes, tel est le spectacle que présente le règne de Louis XIV. Tandis que les paysans mouraient de faim, les citadins, les Parisiens surtout, s'accordaient tous les agrémens de la vie. On ne s'était servi jusqu'alors que de chars branlans, espèces de tapissières montées sur des essieux très bas; la femme d'un apothicaire du faubourg Saint-Antoine

(1) Les mémoires du XVIIIe siècle contiennent diverses anecdotes sur Champagne, qui était un parfait original. Quand il avait frisé et pomponné l'un des côtés d'une tête, il s'arrêtait tout à coup en déclarant qu'il en resterait là, si sa belle cliente ne lui accordait pas la faveur d'un baiser. Il tutoyait comme de vieilles connaissances les personnes du plus haut rang.

inventa les ressorts, et l'invention fut trouvée si parfaite que tous les gens à l'aise firent fabriquer des carrosses suspendus, les uns couverts d'un vernis brillant, décorés de peintures et d'applications d'or en feuilles, d'autres rehaussés de cuivre ou d'étain en relief, imitant si parfaitement les métaux précieux qu'on avait peine à faire la différence. Tous étaient garnis de glaces au lieu de rideaux comme devant. Les chevaux des attelages portaient des plumets, des pompons, des housses ornées de crépines d'or, et le nombre en était si grand qu'on aurait pu, au dire d'un railleur contemporain, traverser Paris en marchant sur leurs plates-formes sans toucher le pavé (1). L'ameublement des maisons répondait à la richesse des voitures. On peut en juger par les inventaires qui furent dressés dans les dernières années du règne chez les marchands et les habitans de Paris pour constater la quantité de métaux précieux, or ou argent façonné, qu'ils possédaient chez eux, et les forcer de les porter à la fonte pour les transformer en monnaie. Ces inventaires nous ont été conservés dans les papiers du commissaire de Lamarre, l'auteur du célèbre *Traité de la police*, et rien ne montre mieux jusqu'à quel point s'abusent ceux qui s'obstinent encore à vanter la simplicité de nos aïeux. En 1700, on ne comptait pas moins de soixante et onze boutiques d'orfévres dans la section du Pont-Neuf et de l'île Notre-Dame. Ces orfévres, outre la vaisselle de table, fabriquaient une foule de petits ustensiles, pour lesquels on n'emploie guère aujourd'hui que le cuivre, le fer ou le bois, tels que des ménages d'enfans, des sonnettes, des écritoires, des grils. Les brocarts à fond d'or et à fleurs d'argent, les velours bleus et cramoisis à fleurs d'or, se rencontrent jusque chez les marchands de la rue Saint-Denis. Nos meubles mesquins, notre ébène apocryphe, notre plaqué d'acajou, nos velours de coton, nos rideaux en toile peinte, nos papiers au rabais, paraissent bien misérables à côté des tapisseries des Gobelins, des garnitures de cheminées à crépines d'or, des guéridons et des fauteuils d'ébène massif à pieds dorés, des bureaux ornés d'incrustations d'ivoire ou d'écaille. Ce que Palissy avait fait au XVIe siècle pour la faïence modelée et peinte, Boule le fit au XVIIe pour l'ébénisterie (2). Il créa la marqueterie de cuivre sur écaille, et ses meubles sont restés classiques

(1) La Bruyère parle des carrosses dans le chapitre *de la Ville*. « Les empereurs, dit-il, n'ont jamais triomphé si mollement, si commodément ni si sûrement contre le vent et la pluie, la poudre et le soleil, que le bourgeois sait à Paris se faire mener par toute la ville .» A défaut de carrosses, on avait les fiacres, qui doivent leur origine à un fabricant de voitures qui avait pour enseigne : *à saint Fiacre*.

(2) On trouvera sur ce remarquable artiste, mort en 1730 à l'âge de quatre-vingt-dix ans, une curieuse notice dans les *Archives de l'art français*, n° du 15 septembre 1856.

comme les œuvres des grands écrivains de son temps. Dans les maisons roturières elles-mêmes, on trouve des chenets et des encadremens de cheminée en argent. Boileau, qui représentait la bonne bourgeoisie parisienne par ses habitudes d'ordre et le soin avec lequel il administrait sa fortune, était fort bien installé pour un poète. Il figure parmi les habitans du quartier de la Cité qui furent appelés à faire leur déclaration devant le commissaire de Lamarre, et sur les procès-verbaux on lit ces quelques lignes écrites de sa main :

« Je déclare, pour satisfaire à l'ordonnance du roy, que j'ay un lict à pentes de velours rouge galonné et passementé d'argent, et dont les rideaux sont de toile d'or, tout cela très antique, aussi bien que les six chaizes qui en sont l'accompagnement et qui sont aussi galonnées de la même manière. Je déclare qu'outre cela j'ay encore un canapé et deux fauteuils de brocart d'or, moins vieux que le lict, mais pourtant très anciens, et dont les bois sont dorés. — Boileau Despréaux. » On se figure aisément par les inventaires bourgeois ce que devait être le mobilier des palais. En 1689, dans le château de Versailles, les guéridons, tables, fauteuils, tabourets, pots à fleurs, caisses d'orangers, toilettes, balustrades de lit, étaient en argent massif; deux de ces balustrades pesaient ensemble 7,185 marcs (1). Mais Louis XIV était arrivé à la ruine par le faste, et ces beaux meubles, exécutés sur les dessins de Lebrun, furent mis à la fonte pour payer les troupes.

VI.

La France, pendant soixante ans, avait donné le ton à l'Europe entière et régné par ses armes et par ses modes. Au XVIIIe siècle, elle prit le ton des autres peuples, comme si le traité d'Utrecht, triste prélude des traités de 1815 et de 1871, eût marqué le point d'arrêt de sa prépondérance. En 1716, des dames anglaises se montrèrent dans Paris avec des robes à paniers, et les paniers se propagèrent d'autant plus facilement qu'ils étaient plus ridicules. Sous le ministère du cardinal de Fleury, ils atteignirent 3^m,60 de circonférence, ce qui donna lieu à un incident qui mit la haute noblesse, la cour et le ministre en émoi. D'après l'étiquette, la reine, quand elle allait au théâtre, devait être accompagnée de deux princesses qui se plaçaient sur deux fauteuils à sa droite et à sa gauche. Celles-ci, en s'asseyant, faisaient remonter leurs paniers, et leurs

(1) Le marc d'argent était de 244 grammes; sous Louis XIV, il représentait 50 francs de notre monnaie.

robes, étalées en éventail, empêchaient la souveraine d'être vue de ses sujets. Le cardinal-ministre ne savait comment remédier à la gravité d'une pareille situation. Après avoir longtemps réfléchi, il décida que les deux fauteuils de droite et de gauche resteraient vides. Les princesses se soumirent à la condition que, pour marquer la distance des rangs, on laisserait également des fauteuils vides entre elles et les duchesses. Les ducs réclamèrent à leur tour contre cette prétention, qu'ils regardaient comme un outrage fait à leurs femmes. Ils publièrent un pamphlet anonyme, et ce pamphlet, déféré au parlement, fut brûlé comme l'*Émile* par la main du bourreau.

Pendant la minorité de Louis XV, les hommes étaient restés fidèles à l'ancien costume : c'était celui de Pascal, de Molière, de Boileau, de Colbert; on n'y touchait qu'avec respect; mais déjà la révolution posait ses prémisses. Montesquieu avait mis l'Angleterre en vogue; à défaut de ses libertés, on lui emprunta ses modes. La rédingote, *riding coat*, fit son apparition en 1730. Les réactionnaires lui opposèrent l'habit à la française, et, pour montrer qu'ils n'étaient point des puritains, ils couvrirent cet habit de paillettes. Les femmes s'habillèrent à la façon des bergères de théâtre, et, pour se rapprocher de la nature, elles prirent des chapeaux de paille *à la Bastienne* et des robes semées de fleurs en toile peinte. Tout était faux comme une idylle de Gessner ou un tableau de Boucher dans cette société, la plus brillante de l'Europe par l'esprit et la plus sotte par la futilité. On n'y comptait pas moins de quarante-cinq variétés de perruques; les coiffeurs tenaient le haut du pavé, et ce fut leur âge d'or. Dugué allait en équipage à deux chevaux, comme les grands médecins de nos jours, travailler chez ses clientes, parmi lesquelles il comptait Cotillon III, marquise de Pompadour. Legros publiait des traités sur son art, fondait une *académie de coiffure* et faisait promener sur le Cours et les boulevards des jeunes filles dites *prêteuses de têtes*, qui exhibaient les nouvelles combinaisons de son génie inventif. Il va sans dire que la poudre à poudrer, suivant le mot de l'époque, était l'accompagnement indispensable de toutes les toilettes; on y employait une si grande quantité de farine que le parlement la traduisit à sa barre, en l'accusant d'être complice de la disette, ce qui ne l'empêcha pas de survivre aux parlemens et même à la révolution; elle suivit les émigrés à Londres et à Coblentz, et reparut en 1815 avec les ailes de pigeon sur la tête des royalistes entêtés qu'on appelait alors les voltigeurs de Louis XIV, et qu'on appelle aujourd'hui les chevau-légers.

Toutes les armes qui figuraient au siècle précédent dans l'arsenal de la coquetterie, les mouches, le fard et le rouge, étaient

restées en grande faveur auprès des dames, surtout à la cour (1). La bigarrure des étoffes répondait à la bigarrure du visage, et la galanterie des mœurs se traduisait jusque dans les noms : il y avait des soieries couleur *cuisse de nymphe émue*. Chaque jour voyait éclore une fantaisie nouvelle, et de toutes ces fantaisies une seule nous est restée, la plus prosaïque, la plus vulgaire : le parapluie. Ce fidèle compagnon du rentier flâneur tire son origine du parasol à l'orientale que les pages, au temps de Louis XIII, tenaient au-dessus de la tête des grandes dames lorsqu'elles allaient à pied. De ce meuble d'apparat, qui restait toujours ouvert et tendu, on fit, vers 1768, un meuble utile par l'invention d'une monture qui se repliait sur le manche. Les gens qui n'avaient point d'équipages en furent si charmés qu'ils ne sortaient jamais l'hiver sans en être munis, même par les plus beaux temps.

Les premières années de Louis XVI amenèrent dans le costume un changement notable, il devint plus simple; on savait que le jeune roi voulait réparer par l'ordre et l'économie les désastres financiers du ministère Terray, et chacun s'empressa de faire comme lui. Les femmes mirent des épis de blé dans leurs coiffures comme symbole de l'abondance qui allait renaître; par malheur il restait du précédent règne un fonds impur de courtisanes qui étalaient dans les théâtres et les promenades un luxe effréné payé par le public. Marie-Antoinette eut la faiblesse de vouloir éclipser les créatures auxquelles elle ne devait que son mépris. Elle consacra tous ses soins à la parure et dépensa dans une seule année 300,000 livres à l'insu du roi (2). On vit reparaître les folies du précédent règne. Au lieu d'épis de blé, les femmes ornèrent leurs coiffures de diamans, de pierreries, de plumes d'autruche de 3 pieds de long. La circonférence des paniers fut portée à 5 mètres. Dans une seule année, on ne compta pas moins de 250 espèces de garnitures pour robes, auxquelles on donna les noms les plus bizarres : *plaintes indiscrètes*, *désirs marqués*, *composition honnête*. On eût dit qu'une nouvelle Madeleine de Scudéry avait rouvert les sources du fleuve de Tendre. Les noms des couleurs étaient moins galans sans être moins originaux : *vieille puce*, *jeune puce*, *ventre de puce*, *cuisse de puce*. Les maris ne pouvaient suffire aux dépenses de leurs femmes. « Il y eut, dit Mme Campan, plusieurs ménages refroidis et

(1) Lorsque Mme Henriette, l'une des filles de Louis XV, mourut à Versailles, on lui fit, avant de la conduire à Saint-Denis, une toilette de la plus grande fraîcheur, et pour déguiser la pâleur de la mort, on lui mit du rouge comme si on l'avait parée pour un bal.

(2) On trouvera dans l'ouvrage de M. Quicherat des renseignemens curieux sur les goûts de toilette de la reine.

brouillés, des scènes fâcheuses de famille, et chacun disait que la reine ruinerait toutes les dames françaises (1). » Ce fut là une des causes et peut-être la principale cause de la désaffection qui poursuivit Marie-Antoinette à l'approche des états-généraux. Les hommes étaient plus sérieux; ils laissaient aux dames ce marivaudage insensé de pompons, de rubans et de dentelles. Ils avaient toujours la culotte, le gilet de soie long, les souliers à boucles et les chapeaux à cornes, mais les paillettes avaient disparu; leur costume plus sévère annonçait un changement dans les idées, et le 14 juillet 1789 la prise de la Bastille inaugura une ère nouvelle.

Les patriotes avaient pour signe de ralliement une cocarde rouge et bleue; c'étaient les couleurs du blason de Paris. La Fayette voulut qu'on y ajoutât le blanc, qui depuis Henri IV était devenu la couleur royale, et le 17 juillet, Louis XVI, étant venu à l'Hôtel de Ville, fut sommé de mettre à son chapeau la cocarde tricolore. A dater de ce jour, la souveraineté se déplace et la révolution triomphante marche avec une puissance irrésistible. Tout ce qui rappelait l'ancien régime est repoussé, brisé, foulé aux pieds. Des médaillons fabriqués avec les pierres de la Bastille remplacent au cou des femmes les croix d'or et les colliers. On porte des bonnets *aux trois ordres réunis, à la constitution, à la citoyenne*. Les couleurs *cuisse de nymphe* et *cuisse de puce* disparaissent devant les couleurs nationales. Chaque crise politique détermine un changement dans la coiffure ou les habits. Chaque parti a son costume : le frac de drap en queue de morue, la culotte de casimir ou de daim, le chapeau rond, les bottes à revers ou les souliers à rosettes, distinguent le vrai patriote de 1790. Le patriote centre gauche a le gilet et la culotte noire avec l'habit de couleur claire. Le royaliste est vêtu de noir des pieds jusqu'à la tête; on le plaisante, on prétend qu'il est en deuil du despotisme, et pour protester il prend la cravate blanche, l'habit vert à collet rose, qui était la livrée du comte d'Artois, et le gilet de bazin semé d'écussons fleurdelysés. Louis XVI ne comprend rien à ces métamorphoses, il ne reconnaît plus son peuple, mais il sent vaguement que l'ancien régime s'écroule. Roland, nommé ministre en 1792, entre dans son cabinet avec des souliers à cordons, tandis que les boucles étaient restées d'étiquette

(1) *Mémoires*, t. Ier, p. 95. — On peut juger par la toilette de l'une des célébrités galantes de Paris, Mlle Duthé, à quel point de ridicule préciosité les femmes en étaient arrivées en 1778 : robe de soupirs ornée de regrets superflus, point de candeur parfaite, rubans en attentions marquées, souliers cheveux de la reine brodés de diamans en coups perfides, venez-y-voir en émeraudes, frisée en sentimens soutenus avec un bonnet de conquête assurée garni de plumes volages, ruban œil abattu, chat sur le cou couleur de gueux nouvellement arrivé, manchon d'agitation momentanée.

à la cour. A la vue de ces cordons révolutionnaires, Louis XVI reste muet, pousse un soupir et les montre du geste à Dumouriez, auquel il donnait audience. Celui-ci prend un air consterné et s'écrie en soupirant à son tour : « Hélas! oui, monsieur, tout est perdu. » Peu de temps après, le bonnet rouge faisait son entrée aux Tuileries.

Bonnets et chapeaux ont eu chez nous à diverses époques une grande importance politique. En 1357, les Parisiens, révoltés sous la conduite d'Étienne Marcel, avaient adopté comme signe de ralliement le chaperon rouge et bleu avec une broche d'argent émaillé, ornée de cette devise, *à bonne fin*. Pendant les guerres civiles du règne de Charles VI, il suffisait de porter, comme les Bourguignons, la cornette du chaperon à droite, ou comme les Armagnacs à gauche, pour se croire obligé d'en venir aux mains. En 1793, chacun en se coiffant du bonnet rouge pouvait entrer dans la corporation des égorgeurs et se faire le pourvoyeur du bourreau. Voici l'origine de cette coiffure sinistre.

La loi d'amnistie du 28 mars 1792 avait rendu à la liberté les Suisses du régiment de Châteauvieux, condamnés aux galères à l'occasion de l'échauffourée de Nancy. Ces militaires furent emmenés à Paris, ayant encore sur la tête le bonnet des forçats, qui était rouge. Le peuple des faubourgs, qui les regardait comme des victimes de la tyrannie, leur fit cortége en fraternisant et s'affubla de leurs bonnets. Cette coiffure, qui n'était que le stigmate du bagne, fut transformée en emblème de la liberté. Les jacobins s'empressèrent de l'adopter. Ils prirent en même temps pour l'été la carmagnole, sorte de gilet rond taillé sur le modèle de la veste des matelots, pour l'hiver la houppelande, large redingote de drap gris ou bleu, avec revers et collet rouge, et remplacèrent la culotte par le pantalon, d'où le nom de sans-culottes donné aux bandits et aux imbéciles qui se coiffaient du bonnet rouge. L'accoutrement fut complété par des sabots et chez quelques meneurs par des boucles d'oreilles à la guillotine. Chaumette, qui voulait sans doute que la démagogie eût ses lois somptuaires comme l'ancien régime, proposa de l'imposer à toute la France, mais la convention le repoussa toujours et le 9 thermidor le fit disparaître. Au lendemain de cette journée mémorable, les muscadins, ainsi nommés par l'ex-capucin Chabot parce qu'ils avaient conservé pendant la terreur l'usage aristocratique et suspect du musc, échangèrent leur badine contre un gourdin qu'ils appelaient le *pouvoir exécutif* et se mirent à rosser dans les rues les ci-devant jacobins. Les habits de l'ancien régime, serrés dans des coffres pendant le règne du tribunal révolutionnaire, reparurent en attendant qu'il fût possible de s'habiller de neuf, car l'argent, effrayé par les assignats, n'était point encore

sorti de ses cachettes. Les fabriques ne travaillaient plus, et pour que le général Bonaparte pût remonter sa garde-robe, il fallut que la protection d'un valet de chambre lui fît obtenir d'une grande dame un coupon de drap. La réaction cependant ne se fit pas attendre; le directoire fut comme une seconde régence à laquelle il ne manquait que les financiers et les abbés de salon, que Mercier appelait de petits houzards en rabat. Les *muguets* du XVIIe siècle ressuscitèrent dans les *incroyables*, qui reprirent aux modes du vieux temps leurs excentricités les plus ridicules, en les exagérant encore, aux précieux leur langage affadi; ils supprimaient en parlant les *r* dans tous les mots, et juraient à chaque phrase leur *paôle d'honneu pâfumée*. Les *merveilleuses* leur faisaient pendant, mais dans un tout autre genre. Au lieu de se surcharger comme eux d'habits embarrassans, elles réduisaient leur toilette à sa plus simple expression. Lorsqu'elles allaient danser dans les *bals à la sauvage*, elles se montraient en maillot collant couleur de chair, recouvert d'une simple tunique de batiste très claire. En tenue de ville, cette tunique et la chemise formaient leur seul vêtement pendant l'été, et, comme Mme Tallien, elles exagéraient tellement la transparence que tunique et chemise avaient fini par n'être plus qu'une indiscrète superfluité.

Lorsqu'il arrive au XIXe siècle, M. Quicherat s'arrête, car l'histoire du costume est écrite par le burin dans tous les journaux de modes qui ont paru sans interruption depuis 1797. Nous regrettons qu'il n'ait point tracé dans un résumé général, avec la sûreté de coup d'œil qui le distingue, les grandes lignes du sujet, et montré dans une vue d'ensemble, comme il l'a fait si heureusement dans le détail, les relations intimes qui ont existé entre les modes et les évolutions sociales. Chaque changement dans l'architecture civile, l'ameublement et le costume, correspond à un changement dans les idées, les mœurs et les institutions. Le type gallo-romain atteste, en se perpétuant jusqu'à la chute de la dynastie carlovingienne, la persistance de la civilisation antique. Une ère nouvelle commence avec la féodalité et l'épanouissement du mysticisme; la société civile s'inspire de la société ecclésiastique. Nobles et bourgeois sont vêtus à l'instar des moines. A dater de Charles VI, le type monacal fait place aux excentricités les plus désordonnées, aux hennins, aux robes à queue, aux braguettes, aux vêtemens mi-partie, on dirait que la folie du roi est contagieuse. La renaissance s'inspire de l'Italie des Médicis, de l'Espagne de Charles-Quint; on sent que les peuples se sont rapprochés tout en se combattant, et que les lettres, les arts et l'industrie ont abaissé les barrières qui les enfermaient chacun dans leur isolement. Sous Richelieu et Louis XIV, le pou-

voir absolu imprime à toute chose une régularité somptueuse. La nation, prosternée devant son maître, met son honneur à l'imiter, à donner aux diverses pièces du costume le nom de ses victoires et de ses maîtresses : Steinkerque ou Fontanges. Une double influence agit sur le XVIIIe siècle. Il est poussé par le désordre des mœurs à épuiser tous les raffinemens d'une coquetterie éhontée. Les mêmes ornemens, les mêmes étoffes servent à parer les deux sexes : les hommes portent des dentelles, les mignons revivent dans les roués. D'autre part, les idées de liberté, d'égalité fermentent dans les esprits. Le frac anglais, les cheveux courts des puritains sont adoptés par ceux qui rêvent pour leur patrie d'autres lois que les caprices du pouvoir absolu; 89 éclate comme un coup de foudre dans un ciel orageux où se sont lentement amassés les nuages, il n'y a plus de nobles, de bourgeois, de *gens mécaniques*, plus de lois somptuaires qui maintiennent les signes extérieurs des inégalités sociales, et font d'un même peuple vingt peuples différens séparés par le mépris et la haine. L'unité se réalise dans les meubles et les vêtemens comme elle se réalise dans les lois. La France est délivrée de la dîme, des corvées, de la mainmorte. Toutes les tyrannies du passé sont abattues du même coup, sauf la tyrannie de la mode, qui survit à toutes les révolutions. Nous avons changé dix fois de régimes politiques, nous n'avons point changé de caractère. Comme au temps de La Fontaine, la vanité nous est commune :

C'est proprement le mal français.

Nous pratiquons la variance des habits avec la même légèreté que la variance des gouvernemens. Depuis trente ans, nous avons vu reparaître toutes les bizarreries du moyen âge : vertugales, manches bouffantes, manches à bombardes, hauts talons, queues traînantes; les femmes ont repris la perruque déguisée sous le nom de fausses nattes. L'abbé Boileau se signerait trois fois s'il entrait dans un bal officiel; M. de Sotenville fait redorer son blason, et, comme ses ancêtres, il le met partout, pour ne pas être confondu avec les petits bourgeois qui s'habillent chez son tailleur; M. Jourdain, retiré des affaires et devenu démocrate, veut éclipser par l'ameublement de son hôtel les gens de qualité, il fait poser partout des robinets d'argent dans ses cabinets de toilette, et, si la fantaisie d'écrire l'histoire des modes et du luxe dans la France du XIXe siècle prend un jour à quelque chercheur, il ne fera qu'allonger d'un chapitre l'interminable roman de la sottise humaine.

CH. LOUANDRE.

L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

II.

LES CLASSES SOCIALES

II.

LA NOBLESSE ET LE TCHINE (1).

La rareté des villes, le manque d'industrie et de grand commerce, l'absence de professions libérales, ont en Russie retardé jusqu'à nos jours la formation d'une classe moyenne. Ni par le nombre, ni par l'éducation, la bourgeoisie n'a la même importance que dans l'occident de l'Europe. De même qu'au temps de Pierre le Grand, il reste encore en présence et comme face à face, sans intermédiaire pour les unir ou les séparer, deux classes que dans leur opposition même il est difficile d'isoler l'une et l'autre : la noblesse et les paysans, l'ancien seigneur et l'ancien serf. En ces deux classes, en ces deux hommes se personnifient encore aujourd'hui deux Russies : dans la première, la Russie moderne, la Russie européenne de Pierre et des empereurs réformateurs; dans la seconde, la Russie moscovite, la Russie à demi asiatique ou à demi orientale des vieux tsars. Entre le noble et le paysan, le servage était, jusqu'au règne d'Alexandre II, une chaîne matérielle, il n'a jamais été un lien moral. Cette chaîne séculaire une fois rompue, l'ancien seigneur et l'ancien serf se sont retrouvés presque aussi rapprochés par la terre et les besoins de la vie rurale, presque aussi séparés par l'esprit, par les tendances et les mœurs. C'est qu'entre l'esclave et le maître

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

la différence n'était pas seulement dans le degré de culture, elle était dans le principe, dans la nature même de la civilisation. Aussi entre l'un et l'autre, après comme avant l'émancipation, l'intervalle reste-t-il si grand, qu'aux yeux de l'observateur ils semblent moins former deux classes que deux peuples superposés.

De ces deux hommes, du *mougik* et de son ancien maître, l'un est entièrement étranger à l'Europe, l'autre lui est presque familier. C'est ce dernier que nous étudierons d'abord. La France, l'Allemagne, l'Italie l'ont souvent reçu, elles l'ont vu comme voyageur, comme homme du monde ou homme de plaisir. L'Occident connaît le noble russe et ignore presque absolument la noblesse de Russie. De l'institution et du corps de la noblesse, de sa valeur politique, l'Occident ne sait rien. Sous ce rapport, le premier ordre de la société russe n'est guère mieux connu, guère mieux compris de l'Europe que le paysan lui-même : nous n'en savons ni la fonction dans le passé, ni le rôle dans le présent, et sommes ainsi hors d'état d'en augurer l'avenir; nous ne savons quelle place la noblesse occupe dans la nation et dans l'état, quelles prérogatives lui concèdent la coutume ou la loi, quelles perspectives lui réserve le développement normal de la Russie. On parle beaucoup en Europe aujourd'hui de démocratie et d'aristocratie; dans notre France même, rendue plus curieuse de l'étranger, les partis ou les écoles interrogent souvent à ce point de vue les autres nations. On se plaît à chercher dans des exemples plus ou moins fidèlement présentés des argumens en faveur de thèses le plus souvent arrêtées d'avance. Quelles leçons la Russie peut-elle à cet égard offrir à l'Europe? Vers quelle pente incline cette société, par tant de traits si dissemblable de la nôtre? Peut-elle longtemps se retenir sur le versant où se laisse peu à peu glisser tout l'Occident? Y a-t-il en Russie une force aristocratique capable de devenir un jour un ressort politique, capable d'être un appui ou un frein pour le trône ou pour le peuple? Dans ce siècle où tout marche si vite, de telles questions ont beau paraître prématurées, elles se présentent naturellement à l'esprit inquiet des destinées de l'Europe et de la civilisation.

I.

Il existe en Russie une noblesse (*dvorianstvo*). La loi la place en tête des ordres de l'état, mais cette noblesse n'a ni les mêmes origines ni les mêmes traditions que ce que nous appelons du même nom en Occident. Le *dvorianstvo* russe, la classe cultivée héréditaire, disait récemment un noble écrivain (1), est une institution

(1) Le général Fadéief : *Rousskoé obchtchestvo v nastoiachtchem i boudouchtchem.*

spéciale à la Russie, inconnue de l'Europe, unique à sa manière. Deux choses la distinguent particulièrement : c'est d'abord qu'elle n'a jamais été qu'un instrument du pouvoir, n'étant littéralement autre chose que la réunion des hommes au service public; c'est ensuite que l'entrée en a toujours été ouverte et que, se renouvelant incessamment par un afflux d'en bas, elle s'est gardée de tout penchant exclusif, de tout esprit de caste.

De l'aveu de ses plus sérieux panégyristes, la noblesse russe est ainsi sans analogue en Occident; quelques-uns disent même volontiers sans antécédent dans l'histoire. Ce n'est qu'en regardant leur patrie à travers l'étranger ou en se laissant prendre à une ressemblance tout extérieure que certains Russes, élevés à l'européenne et oublieux des traditions nationales, font mine de se draper en *lords* anglais ou en *herren* allemands. Si nous rendons le mot *dvorianstvo* par les termes de *noblesse*, *nobility*, *Adel*, c'est faute d'équivalent dans les langues comme dans les institutions de l'Occident. Le nom qui désigne officiellement la première classe de l'état en indique lui-même l'origine. Le russe *dvorianine* veut dire homme de cour, on pourrait traduire par courtisan, si le mot dans notre langue n'avait pris un sens détourné. Il semble que primitivement le *dvorianine* fût un officier ou dignitaire de la cour moscovite, plus ou moins analogue aux chambellans de l'Occident. Plus tard ce terme fut étendu à tous les gens au service personnel du souverain, ou ce qui revenait au même au service de l'état. Le *dvorianstvo* russe a gardé à travers l'histoire la marque de son origine: c'est une noblesse de cour, une noblesse de service, qui de nos jours comme jadis s'acquiert de droit par le *tchine*, par un grade ou un rang déterminé dans l'armée ou dans l'administration.

La législation russe distingue deux sortes de noblesse, la noblesse transmissible, héréditaire (*potomstvennyi*), et la noblesse personnelle (*litchnyi*) qui ne descend point du père aux enfans. Pour nous, ces mots de « noble personnel » semblent une sorte d'antithèse et l'anoblissement viager une contradiction. Séparée de l'hérédité, la noblesse n'est à nos yeux qu'un non-sens. Une telle institution accuse nettement le caractère particulier de la hiérarchie russe. Le *dvorianstvo* n'étant que la classe des serviteurs de l'état, il a bien fallu, lors de l'introduction en Russie de la bureaucratie compliquée de l'Occident, distinguer entre les fonctions élevées et les emplois inférieurs. De là, parmi les gens au service public, la création de deux noblesses. A l'employé subalterne, ce titre de *dvorianine* personnel assurait les priviléges ou mieux les droits de l'homme libre, dans un pays où le noble ou fonctionnaire avait seul quelques droits reconnus. Aujourd'hui et depuis longtemps déjà le noble personnel n'a en fait aucun privilége de plus que les marchands et les habi-

tans privilégiés des villes. Ses enfans entrent dans la catégorie des *citoyens honoraires* ou bourgeois notables héréditaires, et sous ce titre ils jouissent en réalité d'autant de droits que leur père, dont ils n'ont pas hérité la noblesse. Le *dvorianstvo* personnel est ainsi devenu un vain titre; il n'a jamais du reste eu d'importance, et la suppression n'en changerait rien à la hiérarchie sociale.

La noblesse héréditaire est la seule digne d'attention, la seule ayant une réelle importance. Comme la noblesse personnelle, elle est depuis des siècles ouverte à tous. Durant plus de cent ans, pendant le XVIIIe siècle et la première partie du XIXe, de Pierre le Grand à la fin du règne d'Alexandre Ier, la noblesse héréditaire appartint de droit à tout officier de l'armée et à tout employé civil d'un rang équivalent; elle se gagnait avec la première épaulette, avec le grade d'enseigne, grade inférieur à celui de sous-lieutenant. On comprend ce que devait être une noblesse dont la porte était aussi largement ouverte et le seuil aussi bas. Une qualité ainsi prodiguée ne pouvait manquer de se déprécier et ravaler. Pour en arrêter l'avilissement, l'empereur Alexandre Ier en 1822, son frère Nicolas en 1845, l'empereur Alexandre II en 1854, ont successivement relevé de plusieurs degrés le seuil de la noblesse héréditaire. Aujourd'hui elle ne donne plus accès qu'aux colonels ou aux fonctionnaires civils décorés du titre de conseiller d'état actuel (4e classe). Les premiers grades ou *tchines*, qui longtemps ont eu droit au *dvorianstvo* héréditaire, sont réduits au *dvorianstvo* personnel. Outre la grande porte du *tchine*, la noblesse héréditaire garde des portes de côté : ce sont les décorations, les ordres impériaux qui anoblissent de droit. Le souverain enfin a la faculté, dont il use peu, de conférer la noblesse par gratification (*jalovanié*).

Le premier effet d'un tel système, c'est naturellement le grand nombre des nobles et par suite le peu d'aisance, le peu d'éducation, le peu de considération de beaucoup d'entre eux. Dans la seule Russie d'Europe, les statistiques donnent, pour le *dvorianstvo* héréditaire, environ 600,000 âmes, pour la noblesse personnelle et les petits employés plus de 300,000 (1). Il y aurait là de quoi recruter une grande armée entièrement composée de nobles. En Angleterre, en Allemagne même, dans tous les pays où la noblesse a conservé un prestige politique ou seulement un lustre de vanité, le nombre des hommes qui en sont revêtus est beaucoup moindre. En Russie, la multitude des nobles fait qu'on en trouve partout, à tous les degrés de l'échelle sociale, dont ils sembleraient devoir occuper le faîte. C'est dans le sein du *dvorianstvo* plutôt que dans la classe

(1) 535,000 nobles héréditaires dans la Russie proprement dite, 60,000 dans le royaume de Pologne. La noblesse personnelle compte environ 330,000 membres des deux sexes. (*Statistitcheski Vrémennik*, 1871 et 1873.)

officielle des bourgeois qu'il faut encore aujourd'hui chercher l'équivalent de notre bourgeoisie. « Qu'est-ce que votre noblesse? demandait un de mes compagnons de voyage à la table d'un juge de paix des bords du Volga. — La noblesse, répondit le maître de maison, ce sont nos convives, c'est nous tous ici. » C'est là une réponse qu'on pourrait faire souvent en Russie et partout où se montrent des Russes à l'étranger. Les nobles, c'est tout ce qui n'est point paysan, marchand ou prêtre, tous les gens que l'on rencontre dans le monde, tous les hommes de quelque éducation à la ville et à la campagne, et à cet égard on pourrait encore presque dire : en Russie, la noblesse, c'est tout le monde.

Du fond obscur de cette plèbe noble se détachent naturellement un certain nombre de familles, les unes entourées d'une illustration qui se perd dans les ténèbres de l'ancienne Moscovie, les autres plus ou moins récemment mises en lumière par l'éclat des services. De telles familles, de telles *maisons* existent en Russie comme dans la plupart des pays qui ont derrière eux une longue histoire. La langue russe a même pour les désigner un mot qui lui est particulier, le mot de *znat*. La *znat* (du verbe *znat*, connaître) c'est, sans distinction de titre ou d'antiquité de race, les familles connues, ayant un nom et ayant gardé jusqu'à nos jours un haut rang dans l'état ou la société. Dans cette haute noblesse ou plus justement dans cette couche sociale supérieure, s'il y a des familles titrées d'origine ancienne ou récente, il y a aussi des familles sans titres dont la noblesse et l'illustration remontent aux temps des vieux tsars. Cette noblesse de titre ou de nom sera probablement la seule à survivre à l'effacement progressif du *dvoriantsvo;* le reste n'a, ni dans la forme du nom, ni dans les souvenirs du pays, rien qui le puisse longtemps distinguer de la masse de la nation (1). Le commun des nobles demeure privé de tout signe extérieur, sans rien qui dénonce aux yeux sa qualité, sans autre titre qu'une inscription dans les registres de la noblesse de sa province.

Il y a aujourd'hui en Russie plusieurs sortes de titres et comme une hiérarchie nobiliaire, mais ce n'est là qu'une importation de

(1) Beaucoup de Russes font à l'étranger précéder leur nom du *de* français ou du *von* allemand; il n'y a, nous semble-t-il, rien d'équivalent dans leur langue nationale. Les noms russes ont souvent, il est vrai, la forme d'un adjectif ou d'un génitif; mais, loin d'être particuliers à la noblesse, de tels noms se rencontrent également chez les prêtres, les marchands, même chez les anciens serfs. A une époque reculée, on trouve une sorte de distinction nobiliaire, mais ce n'est point dans les noms de famille, c'est dans la terminaison *vitch*, que les Russes ont l'habitude d'ajouter au prénom de leur père quand ils en font suivre le leur, comme par exemple Alexandre Pétrovitch. Dans l'ancienne Moscovie, cette désinence aujourd'hui banale n'appartenait qu'aux hommes d'un certain rang. Une seule famille de marchands, qui formait à elle seule une sorte de classe privilégiée, la famille Strogonof, y avait droit.

l'Occident, un récent emprunt à l'étranger. Chez les Moscovites comme chez les autres Slaves, toutes ces dénominations de duc, comte, baron, étaient inconnues, par la raison que chez eux il n'y avait jamais eu de féodalité, jamais de duchés ou de comtés vassaux les uns des autres ou vassaux du pouvoir central. L'ancienne Russie ignorait toutes ces gradations de titres; à vrai dire, elle ignorait même les titres héréditaires, et par là encore le *dvorianstvo* russe différait entièrement des noblesses de l'Occident. Il n'y avait qu'une exception, et cette exception confirmait manifestement la règle : c'était en faveur des membres de la famille souveraine, en faveur des branches collatérales de la dynastie régnante. Les descendans des *kniazes*, des princes apanagés, ont continué à porter le titre de prince après la réunion de leurs principautés au domaine de Moscou. Toutes les autres dignités ou distinctions, la qualité de boïar en particulier, étaient viagères et accordées directement par le souverain. Ce n'est qu'en se rapprochant de l'Europe et en s'annexant des provinces longtemps soumises à l'influence germanique, que la Russie s'appropria quelques-unes des dénominations nobiliaires issues de la féodalité. Elle eut ainsi des comtes et plus tard des barons, mais pour ces qualifications il lui fallut emprunter des noms étrangers. A l'imitation des monarques de l'Occident, les successeurs de Pierre le Grand et de Catherine II se mirent à conférer des titres héréditaires. Ces distinctions du reste n'ont pas été aussi prodiguées qu'ailleurs; si l'on met de côté le grand nombre de familles portant des titres d'origine étrangère, elles sont même demeurées relativement rares. Une soixantaine de comtes, une quinzaine de princes et un peu plus de barons, ces derniers pour la plupart gens de finance, c'est à peu près là le chiffre des titres créés par diplôme impérial. Tous sont naturellement de date plus ou moins récente, peu remontent à un siècle; de même que des dorures trop neuves, la plupart gardent encore le poli luisant de la nouveauté, et, comme ils manquent de l'éclat sombre et mat de l'antiquité, les familles qui en sont décorées n'en peuvent toujours tirer grand prestige. L'origine de leur fortune est trop connue, et en Russie comme dans les autres cours de l'Europe, la faveur ou l'intrigue ont trop souvent usurpé ces récompenses honorifiques. Puis à côté même des familles titrées, il en subsiste de plus anciennes dont le nom est assez illustre pour n'avoir pas besoin d'être ainsi relevé. Les Narychkine, par exemple, sont demeurés sans titre et semblent tenir à honneur de n'en point porter.

Une chose frappe dans la haute noblesse russe, dans la *znat* pétersbourgeoise en particulier, c'est le grand nombre des familles d'origine étrangère. Une moitié peut-être de cette aristocratie russe provient du dehors; elle est de sang tatare, géorgien, grec, valaque,

lithuanien, polonais, suédois, allemand, parfois même du sang anglais ou français. Toutes les tribus soumises au sceptre des tsars et tous les peuples voisins de l'empire ont apporté leur contingent au *dvorianstvo*. Par ses origines comme par ses mœurs, par sa composition comme par son éducation, la classe la plus élevée est aussi la classe la moins nationale du pays; de là, pour elle, une autre cause de faiblesse, une autre raison de son peu d'influence.

Entre toutes ces familles étrangères de provenance ou décorées de titres dont le temps n'a pas rehaussé l'éclat, les vieux *kniazes*, les princes qui descendent en ligne directe des souverains russes, paraissent devoir occuper une place à part. Il semble que dans ce pays fondé et si longtemps régi par leurs ancêtres, ces héritiers de la dynastie de Rurik offrent un élément aristocratique indigène auquel une illustration séculaire assure un rôle considérable. Aucune aristocratie de l'Europe n'a une plus haute ou plus lointaine noblesse. « En Russie, disait un jour M. de Talleyrand, tout le monde est prince. » Cette opinion du ministre de Napoléon est encore fort répandue en Occident. Rien cependant n'est plus faux. Après l'afflux de tant d'étrangers, après tant d'anoblissemens de toute sorte, le nombre des familles princières ne dépasse guère, dans cette immense Russie, le chiffre de soixante, et encore plus de la moitié provient-elle d'une seule souche, de Rurik. Les anciens états du pape étaient peut-être aussi riches en maisons princières, la seule ville de Rome en comptait une trentaine. De cette noblesse de *kniazes*, les descendans des anciens souverains et des chefs locaux de la Russie forment encore aujourd'hui environ les deux tiers. Près de quarante de ces familles de princes remontent à Rurik, le fondateur de l'empire russe, et à saint Vladimir, l'apôtre de la Russie; ce sont les agnats des vieux tsars moscovites, et ainsi les représentans de la dynastie qui régna sur leur patrie, du IXe siècle à la fin du XVIe. Cette féconde maison de Rurik, probablement la race souveraine la plus nombreuse que mentionne l'histoire, comptait, il y a un siècle ou deux, près de deux cents branches diverses. Beaucoup n'ont plus de rejetons vivans, quelques-unes ont abandonné ou perdu le titre de *kniazes*. Un autre groupe, composé de quatre familles russes et de quatre polonaises, provient d'une tige non moins illustre, et, aux yeux des Russes, presque aussi nationale : ce sont les descendans de Guédimine et de l'ancienne maison souveraine de Lithuanie, connue en Europe sous le nom de Jagellons, et qui, avant de monter sur le trône de Pologne, régnait sur toute la Russie occidentale. De Rurik et de la première dynastie russe sont issus les Dolgorouki, les Bariatinski, les Obolenski, les Gortchakof; de Guédimine et de la dynastie lithuanienne, les Kha-

vanski, les Galitsyne, les Kourakine, les Troubetskoï en Russie, les Czartoryski et les Sangouszko en Pologne. A cette double descendance des anciens souverains nationaux s'ajoutaient sept ou huit familles sorties d'anciens chefs tatares, tcherkesses ou géorgiens, admis jadis au nombre des *kniazes* russes, et dont la plupart, comme les Tcherkaski, les Mechtcherski, les Bagration, portent également des noms historiques.

Un simple dénombrement montre que ces *kniazes* russes ne le cèdent à aucune noblesse de l'Europe en antiquité ou en illustration; aujourd'hui encore, ils ne le céderaient à aucune en hommes distingués. Et cependant, dans toutes ces maisons de sang presque royal, à côté desquelles se placent encore d'anciennes familles de boïars, dans toute cette haute noblesse russe, il n'y a pas les élémens d'une aristocratie politique, il n'y a pas de quoi faire, par exemple, une chambre des pairs, une chambre de boïars héréditaire. Cette sorte d'incapacité aristocratique a une double raison: elle tient à la constitution historique de la société russe, elle tient aussi et avant tout à la constitution même de la famille russe.

II.

Dans la famille du *dvorianine* et du *kniaze* comme dans celle du marchand ou du *mougik*, règne l'égalité des enfans, égalité de droits, égalité de titres. Avec ce principe démocratique, auquel la noblesse russe est toujours demeurée fidèle, les germes d'aristocratie tombés ça et là sur le sol russe ne pouvaient lever. Dans ces maisons princières du sang de Rurik et de Guédimine, comme chez la commune noblesse, il n'y a point d'aîné, point de chef de famille pourvu de droits particuliers. La fortune du père se partage également entre les fils, le titre paternel passe à tous indistinctement, et, comme c'est le seul bien qui ne soit pas réduit par des partages successifs, c'est souvent le seul héritage qui leur reste de leurs ancêtres. De là fréquemment l'avilissement d'un titre qui, tout en appartenant à peu de familles, peut appartenir à la fois à beaucoup d'individus. A force de se ramifier, plusieurs de ces familles princières, et parfois les plus illustres, ont formé comme un arbre ou un buisson touffu dont les branches enchevêtrées s'étouffent et se cachent les unes les autres.

Quelques-unes de ces maisons de *kniazes*, dont l'unité et la fortune ne sont maintenues ni par le droit d'aînesse ni par l'entrée des cadets dans l'église, sont aujourd'hui de vraies tribus, de vrais clans n'ayant d'autre lien qu'un même nom. Les Galitsyne, par exemple, comptent, dit-on, environ un millier de membres, et par

suite plusieurs centaines de princes, autant que de mâles. Dans ces nombreuses familles issues d'un même tronc, à côté des branches qui se déploient au soleil, florissantes et pleines de séve, il y a naturellement des rameaux privés d'air et dépouillés de feuilles. Au XVIe siècle déjà, lorsque régnait encore la dynastie de Rurik, d'où la plupart sont sortis, Fletcher remarquait que beaucoup de *kniazes* n'avaient d'autre héritage que leur titre, sans rien pour le soutenir. « Il y en a tant dans cette position, écrivait l'envoyé de l'aristocratique Angleterre, que ces titres ne valent pas cher. Aussi voit-on des princes trop heureux de servir un homme de rien pour un salaire de 5 ou 6 roubles par an (1).» Les siècles et la multiplication de certaines familles n'ont pas beaucoup amélioré cette situation. Aujourd'hui encore on voit en Russie des rejetons de Rurik ou de Guédimine dans toutes les positions, dans toutes les professions, et parfois dans les emplois les plus modestes. A Pétersbourg, j'en ai vu un diriger l'orchestre d'un café-concert, et j'ai entendu dire qu'il y avait eu des princesses femmes de chambre. Haxthausen raconte que dans certain village des paysans qui se prétendent d'origine princière s'étaient réservé le droit de porter, comme signe distinctif, un bonnet rouge. De tels faits expliquent comment plusieurs des familles issues de Rurik ont laissé tomber leur titre de prince. Avec une telle division, un tel émiettement des familles et des fortunes, il ne saurait y avoir dans la haute noblesse ni esprit de famille, ni esprit de corps.

Veut-on savoir si un pays incline à l'aristocratie, il faut d'abord interroger la législation ou la coutume qui règle la distribution de la richesse. Selon une remarque de Tocqueville, ce sont les lois sur les successions qui, en concentrant, en groupant autour de quelques têtes la propriété, et bientôt après le pouvoir, font en quelque sorte jaillir du sol l'aristocratie; ce sont elles aussi qui, en divisant, fractionnant, disséminant les biens et la puissance, préparent la démocratie. Or dans la noblesse russe a toujours prévalu la coutume du partage égal des biens entre les fils, cette loi niveleuse « qui, passant et repassant sans cesse sur le sol, renverse sur son chemin les murs des demeures et détruit les clôtures des champs. » Si en Russie la loi du partage égal n'a point encore morcelé et effacé tous les grands domaines, réduit et détruit toutes les grandes existences, c'est que jusqu'à nos jours la Russie est demeurée dans des conditions naturelles et économiques exceptionnelles. C'était d'abord l'immensité du territoire, puis le rapide accroissement de la valeur des terres, grâce à l'ouverture de débouchés; c'étaient ensuite le servage et le droit exclusif de la noblesse à la propriété des

(1) Fletcher, *Russe Commonwealth,* IX.

biens habités par des serfs. En mainte région de l'empire, le rapport des terres a longtemps augmenté si promptement avec la population ou les moyens de communication, que souvent les propriétés doublaient, triplaient, parfois même, dit-on, décuplaient de valeur en vingt ou trente ans. De cette façon, il n'était nullement impossible qu'après s'être partagé l'héritage paternel deux ou trois fils se trouvassent aussi riches que l'était leur père à leur âge. Le maintien des grandes fortunes avait encore une autre raison, en apparence au moins, dans la législation même : c'est que le partage n'a lieu qu'entre les enfans mâles.

Les fils, chargés de perpétuer la famille, s'en divisent les biens. Aux filles qui ont des frères vivans, la législation n'accorde qu'une part minime, un quatorzième de l'héritage paternel. Souvent elles ne reçoivent que leur dot. Selon l'esprit des civilisations anciennes, une fille mariée et dotée est pour ainsi dire retranchée de la famille. Une fois coupé, dit un adage populaire, le morceau de pain n'appartient plus à la miche. Il est vrai que la dot donnée aux filles dépasse parfois la part qui leur serait légalement attribuée; j'ai même connu des familles où les sœurs avaient reçu un lot égal ou supérieur au lot de leurs frères. Cette législation n'a pas du reste pour point de départ le dédain du sexe féminin; la loi russe, si avare pour les filles, est à certains égards plus libérale pour la femme que la loi française, qui, dans les successions, fait d'elle l'égale de l'homme. Si le code n'attribue à la fille qu'une faible part des biens de son père, la législation réserve à la femme, du vivant même de son mari, la libre jouissance et administration de ses propres biens (1). La femme mariée n'est jamais, comme chez nous, une mineure sous la tutelle du mari, et d'une manière générale l'on peut dire qu'au point de vue de l'émancipation ou de l'indépendance des femmes, aucune société de l'Europe n'est plus avancée, n'est plus libérale que les hautes classes de cette Russie dont les lois sont pour elles si peu généreuses.

Le mode de succession qui consacre l'inégalité de l'homme et de la femme compte encore aujourd'hui des partisans dans les pays où règne le code Napoléon. En France même, ce régime a les sympathies des esprits inquiets des progrès de la démocratie, il a les préférences avouées de toute une école de publicistes contemporains. A défaut du droit d'aînesse, le privilége d'un sexe

(1) Avec la loi russe qui n'assure aux filles qu'une part si inférieure à celle des garçons, on est étonné du grand nombre de propriétés appartenant à des femmes qui se rencontrent dans les villes russes. Haxthausen avait déjà été frappé de cette anomalie. Il l'expliquait, probablement avec raison (*Studien*, I, 56, 58), par la crainte des revers de fortune ou des confiscations, beaucoup de maris achetant au nom de leurs femmes pour mettre leur bien à l'abri de toute saisie de l'état ou des créanciers.

sur l'autre leur paraît une garantie sociale, une mesure protectrice de la transmission des fortunes et de la perpétuité des familles; cette opinion ne semble pas toujours confirmée par l'exemple de la noblesse russe. La plupart des défauts reprochés au partage égal entre tous les enfans se retrouvent dans le partage restreint aux mâles. A ne considérer que les classes et non les individus, l'un et l'autre régime ont, au point de vue économique comme au point de vue politique, des effets analogues, presque identiques; il n'y a de sérieuse différence qu'au point de vue moral. Là où la loi reconnaît à tous les enfans un droit égal à la succession paternelle, la part diminuée des fils est recomplétée par le mariage, la femme restituant en moyenne au mari ce que lui enlève sa sœur. Le système le plus favorable à l'aristocratie ou au maintien des grandes situations et des influences traditionnelles n'est même pas toujours celui qui fractionne le moins les biens. Si le partage entre les mâles seuls divise moins les terres et les fortunes, le partage entre tous les enfans offre plus de facilité de les reconstituer ou de les arrondir par des alliances. Avant la révolution déjà la noblesse française, bien que protégée par le droit d'aînesse, avait souvent recours à ce moyen de *fumer ses terres*. Les aristocraties de nom ou de tradition en ont bien plus besoin, aujourd'hui que l'industrie ou le commerce sont devenus presque les uniques facteurs de la richesse, et qu'entre l'opulence des nouvelles familles et les besoins des anciennes il n'y a d'autre passage et pour ainsi dire d'autre pont que le droit de succession des filles. Avec le régime du partage restreint et la séparation morale des classes actuellement en vigueur, la noblesse russe pourrait un jour voir toute la richesse et l'influence passer à une bourgeoisie de parvenus. Le partage exclusif entre les mâles a en outre, au point de vue conservateur, un inconvénient spécial fort sensible en Russie : il dérange l'équilibre des fortunes et la position relative des familles plus rapidement, plus fortuitement que le partage entre tous. Deux pères possédant le même avoir et ayant le même nombre d'enfans laissent leurs descendans mâles dans une situation fort inégale, selon que parmi leurs héritiers prédomine le sexe privilégié ou le sexe exclu du partage. En résumé, la coutume russe ne semble pas plus propice au maintien des influences aristocratiques que notre coutume française, en apparence plus démocratique. Avec la faveur que rencontrent en Russie les idées d'émancipation des femmes, il se pourrait du reste que dans un temps plus ou moins éloigné la législation renonçât à priver de l'héritage paternel les enfans qui sont naturellement les moins capables de faire fortune, et que dans le nord comme en France triomphât l'égalité des sexes.

Du jour où elle s'est rapprochée des noblesses occidentales, la

noblesse russe a compris qu'avec le droit national et le partage égal des biens il ne pouvait y avoir de véritable aristocratie. Aussi certains des héritiers des *kniazes* et des boïars ont-ils tenté d'implanter dans leur patrie la coutume étrangère des majorats. Chose singulière, c'est un des princes les moins enclins aux penchans aristocratiques, c'est Pierre le Grand qui le premier introduisit les majorats dans la législation russe. Était-ce simplement pour imiter l'Occident et mieux assimiler la Moscovie à l'Europe? était-ce vraiment pour créer entre le peuple et le trône une haute et influente noblesse? De telles vues se concilieraient mal avec la conduite du souverain qui fit dépendre toute noblesse et tout rang dans l'état du grade dans le service. Le plus vraisemblable, c'est qu'à l'aide de cet emprunt à l'Europe le réformateur voulut assurer à la Russie, alors à peine ouverte à la civilisation, une classe riche et instruite, et par suite européenne et civilisée. Tels que les établit Pierre Alexiévitch, les majorats étaient du reste aussi manifestement outrés que manifestement opposés aux mœurs nationales. Pour avoir quelques chances de vie, l'institution nouvelle dut commencer par être abolie et transformée. D'après l'ukase de 1714, tous les biens immobiliers de la noblesse étaient assujettis au régime des majorats; la fortune mobilière, alors presque nulle en Russie, restait seule à la libre disposition du *dvorianine* pendant sa vie, et après sa mort était seule partagée entre ses enfans.

Ces majorats forcés et universels différaient des majorats de l'Occident par un point essentiel. Au lieu d'assurer l'héritage paternel à l'aîné des fils, Pierre le Grand accordait au père la faculté de se désigner un héritier parmi ses enfans. Avec ces majorats sans droit d'aînesse s'introduisait dans la famille une sorte d'autocratie : le droit de succession privée semblait calqué sur le droit de succession au trône, qu'en défiance ou en souvenir de son fils Alexis, Pierre avait voulu laisser au choix du souverain. Un tel régime ne pouvait guère avoir de plus heureuses conséquences dans la vie domestique que dans la vie publique. Il est à remarquer qu'en abandonnant au père de famille le choix d'un héritier privilégié, le système inauguré par Pierre le Grand n'est pas sans analogie avec la réforme du code civil réclamée chez nous sous le nom de liberté testamentaire. En Russie, l'expérience n'a pas été favorable à cette sorte de primogéniture artificielle dépendant de l'arbitraire paternel et non plus du hasard de la naissance. L'ukase de Pierre fut abrogé dès 1730, après avoir été pour les familles, durant sa courte existence, un principe de jalousie et de division. L'ancienne coutume nationale du partage égal fut restaurée, et lorsqu'on les autorisa de nouveau, les majorats créés en faveur d'un des fils durent, comme en Angleterre ou en Allemagne, passer d'aîné en aîné.

Dans ces nouvelles conditions, les majorats ne sont pas encore parvenus à se répandre chez la noblesse russe. En dépit de la faveur qu'ils semblent rencontrer dans quelques hautes régions sociales, le nombre en demeure encore peu considérable. Un ukase de l'empereur Nicolas, daté de 1845, eut beau accorder à tout sujet noble le droit de fonder un ou plusieurs majorats, c'est là une prérogative dont la noblesse s'est peu servie. La valeur élevée que la loi exigeait des biens érigés en majorat n'explique qu'en partie cette abstention. D'après l'ukase de 1845, il fallait une terre peuplée d'au moins 2,000 paysans et libre de toute hypothèque. Une institution ainsi réglée n'est qu'à la portée des grandes fortunes, mais pour avoir quelque efficacité politique, un majorat doit toujours être considérable; autrement ce n'est pour la société qu'une inutile et encombrante mainmorte. Le principal obstacle à la diffusion des majorats, et par leur moyen à l'établissement d'un droit d'aînesse, ce sont les mœurs, c'est la tradition nationale et les instincts démocratiques de la nation. L'esprit russe se montre à cet égard fort différent du génie de ses voisins occidentaux, de l'Allemand en particulier, qui dans les provinces baltiques de la Russie a jusqu'ici fait prévaloir ses penchans aristocratiques. Il est des partisans théoriques du droit d'aînesse qui, de peur de jeter parmi eux la discorde, n'osent choisir entre leurs enfans un héritier privilégié. Je connais un grand propriétaire fort épris des institutions anglaises qui, ayant trois fils et n'en voulant léser aucun, a constitué un majorat pour chacun des trois. Malgré de tels exemples et les encouragemens d'un certain monde, le majorat est demeuré en Russie une plante exotique qui ne semble point appelée à une rapide propagation (1). Telle qu'elle existe aujourd'hui chez un nombre limité de familles dont les autres ne reconnaissent pas la supériorité, cette institution étrangère ne peut avoir les effets politiques qui en d'autres pays en font la raison d'être. Il n'en subsiste guère que les inconvéniens économiques et moraux, une partie de la fortune publique enlevée à la circulation, et l'opulence de quelques privilégiés mise artificiellement à l'abri du châtiment naturel de l'inconduite ou du vice. Privé dans le plus grand nombre de ses membres de toute protection légale contre la concurrence des autres classes, n'ayant pour rempart ni majorats ni droits d'aînesse, le *dvorianstvo* russe ne peut, par la concentration de la fortune et la perpétuité

(1) Dans les anciennes provinces polonaises, le gouvernement a lui-même fondé, à l'aide des biens de la couronne ou de biens confisqués, de petits majorats de 2,000 ou 3,000 roubles de revenu. Il y a là manifestement moins une intention aristocratique qu'un procédé politique. Le but est, en empêchant la vente des terres concédées à des Russes, de maintenir dans ces provinces un élément russe.

de la propriété, s'assurer l'autorité et l'indépendance héréditaires qui constituent les véritables aristocraties.

III.

Cette autorité, cette indépendance des aristocraties politiques, la noblesse russe ne les a jamais possédées. Elle n'en jouissait point au temps récent où elle avait seule droit à la propriété personnelle, et où les cultivateurs de ses terres étaient ses esclaves. Pour expliquer cette apparente anomalie d'une noblesse en possession exclusive de la terre et dénuée de la puissance que partout donne la propriété, il faut remonter dans le passé aux origines de la noblesse et de la propriété russes. Une aristocratie est l'œuvre des siècles, et la force s'en mesure à la profondeur des racines. Celles de la noblesse russe sont aisées à mettre à nu. Dès une époque reculée, l'histoire nous montre le *dvorianstvo* sous les deux faces qu'il a conservées, sous le double aspect de serviteur de l'état et de détenteur du sol; l'histoire nous découvre le lien du propriétaire et du fonctionnaire, et nous fait voir comment l'un a toujours maintenu l'autre dans la dépendance et la subordination.

Chez les anciens Slaves russes, il n'y avait, semble-t-il, ni noblesse ni aristocratie d'aucune sorte. Les institutions analogues qui, de Rurik à Catherine II, se sont implantées en Russie, proviennent à l'origine d'une semence étrangère, et ont, à la fin du XVIIIe siècle, reçu leur forme actuelle sous l'influence de l'étranger. Le plus lointain ancêtre de la noblesse russe est la *droujina*, qui apparaît chez les Slaves de Novgorod et de Kief avec Rurik et les Varègues du nord. De même origine et de même race, au début, que les fondateurs de l'empire russe, la *droujina* était la réunion des compagnons du prince, du *kniaz*. De pareils compagnons ou associés se rencontrent presque partout autour des chefs germaniques, qui ont été les fondateurs des états modernes de l'Europe. En Russie seulement, la *droujina* a conservé plus longtemps, plus fidèlement ses traits primitifs, et les circonstances n'en ont pas laissé sortir une féodalité. D'elle sont venus les boïars (*boïarine*, guerrier, combattant), titre qui se rencontre de fort bonne heure avec la signification de conseiller du prince, et qui, dans les premiers temps, semble n'avoir indiqué qu'une dignité ou un rang élevé dans la *droujina*. Le caractère essentiel du *droujinnik* était d'être le libre compagnon, l'associé volontaire du prince; il le servait, il le quittait à son gré, il demeurait maître de passer du service d'un *kniaz* au service d'un autre. C'était là le seul privilége, le seul droit du *droujinnik*, ou le privilége qui pour lui était la sauvegarde de tous

les autres. Ce droit de libre service, les boïars, héritiers de la *droujina*, le maintinrent longtemps. A Moscou même, sous les premiers grands-princes, il y avait pour cela une formule; on disait : les boïars et les libres et volontaires serviteurs, *boïaram i slougam volnym volia*. Le libre service et le libre passage d'un prince à un autre qui en était la garantie, ne pouvaient durer qu'autant que durait en Russie le système des apanages et la division de la souveraineté. L'antique privilége de la *droujina* périt avec les derniers apanages, et, chose remarquable, ce droit de libre passage contribua lui-même à la chute des principautés apanagées sans lesquelles il ne pouvait se maintenir. Les boïars, maîtres de s'attacher au prince de leur choix, tendaient naturellement à se presser autour du plus puissant et du plus riche. Les grands princes de Moscou les attirèrent peu à peu à leur cour, et en abandonnant les princes apanagés, les boïars affaiblirent les apanages et en préparèrent l'annexion à la grande principauté. Une fois la souveraineté russe réunie dans une main, d'associés et de compagnons volontaires du grand-prince les boïars devinrent rapidement ses serviteurs, ou, comme ils s'intitulaient eux-mêmes, ses *kholopy*, ses esclaves.

Aux boïars issus de la *droujina* manquait le point d'appui des aristocraties féodales de l'Occident, une base dans le sol, une assiette dans la propriété territoriale. Le *droujinnik* attaché à la personne du *kniaz*, qu'il suivait dans ses différentes expéditions, n'était attaché à la terre par aucun lien permanent. Le droit même de libre service empêchait cette *droujina*, toujours mobile, de se fixer au sol et d'y prendre racine. Le privilége favorable à l'indépendance personnelle des boïars était ainsi un obstacle à l'émancipation de la classe, la constitution de la propriété en était un autre. Deux choses surtout décident de l'état social d'un pays, le mode de propriété et le régime des successions. Or, en Russie, la propriété foncière s'est longtemps attardée en des phases rapidement traversées par l'Occident; elle n'a eu ni la même fixité, ni la même précision, et par suite elle n'a pu avoir la même importance. Ces destinées différentes s'expliquent par des raisons diverses, les coutumes et le caractère slave, le degré de civilisation et la conformation du pays, l'immensité de la terre jointe à la rareté de la population. Chez les anciens Russes, le droit de propriété est encore mal défini, peu distinct du droit de souveraineté. Le sol, alors si mal ou si peu occupé, est longtemps regardé comme un domaine public. Dans ces vastes plaines sans divisions naturelles, il semble moins naturel qu'ailleurs d'enclore la terre et d'en attribuer la possession à un individu. Le Russe de la Moscovie paraît concevoir la propriété du sol de deux façons, au fond parentes et analogues, et en fait aisément conciliables; à ses yeux, la terre appartient au prince, au

souverain du pays, ou bien elle appartient à la commune, à l'ensemble des habitans qui la cultivent. Dans un cas comme dans l'autre, c'est un bien public inaliénable, un bien de la communauté dont les individus n'ont que la jouissance.

Le *kniaz* dans la Russie apanagée, le tsar dans la Moscovie unifiée se considère comme le maître, le haut propriétaire du sol (*samovlastnim khoziaïnom*). Le caractère de propriétaire l'emporta même pendant longtemps sur le caractère de souverain, et c'est au premier titre, comme son domaine privé que le grand-prince de Moscou gouverne et administre le territoire de ses états (1). Ses terres, le *kniaz* les distribue à sa *droujina*, le tsar à ses boïars comme prix de leurs services. Dans un pays de peu de commerce et de peu de richesse, où l'argent monnayé apparaît tardivement et demeure toujours rare, la terre est pour le souverain le plus facile et le meilleur moyen d'entretenir ou de récompenser ses serviteurs; c'est la solde du capitaine, le traitement du fonctionnaire. Cette terre, ainsi donnée en paie, est prise comme un salaire, une gratification, une pension, non comme une demeure perpétuelle et héréditaire, elle n'est ni un centre de famille, ni un centre d'influence.

Pour la *droujina* et plus tard pour la noblesse russe, la propriété a été un lien de dépendance, une chaîne de servitude plutôt qu'un instrument d'émancipation et de pouvoir. On distingue dans l'ancienne Russie deux modes de propriété personnelle, et par suite deux catégories de biens fonciers, la *vottchina* et le *pomestié*, la terre possédée en propre, reçue en héritage des ancêtres, et la terre attribuée par le souverain, donnée en jouissance aux serviteurs de l'état. On peut trouver là quelque chose de plus ou moins analogue aux alleux et aux fiefs ou bénéfices de l'Occident. En Moscovie, les terres concédées en échange de services rendus ont supplanté les biens patrimoniaux, héréditaires, le *pomestié* absorbé la *vottchina*. C'est du *pomestié* que semble provenir la propriété noble actuelle, si bien que dans la langue le terme de *pomechtchik* n'a plus que le sens de propriétaire. Il y avait une classe importante de *vottchinniki*, d'hommes tenant la terre de leur propre droit et de leurs ancêtres; c'étaient les *kniazes*, les princes apanagés, chez lesquels la propriété du sol avait pu survivre à la souveraineté. Les princes moscovites prirent à tâche de remédier à cet état de choses, qui sous leur domination constituait une sorte d'anarchie. Le grand-prince eut soin de ne pas laisser à ses *agnats*, aux branches collatérales de sa maison, la propriété des domaines annexés à la grande-

(1) Voyez à ce sujet Tchitchérine, *Outchreğdénïa Rossii v XVII véké* et aussi du même auteur *Opity po istorii rousskago prava.*

principauté. Les anciens princes apanagés durent échanger leur *vottchina* héréditaire contre des *pomestié* toujours situés loin des contrées où leurs pères avaient régné et dont parfois ils portaient encore le nom. L'Anglais Fletcher, l'ambassadeur d'Élisabeth, remarquait encore à la fin du XVIe siècle ce soin des tsars moscovites d'affaiblir et pour ainsi dire de déraciner les familles issues de Rurik, en les arrachant au sol natal pour les transplanter sur un sol étranger. Les seules familles russes qui eussent une base territoriale, les seules qui en face du grand-prince semblassent destinées à fonder une haute aristocratie, les héritiers des *kniazes* apanagés, furent ainsi ravalés au rang de simples *pomechtchiki*, tenant leur terre et leur fortune du bon plaisir du maître.

Le tsar moscovite resta l'unique haut propriétaire comme l'unique souverain. Les familles les plus illustres demeurèrent éparses sur le sol, sans foyer traditionnel ni centre d'influence locale, pareilles à cette plante de la steppe que le vent d'automne fait rouler au hasard à travers la plaine. Ce manque de centre local, ce défaut d'assiette territoriale, expliquent assez l'incurable débilité des boïars et l'avortement de toutes les tentatives aristocratiques dans l'ancienne Russie. Rien en ce pays ne rappelle les orgueilleuses demeures des aristocraties occidentales héritières de la féodalité, rien n'y ressemble à ces châteaux du moyen âge si solidement assis sur le sol, si manifestement pleins de la puissance des familles dont ils étaient le rempart. La nature russe paraît elle-même repousser ces forteresses domestiques, elle en refusait pour ainsi dire les matériaux et l'emplacement, les rochers abruptes ou les défilés étroits pour les poser, la pierre pour les construire. La maison de bois si souvent brûlée, si vite vermoulue, si facile à transporter ou à réédifier, est un juste emblème de la vie russe dans toutes les classes, le mode même d'habitation est comme un indice des frêles destinées de l'aristocratie.

Grâce au *pomestié*, le noble russe apparaît dès le moyen âge avec la double qualité que nous lui trouvons encore aujourd'hui, comme propriétaire et comme serviteur de l'état. Ces deux titres, parfois séparés depuis, se tiennent étroitement alors, et le second est la condition, la raison d'être du premier. C'est comme serviteur du grand-prince que le noble reçoit son *pomestié*, c'est comme tels que ses enfans en conservent la jouissance. Le *pomechtchik* reste dans la dépendance du souverain qui lui donne la terre, et qui plus tard avec le servage lui donne dans les paysans attachés à la glèbe les instrumens de culture. Pour le noble russe, la propriété n'est qu'un gagne-pain, un moyen d'existence, un moyen d'entretien (*kormlénié*); il ne s'y fixe point, ne s'y attache pas, il sait que le fleuve de la fortune a sa source ailleurs. Sous les vieux tsars comme sous les

successeurs de Pierre le Grand, c'était dans la capitale, à la cour que s'obtenaient les emplois, que se conquéraient l'influence et la richesse. Aussi dans la Moscovie comme dans la Russie moderne, c'était autour du maître, autour du grand dispensateur des grâces que se pressaient les plus illustres familles, toutes se baissant à l'envi pour ramasser les faveurs qui tombaient des mains souveraines. L'attrait fascinateur du Versailles de Louis XIV sur la haute noblesse française, le barbare Kremlin l'exerçait non moins impérieusement sur les *kniazes* et les boïars moscovites. L'esprit de cour, si opposé au véritable esprit aristocratique, animait déjà toute la noblesse russe. En France, dans l'assujettissement même, la noblesse gardait la dignité extérieure du gentilhomme; en Russie, elle n'avait pour soutien ni d'anciennes traditions, ni le culte de l'honneur, ni les habitudes de politesse qui tempèrent l'arrogance du maître et relèvent l'humilité du courtisan. A la cour à demi byzantine, à demi asiatique de Moscou, les grands princes se piquaient peu de déguiser sous une parure la servitude des boïars, et les boïars de couvrir d'un voile la servilité. On sait le propos prêté par Joseph de Maistre à l'empereur Paul Ier. « Monsieur, disait un jour l'autocrate à un étranger, je ne connais de grand seigneur chez moi que l'homme à qui je parle, et encore pendant que je lui parle. » Un Ivan ou un Vasili eût déjà pu tenir le même langage. En dehors de leur faveur souveraine, les tsars n'aimaient à reconnaître dans leurs sujets aucun avantage personnel, aucune supériorité de naissance. S'il demeura permis de tirer gloire ou profit des titres de ses ancêtres, ce fut du rang et des honneurs obtenus par ses pères à la cour du grand-prince. De là dérive une hiérarchie nouvelle, un ordre de préséance singulier qui sous le nom de *mestnitchestvo* est demeuré en usage aux XVIe et XVIIe siècles.

A la cour moscovite, les préséances cessèrent de dépendre de l'origine et le rang du sang; tous les sujets du grand-prince furent soumis à une commune mesure, le service de l'état. L'emploi, la place (*mesto*) fut l'unique règle des prétentions et des titres de chacun, et, au lieu de classer seulement les individus, l'emploi classa entre elles les familles. En vertu du *mestnitchestvo*, un homme ne pouvait servir au-dessous de quiconque avait été mis sous les ordres de son père. Un pareil système devait à la longue aboutir à une sorte d'hérédité des offices. La dignité de boïar, la plus haute de l'ancienne Russie, tout en demeurant en droit viagère, tendait de fait à passer de père en fils (1). Il en était de même de toutes les

(1) Selon l'historien Soloviev (*Istoriia Rossii*, t. XIII), seize familles avaient reçu le droit de voir leurs membres entrer immédiatement parmi les boïars; dans une quinzaine d'autres, l'on débutait par le rang d'*okolnik*, la seconde dignité moscovite. De ces maisons privilégiées, vingt portaient le titre de *kniaz* et descendaient de Rurik ou de

grandes charges ou fonctions. Pour constater le droit de chacun et les titres de chaque famille, il y avait des registres spéciaux, des livres d'états de service, appelés *razriadnyia knighi*.

On saisit aisément quel put être aux yeux des grands-princes l'avantage de ce système, d'où semblait devoir provenir une aristocratie nouvelle. A Moscou même, les branches collatérales de la maison régnante jouissaient naturellement au début d'une considération particulière; pour les en dépouiller, les grands-princes cherchèrent d'abord à élever leurs boïars au niveau des descendans de Rurik, sauf à rabaisser ensuite simultanément *kniazes* et boïars. Par le *mestnitchestvo*, les héritiers des princes médiatisés étaient obligés d'abdiquer toute tradition de grandeur indépendante. Comme toute autre famille, ils étaient contraints à ne plus chercher de lustre et de noblesse que dans la faveur et le service du souverain. L'ordre de préséance eut pour effet de confondre les anciens princes apanagés avec les boïars moscovites dans une noblesse de cour tenant toutes ses dignités et prérogatives des grâces du tsar. En moins d'un siècle, cette fusion était si complète qu'à l'extinction de la dynastie régnante ce ne fut point parmi les branches collatérales de la maison de Rurik que fut prise la nouvelle maison tsarienne.

Cette sorte de hiérarchie ou de *tchine* des familles devait naturellement devenir un embarras pour le pouvoir qui s'en était d'abord fait un instrument. Le *mestnitchestvo* avait le grave inconvénient de limiter étroitement les choix du tsar. A la guerre surtout, les effets en étaient désastreux, et les fréquentes défaites de la Russie aux XVIe et XVIIe siècles lui sont en partie imputables. Aucune aristocratie n'eût pu être plus exclusive, plus stationnaire, aucune ne pouvait prêter à tant de rivalités par la difficulté de constater les droits de chacun et de mettre un terme aux compétitions qui se produisaient jusque sur le champ de bataille. Pour s'être maintenue si longtemps avec de tels défauts, cette institution devait avoir un point d'appui dans les mœurs, dans l'âme même de la nation. Cette base morale du *mestnitchestvo*, les historiens croient la trouver dans l'esprit de famille, dans une sorte de sentiment patriarcal qui liait étroitement entre eux tous les hommes du même sang, et rendait ces liens de parenté d'autant plus forts qu'en Moscovie il n'y en avait pas d'autres (1). On ne concevait pas l'individu isolé de la famille, isolé du *rod* (la *gens* des Latins). Les honneurs conférés à un homme l'étaient pour ainsi dire à tous

Guédimine. Chez les autres, le fils entrait au service deux degrés au-dessous du grade obtenu par le père. S'il n'avançait point, le petit-fils commençait encore deux degrés plus bas, ce qui entraînait à la longue la déchéance de la famille.

(1) Soloviev, t. XIII, p. 70, 72.

les siens, et quand un de ses membres était élevé à une dignité, toute la famille semblait monter en rang avec lui. De même que de nos jours un homme plus ancien de grade ne consent pas volontiers à servir sous les ordres d'un plus nouveau, ainsi alors les familles moscovites entre elles. Pour maintenir le rang de ses ancêtres, un Russe bravait la mort, et celui qui eût fléchi eût passé pour traître à tous les siens. Le *kniaz* qui s'intitulait l'esclave des tsars, et qui pour se mieux rapetisser devant eux signait son nom d'un diminutif, refusait à leur table de s'asseoir au-dessous d'un homme que le *mestnitchestvo* classait au-dessous de lui. En vain, dit le chroniqueur, le tsar ordonnait de le mettre à table et de l'asseoir de force, le boïar résistait, se redressait violemment et sortait en criant qu'il aimait mieux avoir la tête coupée que de céder une place qui lui revenait. Le *mestnitchestvo* est peut-être seul à révéler chez l'ancienne noblesse moscovite le sentiment du droit, ou mieux le sentiment de l'honneur, si puissant dans le monde féodal de l'Occident.

En dépit des apparences, cet ordre de préséances héréditaires, si défavorable au mérite personnel, était incapable d'engendrer une véritable aristocratie. Ce que consacrait le *mestnitchestvo*, ce n'étaient pas les droits d'une classe, les prérogatives d'une caste, c'étaient des prétentions particulières, privées, c'étaient les droits de telle ou telle personne, de telle ou telle famille. Entre ces privilégiés mêmes, l'ordre de préséance, au lieu de nouer des liens durables, créait un antagonisme perpétuel. Le *mestnitchestvo* était, pour l'espèce même d'oligarchie qui en profitait, un principe de compétition et de division. Avec lui, la première condition d'une aristocratie, l'homogénéité, la solidarité, était impossible, avec lui chaque noble était en lutte avec ses égaux, chaque famille en guerre avec ses émules, et la devise du système eût pu être : chacun contre tous. Il n'y avait pas là de quoi constituer une force durable; aussi lorsque les inconvéniens en devinrent trop manifestes, lorsque les prétentions et les compétitions rivales devinrent trop compliquées, le *mestnitchestvo* succomba, du consentement même des familles qui s'en disputaient les avantages. Il fut abrogé sans effort sous le règne d'un des tsars les plus faibles de l'ancienne Russie, sous Fédor Alexiévitch, le frère et en cela comme en plusieurs choses le pâle précurseur de Pierre le Grand. Pour supprimer le *mestnitchestvo*, le tsar n'eut qu'à faire publiquement brûler les *razriadnyia knighi*, les registres des rangs, et à leur substituer un simple registre généalogique qui, sous le nom de « livre de velours » (*barkhatnaïa kniga*), subsiste encore aujourd'hui.

Au *mestnitchestvo*, à la hiérarchie d'après les fonctions occupées par les familles, devait naturellement succéder la hiérarchie d'après les fonctions remplies par les individus. La mesure du rang

restait la même, c'était toujours le service du tsar, mais les services des aïeux cessaient d'être portés en compte. Au lieu que la noblesse ou la naissance donnât droit aux emplois, ce furent les emplois qui donnèrent et conservèrent le titre de noble. Le *dvorianstvo* russe redevint ainsi strictement la classe des serviteurs de l'état, et, au mépris des titres héréditaires de quelques familles, il n'y eut plus dans son sein d'autre classement, d'autre ordre de préséance que les préséances du service. Pierre le Grand abolit le vieux nom de boïar, qui rappelait d'antiques prétentions. A la barbare et fastueuse hiérarchie moscovite il substitua le tableau des rangs (*tabel o rangakh*), qui dans ses quatorze classes comprend encore aujourd'hui tout le monde officiel russe. Les fonctions civiles, les dignités ecclésiastiques mêmes, y sont assimilées aux grades de l'armée, et depuis l'enseigne et l'*enregistrateur de collége* qui occupent le plus bas degré de l'échelle jusqu'au feld-maréchal et au chancelier qui siégent seuls à l'échelon supérieur, tous les serviteurs de l'état y sont distribués en étages, chacun suivant son *tchine*, en une double série parallèle, sur quatorze rangs ou gradins numérotés (1). Chose souvent oubliée, ce n'est point dans les ténèbres du moyen âge et sous la pression tatare, c'est au XVIIIe siècle et sous la main du grand réformateur moderne qu'a été établie cette institution du *tchine* dont le nom a un faux air chinois, et dont l'ordonnance peut être comparée au mandarinat avec ses différentes classes de boutons. C'est à l'Europe, à l'Allemagne surtout, que Pierre le Grand a emprunté la plupart de ces titres aujourd'hui bizarres et vides de sens : conseiller honoraire, assesseur de collége, conseiller, conseiller actuel, conseiller privé actuel, toutes dénominations étrangères qui en Russie n'ont jamais désigné une fonction réelle, et qui, aujourd'hui comme à l'origine, ne sont qu'une sorte de grade civil souvent indépendant de tout emploi. Si les noms étaient étrangers, l'esprit de l'institution était bien russe, bien approprié à ce sol autocratique où n'avait pu croître ni forte aristocratie ni libre démocratie. En établissant son tableau des rangs, le grand imitateur de l'Europe ne faisait que reprendre les vieilles traditions moscovites, il ne faisait que réaliser sous une forme moderne régulière la politique des anciens tsars.

La suprématie de l'emploi, le règne du *tchine*, voilà le terme logique, le couronnement naturel de l'état social de la Russie. Les élémens aristocratiques qui çà et là se montrent dans l'histoire russe y sont restés épars, sans cohésion et pour ainsi dire sans prendre

(1) Il est à remarquer qu'en ce moment les deux personnages seuls en possession du premier *tchine*, le feld-maréchal prince Bariatinski et le chancelier prince Gortchakof, appartiennent l'un et l'autre aux familles de *kniazes* descendant de Rurik. C'est là une rencontre qui n'est pas ordinaire dans l'histoire du *tchine*.

corps, pareils à un fluide incapable de consistance, incapable de se solidifier. La *droujina* et les boïars trouvent la servitude au lieu de l'indépendance au bout du droit de libre service. Un moment, sous les derniers Rurikovitch et les premiers Romanof, la Russie semble, grâce au *mestnitchestvo*, en possession d'un moule hiérarchique spécial d'où pourrait sortir une nouvelle aristocratie; ce moule est brisé sans effort comme une forme usée, après n'avoir servi qu'à ravaler les *kniazes* descendans de Rurik au rang des boïars moscovites. Cette œuvre accomplie, les tsars travaillent à l'abaissement simultané des deux élémens rivaux, des *kniazes* et des boïars. En vain à chaque changement de règne, à chaque régence surtout, les anciennes familles tentaient de reprendre le pouvoir; ces entreprises mal dirigées, mal exécutées, presque toujours faites sans ensemble au profit de deux ou trois individus ou de deux ou trois familles, n'avaient jamais qu'un succès éphémère et tournaient toujours aux dépens de leurs promoteurs, aux dépens des boïars. Ces tentatives en apparence aristocratiques montrent elles-mêmes combien l'esprit aristocratique, esprit de corps et d'union, manque à la Russie. Aussi en dépit de tant d'occasions favorables, en dépit de minorités répétées et prolongées, en dépit de l'extinction de la dynastie régnante et de l'élection d'une dynastie nouvelle, malgré la faiblesse des usurpateurs du XVIIe siècle, malgré l'instabilité ou l'indécision du droit de succession au XVIIIe, tous les essais d'aristocratie ou d'oligarchie, toutes les imitations de la Suède ou de la Pologne ont misérablement échoué. L'obstacle n'était pas seulement dans la force traditionnelle du pouvoir, il était dans la constitution même du *dvorianstvo*, dans l'indifférence ou l'opposition de la masse de la noblesse, peu empressée à servir d'instrument à l'ambition de quelques familles.

IV.

En aucun pays, le système de classement hiérarchique d'après le grade, d'après le service, n'a été aussi souvent, aussi rigoureusement appliqué. De la vie publique, le tableau des rangs a parfois pénétré dans la vie privée; encore aujourd'hui on peut se heurter au classement officiel en des lieux et des circonstances où l'on est étonné de le rencontrer. Un étranger y croirait reconnaître quelque chose d'asiatique ou de byzantin. Dans aucun pays de l'Europe le grade ou le titre de l'emploi n'a été au même degré la mesure de la valeur ou de la considération de l'homme. Il y a là encore pour beaucoup de Russes une sorte de règle à toiser le mérite et d'échelle à proportionner les égards. A la question si brusquement jetée et si résolûment décidée par Pascal dans ses *Pensées* : qui

de nous passera le premier? la réponse en Russie était aisée. Il n'y avait qu'à regarder le *tchine*. En mainte circonstance, l'application scrupuleuse de ce principe dispensait d'inutiles politesses et de fastidieuses cérémonies. En voici un exemple que je tiens de l'un des héros mêmes de l'aventure. Un général-major, général de brigade, 4e classe, faisait route en hiver dans un pays de montagnes, au Caucase ou en Crimée. Vient à sa rencontre, une nuit, dans un défilé, un autre voyageur. Le chemin était encombré de neige, la piste frayée par les traîneaux était étroite : impossible de passer deux de front. Les gens du général-major, croyant avoir affaire à un *tchine* inférieur, saisissent sans façon le traîneau du nouveau-venu, qui sommeillait enveloppé dans son manteau, et le jettent bas. C'est ainsi que l'on procédait en pareille occurrence : l'un des traîneaux, couché sur le flanc, faisait place à l'autre. Dans sa chute, l'inconnu se découvre : c'était un général-lieutenant, 3e classe. Aussitôt les hommes de le relever et, sans dire mot, sans prévenir leur maître, de verser à son tour dans la neige le général-major. La chose se serait passée à peu près de même entre civis. Aujourd'hui que le *tchine* semble en décadence, la hiérarchie officielle sait encore parfois faire valoir ses droits là où ils ne seraient plus de mise en Occident. A l'Opéra, par exemple, dans les deux capitales, pour occuper une place, il ne suffit pas toujours de la louer, il faut souvent un certain *tchine*. Les premiers siéges de l'orchestre sont réservés par l'usage aux fonctionnaires des premières classes; les simples mortels, les hommes du monde qui n'ont pas de rang, sont relégués aux dernières rangées.

Pendant un siècle et demi, les quatorze classes de Pierre le Grand ont fait de la société russe une sorte d'armée où chacun était placé suivant son grade. Une telle hiérarchie pouvait être bonne, pour une période de transition, chez un peuple encore rempli de préjugés et pauvre de commerce et d'industrie, dans un temps où l'on ne pouvait s'élever par d'autre profession que le service de l'état et où les fonctions publiques étaient la seule école de haute culture. En liant les nobles au service, le tableau des rangs a eu l'avantage de faire de la noblesse l'instrument et l'appui d'une réforme qui d'elle-même lui inspirait peu de sympathies. Le tableau des rangs avait sa raison d'être, alors que les hommes encadrés dans ses quatorze classes formaient seuls la nation officielle et seuls étaient en possession des droits d'hommes libres, alors que, pour affranchir la Russie des châtimens corporels, un diplomate proposait en riant d'élever tout le peuple russe à la quatorzième et dernière classe. Avec un état social plus avancé, dans une civilisation aussi variée et aussi multiple que la nôtre, où l'intelligence et l'activité ont tant

de débouchés divers, une telle classification des services devient artificielle, inutile ou mensongère. Au lieu d'être un ressort du progrès, le *tchine* en est plutôt devenu une entrave : le poids en ralentit la marche de la société qu'il devait accélérer. A tout le moins, c'est un anachronisme, une institution qui survit aux besoins dont elle est sortie. A une époque où l'initiative privée sous toutes ses formes, où la science et l'art, l'industrie et le commerce, tiennent tant de place, les *slougennyé lioudi*, les hommes au service public, cessent d'être toujours les plus utiles ou les plus remarquables serviteurs du pays. Il devient de plus en plus malaisé de faire un classement des talens, il devient impossible de marquer le rang et les mérites de chacun d'un signe extérieur, d'un chiffre. Il ne se trouve plus de poids pour peser les intelligences, il n'y a plus pour l'esprit de mètre légal ou d'étalon officiel, plus de mesure commune adaptée à tant de capacités différentes. On fait un vain effort pour assimiler à des grades militaires des professions naturellement indépendantes et rebelles à toute hiérarchie, ou des carrières naturellement livrées à toutes les chances, à toute la mobilité de la concurrence.

En Russie, l'habitude de tout faire rentrer dans les quatorze cases du tableau des rangs, a longtemps conduit à tout classer, et pour ainsi dire à tout coter, à tout numéroter. Les arts mêmes n'y ont point entièrement échappé : les acteurs, les chanteurs des théâtres impériaux ont été officiellement divisés en plusieurs catégories, ayant chacune son rang et ses droits déterminés. De là vient la bizarrerie de tant de titres ou de qualifications russes, comme le *candidat*, puis le *conseiller de commerce* ou *de manufacture*, titre qui fait monter un négociant souvent plusieurs fois millionnaire au niveau de la septième ou huitième classe, c'est-à-dire d'un major ou d'un lieutenant-colonel. Avec une telle méthode, il eût au moins fallu créer des généraux de commerce, et l'on eût dû avoir des maréchaux de science ou de poésie. On racontait, il y a quelques semaines, que, pour remercier son médecin de l'avoir guéri d'un anthrax, le sultan l'avait élevé au rang de général de division. Des nominations ou mieux des promotions de ce genre sont ordinaires en Russie; le journal officiel en est plein. Il serait difficile de compter les médecins qui ont un *tchine*; il y en a de conseillers d'état actuels (4e classe), rang de général-major; il y en a de conseillers privés (3e classe), rang de général de division. Il en est de même des savans, de même des ingénieurs ou des écrivains : affublés des mêmes titres que l'administrateur ou le magistrat, ils peuvent avancer de même dans la carrière civile. Toutes ces promotions dans le *tchine* n'en empêchent pas d'autres dans les

ordres impériaux. On compte en Russie cinq ou six de ces ordres de chevalerie, les uns plus, les autres moins recherchés, la plupart divisés en plusieurs classes ou catégories. Il y a l'ordre de Saint-André, l'ordre de Saint-Alexandre Nevski, l'ordre de Sainte-Anne, l'ordre de Saint-Vladimir, l'ordre de Saint-George, sans compter les ordres polonais devenus russes de Saint-Stanislas et de l'Aigle-Blanc. Il y a même une décoration spéciale aux femmes, la croix de Sainte-Catherine. En outre du *tchine* et des ordres de chevalerie, la Russie possède encore toute une série de distinctions mondaines qui, à force d'être prodiguées, ont leur lustre quelque peu terni. Ce sont les charges de cour, graduées et échelonnées comme le tableau des rangs et, comme les titres du service civil, devenues le plus souvent purement honorifiques et nominales. En aucun pays, les moyens de classer les hommes, les moyens de marquer et pour ainsi dire de primer le mérite ne sont aussi nombreux, aussi variés; si les fruits n'en sont pas plus abondans, cela ne tient qu'à la stérilité naturelle de ce régime de protectionisme moral.

Dans une pareille classification la science et l'instruction, qui ont toujours été un des soucis du gouvernement impérial, ne pouvaient pas ne pas avoir leur place. Les grades universitaires confèrent un *tchine*, l'examen de sortie du gymnase, collége destiné à l'enseignement secondaire, donne droit à la classe inférieure. En entrant à l'université, l'étudiant a déjà ainsi le pied sur l'échelle, et chaque diplôme lui en fait monter un échelon. Le travail ouvrant l'entrée du tableau des rangs, et par suite l'accès des places et de la noblesse, on pourrait dire que le rang dépendant du grade et le grade de l'instruction, toute la hiérarchie russe n'est que la hiérarchie du travail et de l'étude, et la noblesse qui en sort la noblesse de l'instruction et de la culture. Tel est le raisonnement des apologistes des quatorze classes; c'est par là en effet que le *tchine* se justifie, ou mieux se justifiait dans le passé. Une pareille méthode de classement, bonne dans une école de jeunes gens ou dans une carrière déterminée, n'en garde pas moins les inconvéniens de toute hiérarchie artificielle appliquée à une société entière. De semblables tentatives de distribution des hommes et des mérites en des cases bornées et numérotées, ont toujours manqué leur but et dû être promptement abandonnées; là où par malheur elles ont semblé réussir, ce n'a été qu'en enfermant la société entre d'incommodes cloisons. A la hiérarchie du *tchine* russe on peut citer quelques pendans en Asie, dans la Chine et la Turquie par exemple ; on peut même dans l'Europe moderne trouver quelques institutions plus ou moins analogues, comme la noblesse et la Légion d'honneur de Napoléon Ier. Cette dernière était, dans sa conception originaire, fort semblable au tableau des rangs de Pierre Ier. Le promoteur fran-

çais de la Légion d'honneur avait aussi la prétention d'encadrer, de disposer dans un ordre déterminé toutes les forces sociales de la nation; mais, venue plus tard dans un pays plus avancé, la grande institution de Napoléon a été moins heureuse encore que celle de Pierre et n'a survécu qu'en dégénérant en simple décoration, sans plus de valeur sociale qu'un autre ordre de chevalerie. Tout montre que dans notre état de civilisation il n'est pas plus facile d'établir un classement rationnel parmi les individus que parmi les familles. Toute hiérarchie de cette sorte ne saurait avoir d'autre type que le service de l'état, d'autre mesure que les fonctions publiques; par là même, en donnant une prime aux emplois et aux carrières de l'état, tout classement semblable ne peut qu'encourager la chasse aux places, le fonctionnarisme, décourager d'autant le travail libre, intellectuel ou matériel, et briser le grand ressort de notre civilisation, l'initiative individuelle.

Le *tchine*, qui fait dépendre le rang de l'emploi et l'emploi du mérite, semble au premier abord tout démocratique; il l'est en effet par certains côtés, par d'autres il est au contraire une entrave à toute saine, à toute libre démocratie. Le terme pratique du *tchine* et des quatorze classes, ce serait le triomphe du *tchinovnisme*, le règne exclusif et absolu de la bureaucratie au profit du despotisme, aux dépens de toute démocratie, comme aux dépens de toute aristocratie. Dans l'intérieur même de cette bureaucratie souveraine, ce système, qui de loin paraît si favorable au mérite personnel, l'est plus encore à la routine, à la paresse, à la médiocrité, et l'on peut dire sans injustice que le tableau des rangs a fini par abaisser le niveau moral du service de l'état qu'il avait mission de relever (1).

Au milieu de la transformation de la Russie, le *tchine* perd naturellement beaucoup de son importance, le règne en est moins tyrannique et l'on prend parfois des libertés avec lui. Il est un ordre de réformes difficile à concilier avec le tableau des rangs et qui tôt ou tard en triomphera, ce sont les nouvelles institutions provinciales et les fonctions électives. Le système électif fondé sur le libre choix des personnes, le système représentatif fondé sur la désignation d'un représentant nommé par ses pairs, sont d'eux-mêmes en antagonisme avec toute hiérarchie bureaucratique. Le suffrage a déjà ouvert une brèche à travers le *tchine*, le temps viendra où la vieille

(1) A cet égard, nous pouvons renvoyer à Nicolas Tourguénef, *la Russie et les Russes*, t. II, p. 17 à 33. Dans un temps où le *tchine* était encore dans toute sa vigueur, cet écrivain en a fort bien montré, au point de vue même de l'état et de l'administration, tous les inconvéniens pratiques, l'obligation de passer par toute la série des classes, les places données à l'ancienneté plutôt qu'au mérite, les grands corps de l'état changés en chambres de retraite pour les fonctionnaires invalides, etc.

muraille ne pourra résister au bélier du vote et repousser l'assaut que lui donneront les libertés politiques. Déjà pour les hommes mis à la tête des assemblées provinciales il a fallu créer de vaines assimilations de grades. Le développement des fonctions électives relèguera tôt ou tard le tableau des rangs dans les carrières spéciales. L'extension des libertés publiques rendra tour à tour au souverain et au pays la faculté de choisir les hommes d'état de l'empire en dehors de toute espèce de catégorie, et détruira le privilége du *tchine* ou du fonctionnarisme qui s'est substitué au privilége de la naissance.

V.

Sur la noblesse russe, le règne plus que séculaire du tableau des rangs a mis une empreinte que l'abolition même de la hiérarchie officielle ne saurait effacer. A cet égard les effets du *tchine* frappent tellement les yeux qu'il serait oiseux de les indiquer : les conséquences indirectes sont les seules qu'il puisse être utile de signaler. Le tableau des rangs n'a pas eu pour unique résultat de maintenir toute la noblesse dans une étroite dépendance, il l'a éloignée des autres classes de la nation, l'a surtout éloignée de la terre, base naturelle de toute influence durable. Le service de l'état chassait la noblesse hors des campagnes pour la jeter dans l'armée ou l'administration, il la poussait dans les villes et en retenait la meilleure partie dans les capitales, là où s'acquéraient le rang et l'importance. Le riche propriétaire, obligé d'aller conquérir un *tchine*, abandonnait son bien à des intendans qui souvent le ruinaient par leur mauvaise gestion ou leur mauvaise foi. L'institution qui enchaînait le *dvorianstvo* au service le détachait ainsi du sol et du foyer, et contribuait pour une bonne part à son isolement. Le tableau des rangs privait ainsi lui-même de toute influence sociale la noblesse qui lui devait le jour. De là l'aversion d'une partie même de cette noblesse sortie du *tchine* pour ce père qui la tenait toujours en tutelle et lui défendait toute émancipation.

D'après la législation établie par Pierre le Grand, une famille qui, pendant deux générations consécutives, demeurait hors du service, perdait ses droits de noblesse. Cette règle paraît actuellement tombée en désuétude, et le *dvorianstvo* affranchi de cette obligation. Si la plupart des nobles entrent au service, beaucoup ne font plus que le traverser. Après quelques années de jeunesse passées dans la garde ou dans une carrière civile, les nobles, qui possèdent l'indépendance de la fortune, s'adonnent librement au plaisir où à l'étude, au repos ou au travail. Par là même on peut aujourd'hui, dans le *dvorianstvo*, distinguer deux types, deux vo-

cations, deux hommes différens, et par suite deux courans d'idées à la fois simultanés et opposés. Tout propriétaire noble ne demeurant plus au service, et tout serviteur de l'état anobli n'arrivant plus à la propriété en même temps qu'à la noblesse, les deux qualités, les deux fonctions sociales jadis unies et corrélatives du *dvorianstvo*, se sont séparées, et après avoir été depuis le moyen âge la condition l'une de l'autre, sont entrées en lutte plus ou moins ouverte. Depuis qu'ils ne sont plus les deux aspects, les deux faces du même homme, depuis qu'ils se sont dédoublés, le propriétaire et le fonctionnaire, le *pomechtchik* et le *tchinovnik* sont devenus rivaux et jaloux l'un de l'autre. Chez le grand propriétaire, libre de son temps et de sa fortune, se font parfois jour des aspirations nouvelles, des prétentions aristocratiques formulées plus ou moins discrètement au nom des droits de l'éducation ou de la propriété, appuyées ostensiblement sur les besoins conservateurs, sur l'intérêt de l'ordre social et du trône. Chez le fonctionnaire tenu par le manque de fortune dans la dépendance du service, se conserve l'ancien esprit du *tchine*, et parfois surgissent des tendances égalitaires, des instincts niveleurs plus ou moins ouvertement avoués au nom des droits de l'intelligence et du mérite personnel, et ostensiblement fondés sur l'amour du progrès, sur l'intérêt de l'état et du peuple. De ces deux hommes, le premier est naturellement plus aristocrate, mais parfois aussi plus libéral; le second, plus démocrate, mais souvent aussi plus autoritaire.

Les deux rivaux, le *pomechtchik* et le *tchinovnik*, sont chacun dans leur rôle; ils représentent et personnifient deux tendances en lutte dans toute société. L'un, le grand propriétaire, a aujourd'hui pour alliées les appréhensions justement inspirées par l'instabilité et les révolutions de l'Occident; il a pour lui les terreurs conservatrices et la secrète faveur des influences de cour. L'autre, le fonctionnaire, a l'avantage de mieux représenter la tradition nationale et en même temps d'obéir au penchant le plus manifeste de la civilisation moderne. Le *tchinovnik* reproche au *pomechtchik* à prétentions aristocratiques de ne pas se souvenir assez que d'ordinaire il ne tient lui-même ses droits, ses terres, son *pomestié* que du service de l'état. La noblesse russe, telle qu'elle est sortie de l'histoire, est en effet une sorte de Janus à deux faces : face de propriétaire et de gentilhomme d'un côté, face de fonctionnaire ou de bureaucrate de l'autre, et quand elle se mire le premier visage dans une glace, elle est tentée d'oublier le visage de derrière. Pour certains aristocrates russes, le bureaucrate est devenu l'adversaire naturel, l'ennemi héréditaire. Le *tchinovnik*, et particulièrement l'employé d'un rang inférieur, souvent recruté parmi les séminaristes, ce qu'un de ses nobles adversaires appelle dédaigneusement le

prolétariat frisé, est l'objet de tous les sarcasmes, de toutes les attaques d'un monde qui ne se tient pas toujours lui-même en dehors du service (1). Et pourtant, en Russie, selon le mot d'un écrivain dont les Russes pleurent en ce moment la perte, le bureaucrate n'est que le noble en uniforme, et le noble n'est que le bureaucrate en robe de chambre (2). Cette vérité historique n'empêche pas toujours l'envie et l'aversion réciproque des deux personnages, bien qu'aujourd'hui encore ce soit souvent le même homme. Le tableau des rangs a cessé de produire tous ses effets, le *tchine* ne réussit plus à confondre en une seule et même classe tous les hommes instruits et cultivés de la nation. Le *dvorianstvo* est divisé en lui-même par le divorce moral et la sourde hostilité du *tchinovnik* pauvre et du riche *pomechtchik*. La haute noblesse aristocratique a, pour l'administration locale au moins, une tendance marquée à restaurer, à généraliser même l'union intime des deux qualités de propriétaire et de fonctionnaire; mais c'est à l'inverse, à l'opposé de l'ancienne tradition moscovite, en faisant dépendre l'autorité et le pouvoir de la propriété, et non le rang et la propriété du service de l'état.

En Russie comme partout, il y a des contempteurs de l'ordre social actuel, des hommes qui se plaisent à en montrer le peu de solidité et à en prédire la chute, des hommes qui se font un devoir d'en miner les fondemens; mais ce qui est particulier à la Russie, c'est que les mécontens qui préparent ou désirent la ruine de l'édifice se rencontrent surtout parmi les gens préposés à sa garde ou dans la classe officiellement installée à son sommet, parmi les fonctionnaires ou dans le clergé et la noblesse. Cette anomalie ne s'explique que par l'état social et l'état de culture de la nation. En d'autres pays, les recrues de la noblesse prennent l'esprit, les intérêts, les préjugés de l'ordre où ils entrent; en Russie, les hommes sortis du peuple, de la bourgeoisie ou du clergé, les derniers surtout, gardent souvent contre la noblesse dont le service leur ouvre l'accès, toutes les rancunes de leur premier état, toutes les préventions de leur origine. Le *tchine* n'établit ainsi entre les membres du *dvorianstvo* qu'une assimiliation extérieure, qu'un lien factice. La noblesse russe reste intérieurement divisée, ne possédant ni la cohésion et l'esprit de corps des aristocraties fermées, ni la vigueur et la puissance d'absorption des aristocraties ouvertes. Le *dvorianstvo* russe demeure ainsi sans solidarité, sans force propre; fait de pièces hétérogènes et mal jointes, il est incapable de servir de

(1) Voyez le récent et remarquable ouvrage du général Fadéief, *Rousskoé obchtchestvo v nastoïachtchem i boudouchtchem.*

(2) Samarine, *Révolutionnyi Konservatizm. Pismo k R. Fadeievy*, p. 49 (1875). C'est une réponse au livre précédemment cité.

support à un gouvernement, ou d'étai à une société ébranlée. Pour en faire un corps homogène et consistant, pour y trouver un point d'appui conservateur, il faudrait d'abord briser cette noblesse nominale, démolir cet assemblage disparate de morceaux rapportés, et encore, on aurait beau en trier et en souder les débris, qu'il serait malaisé d'en rien tirer de solide et de résistant.

Le *dvorianstvo* a ses pires ennemis dans son sein, ou plutôt l'aristocratie a ses adversaires les plus décidés dans la noblesse légale, qui semblerait lui devoir servir de cadre. Trop nombreuse, trop pauvre, trop mêlée pour se flatter d'être admise au partage des priviléges d'une aristocratie, la masse de la noblesse ne pardonne point à ceux de ses membres qui rêvent de prérogatives auxquelles tous ne sauraient avoir part. Du *tchine* et de la petite propriété est issue une noblesse indigente et envieuse, un prolétariat à demi cultivé, auquel la civilisation a donné plus de besoins ou de convoitises que de moyens de jouissance ou d'instruction. En Russie, presque toute cette classe, partout la plus aigrie et la plus remuante, provient de la noblesse ou du clergé, sort des bureaux de l'état ou des séminaires de l'église. Les étudians qui dans de secrètes réunions aiment à faire miroiter aux yeux un prochain âge d'or débarrassé de la propriété et de la famille sont pour la plupart des nobles; les jeunes gens récemment poursuivis pour avoir distribué à des paysans ou à des ouvriers des catéchismes révolutionnaires étaient presque tous nobles. Nobles sont les émigrés ou réfugiés qui dans des feuilles russes de Suisse ou d'Angleterre prêchent de loin à leurs compatriotes la révolution et le socialisme; nobles sont au dedans ou au dehors le plus grand nombre des avocats de la démagogie et des apôtres du nihilisme de l'un ou l'autre sexe.

Ce n'est pas uniquement aux marches inférieures et comme sur le seuil de la noblesse officielle que se rencontrent ces tendances radicales, c'est parfois aussi plus haut, dans des familles placées par le rang et la fortune au-dessus des jalousies et des convoitises d'en bas. Selon la remarque encore récente d'un procureur-général, on a vu des fils de hauts fonctionnaires et des femmes du monde se livrer parmi les paysans à une propagande démocratique dont le succès eût fait de tels missionnaires des victimes. Peut-être est-ce là l'effet d'un penchant national pour le radicalisme théorique, ou l'effet d'une aveugle et imprudente générosité naturelle à la jeunesse, qui partout incline aux idées risquées ou avancées, parce qu'elles lui semblent les plus nobles et les plus vaillantes. Au premier abord, de tels penchans dans un tel milieu inquiètent pour une société; en y réfléchissant, on se demande au contraire si de telles hardiesses dans un certain monde n'indiquent pas qu'on s'y sent bien en sûreté. La témérité est encouragée par la sécurité

même : des hommes qui sous leurs pieds n'ont jamais senti trembler le sol de la réalité, courent gaîment à travers les nuageux sentiers de la théorie. Sur la glace épaisse des hivers du nord, que jamais il n'a vu s'entr'ouvrir ou entendu craquer sous ses pas, le patineur se permet sans crainte les plus folles voltiges. La Russie est encore si loin et si différente de nous, que tous nos bouleversemens n'y ont pu rendre la société aussi prudente, aussi timide que dans un pays agité de secousses périodiques. Sous ce rapport, la société russe a plus d'une fois offert le même spectacle que l'aristocratie française avant la révolution. A Pétersbourg aussi, le beau monde a longtemps aimé à jouer avec les idées, et la bonne compagnie jonglait d'autant plus librement avec les plus inflammables ou les plus explosibles, que sur le tapis des salons il n'y avait pas de danger de les voir éclater, et que dans les murs des hôtels il n'y avait point de matières combustibles. Aux hardiesses, aux témérités de cette société, il y avait jusqu'à ces derniers temps une autre raison. La noblesse, la classe cultivée, façonnée aux mœurs et aux manières de penser de l'Europe, sans pouvoir exercer librement ses facultés à l'européenne, se sentait mal à l'aise et comme oppressée dans le pays même où elle était privilégiée. La supériorité d'éducation ne servait qu'à lui rendre plus sensible et plus pénible l'infériorité morale de la vie russe. Dans la Russie antérieure aux dernières réformes, l'air manquait à la poitrine, l'espace à l'activité de l'homme cultivé; il passait aisément d'une mélancolie maladive à une exaltation malsaine, et d'un muet affaissement au délire de la fièvre. Aujourd'hui que, grâce aux réformes, l'atmosphère russe est devenue plus légère, l'homme civilisé y peut vivre, y peut respirer sans abattement, comme sans vaine et stérile excitation. Là, comme partout, l'accroissement des libertés a diminué l'esprit révolutionnaire.

Au sein d'une noblesse aussi ouverte, aussi multicolore et bariolée que le *dvorianstvo* russe, il était impossible qu'il ne se formât pas une société plus étroite, plus exclusive, jalouse de se distinguer de tout ce qui l'entourait, jalouse de s'élever au-dessus de la plèbe vulgaire du *tchine*, qui menaçait de tout ramener à son niveau. Chassé de l'état et de la politique par le tableau des rangs, l'esprit aristocratique a cherché un refuge dans les salons et s'y est retranché comme dans une forteresse. A ce point de vue, il existe encore en Russie une aristocratie de mœurs, de position, de famille, une aristocratie mondaine, se reconnaissant non point aux titres et aux blasons, mais à l'éducation et aux relations. Dans ce milieu même, dans cette haute sphère toute pleine de sa supériorité, l'esprit de caste et les préjugés de naissance, si soigneusement entretenus en d'autres pays, ont peu d'influence; là même le rang ou

l'estime ne se mesurent point au titre ou au nombre des quartiers. Dans cette haute société russe, il y a des familles anciennes et il y en a de nouvelles, il y a de grandes fortunes et il y en a de médiocres : naissance, richesse, position, intelligence, facilitent l'entrée, mais aucun de ces avantages isolés ou réunis n'est la clé de la porte et ne l'ouvre à coup sûr. Cette aristocratie mondaine est d'autant plus exclusive, ou mieux d'autant plus réservée, que, n'ayant point de frontières marquées, elle est obligée de veiller à ne pas laisser effacer ses limites. Quand on ne peut se distinguer par les couleurs, on attache un grand prix aux nuances, et l'on voit de graves différences là où un œil moins exercé n'en aperçoit aucunes. Presque partout, en Europe, un des effets de la démocratie qui renverse les vieilles clôtures sociales est d'en élever au profit du monde de nouvelles, de fines et délicates barrières faites de fils légers, souvent imperceptibles à l'œil vulgaire, et par là même les plus difficiles de toutes à détruire. Nulle part peut-être cet art du savoir-vivre, qui, au sein même de l'égalité, marque si bien les distances, nulle part cette science des usages et des manières ne règne plus despotiquement qu'en Russie.

La noblesse russe se pique de civilisation, elle aime à se désigner elle-même sous le nom de classe cultivée; la haute société renchérit sur cette prétention et pousse la culture jusqu'au raffinement. La manière même dont la civilisation européenne s'est fait jour en Russie l'y exposait à un double danger. Venue du dehors, introduite presque tout à coup au contact et sous l'influence de l'étranger, la civilisation était prédestinée à y rester longtemps superficielle, longtemps peu nationale. Ces deux défauts étaient historiquement inévitables, et les penchans sociaux, l'instinct aristocratique, le besoin de réagir contre le nivellement du *tchine*, les ont accrus et empirés, les ont prolongés tous deux. C'est par le dehors, par la surface et le vernis extérieur que pouvaient le plus commodément se distinguer des autres et se reconnaître entre eux les hommes mécontens d'être légalement perdus dans la foule, c'est en s'éloignant le plus possible des mœurs du peuple qu'ils étaient le plus sûrs de n'être point confondus avec lui. Plus la classe dominante était par la constitution sociale menacée de l'envahissement des parvenus, et plus elle s'ingéniait à les tenir à distance; plus l'assimilation officielle était facile, et plus l'assimilation mondaine était rendue malaisée. De là en partie la grande importance attachée aux langues étrangères, à la nôtre surtout. En Russie, le français était bien moins un instrument d'étude, un moyen d'instruction, qu'un signe d'éducation. C'était la langue polie, l'idiome du monde et des salons, la marque et la mesure de la

bonne éducation et du savoir-vivre. A ce titre, il ne suffisait point de comprendre ou de parler le français comme une autre langue étrangère; la facilité de l'élocution, la pureté de l'accent étaient choses essentielles, car avant tout le français était pour la bonne société un moyen de se reconnaître et une barrière qui tenait à distance les intrus. Une société, une aristocratie légalement ouverte à tous ne saurait s'entourer d'un rempart plus efficace. Le français était devenu une sorte de passeport mondain et tenait lieu de lettres de naturalisation dans les cercles élevés. Le mal n'eût pas été grand, si chez cette noblesse, dans ces salons de Pétersbourg, l'emploi habituel d'une langue étrangère n'eût été le signe et le symbole d'idées, d'habitudes et de prétentions étrangères.

Dans les sphères naturellement les plus aristocratiques, ce défaut de nationalité transmis par l'hérédité menaçait de devenir un vice de constitution. La haute et la moyenne noblesse, la classe cultivée, agrandissait encore par exclusivisme social, par mode et par bon ton, le large intervalle qui la séparait de la masse du peuple, sans s'apercevoir qu'elle aggravait ainsi le mal de la Russie moderne, le dualisme social, le schisme moral, sans comprendre que pour les classes comme pour les individus l'isolement est la faiblesse. Le visage toujours tourné vers la frontière, la société russe finissait par ne plus voir la Russie ou ne la plus comprendre. Ouverte à tous les souffles de l'Occident, elle se faisait cosmopolite, et vivait en étrangère dans sa propre patrie, à peu près comme une colonie européenne au milieu d'un peuple barbare. A force de contact avec l'Occident, à force de s'oindre et de se teindre des idées du dehors, l'homme du monde perdait toute couleur nationale, et parmi ses compatriotes mêmes il avait d'autant plus de succès qu'en lui perçait moins le Russe. Élevé par des précepteurs français ou allemands dans l'ignorance ou le mépris de tout ce qui était indigène, l'héritier des boïars moscovites semblait souvent regarder la langue de ses pères comme un patois de paysans. « Depuis vingt-cinq ans que je suis marié, me disait un Russe, je ne sais si j'ai deux fois parlé russe à ma femme. » Le temps n'est pas loin où tous les hommes bien nés en auraient pu dire autant. Ce dédain pour la langue du peuple s'étendait jadis jusqu'aux livres russes, et ce fut là pour la jeune littérature nationale une cause de débilité qui, jointe à la servile imitation d'autrui, en explique la longue et pâle enfance.

La noblesse a fini par sentir quelle source de faiblesse était pour la civilisation russe, et pour la classe cultivée surtout, cette sorte de dénaturalisation et ce cosmopolitisme superficiel. Dès le règne de Nicolas, il s'est produit dans les lettres, dans l'opinion,

dans les sentimens, sinon toujours dans les idées et dans les mœurs, une réaction accentuée et, comme toute réaction, poussée parfois jusqu'à l'exagération. Sous l'influence d'une école d'écrivains et de penseurs distingués, désignés du nom assez impropre de *slavophiles*, le nom, la langue, l'homme russes ont été remis en honneur. Des fanatiques ou des originaux, comme le poète-théologien Khomiakof, allaient même jusqu'à reprendre le costume moscovite et à tenter de remettre en usage l'*armiak* et le *kaftan*. La nationalité, longtemps honnie, a partout été glorifiée. La mode et l'entraînement mondain ont eu leur part à ce brusque revirement, et là même où la conversion est le plus sincère, elle est souvent peu éclairée et peu conséquente. Après s'être si longtemps faite étrangère et cosmopolite, la classe cultivée ne saurait se dépouiller à volonté de la seconde nature qu'elle-même s'est laborieusement donnée. Après s'être isolée du peuple pendant un siècle et demi, elle ne s'en peut rapprocher en un pas, elle ne peut franchir d'un bond le fossé qu'elle-même a patiemment creusé et élargi de ses mains. La noblesse russe a fait comme un état-major qui, dans son impatience d'aller à la découverte, s'élancerait au galop sans se retourner, pendant que le gros de l'armée avec le matériel et les bagages demeurerait bien loin en arrière, embourbé dans les marécages ou empêtré dans les broussailles, sourd aux appels de la trompette ou du clairon, et d'autant plus incapable de rejoindre qu'il serait resté sans direction.

Ainsi s'est jetée en avant l'élite de la société russe. Attirée par les lueurs fascinantes de la civilisation, elle s'est précipitée vers l'Europe, abandonnant en chemin les traînards, sans s'inquiéter du peuple qui ne la pouvait suivre, comme si tout le pays eût tenu dans ses rangs, comme si avec le monde de Pétersbourg la Russie tout entière fût arrivée au but. En se retournant, elle s'est aperçue de son erreur, mais il lui est difficile de la réparer; elle a beau les appeler de loin, les retardataires n'entendent plus sa voix ou ne distinguent plus ses gestes. La classe cultivée hésitant à rebrousser chemin et le peuple, demeuré en arrière, ne pouvant guère avancer tout seul, la rencontre entre les deux moitiés inégales de la nation est malaisée, et toutes deux restent moralement isolées l'une de l'autre à leur dommage mutuel et au détriment du pays et de la civilisation. Il n'y a que deux moyens de trancher une telle situation : le premier est de reconnaître officiellement, de consacrer légalement la scission des deux classes, en plaçant l'une sous la dépendance et la tutelle de l'autre; le second est de créer entre elles une classe intermédiaire qui les rapproche et leur serve de lien. De ces deux issues, la première a pour elle les théories aristocratiques

et les combinaisons artificielles qui, sous une forme ou sous une autre, tendent à remettre le peuple sous la direction exclusive de la noblesse et la domination des propriétaires; l'autre a pour elle les faits, le courant de la civilisation et la création naturelle d'une classe moyenne, d'une bourgeoisie dont le noyau est déjà formé.

VI.

Une noblesse peut avoir deux espèces de priviléges, des priviléges personnels, dont chaque noble jouit individuellement, des priviléges collectifs, que tous les nobles exercent en corps. La loi reconnaît au *dvorianstvo* russe des prérogatives des deux sortes, les unes et les autres aujourd'hui singulièrement réduites par l'extension même des libertés publiques. La noblesse n'a point d'ordinaire été privée de ses droits, mais ce qui était le privilége d'une classe est devenu le droit de toutes. Ses prérogatives collectives ou personnelles, le *dvorianstvo* ne les tenait du reste ni de ses propres efforts ni des conquêtes de ses ancêtres; toutes étaient un don de la munificence souveraine, et la plupart étaient encore relativement récentes lorsqu'elles furent étendues aux autres classes de la nation. Avant Catherine II, la noblesse n'avait aucun droit corporatif, et, si les nobles possédaient quelques droits individuels, ces droits étaient mal définis ou mal respectés.

Jusqu'aux dernières réformes du règne d'Alexandre II les nobles étaient personnellement en possession de trois priviléges principaux, et encore les partageaient-ils depuis longtemps avec les classes dites privilégiées, c'est-à-dire avec le clergé et les marchands. Ils étaient affranchis de la conscription militaire, affranchis de l'impôt direct ou capitation, affranchis enfin des châtimens corporels. De ces trois immunités, la première vient d'être abrogée par l'introduction du service obligatoire, la dernière a été étendue à toutes les classes, la seconde aura bientôt aussi cessé d'être un privilége. Les paysans restent seuls encore soumis à la capitation, dont la suppression est décidée en principe. Pour le *mougik* comme pour le propriétaire noble, l'impôt sur les terres doit remplacer l'impôt sur les personnes. La noblesse russe n'a point d'exemption d'impôts, d'exemption de la taille. Aux temps du servage, la capitation retombait indirectement sur elle en pesant sur ses serfs, et aujourd'hui ses biens, diminués par l'émancipation, sont directement frappés par le fisc. Les charges des propriétaires nobles sont encore, il est vrai, moins lourdes que les charges des communes de paysans; mais cette différence tient en partie à la différence de constitution de la propriété, en partie aux justes ménagemens d'une

période transitoire où la noblesse a, par l'émancipation même, été singulièrement éprouvée. Quant à l'exemption des peines corporelles, maintenant étendue à toutes les classes, une seule chose étonne, c'est qu'elle ait si longtemps été un privilége, et que ce privilége, la noblesse l'ait acquis si tard. A peine en a-t-elle joui un siècle, et elle n'en fut mise en possession qu'une vingtaine d'années avant les marchands des villes. C'est Pierre III, le mari et prédécesseur de Catherine II, qui, vers 1760, affranchit ses nobles du knout et du bâton. Pierre le Grand, loin d'abolir ce mode de correction, en usait volontiers, et parfois, dit-on, l'appliquait de sa main à ses favoris. Tant que les verges ne furent point supprimées pour tous, le noble du reste n'en fut pas absolument à l'abri. Pour le rendre justiciable du bâton, il suffisait d'une condamnation qui lui enlevât ses droits de noblesse ou d'un ordre qui le contraignît à servir en simple soldat, car dans ce cas, selon le mot d'un Russe, on pouvait toujours être *rossé* en uniforme.

De même que l'exemption des châtimens corporels, la plupart des droits et priviléges assurés par le code à la noblesse ont ce caractère de pouvoir être communiqués à toutes les classes de la nation; ce qui montre qu'au lieu d'être de véritables prérogatives nobiliaires, ce n'étaient que des garanties d'hommes libres, des droits qu'un pays civilisé reconnaît à tous ses habitans. Le *dorianine*, dit la loi, ne peut être sans jugement privé de la vie ou des droits de sa classe; le *dorianine* ne peut être sans jugement privé de ses biens (1). De tels articles de loi aident à comprendre la notion qu'ont de la noblesse certains Slaves demeurés à l'abri des imitations aristocratiques de l'Occident. Les Serbes, par exemple, depuis leur affranchissement du joug ottoman, aiment à dire que tout Serbe est noble, c'est-à-dire homme libre. En ce sens aussi, les Russes pourront bientôt se dire tous nobles.

Le véritable privilége de la noblesse russe, celui qui, n'appartenant qu'à elle seule, lui donnait un caractère distinctif, était le droit de posséder des *terres habitées*, c'est-à-dire des terres peuplées de serfs. L'émancipation a emporté ce privilége avec le servage, elle n'a pu en effacer les traces séculaires. C'est à cette prérogative d'hier que la noblesse doit encore aujourd'hui le monopole presque exclusif de la propriété territoriale, de la propriété individuelle et héréditaire. En dehors de ses mains il n'y a guère que les immenses domaines de l'état et les terres récemment concédées aux paysans émancipés. Dans la langue courante, le terme de propriétaire, de *pomechtchik* ou de *zemlevladélets*, demeure toujours synonyme de

(1) *Svod Zakonof*, t. IX, articles 196 et 221.

noble, de *dvorianine*. C'est de cette qualité de propriétaire individuel que le *dvorianstvo* tire un de ses principaux titres aux sympathies des peuples de l'Occident, où le même mode de propriété est en usage. Vis-à-vis du *mougik*, simple usufruitier d'un bien collectif, vis-à-vis du paysan possédant en commun une terre inaliénable, le *pomechtchik* peut être regardé comme le représentant de la personnalité, de l'individualisme moderne en même temps que de la culture européenne. C'est aussi de cette qualité de propriétaire foncier que dans la Russie nouvelle la noblesse tire toute son importance et en même temps toutes ses prétentions. Elle a aujourd'hui ce qui lui manquait au moyen âge, une base d'influence dans le sol, et c'est sur cette base relativement récente que les théoriciens de la hiérarchie voudraient élever au profit de la riche noblesse une sorte d'aristocratie territoriale. Que faudrait-il pour que de telles vues aient des chances de succès, pour que dans ce pays agricole et rural fût assurée la domination du grand propriétaire, du noble *pomechtchik?* Il faudrait d'abord que la propriété fût stable et que le monopole en fût garanti à la noblesse dans l'avenir comme dans le passé. Or il n'en est rien; avec le servage et la qualification de terres habitées est tombée l'unique barrière qui défendît la propriété noble contre l'envahissement des autres classes.

Sans cette protection, cette sorte de prohibition légale, une grande partie du sol eût pu depuis longtemps échapper au *dvorianstvo*. La preuve en est dans l'état obéré de la propriété à la veille même de l'émancipation. En 1859, près des deux tiers des biens de la noblesse (65 pour 100) étaient engagés dans les *lombards*, dans les établissemens de l'état, et le tiers restant était souvent encore grevé d'hypothèques au profit des particuliers. Si au moment de l'abolition du servage il y eût eu en Russie une nombreuse et riche bourgeoisie, le premier ordre de l'état serait déjà dépouillé d'une grande partie de ses biens. L'absence de concurrence, l'absence de capitaux disponibles et la pauvreté des paysans ont seules maintenu en sa possession les terres que ne lui a pas légalement enlevées l'émancipation. Tôt ou tard il y aura dans la propriété foncière un changement de main au détriment du *pomechtchik* actuel. Pour conserver à la noblesse son ancien monopole de propriétaire, il n'y aurait qu'un moyen, l'érection de ses terres en majorats inaliénables, insaisissables. Le moyen serait sûr, et il s'est trouvé des hommes assez hardis pour le proposer (1); mais un tel procédé d'immobilisation appliqué à la totalité ou à la généralité des propriétés personnelles ne ferait qu'universaliser les inconvéniens inséparables des majo-

(1) Schédo-Ferroti, *Études sur l'avenir de la Russie : la Noblesse.*

rats et paralyser la propriété, la richesse et le pays. Des particuliers peuvent céder à la tentation de mettre leur nom et leurs descendans au-dessus des chances de la concurrence et à l'abri de la ruine, un gouvernement moderne ne permettra jamais à une classe d'enfermer ainsi à perpétuité dans ses mains la propriété du sol. Et cependant, en Russie comme ailleurs, le lien légal et indénouable du majorat peut seul maintenir à la noblesse la possession exclusive de la terre. N'étant plus protégée contre autrui et contre elle-même par l'impossibilité de vendre à des gens d'une autre classe, n'étant point couverte par le régime des successions, la noblesse russe demeure exposée à une lente expropriation au profit de la bourgeoisie ou des paysans, et avec le monopole de la propriété individuelle elle perdra tout caractère propre, toute prépondérance sociale, elle perdra sa principale raison d'être.

Les anciens priviléges garantis jadis au *dvorianstvo* tombant ainsi un à un, ou ses prérogatives dégénérant en fictions, que restera-t-il à cette noblesse sans priviléges pour la distinguer du corps de la nation? Il lui restera bien peu de chose, si peu qu'on se demande ce qu'auraient à perdre les nobles à la suppression de la noblesse. Sans qu'on y voulût toucher, sans qu'on eût l'intention de le diminuer, le *dvorianstvo* s'est vu peu à peu dépouillé de tous ses droits par le fait seul des changemens opérés autour de lui. La noblesse a été pratiquement abrogée sans avoir été attaquée, sans même avoir été mentionnée. Si elle reste debout, c'est comme un arbre au pied duquel on aurait fouillé le sol, dont on aurait atteint les racines par mégarde, et qui, dans la terre bouleversée autour de lui, ne trouverait plus de point d'appui. La noblesse en Russie, comme en d'autres contrées, finira par devenir une simple distinction honorifique sans importance sociale, sans valeur politique, une distinction de vanité ayant d'autant moins de prix qu'elle sera plus commune et aura moins de signes extérieurs pour se reconnaître. En réalité, le *dvorianine* n'a plus qu'un seul privilége personnel, le privilége d'entrer plus facilement au service et d'y faire plus rapidement son chemin. Ce dernier avantage, la noblesse s'y attachera peut-être, d'autant plus que les autres lui échappent. Dépouillé de ses prérogatives et menacé dans la propriété même, le *dvorianstvo,* appauvri, n'aura d'autre refuge que son berceau primitif, le service et le *tchine.* Sur ce terrain même, les priviléges que lui accordent encore la loi ou l'usage tomberont peu à peu devant le nivellement de la culture ou les exigences de l'égalité. Au service comme ailleurs, la noblesse, au lieu de droits, n'aura plus que des faveurs, et elle ne gardera d'autres avantages que ceux qui partout appartiennent au crédit et aux positions prises.

Des priviléges personnels inhérens à l'individu et à la famille peuvent constituer une noblesse, des prérogatives communes exercées en corps par la classe des nobles peuvent seules constituer une aristocratie. De ces prérogatives, le faible *dvorianstvo* en possédait plusieurs et d'importantes. Ce n'était point, il est vrai, un legs d'un passé lointain, ni un reste vénéré de vieilles coutumes nationales, ce n'était qu'une imitation de l'étranger et une copie tardive d'un modèle déjà vieilli. Rien de semblable n'était connu de l'ancienne Russie, où les serviteurs de l'état n'avaient d'autres droits que ceux qu'ils tenaient du service. Comme les priviléges personnels, les droits corporatifs du *dvorianstvo* lui ont été bénévolement concédés, gratuitement octroyés par la couronne. C'est encore Catherine II, entraînée par l'esprit libéral du XVIIIe siècle, qui, entre la guerre de l'indépendance américaine et la convocation des états-généraux français, dota la noblesse russe de droits nouveaux pour elle, et à cette classe, alors la seule cultivée, la seule capable d'exercer quelques droits politiques, remit une partie importante de l'administration et de la justice. Jusqu'à cette date, s'il y avait des nobles en Russie, il n'y avait point de corps de noblesse. Catherine, la première, agglomera les *dvoriane* en corporations provinciales au profit du *self-government* administratif. Ce n'était point là une nouveauté isolée; ce qu'elle faisait pour la noblesse, la tsarine le répétait à peu d'intervalle pour d'autres classes de la population, pour les villes et la bourgeoisie notamment. Elle cherchait à réunir les diverses parties du peuple en groupes compactes, en corps organisés, ayant un esprit et des intérêts communs, pour les appeler à participer aux affaires locales, chacun dans sa sphère, suivant la seule manière dont on comprît alors la participation d'un peuple à son gouvernement, par classe, ordre, ou corporation.

Quelle fut la cause de l'échec de cette noble tentative? Ce ne fut point seulement la nature du pouvoir autocratique, qui demeure entier alors même qu'il semble se dépouiller et reste impuissant à se borner lui-même; ce fut avant tout l'incapacité des diverses classes, noblesse ou bourgeoisie, à user des droits qui leur étaient attribués. Pour tirer parti de ces priviléges corporatifs, une chose était indispensable, l'esprit de corps, et toutes les classes en étaient également dépourvues. Sous ce rapport, le *dvorianstvo* n'a pas fait exception à la tradition ou au génie russe, le noble rasé du XVIIIe siècle n'a pas différé du *drouginnik* ou du boïar des anciens temps. Le peu de résultats des assemblées de la noblesse s'explique par les mêmes raisons que le peu de succès des *guildes* de marchands et des corporations ouvrières. Pas plus que la bourgeoisie, pas plus que les artisans des villes, le *dvorianstvo* n'a su se constituer en

corps, doué d'instinct de cohésion et de sentimens de solidarité, exerçant des droits connexes dans des vues communes et poursuivant à travers des générations un but politique ou social déterminé. Pas plus qu'une autre classe de la population, la noblesse n'a su former un organisme vivant, animé d'un esprit propre traditionnel, à la fois commun à tous ses membres et distinct de l'esprit des autres classes. Semblable chose a pu se rencontrer sur le territoire russe, chez la noblesse polonaise des provinces occidentales ou la noblesse allemande des provinces baltiques, — dans la Grande-Russie, chez la noblesse nationale, jamais à aucune époque. L'esprit de caste, l'esprit de classe, semble tellement répugner à la nature russe, qu'elle est jusqu'ici demeurée fermée à l'esprit de corps. La noblesse y est encore étrangère aujourd'hui, après avoir pendant près d'un siècle exercé des droits corporatifs.

La patente, l'espèce de charte donnée par Catherine II au *dvorianstvo*, lui concédait des droits considérables : droit de se réunir en assemblées périodiques, droit de toujours se faire entendre de la couronne par voie de pétition, droit de nomination de la plupart des fonctionnaires et juges locaux. En tout autre pays, de telles prérogatives eussent amené un conflit entre la couronne et la noblesse ou servi de point de départ à une constitution aristocratique. En Russie, il n'en a rien été. La noblesse de chaque gouvernement s'est réunie, elle a élu ses présidens ou maréchaux (*predvoditel*), a désigné des fonctionnaires et des magistrats, a exercé le droit de police sans qu'aucun des successeurs de Catherine en ait pu prendre ombrage, sans que le pouvoir absolu en fût jamais entamé. Dans l'exercice de ses droits, le *dvoriantsvo* n'apportait ni tendances propres ni vues traditionnelles, et dans les emplois qui leur étaient confiés les fonctionnaires nommés par les nobles n'agissaient pas en représentans de la noblesse. Ces *ispravniks* et tous ces administrateurs ou juges locaux ne personnifiaient point l'esprit d'une classe, ils ne se considéraient pas comme responsables envers leurs électeurs; s'ils avaient pour quelques-uns des égards particuliers, c'était seulement pour les intérêts des personnages influens. Ces administrateurs élus étaient pour le pouvoir central des instrumens aussi dociles, des agens aussi zélés que les fonctionnaires directement nommés par lui; en sorte que, si par cette institution on avait espéré corriger la trop grande influence de la bureaucratie, on s'était trompé. Cette apparente autonomie de l'administration locale n'atteignit ni la bureaucratie ni la centralisation. La Russie offre là un exemple de l'inefficacité des institutions sans les mœurs, de l'inanité des formes politiques et des libertés publiques sans esprit public.

La création d'assemblées où sont représentées toutes les classes de la nation a naturellement enlevé aux assemblées particulières de la noblesse la plupart de leurs prérogatives; mais, dans ces nouveaux états provinciaux, dans le *zemstvo* de district ou de gouvernement, la noblesse a d'ordinaire gardé la prépondérance. C'est, comme nous le verrons, au maréchal de la noblesse qu'appartient de droit la présidence de ces réunions des diverses classes; ce sont les propriétaires fonciers, les anciens seigneurs de serfs qui, par le nombre ou la situation, y ont une influence prédominante. En réduisant ses priviléges directs, l'extension des libertés publiques a même élargi la sphère d'activité du *dvorianstvo*. Personne ne lui conteste le titre de classe dirigeante, et quinze ans à peine après les réformes qui l'ont dépouillé de ses anciennes prérogatives, certains conseillers de la couronne semblent le convoquer à un rôle plus étendu, si ce n'est plus efficace. Dans ces derniers temps, depuis la guerre de 1870 et la commune de Paris, les attributions de la noblesse se sont multipliées avec les institutions mêmes : une place lui a été réservée dans la plupart des créations nouvelles. Le gouvernement lui a fait appel à un double titre, comme à la classe cultivée et à la classe conservatrice. En une seule année, en 1874, un rescrit impérial l'invitait solennellement à se constituer la gardienne de l'enseignement populaire; des ukases lui assuraient la présidence des conseils scolaires, des conseils de révision militaire et de la régence de district pour les affaires des paysans. Qu'adviendra-t-il de ce concours demandé à la noblesse? Que seront ces fonctions nouvelles dont elle vient d'être investie dans la personne de ses maréchaux élus? Sont-ce là des prérogatives effectives, ou de simples marques d'honneur, d'autant plus inoffensives que le *dvorianstvo* s'est toujours montré moins pressé ou moins capable d'user de semblables droits? Une réponse à cette question semblerait peut-être prématurée; mais dès aujourd'hui, et avant même d'attendre l'expérience, il est un point hors de doute : les droits récemment concédés à la noblesse peuvent exciter les regrets des uns et la joie des autres, ils ne pourront transformer le caractère séculaire du *dvorianstvo*. Quels qu'ils soient et quelque agrandis qu'ils puissent être, de tels priviléges ne suffiront pas à faire dévier le mouvement historique de la société russe. A cet égard toute appréhension est vaine et toute espérance est une illusion.

L'examen du présent et l'étude du passé conduisent à la même conclusion. Il y a en Russie une sorte de noblesse; il n'y a point d'aristocratie, et ce n'est pas de nos jours qu'il s'en peut créer une. Il y a une noblesse qui, prise dans ses grandes familles, est

aussi ancienne, aussi illustre qu'aucune, et prise dans son ensemble est aussi civilisée, aussi éclairée qu'aucune en Europe, une noblesse la plus ouverte de toutes, la plus dégagée de préjugés, la plus exempte de morgue ou d'esprit de caste, et en même temps la plus bariolée et mêlée, la plus dépourvue de traditions, la plus dénuée de vie commune et d'esprit de corps. A ce *dvorianstvo* sans homogénéité ni cohérence manquent les qualités de même que les défauts des aristocraties. Est-ce un mal, est-ce un bien? Peu importe : c'est un fait; le reste n'a qu'un intérêt spéculatif. Il n'existe point d'aristocratie en Russie, il s'y rencontre seulement comme partout des aristocrates de tempérament, de mœurs, de mode, et aussi ce qu'on pourrait appeler des aristocrates de raison ou de conviction. En Russie comme ailleurs, il y a des hommes pour qui une base hiérarchique est le seul fondement solide des sociétés. On entend dire, dans un certain milieu, qu'une aristocratie est aussi nécessaire au corps social que les os au corps humain, qu'il faut chez un peuple des rangs marqués, des échelons gradués, des positions stables placées au-dessus des hasards de la fortune et de la concurrence; on entend dire que pour une monarchie héréditaire le meilleur appui est une classe privilégiée héréditaire. Un tel langage est toujours sûr de trouver quelque écho dans les palais ou à la cour, là où, à défaut d'une aristocratie réelle, il reste une aristocratie d'habit et de manières. Dans toutes ces idées il peut y avoir une part de vérité. Il n'est point douteux que là où existe encore une puissante classe privilégiée, ce ne soit un élément de stabilité; mais, pour servir à une société de charpente et comme d'ossature, il faut qu'une aristocratie ait en elle-même la force de porter le corps social et de le tenir debout. Ni une nation, ni un trône ne se peuvent appuyer sur des supports qui n'ont de force que celle qu'ils reçoivent du trône ou d'une constitution. En Russie, les hommes qui représentent la noblesse comme le soutien naturel de la monarchie, commettent en outre une méprise d'un genre particulier : ils se trompent sur la nature de la puissance souveraine en même temps que sur le caractère de la noblesse dans leur pays. Entre le *dvorianstvo* et le tsarisme, il n'a jamais existé d'autre lien que le lien du service, il n'y a jamais eu d'intimité, d'affinité ou de parenté, comme ailleurs entre le souverain et la noblesse. La théorie ou la fiction du roi, premier gentilhomme du royaume, est absolument étrangère aux mœurs comme aux traditions russes. Le tsar n'appartient en propre à aucun ordre de l'état, il n'est ni noble, ni bourgeois, ni citadin, ni rural. L'autocratie s'est toujours tenue en dehors et au-dessus de toutes les classes; c'est là un des motifs historiques de sa force et de sa popularité;

elle ne saurait descendre de cette hauteur sans faillir à sa mission traditionnelle et s'affaiblir elle-même.

Une aristocratie n'est pas un édifice qui s'élève à volonté, à un endroit marqué et sur un plan donné; il faut que la nature en ait elle-même disposé l'emplacement et taillé les matériaux. Ces matériaux, les aristocrates russes sont obligés de les chercher dans la grande propriété, le *dvorianstvo*, pris dans son ensemble, étant manifestement impropre à une telle construction. Sous le règne de l'empereur Alexandre II, au milieu même de toutes les transformations contemporaines, les architectes politiques ont exposé toute sorte de plans de réédification ou de restauration sociale. Au moment de l'émancipation, les plus hardis, comme le baron Firks sous le pseudonyme de Schedo Ferroti, ne demandaient rien moins que la conversion de toutes les grandes terres en majorats perpétuels. Les plus avisés, comme le général Fadéief et récemment encore l'assemblée de la noblesse de Pétersbourg, se contentent aujourd'hui de réclamer plus ou moins ouvertement pour les grands propriétaires l'administration locale, avec le droit de police domaniale ou une sorte de patronat sur les paysans. Quelques-uns de ces plans, de ces devis sociaux sont fort ingénieux et font fort bien sur le papier; nous en rencontrerons plusieurs en étudiant l'administration et les institutions locales de l'empire. Par malheur, l'état social est indépendant des combinaisons de cabinet, quelle qu'en soit l'habileté, indépendant du législateur, quelle qu'en soit l'autorité. Les calculs politiques et la raison même ont peu de prise sur lui; il est tout entier à la merci du génie d'un peuple et de l'esprit du siècle. Or en Russie, les mœurs, les traditions, l'instinct populaire répugnent hautement à la restauration d'une classe privilégiée héréditaire. Toute la littérature russe en porte témoignage, bien que cette littérature soit presque toute entière œuvre de nobles, écrite par et pour des nobles. Sur ce point, une fable de Krylof résume d'une façon irrévérentieuse le sentiment national. Des oies qu'un paysan mène au marché se plaignent d'être traitées sans égard, disant que leurs ancêtres ont sauvé le Capitole. « Et vous, qu'avez-vous fait? leur demande un passant. — Nous, rien, mais nos ancêtres... — Eh bien, mes amies, vous n'êtes bonnes qu'à rôtir. » L'antiquité de la race en impose peu au sens positif, au sens réaliste du Russe; demeuré en dépit de toutes les divisions de classes libre de tout esprit de caste, il n'a point pour la naissance le respect instinctif dont est souvent imbu l'Anglais ou l'Allemand.

En Russie, les promoteurs des idées hiérarchiques font en réalité la même faute que leurs adversaires, les promoteurs des idées radicales. Aristocrates ou démagogues ne font à leur insu qu'imiter

et contrefaire l'Occident. Les uns et les autres veulent appliquer aux problèmes nationaux des méthodes et des procédés d'emprunt; les uns et les autres prétendent habiller leur patrie sur un patron étranger. La grande différence est que les conservateurs aristocrates ont choisi le modèle qui s'adapte le moins aux mœurs nationales et se heurte le plus aux tendances modernes de la civilisation. Il est facile de découvrir dans les vieilles institutions anglaises ou prussiennes telle ou telle garantie conservatrice; il est malaisé de dérober à d'autres états pour sa patrie ce que la nature ou l'histoire lui ont refusé. Il en est des formes sociales comme du sol, comme de la configuration même d'un pays. En parcourant leurs steppes du sud ou leurs forêts tourbeuses du nord, des Russes peuvent se dire que de hautes collines donneraient aux cultures de la variété et de l'agrément au paysage, que des chaînes de montagnes couvertes de neige serviraient de réservoir aux eaux et de barrière aux vents. Libre à eux de regretter les beautés ou les avantages des contrées plus coupées, plus accidentées, quoique les larges plaines aient leur charme et leur poésie aussi bien que leur richesse. Sur ce sol déprimé, il ne vient à personne l'idée d'élever des collines et de dresser des montagnes. Telle est cependant la prétention des hommes qui, dans une société dénudée de priviléges et nivelée par les siècles, se flattent de reconstruire des hauteurs escarpées et de creuser des ravins infranchissables, de relever des classes dominantes et de remettre debout priviléges et prérogatives. Le pays du *tchine* est un pays de peu de relief, un pays plat au point de vue social comme au point de vue géographique, et c'est une ingrate et inutile besogne que de travailler à y créer ou à y restaurer des inégalités, des aspérités qu'efface le cours naturel des choses. Entre la Russie et la France, l'analogie à cet égard est plus grande qu'il ne le semble : chez l'une et l'autre, c'est en dehors des priviléges de classes et des combinaisons artificielles, c'est dans le fond même de la nation qu'il faut chercher une base conservatrice. En Russie seulement, où l'égalité est encore moins dans les mœurs et dans la culture que dans l'instinct national et dans la logique des faits, en Russie, où les anciens cadres sociaux sont extérieurement demeurés debout, l'illusion des rêves aristocratiques est plus excusable et moins innocente. C'est une chose singulière, en effet, c'est une des apparentes contradictions de ce pays, qui en présente tant, que les habitudes, l'éducation et l'histoire y mettent un tel intervalle entre les hommes sans séparer davantage les classes.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LA FONDATION

DE

L'UNIVERSITÉ DE BERLIN

A PROPOS DE LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN FRANCE.

Gründung der Königlichen Friedrich-Wilhelms-Universität zu Berlin,
von Rudolph Köpke.

I.

Au mois d'août 1807, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III reçut en audience privée à Memel, où il résidait en attendant que les Français lui permissent de rentrer à Berlin, le docteur Schmalz, professeur de l'université de Halle, supprimée par Napoléon au lendemain d'Iéna. Le souverain chassé de sa capitale accueillit fort bien le professeur chassé de sa chaire. Il ne consentit point, il est vrai, à tout ce que lui demandait le docteur Schmalz : celui-ci eût voulu que l'université de Halle fût transférée à Berlin ; mais Halle avait été cédé avec le duché de Magdebourg au royaume de Westphalie, dont le souverain était Jérôme Bonaparte, et l'on n'en pouvait distraire même cet être moral qu'on appelle une université sans s'exposer à la colère de Napoléon, « dont les lèvres n'avaient qu'à siffler, comme a dit un Allemand, pour que la Prusse n'existât plus. » Frédéric-Guillaume renvoya pourtant son visiteur satisfait,

car il lui promit de fonder à Berlin une université nouvelle. « Il faut, lui dit-il, que l'état supplée par les forces intellectuelles aux forces physiques qu'il a perdues. » C'est une belle parole, et rien ne permet de croire que le roi de Prusse ne pensât pas comme il disait : les Hohenzollern sont restés longtemps de trop petits seigneurs, et ils ont été trop intelligens pour dédaigner une force, de quelque nature qu'elle fût. Tous ont tenu en supérieure estime la force matérielle, mais presque tous ont marqué des égards à la force intellectuelle. Au reste, l'idée qu'un des moyens les plus efficaces de relever la Prusse après Iéna fût de fonder une université nationale était très naturelle en ce pays, et le roi, dans sa conversation avec le docteur Schmalz, ne fit qu'exprimer la pensée d'un grand nombre de ses sujets.

Les universités allemandes en effet ont toujours été activement mêlées à la vie nationale, depuis le jour où la première a été fondée à Prague, au XIVe siècle, sur le modèle de la florissante « école de Paris. » Jamais institution apportée de l'étranger n'a poussé plus avant dans un sol nouveau de plus fortes racines. Dès le XVe siècle, les universités commencent à jouer un rôle; les idées nouvelles qui agitent les esprits s'y abritent contre la persécution : le moment venu, elles y recrutent des intelligences et des bras pour se défendre. Au XVIe siècle, les universités sont des champs de bataille : le cri de révolte de Luther part de Wittemberg, où se forment en même temps les pères de l'église nouvelle et les premiers maîtres, qui, portant dans la science la liberté d'esprits affranchis de la tradition, lui ont découvert de nouveaux horizons. Cependant le catholicisme, d'abord surpris, se défend avec vigueur et par les armes mêmes avec lesquelles il est attaqué; des deux parts, on fonde des universités nouvelles et l'on réforme les anciennes : Luther estime qu'il n'est pas d'œuvre plus digne d'un pape et d'un empereur, ou, pour traduire plus exactement, « rien de plus pontifical ni de plus impérial » qu'une bonne réforme des universités. On se disputait donc les âmes comme les territoires : les esprits se heurtaient dans les salles des cours, comme les armées s'entrechoquaient sur les champs de bataille; on élevait école contre école, comme forteresse contre forteresse. Jamais peut-être plus bel hommage ne fut rendu à la force intellectuelle.

Il est vrai qu'après le combat vinrent la fatigue et l'épuisement. Les forces matérielles de l'Allemagne ne furent pas seules atteintes par la guerre de trente ans : ce qui restait d'activité intellectuelle dans les petits états qui survécurent à la tourmente fut mis à relever les ruines. Alors commença la vie égoïste enfermée dans un cercle étroit. Il n'y avait plus d'Allemagne, à proprement parler,

par conséquent plus de pensée allemande, comme au temps de la réforme, et les universités, obéissant à la destinée commune, furent frappées de déchéance comme l'Allemagne elle-même. A Tubingue, à Wittemberg, à Leipzig, la théologie dégénère en une polémique tracassière. Piétistes et orthodoxes s'injurient niaisement et méchamment jusqu'au jour où, le rationalisme protestant ayant paru, ils unissent contre lui leur haine, qui fut terrible, étant à la fois allemande et dévote. En même temps que la liberté dans la foi, disparaît la liberté dans la science, opprimée sous le poids des formules et d'une érudition pédantesque. Il faut attendre jusqu'à la fin du XVIIIe siècle le réveil de la vie intellectuelle en Allemagne. Ce réveil fut éclatant, il est vrai : c'est alors que Göttingen inaugure l'ère féconde de ses découvertes historiques; Leipzig met sa gloire à aimer et à faire connaître par une critique nouvelle l'antiquité classique. A Iéna, Schelling, disciple de Spinoza et prédécesseur de Hegel, enseigne cette poétique philosophie de la nature qui, si elle n'a pas longtemps contenté les esprits, a fait faire d'admirables progrès aux sciences naturelles; à Kœnigsberg, Emmanuel Kant, après avoir élaboré par le travail quotidien de longues années la *Critique de la raison pure*, publie ce livre fameux, que l'Allemagne met huit années à comprendre, et qu'elle se prend à aimer ou à détester avec tant de force, que depuis Luther il ne s'était point vu pareille agitation dans les esprits. Alors ces maîtres et d'autres moins illustres, mais grands encore, savans, lettrés, philosophes, parlant du haut des chaires à une jeunesse nombreuse et docile, attirent vers eux l'attention universelle et rendent à la nation allemande quelque sentiment de sa dignité au moment où achève de mourir dans l'impuissance et dans le ridicule le saint-empire romain germanique, ce corps décrépit qui depuis longtemps n'avait plus rien de saint, ni d'impérial, ni de romain, ni de germanique, et qui, à chaque fois qu'il voulait intervenir dans les affaires de ce monde, « était en retard d'une année, d'une armée, d'une idée ! »

Les universités étaient donc en pleine activité lorsque survinrent les désastres qui achevèrent le vieil empire et mirent en un suprême péril même le jeune état de Prusse : il est naturel qu'un souverain leur ait voulu faire une part dans l'œuvre de la régénération. De tous les princes d'Allemagne, les Hohenzollern sont précisément ceux qui ont le mieux connu l'utilité que l'on peut retirer de la création d'une université, faite en temps et lieu bien choisis. Ils en fondent une à tous les momens décisifs de l'histoire de Prusse. Quand Albert de Hohenzollern jette aux orties son manteau de grand-maître de l'ordre teutonique et se fait luthérien pour devenir duc, il ouvre l'université de Kœnigsberg et lui assigne la mission

de répandre aux bords orientaux de la Baltique la doctrine à laquelle il doit sa couronne. Quand le grand-électeur Frédéric-Guillaume prend possession des premiers domaines que la Prusse ait occupés sur le Rhin, il crée l'université de Duisbourg, afin d'anoblir pour ainsi dire la nouvelle province, de lui faire apprécier l'honneur d'appartenir à un prince-électeur du saint-empire, et de s'attacher les générations qui allaient être élevées dans une maison au fronton de laquelle on lisait : *Friderici Guilelmi Academia.* Ce prince voulut faire mieux encore, et ce n'est pas une des moindres singularités de son histoire que le projet qu'il conçut de fonder à Berlin « une université des peuples, des sciences et des arts, » libre asile de l'esprit, ouvert à toutes les doctrines scientifiques, aux victimes de toutes les croyances religieuses, aux juifs et aux mahométans comme aux chrétiens, aux incrédules comme aux croyans. Il voulait que cette université fût « le lien des esprits, le siége des muses, la forteresse de la sagesse, cette souveraine maîtresse du monde. » Des traités internationaux lui devaient assurer le bénéfice de la neutralité, afin que « le bruit des armes n'étouffât point la voix des muses. » L'enseignement y serait affranchi de tout contrôle; l'administration y appartiendrait à des consuls élus par les professeurs. L'université aurait le droit de haute et basse justice, et relèverait directement et uniquement de l'électeur. Elle aurait sa bibliothèque, son imprimerie, pourvue des caractères de toutes les langues, ses laboratoires, ses hôpitaux, son église. Curieux rêve, et qui fut plus qu'un rêve, car l'électeur a publié la charte de fondation de cette grande école! Ce fut sa façon de payer son tribut à une mode du XVIIe siècle, où il y eut tant de « rêveurs d'Atlantides. » Notre Henri IV aussi, auquel Frédéric-Guillaume Ier ressemble par plus d'un trait, eut son rêve, celui de la paix perpétuelle. D'autres, comme Fénelon, imaginèrent un état où régnerait la pure justice. En Allemagne, terre classique de la pédagogie, car en tout Allemand il y a un pédagogue, l'Atlantide fut une université idéale, irréalisable comme la paix perpétuelle ou le règne de la pure justice.

Le successeur du grand-électeur fonda en 1694 l'université de Halle. Il était entré dans la grande alliance formée contre Louis XIV, et afin de mériter le titre de roi qu'il prit quelques années plus tard, il voulait s'illustrer par la double gloire des armes et de l'esprit. C'est pourquoi, quand Heidelberg, ce vieux sanctuaire de la science allemande, eut été détruit par l'invasion française, il revendiqua pour l'électorat de Brandebourg l'honneur de rétablir sur un autre point l'université disparue. « Je ne me suis plus souvenu, dit-il le jour de l'inauguration, à laquelle il vint assister avec toute

sa cour, des grosses dépenses que j'ai faites pour mon armée et pour la défense du pays. Sous les armes et au bruit des trompettes, j'ai ouvert aux muses ce libre asile, car ce sont les sciences qui font de l'homme un homme et lui donnent une patrie sur cette terre. » Il voulut être recteur honoraire de l'université nouvelle. Singulière alliance du militarisme et de la pédagogie! Avant le « roi sergent, » la Prusse a été gouvernée par le roi recteur.

On ferait preuve assurément de naïveté grande à croire que les Hohenzollern fussent enflammés d'un amour tout désintéressé pour « la science qui fait l'homme; » au vrai, ils attendaient d'elle qu'elle fît des Prussiens. Il leur importait médiocrement qu'elle donnât à l'homme « une patrie sur terre, » pourvu qu'elle les aidât à faire plus grande la patrie prussienne, et l'on a toujours compté à Berlin exercer, à l'aide des universités, une attraction continue sur les petits états qui en étaient déshérités; mais, quel que soit le mobile, le fait ne laisse pas de nous intéresser. Au lendemain de l'acquisition d'une province, nos rois avaient coutume de créer un parlement qui portât aux extrémités du royaume la tradition monarchique formée au centre : après chaque conquête, les Hohenzollern créent une université. N'ont-ils pas en ce siècle-ci fondé celle de Bonn après l'acquisition des provinces rhénanes, et de nos jours, celle de Strasbourg après que nous avons perdu l'Alsace-Lorraine? Le fait se répète si souvent qu'on ne saurait pas ne point l'attribuer à la volonté réfléchie d'obtenir des esprits, par un commun système d'éducation, l'obéissance à la loi commune.

En 1807, il ne s'agissait pas de faire la conquête morale d'une province nouvelle : la monarchie mutilée se repliait sur elle-même et rassemblait ses forces pour un combat suprême dont on ne savait pas le jour, mais qui était prévu par tout le monde. Ce que voulait le roi de Prusse, c'était, comme disait alors un des futurs professeurs de l'université, « accroître par l'éducation la force de résistance des âmes allemandes, dans la même mesure que croissait l'oppression. » Cette foi en la puissance des idées est assurément très remarquable; mais comment ne l'aurait-on pas eue en Prusse, en 1807, au moment où la réalité de cette puissance était attestée par des faits éclatans? Certes, si une philosophie paraît préoccupée de pures idées, c'est celle de Kant; si un philosophe ressemble peu aux philosophes ses contemporains qui, de ce côté du Rhin, s'étaient dès l'abord jetés dans la mêlée politique et mesurés contre des réalités, c'est le modeste penseur universitaire, si calme, si régulier dans sa vie, dit Henri Heine, qu'en le voyant sortir de chez lui, suivi de son fidèle serviteur, et se diriger vers « l'allée du philosophe » pour la remonter et la redescendre dix fois, les bourgeois

de Kœnigsberg tiraient leurs montres et les réglaient, si elles ne marquaient pas deux heures et demie. Pourtant cet homme fut un révolutionnaire, et Heine, dans le livre *De l'Allemagne*, où il s'évertue à nous faire comprendre son pays avec le doute visible que nous y puissions parvenir, invente une étrange histoire pour nous expliquer comment une révolution a pu être faite par un professeur. Il conte qu'un mécanicien anglais fabriqua un jour un merveilleux automate à figure humaine, marchant, parlant, et auquel il ne manquait qu'une âme : l'automate voulut avoir cette âme, et il la réclama si impérieusement, de nuit et de jour, que le pauvre mécanicien obsédé s'enfuit sur le continent; la machine l'y suivit, et, quand elle l'eut rejoint, grinça tristement à son oreille ces paroles : *give me a soul*, donne-moi une âme! « C'est une chose douloureuse, ajoute Heine, quand les corps que nous avons créés nous demandent une âme; mais une chose plus affreuse, plus terrible, c'est d'avoir créé une âme et de l'entendre vous demander un corps et vous poursuivre de ce désir... La pensée que nous avons fait naître dans notre esprit est une de ces âmes, et elle ne nous laisse de repos que nous ne lui ayons donné un corps. La pensée veut devenir action ! » Or Emmanuel Kant avait fait naître en ses disciples une âme nouvelle qui cherchait un corps, et une pensée qui devint action, le jour même où l'état du grand Frédéric sembla réduit à néant, car ce furent les disciples de Kant qui entreprirent alors de relever la monarchie prussienne. Le maître avait dévoilé les misères de la raison spéculative, mais en même temps il avait démontré que nous avons la pleine possession de nos actes; plus il avait fait l'intelligence petite, plus il avait grandi la volonté : les disciples, hommes d'état et philosophes, pensèrent que la Prusse, œuvre compromise de l'intelligence politique, devait être relevée par l'action et par la volonté. Les hommes d'état proclamèrent que, pour fortifier la communauté, il fallait affranchir les forces individuelles, et, dans la loi bienfaisante du 9 octobre 1807 « sur le libre usage de la propriété, » ils écrivirent « qu'il est conforme aux éternelles lois de justice et aux principes d'un état bien ordonné, d'écarter les obstacles qui avaient empêché jusque-là l'individu de déployer ses forces à la recherche de l'aisance. » Les philosophes, habitués à contempler l'éternel et l'immuable, ne se sentirent pas atteints par l'accident, si terrible qu'il fût, d'une bataille perdue. Il y a, dirent-ils, des biens hors de la portée de Napoléon lui-même, et qui sont la foi, la science et la tradition du passé. Il fallait seulement rendre la foi plus active, la littérature plus populaire, et confier à la science le renouvellement de l'esprit par l'éducation. Ainsi fut conçu par des métaphysiciens de l'école de Kant le projet de sti-

muler les forces matérielles par la suppression des entraves féodales, et les forces intellectuelles par la fondation d'une université. Peut-être de si longues explications étaient-elles nécessaires pour faire comprendre à maints politiques français, trop dédaigneux de ce qui n'est point la pure politique, l'idée, au premier abord surprenante, de réparer une défaite militaire en créant une école.

II.

Les ressources ne manquaient pas à Berlin pour y fonder une université. Il s'y trouvait une académie des sciences, une école des mines, un collége médico-chirurgical, qui était une vraie faculté de médecine, des cours de droit au ministère de la justice, une école forestière au directoire-général des domaines, une école et une académie des beaux-arts, une bibliothèque, un jardin botanique, un observatoire, des cabinets d'histoire naturelle, un musée anatomique, des collections d'instrumens pour la physique, l'astronomie, la chirurgie, des cabinets de médailles et une galerie de tableaux. Quelques années encore avant la guerre, Frédéric-Guillaume III avait fondé des hôpitaux, une académie d'architecture, une école industrielle, une école agricole, un bureau de statistique. Le gouvernement s'efforçait ainsi de satisfaire aux divers besoins de la population; mais Berlin ne possédait encore que des écoles professionnelles, sans lien les unes avec les autres : la tâche de l'université serait de les élever au-dessus de la préparation à des métiers, et d'en faire les parties harmoniques d'une grande unité. L'université ouverte, on y pourrait rattacher plusieurs de ces professeurs libres qui donnaient alors sur toute sorte de sujets ce que nous appelons des conférences. C'étaient des académiciens, des médecins, des magistrats, des administrateurs, des ecclésiastiques, des professeurs de gymnases. Quiconque croyait avoir quelque chose à dire se pourvoyait d'une autorisation de la police, louait un local, affichait son cours, et, pour peu qu'il eût du talent, réunissait autour de sa chaire un nombreux public, avide d'être initié aux connaissances nouvelles. Beaucoup de ces professeurs libres n'étaient que des parleurs, mais il se rencontrait parmi eux quelques hommes qui remuaient les esprits par la force de leur talent et de leur caractère : devant un auditoire où les ministres et les ambassadeurs prenaient modestement place, le plus illustre des disciples de Kant, Fichte, enseignait à la manière antique, discutant avec ses auditeurs, comme Socrate, pour « leur expliquer avec une évidence mathématique l'énigme du monde, » et leur démontrer « l'intime

accord du savoir et de l'action, de la science et de la conscience. »

Les hommes étaient donc prêts, comme les instrumens : longtemps on délibéra sur la meilleure façon d'employer les uns et les autres, et la délibération fut instructive. Des opinions très diverses se trouvèrent en présence. Quelques esprits, se disant pratiques, ne voulaient point qu'on fondât une école à la façon allemande où, sous prétexte de liberté protestante et scientifique, on perdît à la recherche de quelques curiosités vaines le temps qui devait être employé à former de bons serviteurs pour l'état et pour l'église. Ainsi avait pensé Frédéric II, qui eût voulu remplacer les universités par des écoles spéciales où l'enseignement fût réglé par un programme et contrôlé par des examens. D'autres voulaient au contraire épargner à l'institution nouvelle les entraves qui, dans les vieilles universités, gênaient l'exercice de l'absolue liberté de penser, supprimer par exemple les facultés, comme trop favorables à l'esprit de corporation, qui est tout l'opposé de l'esprit scientifique, et se rapprocher autant que possible de l'idéal jadis rêvé par le grand-électeur. La vérité se trouvait entre ces deux opinions extrêmes, car l'université ne pouvait être ni un simple assemblage d'écoles professionnelles, ni cette sorte d'île enchantée dont les habitans, étrangers aux nécessités humaines, contempleraient en toute sérénité l'infini où se confondent la mer et le nuage.

Le cabinet du roi s'étant adressé à tous les hommes capables de donner un bon avis, il vint de bons avis de tous les côtés à la fois. Nombre d'écrits parurent, pleins d'enthousiasme, de patriotisme, d'espérance. Partout on y retrouve la conviction qu'un état qui a gardé, dans l'extrémité où il est réduit, de telles préoccupations intellectuelles ne saurait périr, et que cette aspiration « vers les hautes régions » est le gage d'une résurrection et d'un brillant avenir. « Terre ! terre ! je vois la terre ! » s'écrie Reil, écrivant à Nolte. « Je suis ivre de joie, écrit Loder à Hufeland, à la pensée que le roi ouvre l'ère nouvelle de la monarchie prussienne en aidant au développement de la culture scientifique dans notre pays. C'est un Dieu qui a mis au cœur de notre roi cette pensée, que la réforme de l'état doit commencer par une éducation meilleure de la génération à venir, et que cette éducation doit être à la fois scientifique et morale. » Une de ces lettres privées et publiques, qui étaient comme autant de consultations au sujet de la future université, portait comme épigraphe cette maxime, qui était dans le cœur de tous : « Il ne faut jamais désespérer de la république ! » Mais les deux opinions les plus considérables furent celles de Fichte et du pasteur Schleiermacher, un des hommes qui ont le mieux possédé le don d'agir sur les autres hommes, parce qu'étant à la fois érudit

et éloquent, philosophe et chrétien, il conciliait en lui-même ces deux puissances souvent ennemies, la raison et la foi.

On dira peu de chose ici du système de Fichte, parce qu'il n'était point applicable et ne fut pas appliqué. Moins préoccupé de l'éducation du commun des mortels que de celle « des serviteurs de l'idée, » Fichte, dans un langage à la fois géométrique et sacerdotal, à la manière des réformateurs antiques, disciples de Pythagore et constructeurs de cités idéales, traça le plan d'un monastère universitaire, dont les moines seraient les candidats au professorat, séparés du reste du monde, nourris, logés et entretenus par l'état, portant un uniforme d'honneur et soumis à une règle comme des religieux; car Fichte était l'homme de la discipline et du devoir, et c'est par le renoncement de l'individu à sa liberté personnelle qu'il prétendait le conduire à la « liberté supérieure de l'âme! » Tout autre était le projet de Schleiermacher, qui, en quelques pages où la pensée reste claire en étant profonde, exposa les vrais principes de l'enseignement supérieur. « L'école, l'académie, l'université, dit-il, ont chacune leur mission. A l'école, l'esprit est dégrossi par une gymnastique intellectuelle; à l'université, on éveille chez l'étudiant l'esprit scientifique en lui montrant le lien qui unit toutes les parties du savoir; à l'académie se fait l'exposition de la science.» Les étudians sont divisés en deux classes, ceux qui se vouent à la science pure et ceux qui se destinent à quelque profession. Pour les uns et pour les autres, l'enseignement de la philosophie est une initiation nécessaire; mais il ne s'agit point ici de pure spéculation : Schleiermacher veut que la philosophie prouve la réalité du savoir, détruise le prétendu antagonisme entre la raison et l'expérience, ouvre des perspectives à l'intelligence sur les immenses domaines de la nature et de l'histoire. La philosophie au reste ne doit pas absorber en elle tout l'enseignement. Les facultés ont leur raison d'être et subsisteront, à la condition qu'elles ne dégénèrent pas en écoles spéciales, et qu'elles consentent à n'être que les parties d'un tout. Comme Fichte, Schleiermacher pense qu'il faut au maître un « séminaire » d'élèves réguliers, car, dit-il, « l'enseignement est la communication de l'intime, » c'est « une dialectique continue contre l'ignorance, » qui ne saurait s'exercer devant des auditeurs de passage; mais toute contrainte sera bannie de l'université, où il ne sera pas fait de cours obligatoires. Les étudians seront attirés et retenus au pied des chaires par la force et par le mérite de l'enseignement, sans le secours d'un mécanisme réglementaire; ne faut-il pas que leur caractère se forme et qu'on commence par avoir confiance dans leur raison, qu'il s'agit de développer? Les maîtres devront être aussi libres que les élèves; ils nommeront les

administrateurs de l'université, qui se gouvernera elle-même, car « l'esprit scientifique est démocratique de sa nature. » A côté de l'université nouvelle, que Fichte voulait unique, subsisteront les anciennes : le monopole est une contrainte, et il est fatal à la science, à laquelle profitent les libres débats d'écoles rivales.

Schleiermacher examine à la fin si Berlin est un lieu bien choisi pour être le siége d'une université. Déjà la question avait été vivement discutée dans les conférences et publications sur la matière. Beaucoup d'objections avaient été faites contre Berlin. Les étudians, qui ne sont pas riches en Allemagne, ne fuiraient-ils pas une ville où le loyer et la nourriture étaient à si haut prix? Les facilités que le vice trouve toujours dans une capitale, et à Berlin autant qu'en une autre ville du monde, n'étaient-elles point à redouter pour la moralité de la jeunesse allemande? Le professeur ne serait-il point un peu perdu dans la foule, lui qui était à Göttingen et à Halle par exemple une manière de personnage? L'éclat du trône ne nuirait-il pas à la chaire? L'étudiant, ce tyran des petites villes, sur le pavé desquelles il faisait sonner ses bottes et laissait traîner son grand sabre, garderait-il dans la résidence royale, sous l'œil de la police et de la haute magistrature, les immunités juridiques et tant de sottes coutumes outrecuidantes et pédantesques dont il était si fier et qui le distinguaient du bourgeois, qu'on appelle en Allemagne *le philistin?* Telles étaient les craintes des admirateurs des vieilles coutumes. Les hommes sérieux répondaient que, pour avoir une école vivante, il la fallait placer là où était la vie, c'est-à-dire à Berlin, car dans cette ville, où se traitaient les plus grandes affaires, et se produisait chaque jour quelque question nouvelle, les maîtres ne pourraient s'endormir, et les théories surannées fuiraient devant la lumière. Quant aux étudians, il n'y avait point de mal à ce qu'ils laissassent le grotesque attirail de leurs corporations tapageuses, et se confondissent dans le grand courant de la population berlinoise. Schleiermacher résuma le débat et dit le dernier mot : il reconnut que le choix de Berlin n'était point sans dangers; mais il voulut qu'on tînt compte de la situation présente de l'état. La création d'une université dans la capitale servirait la cause nationale : voilà qui décidait tout, et le philosophe terminait par ces prophétiques paroles : « Quand sera fondée cette organisation scientifique, elle n'aura point d'égale : grâce à sa force intérieure, elle exercera son empire bien au-delà des limites de la monarchie prussienne : Berlin deviendra le centre de toute l'activité intellectuelle de l'Allemagne septentrionale et protestante, et un terrain solide sera préparé pour l'accomplissement de la mission qui est assignée à l'état prussien. »

Dans tout ce projet, Schleiermacher n'avait pas donné la moindre place à la chimère; il n'avait fait, en somme, que défendre le système des vieilles universités, éprouvé par une longue expérience, et qui avait pour lui la raison autant que la tradition. Pour en corriger les abus, il ne voulait pas d'autre remède que la liberté. Bien entendu, il était admis sans discussion et comme une règle tout élémentaire qu'aucun professeur n'aurait le monopole de son enseignement. Le *privat-docent* pourrait élever sa chaire contre la chaire du professeur titulaire et lui disputer les étudians. Ceux-ci, obligés d'acheter par une rétribution le droit de suivre un cours, auraient la liberté de choisir le maître auxquels ils porteraient leur nom et leur argent. Les Allemands tiennent à cet usage de la rétribution directe du maître par l'élève, s'ajoutant au traitement payé par l'état : ils lui attribuent le triple avantage d'établir entre les professeurs une émulation où l'argent joue son rôle après l'honneur, de mieux faire apprécier aux étudians un enseignement qui leur coûte un sacrifice, d'écarter l'oisif et le badaud, auditeurs d'occasion, qui, se renouvelant sans cesse, obligent le professeur à faire de chaque leçon un tout bien composé, sans intime relation avec ce qui précède ni avec ce qui suit, de sorte, comme dit Fichte, que « le cours d'une année est comme un tas de sable, auquel chaque leçon apporte son grain. »

L'accord étant fait, grâce à la discussion publique, il semblait que l'inauguration de l'université ne dût guère se faire attendre; mais elle fut retardée par diverses circonstances. C'est justice de louer, comme nous avons fait, la noble pensée de régénérer un pays vaincu en ranimant ses forces intellectuelles et morales; mais c'est justice aussi d'ajouter que le zèle dans l'exécution ne répondit point à la beauté de la conception. Les embarras où était impliquée la monarchie furent d'abord cause de quelque retard. Le système politique fut modifié : au gouvernement direct par le cabinet succéda le gouvernement par les ministres. Des mains de Beyme, le principal conseiller du roi, la direction des affaires passa en celles de Stein. Ce grand ministre savait assurément le prix et la force de l'éducation : « C'est de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse, écrit-il en 1808, que nous devons le plus attendre. Vienne le jour où, par une méthode fondée sur la nature intime de l'homme, chaque force de l'esprit sera développée, et la connaissance des principes régulateurs de la vie enseignée et entretenue, où l'amour de Dieu, du roi, de la patrie, seront cultivés avec soin, au lieu d'être si légèrement négligés : nous verrons alors croître une génération physiquement et moralement forte, et s'ouvrir devant nous un meilleur avenir! » Mais l'homme qui disait de si belles paroles

était le ministre d'un état à peine assuré de son lendemain, il était contraint d'aller au plus pressé, qui était de trouver de l'argent pour payer la contribution de guerre, racheter le territoire encore occupé par les vainqueurs, et réorganiser l'administration et l'armée. Au reste, il n'était pas de ceux qui voulaient que Berlin fût le siége de l'université. Il craignait pour la moralité publique les effets de l'humeur entreprenante des étudians et de la proverbiale faiblesse des filles berlinoises. « Cela fera, disait-il, trop de bâtards par an ! »

Ces dispositions du ministre encouragèrent divers mécontens dont la résistance n'était point honorable. C'était le collége médico-chirurgical, qui protestait contre toutes leçons de médecine faites sans sa permission et son contrôle. C'était l'académie, qui prenait ses précautions contre l'université future : son directeur fit un grand discours, où il démontra qu'il fallait réserver à l'académie l'*objectif*, c'est-à-dire la science, et confiner l'université dans le *subjectif*, c'est-à-dire dans l'enseignement, de telle sorte qu'une bonne mémoire suffirait au professeur de l'université, au lieu que l'académicien aurait le privilége du génie. L'académie craignait d'ailleurs d'être gênée dans l'usage de la bibliothèque royale, et d'avance elle s'en plaignait. C'était l'université de Francfort-sur-l'Oder qui redoutait la concurrence de Berlin et faisait répéter par ses défenseurs que la grande ville effaroucherait les muses, qui « aiment le séjour des bois et des vallons. » D'autres difficultés venaient de professeurs dont on voulait s'assurer le concours, et qui le mettaient à trop haut prix. Plusieurs qui étaient venus à Berlin pour y attendre leur « vocation, » ne voyant rien arriver, se lassèrent. Ils prêtèrent l'oreille aux instances qui leur vinrent d'autre part; de tristes exemples de faiblesse furent donnés même par des promoteurs du grand projet : l'un d'eux fut sur le point d'accepter une chaire à l'université de Halle, rouverte par la permission de l'empereur et désormais université napoléonienne. Tant l'héroïsme continu est difficile même à des philosophes, et l'attrait d'un beau traitement irrésistible, même sur des professeurs qui ont voué leur vie à la science allemande !

Les fidèles furent pourtant plus nombreux que les défaillans, et, pour retenir ces derniers, ils demandaient instamment que l'on commençât, si modestement que cela fût. On commença donc. Quatre professeurs, désignés pour faire partie de l'université nouvelle, inaugurèrent leurs leçons dans l'hiver de 1807 à 1808. Parmi eux était Fichte. Il lut ses « discours à la nation allemande, » qui furent entendus de l'Allemagne entière, car il faisait de sa patrie l'éloge le plus passionné, mais aussi le plus propre à relever

les courages. Il opposait le génie germanique à l'esprit néo-latin, vantait les qualités de la langue allemande, la force de travail du peuple allemand, le grand service que, par deux fois, il a rendu à l'humanité en délivrant le christianisme de l'esclavage des formes catholiques et en rapprenant au monde la liberté philosophique de penser qu'il avait oubliée depuis l'antiquité. Puis il demandait s'il y avait encore un peuple allemand, si ce peuple se reconnaissait dans le miroir qu'il lui mettait sous les yeux, s'il n'avait point envie de redevenir ce qu'il avait été jadis, et quel moyen il y faudrait employer. « Oui, s'écriait-il, il y a un moyen d'entrer dans le monde nouveau, c'est l'éducation, c'est-à-dire l'art de former dans l'homme une ferme et infaillible bonne volonté! Pour que nous ne soumettions pas notre esprit, faisons-nous un esprit solide et assuré! Que chez nous la pensée et l'action soient d'une seule pièce et forment un tout inséparable, alors nous serons ce que sans cela nous nous contenterons toujours de devoir être, — des Allemands. » Ce qui ajoutait à l'âpre saveur de ces discours, c'est que les disciples de Fichte pouvaient tout à la fois entendre parler le maître et les tambours français résonner dans la rue. Fichte avait conscience du danger qu'il courait, et même il était porté à s'exagérer son héroïsme. Ce n'est point que l'autorité française ne surveillât ses collègues et lui. Pour des discours où il exhortait ses ouailles à résister de toutes leurs forces « aux attaques du mauvais, » le pasteur Schleiermacher fut cité devant le maréchal Davoust; mais Davoust se contenta de l'appeler « tête ardente, » et, après lui avoir recommandé d'être plus circonspect, sous peine de châtiment, il le renvoya chez lui. Schmalz, pour une « adresse aux Prussiens, » fut signalé comme dangereux au maréchal, qui le fit arrêter, mais le remit en liberté très peu de jours après, attendu que les charges n'étaient pas suffisantes. Une semaine plus tard, les troupes françaises quittèrent la ville sans que Fichte eût été même inquiété. Il semble que cela contrarie les Allemands, qui lui voudraient mettre en mains la palme du martyre. L'auteur de l'histoire de l'université de Berlin, M. Köpke, la lui donne sans marchander, car voici comme il parle de la mort du grand orateur, qui advint en 1814, pendant la guerre d'indépendance : « La mort saisit aussi Fichte, au chevet de sa femme, qui, après avoir soigné avec une infatigable charité les blessés et les malades dans les lazarets, fut atteinte d'une fièvre typhoïde. Comme elle entrait en convalescence, Fichte, gagné par le mal, s'alita; il était dans un état désespéré quand il apprit que nos armées avaient victorieusement passé le Rhin, et il mourut, comme il avait vécu, pour la patrie. » On conviendra que voilà une nouvelle espèce de martyre, le mar-

tyre approximatif et par ricochet; mais si quelque Français de nos jours, dans une ville occupée par l'ennemi, se fût permis de dire sur la supériorité de la race française une très petite partie de ce qui fut professé par Fichte sur la supériorité de la race allemande, en sous-entendant à chaque mot un appel à la révolte, il n'eût pas attendu longtemps avant d'être arrêté, jugé, condamné et précipité par la fusillade dans une fosse que les exécuteurs lui auraient fait creuser de ses mains.

Cependant quatre professeurs, quel que soit leur mérite, ne font pas une université. Les négociations, pour compléter le personnel, languirent jusqu'au jour où, Dohna ayant été appelé au ministère de l'intérieur, après la retraite de Stein, la direction de la section de l'instruction publique fut confiée à Guillaume de Humboldt. Personne autant que lui n'était capable de mener à bien la grande entreprise. C'était un homme d'état autant qu'un homme de science. Collaborateur de Kant plutôt que son disciple, profond connaisseur en lettres anciennes, presque l'émule de Wolf, le grand critique et le grand philologue, interprète autorisé de Goethe, intime ami de Schiller, il avait lui-même fait faire les plus grands progrès à l'étude du langage. Böckh a tracé de lui, dans un éloge funèbre prononcé devant l'académie, un beau portrait qui est ressemblant. « Rarement, dans les temps modernes, il s'est rencontré un homme qui ait manié les affaires publiques et la science avec tant d'adresse et de grandeur. C'était un homme d'état véritable, pénétré d'idées et guidé par elles, un homme d'état de haut esprit, à la façon de Périclès. Philosophie, poésie, éloquence, érudition historique, philosophique, linguistique, s'unissaient en lui sans discordance! » Sans effort et rien qu'à consulter sa pensée, Humboldt trouva le plan de l'université modèle, où les lettres et les sciences vivraient, comme en lui-même, en parfaite harmonie.

Un local, de l'argent, des hommes, il chercha tout à la fois. Le local fut bientôt trouvé : ce fut le palais du prince Henri, frère de Frédéric II. Le palais avait des habitans qui ne délogèrent pas volontiers : c'étaient d'anciens serviteurs du prince, des officiers du cabinet militaire, et le conseil municipal de la ville, qui tenait là ses séances. Il faut croire que ces hôtes n'étaient pas aussi pénétrés que le roi de la nécessité de réparer « les forces intellectuelles de la nation, » car il fut très difficile de leur faire quitter la place. Les militaires cédèrent les derniers; quand ils partirent, ils laissèrent leurs chevaux, dont on eut toute la peine du monde à se débarrasser, pour transformer les écuries en laboratoires. Enfin l'université fut maîtresse chez elle, et elle put être fière de son domicile : le roi avait prouvé qu'il entendait faire grandement les choses

en lui donnant ce palais, le plus beau de la ville après le sien, orné, selon le goût du XVIIIe siècle berlinois, de colonnes et de pilastres corinthiens, situé au plus bel endroit de l'avenue « sous les Tilleuls, » auprès de la bibliothèque, de l'arsenal, où sont réunis les trophées des victoires prussiennes, à quelques pas enfin du propre palais des rois de Prusse! C'était un infaillible moyen d'attirer sur l'institution l'attention des indifférens et le respect de la foule.

Sur la dotation de l'école nouvelle, il y eut de longs débats. Humboldt aurait voulu que l'université reçût en don perpétuel des domaines qu'elle administrerait elle-même, afin « qu'une entière liberté fût assurée à la conviction scientifique. » Les savans étaient de son avis. Le roi et le ministre des finances y inclinèrent d'abord; mais il se trouva des difficultés d'exécution qui durèrent tout le temps que Humboldt dirigea l'instruction publique. Les politiques firent alors des objections, qui parurent très graves au roi, et la décision fut prise contrairement aux vœux de Humboldt, sous un de ses successeurs, Schukmann, qui fut plus soucieux des droits de l'état que de l'indépendance « de la conviction scientifique. » Schukmann pria le chancelier Hardenberg de décider s'il convenait de rendre les établissemens scientifiques à tout jamais indépendans de l'état et indifférens à la constitution et à la dynastie, s'il fallait mettre le droit idéal et cosmopolite du savant au-dessus des obligations positives du citoyen envers le roi et envers ses concitoyens. Personne, dit-il, ne peut deviner l'avenir, car l'esprit du temps flotte au gré des théories les plus diverses; mais la liste des pensions montre que celui qui satisfait les besoins des estomacs a de solides garanties contre le travail des têtes. Fallait-il abandonner ces sûretés dans l'aveugle confiance que la raison dominerait jusqu'à la fin des siècles? « Je sais bien, disait le directeur de l'instruction publique, que ce sont là de très vulgaires pensées, et qu'on les peut présenter comme telles, en les comparant à la belle maxime que la libre éducation scientifique est le but le plus élevé de la destinée humaine. Je suis plein de respect pour cette belle maxime, mais je garde mon opinion. » Il la fit même prévaloir; du moins la dotation pécuniaire annuelle fut-elle convenable, car l'université figure au budget des établissemens scientifiques, dès sa première année, pour 54,146 thalers, c'est-à-dire pour environ 204,000 francs. Si l'on tient compte de l'état misérable des finances prussiennes, et si l'on ajoute que le produit des rétributions scolaires était entièrement réservé aux professeurs, il faut convenir que la Prusse dépensait ainsi dans des années de malheur pour une seule école d'instruction supérieure à peu près autant que notre riche pays dépense pour tous ses établissemens de même ordre réunis.

C'est dans le choix du personnel, où il ne rencontra pas de contrariétés, que Humboldt a rendu les plus grands services. Il eut la satisfaction, sachant exactement ce qu'il voulait, et voulant ce qu'il fallait, d'agir suivant sa volonté. Que ne puis-je citer en entier le rapport au roi, où se montre si bien l'unité de ses convictions politiques et scientifiques! « Déjà, dit-il, les réformes qui ont été faites dans l'état ont assuré à la malheureuse Prusse le premier rang comme puissance intellectuelle et morale en Allemagne : parmi ces réformes, la création de l'université sera l'une des plus importantes. Dans un temps où un maître étranger et une langue étrangère dominent en Allemagne, il n'y a presque plus de libre asile pour la science allemande : il en faut ouvrir un et y appeler les hommes de talent qui ne savent plus où se réfugier.» Il se mit à la recherche de ces hommes. Il eut soin de s'éclairer des meilleurs conseils, car il appela auprès de lui une « délégation de savans, » chargée d'arrêter « les principes pédagogiques et les maximes dont l'administration devrait s'inspirer; » mais nul ne connaissait mieux que lui ces principes et ces maximes : il en a semé les admirables lettres qu'il a écrites de sa propre main à tous ceux qu'il voulait appeler à l'université de Berlin, et ses rapports au roi sur ces *vocations*. On en pourrait composer ce qu'on appelle en langue de bureau des notes du personnel, où l'on verrait quelles qualités Humboldt requiert d'un professeur. Il loue Fichte d'être un des premiers philosophes de l'Allemagne, mais aussi un homme « qui, dans le commun malheur, a donné les preuves les plus convaincantes de la fermeté de son caractère et de la pureté de son patriotisme; » chez Schleiermacher, le talent du « professeur de théologie le plus distingué, du prédicateur le plus aimé de Berlin, » mais aussi « le caractère le plus incorruptible. » Il prie le roi d'appeler à Berlin Reil, « un des meilleurs médecins de l'Allemagne, » et qui a fait faire les plus grands progrès à la science; d'ailleurs, ajoute Humboldt, « Reil a sur l'organisation des études médicales des idées qui suffiraient à rendre sa présence très désirable ici, et en même temps il se recommande par son caractère et par son ferme dévouement envers votre majesté royale et l'état prussien. » De pareilles propositions sont faites pour Savigny, professeur de droit à Landshut, « l'un des premiers, parmi les juristes allemands, qui traite en philosophe la science du droit, s'éclaire au flambeau d'une vraie et rare érudition philologique, et qui saura diriger l'étude de la jurisprudence, aujourd'hui hésitante et embarrassée entre la vieille législation romaine et la moderne; » pour Klaproth, « qui a enrichi la chimie par ses découvertes et auquel il faut donner le moyen de se consacrer sans souci à la science; » pour vingt

autres, plus ou moins illustres dans toutes les spécialités du savoir humain, mais qui s'élevaient au-dessus de ces spécialités pour les faire contribuer à l'éducation générale de l'esprit.

Rien ne rebutait Humboldt dès qu'il s'agissait de gagner un homme de mérite. Ses négociations furent très difficiles avec Wolf. C'était le premier, sans conteste, des philologues classiques; il était pénétré du sentiment de sa valeur, et demandait beaucoup d'argent, encore plus d'égards. Il était tourmenté de l'envie de faire « une figure extra-scientifique, » et de s'entendre appeler « monsieur le conseiller d'état. » Humboldt s'en affligeait : « Un savant comme vous, lui écrivait-il, ne doit pas être conseiller d'état; il doit se mieux estimer, mépriser les titres et ne point s'embarrasser de lourdes affaires! » Wolf tenait bon, et l'aigreur de son caractère finissait par lasser ses meilleurs amis; mais Humboldt ne se lassa point. Plus que l'érudition, il estimait chez Wolf la façon dont ce professeur transmettait sa science, car « tous ses élèves apportaient dans leurs recherches une vraie profondeur d'esprit. » Comme Niebuhr, cet autre admirateur de Wolf, Humboldt pensait qu'on devait pardonner bien des défauts à un homme qui avait mené tant d'autres hommes « à la vie supérieure par l'amour de l'antiquité. » Le large esprit du créateur de l'université n'admettait point que l'on emprisonnât son intelligence dans quelque coin du savoir : « sans la connaissance de l'antiquité classique et sans la philosophie, disait-il, il n'y a pas de culture intellectuelle! »

Humboldt ne mena point jusqu'au bout l'œuvre à laquelle il avait consacré de si heureux efforts; pour des raisons mal connues, il obtint, au mois d'avril 1810, d'être relevé des ses fonctions, et fut nommé ambassadeur à Vienne. Un instant, on craignit que son départ ne compromît le succès de l'entreprise; mais on touchait au but, et il n'y avait plus qu'à suivre la route tracée. Les facultés furent complétées; aux professeurs ordinaires et extraordinaires s'adjoignirent de nombreux *privat-docenten*, pris pour la plupart dans les colléges de la capitale. Le corps universitaire, dont les membres commençaient à se connaître et à délibérer en commun, était pénétré de cette vérité qu'il fallait laisser subsister et même au besoin provoquer de l'opposition entre les doctrines des maîtres, pour que la science ne fût pas tranquillement « exploitée par chacun d'eux comme un métier. » Fichte, quelque grande que fût sa renommée, ne suffisait point à la faculté de philosophie : on cherchait à lui opposer quelqu'un qui pensât autrement que lui et qui représentât, en face de l'idéalisme, la philosophie naturelle. Schleiermacher proposait Steffens, adversaire de Fichte, et qui avait enseigné avec éclat à Halle. Au dire d'un autre professeur, Steffens était

l'homme du monde le plus capable « d'éveiller l'intelligence des jeunes gens, de les remplir d'enthousiasme pour la science, de leur donner le sentiment de quelque chose de plus haut que ce qu'on rencontre dans la vie quotidienne! » Le débat dura longtemps, et la direction de l'instruction publique finit par y intervenir, près de deux ans après qu'il était commencé. Schukmann fit un rapport au roi sur la nécessité d'appeler un nouveau professeur de philosophie. « Je ne prétends pas, dit-il, juger le système de Fichte, mais il est de notoriété publique qu'il n'a rien à voir avec les sciences positives ni avec la vie pratique. Tous les journaux et un grand nombre d'écrits montrent au contraire que la philosophie naturelle de Schelling domine les esprits. Il ne m'appartient pas de donner une opinion sur cette philosophie, ni de décider si elle n'est pas un pur produit de l'imagination et d'un esprit pénétrant jouant avec des hypothèses; ce qui est certain, c'est qu'elle a trouvé accès dans les sciences positives, qu'on l'y prend pour guide dans les recherches, et qu'à moins d'y être initié, on ne comprend rien aux écrits contemporains sur la médecine, la physique et la chimie. Je pense donc qu'il est indispensable d'appeler un professeur chargé d'enseigner ce système. » Voilà un modèle de la conduite que doit tenir l'état dans un débat tout scientifique : impartial, mais bien informé, il ne doit être guidé que par l'intérêt supérieur de la science.

A la fin de septembre 1810, les apprêts étaient terminés. Le règlement intérieur avait été arrêté après que trois professeurs, délégués par leurs collègues, eurent visité les universités anciennes pour y consulter les traditions et l'expérience. Les facultés avaient nommé leurs doyens; les professeurs ordinaires, formant le sénat académique, avaient élu le recteur : Schmalz revêtit le premier la dignité rectorale, qui lui conférait le titre de « magnificence » et le droit de figurer à la cour. On avait choisi le sceau de chaque faculté, puis celui de l'université. Le 22 septembre, le roi reçut le rapport final, et le programme des leçons, où se lisaient tant de noms de professeurs illustres, fut publié. Le 1er octobre, le registre des inscriptions fut ouvert. L'opinion publique en Allemagne s'intéressait vivement à ces débuts de la grande institution. La *Gazette d'Augsbourg* saluait « la renaissance intellectuelle d'un état durement éprouvé, » et elle félicitait Berlin, au nom « de tous ceux qui ont des sentimens allemands, qu'ils habitent aux bords du Rhin ou bien aux bords du Danube! » Enfin, le 10 octobre, après que les professeurs eurent prêté entre les mains du recteur « le serment d'être fidèles et obéissans au roi et de se consacrer tout entiers à l'université, » le sénat académique fut officiellement constitué. Presque tous les cours étaient ouverts à la fin du mois. Il n'y eut point

d'inauguration solennelle, comme avait été cent soixante ans plus tôt celle de Halle, point de prince entouré de ses ministres et de sa cour, point de salves de canon, de discours sans fin, de défilés sous les arcs de triomphe, point de médailles commémoratives jetées au peuple, ni de fontaines versant le vin à tout venant. La fondation de Halle avait préparé l'élévation du royaume de Prusse; celle de l'université de Berlin préparait sa résurrection, mais cette résurrection était encore incertaine et l'avenir était noir et menaçant.

Ainsi fut créée l'université berlinoise. Dans les années qui suivirent, mainte imperfection fut corrigée, et l'on ne saurait trop recommander le livre de M. Köpke à ceux que préoccupe la pédagogie de l'enseignement supérieur. Un épisode pourtant nous attire dans l'histoire de ces années : je veux parler du rôle que l'université a joué dans le mouvement national de 1813. Nulle part cette insurrection patriotique n'a été plus louée qu'en France, car nous avons ce privilége des peuples généreux de pouvoir admirer nos ennemis. Chose étrange, nous y mettons même de l'aveuglement et de la partialité! Il faut que ce soit un Allemand qui nous ramène à l'exacte vérité, en nous montrant que ce bel héroïsme a, pour éclater, attendu qu'il pût le faire sans danger. « Lorsque Dieu, les frimas et les Cosaques, dit Henri Heine, eurent détruit les meilleures troupes de Napoléon, nous autres Allemands, il nous prit la plus vive envie de nous délivrer du joug étranger; nous brûlâmes de la colère la plus mâle contre cette servitude trop longtemps supportée; nous nous échauffâmes au son des belles mélodies et des mauvais vers des chansons de Körner, et nous gagnâmes la liberté dans les combats, car nous faisons tout ce que nous commandent nos princes. » L'université de Berlin ne fut point plus téméraire que la cour et le peuple de Prusse. Au mois d'août 1812, comme une partie de notre armée traversait Berlin pour se rendre à Moscou, les professeurs, qui célébraient une fête, y invitèrent très poliment le gouverneur français et les officiers supérieurs, auxquels Böckh lut un beau parallèle, en langue latine, entre Athènes et Sparte, après quoi, nos soldats se rendirent où les attendaient « Dieu, les frimas et les Cosaques. » Les esprits avaient été remués par leur passage; mais une victoire des armes françaises eût calmé cette effervescence, et nos généraux au retour auraient retrouvé leur place d'honneur dans la salle des fêtes du palais de l'université. M. Köpke, sans qu'il s'en doute, est de l'avis de Henri Heine, car il dit : « Bientôt arrivèrent les premières nouvelles de l'anéantissement de l'armée française; on sentit que le moment décisif était venu; les salles de cours commencèrent à se vider!.. » Et pourtant il serait sottement injuste de ne point louer l'empressement que mirent les étudians à offrir leur vie pour

le service de la patrie quand le roi, après de misérables hésitations, eut publié *l'Appel à mon peuple!* Ce ne fut point alors une distinction que de s'enrôler : ceux qui restaient étaient l'exception. On ne se demandait point entre étudians : « Sers-tu? » on disait : « Où vas-tu servir? » Un étudiant en théologie écrit à son frère, qui vient de s'enrôler comme lui : « Sois pieux, et confie-toi en Dieu. Il faut que l'individu périsse pour que la communauté demeure. Il faut semer ce qui est mortel pour que l'immortel fleurisse; nous voulons mourir pour la patrie, afin que de nobles fruits sortent de cette noble semence! » On sent à ces paroles le disciple de Schleiermacher et de Fichte. Ce furent plus que des paroles, car la seule université de Berlin, qui comptait alors 450 étudians, eut beaucoup de blessés et 43 morts dans les guerres de 1814 et de 1815. Elle laissa quelqu'un des siens sur chaque champ de bataille : deux sont ensevelis au pied de la colline de Montmartre. L'université donna une fête funéraire en leur honneur, puis elle célébra les vainqueurs à sa façon : elle honora de ses diplômes de docteur les ministres et les généraux qui avaient le mieux mérité de la chose publique, et parmi eux Blücher, que le peuple appelait *le général En avant*, et que l'université nomme en son docte langage *Germanicæ libertatis vindicem acerrimum, gloriæ borussicæ reciperatorem invictum, felicem, immortalem.*

Ainsi l'université de Berlin, comme ses devancières, s'était, en une circonstance solennelle, mêlée à la vie nationale. Depuis, elle a rendu les plus grands services à l'état, qui l'avait fondée dans la misère et le péril. La prédiction de Schleiermacher s'est accomplie à la lettre : Berlin est depuis longtemps la métropole intellectuelle de l'Allemagne protestante. Son université a su appeler à elle les plus illustres savans et les philosophes les plus capables « de changer la pensée» d'une génération et de créer « une âme nouvelle. » N'oublions pas qu'en Allemagne une transition quasi insensible ayant conduit de la réforme à la philosophie, les philosophies diverses y sont comme des religions qui s'emparent des âmes : Kant est un réformateur comme Luther, et Hegel, qui, en ce siècle, a régné sur l'université de Berlin, fut une sorte d'apôtre. Un très perspicace écrivain allemand a pu dire que 1813 n'aurait pas été possible si Kant n'avait point parlé, ni 1866 si Hegel n'avait fait pénétrer dans les esprits ses doctrines sur l'état, dont est imprégné le grand parti national-libéral et qui justifiaient à l'avance la politique de M. de Bismarck. C'est ainsi qu'entre ses devoirs envers la science pure et ses devoirs envers l'état, l'université berlinoise a trouvé des accommodemens, heureuse si elle ne sacrifiait jamais les premiers aux seconds, comme a semblé l'en louer, dans son

discours du 5 août 1870, M. du Bois Reymond, en prononçant cette parole que nous livrons à la réflexion des politiques, indifférens en matière de pédagogie : « L'université de Berlin, casernée (*einquartiert*) en face du palais du roi, est la garde du corps intellectuelle de la maison de Hohenzollern! »

III.

Nous permettra-t-on de tirer une courte morale de l'étude qui précède? Au temps où nous sommes, une excursion faite par un Français en terre étrangère ne saurait être désintéressée : il faut qu'il en rapporte ce qu'il juge utile aux siens. « On doit beaucoup apprendre de son ennemi: » voilà un proverbe allemand dont il faut faire un proverbe français; mais est-il besoin de dire ce que nous devons apprendre dans cette histoire des débuts d'une université prussienne? Il y a aujourd'hui à Paris, plus qu'à Berlin en 1807, toutes les ressources nécessaires en établissemens et en hommes. Ici les facultés de théologie, de droit, de médecine, des lettres et des sciences ne sont point à créer. A côté d'elles se pressent nos laborieuses écoles spéciales : les Écoles normale, polytechnique, centrale, les Écoles des chartes, des beaux-arts, des mines, des ponts et chaussées, des langues orientales, la jeune et vaillante École des hautes études, l'École libre des sciences politiques, et ces grands établissemens ouverts à la recherche des vérités nouvelles : l'Observatoire, auquel se rattachent tant d'illustres souvenirs; le Muséum, qui a vu se succéder les législateurs des sciences naturelles; le Collége de France, où tant de routes ont été défrichées dans toutes les directions du savoir; l'Institut, qui est, comme disait Daunou à la convention nationale, « l'abrégé du monde savant et le corps représentatif de la république des lettres! » Et que de matières s'offrent au travail dans nos musées, dans nos galeries, dans nos bibliothèques! Mais à Paris, comme à Berlin en 1807, nous ne possédons que les membres épars d'une université. Certains de ces membres sont pleins de vie, comme les facultés de droit et de médecine; mais ce sont en réalité des écoles spéciales donnant accès à de certaines professions, et il ne faut point leur demander cette éducation supérieure que donne la haute culture littéraire et scientifique. Quant à nos facultés des lettres et des sciences, elles languissent faute d'élèves : n'est-il pas lamentable de voir tant de maîtres éminens réduits à chercher quelque tête intelligente et jeune parmi un auditoire composé en grande partie d'hommes qui ont vieilli dans d'autres professions que les libérales,

et qui ne leur est pas même fidèle l'année durant, car il fond en même temps que les neiges, quand la température devient plus douce autour des bancs ensoleillés du Luxembourg, et, pour parler comme les pédagogues allemands du siècle dernier, Apollon fait le plus grand tort aux muses!

Que de misères aussi dans nos établissemens scientifiques! En 1867, M. Duruy, ministre de l'instruction publique, a publié la *Statistique de l'enseignement supérieur*, document très étudié où se mêlent à de savantes recherches sur le passé de nos grandes écoles, des projets et des vœux de réformes; à chaque page de l'introduction est signalé le déplorable état des institutions universitaires. « Tout Paris est renouvelé, y lit-on; les bâtimens affectés à l'enseignement supérieur sont seuls dans un état de vétusté et d'insuffisance qui contraste avec la grandeur imposante d'autres édifices. » Suit une triste nomenclature : la Sorbonne est telle à peu près que l'a faite Richelieu; elle ne satisfait plus aux exigences nouvelles: on a parlé de l'agrandir, et la première pierre d'un nouveau bâtiment a été posée en 1855, mais elle attend encore la seconde. L'École de médecine a besoin de laboratoires assez nombreux pour que les 1,800 élèves de la faculté y trouvent place; si on ne les lui donne pas, « il faut faire au pays ce douloureux aveu que la science médicale française ne peut manquer d'être dépassée par la science étrangère. » Au Muséum, faute d'espace, plusieurs galeries sont « moins des collections faites pour l'étude que des magasins où s'entassent des richesses stériles. » Le Collége de France est à l'étroit : « dans telle partie, la santé des maîtres est compromise par l'insalubrité du milieu; les laboratoires ne sont que des réduits sans air, mal éclairés; les professeurs ne sauraient former d'élèves; tout au plus peuvent-ils avoir dans la salle des cours des auditeurs de passage, dont la curiosité sans doute est éveillée, chez qui le désir et la vocation du travail se manifestent, mais dont la bonne volonté demeure impuissante parce que la pratique de la science leur fait défaut. » Le ministre qui a eu le courage de faire au public de si pénibles aveux a plus contribué que personne à réparer le mal qu'il signalait. Des laboratoires ont été construits, et M. Claude Bernard, aux travaux de qui les savans du monde entier sont attentifs, a pu sortir enfin du « réduit » où il a été longtemps confiné sans qu'il lui fût possible d'y faire asseoir deux visiteurs à la fois. L'École des hautes études a été fondée, et elle a prouvé déjà combien est féconde l'intimité du maître et de l'élève, vivant en commun et familièrement au laboratoire ou dans la salle d'études, tout près des instrumens nécessaires au travail, fourneaux, machines, livres ou manuscrits. Ainsi a été montrée la route vers un meilleur

avenir; mais avec quelle lenteur on y a marché depuis! De temps à autre un ministre répète les doléances qu'il a trouvées dans la statistique de 1867; il reparle des réformes qu'on y a proposées, et tout finit par des discours.

C'est une grave erreur de croire que la liberté de l'enseignement supérieur sera la source de grands progrès. Voilà vingt-six ans que la France a été dotée de la liberté de l'enseignement secondaire : quel progrès en est résulté? « Une chose, dit M. de Laprade au début de son livre sur *l'Éducation homicide*, nous a toujours émerveillé dans la polémique sur l'enseignement : depuis plus de trente ans qu'elle s'agite avec passion, comme entre des gens qui auraient des idées très diverses, l'uniformité la plus absolue n'a pas cessé de régner dans l'éducation, pas une vraie réforme n'a été introduite! » En effet, quand les religieux ont recouvré par la loi de 1850 la liberté d'enseigner, ils ont trouvé l'Université en possession de leurs méthodes et de leur pédagogie, dont elle avait pris la contagion dans les murs des couvens transformés en colléges. Ils ont repris leur bien; professeurs d'état et professeurs libres se sont mis à marcher dans la même voie, côte à côte et de la même allure : le public n'a rien à gagner à cette inféconde rivalité. Aujourd'hui les évêques fondent des facultés rivales de celles de l'état, mais organisées comme elles, avec un personnel de tous points inférieur. De part et d'autre, on suivra les mêmes programmes pour préparer les étudians aux mêmes grades. Si le fatal article de la loi récente sur l'enseignement supérieur qui a créé les jurys mixtes n'est point rapporté, les grades mêmes perdront leur valeur, et la libre concurrence, en dépit de toutes les apparences contraires, aura pour effet d'abaisser les études!

Il ne suffit donc pas de légiférer pour relever notre enseignement supérieur, il faut réformer. Une réforme nous est promise; la loi de 1875 oblige, par une disposition inscrite à l'article 240, le ministre de l'instruction publique à présenter dans le délai d'une année un projet de loi sur la réorganisation des facultés de l'état : n'est-ce pas le moment d'aller redemander à l'étranger nos vieilles traditions qu'il a reprises, et de tourner nos regards vers ces universités allemandes, filles de la glorieuse école de Paris? Il y a quelques jours, M. Waddington, dans un discours adressé aux sociétés savantes des départemens, a parlé de constituer de « puissantes universités avec les facultés éparses. » C'est là qu'est tout le problème; mais il est difficile et ne peut se résoudre en quelques journées. Pourtant il semble que la solution soit mieux préparée aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été. Les saines notions sur l'enseignement supérieur ont pénétré les esprits. Des études ont été pu-

bliées, où l'on a marqué à côté de l'idéal le possible (1), et déjà l'on entrevoit dans un avenir plus rapproché la renaissance de l'Université de Paris! Le choix de la capitale a des inconvéniens, mais il s'impose : c'est là qu'il faut commencer l'expérience, parce que tous les élémens y sont réunis, et qu'il importe qu'elle réussisse le plus tôt possible. Nos malheurs ont créé de grands devoirs aux générations nouvelles : il faut les y préparer. Or quelle préparation sérieuse s'offre aujourd'hui au jeune Français qui sort du collége à dix-huit ans? Il a subi l'épreuve d'un baccalauréat encyclopédique, et, fort de son diplôme, qui cache souvent la plus triste misère intellectuelle, il n'a plus d'autre souci que d'apprendre un métier. Après quelques années d'études de droit ou de médecine, il entre dans la vie, à l'étourdie, « sachant un peu de tout, rien de l'ensemble, à la française, » comme dit Montaigne. C'est assez peut-être dans les temps calmes et prospères, mais non point en ceux où nous vivons.

Supposez que des universités ont été organisées à Paris et bientôt après dans trois ou quatre centres bien choisis, qu'elles sont pourvues d'argent et des instrumens de toute sorte nécessaires au travail, que toutes les facultés y ont des élèves, que l'enseignement, dépouillé de son apparat oratoire, y est devenu « la communication de l'intime : » de merveilleux effets ne se feront pas attendre. La science française reprendra son rang dans le monde, car, si elle l'a perdu pour un moment, c'est que nos savans sont à l'avance vaincus par l'armement supérieur de leurs rivaux. C'est en France qu'ont été faites la plupart des grandes découvertes scientifiques: mais, dans les voies nouvelles ouvertes par nous, les Allemands ont marché plus avant que nous. Cuvier a créé l'anatomie comparée, mais nous avons pour toute la France une chaire d'anatomie comparée : il n'est pas une seule université en Allemagne qui n'ait la sienne. La philologie renouvelle de nos jours l'histoire de l'humanité; l'étude des langues orientales, par exemple, a fait faire de grands progrès à la science des religions; c'est en France qu'elle a été inaugurée : elle est très florissante en Allemagne et serait à peu près abandonnée chez nous, n'étaient le Collége de France et l'École des hautes études. Nous laissons même les Allemands envahir notre domaine national et s'y installer en maîtres, ils publient avant nous les monumens de notre vieille langue; c'est hier seulement qu'a été fondée la *Société des anciens textes français* pour mettre un terme à cette humiliation. On pourrait poursuivre ce triste parallèle ; mais c'en est assez pour faire regretter que, dans l'œuvre de réorganisation de

(1) Voyez *De la Possibilité d'une réforme de l'enseignement supérieur,* par M. Gabriel Monod, directeur-adjoint à l'École des hautes études. Paris, Leroux.

la France, l'on se soit jusqu'à présent aussi peu soucié des moyens de restaurer notre gloire intellectuelle, et d'assurer du même coup une éducation meilleure aux Français de demain. Dans des universités en effet, les maîtres, isolés aujourd'hui, de nos facultés et de nos grandes écoles, comprendraient et proclameraient leur mission d'éducateurs. Ils coordonneraient leurs efforts pour que toutes les parties de la science fussent enseignées et que le lien en fût visible à tous. La jeunesse auprès d'eux continuerait à se préparer à des professions diverses, mais ils ne souffriraient plus que la préoccupation du métier hantât seule les intelligences. Ils élargiraient l'étroit horizon qui suffit aujourd'hui au regard de l'étudiant. Ils introduiraient le futur médecin à la faculté des sciences, où les sciences naturelles, la physique et la chimie ont tant de choses à lui apprendre; le futur magistrat à la faculté des lettres, où le réclament la philosophie, l'histoire, la philologie, ces flambeaux des études juridiques.

Une fois la curiosité intellectuelle éveillée, elle ne s'endormira plus. Que sur ce théâtre retentissant d'une université vivante une voix se fasse entendre qui domine les autres par l'autorité du talent ou du génie : quoi qu'elle enseigne, la jeunesse entière fera silence pour l'écouter; pas une grande découverte ne passera inaperçue, pas une vérité utile ne sera perdue. Alors sera trouvé le « chemin de la vie supérieure, » et le vide que laissent les religions en s'en allant sera en partie comblé. Les progrès du matérialisme et du petit esprit s'arrêteront dans cette France qu'ils menacent d'envahir et les âmes retrouveront le sentiment, nécessaire à qui veut bien vivre, qu'il y a « quelque chose au-dessus de la vie! » C'est un rêve, dira-t-on, mais qui est réalisable, avec de longues méditations, une grande persévérance, beaucoup d'argent, et qu'il faut réaliser, car le système actuel d'éducation est condamné sans rémission. Qu'avons-nous gagné à vouloir être pratiques, comme on dit, et à passer sans transition du collége aux affaires? Nos affaires, les avons-nous donc si bien conduites? Nous n'avons que trop montré la justesse de cette profonde parole d'un homme politique allemand, M. de Mohl : « Les choses vont bien mal dans un pays où la plus haute culture intellectuelle consiste en une simple aptitude aux affaires, dans un état dont les fonctionnaires dirigeans ne sont pas en même temps les esprits les plus cultivés de la nation! » C'est pourquoi il faut demander de nouvelles forces à l'éducation par la science, c'est-à-dire à l'art « de former dans l'homme un esprit solide et assuré, et une ferme et infaillible bonne volonté, » comme parlait Fichte aux futurs volontaires de la guerre d'indépendance.

ERNEST LAVISSE.

L'AMÉRIQUE

AVANT CHRISTOPHE COLOMB

I. *The native Races of the Pacific States of North America*, by H. H. Bancroft, 5 vol. in-8°, New-York 1875. — II. *Congrès international des Américanistes. Compte-rendu de la première session*, 2 vol. in-8°. Nancy 1875.

Toutes recherches ayant pour objet les temps primitifs de l'humanité sont accueillies avec faveur en ce moment par le public lettré. On est désireux de savoir ce que furent et comment vécurent les premiers hommes. Depuis qu'il est admis que tous les peuples, même ceux qui tiennent aujourd'hui le premier rang parmi les nations civilisées, ont eu leur période d'enfance, on s'intéresse davantage aux tribus encore barbares ou récemment émergées de la barbarie qui sont le témoignage vivant de ce que nos ancêtres durent être jadis. Cette science de l'archéologie préhistorique, science tout à fait moderne, a fait des progrès rapides. Il est démontré déjà que les nations disséminées à la surface de la terre, de l'embouchure du Gange jusqu'en Irlande, sont issues d'une souche unique. Les érudits ont presque réussi à retracer les migrations qui les ont conduites, celles-ci au nord, celles-là au midi. Cela ne suffit pas. On veut savoir si cette communauté d'origine s'étend à d'autres populations du globe, on demande quelle variété de circonstances a favorisé l'essor des unes tandis que d'autres continuaient de vivre à l'état sauvage. Les études de ce genre sont souvent très complexes. Dans l'ancien monde, par exemple, les événemens de la vie ont si bien confondu les races, qu'il est malaisé de retrouver chez les individus de l'époque actuelle les vestiges de ce que furent leurs

précurseurs il y a quelques milliers d'années. En Amérique, la tâche serait plus facile en apparence parce que les habitans du Nouveau-Monde ont vécu, — du moins on peut l'imaginer, — dans un isolement presque absolu jusqu'à l'arrivée de Christophe Colomb. Toutefois, à y regarder de près, il n'y a pas là non plus de populations vraiment homogènes, car les Européens trouvèrent, dès leurs premiers voyages au-delà de l'Atlantique, les phases de l'humanité les plus diverses. Certaines peuplades habitaient des cavernes ou menaient la vie nomade; d'autres avaient bâti des villes, construit des temples, et peut-être en auraient pu remontrer à leurs conquérans espagnols. Du détroit de Behring à l'isthme de Panama, les immenses espaces de l'Amérique du Nord nourrissaient des millions d'hommes, les uns civilisés, les autres sauvages, qui n'ont pas laissé d'histoire ou dont l'histoire, si jamais elle fut écrite, a disparu à peu près jusqu'à la dernière page. Ce n'est qu'au XIXe siècle, trois cents ans après la découverte, que l'on s'est occupé de recomposer leurs annales, par conséquent lorsque les traditions orales étaient étouffées sous les idées nouvelles que les conquérans avaient apportées.

Faire revivre ces nations éteintes, tel est le cadre que M. Bancroft s'est donné la mission de remplir en se bornant à celles qui vivaient dans l'Amérique septentrionale à peu de distance de l'Océan-Pacifique. Son travail n'embrasse donc pas l'Amérique entière : l'Amérique du Sud est encore peu connue, à part le Pérou; au nord, les états de la Nouvelle-Angleterre, et même tous ceux qui sont situés à l'est du Mississipi, ont peu d'intérêt pour l'ethnologue, car l'invasion anglo-saxonne en a presque tout à fait expulsé les indigènes. Au surplus le congrès international des Américanistes, qui s'est tenu à Nancy l'an dernier, n'a guère étendu davantage le champ de ses études. L'ouvrage de M. Bancroft est donc une encyclopédie assez complète de ce que l'antiquaire transatlantique a besoin de connaître. Il n'est pas inutile de dire sur quel plan a été rédigée cette compilation volumineuse. M. Bancroft a réuni dans une vaste bibliothèque toutes les œuvres originales relatives à l'Amérique; il n'y a épargné ni soins ni dépenses, il a fait même plusieurs voyages en Europe dans le seul dessein de compléter ses collections. Cela fait, il en a extrait tout ce qui avait rapport à son sujet, puis les matériaux ont été condensés sous diverses têtes de chapitre. Au point de vue scientifique, la méthode laisse bien quelque peu à désirer; il y manque de l'ensemble et surtout de la critique; elle a par compensation l'avantage de ne rien omettre. C'est au lecteur qu'il appartient de faire un choix entre des témoignages parfois opposés, entre des conjectures souvent trop osées. Bien entendu, M. Bancroft a eu des auxiliaires. A l'en croire, chacun de ses cinq volumes

n'eût pas demandé moins de dix années de travail à un homme seul. L'un a pris l'histoire proprement dite, un autre la mythologie, un autre l'architecture ou la linguistique. Cette singulière application des procédés industriels à la production d'une grande œuvre d'érudition ne laisse pas d'être ingénieuse; il n'est pas extraordinaire que l'exemple en soit donné par un Américain des États-Unis.

I.

Il n'y a pas longtemps encore, l'histoire de l'humanité commençait avec les plus anciennes relations écrites; tout au plus consentait-on à tenir compte des traditions orales rapportées par les auteurs les plus anciens sur la foi de ceux qui les leur avaient racontées. C'était trop se restreindre, puisque les nations étaient déjà vieilles lorsque les premiers livres furent écrits, et que c'est précisément dans la période antérieure à toute littérature qu'il faut rechercher les souvenirs d'origine ou de migration des peuples. L'érudition moderne se meut dans un espace plus large; plusieurs sciences sont devenues ses tributaires. Pour elle, le linguiste étudie les divers idiomes morts ou vivans, il en compare les mots et la grammaire pour découvrir s'ils sont issus d'une langue commune; l'antiquaire collectionne les débris des civilisations primitives que recèlent les tombeaux ou le sol des lieux anciennement habités; le naturaliste mesure les crânes et les ossemens des squelettes retrouvés sous terre; l'architecte relève les plans des monumens qui ont résisté aux intempéries atmosphériques, il en restitue les proportions et les dispositions premières avec une imagination trop complaisante quelquefois; enfin les inscriptions hiéroglyphiques fournissent à l'épigraphiste des renseignemens d'une authenticité non douteuse. Ce qu'il faut de sage critique pour ne pas s'égarer avec des points de repère si fugitifs, on le comprend sans peine. Aussi l'historien des temps primitifs ne saurait-il trop se garder des hypothèses de fantaisie, dont les études américaines en particulier n'offrent que trop d'exemples. Il s'est trouvé des écrivains qui faisaient descendre les Peaux-Rouges des Juifs, sous prétexte qu'on retrouve sur les bords du Mississipi quelques mythes populaires analogues à ceux de la Judée; d'autres, sur la foi de quelques étymologies trompeuses, veulent que les Chinois aient envoyé des colonies en Californie. Il importe de se persuader tout d'abord qu'une indication isolée est sans valeur parce qu'elle peut être due à une coïncidence fortuite. Les seules conclusions que l'historien ait le droit d'admettre, sont celles que fournissent d'accord les monumens, les langues, les caractères physiques de l'homme, ses mœurs et ses traditions.

Lorsqu'on veut suivre pas à pas les progrès de la civilisation sur un grand continent, il faut encore tenir compte des conditions géographiques au milieu desquelles les peuples se meuvent. Cette remarque est d'autant plus importante dans la circonstance qu'il y a sous ce rapport une différence considérable entre l'ancien monde et le nouveau : en Asie et en Europe, même en Afrique, les principales chaînes de montagnes sont orientées de l'est à l'ouest ou à peu près; en Amérique, elles le sont du nord au sud. On a prétendu avec assez de vraisemblance que les habitans de la zone tempérée furent les premiers à sortir de la barbarie. Plus près de l'équateur, l'homme vit au milieu de l'abondance sans souci ni travail, il n'éprouve pas le besoin d'améliorer son sort; plus au nord, il ne subsiste qu'avec peine, la vie est une lutte pénible contre les élémens. Cette loi de nature s'est assez bien vérifiée dans l'ancien continent, où, depuis le massif central de l'Asie jusqu'au littoral de l'Atlantique, s'étale une large région ni trop chaude ni trop froide, uniformément fertile à peu d'exceptions près. Dès qu'une tribu, cantonnée dans cet espace, fut en possession des premiers instrumens de civilisation, le feu, les métaux, dès qu'elle sut domestiquer les animaux utiles, cultiver la terre, elle eut aussi devant elle autant de place qu'il était besoin pour croître et se multiplier, pour s'étendre sans modifier les conditions de son existence. L'Assyrie, l'Égypte, l'Asie-Mineure, l'Europe méridionale tout entière, étaient à cet égard parmi les pays les plus favorisés du globe. En vertu de circonstances peu connues, les hommes qui vivaient sur les bords du Nil et de l'Euphrate surent les premiers labourer, construire des monumens durables, traduire leurs pensées par l'écriture. Dans la Gaule, en Italie, dans la vallée du Danube, des hommes de race différente, auxquels le sol et le climat n'étaient pas moins propices, empruntèrent à ces voisins du sud les connaissances qui leur manquaient. Pour les habitans primitifs de notre Europe, le bassin de la Méditerranée fut un foyer de lumières où tous profitèrent de l'expérience que les tribus les plus industrieuses avaient acquise. Ainsi la civilisation dont nous avons hérité passa tour à tour de l'Égypte en Grèce, de la Grèce en Italie, toujours plus brillante à mesure qu'elle s'avançait,et elle n'a eu de rivale en aucun lieu du globe. A une epoque critique, elle fut mise en danger par un flot de barbares; mais alors elle avait acquis assez de puissance pour leur résister, bien plus, elle les subjugua.

En Amérique, il en est autrement. Sous quel aspect s'y présente en effet la zone comparable, en latitude, au bassin de la Méditerranée? C'est l'espace compris entre New-York et San-Francisco, où le continent offre le plus de largeur. Sur la côte atlantique, le climat est excessif, plus chaud en été, plus froid en hiver qu'il ne l'est

dans l'Europe méridionale. Peut-être la rive gauche du Mississipi ne laisse-t-elle rien à désirer, — on verra plus loin qu'il y existe de nombreux vestiges d'une population industrieuse; — mais la rive droite du grand fleuve n'est qu'une plaine d'une trop rigoureuse uniformité : au-delà vient la triste région des Lacs-Salés, puis des montagnes; la fertilité ne reparaît plus que sur une bande étroite au long du Pacifique. Les découpures de notre littoral méditerranéen, le climat tempéré de notre Europe offraient bien d'autres ressources à des peuplades primitives. Celles-ci émigraient-elles vers le nord ou vers le sud, comme les y invitait la direction générale des cours d'eau, au nord elles abordaient des solitudes glaciales dont l'aspect n'a rien d'engageant, au sud apparaissait, entre les 30e et 35e degrés de latitude, une zone ingrate, assez semblable à ce que sont les steppes du Turkestan dans l'ancien monde. Au-delà, plus au sud, le climat redevient plus favorable, grâce à l'élévation du sol. Le magnifique plateau du Mexique se dresse à une altitude telle que la chaleur y est modérée malgré la proximité de l'équateur; mais ce plateau est en quelque sorte une forteresse que limitent de droite et de gauche deux bandes malsaines de terres chaudes. Enfin, dans les provinces du Honduras et du Yucatan, le continent s'amincit, les montagnes s'abaissent, le sol est fécond autant qu'en aucun lieu du monde; seulement la chaleur y est excessive, et la salubrité de l'air ne compense pas tout à fait ce désavantage. C'était là que la civilisation américaine devait s'épanouir, quoiqu'elle eût pu avoir aussi bien pour berceau le plateau de l'Anahuac, la vallée de l'Ohio ou celle du Sacramento.

Sans doute ces conditions physiques n'ont plus aujourd'hui qu'une influence restreinte, parce que l'homme blanc est armé de façon à lutter contre la nature elle-même. Aujourd'hui la condition de race a plus de puissance. La Suède, avec un sol ingrat et un climat sévère, est un des pays les plus cultivés de l'Europe; l'Anglais prospère en Australie, où le noir indigène dépérit. L'Inde est aussi peuplée et produit autant que la plus riche province de la zone tempérée, en dépit du soleil tropical; mais à l'origine il n'en fut pas ainsi. Les hommes primitifs, mal défendus contre les variations climatériques, en ont dû subir l'influence à un degré que nous avons peine à concevoir. En outre, un continent trop compacte, entrecoupé de montagnes ou de déserts stériles, condamnait à l'isolement les tribus sauvages qui l'habitaient. Il n'y a pas d'exemple que la civilisation ait acquis un grand développement dans une île au milieu de l'Océan, les circonstances naturelles y fussent-elles propices. Les peuples ne sortent de la barbarie que par le frottement qu'ils exercent les uns sur les autres. Dans l'Amérique septentrionale, il y avait comme des îlots où les nations vécurent à l'écart. Quoique

les plus favorisées fussent parvenues dès le xve siècle à un état social que les Espagnols admirèrent avec raison, aucune de ces civilisations natives n'a survécu. Bien plus, certains indices feraient croire que les peuples les plus civilisés avaient été écrasés longtemps avant l'arrivée de Christophe Colomb par une invasion de barbares, comme il serait arrivé dans le monde romain, si les Cimbres et les Teutons avaient triomphé de Marius cent ans avant Jésus-Christ. Si l'histoire avait été renversée dans l'un et l'autre hémisphère, peut-être un navigateur américain eût-il débarqué quinze cents ans plus tard sur quelque plage de la péninsule italique, et, sur le vu des ruines qu'il y eût aperçues, il aurait conclu que cette région avait appartenu jadis à une nation illustre, désormais disparue.

Il faut bien le confesser, les Européens ont souvent agi dans le Nouveau-Monde comme s'ils avaient été des barbares. A la suite de Christophe Colomb, ils envahirent cet eldorado avec une ardeur prodigieuse, s'y comportant chacun selon son tempérament, partout et toujours avec un égal mépris pour les indigènes. Les royaumes un peu policés, le Mexique et le Pérou par exemple, dont les richesses tentaient la cupidité des immigrans, subirent le joug les premiers. Les seules peuplades qui conservèrent leur indépendance, leur vie propre, furent les plus sauvages, auxquelles il n'y avait rien à prendre ou qui fuyaient devant l'invasion. Domptées et converties par les uns, traquées par les autres, les tribus natives disparurent; ce qu'il en échappait perdit toute originalité. Il ne reste probablement pas plus de 3 millions d'indigènes dans l'Amérique septentrionale toute entière; il y en avait bien dix fois plus à l'époque de la découverte. Aussi l'étude des races natives encore existantes jette-t-elle peu de jour sur la situation qu'elles avaient au temps de la conquête. Passons-les néanmoins en revue du nord au sud, comme le fait M. Bancroft, pour voir ce qu'il en survit.

Tout à fait au nord, dans le territoire d'Alaska, que le tsar a vendu aux États-Unis il y a peu d'années, subsistent de malheureuses tribus dont l'existence est une lutte perpétuelle contre les élémens. Le climat y est d'une sévérité excessive. Ce n'est pas cependant que le pays soit pauvre; au contraire, la vie animale y abonde, tant sur terre que sur mer. Les indigènes sont Esquimaux, d'origine asiatique, suivant toute apparence; les continens ne sont séparés à cette latitude que par d'étroits bras de mer qui gèlent en hiver; le trajet s'opère sans difficulté. Il est remarquable que dans cette région de l'extrême nord Européens et natifs vivent en meilleure intelligence que partout ailleurs. La cause en est que les marchands de fourrures, les seuls hommes blancs qui s'aventurent si loin, ont reconnu que les Indiens étaient d'excellens pourvoyeurs. Ils en ont donc eu soin, poussant le souci au point de ne leur four-

nir de l'eau-de-vie qu'en quantité modérée. Les Esquimaux se maintiennent tels qu'ils ont toujours été; mais ces hyperboréens ne nous apprennent rien de l'ancienne population américaine, à laquelle ils sont sans doute étrangers.

Dans les territoires de la Colombie britannique et de l'Orégon, le climat, tempéré par les courans chauds du Pacifique, devient supportable; le sol est fertile, il abonde en minerais précieux. En réalité le pays est d'une richesse telle que les colons en tirent un merveilleux parti. Les indigènes étaient tout à fait barbares à l'arrivée des Européens, et l'accord entre les deux races ne s'est jamais établi, parce qu'il n'y a pas d'accord possible entre un peuple chasseur et des colons qui défrichent la terre. Les Indiens, étant les plus faibles, disparaissent de jour en jour. On les accuse d'être traîtres et cruels; avant de croire tout ce que l'on en raconte, encore faudrait-il savoir ce qu'ils ont eux-mêmes à dire des étrangers qui sont venus prendre leur place sur la terre. En Californie, — le croirait-on? — dans une province dont tous les voyageurs exaltent la richesse, la race humaine est restée moins avancée que partout ailleurs. Les Californiens sont à peine vêtus, ils ne savent pas se construire des maisons, fabriquer des canots, encore moins cultiver le sol, à peine sont-ils chasseurs; on prétend qu'ils n'ont ni morale, ni religion. Plus à l'est, à mesure que l'on approche de l'Atlantique, les indigènes ne vivront bientôt plus que dans les souvenirs des vieux colons. L'immigration européenne les anéantit ou les refoule, ce qui revient au même en définitive. Le gouvernement fédéral s'efforce de cantonner ce qu'il en reste dans un territoire réservé d'où les pionniers sont exclus, afin que ces malheureux natifs puissent conserver leurs habitudes vagabondes. Il y a encore, dit-on, 300,000 Indiens environ aux États-Unis, nombre bien inférieur à ce que l'on en aurait compté jadis. Le seul point à noter ici est que ces Peaux-Rouges ne se comportent pas tous de même façon vis-à-vis de leurs voisins européens. Les uns paraissent intraitables; il n'y a pas espoir de les dompter. D'autres au contraire s'assouplissent aux habitudes de la vie civilisée, ils vivent en paix au milieu des blancs, apprennent à cultiver la terre et à soigner leurs animaux domestiques. Il semblerait qu'il y a deux races distinctes parmi les Indiens, deux races dont l'une est plus susceptible que l'autre de se perfectionner.

La race blanche n'a guère entamé jusqu'à ce jour la région située sur les confins des États-Unis et du Mexique; par conséquent, les Indiens s'y montrent davantage à l'état de nature; aussi est-il curieux de les y étudier. Le climat et l'aspect physique y présentent beaucoup de variété. Des savanes sablonneuses, stériles, sont coupées du nord au sud par des chaînes de monta-

gnes dont les pentes couvertes de végétation servent de refuge aux hommes et aux animaux. Sur les hauteurs, la température est modérée; dans les plaines, elle est glaciale en hiver en dépit de la latitude, intolérable en été par excès de chaleur. Quelques tribus y végètent dans la plus complète barbarie; d'autres sont nomades, vivant tantôt de rapines, tantôt des produits de leurs troupeaux; puis encore, au fond des vallées, s'abritent des peuplades moins sauvages qui demeurent sédentaires dans des villages et se livrent à l'agriculture. Ainsi, dans un espace de médiocre étendue, on a le spectacle des transitions entre la barbarie primitive et la vie civilisée des villes.

Parmi les nomades, les Apaches et les Comanches sont les plus dignes d'être observés. Endurcis au froid et au chaud, à la faim et à la soif, ils n'ont d'autre industrie que le vol. Sans autres armes que l'arc et les flèches, avec une lance et un bouclier, ils parcourent à cheval le désert, se tiennent en embuscade aussi longtemps qu'il le faut, et attaquent leur ennemi à l'improviste. Leur mode de combattre n'a donc rien de chevaleresque. S'ils font des prisonniers, ils les scalpent ou les torturent. Ils sont aujourd'hui les plus fidèles représentans des guerriers que les romanciers américains d'autrefois se sont plu à décrire. Toutefois quelques-uns savent exploiter les mines d'argent situées sur leur territoire; d'autres entretiennent des troupeaux de moutons, même ils en filent et tissent la laine; mais leur industrie ne va pas jusqu'à construire des bateaux, bien qu'ils mènent une vie errante à côté de fleuves navigables. La conquête espagnole leur a donné le cheval; c'est leur unique moyen de transport : ils sont devenus les plus habiles cavaliers qu'il y ait au monde.

Non loin de ces sauvages se trouve une population fixe, agglomérée dans des villes ou forteresses construites en pierres ou, si la pierre manque, en briques séchées au soleil. Les premiers Espagnols qui les visitèrent ont donné à ces Indiens le nom de Pueblos qui leur est resté. D'aussi loin qu'on les connaît, ils cultivent la terre dont les produits suffisent à leur nourriture, bien qu'ils ne dédaignent pas la chasse et la pêche. Ils sont aussi plus industrieux que les nomades et, quoique pacifiques, savent se défendre contre les attaques de ceux-ci. Pourtant ce sont des gens de même race suivant toute apparence; ce sont, sous deux aspects différens, les témoins de ce qu'était la population native avant la conquête. L'invasion européenne ne les a du reste presque pas dérangés jusqu'à ce jour. Qu'est-ce que les Espagnols auraient été prendre chez eux? Dès le XVIe siècle, les compagnons de Fernand Cortez dirigèrent plusieurs expéditions de ce côté, s'imaginant sans doute qu'il y existait des royaumes fantastiques aussi riches que celui de Montézuma. La ru-

meur publique transformait les *pueblos* en villes magnifiques. Quelques aventuriers qui s'étaient avancés jusqu'au fond de la Mer-Vermeille en revinrent sans avoir rien rencontré qui valût la peine d'être pris. Depuis lors les Apaches et les Pueblos ont vécu tranquilles jusqu'à l'époque où les pionniers américains sont venus à leur tour, par un autre chemin, envahir leur territoire.

Sur le plateau du Mexique et dans les provinces tropicales qui viennent à la suite, l'histoire des indigènes est tout autre. Fernand Cortez y trouva un puissant empire ou plutôt une sorte de confédération dont les Aztèques, établis à Mexico, étaient les maîtres. Autant qu'on en peut juger, l'état social des Aztèques n'était pas trop inférieur à celui des Espagnols eux-mêmes, sauf qu'ils étaient plus cruels. Ils avaient des monumens, des lois écrites, une organisation politique assez complexe. Tout cela fut anéanti. Par esprit de prosélytisme, les hommes de race blanche auraient voulu détruire jusqu'au souvenir de ce que les indigènes avaient été dans les temps passés. Le sort des vaincus dépendit alors de la situation qu'ils occupaient vis-à-vis de leurs conquérans. Ceux des villes adoptèrent les mœurs et les idées européennes; ils se transformèrent en hommes civilisés. Les autres, qui vivaient à l'écart dans les provinces, rétrogradèrent au contraire vers la barbarie. C'est ainsi que l'on voit aujourd'hui dans la république mexicaine des peuplades tout à fait sauvages en même temps que des Indiens qui ne sont inférieurs en rien aux émigrés de l'Ancien-Monde. La population native a diminué, mais en somme elle n'a pas été écrasée comme cela s'est fait dans le nord du continent. Est-ce parce qu'elle était plus sociable, ou parce que les Espagnols furent plus tolérans pour elle que les Anglo-Saxons? Ces deux causes y ont sans doute contribué l'une et l'autre.

En résumé, dans ce trajet à vol d'oiseau du détroit de Behring à l'isthme de Panama, on aperçoit des populations bien diverses par les caractères physiques autant que par les aptitudes intellectuelles. Il convient de laisser à part les Esquimaux, qui, tout l'indique, sont de race exotique et proches parens de leurs voisins du Kamtschatka ou du Groënland. Ceux-ci mis de côté, il faut encore admettre qu'il n'y a rien de commun entre les natifs grossiers de la Californie ou les Peaux-Rouges des états du centre, et les tribus plus policées que l'on rencontre au sud, voire les habitans du Nouveau-Mexique et certaines peuplades du nord-est. En y regardant de plus près, on est encore forcé d'établir des distinctions entre des peuples parvenus au même degré de civilisation. Par exemple, une étude attentive ne permet pas de confondre les Aztèques et les Pueblos; à défaut d'autres indications, le langage suffirait à prouver qu'ils n'ont rien de commun. Tout voyageur européen qui visite pour la première fois un

continent habité par des races d'hommes multiples, s'imagine à première vue que les indigènes sont tous issus d'une même souche. L'œil ne lui révèle d'abord aucune différence entre les natifs de différentes tribus. Avec plus d'expérience, il apprend à discerner ce qu'il y a de dissemblable entre eux suivant la race et la province d'origine. L'observation scientifique rend ensuite ces distinctions plus frappantes. Enfin, quand ce continent est l'Amérique du Nord, le voyageur découvre à la longue des monumens ou bien il recueille des traditions dont il ne peut constater ni l'âge, ni l'origine, mais qui paraissent se rapporter à des races éteintes dont personne ne peut dire ce qu'elles sont devenues. Les monumens en particulier sont des plus curieux; voyons quel secours l'histoire des races indigènes en peut retirer.

II.

Le grand embarras de cette étude est l'absence complète de toute chronologie; en effet, ce que l'on sait de positif sur l'histoire ancienne des nations américaines ne remonte qu'à quinze siècles au plus, encore y a-t-il trop de lacunes. Quelques mots suffiront pour résumer ce que nous apprennent ces annales. Toute la vie des Américains antérieurement à la conquête se concentre dans le plateau de Mexico, l'Anahuac ou pays des eaux, comme l'appellent les indigènes. Vers le ve siècle de l'ère chrétienne, l'Anahuac aurait été occupé par les Toltèques, auxquels la tradition attribue les plus beaux monumens de la contrée. Ils étaient riches, instruits, prospères. Des héros mystérieux venus par mer on ne sait d'où leur avaient donné des lois, enseigné les arts utiles. Des guerres civiles, des famines ou peut-être des catastrophes suscitées par la colère des dieux, — l'histoire locale énumère toutes les causes de désastres l'une après l'autre, — les épuisèrent à tel point, que ce qu'il en restait se retira vers le sud. Alors arrivèrent du nord-ouest, vers le xie siècle, les Chichimèques, peuples sauvages, qui préférèrent à leur pays natal les terres fertiles de l'Anahuac lorsqu'ils apprirent qu'elles étaient abandonnées. Ils s'y civilisèrent, ce qui ne les empêcha pas de se disputer entre eux. Vers l'an 1400, la tribu des Aztèques, plus belliqueuse et plus cruelle que les autres, avait acquis la prépondérance; son roi, qui résidait à Mexico, partageait le pouvoir suprême avec les souverains de Tezcuco, de Tlacopan et de Tlascala; il avait même la prétention de les dominer tous. Sur ce, Fernand Cortez apparut; il eut l'adresse de s'allier aux petits potentats que menaçait l'ambition de Montézuma. Ce fut la cause de ses succès. Une vieille fable populaire annonçait que le pays serait conquis par des hommes à peau blanche arrivant par mer du côté du soleil levant;

les Espagnols passèrent à tous les yeux pour être les héros de cette légende. Devenus maîtres du Mexique, ils renversèrent tous les gouvernemens locaux; bien plus, désireux de convertir au christianisme les populations qu'ils avaient soumises, ils s'empressèrent d'anéantir tout ce qui rappelait aux indigènes le souvenir de leurs anciennes institutions. Au dire de l'historien Prescott, un archevêque trop zélé fit un feu de joie de tous les manuscrits aztèques qu'il avait pu réunir. Cependant tout ne fut pas détruit. Des Indiens, ayant appris la langue espagnole, écrivirent dans ce nouvel idiome l'histoire de leur pays; il ne reste du passé que ces documens d'une véracité contestable. En dehors du Mexique, les annales sont plus obscures encore. Peu de temps après la conquête, en parcourant les provinces méridionales, les Espagnols découvrirent d'autres monumens abandonnés dès cette époque; ils observèrent d'autres mœurs, recueillirent d'autres traditions, comme si ces provinces avaient appartenu à des peuples autres que les habitans de l'Anahuac. Ce qui a survécu de cette civilisation méridionale, on l'a attribué à la nation maya, qui aurait créé les villes mortes du Yucatan et du Honduras, tandis que les Aztèques faisaient partie de la nation nahua. Entre les Mayas et les Nahuas, il y a des différences telles que l'on ne peut leur assigner une même origine, à moins de remonter aux temps antérieurs à toute civilisation. Au reste, ce n'est plus qu'en fouillant le sol de l'Amérique que l'on retrouve des vestiges de leur passé.

A commencer par le sud, voici d'abord les ruines de Copan vers le 15e degré de latitude, au milieu d'une forêt dont la végétation puissante envahit tout. Ville ou temple, Copan était abandonné au XVIe siècle, car Fernand Cortez, qui passa tout près en 1524 dans une expédition contre les habitans du Honduras, n'en entendit pas parler. Ces ruines ne sont pas les restes d'une construction grossière. Les murs sont bâtis en blocs énormes dressés avec soin; on y voit encore des pyramides de grande dimension, des statues, des idoles surchargées d'ornemens avec des dessins emblématiques dont le sens est indéchiffrable. La pierre n'a pu être taillée de cette façon que par un peuple sachant fondre les métaux et en fabriquer des outils.

L'Amérique centrale n'est pas une contrée dont l'exploration soit facile. Une chaleur accablante, la puissance de la végétation, l'insouciance des habitans actuels tout contribue à décourager l'antiquaire. Toutefois, dans le Yucatan, les voyageurs ont fait une ample récolte d'observations intéressantes, rien qu'en passant, car il n'est même pas nécessaire d'y creuser la terre pour en exhumer les restes des temps antéhistoriques. Ce pays est, à vrai dire, l'Égypte du Nouveau-Monde. Le sol est jonché d'édifices en ruine; à peine y a-t-il

une bourgade, une maison de campagne, dont les murs ne recèlent des pierres sculptées provenant de constructions plus anciennes. Les Espagnols, qui y vinrent les premiers, n'y firent pas attention; s'en fussent-ils souciés davantage, l'Anahuac leur avait offert déjà le spectacle de tant de merveilles qu'ils ne s'étonnaient plus de rien. Ici les habitans primitifs construisaient avec la pierre, le mortier et le bois. La voûte était inconnue; on y suppléait par des arceaux semblables à ceux des monumens cyclopéens de l'Europe, formés de pierres horizontales en saillie les unes sur les autres; les murs étaient recouverts d'enduits ornés de peintures. Le plus étrange est que les bois employés dans ces édifices, par exemple pour les linteaux de porte, ont survécu aux ravages du temps. Cela prouve-t-il que le climat est salubre, que le bois est de bonne qualité, ou bien que les monumens sont en réalité beaucoup plus modernes qu'on le voudrait faire entendre? On peut poser ces questions, mais non les résoudre. L'aspect général des constructions, quoiqu'un peu lourd, n'est pas sans grâce. Les règles de l'art et de la solidité y sont observées, ce qui en explique la longue durée. Les sculptures qui les décorent ne manquent point de mérite. On a fait la remarque que la figure humaine y est représentée en de justes proportions, soit en statues de pierre, soit en relief sur les poteries. En somme, ces œuvres sont l'expression d'une civilisation avancée. Les Mayas, auxquels on en attribue le mérite, furent sans contredit des gens instruits, délicats. On hésite avec raison à voir leurs descendans dans les habitans du pays, qui vivent indolemment à côté de ces ruines magnifiques.

Palenqué, dans l'isthme de Tehuantepec, est encore une ville antique oubliée au milieu des forêts, dans l'un des sites les plus délicieux du littoral. En 1746, deux siècles après que les Espagnols s'étaient établis dans la province, un missionnaire découvrit ces ruines par hasard; elles ont été souvent visitées depuis, elles ne l'ont pas encore été avec le soin qu'elles méritent. Ce que l'on retrouve à Palenqué, de même qu'à Copan, à Uxmal et en cinquante autres endroits, ce sont des pyramides colossales surmontées de constructions grandioses que l'on peut prendre pour des temples. Les arbres qui poussent au milieu des pierres avec une vigueur tropicale n'ont pas permis de faire une exploration complète. Des voyageurs modernes ont pu cependant en rapporter de nombreux dessins. Des bas-reliefs en stuc, assez bien conservés, méritent surtout d'attirer l'attention; ils représentent des hiéroglyphes, des personnages en diverses attitudes avec une singulière variété d'habillement et d'accessoires, bien que la tête humaine se présente toujours de profil avec un front déprimé, qui était, faut-il croire, une marque de beauté ou de distinction pour les artistes de cette époque.

Quelle est la date des temples de Palenqué? Quel peuple les a construits? Le seul fait incontestable est que cette ville était en ruines lorsque les Européens arrivèrent. Les uns veulent qu'elle ait été recouverte par la mer pendant plusieurs siècles, ce qui expliquerait l'état de conservation dans lequel on la retrouve. D'autres y prétendent reconnaître les attributs de la mythologie hindoue, que des émigrans asiatiques auraient apportée il y a un millier d'années, on ne dit point par quelle voie. D'autres enfin attribuent ces monumens aux architectes inconnus de cette nation maya, qui aurait vécu prospère dans l'isthme américain entre le premier et le dixième siècle de notre ère, qui aurait tiré ce qu'elle savait de son propre fonds et que des catastrophes inouies, peut-être une invasion de barbares, auraient plus tard anéantie ou rejetée dans la vie sauvage. Y a-t-il rien au monde de plus étrange que cette architecture mystérieuse, exhumée après des siècles d'abandon sans qu'aucun document en raconte l'origine ou l'histoire?

Les ruines dont il a été question jusqu'ici étaient assurément l'ouvrage de nations paisibles, car il n'y a pas apparence de travaux défensifs aux alentours; au Mexique, et plus au nord, on croit distinguer au contraire des fortifications. Les antiquités mexicaines sont l'œuvre des Nahuas, moins policés et plus belliqueux que leurs voisins du sud. Elles sont aussi moins bien conservées, non pas que le climat fût plus destructif, mais parce que les Européens, loin de les protéger, ont contribué à les faire disparaître. A Mexico, par exemple, il ne reste rien de la capitale de Montézuma. Les palais du souverain ont été démolis aussi bien que les maisons du pauvre peuple. Les temples n'ont pas laissé de traces. Tout ce que l'on a retrouvé dans les temps modernes se réduit à quelques pierres sculptées déterrées par hasard en nivelant les rues de la cité. Il y a cependant de beaux restes en quelques endroits. La pyramide de Cholula, près de laquelle Cortez livra l'une de ses plus sanglantes batailles, et celle de Xochicalco rappellent, par la forme ou par le mode de la construction, les monumens du sud. Pourtant il y a des différences telles qu'il serait impossible de les rapporter à un seul et même peuple. Les sculptures sont d'une autre école. La pyramide est le type favori dans l'une et l'autre contrée, par quoi s'établit entre les antiquités du Nouveau-Monde et celles de l'Égypte une analogie apparente dont il ne faudrait pas abuser. Lorsque la pierre se rencontrait à portée, l'architecte savait la tailler avec art; à défaut de pierre, il employait la brique séchée au soleil. Il est remarquable du reste que ces édifices sont dus à un peuple qui en était à l'âge de pierre ou tout au plus à l'âge de bronze. Le cuivre, l'étain, l'argent, l'or, étaient connus, mais non le fer, qui aurait été plus utile. Enfin, dernier indice à noter, les ruines paraissent plus

récentes et moins bien travaillées à mesure que l'on avance du sud au nord. Les mêmes archéologues qui veulent que Palenqué et Copan remontent à des milliers d'années admettent fort bien que les monumens mexicains aient été bâtis par les Toltèques ou même par leurs successeurs, c'est-à-dire entre le VIe et le XVe siècle. De là cette conséquence que le tout ne peut provenir d'une nation unique, originaire du nord-ouest, qui se serait avancée d'étape en étape, faisant à chaque pas de nouveaux progrès. Mayas et Nahuas sont des peuples différens, de souche commune peut-être, mais qui se sont développés parallèlement. Le problème de leur origine n'en devient pas d'une solution plus aisée.

Des ruines d'un tout autre genre subsistent dans les provinces de Chihuahua, d'Arizona et du Nouveau-Mexique, sur les confins de la république mexicaine et des États-Unis. Les pyramides, la décoration architecturale, les sculptures disparaissent, les édifices n'ont plus le caractère de temple ou de mausolée, les inscriptions sont moins soignées. De grands murs à plusieurs étages semblent avoir été la clôture d'une forteresse. Quelquefois il y a plusieurs enceintes concentriques, et l'on passe de l'une à l'autre par des échelles au lieu de portes. C'est sous cet aspect fruste que se présentent les *casas grandes* au confluent du Colorado et du Gila. On l'a vu, les habitans modernes de ce pays forment des groupes distincts; les uns, nomades, vivent en plein air; d'autres, sédentaires, ont pour demeure des *pueblos* ou villages fortifiés dont la disposition rappelle ces monumens du passé. Que les Aztèques aient occupé cette région avant d'envahir l'Anahuac, que ces monumens soient les vestiges de ce qu'ils savaient faire avant d'avoir reçu la civilisation du midi, ce n'est qu'une conjecture appuyée sur de vagues traditions locales. Le seul point hors de discussion est que le bassin du Rio-Colorado fut jadis plus peuplé qu'il ne l'est aujourd'hui, et cependant les Indiens n'y ont guère été troublés, car les hommes de race blanche y ont peu pénétré jusqu'à ce jour. D'où vient donc cette décadence? Est-ce le climat qui est devenu plus sec, rendant le sol moins fertile? Cet abandon fut-il causé par une invasion de barbares? Questions insolubles avec les renseignemens que l'on possède, comme tant d'autres questions que se pose l'antiquaire américain. Il est bon d'observer que le territoire dont il s'agit est moins connu que les autres parties du Mexique ou des États-Unis, parce que les Apaches ne font pas grâce aux voyageurs qui s'y aventurent. Le gouvernement de Washington y a envoyé récemment plusieurs explorateurs qui ont été plus heureux, mais qui n'y ont découvert que des vestiges d'une civilisation primitive.

En dehors des régions dont il vient d'être question, il n'y a plus d'autres traces que celles laissées par des populations d'une culture

imparfaite. Dans la Californie et l'Orégon, deux provinces que les hommes de race blanche ont colonisées avec une rapidité prodigieuse, il n'y a pas de ruines que l'on puisse rapporter à des peuples plus avancés que ceux qui l'habitaient seuls il y a trente ans. Des mortiers de pierre, des travaux de mine, des murs en pierre brute, des inscriptions informes gravées sur le roc, voilà tout. Plus loin encore, dans le nord-ouest, apparaissent des amas de terre ou de pierres qui semblent être des sépultures. Au delà, dans l'Alaska, il n'y a plus rien. Les tribus qui y vécurent jadis n'ont laissé nul témoignage de leur existence; celles d'à-présent n'en laisseront pas davantage.

Il n'en est plus de même dans la partie orientale du continent. Partout, du lac Érié au golfe du Mexique, et surtout dans les vallées du Mississipi et de l'Ohio, se montrent des tertres, de forme et de dimensions variées, les uns coniques, d'autres en pyramides, quelques-uns représentant en plan l'image des animaux ou de l'homme comme des bas-reliefs gigantesques modelés sur le terrain. Il y en a des milliers dans les états du centre de l'Union américaine; au nord, ils sont rares, au Canada, il n'y en a presque pas. Il a donc existé jadis dans cette région un peuple dont l'industrie se manifestait par des constructions de ce genre. Il vaut la peine d'examiner avec détails ce que furent ces monumens, comment ils sont distribués, à quel usage ils furent destinés.

Dans le bassin du Mississipi, les vallées offrent trois ou quatre terrasses successives produites par l'érosion des eaux. Les ouvrages en terre dont il est question se voient sur les terrasses les plus élevées, jamais sur le niveau inférieur de la vallée, d'où l'on pourrait conclure peut-être qu'ils datent d'une époque à laquelle ce niveau était moins bas qu'aujourd'hui. Le site que préféraient les hommes de ces temps reculés était le confluent de deux rivières. Les matériaux employés sont ce que fournit sur place le sol naturel, c'est-à-dire de la terre, des fragmens de rocher; il n'y a pas trace de pierres taillées ou superposées avec art, ni de briques cuites au soleil, comme on en voit beaucoup dans les provinces méridionales. Le plus souvent, un fossé creusé au long du remblai en a fourni la substance. Si le lieu choisi est un mamelon, le tertre en couronne le sommet, en suit les contours, avec des brèches en guise de portes aux endroits les plus accessibles. Dans ce cas, il est peu contestable que le tertre est une fortification. Bien plus, on observe que le chemin qui conduit à la rivière voisine est protégé de part et d'autre par un rempart. Ailleurs les remblais affectent une forme géométrique tout à fait correcte; ce sont des cercles ou des carrés aussi réguliers que s'ils avaient été piquetés par un ingénieur moderne. La superficie enclose est toujours considérable; elle mesure plusieurs

hectares : c'est en plaine que l'on aperçoit les ouvrages de cette sorte, auxquels les savants modernes attribuent un caractère religieux. Parfois se présentent des pyramides tronquées dont le sommet est une plate-forme sur laquelle il y a des cendres et des ossemens calcinés, des objets divers. On suppose que chacun de ces monticules fut le soubassement d'un temple analogue à ceux de l'Anahuac, seule analogie du reste qui se puisse établir entre les reliques de l'un et de l'autre pays. On n'y retrouve pas de pierres taillées; peut-être, s'est-on dit, les hommes de ce temps ne savaient-ils bâtir que des édifices en bois. Cependant on serait tenté de croire que les constructions en pierre sont antérieures partout aux constructions en bois. Il existe encore dans l'Illinois un de ces tertres dont la base a 210 mètres sur 150 de côté, avec une hauteur de 27 mètres au-dessus du sol naturel, en sorte que le volume de terre remuée que cela suppose n'est pas inférieur à 750,000 mètres cubes (1). Souvent le monticule est conique, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de plate-forme au sommet. Enfin quantité de tertres ont peu de hauteur, mais une grande surface, avec des contours qui rappellent les images les plus diverses. Ici, c'est un oiseau les ailes étendues; là, c'est un alligator, le corps ployé, la queue recourbée, la bouche ouverte comme s'il allait avaler un tertre plus petit, de forme ovale, placé devant lui. Tels sont les singuliers monumens que l'on rencontre par milliers aux États-Unis, dans les contrées les plus fertiles, rapprochés les uns des autres, non sans intention toutefois. L'Ohio paraît avoir été le centre des peuplades inconnues, les *Mound-Builders*, qui les érigèrent. Au sud, les pyramides tronquées sont plus abondantes; au nord, et en général sur les frontières du territoire occupé par ces peuplades, les enceintes fortifiées sont plus fréquentes. Les archéologues américains n'ont pas manqué d'y faire des fouilles; quelquefois même on a coupé un tertre pour une route ou pour un chemin de fer. On en a déterré beaucoup de choses : des ossemens, des silex taillés, des poteries souvent élégantes, des pipes sculptées avec soin. Les seuls métaux découverts sont le cuivre et l'argent, surtout le cuivre, que fournissaient sans doute les mines du Lac-Supérieur. Il est difficile au surplus de discerner si ces restes proviennent des *Mound-Builders* eux-mêmes ou bien s'ils y ont été déposés à une époque plus récente. Les Indiens ont toujours manifesté une sorte de vénération pour les monticules dont leur territoire est si bien garni. Leur attribuant une origine mystérieuse, ils en ont fait des lieux sacrés et y ont enterré leurs morts.

(1) Plusieurs voyageurs allèguent que ces monticules ont une origine géologique, et par conséquent ne sont pas l'œuvre des hommes. Cette opinion ne paraît pas avoir été soutenue avec succès.

Il y a donc eu jadis dans le bassin du Mississipi un peuple nombreux, vivant sous l'empire des mêmes lois, de la même religion, puisqu'il a laissé des marques identiques de son existence sur une surface de grande étendue. Il labourait la terre selon toute apparence, car les tribus adonnées à la chasse ou à la culture pastorale sont nomades et n'élèvent pas de monumens; d'ailleurs le territoire dont il s'agit est le plus fertile qu'il y ait dans l'Amérique du Nord. Ce peuple ne savait tailler ni la pierre ni le bois; peut-être les outils lui faisaient-ils défaut : le cuivre et l'argent ne se retrouvent qu'en masses non travaillées. Un certain sentiment esthétique se révèle par le tracé des enceintes sacrées et par les poteries que l'on en exhume. Cependant, à en juger par leurs terrassemens gigantesques, les *Mound-Builders* avaient plus de persévérance que d'adresse. Qu'ils fussent civilisés pour le temps où ils vivaient, ce n'est pas contestable; ils étaient religieux aussi, puisqu'ils ont laissé des édifices qui ne peuvent avoir servi qu'au culte divin, et cruels sans contredit, car les emplacemens de leurs autels témoignent, à n'en pas douter, que les sacrifices humains leur étaient habituels. Il n'y a rien dans les traditions indiennes qui permette de croire que les indigènes actuels soient leurs descendans. Depuis quelle époque ont-ils disparu? Le problème est des plus obscurs; les monumens en terre ne se dégradent guère plus en cinq cents ans qu'en cinquante siècles. Furent-ils les ancêtres des Mayas et des Nahuas qui colonisèrent le Mexique et l'Amérique centrale? Le seul rapprochement entre eux est la forme pyramidale de certains édifices, indice qui semblera fort vague à quiconque observe que la pyramide se montre aussi bien loin de là, sur les bords du Nil, à l'aurore d'une autre civilisation. Au surplus, s'il y avait identité entre ces populations primitives de l'Amérique septentrionale, pourquoi les territoires intermédiaires du Texas, de l'Arizona, n'auraient-ils pas conservé la trace de leur migration vers le sud? Il y a chez les Peaux-Rouges une légende lugubre qui se rapporte peut-être aux peuples constructeurs des tertres. Plusieurs siècles avant l'arrivée des Européens, une nation d'hommes blancs aurait été écrasée par ses ennemis dans la vallée de l'Ohio. Le Kentucky, théâtre de cet affreux carnage, aurait conservé chez les Indiens le surnom de « terre sanglante. » Les monticules situés dans cet état offrent un aspect inachevé qui atteste que l'œuvre des architectes fut brusquement interrompue. On veut même que les tribus natives les moins rebelles à la propagande européenne, les Natchez par exemple, aient été les survivans de cette nation vaincue. Nul ne saurait dire ce qu'il y a de vrai dans cette histoire mystérieuse.

Il semble probable, en résumé, qu'il y a eu dans l'Amérique du Nord plusieurs centres de civilisation indépendans les uns des au-

tres. S'ils furent contemporains ou successifs, la science archéologique est encore impuissante à le démontrer. L'Amérique du Sud, moins connue jusqu'à ce jour, ne fera sans doute que compliquer la question lorsqu'on l'aura mieux étudiée. Ce que l'on sait déjà des anciens Péruviens dénote un état social analogue à celui des Mayas, quoiqu'en réalité dissemblable par les détails. Ainsi les habitans du Pérou étaient mieux approvisionnés en métaux utiles ou précieux, même une tribu connaissait le fer. Leurs monumens, les poteries, les bijoux, les armes que l'on en retire ne rappellent guère les objets similaires du Yucatan. Les Incas se distinguent notamment de leurs compatriotes du nord par la construction de grandes routes qui franchissent les ravins sur des remblais entre deux murs de maçonnerie et les fleuves au moyen de ponts suspendus. Prétendra-t-on que tous ces peuples sortirent d'une souche unique? Alors il faudrait admettre qu'ils se dispersèrent au temps où ils étaient encore sauvages. Ni leur architecture ni leur langage, ni leurs traditions ni leur mythologie n'indiquent une origine commune. Au surplus, on serait encore embarrassé d'éclaircir le mystère de cette origine. Les hypothèses auxquelles les savans se sont livrés sont toutes insuffisantes par quelque point.

III.

Aux premières nouvelles de la découverte d'un nouveau monde, philosophes et théologiens se trouvèrent bien perplexes. Les doctrines de l'Écriture étaient-elles donc en défaut? Cette Amérique qui surgissait tout à coup du néant pour ainsi dire, peuplée de races étranges dont personne ne comprenait la langue, couverte de plantes et d'animaux que l'on n'avait jamais vus ailleurs, ne venait-elle pas contredire les idées reçues? Et si l'on voulait à toute force que cette autre création fût identique avec celle de l'ancien monde, comment et à quelle époque les espèces vivantes avaient-elles franchi l'océan? Les mêmes problèmes se posent aujourd'hui avec plus d'indépendance d'esprit, mais non avec une moindre obscurité. C'est par d'autres moyens, il est vrai, que l'on en recherche la solution, car il n'est personne qui ne sourirait maintenant en entendant dire que Noé, par la grande expérience de l'art naval qu'il avait acquise à l'époque du déluge, fût capable de construire des vaisseaux de gros tonnage, et d'envoyer quelques-uns de ses petits-enfans au-delà de l'Atlantique.

Avouons d'abord que les légendes populaires sont ici d'un faible secours. La raison en est simple : ceux qui les recueillirent les premiers, après la conquête, pour les transcrire dans une langue eu-

ropéenne, furent des Espagnols ou des Indiens frais convertis à la religion chrétienne, que tourmentait le désir d'accorder ces légendes avec les récits bibliques. Presque toutes les tribus de l'Amérique septentrionale racontent que leurs ancêtres sont venus du nord, ou de l'est, ou de l'ouest, que le voyage fut long, qu'il fallut traverser de vastes plaines, des lacs, de hautes montagnes. En quel sens tout ceci doit-il être entendu? Ce lac est-il l'Atlantique? Ce long voyage a-t-il duré des jours ou des mois? Pour quiconque n'a aucune idée des dimensions de notre planète, les bornes de l'horizon sont le bout du monde. Les traditions locales mentionnent presque toutes un grand déluge, auquel quelques hommes auraient seuls échappé par la protection divine. Ceci est trop vague pour que la science archéologique en puisse faire la base d'une théorie plausible. Les chroniques péruviennes parlent de géans qui seraient arrivés par mer et, après avoir dompté les indigènes, auraient construit des édifices magnifiques. Au Mexique, il est question d'hommes blancs, très barbus, vêtus de longues robes, qui seraient arrivés de l'Orient; ces mystérieux missionnaires auraient enseigné aux habitans du pays l'architecture, les arts utiles, une nouvelle religion, après quoi ils seraient repartis à l'improviste sans qu'on ait su ce qu'ils étaient devenus.

Cependant il n'en a pas fallu davantage pour que l'on cherchât en Europe ou en Asie les origines de la civilisation américaine. Parmi les hypothèses émises, il en est trois qui se présentent avec plus de chances de succès : la civilisation qui a produit les monumens de Copan et de Palenqué serait venue de l'est avec les Phéniciens, ou du nord avec les Scandinaves, ou de l'ouest avec les Chinois. Examinons l'une après l'autre chacune de ces hypothèses, en commençant par la moins vraisemblable, celle qui attribue à des navigateurs sémitiques la découverte anticipée de l'Amérique.

Il n'est pas contesté que les Phéniciens furent les meilleurs marins de l'antiquité. Des colonies qu'ils fondèrent sur les rives de la Méditerranée, on en retrouve les débris soit dans les souvenirs de chaque pays, soit dans la nomenclature géographique, soit encore dans les récits que nous ont légués les écrivains grecs; mais ces navigateurs étaient jaloux de tenir leurs découvertes secrètes, comme le furent deux mille ans plus tard les Espagnols et les Portugais. Ils cachaient avec soin leurs expéditions au dehors du monde méditerranéen, qui était alors le monde connu. On raconte que les relations de voyages entrepris au-delà des colonnes d'Hercule étaient déposées à Carthage dans un temple que les Romains détruisirent avec Carthage elle-même, se rendant coupables ainsi d'un acte de vandalisme qui nous a privés sans doute de précieux renseignemens sur la géographie des temps primitifs.

Que les Phéniciens aient connu les Canaries, Madère, les Açores, il y a lieu de l'admettre. Quelques-uns de leurs navires auraient même été poussés par la tempête jusqu'aux rivages d'une île mystérieuse traversée par des fleuves navigables et peuplée d'hommes qui vivaient dans l'abondance. Cette île est-elle l'Amérique? Les souvenirs anciens des indigènes du Nouveau-Monde s'accordent-ils avec ce récit fantastique? Lorsque Fernand Cortez envahit le Mexique, les habitans de ce royaume l'accueillirent comme s'ils attendaient son arrivée. Montézuma lui-même avoua que des hommes blancs, barbus et fort industrieux étaient annoncés par la tradition. Il en était venu jadis, ils étaient partis en disant qu'ils reviendraient. Deux légendes avaient cours à ce sujet. A une époque inconnue, mais fort reculée, un héros nommé Quetzalcoatl avait débarqué dans le fleuve de Tampico, venant de l'Orient avec ses compagnons. Ces étrangers payèrent l'hospitalité qu'on leur avait donnée en enseignant au peuple l'art de travailler les métaux et de sculpter les pierres; puis ils repartirent en promettant de revenir. Quetzalcoatl aurait été l'initiateur des Mexicains. Un autre héros, Votan, aurait joué le même rôle chez les nations mayas. Arrivé par mer avec de nombreux émigrans, il aurait soumis toutes les tribus de l'Amérique centrale et leur aurait imposé des lois; puis il serait retourné dans son pays natal et en serait revenu après avoir visité Rome, Jérusalem et la tour de Babel. C'est du moins ce que racontait en 1691 Francisco Nunez de la Vega, évêque de Chiapa, d'après un manuscrit hiéroglyphique que les Indiens se transmettaient de main en main depuis vingt siècles, à l'appui de quoi certains commentateurs modernes font observer que l'art grec ne désavouerait pas les édifices de Palenqué, ville construite par Votan, et qu'il y a dans les mythes mayas bien des analogies avec les religions et les mœurs de l'antiquité phénicienne; mais il n'y a dans tout cela nulle preuve précise; la langue, le plus sûr guide des recherches antéhistoriques, ne révèle aucune parenté lointaine entre les peuples dont il s'agit. Il n'y a là par exemple rien de comparable aux rapprochemens ingénieux que l'érudition moderne a constatés entre le sanscrit ou le zend d'une part, et le latin ou l'allemand de l'autre. Il n'est pas sérieux de prétendre que le nom de *cannibales* vient du carthaginois Hannibal; il est insuffisant de dire qu'en Phénicie, de même qu'en Amérique, les sacrifices humains étaient en honneur, et que dans les deux pays on jetait les enfans au feu pour apaiser le courroux des dieux (1).

(1) M. Bancroft raconte que l'on avait trouvé dans son pays natal une pierre sculptée sur laquelle les savans de l'endroit prétendirent distinguer des caractères hébraïques. Il ajoute avec esprit que ces hiéroglyphes n'avaient de commun avec l'hébreu que

La colonisation de l'Amérique par les Scandinaves se présente-t-elle avec des témoignages plus solides? Il est certain que les Islandais avaient découvert le Groënland et le Labrador au xe et au xie siècle de notre ère; peut-être des navigateurs irlandais les avaient-ils précédés. Le fait est attesté par les sagas, récits héroïques de l'Islande dont l'authenticité n'est pas douteuse. Il y a deux cents ans, on a retrouvé au Massachusetts, sur les bords de la rivière Taunton, un bloc erratique de granit sur lequel des caractères bizarres sont gravés en creux. Il est impossible que ce soit l'œuvre des Indiens, qui, ne connaissant point le fer ni l'acier, n'auraient pu travailler le granit. Les savans modernes prétendent y trouver la preuve que les Scandinaves visitèrent autrefois ces rivages. Le fait est au fond très probable. Il est à supposer que la zone boréale était moins froide il y a mille ans qu'elle ne l'est aujourd'hui, que les mers du Groënland n'étaient pas encore encombrées de glaces, que par conséquent il n'était pas beaucoup plus difficile d'aller du Groënland au Labrador que de la Norvége en Islande et de l'Islande au Groënland; mais les Islandais du moyen âge n'ont connu, d'après leurs propres récits, que l'extrême nord du nouveau continent. Ils n'ont eu de relations qu'avec les Esquimaux, qui ne sont même pas Américains à vrai dire; à peine ont-ils entrevu les Peaux-Rouges. Lorsque survint une série d'hivers rigoureux qui chassa leurs navires des mers polaires encombrées de glaces, ils abandonnèrent la province mystérieuse de Vinland, où le hasard les avait conduits, ils en partirent sans avoir soupçonné les civilisations du Mexique et du Pérou. Si curieux que soient ces voyages transatlantiques du xie siècle, il n'en est rien advenu qui ait modifié la population ou les mœurs de l'Amérique.

Humboldt, dont le voyage à la Nouvelle-Espagne fut presqu'une révélation, tant les observations qu'il y fit sont supérieures aux vagues descriptions des Espagnols, Humboldt crut découvrir une analogie frappante entre l'Inde et le Mexique. « La communication entre les deux mondes, dit-il, se manifeste d'une manière indubitable dans les cosmogonies, les monumens, les hiéroglyphes et les institutions des peuples de l'Amérique et de l'Asie. » L'assertion est précise; par malheur, l'Asie était peu connue au temps du savant voyageur, et l'Amérique l'était moins encore. Le bouddhisme, dont il lui semblait retrouver la trace dans les ruines de l'Amérique centrale, n'avait pas encore été étudié comme il le fut depuis. L'hypothèse présentée par Humboldt a trouvé plus récemment des dé-

d'être également indéchiffrables pour ceux qui avaient fait la découverte. L'archéologie américaine a par malheur été étudiée surtout par des hommes qui n'avaient aucune notion scientifique.

fenseurs convaincus. Il en est même qui ont prétendu reconnaître dans les annales chinoises la mention de voyages effectués entre l'Asie et le Nouveau-Monde longtemps avant Christophe Colomb.

Li-Yan, historien chinois, qui vivait au VIIe siècle de notre ère, parle d'un pays nommé Fou-Sang, situé à 40,000 *li* de la Chine vers l'Orient. Un prêtre bouddhiste de Samarcande y avait été et en était revenu. Il semblerait même que les voyages entre le Fou-Sang et la Chine étaient fréquens. Ce que la chronique en raconte s'accorde peu, il est vrai, avec ce que nous connaissons de la côte occidentale de l'Amérique; elle parle de chevaux, il n'y en avait point dans le Nouveau-Monde avant l'arrivée des Espagnols. Ces voyageurs asiatiques auraient propagé le bouddhisme dans les contrées qu'ils avaient découvertes; or on ne retrouve rien d'analogue en Californie ou dans l'Orégon, et les analogies que Humboldt croyait découvrir entre les monumens du Mexique et ceux de l'Inde ou du Thibet sont au moins douteuses.

Qu'il y ait eu des communications même fréquentes entre le Japon et l'Amérique avant les temps modernes, personne n'oserait le nier, car le hasard seul pousse souvent les barques japonaises jusqu'aux rivages de la Californie. M. Bancroft rapporte, d'après un observateur consciencieux, que depuis 1852, c'est-à-dire depuis que la Californie est colonisée par la race blanche, on a recueilli vingt-huit navires asiatiques sur ce littoral, dont douze seulement étaient vides. Le courant froid qui sort de l'Océan-Arctique par le détroit de Behring ramène vers le continent américain toutes les barques égarées dans le Pacifique. Nous ne refuserons donc pas d'admettre que des naufragés chinois ou japonais ont été jetés par les vents sur les côtes du Nouveau-Monde, qu'ils y ont apporté leur industrie, leurs idées religieuses, quelques mots de leur langage, et même que certains d'entre eux ont eu plus tard la chance de retourner dans leur pays d'origine, mais que cette émigration accidentelle ait eu une influence sensible sur la civilisation des contrées, telles que le Mexique, le Yucatan, le Pérou, situées bien plus au sud, c'est ce que rien ne démontre. Admettons que les bouddhistes ont connu la Californie, de même que les Islandais ou les Irlandais visitèrent le Canada avant Christophe Colomb, que l'on découvrira peut-être quelques vestiges de leur passage, cela ne suffit pas à expliquer l'origine des monumens de Copan ou de Palenqué.

Il faudrait retrouver les traces d'une migration en masse comparable à celle qui pousse les Européens vers l'Occident depuis trois cents ans, ou bien encore à celles si nombreuses qui ont renouvelé la face de l'Europe au commencement de l'ère chrétienne. Dans les temps de barbarie, les migrations de ce genre ne s'opé-

raient jamais que par terre, ou du moins elles ne franchissaient que des bras de mer d'une faible étendue. Les Esquimaux eux-mêmes en sont un exemple. Ce peuple curieux qui occupe toutes les terres arctiques, depuis le Kamtschatka jusqu'au Groënland, en passant par l'Alaska, la baie d'Hudson et le Labrador, se montre partout avec les mêmes coutumes, avec une langue uniforme, avec les mêmes caractères physiques. Il n'est pas nécessaire d'aller plus loin pour constater que l'Asie a fourni des habitans à l'Amérique. Seulement les Esquimaux se confinent dans la région polaire : ils y vivent à l'état sauvage. Entre eux et les Indiens Peaux-Rouges, surtout entre eux et les peuplades civilisées de l'Anahuac, il y a des différences que le climat n'explique point; ou mieux encore, il n'y a nulle analogie que l'archéologue, le linguiste, l'ethnologue puisse apercevoir.

Ainsi, de quelque côté que l'on se tourne, il est impossible d'assigner une origine vraisemblable à la civilisation de l'Amérique centrale. Il n'y a autour d'elle que des déserts ou des océans. Son passé est obscur, puisqu'elle n'a pas laissé d'histoire authentique. Est-elle exotique ou indigène? Nul ne le saurait dire. La tradition rapporte que des hommes blancs, barbus, sont arrivés à diverses époques; ces instructeurs providentiels, Votan ou Quetzalcoatl, venaient de l'Orient. Il n'y a peut-être au fond de cette croyance populaire que le souvenir d'un naufrage. Un navire européen aura été jeté à la côte, entraîné par la tempête en dehors des voies habituelles du commerce. Les indigènes auront recueilli quelque jour sur le rivage de l'Atlantique des Européens vigoureux, bien vêtus, à demi-noyés peut-être, qu'ils auront accueillis comme des êtres envoyés du ciel. Il ne serait pas extraordinaire que quelques-uns de ces marins, échappés à la mort, se fussent fixés dans le pays, où ils seraient devenus de grands personnages, presque des apôtres. Ainsi naissent les légendes qui se propagent ensuite à la faveur de la crédulité publique.

Sous quelque face qu'on l'envisage, le problème des antiquités américaines se présente avec une égale obscurité. Ne le dissimulons pas; cela tient en partie à l'incompétence des hommes qui s'en sont occupés. Comment l'origine des peuples indo-européens s'est-elle si bien éclaircie depuis un demi-siècle? Des savans de tous pays, français, allemands, anglais, ont parcouru l'Inde et la Perse, ils ont étudié les langues indigènes, interprété les livres sacrés de ces contrées lointaines; les renseignemens qu'ils avaient recueillis ont été discutés, les conjectures aventureuses ont fait place peu à peu à des théories plus sages. Les érudits ont su de même restituer d'après des monumens écrits l'histoire perdue de l'Égypte

et de la Chaldée. Une exploration consciencieuse des localités, l'étude des langues modernes que l'on y parle, voilà les matériaux que des hommes de génie ont mis en œuvre pour reconstituer les annales obscures de l'ancien monde.

En Amérique, il faudrait suivre la même marche pour arriver au même résultat; mais les difficultés sont plus grandes, au moins en ce moment. L'exploration des antiquités mexicaines, encore incomplète, présente des obstacles presque insurmontables; notre longue expédition du Mexique n'a servi presqu'à rien sous ce rapport, c'est triste à dire. La population actuelle de ce beau pays ne manifeste aucune aptitude scientifique. Aux États-Unis, il y a moins d'indifférence pour les recherches archéologiques; mais le territoire de l'Union est immense, les érudits, peu nombreux d'ailleurs, y ont beaucoup à faire; toutefois il serait injuste de méconnaître les progrès que l'érudition y a faits en ces dernières années. Les dernières explorations de l'Arizona et du Colorado par des officiers de l'armée fédérale, témoignent que les Américains du Nord ne se laissent pas absorber par des préoccupations utilitaires. Mais le terrain est immense, et un peuple neuf se trouve embarrassé d'avoir à explorer un si vaste continent.

C'est donc en Europe encore que les études américaines ont leurs plus fervens disciples. Au mois de juillet 1875, un congrès international des américanistes se réunissait à Nancy. Le programme des questions qui y furent discutées se résume à peu près dans les pages qui précèdent. On n'oserait affirmer que l'archéologie américaine ait fait beaucoup de progrès en cette réunion solennelle. Ce qui vaut mieux, les questions y ont été bien posées. Comme il arrive toujours dans un débat auquel le gros public est admis, on a vu s'y produire des faits contestables, des théories invraisemblables. Cependant des érudits dont la voix fait autorité ont replacé la discussion sur le terrain qui lui convient. MM. de Rosny, Foucaux, les docteurs Dally et Joly, de Hellwald, se sont accordés pour combattre toutes les thèses douteuses, toutes les solutions prématurées. A les en croire, il n'y a encore aucune raison de penser que l'Amérique ait été peuplée dans les temps primitifs par les Chinois, ou par les Phéniciens ou par les Scandinaves. Rien ne prouve que la civilisation de l'Anahuac et du Yucatan soit issue de l'Inde ou de l'Égypte. Le seul point qui soit bien établi est que les preuves font défaut. Autant dire que le champ reste ouvert à toutes les conjectures. Pour ce motif, il en est une que l'on ne saurait passer sous silence : c'est celle qui soutient que l'apparition de l'homme sur la terre est antérieure aux dernières révolutions du globe. Que les montagnes et les mers aient été produites par des convulsions subites

de l'enveloppe terrestre, comme l'enseigne la géologie classique, ou qu'elles soient le résultat de mouvemens lents et progressifs, suivant le dire des partisans de l'évolution, l'homme aurait vécu à une époque où les continens avaient une forme bien différente de celle qu'ils présentent aujourd'hui. Il y aurait eu alors une grande île entre l'Europe et l'Amérique, l'Atlantide, dont Platon parle quelque part. Sur cette île, qui était une des plus belles régions du monde, vivait un peuple instruit et civilisé auquel les Chaldéens et les Égyptiens, de même que les habitans préhistoriques de l'Amérique centrale, auraient emprunté la majeure partie de leurs connaissances. On s'expliquerait par là que l'usage de bâtir des pyramides se retrouve en Amérique comme sur les bords du Nil, qu'il y ait des traditions et des mœurs communes entre des peuples que sépare l'Atlantique. Les indigènes des Canaries, vulgairement appelés Guanches, seraient les derniers survivans des Atlantes. Par malheur, cette belle hypothèse ne repose que sur les plus vagues indications. Le gouffre profond dans lequel descend la sonde entre les Canaries et les Açores ne décèle aucun vestige d'un continent disparu. La linguistique ne se prête à aucun rapprochement entre nos idiomes et ceux du Nouveau-Monde.

Il est d'autres savans qui veulent tout simplement que les Américains primitifs aient été des autochthones, enfans de leurs propres œuvres, à qui la civilisation de nos ancêtres n'aurait rien donné ni rien emprunté. L'Amérique aurait été un centre de création. « Dieu a créé des mouches en Amérique, a dit Voltaire, il a bien pu y créer des hommes. » Des écrivains plus sérieux observent simplement que la présence de l'homme et des animaux utiles s'explique à la rigueur par une migration, mais que cette explication est en défaut pour les animaux nuisibles. Les Américains se seraient alors développés à l'écart; seuls, ils auraient trouvé le langage, découvert les arts utiles, conçu des mythes, établi des lois morales ou politiques, et tout cela cependant aurait une certaine analogie avec les institutions similaires des citoyens de l'ancien monde parce que l'homme, toujours semblable à lui-même, a partout les mêmes idées, aboutit partout aux mêmes résultats.

Ne nous amusons pas trop longtemps sur de vaines spéculations. Rien ne nuit plus aux progrès des sciences que d'y introduire des thèses chimériques. Constatons, comme on l'a fait au congrès de Nancy, qu'il n'y a rien que de douteux dans les origines américaines et que la seule méthode efficace pour résoudre ces énigmes consiste à comparer des faits, à discuter des observations sans jamais y apporter de parti-pris.

H. Blerzy.

LA

CONSTITUTION DU SOLEIL

D'APRÈS DE RÉCENTES RECHERCHES.

I. *Le Soleil*, par le père A. Secchi, S. J., 2e édition, Paris 1876. — II. *La Constitution physique du soleil*, par M. Faye, de l'Institut, 1874.

Les beaux jours de l'astronomie descriptive semblent revenus. Délaissée longtemps par les observatoires pour une besogne moins attrayante peut-être, mais plus urgente, — l'inventaire des astres sans nombre et la détermination exacte de leurs positions sur la sphère céleste, l'étude des mouvemens de la lune et de toutes les planètes, — elle a repris faveur depuis que des moyens d'observation nouveaux promettent des découvertes d'un ordre capital. La certitude du succès a multiplié le nombre des volontaires désireux de contribuer d'une manière sérieuse au progrès de notre connaissance de l'univers. En Italie, où la sérénité du ciel semble inviter à ce genre d'études, on a vu se fonder, il y a peu d'années, la *Société des spectroscopistes*, qui se donne pour tâche de surveiller le soleil et d'en dessiner jour par jour les changeans phénomènes, — tâche pénible et vaste, dont l'illustre directeur de l'observatoire du Collége romain, le révérend père Secchi, a été quelque temps presque seul en Italie à porter le poids. En Angleterre et en France, en Amérique, en Allemagne, l'analyse spectrale appliquée aux corps célestes n'a cessé de se développer entre les mains des

Janssen, des Lockyer, des Huggins, des Young, des Rutherfurd, de tant d'autres qui se sont jetés avec ardeur dans la carrière nouvelle ouverte par l'apparition de cette admirable méthode. Dans toutes les parties du monde, des observatoires spéciaux sont voués à l'étude régulière de l'astre qui si longtemps s'est dérobé à nos investigations sous son voile de lumière.

I.

Ce qui en effet a empêché les astronomes des siècles derniers d'étudier le soleil d'une manière suivie, ce qui en rend toujours encore l'observation difficile, c'est sa lumière trop forte pour des yeux humains. A l'horizon seulement, où d'épaisses vapeurs éteignent l'éclat de ses rayons, nous pouvons le contempler sans danger, et c'est ainsi que des taches exceptionnellement larges ont été vues de temps en temps sur le disque du soleil aux époques les plus anciennes; les annales des Chinois mentionnent jusqu'à quarante-cinq cas de ce genre. Galilée lui-même, lorsqu'il essaya sur les astres du ciel le pouvoir magique de sa première lunette, n'osa affronter le soleil qu'au moment du coucher : encore les observations qu'il fit ainsi devaient-elles finir par lui coûter la vue. Le père Scheiner, qui découvrit le phénomène des taches solaires à Ingolstadt en 1611, pendant que Galilée de son côté les montrait tous les jours aux lettrés de Rome dans le jardin Bandini, avait trouvé un autre moyen de se garantir de l'éclat du soleil : il interposait entre l'œil et l'oculaire de la lunette un épais verre bleu. Plus tard, il imagina de projeter l'image du soleil, formée par la lunette, sur un écran de papier blanc. Enfin l'astronome hollandais Jean Fabricius, qui avait devancé Scheiner et Galilée de quelques mois dans la découverte des taches, recevait l'image solaire dans une chambre obscure, à travers un trou circulaire pratiqué dans le volet.

Tant qu'on ne se sert que d'une lunette de dimensions modérées, les verres de couleur, épais et d'une teinte foncée, sont d'un emploi commode, bien qu'ils ne garantissent pas toujours l'œil d'un éblouissement plus ou moins persistant, et que la chaleur concentrée des rayons solaires les fasse souvent éclater, de sorte qu'il faut toujours avoir une provision de verres de rechange. On ne tarda donc pas à reconnaître certains détails de la structure des taches, à distinguer le noyau noir de la pénombre grise qui l'entoure, à remarquer les *facules* ou points brillans dont les environs des taches sont parsemés; mais pendant deux siècles on n'alla guère plus loin. C'est qu'en effet les anciennes lunettes étaient trop faibles pour montrer beaucoup de détails, et lorsqu'on faisait plus tard

usage d'instrumens puissans, on ne savait rendre la chaleur et la lumière supportables, même pour un œil protégé par un verre bleu, qu'en réduisant notablement l'ouverture de l'objectif par un diaphragme ou écran circulaire, qui faisait perdre une partie des avantages des grands instrumens et nuisait à la netteté de l'image. Dans une bonne lunette, l'image d'une étoile se réduit à un point lumineux; mais, lorsqu'on a recours à un diaphragme, ce point devient un petit disque d'autant plus sensible que le diaphragme est plus étroit. Il en est de même dans le cas du soleil : chaque point étant dilaté, il en résulte une image plate et confuse où les détails sont comme noyés. On n'est parvenu à dégager ces détails que depuis qu'on s'est décidé à employer l'ouverture entière des grands instrumens; mais il a fallu auparavant trouver des moyens plus efficaces que les verres de couleur pour atténuer la chaleur et l'aveuglante lumière du soleil.

William Herschel avait essayé de remplacer les verres colorés par des liquides, il avait employé entre autres un mélange d'eau et d'encre; mais la chaleur y provoquait des mouvemens tumultueux qui troublaient la vision. Son fils, sir John, proposa d'observer le soleil avec un télescope à miroir de verre non étamé. Grâce au faible pouvoir réflecteur du verre, on devait ainsi obtenir une image beaucoup moins vive et susceptible d'être examinée à travers un verre bleu. Ce procédé a été récemment employé par M. Chacornac. A son tour, Léon Foucault a proposé d'argenter la surface antérieure de l'objectif d'une lunette; ce dernier ne laisse plus dès lors passer qu'une très faible proportion des rayons incidens, et donne une image très douce et agréable à l'œil; mais les astronomes se décident difficilement à sacrifier ainsi un objectif qui a coûté 20,000 ou 30,000 francs. Il est plus avantageux d'employer des oculaires spéciaux comme celui de sir John Herschel, qui ne laisse arriver à l'œil qu'une fraction de la lumière incidente réfléchie par un prisme de cristal, ou mieux encore un oculaire *polariscopique*. On dit qu'un rayon lumineux est polarisé lorsque toutes les vibrations se font dans un même plan. Quand on a obtenu ce résultat par un artifice quelconque (par exemple à l'aide d'une première réflexion), le rayon est en quelque sorte désarmé : il suffit maintenant de lui présenter un miroir sous un angle convenable pour l'affaiblir autant qu'on veut par une nouvelle réflexion. Les oculaires polarisans permettent donc d'éteindre la lumière et la chaleur de l'image solaire au degré voulu sans en altérer la couleur ni les détails.

Aussitôt qu'on appliqua ces oculaires à de puissantes lunettes, on découvrit que la surface lumineuse du soleil ou la *photosphère*,

loin d'être unie, se compose d'une multitude d'amas, de grumeaux de matière incandescente, séparés par un réseau d'intervalles obscurs. Ce sont des astronomes anglais, MM. Nasmyth, Dawes, Stone, qui ont les premiers reconnu cette structure de la surface solaire il y a quinze ans; mais déjà William Herschel en avait signalé l'aspect « marbré » ou « rugueux » et constaté l'existence d'une infinité de petits points noirs auxquels il avait donné le nom de *pores*. M. Nasmyth compare les amas brillans à des feuilles de saule, M. Stone les appelle « des grains de riz; » chaque observateur a recours à l'image qui lui paraît le mieux traduire ses impressions. D'après le père Secchi, on peut se faire une idée de l'aspect de la surface solaire en regardant sous le microscope du lait un peu desséché quand les globules ont perdu leur forme régulière. La granulation est surtout apparente dans les premiers momens de l'observation; mais bientôt l'image se trouble, et les détails deviennent moins distincts, parce que l'œil se fatigue en même temps que l'objectif s'échauffe ainsi que l'air contenu dans le tube de la lunette.

Le père Secchi attribue à ces grains ou filets brillans une largeur moyenne d'un tiers de seconde, ce qui représente de 200 à 300 kilomètres en mesures itinéraires. Un astronome américain, M. Langley, qui dispose d'une lunette de 33 centimètres d'ouverture, affirme qu'avec de forts grossissemens ces grains se résolvent à leur tour en granules beaucoup plus petits. Sans doute le degré de subdivision apparente ne dépend que du pouvoir des instrumens dont on fait usage. Dans le voisinage des taches, les grains de riz s'allongent, se soudent les uns aux autres, en se groupant perpendiculairement aux bords de la pénombre; ils offrent alors, d'après M. Dawes, l'aspect des brins de paille enchevêtrés d'un toit de chaume; pour d'autres, c'est une multitude de petits ruisseaux qui ravinent le talus d'un gouffre où ils vont se déverser.

Les éclipses totales de soleil auraient fourni aux anciens astronomes de précieuses occasions d'étudier le contour du bord solaire à l'abri des rayons éblouissans qui, en temps ordinaire, l'empêchent d'être visible, et qui sont interceptés par la lune lors d'une éclipse. Malheureusement ce n'est guère que depuis une trentaine d'années, depuis l'éclipse de 1842, que l'attention des savans s'est portée de ce côté. Jusqu'alors on se bornait à noter l'instant précis de l'occultation du soleil par la lune, en vue de la rectification des tables astronomiques, et l'on ne se dérangeait point pour aller observer une éclipse dans l'Inde ou en Chine. Les descriptions obscures et confuses qu'un certain nombre d'observateurs anciens avaient données des phénomènes dont ils avaient été témoins n'étaient pas comprises. L'éclipse totale de 1842, dont l'observation avait été

préparée de longue main, et qui devait être visible en France, en Autriche et en Italie, fut une véritable révélation : pour la première fois on eut des relations concordantes et précises du phénomène de la couronne, de celui des protubérances roses qui font saillie le long du bord solaire, et l'on se demanda quelle était la signification réelle de ces étranges apparences. Les éclipses suivantes, notamment celle du 18 juillet 1860, pour laquelle les astronomes de tous les pays s'étaient donné rendez-vous en Espagne, et celle du 18 août 1868, qui fut observée dans l'Inde et l'Indo-Chine et qui présentait une durée exceptionnelle (6′ 25″), ont fait faire de grands pas à notre connaissance du soleil. En 1860, le père Secchi et M. Warren de la Rue réussirent à photographier les diverses phases de l'éclipse, avec l'auréole et les protubérances; en 1868, M. Janssen reconnut la nature chimique des protubérances et trouva le moyen de les observer en tout temps.

Les protubérances avaient d'abord causé tant de surprise que plus d'un astronome en contesta la réalité, et ne voulut y voir qu'une illusion d'optique, un simple effet de diffraction, comme les franges colorées qui se produisent quand la lumière rase les bords d'un orifice étroit. On chercha longtemps le moyen de les voir en dehors des éclipses. On explorait le bord du soleil à l'aide de verres ou de liquides colorés qui devaient éteindre la plus grande partie des rayons du spectre et ne laisser passer que les rayons rosés des protubérances. M. Huggins essaya sans succès une dissolution de carmin dans l'ammoniaque, combinée avec une solution de chlorophylle. Peut-être ce procédé réussirait-il, si l'on découvrait un milieu strictement monochromatique qui ne donnerait passage qu'aux rayons rouges de la raie principale des protubérances. En attendant, grâce à M. Janssen, le problème a été résolu par un tout autre moyen.

Cette belle découverte, qui est devenue le point de départ d'un vaste ensemble de travaux sur la physique solaire, a été elle-même une conséquence imprévue des applications de l'analyse spectrale à l'étude des astres. Depuis 1860, le spectroscope était employé à scruter la constitution chimique du soleil; mais tout se réduisait encore aux inductions qui se tirent des raies noires du spectre solaire, raies que l'on attribue, avec M. Kirchhoff, à une absorption exercée par les vapeurs des diverses substances dont le soleil est formé. On sait que la coïncidence d'un grand nombre de ces stries noires avec les raies brillantes des vapeurs et des gaz incandescens a permis de reconnaître dans le soleil la présence de beaucoup de corps simples connus des chimistes. Pourtant ces raies obscures ne sont, pour ainsi dire, que des épreuves négatives du

spectre caractéristique de ces corps; depuis quelques années, grâce surtout à M. Janssen, on les entrevoit directement par leurs raies brillantes.

Pendant l'éclipse du 18 août, qu'il observait à Gontour, dans l'Inde, M. Janssen avait vu le spectre ordinaire du soleil céder la place à un spectre gazeux, fourni par la pâle lueur de deux protubérances et composé de cinq raies brillantes dont les principales appartenaient à l'hydrogène; il en conclut que ces appendices roses sont des nuages d'hydrogène incandescent, et il se promit de revoir les raies lumineuses au grand jour. L'état du ciel l'empêcha de faire une tentative immédiatement après l'éclipse; mais le lendemain, en promenant la fente du spectroscope le long du bord solaire, M. Janssen vit quelques-unes des raies noires du spectre ordinaire se prolonger par de fines pointes brillantes, de la couleur des rayons dont les raies noires marquent la place dans le spectre. Ces lignes brillantes n'étaient autres que les raies caractéristiques de l'hydrogène, qu'il avait déjà vues la veille; elles trahissaient la présence d'une couche d'hydrogène incandescent dont les contours étaient indiqués par la hauteur variable des raies dans les divers points du disque. Comment la faible lumière des protubérances devient-elle visible dans ces conditions malgré l'éclat de la photosphère, qui n'est plus cachée par le disque de la lune, comme pendant l'éclipse? L'explication est fort simple : le prisme, qui étale la lumière solaire en un long ruban multicolore, l'affaiblit considérablement par cette dilatation, tandis que les raies brillantes des protubérances, étant à peu près monochromatiques, sont à peine dilatées et par suite ne perdent presque rien de leur intensité.

Tandis que M. Janssen découvrait dans l'Inde cet ingénieux procédé d'observation, M. Lockyer, à Londres, le cherchait de son côté et finit par réussir avant que l'astronome français pût faire connaître sa découverte en Europe. Il a donc une part légitime dans la gloire qui s'attache à ce nouveau progrès. Pendant quelque temps, la méthode de M. Janssen fut employée telle que l'inventeur l'avait conçue par les astronomes qui avaient porté leurs efforts sur la physique solaire; elle ne laissait pas pourtant d'être d'une application tant soit peu pénible. Il a suffi d'une légère modification pour la rendre tout à fait commode et pratique : en élargissant un peu la fente du spectroscope, on voit, non plus les raies, mais les protubérances elles-mêmes, telles qu'elles se montrent pendant les éclipses totales de soleil. Le capitaine Herschel, M. Huggins, M. Zœllner, ont fait ce dernier pas à peu près en même temps; désormais les bords du disque solaire peuvent être explorés avec la plus grande facilité tous les jours, si le soleil n'est pas complétement

caché par les nuages. Une foule d'astronomes, — MM. Zœllner, Huggins, Lockyer, Respighi, Secchi, Tacchini, Winlock et beaucoup d'autres, — dessinent régulièrement les protubérances qui s'aperçoivent autour du soleil. Généralement on les voit rouges, d'un rouge qui correspond à la raie C de Fraunhofer; mais on pourrait aussi les voir bleues, en dirigeant le spectroscope sur la raie F, ou encore violettes ou jaunes; l'image rouge est préférée parce qu'elle est plus lumineuse que les autres. La couleur rose ou fleur de pêcher que les protubérances présentent lorsqu'on les étudie à la faveur de l'obscurité des éclipses, résulte du mélange de ces diverses teintes élémentaires.

A certaines époques, où il se manifeste dans la fournaise solaire comme un redoublement d'activité, où les taches s'étendent et se multiplient, les protubérances envahissent la plus grande partie du bord de l'astre. Les formes de ces émanations gazeuses sont si variées et en même temps si mobiles, qu'il est souvent difficile de les décrire, et qu'il devient presque impossible de les classer. Parfois ce sont simplement des masses de couleur rouge qui ressemblent à ces gros nuages entassés à l'horizon qu'on appelle des *cumuli*, ou bien ce sont des brouillards légers, des traînées de fumée légère, qui simulent tout à fait l'aspect d'un ciel pommelé. La forme la plus ordinaire est celle de flammes à structure filamenteuse; rarement elles montent toutes droites, le plus souvent elles sont courbées comme par un vent violent, quelquefois elles se tordent en spirale. D'autres fois, ces appendices roses ressemblent à de gigantesques fleurs, ou bien ils forment des gerbes, des panaches, des éventails, des rayons, qui font songer à un colossal feu d'artifice. De temps à autre, on voit des nuages isolés, suspendus à une grande hauteur au-dessus de la photosphère, et lançant comme une pluie de feu dans toutes les directions. Rien ne peut donner une idée de la vivacité des teintes que présentent ces masses incandescentes, animées d'une activité intérieure où semble respirer la vie, qui montent et descendent, naissent et disparaissent, se forment et se transforment sans cesse sous les yeux de l'observateur qui les regarde de sa lointaine cachette.

Les nuages isolés s'élèvent quelquefois à des hauteurs immenses et tout à fait surprenantes. C'est ainsi que le père Secchi a vu, le 3 avril 1872, un nuage rose dont le bord supérieur était déjà à une distance d'environ 4 minutes d'arc (180,000 kilomètres) du bord solaire, monter en moins d'une demi-heure à 7′ 29″ (320,000 kilomètres), hauteur qui équivaut à un quart du diamètre du soleil ou à vingt-sept fois celui de la terre. Il résulte de ces nombres que

pendant près d'une demi-heure la hauteur de cette protubérance s'est accrue d'environ 90 kilomètres par seconde.

Il faut d'ailleurs distinguer entre les protubérances calmes et paisibles, faiblement lumineuses, dont les formes persistent assez longtemps, et les protubérances *éruptives* ou *flamboyantes*, qui possèdent une vive lumière, se transforment à vue d'œil et n'ont généralement que peu de durée. Les premières semblent composées d'hydrogène pur et d'une substance inconnue qu'on a provisoirement nommée *hélium;* les secondes au contraire entraînent à de grandes hauteurs des vapeurs de sodium, de magnésium, de fer, de calcium, etc. Ces éruptions de vapeurs métalliques, d'après le père Secchi et M. Spœrer, ne se montrent que dans la région des taches, c'est-à-dire à moins de 30 degrés de l'équateur solaire. Les jets de gaz embrasés sont parfois lancés avec une force d'impulsion incroyable, à en juger par la vertigineuse vitesse avec laquelle ils s'élèvent et qui, dans certains cas, dépasse 300 kilomètres par seconde (c'est sept cents ou huit cents fois la vitesse d'un boulet de canon) (1). En quelques instans, on voit parfois des changemens à vue s'opérer dans un espace dont l'étendue dépasse 100,000 kilomètres; on n'a pas le temps de les dessiner.

Une étude attentive fait bientôt reconnaître que les protubérances ne sont, pour ainsi dire, que des exagérations d'une couche continue de couleur rose qui enveloppe le soleil de toutes parts et à laquelle M. Lockyer a donné le nom de *chromosphère*. A vrai dire, on l'avait déjà remarquée pendant les éclipses : c'est « l'arc rose, » la « sierra » des observateurs de 1860. L'épaisseur apparente de la chromosphère varie beaucoup avec l'état du ciel et la puissance de l'instrument dont on fait usage; les observations spectroscopiques ne lui assignent que 10 ou 15 secondes, mais pendant les éclipses totales on aperçoit une faible coloration rose jusqu'à des distances beaucoup plus considérables (quelques minutes, d'après M. Respighi). Le contour de cette couche paraît d'ordinaire mal terminé, frangé de flammes petites et fines qui lui donnent un aspect gazonné; parfois ces flammes se développent davantage, et l'on croirait voir un champ où l'on brûle des herbes après la moisson. Aux époques de calme, cette enveloppe rose s'amincit singulièrement et

(1) Quelques observateurs parlent de vitesses encore plus grandes : M. Respighi veut avoir constaté des vitesses allant jusqu'à 800 kilomètres; mais un corps lancé avec une vitesse de 600 kilomètres quitterait déjà le soleil sans retour, comme un boulet lancé avec une vitesse initiale de 11 kilomètres quitterait la terre. On ne peut donc accueillir ces assertions qu'avec beaucoup de réserves, à moins qu'on n'admette avec quelques savans la diffusion indéfinie de l'hydrogène du soleil dans les espaces planétaires.

semble presque disparaître, comme par exemple l'été dernier. Cependant on peut s'assurer qu'elle existe partout, même au-dessus des taches; elle y paraît plus vive qu'ailleurs. Elle est aussi remarquablement élevée et presque toujours très agitée dans le voisinage des deux pôles solaires. A sa base, la chromosphère a une teinte plus vive : c'est la couche où se rencontrent les vapeurs métalliques. Cette couche n'a pas une seconde (700 kilomètres) d'épaisseur : on la voit apparaître un instant, avec ses nombreuses raies brillantes, à la fin d'une éclipse, au moment où le limbe de la lune va démasquer le bord du soleil; mais ce n'est qu'un éclair, ces raies brillantes sont aussitôt remplacées par les raies noires du spectre ordinaire quand le premier rayon de la véritable lumière du soleil jaillit derrière la lune. Le spectroscope permet encore de retrouver les plus fortes de ces raies, — celles du fer, du sodium, du calcium, du magnésium, — dans les protubérances qui se distinguent par un vif éclat et qui, d'après le père Secchi, sont de véritables éruptions. Sous un ciel très pur, comme à Palerme, parfois à Rome, ou sur le Mont-Sherman, où M. Young a observé à une hauteur de 2,800 mètres, on réussit même à voir les raies métalliques sur de vastes plages du contour solaire.

Les lignes brillantes que le spectre des protubérances renferme toujours, en tout temps, sont les quatre raies de l'hydrogène, qui sont aussi représentées, mais par leurs ombres noires, dans le spectre ordinaire du soleil, et une raie jaune à laquelle ne correspond aucune raie obscure du spectre ordinaire; on suppose qu'elle appartient à une substance inconnue sur la terre, à laquelle, à tout hasard, on a donné le nom d'*hélium*. Il ne serait pourtant pas impossible que cette raie fût due à quelque combinaison de l'hydrogène. Les autres lignes brillantes que l'on observe accidentellement, — le catalogue dressé par M. Young en renferme une centaine, — appartiennent à des corps dont la présence était déjà annoncée par les stries noires du spectre ordinaire. Le fer est représenté par 450 raies noires, dont 25 au moins ont été vues renversées, c'est-à-dire brillantes. La présence du titane est attestée par plus de 100 raies, dont une vingtaine peuvent devenir brillantes; le calcium en fournit 75, le manganèse 57; le cuivre, le nickel, le cobalt, le chrome, le sodium, le baryum, le magnésium, sont également représentés par des raies assez nombreuses pour que l'existence de ces corps dans la chromosphère puisse être considérée comme démontrée (1). Les 33 raies du nickel, enchevêtrées dans les raies du fer, rappellent la constance avec laquelle le premier de ces deux métaux accompagne le

(1) La présence du zinc, de l'aluminium, du strontium, du cadmium, du plomb, de urane, est moins certaine.

second dans les météorites, soit à l'état métallique, soit à l'état de phosphure double de nickel et de fer. Ce qui est curieux, c'est qu'il n'y a pas trace de chlore, de soufre, pas même de carbone, substances que l'on rencontre souvent dans les météorites; l'oxygène, l'azote, semblent également faire défaut, ainsi que les métaux nobles, l'or, le platine, l'argent. Peut-être l'absence des raies caractéristiques de ces corps tient-elle simplement à la température relativement basse de la chromosphère. On sait, au surplus, que les métaux nobles font aussi défaut dans les météorites (1).

La photographie est venue à son tour abréger et simplifier la tâche des observateurs. La première application de cet art à l'astronomie a été faite en France : dès 1845, MM. Fizeau et Foucault présentaient à l'Académie des sciences une épreuve photographique du soleil sur laquelle les taches étaient nettement visibles. Vers 1857, M. Warren de la Rue, en Angleterre, réussit à simplifier notablement le procédé, et à partir de l'année suivante son *photohéliographe*, instrument destiné à la reproduction régulière de l'image solaire, fut installé à l'observatoire de Kew, qui est en quelque sorte l'arsenal scientifique de l'Association britannique pour l'avancement des sciences et de la Société royale de Londres. La lunette du photohéliographe, qu'un mouvement d'horlogerie entraîne de telle manière qu'elle suit le soleil, donne des images de 30 centimètres de diamètre. L'appareil a fonctionné régulièrement jusqu'au printemps de 1872, où se terminait la période pendant laquelle M. Warren de la Rue s'était engagé à faire les frais de ces observations; il fut alors démonté et réparé, puis transféré à Greenwich. En moyenne, on a eu 170 jours par an où il a été possible de photographier le soleil, et le nombre moyen d'images obtenues chaque année est de 275. Depuis cette époque, l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg a fait installer un appareil semblable à Wilna, et l'observatoire de l'infant dom Luiz, à Lisbonne, a suivi cet exemple. Pour le Collége romain, le père Secchi a également fait construire un appareil photographique qui s'adapte au grand équatorial de cet établissement. Enfin nous savons que M. Warren de la Rue et le père Secchi ont employé la photographie dès 1860 à la reproduction des phases d'une éclipse totale de soleil; la comparaison de leurs épreuves a démontré l'identité des protubérances qui sont vues de deux stations différentes.

(1) L'analyse chimique des pierres météoriques a fait reconnaître dans ces fragmens d'astres une vingtaine d'élémens terrestres, parfois associés en combinaisons particulières que ne présentent jamais nos espèces minérales. Le caractère commun de ces composés, c'est un degré inférieur d'oxydation, une sorte de privation d'oxygène; M. Daubrée a pu les imiter en fondant des minéraux terrestres dans une enceinte désoxydante.

Il paraît toutefois que la photographie devient insuffisante lorsqu'il s'agit de reproduire les détails les plus intimes de la structure des taches, de fixer les fugitives apparences que jusqu'à présent l'œil seul peut saisir (1). Le père Secchi déclare nettement que les dessins à la main sont plus fidèles, et il cite comme particulièrement remarquables ceux que M. Tacchini, aussi habile dessinateur qu'astronome, exécute à Palerme. Au Collége romain, les dessins sont d'ordinaire faits au blanc de céruse sur fond noir. Ce qu'on a obtenu de plus beau en ce genre, c'est le grand dessin « typique » où M. Langley a réuni les détails les plus caractéristiques d'une tache solaire, et dont les reproductions commencent à se répandre.

II.

On peut dire qu'une ère nouvelle date de la découverte de ces admirables méthodes d'observation, qui vont en se perfectionnant de jour en jour et qui sans doute n'ont point dit leur dernier mot. Déjà l'on voit se fonder des observatoires spécialement destinés à les mettre en pratique : à Kew, à Oxford, à Palerme, à Wilna, à Potsdam, à Calcutta, on étudie régulièrement le soleil; en Amérique, les Winlock, les Langley, font servir à cette étude leurs puissantes lunettes, et bientôt peut-être aurons-nous à Vincennes un établissement où se poursuivront des recherches du même ordre. Grâce à cette activité soutenue, beaucoup de faits nouveaux ont été mis au jour depuis sept ans, et plus d'un point de la météorologie solaire a été complétement éclairci; mais il en reste beaucoup sur lesquels le débat est plus vif que jamais. Parmi les faits nouveaux, il y en a qui sont inattendus, qui soulèvent des difficultés auxquelles on n'avait pas songé; il est certain que l'étude directe des phénomènes a fait plus de progrès que la théorie, et qu'il reste à coordonner et à expliquer tous ces faits qui s'entassent un peu à l'aventure.

Et pourtant la théorie physique du soleil est un des problèmes les plus curieux, non-seulement parce qu'elle nous renseignerait en même temps sur les innombrables soleils qui brillent au firmament comme de petites étoiles, mais encore parce que le soleil est le centre de notre monde à nous. Kepler sentait profondément l'importance de cette question. « L'influence du soleil sur ce monde, dit-il, influence d'où dérivent ici-bas tout mouvement et toute vie, tout ordre et tout ornement de la nature, est telle, que plus on la considère et plus on la trouve merveilleuse. De là pour le philo-

(1) Cela tient sans doute à l'agitation de l'air, qui produit des déviations accidentelles des rayons, et aux rapides variations de la distance focale qui résultent de l'échauffement du tube.

sophe l'obligation de mettre en œuvre toutes les ressources de son esprit, afin de s'élever à une théorie digne d'un tel sujet. »

La première question qui se pose lorsqu'on aborde le problème de la constitution physique du soleil, c'est évidemment celle-ci : le globe solaire est-il solide, liquide ou gazeux? Bien avant l'invention de l'analyse spectrale, Arago avait indiqué un moyen de connaître l'état physique d'un corps par certaines propriétés de la lumière qu'il émet; ce moyen est fourni par la coloration de la lumière polarisée. En examinant à l'aide de son polariscope les radiations d'un boulet chauffé à blanc, d'un bain de fonte liquide et d'une flamme de gaz d'éclairage, l'illustre physicien avait constaté que les corps incandescens, solides ou liquides, émettent toujours de la lumière polarisée sous des incidences obliques, tandis que les flammes ne présentent que de la lumière naturelle. Or la lumière qui vient des bords du soleil ne donne aucune trace de polarisation, pas plus que celle qui vient du centre. Arago conclut de son expérience que la photosphère est formée par des gaz incandescens.

Mais voilà qu'après le polariscope est venu le spectroscope, qui à son tour affiche la prétention de nous renseigner sur l'état physique des corps lumineux. On admet aujourd'hui que les gaz incandescens fournissent des spectres discontinus, composés de raies brillantes, tandis que les corps liquides ou solides, portés à l'incandescence, donnent des spectres continus. Les nébuleuses proprement dites offrent des spectres de la première espèce, qui prouvent qu'elles sont à l'état gazeux; au contraire, le spectre du soleil est un ruban continu; preuve évidente, semble-t-il, que la lumière qui le fournit émane d'un corps liquide ou solide. Ce spectre, à la vérité, est sillonné d'une multitude de fines raies noires, mais nous savons que ce sont des raies d'absorption dues à une atmosphère de vapeurs métalliques qui enveloppe la source lumineuse.

Comment concilier ces deux résultats opposés? La contradiction heureusement n'est qu'apparente. Les flammes de gaz examinées par Arago doivent leur lumière à des particules solides incandescentes qu'elles tiennent en suspension, et le spectre de ces poussières qui brûlent est en réalité continu. Ce n'est pas tout. Deux chimistes de grand mérite, M. Frankland en Angleterre, M. Cailletet en France, soutiennent que les gaz eux-mêmes donnent des spectres continus lorsqu'ils sont soumis à de fortes pressions. En faisant passer l'étincelle électrique dans des tubes contenant de l'azote ou de l'hydrogène comprimé, M. Cailletet a vu les raies s'élargir à mesure qu'il élevait la pression; vers 50 atmosphères, le spectre devenait continu et tellement brillant qu'une étincelle d'un tiers de millimètre éclairait tout le laboratoire. Or il est à supposer que les pressions qui se manifestent au niveau de la photosphère

sont infiniment plus élevées, car déjà en vertu de la pesanteur solaire tous les corps sont trente fois plus lourds à la surface du soleil qu'à la surface de la terre. Il s'ensuit que la continuité du spectre solaire ne prouve rien contre l'opinion qui veut que la photosphère soit formée de gaz lumineux.

Le plus ancien des problèmes qu'a soulevés l'étude du soleil, le problème classique, c'est l'explication du phénomène des taches. Et d'abord les taches sont-elles des cavités? C'était l'opinion de Wilson au siècle dernier, et elle reposait sur les effets de perspective que les taches présentent lorsque la rotation du soleil les amène près du bord. Lalande au contraire croyait que c'étaient les cimes des montagnes du soleil, des îlots qui de temps en temps perçaient la surface d'une mer ignée. D'autres y voyaient des scories qui surnageaient ou des nuages fuligineux flottant au-dessus de la surface lumineuse. William Herschel, observateur sans égal, adopta la théorie de Wilson; malheureusement il la gâta par sa bizarre conception des deux enveloppes superposées : une enveloppe extérieure, lumineuse, doublée d'une enveloppe opaque qui elle-même cache un noyau solide et obscur. Lorsqu'une éruption gazeuse, partant de ce noyau obscur, vient à déchirer les deux enveloppes, nous voyons par la déchirure paraître le noyau noir et les bords de l'enveloppe inférieure comme une lisière grisâtre qui est la pénombre de la tache. Cette théorie a longtemps régné dans les livres d'enseignement. M. Kirchhoff a fait voir combien elle est contraire aux principes de la physique, pour ne pas dire au bon sens : un noyau qui demeure froid au sein d'une fournaise! Il a suffi de signaler cette contradiction pour faire tomber toute la théorie. Mais il restait à décider si les taches sont des cavités ou des corps opaques suspendus au-dessus de la photosphère, car d'après M. Kirchhoff les effets de perspective peuvent aussi s'expliquer par des nuages étagés. M. Faye a fourni la preuve que ce sont des cavités : il l'a empruntée aux observations si précises de M. Carrington. Il a montré que le mouvement qui transporte les taches d'orient en occident ne devient parfaitement régulier que si l'on tient compte d'une correction due à la profondeur des taches. En regardant au stéréoscope deux photographies d'une tache, prises à un jour d'intervalle, on voit aussi très bien qu'elle forme un creux.

Une question toujours ouverte, c'est celle de l'enveloppe gazeuse qui s'étend au-delà de la photosphère. A-t-elle réellement l'énorme hauteur que lui attribuent quelques astronomes, et le père Secchi en particulier? Une atmosphère doit se trahir par les effets de réfraction et d'absorption qu'elle exerce sur les rayons lumineux. A la vérité, la réfraction, d'après les mesures du père Secchi lui-même, est très peu sensible à la surface du soleil; il n'en est pas de même des

effets d'absorption. Nous en avons la preuve d'abord dans les raies obscures du spectre solaire, ensuite dans l'affaiblissement considérable des radiations qui viennent des bords du soleil. Cet affaiblissement saute aux yeux lorsqu'on regarde une épreuve photographique du disque solaire : les bords sont toujours beaucoup plus sombres que les parties centrales. Le père Secchi a encore constaté par des mesures photométriques directes que l'éclat de la région voisine des bords est à peine le quart de celui du centre, et une pile thermo-électrique promenée des bords au centre a fait reconnaître une dégradation analogue du pouvoir calorifique de la surface solaire. Cet appâlissement si marqué prouve évidemment que les rayons qui viennent des bords traversent une épaisseur relativement considérable d'une atmosphère absorbante, et cela s'explique si on réfléchit qu'ils doivent raser la surface solaire, tout comme les rayons d'un astre qui se trouve à notre horizon rasent la surface terrestre et nous arrivent très affaiblis, après avoir percé l'air épais des basses régions de l'atmosphère. Ainsi tout prouve qu'une enveloppe vaporeuse entoure la photosphère; il s'agit seulement de savoir jusqu'où elle s'étend.

Pour M. Faye, l'atmosphère solaire, dans le sens qu'on donne d'ordinaire à ce mot, n'est qu'un préjugé. La mince chromosphère, chargée de vapeurs, que nous révèlent les observations, suffit, dit-il, à tout expliquer, attendu que le pouvoir absorbant des vapeurs métalliques est infiniment plus énergique que celui des autres gaz. La condensation des vapeurs métalliques n'est pas complète, les particules liquides ou solides de la photosphère sont donc constamment baignées dans les vapeurs qui leur ont donné naissance, et la lumière qu'elles émettent éprouve, en traversant ce léger voile, cette absorption spéciale d'où résultent les raies noires du spectre. C'est ainsi que la raie jaune du sodium se renverse, se change en raie noire (la raie D de Fraunhofer) dès que les vapeurs que dégage le métal incandescent commencent à former autour de ce dernier une petite atmosphère où la température est relativement basse. L'ensemble de ces vapeurs non condensées forme au-dessus de la photosphère comme un banc de brume, d'une épaisseur à peine appréciable, au-delà duquel il n'y a plus que des flammes, des jets confus d'hydrogène pur, et c'est tout. — Mais il est bien difficile d'admettre que ces protubérances qui jaillissent à des hauteurs égales au quart du diamètre solaire s'élèvent dans le vide absolu, et que la force d'expansion des gaz incandescens s'arrête presque au ras de la photosphère.

Lorsqu'il s'agit d'expliquer l'origine des taches, l'accord n'existe pas davantage. Pour M. Faye, qui les rattache à son ingénieuse théorie de la formation des astres, les taches solaires sont tout

simplement des tourbillons. Un des argumens qu'il invoque, c'est le phénomène de la segmentation des taches, qui s'observe assez fréquemment. « Il semble que les taches aient la propriété de se reproduire d'elles-mêmes, à la manière des animaux inférieurs, car ceux-ci se segmentent aussi, et leurs tronçons forment bientôt des êtres complexes tout semblables aux premiers. C'est un genre de multiplication qui dans le domaine des phénomènes mécaniques n'appartient qu'aux mouvemens giratoires, trombes, tourbillons ou cyclones. » Or d'où viennent ces tourbillons?

Le soleil, dit M. Faye, est un globe dont la densité moyenne est un peu supérieure à celle de l'eau, mais dont les couches extrêmes sont évidemment gazeuses. La surface de ce globe offre, sur un fond relativement obscur, d'innombrables amas de particules incandescentes, solides ou liquides, qui forment des nuages isolés, d'un éclat excessif. Évidemment l'énergie et la constance de la radiation du soleil sont liées à ces « grains de riz » de la photosphère. Or le rayonnement formidable de ces nuages incandescens ne peut pas toujours durer : il faut qu'ils se renouvellent sans cesse, par une circulation qui apporte à la surface la chaleur puisée dans la masse interne. Cette masse est formée de matériaux maintenus par une température excessive à l'état gazeux en totalité ou en partie. La température doit être pour beaucoup de substances supérieure à celle où les combinaisons chimiques deviennent possibles : elles resteront à l'état de vapeurs qui se disposeront par couches concentriques dont la densité ira en décroissant du centre à la surface et dont le pouvoir rayonnant sera relativement faible, comme celui des flammes sombres de certains gaz qui ont besoin d'être carburés pour pouvoir être employés à l'éclairage. Mais, le rayonnement vers l'espace refroidissant les couches extrêmes de la masse gazeuse, la température s'y abaisse bientôt assez pour que le jeu des combinaisons chimiques commence : dès lors on voit apparaître à la surface des poussières flottantes, d'un éclat incomparablement supérieur à celui des gaz. C'est ainsi que prend naissance la surface lumineuse, la photosphère; c'est ainsi que la nébuleuse devient soleil. Cependant les nuages de poussières solides sont beaucoup trop lourds pour rester indéfiniment suspendus dans la couche gazeuse où ils flottent; ils tombent lentement vers le centre, jusqu'aux régions où ils rencontrent une température capable de les vaporiser de nouveau : c'est une pluie de scories incessante, comparable aux phénomènes terrestres de la grêle et de la neige. La vaporisation de ces particules venues de la surface troublant à son tour l'équilibre des couches internes, des bulles de gaz remonteront à la surface comme du fond d'une marmite où bout de l'eau. De là une circulation incessante, un jeu régulier de courans des-

cendans et ascendans, qui renouvelle la photosphère et alimente la radiation du soleil. La photosphère est l'appareil régulateur où s'équilibrent ces deux influences opposées : la chaleur centrale et le froid de l'espace.

Maintenant, comme les zones successives et contiguës de la photosphère sont animées de vitesses de rotation différentes, il en doit résulter, comme dans l'atmosphère terrestre, comme dans nos rivières, des mouvemens tournans, des tourbillons, qui non-seulement absorbent les nuages lumineux de la photosphère, mais qui, exerçant une sorte d'aspiration sur les couches placées au-dessus, entraînent dans leur entonnoir évasé les matériaux refroidis de la chromosphère. Voilà, selon M. Faye, l'origine des taches. L'afflux de vapeurs froides serait la cause de l'opacité du noyau; les facules s'expliqueraient par le refoulement des courans ascendans qui donnent naissance aux nuages lumineux, et la pénombre résulterait de la condensation partielle de ces courans sur les flancs du tourbillon.

Cette explication ingénieuse des taches solaires a été développée par M. Faye avec beaucoup de sagacité; mais le père Secchi repousse l'hypothèse des tourbillons. Pour quiconque a l'habitude de suivre les évolutions des taches, dit le célèbre astronome romain, les mouvemens tourbillonnaires sont un phénomène tout à fait exceptionnel. Sur trois cents taches et plus qu'on observe dans le cours d'une année, sept ou huit seulement présentent d'une manière bien nette la structure spiriforme qui devrait caractériser les tourbillons; ce sont là de purs accidens qui ne sauraient servir de base à une théorie. Le plus souvent cette structure, lorsqu'on la rencontre, disparaît au bout d'un jour ou deux, tandis que les taches elles-mêmes subsistent encore longtemps après ce changement de forme. Quelquefois même le mouvement tournant, après s'être graduellement ralenti, reprend, mais en sens contraire. Tout cela prouve bien que le mouvement giratoire n'est nullement une propriété essentielle des taches.

En lisant l'ouvrage du père Secchi, on sent que l'auteur est depuis bien des années familiarisé avec les phénomènes dont il nous parle; ses descriptions, soutenues par de nombreux dessins, sont empreintes de cette vérité que l'on rencontre dans les récits des voyageurs qui dépeignent un pays où ils ont fait un long séjour. Très certainement cette éducation de l'œil réagit sur l'esprit, elle vous fait acquérir une sorte d'instinct sûr et presque infaillible qui vous avertit immédiatement et vous fait discerner ce qui, dans une explication, est contraire à la nature des choses ; c'est cet instinct pratique qui assure à l'observateur expérimenté une certaine supériorité sur les théoriciens et donne une grande autorité à ses juge-

mens. Or, pour le père Secchi, les taches sont des phénomènes d'éruption. Elles résultent de bouleversemens qui soulèvent par endroits la photosphère en donnant naissance aux brillantes facules, tandis que sur d'autres points il se forme des dépressions, des cavités plus ou moins régulières où se déposent les produits refroidis de l'éruption. Comme les fumerolles des solfatares, ces vapeurs condensées se réunissent en nuages épais qui arrêtent les radiations et font tache sur le fond lumineux de la photosphère (1). Puis ces nuages s'abaissent, s'enfoncent lentement, en vertu de leur poids, dans la couche lumineuse, et les taches se montrent à nous sous la forme de cratères remplis de fumées opaques, sur lesquels on voit parfois s'étendre des voiles roses d'hydrogène incandescent. Ces masses sombres ne tardent pas à être envahies par la matière lumineuse ambiante; de toutes parts, des langues de feu pénètrent dans l'intérieur de la tache, et souvent se rejoignent de manière à former des ponts qui, en s'élargissant, produisent la division, la segmentation de la tache. Ces filets, ces courans lumineux qui composent la pénombre sont des masses de matière photosphérique : les unes s'engouffrent dans la matière obscure pour s'y dissoudre ou pour y perdre leur éclat, les autres flottent encore à des niveaux plus élevés. La profondeur des taches, d'après les mesures de Wilson et du père Secchi, ne dépasse jamais un rayon terrestre (environ 6,000 kilomètres); en moyenne elle est de 2,000 kilomètres seulement. On croyait autrefois que la profondeur des taches mesurait l'épaisseur de la photosphère; rien ne nous oblige à l'admettre : la couche lumineuse peut s'étendre, au-dessous des taches, à des profondeurs inconnues.

On peut, dit le père Secchi, considérer la photosphère comme formée de flammes proprement dites, ou bien comme un brouillard lumineux, suspendu dans une atmosphère transparente, tout comme les nuages terrestres sont suspendus dans l'air, à cette différence près que les nuages solaires sont formés d'une matière beaucoup moins volatile. Si nous adoptons cette manière de voir, l'aspect extérieur de la photosphère ressemblera à celui que présenterait la terre enveloppée de nuages et vue de la lune. Cet aspect mamelonné s'observe quelquefois du sommet des montagnes, ou du haut d'un ballon qui plane au-dessus des nuages; on voit des nuages en forme de *cumulus* s'allonger, se masser, se dissoudre partiellement et disparaître sur place. On s'expliquerait par cette analogie la rapidité avec laquelle s'accomplissent certains changemens dans les taches sur une vaste étendue. Un changement de température,

(1) Les bouffées d'hydrogène qui sortent de ces foyers d'éruption ne paraissent pas produire le même effet, car le père Secchi a vu souvent à de vastes protubérances hydrogénées succéder des taches très petites.

produisant d'une part une condensation, de l'autre une vaporisation, peut rendre compte de déplacemens apparens qui exigeraient des vitesses fabuleuses. C'est ainsi que, par un temps calme, nous voyons parfois le ciel se couvrir de nuages presque instantanément ou bien s'éclaircir avec la même rapidité en l'absence de courans d'air assez violens pour expliquer le transport apparent de ces masses mobiles. De même un nuage peut paraître immobile malgré le vent qui devrait l'entraîner. Nous en avons un exemple dans ce qu'on appelle les « nuages parasites » de nos montagnes : l'air humide traversant une région très froide, la vapeur qu'il renferme s'y condense pour se vaporiser un peu plus loin, de sorte que le même espace est toujours rempli d'un brouillard qui se renouvelle à mesure qu'il disparaît.

Le phénomène des taches et des facules a d'ailleurs, pour ainsi dire, son complément naturel dans celui des protubérances. Depuis sept ans, l'étude régulière des protubérances, entreprise par le père Secchi et par d'autres astronomes, a mis en pleine évidence la relation étroite qui existe entre les deux ordres de phénomènes. En dessinant jour par jour les chaînes de protubérances que la rotation du soleil amène sur les bords visibles, le père Secchi a constaté qu'en somme, si l'on considère en bloc les résultats d'une série de rotations, les taches, les facules les plus brillantes et les protubérances éruptives se montrent de préférence dans les mêmes régions du disque solaire, c'est-à-dire dans les deux zones voisines de l'équateur qui sont comprises entre le 10e et 30e degré de latitude, et que les maxima de ces phénomènes ont lieu sensiblement aux mêmes époques. Lorsqu'on se borne à comparer les observations individuelles, cette coïncidence se trouve souvent en défaut; mais il n'y a rien là qui doive nous étonner, puisque les protubérances ne peuvent être vues que sur le bord, tandis que les taches et les facules s'observent dans le champ du disque. Au surplus, chaque fois qu'une protubérance considérable surgit au bord oriental, on est sûr de voir poindre le lendemain une tache au même endroit. Les protubérances les plus élevées sont des jets d'hydrogène; mais il y en a beaucoup, d'une hauteur moindre, où l'analyse spectrale fait reconnaître la présence de vapeurs métalliques, et des traces des raies métalliques se manifestent presque toujours à la base des grandes. Or assez souvent ces raies empiètent sur le disque solaire et se prolongent jusqu'au noyau d'une tache voisine du bord. C'est une preuve irréfutable que l'éruption de vapeurs métalliques a son origine près du noyau de la tache. Le père Secchi pense avoir constaté que les jets d'hydrogène pur s'élèvent généralement au-dessus des facules, et les éruptions métalliques sur les parties sombres des taches.

Ces éruptions, qui sans doute sont des crises violentes provoquées par des combinaisons chimiques s'opérant à une certaine profondeur au-dessous de la surface du soleil, donnent lieu à cette effervescence, à ces mouvemens tumultueux et désordonnés qui caractérisent la première phase des taches en voie de formation. Puis le calme se rétablit, la tache prend une forme arrondie assez régulière, les filets de matière lumineuse qui s'y engouffrent de tous les côtés donnent à la pénombre une structure rayonnée. Quand l'éruption est parvenue à cet état d'épuisement et de calme, il n'existe plus au-dessus de la tache que des émanations paisibles, des flammes courtes et peu lumineuses, et, lorsqu'elle arrive au bord occidental, il ne faut pas s'étonner de la voir disparaître sans laisser après elle de protubérance élevée.

La fréquence, l'étendue, la distribution, les mouvemens des taches solaires peuvent être étudiés à l'aide des moyens les plus simples : une bonne lunette qui projette l'image du soleil sur une feuille de papier blanc suffit pour cela. C'est la méthode de Scheiner, et elle avait déjà permis à ce sagace observateur de constater que les taches n'ont pas toutes la même vitesse angulaire, qu'elles ne donnent pas toutes pour la durée de la rotation du soleil la même valeur. De nos jours, ce procédé a été appliqué avec succès par le baron Schwabe, de Dessau, amateur distingué qui pendant quarante-deux ans, de 1826 à 1868, a employé tous ses loisirs à observer et à enregistrer avec soin les taches du soleil. En notant jour par jour le nombre des taches qu'il apercevait sur l'image solaire, M. Schwabe découvrit, ce qui est le rêve de tous les chercheurs, une loi. Il vit le nombre des taches varier d'année en année, croître d'abord, atteindre un maximum, puis décroître jusqu'à un minimum très marqué, pour reprendre ensuite une marche ascendante. Il y avait donc là des années grasses et des années maigres; la période fut provisoirement fixée à environ dix ans. M. R. Wolf, professeur à l'université de Zurich, entreprit alors de réunir et de discuter toutes les observations anciennes des taches solaires, et il montra que la période du phénomène est en moyenne de onze ans et demi. L'année de la découverte des taches solaires, 1611, était une année maigre, une année de minimum ; le dernier maximum a eu lieu en 1871, et cette année même nous sommes entrés dans une époque de minimum. Le soleil, on n'en peut douter, est une étoile variable au même titre que Mira de la Baleine, qu'Algol, que Bêta de Persée, à cela près que les variations d'éclat de ces étoiles offrent des périodes beaucoup plus courtes, et qu'elles sont beaucoup plus sensibles, car Mira par exemple s'éteint presque complétement à l'époque du minimum.

« Ce n'est pas sans une certaine répugnance inconsciente que les

modernes eux-mêmes ont envisagé ces faits, dit M. Faye. L'idée qu'une étoile puisse osciller quelque temps, comme une flamme qui va s'éteindre et finit par disparaître, choque d'anciens préjugés depuis longtemps oubliés, mais dont les racines vivent encore en nous à notre insu. » Nous sommes encore malgré nous esclaves de l'antique croyance à « l'incorruptibilité des cieux, » que Kepler osa le premier battre en brèche. Pourtant nous sommes bien obligés d'admettre que les astres ont eu un commencement et auront une fin, qu'après la période de formation vient la période de déclin, suivie d'une extinction finale. Ces périodes sans doute embrassent des milliers de siècles; mais, faute de les étudier dans le temps, nous les saisissons dans l'espace. « L'espace nous présente simultanément, dans l'armée céleste, des étoiles parvenues à toutes les phases de l'existence stellaire, de même qu'une forêt nous permet de suivre l'évolution d'un chêne dans la suite des siècles en nous montrant à la fois des arbres parvenus à tous les degrés de croissance. »

En 1841, un astronome français, M. Laugier, dont la science déplore la perte récente, entreprit une longue série de mesures micrométriques des taches solaires, dont la conclusion fut que les rotations, déduites du mouvement de taches diversement situées sur le disque, variaient de 24 à 26 jours, offrant ainsi un écart de deux jours entiers. Ce point a été complétement élucidé par le grand travail que M. Richard C. Carrington a exécuté de 1853 à 1861 à son observatoire de Redhill, et dont les résultats ont été publiés en 1863.

M. Carrington s'était proposé de dessiner jour par jour toutes les taches visibles, de tenir en quelque sorte une comptabilité régulière de la surface du soleil. Jugeant l'emploi de la photographie trop coûteux ou trop difficile encore, il s'en tint (et c'est dommage) à la projection de l'image solaire sur un écran de verre dépoli peint en jaune. L'image avait des dimensions très suffisantes (28 centimètres); on observait sur l'écran les passages des deux bords opposés du disque et ceux des taches par le réticule de la lunette, c'est-à-dire par les images de deux fils d'or en croix qui formaient des angles de 45 degrés avec la direction du mouvement diurne. La discussion des précieux matériaux accumulés par M. Carrington dans l'espace de sept années a donné pour les élémens du soleil, à savoir pour l'inclinaison de son axe et pour la situation de l'équateur solaire, des nombres qui diffèrent assez peu de ceux trouvés par M. Laugier; M. Carrington d'ailleurs déclarait que, pour obtenir une détermination plus précise, il faudrait au moins dépenser 5,000 livres sterl. (125,000 francs). On peut considérer comme une continuation de son travail les observations que M. Spœrer, professeur au gymnase d'Anclam, poursuit depuis 1861, et dont

les premiers résultats ont été résumés dans un ouvrage publié il y a deux ans (1).

M. Carrington a de plus réussi à mettre en évidence la loi d'après laquelle varie la rotation apparente des taches dans les zones successives de la surface solaire : la rotation des taches est d'autant plus lente, que leur latitude ou distance à l'équateur du soleil est plus grande. Dans la zone équatoriale, la rotation est d'un peu moins de 25 jours; sous le parallèle de 45°, elle approche de 28 jours. La rotation moyenne, conclue du mouvement des taches, semble être de 25 jours 9 heures. En dehors de cette inégalité frappante des vitesses de rotation sous les divers parallèles du globe solaire, les taches présentent des fluctuations qui les rapprochent et les éloignent de l'équateur. Quand le nombre des taches va en diminuant à l'approche des années maigres, elles semblent se concentrer dans les régions les plus voisines de l'équateur; puis tout à coup, à l'époque où la recrudescence va commencer, les taches apparaissent à des latitudes beaucoup plus élevées, et leurs zones semblent s'élargir. Il est évident que la fluctuation périodique des zones moyennes doit se rattacher aux mêmes causes encore inconnues qui produisent l'inégalité des rotations sous les diverses latitudes. Ce sont là des énigmes proposées à la sagacité des géomètres qui tenteront de nous donner la théorie des phénomènes solaires (2).

La période des taches solaires, avec ses maxima d'activité qui reviennent tous les onze ans, a son écho sur la terre. Le général Sabine, M. Wolf, de Zurich, et M. Gautier, de Genève, ont signalé à peu près simultanément une période semblable dans les variations diurnes de l'aiguille aimantée, dont l'amplitude atteint un maximum en même temps que la fréquence des taches. Puis l'on a constaté, en examinant le catalogue des aurores boréales dressé par M. Loomis, que les aurores, dont on connaît depuis longtemps l'étroite relation avec le magnétisme terrestre, présentent aussi cette même période de onze ans. Des esprits aventureux ont voulu aller plus loin et retrouver ce nombre cabalistique dans les alternatives de calme et de recrudescence des phénomènes volcaniques, dans les changemens de niveau périodiques des grands lacs de l'Amérique du nord, etc.; mais c'est se risquer sur un terrain où il est trop facile de perdre pied. La seule chose certaine, c'est que la période so-

(1) *Beobachtungen der Sonnenflecken zu Anclam*, von Prof. Dr G. Spœrer, Leipzig 1874.

(2) L'analogie apparente de cette double ceinture de taches qui s'étend de part et d'autre de l'équateur solaire avec les zones terrestres des vents alizés a conduit sir John Herschel et M. Spœrer à supposer l'existence de vents du même genre à la surface du soleil; mais la théorie des alizés solaires manque de toute base sérieuse, car on ne voit pas ce qui pourrait produire dans l'atmosphère du soleil une circulation semblable à celle qui est la cause des vents terrestres.

laire de onze ans régit aussi les phénomènes magnétiques du globe terrestre. M. Hornstein a même signalé dans les observations magnétiques de Prague une période beaucoup plus courte, qui semble dépendre de la rotation du soleil, et qui donnerait pour cette dernière une durée de 24 jours 13 heures, plus petite que celles que donnent les taches. L'existence d'un rapport entre les phénomènes solaires et le magnétisme terrestre est donc désormais hors de doute; il reste maintenant à décider si le soleil agit sur la terre directement par une influence magnétique proprement dite, ou indirectement, par la chaleur qu'il lui envoie, et qui est peut-être pour quelque chose dans la production des courans électriques auxquels on ramène l'explication du magnétisme terrestre. Quant à la cause de la période solaire elle-même, il faut avouer qu'elle nous est inconnue. On a voulu la trouver dans les conjonctions des planètes; mais c'est peut-être oublier l'énorme disproportion qui existe entre les masses planétaires et celle du soleil.

D'où vient l'énorme chaleur concentrée dans le brasier solaire, et comment se fait-il qu'en dépit d'un rayonnement formidable elle ne semble pas même diminuer depuis des milliers d'années? Les expériences de Pouillet, de sir John Herschel, nous ont appris que la chaleur que nous recevons pendant une année suffirait pour fondre une couche de glace qui enveloppperait la terre et aurait 30 mètres d'épaisseur; on peut en conclure que la radiation totale du soleil ferait fondre dans le même temps une couche de glace de 6,000 kilomètres qui entourerait le soleil lui-même; elle serait engendrée par la combustion d'une couche de houille de 27 kilomètres. Si nous adoptons les vues de Laplace sur la formation du système solaire par la condensation successive d'une vaste nébuleuse, on peut expliquer la température élevée du soleil par les collisions des myriades d'atomes qui sont venus se réunir pour former l'astre central. Quant à l'entretien de la chaleur solaire, l'hypothèse célèbre de M. Waterston en rend compte par une pluie incessante de météores cosmiques qui se précipitent dans le soleil, et dont la force vive devient feu; mais cette hypothèse, qui d'ailleurs soulève bien des difficultés au point de vue astronomique, devient inutile lorsqu'on admet, avec M. Faye, une circulation incessante qui, en ramenant à la surface de l'astre la chaleur des couches centrales, y maintient une température constante, qui ne s'affaiblira que dans le cours des âges.

Quelle est cette température de la surface du soleil? La réponse est difficile, car, en s'appuyant sur des mesures directes de la radiation solaire, les physiciens sont arrivés aux résultats les plus discordans. Le père Secchi et M. Waterston soutiennent que la température du soleil dépasse 4, peut-être 10 millions de degrés; des

physiciens français, M. Vicaire, M. Violle, affirment, avec plus de raison probablement, qu'elle doit être inférieure à 3,000 degrés centigrades. Ces divergences prouvent cependant que la question n'est pas mûre et qu'elle demande de nouvelles recherches, comme la plupart des problèmes que soulève l'étude de la constitution physique du soleil.

Il n'en saurait être autrement. Nous ne pénétrerons pas si vite les mystères de ce monde de feu, de ce foyer de force et de lumière qui roule dans l'immensité et nous traîne à sa suite par la lisière de la gravitation. Cette distance de 37 millions de lieues, qu'un boulet mettrait un an à franchir, a beau être diminuée par les télescopes, l'œil devine plutôt qu'il ne voit ce qui se passe dans ces lointains parages. Et lorsqu'il s'agit d'interpréter ce que nos regards ont saisi, nous raisonnons toujours comme des habitans de la terre, oubliant à chaque instant que toutes les conditions sont changées là-bas. A dire vrai, les bases nous manquent pour comprendre le soleil : le plus souvent, on raisonne dans le vide. Il semble qu'il serait temps d'aborder par l'analyse la théorie de l'équilibre d'une masse gazeuse incandescente, soumise aux formidables pressions et aux températures non moins effrayantes qui doivent régner dans l'intérieur du soleil; une pareille théorie, appuyée sur des expériences où l'on tenterait de se rapprocher de ces conditions hypothétiques, fournirait des points de départ sérieux à l'interprétation des phénomènes que nous révèlent nos puissantes lunettes.

Lorsqu'on songe aux difficultés que présentent des recherches théoriques sur un terrain encore si peu solide, on comprend que l'observation continuera pendant longtemps peut-être à devancer la théorie. L'optique appliquée marche à pas de géant. Tandis qu'il y a vingt ans un objectif de 12 pouces était considéré comme le *nec plus ultra* de l'habileté des opticiens, M. Alvan Clark, à New-York, a déjà construit des lunettes dont les objectifs ont 26 pouces d'ouverture, et l'Observatoire de Paris entrera bientôt en possession d'une lunette encore plus puissante, qui sera le pendant de son gigantesque télescope à miroir de verre argenté. Ce sont là de vastes préparatifs, et nul doute que de nouvelles conquêtes dans le domaine de l'observation ne soient à la veille d'être réalisées. Comme le disait M. Carrington, les grosses dépenses en fait d'instrumens ne sont jamais perdues, et il est certain qu'il y a des phases dans l'évolution de chaque science où un pas nouveau devient une question d'argent. Pour faire avancer aujourd'hui notre connaissance du soleil, il semble plus rationnel de recourir aux « grands moyens » que de laisser se multiplier à l'infini les efforts isolés, tentés avec des moyens insuffisans.

R. Radau.

REVUE MUSICALE

Il y a au théâtre des sujets qui sont toujours à faire ou à refaire : *Jeanne d'Arc* est de ce nombre. Qui relèvera le catalogue des pièces écrites sous l'invocation de la pucelle de Domremy, drames, opéras, pantomimes ? Soumet en fait une tragédie classique, Schiller une tragédie romantique, laquelle ne serait même, à proprement parler, qu'une éblouissante féerie. Jamais l'histoire ne fut si complaisamment traitée; un étranger seul pouvait se permettre de pareilles licences, disons mieux, de pareils sacriléges envers la plus illustre et la plus sainte de nos chroniques nationales. « Je vous répète que je n'ai rien fait que du commandement de Dieu et que je n'ai jamais tué personne. » Celle qui dans le procès s'exprime ainsi est travestie en amazone de la *Jérusalem* du Tasse, on la voit batailler et se démener furieusement, elle tue en virago Mongommery dans une lutte corps à corps, s'élance l'épée haute contre le chevalier Lionel, dont le casque sous le choc jaillit en éclats, et la voilà qui soudain, en apercevant les traits de son jeune et brillant adversaire, la voilà qui devient amoureuse et succombe à l'insolation foudroyante, ni plus ni moins que Juliette quand elle aperçoit Roméo. Alors sa damnation commence; à *ces voix* qui venaient du ciel succèdent les voix de la passion, qui viennent de l'enfer : comme elle fut naguère possédée de Dieu, elle se sent désormais possédée du démon; après l'illuminisme le sortilége, et, pour que personne n'ignore la confusion de sa pauvre âme et de son pauvre esprit, elle se dénonce elle-même. C'est d'abord Agnès Sorel qui reçoit sa confidence, puis le roi, puis ses sœurs, puis tout le monde; si bien que, chassée, honnie et mise au ban, l'infortunée erre à travers bois pendant l'orage et ne trouve d'abri que dans une hutte de charbonniers, d'où presque aussitôt elle est expulsée, car le fils qui revient du camp la reconnaît. « Chère mère, que faites-vous ? à qui donnez-vous l'hospitalité ? C'est la sorcière d'Orléans ! » N'admirez-vous pas la pente tout allemande que prend ici la chronique française ? On songe involontairement à *Geneviève de Bra-*

bant, aux contes des frères Grimm, vous nagez en plein romantisme germanique; du procès de Rouen, pas un mot, rien du bûcher. Tombée aux mains d'Isabeau de Bavière, qui, elle aussi, bat la campagne en Bellone casquée et cuirassée, notre héroïne est enfermée dans la tour du nord; du haut de sa bastille, elle assiste au combat qui se poursuit dans la plaine avec des fortunes diverses : tantôt c'est le léopard qui l'emporte et tantôt c'est la bannière aux fleurs de lis. Tout à coup cependant le parti de France ploie, le roi est menacé, les lances bourguignonnes déjà l'enveloppent; pauvre Jeanne, affolée à l'idée que ton gentil seigneur va devenir le prisonnier des Anglais, comment t'y prendras-tu pour le tirer de ce nouveau pas? Elle invoque ses saintes, rompt ses liens et se précipite par la fenêtre du donjon. Qu'est-ce après tout que cent coudées quand l'aile des anges vous soutient? Ainsi rendue par miracle à la liberté, la Pucelle, sa hache en main, se rue au plus fort de la mêlée et reçoit le coup mortel en dégageant son roi. Jeanne meurt sur le champ de victoire, et, tandis que les drapeaux s'inclinent au-dessus d'elle, le ciel lui ouvre ses portes d'or, et des légions de séraphins, chantant et semant des fleurs, sillonnent les airs à sa rencontre. Vous voyez d'ici l'apothéose.

Tout cela, au point de vue de l'histoire, est simplement absurde, et cependant cette féerie, — car, je le répète, c'en est une, — nous montre de temps à autre, par éclairs, un poète de génie. La scène de Jeanne avec le chevalier noir dénonce un maître. A l'horizon se dresse la cathédrale de Reims, que le soleil empourpre d'un nimbe de feu, et dans la campagne, où l'on se bat, la Pucelle d'Orléans s'est égarée à la poursuite d'un chevalier mystérieux dont le sinistre aspect l'intrigue et l'épouvante. Elle le somme de lever sa visière et de croiser le fer bravement; l'inconnu ne répond que par des paroles brèves et prophétiques. Irritée, elle s'élance sur lui et le traverse de son épée lorsque soudain, au bruit du tonnerre, le spectre se fond dans les vapeurs du soir et disparaît. Ce chevalier noir, c'est le destin, le propre destin de la vierge guerrière qui vient l'avertir au moment suprême : « Jeanne d'Arc, jusqu'aux murs de Reims, la victoire t'a portée sur ses ailes; que ta renommée te suffise, congédie la fortune qui t'a suivie en esclave, avant que, frémissante du joug, elle s'affranchisse d'elle-même. » Que dire aussi ou plutôt que ne pas dire du caractère de Talbot, ce chef militaire, ce tacticien éprouvé, ce penseur placé là comme antithèse au surnaturalisme ambiant? Vaincu par un idéal dont le sens lui échappe, il se fait noblement tuer quand il voit ses soldats s'enfuir éperdus devant ce qu'il appelle « une œuvre de pure jonglerie » et meurt en stoïcien, seul, sous un arbre de la forêt, l'amertume au cœur et le blasphème à la bouche. « O monde, reprends ces atomes un moment réunis pour la joie et pour la souffrance! » L'œuvre de Schiller étincelle de beautés,

même à ne point parler de la partie lyrique, admirable en tout état de cause; les adieux de Jeanne d'Arc au sol natal, les stances désolées qui s'exhalent de son âme après la défaillance, tout cela compte parmi les plus beaux vers de la muse moderne, — seulement ces beautés sont d'ordre cosmopolite, et pour traiter un pareil sujet l'inspiration pure et simple d'un grand poète ne suffit pas, il faut encore y joindre toutes les sympathies, toutes les flammes du sentiment national porté à sa suprême puissance. Mysticité, patriotisme, dans ces deux mots tient l'épopée de Jeanne d'Arc, l'héroïne est une des plus complètes qu'il y ait jamais eu : grande par sa volonté, plus grande par ses actes et plus grande encore par son martyre; elle a le laurier et la palme! Elle est de son pays et de son temps, elle en a l'âme, c'est la foi du moyen âge doublée d'un enthousiasme encore ignoré, le patriotisme. Le peuple des campagnes, plus près du sol, ressent ce que les classes supérieures ne ressentent pas ; nos guerres avec l'Anglais avaient eu jusqu'alors plutôt une physionomie chevaleresque, ce fut Jeanne qui la première imprima le caractère national à ces passes d'armes féodales et qui, donnant au pays conscience de sa haine instinctive contre la domination étrangère, transforma ces luttes périodiques de chevaliers à chevaliers en une guerre populaire d'extermination. La nuit du moyen âge commençait à s'éclaircir un peu, un renouvellement secret dont sans doute les masses n'avaient aucun pressentiment s'annonçait déjà par certains signes. Saint François d'Assise au XIVe siècle, sainte Catherine de Sienne au XVe, avaient, comment dirai-je? assoupli, imprégné d'amour et de tendresse le vieux dogme inflexible et dur. La foi régnait partout, de plus en plus accrue, exaltée par les horreurs du temps : peste noire, massacres, invasions et fléaux de toute espèce. A ces époques, la plante humaine grandit à des proportions formidables, dans le bien comme dans le mal ses facultés se décuplent, la rêverie devient extase, un fluide mystérieux circule qui, selon les prédispositions de l'individu, va développer chez lui le *delirium tremens* de la politique ou tel état convulsionnaire se traduisant par les visions et l'hallucination. Jeanne d'Arc est bien l'enfant du siècle : un système d'une susceptibilité nerveuse extraordinaire, une imagination inflammable et vibrante, la prédisposent à sa vocation; elle y croit et bientôt force les autres à croire en elle. Croire, être crue, de ce double courant résulte sa mission nécessairement surnaturelle pour les contemporains. Œuvre du ciel et miracle! s'écrient ceux qu'elle sauve; œuvre de l'enfer et sorcellerie! hurlent ceux qu'elle frappe.

Il y avait à coup sûr de tous ces élémens un immense drame musical à dégager, une sorte de composition historique à la manière des *Huguenots*. M. Mermet a mieux aimé s'en tenir à la légende, et sa pièce s'ouvre autour de l'arbre des fées. L'auteur a son parti-pris; loin de se répandre à l'aventure comme Schiller, il se concentre, n'invente

que juste autant qu'il faut pour donner à l'action couleur dramatique. Son programme ne nous offre guère qu'une suite de tableaux dont chacun marque une étape du glorieux chemin parcouru : Domremy, Chinon, Orléans; Rouen seul est omis. Cette idée de sous-entendre le bûcher et de terminer le poème en plein triomphe, vous séduit au premier aspect; cependant à la réflexion votre esprit se ravise et toutes les splendeurs de ce sacre, — un des plus beaux spectacles qui se puissent voir à l'Opéra, — ne sauraient être prises pour un dénoûment. L'histoire s'impose à vous malgré l'auteur, une Jeanne d'Arc simplement militante et triomphante ne sera jamais qu'une figure incomplète; une scène, et la plus admirable, manque à la trilogie, un volet au triptyque. Vierge, héroïne et martyre, nous dit l'histoire, comme s'il fallait que cette gloire si pure eût son châtiment et fût expiée à l'égal d'un crime. On cherche, on regrette le grand épilogue du procès, on songe à l'acte du sénat dans *Othello*, au conseil des évêques dans *l'Africaine*, et l'imagination se représente ce qu'un Meyerbeer aurait pu faire de ces effroyables assises où sombra l'honneur de deux nations. Je viens de nommer Shakspeare et je me rétracte; le mieux ici est de le laisser de côté pour n'en point rougir. A quoi sert donc le génie, s'il ne nous défend pas contre les plus tristes et les plus vulgaires préjugés? Tous les odieux commérages qui traînaient au xve siècle dans les sacristies et dans les camps de la vieille Angleterre, le grand poète les adopte sans critique et les reproduit sans vergogne. Jeanne est une virago, une drôlesse fieffée, une infâme sorcière, son supplice même ne trouve point grâce devant lui, — disons plutôt devant l'auteur de cette première partie du *King Henry VI*, — car heureusement l'incertitude plane encore sur l'authenticité de ce drame, et bien des gens doutent qu'il soit de Shakspeare; mais ce ne sont point là les affaires de M. Mermet, et quand on parle d'un ouvrage, l'important est bien moins d'insister sur les choses que le poète ou le musicien, pour une raison ou pour une autre, en a écartées, que de s'occuper de celles qu'il y a mises.

Le premier acte de *Jeanne d'Arc* est charmant; on citera le prélude symphonique qui lui sert d'ouverture, le récit de Gaston de Metz, bien conduit et se terminant par un de ces rhythmes vigoureux que reprend le chœur et dont le chantre de *Roland* a le secret; on vantera les couplets de Jeanne, où je souhaiterais chez Mlle Krauss un peu plus d'énergie d'accentuation sur ces mots : *une femme a perdu la France, une vierge la sauvera*, qu'elle efface par trop d'émotion pathétique, au lieu de les mettre nettement en relief. Ce qui fait à mes yeux le charme de ce premier acte, c'est son caractère d'ensemble, le drame et la musique tout s'y tient, et le tableau serait complet si les voix célestes ne laissaient beaucoup à désirer. D'où partent ces voix? que veulent-elles? Il y a là un effet que le public ne s'explique pas, soit à cause de l'éloignement du chœur placé derrière la scène, soit à cause de l'absence de

l'élément surnaturel, dont le compositeur a négligé d'éclairer son cantique. De toute façon, cette espèce de confusion aurait pu être évitée par un simple jeu de mise en scène; il eût suffi d'entr'ouvrir un coin du ciel et de nous montrer dans l'azur les saintes femmes et saint Michel archange. Le deuxième acte nous transporte à Chinon. Tandis que son royaume s'effondre de partout, le gentil dauphin de France, suspendu aux lèvres d'Agnès Sorel, attend que sa douce maîtresse lui donne le *la;* si vous aimez les cavatines à l'italienne, c'est le moment : cavatine du roi, chanson à boire, air de bravoure d'Agnès surchargé de vocalises, agrémenté de roulades imitant l'appel du clairon, morceau très brillant en somme, et que Mlle Daram enlève avec une certaine crânerie.

Au troisième acte, l'intérêt musical se réveille. Le mouvement du drame, l'entrain pittoresque amènent les bons numéros. Le trio entre Agnès, le traître Richard et l'astrologue a bien son prix. Cette phrase du nécromancien, lisant dans les étoiles la mort d'Isabeau de Bavière et reprise en *canon* par les autres personnages, rappelle pour le ton sinistre et prophétique un passage de *Roland* resté célèbre : *Roncevaux, vallon triste et sombre.* Vient ensuite la romance de Gaston contemplant Jeanne endormie et soupirant : Qu'elle est belle! comme Robert le Diable en arrêt devant sa princesse, — mélodie que M. Salomon dit à merveille. L'épisode de l'orgie avec l'étourdissant ballet qui le complète est une des plus grandes curiosités de la soirée et dans ce succès de décors, de costumes et de mise en scène, le musicien peut, à bon droit, revendiquer une large part. Ces thèmes qui se croisent et se combinent, ce mélange d'archaïque et de moderne, répondent singulièrement au caractère picaresque de la situation, c'est du Callot très réussi. Le motif sur lequel entre ou plutôt bondit en scène Mlle Amélie Colombier, pétulante, intrépide, toute joyeuse et triomphante de ses quinze ans, et déjà l'œil fixé sur son étoile qui danse au firmament, — ce motif est des mieux trouvés, plein de grâce et de belle humeur, et lorsqu'il reparaît vers la fin dans le tourbillon de la bacchanale, vous pensez à la *Marche turque* de Mozart, instrumentée par Auber pour le ballet de *Don Juan,* et à l'effet qu'il en a su tirer dans le branle-bas général de la conclusion. Quant au *Veni Creator,* chanté d'abord par Jeanne, puis repris à pleine voix par les soldats et les prêtres, c'est à mon sens le morceau capital de l'œuvre, et ce que j'appellerais le couronnement de l'édifice, attendu que le quatrième acte, tout entier aux processions, aux pompes et cérémonies du sacre, ne peut guère figurer que comme un magnifique épilogue décoratif. Comment se fait-il qu'on ait tenu si peu compte de ce morceau capital, et que le même public qui jadis acclamait le cri de guerre de Roland reste froid à ce déploiement de toutes les sonorités de l'orchestre et des chœurs manœuvrant sous l'inspiration d'une Gabrielle Krauss!

Ici se présente une question toute personnelle et qui pourrait s'ap-

peler le cas de M. Mermet. Bien avant le premier soir la malveillance se donnait carrière, partout déjà circulaient les méchans bruits, les pronostics funestes, lorsque vint la répétition générale qui, donnée dans des conditions désastreuses, devait porter à l'ouvrage un si rude coup. La première représentation fut moins mauvaise qu'on aurait pu le craindre ou le souhaiter, selon le point de vue où l'on se place; mais le lendemain, justes dieux! quel déchaînement de critiques acerbes! Un véritable malfaiteur n'aurait pas trouvé des juges plus impitoyables. C'est que M. Mermet a, je le crains, un tort immense par le temps qui court : il n'est membre d'aucun conservatoire, d'aucune coterie, d'aucun groupe; jamais il ne fut prix de Rome ni saint-simonien. M. Mermet ne se réclame de personne, et personne ne le réclame, sauf quelques rares amis soigneusement choisis en dehors des musiciens, Eugène Forcade, Émile Augier, etc. Sur cette asphalte parisienne où s'agitent et se culbutent tant de compétitions dévorantes, il va seul placidement son chemin, « son petit bonhomme de chemin, » dirait Gautier; étranger aux questions du jour, il s'inquiète aussi peu du wagnérisme que du jacobinisme. *Timeo hominem unius libri,* M. Mermet est bien cet homme-là, son livre à lui change quelquefois de titre, jamais d'auteur. En 1846, ce livre s'appelait *le Roi David;* seize ans après, il s'intitulait : *Roland à Roncevaux,* aujourd'hui il a nom *Jeanne d'Arc.* Tandis que les autres vont en guerre et se ruent à la croisade, M. Mermet, imperturbable, compose et minute son opéra, et, quand il a fini de l'écrire, il le fait jouer, chose plus difficile, et qui ne laisse pas de lui donner un certain avantage sur l'énorme quantité de gens qui font des opéras qu'on ne joue pas. Aussi n'a-t-il guère à compter sur l'indulgence de la galerie : trois ouvrages représentés à l'Académie nationale, sur le premier théâtre du monde, trois opéras, presque un répertoire, quand on ne s'appelle ni Meyerbeer, ni Rossini, ni Halévy, ni Auber, trois opéras dont un, *Roland à Roncevaux,* compte pour un grand succès et pendant cinquante représentations a fait le maximum des recettes. De tels griefs ne se pardonnent point, et M. Mermet, honni, rabroué, n'a que ce qu'il mérite. Par bonheur, le public n'épouse pas ces querelles d'Allemands, l'excès dans l'attaque a ses réactions, et *Jeanne d'Arc* profite aujourd'hui d'un de ces mouvemens en sens contraire; mais que sont de tels argumens contre la malveillance, qui soutiendra toujours que cette affluence a pour raison la splendeur du spectacle, et que les applaudissemens ne visent que la cantatrice?

Sur la personne physique de Jeanne d'Arc, la chronique et l'imagerie nous réduisent aux conjectures : en fait de portraits, rien d'authentique, et la seule manière de se représenter la Pucelle d'Orléans est encore de rapprocher entre eux divers traits épars et flottans dans les procédures relatives aux gestes de son existence. Nous apprenons ainsi qu'elle était de taille moyenne, svelte et vigoureuse, bien formée, bien plantée, avec

un buste dont la beauté se dessinait surtout lorsqu'elle maniait son cheval de bataille, poussant et retenant l'animal superbe qui ne savait que mordre son frein blanc d'écume et se plier aux volontés de la jeune guerrière. Le sire d'Aulnon, chargé par le dauphin d'accompagner Jeanne d'Arc en qualité de garde du corps, raconte des merveilles de ce buste, dont, paraît-il, la cohabitation forcée de la vie des camps lui permit souvent d'inventorier les trésors du coin de l'œil : *aliquando videbat ejus mammas quæ pulchræ erant.* Elle avait au plus haut degré le diagnostic des natures nerveuses : sensible à l'excès, portée aux larmes, et dans les momens d'enthousiasme son visage s'illuminait de radiations célestes. Remarquons aussi la vibration particulière de sa voix : *vox infantilis,* quelque chose d'immaculé, de virginal, et notons à trois siècles de distance le même phénomène chez une autre héroïne de notre histoire : Charlotte Corday avait également cette limpidité d'accent, cet enchantement de la voix; un peintre allemand nommé Hauer, qui dessina ses traits *in extremis* et ne la quitta qu'au marchepied de l'infâme charrette, a constaté ce don exquis, et, sans établir de parallèle entre la grande libératrice du sol national au xve siècle et cette pauvre fille toute romaine qui ne reconnaissait d'autres héros que les héros de sa république, d'autres dieux que ses dieux, cherchant des Brutus et des Cassius sous les ombrages du Palais-Royal et des Champs-Élysées, encore est-il permis de relever un signe d'ineffable pureté commun à ces deux belles âmes. On voit par ce rapide crayon ce qui manque à Mlle Krauss pour ressembler à Jeanne d'Arc. Tout le côté en dehors est rendu admirablement : elle a la force et la puissance, l'autorité du geste et du maintien; le reste, naïveté, pathétique, illuminisme, est absent, elle a le casque sans le nimbe. Je ne veux point dire que le double aspect du rôle échappe à son intelligence : elle comprend très bien au contraire, seulement les moyens lui font défaut; son tempérament de grande tragédienne classique se refuse à l'expression des rêveries et des extases de la jeune fille, et puis cette résonnance idéale, cette voix de l'enfant qui cause avec les anges et les saints du paradis, où la trouver? La vraie place de Mlle Krauss est sur la terre et non dans les régions mystiques, son triomphe est dans l'appel aux armes, dans son invocation au dieu des batailles quand, aux dernières mesures du *Veni Creator*, elle enlève d'un effort surhumain et les chœurs, et l'orchestre, et la salle; noble et généreux mouvement où l'on sent que la valeureuse artiste épouse en plein la cause de l'auteur, dont elle finit par gagner le procès devant le public! Si Mlle Krauss ne ressemble guère à Jeanne d'Arc, M. Faure ne ressemble pas davantage au dauphin de France, et bien lui en prend, car ce très pauvre sire était de sa personne un assez vilain masque, et M. Faure est assurément le plus beau roi qui jamais ait balayé de son manteau fleurdelisé les planches d'un théâtre. Le chanteur n'est peut-être pas ce qu'il fut, la voix s'empâte, et le fameux effet obligé sur la

pénultième du rhythme commence à perdre de son prestige; mais dans l'acte du sacre, quel souverain! comme il s'entend à manier le sceptre et la couronne, à jurer sur les évangiles, comme il harangue son peuple et le bénit bien! Il est à lui seul toute la cérémonie, et lorsqu'il s'agenouille sous le dais pour recevoir la sainte ampoule des mains de l'archevêque de Reims, on dirait qu'il n'a fait que cela toute sa vie.

Débuts modestes et progrès soutenus aboutissant au développement complet des facultés du maître, c'est l'histoire de la plupart des grands artistes de notre ancienne école française. Aujourd'hui la théorie gouverne le monde et chacun prétend dès l'abord s'affirmer en réformateur. De technique traditionnelle, il n'en existe plus, mais nous avons le style *expérimental,* le style *subjectif*, en d'autres termes, une manière d'éclectisme qui va de Boïeldieu, d'Hérold et d'Auber à Richard Wagner en passant par Donizetti, Weber, Meyerbeer et Verdi, — le style-Gounod, une forme mélodique indécise, flottante, toujours la même, sans mouvement et sans couleur, qui recherche de préférence les salles de concert et s'y épanouit en oratorios, *suites d'orchestre* et grandes conceptions mirifiques. Quant à ce qui regarde le théâtre, c'est autre chose; comme on n'y réussit qu'à certaines conditions, ceux qui s'en rapprochent sont d'ordinaire les mieux doués et les plus habiles, qu'ils se nomment Bizet, l'auteur de *Carmen,* ou Guiraud, l'auteur de *Piccolino.* Eux aussi ont leur façon d'écrire, leur style subjectif, ce qui ne les empêche pas, en montant sur la scène, de mettre la théorie de côté et de parler une langue en rapport avec les goûts du public non moins qu'avec la science ayant cours. M. Guiraud semble avoir enfin trouvé sa voie, et certes, par tant de travaux et d'essais multipliés, il l'a bien mérité. Goethe assurait qu'on n'arrive jamais à produire une œuvre qu'après en avoir raté au moins dix. Faut-il porter au compte des œuvres avortées les divers opéras-comiques en un ou deux actes donnés soit à Favart, soit à l'Athénée : *Sylvie* (1864), le *Kobold* (1870), *Madame Turlupin* (1872)? Je me garderai de me prononcer là-dessus; mais je reconnais volontiers que le ballet de *Gretna-Green,* représenté a l'Opéra en 1873, est une composition musicale pleine de distinction et qu'il n'y a qu'à louer dans la *suite d'orchestre* exécutée au Cirque-d'Hiver et dont le finale, intitulé *Carnaval,* figure au troisième acte de *Piccolino.* Le nouvel ouvrage de M. Guiraud ne contient pas moins de vingt-trois morceaux, autant dire que la musique y déborde; ajoutons qu'elle a de plus le tort de se produire presque constamment à l'état épisodique. Le premier acte est une sorte d'*oratorio* monotone où la fête de Noël célébrée en famille et le défilé des rois mages servent de prétexte à des trios, à des quatuors, à des chœurs, en un mot à de la musique pour de la musique. Viennent ensuite les intermèdes idylliques, bouffes, carnavalesques et tragiques, car il y a de tout dans ce mélodrame : des cantiques, des coups de poignard et des scènes de rapins. Convenons que voilà un fier cadeau que M. Sardou a fait au musicien,

mais aussi pourquoi le musicien s'est-il si bénévolement trompé de porte? M. Sardou ne fut jamais un librettiste et n'entend rien aux choses de la musique. Quelle idée de supposer qu'il ira se mettre en frais de situations claires, nettes et définies, comme il en faut à l'Opéra, lui qui dans son théâtre n'a de complaisance que pour les accessoires et les minuties! Chacun d'ailleurs connaît le zèle à *retaper* ses vieux manuscrits qui caractérise l'auteur des *Pattes de mouche*. C'est assez que les *Près Saint-Gervais* aient été représentés cent fois à Déjazet sous forme de vaudeville pour qu'il s'ingénie à les resservir en opérette au public des Variétés, et ce *Piccolino*, qui n'avait déjà point tant fait merveille au Gymnase, demeure à ses yeux un si précieux objet d'art qu'après en avoir donné jadis une seconde édition à Ventadour avec de la musique de Mme de Grandval, il sent aujourd'hui le besoin d'en apanager l'Opéra-Comique, en attendant sans doute de le porter à la Gaîté sous couleur de ballet-féerie. Et cela s'appelle aider à la fortune des jeunes compositeurs!

Je me demande ce que tel maître du genre, Hérold, Auber, pourrait bien tirer d'un pareil texte. Tout le monde connaît la *Claudine* de Florian, c'est la même anecdote sentimentale, enguirlandée et soutachée des mille et une fanfreluches d'une dramaturgie de pacotille. Claudine, à l'Opéra-Comique, se nomme Marthe, l'amant de cette espèce de Mignon bâtarde l'a quittée pour courir les aventures, et la voilà qui se met à le relancer par monts et par vaux, travestie en petit colporteur de statuettes. Une fois sur cette piste, l'imagination ne s'arrête plus. C'est vers Rome que l'*infidèle* s'est dirigé, *viâ Helvetiæ;* mais il aurait pu tout aussi bien aller par le canal de Suez promener dans l'Inde ses fantaisies expérimentales, et, la pièce restant la même, le pittoresque n'eût fait qu'y gagner; au lieu de ces aubergistes renouvelés de *Fra Diavolo*, de ces rapins démodés chantant la complainte de la brune, de la blonde et de la *chauve!* de tout ce mauvais goût et de tout ce fatras, voyez d'ici la perspective, des théories de bayadères, des chœurs de brahmines, des sarabandes de fakirs, des maharajahs sur leurs éléphans, et le bûcher légendaire de la veuve du Malabar, comme dans le *Tour du Monde!* M. Guiraud a spirituellement procédé selon la circonstance. On lui donnait un *scenario* dépourvu d'intérêt et de situations, il s'est jeté à corps perdu dans l'accessoire, prodiguant les sérénades, les *sorrentines*, les carnavals romains, les tarentelles et les ritournelles, et composant moins une partition qu'un chatoyant recueil de pièces et de morceaux. Toujours est-il qu'il y a là bien du talent, et que, si l'homme de théâtre a besoin d'une autre épreuve pour s'affirmer définitivement, le musicien reste dès aujourd'hui hors de cause. L'orchestre, habilement manié selon l'esprit du temps, abonde en ingéniosités harmoniques, en résonnances curieuses, la mélodie a de l'essor, heureuse souvent, parfois banale, presque toujours amusante. Tout cela, quand on

se rappelle l'ancien style de l'Opéra-Comique, le *vieux jeu,* vous paraît dès l'abord singulièrement original et battant neuf; on fera bien cependant de ne point oublier que ces tendances nouvelles, Bizet les avait déjà mises en pratique et que c'est lui qui le premier, dans *Carmen,* donna la note.

Un acte de comédie agréable et de jolie musique : voilà pour les *Amoureux de Catherine,* qu'on a donnés cette semaine. La comédie, très ingénieusement adaptée d'après un conte d'Erckmann-Chatrian, est de M. Jules Barbier, qui s'entend fort aux paysanneries, ainsi qu'il l'a prouvé dans *les Noces de Jeannette, le Chien du Jardinier* et vingt autres pastorales tant *réalistes* que florianesques; le musicien, M. Henri Maréchal, nous revient d'Italie, où dès 1870 l'envoyait son prix de Rome, et c'est par des oratorios et des compositions de haute volée qu'il y préludait à son début d'aujourd'hui; cela se voit au style aisé, sobre et sûr de sa chanson, qui, grâce à Dieu, ne prétend pas être une symphonie. Cette plume-là sait déjà ce qu'elle veut et ce qu'elle peut, et ce ne sont certes pas les aptitudes qui lui manquent.

Outre qu'elle a les plus beaux yeux du monde, Mlle Catherine tient une auberge des mieux achalandées, et naturellement chacun s'évertue à lui plaire, mais sans réussir, car c'est son caprice à cette bonne et gentille fée d'élever jusqu'à elle et de rendre à la fois heureux et riche, d'un coup de sa baguette enchantée, un pauvre diable de maître d'école qui l'adore en silence du fond de son humble condition. Mlle Chapuy joue le rôle de la bonne fée Catherine, et met beaucoup de grâce et de talent à rendre ce personnage, auquel son costume d'Alsacienne prête une sympathie de plus; le jeu, le chant, tout est exquis chez cette jeune artiste, et je m'étonnerais qu'un administrateur aussi habile que M. Perrin ne parvînt pas à tirer d'une pareille étoile le parti le plus complet pour la rénovation de l'Opéra-Comique. Dans certaines reprises bien ménagées d'anciens ouvrages, Mlle Chapuy rendra les meilleurs services. Ceux qui l'ont entendu chanter l'air du *Calife de Bagdad* savent ce que valent sa manière et son goût; cet art, si délicat, si mignon qu'il soit, convient au genre, il ne s'agit que de le bien mettre en crédit près du public, et de ne pas perdre une occasion d'informer les amateurs qu'on a chez soi un Meissonier, et des plus rares.

Il faut que ce nom de Verdi possède quelque influence talismanique; dès que les cinq lettres mystérieuses commencent à flamboyer sur une affiche, les têtes se montent et la discussion se ranime. Parlez-moi de ces hommes puissans auxquels rien ne résiste, capables de forcer à l'enthousiasme l'indifférentisme le plus récalcitrant, et de ramener d'un coup de main vigoureux vers les sentiers de l'art, du plus grand art, toute une foule désœuvrée qui semblait ne plus croire qu'à l'opérette! Meyerbeer eut cet ascendant, mais il en jouit moins, car ce fut seulement à dater de sa période française, à dater de *Robert le Diable* et des

Huguenots, que la gloire le prit. Verdi au contraire n'a pas attendu, il n'a même point failli attendre : la renommée est venue à lui tout de suite et sans l'ombre d'hésitation. Du jour de son début à l'heure présente, la faveur du public ne s'est pas démentie un instant, se passionnant tour à tour en 1843 pour les *Lombardi*, en 1850 pour *Rigoletto,* en 1874 et 1876, pour la messe de *Requiem,* et le splendide ouvrage que le théâtre italien vient de représenter. Autant d'évolutions, autant de crises dont l'Europe entière s'est occupée. Les premières variations de Meyerbeer eurent lieu dans la plus complète obscurité. Chez Verdi, nous comptons déjà trois manières, dont pas une n'aura passé inaperçue. Une énergie extraordinaire de tempérament, l'accent dramatique et mélodramatique au plus haut degré, l'entraînement et trop souvent aussi la frénésie dans la passion, avec cela les grands partis-pris dans les masses, des trios magnifiques, des finales qui vous électrisent toute une salle, — voilà pour la physionomie du Verdi de la première manière en réaction contre les vaines élégances du rossinisme, contre l'énervante morbidesse de Bellini, pour le Verdi de *Nabucco,* d'*Ernani,* de *Macbeth,* de *Loïsa Miller* et des *Masnadieri.* « Verdi est une rude pilule à avaler pour la critique de parti-pris, — remarque un très-judicieux écrivain viennois, M. Hanslick (1), pour cette critique qui, placée en face d'un compositeur puissant et populaire, aime mieux nier carrément que d'aller y voir. » *Rigoletto,* la *Traviata* et surtout *Un Ballo in maschera* caractérisent une nouvelle période où l'influence française se fait sentir à certaine recherche du détail, à certains raffinemens d'exécution, à l'étude moins négligée de l'expression dramatique. Cependant les principes du wagnérisme se sont répandus de par le monde, la musique de l'avenir et la mélodie continue ont posé bruyamment leurs conclusions. A ce moment (1867) arrive *Don Carlos,* œuvre de transition, œuvre amphibique, étrange composé de cantilènes italiennes et de récitatifs prolongés, assemblage des élémens les plus divers, qui nous montre des préoccupations symphoniques, un orchestre chargé, compliqué, se surmenant, et parmi toute sorte d'incohérences, l'admirable finale de l'*auto-da-fé* et la sublime scène entre Philippe II et le grand-inquisiteur. Un pas de plus, laissez le temps au maître de se retrouver, de se reconquérir lui-même, et vous avez d'abord *Aïda,* puis la *Messe pour Manzoni.*

Cette *Aïda,* que Paris enfin vient d'entendre, tient une place à part dans le répertoire de Verdi : c'est là son œuvre d'art par excellence; le maître n'a jamais rien écrit de plus fort. Aller au fond d'une pareille composition n'est pas un simple jeu. Comme l'Isis égyptienne dont elle

(1) Notons au passage un fait bien significatif : la pédante Allemagne, longtemps hautaine et rogue, et ne voyant aucune différence entre les opéras de Verdi et ceux de Mercadante ou de Pacini, à partir de *Rigoletto* changea de gamme, et maintenant s'est mise sur le pied de ne parler de l'auteur d'*Aïda* et de la *Messe* qu'avec toutes les déférences esthétiques et comme il sied de parler des maîtres.

s'inspire, cette musique a ses voiles qu'il faut savoir soulever, et alors que de beautés d'ordre purement technique, de merveilles vous découvrez qui vous avaient échappé, saisi que vous fûtes d'abord par l'ivresse de ces mélodies, l'impulsion de ces rhythmes, irrésistibles courans dramatiques qui se croisent à l'extérieur! N'allons pas croire cependant que tout le monde soit content. L'homme est un animal fort bizarre et généralement grand ennemi de ses plaisirs. Personne n'ignore dans quel discrédit était tombé naguère l'ancien opéra italien. Eh bien! il suffit qu'un musicien de génie se rencontre et fasse résolûment acte de souveraine et radicale régénération, pour qu'à l'instant mille partisans vrais ou faux du passé dressent l'oreille et protestent au nom de la routine. Voyez-les se démener, tous ces malveillans déguisés en voltigeurs du donizettisme. Écoutez-les demander qu'on les ramène aux platitudes du passé : « Et la cavatine, monsieur, qu'en faites-vous? Que faites-vous du *canto spianato,* si cher au divin Rubini, de ce *bel canto italiano che nell' anima si sente?* Oh! la *Niobe* de Pacini, la *Vestale* de Mercadante, qui nous les rendra, qui nous rendra Mme Fodor et la Pisaroni! » J'entends autour de moi nombre d'honnêtes gens s'écrier : C'est du Wagner! Rien de moins juste. Verdi, en s'efforçant de se rapprocher d'un idéal plus haut, en mettant au service de cet idéal toutes les ressources de la science moderne, n'entend pas se convertir aux théories du mystagogue de Baireuth, et la preuve, c'est qu'il reste à travers tout, dans *Aïda,* le mélodiste que nous connaissions. Loin de rompre avec sa mélodie, — on ne rompt pas avec la mélodie, c'est elle qui nous plante là, — il se contente d'en agrandir le caractère et de la dégager des élémens vulgaires qui jadis avaient pu contribuer à sa popularité. Quand on a, comme le maître qui nous occupe, l'avantage de s'appuyer sur une technique traditionnelle aussi puissante que celle de l'école italienne, on n'abandonne point de gaîté de cœur une semblable position. Je prends pour exemple le finale du deuxième acte.

Essayons de nous rendre compte de ce morceau monumental. Après une tragédie de palais, — le duo de jalousie entre Amnéris et Aïda, — le finale s'ouvre par une marche triomphale éclairée de fanfares, et quelles fanfares! deux groupes de trompettes thébaines gigantesques donnant à toute sonnerie! Là-dessus la marche développe son motif, dont le corps de ballet, pirouettant et gambadant, scande le rhythme. Cependant le théâtre s'emplit d'une foule immense : prêtres, guerriers, prisonniers, peuple, esclaves, tout ce monde émettant ses vœux, lançant vers le ciel ses prières et ses objurgations. Les prisonniers, parmi lesquels se trouve le père d'Aïda, demandent leur grâce, les prêtres la refusent; Radamès intervient alors, et le roi finit par céder aux instances de son jeune général victorieux. On devine ce que devait amener, comme effet d'ensemble et de projection instrumentale et vocale, un pareil conflit dramatique traité musicalement par un homme qui, dans l'emploi du

crescendo, n'a pas son égal au théâtre : trois chœurs manœuvrent devant vous à la fois, distincts et confondus en un seul, distincts parce que chacun a son motif, confondus parce que chacun de ces motifs particuliers va se combiner et se perdre dans le formidable *tutti.* C'est d'une coloration, d'un mouvement, d'une audace à vous éblouir; mais cet admirable morceau, si original qu'il puisse être, n'en conserve pas moins la coupe du finale italien, et c'est bien là ce dont je lui sais gré. Croyez-vous qu'un génie, si magnifiquement doué qu'il soit, arrive du jour au lendemain par le seul acte de son inspiration *subjective* à produire de tels effets? Dans ce finale, conception superbe, il y a deux choses : les idées, l'impulsion musicale et dramatique qui n'appartiennent en propre qu'à Verdi, et la forme dans laquelle ces idées et ce drame se meuvent, la coupe et les grands plans d'architecture, héritage des siècles et du pays de Dante, de Palestrina, de Pergolèse, de Cherubini et de Rossini. Je voudrais bien savoir comment M. Gounod s'y prendrait pour écrire une page de ce relief dans « cette forme directement issue de l'émotion » qu'il préconise en théorie et qui nous a valu en pratique les tirades sans fin de *Roméo et Juliette* et les vagues mélopées de *Faust;* mais revenons à la question et prenons l'adorable duo entre Amnéris et Radamès au quatrième acte. Quel autre qu'un Italien de race trouverait cette inspiration, et, l'ayant trouvée, la formulerait ainsi d'un style net, solide, lumineux comme le cristal de roche? En dehors du morceau que je cite, les beaux duos foisonnent : au premier acte, duo entre Amnéris et Radamès se terminant en trio à l'entrée d'Aïda; au second, duo tragique entre les deux rivales, plein d'énergie, de pathétique, où reparaît, au milieu des colères jalouses de la fille du roi et du déchaînement de ses menaces contre la pauvre esclave éthiopienne, une phrase divinement élégiaque entendue dans le prélude symphonique servant d'ouverture : *Amore, amore!* et que vous respirez chaque fois comme l'émanation mélodieuse de ce caractère; enfin le duo du dénoûment avec sa *strette* passionnée. — Le jeune chef des armées égyptiennes, Radamès, condamné à mort pour crime de haute trahison, est enterré vivant; mais dans le caveau funèbre où l'infortuné doit subir son supplice, Aïda, furtivement, s'est glissée et vient recueillir les derniers soupirs de son amant et mourir avec lui. Par le fait, c'est bien un duo, puisque nous avons là devant nous un drame musical à deux personnages, mais prenons garde que le décor est à compartimens et qu'au-dessus du caveau s'ouvre à nos yeux le temple de Phtah ruisselant de lumières et d'harmonies sacrées. Nous avons donc affaire, on le voit, à l'un de ces violens effets de contraste que l'auteur du *Miserere* du *Trovatore* et du quatuor de *Rigoletto* s'entend mieux que personne à gouverner. Les cantiques d'en haut se marient aux voix plaintives d'en bas; cependant ni la curiosité du spectacle, ni les complications harmoniques, ne détournent l'intérêt de ce qui se passe à l'étage inférieur. Après quelques mesures

empreintes d'ineffable douleur et sur lesquelles entre Aïda, le duo s'engage : d'abord un *andante* doux, tendre, pathétique, puis l'adieu suprême, l'extase amoureuse dans la mort : *O terra addio, addio valle di pianto !* Une mélodie céleste, je ne sais quoi d'ailé, de pur, le sillon lumineux d'une âme s'envolant vers l'infini, car cette partition tonnante et fulgurante, cette œuvre grosse de toutes les tempêtes de l'instrumentation moderne, finit par un soupir d'amour.

Où trouver dans tout cela trace de wagnérisme? Qu'est-ce que le dialogue récité et la mélodie continue ont à réclamer dans un système uniquement préoccupé du beau dramatique et musical, qui, négligeant la lettre pour l'esprit, dédaignant un mot-à-mot servile, ne s'attache qu'à rendre l'expression de la situation, et, sans empiéter sur la liberté de l'artiste, laissant au génie ses franchises d'allures, n'en maintient pas moins à son programme le duo, le trio, l'air, la romance, le finale, toutes ces belles formes d'invention et de tradition italiennes, véritable canon liturgique de l'opéra?

L'interprétation est admirable; cette phrase dont je viens de parler, M. Masini, chargé du rôle de Radamès, la dit avec une tendresse, une suavité pénétrantes; sa voix a le timbre et le charme de Mario dans ses beaux jours; plus tard, nous nous informerons de son style, car pour nous, habitués à n'entendre jamais que des ténors éraillés et poussifs, c'est déjà presqu'un enchantement que d'assister à l'émission d'un son limpide et naturel. La Stolz chante Aïda, la Waldmann fait Amnéris : l'une et l'autre, le public de Paris les connaissait d'avance pour les avoir acclamées dans la célèbre *Messe*. Amnéris, c'est l'altière Vasthi de Racine; malheur à qui se rencontre sur son chemin; sa jalousie a des bonds de tigresse et d'un coup de griffe vous extermine. Aussi, pauvre Aïda, quel triste sort! Aimer le même guerrier que cette furie et, danger plus grand encore, être aimée de lui! Cette fille de tant de rois, superbement inexorable, c'est la Waldmann qui la représente, et, pour une tragédienne de vingt ans, elle n'y va pas de main morte. Princesses de l'ancien répertoire classique, Atalide, Junie, vous si bien élevées, si convenables, que diriez-vous à voir cette jeune fille s'abandonner à toutes les violences, à toutes les frénésies d'un grand premier rôle? Plusieurs reprochent à la Waldmann de jouer ce personnage d'Amnéris et de le chanter à outrance; le fait est qu'elle ne s'y ménage pas; mais franchement peut-on blâmer une telle amazone de combattre avec tous ses moyens? On l'engage à se modérer, à se réserver davantage, et la vaillante continue à se prodiguer, donnant sa belle et sympatgique voix en toute résonnance, et dans le duo du second acte passionnant la salle par son diable au corps. Un maître a toujours les interprètes qu'il mérite; en ce sens, Verdi doit se féliciter. N'est-ce pas un touchant spectacle que le dévoûment de ces deux femmes si intime-

ment liées à la fortune de ses deux chefs-d'œuvre et qui parcourent ainsi le monde en l'évangélisant au nom d'*Aïda* et de la *Messe pour Manzoni!* Teresa Stolz surtout semble brûler de cette flamme du prosélytisme. Il y a dans sa voix chaude et nerveuse, dans son geste ému, attendri, comme une puissance de conviction qui vous électrise. Regrettons seulement que pour une fois qu'il nous est donné d'admirer au théâtre la grande artiste elle nous apparaisse sous les traits d'une Éthiopienne plus que basanée. Piètre ornement pour la beauté que ce maquillage sombre! Du reste nous touchons au côté critique du sujet; cette couleur locale de commande, et fort de circonstance au pays des Pharaons, devient en Europe une vraie disgrâce et projette même à la longue une certaine monotonie sur la partition.

Sans être un esprit absolument frivole, on peut n'avoir qu'un enthousiasme assez médiocre pour le cérémonial du vieux culte égyptien. Ces idoles colossales, ces dieux à tête de singe ou d'épervier, nous les connaissons d'ancienne date, et le théâtre italien ne nous les a que trop servis; vous me direz que depuis, les temps ont marché et que les prêtres et prêtresses d'Isis, dans *Aïda,* composent un personnel bien autrement sérieux que les ministres légendaires du temple de Belus dans la *Semiramide* de Rossini; il n'en est pas moins vrai que ces allées et venues de figurans en costumes plus ou moins hiératiques, impriment à l'action un caractère d'éternel solennel, dont la musique se ressent; les mouvemens lents prédominent, les contrastes manquent; toujours des marches triomphales et des chœurs de prêtres, il vous faut attendre un acte entier pour saisir au vol une mesure à trois temps. Au Caire, l'égyptologie avait sa raison d'être, mais nous qui n'aimons guère ce vieil Orient qu'à l'Académie des inscriptions, et ne nous intéressons, au théâtre, ni à ses mœurs, ni à ses religions, ni à sa politique, ces processions de mystagogues et ces défilés de moricauds, ce rituel et ce bois d'ébène nous ennuient. N'importe, étant donné ce sujet ethnographique traversé par trois ou quatre situations transcendantes, mais toujours dans la violence et la note sombre, on n'en admire que davantage le génie du musicien capable de vous promener ainsi dans une crypte, et de vous y tenir en haleine et sous le charme quatre heures durant.

Arrivé à ce point de sa carrière, Verdi ne s'y arrêtera pas; fort de sa virtualité native et des riches trésors acquis, il tentera au théâtre comme ailleurs d'autres explorations, et le jour qu'il lui plaira de s'inspirer d'un poème intéressant, varié, poétique, et surtout mieux en rapport qu'une chronique du temps des Pharaons avec les idées et les goûts de l'âge actuel, ce jour-là, l'auteur d'*Aïda* lui-même aura trouvé son maître.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1876.

Les affaires du temps sont partout entremêlées. Chaque pays a son travail intérieur : l'Autriche négocie son nouveau compromis avec la Hongrie; la Prusse poursuit l'unification des chemins de fer allemands; la Russie est occupée de ses réformes, de sa réorganisation. L'Angleterre en est aux dernières escarmouches parlementaires, au sujet de ce titre impérial si péniblement conquis pour la reine; la France cherche son équilibre politique dans ses institutions nouvelles, et pour tous il y a ce qu'on pourrait appeler l'affaire commune, cette éternelle question d'Orient, hérissée de difficultés croissantes, récemment aggravée par le meurtre des consuls européens à Salonique, évoquée une fois de plus aujourd'hui dans les réunions diplomatiques de Berlin. C'est l'histoire de l'Europe au moment où recommence pour nous cette session législative interrompue il y a un mois. Nos chambres sont en effet rentrées à Versailles. Elles reviennent sans doute avec l'intention de réparer le temps perdu, de se mettre décidément aux affaires sérieuses, et si elles le veulent, elles ont certes à s'occuper utilement, sans se jeter dans les conflits de partis ou dans les entreprises aventureuses. Elles se sont réunies il y a trois jours à peine, et à vrai dire, pour son début, cette session nouvelle n'est point heureuse; elle s'est trouvée dès les premières séances attristée, embarrassée par un de ces incidens qui confondent toutes les prévisions, par la mort soudaine de M. le ministre de l'intérieur, de M. Ricard, frappé sur la brèche, en pleine action. Endormi un instant après le travail de la journée, il ne s'est réveillé que pour se sentir vaincu par un mal implacable, pour passer aussitôt au sommeil éternel sans avoir pu conduire jusqu'au bout l'œuvre dont il avait accepté l'honneur et la responsabilité.

C'est presque la mort du soldat pour un homme public. M. Ricard était jeune encore, il n'avait pas cinquante ans. C'était un des plus brillans représentans de la génération politique à qui les grands et douloureux événemens de 1870 ont ouvert la carrière. Élu député des

Deux-Sèvres, après avoir conquis dans l'ouest une renommée d'avocat et avoir été un des délégués de la défense nationale au lendemain du 4 septembre, il avait pris bientôt dans la dernière assemblée une importance réelle, non-seulement par un éclat de parole qu'il n'a révélé que peu à peu, mais par la facilité de son caractère, par la modération de ses idées, par un sentiment très vif des circonstances. Il avait l'esprit ouvert, une nature cordiale, et sous une enveloppe un peu forte, il ne manquait pas de finesse. M. Ricard a été de ceux qui ont contribué à rendre la république possible, qui en ont préparé l'avénement légal et définitif, en se prêtant aux transactions dont la constitution de 1875 a été le prix, et il ne la comprenait lui-même du reste que comme un régime conservateur offrant toutes les garanties aux intérêts sociaux et nationaux du pays. Il voulait une république régulière, libérale, conciliante, non une république révolutionnaire, agitatrice et exclusive. Aussi s'est-il trouvé assez naturellement désigné pour participer au gouvernement le jour où les élections du 20 février ont nécessité la formation de ce qu'on pourrait appeler le ministère de la république constitutionnelle incontestée. Il avait échoué, il est vrai, aux élections. Celui qui avait été un des ouvriers du nouveau régime constitutionnel n'appartenait à aucune des deux chambres lorsqu'il était appelé au ministère de l'intérieur. C'est le sénat qui lui avait rendu un siége au parlement, confirmant ainsi la confiance que M. le président de la république avait mise en lui. Déjà à ce moment il était atteint profondément par le mal qui l'a vaincu. Il avait cru retrouver la santé en allant prendre quelques jours de repos dans son pays, à Niort. A peine rentré à Paris, il a été terrassé en quelques instans.

M. Ricard n'avait que deux mois de pouvoir, et encore sur ces deux mois avait-il été quinze jours absent. Il avait eu tout au plus le temps de se reconnaître. Il avait entrepris et à demi réalisé une révision du personnel administratif, qu'il se disposait à compléter; il avait écrit quelques circulaires. Évidemment il n'avait pas encore donné la mesure de ses facultés ministérielles. Qu'aurait-il fait s'il avait vécu? Il avait une bonne volonté sincère, il s'essayait sérieusement, sans précipitation fiévreuse, à la direction des affaires. Il se préoccupait surtout d'une condition vitale du régime actuel, qui est de faire marcher ensemble des pouvoirs divers, et si M. le président de la république lui témoignait de la confiance, il la méritait par sa loyauté. Son honneur est de n'éveiller que des regrets affectueux, et ce sentiment universel d'une destinée prématurément, cruellement interrompue, de laisser après lui cette idée, qu'il avait tout ce qu'il fallait pour réussir, pour s'élever à la hauteur du rôle que les circonstances lui avaient réservé. Il espérait lui-même servir utilement la cause du libéralisme conservateur, il se disposait à entrer résolûment dans les prochains débats des chambres. Ce n'est qu'une espérance évanouie, trompée par la mort! Comment le ministre

de l'intérieur d'hier va-t-il être remplacé maintenant? La première pensée paraît avoir été de confier la succession de M. Ricard à M. de Marcère, qui a été depuis deux mois, comme sous-secrétaire d'état, son collaborateur de tous les instans, qui est lui-même un esprit net et ferme, un magistrat instruit, un représentant du centre gauche, et dont la nomination aurait l'avantage de laisser le cabinet intact. Ce n'est pas trop le moment de recommencer des apprentissages tous les deux mois. M. de Marcère est au courant des affaires, il peut les suivre comme ministre après les avoir suivies comme sous-secrétaire d'état; mais, à quelque choix qu'on s'arrête, quel que soit le nouveau ministre de l'intérieur, il n'y a pour le gouvernement qu'une politique sérieuse, efficace, qui consiste à marcher sans hésiter, à éviter plus que jamais les confusions et les équivoques, à ne pas laisser les partis, surtout les partis extrêmes, s'emparer de toutes les questions et substituer leurs prétentions ou leurs fantaisies à la simple réalité des choses.

La première occasion qui va s'offrir est cette affaire de l'amnistie, que les chambres retrouvent en rentrant à Versailles, et avec laquelle il ne reste plus qu'à en finir au plus vite, puisqu'on n'a pas eu la prudente résolution de la terminer il y a un mois, avant les vacances. Qu'on songe bien que maintenant chaque jour perdu serait un affaiblissement pour le ministère, une épreuve aggravée pour le sentiment public, une sorte d'encouragement à l'inquiétude et à la défiance. La mort même de M. Ricard ne peut être le prétexte d'un ajournement nouveau. M. le président du conseil est certes de force à soutenir cette discussion, d'autant plus que la question, telle que M. Dufaure vient de la préciser encore une fois, est en vérité des plus simples. Les radicaux et ceux qui, par tactique ou par faiblesse, se font les complaisans des radicaux, peuvent essayer de l'obscurcir. M. Victor Hugo fera son discours, qu'il médite depuis trois mois; M. Louis Blanc invoquera de nouveau l'Amérique, et déjà on compte pour le moins une demi-douzaine de députés du radicalisme le plus pur, qui brûlent de prouver que la commune a été mal jugée, que ces insurgés de 1871, qui ont tenu pendant deux mois la puissance nationale en échec devant les Prussiens, qui ont mis le feu à Paris et massacré les otages, n'ont cédé tout au plus qu'à une exaspération de patriotisme. Ce sera déjà vraiment assez pénible d'entendre dans une assemblée française l'apologie plus ou moins indirecte d'une insurrection qui a fini dans l'incendie et dans le sang des victimes de la Roquette ou de la rue Haxo; ce qu'il y aurait de plus triste encore, ce serait qu'il y eût dans la chambre des esprits troublés essayant de dénaturer cette malheureuse affaire par des atténuations imprévoyantes ou par des subtilités de procédure, et de proposer des combinaisons dont l'unique résultat serait de prolonger la confusion. En réalité, c'est une question toute politique; il s'agit de savoir si l'on repoussera

d'un vote l'amnistie, sous quelque forme qu'elle se déguise, ou si l'on entrera dans une voie d'examen rétrospectif qui conduirait fatalement la chambre au désaveu ou à la révision de l'œuvre judiciaire de 1871. Il ne peut, il ne doit y avoir ni équivoque, ni demi-solution. Ce qui ne serait pas le rejet pur et simple fondé sur la nature même de ces lugubres événemens de 1871, équivaudrait à une sanction dérobée et honteuse. Ce serait sinon l'amnistie, du moins le commencement de l'amnistie; l'effet serait absolument le même sur l'opinion, qui ne comprendrait pas toutes ces distinctions et ces indécisions, ou plutôt qui comprendrait qu'on a reculé devant un acte de fermeté nécessaire. Il ne faut donc pas qu'on se méprenne au moment où les chambres vont émettre un vote qui sera sans doute conforme à la raison, et qui n'aura d'autre inconvénient que de s'être trop fait attendre.

Cette amnistie qu'on a trop laissé traîner et peser sur l'opinion, elle n'est à vrai dire qu'une expression plus précise et plus criante de ce qui est justement un des dangers de la situation. Elle n'a de gravité que par la signification qu'elle prend fatalement, parce qu'elle est comme une première épreuve pour la majorité des chambres, parce qu'elle est pour la politique intérieure, pour la république constitutionnelle, une occasion de se fixer, de se caractériser, de se dégager de toutes les solidarités périlleuses. C'est après tout une condition d'autorité et même de durée pour le régime nouveau qui s'inaugure en France. On répète sans cesse, il est vrai, que la république est désormais définitive, qu'elle a été régulièrement votée par la dernière assemblée, souverainement sanctionnée par le suffrage universel. Une circulaire ministérielle récente, en rappelant aux fonctionnaires le devoir de faire respecter les institutions qu'ils servent, a même qualifié de « factieuses » les espérances des partis qui rêvent encore un autre régime. Rien de mieux, si l'on veut. Un gouvernement ne peut pas se laisser mettre chaque jour en doute par les factions, pas plus qu'il ne peut accepter d'être servi avec tiédeur ou avec de secrets sentimens d'hostilité par les fonctionnaires associés à son œuvre. La confiance en lui-même est sa première vertu, et il est assez simple qu'il se considère comme définitif, surtout quand il a pour lui la loi, le vote du pays, une existence de cinq années, la force des choses. Soit; mais on répétera toujours les mêmes banalités, on fera encore des circulaires, on ne sera pas plus avancé. La durée d'un régime dépend absolument du caractère rassurant et efficace de sa politique. La question est de savoir si cette république qu'on proclame définitive, qui peut l'être, si on le veut, sera conservatrice, libérale, conciliante, ouverte à tous, durable en un mot, ou si elle dérivera vers les agitations, les bouleversemens législatifs, les réformes aventureuses, les connivences révolutionnaires dont l'amnistie peut être considérée comme le prélude. C'est aux républicains de choisir, de ne laisser aucun doute sur le chemin qu'ils veulent suivre,

et comment se conduisent-ils? Que font-ils pour rassurer l'opinion, pour que la confiance s'attache par degrés à cette république dont ils désirent la durée, qu'ils veulent établir définitivement? C'est là justement l'équivoque qui est au fond de la situation, qui n'est pas du moins encore suffisamment dissipée.

Le moment est peut-être décisif. Qu'on y prenne bien garde : il y a les républicains qui auraient bientôt mis la république en péril, et il y a ceux qui la laissent mettre en péril par une faiblesse secrète pour de vieilles idées, pour de vieux préjugés, pour des traditions étroites de parti. Les républicains ont deux procédés invariables dont on a chaque jour le spectacle sous les yeux. Ils se figurent sans cesse que la république ne peut vivre que par eux, par leurs amis ou leurs cliens, par des fonctionnaires de parti. Qu'il s'agisse de l'administration intérieure, ils assiégent le gouvernement de leurs exigences et de leurs récriminations. Préfets, sous-préfets ou magistrats sont mis en suspicion non-seulement dans leurs actions, mais dans leurs pensées les plus secrètes, et au moindre incident, qui peut n'avoir aucun rapport avec la politique, on s'écrie : Ce sont des magistrats de l'empire! pourquoi ne pas changer la magistrature? — Qu'il s'agisse de la représentation extérieure de la France, il faut absolument tout renouveler; il faut envoyer dans les cours étrangères, auprès du pape comme auprès des empereurs d'Allemagne ou d'Autriche, des ambassadeurs, des ministres républicains. Et ceux qui parlent ainsi à M. le duc Decazes, comme ils parlaient au regrettable M. Ricard, comme ils parlent encore à M. Dufaure, ne voient pas qu'ils demandent naïvement pour eux ce qu'ils ont reproché à d'autres de faire à leur profit; ils ne s'aperçoivent pas qu'en proposant de mettre l'administration, la diplomatie, la magistrature à la merci des mobilités de partis, ils discréditent toutes les fonctions, ils excluent la capacité sérieuse; ils compromettent le service du pays sans relever assurément l'autorité du régime, qui ne se manifesterait que par l'inexpérience de fonctionnaires improvisés.

Les républicains ont un autre malheur ou une autre manie. Ils ne veulent pas seulement changer les hommes, le personnel, ils veulent tout réformer, lois, institutions, traditions. Il y a deux mois à peine que les nouvelles chambres sont réunies, et déjà il y a au moins vingt propositions qui bouleverseraient tout. Supposez un instant que toutes ces motions fussent autre chose qu'une fantaisie : nous aurions non-seulement l'amnistie en faveur des insurgés de la commune, mais la suppression du budget des cultes, la séparation de l'église et de l'état, l'abrogation de toutes les lois sur la presse, sur les réunions, sur les associations, la révision de toutes les lois municipales, la transformation du système financier, etc. Nous aurions tout cela et bien d'autres choses encore, car enfin il faut bien que tout soit à la mode républicaine, il faut bien que l'esprit républicain pénètre partout et se manifeste vic-

torieusement! Les républicains du conseil municipal parisien viennent de donner l'exemple de ce qu'on doit entendre par l'esprit nouveau, surtout par le libéralisme nouveau. Ils ont fait une hétacombe d'un certain nombre de pauvres sociétés de bienfaisance que la ville aidait de quelques médiocres subventions. Ces sociétés, il est vrai, n'existent que pour secourir des vieillards, des enfans abandonnés, des femmes en couches; n'importe, elles étaient suspectes pour leur origine et leur caractère religieux. Les radicaux du conseil municipal parisien n'ont pas pu admettre cela, ils n'ont pas même épargné une modeste et vieille institution qui existe depuis plus de quatre-vingts ans, qui sous le nom de « la charité maternelle » rend chaque jour d'immenses et obscurs services. Notez bien que le conseil municipal n'a rien fait en définitive : il ne peut pas empêcher ces sociétés de vivre même sans le secours de 500 francs ou de 1,000 francs que la ville leur donnait, il n'a réussi qu'à montrer son mauvais vouloir, à rendre surtout plus sensible cette disproportion choquante entre l'importance d'une ville comme Paris, reine par la charité autant que par l'intelligence, et cette médiocrité municipale imbue de préjugés étroits, d'un fanatisme d'un autre genre. Voilà pourtant aussi des républicains, à ce qu'ils prétendent! — Mais ce ne sont là, dira-t-on, que des excentricités partielles désavouées par la raison; toutes ces propositions dues à la fantaisie de quelques députés n'ont aucune chance d'être adoptées, elles ont tout juste la valeur que leur donnent les hautes recommandations de M. Floquet et de M. Naquet! C'est précisément la question et c'est là que nous voulons en venir. L'essentiel est de montrer sans plus de retard que tout cela en effet ne répond à rien, qu'il y a une majorité indépendante de ce radicalisme agitateur et stérile. Cette majorité existe, elle doit exister dans la chambre des députés elle-même comme dans le sénat. Elle est positivement intéressée à dissiper ce qui peut rester d'incertitude, à s'attester par des actes, à donner la mesure de ce qu'elle veut et de ce qu'elle ne veut pas. Cette majorité modérée et le gouvernement agissant d'intelligence doivent se hâter de montrer que la république inaugurée aujourd'hui, organisée par la constitution, placée sous l'autorité de M. le maréchal de Mac-Mahon, dirigée dans les conseils par M. Dufaure, que cette république n'a rien de commun avec les fanatismes, les préjugés et les rêves du radicalisme! Là est l'intérêt des prochaines discussions parlementaires, de cette session qui vient de s'ouvrir et qui, par le tour qu'elle prendra, va révéler ce que peut le nouveau régime pour la direction de nos affaires intérieures comme pour la sauvegarde de nos intérêts extérieurs.

Le grand intérêt extérieur est évidemment aujourd'hui dans ces affaires orientales qui semblent chaque jour s'aggraver en se compliquant sans cesse d'incidens nouveaux. L'empire turc a sans doute traversé bien des crises, bien des fois on a annoncé sa mort prochaine. Il

vit toujours; la vérité est pourtant que cette fois la crise est plus violente, plus aiguë que jamais. Trois choses peuvent caractériser cette situation de la Turquie au moment présent. D'abord il est bien clair que malgré les bulletins victorieux du général turc, de Mouktar-Pacha allant au ravitaillement de quelque ville de l'Herzégovine, l'insurrection reste dans toute sa force, avec tous ses avantages. Non-seulement l'insurrection paraît à peu près invincible dans l'Herzégovine, mais elle s'étend plus que jamais à la Bosnie, et déjà des symptômes d'agitation se sont manifestés dans d'autres provinces, dans la Bulgarie, dans la Roumélie. C'est un ébranlement général de tout ce monde slave-chrétien. Ce n'est pas tout. Un des événemens les plus propres à montrer dans son triste jour la situation de la Turquie est à coup sûr ce qui vient de se passer dans une autre partie de l'empire, à Salonique. La cause première ou le prétexte des scènes sanglantes de Salonique n'apparaît pas encore d'une manière bien précise. Il s'agit d'une jeune fille convertie à l'islamisme, disputée entre chrétiens et Turcs; le consul des États-Unis, Grec ou Bulgare d'origine, aurait joué un rôle. Toujours est-il que le consul de France, M. Moulin, et le consul d'Allemagne ont été les victimes du fanatisme musulman; ils ont péri assassinés par une populace furieuse, et depuis ce moment la ville de Salonique semble être restée dans une fermentation dangereuse.

Des incidens ne sont que des incidens sans doute; ce qui en fait ici la gravité, c'est que l'odieuse tragédie de Salonique est évidemment le résultat de toute une situation, c'est que le gouvernement turc est impuissant. Il glisse dans une désorganisation croissante accélérée ou tempérée tour à tour par des changemens de ministère à Constantinople. Que le gouvernement turc soit disposé à donner toutes les satisfactions possibles pour le massacre des consuls européens, nous n'en doutons pas; mais sait-il lui-même la mesure de son pouvoir? Il n'est peut-être pas plus maître du fanatisme musulman à Salonique qu'il n'est maître de l'insurrection chrétienne dans l'Herzégovine, et dans tous les cas le gouvernement français a montré une énergique et prudente sollicitude en envoyant devant Salonique, sous les ordres de l'amiral Jaurès, quelques navires qui répondent de la sûreté de nos nationaux aussi bien que des satisfactions et des réparations dues pour le meurtre de notre malheureux consul. La faiblesse visible, croissante de la Turquie, c'est la vraie raison de l'intervention de la diplomatie européenne réunie en ce moment à Berlin. Le comte Andrassy, le prince Gortchakof, viennent en effet de se rencontrer avec M. de Bismarck dans la capitale allemande. L'empereur Alexandre lui-même est aussi à Berlin. Que va-t-il sortir de ces délibérations intimes? Des mesures nouvelles ont dû être adoptées, elles seront communiquées aux autres cabinets de l'Europe. Elles n'iront pas sans doute jusqu'à une intervention militaire en Turquie; mais il est assez vraisemblable qu'on ne se contentera pas de vagues

réformes. Or c'est ici que commence l'inconnu, un terrible inconnu peut-être, que cette question d'Orient réserve à toutes les politiques.

L'Angleterre n'est point sans s'occuper de cette crise orientale; pour le moment, elle n'en a pas fini avec ce titre d'impératrice que la reine Victoria paraît avoir tant ambitionné, ou du moins cette singulière affaire semble se survivre à elle-même par une suite interminable d'incidens. La question a beau être tranchée par le vote du parlement, par la proclamation définitive qui a été faite, elle renaît chaque jour, elle reparaît comme un fantôme pour le ministère; mais si l'on veut savoir comment procèdent les pays qui respectent leurs institutions, qui savent être libres sans être révolutionnaires, on n'a qu'à voir ce qui vient d'arriver à M. Lowe. C'est au moins curieux, ne fût-ce que comme expression des mœurs parlementaires de l'Angleterre. M. Lowe a été un des adversaires les plus vifs de cette invention du titre impérial; il l'a combattue avec une impétuosité de raison et d'éloquence qui a plus d'une fois donné du souci à M. Disraeli. Jusque-là, rien de mieux. Malheureusement M. Lowe s'est laissé emporter; lui qui a été ministre et qui le redeviendra sans nul doute, qui est encore membre du conseil privé, il s'est laissé aller à faire intervenir la personne royale, à dire dans un *meeting* que deux des précédens ministères avaient eu à décliner les sollicitations de la reine au sujet de ce terrible titre impérial. Cela fût-il vrai, c'était une indiscrétion compromettante, que M. Gladstone s'est hâté de désavouer, et M. Disraeli n'a pas manqué de saisir cette belle occasion d'écraser son adversaire, de le mettre dans la situation la plus fausse en démentant au nom de la reine elle-même tout ce qu'avait dit l'ancien chancelier de l'échiquier; M. Disraeli a même traité tout cela de « commérage calomnieux. »

Que croyez-vous qu'eût fait un homme public dans un pays de mœurs révolutionnaires? Il se serait probablement révolté, il aurait soutenu ce qu'il avait dit contre la souveraine elle-même, et il se serait créé sans doute une popularité équivoque aux dépens de l'institution royale. M. Lowe s'est bien gardé d'agir ainsi; il n'a pas même voulu se borner à se taire, à courber silencieusement la tête. Il est allé devant le parlement se frapper la poitrine en signe de pénitence et déclarer qu'il avait eu tort d'avancer ce qu'il avait dit, qu'il le regrettait d'autant plus que la reine était la seule personne de son royaume qui, par sa position souveraine, ne pouvait se défendre elle-même. M. Lowe, sans croire en aucune façon s'abaisser, a tenu à confesser humblement qu'il avait commis une faute, et il a ajouté tout simplement : « Je rétracte donc absolument tout ce que j'ai dit, et si un pareil langage convient de la part d'un sujet envers une souveraine, j'offre humblement à sa majesté mes excuses pour l'erreur que j'ai commise. » On a cru ce qu'on a voulu, peut-être même y a-t-il des Anglais toujours persuadés que l'ancien chancelier de l'échiquier ne s'est pas trompé. N'importe, l'acte de res-

pect a été accompli, la faute d'avoir fait intervenir la reine a été réparée, C'est ainsi que se conduisent les pays qui savent rester libres sans compromettre une institution fondamentale, et le lendemain du jour où a été proclamé le nouveau titre réellement assez impopulaire, le prince de Galles revenant de son voyage dans l'Inde n'a pas moins été accueilli à Londres par les ovations et les acclamations de la foule, qui a salué en lui l'héritier royal ou impérial de la vieille couronne d'Angleterre.

Un des spectacles parlementaires les plus intéressans est aussi celui qu'offre aujourd'hui l'Espagne, occupée à renouer ses traditions constitutionnelles et à rentrer dans le cadre d'une vie régulière. L'Espagne a certes passé depuis huit années par bien des épreuves dont la révolution de 1868 a été le triste point de départ. Elle a eu un assez long interrègne qui n'a eu d'autre résultat que de préparer et de hâter la désorganisation du pays. Elle a essayé de se donner une royauté étrangère qui n'a pu rien réorganiser et qui n'a été qu'une sorte d'intermède, un épisode promptement dénoué par le bon esprit du prince à qui des révolutionnaires dans l'embarras avaient décerné cette couronne de circonstance. Elle a glissé de la royauté étrangère dans la république, une république qui n'a eu que le lustre inutile de l'honnête caractère, de l'éloquence de Castelar, et qui est devenue tout aussitôt une convulsion aiguë, une anarchie sanglante. Un instant, elle a vécu, ou plutôt elle a failli périr entre l'effroi des insurrections communalistes du midi et l'insurrection carliste du nord ; elle s'est vue sans armée, avec des assemblées agitatrices, avec des pouvoirs éphémères et disputés, entre toutes les menaces d'une démagogie meurtrière et d'un absolutisme suranné. Elle a parcouru le cercle des expériences jusqu'aux inévitables coups d'état qui ne manquent jamais dans les situations violentes, et tout cela naturellement lui a coûté cher : elle l'a payé de sa liberté, de sa fortune, de son crédit.

Comment s'est-elle tirée de là? Tout simplement par la monarchie constitutionnelle, qui a reparu au moment favorable et qui a eu la chance de trouver pour la représenter un jeune roi d'une maturité précoce, d'un esprit ouvert et fin, avec un premier ministre assez bien inspiré, assez habile pour faire de cette restauration opportune une œuvre d'intérêt national. C'est par la monarchie constitutionnelle que l'Espagne a retrouvé depuis quinze mois un ordre régulier, une certaine confiance, les moyens d'en finir avec une guerre civile acharnée, et le mérite du chef du cabinet, de M. Canovas del Castillo, dans cette difficile entreprise, a été surtout de se pénétrer des circonstances, de comprendre son temps. Il a eu la prudence de faire avec le jeune représentant de la vieille dynastie une royauté nouvelle sans réaction, sans représailles des vaincus de 1868, sans esprit exclusif, en s'efforçant au contraire de rallier autour de son roi tous les partis libéraux divisés par les révolutions, plus ou moins compromis dans les événe-

mens de ces dernières années. M. Canovas del Castillo a réellement déployé, dans cette œuvre aussi laborieuse que délicate, une sagesse, une habileté et un tact qui ont fait le succès de la restauration espagnole. Il a réussi autant qu'il pouvait réussir, et l'autre jour, en défendant contre les anciens modérés absolutistes ou contre les partisans d'une liberté illimitée les idées de tolérance religieuse qui vont entrer dans la constitution nouvelle, il a pu constater les résultats de sa politique de conciliation, de transformation des partis; il a pu dire devant les cortès, qui l'ont applaudi : « Il faut qu'il soit bien établi qu'ici il n'y a pas de gouvernement ni de majorité portant le nom « d'unioniste » ou de « modéré, » il n'y a qu'un gouvernement libéral-conservateur et une majorité libérale-conservatrice. » C'est avec ce sentiment de libéralisme conservateur que M. Canovas del Castillo a conduit heureusement jusqu'ici les affaires de la monarchie restaurée et qu'il a dénoué patiemment depuis un an toutes les difficultés qui se sont succédé.

Ces difficultés restent assurément nombreuses, considérables encore, et il en est deux surtout que le gouvernement de Madrid ne peut plus éluder, maintenant qu'il touche au rétablissement définitif d'un régime régulier dans la paix reconquise. La plus pressante, la plus grave peut-être de ces difficultés du moment est cette question des *fueros* des provinces basques qui survit à la guerre civile, qu'il faut absolument résoudre, d'autant plus que c'est une cause d'ardente émotion dans le pays menacé de perdre ses priviléges héréditaires. Les Basques tiennent à leurs traditions et à leurs coutumes. Des députations ont été appelées à Madrid, et naturellement les délégués ont reçu des provinces qu'ils représentent la mission de défendre les *fueros*, de réclamer le maintien de cette situation privilégiée qui fait que le pays basque n'a été soumis jusqu'ici ni à la conscription ni aux impôts généraux. A Saint-Sébastien, à Bilbao, dans toutes ces régions, malgré le souvenir des misères encore récentes de la guerre, il y a eu et il y a peut-être toujours une certaine agitation. C'est une question des plus délicates qui s'élève sérieusement pour la première fois depuis 1839, depuis le traité de Bergara.

Évidemment le cabinet de Madrid est dans son droit en prétendant étendre les lois générales à l'Espagne tout entière. Les Basques ne peuvent plus invoquer des garanties qui avaient été respectées jusqu'ici; ils ont perdu leurs titres en participant à la dernière guerre : c'est là ce que leur a valu don Carlos en exploitant leur dévoûment. Non-seulement le cabinet de Madrid est dans son droit, mais il a la force, il a dans les provinces du nord une armée d'occupation qui lui assure une dominaton incontestée. Il peut tout faire, rien n'est plus vrai; mais en même temps il faut considérer que ces provinces accoutumées à se gouverner elles-mêmes ont été toujours les mieux administrées de l'Espagne, et que ce serait une étrange politique de leur enlever jusqu'à des priviléges d'administration locale qui sont sans danger. Il faut se souve-

nir de plus que, si les Basques ont eu le malheur de suivre don Carlos, ils n'ont pris réellement les armes que lorsque l'Espagne tombait dans l'anarchie. Tant que l'ancien gouvernement a existé, tant que la reine Isabelle a été à Madrid, les provinces du nord sont restées toujours fidèles, elles ne se sont jamais insurgées même dans les crises révolutionnaires qui se sont succédé depuis 1840. Sous un régime régulier, elles n'ont jamais été un embarras. Le problème consisterait à ne plus laisser subsister ce qui est devenu une anomalie trop criante, l'exemption du recrutement et des impôts, et à maintenir une assez large autonomie de gouvernement local. C'est peut-être au fond la pensée du président du conseil, qui, dès le premier instant, n'a point hésité à témoigner l'intention d'abroger tout ce qui est contraire à l'unité nationale et constitutionnelle, mais qui s'étudie visiblement à ne rien brusquer. Disposé à ne point transiger sur l'essentiel, il sent en même temps le danger d'une réforme trop absolue, trop radicale, qui aliénerait les Basques et laisserait dans les provinces du nord des fermens redoutables. Le mieux serait sans doute de ne pas trop ajourner la solution d'une question qui touche aux sentimens les plus profonds et les plus vifs de toute une population.

Une autre difficulté qui pèse lourdement sur le cabinet de Madrid, c'est celle des finances et du crédit. Le ministre, M. Salaverria, s'est chargé de porter devant les cortès le triste exposé de la situation financière. L'Espagne peut voir aujourd'hui sous la forme inexorable des chiffres officiels ce que coûtent les révolutions. La dette portée à un capital de plus de 10 milliards et à un intérêt annuel de plus de 350 millions, les élémens de la fortune publique diminués, l'état atteint dans ses ressources permanentes par l'aliénation des mines les plus productives, l'arriéré dans tous les services, le trésor réduit à une véritable suspension de paiemens, puisque cinq coupons de la dette sont en retard, ce n'est là qu'un résumé sommaire de ce cruel bilan. M. Salaverria tranche courageusement dans le vif; il ne propose pas seulement d'élever certaines contributions, de maintenir les surtaxes établies pendant la guerre, il va droit au point délicat, qui est celui de la dette. M. Salaverria se fait, il est vrai, un point d'honneur de ne pas toucher au capital de la dette, mais il se rattrape sur les intérêts, qui seront réduits à partir de 1877. Ce n'est que bien plus tard que l'intérêt se relèvera, et en attendant cette diminution sera compensée par un amortissement progressif qui améliorera la situation des créanciers. Au demeurant, cet exposé n'a contenté personne, et toutes ces combinaisons, nécessaires peut-être, mais assurément peu flatteuses, assez compliquées, ne peuvent devenir définitives qu'après les négociations qu'on va ouvrir avec les créanciers étrangers. Le gouvernement espagnol a une liquidation pénible à poursuivre, il doit la faire sans reculer devant les sacrifices. Quand on a laissé s'accomplir les événemens, il faut les payer.

Ce n'est pas seulement une question d'honneur pour le règne du roi Alphonse, c'est une question de sécurité, et l'Espagne aura certainement de quoi payer tout ce qu'elle doit, de quoi tenir ses engagemens, si elle s'attache à une politique sérieuse, qui, en maintenant la paix intérieure, stimule et protége le développement des forces productives, des élémens de richesse accumulés au-delà des Pyrénées. CH. DE MAZADE.

REVUE SCIENTIFIQUE.

L'AVENIR DE L'ANTHROPOLOGIE.

I. *Revue d'Anthropologie.* — II. *Bibliothèque des Sciences contemporaines : L'Anthropologie,* par M. P. Topinard.

Il semble que la science eût dû suivre de tout temps le fameux précepte socratique qui recommande à l'homme de se connaître lui-même, et cependant bien longtemps l'homme s'est ignoré, car la science de l'homme ou l'anthropologie ne date que de quelques années à peine, et l'on ne s'entend pas encore tout à fait sur la définition et les limites de cette science. C'est qu'en effet on peut envisager l'homme à des points de vue bien différens. La peinture et la sculpture en reproduisent les traits, la psychologie analyse son intelligence, l'anatomie décrit ses organes, la physiologie nous montre comment ces organes fonctionnent; mais ce n'est pas tout et il restait quelque chose à faire. Au milieu des êtres vivans qui l'entourent, l'homme n'est pas un être à part. C'est, lui aussi, un être vivant, qui a avec ses voisins des rapports qu'il faut connaître pour juger sainement non-seulement des différences, mais aussi des analogies. L'homme envisagé comme espèce, telle est, à vrai dire, la seule définition de l'anthropologie.

Cette définition comporte par cela même plusieurs subdivisions dans la science qu'elle définit. Supposons en effet, pour donner plus de clarté à notre affirmation, qu'il s'agisse d'une espèce autre que l'homme, de l'éléphant par exemple. La connaissance de l'espèce éléphant n'impliquera pas l'anatomie descriptive et complète de ses organes. Une telle étude ne serait qu'une monographie de l'éléphant; mais il faudra connaître et étudier d'abord les caractères qui séparent l'éléphant des animaux voisins, ensuite les variétés de cette espèce : on aura alors à examiner successivement ces variétés suivant le temps, c'est-à-dire aux périodes géologiques où elles ont apparu, pour disparaître plus tard, et suivant les lieux, c'est-à-dire dans les contrées où elles se multiplient, en Asie et en Afrique. L'éléphant d'Asie n'est pas le même que l'éléphant d'Afrique, il faudra donc rechercher s'ils ont la même origine, s'ils dérivent d'une ou de plusieurs souches, quelles migrations les ont

amenés l'un en Asie, l'autre en Afrique, et quelle influence ont eue le climat, le genre de vie et les milieux sur la production de telle ou telle variation. En un mot, on tâchera de connaître l'espèce avec ses variétés, ses variations et ses rapports avec les espèces voisines.

Ce qui serait déjà difficile pour une espèce relativement si peu nombreuse en variétés et en individus devient d'une extrême difficulté pour l'homme. Nul être en effet n'offre une semblable diversité. Le Malais, le Cafre, l'Esquimau, le Slave, présentent des différences considérables. Leur origine se perd dans les temps préhistoriques. Des croisemens multipliés ont modifié les races primitives, dites pures, au point qu'il n'y aurait plus de races pures qu'au Groënland, s'il faut en croire le savant professeur d'anthropologie du Muséum, M. de Quatrefages. En outre, des préjugés aussi respectables que surannés, ne nous font pas envisager sans un certain effroi cette similitude de l'homme avec l'animal. Nous sommes tellement supérieurs que nous exagérons notre supériorité. N'a-t-on pas osé proposer l'existence d'un règne humain à côté du règne animal, comme il y a un règne minéral et un règne végétal, sans comprendre cette profonde parole de Pascal : « l'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur est que qui veut faire l'ange fait la bête. »

C'est Buffon qui a le premier parlé des races humaines, mais Buffon était plus observateur que classificateur, et les connaissances géologiques de cette époque étaient manifestement insuffisantes. Quelques années plus tard, Blumenbach écrivit sur les variations du genre humain une thèse demeurée classique. Camper, Prichard, Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, Lamarck, D'Orbigny, firent des observations importantes, mais la science de l'homme n'était pas fondée, et l'on ne pensait pas à réunir en un faisceau toutes les notions éparses.

En 1839, un homme éminent, qui fut à la fois savant physiologiste et économiste distingué, William-Frédéric Edwards, entreprit de créer une société ethnologique analogue à celle qui s'était instituée à Londres un an auparavant; mais l'ethnologie n'est qu'une branche de l'anthropologie, elle étudie les mœurs, les lois, les habitudes d'une race, elle n'étudie pas les variations de cette race selon les époques et les contrées. La véritable origine de l'anthropologie date de 1859, quand M. Paul Broca créa et organisa une Société d'anthropologie. Depuis cette époque, la société a prospéré. Il s'en est établi de semblables dans toutes les capitales de l'Europe, il paraît même qu'il en existe une à Tiflis. Les travaux publiés par les membres de ces sociétés, soit insérés dans leurs bulletins, soit imprimés dans des revues périodiques, constituaient pour la « science de l'homme » un ensemble de matériaux diffus et mal ordonnés, que M. Topinard a essayé tout récemment de classer dans un livre didactique et élémentaire.

Il ne faut pas se dissimuler que, par la nature même de son sujet,

l'anthropologie est une science démesurément vaste, et qu'elle fait appel à toutes les connaissances humaines. L'archéologie, la géologie, l'histoire, la géographie, l'anatomie comparée surtout, doivent lui fournir les élémens indispensables. Tout récemment, dans cette même Bibliothèque des sciences contemporaines qui nous donne le livre de M. Topinard, on a montré que la linguistique était féconde en applications imprévues à la science anthropologique. Aussi notre prétention n'est-elle ni d'analyser un livre qui est lui-même un résumé, ni même d'énumérer les questions fondamentales qui y sont traitées. Il nous suffira d'en indiquer quelques-unes, et on pourra se rendre compte de tout le vaste espace qui reste encore à parcourir aux anthropologistes de l'avenir.

Quel est au juste l'âge de l'homme? Est-il le dernier venu sur la terre, et nous faut-il admettre les mythes qui lui assignent une origine toute récente et presque historique? Cuvier, qui avait défendu cette interprétation étroite de la *Genèse,* serait aujourd'hui seul de son avis, parce que, même parmi les plus fervens catholiques, il n'est plus question de compter à l'ancienne manière les années qui séparent Adam d'Abraham. Ces années ont dû être des siècles. Il y a quelques jours, M. Emmanuel de Rougé a annoncé en son nom et au nom de M. Chabas, qu'on pouvait connaître exactement l'âge de la troisième pyramide. Cette pyramide fut construite par Menkèrès, le Mycérinus des Grecs, et on a lu dans les hiéroglyphes que, pendant la neuvième année du règne de Menkèrès, au moment de la construction de la pyramide, une certaine étoile avait apparu dans une position déterminée. Un calcul astronomique fort simple, paraît-il, donne l'année correspondant à la position de l'étoile; or les astronomes ont trouvé que c'était l'année 3,007 ou 3,010 avant Jésus-Christ. Comme la première pyramide fut bâtie 900 ans avant la troisième, il faut nécessairement assigner à la plus vieille des pyramides une existence de 4,000 ans avant notre ère. C'est l'antiquité la plus reculée que l'on puisse apprécier par des moyens scientifiques. Ainsi déjà à cette époque les Égyptiens avaient une civilisation prodigieuse, ils connaissaient l'astronomie, l'écriture, l'architecture, et ces monumens merveilleux que nous admirons encore ont, non pas quarante, mais soixante siècles derrière eux.

Il n'entrera dans la pensée de personne de regarder ces civilisations avancées comme le début de l'humanité. Que de temps, que d'efforts il lui a fallu pour arriver à mesurer le cours des astres, et tracer des figures sur le granit! Nous ne saurions nous en faire une idée, si nous n'avions les témoins irrécusables de ces premiers travaux et de ces ébauches longtemps infructueuses. Les poètes latins nous ont conservé la tradition d'un âge de pierre, et la tradition est devenue de l'histoire. Depuis que M. Boucher de Perthes a recueilli à Saint-Acheul des instrumens de l'homme primitif, on connaît l'âge de pierre et l'on en peut

raconter l'histoire. Les silex taillés, les silex polis sont aujourd'hui classés et catalogués; on en commente l'usage et l'on refait à grands traits l'histoire des premières civilisations. Quelquefois l'esprit des anthropologistes y déploie une imagination trop luxuriante et une perspicacité trop pénétrante, en cherchant à reconstituer les bases de ces sociétés primitives; mais qu'importent les critiques de détail quand le fond subsiste en entier? Au musée de Saint-Germain, on peut voir que nos premiers pères avaient déjà des moyens d'attaque et de défense proportionnés à leurs ennemis, et des instrumens en rapport avec leurs besoins, des haches, des ornemens, des couteaux, des meules et tout l'attirail qu'on peut supposer à des hommes vivant dans l'état de nature. Dans les musées scandinaves et notamment à Copenhague, on trouve des collections plus célèbres encore et plus complètes. C'est en effet dans les « kjokkenmödding » du Danemark qu'on rencontre le plus de pierres taillées, et que l'amateur de débris préhistoriques pourrait faire les plus riches trouvailles.

Donc l'humanité est très vieille, et on le savait depuis longtemps : l'âge de pierre l'atteste; mais qu'est-ce que cette antiquité par rapport à celle qu'il faut lui reconnaître aujourd'hui? En effet, il est maintenant certain que l'homme existait à l'époque tertiaire, c'est-à-dire à une période géologique prodigieusement reculée par rapport aux annales de l'histoire. L'abbé Bourgeois a trouvé à Thenay, au-dessous des calcaires de Beauce, dans le miocène inférieur, des traces irrécusables de l'industrie humaine, telles que des silex et des haches de pierre. A cette époque, la terre était habitée par un certain nombre d'animaux disparus aujourd'hui, et, sans qu'il soit possible de préciser une seule date, on ne craindrait pas d'exagérer en parlant de milliers de siècles.

Quelque difficiles que paraissent ces questions, elles le sont moins encore que les problèmes qui touchent à l'origine réelle des peuples. Invasions, immigrations, émigrations se sont succédé avec une telle rapidité, et ont eu des résultats si importans et si peu appréciables, que l'histoire des peuples avant l'époque historique est aussi conjecturale qu'une mythologie. Cependant, dans ce dédale de faits contradictoires, il est possible de rencontrer parfois le fil d'Ariane, et quelques données positives sont la récompense des recherches aussi patientes que brillantes tentées dans les dernières années. Nous ne parlerons que de ce qui concerne la France, car il est moins intéressant de connaître l'histoire des peuplades de Bornéo ou de la Cafrerie que les origines de la nation française, aujourd'hui si homogène, mais composée pourtant d'élémens si disparates.

Il est très probable qu'il existait en France, à l'époque du renne, du mammouth, du *rhinocéros tichorhynus*, une race indigène, à crâne étroit, et dont malheureusement il ne nous reste que peu de vestiges. C'est la période paléolithique, ou l'âge de la pierre polie, âge très long

relativement à celui de la pierre taillée, ou période néolithique. A cette époque correspondent les restes trouvés à Cro-Magnon, à la Vézère, à Grenelle et dans la caverne dite de l'Homme mort.

C'est alors qu'ont accouru des immigrations de toute sorte. Les peuples du sud-ouest, venant de l'Inde, apportant leur langue et leur civilisation, se précipitèrent sur l'Europe. Les Celtes paraissent avoir été les premiers arrivés : la langue celtique est dérivée de l'aryen. On la retrouve encore dans le pays de Galles, dans la Basse-Bretagne, dans l'île de Man. Selon M. Broca, ce serait en Auvergne et en Bretagne que l'on retrouverait les représentans les plus purs du vieux type celtique. La taille moyenne, les cheveux châtains, les yeux gris, le front large, la tête carrée, les muscles bien développés, tels seraient leurs principaux caractères. Après les Celtes et les Gaëls, qui n'en sont qu'une variété, sont venus les Cimmériens et les Belges, qui s'établirent au nord de la Seine et qui ne tardèrent pas à se fondre plus ou moins avec les anciens Celtes. Les Cimmériens ou Cimbres sont ces Gaulois que Jules César a dépeints en termes si précis : *Truces et cærulei oculi, rutilentæ comæ.* Cette invasion des Cimbres paraît remonter vers l'an 1500 avant notre ère, et quand les Romains envahirent la Gaule, l'assimilation s'était faite entre les Kymris, les Celtes et la race indigène ; les Gaulois formaient alors une nationalité assez unie.

L'élément romain est venu modifier non-seulement la langue et les usages, mais encore la race des Gaulois. Dans le midi il est assez fréquent de rencontrer des types romains très prononcés. A Lyon et dans tout le midi de la France, la population ne fut plus gauloise, elle fut gallo-romaine. D'ailleurs dans le sud-est et dans le sud-ouest de la France, il faut compter avec d'autres élémens ethniques. Dans le sud-ouest, le type *berber,* ou ibérique, venant de l'Afrique et de l'Espagne, a envahi le sud de la Garonne. Près des Pyrénées, le type basque est resté encore assez isolé, et il est probable que les Basques sont les derniers représentans de la race indigène antérieure à l'invasion des Celtes et des Cimbres. Les Sémites au sud-est, venus de Phocée, se sont établis aux environs de Marseille. Dans le nord, la complexité n'est pas moindre. Les invasions sont venues de l'Allemagne. Les Francs, les Saxons, les Normands, sont arrivés successivement, et ont modifié la population primitive. Les envahisseurs furent bien vite assimilés, et il serait impossible de retrouver la trace de leur passage.

Tous ces élémens divers, un fonds indigène, une invasion celtique et une invasion cimmérienne à une époque très reculée; à des périodes plus récentes, des immigrations, phocéenne, sarrasine, romaine au sud, franque et saxonne au nord, sans compter les passages des Goths et des Huns, constituent la nation française; nous disons nation, et non race, car la race française n'existe pas : c'est le mélange de plusieurs races. Est-ce à dire pour cela que nous n'ayons pas notre originalité propre?

Écoutons plutôt le jugement d'un étranger, d'un Anglais, M. C.-L. Brace, cité avec raison par M. Topinard. « Par son génie et son caractère, assez contradictoires en apparence, dit M. Brace, le Français tient de trois grandes races dont il dérive. Par son caractère brillant et belliqueux, sa passion de parade et d'effet, son goût pour les arts et les ornemens, son entrain, sa légèreté, sa galanterie, il est franchement Celte; par la dévotion d'un grand nombre, par son sérieux, son sentiment d'indépendance personnelle, son esprit de libre examen et sa profondeur en matière scientifique, il est Teuton, tandis qu'il tient du Romain son merveilleux talent d'organisation et ses tendances à la centralisation. La race française, en somme, avec son génie, sa science, sa grandeur, ses fautes faisant pitié, ses infortunes qui affligent le monde, son passé splendide et son avenir mystérieux, constitue une unité, une force neuve et vivace comptant dans la vie de l'humanité, et aussi caractérisée qu'aucune des grandes races de l'antiquité. »

Qu'il nous soit permis en terminant de former un vœu et de donner un conseil. L'anthropologie, dans beaucoup de ses parties, n'est pas une science ardue et abstraite. Elle doit intéresser tous ceux qui pensent, et tous ceux qui pensent peuvent contribuer à ses progrès. En Amérique et en Angleterre, à côté des savans qui cherchent, il y a le public qui les juge et qui souvent travaille avec eux. Qu'il en soit de même en France, sinon pour ces sciences ardues qui exigent tant d'années de préparations et de méditations, mais au moins pour l'anthropologie. Voyageurs, industriels, artistes et savans apporteront leur concours à l'histoire de l'homme, et ce sera une gloire pour l'humanité de connaître quel chemin elle a dû parcourir pour atteindre le progrès d'aujourd'hui.

CHARLES RICHET.

La Génération des fermens, par M. E. Fremy, de l'Académie des Sciences, Paris 1876; Masson.

Tout le monde est d'accord aujourd'hui sur le rôle que remplit la fermentation dans la vie animale et végétale : elle produit ce grand phénomène de rotation organique par lequel les élémens des corps vivans sont finalement restitués à l'air et au sol, sous une forme qui se prête à l'assimilation végétale, afin de rentrer de nouveau dans le torrent de la circulation. La décomposition qui précède ce retour en poussière est due à l'intervention d'agens spéciaux qu'on appelle *fermens;* mais la véritable nature de ces agens est encore enveloppée d'obscurité, et les débats sur cette question sont plus vifs que jamais. On sait que M. Pasteur soutient la doctrine de la *panspermie,* d'après laquelle les fermens sont des êtres vivans dont l'éclosion dépend de germes que l'air tient en suspension et qu'il sème dans les milieux fermentescibles.

M. Fremy, au contraire, défend la théorie de l'origine chimique des fermens, qui seraient créés directement par les corps organiques vivans; l'air ne jouerait dans certaines fermentations que le rôle de milieu oxydant, et d'autres fermentations s'accompliraient dans l'intérieur des organismes où l'air ne pénètre pas, en vertu d'une « force végétative » dont seraient doués les milieux organiques : ces fermentations *intracellulaires* constituent l'argument principal que M. Fremy entend opposer aux partisans de la panspermie. Ce n'est pas qu'il nie la présence dans l'air de germes de moisissures, c'est-à-dire d'œufs d'infusoires et de spores de mycodermes; mais il établit entre les fermens et les moisissures une distinction essentielle, bien que dans certains cas les deux phénomènes puissent se produire simultanément. L'air, d'après M. Fremy, contient des germes de moisissures, mais non des germes de fermens. Les nombreuses expériences, plus ou moins récentes, sur lesquelles M. Fremy appuie sa théorie, qu'il désigne sous le nom d'*hémiorganisme*, sont décrites tout au long dans le livre qu'il vient de publier sur la *Génération des fermens*. Le hasard a voulu que cette publication coïncidât avec celle des expériences si curieuses et si importantes de M. Tyndall, qui semblent donner complétement raison à M. Pasteur.

M. Tyndall a trouvé que l'air purifié par la filtration ou par l'action du feu ne diffuse plus la lumière. Une chambre de verre, remplie d'air clarifié, reste obscure lors même qu'elle est placée sur le passage d'un faisceau concentré de lumière : c'est qu'il n'y a rien pour réfléchir ou disperser les rayons lumineux. On peut désormais admettre que l'air dans lequel le passage d'un rayon de soleil ne trace pas de sillon lumineux a perdu aussi son pouvoir d'engendrer la vie, c'est-à-dire de semer les germes d'où naissent les fermens. M. Tyndall a constaté que l'air peut être rendu optiquement pur en le laissant simplement trois ou quatre jours dans une chambre close sans l'agiter et le troubler; les poussières flottantes se déposent alors, et l'air confiné ne diffuse plus la lumière. Des solutions qu'on y laisse pendant des mois demeurent inaltérées, tandis qu'exposées à l'air ordinaire elles fourmillent de bactéries au bout d'un jour ou deux. Ces expériences de M. Tyndall, qui ont été communiquées récemment à la Société royale de Londres, et qui confirment toutes les conclusions de M. Pasteur, semblent fournir une nouvelle démonstration de l'impossibilité de la génération spontanée. En nous obligeant à chercher dans les germes charriés par l'air la cause prochaine des phénomènes de fermentation, elles font espérer qu'il sera possible de bannir les maladies parasitiques ou contagieuses de la face de la terre.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

JULES MICHELET

SA VIE ET SES ŒUVRES[1]

IV.

Dans la préface de son *Histoire*, Michelet raconte qu'au moment où il venait de terminer le règne de Louis XI, il visita par hasard en grand détail la cathédrale de Reims. Après avoir fait le tour de la corniche intérieure, il ressortit au dehors sur les voûtes et arriva au dernier petit clocher. Là un spectacle étrange l'étonna fort. La tour avait à sa base une guirlande de suppliciés, les uns ayant la corde au cou, les autres le visage mutilé, et c'étaient tous des hommes du peuple. « Je ne comprendrai pas, s'écria-t-il, les siècles monarchiques, si d'abord, avant tout, je n'établis en moi l'âme et la foi du peuple. » Et il partit avec la résolution d'entreprendre l'histoire de la révolution française.

Ainsi c'est parce qu'un caprice d'architecte a donné pour soubassement à l'une des tours de la cathédrale de Reims une guirlande de suppliciés, que Michelet, au mépris de toutes les règles de la composition historique, franchit d'un bond trois siècles de l'histoire de France, et raconte la chute de la monarchie avant d'avoir raconté sa grandeur. On me permettra de ne pas tenir cette raison pour suffisante et de chercher la véritable, qui au reste n'est pas très difficile à deviner. Michelet obéissait encore une fois à cette préoccupation du sujet populaire qui lui avait fait autrefois renoncer à son histoire des empereurs romains pour entamer plus tôt l'*Histoire de France*. Le souffle des passions qui à la veille de la révolution de février agitaient les esprits n'était guère propice aux

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

véritables études historiques, mais se prêtait à merveille au récit passionné des temps révolutionnaires. Les grands amans de popularité, les grands maîtres dans l'art de courtiser la foule, Lamartine, Louis Blanc, l'avaient senti comme Michelet, et auraient pu lui dérober cette fleur de renommée que lui avait valu sa campagne contre les jésuites. Il s'empressa donc de faire comme eux et il publia, au commencement de l'année 1847, le premier volume de l'*Histoire de la révolution française*.

J'ai entendu un jour le père Gratry comparer l'impression que produit sur nos esprits cette époque troublée de la révolution française à celle qu'auraient ressentie les peuplades de la Galilée, si les ténèbres de la nuit s'étaient entr'ouvertes pour leur laisser apercevoir le tentateur transportant le Christ sur la montagne. L'effroi mélangé d'admiration qu'aurait jeté dans leurs cœurs l'aspect de ce groupe diabolique et divin rendait à ses yeux le sentiment de répulsion et d'attrait que font naître dans nos esprits ces temps de crime et de grandeur. Aussi l'étude de la révolution a-t-elle exercé une sorte de fascination sur les esprits les plus divers de notre siècle, sur les plus précis et les plus calmes, comme sur les plus rêveurs et les plus fougueux, sur M. Thiers et M. de Tocqueville, comme sur M. Edgar Quinet et M. Taine. On dirait qu'il y a dans ces années, cependant si proches de nous, quelque mystère dont le secret nous échappe encore, et qu'on y va découvrir les origines obscures de la France moderne comme on espère découvrir dans les temps antéhistoriques le mystère de la genèse du monde. De là ces alternatives entre un enthousiasme qui va jusqu'à la complaisance criminelle et une réaction qui méconnaît parfois la justice. La mode historique est aujourd'hui du côté de la réaction, et il ne faut pas s'en plaindre si cette réaction reste dans des bornes assez mesurées pour ne pas provoquer en sens contraire un mouvement plus dangereux.

Parmi les motifs légitimes de ce retour de sévérité, on peut assurément compter les histoires conçues dans l'esprit où est conçue celle de Michelet. Je ne connais rien de plus téméraire, et l'on pourrait dire de plus insolent que la doctrine posée par Michelet dans l'*Introduction* de son *Histoire*. A ses yeux, la révolution française n'est pas seulement un grand fait historique dont les conséquences ont transformé la face de la France; c'est un grand fait moral qui a inauguré une nouvelle doctrine dans l'histoire religieuse de l'humanité. Il pose en propres termes cette question : la révolution française fut-elle chrétienne ou antichrétienne? Et il répond hardiment : antichrétienne. Le christianisme était la religion de la grâce et de l'amour, c'est-à-dire de l'arbitraire. La révolution fran-

çaise est la religion de la justice et du droit. Le christianisme et la révolution sont donc inconciliables. Le Christ est détrôné; le nouveau souverain du monde, c'est celui que Mirabeau proclame à la constituante : le droit. Telle est la doctrine que Michelet a exprimée peut-être plus hardiment qu'un autre, mais qui est aujourd'hui au fond de beaucoup d'esprits. Eh bien! j'en demande pardon aux crédules disciples de cette religion nouvelle, mais je ne connais pas de prétention plus téméraire que cette déification de la révolution française; je n'imagine pas de moyen plus assuré de justifier toutes les représailles et tous les excès de polémique. A n'envisager en effet les choses que par le côté historique, un fait est incontestable, c'est que le monde civilisé vit depuis dix-huit siècles sur une religion qui peut, sous des cieux différens, sous les brouillards d'Écosse ou le soleil de Naples, revêtir des formes différentes, mais qui est devenue une part involontaire de notre existence. L'homme moderne en est imprégné dès sa naissance, et pas un instant de sa vie ne lui échappe, depuis le berceau jusqu'à la tombe. Elle se mêle à ses joies, elle adoucit ses douleurs, elle relève son espérance en l'accompagnant jusqu'à l'entrée de l'inconnu, et ne l'abandonne sur ce seuil redoutable qu'après avoir recommandé l'âme du vieillard à celui qui fut le Dieu de l'enfant. On peut sans doute, au nom d'une exégèse incertaine, critiquer le développement historique de cette religion. On peut surtout, au nom d'une philosophie rigoureuse, montrer qu'elle laisse encore des problèmes inexpliqués et des questions sans réponse; mais on ne la détruira et surtout on ne la remplacera pas. On ne la remplacera pas en offrant à l'homme, cette créature chancelante et souffrante qui traverse la vie en gémissant, un symbole tout terrestre, en ne promettant à sa faiblesse d'autre appui que le droit, à ses douleurs d'autre consolation que la justice, alors que l'histoire du genre humain se confond avec celle des défaites du droit et des défaillances de la justice. Aussi quoi d'étonnant que ces prétentions insensées amènent des défis imprudens, et que d'un autre côté cette même pensée d'un antagonisme fatal entre le christianisme et la révolution française fasse espérer et prévoir ce qu'on a appelé « l'enterrement civil des principes de 89, » comme si ce qu'il y a de bon et de vrai dans ces principes était autre chose que le développement et la confirmation de la doctrine sociale contenue dans l'Évangile.

A une histoire conçue dans l'esprit que je viens d'indiquer, il ne faut demander ni un exposé impartial des faits, ni un jugement équitable sur les personnes. Les sept volumes de Michelet ne sont qu'un long pamphlet, parfois éloquent, souvent désordonné, où se trouvent des apologies pour toutes les faiblesses, des excuses pour

tous les crimes, et des larmes pour toutes les victimes. Danton ne lui inspire pas moins de compassion que Louis XVI, et le sort d'Anacharsis Clootz l'émeut plus que celui de Madame Élisabeth. Autant qu'au milieu de l'incohérence des idées et de la confusion du récit on peut saisir le plan général de l'ouvrage, ce plan est celui-ci : tout ce qui a été fait sous la révolution de grand, de généreux, d'utile, est l'œuvre du peuple; tout ce qui a été fait d'odieux, de burlesque ou de sanguinaire, est l'œuvre de quelques criminels qui ont déshonoré la cause du peuple. Encore craint-il en terminant (c'est là son seul remords) d'avoir été trop sévère « pour les hommes héroïques qui, en 93 et 94, soutinrent la révolution défaillante. » C'est à ce remords qu'il obéit sans doute lorsque, après avoir pendant le cours du récit choisi Robespierre et ses acolytes, pour faire retomber sur leurs têtes la responsabilité de tous les crimes de la révolution, il termine par un récit du 9 thermidor, écrit tout entier à leur glorification. Il proclame Saint-Just « l'espérance dont la France ne se consolera pas, » et Robespierre « un grand citoyen. »

Ce qui peut-être est plus dangereux encore que cette apologie d'hommes sur lesquels le verdict de la conscience publique est prononcé, ce sont les efforts qu'il tente pour dérober à leurs victimes la compassion à laquelle elles ont droit. Il n'est pas d'attentats dont il ne s'efforce d'atténuer l'odieux en rejetant une partie de la responsabilité sur ceux-là mêmes contre lesquels les coups ont été dirigés. Les complots royalistes sont toujours là pour tout expliquer. Avec quel soin il détaille les actes de cruauté dont l'exaspération de la guerre civile a pu rendre les Vendéens coupables, et dont il a pu retrouver la trace, grâce aux minutieuses investigations entreprises par lui dans les archives de la ville de Nantes! Avec quelle ostentation, au contraire, il met en relief les rares mouvemens de courage ou d'humanité qui ont traversé l'âme des féroces acteurs de ce long drame de la terreur! Il s'attendrit aux niaises démonstrations de sensibilité dont les hommes de la révolution étaient si prodigues dans leurs discours et si avares dans leurs actions. Il s'émeut à propos d'une somme de 1,000 francs qui fut réclamée (et jamais employée sans doute) par le cordonnier Simon pour la réparation d'une cage d'oiseaux dorés, destinés à l'amusement du petit Capet; mais il résume en trois lignes le procès de la reine : « La reine fut expédiée en deux jours, 14 et 15; elle était coupable, elle avait appelé l'étranger. »

Cette partialité poussée jusqu'au cynisme enlève toute valeur historique à une œuvre qui n'est cependant pas dénuée de ces qualités natives dont Michelet a eu tant de peine à se débarrasser tout à fait : l'imagination et la vie. Avec ce singulier mélange d'érudition et de

fantaisie qui en avançant caractérise de plus en plus sa méthode, Michelet a tiré un grand parti de documens peu connus avant lui et qui ont été détruits depuis : les archives de la Seine, qui contenaient les procès-verbaux de la commune de Paris, et les archives de la préfecture de police, qui contenaient les procès-verbaux des sections. A l'aide de ces documens, Michelet a su faire pour le peuple révolutionnaire de Paris ce qu'à l'aide des documens trouvés dans les archives nationales il avait fait autrefois pour le peuple du moyen âge : raconter ses passions, ses souffrances, ses terreurs et ses accès de férocité. Michelet possédait à un haut degré l'instinct de la foule, le sens de l'émeute. Les quelques pages où il retrace l'arrestation de Louis XVI à Varennes, les sentimens mélangés des paysans qui se trouvent pour la première fois en présence de ce personnage mystérieux, le roi, leurs impressions contradictoires de respect, de colère, de pitié, puis le lent retour de la famille royale, la halte à Meaux, dans le palais de Bossuet, la rentrée dans Paris, tout ce récit est vraiment une page de grande histoire. Il faut y ajouter la peinture de la vie des clubs au début de la révolution, les feuillans, les jacobins, les cordeliers, et celle de ces derniers mois d'affaissement, d'effroi et d'insouciance qui ont précédé le 9 thermidor et qui ont gardé le nom de *terreur*; mais quelques chapitres épars ne sauraient suffire pour sauver l'*Histoire* de Michelet, et, aux yeux de ceux qui joignent au scrupule de la méthode le souci de l'équité, elle demeurera toujours à la fois une mauvaise œuvre et une mauvaise action.

Commencée sous la monarchie, continuée sous la république, l'*Histoire de la révolution* fut terminée par Michelet sous l'empire. Le premier volume avait paru en 1847, le dernier parut en 1853. Durant ce laps de six années, plus d'un événement public et privé était venu changer les conditions d'existence de Michelet. Il avait salué de ses applaudissemens la révolution de février, et il s'était embarqué avec une confiance aveugle dans cette barque mal frétée, sans gouvernail et sans pilote, qui devait en quatre ans conduire la France de la guerre civile au despotisme. Les solennelles naïvetés du gouvernement provisoire lui parurent le dernier mot de la sagesse politique. Il fut attendri et ravi lorsqu'à la fête du 4 mars, donnée en l'honneur des morts de février, il vit flotter aux mains d'Italiens, de Polonais et d'Allemands d'une moralité douteuse « le tricolore vert de l'Italie (*alma mater*), l'aigle blanc de Pologne, qui saigna tant pour nous, et surtout le grand drapeau du saint-empire, de sa chère Allemagne, noir, rouge et or. » Il était en politique de ces esprits clairvoyans qui croient à la réconciliation des classes par l'amour, et à la fraternité universelle des peuples.

Rendons-lui cependant cette justice qu'il sut résister à la tentation devant laquelle tant d'hommes de lettres ont succombé, de demander au suffrage universel la consécration de cette popularité dont il avait poursuivi la recherche. « Je me suis jugé, écrivait-il dès 1846, je n'ai ni la santé, ni le talent, ni le maniement des hommes.» Aussi, dans une lettre adressée aux électeurs qui lui avaient offert leurs suffrages, se borna-t-il à leur recommander la candidature de son gendre, M. Poulain-Dumesnil-Michelet. « Il s'est donné à moi, s'écriait-il, je le donne à la France. »

S'il se refusait avec raison à aborder la tribune des assemblées, il s'était du moins empressé de remonter dans sa tribune à lui, je veux dire dans sa chaire du Collége de France, dont l'accès lui avait été fermé en 1847. L'occasion était favorable pour se livrer de nouveau aux excentricités de son enseignement, qui dans les premiers temps passèrent inaperçues au milieu de beaucoup d'autres; mais à mesure qne les choses rentraient peu à peu dans l'ordre et que l'université revenait à la gravité de son rôle, le cours de Michelet, dont les allures oratoires n'étaient pas changées depuis 1843, devint un sujet de préoccupation et de scandale. La chaire d'histoire et de morale se transformait, à certains jours, en une chaire de droit républicain, et ni les doctrines qui y étaient enseignées, ni le ton du professeur n'étaient de nature à calmer l'effervescence de la jeunesse qui se pressait de nouveau à ces cours. Parfois la leçon finissait dans un enthousiasme qui dégénérait en tumulte : A la Bastille! criaient les uns; à la Montagne! criaient les autres, et peu s'en fallait que les auditeurs de Michelet ne partissent en bandes pour se livrer à quelqu'une de ces manifestations ambulantes si fréquentes dans les temps troublés.

La prolongation de ces scandales finit par émouvoir les collègues de Michelet au Collége de France. On voulut d'abord lui imposer l'observation de la règle commune, qui comporte deux leçons par semaine. « Je ne puis pas, dit Michelet. — Mais je le fais bien, moi, fit observer un de ses collègues. — Des leçons comme les vôtres, repartit Michelet, on en ferait une tous les jours; mais moi, chacune de mes leçons est un poème. » Enfin une goutte d'eau fit déborder le vase : ce fut une certaine leçon sur *les peuples qui chantent et les peuples qui ne chantent pas*, dont j'ai tenu entre mes mains la sténographie, et où il y a au reste d'assez belles choses sur la tristesse des paysans, « qui, assis le dimanche à la porte de l'église, où ils n'entrent plus, semblent se demander où est Dieu. » L'étrangeté et le retentissement de cette leçon décidèrent les collègues de Michelet à se réunir pour examiner s'il n'y aurait pas lieu de lui appliquer la peine disciplinaire de la réprimande. Michelet

comparut devant eux, hautain, belliqueux. Il eut l'imprudence, en se défendant, de faire appel au vénérable M. Biot, sur la protection duquel il croyait pouvoir compter. « Vous êtes professeur d'histoire et de morale, répondit M. Biot, et je ne trouve dans vos leçons ni histoire, ni morale. »

La réprimande fut prononcée; immédiatement après, le cours fut suspendu par le ministre de l'instruction publique, M. Giraud, et l'exécution de la mesure confiée à l'administrateur du Collége de France, M. Barthélemy-Saint-Hilaire. On était encore en république. Par deux fois les étudians se réunirent en bandes et se rendirent à la chambre pour protester contre la suspension; mais cette manifestation échoua dans le ridicule et ne servit qu'à justifier auprès du public impartial la mesure prise par le ministre. A la fin de cette même année, le coup d'état arrivait, et Michelet était destitué sans qu'il fût tenu compte de ses droits à la retraite. Au mois de juin 1852, le serment était exigé des conservateurs des archives. Michelet noblement refusa, et il perdit sa place. Son *Précis d'histoire moderne* était en même temps rayé de la liste des ouvrages classiques autorisés dans les colléges, ce qui du même coup en supprimait presque absolument la vente. Ainsi tout lui fut retiré à la fois, places, traitemens et moyens d'existence. Sa santé, déjà ébranlée par une longue période de travail et de surexcitation, fut profondément atteinte par ces coups successifs. Il s'enfuit en quelque sorte de Paris et se réfugia dans une petite maison qu'il avait louée aux environs de Nantes. On m'a assuré que telle était alors son honorable pauvreté qu'il avait dû emprunter à un ami la somme nécessaire à son voyage et à son installation. Après plus de vingt ans, il allait retrouver le repos et la retraite de ses années de jeunesse, mais la retraite sans la solitude.

V.

« C'est une miséricorde infinie, disait Du Guet, et qui n'est connue que de peu de personnes, que de retrouver son cœur après qu'il s'est évanoui. » S'il est, ainsi que le disait le pieux directeur, donné à peu de personnes de retrouver leur cœur, à combien est-il donné de retrouver aussi leur esprit? Combien sont-ils les heureux qui, parvenus à l'âge où l'homme n'aperçoit plus d'autres perspectives que celle du déclin, ont senti cependant germer en eux quelque faculté nouvelle, et ont recueilli les fruits inespérés de quelque tardive récolte? Ces regains de l'esprit sont plus rares encore que les retours du cœur; mais lorsque c'est la chaleur du même soleil d'automne qui a fait mûrir cette double moisson, lorsque c'est un sentiment intime et profond du cœur qui a rendu sa fraîcheur et sa

fécondité à l'esprit desséché, alors ce n'est pas seulement une miséricorde infinie, c'est aussi une joie infinie.

Cette miséricorde et cette joie, Michelet les a connues dans la dernière moitié de sa vie, et personne n'ignore à quelle source il puisa ce breuvage enchanté qui a fait couler dans ses veines les flots d'une seconde jeunesse. Je n'ai point à soulever ici le coin d'un voile derrière lequel Michelet aurait discrètement abrité le mystère de cette renaissance. Je n'ai qu'à m'emparer des demi-confidences qui ont été faites au public, admis en quelque sorte en tiers et invité à s'asseoir au foyer domestique. Trop souvent un regard indiscret s'efforce de percer les murailles derrière lesquelles s'abrite la vie d'un homme illustre; mais, lorsque les portes et les fenêtres sont grandes ouvertes, il n'est pas défendu de jeter dans la maison un regard bienveillant et curieux.

Non loin de Montauban, dans le pli d'un vallon ombragé qui porte un doux nom : le *Ramier*, vivait sur la fin de la restauration une famille nombreuse. Le père était revenu après une existence agitée, pleine de périls et de tragédies, chercher au pays natal le repos et l'oubli de regrets inavoués. Il avait ramené avec lui d'Amérique une jeune et belle Anglaise, enfant de la Louisiane, dont elle regretta longtemps « les forêts profondes, les déserts sans bruit, les marais tranquilles, assoupis sous le cyprès, et qui, tout l'hiver à son rouet, apaisait peut-être ses pensées au bruit monotone et doux de la roue toujours en mouvement. » Une fille et deux garçons étaient nés sur les bords du Mississipi. Une seconde fille naquit peu après l'arrivée en France. Enfant peu désirée et froidement reçue, elle fut laissée longtemps aux mains d'une paysanne du Rouergue, qui l'éleva en pleine liberté sur les bords sauvages et charmans de l'Aveyron, « rivière au cours tourmenté et capricieux dont elle demeura la fille. » Quand elle revint, ce ne fut point pour connaître la douceur des embrassemens maternels et la chaleur du foyer. Ce fut pour s'asseoir dans une petite chaise et pour apprendre à tricoter des bas, à ourler des chemises. Parfois le cœur de l'enfant gonflé de tendresse se sentait sur le point d'éclater; elle avait des élans qui l'enlevaient de sa chaise pour embrasser sa mère; mais rencontrant son regard, son œil d'un bleu pâle comme l'eau, elle reculait, et revenait s'asseoir. Le sentiment passionné qu'elle ressentait pour son père recevait un meilleur accueil; bien que leurs épanchemens fussent toujours combattus par la crainte que la jalousie maternelle ne leur fît un reproche de s'y abandonner. S'il laissait reposer sur elle un long regard tout voilé de tendresse, s'il couvrait de baisers ses cheveux d'enfant, c'était à la dérobée en quelque sorte, et loin des yeux, dans le bois de chênes, auprès des anciennes tombes, disparaissant sous les rosiers, à l'entour desquelles une certaine terreur faisait la solitude.

« Que je te sens ma fille, » lui disait-il alors en la serrant dans ses bras. L'éducation de l'enfant n'en demeurait pas moins rude. Ses irrégularités de travail lui valaient « des paroles sévères, mêlées d'argumens plus vifs qui n'étaient point de son goût. Sa petite personne déjà fière entrait alors en vraie révolte; point de pleurs cependant, elle y mettait son effort. » L'amour-propre n'était pas plus épargné que le corps. « Ma princesse sera laide, disait son père, mais elle sera intelligente. » La nature était riche en effet et pleine de promesses. De son père, elle avait « les échappées heureuses, les gaîtés soudaines, l'étincelle du midi; de sa mère, le sérieux, les mélancolies et les énergies soutenues du nord. » Toutefois le développement de cette nature fut lent et douloureux. Je ne la suivrai pas à travers les premières amours, les premiers rêves et les premières douleurs de l'enfance jusqu'au jour des vraies douleurs, le jour où elle vit le départ d'un père adoré qui ne devait pas revenir, le jour où la petite maison, « basse comme un nid et tapie sous les ombres, passa entre les mains d'un acquéreur qui ne respecta rien, ni les poiriers centenaires, ni les grands chênes, ni les ombrages de l'étang, et laissa la demeure abandonnée, nue, sans voiles, sous la lumière dure et ardente du midi. » Le livre charmant que tout le monde a lu et dont j'ai extrait ces souvenirs se termine par le récit de ce premier déchirement. Les mémoires de l'enfant s'arrêtent à quatorze ans. Ceux de la jeune fille n'ont jamais été écrits. Quelques lignes résument brièvement ailleurs ces années rapides où se forment cependant l'esprit et le cœur de la femme blessée pour toujours : le départ du toit paternel et du foyer des jeunes ans, les douces amitiés de l'enfance disparues; le séjour solitaire au bord de l'Océan « dont la vague qui se brise d'Amérique en Europe lui répétait la mort de son père, et dont les blancs oiseaux de mer semblaient lui dire : Nous l'avons vu; » le départ pour le nord, la vie sous un ciel hostile, où la terre est six mois en deuil; la santé défaillante, l'imagination éteinte; puis le retour en France, les soins affectueux, enfin un mariage où l'orpheline retrouva « le cœur et les bras paternels. »

J'éprouve même quelque scrupule à rapporter ici ce que je me suis laissé raconter. Ce mariage aurait été précédé d'un long échange de lettres, dont du fond de l'Allemagne la jeune fille aurait donné le premier signal, et le talent de l'écrivain aurait commencé par captiver l'imagination de celle qui devait donner un jour son cœur à l'homme. Je respecte profondément en effet le sentiment qui a dicté à l'auteur des *Mémoires d'un enfant* cette réserve, dont le biographe de Michelet pourrait être tenté de se plaindre. Je ne connais rien de déplaisant comme les productions de cette littérature conjugale dont nous inondent, depuis quelque temps, des femmes qui racontent leurs maris, ou des maris qui racontent leurs femmes.

Ces effusions déplacées me remettent toujours en mémoire certaine boutade d'un père de l'ancien régime dont la fille se laissait embrasser par son mari dans un salon : « Monsieur mon gendre, ne pourriez-vous pas descendre avec ma fille tout baisés? » Rien de pareil dans les œuvres qui sont dues à la plume de Mme Michelet. On n'y trouve que les élans d'une tendresse profonde dont aucune indiscrétion ne vient déparer la gravité. Je ne me serais même pas cru autorisé à mêler à cette étude le nom de la compagne de Michelet, si à partir du second mariage de l'historien on ne se trouvait en présence d'une double vie. Je ne parle pas seulement de cette collaboration dont j'essaierai tout à l'heure de préciser la nature. Je parle aussi de cette initiation simultanée à l'amour et au sentiment de la nature, qui renouvela et rajeunit Michelet. J'ai raconté son enfance douloureuse, sa jeunesse austère, son âge mûr solitaire et sans joie. J'ai peint aussi sa vie fiévreuse d'écrivain et de professeur, ne sortant guère de chez lui que pour se rendre aux Archives ou au Collége de France. Mais lorsque, assez peu de temps après son second mariage, la perte de ses places et les difficultés de la vie matérielle l'engagèrent à commencer le cours de ces longs séjours à la campagne dont il devait tirer une si abondante moisson, les conditions de son existence se trouvèrent en quelque sorte deux fois transformées : ce fut au sein de la nature oubliée qu'il acheva de retrouver son cœur évanoui.

La première retraite choisie fut une assez grande maison de campagne, située non loin de la mer, sur une colline qui voit les eaux jaunes de Bretagne aller joindre dans la Loire les eaux grises de Vendée. Perdue au milieu d'une forte et luxuriante végétation qui bornait la vue de tout côté, la maison était tapie auprès d'un cèdre géant, et préservée par un bois de pins qui, incessamment balancés au vent de la mer, animaient le profond silence du lieu d'une mélancolique harmonie. « Ce fut là, dit Michelet, que je recommençai à entendre les voix de la solitude, et mieux je crois qu'à tout autre âge, mais lentement et d'une oreille inaccoutumée, comme celui qui serait mort quelque temps et reviendrait de là-bas. » Cependant l'humidité du climat, peut-être aussi le trop brusque changement d'une vie de fièvre à une vie de repos, éprouvèrent Michelet et semblèrent atteindre en lui « ce nerf de la vitalité sur lequel rien n'eut jamais prise. » Il fallut chercher d'autres climats. Le couple suivit la route que lui traçaient les hirondelles et posa son nid mobile dans un pli des Apennins. « J'avais, continue Michelet, pour toute promenade un petit quai ou plutôt un scabreux chemin de ronde qui serpente, toujours serré et le plus souvent de trois pieds de large, entre les vieux murs de jardin, les écueils et les précipices. Profond était le silence, la mer brillante, mais seule,

monotone, sauf le passage de quelques barques lointaines. Le travail m'était interdit; pour la première fois depuis trente ans j'étais séparé de ma plume, sorti de la vie d'encre et de papier dont j'avais toujours vécu. Cette halte, que je croyais stérile, me fut féconde en réalité. Je regardai, j'observai. Des voix inconnues s'éveillèrent en moi. »

De nouveau cependant il dut partir. Le bleu du ciel, le vert des arbres, étaient trop immuables, la vie animée était trop rare; au silencieux feuillage des sombres jardins d'orangers, il demandait en vain l'oiseau des bois. Cette fois ce fut vers le nord que le couple inconstant reprit son vol. Il s'arrêta au cap de la Hève, sous les vieux ormes qui le dominent, au sommet de la grande falaise de 300 ou 400 pieds qui regarde de si haut la vaste embouchure de la Seine, le Calvados et l'Océan. « Nous y parlions volontiers de destinée, de providence, de mort, de vie à venir. Moi, qui ai droit de mourir par l'âge et les travaux; elle, le front déjà incliné par les épreuves d'enfance et par la sagesse avant l'heure, nous n'en vivions pas moins de la rajeunissante haleine de cette mère aimée, la nature. Issus d'elle, si loin l'un de l'autre, si unis en elle aujourd'hui, nous aurions voulu fixer ce rare moment de l'existence, « jeter l'ancre sur l'île du temps. »

C'est ainsi, d'étape en étape, des bois de pins de la Bretagne aux côtes rocheuses de la Méditerranée, aux falaises de l'Océan, que Michelet, préparé et attendri par l'amour, est arrivé peu à peu à vivre de cette vie intime avec la nature dont il s'était borné jusque-là à contempler d'un œil rapide les tableaux. C'est par cette lente accoutumance qu'il a appris à connaître les raffinemens de jouissance ou de tristesse de ce sentiment tout moderne qui nous fait associer aux événemens de notre existence les spectacles changeans du monde extérieur. J'ai dit : tout moderne; peut-être ne faut-il voir en effet dans cette étroite union que nous cherchons à établir entre les mouvemens de notre cœur et les variations de la nature qu'une disposition morbide inconnue de la robuste et saine antiquité. Aux yeux des anciens, la nature n'était que le tableau mobile, mais toujours digne d'une égale admiration, dont la main de l'artiste suprême avait dessiné les merveilles; ce n'était que le théâtre inconscient où se déploie l'activité humaine, où se joue le drame de la vie. Ne demandez pas à Hésiode s'il y a dans la splendeur même de l'été et dans l'immobilité de ses journées brûlantes quelque chose qui contraste avec l'agitation de nos cœurs et qui accable l'homme sans l'apaiser. Pour lui, « l'été, c'est la saison où s'épanouit la fleur du chardon, où la cigale chanteuse, assise sur un buisson et agitant ses ailes, répète son refrain perçant, où les chèvres sont grasses et le vin délicieux;... c'est la saison où l'homme, assis

au frais, savoure le vin noir, le visage tourné du côté du zéphyr au souffle puissant, et sur les bords d'une source aux flots intarissables, abondans et limpides. » Lorsqu'aux filles exilées de Troie, qui pleurent en regardant la mer profonde, Virgile a prêté des larmes, ce n'est pas que dans sa pensée l'éternelle plainte de la vague dût réveiller leur douleur; c'est que du rivage où elles sont rassemblées elles mesurent mieux la distance qui les sépare de la patrie. Et si le berger de Théocrite se réjouit en regardant la mer de Sicile, c'est qu'assis sous un rocher il tient entre ses bras sa bien-aimée. Pour nous au contraire, enfans d'un siècle malade, ce que nous demandons à la nature, ce n'est pas de prodiguer sous nos yeux la variété de ses spectacles sans cesse renaissans, c'est de deviner et de comprendre les sentimens dont l'orage agite notre cœur. Tantôt nous la supplions de prêter sa lumière à notre joie et ses ombres à notre tristesse, tantôt nous nous irritons de ce qu'elle oppose à notre éternelle misère le contraste de son éternelle beauté. Parfois nous lui reprochons de ne pas avoir respecté des lieux que le souvenir nous a rendus chers, parfois au contraire les choses qui durent nous font trouver plus amer le regret des êtres qui passent; mais que la nature nous paraisse compatissante ou dédaigneuse, jamais nous ne la croyons indifférente. Jamais nous n'admettons la pensée qu'elle assiste impassible au spectacle de notre vie, comme si sortis de ses entrailles et destinés à y rentrer un jour, nous ne cessions de demander la sympathie au sein qui nous a portés.

Autant et plus peut-être qu'aucun écrivain du siècle, Michelet a vécu de cette vie commune avec la nature. Sa constitution nerveuse le rendait perméable à toutes les impressions du dehors, aux climats, aux saisons, à la chaleur, au froid, aux orages, à la lumière. Personne n'a mieux compris les joies du matin, la tristesse des après-midi, l'espérance ou les regrets des soleils couchans. Pour lui, chaque heure du jour avait son langage, et la nature n'était jamais muette; mais il fallait que ce langage parlât à son cœur et répondît à la disposition de sa pensée. Il redoutait le midi, dont les sensations trop fortes épuisaient sa complexion débile et dont l'immuable beauté contrastait avec l'agitation de son âme. « Grâce! s'écriait-il, nature éternelle, au cœur changeant que tu m'as fait, accorde au moins un changement. Pluie, boue, orage, j'accepte tout; mais que du ciel ou de la terre l'idée du mouvement me revienne, l'idée de rénovation, que chaque année le spectacle d'une création nouvelle me rafraîchisse le cœur, me rende l'espoir que mon âme pourra se refaire, et revivre, et par les alternatives de sommeil, de mort ou d'hiver, se créer de nouveaux printemps. » Il préférait les régions tempérées du nord, les jours mêlés de lumière et de brouillard, de soleil et de pluie, dont la variété est plus sem-

blable à notre vie. Dans ces climats, la nature lui paraissait moins inexorable et plus facile; elle comprend mieux l'homme, et l'homme la comprend mieux.

Ce besoin de communion avec la nature devait bientôt le conduire à chercher la sympathie, non pas seulement dans ce monde inanimé au sein duquel nous vivons, mais dans ce monde animé dont l'existence se mêle bien davantage à la nôtre. Pourquoi en effet dans ses tristesses l'homme ne se tourne-t-il pas plus souvent vers les compagnons muets de ses labeurs, vers les animaux qui l'environnent et qui, atteints comme lui du mal secret de la vie, le comprendraient mieux encore que la nature? Pour premier objet de ses études et de ses amours, Michelet a choisi l'oiseau. Pourquoi? Parce qu'il plane au-dessus des réalités de la vie, parce qu'il a des ailes. Oh, des ailes! rêve de toute créature! « Des ailes par-dessus la vie, des ailes par-delà la mort! » Illusion trompeuse des songes de l'homme qui s'élève en dormant au-dessus du monde et qui retombe au matin! Espoir de la femme qui voit l'enfant qu'elle a perdu passer en volant dans la nuit! « Songes ou réalités? rêves ailés, ravissemens des nuits que nous pleurons tant au matin, si vous étiez pourtant! Si vraiment vous viviez! si nous n'avions perdu rien de ce qui fait notre deuil! si d'étoiles en étoiles, réunis, élancés dans un vol éternel, nous suivions tous ensemble un doux pèlerinage à travers la bonté immense... On le croit par momens. Quelque chose nous dit que ces rêves ne sont pas des rêves, mais des échappées du vrai monde, des lumières entrevues derrière le brouillard d'ici-bas, des promesses certaines, et que le prétendu réel serait plutôt le mauvais songe. »

Montant si haut, on comprend qu'il ne faille pas demander à Michelet les minuties de l'observation scientifique, ni l'exactitude des descriptions. J'ai eu la curiosité de relire à cette occasion quelques-unes des descriptions les plus célèbres de Buffon, dont Michelet ne semble pas connaître l'existence, et auquel il fait cependant, sans l'avouer, d'assez fréquens emprunts. Le vieil auteur classique n'a rien à redouter d'une comparaison prolongée. L'homme de goût préférera toujours la sobriété, l'exactitude, la justesse continue de ses tableaux aux couleurs plus éclatantes de Michelet; mais avec Buffon on rase toujours un peu la terre, avec Michelet, on suit véritablement l'oiseau dans son vol, et surtout on vit avec lui, on sait s'il est, par sa nature, triste ou gai, heureux ou souffrant. « La petite alouette est l'oiseau rustique et joyeux qui, dès que le jour commence, quand l'horizon s'empourpre et que le soleil va paraître, part du sillon comme une flèche et porte au ciel l'hymne de joie. » Le héron, « c'est le rêveur des marais, l'oiseau contemplateur qui, en toutes saisons, seul, devant les eaux grises, semble

avec son image plonger dans leur miroir sa pensée monotone. » La frégate qui est bannie du rivage, où elle ne saurait se poser sans danger, et de la mer, dont elle ne peut que raser les flots de son aile, c'est « l'éternel exilé. » Quant à l'hirondelle, c'est l'oiseau du retour qui tourne et vire sans cesse, et qui, dans son vol circulaire, rase l'homme de si près qu'elle semble vouloir prononcer à son oreille quelques paroles mystérieuses. « Est-ce un oiseau, est-ce un esprit?.. Ah! si tu es une âme, dis-nous-le franchement et dis-nous cet obstacle qui sépare le vivant des morts. Nous le serons demain. Nous sera-t-il donné de venir à tire-d'aile revoir ce cher foyer de travail et d'amour? de dire un mot encore, en langue d'hirondelle, à ceux qui même alors garderont notre cœur? »

Lancé dans cette voie, Michelet ne s'arrête pas à mi-chemin. Les animaux ont-ils une âme? Ce problème, que la philosophie spiritualiste résout par la négative avec une si tranquille indifférence, pour Michelet il n'existe même pas. Ce sont des âmes ébauchées, des âmes d'enfans, que Dieu appellera un jour à monter plus haut.

O pauvre enfantelet, du fil de tes pensées
L'échevelet n'est encor débrouillé.

Ainsi se débrouillera lentement l'écheveau de leurs sensations confuses « dont la progression amènera peu à peu leurs âmes à la vie plus complète et plus harmonique de l'âme humaine... Comment? Dieu s'est réservé ces mystères. »

Cette vie puissante qui circule dans toutes les pages de *l'Oiseau*, cette langue harmonieuse, trop harmonieuse même, puisque (M. Monod le fait très ingénieusement remarquer) elle emprunte souvent son rhythme à la poésie, et par-dessus tout cette richesse d'imagination et cette chaleur de cœur qui débordent à chaque ligne, ont assuré à *l'Oiseau* un succès éclatant et ont fait de ce petit livre un des titres sinon les plus solides, du moins les plus brillans de la réputation de Michelet. Est-ce un hasard, n'est-ce pas plutôt la fatalité de sa nature et de son talent? son coup d'essai dans le genre descriptif fut aussi son coup de maître, tout comme son *Précis d'histoire moderne*, le premier de ses ouvrages, est demeuré peut-être son coup de maître dans le genre historique. Michelet était de ces hommes qui sont condamnés à ne jamais faire de progrès. L'absence du sens critique se joignant chez lui à une prodigieuse infatuation l'empêchait de se corriger lui-même. Son talent primesautier trouvait du premier coup la note juste; puis il enflait cette note sans mesure et finissait par détonner. Ce procédé constant de prêter les émotions de la vie morale à des êtres qui ne paraissent doués que de la vie matérielle n'a rien qui répugne appliqué à l'oiseau. Appliqué à l'insecte, il surprend davantage l'imagination, qui

se laisse moins facilement conduire. D'ailleurs ce voyage d'exploration dans les profondeurs de « l'infini vivant » ne saurait s'entreprendre sans trouble pour la pensée et sans péril pour la raison. Lorsque, durant les claires nuits de l'Italie, le plus mélancolique des poètes latins voyait au-dessus de sa tête les temples célestes du monde et les étoiles brillant dans la voûte azurée, il se demandait quelle puissance inconnue avait disposé ces merveilles, et dans son cœur, accablé par d'autres maux, ce souci réveillé soulevait de nouveau la tête :

> Tunc aliis oppressa malis in pectore cura
> Illa quoque expergefactum caput erigere infit.

Mais du moins l'instinct premier de sa pensée révélait à Lucrèce l'existence d'un ordonnateur suprême, et il lui fallait faire appel aux argumens d'une philosophie trompeuse pour bannir de sa pensée cette notion, dont la simplicité s'offre tout d'abord à l'homme. Au contraire, lorsque, ramenant ses regards vers la terre, on découvre à travers le microscope ces spectacles inconnus qui échappent à la grossièreté de nos sens, lorsqu'on assiste à cette vie sourde et bouillonnante de la nature, dont la prodigalité jette au hasard tant de millards d'existences sans souci apparent de leur destin ni de leur utilité, alors on a peine à retrouver dans ce désordre le souvenir d'une main intelligente, et l'on est tenté de se croire en présence d'une puissance aveugle et féconde qui crée sans voir et qui jette sans compter.

Plus grand est donc l'effort lorsqu'il faut, avec Michelet, prêter des sentimens humains à ces insectes, dont une observation minutieuse permet seule de saisir la vie. Grâce au talent du peintre, la gageure cependant s'accomplit sans trop de peine. On partage encore les tristesses de l'araignée solitaire. On s'intéresse à l'industrieuse activité des fourmis, tout en leur sachant moins de gré que lui d'être franchement républicaines. On s'émeut de la tendre sollicitude des abeilles pour les enfans de leur reine en leur pardonnant d'être demeurées obstinément monarchiques. Mais lorsque, pour répondre aux difficultés croissantes des sujets qu'il choisit, Michelet exagère encore les artifices du procédé, lorsqu'il prétend nous traduire le langage des polypes, émouvoir nos cœurs sur la destinée incertaine de la méduse, proposer à notre admiration la sagesse des vœux de l'oursin et nous attendrir aux gigantesques amours de la baleine, il finit par provoquer une protestation du goût, une révolte du bon sens, qui, après s'être au début prêté à ces fictions, finit par se lasser des efforts qu'on demande à sa complaisance. Déjà sensibles dans *l'Insecte*, ces défauts éclatent dans *la Mer* et dans *la Montagne*, qui ne répondent pas aux promesses de leurs

titres. Il y a dans *la Mer* une belle description de la tempête, de fraîches peintures des prairies des Alpes dans *la Montagne;* mais on sent que la veine est épuisée et que l'auteur cherche à tirer des lingots d'or d'un filon où il n'y a plus que des parcelles.

Pas si épuisée cependant! Un procès récent nous a donné le chiffre exact des bénéfices qu'avait procurés à Michelet la publication de ses livres d'histoire naturelle : 19,750 fr. *l'Oiseau,* 18,000 fr. *l'Insecte*, 25,000 fr. *la Mer* et 25,000 fr. *la Montagne.* A qui doivent revenir ces sommes, dont le chiffre élevé montre que Michelet, après avoir parlé avec dédain au début de sa carrière de la littérature industrielle, avait fini par en entendre assez bien les profits? Cette question délicate a été débattue à plusieurs audiences du tribunal de la Seine, durant lesquelles tout le mystère de la collaboration de Mme Michelet aux œuvres de son mari a été dévoilé. Le mystère, à vrai dire, n'était pas bien profond; mais cette collaboration n'en a pas moins perdu quelque chose de sa grâce secrète à être ainsi étalée dans le prétoire et traduite en revendications juridiques. On aimait à la deviner plutôt qu'à la connaître, à la voir proclamée avec reconnaissance par le mari, déniée avec modestie par la femme. Aujourd'hui le charme est envolé; mais dans le mode de cette collaboration il y a encore de quoi piquer la curiosité. Dès le début, tout le monde a attribué à Mme Michelet ces pages d'une touche si délicate, d'un éclat si doux, qu'on devait retrouver plus tard dans les *Mémoires d'un enfant,* et qui, insérées dans *l'Oiseau* et dans *l'Insecte,* semblent un pastel de Latour égaré dans une collection de Delacroix. D'un autre côté, Michelet s'est plu à reconnaître dans son testament la part que sa femme avait prise à la préparation de ses œuvres, par ses lectures, par ses extraits, par la correction des épreuves; mais je suis persuadé que cette collaboration a été poussée beaucoup plus loin encore, et qu'à chaque phrase, à chaque ligne, elle se fait sentir. L'anecdote classique du joueur de flûte qui, placé derrière l'orateur ancien, lui apprenait à régler sur les accords de son instrument les éclats d'une voix trop puissante, me paraît en exprimer à merveille le procédé. A l'influence patiente d'une nature plus finement organisée que la sienne, Michelet doit d'avoir fait montre dans *l'Oiseau* et dans *l'Insecte* d'une qualité qui lui faisait absolument défaut, et qui est cependant le complément indispensable du génie : le goût. J'aime à me figurer cette influence attentive s'exerçant à chaque minute, ici effaçant un mot, là suggérant une épithète, ailleurs adoucissant les couleurs d'un tableau trop éclatant, ailleurs encore ajoutant d'un pinceau discret quelques-unes de ces demi-teintes que l'œil d'une femme peut seul apercevoir. Qu'est-il donc arrivé, et d'où vient que dans *la Mer* et *la Montagne* Michelet le naturaliste est envahi de nou-

veau par les défauts de Michelet l'historien? C'est qu'une admiration inconsciente de son propre mérite, tout en lui continuant ses services, a cessé d'exercer sur lui cette critique salutaire, c'est peut-être que le joueur de flûte a perdu le ton et qu'il a forcé sa note pour s'élever au diapason de celui qu'il aurait dû ramener au contraire au sien.

Quelle est aussi la part de cette collaboration dans la série de certains petits livres, *l'Amour*, *la Femme*, qui n'ont pas fait moins de bruit que leurs aînés? Dans les revendications judiciaires dont j'ai parlé, il n'en est point fait mention. Je comprends en effet qu'il fût délicat d'en traduire en chiffres la valeur. Nul doute cependant que l'inspiration de ces petits livres ne découle de la même source que *l'Oiseau* et *l'Insecte :* un retour aux sentimens naturels, une réaction contre la vie morale, factice et comprimée, dont l'historien avait vécu pendant la première moitié de sa vie; mais c'est le propre des réactions d'entraîner parfois au-delà du but, et d'aveugler ceux qu'elles entraînent. Je me sens assez embarrassé pour parler de ces deux ouvrages. Je ne voudrais pas qu'on pût m'accuser d'entreprendre la réhabilitation de productions malsaines qui ont attiré sur la vieillesse de Michelet de justes sarcasmes. Il est difficile de se méprendre plus étrangement qu'il ne l'a fait sur la portée de ces publications. « Ces petits livres, a-t-il écrit, sortis du foyer même, ont été adoptés en France et ailleurs comme livres du dimanche, livres du soir et des après-soupers, donc au plus haut degré comme des livres d'éducation. » Je ne crois pas qu'il y ait de famille où *l'Amour* et *la Femme* servent à l'éducation des jeunes filles. En revanche, je ne serais pas étonné qu'il y ait telle bibliothèque secrète sur les planches de laquelle ces livres ne figurent en assez mauvaise compagnie. Aussi suis-je prêt à m'associer à toutes les sévérités des moralistes, à toutes les protestations des hommes de goût contre cette invasion désagréable de la physiologie dans le sentiment, et contre cette application nouvelle de l'*Art de vérifier les dates*, pour reproduire le mot d'un de nos plus spirituels critiques. Ces élucubrations de mauvais goût ont fait perdre à Michelet la considération que lui avait acquise toute une vie d'austères travaux, et je n'ai nulle envie de plaider en sa faveur les circonstances atténuantes. Je me permettrai cependant une question. Le public français, les lecteurs des huit éditions de *l'Amour*, des six éditions de *la Femme*, les critiques littéraires eux-mêmes ne sont-ils pas pour quelque chose dans le scandale? Ne l'ont-ils pas amplifié par leur effarouchement un peu simulé, par la complaisance avec laquelle ils ont enrichi de leurs notes et commentaires quelques-unes des dissertations les plus scabreuses de l'auteur, par la lé-

gèreté avec laquelle ils ont négligé toute la partie relevée et délicate de l'œuvre? Je conviens tout de suite que cette partie y occupe la moindre place; mais ce n'est pas une raison pour la passer complétement sous silence. *L'Amour* et *la Femme*, dont il a été fait tant de bruit, peuvent être considérés sous deux aspects bien différens. Le premier est aussi désagréable que possible, et si je voulais faire à mon tour un peu de physiologie, je ne serais pas embarrassé de dire quelle a été l'aventure de Michelet. Lorsque la mère du marquis et du bailli de Mirabeau, dont l'existence irréprochable avait toujours mérité le respect de ses enfans, approcha de la vieillesse, elle perdit brusquement la raison, et ses enfans l'entendirent, avec une stupeur douloureuse, tenir dans sa folie des propos dont la hardiesse cynique contrastait avec l'austérité de sa vie. Ceux qui ont étudié les formes diverses de l'aliénation mentale connaissent les effets redoutables de ces vengeances tardives de la nature. On dirait qu'un phénomène analogue s'est produit, sur le tard, dans le talent de Michelet, et qu'il a subi la revanche d'une imagination moins pure que sa vie. Les tableaux d'une anatomie amoureuse qu'il fait défiler devant nos yeux n'ont rien de séduisant; on dirait le pinceau de Boucher s'appliquant à reproduire des scènes d'amphithéâtre. Mais si l'on pouvait fermer le plus souvent les yeux pour ne les rouvrir qu'aux bons endroits, on trouverait aussi dans ces livres des peintures toutes différentes de celles (il faut bien le dire) que la plupart des lecteurs vont y chercher : des tableaux d'intérieur chastes et gracieux, des scènes de famille qui auraient inspiré le génie de Gérard Dow.

Si Michelet avait voulu renoncer à ses prétentions de physiologiste, s'il avait laissé là les découvertes de M. Pouchet, les atlas de M. Coste, et fréquenté moins assidûment les salles de dissection de Clamart, il aurait eu le temps de cultiver en lui le germe d'un talent nouveau : une fine connaissance des sentimens humains, un don de minutieuse analyse de ces impressions fugitives ou profondes, avouées ou secrètes, dont la succession est l'histoire du cœur féminin. Ces impressions, Michelet les comprend, il les décrit toutes depuis l'enfance jusqu'à la mort. Il n'y a pas d'âge de la vie qui n'ait ses quelques lignes, et avec des morceaux détachés de *l'Amour* et de *la Femme* on pourrait faire une sorte de *livre d'heures*, un recueil où plus d'une femme croirait lire le journal de son âme. Si elle remontait aux années de son enfance, n'y trouverait-elle pas d'abord la mémoire d'un jour où après avoir été un peu grondée, on aurait pu la voir « dans un coin envelopper tout doucement le moindre objet, un petit bâton peut-être, de quelques linges, d'un morceau d'une des robes de sa mère, le serrer d'un fil au milieu, et

d'un autre un peu plus haut, pour marquer la taille et la tête, puis l'embrasser tendrement et le bercer en lui disant à voix basse : « Toi, tu m'aimes, tu ne me grondes jamais. » A cet âge incertain où les premiers rêves de la jeune fille font battre le cœur de l'enfant, n'est-ce pas elle-même qu'elle croirait voir passer dans cette page : « Elle venait d'avoir quatorze ans, en mai. C'étaient les premières roses. La saison, après quelques pluies, désormais belle et fixée, étalait toutes ses pompes. Elle aussi avait eu de la fièvre et quelques souffrances. Elle sortait pour la première fois, un peu faible encore, un peu pâle. Une imperceptible nuance d'un bleu finement teinté, d'un faible lilas peut-être, marquait ses yeux... Elle rejoignit ses parens au jardin. Pour la première fois peut-être depuis bien longtemps, ils la mirent entre eux. Quand elle était toute petite et apprenait à marcher sans être tenue, elle avait besoin de les sentir ainsi à portée de droite et de gauche. Mais ici, devenue grande et presque autant que sa mère, elle sentit bien doucement que c'était eux qui avaient besoin de l'avoir entre eux. Ils l'enveloppaient de leur cœur et d'un amour si ému que sa mère avait peine à s'empêcher de pleurer... On n'entendait plus de chants, car c'était déjà le soir, mais quelques légers bruits d'oiseaux, leurs dernières causeries intimes en se serrant dans le nid. Les uns bruyans et pressés, tout joyeux de se retrouver. D'autres plus mélancoliques, inquiets des ombres de la nuit, semblaient se dire : « Qui est sûr de se réveiller demain? » Le rossignol confiant regagna son nid presque à terre, croisa l'allée presqu'à leurs pieds, et la mère émue lui dit ce bonsoir : « Dieu te garde, mon pauvre petit. »

Quelle vivacité de souvenirs ne réveillera pas en elle le chapitre intitulé : « Tu quitteras ton père et ta mère. » N'a-t-elle pas, elle aussi, un jour dit adieu « à la maison natale, à ses sœurs, à ses fleurs, aux oiseaux favoris, aux animaux chéris? » N'a-t-elle pas désiré et pleuré, compté les jours, et, le jour venu, trouvé que c'était trop tôt? Au moment de suivre l'époux, n'a-t-elle pas regretté l'amant, la chambre où elle le rêva, la table où elle lui écrivit? De son bonheur nouveau, n'a-t-elle pas jeté un regard « à ce monde de soupirs, de songes, de vaines craintes dont se repaît la passion et regretté jusqu'aux douceurs amères qu'elle trouva souvent dans les pleurs? » Ce petit recueil la ferait repasser par toutes les émotions de sa vie, aussi bien par les joies presque enfantines du premier foyer domestique que par les joies sérieuses du premier enfant. Peut-être même serait-elle effrayée d'y trouver comme un écho indiscret de ces chagrins qu'on ne confie qu'à soi-même : les regrets du milieu de la vie, le sentiment du bonheur incomplet, la tristesse des âmes atteintes du mal de l'infini qui meurent de

l'avoir manqué. Et si la femme qui lirait ce livre, arrivée au déclin d'une existence sans reproche, cherchait surtout à affermir son âme contre l'inexorable fatalité de la mort, sous quel aspect plus doux la mort pourrait-elle lui apparaître que dans cette page animée d'un souffle vraiment chrétien : « Je me figure que cette femme aimée, par un beau jour d'hiver, un doux soleil, ayant eu quelque peu de fièvre, faible, mais mieux pourtant, veut descendre s'asseoir au jardin. Au bras de sa charmante fille d'adoption, elle va revoir dans leurs jeux les chères petites qu'elle n'a pas vues de huit jours. Les jeux cessent. Elle a autour d'elle cette aimable couronne, les regarde, les voit un peu confusément, mais les caresse encore et baise celle de quatre ou cinq ans. Souffre-t-elle? nullement; mais elle distingue moins. Elle veut voir surtout la lumière un peu pâle, qui pourtant se reflète dans ses cheveux d'argent. Elle y tend son regard, en vain, voit moins encore. Je ne sais quelle lueur a rosé ses joues pâles, et elle a joint les mains... Les petites de dire tout bas : « Ah! comme elle a changé! Ah! qu'elle est belle et jeune! » Et un jeune sourire en effet a passé sur ses lèvres, comme d'intelligence avec un invisible esprit. C'est que le sien, encouragé de Dieu, a repris son vol libre et remonté dans un rayon. »

V.

Si les livres dont je viens de parler n'avaient beaucoup contribué à entretenir la réputation de Michelet, et à rajeunir la popularité de son nom, on pourrait les considérer comme un accessoire dans l'œuvre considérable de la seconde moitié de sa vie. Ni ses études d'histoire naturelle, ni ses préoccupations physiologiques ne le détournèrent en effet de l'achèvement de son *Histoire de France*. Il dut en reprendre le récit où il l'avait laissé, pour commencer brusquement celle de la *Révolution française*, c'est-à-dire à la mort de Louis XI, et il en continua la publication d'année en année jusqu'à ce qu'il eût atteint la convocation des états-généraux en 1789. Si aux dix-sept volumes de cette histoire on joint ceux qu'il a consacrés à la révolution française, on se trouve en présence d'une œuvre qui dans son ensemble ne comprend pas moins de vingt-quatre volumes, auxquels il faut même ajouter les trois qu'on vient de faire paraître, et qui contiennent les premières années du XIXe siècle. C'est là assurément un monument considérable, et la vie entière d'un homme n'est pas de trop pour l'édifier. Parmi les ouvrages qui ont été écrits avec les ressources et les documens de la critique moderne, il n'y a guère que l'histoire de M. Henri Martin qui puisse lui être comparée. A laquelle de ces deux histoires convient-

il de donner la préférence? Quelle est celle dont il faudrait conseiller la lecture à quelque jeune et studieux étranger, par exemple à quelque *undergraduate* d'Oxford ou de Cambridge qui voudrait compléter les notions très insuffisantes d'histoire étrangère qu'on donne dans les universités anglaises? Laissé à lui-même, il est probable qu'il se sentirait un peu effrayé par l'aspect compacte des volumes de M. Henri Martin, et que, séduit par la réputation de Michelet, dont le nom serait probablement parvenu à ses oreilles, il choisirait celle de notre auteur. Il lirait assurément avec beaucoup de plaisir, et non sans profit, les six premiers volumes. Il serait bien un peu étonné d'apprendre le peu d'importance réelle qu'il convient d'attacher à certains faits consignés cependant dans les précis les plus sommaires : la bataille de Poitiers, par exemple, qui se borne « à une simple rencontre entre les rapides cavaliers de l'Afrique et les lourds bataillons des Francs » ou bien la bataille de Bouvines, « qui ne fut pas une action fort considérable. » Il aurait peine aussi à se convaincre que Charlemagne, cette grande figure qui a occupé si longtemps l'imagination du moyen âge, « ne fut qu'un homme heureux auquel une chose surtout a profité, la longueur de son règne. » Tout bien pesé cependant, il recueillerait de ces premiers siècles de notre histoire une impression juste, quoique confuse. Il apprendrait surtout de Michelet l'amour de ces temps passés, le respect de leurs saints et de leurs soldats, l'admiration pour les créations de leur art, et il s'écrierait volontiers avec lui : « Cette pureté, cette douceur d'âme, cette élévation merveilleuse où le moyen âge porta ses héros, qui nous les rendra! »

Mais lorsque, suivant, non le plan bizarre de publication adopté par Michelet, mais la chronologie des faits, il arriverait à l'histoire de la renaissance, dans quelle surprise ne serait-il pas plongé! Il lui faudrait brusquement apprendre à considérer le moyen âge comme une *mer de sottise*, « un état bizarre et monstrueux, prodigieusement artificiel, qui n'a d'argument en sa faveur que son extrême durée, sa résistance obstinée au retour de la nature. » Les cathédrales gothiques ne sont plus la cristallisation des larmes précieuses qui se sont amoncelées vers le ciel; elles sont une *végétation*. La véritable création du moyen âge, c'est le *peuple des sots*, de ces mystiques raisonnables « qui donnaient l'étonnant spectacle de volatiles étendant par momens de petites ailes liées, bridées, les yeux bandés, sautant au ciel jusqu'à un pied de terre et retombant sur le nez, prenant incessamment l'essor pour rasseoir leur vol d'oisons dans la basse-cour orthodoxe et dans le fumier natal. » Vainement à côté de ces déclamations fougueuses, notre étudiant chercherait-il à ressaisir la chaîne du récit et à asseoir sur des faits

tant soit peu précis le jugement qu'il serait peut-être bien aise de se faire à lui seul. Il y trouverait des digressions inattendues sur César Borgia, sur Ulric de Hutten, un chapitre entier sur le duel de Jarnac et de La Châtaigneraie. Il aurait tous les renseignemens nécessaires pour comparer entre eux les nez de Maximilien, de Louise de Savoie, de Marguerite de Navarre, de Diane de Poitiers et d'Ignace de Loyola; mais presque rien sur ces événemens dont l'importance exerce une influence directe sur la marche de l'histoire, par exemple sur les négociations qui ont préparé l'avénement de Charles-Quint au trône impérial ou sur les conditions de la paix de Cateau-Cambrésis. Cependant, au milieu de toutes ces divagations, il rencontrerait des pages expressives où l'âme de cette époque complexe éclate avec éloquence. Il y trouverait encore cette intuition poétique des sentimens qui ont à un moment donné fait rêver les imaginations, battre les cœurs ou travailler les esprits. Il comprendrait les douceurs amollissantes qui ont désarmé nos soldats lorsqu'au sortir des âpres gorges alpestres ils ont, pour la première fois, respiré l'air chaud et parfumé des plaines de la Lombardie; il goûterait à son tour le charme de ces villas italiennes « gardées au vestibule par un peuple muet d'albâtre ou de porphyre, entourées de portiques à « mignons fenestrages » qui recélaient au-dedans non-seulement un luxe éblouissant d'étoffes, de belles soies, de cristaux de Venise à cent couleurs, mais d'exquises recherches de jouissance; caves variées, cuisines savantes, lits profonds de duvet et jusqu'à des tapis de Flandre, où, garanti du marbre, pût au lever se poser un pied nu. — Des terrasses aériennes, des jardins suspendus, les vues les plus variées. Aux jaillissantes eaux des fontaines de marbre, le cerf venant le soir boire sans défiance; de grands troupeaux au loin en liberté; la fenaison ou les vendanges, une vie de doux travaux. Tout cela encadré du sérieux lointain des Apennins de marbre blanc ou des Alpes aux neiges éternelles. » Notre jeune étranger y apprendrait cependant aussi à ne pas mépriser les attraits de la nature française. Il apprendrait à aimer Fontainebleau « et ses roches chaudement soleillées où s'abrite le malade, ses ombrages fantastiques empourprés des teintes d'octobre qui font rêver avant l'hiver; à deux pas, la petite Seine, entre des raisins dorés, délicieux dernier nid pour reposer, et bôire encore ce qui resterait de la vie, une goutte réservée de vendange. » Nulle part enfin je ne lui conseillerais de chercher une plus vive expression de cet art charmant de la renaissance qui sut prêter aux inspirations de la foi chrétienne la grâce des formes antiques, comme dans ces trois statues du Louvre qu'on a appelées les Trois Grâces jusqu'au jour où l'on a reconnu en elles la Foi, l'Espérance et la Charité. Quel écri-

vain, quel artiste même, a mieux compris que Michelet le génie de Jean Goujon, « ce magicien dont la main ravissante donnait aux pierres la grâce ondoyante, le souffle de la France, qui sut faire couler le marbre comme nos eaux indécises, lui donner le balancement des grandes herbes éphémères et des flottantes moissons... Où a-t-il pris ces corps charmans, si peu proportionnés, nymphes étranges, improbables, infiniment longues et flexibles? Sont-ce les peupliers de Fontaine-Belle-Eau, les joncs de ses ruisseaux ou les vignes de Thomery dans leurs capricieux rameaux qui ont revêtu la figure humaine? Les rêves de la forêt, les songes d'une nuit d'été, qui ne se laissaient apercevoir que dans le sommeil pour être regrettés au matin, ont été saisis au passage par cette main vive et délicate. Les voilà, ces nymphes charmantes, captives, fixées par l'art; elles ne s'envoleront plus. » Ces pages brillantes, d'un goût moins pur peut-être que telle autre déjà citée par moi des premiers volumes, n'en sont pas moins faites pour consoler de bien des divagations. Celui qui les a écrites n'avait pas encore perdu la magie de son pinceau.

C'est à mesure qu'il avancera dans l'histoire de ce que Michelet appelle dédaigneusement les siècles monarchiques, que notre étudiant sentira croître sa surprise, et, s'il est doué de quelque jugement, sa méfiance. Un détail ne contribuera pas à le rassurer : les *notes et éclaircissemens* qui au début formaient près de la moitié de chaque volume et contenaient des pièces infiniment curieuses, deviennent de plus en plus rares, et le plus souvent n'éclaircissent rien du tout. A la fin, ces annexes sont tout à fait supprimées, et il n'y a là rien d'étonnant. Sur quelles pièces justificatives Michelet pourrait-il appuyer, par exemple, ces découvertes si singulières et dont il communique les résultats avec tant d'assurance sur les irrégularités qui se seraient glissées dans la généalogie des rois de France? « Comment faites-vous donc, monsieur, pour être si sûr de ces choses-là? » serait-on tenté de lui dire en retournant le mot célèbre de Mme de Lassay à son mari. Comment prouver, à l'aide de documens authentiques, l'immense révolution qui se serait opérée dans les destinées de la France si, au moment où Mlle de Hautefort cacha dans son sein un billet dont Louis XIII voulait s'emparer, le roi n'avait trouvé sous sa main des pinces d'argent pour le lui ravir? « nulle alliance avec Gustave-Adolphe, chute et procès de Richelieu, victoire complète de l'Espagne et du pape. » On est reconnaissant du reste à Michelet de ne pas multiplier les citations, quand on sait quel sont les recueils qu'il se plaît à consulter le plus souvent : *le Journal des Digestions de Louis XIII*, par Hérouard, et les *Annales* des trois médecins de Louis XIV : Vallot, Dacquin et Fagon.

« Rien n'est petit au gouvernement monarchique. » Mais ce qui dérouterait singulièrement notre lecteur, naturellement étranger à cette connaissance solide des faits qui sert encore de guide au lecteur français, ce serait la disparition de ces dates précises entre lesquelles on divise d'ordinaire les longs règnes, et qui sont remplacées par des divisions fantaisistes. Ainsi le règne de François Ier se partage en deux parties : *avant et après l'abcès*. Le règne de Louis XIV : *avant et après la fistule*... Vainement essaierait-il, en l'absence de toute date, de se rattacher à l'ordre des chapitres. Que deviendrait-il lorsqu'il se trouverait en présence de titres comme ceux-ci : Molière et Madame, les Marquis proscrits, — le Café, l'Amérique, — Manon Lescaut, mort de Watteau. A chaque volume, sa confusion d'esprit, sa perplexité, iraient croissant, et j'aperçois le moment où, fatigué, ahuri, excédé, il jetterait le dernier volume, en regrettant peut-être de ne pas s'être courageusement attaqué à l'histoire de M. Henri Martin, où l'exposition consciencieuse des faits lui aurait fourni du moins les élémens d'un jugement impartial.

Cependant, si par aventure ce lecteur étranger, au lieu d'être, comme je l'imaginais tout à l'heure, quelque *undergraduate* d'Oxford ou de Cambridge, était quelque *student* aux longs cheveux d'Heidelberg ou d'Iéna, imbu des principes du *kulturkampf* et de la gallophobie, qui forment aujourd'hui le fonds de l'éducation allemande, n'éprouverait-il pas un sentiment bien différent de celui que je viens de supposer, un sentiment de joie et d'étonnement railleur? « Quoi dirait-il, c'est là ce qu'on appelle en France un historien national ! Cet écrivain qui sur quarante années de labeur en a consacré trente à décrier le passé de la France aux yeux de ses enfans, cet iconoclaste dont l'ardeur furieuse n'a épargné avec regret que deux ou trois images nationales, c'est le même homme auquel on vient de faire ces pompeuses funérailles! Une foule nombreuse et recueillie s'est pressée sur le passage du cortége, et a salué sa dépouille comme celle d'un grand citoyen. Les corps constitués de l'état se sont rendus officiellement à ses obsèques. La jeunesse y a délégué ses représentans. De graves orateurs ont pris la parole sur sa tombe, et n'ont point cru devoir mêler à leurs éloges les restrictions qui étaient peut-être au fond de leur pensée. Bien plus, sur son cercueil même on s'est inspiré de son exemple, on a injurié encore la France du passé en distinguant « entre la France puissante et vraie, la France du peuple, et la France théâtrale de gentilshommes oisifs, à genoux autour d'une idole, » comme si dans la dernière guerre hommes du peuple et gentilshommes n'étaient pas tombés côte à côte sous nos coups. Mais ce peuple a donc perdu

ce qui fait la force même du sentiment national, cette part d'orgueil et d'illusion avec laquelle le plus obscur citoyen de la plus humble monarchie ou de la plus petite république juge l'histoire de son pays. Il est devenu l'ennemi de lui-même et il apporte des pierres à ceux qui veulent le lapider. Félicitons-nous donc d'avoir ainsi des alliés jusque dans son sein, et de trouver parmi eux des auxiliaires inconsciens pour notre œuvre de destruction et de haine. »

Ainsi parlerait ou sentirait notre jeune Allemand, et c'est là précisément ce qui doit nous inspirer une profonde tristesse, à nous tous qui aimons la France, la France d'hier comme la France d'aujourd'hui, à nous qui ne croyons pas que pour un pays la gloire suprême soit d'être un enfant trouvé, et pour un peuple d'avoir souillé les cendres de ses pères. Il n'y a pas à mes yeux d'entreprise plus antinationale et plus ingrate que de diviser ainsi en deux portions les annales de notre pays, et, au nom d'un siècle d'histoire, de jeter l'anathème à près de quatorze siècles. Le spectacle auquel nous assistons aujourd'hui est étrange autant que douloureux : il présente un phénomène inconnu dans l'histoire des nations. Tandis qu'il n'y a pas un pays qui n'ait entretenu le culte pieux de ses antiques grandeurs, la France au contraire s'est prise en horreur elle-même et elle a maudit son passé. L'Angleterre conserve avec fierté le souvenir de la charte des barons et porte un amour aveugle à la mémoire de la Reine-Vierge. L'Espagne s'enorgueillit de ses Cortès et de Charles-Quint. L'Allemagne se pare avec pompe des souvenirs du saint-empire romain. Mais la France rougit d'elle-même et voudrait effacer les premiers livres de ses annales. Des historiens comme Michelet viennent fournir à ces passions ignorantes les alimens d'une érudition frelatée, et parmi ceux qui seraient capables de combattre contre lui à armes égales, personne n'a le courage d'élever la voix pour lui répondre. Quoi! après que la politique persévérante de trois dynasties successives aura rattaché à ce petit noyau de l'Ile-de-France toutes les provinces qui s'étendent aujourd'hui depuis les côtes de la Méditerranée jusqu'à celles de la Manche, on viendra nous parler « de la terrible instabilité du gouvernement monarchique » et dire que « de toute l'ancienne monarchie il ne reste à la France qu'un nom, Henri IV, plus deux chansons, Gabrielle et Marlborough. » Quoi! parce que l'insouciance de Louis XV aura laissé perdre à la France des possessions moins importantes que celles dont elle s'est agrandie sous son règne, ou parce que des institutions qui avaient eu dans le passé leur utilité et leur grandeur auront subsisté au-delà du temps où elles pouvaient se justifier encore, on viendra nous dire « que le roi, c'est l'étranger, » et que « le passé, c'est l'ennemi. » Et au nom de quel

idéal politique nous tiendra-t-on ce langage arrogant? Au nom d'une forme de gouvernement qui n'a point encore fait ses preuves dans notre pays et qui porte aujourd'hui d'une main si tremblante et d'un pas si chancelant les espérances résignées de quelques bons citoyens. Car c'est au nom de la république que Michelet déclare ainsi la guerre à notre histoire. Partout il en aperçoit et en salue les présages, sans souci de la vérité ni des faits : dans la réforme, « dont l'essence fut *la liberté, la démocratie, le principe antimonarchique,* » dans la régence même, « qui est comme un premier acte de la révolution. » — Tous les grands hommes qui trouvent grâce devant ses yeux deviennent républicains, quoi qu'ils en aient : Coligny, « qui aurait mérité la faveur d'être dégradé de la noblesse et de monter au rang des plébéiens, » Sully, « qui avait quelque chose des grands révolutionnaires. » Arrivée à ce degré de travestissement, l'histoire n'est plus de l'histoire, élle devient de l'hallucination et, qui pis est, de la débauche. Devant Michelet, rien n'est fermé : il regarde par la serrure de tous les boudoirs, il écarte les rideaux de toutes les alcôves. Il sait tout, il étale tout, il mélange tout, le vrai et le faux, l'hypothèse et la certitude. Il prend ses documens partout, dans les *Philippiques* de Lagrange-Chancel et dans les publications de Soulavie, comme dans les *Mémoires* de Saint-Simon ou du duc de Luynes. C'est un désordre d'imagination incroyable, et vingt fois on jetterait le livre, si, au milieu de l'impatience et de l'indignation, on n'était cependant retenu par une sorte de verve endiablée. On assiste à une danse de Saint-Gui, et malgré soi on se sent par momens entraîné dans la ronde.

Sous l'empire de quel vertige Michelet a-t-il donc écrit les derniers volumes de son *Histoire?* Sous l'influence croissante d'une double maladie dont il a été atteint, autant qu'homme du siècle, et dont la contagion n'a pas plus épargné, de nos jours, les historiens que les poètes. La première est la courtisanerie démocratique. J'ai déjà signalé chez lui les premiers symptômes de cette maladie, qui se trahit dès *Jeanne d'Arc* et *Louis XI*, qui éclate lors de sa querelle avec les jésuites, qui se poursuit dans *le Peuple* pour s'étaler à la veille de février dans l'*Histoire de la révolution française*. A combien d'écrivains cette époque de 1848 n'a-t-elle pas été fatale? N'est-ce pas à cette date que commence la décadence de l'amant d'Elvire? N'est-ce pas depuis les discussions de l'assemblée législative qu'Olympio a changé sa lyre en une grosse caisse? C'est également à partir de 1848 que la maladie de Michelet est devenue incurable. Quand il s'écriait : « Je suis resté peuple, » cela ne voulait pas dire en réalité : je me suis efforcé de conserver la simplicité native, l'énergie, les habitudes laborieuses du peuple; cela si-

gnifiait plutôt : j'ai soigneusement entretenu chez moi et chez les autres les passions, les petitesses, les sentimens envieux de la démocratie. Mais les ravages que cette maladie produit sur le bon goût, sur le talent, sur la dignité, sont encore aggravés lorsque ses accès se compliquent de l'éclosion d'une autre maladie non moins commune dans le monde de la littérature démocratique, et que j'appellerai la *folie du moi*. Comment désigner autrement ce *delirium tremens* de l'orgueil qui trouble la lucidité des intelligences et inspire à ceux qui en sont atteints les plus étranges illusions sur le rôle qu'ils sont appelés à jouer? Par une coïncidence dont il ne serait pas malaisé d'expliquer l'apparente fatalité, ceux qui sont affligés de la première de ces deux maladies n'échappent presque jamais à la seconde. Les noms que je viens de citer en fourniraient au besoin la preuve. Peut-être, s'il faut tout dire, cette dernière maladie est-elle encore exaspérée par les remèdes qui dans la vie commune adoucissent ordinairement les autres : je veux parler des soins d'une affection conjugale dont les illusions et les exagérations respectables contribuent à entretenir le germe même de ce désordre cérébral. Quoi qu'il en soit, personne peut-être n'en a été atteint au même degré que Michelet. Son immense orgueil éclate à chaque page de ses dernières œuvres. Le juge le plus bienveillant n'a jamais parlé de lui en termes aussi enthousiastes que lui-même. Toute une littérature est née de *l'Oiseau* et de *l'Insecte*. *L'Amour* et *la Femme* « restent et resteront comme ayant deux fortes bases, la base scientifique, la nature elle-même, et la base morale, le cœur d'un citoyen. » Lorsqu'il commença son histoire, il trouva la patrie déplorablement effacée par le culte de la force, l'oubli du droit. Il a tout refait de fond en comble; mais où le paroxysme de cette double affection du caractère et de l'intelligence arrive à l'état aigu, c'est dans la préface qu'il a mise en tête d'une nouvelle édition de son histoire. « La plus sévère critique, si elle juge l'ensemble de mon livre, n'y méconnaîtra pas les hautes conditions de la vie... relisant ce livre et voyant très bien ses défauts, je dis : « On ne peut y toucher. » Plus loin, il s'excuse modestement d'avoir fait passer ses lecteurs par des émotions trop vives. « J'ai défini l'histoire : résurrection. Si cela fut jamais, c'est au quatrième volume (le volume de Charles VI). Peut-être en vérité, c'est trop!.. Les morts y dansent dans une douloureuse frénésie que l'on partage, que l'on gagne presqu'à regarder. Cela tournoie d'une vitesse étonnante, d'une fuite terrible, et l'on ne respire pas. » Nulle part aussi il n'a traduit en termes aussi grossiers sa haine pour la royauté : « Au XVIe et au XVIIe siècle, je fis une terrible fête. Rabelais et Voltaire ont ri dans leurs tombeaux. La fade histoire du convenu,

cette prude honteuse dont on se contentait, a disparu. De Médicis à Louis XIV, une autopsie sévère a caractérisé ce gouvernement de cadavres. » Et il termine en disant : « J'ai bu trop d'amertumes, j'ai avalé trop de fléaux, trop de vipères et trop de rois. »

Telle est la dernière page d'histoire qu'ait publiée de son vivant, à la date fatale de 1870, ce républicain deux fois précepteur de princesses. Cette préface a été mise par lui en tête de l'édition définitive de son histoire, comme étant le commentaire de son œuvre et l'expression réfléchie de sa pensée. On la laissera subsister, je l'espère, en tête des éditions suivantes, et le lecteur qui serait tenté comme moi de se laisser séduire par le charme des premiers volumes n'aura besoin que de la relire pour sentir son indignation contre les procédés de l'historien s'accroître de toute l'admiration que lui inspirera dans ses prémices le talent de l'écrivain.

VI.

« Ce que l'avenir nous garde, Dieu le sait, disait Michelet dans la préface de son livre sur *les Jésuites*. Seulement je le prie, s'il faut qu'il nous frappe encore, de nous frapper avec l'épée. » Michelet eut la douleur de voir avant sa mort s'accomplir ce souhait, qui serait une impiété s'il n'était une déclamation. La guerre de 1870 l'affligea cruellement. A sa douleur patriotique se joignait l'amertume de la désillusion et peut-être aussi l'anxiété d'un certain remords. Il avait beaucoup aimé l'Allemagne et cherché à la faire aimer. Ses études d'histoire et d'érudition l'avaient mis en relation avec le monde des savans et des lettrés d'outre-Rhin. Il s'était laissé séduire à leur apparente bonhomie et il n'avait pas découvert ce que l'érudition des Dubois-Reymond, des Sybel, des Mommsen cachait de haine contre nous. « Pour moi, avait-il dit dans son *Histoire de la réforme*, lorsqu'en février je vis sur nos boulevards se déployer au vent de la révolution le saint drapeau de l'Allemagne, quand sur nos quais je vis passer son héroïque légion, et que tout mon cœur m'échappait avec tant de vœux, hélas! inutiles, étais-je Français ou Allemand? Ce jour-là, je n'eusse pas su le dire. »

Avec cette clairvoyance dont l'école révolutionnaire a toujours fait preuve dans les affaires de notre politique extérieure, il avait célébré l'unité de l'Allemagne, et au lendemain de la bataille de Sadowa il en était encore à raconter avec attendrissement qu'à Berlin, pour se délasser le soir, le conseil des ministres lisait Thucydide dans l'original. Rude fut le réveil, et il exprima sa déception naïve en adressant aux journaux des lettres plus patriotiques, mais,

hélas ! non moins inutiles que ses vœux de février. Il n'assista pas à l'effroyable série de nos malheurs. L'état débile de sa santé, et peut-être aussi l'extrême vivacité de ses impressions, ne le lui permirent pas. Il quitta Paris avant même que le siége ne fût certain, « lorsque, dit-il, l'impératrice, loin de songer à la défense, laissait entrer dans cette ville de deux millions d'âmes tout un monde de bouches inutiles, quatre ou cinq cent mille paysans. » Il quitta même la France, et ce fut à Lausanne qu'il apprit la chute de l'empire. Il put, pendant son court séjour dans cette ville, se croiser avec son illustre ami, son contemporain, l'ancien compagnon de ses luttes, Edgar Quinet, qui, de son exil de Veytaux, s'élança dès que les frontières de la France lui furent rouvertes, pour venir s'enfermer dans Paris. Il dut en coûter à Michelet de ne pouvoir suivre son exemple, et, lorsque le sol national tremblait sous les pas des bataillons prussiens, de ne pas même ressentir le contre-coup de ces secousses. Force lui fut d'aller chercher le repos du corps jusque sous le ciel de Pise. Sa pensée était du moins tout entière aux phases de la lutte terrible qui se poursuivait en France, et la prolongation de cette lutte inspira à son patriotisme mêlé d'orgueil l'espérance chimérique que son intervention lointaine pourrait être utile : « Dans cet effroyable silence, moi seul en Europe je parlai. Mon livre, que je fis en quarante jours, fut la première et longtemps la défense unique de la patrie. Il rompit l'unanimité de malveillance que l'or de M. de Bismarck avait facilement obtenue. La conscience publique fut avertie de la Tamise au Danube. J'intitulai ce cri du cœur : *la France devant l'Europe*, lui donnant pour épigraphe ce grave avis d'avenir : « les juges seront jugés. »

Moins solitaire fut la voix, moins grand l'effet que Michelet ne paraît se l'être imaginé. Sachons-lui gré cependant de cet élan de patriotisme, qu'il a rappelé dans la préface de son *Histoire du dix-neuvième siècle*. Sachons-lui gré aussi de l'émotion qui, à la nouvelle de la capitulation de Paris, le fit succomber à l'atteinte d'une attaque d'apoplexie dont il ne s'est jamais relevé. Il rentra en France pour assister, heureusement pour lui de loin, aux luttes de la commune, durant lesquelles sa maison faillit être incendiée. Lorsque l'ordre fut rétabli, il sollicita d'être réintégré dans sa chaire du Collége de France comme l'avait été Edgar Quinet. Cette réintégration lui fut refusée, sa chaire étant régulièrement occupée, mais, de ce refus, il paraît cependant avoir conservé une certaine aigreur. Il employa les restes d'une ardeur épuisée à écrire les trois premiers volumes d'une *Histoire du dix-neuvième siècle*, qu'il conduisit jusqu'à Waterloo et qui a été publiée après sa mort : œuvre sans valeur où il n'a qu'une pensée, disputer sa gloire à Napoléon, et répartir

entre ses lieutenans toutes les batailles qu'il a gagnées, en ne lui laissant que la part des fautes et des défaites. Il partageait sa vie entre le séjour de la Provence, au climat réparateur de laquelle il ne demandait plus grâce comme au temps de sa maturité, et Paris, où il demeurait depuis plusieurs années dans le quartier désert et silencieux de l'Observatoire. Ceux qui l'ont fréquenté dans cette retraite modeste et honorable se louent de l'aménité de ses rapports et du charme de sa conversation. « Je le vois encore, dit avec émotion M. Monod, assis dans son fauteuil à sa réception du soir, la taille serrée dans une redingote sur laquelle on n'aurait pu trouver une tache ni un grain de poussière; son pantalon à sous-pieds bien tiré sur ses souliers vernis, tenant un mouchoir blanc dans la main qu'il avait délicate, nerveuse et soignée comme une femme, la tête encadrée dans ses cheveux blancs, longs, légers et soyeux. » Je regrette que les écrits de Michelet ne nous le fassent pas toujours apercevoir sous cet aspect digne et paisible; mais c'est un devoir pour celui qui a dû se montrer sévère pour certains défauts de l'historien, de rendre l'hommage qui est dû à la délicatesse de l'homme.

Durant ces années d'une lente vieillesse, Michelet se livra-t-il sans partage aux seules préoccupations de l'écrivain, à ce qu'il appelait « l'instinct du chasseur historique? » Plus proche de l'étroit passage, entraîné par un courant plus rapide vers cette *terre inconnue* où nous naviguons tous, son œil inquiet chercha-t-il à discerner avec plus de clarté les plages auxquelles il allait aborder? Dans ces temps d'incertitude où le plus croyant doute de ses croyances et le plus sceptique de ses doutes, on ne saurait se défendre de demander avec une curiosité anxieuse aux grandes intelligences comment elles ont compris et résolu les problèmes religieux qui nous divisent; comme si le nombre et le poids des témoignages apportait quelque argument nouveau à l'encontre ou en faveur des doctrines qui nous tiennent au cœur. C'est même la tendance ordinaire des partis de forcer la réponse dans un sens ou dans l'autre, et de prêter aux morts des convictions qui dépassent la mesure de leurs sentimens véritables. Je crois qu'on a commis une erreur de ce genre lorsqu'on a dit que Michelet, au début de sa vie, était catholique. Il serait plus exact de dire qu'il était favorable au catholicisme; mais jamais, sauf pendant une courte période qui suivit son baptême, les prescriptions de la foi catholique n'ont été la règle de sa vie. Lorsqu'il embrassait de bon cœur la croix de bois qui s'élève au milieu du Colisée, lorsqu'il s'écriait avec émotion : « Je vous en prie, oh! dites-le-moi, si vous le savez, s'est-il élevé un autre autel? » il n'était cependant pas de ceux que la croyance en un auguste mystère conduit obéissans au pied de cet

autel. Il était bienveillant pour l'église catholique, mais il ne lui appartenait pas. Peu à peu, et par une lente évolution dont il est assez difficile de saisir le point de départ, il en arriva à nourrir, non pas seulement vis-à-vis du catholicisme, mais vis-à-vis du christianisme lui-même, une hostilité profonde et raisonnée. Par une conception étroite et en quelque sorte *prédestinatienne* de la doctrine évangélique, la religion de la *grâce* et de *l'amour* lui apparut comme celle de l'arbitraire. A cette religion, il opposait celle de la justice et du droit, dont l'avénement datait à ses yeux de la révolution de 89. Chaque page de ses écrits expose la théorie de l'antagonisme entre le principe chrétien et le principe révolutionnaire. Cette hostilité s'accrut encore de toute sa haine contre les jésuites, qui était passée chez lui à l'état de monomanie. A plusieurs reprises, il crut devoir solliciter contre leurs persécutions imaginaires l'appui de la police. Ce grain de folie ne lui faisait cependant point, dans la pratique de la vie, pousser l'hostilité jusqu'à un fanatisme brutal. « Nous n'avons eu, a écrit Mme Michelet, qu'un enfant que Dieu m'a retiré. J'ai désiré pour lui le baptême. Il ne m'a fallu, pour obtenir l'acquiescement de mon mari, ni prières ni larmes. Un mot a suffi, et c'est lui-même qui a été chercher le prêtre. »

Tout en professant ces sentimens contre le christianisme, Michelet était demeuré profondément déiste. Il ne croyait pas seulement en un Dieu vague et abstrait, spectateur indifférent de notre existence et de nos maux, mais en un Dieu personnel, agissant, miséricordieux, dont il invoquait presque avec mysticisme la tendresse et la protection. « Je suppose, disait-il, que Dieu, qui est si bon, pour nous détacher de cette terre dont nous ne nous détachons guère pendant notre vie, nous accorde quelques années de vie errante autour de notre tombe. Les amis nous visitent fréquemment, la famille, les enfans! Ah! il ne peut leur parler, mais il les voit. » Une aussi vague espérance ne lui suffisait pas. Il avait une foi robuste dans l'immortalité de l'âme. Sa personnalité vivace repoussait l'idée de la destruction. La confiance qu'il entretenait en cette consolante assurance éclate maintes fois dans ses écrits. Dans les dernières années de sa vie, elle paraît s'être fortifiée encore. « Je ne connais qu'un monde (écrivait-il le 1er mars 1873), et voyant partout l'équilibre, la justesse dans les choses physiques, je ne doute pas qu'il y ait également équilibre et justesse dans les choses morales, sinon ici, du moins ailleurs, dans les globes et dans les existences qu'il nous sera donné de traverser... Je vois qu'en toutes choses le progrès est l'allure constante de cette puissance de la vie qui va toujours de bien en mieux, et je garde l'espoir, comme un courageux ouvrier, que de mes travaux imparfaits j'irai à un travail

meilleur. » Plus ferme et plus touchante encore est l'espérance qu'exprime la dernière ligne de son testament : « Dieu me donne de revoir les miens et ceux que j'ai aimés ! Qu'il reçoive mon âme reconnaissante de tant de biens, de tant d'années laborieuses, de tant d'œuvres, de tant d'amitiés. » Cette espérance dut le soutenir durant sa longue agonie de sept jours, où il ne murmura que des paroles indistinctes dont quelques-unes parurent trahir le regret de n'avoir pas vu la France renouer la chaîne de ses traditions monarchiques. Il expira à Hyères le 9 février 1874, à midi.

Le testament de Michelet contenait ces mots : « Je serai transporté, sans cérémonie religieuse, au cimetière le plus voisin, avec l'appareil le plus simple. Qu'on donne aux pauvres ce qu'on aurait dépensé. Plus tard, à la mort de ma femme, un tombeau commun de famille pourra être élevé. » On sait les incidens pénibles auxquels l'interprétation de cette clause a donné lieu, l'inhumation précipitée et presque violente à Hyères, les contestations judiciaires entre la veuve et le gendre de Michelet, enfin la décision du tribunal ordonnant que sa dépouille serait rapportée à Paris et inhumée au Père-Lachaise. Je n'ai pas à donner mon avis dans un débat qui a été clos par la justice ; mais je ne puis, en terminant, m'abstenir d'une réflexion. Il y a en Michelet, tel que je l'ai compris, deux hommes : l'un sensible, aimant, ouvert aux émotions généreuses, intelligent de tous les grands souvenirs de l'histoire et de tous les grands spectacles de la nature ; l'autre, âpre, irrité malade, homme de passion et homme de parti. Le premier de ces hommes aurait aimé, ce me semble, à reposer dans le modeste cimetière d'Hyères, ou dans le jardin de « cette villa Rosa, assise à mi-côte en face de la mer, qui au lendemain de la mort lui offrit au milieu de ses fleurs un abri d'un moment. » L'autre aurait préféré ce tumultueux cimetière du Père-Lachaise, attristé par le souvenir des dernières résistances de la commune, perpétuellement troublé par des manifestations bruyantes, et qui ne laisse même pas aux morts le repos qui leur est promis. Eh bien ! si j'avais été de ceux qui ont connu Michelet, qui l'ont passionnément aimé, j'aurais cherché à faire vivre le premier de ces deux hommes, à laisser oublier le second. J'aurais aimé autour de son cercueil plutôt des prières que des discours, et je n'aurais point trouvé qu'il dormît solitaire sous le soleil éclatant du midi, au sein d'une nature forte et riante, au parfum des orangers et des roses. Enfin, pour honorer sa tombe comme pour bercer sa mémoire, j'aurais préféré à la vaine curiosité de la foule la visite de quelques amis fidèles, et aux rumeurs de la grande ville le murmure de la Méditerranée.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LE

SALON DE 1876

LES IMPRESSIONNISTES, LES TABLEAUX DE GENRE ET LES PORTRAITS.

I.

On avait dit d'avance beaucoup de bien du Salon, et personne n'ignorait que la direction des beaux-arts avait résolu d'augmenter le nombre des médailles. Cette mesure exceptionnelle, bruyamment annoncée, donnait beaucoup à penser. Les gens défians craignaient que le spectacle ne valût pas l'affiche et que le public ne fût trompé dans son attente. Il ne l'a pas été, il n'a pas eu de mécompte, il s'est déclaré satisfait. Le Salon de 1876 est un des plus riches que nous ayons eus depuis plusieurs années; il renferme beaucoup d'œuvres intéressantes ou remarquables, dont quelques-unes sont tout simplement excellentes et font honneur à l'art de notre temps. Que peut-on demander de plus à un Salon? Ceux qui veulent davantage n'ont qu'à s'en aller au Louvre; ils y verront tous les chefs-d'œuvre qui sont nécessaires à leur bonheur. Il faut prendre les choses pour ce qu'elles sont, et les expositions annuelles de peinture et de sculpture ne seront jamais que le champ de foire des beaux-arts. On y trouve beaucoup de mélange, pas mal de pacotille, du clinquant, des paillettes, des crincrins et des mirlitons, des marchands d'orviétan et des joueurs de gobelets; l'essentiel est qu'on y trouve aussi d'honnêtes marchands et de bonne marchandise. Nous ne savons qu'y faire, nous aimons les foires, et il est per-

mis d'affirmer que la foire de cette année est bonne. De nouveau-venus s'y sont produits avec éclat, leurs coups d'essai sont presque des coups de maîtres; acceptons-en l'augure, heureux si nous pouvions nous écrier avec le poète :

> La moisson de nos champs lassera les faucilles,
> Et les fruits passeront la promesse des fleurs.

Que les fleurs donnent seulement tout ce qu'elles promettent, nous n'aurons pas le droit de nous plaindre. Ne nous frappons pas trop la poitrine, l'art n'est point mort en France.

Cependant de zélés défenseurs du grand goût et du grand art ont répété leurs doléances accoutumées. Ils se plaignent que le Palais de l'Industrie est un établissement trop hospitalier, qu'on y reçoit tout le monde, que les bons ouvrages s'y perdent dans la foule des productions frivoles, hâtives, médiocres ou décidément mauvaises. Ils reprochent au jury son excessive indulgence, ils le voudraient plus rigoureux dans ses choix, plus résolu dans ses exclusions. Ils rêvent d'en finir avec les capharnaüms de la peinture, de leur substituer des expositions restreintes, qui ne renfermeraient qu'un petit nombre de tableaux triés sur le volet, et seraient pour le public, comme pour les jeunes artistes, des écoles de style et de goût. Ce projet est louable, mais nous croyons qu'à la pratique il souffrirait de grandes difficultés. Admettons que votre jury soit composé d'intraitables justiciers, plus sévères pour leurs amis que pour leurs ennemis. Vous n'empêcherez pas chacun de ces Catons d'avoir ses opinions particulières et peut-être ses partis-pris d'école. Réussiront-ils à s'accorder sur la définition du style et du grand goût? Un jour, en écoutant un opéra, un spectateur disait à son voisin : « Mais, monsieur, pensez-vous que ce soit précisément de la musique? — Non, monsieur, lui répondait le voisin, ce n'est pas précisément de la musique; mais on ne peut pas dire non plus que ce soit précisément le contraire. »

Il en est du style comme de la musique, il n'est pas toujours facile de dire ce que c'est et de distinguer nettement ceux qui en ont de ceux qui n'en ont pas. Comptez d'ailleurs que les plus honnêtes gens de la terre ont leurs sympathies, leurs antipathies, leurs préjugés, leurs préventions et des fins de non-recevoir à opposer à tout ce qui leur déplaît. Ingres éprouvait à l'égard de Delacroix le même genre de répulsion et d'horreur que ressentent certaines femmes à la vue d'une araignée. Le jury qui exclut l'*Hamlet* du Salon de 1836 était, selon toute vraisemblance, très honnête, et il rendit son verdict en parfaite sûreté de conscience. « Quelques défauts que puisse avoir cet ouvrage, écrivait en ce temps Alfred de

Musset, comment se peut-il qu'on l'ait jugé indigne d'être condamné par le public? Est-ce donc la contagion qu'on a repoussée dans cette toile? Est-elle peinte avec de l'aconit? Il semble que tant de sévérité n'est juste qu'autant qu'elle est impartiale; comment croire qu'elle le soit lorsqu'on voit de combien de croûtes le Salon est rempli? » Ces mots de l'auteur des *Nuits* devraient faire réfléchir les esprits chagrins qui se lamentent sur la décadence de l'art. Il y avait beaucoup de croûtes dans le Salon de 1836, on y trouvait même « les plus affreux barbouillages. » Eh! sans contredit, les croûtes ne manquent pas dans le Salon de 1876. Il abonde aussi en œuvres médiocres, ou banales, ou froidement académiques, ou sottement prétentieuses, ou effrontément tapageuses; ajoutez-y les morceaux à effet, les tableaux et les tableautins qui n'ont pour eux que le ragoût, d'autres encore où un talent véritable est gâté par le charlatanisme et qui auraient fait les délices de ce bon monsieur Turcaret, puisque « une belle voix, soutenue d'une trompette, le jetait dans une douce rêverie. » Laissons les mélancoliques grogner dans leur coin. Quand l'ange Ituriel hésitait s'il détruirait Persépolis, Babouc lui présenta une petite statue composée des pierres les plus précieuses et les plus viles, et il lui dit : « Casserez-vous cette jolie statue parce que tout n'y est pas or et diamans? » Ne supprimons pas les expositions annuelles, et laissons subsister Persépolis, dussent les prophètes et les critiques d'art s'en fâcher, comme Jonas se fâcha de ce qu'on ne détruisait pas Ninive. Leur mauvaise humeur est moins excusable que la sienne, ils n'ont pas été comme lui trois jours dans le corps d'une baleine.

Les jurés n'ont pas la vie commode; ils s'appliquent à faire de leur mieux, et personne n'est content. Les uns regrettent que le jury d'admission ait été trop indulgent et trop facile; d'autres, qui ont de bonnes raisons pour cela, lui reprochent l'étroitesse de ses préjugés, la férocité de ses condamnations : ils lui en veulent d'avoir fermé la porte du Salon à la jeune école, à l'école de l'avenir, aux francs-tireurs, aux garibaldiens de la peinture, à ceux qui s'appellent eux-mêmes les *intransigeans* ou les *impressionnistes*. Cette école est plus qu'une école, c'est une secte qui aspire à fonder une nouvelle religion. Elle n'a pas encore de temples, et l'état ne se charge pas des frais du culte; mais elle avait ouvert récemment à la rue Le Peletier une chapelle où les profanes étaient admis. Ce qu'on y voyait était fort étrange, et les gens qui en sortaient avaient l'air fort étonné; quelques-uns avaient besoin de faire deux ou trois tours sur le boulevard pour reprendre leurs esprits.

Qu'est-ce qu'un impressionniste? C'est un homme qui se fait fort de procurer à son prochain des impressions, bonnes ou mauvaises,

agréables ou fâcheuses, et la morale de la religion nouvelle se résume dans ce précepte : mes enfans, impressionnez-vous les uns les autres. Qu'est-ce qu'un intransigeant? C'est un impressionniste qui ne transige pas avec le besoin qu'éprouve le bourgeois de voir clair dans ce qu'on lui montre et avec sa sainte horreur pour les logogriphes et les charades. Le bourgeois est absolument insensible au charme du mystère, aux séductions du vague, de l'incompréhensible, de l'inachevé. Il ne comprendra jamais qu'une esquisse soit plus intéressante qu'un tableau. Qu'y a-t-il dans un tableau? Ce qu'on y a mis; vous voyez dans une esquisse tout ce qui n'y est pas et qu'on y pourrait mettre. La peinture intransigeante consiste à faire des tableaux qui ne sont que des esquisses, et des esquisses qui ne sont que des croquis, et des croquis si informes, si confus, qu'il faut les regarder de très près et très longtemps avant de savoir ce qu'ils représentent. Qu'a voulu faire l'artiste? un dieu ou une cuvette? Devinez. On a vendu l'an dernier à l'hôtel Drouot les pochades d'un peintre célèbre, mort à la fleur de l'âge et du talent; c'était la défroque de son génie. L'une de ces pochades, à peine dégrossie, a été achetée, s'il nous en souvient, près de 40,000 francs; elle représentait une plage de la Méditerranée et sur le premier plan une pelouse marquée de taches bleues, jaunes et roses. Les uns disaient : Ce sont des fleurs, — les autres : Ce sont des femmes. Ces taches, cette vente, ces pochades qu'on a payées 40,000 francs, ont pu contribuer au développement de la nouvelle école. Faire des fleurs qui ressemblent à des femmes et peindre des femmes qu'à la rigueur on pourrait prendre pour des fleurs, voilà le triomphe de l'art, le fin du fin. A merveille; mais avez-vous la main et le nom de Fortuny? Les gens qui ne cherchent pas midi à quatorze heures ont trouvé une définition plus simple de l'impressionnisme; après avoir visité l'exposition de la rue Le Peletier, ils ont décidé que le propre de l'impressionniste est de peindre des arbres rouges, de l'herbe rose et des ciels lilas, en riant dans sa barbe, qui d'ordinaire est très longue, et en se disant : Goberont-ils le morceau? Cette définition sommaire est injuste; il y a des malins dans la petite chapelle, mais il y a aussi des dévoyés, dont quelques-uns ont un incontestable talent; il y paraîtra le jour où ils consentiront à transiger avec le bon sens. Nous ne pouvons en vouloir au jury d'avoir fermé la porte du Salon à l'herbe rose et aux arbres rouges. Le public qui se presse au Palais de l'Industrie aime à prendre ses plaisirs au sérieux, et malgré le proverbe qui prétend que plus on est de fous, plus on rit, s'il désire qu'on l'amuse, il exige qu'on le respecte ou qu'on en fasse semblant.

Ce qu'il y a de neuf dans l'impressionnisme est faux, ce qu'il y a de vrai n'est pas neuf. Écoutons l'auteur des *Confessions*, le véri-

table père du paysage moderne. « Dans les situations diverses où je me suis trouvé, écrivait-il, quelques-unes ont été marquées par un tel sentiment de bien-être qu'en les remémorant, j'en suis affecté comme si j'y étais encore. Non-seulement je me rappelle les temps, les lieux, les personnes, mais tous les objets environnans, la température de l'air, son odeur, sa couleur, une certaine impression locale qui ne s'est fait sentir que là, et dont le souvenir vif m'y transporte de nouveau. » Voilà le paysage d'impression, et il a été cultivé dans ce siècle par de grands maîtres, qui ont pénétré dans l'intimité de la nature comme on n'avait pas su le faire avant eux. Ce qu'ils avaient éprouvé dans tel endroit, dans telle saison, dans tel mois de l'année, à telle heure du jour, ils ont chargé leur pinceau de le dire; ils nous ont expliqué moins ce qu'ils avaient vu que ce qu'ils avaient senti. Le ciel, les arbres, les rochers, les eaux qui courent ou qui dorment, n'étaient pour eux que des signes, des symboles, des vocables, les mots d'une langue qu'ils savaient parler et que nous comprenons tous quand on la parle clairement. Les aurions-nous compris, s'ils avaient parlé turc ou chinois?

L'impressionnisme raisonnable et raisonné a ses grandes entrées au Salon ; il y fait cette année une brillante figure. Nous ne connaissons guère de plus beau paysage que *la Prairie du Bourbonnais* de M. Harpignies. Par la grandeur ingénieuse de la composition, par la noblesse de l'ordonnance et des lignes, par la fermeté du dessin, par la solidité presque géométrique de la construction, par la sévère subordination des détails aux masses, cette prairie fait penser au Poussin ; mais ce n'est point un paysage scénique, un théâtre préparé pour de grands personnages, pour les célébrités de l'histoire ou de la mythologie. Que viendraient faire ici Orphée ou Diogène? M. Harpignies nous fait voir son pré tel qu'il l'a vu lui-même par un effet du matin ; il y fut apparemment le plus heureux des hommes et des artistes, il nous initie à ses joies. De cette belle toile se dégage une impression intime et pénétrante. Nous sentons que l'air y est frais, il circule partout et nous le respirons à pleins poumons. Nous sentons aussi que l'herbe est tendre; heureuses les vaches qui la broutent! Ces chênes versent aux gazons une ombre moelleuse; on voudrait s'y asseoir et y perdre son temps à suivre du regard ces lignes de collines qui fuient si bien, ces petits nuages gris et blancs qui voyagent dans un ciel transparent, léger, tendre et doux. Le Poussin faisait des prairies héroïques; celle de M. Harpignies est tout humaine, les héros ne s'y sentiraient pas chez eux, il y faut mettre des vaches et des rêveurs.

C'est aussi une œuvre d'impressionniste que le superbe paysage de M. Pelouse, à la fois sombre et éclatant, qu'il a intitulé : *une Coupe de bois à Senlisse*. Ce fourré éclairci par la cognée, ces

buissons, ces grands arbres qui ont perdu leurs feuilles, ce terrain raboteux, formé de détritus végétaux et d'une poussière de plantes qu'il a mangées après les avoir nourries, ce ciel d'un jaune vert, qui apparaît derrière les branches dénudées et que traverse en biais une longue traînée blanchâtre, surmontée de nuages violets, tous les détails de ce tableau ont été étudiés et pris sur le fait; mais l'artiste a mis son étude et sa science au service d'un sentiment. Il a voulu rendre l'ineffable magie de certaines soirées et nous faire voir les tours de sorcier auxquels s'amuse un beau ciel. Le soleil a disparu; mais, par la puissance de ses reflets, un coin de forêt sombre et dépouillé revêt un éclat prestigieux; il s'habille de soie, de satin et de pourpre. Le bûcheron qui coupe son bois ne s'en aperçoit pas; le spectacle n'est pas pour lui, il est pour nous. Quand on a contemplé quelque temps le paysage de M. Pelouse, il semble qu'on vienne d'assister à une fête.

Rangeons aussi parmi les impressionnistes convaincus et savans M. Jules Masure, dont les deux marines méritent les plus grands éloges. M. Masure n'est pas seulement un peintre d'une rare habileté de main, il est de la race des amoureux et il passe sa vie à chanter ses amours. Il adore la mer, il en raffole; il emploie des saisons entières à causer avec elle, à surprendre ses secrets, à l'étudier dans sa sérénité, dans ses gaîtés, dans ses joies, dans ses mélancolies, dans ses caprices, plus rarement dans ses colères. Les mœurs et les habitudes que peut avoir une vague, il les connaît aussi bien que M. Eugène Lambert connaît les habitudes et les mœurs des chats. Il sait comment elle s'y prend pour s'enfler, pour s'infléchir, pour se creuser, pour se briser, et tout ce qui se passe entre elle et le soleil à toutes les heures du jour. Le reste l'intéresse médiocrement, il ne donne rien à la curiosité. Il y a dans ses tableaux un peu de terre, parce qu'il en faut, un bout de grève ou de plage rocheuse, une barque, un ou deux bonshommes, quelque voile à l'horizon; ce ne sont là que des accessoires qu'il traite avec une extrême sobriété, ils pourraient nuire à son effet, et les amoureux n'ont qu'une idée. Dans l'une des admirables marines qu'il a exposées, nous voyons une vague qui danse au soleil; dans la seconde, nous retrouvons la même vague qui danse encore aux feux du soleil couchant, dont elle brise et éparpille les reflets; mais on sent bien qu'elle est lasse de sa journée, elle n'y va plus de franc jeu, elle ne tardera pas à s'endormir.

Citons encore, sans quitter notre sujet, deux petites toiles d'un Napolitain, M. Rossano, que nous soupçonnons d'avoir grandi à l'école de M. de Nittis. L'une représente une route bordée de platanes et merveilleusement ensoleillée; on y entend, pour ainsi dire, chanter la lumière. L'autre, intitulée *les Premiers bourgeons*, nous

montre un saule et un bouleau qui n'ont pas encore leurs feuilles et un arbre fruitier qui a déjà ses fleurs; le fond est enveloppé dans une vapeur argentine et printanière. Ces deux tableaux sont deux impressions sincères et bien rendues. Et n'est-ce pas aussi une impression sincère et admirablement rendue que les *Fleurs de mai* de M. Gustave Jundt? Une pièce d'eau entourée d'arbres; entre l'eau et les arbres, un gazon déjà haut sur pied, touffu, herbu, très fleuri; au milieu de ce gazon une femme assise, et c'est tout. Il n'est pas besoin de vous dire que cette femme est une Alsacienne et qu'elle est fort gracieuse; la tête penchée, elle arrange un bouquet et pense à autre chose. Nous aussi, nous regardons le bouquet en pensant à autre chose, et nous avons peine à nous en aller. Nous sommes retenus par un charme dont nous ne pouvons nous défendre, et voilà précisément ce que voulait le peintre.

L'intransigeance elle-même est entrée fièrement au Salon par la grande porte. Elle y est représentée par deux artistes qui ne sont pas des hommes ordinaires. Ils possèdent l'un et l'autre assez de talent pour se permettre d'avoir des convictions. Comme les héros du théâtre espagnol, chacun d'eux dit au public : — « Je suis celui que je suis; je ne transigerai ni avec vos plaisirs, ni avec vos déplaisirs, ni avec vos critiques, ni avec vos étonnemens. J'ai mon idée, je n'en changerai pas pour vous être agréable. Si vous me comprenez, tant mieux; si vous ne me comprenez pas, à votre aise. »

Le premier de ces intransigeans est M. Puvis de Chavannes; nous ne nous flattons pas de le comprendre tout à fait; peut-être, la grâce aidant, y parviendrons-nous un jour. M. Puvis de Chavannes est un des artistes qui ont été choisis pour décorer de peintures les froides murailles du Panthéon, qu'on aura de la peine à réchauffer. Son travail est déjà fort avancé, et nous sommes à même de nous en faire une idée à peu près complète en examinant le panneau peint qu'il a exposé, ainsi que le vaste carton, d'un grand caractère et savamment dessiné, qui lui fait face. Le monde qu'habite de préférence l'imagination de M. Puvis de Chavannes est un monde primitif, très sérieux, très innocent, presque antédiluvien, où personne ne se permettait de rire, ni même de sourire; Ève n'avait pas encore mordu à la pomme. Nous voyons dans le panneau peint une petite fille maigre, pâle et chétive, agenouillée au pied d'un arbre. « Dès son âge le plus tendre, sainte Geneviève donna les marques d'une piété ardente; sans cesse en prière, elle était un sujet de surprise et d'admiration pour tous ceux qui la voyaient. » Elle prie en effet avec tant de ferveur qu'un laboureur et sa femme en sont frappés d'étonnement. La scène est aussi simple que possible, c'est une sorte d'idylle chrétienne. Plein de son sujet, l'artiste a évité soigneusement de mettre dans sa composition quoi que

ce soit qui pût nous donner des idées de traverse, nous causer une coupable distraction ou servir à l'amusement de nos yeux. Il semble nous dire : — « J'ai voulu vous montrer dans cette petite fille agenouillée un phénomène de dévotion naïve, et, pour mieux la représenter, je me suis fait naïf moi-même; faites-vous naïfs pour l'admirer. Tout le monde ici est simple d'esprit comme elle. Regardez plutôt ces arbres, ces terrains, cette herbe, ces moutons; comme on voit bien qu'ils n'ont jamais pensé à mal! Et candide aussi est ma perspective, ingénue est ma couleur; je m'applique à l'éteindre, à la pâlir, à la décolorer, je crains toujours qu'il n'y en ait trop. Pour que vous entendiez mieux l'air que chante mon héroïne de sa petite voix flûtée, il faut que les instrumens se surveillent et l'accompagnent *pianissimo*. Il n'y a point de cuivres dans mon orchestre, et je mets la sourdine à mes hautbois. » Le panneau peint de M. Puvis de Chavannes est le chef-d'œuvre de l'art abstème; sa peinture est une peinture macérée et mortifiée, qui prêche la continence, qui nous apprend à nous détacher de nous-mêmes et du monde. Geneviève, patronne de Paris, est une grande sainte, et M. Puvis de Chavannes est un artiste d'une incontestable valeur. Toutefois nous trouverions plus de charme dans sa manière si nous y trouvions un peu moins de parti-pris. Ce n'est pas tout d'être naïf, il faut l'être naïvement, et il y a près de quatre cents ans que les derniers naïfs de la peinture sont morts.

Le second des intransigeans dont nous parlons n'est point un ingénu volontaire, c'est au contraire un raffiné, qui d'année en année se raffine davantage. Ses tableaux sont de véritables visions; le fantastique l'attire, l'absurde ne lui répugne point, il sacrifie toutes les vraisemblances à l'effet qu'il veut produire, il met au service de sa fantaisie une originalité de talent, une souplesse de main, une dextérité de pinceau vraiment étonnantes. Crescentini disait d'un chanteur : « Il chante bien, mais il ne me persuade pas. » Nous avouons notre faiblesse; non-seulement nous trouvons que M. Gustave Moreau chante à ravir, mais il réussit souvent à nous persuader. Nous savons toutes les objections qu'ont soulevées ses deux tableaux, et cependant nous serions désolés qu'il ne les eût pas faits; ce sont des péchés heureux, que beaucoup de gens vertueux seraient charmés d'avoir pu commettre. Elle est étrange assurément, cette toile qui nous représente *Hercule et l'Hydre de Lerne*. Ce site, ces rochers, cet amoncellement de cadavres, cette hydre horrible, dardant ses sept têtes, ce soleil rouge qui ressemble à une grosse lune, ces lumières et ces ombres arbitrairement distribuées, tout cela tient de l'hallucination et touche à l'extravagance. La facture est d'un précieux inoui, la couleur est trop cuite, presque confite; mais quelle délicieuse confiture! quel régal pour

les yeux! quelle richesse dans ces tons heureusement assortis, et comme ils font bien les uns avec les autres! quelle douceur et quelle harmonie dans l'effet général! que cette grotte est pittoresque dans son étrangeté! Elle rappelle certains paysages de Léonard de Vinci, qui n'ont jamais existé que dans son cerveau, et qu'il imagina pour démontrer à la nature qu'elle manque d'invention. L'Hercule est aussi singulier que la grotte. Coiffé de lauriers, bien campé sur ses jambes, sa massue à la main, le bras fortement musclé, il a une tête de jouvenceau, ornée d'une grâce presque féminine; et pourtant quel air de résolution! quelle fierté! que l'œil est bien ouvert, limpide et hardi! Le regard qu'il jette sur l'hydre exprime à la fois la surprise, l'émotion, le défi, la menace, la certitude de la victoire. Cet Hercule n'a pas 6 pouces de haut; dans sa petitesse, il nous paraît plus grand que le David grandeur nature de M. Ferrier, que la Jeanne d'Arc grandeur surnaturelle de M. Monchablon. Il est très humain et très héroïque; l'artiste qui l'a inventé est bien celui qui peignit jadis OEdipe aux prises avec le Sphinx.

La *Salomé* de M. Moreau est plus bizarre encore que son *Hydre de Lerne*. Il a voulu nous montrer la fille d'Hérodiade dansant devant son oncle Hérode-Antipas. Elle tient une fleur de lotus à la main; sa robe surchargée de pierreries et de bijoux doit la gêner beaucoup dans ses mouvemens; aussi manque-t-elle de grâce : elle ne mérite pas qu'on lui serve dans un plat la tête de saint Jean-Baptiste. Après tout, est-il certain qu'elle danse? Il nous paraît plutôt que c'était son intention, mais que tout à coup elle a été atteinte de catalepsie ou prise d'un sommeil magnétique; elle demeure immobile sur la pointe de ses deux pieds, pétrifiée, changée en statue. Hérode, assis sur son trône et pareil à une idole hindoue, attend débonnairement qu'elle se réveille; un esclave debout, une épée nue à la main, la regarde de travers et s'impatiente. Cette scène de magnétisme se passe dans un palais dont l'éblouissante magnificence défie toute description; ce ne sont que jaspes, colonnes d'agate et de lapis, pierres précieuses, perles, rubis et topazes. Il faut croire que le génie de la lampe enchantée est aux ordres de M. Moreau; lui seul s'entendait à fabriquer de pareils intérieurs; on dirait le rêve d'un nabab ou le cauchemar d'un joaillier. Ce palais nous émerveille et nous ravit; nous aimons les imaginations millionnaires qui ne comptent pas avec leurs fantaisies, qui remuent à la pelle l'or, l'argent et les songes. N'est-ce pas quelque chose que de réussir à nous faire rêver? et sont-ils si nombreux les peintres qui ne ressemblent qu'à eux-mêmes et ne passent pas leur vie à redire ce qu'on avait dit beaucoup mieux avant eux?

C'est égal, artistes intransigeans, peintres à systèmes, que vous

soyez fantaisistes, réalistes ou impressionnistes, vous feriez bien de vous défier de vos partis-pris. On commence par avoir plus de talent que de manière, on finit par avoir plus de manière que de talent.

II.

Les rigides amis du grand art, qui demandent à cor et à cri qu'on supprime les expositions annuelles, ne chagrinent pas seulement les jeunes artistes, à qui elles offrent la meilleure occasion de se faire connaître et de se produire; ils se montrent peu soucieux des plaisirs du public. Le Salon est une institution qui est entrée dans les mœurs, dans les habitudes; nous aurions tous beaucoup de peine à nous en passer. Nous vivons dans un temps où les fêtes publiques deviennent de plus en plus rares; pourquoi donc abolir celle-là? C'est la seule que tout le monde se plaise à fêter. On en parle longtemps d'avance, la curiosité s'allume, et le jour de l'ouverture, ceux qui ne trouvent au Palais de l'Industrie rien qui leur revienne ne sont pas les plus malheureux. Ils ont le plaisir de répéter une fois de plus que l'art est en décadence, que le grand goût se meurt, que le style agonise, et ce n'est pas un médiocre divertissement que de chanter un *Miserere* en donnant la discipline à son siècle.

Tout le monde n'irait pas au Salon si on n'y trouvait un peu de tout; mais, parmi les quatre mille peintures, dessins, cartons, gravures, statues et bustes qui y sont exposés, tout le monde est sûr d'attraper son lopin. On fait son voyage de découvertes, on finit toujours par rencontrer ce qu'on cherchait. Les uns courent après les bons ouvrages qui portent la marque de l'ouvrier; les autres, se livrant à leur curiosité, vont droit aux sujets qui leur plaisent, et chacun s'amuse ou s'instruit à sa façon. Les amateurs de sujets exotiques, ceux qui vont au Salon pour y voir ce qu'ils ne voient pas tous les jours, ont de quoi se satisfaire. Le nord et le midi, l'orient et l'occident, tous les ciels, tous les climats, toutes les faunes et toutes les flores sont rassemblés dans le Palais de l'Industrie. Voulez-vous faire la connaissance d'Anvers? La reine de l'Escaut a été peinte au naturel par M. Mols; son tableau, qui a bien dix mètres de long, se fait remarquer par sa taille d'abord et par son mérite aussi; il est, assure-t-on, d'une parfaite exactitude. Nous le trouvons trop exact, en vérité, et surtout trop complet; c'est un panorama. Nous avons vu au musée de Madrid un grand tableau de Mazo qui représente Saragosse, prise de la rive gauche de l'Èbre; sur le premier plan, de nombreux personnages forment des groupes divers; ils ont été peints par Velasquez, et nous pré-

férons le premier venu de ces personnages à tous les panoramas du monde.

Ceux qui aiment l'Orient ou qui rêvent de le voir s'arrêtent volontiers devant les charmantes toiles de M. Pasini, surtout devant son *Harem à la campagne*. C'est pris sur le fait et d'un exquis ragoût de couleur; mais pourquoi le Bosphore de M. Pasini est-il si gris, quand son ciel est si bleu? Ou ce ciel ou cette eau se trompe. C'est voyager aussi en Orient que de contempler *les Femmes au bain* et *le Santon* de M. Gérôme. Ces deux tableaux, qui sont d'un maître, ont un grand succès, même auprès des critiques qui se permettent de reprocher à M. Gérôme l'excessive précision de son dessin et de son pinceau, et de trouver qu'elle tourne quelquefois à la sécheresse. Il a mis cette fois dans sa peinture un mystère de perspective qui l'adoucit. Nous n'aimons pas beaucoup son santon nu, debout à la porte d'une mosquée. Il est rébarbatif et peu régalant; mais la mosquée est délicieuse. Une fenêtre, à travers laquelle on aperçoit un peu de verdure, répand dans le lieu saint la fraîcheur d'un demi-jour plein de charme; c'est à vous donner l'envie de vous faire musulman.

L'hiver russe a trouvé dans M. Chelmonski un éloquent et spirituel interprète. Son *Dégel en Ukraine* est admirable, personne n'a jamais peint avec plus de conviction et de vérité la neige fondante, on craint en la regardant d'attraper la grippe. Les personnages vêtus de peaux de mouton que M. Chelmonski fait patauger dans cette boue glaciale ont beaucoup de tournure; mais pourquoi les a-t-il plaqués à ce point les uns contre les autres? Ils se mettent tous en tas, ils font paquet; serait-ce pour se réchauffer? Nous goûtons aussi l'*Intérieur laponais* de Mme Zetterström. Autour d'une marmite qui bout sur un grand feu sont établis un jeune homme à demi couché, tournant le dos au spectateur et la tête renversée en arrière, une petite fille, une femme assise portant sur son dos un berceau où geint un enfant, une femme debout qui surveille le potage et qui est vêtue d'une robe d'un beau vert. On est fort gai dans cet intérieur primitif, tout le monde y rit, à commencer par le jeune homme qui renverse la tête; ce rire vu à l'envers est agréable et communicatif. Ces personnages sont-ils vraiment des Lapons? Nous nous imaginions, sur la foi des voyageurs, que les Lapons étaient petits, rabougris, qu'ils avaient la tête grosse, l'œil enfoncé et dépourvu de cils, le nez court et de vilaines dents; ceux-ci en montrent de superbes. Après tout, que ce soient de faux Lapons, nous n'y voyons pas grand mal; mais nous regrettons que leurs visages ressemblent un peu à du carton peint; ce ne peut être l'effet du climat.

Le Japon ne serait-il plus à la mode? Il est presque absent du

Palais de l'Industrie, où cependant on lui avait fait bon accueil. Nous nous demandons aussi ce que devient la peinture alpestre; nous n'avons pas découvert dans tout le Salon une cime neigeuse, ni un torrent écumeux, ni une sapinière. La Suisse travaille beaucoup, mais elle s'est brouillée avec ses premières amours. Elle a envoyé de bonnes toiles, signées les unes par M. Anker, une autre par M. Bocion; elle a envoyé encore une superbe robe amarante qui prouve que M. Giron s'occupe et se préoccupe d'un portraitiste à la mode, né à Lille. Un autre artiste genevois, M. Simon Durand, soutient sa réputation par son *Mariage à l'église,* qui a du succès. Il y a dans sa manière et dans sa touche beaucoup de naturel, beaucoup de franchise; il est né conteur et il dit très bien ce qu'il veut dire. Nous regrettons seulement qu'il ne se défie pas assez de son penchant à la caricature; les peintres de genre ont quelquefois trop d'esprit; ils n'ont jamais trop de bonhomie. M. Gustave Castan, depuis longtemps infidèle aux sapins, a exposé un *Ruisseau* et un *Souvenir d'Auvers*, où l'on retrouve l'agréable facilité et le charme habituel de son pinceau. Pourquoi le peintre par excellence des scènes alpestres, M. Gabriel Loppé, qui escalade les Alpes comme un guide de Chamonix et qui les voit avec des yeux de poète, n'expose-t-il qu'à Londres, où ils font sensation, ses glaciers et ses névés? S'il les envoyait aux Champs-Élysées, on y constaterait sûrement qu'il y a autant d'harmonie et de finesse dans son faire que d'audace dans le choix de ses sujets. Paris, qui a aujourd'hui un club alpin, n'a de préjugés contre quoi que ce soit, pas même contre le Mont-Blanc.

Toutefois, il faut en convenir, ce que le Parisien comprend et aime le mieux, c'est Paris; rien ne lui paraît plus clair ni plus aimable. Quelles ressources, quelle abondance de sujets ne fournit pas aux peintres cette ville privilégiée! Elle a pour elle non-seulement la beauté de ses lignes et de ses perspectives, mais l'incomparable douceur de son ciel, le plus flou, le plus gracieux, le plus spirituellement vaporeux, le plus coquettement artiste de tous les ciels, qui estompe, baigne, caresse, enveloppe tous les objets, châtie les contours, assourdit les notes criardes, fait chanter les tons doux, possède tous les secrets de la musique des couleurs. Un peintre de nos amis s'écriait un jour : « Je méprise les hommes qui ne comprennent pas que le gris est le fond de la nature. » Oui, le gris dans toutes ses nuances, depuis le gris d'ardoise jusqu'au gris de perle et au gris d'opale, est le fond de la nature; mais la manière de s'en servir, c'est le ciel de Paris qui l'enseigne. M. Grandjean le sait bien, et pourtant il ne le sait pas assez. Son *Boulevard des Italiens* est agréable, animé, amusant, vivant, grouillant, et la perspective en est heureuse; mais les ombres sont trop crues, trop

froides, trop métalliques, on n'en voit guère de cette espèce à Paris. En revanche, il n'a pas échappé à M. Loir que la pluie y est moins sotte, moins maussade qu'ailleurs; sa *Porte des Ternes* est un joli paysage crotté jusqu'à la cheville, où l'on prend plaisir à se promener, tout en s'appliquant à ne pas glisser sur l'asphalte luisant; la calotte noirâtre du ciel se fendille, il va sourire. Il pleut aussi dans le tableau si finement touché et si harmonieux de M. de Nittis, qui représente la place des Pyramides; mais la place nous intéresse moins que les passans, et les passans moins que les passantes. Regardez cette blanchisseuse, qui porte un panier de linge à son bras! Personne ne peut se vanter d'avoir étudié plus profondément que ce Napolitain la Parisienne de tout étage; il la possède sur le bout du doigt, il sait comment elle se tient, comment elle marche, comment elle retrousse sa jupe, comment elle porte sa tête, comment elle la tourne et de quel air elle regarde son prochain; il a deviné tous les secrets de sa toilette, il a la science des dessous comme du dessus. Si par quelque affreuse catastrophe la Parisienne venait à disparaître de ce monde, les tableaux de M. de Nittis deviendraient des documens d'un prix inestimable.

Comme les paysages de rues et les vues de boulevards, l'article-Paris, dont c'est le lieu de parler, abonde toujours au Salon, et ce n'est pas la marchandise la moins fêtée. A vrai dire, il ne vaut que par la façon; mais la façon n'a jamais été méprisable en matière d'art, et il ne faut pas faire fi d'un bibelot quand il est fabriqué de main d'ouvrier. Prenez une jolie petite femme, habillez-la d'une robe de satin rose, asseyez-la sur un canapé, faites-lui tourner la tête vers un diplomate cravaté de blanc, qui se tient debout derrière elle, qu'elle ait aux lèvres un sourire agaçant et moqueur; vous aurez fait un tableautin que vous appellerez *Flirtation* et qui sera charmant, si M. Toulmouche consent à vous prêter la délicatesse et la légèreté de son pinceau. N'oubliez pas de donner à votre diplomate un air d'émotion contenue; bien qu'il n'en soit pas à ses premières armes, il est inquiet, mais il s'en cache. Les femmes vêtues de satin rose ne savent pas à quel point l'homme est un animal timide et les peurs mortelles qu'elles lui font, même au plus aguerri. — Prenez une autre femme non moins jolie; pour changer, habillez-la de satin blanc, asseyez-la dans un fauteuil, devant une toilette, mettez-lui dans les mains un billet qu'elle vient de recevoir et qui l'intéresse; que sa soubrette, occupée à la coiffer, coule sur la lettre un regard curieux et effronté. Vous aurez fait votre *Soubrette indiscrète*, qui fera plaisir à regarder, si vous avez à votre disposition la touche fine et précieuse de M. Saintin. — Prenez beaucoup de jolies femmes habillées de blanc, de lilas ou de bleu, et beaucoup de messieurs en frac, dispersez-les dans un grand pré

en les groupant avec art et en les mettant tous en action. Si M. Delort vous vient en aide, vous ferez un tableau devant lequel on s'attroupera et que vous intitulerez : *Après le déjeuner, souvenir du mariage de Mlle L.....* Comme on sent bien que tous ces gens ont déjeuné, et que c'était un déjeuner de noces! On a célébré tout à l'heure une cérémonie, on avait pris un air de circonstance, on le quitte, on sort de ses plis, on se chiffonne un peu; on était tiré à quatre épingles, on en ôte au moins deux. C'est ainsi que, dans un agréable tableau, d'un joli ton et d'une bonne facture, où il a représenté *le Retour de l'enterrement*, M. Béraud nous montre les gens de l'honneur qui, aussitôt quittes envers le mort, retournent lestement à leurs affaires. L'un d'eux, tout en marchant, allume un cigare; le premier cigare qu'on fume après un enterrement a une saveur toute particulière. On fume aussi dans le *Souvenir du mariage de Mlle L....*, et les cigares sont bons. Quel dommage que les personnages de M. Delort semblent avoir été rapportés après coup dans ce pré vert où ils font leur digestion! On dirait des découpures appliquées sur le paysage. Nous craignons qu'on ne les vole et que le pré ne reste vide. C'est une crainte que nous n'avons jamais éprouvée devant un tableau des petits Hollandais.

Le triomphe, le feu d'artifice de l'article-Paris est l'étourdissant *Marché aux fleurs* de M. Firmin Girard, peintre patenté des bouquets et des bouquetières, qui cette année s'est surpassé. Son tableau fait événement; il faut jouer des coudes pour s'en approcher. C'est la fête du printemps. Rien de plus gracieux, de plus lumineux, de plus gai, de plus réjouissant que ces fouillis de fleurs entassées des deux côtés du quai, que les marchandes qui les vendent, que les pratiques qui les achètent. Au premier plan, on voit un enfant qui porte un rosier; il a l'air de tenir le printemps dans sa main. Tout cela brille, reluit, papillote; c'est un éblouissement, c'est un charme. C'est même trop charmant, trop luisant, trop propre; la nature n'est jamais si propre que cela, elle a plus de laisser-aller et ne craint pas de se salir. La reine Marie-Antoinette aurait voulu mettre un loup dans les bergeries de Florian; nous voudrions mettre une tache quelque part dans le *Marché aux fleurs* de M. Firmin Girard. Il ne nous laisserait pas faire, ce n'est pas son goût; non-seulement sa peinture est fraîche comme l'œil, elle aime à s'endimancher. Ses marchands de coco eux-mêmes ont une chemise irréprochable, et leur fontaine, aux cuivres bien fourbis, est toute neuve. Comme cette fontaine, marchandes et pratiques, passans et passantes, tous les visages qu'on aperçoit par là sont battant-neufs; on voit bien que c'est la première fois qu'ils servent, on les a tirés d'une boîte tout exprès pour vous les montrer.

M. Clairin a fait une gageure et un tour de force. Il a pris bien

de la peine, il a dépensé beaucoup de talent pour nous prouver qu'on pouvait donner à l'article-Paris des proportions épiques, grandioses ou olympiennes; il a inventé le bibelot monumental. Il a peint un boudoir, et dans ce boudoir, où l'on respire un air capiteux, un splendide divan du plus beau rouge, de grandeur à la fois naturelle et idéale. Les étoffes, les coussins, les accessoires, sont rendus avec une rare habileté et avec un sentiment de l'harmonie des tons qui aurait enchanté Regnault. Sur le divan est nonchalamment assise une femme emprisonnée dans un peignoir de satin blanc bordé de fourrure; elle tient à la main un éventail de plumes; son lévrier est étendu à ses pieds sur un tapis d'autruche. Cette femme est-elle vraiment une femme? Elle est si frêle que, si on la serrait un peu fort entre le pouce et l'index, on craindrait de la casser. On peut se rassurer; l'intelligente artiste, la célèbre sociétaire de la Comédie-Française, à qui ressemble cette étrange créature, n'est pas aussi fragile que M. Clairin voudrait nous le faire croire; dût-elle tomber quelque jour du haut de son piédestal, qui grandit chaque année, Mlle Sarah Bernhardt ne se cassera pas. Si c'est bien elle que M. Clairin a voulu représenter, il nous la montre répétant un de ses rôles, le plus sinistre de son répertoire. Une langueur morbide est répandue sur son pâle visage; son regard est perdu dans le vide, noyé, presque mort. Elle a l'air de dire avec le poète :

> Si mon cœur fatigué du rêve qui l'obsède
> A la réalité revient pour s'assouvir,
> Au fond des vains plaisirs que j'appelle à mon aide
> Je trouve un tel dégoût que je me sens mourir.

Vous en avez assez; voulez-vous voir autre chose, changer d'idée et vous remettre les nerfs? Transportez-vous devant la pêcheuse de crevettes, devant *la Femme du Pollet* de M. Antoine Vollon. Quel contraste, grand Dieu! et qu'il est réjouissant! M. Vollon, l'admirable peintre de natures mortes, s'est fait fort de nous montrer qu'il ne lui était pas plus difficile de peindre une femme qu'une marmite ou un poisson, et sa démonstration est aussi probante que possible. De quelle touche large, moelleuse et grasse il a exécuté ce morceau! Toute la graisse qu'il mettait jadis dans ses chaudrons, il l'a ramassée au bout du pinceau dont il a brossé son héroïne. Elle est puissante et plantureuse; coiffée d'un béguin, une manne d'osier sur le dos, un peu débraillée, le sein nu, les jambes nues, traînant fièrement ses sabots, elle marche la tête haute, le poing sur la hanche. Ce n'est pas elle qui s'écrierait jamais :

> Mon rêve est assez vrai, du moins, s'il n'est pas beau,
> Je n'aurai pas besoin demain d'être endormie
> Pour en faire un pareil, — je me tuerai ce soir!

Cette robuste luronne n'a jamais rêvé, et il n'est pas à craindre qu'elle se tue; où en trouverait-elle le temps? Elle a été mise au monde pour faire des petits, pour les nourrir et les fouailler. Ne lui cherchez pas querelle; ses coups de poing assommeraient un bœuf. Contentez-vous de l'admirer, mais d'un peu loin, — car, soit dit entre nous, elle sent le poisson et elle en fait gloire.

Chose bizarre, quand on a regardé quelque temps le boudoir de M. Victor Clairin, on éprouve un vif plaisir à contempler la pêcheuse de crevettes de M. Antoine Vollon, et quand on a contemplé quelque temps la pêcheuse de crevettes de M. Vollon, on se prend à soupirer après le boudoir de M. Clairin; ce qui prouve que l'homme n'est jamais content.

III.

Parmi les visiteurs les plus assidus, les plus affairés du Salon, il faut compter les gens qui sont en peine de savoir par qui ils feront faire leur portrait. Ils vont au Palais de l'Industrie pour y choisir leur peintre, et ce choix est embarrassant; on en confère avec sa famille, on en raisonne avec ses amis, on interroge, on consulte, et on finit par n'en faire qu'à sa tête. Le Salon est riche en beaux portraits, qui sont fort entourés, fort admirés, qui font des jaloux et des jalouses, et l'on peut prévoir que les portraitistes seront très occupés cette année.

C'est un dur métier que celui de portraitiste, non-seulement parce qu'il demande beaucoup d'étude et de talent, mais parce qu'il est grevé de servitudes souvent gênantes. Un médecin disait qu'il serait le plus heureux des hommes, s'il avait le droit de choisir ses malades; les portraitistes n'ont pas le droit de choisir leurs modèles, ce sont leurs modèles qui les choisissent. Quand on est Holbein, on se tire toujours d'affaire; mais Holbein était Holbein. Les modèles sont souvent des sujets ingrats, et de plus ils sont terriblement exigeans. Ils entendent qu'on les représente non comme on les voit, mais comme ils se voient eux-mêmes, et ils s'écrient : « Est-ce bien moi? en tout cas, vous ne m'avez pas pris à mon avantage. Mon Dieu! si vous le voulez, je ressemble bien un peu à cela; mais je ne croyais pas manquer d'idéal à ce point, vous auriez pu tirer de moi un meilleur parti. » Rien n'est plus rare qu'un homme charmé de son portrait. On assure pourtant que M. Tourguéneff est satisfait du sien, qui n'est pas l'œuvre du premier venu; M. Harlamoff est coloriste, et il a fait sortir de son pinceau une fort belle tête, une barbe blanche bien plantée; mais est-ce bien là une tête de poète? Reconnaissons-nous l'imaginatif et ironique auteur de *Fumée?* En revanche, nous admettons sans peine que Mme de S...

soit enchantée de M. Pérignon. Cet aimable peintre a le don de l'arrangement, il entre dans vos goûts, dans vos fantaisies; sans vous flatter, il vous accommode à votre guise, et ce qui tient presque du miracle, ses modèles restent toujours ses amis; il n'y a jamais eu de tragédie dans cette carrière de portraitiste. Nous déclarons à M. Armand Leleux qu'il a grand tort, s'il n'est pas content de son portrait fait par lui-même. Il est d'une facture excellente, d'une exécution ferme, sérieuse, réfléchie, raisonnée, où rien n'est laissé au hasard, où tout est cherché et pourtant bien venu. M. Leleux nous répondra peut-être qu'il n'a pas réussi à se donner l'air tendre. Eh! oui, c'est le portrait d'un homme qui déteste cordialement les gens qu'il n'aime pas. Quelqu'un disait : « N'approchez pas, il va vous mordre. » Est-ce un défaut? Les hommes qui n'ont pas de haines vigoureuses ne sont jamais que des amis tièdes.

Les pires modèles, les plus redoutables pour un portraitiste, sont ceux qui se piquent de ressembler au portrait d'un autre, à qui ils ne ressemblent pas du tout. En examinant le portrait de sa rivale, une héroïne de Shakspeare, la blonde Julie, s'écriait : « Je crois que ma figure, si j'étais parée comme elle, serait tout aussi agréable que la sienne, et cependant le peintre l'a un peu flattée. Sa chevelure est cendrée, la mienne est blonde comme l'or; je changerai la couleur de mes cheveux. Ses yeux sont gris comme le verre, les miens le sont aussi. Oui, mais elle a le front très bas, le mien est très élevé. Qu'y a-t-il donc qui plaise en elle que je ne puisse trouver aussi aimable en moi? » Voilà qui va bien; mais le peintre est fort embarrassé, quand Julie exige que ses cheveux d'or produisent exactement le même genre d'effet que les cheveux cendrés de Sylvie, quand elle affirme que son large front ouvert ressemble à peu près à un petit front bas.

Avant peu, une femme d'épaisse encolure ira trouver M. Machard et lui dira : — Monsieur, vous aviez au Salon un portrait de Mme la baronne d'A..., qui m'a charmée. On y retrouve quelque chose de cette finesse de dessin, de cette exquise élégance que vous avez répandue dans ce gracieux plafond où il vous a plu de représenter Psyché assise sur un nuage au milieu des zéphyrs et levant la tête pour recevoir les baisers frémissans de l'Amour. Je ne vous demande pas de me représenter en Psyché; mais je voudrais ressembler à la baronne d'A... Comme elle, j'aurai une rose dans les cheveux et j'entrelacerai les doigts de mes deux mains, qui certainement valent les siennes; ce sera votre faute si elles n'ont pas l'air aussi distingué. — Le même jour, une brune rébarbative dira à M. Baudry : — Le portrait de Mlle D... a ravi tout le monde;

vous y avez déployé toutes les ressources d'un pinceau qui a l'air lâché et qui ne l'est pas. Vous avez donné à Mlle D... une physionomie vive, ouverte, intelligente, et vous lui avez mis aux lèvres un demi-sourire dont la grâce est indéfinissable. La robe bleue dont vous l'avez habillée est une merveille; vous êtes le roi du bleu, vous entendez mieux que personne l'art d'en corriger la fadeur par les plus heureuses modulations. Vous m'habillerez de bleu comme Mlle D..., et comme elle je veux être piquante et indéfinissable. — De son côté, une bourgeoise de mesquine apparence dira à M. Cot: — Le portrait de la comtesse de P... a été rangé parmi les meilleurs qu'il y eût au Salon. Des connaisseurs m'ont assuré que le dessin en est d'une irréprochable correction, que vous ne commettez jamais aucune faute de grammaire, ni même d'orthographe. Vous avez donné à la comtesse de P... une grande tournure. Vous me représenterez en pied, moi aussi, vêtue d'une robe de soie noire, l'air noble et imposant, et ainsi que la comtesse de P... j'appuierai ma main gauche sur le dossier d'une chaise aux cannelures dorées; vous avez beaucoup soigné sa chaise, vous soignerez la mienne.

Que M. Cot nous le pardonne, nous admirons le portrait de la comtesse de P..., nous admirons moins la chaise. Elle est trop bien faite, elle a été peinte avec trop de détail, avec trop de complaisance; elle nuit presqu'à la figure. Quand on veut gagner tous les incidens d'un procès, on s'expose à perdre le principal, et il faut se tenir en garde contre les accessoires. Sacrifiez, sacrifiez, peut-on dire aux peintres, l'esprit de sacrifice est le secret du grand art. Scribe n'affirmait-il pas que ce qu'il y a de mieux dans une pièce, c'est ce qui n'y est plus? Si nous blâmons la chaise de M. Cot, que dirons-nous de l'escalier de M. Carolus Duran, nous voulons parler de celui que descend la marquise A... en grande toilette, un pied sur une marche, l'autre en l'air? Il est remarquable, il tourne à merveille, il est beau de ton et très intéressant; on désire savoir d'où il vient et où il va. Il semble que M. Carolus Duran ait voulu nous faire assister à un duel entre une femme en blanc et un escalier tendu de rouge, qui se disputent nos regards et notre admiration. Quelques personnes ont pris parti pour l'escalier; elles ont dit : — Cet escalier nous plaît; pourquoi M. Carolus Duran a-t-il placé là une femme qui en cache la moitié? Ne pouvait-il attendre qu'elle eût passé? — Le gros du public n'est pas de cet avis; il admire la femme, et l'escalier le gêne.

En faisant son beau portrait de M. Émile de Girardin, M. Carolus Duran semble avoir voulu nous montrer que les artifices, les fanfreluches décoratives, ne lui sont point nécessaires pour produire

un grand effet, et combien les sacrifices lui coûtent peu, quand il lui plaît de se les imposer. Un artiste d'un talent si vigoureux, si original, peut se dispenser de prouver qu'il est né virtuose, et il doit laisser à d'autres le plaisir d'étonner la galerie. Le célèbre publiciste se présente à nous vêtu de noir, assis à une table longue couverte d'un tapis bleu foncé; il a devant lui un buvard et une écritoire et il tient une plume à la main. Cette main qui tient la plume et l'autre qui est posée sur la table sont d'une exécution merveilleuse. La figure est vivante, elle respire; il y a de la pensée et de la volonté dans le regard, un accent de lumière des plus heureux fait valoir le front et la bouche. Ceux qui ne connaissent M. de Girardin que pour l'avoir rencontré dans le monde n'ont pas compris que le peintre lui eût donné un teint si fortement coloré. Cela s'explique pourtant; tout dépend des heures et des circonstances, et voici ce qui est arrivé. M. de Girardin déjeunait, on est venu l'avertir que le prote était là, demandant de la copie. Il n'a pas plus hésité qu'un bon cheval de trompette qui entend le pétillement de la fusillade; il s'est levé, a jeté sa serviette sur sa chaise, et il a couru dans son cabinet de travail, où il achève son article. Comment s'étonner que le sang lui monte aux joues? On pourrait écrire au bas du cadre : l'imprimerie attend.

La plus cruelle épreuve que les portraitistes aient à subir est la nécessité où on les met de faire de temps à autre des portraits officiels. Quelle souffrance pour un peintre que de s'entendre dire : — Voici un uniforme, un pantalon rouge, un grand cordon d'un autre rouge, une écharpe tricolore, des épaulettes dorées, des paremens et un chapeau galonnés; vous allez peindre tout cela, et vous verrez à ce que votre peinture ne soit ni froide, ni solennelle, ni criarde, ni ennuyeuse. C'est un problème bien ardu; Mlle Jacquemart l'a résolu cette année, en représentant en pied le général de Palikao. Elle n'a cependant rien dissimulé, rien escamoté. Son talent consciencieux ne sait pas tricher; elle pourrait dire de chacun de ses ouvrages : « Ceci est une œuvre de bonne foi. » Comment s'est-elle tirée d'affaire? Elle a si bien travaillé le visage du général, elle l'a si bien éclairé, elle a mis dans l'expression de la bouche et des yeux tant d'accent et de caractère que ce visage nous oblige à oublier les épaulettes et le pantalon rouge. On reproche à Mlle Jacquemart de ne pas assez ruser avec ses modèles; le talent peut se passer de ruses. Impatient de savoir comment était faite la dauphine, le roi Louis XIV avait dépêché à sa rencontre Sanguin, « homme vrai et incapable de flatter. » — Sire, lui dit Sanguin à son retour, sauvez le premier coup d'œil et vous serez fort content.

Heureux les portraitistes à qui on met la bride sur le cou, qu'on

laisse sur leur bonne foi, qui sont libres non-seulement de choisir leurs modèles, mais de les poser, de les costumer, de les accoutrer, de les arranger ou de les déranger à leur guise. S'ils ont un grand talent ou un grain de génie, s'ils possèdent le don d'interpréter ce qu'ils voient et de deviner ce qu'ils ne voient pas, de dérober à une âme ses secrets, de nous en découvrir les dessous mystérieux; leurs œuvres n'ont pas seulement la beauté et le charme, elles ont le caractère d'une révélation, elles rendent visible l'invisible. Quelqu'un prétendait que les portraits des grands maîtres sont la meilleure preuve de l'immortalité de l'âme, parce qu'ils nous montrent dans l'homme ce qui mérite de ne pas mourir.

Le portrait intime est représenté au Salon par trois œuvres tout à fait hors ligne. Voici d'abord celui de Mme Karakéhia par M. Henner. Cette tête de femme, vue de face, largement éclairée, enveloppée d'une sorte de mantille noire qui retombe jusqu'aux sourcils, exerce sur tous ceux qui la regardent une irrésistible attraction. Elle est modelée avec une exquise tendresse, elle est pétrie dans la pâte la plus fine; il y a autant de délicatesse dans l'exécution que de netteté dans le parti-pris; le pinceau a tout dit et n'a rien détaillé. La figure est incroyablement vivante. La bouche parle, les yeux noirs rayonnent, et le regard qui en sort vous accompagne avec une insistance presque inquiétante; il vous suit, vous l'emporterez avec vous. Bien différent de facture, mais aussi puissant et non moins intime est le portrait de M. Jean-Paul Laurens par lui-même. On ne peut pousser plus loin la recherche du caractère et la vérité de l'expression. En apercevant cet homme vêtu de velours noisette, vous vous écriez : Voilà quelqu'un! Et vraiment oui, c'est quelqu'un; cet homme est un des talens les plus sérieux, les plus sains, les plus élevés d'aujourd'hui.

Enfin arrêtez-vous longtemps devant une œuvre qu'un sculpteur de premier mérite a intitulée : *Mes enfans*. M. Paul Dubois s'est écrié : *Anch'io son pittore!* et le public lui a répondu : Oui, vous êtes né peintre; vos enfans sont l'un des principaux attraits et l'un des étonnemens du Salon. — Deux garçonnets, dont l'un peut avoir six ans et l'autre douze, sont debout et se tiennent par la main. L'aîné, vêtu de velours noir, est déjà un petit homme au teint brun; il est digne, il a le regard réfléchi et décidé, il commence à s'orienter dans ce monde. Le cadet, habillé d'une robe grise tout unie, est un blondin aux yeux candides. Il y a dans ce tableau, car ces deux portraits font tableau, une force et une douceur, des vigueurs et des caresses de pinceau vraiment surprenantes; le charme y égale l'autorité. Quel beau ton de chairs! quelle vérité d'observation! C'est très fini et ce n'est pas précieux,

il y a tout et il n'y a rien de trop. On sent bien que c'est un sculpteur qui a modelé ces corps; il leur a donné une remarquable solidité, ils remplissent leurs vêtemens, ils sortent de la toile. Ce sculpteur est un grand coloriste; il vous montre du noir, du gris et une tache rose, et ce noir, ce gris, cette tache rose, éteignent, massacrent à dix mètres à la ronde tous les rouges, tous les jaunes, tous les bariolages de couleurs. L'œuvre est magistrale; on se demande si Velasquez n'a point passé par là. MM. les peintres prendront-ils leur revanche? L'un d'entre eux exposera-t-il l'an prochain une statue de marbre ou de bronze devant laquelle le public se pâmera?

Trois chiens du Jardin d'acclimatation, *Vaillant*, *Souillard* et *Renfort*, ne doivent pas regretter le temps qu'ils ont employé à poser devant M. Cathelinaux. Ils ont trouvé leur homme; voilà trois têtes expressives et chaudes de couleur. Vaillant a la prunelle sanglante et l'air brigand, Souillard a évidemment l'esprit étroit et morose, c'est un plaisir de causer avec Renfort; il entend les choses à demi mot. M. Eugène Lambert, dont toutes les sympathies sont pour la race féline, immole un toutou et un roquet ridicules à la gloire d'un magnifique rominagrobis, qui a l'œil vert, luisant et dur; mais à quoi donc a pensé M. Vandenbosch, en nous représentant un chat qui vient de renverser une écritoire, et, couché sur le flanc, continue de tripoter dans l'encre? Cette action insolite est contraire à tous les principes. C'est calomnier les chats que de les croire capables de renverser des encriers, et, lorsqu'il leur arrive de se barbouiller les pattes, ils ne s'occupent, toute affaire cessante, que de les secouer et de les nettoyer. Le chat de M. Vandenbosch est un matou d'aventure.

Ah! par exemple, les deux douzaines d'huîtres dont M. Philippe Rousseau a fait le portrait, sont bien difficiles si elles ne sont pas contentes de lui. Il nous les montre en compagnie du couteau qui les a ouvertes, et de deux citrons. On a tout dit sur M. Philippe Rousseau; c'est un des plus beaux peintres de ce temps, il n'a rien à envier à Chardin. Ce qui nous plonge dans une admiration profonde, c'est que la ressemblance de ses huîtres est parfaite, et qu'il a pourtant réussi à leur donner de l'esprit. Nous connaissons des portraitistes qui lui seraient fort obligés, s'il voulait bien leur enseigner son secret.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LA

GRANDE SAULIÈRE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Au temps même où la Grande Saulière dépendait du château de Sermages, on eût cherché vainement un plus beau domaine à vingt lieues à la ronde. Le château et la ferme s'élevaient sur les confins du Nivernais et du Morvan, dans un site à la fois fertile et pittoresque. Certes les montagnes de ces régions ne sont ni hautes ni abruptes, mais leurs pentes douces se parent de moissons abondantes, et les larges vallées qu'elles encadrent ont un charme tranquille et profond. On y peut rêver mieux qu'ailleurs la vie pastorale avec ses travaux, ses récompenses, son calme infini. Les troupeaux de bœufs blancs, qui enfoncent jusqu'au poitrail dans l'herbe savoureuse, évoquent une idée de suffisante richesse, des cours d'eau partout jaillissans répandent à flots la fraîcheur et promettent une pêche fructueuse, de même que l'horizon de forêts qui tranche à perte de vue sur le velours moins sombre des pâturages est propice à la chasse. Les désirs, les ambitions de plusieurs générations de braves gens n'avaient point dépassé ce cercle montagneux qui protégeait contre les vents le parc de Sermages et les blés de la Grande Saulière. Châtelains et fermiers avaient vécu dans le proche voisinage les uns des autres, ceux-là sur la hauteur, ceux-ci à leurs pieds, échangeant bienfaits et services jusqu'au jour où des revers de fortune avaient contraint la famille de Sermages à s'exiler du pays. Le berceau de son nom était passé en des mains étrangères, tandis que les habitans de la ferme restaient immuables malgré tout, comme les pierres mêmes du foyer. Si la dynastie des

Doyen eût cessé de régner à la Grande Saulière, on eût été plus consterné encore que de voir Sermages survivre à ses seigneurs, car ces gens-là étaient de père en fils comme les représentans de la vertu et de la prospérité du village; il semblait en outre que le prestige dont avait joui le château se fût transmis à la ferme, que Jacques Doyen fût toujours le délégué de monsieur le marquis absent; il exerçait assurément plus d'autorité que le nouveau propriétaire, M. Denis Charvieux. Le château lui-même, édifice sans caractère, reconstruit après la révolution et maladroitement enjolivé depuis peu de clochetons et de tourelles d'un goût bourgeois, avait désormais moins grand air que la ferme, sa vassale. Celle-ci n'est autre que le débris d'un pavillon bâti au commencement du XVIIIe siècle pour un Sermages, chevalier de Malte, qui avait voulu isoler son célibat de la vie mondaine, telle que l'entendaient ses aînés. Une grille toujours ouverte, une grande grille de fer forgé que ronge la rouille et à laquelle s'enroule un lierre luisant et vivace, précède encore sa basse-cour entourée de bâtimens d'exploitation dont la rusticité formait à cette époque un curieux contraste avec les écuries monumentales transformées en étables.

Du pavillon, il n'existait plus qu'une salle devenue cuisine et un vestibule dont les peintures à fresque représentant des bergeries s'effaçaient sous l'influence de l'humidité. A cette aile demeurée intacte s'étaient collées successivement de chétives constructions, comme s'accrochent les plantes parasites à un arbre centenaire. Le temps et la nature avaient eu soin cependant de rétablir l'harmonie dans ce désordre; ils avaient noirci le plâtre, revêtu de mousse le bardeau et le chaume aussi bien que la tuile, voilé de feuillage les raccords, les lézardes et toutes les incohérences architecturales. Telle qu'elle était, la Grande Saulière avec les deux chênes qui flanquaient son porche, droits comme deux colonnes aux puissans chapiteaux, émerveillait par sa mine imposante les paysans d'alentour, accoutumés à des cabanes basses, mal d'aplomb, qui abritent à la fois marmaille et bestiaux sous leur toit rapiécé. On enviait les Doyen, mais sans les haïr; quiconque avait froid ou faim pouvait sans crainte demander une place au coin de leur feu, une part de leur souper. Les enfans, après l'école, allaient jouer avec confiance sur le banc de pierre, à l'ombre des chênes, attendant quelque aubaine; ils étaient sûrs au guilannet (1) de trouver là plus d'œufs que dans tous les autres domaines réunis. Aussi les Doyen n'avaient-ils à craindre dans ce pays de la *mauvue* (le mauvais œil) ni la clavelée pour leurs moutons, ni les invasions de serpens ou autres vermines sur leurs terres, ni aucune de ces vengeances dont

(1) *Au guilannet!* a remplacé le cri celtique *au gui l'an neuf!*

les sorciers ont le secret. M. Charvieux était moins favorisé. Plusieurs fois déjà le feu avait pris, on ne pouvait s'expliquer comment, aux dépendances de son château.

Le jour où notre récit commence, il s'était passé un événement rare à la Grande Saulière. Le facteur venait d'apporter une lettre, et à ce sujet toute la famille tenait conseil dans la salle. L'aspect de cette salle révélait les mœurs et les habitudes de la famille Doyen. On eût cherché vainement un grain de poussière sur les boiseries reluisantes et sur le carreau bien lavé, mais aucun colifichet moderne n'avait été ajouté au mobilier de chêne noirci, héritage des aïeux. Le long des murs s'alignaient la *maie* au pain, la grande armoire, quelques chaises, le buffet surmonté d'un dressoir garni de faïences à fleurs et de vases d'étain de forme antique, brillans comme de l'argenterie. Le lit à estrade et à quenouilles, qui avait vu naître Jacques Doyen et mourir son père, cachait sous ses plis de serge verte un luxe inusité de couettes, enfin une longue table garnie de bancs occupait tout le milieu de la chambre. Aux solives, qui gardaient encore des traces de dorure, s'adaptaient des traverses de bois supportant les tourtes de pain et les fromages secs. Tout le long des parois de l'immense cheminée, munie de chenets gigantesques, des jambons pendaient, exposés à l'action de la fumée. Sur le manteau de cette cheminée, au-dessous d'un trophée de fusils, était rangée en bon ordre l'armée des chandeliers bien fourbis. A droite, l'horloge comptait les heures dans sa gaîne de bois; à gauche, un portrait sans cadre représentait ou plutôt avait représenté, car il se soulevait par écailles, un Sermages quelconque en uniforme d'officier de mousquetaires. Il avait dormi au grenier sous les toiles d'araignée, jusqu'au jour où la ferme l'avait recueilli pieusement; on ne savait rien de ce héros en habit rouge; n'importe, pour les Doyen c'était monsieur le marquis.

La figure de la mère, assise auprès de l'âtre sur le coffre à sel en forme de trône, semblait être contemporaine de ce vieux siége et du vieux rouet qui en était voisin. Le hâle et l'habitude des fièvres avaient donné un ton de buis à ses traits rigides, pas un cheveu ne dépassait la *canette* qui s'élargissait en auréole au-dessus de sa tête; son tablier et sa robe de poulangis toute droite ressemblaient à un vêtement de religieuse. Elle était de grande taille et sèche comme un sarment de vigne; ses doigts noueux repliaient en ce moment avec maladresse la fameuse lettre. — Eh bien! qu'en penses-tu? demanda-t-elle à son fils, qui, ayant lu, bourrait lentement sa pipe.

— Eh bien! ma mère, je pense que les parens qui se sont tenus cois quand ils étaient dans le bonheur savent bien venir à vous quand ils sont dans la peine.

— Ce que tu dis là, mon garçon, n'est pas tout à fait juste. Ta pauvre tante, jusqu'à sa mort, nous a écrit au moins une fois l'an. Pour ce qui est de sa fille, que veux-tu? A Paris, on n'a pas, je crois, une grande idée des gens de campagne.

— Comment donc votre belle-sœur s'est-elle décidée à se marier si loin? Vous ne me l'avez jamais dit, mère Doyen?

Cette question fut posée par une jeune fille qui repassait sur la grande table tout en prêtant l'oreille à la conversation. Rosine Léglantin n'avait d'autre beauté qu'une éclatante fraîcheur, mais son visage respirait tant de sérénité naïve, qu'il était impossible de la regarder sans plaisir.

— Madame la marquise l'avait emmenée en voyage avec elle, répondit la Doyen, et elle n'est point revenue. Ses beaux yeux lui ont fait trouver un mari au-dessus de sa condition, non pas qu'il eût de l'argent, mais c'était un monsieur, un monsieur de talent, un de ces fins ouvriers qu'ils appellent là-bas des artistes. Il façonnait, paraît-il, des images en glaise aussi lestement que je pétris une galette; mais on ne fait pas toujours fortune dans ces métiers-là. Ma pauvre sœur a travaillé toute sa vie comme nous autres, et plus que nous autres peut-être, car ce n'était pas aux champs. Paris l'a étouffée, voyez-vous! Je crois qu'elle aurait bien voulu retourner au pays, elle le disait du moins, et puis un matin nous avons appris qu'en parlant toujours de ce voyage-là, elle en avait fait un plus long. Elle laissait une enfant à qui son père a donné l'éducation d'une demoiselle. Nous le critiquions dans le temps et nous avions tort, ma foi! puisqu'elle va pouvoir vivre de cela, maintenant que la voici tout à fait orpheline. Il y a deux ans qu'elle est ce qu'ils appellent sous-maîtresse dans la pension où elle a été élevée.

— C'est donc la dame de cette pension-là qui vous écrit? reprit Rosine.

— Oui. Le médecin a dit qu'il lui fallait du repos et changer d'air; alors cette dame, qui sait que nous sommes ses seuls parens, nous avertit en cachette pour que nous l'invitions à venir. Ne trouves-tu pas que c'est bien fait, Jacques?

— Bon! répondit froidement le jeune homme, la petite aurait pu écrire elle-même, elle aurait pu surtout nous rendre visite plus tôt sans avoir besoin pour cela de se remettre d'une maladie.

— Je te répète que son père, ne nous ayant jamais vus, ne lui a point appris à nous aimer, dit la Doyen, mais elle parle de nous, puisque ses amis nous connaissent.

— Et puis il ne s'agit pas de raisonnemens, interrompit Rosine; tu as le cœur bien dur aujourd'hui, Jacques! Si tes parens avaient été comme toi, ils ne m'auraient peut-être pas ouvert leur porte quand je me suis trouvée seule, moi aussi!

— Tu sais bien, méchante, qu'il ne peut pas y avoir de comparaison, dit Jacques avec un affectueux sourire, cette maison-ci a toujours été la tienne; toute petite, tu en étais la vraie maîtresse, n'est-ce pas, ma mère?

— Sans doute, répondit gaîment la Doyen, tandis qu'une joyeuse rougeur montait jusqu'au front de Rosine. Qu'est-ce que je serais devenue sans ma fille avec un mauvais gars comme toi? — En parlant, elle fixait sur lui un regard de tendresse et d'orgueil inexprimables.

— D'ailleurs, poursuivit Jacques, je ne suis pas encore capable, quoi que tu veuilles faire accroire, de refuser l'hospitalité à une pauvre fille. Tout ce que je disais, c'est que nous sommes si heureux ensemble que je crains de voir arriver parmi nous cette étrangère.

— La fille d'une sœur de ton père défunt n'est pas une étrangère; mais il en sera comme tu l'entendras.

Jacques posa docilement sa pipe et se mit à écrire sur l'un des bouts de la table, tandis qu'un silence respectueux se faisait autour de lui. A peine Rosine osait-elle promener son fer sur la *bliaude* (blouse) qu'elle repassait. La mère, les mains croisées, suivait le mouvement de la plume, comme stupéfaite de la voir courir si vite. Cependant Jacques gâta plusieurs feuilles de papier, car il n'avait pas l'habitude du style épistolaire, et la pensée qu'il écrivait à une demoiselle de Paris l'intimidait un peu; enfin il lut à haute voix un billet de dix lignes très convenablement tourné, dans lequel il exprimait l'espoir que sa cousine, dont il venait d'apprendre la maladie, voudrait bien faire à toute la famille le grand plaisir de passer à la Grande Saulière le temps de sa convalescence. — De cette façon, ajouta-t-il, elle ne pourra croire que ses amis nous ont demandé comme une grâce de la recevoir, et sa fierté ne souffrira pas.

— A la bonne heure! voilà bien Jacques! s'écria vivement Rosine.

La mère n'ajouta rien; elle avait les larmes aux yeux. Son admiration pour la supériorité de Jacques se traduisait ainsi vingt fois par jour.

II.

Jacques s'élevait de beaucoup en effet au-dessus de la moyenne des paysans, surtout de ceux du Nivernais, qui n'est pas précisément un pays de lumières. Enfant, il s'était distingué par son intelligence et son zèle à l'école, de telle sorte que M. le curé avait voulu lui enseigner le latin. L'offre qu'il en fit fut acceptée avec transport par le jeune garçon, et sa mère vit dans cette joie le

signe de dispositions marquées pour l'état ecclésiastique, ce qui chagrina un peu le père, tout religieux qu'il fût. Néanmoins le vieux Doyen avait admis sans résistance que son fils devînt prêtre, qualité inséparable pour lui de celle de savant. Jacques alla donc travailler régulièrement chez M. le curé. Celui-ci était un homme du plus profond mérite, qu'une grande indépendance de caractère, l'absence complète d'ambition et le goût passionné de l'histoire naturelle avaient retenu toute sa vie dans une petite paroisse de campagne. Il n'était ni éloquent ni ami des cérémonies et redoutait par-dessus tout la société des grands, sentant bien qu'il ferait triste figure dans les villes, tandis que sa rudesse et ses distractions souvent comiques passaient inaperçues au village. Personne ne lui reprochait là de s'occuper de son herbier au lieu de polir un sermon, ni d'oublier l'heure des vêpres dans sa bibliothèque, où Jacques venait le rejoindre chaque jour, en hiver du moins, car l'été on l'employait aux champs. Cette bibliothèque, qui était en même temps le fruitier du presbytère, exhalait une odeur mêlée de pommes et de bouquins qui faisait battre le cœur de Jacques, aussitôt qu'il y pénétrait, comme celui de la science elle-même. Le bon curé était presque aussi content quand il entendait le bruit des sabots de son élève. Pour la première fois quelqu'un s'intéressait donc à ses chères collections de plantes, d'insectes et de minéraux! Il en expliquait les beautés avec amour, tout ravi de trouver une oreille attentive. Pour le reste, il ne se piquait pas d'être un très habile professeur, mais, disait-il, ce que je lui apprendrai suffira toujours à lui ouvrir l'esprit, en vue d'entrer au petit séminaire, sa première communion faite. — Le petit séminaire était le but sans cesse proposé à Jacques, qui n'aurait pas fait d'objection, si ce collége où, sur la simple espérance d'une vocation future on devait le recevoir gratuitement, n'eût été à la ville, à dix longues lieues de la Grande Saulière.

Tant qu'on ne fit qu'en parler, les dix lieues lui parurent une distance franchissable; mais, lorsque le moment fut venu, le petit paysan comprit tout à coup que, pour l'amour même du latin, il ne saurait pas s'arracher aux champs, où il touchait déjà les bœufs. S'il fallait choisir, déclara-t-il avec larmes, il préférait encore être ignorant toute sa vie. Le père Doyen se réjouit au fond de l'âme de trouver le dernier fils qui lui restât si semblable à lui-même; la mère, un peu déconcertée, dut renoncer à ce qui lui avait paru le comble des honneurs, à la satisfaction d'entendre appeler un jour son Jacques Monsieur le curé. Les deux époux s'accordèrent à trouver qu'en ce cas les leçons étaient du temps perdu, mais le bon prêtre fut d'un avis différent : — Votre garçon, leur dit-il, ne sera pas fâché de connaître le nom des étoiles qui l'éclairent et des plantes

qu'il foule aux pieds, de pouvoir s'expliquer les différens phénomènes de chaque saison et lire dans tous les livres.

— J'ai été heureux sans cela, répondit le père un peu boudeur.

— Eh bien ! il sera encore plus heureux que vous, répliquait le prêtre en citant certain vers de Virgile que le brave couple prenait pour un texte de sermon; il sera le plus heureux des hommes : un paysan, non pas le paysan tel qu'il est d'ordinaire, mais tel qu'il devrait être toujours, un paysan défriché au moral, capable de comprendre la nature et de l'aimer autrement que pour le profit qu'il en tire. Ceci, mes amis, a été souvent rêvé, souvent chanté, Jacques le mettra en pratique. Quand tes bœufs te le permettront, viens toujours causer avec moi, Jacquot, entends-tu?

Le jeune gars entendait bien ce qui pour ses parens était lettre close, et dès lors il se mit à chérir l'étude d'autant plus que le pavé de la ville ne lui apparaissait plus au bout de ses efforts, qu'il n'y avait plus de lutte entre ses deux amours. Pendant qu'il dirigeait le soc de sa charrue, tout un essaim de pensées lui tenait compagnie et son sillon n'en était pas moins droit. Les après-midi du dimanche le trouvaient écolier attentif. L'hiver, il passait les longues soirées à lire, son vieil ami le curé ayant fait pour lui un choix judicieux dans sa bibliothèque, qu'il se promettait de lui laisser tout entière plus tard : — Ma vue baisse de jour en jour, disait le digne homme, il sera bientôt temps que je m'en tienne à mon bréviaire, mais je ne veux pas que mes autres livres soient négligés à cause de cela. Si je n'ai plus d'yeux pour en jouir, les tiens sont bons, Dieu merci !

On conçoit que Jacques, ayant suivi ce régime intellectuel très particulier, différât, quant aux goûts, des paysans de son âge. On ne le vit jamais, enfant, piller les vergers avec la bande des polissons, pas plus que jeune homme s'attabler au cabaret avec les autres. Malgré tout, il échappait à l'accusation de fierté, la plus grave que puisse porter contre son prochain Niverniste ou Morvandiau, par une bonne humeur toute serviable. On se bornait à dire en haussant un peu les épaules, mais avec une secrète déférence : — C'est l'élève de M. le curé.

Jacques, faute de pareils, se serait trouvé fort isolé, et il en aurait souffert, si sa petite voisine Rosine Léglantin n'eût été toujours prête à partager ses jeux. Cette enfant brune et robuste, aux cheveux en broussailles, n'avait d'une fille que sa jupe de droguet déchirée par les ronces. Elle grimpait aux arbres avec l'agilité d'un écureuil et enfourchait intrépidement un cheval. Son père, étant veuf, l'avait laissé pousser sans direction, au hasard, et bien lui en avait pris, car tout chez elle était bon grain sans mélange d'ivraie. M. le curé se plaisait à le reconnaître; il n'avait jamais pu lui repro-

cher que de ne point réussir à planter sa coiffe droite. — Un peu de coquetterie, disait-il, et ce serait la perfection. Cette petite m'embarrasse; il faudrait lui prêcher tout ce que je défends à mes autres paroissiennes. — Rosine cependant plaisait beaucoup à Jacques; il voyait en elle à la fois une sœur et une camarade. Bien que naturellement fort turbulente et d'une ignorance égale à celle de la plupart des enfans du bourg (1), elle était préservée par son sexe des grossièretés d'allures et de langage qui lui faisaient horreur. En outre, Rosine ne manquait ni d'esprit, ni de jugement. Ce n'était point sa faute si l'occasion d'exercer ces qualités ne se présentait pour elle que dans le cercle des choses pratiques et terre-à-terre. Elle n'avait pas eu comme Jacques le bonheur de vivre sans souci du lendemain, dans la sécurité que donne l'aisance. Son père était un de ces cultivateurs aventureux que l'ambition malsaine de posséder plus de terre qu'ils n'en peuvent payer conduit immanquablement à l'emprunt d'abord et par suite à la ruine. On s'est assuré des délais, on compte s'en tirer à force de travail, la récolte avorte; alors se présente ce prêteur obligeant qui, dans les campagnes, revêt d'une si parfaite bonhomie les machinations de l'usurier. Lazare Léglantin avait rencontré par hasard M. Denis Charvieux dans une des foires où celui-ci rôdait toujours, bien qu'il n'eût point de bestiaux à acheter ni à vendre. M. Denis Charvieux habitait alors la petite ville la plus proche et n'y exerçait aucune profession avouée. C'était un ancien marchand de bois enrichi dans son commerce et qui entendait la chicane; voilà tout ce qu'on disait de lui. Petit, replet, le visage rasé, le teint luisant et blême, il était d'un abord facile et engageant par ses façons familières et son habitude de trinquer « avec le petit monde. » Il buvait peu pour sa part, mais savait faire boire et faire causer par la même occasion. Lazare Léglantin, sous l'influence du vin, dont il n'avait pas l'habitude, n'hésita pas à lui révéler ses embarras du moment.

— N'est-ce que cela? dit M. Charvieux. J'ai justement là dans ma sacoche la somme qu'il te faut, et je serai bien aise d'aider un honnête homme tel que toi.

M. Charvieux ne se mettait jamais en route sans cette sacoche d'où sortait toute la misère du canton. Lazare donna dans le piége comme tant d'autres (les Sermages, par la suite, ne se montrèrent pas plus avisés); l'argent fut compté, le billet signé sur la table même du cabaret, et, dans sa joie, l'endetté remis à flot acheta un pré de plus. L'échéance vint, son allégresse se calma. M. Charvieux, passant chez lui, le vit triste. — Pourquoi? dit-il, avec un redoublement de bienveillance. Est-ce que je te demande de me

(1) Tout hameau possédant une église s'intitule pompeusement *bourg* en Nivernais.

payer? Nous renouvellerons le billet, imbécile, pourvu que tu me tiennes compte du retardement, bien entendu. — De retardement en retardement, Léglantin, persuadé qu'il ne donnait rien parce qu'il ne sortait pas un sou de sa poche, arriva au moment où la somme des intérêts allait doubler celle du capital prêté. Son papier commença dès lors à le tourmenter comme un pacte avec le diable. La petite Rosine, qui voyait toujours M. Charvieux surgir au moment où son père avait l'oreille basse, pour laisser derrière lui de belles pièces de cent sous, n'était pas éloignée de prendre ce pacte à la lettre, et vraiment il n'y a pas peut-être beaucoup de diables en enfer aussi redoutables que le bénin Charvieux. Elle se demandait avec effroi ce que son père lui donnait en échange; ce ne fut point son âme, le marchand d'argent n'aurait su qu'en faire, mais ce fut son bien et sa vie.

Léglantin travailla d'abord avec un courage désespéré pour conserver la terre qu'il avait trop aimée, mais deux mauvaises années successives lui prouvèrent le néant de ses efforts. Déjà usé par l'inquiétude, il s'acheva en buvant, afin d'étourdir ses remords et d'oublier un lendemain désastreux. Rosine fut maltraitée par ce père qu'elle ne reconnaissait plus : il avait pris la physionomie livide, égarée d'un joueur aux abois, il s'éveillait la nuit avec des visions et des cris. La fièvre de son cerveau gagna peu à peu tout son corps et le consuma. Il n'entendit pas sonner le terme fatal, il ne vit pas l'huissier saisir jusqu'à la quenouille de sa défunte femme ni le nouveau métayer de M. Charvieux prendre possession du sol arrosé par ses sueurs, mais il eut encore le temps de recommander la petite Rosine à ses voisins de la Grande Saulière. Les Doyen avaient toujours été pour lui de fidèles amis, jusqu'au moment où ils l'avaient vu dédaigner les bons conseils et s'*affoler*, selon leur juste expression. Ils l'avaient même aidé une fois autrement que par des paroles; mais, « si j'ai essayé de le repêcher, disait le père Doyen, ce n'est pas une raison pour que je me laisse couler à fond avec un homme qui se noie. » — Les deux voisins s'étaient brouillés là-dessus. Rosine n'avait jamais cessé néanmoins de passer la moitié de son temps à la Grande Saulière. Elle trouva tout simple d'y vivre jour et nuit désormais, et prit racine dans cette demeure comme une plante que l'on rend au terrain pour lequel Dieu l'a faite. Bien qu'elle pleurât son père autant que s'il eût rempli tous ses devoirs envers elle, la fillette ne put se croire orpheline chez la mère de Jacques. Elle fit sa première communion avec ce dernier et leur intimité n'en devint que plus étroite. Ils étaient cependant séparés désormais par des habitudes différentes. Rosine n'allait plus aux champs; elle avait relevé sa chevelure ébouriffée en un chignon bien lisse sous une blanche coiffe à laquelle M. le curé ne trouvait

rien à reprendre; pour aller au marché, elle s'asseyait modestement sur la vieille jument au lieu de la monter jambe de ci, jambe de là, comme l'eût permis d'ailleurs la mode locale. Personne ne s'entendait mieux qu'elle à diriger une basse-cour et une laiterie. Elle devint bientôt si indispensable à l'ordre et au bonheur de la maison que le père Doyen, pendant sa dernière maladie, la seule qu'il eût faite, à vrai dire, recommanda maintes fois à son fils de considérer, avant de prendre femme, s'il en existait de plus accomplie que la Rosine. — Vous êtes, lui dit-il, à peu près du même âge; quand tu auras vingt-trois ans, elle sera majeure, ce qui est bien assorti. Certainement il y a des filles plus belles et mieux parées, la Jeannette à Jean Bouy et la Pâturiaude par exemple, mais celle-ci te donnera des enfans bien portans et elle ne te ruinera pas en affiquets.

Jacques déclara qu'il préférait mille fois la figure franche et riante de Rosine à l'air effronté de Jeannette, la beauté du bourg, et se moqua des anneaux de chrysocale que la Pâturiaude balançait à ses oreilles. Son père, content de le voir si sage, tint ce qu'il souhaitait pour convenu, et à peu de temps de là s'en alla rejoindre sous un tertre vert la longue lignée des Doyens qui dormait déjà au cimetière. Ce fut après avoir fléchi le genou sur ce tertre, un dimanche à l'issue de la grand'messe, que Jacques, ramenant sa mère, lui arla le long du chemin de son désir d'épouser Rosine.

La Doyen parut quelque peu déconcertée. — Tu pourrais, dit-elle, trouver une femme plus riche.

— A quoi bon, répondit Jacques, épouser une femme riche, puisque je ne suis pas pauvre? L'argent donne le droit de choisir. Je sais bien que vous me jugez digne d'une fille de bourgeois parce que vous êtes ma mère, mais elle ne verrait en moi qu'un lourdaud, et moi, je serais peut-être assez hardi, quoique lourdaud, pour lui trouver des prétentions ridicules. Les jeunes personnes de la ville que j'ai aperçues n'étaient pas plus dames, à mon avis, que nos paysannes; elles n'avaient des dames que les minauderies...

— Tout en souhaitant de te voir prendre une femme qui ne soit pas trop au-dessous de toi et avec laquelle tu puisses causer mieux qu'avec nous autres, je ne suis pas assez sotte pour te conseiller d'aller la chercher en ville, interrompit la Doyen.

— Alors vous voulez me proposer la grande Thierry de Villars? C'est la seule du pays que l'on puisse appeler riche. Belle richesse, qui n'a servi qu'à la rendre fainéante et orgueilleuse! Vous seriez trop à plaindre avec une pareille bru. Je tiens avant tout à ce que ma femme soit douce et respectueuse avec vous. — Cette raison de refus attendrit la Doyen plus que n'aurait pu le faire aucune autre.

— Quant à cela, dit-elle, personne ne me soignera en mes vieux jours comme la Rosine.

— Voilà pourquoi je la choisis, et, croyez-le, ma mère, elle n'est au-dessous de personne, elle vaut mieux que moi.

— Mieux que toi! s'écria la Doyen indignée; y a-t-il quelqu'un au monde qui te vaille? Non, il ne faut pas chercher cela. Rosine, quoique ce soit la meilleure fille que je connaisse, se trouvera bien honorée, à moins que...

— Vous prévoyez quelque difficulté, ma mère?

— Mon Dieu! il me semble que ce sont mes deux enfans qui vont se marier. Je n'en reviens pas encore. La petite aura peut-être le même saisissement. Tu es son frère depuis tant d'années qu'elle ne pourra peut-être pas s'habituer tout de suite à voir en toi un promis.

— Aussi ai-je voulu vous prier de la préparer, ma mère.

— Il faut m'en laisser le temps, mon garçon; va faire un tour à l'écurie, nous allons causer, Rosine et moi.

Rosine, qui avait gardé la maison pendant la grand'messe, reçut avec moins d'étonnement qu'on n'eût pu le croire les ouvertures que sa mère adoptive s'était chargée de lui faire, et, lorsque Jacques revint de l'écurie, la Doyen rapprocha vivement les tisons du foyer pour l'avertir qu'il pouvait parler sans crainte. L'âtre de la cheminée est l'oracle consulté par tous les amoureux en ces parages; si les tisons se rapprochent, c'est bon signe; éteints, au contraire, éparpillés de tous côtés, ils équivalent à un congé en règle. Devant le feu de joie qui pétillait, on décida tout bas, sans mettre encore dans le secret les voisins curieux, que la noce aurait lieu après la moisson, cette année même.

III.

La lettre de Jacques à sa jeune cousine étant partie, on en attendit impatiemment la réponse. Cette réponse vint, timide, émue, pleine de reconnaissance craintive; habituellement sevrée de témoignages d'intérêt, l'orpheline s'inquiétait d'être importune, en personne à qui l'on a souvent déjà reproché le peu de bien qu'on a pu lui faire. — Comme si notre Saulière n'était pas assez grande pour loger même une Parisienne! s'écria Rosine. Que de cérémonies! Elle ne dérangera personne, au contraire. Cela me réjouit d'avance de lui montrer tant de choses dont elle ne doit pas avoir l'idée, nos poules, nos vaches, le verger... et de la voir aussi! Je ne me la figure pas du tout. Cela doit être si différent de nous autres! Pourvu qu'elle ne tarde pas : les pommiers n'auraient plus de fleurs!

En réalité, cette visite charmait Rosine comme une révolution dans la douce monotonie de son existence. Notre bonheur même,

pour être complet, a besoin d'accidens, et l'imprévu avait manqué absolument jusqu'ici à celui des habitans de la Grande Saulière. On mit de l'ordre dans un réduit qui ressemblait assez à quelque magasin de bric à brac, car les reliques d'un autre temps, du temps de feu M. le chevalier de Sermages, y avaient trouvé abri. Elles étaient peu nombreuses : une bergère, une console Louis XVI, un fragment de glace ternie sous son trumeau mutilé. Rosine essaya de rendre à ces meubles vermoulus un aspect de symétrie et de propreté. Elle accrocha des rideaux de calicot blanchis avec soin à la fenêtre qui donnait sur l'étang, et, trouvant malgré tout la chambre nue et un peu triste, l'égaya d'une flamboyante gerbe de pivoines, plantée dans un pot de grès. Les plates-bandes de la Grande Saulière étaient renommées pour leurs pivoines et aussi pour ces buissons de larges roses rouges au cœur d'or, reines dégénérées des parterres d'autrefois, qui, faute de soin, sont revenues à la simplicité de l'état sauvage.

— Ton bouquet sera fané avant qu'elle vienne! disaient Jacques et sa mère en riant de ces apprêts. — Elle le renouvela dix fois pour le rendre plus magnifique, et s'avisa de dérouler sur le plancher une tapisserie que l'on prêtait au reposoir du Saint-Sacrement les jours de Fête-Dieu. Cette tapisserie, usée à maintes places, représentait des cigognes et des singes, errant en bonne intelligence parmi les coquillages d'une plage fantastique, au milieu d'arbres moins grands qu'eux. Tandis que Rosine achevait son travail décoratif, avec le désir intime d'éblouir la Parisienne, mêlé à une crainte vague que tout cela ne fût pas encore digne d'elle, Jacques attelait tranquillement son boghey par une belle après-midi de mai, pour aller chercher la voyageuse à la descente de la patache, car la Grande Saulière n'était pas facilement abordable; ni le chemin de fer, ni la diligence n'en approchaient, et la patache correspondant à cette dernière s'arrêtait encore à une bonne distance. Son relai était à l'auberge du *Temps perdu*, ainsi nommée parce que l'enseigne représentait un nègre énergiquement débarbouillé à grand renfort d'étrille par une dame blanche.

Le soleil baissait à l'horizon, quand Jacques atteignit cette auberge située sur la route, à l'endroit même où débouche le chemin de traverse qui conduit du côté de Sermages. Il allait attacher son cheval à un anneau scellé dans le mur, quand il s'aperçut que la place était déjà prise par un élégant tilbury, qu'il connaissait sans doute, car se tournant vers un domestique en train de boire, il demanda : — Vous attendez donc aujourd'hui M. Raoul?

— Oui, répondit cet homme, on a été averti de son arrivée trop tard pour pouvoir aller le chercher en ville. Vous savez bien que

M. Raoul surprend toujours son monde et ne se décide à rien qu'au dernier moment. Il ne trouvera pas monsieur de bonne humeur. Ah! M. Raoul lui donne du fil à retordre quand il est à Paris!

Voyant que Jacques ne l'encourageait pas à médire de ses maîtres, le groom des Charvieux se tourna de nouveau vers l'aubergiste, qui paraissait mieux disposé à recevoir de pareilles confidences, et le cliquetis des verres continua sans trêve avec celui des conversations, jusqu'à ce qu'un roulement lointain eût annoncé la patache.

La patache était un véhicule informe, disloqué, fort mal suspendu et crotté jusqu'à l'essieu; sur le siége de devant s'entassaient avec de gros rires quatre paysans, la pipe à la bouche; assis de côté sur le tablier, les pieds appuyés au brancard, maître Lejars, le conducteur, avait toute la mine d'un homme qui a maintes fois interrogé la bouteille en route.

L'hôtesse du *Temps perdu*, qui connaissait les goûts de ce personnage, s'avança un verre à la main ; mais, avant de le prendre, Lejars, plus impatient encore de parler que de satisfaire sa soif inextinguible, désigna mystérieusement du bout de son fouet l'intérieur de la patache : — Eh! eh! j'amène là-dedans un joli couple, qui n'était pas trop pressé d'arriver, je gage.

— Oh! bien, repartit à demi-voix le domestique du château, si c'est M. Raoul avec une *jeunesse*, votre berlingot a dû en entendre de belles!

Lejars fit claquer sa langue, et tout le monde rit. Déjà, le rouge de la colère au front, Jacques Doyen avait ouvert précipitamment la portière.

Ce fut un jeune homme qui descendit, un beau jeune homme, d'élégante tournure, les jambes serrées jusqu'aux genoux dans de hautes guêtres et vêtu d'un habit de voyage anglais du dernier style, Raoul enfin, qui se faisait nommer à Paris, sans que personne y trouvât rien à redire, car un prince n'aurait pu avoir meilleure mine, le vicomte de Charvieux... Quelque charmant qu'il fût, il avait toujours déplu à Jacques, et ce jour-là il lui déplaisait plus encore que de coutume. Debout à l'entrée de la patache, M. Raoul recevait d'un air attentif les sacs et les cartons qu'on lui passait de l'intérieur avec des excuses et des remercîmens. Puis il s'écarta un peu en étendant le bras pour soutenir une femme dont la tête blonde sortit comme un rayon de soleil des noires profondeurs de la patache. Le père de Marie Desnoyers, bien qu'il ne fût qu'un pauvre sculpteur ornemaniste, avait dû rêver de nymphes et de déesses, et sa fille était l'incarnation vraiment divine d'un de ces rêves-là. Jacques resta cloué au sol, troublé comme par la révélation de quelque grand secret. Son regard allait avec stupeur de la tresse dorée qui couronnait ce délicat visage à la petite bottine lé-

gèrement posée sur le marchepied. Il lui semblait que cette gracieuse figure éclairât tout autour d'elle et que, penchée ainsi, la tête en avant, elle prît son vol dans l'espace. L'audace de cet étranger qui osait lui parler, la toucher, le pénétrait d'indignation. Cependant la jeune fille paraissait chercher autour d'elle d'un air inquiet.

— Me voici, balbutia-t-il, sans bien savoir ce qu'il disait.

— Vous êtes mon cousin? fit Mlle Marie en fixant sur lui ses grands yeux de gazelle effarouchée.

— C'est votre cousine? demandait en même temps Raoul Charvieux. Heureux gaillard! Mes complimens. — Et comme la jeune fille rougissait, que Jacques, mécontent et interdit, ne savait que répondre : — Je persiste, mademoiselle, ajouta-t-il, à vous offrir ma voiture, vous serez mieux que là-dedans. — Et d'un geste dédaigneux il montra le boghey de Jacques.

— Pardon, monsieur Raoul, interrompit celui-ci, recouvrant enfin quelque présence d'esprit, je suis plus sûr de ma vieille *Blanche* que de vos beaux chevaux par nos mauvais chemins.

— Vous auriez pu la laisser choisir, dit à demi-voix Raoul, du reste je comprends, vous tenez à vos droits, j'y tiendrais comme vous. — Il salua galamment sa compagne de voyage; puis, tandis que Jacques aidait cette dernière à monter dans le boghey, s'élança lui-même dans son tilbury, rassembla les rênes et disparut bientôt au fond du chemin creux, suivi le plus longtemps possible par les beaux yeux de Mlle Marie.

Jacques marchait en silence auprès de la *Blanche*, sous prétexte de l'aider à sortir des ornières. Il cherchait quelque chose à dire. La jeune fille se taisait, elle aussi; sans doute il lui faisait peur. Il l'avait abordée rudement, il était intervenu avec autorité quand M. Raoul avait fait une offre qu'elle n'eût peut-être pas demandé mieux que d'accepter! Comment effacer cette première et fâcheuse impression? Il avait beau chercher, il ne trouvait rien, et Mlle Marie fuyait son regard.

— Ma cousine, dit tout à coup Jacques, presque malgré lui, parlez-moi franchement, je vous prie. Vous êtes venue, n'est-ce pas, de Paris avec M. Raoul?

— Non, répondit-elle avec vivacité, tandis que pour la seconde fois une vive rougeur se répandait jusqu'à la racine de ses cheveux, non vraiment. Ce jeune homme a pris la diligence en même temps que moi à Nevers...

— Et vous n'avez pas eu à vous plaindre de lui?

— Loin de là. Il s'est montré poli et respectueux. J'ai peut-être eu tort de laisser la conversation s'engager entre nous, reprit Mlle Marie d'un ton à demi suppliant, tout à fait irrésistible, j'ai eu

tort, puisque vous paraissez fâché; mais songez, mon cousin, que, n'ayant jamais voyagé, j'étais très embarrassée. Il m'a aidée obligeamment; pour cela, il m'a demandé où j'allais, et au seul nom de Doyen il a exprimé pour toute la famille tant d'estime que j'ai cru pouvoir me fier à lui.

— Je ne me permettrais de vous adresser aucun reproche, dit Jacques, plus confus qu'elle-même. Je suis sûre que vous avez agi comme vous le deviez, et, si M. Raoul nous connaît peu, quoi qu'il en dise, car il est presque toujours à Paris, moi, je le connais beaucoup en revanche, de réputation...

— Sa réputation est mauvaise? demanda vivement Mlle Marie.

Jacques se mordit les lèvres. — Je n'ai rien à dire contre lui, répondit-il, mais on peut toujours craindre qu'un jeune homme ne se montre trop empressé avec une personne... — N'osant ajouter les épithètes de jeune et jolie, Jacques s'interrompit et balbutia les yeux baissés : — Avec une personne comme vous. — Elle lui lança de côté un regard fin et moqueur, suivi presque aussitôt d'un cri de détresse. Jacques, dans l'embarras qu'il éprouvait pour achever sa phrase, avait négligé la Blanche, et la Blanche, tentée par quelque feuillage appétissant, s'était trop approchée de l'un des hauts buissons qui encaissaient le chemin. Les branches d'un griottier en avaient profité pour se saisir du chapeau de Mlle Marie; celle-ci se trouvait donc accrochée par la tête. Au cri qu'elle avait poussé succédèrent des éclats de rire, tandis qu'elle s'efforçait de se dégager sans en venir à bout. Jacques ne l'aidait guère; ayant arrêté sa jument avec de grosses remontrances, il laissait maintenant la bonne bête satisfaire sa gourmandise et assistait, ravi, à une lutte qui promettait de durer longtemps. Marie lui représentait quelque petite fée punie d'avoir fait l'école buissonnière, par l'étreinte de tous ces bras épineux qui ne voulaient plus la laisser partir; les guirlandes inextricables du chèvrefeuille s'enroulaient à ses poignets, les ronces se plantaient dans sa robe, mille pétales d'aubépine tombaient en pluie de neige, les oiseaux s'enfuyaient effrayés des secousses que cette aventure imprimait à leurs nids. — Venez donc à mon secours, cria Marie avec impatience. Jacques sauta dans le boghey. Il eut vite décroché le chapeau, et, lorsqu'il s'agit de débrouiller la tresse blonde qui s'était mêlée comme une liane de plus à l'enchevêtrement des parasites, ses doigts tremblèrent de telle sorte qu'il ne fit qu'aggraver le mal.

— Nous n'en finirons pas, dit Marie, mieux vaut leur laisser mes dépouilles. Elle tira bravement à elle la tresse dénouée, puis retira son gant et porta la main à ses lèvres pour en essuyer le sang. Jacques, les yeux stupidement fixés sur cette main, pensait qu'il n'avait jamais rien vu d'aussi mignon ni d'aussi blanc. Les dards

acérés du houx et de l'aubépine lui parurent coupables d'une véritable profanation. — Mon Dieu! dit-il avec un sérieux que ne comportait guère la circonstance, nos maudites *bouchures* n'en font pas d'autres!

— Ne les maudissez pas, interrompit la jeune fille; elles sont si jolies! Voyez, ajouta-t-elle en se recoiffant, ne dirait-on pas que je suis poudrée? Seulement j'aimerais mieux marcher, si vous le permettez.

Le chemin était devenu, grâce à la végétation luxuriante des *bouchures*, une véritable charmille, et la Parisienne s'enfonçait sous cette voûte de verdure avec des enthousiasmes qui flattaient l'amour instinctif que Jacques portait à son pays. De temps à autre, un de ces ruisseaux qui, après avoir bordé le sentier en jasant sous l'herbe, le traversent tout à coup sans façon, d'un bond d'espiègle et le transforment en mare, arrêtait la course joyeuse de Mlle Marie. Elle adressait alors du geste à son guide un appel timide, et Jacques, qui n'avait jamais eu besoin d'aider Rosine, plus leste que lui, à enjamber une source ou à franchir un échalier, trouvait un attrait tout particulier à cette faiblesse féminine, à ce besoin de protection. Il dut enlever une fois sa compagne comme il eût fait d'un petit enfant, et, en la déposant sur une pierre par-delà le mauvais pas, murmura un : Pardon, mademoiselle! qui la fit sourire.

— Mademoiselle! s'écria-t-elle d'un ton de reproche amical, je m'appelle Marie, mon cousin.

Il répéta très-bas après elle ce nom de Marie avec autant de respect que s'il eût prononcé une prière à la Vierge; mais Mlle Marie ne voulait plus s'exposer à être portée, car elle remonta dans le boghey en déclarant qu'il fallait savoir nager pour se hasarder dans des chemins pareils. Du reste, la glace semblait si bien rompue que Jacques osa s'asseoir auprès d'elle, et comme la route s'ouvrait peu à peu en montant, que les champs de navette et de sarrasin commençaient à déployer des deux côtés leurs nappes blanchissantes ou dorées, il se mit à lui expliquer tout ce qu'ils voyaient : ces baguettes de coudrier plantées çà et là étaient des rameaux bénis le premier dimanche de mai pour préserver chaque héritage de la foudre, de la grêle ou de tout autre malheur; sur des chaumes tels que ceux-ci s'allumaient les feux de borde pour la danse des brandons; cette fontaine était une source sacrée à laquelle les mères venaient demander du lait; cette cabane au coin d'un bois représentait une chapelle où de nombreux pèlerins apportaient leurs offrandes : des liards, des œufs, ou seulement une épingle, et le profane qui ravirait quelque chose au tronc de Saint-Franchi, — un saint inconnu dans le calendrier, — était sûr de prendre la

fièvre. Chaque carrefour avait sa légende. Les questions de Marie, l'attention profonde qu'elle lui prêtait, l'encourageant, Jacques se montrait plus prolixe qu'il ne l'avait été de sa vie. — Puisque tout cela vous intéresse, dit-il, nous allons prendre par le plus long, qui est aussi le plus beau.

Il avait peur en réalité d'arriver trop vite et, sans y réfléchir, saisissait le premier prétexte pour prolonger le tête-à-tête. Jacques fit entendre raison à la *Blanche*, qui prétendait regagner son écurie par la traverse, et la dirigea vers une route plus unie, où le trot devenait possible; puis le boghey s'engagea dans un bois de sapins, sur une jonchée d'aiguilles sèches; après le bois, il y eut une rude montée. On fit halte ensuite sur un plateau découvert. — Tenez, dit le jeune fermier, les étrangers assurent que cela vaut la peine de venir ici; moi, je n'en sais rien, on ne s'étonne pas de ce qu'on voit tous les jours. — Les plans successifs du paysage se dessinaient vaguement avec des dégradations de teintes bleuâtres et violacées d'une délicatesse inouie, depuis les lointaines montagnes du Morvan jusqu'à la grande plaine plantureuse d'un vert émeraude, sillonnée en tout sens de haies innombrables et où les bouquets d'arbres formaient des masses d'ombre autour des hameaux et des domaines éparpillés : — Voyez-vous, dit Jacques, là, au-dessous de vous, ce grand toit d'ardoises? C'est le château. Voyez-vous aussi sur l'autre bord de l'étang tous ces bâtimens pressés les uns contre les autres ? Eh bien ! c'est la ferme !

La ferme s'appuyait à une colline couverte de la base au sommet de belles cultures et qu'escaladait une route creusée dans l'argile rouge; un char traîné par quatre bœufs se montra soudain à l'un des tournans. — Ils sont à moi, dit Jacques avec orgueil. De belles bêtes, allez !

Marie ne répondait rien; elle restait immobile, les lèvres entr'ouvertes.

— Qu'avez-vous? demanda Jacques, comme vous voici devenue triste !

— Ce n'est pas de la tristesse, c'est de l'étonnement, de l'admiration. Je ne peux dire ce que j'éprouve, je suis tout étourdie...

Jacques se rappela qu'elle venait d'être malade et craignit de l'avoir fatiguée. Il fouetta la *Blanche*, qui descendit à fond de train la pente rapide. Dix minutes après, le boghey entrait dans la cour de la Grande Saulière. La mère et Rosine, assises sur le banc de pierre, se levèrent à son approche : — Enfin ! dit la Doyen, nous avons cru qu'il vous était arrivé malheur !

— Je suis allée bien des fois jusqu'au bas du pré, ajouta Rosine. Quel chemin avez-vous donc pris ?

Marie s'inclina d'abord devant la mère Doyen, puis, intimidée par sa mine assez rébarbative, se réfugia d'un élan plein de confiance dans les bras que lui tendait Rosine.

— Venez, dit celle-ci, vous devez être lasse. Vous causerez avec la mère à souper.

Et sans plus tarder elle l'emmena dans sa chambre; mais, après l'y avoir installée, ne pouvant contenir davantage ses impressions, l'innocente fille courut retrouver Jacques.

— Jésus! s'écria-t-elle en joignant les mains, qu'elle est belle!

— Elle ne ressemble pas du tout à sa défunte mère, dit la Doyen. Elle est bien moins fraîche et plus chétive.

— Sa mère ne pouvait pas être mieux, interrompit Rosine presqu'en colère.

Jacques sourit silencieusement; jamais il n'avait éprouvé pour Rosine une sympathie plus tendre qu'en ce moment, où elle rendait justice à la beauté de Marie.

IV.

Le premier mouvement de la Parisienne en s'éveillant le lendemain fut de courir à la fenêtre. L'étang reflétait comme un miroir le ciel sans nuage, sauf sur un seul point où les châtaignes d'eau, qu'on nomme *cornouelles* dans le pays, étalaient leur réseau rougeâtre; des traînées de lumière scintillante moiraient la surface de cette belle pièce d'eau encadrée de peupliers et d'aulnes. En face, au sommet d'une longue rampe de verdure qui descendait jusqu'à l'étang, se dressait le château. Ce fut lui qui attira d'abord les regards de Marie, et ils y restèrent fixés assez longtemps, comme s'ils eussent interrogé chaque fenêtre, mais de si bonne heure les volets étaient tous fermés; cependant Jacques revenait déjà des champs. Pourquoi revenait-il? Pourquoi surtout passait-il de ce côté? Peut-être pour apercevoir avant personne un tableau qui avait hanté son sommeil, d'ordinaire calme et sans rêve, et qui se trouva bien semblable à ce qu'il attendait. Marie, en robe de chambre, les cheveux dénoués, avait ouvert sa fenêtre; elle écartait d'une main les festons du vieux lierre et prêtait l'oreille aux bruits joyeux de la basse-cour, qui lui arrivaient confondus : les pigeons roucoulaient amoureusement, les moutons bêlaient en se rendant au pacage, les abeilles bourdonnaient au-dessus des bordures de lavande du potager, et sur cet accompagnement en sourdine se détachait le clairon du coq éclatant comme le soleil même.

Tout d'abord elle ne reconnut pas son cousin sous un harnais de travail, qui lui seyait beaucoup mieux du reste, robuste et hâlé comme il l'était, que les habits de cérémonie qu'il avait endossés

la veille en son honneur; mais à la vue d'un homme elle recula précipitamment.

— N'ayez pas peur, dit Jacques, qui ne se montrait qu'après l'avoir longtemps observée de loin, je ne viens point vous déranger... Je ne vous croyais pas levée, ajouta-t-il en se détournant, de crainte que sa physionomie trop sincère ne trahît son mensonge. Eh bien! que pensez-vous de notre étang?

— Oh! mon cousin, s'écria la jeune fille, s'enveloppant à demi de ses rideaux blancs afin de ne montrer que sa jolie tête échevelée, — que vous êtes heureux de vivre toujours ici!

— Paresseuse! cria au moment même derrière la porte une voix gaie, celle de Rosine, viendrez-vous enfin voir mes poules?

La fenêtre se referma; Jacques n'avait plus qu'à continuer son chemin, mais quel souvenir il emportait! — Vous êtes heureux! avait-elle dit, de vivre ici toujours! — Était-il possible qu'elle regrettât de n'avoir pas la même destinée, qu'elle pût envier cette humble existence loin des villes, dont elle avait l'habitude, au milieu de ces travaux pour lesquels elle semblait si peu faite, auprès d'un paysan tel que lui peut-être? — Ce fut au fond de son cœur comme un éclair de joie folle aussitôt éteint. — Non, elle lui avait dit légèrement une chose gracieuse, à laquelle sans doute elle ne pensait déjà plus. Tant mieux du reste, puisqu'il était le promis de Rosine! Depuis la veille, Jacques n'avait pas pensé une fois à ses accordailles.

Il ne revit Marie qu'au dîner de midi. C'était un jour maigre; les *crêpiaux* dorés s'entassaient sur la table en deux piles fumantes. — J'espère que vous allez manger de bon appétit, dit Rosine, vous avez fait assez d'exercice! Figure-toi, Jacques, que je lui ai montré toutes nos bêtes. N'a-t-elle pas voulu apprendre à traire les vaches? La voici quasiment aussi habile que moi, et je suis en train de lui faire oublier les mots de la ville pour prendre ceux de chez nous. Voyez comme elle rit, la moqueuse! Mais vous avez beau dire, mademoiselle, vous savez très bien maintenant ce que c'est que les *chaintres* (1), et une *ouche* (2), et la *poulite* (3), et le *tiaulement* (4) des bœufs, et bien d'autres choses dont les noms vous paraissaient drôles... C'est que nous n'étions pas seules pour nous promener. Non! Nous avions même avec nous un gentil cavalier. Il voulait te voir, Jacques, et, ne te trouvant point, s'est contenté de notre société. Devine qui je veux dire?

— Ma foi! je ne m'en doute pas, répondit Jacques, interrogeant

(1) Enceintes pour le pacage du bétail.

(2) Petite pièce de terre cultivée qui tient aux chaumières.

(3) Bouillie d'avoine.

(4) Le chant très particulier qui règle la marche des bœufs.

des yeux le visage de Marie, qui devint pourpre. Tout à coup le sourire s'effaça de ses lèvres. — Ce ne serait pas quelqu'un du château?

— Tu brûles! M. Raoul est venu, M. Raoul lui-même! J'étais d'abord un peu ennuyée d'avoir à lui faire accueil, mais il m'a tant priée d'agir comme s'il n'était pas là que nous avons fini par être tout à fait à notre aise. Je n'aurais jamais pensé qu'un monsieur si *faraud* s'intéressait autant aux choses de la campagne. Il a donné de l'herbe à mes lapins, s'écria Rosine, partant d'un éclat de rire, il leur a donné à manger de ses propres mains, avec ses gants!..

— Nous n'avons pas eu souvent, dit Jacques, l'honneur de recevoir M. Raoul, et je ne vois pas ce qu'il pouvait avoir à me dire.

— De la part de son père peut-être?

— Son père n'a point d'ordre à me donner. C'est bien assez d'avoir affaire à lui une fois l'an, à la Saint-Martin, pour les baux et les fermages. Je paie, il empoche, que veut-il de plus? Il sait bien que la terre rend entre mes mains tout autrement qu'elle ne ferait dans d'autres, parce que je l'aime comme si elle était à moi; cela se comprend, j'y suis né...

— Oui, et ton père aussi, interrompit la Doyen; m'est avis qu'à cause de cela elle est à nous autres plus que Sermages ne peut l'être à de méchans marchands de biens comme les Charvieux, des passans...

— Vous n'avez pas l'air de les tenir en grande estime, hasarda Marie pour dire quelque chose.

— De l'estime aux Charvieux? Ils savent bien qu'ils ne peuvent pas demander cela, répliqua vertement la fermière.

— Jugez-en, reprit Jacques. Ces gens-là, qui étaient de vrais gueux, ont commencé leur fortune dans le Morvan, le pays du flottage à bûches perdues. Vous ne savez pas ce que c'est? Eh bien! pendant l'hiver on fait la *moulée*, l'abatis des arbres, et puis les bûches, martelées à la marque de chaque marchand, attendent l'époque du *flot*. Alors une armée d'hommes, de femmes, d'enfans, des *poules d'eau*, comme on les nomme, veillent, des crocs à la main, le long des ruisseaux et des rivières que l'on grossit en ouvrant toutes les écluses, et les bûches, jetées à l'eau, roulent en cascade, culbutant, s'entrechoquant; c'est un tapage!.. Il y a de ces ruisseaux qui sont des torrens; les bûches s'arrêtent parmi les rochers, les racines, et barrent parfois le lit tout entier; alors on les *déprend*, on les harponne, on les pousse. J'ai vu cela sur la Cure. A Clamecy ou ailleurs les bûches sont triées et liées en trains, mais le métier du Charvieux n'était pas celui de *poule d'eau*, qui ne rapporte guère; c'était le *furetage*. Il dirigeait et surveillait la *moulée*. Je crois bien qu'il s'est endurci à voir massacrer des chênes, des

hêtres, toute sorte de beaux arbres, du matin au soir. Pourrions-nous, sans que notre cœur saigne, faire tomber sous la cognée les deux jumeaux qui sont là devant la porte? Eh bien! le cœur de Denis Charvieux ne saignait pas apparemment, car il a dépeuplé les plus belles forêts de la contrée pour s'en faire des écus. Simple employé des marchands, il passa marchand lui-même et se mit à acheter le bois sur pied aux propriétaires, puis les biens en général, sans que l'on sût au juste comment il avait acquis ses premiers fonds. Peut-être commençait-il dès lors à prêter sur gage à ses ouvriers. Sa femme l'aidait; c'est une créature plus âpre et plus rusée que lui. On prétend qu'elle ne se faisait pas scrupule de voler des bûches dans les *ventes;* pour elle, il n'y avait point de petits profits, et avec sa mine de fouine aux aguets, elle a l'air, à l'heure qu'il est encore, d'une maraudeuse. Les Charvieux morcelaient les terres et revendaient chaque lot avec d'énormes bénéfices; en même temps, ils continuaient à faire secrètement de l'usure sous différentes formes. Il faut dire qu'ils n'étaient pas les seuls. Je pourrais vous raconter l'histoire d'un M. Rasle, leur pareil, qui a été trouvé mort un matin près de la Roche-au-Loup avec une balle en pleine poitrine! Comme il ne manquait pas un sou à sa bourse, on a répandu le bruit d'un suicide; mais dans le pays nous savions bien que le suicide était une vengeance. On court des risques à s'enrichir par ces moyens-là! C'est en considération du danger peut-être et aussi pour se dédommager du mépris des honnêtes gens que les confrères de M. Rasle exigent de si gros intérêts. Nous en connaissons pourtant qui ont réussi, au point de devenir des seigneurs après avoir chassé les maîtres du château pour se mettre à leur place, comme le moineau s'empare traîtreusement d'un nid d'hirondelle. Quand je vois passer dans le parc la basse figure de ce Charvieux au lieu de la figure si noble et si avenante de M. le marquis, je comprends presque le misérable qui a tiré sur M. Rasle, dit Jacques, dont la colère, contenue d'abord, éclatait à la fin.

— Tu vas trop loin, interrompit Rosine, mieux que personne peut-être je sais ce que vaut cet homme-là, puisqu'il a été le bourreau de mon pauvre père; mais tu es son fermier, Jacques.

— Un fermier n'est pas tenu d'être respectueux comme un valet. J'appartiens à la terre de Sermages, je ne suis pas aux Charvieux, je ne leur dois que des écus, et nous pourrions nous passer d'eux en somme plus facilement peut-être qu'ils ne se passeraient de nous. N'avons-nous pas notre domaine de La Mare, où il ne tiendrait qu'à nous de vivre en propriétaires au lieu d'avoir un métayer?

— Soit! mais jusqu'ici je ne t'avais entendu parler des Charvieux ni en bien ni en mal. C'est donc la visite du fils qui t'a excité

comme ça? Il n'est pas responsable des fautes de son père, ce garçon.

— Non, dit la mère Doyen, je compte sur lui au contraire pour venger tant de malheureux réduits à la mendicité. Il ruinera ses parens à son tour, et ce sera bien fait.

— Est-il donc si prodigue? demanda Marie avec indulgence.

— Autant que le père est avare, ma mie; à eux deux, ils ne font point mentir le proverbe.

— Peut-être, reprit Marie timidement, ne sait-il pas que l'argent qui sert à ses plaisirs a été mal acquis?

— C'est possible, fit la vieille fermière, il a été élevé à Paris, et depuis deux ans passés il y étudie les lois.

Jacques aurait voulu dire que le beau Raoul, sous prétexte qu'il était riche, n'avait jamais rien étudié, mais Rosine l'interrompit en posant la main sur son bras : — Au lieu de nous raconter cette laide histoire des Charvieux, tu aurais dû écouter la nôtre, une histoire bien triste!.. Laissez-moi leur confier vos secrets, à la mère et à lui, poursuivit-elle se tournant vers Marie, il faut qu'ils sachent combien vous avez été malheureuse, afin de pouvoir vous donner un conseil...

Eh bien! quand cette maîtresse de pension nous a écrit que Marie était malade, ce n'était ni par amitié ni pour l'aider à guérir;... elle n'est pas si bonne! C'était tout simplement parce que la pauvre enfant se trouvait forcée de prendre du repos, et qu'on ne la garde dans cette maison qu'à la condition qu'elle conduise, depuis six heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, un troupeau de petites filles plus entêtées que des chèvres et souvent plus bêtes que des oies. J'aimerais mieux être bergère que,... comment appelez-vous cela?

— Sous-maîtresse, dit en souriant Marie.

— Les autres sous-maîtresses sont payées, continua Rosine, qui avait fort bien retenu toutes les confidences de sa nouvelle amie, mais qui les présentait d'une façon un peu rude, — tandis qu'elle ne l'est pas, parce qu'on doit lui laisser le temps de travailler pour son compte. Notez bien qu'elle n'a de libre que la nuit. Une mauvaise nourriture, une couchette bien dure, voilà tout ce qu'on lui donne.

— Quel est donc ce travail que vous faites pour votre compte, ma fille? demanda la mère Doyen. Vous êtes d'âge sûrement à avoir terminé vos classes?

— Je me prépare au dernier examen de l'Hôtel de Ville, ma tante, dit Marie, ennuyée d'être ainsi mise sur la sellette.

— Et après cet examen-là, qu'est-ce que vous ferez? continua la fermière, qui ne comprenait pas bien.

— Je chercherai une place d'institutrice dans une famille,... n'importe où,... à l'étranger,... les voyages ne me font pas peur.

— C'est encore là une triste vie, je crois, dit Jacques, douloureusement ému à la seule pensée de ne plus la revoir. Vivre chez des gens riches quand on est pauvre, n'avoir jamais de gîte à soi, et ne se servir de ses talens que pour les donner à d'autres qui ne sont pas toujours reconnaissans comme ils le devraient!..

— Défunt M. le marquis de Sermages avait pris une institutrice pour ses demoiselles, ajouta la mère Doyen, rappelant ses souvenirs. Elle était vieille, et elle n'avait pas l'air gai, pauvre fille! C'était la bête noire de ses petites élèves, qui venaient se cacher à la ferme afin de lui échapper, et tous les domestiques étaient contre elle.

Marie frissonna. Cette triste destinée d'une vieille fille dépendante, dans un milieu hostile, l'attendait peut-être!

— Mme la marquise, continua la Doyen, sans s'apercevoir des regards, très significatifs pourtant, que lui jetait son fils, Mme la marquise, qui parlait avec moi aussi familièrement, la bonne dame, que nous parlons là entre nous, avait coutume de dire que Mlle Pélagie était certainement bien ennuyeuse, mais qu'elle aimait encore mieux cela que des intrigantes capables de mettre le trouble dans les familles en se faisant conter fleurette par le mari ou épouser par le fils. Dame! C'est que M. le marquis passait pour un vert-galant, et M. Hector, M. Hubert, M. Louis, étaient là tous les trois en âge de tomber amoureux. Je l'ai dit à leur mère : — Mme la marquise est prudente, il ne faut jamais laisser entrer le loup dans la bergerie.

Marie écoutait, les joues en feu. Peut-être, hélas! avait-elle rêvé, à cet âge des espérances sans limites et des belles chimères, quelque aventure romanesque qui briserait ses chaînes. La fable d'Andromède a consolé toutes les femmes liées à un rocher quelconque en leur faisant pressentir un sauveur; mais la façon dont cette paysanne dans son bon sens brutal lui présentait la délivrance désirée, blessa cruellement sa fierté.

— Mon Dieu! dit-elle en s'efforçant de sourire, peut-être ne serai-je pas réduite à souhaiter de vieillir pour échapper à de si injurieuses méfiances. Les médecins me trouvent une mauvaise poitrine et, un peu de fatigue aidant, je pourrai bien prendre le même chemin que mon pauvre père, ce qui mettrait fin à toutes les difficultés.

— Nenni, dit la Doyen, nous ne permettrons pas cela, mignonne, ce serait trop dommage!

La perspective navrante qu'ouvrait Marie avec tant d'insouciance, la pensée que cet ange pût mourir, firent sur Jacques une impression trop profonde pour qu'il lui fût possible de la surmonter. Tandis que

Rosine se jetait au cou de Marie, en la suppliant de ne plus jamais parler de ces horribles choses, il sortit précipitamment et alla essuyer dehors une larme furtive, la plus brûlante qu'il eût versée de sa vie.

V.

A quinze jours de là cependant, Marie n'aurait pu parler de mourir sans trouver tout le monde incrédule. Il n'était plus question de la petite toux sèche et nerveuse qui amenait naguère une tache de pourpre sous ses yeux trop brillans, dont l'éclat n'avait désormais rien de commun avec celui de la fièvre.

— C'est le bon air de chez nous! disait triomphalement Rosine.

— C'est la cuisine que je lui fais, ajoutait avec orgueil la mère Doyen, dont les ragoûts étaient renommés.

Peut-être la délicate Parisienne, alanguie plutôt que réellement malade, se trouvait-elle bien en effet de l'haleine vivifiante des montagnes et du régime plantureux de la ferme; mais ce n'étaient là que des remèdes accessoires. Le fait est qu'elle commençait à vivre, à vivre pour son propre compte, qu'elle y trouvait un plaisir intense, qu'elle respirait à pleins poumons, avec les senteurs agrestes, sa liberté nouvelle, qu'elle se laissait aller avec délices à jouir de tout. Ses premières années s'étaient écoulées dans un intérieur étroit et triste, où régnaient avec la gêne ces mille besoins factices qui ajoutent tant d'amertume à la pauvreté des villes. Elle avait entendu toujours son père se bercer d'ambitions irréalisables ou se plaindre amèrement des injustices du sort, tandis que sa mère luttait en vain contre les difficultés matérielles du ménage, forcé à garder certains dehors d'aisance. Elle avait souffert de bien des privations qui pour un enfant sont les plus pénibles : personne n'avait le temps de l'emmener promener, elle n'entrevoyait le ciel qu'à travers les toits pressés et les noires cheminées d'une rue sombre; les arbres, la verdure, lui étaient comme étrangers. Elle avait grandi ainsi solitaire, pâle et frêle, dans cette atmosphère artificielle où s'étiolent les fleurs et les jeunes filles, apercevant de loin à de rares intervalles, par ces contrastes terribles qui produisent les retours sur soi-même et font germer de sourds mécontemens, un luxe et des plaisirs que son père enviait tout haut pour elle; puis, au prix de grands sacrifices, on l'avait mise en pension avec des filles riches dont elle devint jalouse sans se l'avouer. Pourquoi, plus jolie et plus intelligente que la plupart, était-elle déshéritée de ce qui semblait être le partage de toutes ses compagnes : le rang, les distractions mondaines, le droit de choisir un mari? Celles-ci quittèrent la pension une à une : elle resta pour enseigner

à son tour, sous la tutelle d'une directrice sévère qui lui faisait un devoir d'étouffer les goûts et jusqu'aux grâces naturelles de son âge, d'affecter une gravité hypocrite, d'être partout à la fois, d'ouvrir l'œil et de tendre l'oreille, pour lui en rendre compte, aux conversations, aux moindres mouvemens de ses élèves, parmi lesquelles il lui était interdit d'avoir des préférées. Du reste Marie pensait trop à elle-même pour s'intéresser beaucoup aux enfans; glacée par le froid inexorable de l'isolement, elle sentait fermenter en elle des révoltes et des aspirations qui se brisaient contre les murs de sa prison.

L'obligation de concentrer au fond de son âme ulcérée tout ce qu'elle ressentait, le dégoût d'une tâche monotone, le combat perpétuellement renouvelé entre ses inclinations natives et la loi de fer de sa destinée, l'avaient épuisée à la longue, et, incapable de marcher davantage sous cette morne discipline qui accablait ses dix-huit ans, elle s'était laissé tomber pour mourir. Quel charme devait avoir sa résurrection à la Grande Saulière, dans un cadre digne d'Ève naissante, au milieu de toutes les jouissances simples et vraies pour lesquelles Dieu a formé sa créature! Ce ne fut pas du premier coup qu'elle secoua une si longue torpeur; elle en sortit peu à peu, avec les timidités, les éblouissemens de la convalescence : l'espace illimité ouvert devant elle lui donnait le vertige, et une sorte de fatigue délicieuse engourdissait ses membres. Elle échappait alors sous quelque prétexte à la société un peu bruyante de Rosine pour aller chercher un coin d'ombre dans les prés où commençait la fenaison. Là, elle s'étendait sur l'herbe fauchée, la tête appuyée à une meule de foin qui lui servait d'oreiller et dont l'odeur enivrante assoupissait toutes ses facultés, tandis que ses yeux restaient rivés à la grande voûte bleue où passait lentement quelque petit nuage blanc qu'elle saluait comme un messager de bonne nouvelle; la vie glissait de même légère, ailée pour ainsi dire, au lieu d'être un tissu de contrainte et d'obstacles, tout devenait facile, et la voix grêle des cigales autour d'elle se transformait en une voix amoureuse qui murmurait ces douces flatteries, dont les femmes ont besoin comme de l'air qu'elles respirent pour rester belles et se sentir heureuses. C'était en elle comme un épanouissement pareil à celui de la nature entière.

Une fois Jacques, passant dans la coulée ordinairement déserte qu'elle avait choisie pour s'y reposer, l'aperçut tout en larmes. Il n'osa l'aborder, il respecta ce qu'il croyait être du chagrin. Lui aussi, après la mort de son père, avait quelquefois cherché la solitude pour se souvenir à son aise, et cependant d'autres affections lui restaient. La pauvre Marie, elle, n'avait plus personne! Il ne se doutait pas qu'en ce moment l'orpheline rêvât non pas du ciel où

si longtemps elle avait en vain cherché refuge auprès des absens, sourds à ses plaintes, à ses prières, mais de la terre qui, par cette belle après-midi ardente, semblait être toute à elle et lui réserver encore des joies inconnues. — Qu'est-ce qui prend à M. Raoul de prolonger ainsi son séjour à Sermages? avait dit la Doyen le matin même. Il ne reste d'habitude que le temps de demander de l'argent. — Et Rosine, qui était malicieuse à sa manière, avait souri, sans oser répondre cependant, car elle savait que Jacques et sa mère eussent désapprouvé telles rencontres qui fortuitement se renouvelaient presque chaque jour avec le jeune Charvieux. Tantôt il passait à cheval sur la route, tantôt il venait pêcher dans l'étang. Du matin au soir, il rôdait, sous un prétexte quelconque, autour de la ferme. Les jeunes filles ne pouvaient l'empêcher d'arrêter son cheval pour échanger quelques mots avec elles. C'était ordinairement à Rosine que s'adressaient ses complimens, bien qu'il regardât surtout Marie, et la comédie ne lui coûtait guère, car il était homme à s'enflammer successivement ou même à la fois pour tous les types de beauté féminine. Le teint de pêche, les bras un peu rouges, mais potelés de Rosine eussent suffi peut-être, faute de mieux, à fixer une minute sa fantaisie, mais le mieux, mais la perfection même était là en la personne de Marie, et, l'ennui aidant, il devait tomber amoureux.

Jacques, chargé d'une brassée de feuillage dont il allait parer ses bœufs pour les garantir des mouches, traversa le pré sans que Marie, qui avait fermé tout à fait ses paupières demi-closes, sortît de ce prétendu sommeil pour l'arrêter au passage. Il ne pouvait être encore bien loin, quand un épagneul blanc, marqué de feu, bondit hors de la haie et vint se jeter tout à coup sur la dormeuse avec de grandes démonstrations d'amitié. Elle se redressa vivement et secoua les brins d'herbe qui s'étaient mêlés à ses cheveux, car le bel animal ne devait devancer son maître que de quelques secondes. En effet, à peine était-elle debout, rouge et confuse, que Raoul surgit à ses côtés.

— Je vous ai fait peur? dit-il d'un ton de reproche. — La rougeur de Marie n'en devint que plus vive. Jamais elle n'était aussi séduisante que lorsqu'elle rougissait. — Vous êtes seule? Depuis notre voyage, je ne vous avais jamais vue que sous les yeux de votre tante, une duègne terrible, ou de cette petite fille éveillée qui vous suit partout comme votre ombre. Je ne parle pas du cousin, qui, lui, est Argus en personne, cela va sans dire, puisqu'il est jaloux.

— Jaloux? mon cousin Jacques?

— Pouvez-vous l'ignorer? Qui donc échapperait à votre charme? Il vous adore, et je l'envie, car il a le droit de ne pas vous quitter.

— Je le vois très peu, au contraire. Il est toujours dehors à sa besogne. Mon cousin est un homme sérieux.

— Je me demande ce qu'il y a de plus sérieux que l'amour, dit Raoul en se jetant sur la meule à demi écroulée. Pourquoi rester debout, mademoiselle Marie, comme si vous vouliez fuir? Asseyez-vous là un instant encore.

— Il est tard, fit timidement Marie.

— Vous vous en apercevez quand je vous rejoins, répliqua le jeune homme d'un air si triste, qu'elle n'y put résister et reprit sa place auprès de lui. Il se fit un silence. Le soleil baissait, le chant des cigales s'affaiblissait peu à peu, et les mugissemens lointains des bestiaux se perdaient dans ce grand calme qui précède le soir.

— Que tout cela est beau! dit Marie, regardant autour d'elle.

— Oui, répondit lentement Raoul, je m'en rends compte pour la première fois.

— Vous n'aimez pas la campagne?

— J'aime le lieu où vous êtes. Il est impossible, poursuivit-il, comme si le secret de son cœur eût éclaté malgré lui, il est impossible que vous ne l'ayez pas deviné, je ne reste ici que pour vous.

Pendant une minute, Marie n'entendit plus, bien qu'il continuât de parler, que le battement de son propre cœur. Enfin elle essaya d'un sourire incrédule. — Et comment, dit-elle, aurais-je imaginé cette chose invraisemblable? Sermages est une assez belle résidence, et le plaisir de revoir vos parens doit être assez vif pour vous fixer quelques jours.

— Vous ne pensez pas ce que vous dites. Mes parens sont excellens, je suppose, mais je peux sans trop d'effort vivre loin d'eux.

— Voilà un sentiment vraiment filial! interrompit Marie en riant.

— Si je vous expliquais de quel mélange de faiblesse et de dureté se compose leur affection pour moi, vous me comprendriez peut-être. Ils m'ont fait entendre, depuis que j'existe, que j'étais l'égal des plus riches; ils tiennent à ce que j'éclipse tous les fils de hobereaux des environs, c'est leur suprême jouissance, et avec cela mon père me menace de sa malédiction chaque fois que je suis obligé de lui avouer une dette. Aucune carrière ne m'a jamais été proposée, et on me reproche de ne rien faire. Je fais, parbleu, tout ce qu'on peut attendre d'un homme de mon âge, dans ma situation! Ma mère est maladive et acariâtre, mon père s'emporte à tout propos contre les goûts qu'il m'a laissé prendre. Ils vivent tous deux dans un isolement lugubre. Je m'ennuie à Sermages.

Le mépris que la société de ses peu estimables parens inspirait à Raoul, loin d'indigner Marie, lui parut au contraire un signe de supériorité.

— Ils veulent me marier maintenant, continua confidentielle-

ment le jeune homme, et me proposent une série d'héritières... Moins que jamais, ajouta-t-il en prenant la main de Marie, moins que jamais je suis disposé à leur obéir.

Elle retira sa main et détourna la tête.

— Pensez-vous rentrer bientôt à Paris? demanda Raoul.

— Il le faudra, dit-elle, saisissant avec vivacité l'occasion qui se présentait de changer d'entretien.

— Oui, ce n'est qu'à Paris que peut vivre une personne de votre sorte, ce n'est que là qu'on vous pardonnera d'être née reine en dépit de la fortune, et que vous réussirez à vous faire la place qui vous convient.

Marie ne répondit que par un regard plein d'interrogations innocentes qui déconcerta le séducteur.

— Vous souvenez-vous, reprit-il pour éviter de s'expliquer, vous souvenez-vous de notre rencontre dans cette vieille cour des messageries à Nevers? Que vous étiez gentiment effarée au milieu de ces gens qui se poussaient pour le chargement des bagages! Je ne pouvais vous croire seule d'abord, et je haïssais votre compagnon de voyage imaginaire. La portière de ce coupé vide s'est refermée sur vous, j'ai compris mon erreur, mais sans être encore tout à fait rassuré. Un importun pouvait monter par hasard. Je crois que je l'aurais jeté dehors. Quel air sévère vous preniez dans votre petit coin! Je vous vois encore rabattre sur vos yeux la dentelle qui avait remplacé votre chapeau et vous accoter pour dormir. Vous faisiez semblant, n'est-ce pas? Le vrai sommeil ne peut être si joli. Et cependant, si vous ne dormiez pas, comment ne vous êtes-vous pas aperçue que la distance établie d'abord entre nous diminuait de minute en minute, de sorte qu'une de vos boucles blondes, celle-ci, tenez, s'est trouvée si près de mon visage que j'en ai respiré le parfum...

— C'est tout un petit roman que vous racontez-là, dit précipitamment Marie, qui, ravie de trouver ces puérils souvenirs si vifs dans la mémoire de Raoul, tordait néanmoins entre ses doigts une pauvre marguerite inoffensive, mais en réalité...

— Que savez-vous de la réalité, puisque vous dormiez? Ah! ce parfum, comme il m'a enivré souvent depuis, et vos moindres paroles, comme je me les rappelle pendant les nuits que remplit votre image...

— Monsieur Charvieux, interrompit faiblement Marie, à combien de pauvres filles avez-vous fait de ces beaux mensonges?..

— On vous a mise en garde contre moi, s'écria Raoul.

Elle ne répondit pas.

— Il est possible, reprit-il, que je l'aie mérité,... je n'en sais

rien, tout le passé est effacé si complétement ! Peut-être faut-il avoir éprouvé le vide des fausses amours pour comprendre ce que vaut l'amour vrai, celui qu'on a cherché toujours en se trompant d'abord, en se trompant souvent,... que vous importe? Je n'ai jamais aimé jusqu'ici, et pour moi il n'est plus qu'une seule femme au monde.

— Depuis trois semaines ! dit Marie, s'efforçant d'appeler la raillerie à son secours, depuis surtout que vous n'avez plus sous les yeux d'objets de comparaison.

Mais ces éternelles redites de la passion vraie ou feinte lui étaient trop nouvelles et lui semblaient trop douces pour qu'elle pût y répondre légèrement. Sa voix tremblante démentait ses paroles, et quand Raoul lui eut dit : — Regardez-moi, et voyez si je mens ! — quand elle leva enfin sur ceux du jeune homme ses yeux obstinément baissés jusque-là, ce regard la trahit de telle sorte que Raoul, saisi lui-même d'une émotion sincère, cessa tout à coup de lui faire la cour. — Marie, murmura-t-il très bas, — et ils restèrent longtemps silencieux, les mains unies au milieu du silence devenu complet. — Marie ! répéta d'un tout autre ton une voix de femme à l'extrémité du pré.

— C'est ma tante qui m'appelle ! s'écria la jeune fille en s'éveillant comme d'un rêve. Elle vous aura vu !

— Ne craignez rien, dit Raoul avec calme, la méfiance même et la curiosité ne peuvent rendre si clairvoyans les yeux des vieilles femmes. Rentrez; moi, je reste ici jusqu'à ce que vous ayez regagné la ferme; ce tas de foin me cache. — Encore un mot, dit-il en la retenant, donnez-moi ce petit bouquet sauvage que vous avez mis en pièces pendant que je vous parlais. Il ne faut pas m'enlever si vite tout ce qui est vous, et je baiserai ici la trace de vos doigts. Il profita de l'occasion pour baiser les doigts eux-mêmes à plusieurs reprises, puis il rappela sans bruit son chien, qui voulait suivre Marie, et regarda de loin avec complaisance la forme légère de la jeune fille s'évanouir dans la buée qui s'élevait des prés comme une vapeur d'encens.

VI.

— Je ne vous ai jamais vu si bonne mine que ce soir ! dit la Doyen à Marie en servant la soupe.

La mère Doyen était, comme tout le monde, conquise par la Parisienne, bien qu'elle ne fût pas d'humeur enthousiaste, loin de là, et qu'il lui eût fallu revenir de quelques préventions, car ce n'était pas sous les traits de cette belle demoiselle qu'elle s'était figuré la

fille de sa sœur Jeannette; mais résister longtemps à Marie, à ses grâces de chatte, à ses insinuantes câlineries, eût été impossible. Marie était coquette de la plus dangereuse des coquetteries, la coquetterie inconsciente qui émane de certaines femmes aussi naturellement que de la rose émane un subtil parfum. Plaire était un besoin pour elle; en disant la chose la plus agréable, elle croyait toujours dire la vérité : sans astuce ni calcul d'aucune sorte, elle possédait le talent de découvrir en un clin d'œil le point vulnérable de chacun. Ainsi elle avait deviné tout de suite chez sa tante un certain goût de domination, et s'était montrée avec elle soumise et docile, acceptant ses leçons pour toute chose, s'essayant avec zèle à filer, à tricoter, à faire œuvre de ménagère. La gaîté débordante de Rosine trouvait en elle un écho facile, et elle savait faire causer Jacques de drainage, d'irrigation, de machines agricoles, en persuadant au jeune homme et en se persuadant à elle-même qu'un pareil sujet d'entretien était pour elle plein d'intérêt. — La petite couleuvre s'entend à tout, disait avec ébahissement la mère Doyen. Je crois, Dieu me pardonne, qu'elle parlera latin un de ces jours avec M. le curé! — Ce qui n'eût pas été si surprenant d'ailleurs, M. le curé ayant déclaré lui-même que Mlle Marie était une savante.

A souper, Marie riait sans motif, babillait pour dissimuler son trouble peut-être, sans trop savoir ce qu'elle disait, avec des inflexions de voix nouvelles, vibrantes, comme un gazouillement d'oiseau. On eût dit que du fond de son âme ses sentimens trop pressés s'échappaient en cris d'allégresse involontaires. Un éclair de bonheur jaillissait de tout son être et l'enveloppait; elle éblouit jusqu'à la mère Doyen, qui répéta encore à deux reprises : — Non, jamais je ne lui ai vu si bonne mine. — Rosine était du même avis; Jacques au contraire, plus taciturne que de coutume, restait les yeux obstinément fixés sur son assiette. Il ne mangeait guère cependant, sa mère le remarqua en ajoutant avec sollicitude : — Depuis quelques jours, tu as perdu l'appétit, mon garçon. — Et il ne répondit pas, tout occupé qu'il était à tramer un projet. De temps à autre le sang montait à ses joues et en brunissait encore le ton bronzé. Il dessinait des hiéroglyphes sur la table avec la pointe de son couteau; enfin, se levant d'un mouvement brusque, il s'approcha de sa cousine. — Vous vouliez vous promener sur l'étang, lui dit-il, j'ai raccommodé le bateau.

Il y avait une petite barque amarrée devant la Grande Saulière, une méchante barque toute pourrie dont on ne se servait pas une fois par an, le sentier, dit de la Pelle-du-Moulin, une jolie chaussée rocheuse qui domine l'écluse, suffisant avec le grand chemin de voiture moins direct aux communications ordinaires entre la ferme

et le château ou le village. Marie, qui n'avait jamais vu de nacelle que sur les vignettes de romances, s'était éprise de cet esquif délabré; rien ne serait plus délicieux, avait-elle dit, qu'une promenade à travers l'étang, le soir. — Son idée avait paru extravagante, car pour les paysans, même pour les paysans riches, ces sortes de récréations, chères aux rêveurs, sont du temps sottement perdu; néanmoins Jacques en avait pris note sans doute, — car la barque, détachée du lit de lentilles et de châtaignes d'eau où elle dormait en paix à l'ombre d'une forêt de joncs, avait subi les réparations indispensables et flottait depuis le matin au lieu d'être, selon son habitude, à demi submergée.

Marie battit des mains : — Une promenade sur l'eau, et par le clair de lune!

— J'ai peur que le bateau ne soit pas encore bien solide, fit observer la fermière.

— Oh! ma tante, nous ne ferons qu'un tour et sans courir aucun risque, soyez tranquille! Je suis sûre que Jacques est excellent charpentier, dit Marie, sachant bien que le meilleur moyen de désarmer la mère était de faire l'éloge du fils.

— Allez donc, mes enfans! Du reste Rosine est prudente et elle répond de vous.

— Venez-vous, Rosine? cria Marie du dehors.

— Ma foi! répondit Rosine, l'eau ne me dit rien. Je n'ai jamais mis le pied sur un bateau et je n'aimerais pas commencer la nuit. J'ai eu un trop grand saisissement quand le petit gars du meunier a failli se noyer sur cette même coquille de noix. Moins elle sera chargée, mieux cela vaudra. Et puis il faut que je plie le linge de la lessive. Demain je ne pourrais pas; nous rentrons les foins.

— Je devrais rester pour vous aider, dit Marie en revenant sur ses pas, non sans répugnance.

— Dieu vous bénisse! J'aurai vite fait la besogne de vos petites pattes en même temps que la mienne, s'écria Rosine avec un bon rire d'indulgente supériorité. Amusez-vous, c'est tout ce que nous demandons.

— Viens t'amuser aussi! insista Jacques, tout repentant du plaisir que lui avait causé le refus de sa fiancée.

— Ah! fit Rosine en riant de plus belle, si tu es bon charpentier, ce que je ne sais pas, tu ne dois point être fin rameur, je gage, et nageur encore moins, puisque tu n'as jamais essayé. C'est dire que tu auras bien assez d'une de nous à conduire et peut-être à repêcher.

Jacques supportait de bonne grâce ordinairement les taquineries de Rosine; mais il lui en voulut cette fois de se moquer de lui devant Marie et s'éloigna en haussant les épaules d'un air fâché.

Déjà Marie s'était meurtri les mains à dénouer le bout de corde qui retenait la barque au rivage, et debout, la tête nue sous les rayons de la lune, elle ressemblait à ces nixes scandinaves qui trempent dans l'eau l'ourlet de leur robe en attendant celui qu'elles vont d'un sourire entraîner aux abîmes. Jacques ne connaissait pas les nixes, mais plus d'une fois, à l'heure du crépuscule, il avait vu planer au-dessus de l'étang les long voiles aériens d'une de leurs proches parentes, certaine Dame-Blanche qui, avec le Loup-Garou, le Pacolet et le Gobin, figurait aux veillées dans tous les récits des avents de Noël.

Marie le fit penser à cette Dame-Blanche attrayante et perfide entre toutes. L'étang semblait bien plus grand qu'en plein jour, la lune semait des diamans jusque sur les marais, qui le continuent à une grande distance, une fumée laiteuse dérobait çà et là les contours du rivage. L'idée de se perdre à jamais avec Marie dans cette immensité fantastique s'empara de son cerveau. D'abord il rama sans parler. Comme l'avait insinué malicieusement Rosine, il n'était pas habile à cet exercice et craignait de paraître ridicule. Toute son attention se concentrait donc sur sa besogne. Le bateau glissait à souhait, creusant derrière lui un sillon lumineux, et Marie laissait tremper dans l'eau son bras, qui paraissait d'albâtre sous les rayons du ciel nocturne.

— C'est tiède! disait-elle. Entendez-vous la musique que nous font les rainettes? Sentez-vous la bonne odeur de vanille qu'exhalent ces nénufars? Quelle fleur superbe! Je n'en avais jamais vu avant de venir ici! J'avais vu si peu de chose, en somme! Si l'on m'avait dit que je voguerais bientôt sur un lac comme celui-ci, — car votre étang est un vrai lac, mon cousin, — j'aurais refusé d'y croire! Tout est donc possible dans la vie, tout peut arriver... — Elle s'interrompit, palpitante, au souvenir de la joie imprévue que lui avait apportée l'aveu de Raoul : — Et l'on désespère! achevat-elle tout bas.

Jacques laissait reposer les rames; le coude sur son genou, le menton sur sa main, il la regardait droit dans les yeux.

— Vraiment, dit-il, vous vous plaisez ici?

— Je serais difficile si je ne m'y plaisais pas. C'est le Paradis.

— Et vous croyez... vous croyez vraiment que vous pourriez vivre toujours parmi nous sans vous ennuyer trop?

— Quelle question!

— Répondez franchement. Ma mère est une femme simple, et Rosine n'a que son bon cœur. Moi, j'ai reçu un peu d'instruction, je lis, je pense à bien des choses dont je ne parle jamais, parce qu'elles n'auraient chance d'intéresser personne parmi ceux de mon entourage. Cela me donne l'air sombre, je le sais, et point ai-

mable. J'ai toujours vécu retiré en moi-même. Sans doute avec le temps j'arriverais à surmonter ma timidité, mais vous ne me trouveriez jamais d'esprit, je le sens trop. Voilà donc une triste société pour vous. Sauriez-vous cependant vous en contenter?

— Pourquoi me demandez-vous cela? demanda Marie étonnée.

— Parce que j'ai beaucoup pensé à votre sort depuis le jour où vous nous en avez fait un tableau si triste. Marie, les femmes ne sont pas capables de se débattre toutes seules contre les misères et les piéges de ce monde, du moins quand elles ont votre âge et votre figure. Tout ce que ma mère a dit des humiliations qui attendent les jolies filles forcées de gagner leur pain est trop vrai. Elle aurait eu tort de vous effrayer cependant si le mal était sans remède, mais il ne l'est point; ne retournez jamais à Paris, restez parmi nous. Moi d'abord, je ne sais plus ce que je ferais sans vous, dit Jacques entraîné par l'émotion. — Il s'arrêta court, saisi de sa propre audace; l'expression souriante du visage de Marie le rassura : — Restez! répéta-t-il. Permettez-moi de tout partager avec vous. Ne sommes-nous pas proches parens?

— Merci, Jacques, dit la jeune fille, lui prenant la main, sans s'apercevoir seulement que cette étreinte amicale le faisait tressaillir. Vous êtes généreux et dévoué, mais vous n'avez pas le droit de disposer de votre bien, car vous ne serez pas toujours seul.

— Il est des droits que je me réserverai, quoi qu'il arrive, répondit Jacques avec fermeté. Oh! Marie, ajouta-t-il d'un ton de regret, pourquoi ne nous sommes-nous pas connus plus tôt? Tant de choses auraient pu être différentes!

— Qu'importe! puisque nous nous sommes rencontrés et aimés à la fin. Allons, ne me parlez pas du temps qui ne nous appartient plus, ni de celui qui n'est pas venu encore. Laissez-moi au moment présent, je ne veux pas être distraite de mon plaisir. — Elle se mit à chanter d'une jolie voix fraîche et pure, tout en songeant que la promenade eût été mille fois plus belle, si Raoul avait tenu les rames. Sa figure charmante était en pleine lumière. Jacques, à l'autre bout de la barque, la regardait; il subissait le prestige fatal qui a fait croire si souvent au témoin d'un amour naissant que cette éclosion était pour lui. D'une main nerveuse, il poussait du côté des marais, comme s'il eût cru, en fuyant sa demeure, briser certains liens ou chasser certains remords.

— Marie, dit-il tout à coup, un autre à ma place se croirait ensorcelé.

— Est-ce qu'on croit aux sorts dans votre pays?

— Oui, et l'on n'a peut-être pas tort, bien que j'en aie souvent ri. Savez-vous l'idée qui me poursuit? Je me dis que j'aimerais

mieux me noyer ici avec vous au milieu de l'étang que vivre toute ma vie avec une autre.

— Grand Dieu! si vous alliez céder à la tentation! s'écria Marie; rentrons vite!

Elle affectait une peur chimérique pour cacher l'embarras que lui causait cette déclaration assez claire, embarras joyeux en somme! Pour la première fois, Marie faisait l'épreuve de sa puissance; la petite mercenaire opprimée, tenue dans l'ombre, vraisemblablement vouée au célibat, avait dans la même journée fait perdre la tête à deux beaux garçons. Certes elle n'hésitait pas entre eux, son choix était irrévocable, mais Jacques lui paraissait après tout une victime d'assez bonne mine à sacrifier sur l'autel de Raoul.

— Rentrons, répéta-t-elle d'un ton presque impérieux, comme pour s'assurer de cet empire qui l'enivrait secrètement.

Le pauvre Jacques obéit avec une abnégation et un respect qui durent la satisfaire. Au fond, il était bien plus confus qu'elle-même et ne savait qu'ajouter à ce qui avait été l'explosion irrésistible d'un sentiment plus fort que lui. En silence, Jacques et Marie regagnèrent la petite baie où ce bateau qui venait de les emporter dans de périlleux parages avait balancé si longtemps au repos, sa carcasse disloquée, incapable en apparence de servir d'hippogriffe à tant de belles illusions. Sans prendre la main qui lui était tendue, Marie sauta lestement à terre : — Bonsoir! dit-elle. — Un courage qu'il ne put s'expliquer ensuite vint au jeune homme en ce moment où elle allait lui échapper. Il la retint : — Bonsoir? voilà tout? Vous ne me remerciez pas, Marie?

— Comment pourrais-je vous remercier assez?

— En me laissant vous embrasser, dit Jacques. Cela ne vous est jamais arrivé encore.

— C'est que vous ne me l'avez pas demandé. Un cousin a bien le droit d'embrasser sa cousine.

Elle reculait cependant et se défendait tout en parlant de cet air d'insouciance. Il lui était odieux que la bouche d'un homme effleurât sa joue pour la première fois et que cet homme ne fût point Raoul. Le combat qui se livrait en elle eut à son insu les apparences d'un trouble de toute autre nature. La nuit, la solitude, prêtaient d'ailleurs un caractère tendre et mystérieux à ce qui n'eût été sous les yeux de la famille qu'une simple marque d'amitié. Jacques crut ce qu'il lui plaisait de croire. Le malentendu fut complet.

TH. BENTZON.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LES

PRINCIPAUTÉS FRANQUES

D'ORIENT

D'APRÈS LES PLUS RÉCENTES DÉCOUVERTES DE LA NUMISMATIQUE.

Parmi les branches si multiples et si variées de la science numismatique, il en est peu d'aussi attachantes, par les nombreuses questions qu'elle soulève et par l'imprévu de ses découvertes, que celle qui se rapporte aux croisades. Jetés hors de leur milieu normal, mis en contact constant avec les musulmans, les Byzantins et tous les peuples d'Orient, les croisés établis aux pays d'outre-mer subirent à chaque instant, sous toutes les formes et dans toutes leurs institutions, l'influence de ces nations diverses. Leur monnaie, précieux indice au point de vue de l'histoire, ne devait pas échapper à l'action de tant de causes réunies. De là des étrangetés, des nouveautés de style, de types, de légendes (1) pleines de singularité; de là aussi une variété extrême, une originalité sans cesse renouvelée, qui ajoutent un charme particulier à l'étude de ces monnaies, témoignage palpable de cette longue période de conquête, à la fois si guerrière et si colonisatrice. On aime à voir et à déchiffrer une de ces monnaies, informe et barbare peut-être, mais authentique, de ces Tancrède, de ces Baudouin, de ces Boémond, héros aventureux qui s'en allaient jeter sur les rives du Jourdain et par-delà l'Euphrate les bases de ces principautés bizarres, dont les chefs et les soldats étaient des chevaliers et des gens d'armes de France, d'Italie et d'outre-Rhin, et les sujets des Bédouins du désert, des Arméniens de la montagne, des Syriens de Phénicie ou de Palestine.

(1) On appelle *légendes* les inscriptions gravées sur les deux faces de la monnaie, et presque toujours circulairement disposées près de la circonférence.

I.

Lorsque les premières armées de la croisade se mirent en marche pour la terre-sainte, leurs chefs, les principaux chevaliers, emportèrent avec eux la monnaie de leurs pays respectifs, et, comme l'élément français dominait parmi eux, ce furent surtout des monnaies françaises qui servirent aux premières transactions des croisés. A chaque expédition de terre-sainte, à chacun de ces nouveaux départs, moins importans, mais qui se répétaient à intervalles de plus en plus rapprochés dans tous les ports d'Occident, le même fait se renouvela, et, bien qu'alors les princes chrétiens devenus souverains en Orient se fussent mis depuis longtemps à frapper monnaie, l'argent d'Occident continua d'affluer sur la route du Levant. De là ces découvertes fréquentes que l'on fait en Syrie et jusque sur les bords de l'Euphrate de deniers appartenant à nos anciens rois ou barons de France. Parmi ces monnaies laissées par les croisés, on retrouve le plus souvent celles que le vieux chroniqueur Raymond d'Agiles énumère avec précision : ce sont les monnaies du Mans, de Chartres, du Poitou, de Dol et de Gien, et le fait le plus intéressant que révèle l'abondance de ces pièces est moins sans doute l'affluence de croisés manceaux ou poitevins que la preuve du crédit dont les monnaies de ces ateliers jouissaient en Occident. Les deniers de Lucques, également cités par Raymond d'Agiles et qu'on retrouve fréquemment aussi en Orient, y ont été apportés par les nombreux guerriers italiens de la croisade. Outre les espèces citées, on en rencontre encore une foule d'autres en Orient : des monnaies féodales frappées par tous les barons de France, depuis la Flandre et l'Artois jusqu'à la Provence, jusqu'aux comtés de Toulouse et de Béarn.

N'est-il pas curieux de découvrir aux rives du Jourdain, sous les décombres d'Edesse ou de Jérusalem, dans les ruines de ces glorieux châteaux du *Karak des chevaliers* ou de la *Pierre du désert,* placées comme des sentinelles perdues à l'entrée de l'immense Asie, un humble denier, une vulgaire obole, frappés dans quelque obscure seigneurie des bords de la Loire ou des vallons de Bretagne, à Gien, à Guingamp, ou sur le flanc des Pyrénées, à Melgueil ou à Morlaas-de-Béarn? Quelle histoire émouvante, bizarre, presque toujours tragique, pourraient raconter ces petites pièces laides et mal frappées qui du beau et lointain pays de France sont venues terminer leur destinée sous les débris de quelque forteresse de terre-sainte pour reparaître après huit siècles d'oubli et être vendues par les brocanteurs indigènes aux touristes de Londres ou de New-York! Quelle longue et pénible odyssée que celle de ces petites pièces apportées dans l'escarcelle du pauvre clerc ou du

chevalier de fortune! De quel drame final elles témoignent bien souvent lorsque, retrouvées en nombre au pied de quelque vieille ruine, elles viennent pour la millième fois raconter un de ces faits, incessamment renouvelés dans cette période violente entre toutes, d'attaque subite, de défense désespérée, de fuite précipitée, d'enfouissement de trésors qu'on espère aller rechercher dans des temps meilleurs et qu'on ne recherchera jamais! Et ce n'est pas de France seulement qu'on découvre des monnaies aux pays de la croisade; chaque nation d'Occident a fourni son contingent : les pièces des rois de Castille et d'Aragon s'y rencontrent mêlées à celles des empereurs d'Allemagne, des archevêques de Cologne ou de Mayence, des rois de Hongrie, des Pisans, des Vénitiens et des Génois, à celles des rois d'Angleterre, confondues enfin avec les pièces à types byzantins des Normands de Naples, de Salerne et de Bénévent. Il n'est pas jusqu'aux croisés des rives de la Baltique qui n'aient laissé, sous la forme des monnaies de leurs princes, une trace palpable de leur séjour aux pays du Levant. Enfin ce n'est point uniquement en terre-sainte qu'on surprend ces débris d'un autre âge : les routes principales suivies pendant des siècles par les grandes armées de la croisade et par ces groupes de pèlerins qui s'acheminaient pour ainsi dire journellement vers l'Orient en sont comme semées. Sur tout le trajet que suivaient les croisés, soit pour gagner Constantinople et de là Antioche à travers les dangers sans fin de l'Asie-Mineure, soit pour aller s'embarquer dans les principaux ports d'Italie, la pioche ou la charrue mettent de temps à autre à découvert quelques-unes de ces monnaies étrangères appartenant à l'époque des expéditions du Levant. Tantôt on les retrouve isolées, tantôt, et le plus souvent, en nombre considérable, constituant ce qu'on appelle en termes d'archéologie des *trésors*.

Ces épaves des croisades, laissées sur les grandes voies qui conduisaient d'Occident en Orient, ne sont pas un des témoignages les moins curieux de ces immenses et pénibles voyages qu'entreprenaient avec une insouciance naïve, avec une merveilleuse énergie, les populations les plus reculées, habitant les côtes de la Mer du Nord, ou les contrées plus lointaines encore voisines des glaces du pôle. Parmi bien des faits de ce genre, nous n'en citerons qu'un seul rapporté par M. A. Morel-Fatio. En 1861, pendant que l'administration du chemin de fer faisait exécuter la profonde tranchée qui sépare aujourd'hui la ville de Vevey, en Suisse, de son ancienne église de Saint-Martin, des enfans trouvèrent un coffret contenant un nombre assez considérable de petites monnaies d'argent muettes, c'est-à-dire sans légendes; elles étaient barbares, grossièrement fabriquées et couvertes de types bizarres. Après quelques hésitations,

M. Morel-Fatio fut fort étonné d'y découvrir tous les caractères de pièces scandinaves du commencement du XIIIe siècle. Comment ces pièces d'origine si lointaine étaient-elles venues s'égarer sur les bords du Lac-Léman, puis sur le versant méridional du Saint-Bernard, à Étroubles et aussi à Avenches, dans le pays de Vaud, où d'autres découvertes de monnaies identiques furent faites vers la même époque? Si l'on ouvre l'ouvrage du comte Riant sur la part que les peuples scandinaves prirent aux croisades (1), on y lit l'indication des trois itinéraires suivis par les peuples du nord pour atteindre Jérusalem : la route de l'est d'abord à travers la Russie, — puis la route occidentale, pénible et long trajet de cabotage dans les grandes barques du nord, le long des côtes de l'Atlantique et de la Méditerranée, — enfin la route du midi, ou route de terre, qui suivait le Rhin, traversait la Suisse, le Saint-Bernard et l'Italie. C'était celle que prenaient les pèlerins désireux de recevoir à Rome la bénédiction pontificale avant de gagner le saint-sépulcre. Les monnaies d'Avenches, de Vevey, d'Étroubles, sont ainsi une série de vestiges d'une route parcourue du nord à Rome. La lumière devient complète quand on lit le précieux itinéraire de Nicolas Sœmundarson, abbé du monastère bénédictin de Thingeyrar en Islande, qui alla en terre-sainte de 1151 à 1154. On y trouve les détails les plus précis sur le trajet des pèlerins scandinaves à travers la Suisse; chaque journée de marche y est tracée; Avenches, Vevey, Étroubles, y figurent comme étapes avec leurs noms écrits en langue norraine.

L'argent d'Occident n'arrivait pas seulement en Orient dans les coffres et dans les escarcelles des chevaliers ou des autres pèlerins. Les rois, les princes, les hauts barons, se faisaient envoyer de l'argent monnayé en terre-sainte pour leurs besoins particuliers et pour l'entretien des troupes qui les accompagnaient. On aimait peu à user de ce moyen à cause des grands dangers de la traversée et des chances considérables de perte auxquelles on était exposé. Pourtant il fallait parfois y recourir, ainsi que nous l'apprennent plusieurs documens de l'époque. Telle est une pièce des archives énumérant longuement les sommes en or et en argent monnayés ou non monnayés, envoyées en Palestine au comte Alphonse de Poitiers, frère de Louis IX, « l'an du Seigneur 1250, au passage de mai, » par son chargé d'affaires, Guillaume de Montléart. Cet envoi considérable s'élevait à la somme de 17,909 livres, 5 sols, 5 deniers. Une partie était en pièces d'or étrangères ou en lingots d'argent, mais il y avait 6,000 livres en menue monnaie nationale, en *deniers tournois*, qui étaient destinés à la solde journalière des simples soldats combattant sous la bannière du comte, les mon-

(1) Paul Riant, *les Scandinaves en terre-sainte*, Paris 1855.

naies d'or étrangères et les lingots servant aux grandes transactions et pour les rapports des chefs de l'armée entre eux.

Le plus souvent les croisés avaient recours pour relever leurs finances épuisées à des procédés moins chanceux et plus sûrs. Les uns, les plus aisés, prenaient en partant de véritables lettres de change d'une maison de banque ayant des succursales aux pays d'outre-mer; les autres, plus humbles, à la solde d'un roi ou d'un seigneur, allaient à ces mêmes succursales, qui se fondèrent en Orient avec une prodigieuse rapidité aussitôt après le triomphe des chrétiens, et y prenaient l'argent qui leur était nécessaire et qu'on leur délivrait contre reçu au nom de leur suzerain. La lettre de crédit était infiniment plus commune que la lettre de change, et les archives en contiennent de nombreuses collections toutes scellées par les suzerains, par des évêques ou des notaires.

Nous avons vu les croisés introduisant en Syrie des masses considérables de numéraire frappé en Occident. Quant aux monnaies en usage dans le Levant à l'époque de leur arrivée, elles continuèrent à y être employées par les Byzantins, leurs voisins, et les musulmans, leurs ennemis. Ils y trouvèrent, circulant en immense quantité, ces monnaies byzantines dont les types sont connus de tous ceux qui ont fait le voyage d'Orient et quelque peu fréquenté les boutiques des marchands d'antiquités ou jeté un regard sur les vitrines des changeurs arméniens et juifs. La monnaie byzantine d'or était surtout abondante; son nom grec, *hyperpyron*, rappelle la pourpre des empereurs dont l'effigie y figure constamment. Les croisés, les marchands francs, transformèrent le mot grec en celui d'*hyperpre*, que les chroniqueurs écrivent de cent façons diverses, selon l'orthographe fantaisiste de l'époque : *hyperpère*, *hyperpre*, *perpre*, etc. Ce mot, indiquant l'espèce monétaire la plus usitée, revient fréquemment dans les écrits contemporains; il figure dans les actes, les contrats, les documens de tout genre qui nous ont été conservés; mais le plus souvent la monnaie d'or des empereurs grecs prit de Byzance, où elle était frappée, le nom de *bésant*. Le besant, c'est la pièce d'or, c'est le *louis d'or* de l'époque. Presque toutes les transactions dans l'étendue entière des pays du Levant se font en besans jusqu'à ce que la vogue toujours croissante du ducat ou sequin vénitien vienne à son tour détrôner cette vieille prérogative. Par extension, l'expression *besant* ne désigna bientôt plus seulement la pièce d'or d'origine essentiellement byzantine, elle s'appliqua à toute pièce d'or en usage dans le Levant; il y eut le besant sarrasin, celui des rois chrétiens de Chypre, celui des rois d'Arménie. Le besant prit place sur l'écu des chevaliers et compta parmi les figures héraldiques du blason.

A côté de la monnaie des empereurs grecs, les croisés trouvèrent

également dans les territoires qu'ils allaient occuper des espèces émises par les derniers conquérans du sol, la monnaie arabe des califes, les *dinars* d'or et les *dirhems* d'argent. Les deux faces de ces pièces étaient couvertes de légendes en caractères arabes, sur lesquelles on lisait les noms et les titres du calife régnant, le nom de la ville où elles avaient été frappées, puis la date de l'émission, généralement unie à des inscriptions pieuses en l'honneur de Dieu et de son prophète. On sait que la loi musulmane interdisait toute représentation de la figure humaine. Partout où la conquête arabe s'était étendue comme une marée montante sur les plus vieilles provinces de l'empire grec, les *dinars* des califes, que les croisés et leurs chroniqueurs appelaient *besans sarrasins*, circulaient en grande quantité.

II.

A peine en possession de leurs nouvelles et étranges principautés, îles flottantes au milieu de l'océan musulman, les chefs élus des croisés, les rois de Jérusalem, les comtes d'Edesse, les princes d'Antioche, les comtes de Tripoli, songèrent à frapper monnaie à leurs nouveaux titres. On sait quel fut à ce sujet et de tous temps l'empressement des conquérans, aussi bien des plus grands vainqueurs que des plus minces aventuriers et des plus chétifs parvenus : de nos jours encore, il n'est pas de principicule heureux, pas de président éphémère d'une république américaine, pas de commune révolutionnaire, pas de comité insurrectionnel un instant triomphant, qui ne se hâte de faire frapper monnaie à sa plus grande gloire. C'est une façon d'annoncer son triomphe *urbi et orbi*; c'est une manière aussi, pour ceux que dévore l'ambition d'Érostrate, de se survivre sûrement à eux-mêmes et à leur victoire d'un jour; mais ce n'étaient point de pareils soucis de gloire posthume qui tourmentaient les barons du moyen âge, tous ces princes, ces seigneurs, ces évêques, qui faisaient frapper monnaie partout et toujours, dans leurs villes et leurs châteaux. Et pour ne parler que des rudes guerriers des croisades, s'ils étaient ambitieux, avides d'acquérir gloire et renommée, ils l'étaient bien plus d'accroître leurs ressources pécuniaires et de ramener l'abondance dans leurs coffres sans cesse épuisés. Or, de tous les droits dits régaliens dont jouissaient les souverains ou les possesseurs de fiefs, le droit de frapper monnaie fut toujours un des plus fructueux. Le suzerain en possession de ce privilége en avait la plupart du temps la seule et complète direction; il pouvait à son gré, et aussi souvent qu'il lui plaisait, retirer sa monnaie, la remplacer par une émission d'un titre inférieur, forcer ses sujets à rapporter à sa *monnaierie* les pièces

décriées et à les échanger avec une perte énorme contre les nouvelles. Il pouvait obliger tout étranger venant commercer dans ses domaines à échanger la monnaie foraine dont il s'était muni contre la sienne, et cela avec une perte considérable dont seul il fixait le taux à son bon plaisir; qu'on se figure ce que devait être cette dernière vexation à cette époque du moyen âge, alors que, dans bien des provinces, chaque localité, chaque baronnie, presque chaque château entouré d'un groupe de maisons vassales, possédait sa monnaie particulière.

En arrivant en Syrie, les premiers croisés se hâtèrent donc de frapper monnaie à l'exemple de tous leurs contemporains. Le premier d'entre eux dont nous possédons des monnaies est ce Baudouin, un des chefs les plus illustres de la première croisade, qui ne fut comte d'Edesse que pendant un temps fort court. On sait qu'il abandonna bien vite sa nouvelle comté des bords de l'Euphrate pour aller ceindre à Jérusalem la couronne de terre-sainte, et cependant les monnaies dont nous venons de parler ont été frappées par lui comme comte d'Edesse.

C'est bien une des plus incroyables aventures de la première croisade que cette conquête d'Edesse et de son territoire par le jeune et ambitieux prince croisé, conquête dont le vieil évêque Guillaume de Tyr nous fait le récit avec une naïve simplicité. Baudouin, qui s'était croisé avec une grande partie de la chevalerie de son pays, et qui avait pris une part glorieuse aux premiers combats des pèlerins, quitte à Marésie la grande armée latine marchant sur Antioche. Escorté de 200 cavaliers seulement que suivaient de loin un millier d'hommes d'armes, il se dirige rapidement vers l'est, se jette à corps perdu en plein pays ennemi, s'empare des villes, des forteresses, conquiert toute la contrée jusqu'à l'Euphrate et délivre les populations chrétiennes du joug arabe; puis, continuant sa course folle, il n'hésite pas à traverser le grand fleuve asiatique et marche droit sur la lointaine cité d'Edesse. Cette ville obéissait encore aux empereurs de Byzance et se trouvait en grand péril, isolée de toutes parts au milieu de la conquête musulmane. Le bruit des exploits de Baudouin vint aux oreilles du vieux gouverneur grec; il l'appela à son secours, et quelques jours après le prince croisé entrait dans Edesse, après avoir parcouru l'espace considérable qui sépare l'Euphrate de cette ville à la tête de 20 cavaliers seulement. La nouvelle de cette conquête extraordinaire se répandit aussitôt; tous les traînards, tous les aventuriers de la grande armée, chevaliers, écuyers, nobles et vilains, tous ceux qui étaient fatigués de souffrir et pressés de jouir, abandonnant la route de Jérusalem et le siége d'Antioche, où la peste décimait les pèlerins, accoururent à Edesse. En deux mois, toutes les villes au-delà de l'Euphrate et

sur ses bords furent enlevées à leurs émirs arabes ou se rendirent à discrétion, et le comté d'Edesse, la plus ancienne des principautés franques d'Orient, se trouva constitué. Tous, Grecs, Arabes, Arméniens, émerveillés de tant d'audace, acceptèrent le joug du vainqueur. Un peu plus de deux ans après ces événemens, la nouvelle de la mort prématurée de Godefroy de Bouillon et de sa propre élection à la couronne de Jérusalem vint surprendre Baudouin. Il quitta sa comté d'Edesse, la cédant avant son départ à son cousin Baudouin du Bourg.

Pendant ses deux ans de règne, Baudouin Ier fit frapper monnaie de cuivre. En vrai chevalier du moyen-âge, dédaigneux de l'art et de toute élégance, il se servit simplement des grossières pièces de cuivre byzantines et y fit graver son effigie par-dessus les types primitifs. Ces pièces, pour être informes et barbares, n'en offrent pas moins un vif intérêt, ne serait-ce que parce qu'elles représentent les plus anciennes monnaies émises par les guerriers chrétiens dans le Levant. Le revers porte une simple croix, mais sur la face principale, Baudouin s'est fait représenter en pied, en costume de guerre, en cotte de mailles, la tête coiffée du heaume conique, la main gauche appuyée sur la garde de sa grande épée. Voilà pour le conquérant et pour le guerrier; mais Baudouin est trop pieux, ou plutôt trop politique, pour négliger le côté religieux, si important alors, en cette circonstance surtout, où il doit se faire pardonner d'avoir abandonné la route du saint-sépulcre pour satisfaire son ambition personnelle. Aussi, de la main droite, le voyons-nous élever au-dessus de sa tête la croix, et, sur la légende en langue grecque disposée autour de l'effigie centrale, lisons-nous ces simples mots : *Baudouin, serviteur de la croix.* C'est bien là la véritable effigie du croisé modèle brandissant en guise de sceptre le pieux symbole pour lequel il semble avoir tout abandonné, patrie, famille, riche héritage paternel, aux yeux des masses ignorantes et fanatisées.

Comme la croix de la monnaie de Baudouin représente le côté religieux, les caractères grecs de la légende représentent le côté politique et les préoccupations plus terrestres du chef croisé devenu, de simple pèlerin, prince puissant et administrateur d'un véritable état. Il faut flatter la population grecque d'Edesse; il faut ne pas lui faire trop vivement sentir qu'elle est vaincue et forcée d'obéir à des étrangers, à des Latins, à des schismatiques détestés; il faut lui montrer son nouveau chef, lui faire épeler son nom et ses titres dans la langue qui est la sienne. Partout les croisés se montrèrent ainsi plus politiques qu'on ne serait tenté de le croire et se plièrent aux exigences des diverses contrées où ils s'établirent. Dans le nord de la Syrie, à Antioche comme à Edesse, ils

trouvèrent à leur arrivée, soit les gouverneurs grecs installés, soit du moins la domination arabe affermie depuis si peu de temps que l'influence grecque était encore dominante. Aussi, dans toutes ces contrées, les légendes grecques furent-elles seules admises sur leurs monnaies pendant les premiers temps de la conquête, et Baudouin, Boémond et Tancrède estropièrent et dénaturèrent sans scrupule leurs noms glorieux pour les plier à l'orthographe baroque du bas-grec du XIIe siècle. Plus au sud au contraire, à Beyrouth, à Jaffa, à Jérusalem surtout, les croisés trouvèrent la conquête musulmane plus solidement établie. Ils adoptèrent immédiatement dans ces contrées l'usage des légendes en langue latine, seules usitées à cette époque pour l'épigraphie monétaire d'Occident.

On peut compter au nombre des plus anciennes monnaies de la croisade celles que fit frapper Tancrède à Antioche, lorsque la captivité du prince Boémond eut mis entre ses mains la régence de la principauté. Les légendes de ses monnaies sont en langue grecque. Le pieux guerrier immortalisé par la *Jérusalem délivrée* conserve sur ses monnaies les légendes en usage à Byzance et s'intitule, en hellénisant son nom : *Tankridos, serviteur du Seigneur;* mais après cette formule, pleine d'humilité chrétienne, on imaginerait malaisément sous quel bizarre costume figure sur ces mêmes monnaies l'effigie du prince croisé. Il y apparaît de face, vu jusqu'à mi-corps, portant une grande épée haute; sa barbe est longue et descend en pointe sur sa poitrine, ses épaules sont revêtues d'une ample robe tout ornée de pierreries, et, chose plus extraordinaire, sa tête est couverte d'un large turban que surmonte la croix. Ce turban n'est autre chose que la *keffieh,* le vaste et léger châle syrien, qui était alors, comme il l'est aujourd'hui, l'indispensable coiffure de ces climats torrides. On sait en effet que les croisés, peu accoutumés à supporter sous leurs pesantes armures et leurs casques d'acier poli les ardeurs du soleil asiatique, durent, presque aussitôt arrivés en Syrie, adopter cet appareil protecteur, qui devait être un jour l'origine du lambrequin héraldique. Ils le mirent par-dessus le casque ou le heaume, et ce ne devait pas être un des moins curieux spectacles de ces expéditions que tous ces guerriers bardés de fer, cheminant sur leurs grands palefrois le long des sables brûlans de la mer de Phénicie, revêtus de la cotte de mailles et du heaume d'Occident surmonté de cette vaste pièce d'étoffe aux vives couleurs, de ce turban dont les dimensions si réduites aujourd'hui ne peuvent plus donner une idée même éloignée. La plus grande partie des croisés adoptèrent également avec empressement, en dehors des heures de marche ou de combat, l'usage de ces amples vêtemens flottans si nécessaires à l'hygiène des pays chauds, et dont les monnaies de Tancrède nous fournissent un remarquable exemple.

Ce fut dans un dessein évident de flatterie politique que Tancrède se fit représenter ainsi sous le costume classique des ennemis de la foi. Il voulait par cette concession apparente faire appel aux sympathies de ses nouveaux sujets musulmans : preuve nouvelle que l'esprit des croisés était infiniment plus pratique qu'on ne le supposait. Non-seulement la politique chrétienne du Levant savait fort bien ménager l'ennemi sarrasin, mais elle en arrivait souvent avec lui à un *modus vivendi* très réel. Bien des travaux publiés sur les guerres saintes (l'*Histoire* de Michaud, par exemple, qui est dans toutes les mains), par une préoccupation trop constante du côté fanatique des expéditions de Syrie, ne donnent qu'une idée fausse du véritable caractère de cette curieuse époque. On commence aujourd'hui à étudier ces événemens si considérables sous cet aspect d'un ordre plus universel et plus vrai. L'intérêt général du sujet ne perdra rien à cette manière plus intelligente d'envisager ces grands faits, et la vérité historique y gagnera infiniment.

Les aspirations religieuses de la masse des premiers conquérans croisés firent rapidement place à des préoccupations d'un ordre plus matériel, et il en fut surtout ainsi parmi les nouveaux pèlerins que le bruit des grands succès remportés en Palestine précipitait chaque jour en foule vers ces pays ouverts à toutes les ambitions. L'enthousiasme, le fanatisme des premiers jours, furent bien vite remplacés par un vaste élan colonisateur et commercial. Il s'établit un puissant et continuel courant de la portion vitale des populations d'Europe, de toutes les énergies, de toutes les ambitions, de toutes les capacités, vers cet Orient si fertile et si vaste où il y avait place pour tous, où cent ports de mer, cent riches comptoirs attiraient l'activité des commerçans pisans, génois, vénitiens ou provençaux. Il y eut dans cet immense mouvement d'émigration quelque chose de comparable à celui qui entraîne encore aujourd'hui les forces vives de la vieille Europe vers les contrées jeunes et pleines de ressources de l'Amérique et de l'Australie. Cette rapide transformation, qui devait, parmi ce peuple de moines, de soldats et d'aventuriers, faire une part si large à l'esprit de négoce et de colonisation, ne put s'accomplir sans qu'il y eût nécessairement des rapports plus pacifiques entre les chrétiens et les mahométans, accommodemens dont on ne saurait se faire une idée lorsqu'on s'en tient à la lecture des chroniqueurs contemporains qui, pour la plupart prêtres ou clercs d'une piété profonde et naïve, ne voyaient dans la croisade et dans ses conséquences que l'extermination des ennemis de Dieu. Les monnaies de Tancrède offrent un exemple frappant de cet esprit de sage tolérance. Tout dernièrement encore nous avons eu la bonne fortune de découvrir, pendant un séjour en Orient, une mon-

naie de cuivre appartenant au même prince, et qui vient, elle aussi, apporter un éclatant témoignage de la politique conciliatrice des premiers princes croisés. Cette monnaie, unique jusqu'ici et grossièrement frappée, est bien chrétienne, puisque sur une de ses faces apparaît la figure du Christ nimbé; néanmoins on y lit avec étonnement cette bizarre légende écrite en bas-grec : *le grand émir Tancrède*. Une portion de la légende est effacée, précisément à l'endroit où se trouvent les premières lettres du nom du prince, aussi est-il impossible d'affirmer que la lecture proposée soit exacte sur ce point; mais les deux premiers mots sont d'une lecture infiniment plus nette, et en tout cas nous avons sous les yeux ce fait extraordinaire d'une monnaie appartenant à la première période des croisades et portant cependant à côté de l'effigie du Christ un titre essentiellement arabe, transporté dans la langue grecque, et s'appliquant à un prince latin possessionné en Orient.

Une circonstance singulière semble du reste démontrer que Tancrède, en adoptant le turban sur ses monnaies, avait imaginé quelque chose de hardi et d'un peu prématuré et qu'il dut revenir peu après sur sa première décision. La plupart de ses monnaies au costume oriental ont en effet été postérieurement surfrappées sous son règne même, et son buste primitif est recouvert par les effigies du Christ et de saint Pierre, patron de la cathédrale d'Antioche. Il est probable que Tancrède, cédant aux vifs reproches du clergé, fit de bonne heure pratiquer cette substitution.

Tout cela prouve que les relations entre musulmans et chrétiens furent souvent moins hostiles que la tradition vulgaire ne le faisait croire. Des découvertes récentes viennent de mettre au jour des faits de même ordre, mais d'une portée beaucoup plus grande au point de vue historique. Lorsqu'on passe en revue les monnaies frappées par les divers princes croisés, on s'aperçoit qu'elles sont presque toutes de cuivre ou de mauvais billon, très rarement d'argent pur, et que les monnaies d'or manquent absolument. Il est évident que toutes ces pièces de valeur infime ne furent jetées dans la circulation par les barons de terre-sainte que pour satisfaire aux exigences multiples du petit trafic et de la vie de chaque jour. Mais il est également certain que cette menue monnaie ne pouvait suffire aux besoins d'un commerce aussi considérable que celui des riches comptoirs du Levant. Comment aurait-on soldé en deniers ou en oboles de cuivre et de billon ces sommes si élevées, ces comptes si importans qui figurent dans la foule des actes et des documens contemporains parvenus jusqu'à nous, ces 10, ces 15,000 besans, ces 50, ces 100,000 pièces d'or qui servaient à régler les traites des maisons de banque, les opérations des changeurs ou les emprunts faits aux négocians pisans ou génois, à payer enfin la ran-

çon du roi et des seigneurs tombés aux mains des Sarrasins, ou à acheter la trahison des émirs et des gouverneurs arabes?

Il y a peu d'années, on était encore dans une ignorance absolue de toute cette portion de l'histoire monétaire des croisades, et c'était vainement qu'on cherchait la monnaie d'or des princes chrétiens de Syrie. Il semblait impossible que leurs ateliers n'eussent pas frappé des pièces de ce métal indispensable à tout mouvement commercial de quelque importance; mais comme ces pièces ne s'étaient pas rencontrées encore, on en était réduit à supposer que toutes ces transactions se réglaient au moyen de l'or byzantin ou sarrasin. Cependant on ne pouvait s'expliquer comment, à côté de ces mots : *besans sarrasins*, figure sans cesse, dans les actes du temps, cette autre expression de *besans sarracénats*, que l'on pourrait traduire par : *besans imités des besans sarrasins*. On retrouvait également à chaque page ces autres expressions : *besans au poids d'Acre*, *besans au poids de Tripoli*, *besans au poids de Tyr*. Ce sont précisément les grandes villes commerçantes où étaient installés les plus riches comptoirs italiens et où s'était concentrée la majeure partie du mouvement des affaires en Orient.

Jusqu'à ces dernières années, on était donc d'accord sur un seul point : c'est que les croisés n'avaient point frappé de monnaie d'or dans les mêmes conditions et aux mêmes types que leurs pièces de cuivre et de billon. On supposait que toutes les transactions de quelque importance devant aboutir plus spécialement aux commerçans musulmans, les Latins établis en Orient s'étaient gardés de frapper une monnaie d'or dont les types chrétiens eussent été mal vus des Orientaux. Or il est aujourd'hui constant que les croisés ont fait frapper en quantités énormes des besans d'or, et que ce sont ces besans qui sont désignés par ces mots : *au poids d'Acre, de Tyr, de Tripoli*, suivant qu'ils ont été frappés dans l'une de ces trois villes; mais, chose étrange, on a découvert qu'afin de faciliter les transactions avec les Arabes, ces besans chrétiens frappés en Orient furent de serviles imitations des pièces d'or sarrasines. Ce sont les mêmes légendes célébrant Allah et Mahomet et indiquant les noms des califes avec la date de l'hégire. De là cette expression mystérieuse de *besans sarracénats*, ou besans frappés à l'imitation des pièces sarrasines.

Voilà donc pourquoi on n'avait jamais retrouvé encore cette monnaie d'or des princes croisés; voilà pourquoi on n'aurait même jamais pu la distinguer de la monnaie d'or arabe, si l'inhabileté des ouvriers latins n'avait souvent produit des imitations par trop maladroites. Cependant, même avec ce signe diagnostique, il sera toujours difficile d'affirmer que tel besant, portant le nom d'un calife, a bien été forgé au Caire ou à Bagdad, et non point à Tyr ou à

Ptolémaïs, dans les ateliers des princes croisés. Un historien arabe dit que, « durant les trois années qui suivirent la conquête de Tyr (1129), les Francs continuèrent à battre monnaie au nom du calife El-Amer, mais qu'au bout de ce temps ils cessèrent de le faire. » Cet auteur ne se trompait point, et comme le dit M. Lavoix, conservateur au cabinet des médailles, dans un intéressant mémoire auquel nous empruntons ces détails, nous possédons, nous possédions même depuis longtemps, sans le savoir, ces monnaies frappées par les croisés à la plus grande gloire de Mahomet. Cette émission d'espèces musulmanes faite par des chrétiens se continua pendant tout le temps du séjour des croisés en terre-sainte; on les frappait à Tripoli, à Tyr, à Saint-Jean-d'Acre; elles eurent cours partout.

Mille raisons puissantes rapprochèrent forcément les deux races ennemies sur le territoire de la conquête : nécessités de la vie de chaque jour, disette si fréquente dans ces pays sans cesse exposés à toutes les horreurs de l'invasion lorsque, les secours attendus de la mère patrie venant à manquer, il fallait, à moins de mourir de faim, songer à acheter ses vivres des mains de l'ennemi. Il y eut bientôt même des alliances avec les émirs arabes. On pourrait accumuler les exemples les plus curieux de cette fusion partielle des deux races. C'est ainsi qu'il y avait à la solde des croisés et combattant dans leurs rangs, sous le nom de *turcopoles*, un grand nombre de mercenaires arabes, et la charge de *grand-turcoplier* ou chef des Turcoples, devint un des emplois importans de la cour des rois de Chypre. On retrouve du reste plus tard, en Anatolie et en Grèce, ces mêmes grands-turcopliers devenus de véritables chefs d'aventuriers, se louant au plus offrant et combattant au service des princes angevins, en Morée, et des chefs de la compagnie catalane, en Thessalie et en Attique.

C'étaient des artistes sarrasins qui décoraient les édifices parfois fort luxueux élevés par les croisés: ce furent des ouvriers syriens qui ornèrent le magnifique palais élevé à Beyrouth par les Ibelins. Dans la plupart des villages de terre-sainte, habités pêle-mêle par les Syriens, chrétiens ou musulmans, les Turcs ou même les Bédouins, les deux races vivaient dans des rapports pacifiques. Les mariages avec des Syriennes converties, avec des femmes sarrasines même, n'étaient pas rares, ainsi que le dit Foucher de Chartres dans le tableau qu'il nous trace de l'esprit qui animait les colonies franques vers l'époque du règne de Baudouin II : « le lion et le bœuf mangent au même ratelier, les idiomes les plus différens sont maintenant communs à l'une et à l'autre nation, et la confiance rapproche les races les plus éloignées. » Le baron de Slane a retrouvé, dans les inventaires des archives des familles arabes de Syrie, la mention de permissions de chasse accordées réciproquement

sur certains cantons par les princes francs et les émirs. Enfin les incessantes dissensions des princes arabes entre eux, dissensions dont profitèrent les chrétiens pour appuyer les uns au détriment des autres, ne furent pas une des moindres causes du rapprochement entre les deux races. En un mot, il se passa sous beaucoup de rapports, en Syrie, ce qui était advenu en Sicile, où l'influence arabe continua à prédominer à la suite même de la conquête normande, et où les compagnons de Robert Guiscard adoptèrent un grand nombre de coutumes de la civilisation orientale, si bien qu'une civilisation moitié arabe et moitié byzantine régna à la cour franque de Palerme.

Il y eut donc entre chrétiens et sarrasins des relations fréquentes qui amenèrent un échange constant des besoins de la vie. Dès lors, comme le dit fort bien M. Lavoix, le monnayage latin frappé aux types chrétiens ne suffit plus. Il fallut se conformer aux usages des Arabes et leur donner en paiement une monnaie frappée à un type qui leur fût familier. Cette monnaie d'or, commune aux Arabes et aux chrétiens, dut faciliter singulièrement leurs rapports journaliers. Ce besant chrétien au poids d'Acre, de Tyr, de Tripoli, fut, avec le *dinar* sarrasin, le numéraire le plus en usage dans tout l'Orient chrétien; il semble que le besant au type sarrasin, accepté de tous, fut le seul qui ait eu cours légal dans toutes les principautés latines du Levant.

Quels furent les personnages qui fabriquèrent dans les ateliers chrétiens de Syrie ce monnayage impie? Plusieurs chartes contemporaines répondent à cette question; toutes sont d'accord pour nous montrer les seuls Vénitiens en possession de ce privilége si lucratif. Les rois chrétiens d'Arménie, par exemple, stipulent à chaque nouvelle charte octroyée aux négocians de la république, que, « si les Vénitiens importent de l'or ou de l'argent sur leurs terres et qu'ils en frappent des besans ou des monnaies, ils seront tenus de payer un droit, ainsi que le paient ceux d'entre eux qui frappent des besans et des monnaies au pays de Saint-Jean-d'Acre. »

Ainsi ces mêmes Vénitiens, qui plus que personne profitèrent des croisades, qui plus tard, lors de la prise de Constantinople, surent se réserver les meilleures portions du territoire de l'empire, ces Vénitiens qui, bien avant 1204, s'étaient arrogé tant de droits en Syrie, jusqu'à posséder leurs quartiers, leurs coutumes et leurs franchises dans toutes les villes considérables de terre-sainte, — nous les voyons encore accaparant le plus fructueux de tous les priviléges : celui de battre monnaie. Ils payaient au roi de Jérusalem un droit de 15 pour 100 sur les sommes mises par eux en circulation. Un document du temps nous donne jusqu'à l'indication de la maison où était établie la *Zecca* de Saint-Jean-d'Acre, l'atelier

monétaire vénitien où se fabriquait cette curieuse monnaie d'imitation si répandue en Syrie.

Mais comment la portion pieuse de la population, et surtout l'élément ecclésiastique, prenaient-ils leur parti d'un pareil état de choses? Comment ne s'opposaient-ils point à ces actes qui constituaient, aux yeux des croyans sincères, la plus criminelle des transactions avec les ennemis de Dieu? Nous n'avons que peu de données sur ce sujet; les chroniqueurs contemporains n'y font aucune allusion, et leur silence même en dit plus long que tous les anathèmes auxquels on pourrait s'attendre. Dans les commencemens du moins, cette fabrication d'une monnaie impie dut traverser une période clandestine et de pure tolérance. Et, si même elle fut ainsi tolérée, il ne faut en accuser que l'avidité du gain qui fut, au temps des croisades comme toujours, l'éternel mobile des actions humaines.

Il nous reste cependant une preuve certaine de l'impression que produisit un fait si directement en opposition avec l'esprit général des croisades. Le légat pontifical, Eudes de Châteauroux, qui accompagna Louis IX en terre-sainte, en écrivit longuement au pape Innocent IV; sa lettre ne nous a pas été conservée, mais nous avons la réponse du souverain pontife. Innocent blâme vivement une telle coutume, et approuve l'excommunication lancée par son légat contre les chrétiens de Saint-Jean d'Acre et de Tripoli, « qui frappaient des besans et des drachmes avec le nom de Mahomet et l'ère musulmane. » Il ordonna à Eudes de Châteauroux de faire cesser aussitôt « cet abominable blasphème. » De même nous voyons en 1266 Clément IV réprimander sévèrement, par une bulle datée de Viterbe, l'évêque de Maguelonne, au sud de la France, qui frappait des monnaies avec le nom de Mahomet, *cum titulo Mahometi*. Ces pièces d'imitation, frappées à Maguelonne, n'ont pas encore été retrouvées; elles ne le seront probablement jamais; c'est qu'elles étaient servilement imitées de celles d'Espagne, et qu'il est par conséquent presque impossible de les en distinguer. L'intervention d'Innocent IV, si nette et si sévère, effraya les Vénitiens, et la fabrication des besans fut provisoirement suspendue, mais on ne pouvait se passer d'une monnaie qui était devenue familière aux marchands des deux nations et dont l'absence gênait singulièrement leurs relations. Que firent les Vénitiens pour tourner cette difficulté? Ils usèrent d'une pieuse supercherie qui nous montre sous son véritable jour cet esprit de négoce subtil et plein de ressources des trafiquans italiens du moyen âge. Au lieu des légendes musulmanes frappées d'interdit, ils écrivirent, mais toujours en arabe, des légendes chrétiennes sur leurs monnaies. Il n'y avait que le sens de changé; l'apparence extérieure de la monnaie restait la même. Ces

pièces nouvelles, et véritablement extraordinaires, ne sont pas rares aujourd'hui dans les collections publiques. Au centre du champ couvert par les mots arabes, on aperçoit une très petite croix. Il existe même quelques monnaies d'argent à ce type, mais elles sont moins nombreuses que les besans d'or. Voici les légendes qu'on retrouve avec de très faibles variantes sur beaucoup d'entre ceux-ci : *frappé à Acre l'an douze cent cinquante et... de l'incarnation du Messie, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, Dieu unique;* puis sur la face opposée : *à la gloire de la croix de Notre-Seigneur Jésus, le Messie, d'où nous vient notre salut, notre vie et notre résurrection, et qui nous a délivrés et nous a pardonnés*, ou bien encore : *un Dieu, une foi, un baptême*, et de l'autre côté : *gloire à Dieu de siècle en siècle, le Père, le Fils, le Saint-Esprit, Dieu unique.* Ces dernières monnaies paraissent avoir été toutes frappées à Saint-Jean d'Acre, et, chose curieuse, elles portent presque toutes comme dates les années 1251 à 1255, qui correspondent au séjour de saint Louis dans cette ville. M. Lavoix en conclut que ce fut très probablement le roi saint Louis qui imposa à l'atelier de Ptolémaïs cette réforme, et que ce fut alors qu'on inscrivit en arabe sur la monnaie ces formules de la loi qui en faisaient une monnaie chrétienne sous un type purement musulman. C'était bien toujours une concession aux nécessités des transactions internationales, mais du moins il n'y avait plus sacrilége évident.

N'est-il pas étrange que cette monnaie d'or des croisés, qu'on ne pouvait parvenir à découvrir et qui cependant avait été émise par eux durant des siècles, se cachât précisément sous cette physionomie arabe, sous ces pieuses légendes du Koran, derrière lesquelles ceux que préoccupait outre mesure le caractère religieux des principautés franques d'outre-mer auraient bien peu songé à l'aller chercher?

III.

A l'histoire des principautés de terre-sainte se lie intimement celle du royaume chrétien de Petite-Arménie, qui comprenait l'ancienne province de Cilicie. Sa frontière orientale se confondait avec celle des terres franques et s'étendait jusqu'à une faible distance de cette vallée de l'Oronte, alors fertile et populeuse, où s'élevait, entourée de sa haute et magnifique ceinture de tours et de murailles, la grande cité latine d'Antioche. L'histoire de ce royaume d'Arménie, de cette petite souveraineté chrétienne du moyen âge, d'abord blottie dans les profondes vallées de l'âpre chaîne du Taurus, puis s'étendant peu à peu jusqu'aux rivages du golfe de Cilicie, est certes une des plus curieuses. Les Arméniens, établis en ces

contrées vers le XIIe siècle, race vivace et énergique, luttèrent incessamment contre tous les envahisseurs, Sarrasins, Arabes, Tartares et Égyptiens, qui les environnaient d'un cercle de fer, se rétrécissant sans cesse. Ils avaient pour chefs des princes nationaux, les Roupéniens, ou descendans de Roupène, d'abord simples princes régnans ou *barons*, comme les appellent les chroniqueurs francs des croisades, puis rois véritables consacrés par l'église de Rome et par l'empereur d'Allemagne lui-même. Leurs sujets, réduits d'abord aux habitans de quelques villages groupés autour des châteaux perdus dans les montagnes, arrivèrent rapidement à une puissance qui en fit pour les princes croisés établis en Syrie d'utiles et précieux auxiliaires. Grandis et fortifiés de leur côté par l'arrivée inattendue des premiers croisés, les Arméniens s'appuyèrent maintes fois sur eux dans leur résistance désespérée contre les armées musulmanes. Puis, lorsque les grandes catastrophes fondirent sur la Palestine et que le nom même des anciennes principautés franques eut disparu de Syrie, les Arméniens, frappés à mort par tant de désastres, tour à tour tributaires des sultans seldjoucides d'Iconium, des khans tartares et des sultans mamelouks du Caire, se soutinrent avec peine quelque temps encore; ils étaient comme protégés par le voisinage de ce glorieux royaume latin de Chypre, qui avait si courageusement relevé l'étendard de la croix chassé de Syrie par les victoires de Saladin et de ses successeurs. Des princes de la maison de Lusignan remplacèrent même sur le trône d'Arménie les descendans de Roupène. Puis enfin tout fut fini pour Chypre comme pour l'Arménie, et l'invasion égyptienne, entraînant son dernier roi captif au Caire, transforma en une solitude fumante les pentes sauvages du Taurus et les plaines de la Basse-Cilicie.

Les monnaies des rois chrétiens de la Petite-Arménie sont nombreuses. Généralement imitées des monnaies en usage parmi les populations chrétiennes ou infidèles voisines, elles portent presque toujours l'effigie du souverain, assis sur un trône richement orné, dans toute la splendeur royale d'autrefois, ou bien encore chevauchant, la couronne en tête et l'épée au poing. D'autres fois on y voit figurer la croix ou bien encore le lion, emblème héraldique de ces princes belliqueux. Toutes ces monnaies portent des légendes en caractères arméniens, où le prince prend le titre de roi (*thakavor*) de tous les Arméniens ; on y lit également le nom de l'atelier où fut frappée la monnaie, c'est parfois celui de Tarsous, l'ancienne Tarse, la métropole de la Cilicie grecque et romaine, beaucoup plus souvent celui de la ville royale de Sis. Cette capitale de l'Arménie était située dans la haute vallée du même nom, et bien souvent les princes roupéniens s'y retirèrent pendant que dans la plaine passait le flot dévastateur de l'invasion mogole, arabe ou égyptienne, accourue des plateaux

de la Haute-Asie ou des bords de l'Euphrate et du Nil. Ce fut dans un autre de ces châteaux royaux d'Arménie, dans celui de Gaban, que se joua en 1374 le dernier acte du drame qui mit fin à l'agonie du malheureux et héroïque royaume chrétien. Ce fut derrière ses hautes murailles que le dernier roi d'Arménie, Léon VI, se défendit pendant neuf mois contre les innombrables contingens égyptiens et éthiopiens du sultan Melik-Aschraf-Scha'ban. Forcé par la faim de se rendre à discrétion, il vit son royaume anéanti par la plus effroyable des dévastations. Lui-même, longtemps chargé de fers sur le sol d'Égypte, au château du Caire, obtint enfin sa liberté, grâce aux bons offices des princes d'Aragon et de Castille. Il partit pour l'Occident en 1382, après huit ans de captivité, afin d'implorer en sa faveur la compassion de l'église et des souverains, qui le reçurent partout avec le respect que commandait sa grande infortune. Alors commença pour lui une de ces odyssées, une de ces existences errantes et étranges, dont la vie du moyen âge nous offre tant et de si curieux exemples. Tour à tour plein d'espoir, caressant les plus chimériques projets de restauration, puis plongé dans le découragement et presque dans la gêne, vivant des subsides des princes d'Occident, Léon VI résida successivement à Rome, à Madrid, à Londres et à Paris. Ce roi errant finit par mourir dans cette dernière capitale, le 29 novembre 1393, dans le palais des Tournelles, rue Saint-Antoine, vis-à-vis de l'hôtel de Saint-Pol, demeure habituelle des rois de France. Il fut inhumé aux Célestins, où son corps resta jusqu'à la révolution. Ses cendres furent alors jetées au vent comme celles de tant d'autres. Son tombeau, d'abord transporté au musée des monumens français des Petits-Augustins, a été déposé pendant la restauration dans les caves des sépultures royales de Saint-Denis, où il est conservé actuellement.

Héthum Ier, fils du grand-baron Constantin et successeur de Léon, premier roi d'Arménie, eut un des règnes les plus longs et les plus agités de cette époque si troublée de l'histoire de la Cilicie chrétienne; ses monnaies sont fort nombreuses. Sur les unes, Héthum figure à côté de la reine Isabelle, sa femme : tous deux sont debout, parés de la robe flottante et de la couronne royale, et portent entre eux une longue croix. D'autres pièces du même prince rentrent dans la classe de ces monnaies si curieuses appelées *bilingues*, parce qu'elles portent des légendes écrites en deux langues différentes. Celles du roi Héthum rappellent une des pages les plus douloureuses de l'histoire de l'Arménie, alors que son prince, vaincu, fut devenu pour plusieurs années le vassal des puissans sultans d'Iconium. Sur le revers figure Héthum à cheval, entouré d'une légende en caractères arméniens, mais la face opposée tout entière est occupée par une légende arabe qui énumère les titres et les surnoms

des vainqueurs de l'Arménie, suzerains infidèles du roi chrétien : *le sultan, le magnifique, ressource de la religion, Kaïkobad, fils de Kaïkosrou*, ou bien encore : *le sultan suprême, ressource du monde et de la religion.*

Les bizarres monnaies dites *bilingues* ne sont pas rares au moyen âge; souvent elles consacrent la suzeraineté d'un prince ou d'un pays sur un autre, mais souvent aussi elles n'ont d'autre origine que la nécessité de faciliter les transactions de deux nations de langue différente en rapports fréquens de trafic et d'affaires. Ce monnayage singulier fut adopté par les musulmans et les chrétiens sur tous les points où les deux races, mises en contact forcé par un long voisinage, étaient entrées dans la voie des relations pacifiques. On connaît des monnaies *bilingues* frappées par les rois de Castille pour les rapports de leurs sujets avec les envahisseurs musulmans établis en Espagne; on en connaît par contre qui furent frappées par les Maures de Tanger pour les anciennes populations chrétiennes qu'ils avaient subjuguées. Il y eut même des monnaies *trilingues*, et un des exemples les plus connus de ces concessions faites aux populations vaincues nous est fourni par les princes normands conquérans de Sicile; leurs monnaies, frappées avec des légendes grecques et arabes sur une face, latines sur la face opposée, portent des symboles chrétiens mêlés à des versets du Koran.

Parmi les plus singulières monnaies de ce genre, il faut citer encore celles qui furent fabriquées en Orient par les Génois dans leur lointaine colonie de Caffa, en Crimée; elles portent d'un côté des légendes latines, et de l'autre une inscription tartare en caractères arabes. L'antique Théodosie, qui fut longtemps le point commercial le plus important de toute la rive septentrionale de la Mer-Noire, avait été, à une époque fort reculée déjà, visitée par les Génois. Le premier signe certain de l'existence d'une colonie puissante en ce lieu nous est fourni par un document de 1289, dans lequel les Génois de Théodosie ou de Caffa décident d'envoyer trois navires au secours de Tripoli, le principal comptoir de Gênes en Syrie, alors assiégée par le sultan Kélaoun. Les progrès de la jeune cité criméenne avaient été extraordinairement rapides, mais aucun événement ne lui avait été plus favorable que le retour à Constantinople des empereurs grecs en 1261, et le triomphe de ce Michel Paléologue dont les Génois s'étaient montrés en toute occasion les fidèles alliés. Caffa devint la métropole de la Mer-Noire. Tout le sud de la Crimée, l'ancienne Gothie, dont la fertilité était extrême, fut le territoire de la grande cité commerçante qui approvisionnait de blé et de poisson salé Byzance et la majeure partie de l'empire grec. En communication constante avec les vastes plaines du sud de la Russie par les grands fleuves de cette région, reliée à l'embouchure du

Don par la colonie vénitienne de la Tana, qu'a remplacée aujourd'hui la moderne Azof, Caffa tenait entre ses mains l'abondance ou la disette de tous les pays riverains de la Mer-Noire et du Bosphore. Il y eut une époque, vers 1400, où Caffa compta jusqu'à 5,000 demeures de négocians européens.

Malheureusement les Génois n'étaient pas seuls en possession de la Crimée. Ils y avaient de puissans et incommodes voisins, et les chefs tartares de la Horde-d'Or, ces grands khans du Kipchak, qui régnaient sur toute la partie orientale de la Russie méridionale, avaient en Chersonèse un lieutenant, le khan de Crimée, dont la résidence était à Soldaya, capitale mogole de la péninsule. Les Tartares formaient une nation plus civilisée qu'on ne serait porté à le croire; elle était sédentaire et se livrait en masse à l'agriculture, dont les produits devenaient l'objet d'échanges entre eux et les trafiquans de Caffa. Les Génois avaient un consul à Soldaya, auprès du khan de Crimée, et celui-ci entretenait à Caffa un fonctionnaire chargé de la protection de ses nationaux et de la perception de certains droits. Les rapports des Génois avec les Tatares ne se bornèrent pas toujours à ces relations pacifiques; il y eut de vifs et sanglans démêlés, et les vieilles murailles de Théodosie, encore debout aujourd'hui avec leurs écussons des anciens consuls génois, virent plus d'une fois s'élancer à l'assaut les sauvages guerriers de la Grande-Horde. Souvent même les Génois eurent à payer de lourds tributs aux Tatares de Crimée.

Le commerce considérable que les négocians de Caffa entretenaient avec les sujets du khan nous explique l'existence des curieuses petites monnaies qu'on retrouve de temps à autre sur le littoral septentrional de la Mer-Noire. Ces monnaies sont d'argent et portent d'un côté les armes parlantes de Gênes : une porte de ville, *janua*, d'où la grande cité a pris son nom; autour de cette porte, on lit en lettres latines le nom de Caffa et les initiales de ce consul annuel que la jalouse métropole envoyait pour la représenter à la tête de l'administration de la colonie. Chaque printemps, ce magistrat arrivait à Caffa, à la tête d'une flotte guerrière chargée de fonctionnaires nouveaux et de troupes fraîches, et destinée à ramener aux rives génoises les trésors amassés pour la république par ses enfans sur les bords du Pont-Euxin et de la mer d'Azof. Sur l'autre face de ces monnaies, une légende en caractères arabes nous fai connaître le nom du khan de la Horde-d'Or; au centre apparaît un signe de forme bizarre, assez semblable, lui aussi, à une porte de ville : c'est l'emblême, le *tamgha*, du chef mogol. Dans quelle circonstances ont été frappées ces étranges monnaies? fut-ce simplement pour faciliter les transactions commerciales entre les Génois et leurs voisins, ou bien faut-il y voir un signe de vasselage?

S'agissait-il d'un tribut à payer au khan, et celui-ci exigeait-il que ce tribut lui fût compté avec une monnaie portant son nom? Quoi qu'il en soit, ces petites pièces sont d'intéressans témoignages de ces temps aventureux, de curieuses reliques de ces hardis commerçans qui en plein moyen âge, par-delà cette Mer-Noire si dangereuse et si mal connue, avaient implanté sur les côtes de Crimée la brillante civilisation de la *ville de marbre* et créé la fortune de ses grandes maisons patriciennes. Lorsque les événemens de Crimée transportèrent sous les murs de Sébastopol, à la suite des armées anglo-francaises, un corps sarde auxiliaire qui fit glorieusement son devoir, plus d'un officier de ces vaillans bersagliers piémontais aurait pu reconnaître sur les tours et les créneaux de Caffa ou sur les murs des châteaux ou des ports génois échelonnés sur la côte méridionale de Crimée, les écussons de ses pères.

IV.

Les monnaies des rois mêmes de Jérusalem, des barons de la première baronnie de terre-sainte, comme ils s'intitulaient parfois, sont peu nombreuses. On n'en connaît aucune du premier d'entre eux, de Godefroy de Bouillon. Il est d'ailleurs peu probable que le pieux guerrier qui poussa l'humilité jusqu'à refuser de recevoir la couronne royale dans la ville où son sauveur avait été crucifié et couronné d'épines, ait eu cette autre vanité de faire frapper monnaie à son effigie et d'y faire inscrire le titre qu'il ne voulait point porter. On ne possède également aucun souvenir numismatique de Foulques d'Anjou, de ce roi chevaleresque qui fit une fin si tragique dans la plaine de Saint-Jean d'Acre, sous les yeux de la reine Mélissende et de toute sa cour.

Quant aux monnaies de billon, deniers et oboles des autres rois de Jérusalem, des Baudouin, des Amaury, des Jean de Brienne, elles sont fort intéressantes parce qu'on y voit figurés, grossièrement, il est vrai, mais avec certains détails d'exactitude naïve, les principaux monumens qui faisaient, au temps des croisades, la gloire ou la force de la ville sainte. Sur les deniers de Baudouin IV figure une haute et large tour crénelée : c'est la célèbre Tour David ou Tour de David, édifice bien connu des pèlerins et des voyageurs, dont les assises inférieures sont évidemment contemporaines des rois de Juda, et qui au moyen âge portait le nom sous lequel elle est encore désignée de nos jours. La base constitue un massif antique sans aucun vide intérieur, que M. de Saulcy croit être la substruction de la vieille tour Phasaël, décrite par Josèphe; ce serait donc une de ces trois tours de la ville sainte qui furent considérées comme des merveilles par Titus lui-même, et

qui furent respectées lors de la destruction de la Jérusalem judaïque. L'assimilation de l'édifice gravé sur les monnaies de Baudouin avec cette Tour David est confirmée par une autre petite pièce de cuivre de fabrique analogue, et qui est la plus curieuse peut-être des monnaies frappées par les croisés à Jérusalem : on y voit le même édifice crénelé, accompagné cette fois de la légende explicative : *Turris David*, qui lève tous les doutes. Cette humble petite monnaie est encore précieuse à un autre titre : elle nous rappelle un des épisodes les plus dramatiques de la lutte suprême des chrétiens de Palestine contre les troupes victorieuses de Saladin. Lorsque l'immense désastre de Tibériade eut fait tomber aux mains de l'émir sarrasin le roi Guy avec toute son armée, Saladin n'eut qu'un désir, rentrer avant tout en possession de la ville sainte, et ses troupes allèrent immédiatement assiéger Jérusalem. Le gouverneur était alors Balian d'Ibelin, il se prépara à une résistance désespérée; mais ses ressources étaient par trop insuffisantes, et, le 2 octobre 1187, il était forcé de capituler après un siége de quatorze jours. Un passage d'un chroniqueur contemporain affirme qu'à l'approche des Sarrasins « on dépouilla les églises pour se créer des ressources et obvier à la rareté du numéraire, et que le peuple, effrayé de l'approche de Saladin, vit sans scandale convertir en monnaie le métal qui couvrait la toiture du Saint-Sépulcre. » Or cette monnaie obsidionale frappée par les derniers défenseurs de la ville sainte est très probablement la petite pièce de cuivre qui porte le nom de la Tour David. Les chrétiens de Jérusalem, entourés d'ennemis innombrables, furent naturellement conduits à graver sur leur monnaie la Tour David, leur dernier espoir, le donjon séculaire bâti sur les restes de cette tour Phasaël, qui avait vu les révoltes des Juifs contre Titus et leur courageuse résistance, et qui devait cette fois encore protéger la capitale contre l'effort des Sarrasins. Le gouverneur de Jérusalem, livré à lui-même, a fort bien pu, sur les monnaies dont il ordonnait l'émission, ne mentionner que le nom de la sainte forteresse qu'il était chargé de défendre.

Sur les monnaies d'Amaury Ier et de Jean de Brienne figure, en place de la Tour David, un édifice circulaire, supporté par une série continue d'arcades et couvert par un toit conique dont les poutres vont aboutir à un cercle ouvert. C'est la célèbre rotonde de l'église du Saint-Sépulcre, représentée telle qu'elle existait au temps des croisades, et telle qu'elle exista jusqu'au grand incendie de 1808, avec son rang d'arcades soutenues par des colonnes, sa galerie supérieure et sa couverture en bois ouverte au centre. Les descriptions anciennes ne laissent aucun doute sur la forme du monument fameux dont l'aspect général et les élémens principaux sont reproduits sur les pièces d'Amaury et du roi Jean. Enfin, sur de rares

deniers de cuivre, frappés par le roi Guy de Lusignan, on remarque un troisième type de monument encore très reconnaissable. C'est un édifice circulaire, percé de larges fenêtres, recouvert d'une ample coupole ou calotte hémisphérique. Dans cette reproduction, bien distincte de celle du Saint-Sépulcre, M. de Vogüé a retrouvé la figure de la grande et célèbre mosquée d'Omar (*Kubbet-ès-Sakhrah, Dame de la Roche*). Cette mosquée qui, pour la plupart des naïfs soldats de la croix, était le temple même des Juifs, fut pour cela même transformée par les croisés en église et donnée à l'ordre du Temple. Alors comme aujourd'hui cet édifice, *là où li frères du Temple manoient*, était composé d'une rotonde surmontée par une coupole. C'est elle que le graveur du roi Guy a voulu représenter sur les monnaies de son souverain. La même rotonde à coupole est gravée sur les sceaux de l'ordre du Temple du XIIe siècle, et elle y désigne évidemment aussi cette ancienne mosquée, devenue la principale possession des chevaliers à Jérusalem. Voilà donc trois variétés de monnaies des rois croisés qui perpétuent jusqu'à nos jours la figure de ces trois monumens dont s'enorgueillissait la capitale des Latins d'Orient, la Tour David, le Saint-Sépulcre, le Temple ou mosquée d'Omar.

Il est encore un précieux et presque introuvable denier du roi Jean de Brienne qui mérite, lui aussi, une mention spéciale : il rappelle l'événement le plus important de cette sixième croisade dont les suites furent si désastreuses pour les restes des seigneuries franques de Palestine. On sait que les chefs de cette croisade, obéissant à un plan que devait reprendre après eux et sans plus de succès le roi Louis IX, s'étaient décidés à aller attaquer les Sarrasins au cœur même de leur puissance, sur cette terre d'Égypte d'où ils tiraient leurs plus grandes ressources et leurs meilleurs soldats. La prise de Damiette, après un long siége, devait leur assurer la conquête de la vallée du Nil. Au mois de novembre 1219, les assiégés, décimés par la peste et la famine, ouvrirent leurs portes, et les croisés entrèrent dans la ville arabe, sans assaut, sans capitulation, sans pillage. Un affreux spectacle fit reculer d'horreur les premiers qui pénétrèrent dans cette vaste nécropole : les places publiques, les mosquées, les maisons, toute la ville était remplie de cadavres, et, de toute cette nombreuse population, 3,000 habitans à peine subsistaient encore. Damiette fut donnée à perpétuité au roi de Jérusalem, Jean de Brienne, et chaque nation qui avait fourni un contingent à l'armée eut une des tours de la ville. Mais le roi ne devait pas conserver longtemps cette conquête si chèrement achetée. Un homme, un prêtre, type achevé du politique italien ambitieux et remuant, devait tout perdre : c'était Pélage, le célèbre cardinal-évêque d'Albano, légat du pape auprès de l'armée des pè-

lerins. Il prétendit commander seul l'armée au nom du chef de la chrétienté, et reléguer au second rang l'autorité du roi de Jérusalem. Les relations s'envenimèrent rapidement entre les partisans de ces deux hommes, et Jean de Brienne quitta l'armée abandonnant sa nouvelle seigneurie africaine dès la fin de l'année 1220. Sa retraite fut fatale à l'armée des croisés. Il revint, il est vrai, l'année suivante à Damiette, lorsque Pélage, demeuré seul chef réel de l'armée, eut amené par sa soif de commandement une situation impossible entre lui et la noblesse qui refusait de lui obéir; mais tant de dissensions avaient singulièrement compromis le succès de la croisade. Les Arabes avaient de toutes parts repris l'offensive, et dès le mois de septembre les croisés, menacés d'une destruction complète par les eaux du Nil débordé, remettaient Damiette aux mains du sultan d'Égypte, qui leur octroyait en échange un morceau de la vraie croix, une trêve de huit années et la liberté des captifs. De ce règne éphémère du chevaleresque Jean de Brienne, futur empereur latin de Constantinople, sur cette terre d'Égypte si souvent trempée du sang des croisés, il nous reste une petite pièce de billon portant la tête couronnée du roi Jean, avec ces mots en latin: *Jean, roi,* et au revers : *Damiette.* Cette monnaie sera toujours fort rare; elle ne dut en effet être forgée que durant ce court intervalle où Damiette demeura aux mains du roi Jean. C'est la seule monnaie d'origine franque qui ait jamais été frappée au temps des croisades sur la vieille terre des Pharaons.

Outre les séries monétaires des quatre grandes baronnies de la croisade, Jérusalem, Antioche, Edesse et Tripoli, on connaît encore des pièces de cuivre et de billon frappées par des seigneurs croisés dans un certain nombre de fiefs secondaires. Le droit de monnayage était un privilége infiniment trop important pour n'avoir pas attiré, dès le début de leur établissement en Orient, l'attention des chefs croisés. Aussi, lorsque immédiatement après la conquête de Jérusalem ils songèrent à poser les bases légales suivant lesquelles devaient se constituer leurs nouvelles principautés, lorsqu'ils voulurent donner des lois et des coutumes à ces royaumes qu'ils venaient de conquérir, ils n'oublièrent pas le droit de monnayage et se gardèrent de l'octroyer seulement aux quatre grandes baronnies. Les assises de Jérusalem nous donnent le nom de tous les feudataires du royaume de Palestine qui furent investis du droit de frapper monnaie. La liste en est longue et contient plus de vingt noms. On ne possède malheureusement encore que bien peu de monnaies de ces seigneuries secondaires, qu'il serait si intéressant d'étudier et de connaître. Cependant, malgré la négligence qu'on met à récolter ces pièces dont tout l'intérêt réside dans leur valeur historique, il ne se passe pas d'année sans qu'un heureux hasard n'en fasse dé-

couvrir quelqu'une dont la venue comble une place encore vide. Cette année même, nous avons eu la bonne fortune de retrouver une petite pièce inédite frappée au château du Toron par un des seigneurs de ce lieu. Le Toron de Syrie était un des plus fameux châteaux des croisés ; il avait été bâti par Hugues de Saint-Omer, prince de Tibériade, sur une éminence située à 10 milles de Tyr, qui était alors aux mains des Sarrasins. Le Toron devait protéger le territoire de Tibériade contre les incursions des bandes armées de l'émir de cette ville. Plus tard, quand Tyr fut tombée aux mains des croisés, le château du Toron fut constamment une des principales places d'armes de Syrie, et ses seigneurs jouèrent un rôle considérable en terre-sainte. Un d'entre eux, Humfroi III, est ce prince chétif, aussi faible d'esprit que de corps, qui se laissa enlever sa femme, la princesse Isabelle, héritière des droits à la couronne du Saint-Sépulcre, par l'ambitieux Conrad de Montferrat, seigneur de Tyr et rival de Guy de Lusignan. Du vieux Toron des croisés, qui vit si souvent le flot des armées sarrasines battre le pied de ses tours massives et où flotta si fièrement l'étendard des sires du Toron, il ne reste plus aujourd'hui que quelques substructions massives ; mais de ce sommet élevé on jouit d'une vue merveilleuse sur tout le pays accidenté qui l'environne. Sur la petite pièce de cuivre qui seule aujourd'hui rappelle l'existence du fier château franc, on lit la simple légende : *Castri Toroni* (Monnaie) du château du Toron. Au centre figure une vaste porte bardée de fer, fortifiée et crénelée ; c'est la porte d'honneur de la forteresse.

Mais pour une baronnie de terre-sainte dont on retrouve quelque monnaie inédite, combien d'autres ne sont pas représentées encore dans ce cadre des vieux souvenirs ! pour un château dont une petite pièce de cuivre vient nous redire le nom jadis glorieux, combien d'autres perdus sur les rivages de la mer, dans les gorges des montagnes ou sur les confins du désert, et dont on ne possède rien encore ! Qui connaît en France l'histoire de ces lointaines et colossales forteresses de la Pierre-du-Désert et de Montréal, gardiennes de la *terre d'oultre-Jourdain*, et de tant d'autres moins éloignées, mais également formidables : Margat, possession célèbre de l'ordre de l'Hôpital, Ibelin, Blanchegarde, qui dominait la campagne d'Ascalon, Beaufort, Châteauneuf, Chastel-Blanc, aux chevaliers du Temple, Château-Pèlerin, également à cet ordre, et qui commandait *le détroit*, ce défilé célèbre situé entre Césarée et Caïphas ? Qui parle encore de tant d'enceintes glorieuses, aujourd'hui ruinées, où combattirent et périrent par milliers, pendant deux siècles et plus, les plus nobles chevaliers et écuyers de France ?

Parmi ces ruines qui servent aujourd'hui d'asile aux Arabes nomades et aux bandes de chacals, il n'en est pas d'aussi imposantes

et de mieux conservées que celles du célèbre *Krak* ou *Karak* des chevaliers de l'Hôpital, bâti sur la crête des monts Ansariés. On doit à M. G. Rey, auteur d'un savant travail sur *les Forteresses des croisés en terre-sainte*, une minutieuse description de ces restes gigantesques. Du fond de cette grande place de guerre, qui devint leur propriété vers 1195, les hospitaliers devinrent rapidement si formidables, qu'ils imposèrent tribut à tous les princes musulmans du voisinage, et dominèrent toute la vallée de l'Oronte. Ce superbe château, qui pouvait contenir des milliers de combattans, est encore aujourd'hui à peu près dans l'état où le laissèrent les chevaliers au mois d'avril 1271, lorsqu'ils furent contraints de le livrer aux troupes victorieuses du sultan Malek-ed-Daher-Bybars-el-Bendoukdar. « C'est à peine, nous dit M. Rey, si quelques créneaux manquent au couronnement de ses murailles; c'est à peine si quelques voûtes se sont effondrées. Aussi aucune description ne peut rendre l'aspect de ces ruines immenses se dressant dans ces sauvages solitudes; aucun spectacle ne peut donner une plus grande idée du génie militaire et de la richesse de l'ordre qui sut élever et défendre un pareil amas de constructions. »

Citons enfin, parmi ces ruines chrétiennes qu'on admire en Syrie, celles de *la Pierre-du-Désert* ou *Karak du Désert*, de cette ville-château des seigneurs d'outre-Jourdain, lointaine résidence de l'archevêque latin de Rabbah. Bâties sur un énorme rocher, de trois côtés défendu par une immense paroi verticale, elles ont été relevées pour le duc de Luynes par MM. Mauss et Sauvaire. Le Karak du Désert était le plus grand château de cette mystérieuse seigneurie trans-jordanienne de Montréal, encore si peu connue et qui s'étendait à l'est de la Mer-Morte jusqu'au grand désert. C'était un des fiefs les plus importans de la croisade, dangereux poste d'avant-garde, sans cesse exposé aux premières atteintes de l'invasion musulmane, placé en travers de la grande route militaire qui allait d'Égypte à Damas. Son territoire se nommait au temps des guerres saintes « la Syrie Sobale, » et comprenait la terre de Moab et la biblique Idumée.

Ce dut être une rude et dramatique existence que celle de ces seigneurs francs perdus par-delà le lac Asphaltite, en face de l'immensité sarrasine. On n'en sait que bien peu de chose. Il semble qu'à un moment donné ils aient possédé une flotte sur la Mer-Rouge. On sait également qu'ils comptaient de nombreux bédouins parmi leurs hommes-liges. La Pierre-du-Désert leur fut enlevée dès 1188 par les troupes de Saladin. Il paraît aussi qu'ils possédèrent jusqu'en 1170, sur cette lointaine Mer-Rouge, presque fabuleuse alors, la ville d'Elyn (peut-être l'Ela d'aujourd'hui?); le roi

Baudouin y alla en 1116 à la tête de ses troupes, et les chevaux des barons français se baignèrent dans ces flots inconnus. Guillaume de Tyr nous a dépeint l'effroi et la stupeur « des estranges gens de cette estrange terre à la vue des cavaliers d'Occident venus si loin et apparaissant tout à coup à leurs yeux effarés. » Les croisés occupèrent également vers cette époque l'île de Graye, dans le golfe Elanitique, bifurcation orientale de la Mer-Rouge, île séparée seulement d'Ela par un bras de mer de peu de largeur; « ce rocher presque désert est aujourd'hui encore couvert de ruines franques et sarrasines. Le pèlerin Thetmar visita cette île en 1217, quand elle était depuis longtemps retombée au pouvoir des musulmans; il y vit des constructions et un château dont les habitans étaient en partie chrétiens, en partie sarrasins; les Sarrasins étaient des geôliers, les chrétiens des captifs, francs, anglais et latins, tous pécheurs du soudan de Babylone. »

Parmi les baronnies d'outre-mer énumérées par les assises comme ayant droit de monnayage et dont on possède aujourd'hui quelques rares deniers, il faut citer en première ligne celle de Beyrouth, ou Baruth, l'antique Béryte des Phéniciens. On a retrouvé les deniers de Jean d'Ibelin, sire de Baruth, un des membres les plus illustres de cette famille célèbre et puissante entre toutes celles de terre-sainte, qui posséda à la fois les fiefs d'Ibelin, d'Arsur, de Jaffa, de Rame ou Ramleh et la grande ville de Beyrouth. C'est lui que son neveu et son homonyme Jean d'Ibelin, le brillant auteur de la première collection écrite des assises de Jérusalem, désigne sous le nom de « mon vieil oncle le sire de Baruth. » C'est lui que Philippe de Navarre appelle *le beau et bon parleur*. En Syrie, il était connu de tous sous le nom de *vieux sire de Baruth*, et c'est lui que nous voyons jouer un rôle si considérable dans les événemens dont la Syrie fut le théâtre pendant tout le premier tiers du XIIIe siècle et principalement dans la célèbre guerre dite des Lombards.

On connaît également un rarissime denier des comtes de Jaffe et d'Ascalon. Jaffe était l'ancien nom de Jaffa, le port actuel où débarquent les pèlerins de Jérusalem et qui de tout temps, au moyen âge, eut une importance considérable. On possède aussi des monnaies à légendes latines frappées par Tancrède comme prince de Tabarieh ou Tibériade, le même que nous avons vu frappant monnaie grecque à Antioche. On a retrouvé des pièces de cuivre frappées à Saint-Jean-d'Acre par ce comte Henri de Champagne qui fut pendant quelque temps roi titulaire de Jérusalem, mais qui refusa constamment d'en prendre le titre et ne voulut jamais être couronné, tant il avait le désir de retourner dans sa chère Champagne. Sur ses pièces d'Acre, qui portent une grande fleur de lys, il s'intitule simplement *le comte Henri*. Les monnaies frappées par

les princes croisés à Tyr, qu'on appelait *Sur* ou *Sour* de son nom arabe, sont fort rares; on y lit les noms de Philippe et de Jean de Montfort, qui jouèrent, eux aussi, un grand rôle dans les affaires de terre-sainte au XIIIe siècle.

Sur les pièces fort rares de Renaud et des autres chefs de la seigneurie franque de Sidon, qui s'appelait Sagète ou Séète au moyen âge, figure une flèche, *sagette* en vieux français, arme parlante de l'ancienne rivale de Tyr. De jolis deniers de la même seigneurie portent, chose nouvelle à cette époque, une légende en langue française, *denier de Séète*. Ces charmantes petites pièces rappellent peut-être un épisode de la vie de saint Louis, naïvement raconté par Joinville et où perce la touchante galanterie de ce roi débonnaire. Louis IX, obéissant à un usage traditionnel, n'usait pour ses aumônes que de sa propre monnaie, frappée à son nom. Étant à Sagète, où régnait alors la princesse Marguerite, nièce de Jean de Brienne, que les chroniqueurs appellent souvent la dame de Sidon, le roi de France alla avec elle assister à une cérémonie religieuse; lorsque passèrent les quêteurs, le roi, par courtoisie, désobéissant à la règle, prit, dit Joinville, des deniers au coin de la bonne dame et les mit dans l'aumônière qu'on lui tendait au lieu de sa propre monnaie. A-t-on réeellement retrouvé les deniers de la dame de Sagète, et ces petites pièces sont-elles sœurs de celles qui furent touchées par le pieux roi? En tout cas, leur histoire a quelque parfum de vieille galanterie chevaleresque et ne messied point à la belle et touchante figure du prince qu'aima tant Joinville.

Ainsi furent forgées, pendant une longue suite d'années, au nom de chevaliers français, flamands, italiens ou provençaux, de nombreuses pièces de cuivre et de billon, dans ces mêmes cités antiques d'où étaient sorties pendant tant de siècles toutes les belles et précieuses monnaies de l'antiquité syrienne, monnaies des Séleucides aux types admirables, monnaies autonomes de toutes ces villes de Syrie et de Phénicie, monnaies frappées par les chefs des Hébreux, innombrables pièces coloniales émises au nom de la longue série des empereurs romains, et sur lesquelles se profile l'étonnante et inépuisable variété des types mythologiques et des emblèmes de l'antiquité, depuis les Dioscures de Tripoli et la proue de navire d'Ascalon jusqu'au Neptune de Béryte, depuis la femme tourellée d'Antioche et de Laodicée, depuis l'Astarté de Tyr jusqu'au taureau ravissant Europe de Sidon et d'Aradus. Et c'est dans ces monnaies que semble revivre pour nous une époque oubliée, mal connue, dont elles trahissent tardivement plus d'un secret longtemps gardé.

L.-G. Schlumberger.

LA

BOSNIE ET L'HERZÉGOVINE

PENDANT L'INSURRECTION

SOUVENIRS DE VOYAGE (1).

Avant de rechercher le véritable caractère de l'insurrection des provinces slaves de la Turquie d'Europe et de dire les péripéties de la lutte, il faut en déterminer les causes réelles. Si, comme l'affirment les notes communiquées à la Sublime-Porte à la suite de l'accord des trois puissances, le soulèvement qui a éclaté en Bosnie et en Herzégovine, et qui a envahi la Bulgarie, est dû à la situation précaire des sujets chrétiens des deux provinces, aux impôts dont on les écrase, aux vexations constantes dont ils sont l'objet de la part des begs propriétaires du sol et des fermiers de la dîme, au déni de justice des tribunaux musulmans et aux restrictions apportées dans l'exercice du culte, quelle est donc en réalité la situation du raïa, au point de vue social comme sujet du sultan, au point de vue économique comme colon dépendant des begs, au point de vue de sa foi comme chrétien? En principe, les rescrits impériaux de 1831, de 1839, de 1852, de 1858 et de 1862 ont octroyé des réformes considérables; seraient-elles restées à l'état de lettre morte, puisque les griefs dont les cabinets de l'Europe se sont faits les interprètes sont encore les mêmes que ceux qu'on invoquait lors des insurrections précédentes?

Pour répondre à ces questions il est nécessaire de savoir quelles sont les origines des classes qui composent la population des provinces nord de l'empire ottoman, et, si le mouvement est à la fois

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars et du 1er mai.

religieux et agraire, c'est l'histoire de la province qui seule nous dira clairement pourquoi, selon les termes de la note du comte Andrassy, « l'antagonisme qui existe entre la croix et le croissant a pris dans la Turquie d'Europe des formes aussi acerbes, » par quelles circonstances, depuis plus de quatre cents ans que dure la domination, la propriété, jusqu'à ce jour, s'est presque toute entière localisée aux mains des musulmans.

I. — LA CONQUÊTE. — ORIGINE DES CLASSES. — LE RAÏA.

L'entrée des musulmans en Bosnie sous le commandement de Mohamed-Féthi met fin en 1463 à l'indépendance du royaume; son dernier souverain serbe, Stéphan-Tomasévich, est mis à mort, et le pays est incorporé à l'empire du sultan. Vingt ans après, l'Herzégovine, jusque-là gouvernée par ses ducs, feudataires du roi Stéphan, est envahie à son tour par Mustapha Giurgevich; on nomme un gouverneur général ou *vali* représentant l'autorité du sultan, et de ce territoire on fait un *sandjak* ou préfecture dépendant de la Bosnie. Au moment où ils furent soumis, les habitans des deux provinces, de race serbe, occupaient le pays depuis plus de huit cents ans; ils étaient chrétiens, mais divisés déjà par le schisme des églises grecque et latine. Le mahométan vainqueur, selon sa loi, offre au vaincu le droit de cité et tous les privilèges inhérens à la qualité de musulman s'il veut embrasser l'islamisme; mais, s'il entend conserver sa foi, il paie le tribut, et on lui impose un esclavage relatif. C'est l'esprit même du Koran : « Reconnaissez qu'il n'y a qu'un Dieu et que Mahomet est son prophète, et vous aurez les mêmes droits que nous sous notre loi; sinon j'enverrai contre vous des hommes qui aiment la mort plus que vous n'aimez à boire du vin ou à manger de la chair de porc, et je ne vous quitterai point, s'il plaît à Dieu, que je n'aie écrasé ceux qui combattent pour vous et que je n'aie fait des esclaves de vos enfans. »

Le peuple chrétien des deux provinces comprenait, au moment de la conquête, des magnats ou nobles et des colons ou prolétaires; parmi les magnats, un tiers environ périt dans la lutte et dans de grands massacres devenus légendaires; un second tiers passa les montagnes de Dalmatie et le fleuve la Save pour se réfugier en Autriche; le troisième embrassa l'islamisme. Pour les colons, une grande partie d'entre eux émigrèrent dans les mêmes provinces, et presque tous ceux qui, quoique vaincus, voulurent rester attachés au sol, conservèrent la foi chrétienne et payèrent le tribut. Ils devinrent donc les serfs, non-seulement des nobles, Serbes comme eux et chrétiens comme eux hier encore, mais aussi des prolétaires leurs égaux, qui venaient de renier leur religion pour acquérir les

avantages attachés à la foi de l'islam, ou conserver ceux qu'ils allaient perdre en restant chrétiens.

Telle est l'origine des trois classes qui habitent encore aujourd'hui le territoire. Les renégats eurent la plénitude des droits des citoyens musulmans, les chrétiens fidèles ne jouirent que d'une assimilation incomplète et limitée, et, devenus tributaires, ils durent payer l'*haràc*. Par rapport à l'*osmanli*, leur vainqueur, les habitans de Bosnie qui composaient la basse classe, celle des colons, étaient des raïas (*troupeau*), et, dans les documens officiels, cette dénomination, comme celle de *tébah* (sujet), s'étendait à tous les sujets de l'empire du sultan; mais peu à peu on attribua au mot lui-même une signification injurieuse, méprisante, et le raïa désigna définitivement le seul prolétaire de religion chrétienne, à quelque rite qu'il appartînt.

On comprend déjà quelle infériorité politique et sociale crée cette situation, et l'on conçoit que de telles origines aient été pour les générations qui se sont succédé un grief perpétuel héréditaire. On verra de plus que, quel que soit l'esprit de conciliation dont l'osmanli pourrait être animé, il y a, s'il est croyant, une incompatibilité réelle entre ce que lui prescrit sa foi et ses sentimens de tolérance. Selon la lettre même du Koran, le contact du chrétien, fût-il involontaire, imprime une souillure. Un tel préjugé, battu en brèche par le progrès des idées modernes, et qui, dans la pratique de la vie politique, condamnerait le musulman à l'isolement, n'en reste pas moins pour les fanatiques une barrière infranchissable entre eux et les raïas, et un obstacle légal à la fusion nécessaire. Il faut savoir que ces descendans desSerbes, habitans de la Bosnie et de l'Herzégovine, convertis à l'islamisme lors de la conquête, comme s'ils voulaient justifier leur conversion à la religion du vainqueur par l'ardeur des convictions, pratiquent l'islamisme avec une rigueur beaucoup plus grande que les musulmans *d'en bas*. L'osmanli lui-même, c'est-à-dire le musulman des provinces du midi, est presque un *giaour* pour le Bosniaque, surtout s'il porte les habits européens et ne conserve que le fez, suivant la mode de Constantinople. Le Bosniaque, lui, est un *Turc* dans le sens qu'on attribue chez nous au *vieux parti turc*, et le voyageur constate avec étonnement que ce mot, qu'il applique indifféremment à tous les sujets musulmans de la Porte, manque absolument de propriété lorsqu'il désigne un Roumériote ou un Andrinopolitain. Deux pays au monde offrent seuls l'exemple de races européennes professant l'islamisme, la Bosnie et l'Albanie; mais le contraste est grand entre les deux provinces. L'Albanais est indifférent en matière religieuse : subjugué par les Ottomans, il a embrassé leur foi pour se faire accepter par eux; le Serbe de Bosnie, au contraire, n'a vu dans la conversion à l'islamisme qu'un

moyen de garder ses priviléges dans une certaine mesure. Vaincu par le sultan, mis en demeure d'opter, il n'a pas hésité; il savait, en devenant musulman, conserver sa suprématie, la propriété de la terre, et vis-à-vis du souverain lui-même certains priviléges qu'il était décidé à maintenir même par la force, comme il sut le montrer plus tard. Le mahométanisme, en s'étendant chez les Slaves, a donc pris en Bosnie et dans la province de l'Herzégovine un caractère aristocratique. C'est un phénomène social spécial à la contrée, et ce caractère ne se retrouve dans aucun point de l'Orient.

On peut dire hardiment que dans tout le pays de l'islam, chez le plus puissant et le plus noble, l'idée de la prérogative de la naissance et de la caste n'existe absolument pas. Dans la Bosnie et sa province, le sentiment de prééminence aristocratique s'allie à la conscience de la supériorité religieuse et produit un caractère orgueilleux, violent et fanatique. Il y a dans la langue du pays un mot spécial pour désigner la race de ce Turc d'en haut (*soj*), comme il y a dans l'hindoustani un mot spécial pour exprimer chacune des castes dont les Indiens sont si fiers; et alors que ce musulman d'en bas se montre doux au petit, plein de bonhomie, facile à vivre, cordial dans ses relations et, si l'on peut appliquer cette qualification à l'Orient, imbu d'un esprit *démocratique*, le Bosniaque musulman, orgueilleux dans sa démarche, méprisant dans son regard, hautain dans son geste, affecte un dédain aristocratique pour le raïa et ne quitte jamais son handjar et ses pistolets, qui sont les marques extérieures de sa supériorité sur le chrétien. Il affecte même une retenue caractéristique dans son attitude à l'égard du fonctionnaire osmanli venu de Constantinople pour occuper un poste dans la province, il reste sur la défensive vis-à-vis de lui, et cette anomalie ne peut s'expliquer que par les conditions historiques dans lesquelles le pays s'est développé.

Soumise à la couronne bosniaque, l'ancienne noblesse slave représentait à peu près dans le royaume ce qu'ont représenté les hauts-barons dans la constitution de l'Europe du moyen âge; comme *capitaines* et comme *begs* les descendans de ces nobles passés à l'islamisme ont conservé une situation presque identique sous le sultan; ils ont perçu l'impôt, et, en échange, ils ont prêté leur service au grand-seigneur avec leurs hommes d'armes choisis uniquement parmi les musulmans. Depuis le xve siècle jusqu'en 1850 sans interruption, ils ont représenté le pouvoir légal en Bosnie et en Herzégovine, restant stationnaires envers et contre toute l'Europe; ils ont été aussi les remparts de la vraie doctrine musulmane, ceux qui prenaient le Koran au pied de la lettre. Lorsque le sultan Mahmoud en 1831, à la suite de l'insurrection de Grèce, entrant dans ce qu'on a appelé le concert européen, voulut modifier la constitu-

tion de l'empire pour la mettre en harmonie avec les idées modernes, on vit, singulier contraste, les Bosniaques musulmans et les Arnautes, les derniers convertis de tout l'empire, combattre avec acharnement contre la Porte elle-même, et ces *Turcs* lutter contre les osmanlis pour l'intégrité du principe religieux.

Au début de la conquête, sous la loi des capitaines, des begs et des agas, quelle avait été la condition du raïa? Soumis en 1463, il avait pu conserver sa religion et sa propriété jusqu'en 1521, sous la réserve de payer le tribut, le vainqueur se souciait peu de ce menu peuple qui était pauvre et qui vivait attaché à la glèbe: c'était *le troupeau;* mais quand, dans la première moitié du XVIe siècle, commencèrent ces grands passages de puissantes armées turques de l'Asie et de la Roumélie que les sultans lançaient tantôt contre les Hongrois, tantôt contre les Autrichiens et les Bohêmes, l'exaction entra sur le territoire avec le soldat musulman, et constamment opprimés, pillés, menacés dans leur existence, dans leur propriété, dans leur honneur, les chrétiens se réfugièrent en masse à Raguse, à Macarsca, dans toute la Dalmatie, et au nord dans les confins militaires. Passant la Unna et la Save, ils émigrèrent en Croatie et en Slavonie, emportant avec eux le souvenir légendaire des injures et des violences subies, et léguant leur haine à leurs enfans. Il suffit d'avoir parcouru ces provinces pour juger jusqu'à quel point ces ressentimens sont profonds encore aujourd'hui chez le peuple qui les habite, et c'est ce qui a rendu la situation de l'Autriche si difficile pendant toute l'insurrection. Après les passages, la peste se déclara, et le pays, déjà si éprouvé, resta tout entier aux vainqueurs et aux anciens Slaves convertis, qui occupèrent presque tout le territoire sans droit de propriété. En 1683, quand les Turcs entreprirent le siége de Vienne, Jean Sobieski les ayant refoulés, l'armée, en retraite, repassa par la Bosnie, et ces hordes de musulmans humiliés, vaincus, saccagèrent encore une fois la province, brûlant les églises des chrétiens, détruisant leurs couvens, semant la terreur même parmi les renégats. S'il était resté quelque raïa attaché au sol, il lui fallut définitivement l'abandonner, et l'on vit les derniers chrétiens quitter le pays sous la conduite de leurs prêtres. Les propriétés avaient été déjà occupées par les Serbes convertis; cette fois ces derniers s'emparèrent même des demeures abandonnées, ils s'y établirent et firent un partage légal du sol. En 1739, l'empereur d'Allemagne et le sultan ayant signé la paix, on stipula le rapatriement des émigrés; mais, comme aujourd'hui, ceux de la Dalmatie n'eurent pas confiance dans les promesses des Turcs, et la plupart restèrent définitivement fixés de l'autre côté du Vélébit. Quant à ceux qui avaient passé la Unna et la Save, ils rentrèrent dans la Croatie turque et dans la Bosnie, redemandant aux renégats leurs

champs et leurs toits. Tous ne parvinrent point à les recouvrer; la plupart acceptèrent des transactions, devenant doublement tributaires, du sultan d'abord comme raïas, puis du beg, qui leur faisait payer la restitution de leur propre bien. Les émigrés relevèrent les maisons, rétablirent les clôtures, plantèrent des arbres fruitiers, convenant avec leurs propriétaires de leur donner le neuvième des produits et de payer un droit de pâture. Dans la Bosnie centrale et dans l'Herzégovine, pendant le temps qu'ils avaient occupé indûment la terre, les Turcs avaient bâti de nouvelles maisons et défriché le sol; les raïas qui rentraient de l'émigration devinrent leurs fermiers. L'autorité n'intervint jamais dans ces pactes : les maîtres fournissaient les bœufs pour le labourage, les semences, les chevaux pour battre le blé, et les colons étaient tenus de leur donner la moitié des produits, en outre des impôts payés à l'état.

Jusque-là tout allait bien, et le raïa pouvait vivre : c'était après tout la condition de la plupart de nos paysans d'Europe; cependant comme les familles des capitaines et des begs s'augmentaient sans que leur propriété s'accrût, ces derniers se concertèrent entre eux et introduisirent un nouvel impôt, la *robote* (servitude de la terre), qui stipulait le défrichement par le colon d'une parcelle de terrain appartenant au beg, jusque-là restée inculte, et dont le produit tout entier lui serait dévolu. On supporta quelque temps cette aggravation, mais, après l'insurrection de Grèce, comme il y avait dans le monde un courant d'idées humanitaires et que les écrivains politiques s'enflammaient facilement pour les idées généreuses, la presse allemande agita cette question des impôts payés par les raïas. La diplomatie prit l'éveil : enfin en 1839, les chrétiens s'étant soulevés, des agens envoyés dans les provinces ouvrirent des enquêtes, et les colons furent invités à faire parvenir leurs plaintes au cabinet de Vienne, qui les transmit au sultan. Impuissant à abolir la robote, le souverain ordonna de la régulariser, et la servitude de chaque famille fut limitée à deux journées par semaine. Il ne suffit pas qu'un décret soit publié par la Porte pour qu'il soit exécuté dans les provinces; pendant huit années, de 1840 à 1848, les exactions furent les mêmes. Le cabinet de Vienne dut intervenir encore avec plus d'énergie. La Turquie désormais ne pouvait plus vivre isolée du reste de l'Europe; sa sécurité intérieure et son intégrité étaient devenues nécessaires à l'équilibre européen. Le sultan inaugura une série de réformes, et la première de toutes fut la révision de la robote. Une commission siégea à Travnik avec la mission spéciale de s'occuper de cette question.

On est frappé de voir que les événemens, dans cette partie de l'Europe orientale, se représentent toujours avec le même caractère inhérent au génie de la race et à l'esprit du mahométanisme.

La commission de Travnik se composait des notables de Bosnie et d'Herzégovine, des pachas les plus importans, d'Ignace, évêque de Seraievo, et de quelques frères franciscains influens chargés de représenter les intérêts des raïas. Tous, begs, pachas, prêtres des deux rites, comprirent avant toute chose que leurs redevances allaient être diminuées, et, avec une unanimité qui est une ironie cruelle, ceux qui étaient chargés de veiller au dégrèvement des impôts dont le raïa était accablé eurent pour premier soin de rédiger une supplique au sultan pour attirer sa bienveillante attention sur le sort des pauvres notables qui allaient être dépouillés. La transaction qu'ils proposèrent fut acceptée, et elle était une aggravation nouvelle. La robote était bien abolie, mais à l'avenir les chrétiens donneraient aux begs et aux agas le tiers de leur récolte en fruits et en légumes et la moitié de leurs fourrages; de leur côté, les begs, pour indemniser les colons de la construction des habitations élevées sur leurs terrains et des frais de clôture, leur restitueraient le tiers des dépenses et paieraient à l'avenir un tiers de l'impôt foncier. Cette nouvelle forme de l'impôt s'appela la *tretina*; comme ce tiers était payé en nature et qu'il devait être porté dans les dépôts des begs par le raïa contribuable, c'était la robote sous une autre forme, puisque, pour opérer la livraison loin de son propre domicile et aux magasins du beg, il fallait employer plusieurs journées d'hommes et de chevaux. Or, corvée pour corvée, c'était à peu près la même perte de temps. Cependant chacun des membres approuva, les prêtres grecs et les prêtres catholiques ne protestèrent point, et chacun d'eux reçut en gratification un certain nombre de piastres et un manteau.

La *tretina* était devenue la loi. Le gouvernement ottoman, voyant le beg l'imposer pour sa propriété privée, voulut la percevoir à son tour; mais un moment vint où, au lieu de la demander en *nature* dans ses magasins, le beg crut pouvoir la réclamer en *espèces*, sous le prétexte que, dans la nouvelle convention adoptée par la commission de Travnik, lui, propriétaire, qui avait consenti à payer un tiers de l'impôt foncier à l'état, le déposait en *espèces* dans la caisse du percepteur. Cette nouvelle exigence devait amener de graves résultats; en 1851, on vit 16,000 colons quitter le territoire qui ne pouvait plus les nourrir; des milliers de raïas sans abri abandonnaient leurs foyers, passaient les fleuves frontières sous les menaces et sous les violences des Turcs, et venaient, comme aujourd'hui, demander l'hospitalité à leurs coreligionnaires des Confins militaires.

Devant les protestations de l'Europe indignée, le sultan dut aviser : il envoya Jamil-Pacha dans les provinces, abolit l'impôt foncier et le remplaça par une taxe sur chaque maison, fixée à 84 pias-

tres par toit (17 francs). C'était une mauvaise mesure, car dans ces régions tout être, si misérable qu'il soit, possède un toit pour l'abriter, toit de chaume ou de feuillage, et dans sa riche et vaste demeure entourée de bois, de jardins et de plaines où paissent de nombreux troupeaux, le beg ne payait point une taxe supérieure à celle exigée du plus pauvre. L'émigration continua donc, les Turcs de Bosnie voulurent retenir les colons et usèrent de violence; un soulèvement se déclara : Omer-Pacha, envoyé dans les provinces avec de pleins pouvoirs, dut user de toute son habileté comme administrateur et de son énergie comme général pour pacifier un état où les sujets, plus turcs que le Turc, ne voulaient rien concéder aux chrétiens et refusaient de suivre le sultan, leur maître, sur le terrain des concessions. C'est l'époque des grandes réformes connues sous le nom de *tanzimat*, et c'est par le fait la fin du pouvoir féodal en Bosnie et en Herzégovine. Les magnats des deux provinces, capitaines, begs, agas, rentrèrent dans les conditions générales des sujets mahométans de la Porte, le corps aristocratique des spahis fut supprimé, tout sujet musulman fut soumis à la conscription : enfin l'égalité des chrétiens et des musulmans devant la loi fut reconnue.

On croira difficilement que le système féodal, appliqué dans toute sa rigueur, n'a cessé de fonctionner qu'en 1851, et que la force seule put imposer aux musulmans de Bosnie et d'Herzégovine ces réformes toujours contestées, et qui malheureusement devaient bientôt redevenir lettre morte. Jusqu'en 1852, dans tous les districts, l'autorité directe était exercée par les capitaines descendans des anciens nobles du royaume de Bosnie convertis à l'islamisme, et quelques-uns d'entre eux habitaient encore les demeures fortifiées où leurs aïeux avaient soutenu des luttes contre les rois serbes. Le vizir résidant à Travnik n'avait nulle ingérence dans les affaires intérieures de la province, et ces hauts-barons étaient constamment en lutte avec le représentant du pouvoir central. Les capitaines avaient leur force armée, les spahis, aristocratie musulmane qui se transmettait les charges militaires par voie d'hérédité et qui percevait les taxes au nom du sultan, mais à son propre bénéfice, à la condition de prendre les armes et de servir à ses frais avec un nombre déterminé de soldats.

On se demande comment les sultans, dès le début de la conquête, avaient laissé subsister un pouvoir aussi gênant pour leur autorité, aussi périlleux pour les raïas que pour le gouvernement central, source réelle de tous les maux qui ont désolé la Bosnie, cause incessante de conflits qui ont failli plusieurs fois déterminer la ruine de l'empire ottoman.

C'est que ces mêmes sultans trouvaient dans cette force armée

des capitaines et de leurs spahis une compensation supérieure, car à un moment donné, l'esprit qui animait ces musulmans farouches protégeait la Porte contre ses éternels ennemis. De l'autre côté de la Unna et de la Save, derrière le Velebit et la Montagne-Noire, vivaient des populations chrétiennes contre lesquelles ce système féodal et cette puissance concentrée aux mains de renégats fanatiques étaient un puissant rempart. A la fin du siècle dernier, la Bosnie fût devenue autrichienne sans les capitaines et les spahis, et l'Herzégovine fût devenue pays monténégrin. Il y a quelques années à peine, quand, dans un noble élan qui sera l'éternel honneur de ce peuple, les Serbes de la principauté, accourus sous les drapeaux de Kara-George et de Milosch, réclamèrent leur indépendance, l'aristocratie bosniaque se déclara tout entière pour le sultan et sut garder ses frontières; les seuls qui purent les franchir alors pour se grouper autour de George le Noir étaient des raïas de religion grecque, et ceux-là devaient faire cause commune avec une émancipation qu'ils ont toujours appelée de leurs vœux et qui reste leur suprême espérance.

Chez les begs d'aujourd'hui, propriétaires actuels du sol et successeurs des anciens capitaines et des spahis, l'esprit est bien resté le même, ces exemples de dévoûment à la Sublime-Porte, que nous avons cités, datent d'hier. L'insurrection qui dure encore apporte chaque jour de nouvelles preuves de la persistance de cette fidélité à l'égard de la Porte; mais on conçoit que de telles dispositions chez les sujets privilégiés d'un pays ne sont pas faites pour préparer la fusion nécessaire et pour abaisser les barrières entre deux classes de citoyens que l'Europe persiste à considérer comme devant jouir de droits égaux, car l'indignité qui, aux yeux du musulman, résulte de la foi professée par le *giaour* ou par le raïa devient au contraire un titre pour lui aux yeux des cabinets européens.

Les réformes consenties par la Porte en 1852 ne furent donc imposées en Bosnie que par la rigueur, et moins de quatre années après la promulgation elles étaient si bien devenues lettre morte, et les exactions des begs, les sévices des *bachi-bozouks*, la dureté des zaptiés chargés de faire rentrer les impôts en retard, étaient tels, que les populations chrétiennes se soulevèrent encore une fois. Luca Vukalovitch de Krouchévitza leva le premier l'étendard de la révolte (1856), et comme aujourd'hui la lutte s'engagea sur ce territoire de Sutorina, si propice à l'insurrection. Le Montenegro prit part à la guerre (26 février 1857); Ivo Radonich rallia les tribus chrétiennes de Krouchévitza, et les Turcs, repoussés dans l'intérieur, durent s'enfermer dans Trébigné. Jusqu'au 12 mai 1858, les chrétiens soutinrent la lutte, et la Porte, vaincue par le Montenegro, devenu le soutien principal de la rébellion, dut conclure une

trêve avec la principauté et lui céder le territoire de Grahovo et de Jupa.

En 1858, les raïas de la partie nord de la Bosnie, ceux qui peuplent les régions que nous avons parcourues dans la première partie de notre récit, se soulevèrent à leur tour, réclamant purement et simplement l'exécution du *hatti-houmaïoum* de 1856, qui n'était lui-même que la réédition de celui de 1852 promulgué par Omer-Pacha. A la suite d'une insurrection nouvelle en 1862, la dernière qui ait pris de graves proportions, de nouvelles concessions furent accordées, de nouvelles promesses furent faites aux représentans des cabinets européens et à l'internonce de l'empereur d'Autriche; les rescrits impériaux promulgués, connus sous le nom de *hatti-schérifs*, furent même confiés, pour l'exécution, aux soins de commissions permanentes; mais il suffit de lire la note du comte Andrassy, communiquée le 30 décembre dernier au gouvernement ottoman, pour se convaincre de l'inanité de ces mesures. Toute réforme décrétée depuis 1852 a donc été vaine dans la pratique : la haine entre les raïas et les musulmans est restée aussi profonde, les exactions ont été aussi nombreuses et les percepteurs de l'impôt, fermiers ou propriétaires, aussi âpres que par le passé. Hilferding Federovic, consul de Russie en Bosnie, a signalé dans un journal de Moscou, *Ruskaya Bésieda*, le fait qui s'est passé dans ces dernières années à Bok, et qui tendrait à faire croire que les récits d'origine slave, dont on a raison de douter, car ils sont souvent empreints d'une grande exagération, ne sont cependant pas toujours de tous points mensongers. A Gradasac, dans le village de Bok, Rauf-Beg exigeait d'un de ses colons le paiement en espèces de l'impôt la *tretina;* Jean Kosic offrait de se libérer en nature comme le comporte la loi, se fondant sur son extrême pauvreté; Rauf le fit saisir, lui et cinq autres chrétiens qui vivaient sur le même champ, on les suspendit au plafond de la cabane, et on alluma sous leurs pieds un grand feu de paille de maïs. Les six raïas ne furent rendus à la liberté qu'à moitié asphyxiés, après que la douleur leur eut arraché la promesse de donner tout ce qu'ils possédaient.

Il n'y a pas à entrer dans le détail des faits, mais il reste évident que la dernière insurrection, celle qui a éclaté dans les premiers jours de juillet 1875 dans les districts de Stolatz et de Névésinge, qui du 15 au 16 août a gagné la Bosnie et vient de se prononcer en Bulgarie, est due aux exactions des percepteurs de l'impôt. On a beaucoup parlé, au sujet de ces événemens, des excitations venues du dehors, des sourdes menées de la Servie et du Montenegro, des ramifications du soulèvement avec les chefs des partis révolutionnaires qui se mettent en Europe au service de toute rébellion, et du désir légitime des Slaves du sud d'arriver à l'in-

dépendance par l'autonomie de la Bosnie et de l'Herzégovine. Il serait puéril de nier que ceux qui voient les choses de plus haut que le pauvre raïa l'ont poussé en avant et ont dû exploiter sa misère en faveur de la « grande idée; » d'autres projets souterrains, des menées ambitieuses d'une nature différente ont aussi contribué à entretenir l'agitation; mais, en jetant un coup d'œil sur la liste des impôts exigés des colons de Bosnie, on se résoudra facilement à voir dans la plupart des soldats de l'insurrection un colon chrétien qui, réduit à mourir sur un sol fertile à cause de l'avidité du possesseur, aime mieux tomber en homme, champion d'une rébellion légitime, à laquelle sa bannière religieuse sert de drapeau et dont le chef est son propre pasteur. Ce point de vue tout sincère n'empêchera pas, le moment venu, de constater avec impartialité la part que les étrangers ont pu prendre à la rébellion et le caractère particulier de rapine que la présence de certains chefs et le concours de sauvages aventuriers ont donné à l'insurrection de 1875 sur quelques points, semant ainsi le doute sur ses causes véritables, sur son but réel et sur la légitimité de son origine, compromettant par conséquent la cause du raïa, que tous les cabinets de l'Europe ont embrassée avec une certaine ardeur et avec une décision manifeste d'obtenir dans la pratique les réformes concédées depuis si longtemps en théorie.

II. — LES IMPÔTS. — LES FERMIERS. — LEURS EXACTIONS.

Il existe dans le Koran une prescription qui détermine l'infériorité de l'islam comme institution politique. « Il faut, dit le livre sacré, que la terre même devienne musulmane, dût-elle continuer à être le séjour des infidèles. » La loi a déjà condamné le chrétien à une condition sociale équivalant à une servitude, elle le condamne encore à la pauvreté en lui interdisant la propriété. Sans tenir compte des quelques exceptions qu'on pourrait signaler et qui sont le résultat de concessions faites dans ces derniers temps, on peut dire que la presque totalité des terres qui n'appartiennent pas à l'état ou aux mosquées sont entre les mains des musulmans. L'industrie étant absolument nulle, le raïa des deux rites est agriculteur et colon, et comme tel il ne peut vivre de la terre qu'il cultive qu'à une seule condition, c'est que la somme des impôts qu'il paie à l'état et les redevances que perçoit le propriétaire du sol ne soient pas supérieures à la somme qu'il recueille de son travail.

Au moment précis où a éclaté l'insurrection des provinces, c'est-à-dire en 1875, quels étaient les impôts et redevances exigibles?

L'*haràc*, devenu *askeriga* ou *bédélat askarie*, est le plus ancien de tous les impôts, c'est le *tribut* basé sur l'exemption du service

militaire de tout individu qui n'est pas musulman; il a encore conservé son ancien nom dans quelques provinces. L'*haràc* est exigible de seize à soixante ans pour chaque chrétien mâle, à raison de 22 piastres par tête et par an (4 fr.40 c.). La Sublime-Porte pour la facilité de la perception a établi l'usage de réclamer une somme totale à chaque village, et le *knez* ou maire remplit l'office de répartiteur. Si l'argent demandé n'est pas en rapport avec le nombre des chrétiens contribuables, les chefs de village doivent imposer des enfans et des vieillards, ou de toute façon parfaire la somme exigée. Tout individu contribuable trop pauvre pour pouvoir acquitter l'impôt devra être porté au compte de la charité publique. De ce chef, la loi exige 22 piastres, mais, dans la pratique, par le système de répartition par tête de chrétien mâle, il est notoire qu'on perçoit 30 piastres.

Le *vergui*, impôt foncier sur les immeubles, s'élève au taux de 4 pour 1,000; c'est dans l'estimation elle-même qu'au dire des raïas se glisse l'arbitraire. L'impôt étant exigible du musulman aussi bien que du chrétien, une cabane de 1,000 paras est cotée par le répartiteur bien au-dessus de sa valeur, tandis que la maison du beg serait au contraire appréciée au-dessous de ce qu'elle vaut en réalité.

Le *décime* (*desétina*, en slave) est prélevé sur toutes les céréales, le tabac, les légumes, les fruits, le raisin, les fourrages, etc. Au lieu de représenter la dixième partie de la valeur de la récolte sur les céréales, cette taxe représenterait au minimum le huitième, car, depuis 1867, à l'occasion du voyage du sultan en Europe, on a établi un sur-impôt (*zam*) qui, se fondant avec le décime, en a augmenté le rapport; mais, si exorbitante que soit la taxe même ainsi aggravée, c'est dans le mode de perception employé que réside le dommage considérable dont se plaint le raïa. Le gouvernement met aux enchères le droit de percevoir ce huitième, et comme il exige de ceux qui concourent à l'adjudication un prix qui n'est point en rapport avec le bénéfice légal à retirer de la soumission, il en résulte que le traitant emploie tous les moyens pour faire rendre le plus possible à l'impôt. Le grain mûr est sur le sol, on attend le percepteur qui, devant aller de village en village, ne peut naturellement pas répondre au vœu de tous; pendant ce temps là, le soleil brûle le grain, la pluie vient après la chaleur, le vent souffle, le champ s'égrène. Le colon voudrait bien moissonner, compter sa récolte et mettre de côté la dîme; mais l'estimation, légalement, doit se faire sur pied, et comme tout raïa tremble devant le représentant de l'autorité musulmane, il l'attend, il souffre, et sa moisson diminue. Le fermier de l'impôt est enfin venu; après avoir déterminé avec le chef de la famille la quantité à marquer sur son registre,

il lui laisse un extrait sous la forme d'une copie *en langue turque*. Le raïa, lui, voudrait que le fermier prît immédiatement livraison, mais celui-ci ne peut encombrer ses greniers et recevoir tout en même temps, car sa besogne est lourde et sa tournée dans le district sera longue encore; il reviendra donc à l'automne, quand les blés sont en hausse et l'estime par conséquent supérieure comme valeur. C'est une seconde exaction, après la moins-value qui a été le résultat de la longue attente; mais le colon va devenir la victime d'une exaction plus grande encore : prêt enfin à recevoir son dû, le fermier demande la feuille du contribuable, et sur cette même feuille où il a tracé des hiéroglyphes en langue turque, il a forcé le chiffre total de la récolte. Le raïa proteste, il avait bien en main le papier qui fait foi, mais à une lieue à la ronde personne n'entend le turc, et encore moins le sait lire. L'exaction cependant devient la loi; il faut obéir ou recourir aux juges.

Le blé et le raisin sont perçus en nature; pour les légumes, les fourrages, les fruits des arbres, les olives et le sumac, on exige que l'impôt qui les frappe soit payé en argent. Là l'estimation est laissée au soin du fermier, et il serait juste encore qu'on fixât un prix moyen pour couper court aux exigences basées sur la hausse éventuelle. Enfin l'une des manœuvres habituelles qui s'exercent au détriment du raïa, c'est de laisser les dîmes perçues dans les champs et, si quelque malfaiteur inconnu les a pillées sans scrupule, de rendre tout le village responsable du méfait.

On a déjà payé la dîme sur les céréales et sur les fruits, et parmi les fruits on a compté le raisin; on va la payer à nouveau sur le vin. La famille cependant gardera pour sa consommation 200 mesures libres de tout impôt; mais, au-dessus de cette quantité, chaque mesure devra 2 piastres au trésor. Le résidu lui-même qui produira l'esprit sera frappé à son tour, et la mesure d'eau-de-vie qui en sortira devra 5 piastres à l'état.

Pour le tabac, il faut faire la même remarque : comme produit du jardin, la plante a rapporté son décime; comme produit industriel, en séchant et au moment où elle va être vendue, elle sera frappée d'un droit nouveau, taxe fixe de 8 piastres dont 5 sont payées par le consommateur et 3 par le propriétaire de la plante. Aussi, avant d'acheter, le négociant doit-il obtenir du sous-intendant l'autorisation de conclure son marché, et ce marché passé, il déclarera devant témoins la quantité pour laquelle il a traité. Les étrangers n'ont pas le droit de se rendre acquéreurs de tabac en gros chez le propriétaire qui cultive, et, pour bien constater que celui qui possédait chez lui un certain nombre de plants n'en a pas tiré profit sans en tenir compte à l'état, après la première tournée d'inspection du fermier viendront successivement cinq et six délégués,

serviteurs de celui-ci, qui, de jardin en jardin, s'en iront comptant combien de feuilles vertes restent sur chaque plant, et si le nombre est conforme au chiffre inscrit sur le registre de l'impôt. Dans ce dernier cas, ces délégués, comme tous ceux qui dépendent du service des gabelles, logent au village chez l'habitant *et à ses frais;* on agit de même pour la perception du décime, et, s'il faut s'en rapporter aux récits des raïas, ces séjours des percepteurs chez eux sont aussi onéreux que l'impôt lui-même. Ceci est le fait dans la pratique, car la loi n'admet pas que ses agens imposent leur présence et leur entretien au contribuable : jamais un fonctionnaire ne peut réquisitionner sans payer, et tout service rendu hors des corvées légales doit être rétribué; mais il n'en est pas ainsi, et le passage des fermiers et des représentans de l'autorité en visite d'enquête équivaut à nos *dragonnades,* à cause de la différence des religions et de l'idée naturelle de supériorité que l'osmanli s'attribue sur le raïa.

Le *broc* est une herbe à teinture qui fournit un rouge vif très utile et très apprécié en Bosnie; elle ne produit la fleur d'où on extrait la matière colorante, qu'au bout de quatre années; à partir du jour où elle a fleuri, elle donne annuellement son revenu. Chaque parcelle de terrain planté de cette herbe paie un droit spécial de 4 piastres, et cela depuis le jour où elle est plantée. Si le raïa, qui file sa laine et qui la teint lui-même, n'ensemence qu'un petit espace de 3 ou 4 mètres carrés afin d'avoir sous la main le produit nécessaire à son usage, il n'échappe pas plus à l'impôt que celui qui fait de cette vente une source habituelle de revenus.

L'*herbatico* est un droit de pâturage sur les montagnes; il est fixé par chaque tête de bœuf à 4 piastres, et si, pour échapper à cet impôt, le raïa envoie son maigre troupeau dans ces terrains vagues dont l'état ne réclame pas la possession, il se trouvera toujours un beg ou un musulman pour arguer d'un état de possession dont on sera impuissant à constater l'authenticité.

Le *porez,* impôt sur le gros bétail, n'est en vigueur que dans les régions où n'a pas encore été introduit le régime du *rad* ou impôt sur le revenu du travail; il est facile à percevoir, la taxe en est de 15 à 20 piastres par tête. Dans les grandes localités, le contrôle est facile, mais pour le *resmi-agnam,* impôt sur le menu bétail, la besogne est moins aisée, car on peut dissimuler aisément la possession; aussi les précautions prises par l'autorité sont-elles la source de mesures vexatoires. Au lieu de s'en rapporter au *knez* ou chef de village, comme cela se pratiquait il y a peu de temps encore, les fermiers et leurs serviteurs arrivent à la nuit close pour surprendre le raïa, ils fondent sur lui au moment où il y songe le moins et s'in-

stallent sans façon à son foyer pour faire leur compte de répartition. Si ce compte n'est pas conforme à ce que la délation ou la notoriété a établi, il en résulte des violences et de nombreuses exactions. Généralement les répartiteurs viennent dans les villages au mois de mars, ils arrêtent leurs états, et, peu de temps après, exigent l'impôt en argent; mais comme entre la venue du fermier et le moment de la perception l'épizootie s'est déclarée, ou qu'au moins en temps normal on a passé par l'épreuve qu'amène avec elle la saison de la mortalité et de la maladie, on prend toujours pour base le nombre de têtes inscrites avant cette époque; s'il y a contestation ou si le raïa n'a point d'argent comptant, comme il doit 2 piastres pour chaque menu bétail, il n'est pas rare de voir le fermier se payer en nature, et, pour quelques moutons qui lui sont dus, emmener de force une bête du troupeau d'une valeur bien supérieure.

Le *donuzia* est fixé à 4 piastres par an pour chaque tête de porc dont le poids est supérieur au poids normal; cet impôt a été l'objet des récriminations les plus vives. L'impôt a même dû être remanié : dans le principe, il était de 3 piastres par chaque tête d'animal, quels que fussent son poids et sa taille; il a été successivement élevé au point de rapporter à l'état jusqu'à 10 piastres par an et par tête. Les chrétiens de la Posavine, cette contrée limitrophe de l'Autriche, voyant disparaître ainsi leur seule ressource, ont vendu leurs porcs dans les Confins et se sont voués au travail de la terre. L'état y a perdu, on n'a frappé dès lors que les têtes du troupeau. Il y avait aussi dans la pratique un fait aggravant : le Koran regarde le porc comme un animal immonde, il ne le désigne que sous le nom de « ruminant au sabot fendu; » or, contraindre un musulman à faire le recensement des porcs, c'est condamner le chrétien chez lequel il entre pour accomplir cette besogne à des insultes sans fin. Ce sont désormais les chefs des villages qui s'acquittent de cette tâche directement chez les fermiers, et dans une ville turque, même dans le quartier serbe, un chrétien n'ose point conserver un porc dans sa cour; c'est même avec de grandes précautions que les paysans font le trafic de la viande de cet animal.

Pour le miel, il semblerait qu'il n'y a point de place à la fraude dans la perception du droit dont sont frappées les ruches; mais les intéressés prétendent qu'alors même que les abeilles les ont abandonnées depuis plusieurs saisons, les percepteurs les forcent encore d'acquitter pour chaque ruche vide le tribut de 4 piastres.

De toutes les charges qui pèsent sur les chrétiens, celle qu'on leur impose sous le nom de *rad* est peut-être la plus dure. On a établi en principe dans l'administration des deux provinces qu'un homme qui possède un cheval peut gagner par an 2,500 piastres (500 francs); sur cette moyenne de gain qu'on le suppose devoir

réaliser, sans lui tenir compte ni de la nourriture, ni de l'entretien de la bête de somme, on exige de lui la *quarantième partie* du revenu qu'il devrait en retirer. S'il est dans les conditions les plus humbles, il entre dans la catégorie de celui dont le travail par année ne représente que 1,000 piastres (200 francs), et il doit alors à l'état 25 piastres. S'il est immobilisé par la maladie, s'il ne trouve pas de transports à faire d'une ville à l'autre, ou de services à rendre au moment de la récolte, il n'en est pas moins coté pour sa moyenne et il doit l'acquitter, car dans la répartition par village on a compté les têtes, et le cas d'empêchement de force majeure n'a pas été admis.

L'obligation de travailler sur les routes publiques existe dans la plupart des contrées slaves du nord; elle se pratique encore à l'heure qu'il est dans la principauté de Servie, et là elle s'impose à tous les citoyens. Le riche se fait représenter ou paie sa rançon; c'est par ce moyen que les routes publiques de cet état ont été exécutées. Dans l'empire ottoman, les chrétiens seuls sont forcés d'accomplir cette corvée, et là où dans l'état voisin on ne peut voir qu'un impôt perçu sur tous pour le bien de tous, on peut voir en terre turque une servitude imposée par les musulmans à tous les chrétiens des deux rites. Si l'on s'en tenait aux termes formels de la loi, la corvée serait rétribuée, et, si mince que fût la paie, elle serait une compensation au déplacement, aux dépenses qu'elle entraîne et à la perte de temps qui en résulte. La loi dit que le chrétien donnera à l'état, pour le percement et l'entretien des routes publiques, de quatre à huit jours de travail par an. Or, le raïa ne reçoit jamais de paie et on lui enjoint parfois d'aller travailler à dix ou quinze jours de marche de sa demeure. Ce fut le cas pour le percement de la route qui mène de Mostar à Séraievo; ces travaux s'accomplissaient au moment même où se préparait la moisson, et chaque individu inscrit sur le *nufuz* (liste des chrétiens mâles), quel que fût d'ailleurs le nombre d'individus fournis par chaque famille, se vit alors condamner à quinze jours d'absence de son foyer, laissant sans ressource sa femme et ses enfans, forcé de plus d'emporter la somme d'argent nécessaire pour sa nourriture et son entretien de quinze jours, voyant tarir enfin pendant le même temps toute source de revenus pour les siens.

Lors de notre courte occupation française sous le premier empire, nous avions profité du bénéfice de cette dure loi imposée aux habitans par les vainqueurs, mais en administrateur habile le général Marmont avait offert au paysan serbe l'appât d'un gain rémunérateur qu'il devait à la fin de notre séjour rechercher avec empressement. C'était la conscription du travail : les riches donnaient de l'argent pour s'exempter, les pauvres travaillaient et gagnaient

honorablement leur vie; le pays, en somme, se moralisait par le travail, et la comparaison qu'a pu faire la génération qui a suivi notre départ n'était pas en faveur de la Porte. Dans la seule province de Knin, on avait obtenu ainsi douze mille terrassiers : six mille opéraient pendant quinze jours, et les six mille autres se livraient à la culture ou à leurs travaux habituels. Divisés en nombreuses escouades sous le commandement d'un sergent ou d'un chef civil choisi par l'autorité, on leur désignait leur tâche et, outre leur salaire, au moins égal à celui qu'ils retiraient en temps normal de l'emploi de leurs journées, on leur donnait un pain de munition et deux rations chaque soir. La route qui va de Czettigna à Crésimo en Bosnie a été exécutée dans ces conditions, et c'est avec un certain sentiment de satisfaction que le Français qui parcourt à cheval ces rudes passages qui mènent de la Dalmatie en territoire turc, lit le numéro du régiment de ligne qui a exécuté ce travail et la date 1806 encore gravés sur le rocher.

Les provinces de la Bosnie et de l'Herzégovine, détachées du reste de l'empire, entièrement dépourvues de routes, très montagneuses et du plus difficile accès, sont exposées de ce fait à une sujétion qui vient s'ajouter à toutes celles que l'état et les propriétaires de la terre imposent à ceux qui la cultivent. Une colonne de troupes se rend d'un point à un autre, passant des frontières de Servie à celles de l'Autriche, de la Roumélie en Bosnie ou aux frontières de Montenegro : l'état, en pareil cas, exerce sur chaque individu qui possède un cheval un droit de réquisition pour le transport du matériel ou même pour celui du soldat. Les chevaux, ânes et mulets employés dans cette circonstance, emmenés souvent loin de la résidence de leurs maîtres, qui sont tenus de les suivre, ne résistent point à la peine, surmenés par les musulmans qui n'ont nulle cure du dommage qu'ils vont causer au raïa. L'homme et l'animal sont l'objet du plus brutal traitement, beaucoup en sont les victimes, et le chrétien qui n'a pas même à son service une bête de transport doit prêter ses épaules et prendre sa part du fardeau. C'est là le dur impôt qu'on désigne sous le nom de *komore*, source de bien des maux, car il entraîne la perte du temps, la dépréciation de l'animal, et dans la pratique, des sévices sans fin exercés par le soldat musulman ou par l'aga, qui n'a nulle responsabilité et se considère toujours comme en pays conquis.

Avec le consul de France à Raguse, j'ai assisté en temps de paix, c'est-à-dire dans des conditions tout à fait normales, au transport de canons que l'autorité turque, après avoir eu l'assentiment du gouvernement de Vienne, envoyait de Trébigné à Gravosa pour les embarquer dans le port autrichien. Cette route qui mène de Borgho Plocce à Trébigné est des plus arides et des plus tourmentées;

c'est un profond ravin dallé de rochers roses, un torrent à sec qui descend des hauteurs du Vélébit pour aboutir à la mer. On avait réquisitionné dans les villages entre Trébigné et la frontière nombre de raïas qui, attelés aux caronades, accomplissaient ce dur labeur sous les yeux des musulmans; les coups de courbache tombaient dru sur les épaules des pionniers, et comme la scène se passait par le fait en pays dalmate, les Slaves de Raguse sujets de l'Autriche supportaient assez mal une pareille scène et d'aussi rudes labeurs imposés à leurs voisins de frontière, serbes et chrétiens comme eux.

Tel est dans son détail l'ensemble des droits que le sujet chrétien de Bosnie et d'Herzégovine paie à l'état et au propriétaire du sol; il faudrait joindre à ces charges celles qui lui incombent pour les frais du culte, que le gouvernement ne prend pas à son compte, puisqu'il ne fait que tolérer la religion. Si pesant que soit le fardeau des impôts, les hommes pratiques, consuls, membres de commissions spéciales, fonctionnaires étrangers au service de la Porte, s'accordent à dire que c'est dans la répartition et dans le mode de perception plutôt que dans le système fiscal lui-même que réside le vice de l'administration. La terre est féconde en Bosnie et elle rend au centuple. L'Herzégovine, surtout la province basse, est loin d'être aussi bien partagée : les terres incultes et les forêts y occupent un espace quatre fois plus considérable que les terres cultivées, et 150,000 colons n'ont à exploiter que 300,000 mètres carrés; mais, quoiqu'on ne puisse pas présenter le raïa comme un colon sobre et industrieux, il est du moins habitué à sa pauvreté, et on peut dire hardiment qu'il pourrait vivre heureux sans l'avidité des fermiers et leurs exactions sans fin.

Bien longtemps avant l'abolition du servage et la concession des grandes réformes, le gouvernement de la Porte avait reconnu le vice du mode de perception; dès 1839, un *hatti-schérif* le flétrit en ces termes en ordonnant de le faire cesser : « Un usage funeste subsiste encore, quoiqu'il ne puisse avoir que des conséquences désastreuses, c'est celui des concessions vénales connues sous le nom d'*iltizam*. Dans ce système, l'administration civile et financière d'une localité est livrée à l'arbitraire d'un seul homme, c'est-à-dire quelquefois à la main de fer des passions les plus violentes et les plus cupides. » Le *hatti-houmaïoum* de 1852, celui de 1856, reviennent encore sur le même sujet avec une énergie telle qu'il semble impossible que, condamné par trois fois avec autant de force et avec autant de solennité à la face de l'Europe, le système des fermages soit resté en usage dans les deux provinces, en dépit du sultan lui-même, et ait pu donner lieu à la réclamation des trois puissances qui ont pris en main la cause des raïas.

Cette incroyable persistance de l'administration turque à suivre les erremens condamnés par l'Europe et flétris par elle-même, a sa source dans le caractère de l'Ottoman, dans l'horreur que lui inspire toute réforme, surtout quand elle est dictée par une influence étrangère, dans la mollesse du pouvoir central qui n'a jamais eu la force de faire exécuter en dehors d'un rayon fort restreint les ordres donnés par les vizirs. De telles raisons suffiraient à expliquer l'état des choses, mais on en pourrait invoquer deux autres qui restent supérieures, et, cette fois encore s'opposeront, nous le craignons du moins, aux nouvelles réformes concédées par l'*iradé* du sultan du 2 octobre et le firman du 12 décembre 1875; c'est que le système des fermages a le précieux avantage d'offrir à un gouvernement besogneux une ressource toujours prête : l'escompte des impôts à percevoir et la réalisation anticipée d'un rendement absorbé avant même qu'il soit perçu. C'est qu'enfin, entre le trésorier nommé par la Porte, qui réside à Séraïevo pour la Bosnie et à Mostar pour l'Herzégovine, et le contribuable des deux provinces, les intermédiaires à tous les degrés sont nombreux et que chacun d'eux, fidèle à cette tradition du *bakchich*, invétérée dans l'empire, ne recule pas devant des gains illicites dont les sujets du sultan portent tous le poids. On pourrait remonter plus haut encore si, au lieu d'étudier la question au point de vue spécial de la Bosnie et de l'Herzégovine, on avait mission de porter un remède au mal au siége même de l'empire; mais il sera plus utile de continuer à exposer quelle est la situation du raïa vis-à-vis de la justice, et quelle garantie lui donne la loi quand, dans une contestation avec un sujet musulman, il veut recourir aux tribunaux du pays.

III. — L'ADMINISTRATION. — LA JUSTICE. — LES TRIBUNAUX.

Le pouvoir administratif et le pouvoir judiciaire sont liés de telle sorte, que pour se rendre compte du fonctionnement de la justice dans les provinces, il faut d'abord étudier rapidement la forme de leur administration.

Le gouvernement central est représenté en Bosnie par un *vali* ou gouverneur-général dont la résidence est à Séraïevo; la province toute entière se divise en six districts ou sandjaks, et la Haute et la Basse-Herzégovine forment un septième sandjak sous la dépendance du vali, qui prend le titre de gouverneur-général de la Bosnie et de l'Herzégovine. A la tête du sandjak, avec résidence dans sa capitale, est placé le *mutésarif*, gouverneur civil délégué et nommé par le vali, et chacune des *casas* ou sous-préfectures du sandjak est administrée par un *caïmacan*. Les *casas* à leur tour se divisent en *nahije*, communautés de villages régies par un *mudir*, qui cor-

respondrait à nos maires; enfin chaque subdivision de ces communautés est administrée par un *knez*. Le sandjak d'Herzégovine est le seul dont le *mutésarif*, au lieu d'être nommé par le vali, soit désigné directement par la Porte. Dans des cas graves comme ceux qui se sont récemment présentés, pour l'unité du commandement, le vali assume la responsabilité de l'autorité directe sur le sandjak d'Herzégovine.

Les provinces sont régies par une constitution spéciale, loi organique qui s'applique aujourd'hui à tous les *vilayets* ou gouvernements, mais elle n'a été étendue à celui de Bosnie que par suite des concessions récemment accordées. L'histoire administrative de la Bosnie ne serait d'ailleurs pas longue à écrire, puisqu'il y a vingt années à peine la province était, nous l'avons vu, soumise au régime féodal. A côté de chaque caïmacan siége un juge ou cadi nommé pour un temps indéterminé par le gouverneur, et dans quelques cas par un chef suprême de la justice de la province, le *mula*, envoyé de Constantinople, nommé pour un an seulement et dont la résidence est à Séraïevo.

Les trois représentans du pouvoir central qui ont dans la province la puissance exécutive, le vali, le caïmacan et le mudir, n'ont pas un pouvoir discrétionnaire, ils s'appuient sur un conseil qui siége sous leur présidence au *konah* et qui se compose d'un nombre de membres proportionné à l'importance du centre administratif.

Ce *medzlis* (c'est le nom du conseil) représente, par le caractère de ceux qui le forment, les différentes classes et les différentes religions qui se partagent la population, et il se recrute à l'élection d'après le titre V de la loi organique des vilayets; mais la majorité des voix, dans toute décision, reste fatalement acquise aux musulmans, parce que, outre que l'influence gouvernementale y est prépondérante, le nombre des musulmans qui en font partie est supérieur à celui des chrétiens.

Les *medzlis* revêtent tour à tour le caractère administratif et le caractère judiciaire, et c'est un bienfait de la nouvelle constitution. Le cadi, dans son tribunal, juge suivant le Koran et n'admet pas le témoignage des chrétiens; il a donc fallu, le jour où l'on a reconnu en principe l'égalité des deux religions devant la loi, autoriser les raïas à soumettre leur cause au *medzlis*, qui, lui, peut prononcer suivant le *tanzimat*, c'est-à-dire admettre ce témoignage. C'est un progrès évident, mais, pour que l'égalité que le législateur a inscrite dans la loi devînt une réalité, il faudrait que le nombre des juges qui professent les deux religions fussent égaux, et ce n'est pas le cas.

Il y a trois instances au civil et au criminel. On peut en appeler du *cadi* au *medzlis*, et du *medzlis* siégeant au chef-lieu du

sandjak au *mula* ou juge suprême siégeant à Séraïevo. Quand les accusés sont musulmans, ils trouvent dans la constitution même des tribunaux une garantie suffisante; s'ils sont chrétiens, le *cadi* n'existant point pour eux, ils ont dès le début recours au *medzlis*, qui devrait leur offrir la même garantie qu'aux musulmans, mais qui en réalité ne leur en présente aucune, car indépendamment du nombre de votes fatalement acquis à ceux de la religion contraire, tout ce qui est employé du gouvernement central est osmanli, nommé par les osmanlis, dépendant de leur pouvoir, et par conséquent intéressé à rendre des décisions qui leur soient agréables. Indépendamment de ces considérations, un embarras permanent résulte de cette circonstance que les membres du tribunal parlent le turc, qui est la langue officielle du gouvernement et des tribunaux, et que ceux qui ont la conduite des affaires judiciaires, juges, rapporteurs, interprètes, s'expriment et verbalisent dans cette langue. Or les plaideurs, habitans des deux provinces de Bosnie et d'Herzégovine, parlent le serbe et ne peuvent en aucune façon contrôler les procès et apprécier les sentences. Il faut bien reconnaître que, dans les centres où les chrétiens sont nombreux, et c'est le cas pour tous les centres agricoles, on a appelé à faire partie du conseil des représentans des raïas des deux rites, et ceux-ci sont tenus de savoir le turc; mais, pour remplir une telle condition, il faudrait que ces représentans catholiques ou grecs eussent vécu à Constantinople ou dans la partie orientale de l'empire, ce qui n'est pas fréquent, puisque, colons attachés à la terre, ils ne peuvent quitter le sol qui les nourrit; dans la pratique, on a donc recours à de petits négocians retors qui font le commerce avec Constantinople ou les villes de Roumélie, et, à leur défaut, à des Hellènes établis en Bosnie et qui y ont acquis le droit de cité.

La sentence à intervenir s'obtient d'ailleurs si lentement, et l'impartialité du jugement est si contestable, que le chrétien ne va plus devant les tribunaux. La plainte que le chrétien dépose doit être écrite en langue turque, et rarement un secrétaire ou un écrivain public se prêtera à la rédiger, parce qu'elle est la plupart du temps dirigée contre un musulman; une fois faite, on la consigne au caïmacan, et celui-ci, s'il la trouve conforme, la signe et la remet au juge, qui la joint aux nombreux dossiers auxquels on n'a pas donné suite. Ce cadi étant musulman, comment admettre qu'il favorise une plainte portée contre un musulman par un chrétien, et quand, après de nombreuses démarches, et les causes épuisées, la dernière est enfin appelée, comment admettre encore qu'ayant la majorité dans le conseil du *medzlis*, les juges musulmans concluent en faveur du chrétien?

La procédure est orale, et il n'en reste pas de trace. Toutes les

écritures du gouvernement central où se localisent les plaintes et les contestations des deux provinces n'emploient pas plus de quinze à vingt scribes; à Séraïevo, toute la chancellerie du juge suprême tient dans quelques petits sacs, nos anciens sacs à procès, où s'entassent années par années les actes contenant le sommaire de la plainte et le sommaire du jugement rendu, sans jamais tenir compte des débats intervenus.

Les témoins cités ne sont jamais indemnisés, ils doivent souvent venir de loin; s'ils ont à porter la parole contre un coreligionnaire ils s'abstiennent; s'ils doivent au contraire attaquer un Turc, ils redoutent la vengeance : aussi les témoignages sont-ils incomplets, et comme la justice ne se rend pas gratuitement, que la sentence est rarement impartiale, le peuple chrétien a perdu la foi dans les décisions juridiques, toujours onéreuses pour lui. Il a donc renoncé à saisir les tribunaux, tandis qu'au contraire un Turc qui a une contestation avec un raïa n'abandonne jamais la plainte et arrive facilement à ses fins.

D'ailleurs, grâce à la condition qui réunit les musulmans dans les villes et laisse la campagne aux chrétiens, il y a peu de points de contact dans la vie habituelle entre les sujets des deux religions; mais les contestations deviennent plus nombreuses, on peut même dire incessantes, dès qu'il s'agit des rapports entre les colons et les begs. Pour la solution de ces conflits, qui portent sur le fermage, sur l'exécution des clauses et les mille détails de l'exploitation, le gouvernement de la Porte a créé un tribunal spécial, le *tahkih-medzlis*, composé de juges musulmans assistés d'un prêtre du rite grec oriental et de deux négocians, l'un catholique, l'autre grec; mais là encore les intérêts de ceux qui décident ne sont point identiques avec ceux des plaignans, et les colons chrétiens, n'étant jugés que par des négocians, des prêtres et un certain nombre de jurés musulmans du vieux parti turc bosniaque, ne trouvent dans les décisions rendues qu'une satisfaction discutable.

Laissons de côté les accusations de prévarication portées par les raïas, les soupçons de pression exercée sur les juges par les riches et hauts employés du gouvernement central; ce sont là des assertions qu'il faudrait contrôler et qu'on ne doit pas accueillir à la légère, même lorsqu'elles s'appliquent à des tribunaux musulmans jugeant des contestations entre chrétiens et mahométans; c'est dans la constitution même des tribunaux et dans le manque de garantie qu'ils offrent, et non pas dans le caractère de ceux qui les composent, qu'il faut chercher le vice de l'administration judiciaire. Dans cet ordre d'idées, le pouvoir central a aussi reconnu la nécessité d'accorder des réformes, et il a prescrit les modifications connues sous le nom de *Kanun*, par lesquelles les droits des plaignants sont les

mêmes à quelque religion qu'ils appartiennent; mais en réalité les Turcs qui siégent dans les *medzlis* n'ont pas plus suivi les prescriptions qui concernaient la justice que les caïmacans n'ont fait observer les lois nouvelles relatives à l'abolition des fermages, et le cadi, le code musulman à la main, persiste à juger les contestations entre chrétiens et musulmans d'après le *scoriat*, c'est-à-dire sans admettre le témoignage du premier, parce qu'il n'accepte pas l'idée d'égalité morale entre lui et le raïa, égalité reconnue par le *tanzimat*. Pour se convaincre de la réalité du fait, il suffit de jeter les yeux sur la note rédigée par le comte Andrassy au nom des trois puissances. « L'égalité devant la loi est un principe explicitement proclamé dans le *hatti-houmaïoum* et consacré par la législation, mais, tout en étant obligatoire en droit, ce principe n'est pas encore généralement appliqué dans tout l'empire. De fait, le témoignage des chrétiens contre les musulmans est accueilli par les tribunaux de Constantinople et de la plupart des grandes villes; mais dans quelques provinces éloignées, telles que l'Herzégovine et la Bosnie, les juges refusent d'en reconnaître la validité. Il importerait donc de prendre des mesures pratiques pour qu'à l'avenir les chrétiens n'aient pas à redouter des dénis de justice. »

On voit que nous ne sommes pas loin de l'interprétation du dicton populaire serbe, *krscaninu suda nema! — pour le chrétien pas de justice*. Les fonctionnaires turcs se sentant plus portés pour leurs coreligionnaires, et les caïmacans s'appuyant de préférence sur l'aga ou le beg propriétaire de la terre qui met à leur service son influence locale, il en résulte que ce proverbe, qu'on entend si souvent citer par le raïa, n'est pas uniquement une de ces exagérations mises en avant par un parti turbulent qui n'accepte point le fait accompli de la domination musulmane.

IV. — LA LIBERTÉ DES CULTES. — LES RAÏAS DES DEUX RITES.

Les raïas insurgés ont formulé leurs griefs au point de vue du libre exercice de leur religion dans des représentations rédigées par un de leurs chefs; il est impossible de peser la valeur de ces assertions. Malgré ce qui vient de se passer à Salonique, le récit des faits imputés aux musulmans, meurtres, actes violens de prosélytisme, rapt d'enfans pour les soustraire au baptême, sévices de toute nature à l'égard du culte, etc., paraît empreint de l'exagération propre aux Slaves de ces provinces. Même en admettant l'exactitude de ces assertions, elles s'appliqueraient à telle ou telle localité, et ce serait un procès difficile à instruire; il faut donc, quand on essaie de rechercher sans passion les causes du conflit,

s'en référer aux faits généraux officiellement formulés par la note diplomatique à laquelle nous avons souvent fait allusion dans le cours de ce travail.

« Il n'est peut-être pas de contrée dans la Turquie d'Europe, dit le comte Andrassy, où l'antagonisme qui existe entre la croix et le croissant prenne des formes aussi acerbes. Cette haine fanatique et cette méfiance doivent être attribuées au voisinage de peuples de même race jouissant de la plénitude de cette liberté religieuse dont les chrétiens de l'Herzégovine et de la Bosnie se voient privés.

« Plus d'une fois l'Europe a eu à se préoccuper de leurs plaintes et des moyens d'y mettre un terme. Le *hatti-houmaïoum* de 1856 est un des fruits de la sollicitude des puissances; mais, aux termes mêmes de cet acte, la liberté des cultes est encore limitée par des clauses qui, surtout en Bosnie et dans l'Herzégovine, sont maintenues avec une rigueur qui chaque année provoquait de nouveaux conflits. La construction des édifices consacrés au culte et à l'enseignement, l'usage des cloches, la constitution des communautés religieuses, se trouvent encore assujettis dans ces provinces à des entraves qui apparaissent aux chrétiens comme autant de souvenirs toujours vivaces de la guerre de conquête, qui ne leur font voir dans les musulmans que des ennemis de leur foi, et perpétuent en eux l'impression qu'ils vivent sous le joug d'un esclavage qu'on a le droit et le devoir de secouer. »

Remarquons en passant que la politique des hommes d'état est pleine d'inconséquences, qu'il est difficile de dire plus clairement à des insurgés que l'insurrection est le plus sacré des devoirs dans le cas où ils se trouvent, que d'ailleurs depuis hier les insurgés sont des *belligérans*. Et s'il le peut, que le gouvernement austro-hongrois, après avoir apporté l'appui moral de cette note à la rébellion, explique l'enlèvement du chef Liubibratich sur le territoire de Vingani, que la carte de l'Europe centrale de Schéda et celle de Handtké désignent, à n'en pas douter, comme une terre ottomane et non autrichienne.

Nous allons examiner, en nous plaçant sur le terrain des faits, comment les choses se passent dans les provinces en ce qui concerne la liberté des cultes, quelle est la constitution qui les régit et quelle est, dans la pratique, la façon dont on exécute la loi.

Il faut le dire ouvertement, cette loi des vilayets, applicable aujourd'hui à la province de Bosnie et à son sandjak de l'Herzégovine, est très libérale au point de vue religieux, et ce libéralisme ne date pas d'hier, il n'est pas le produit d'une influence étrangère ni le résultat de la prudence et de la perspicacité des hommes d'état de la Porte, qui ont senti le besoin de faire des concessions à l'esprit moderne; il est dicté par le Koran lui-même, qui a posé ce

principe : une fois le tribut consenti et payé, le chrétien peut librement exercer son culte et vaquer à ses fonctions religieuses, — sous la réserve, bien entendu, de quelques restrictions dont nous tiendrons compte. Ce libéralisme, qui est fait pour étonner ceux qui ignorent l'esprit du Koran, a été mis en pratique il y a plus de douze siècles, lorsque les Arabes s'emparèrent de Jérusalem (637), et on verra en lisant le texte même de la capitulation d'Omar qu'il n'y a pas de différence essentielle entre les dispositions de la loi nouvelle très récemment octroyée, et cette première qui a servi de modèle à toutes les conventions postérieures entre les chrétiens soumis au joug turc et les musulmans vainqueurs.

« Les chrétiens, dit le texte de la capitulation, paieront une rente annuelle conformément à la loi du Koran. Ils ne pourront ni monter à cheval sur des selles, ni porter aucune espèce d'armes, ni faire usage de la langue arabe dans la devise de leurs cachets, ni vendre aucune sorte de vins. Ils seront obligés de porter les mêmes espèces d'habits en quelque lieu qu'ils aillent, et auront toujours des ceintures sur leurs vestes. Ils ne placeront pas de croix sur leurs églises et ne montreront point ouvertement dans les rues des musulmans les croix dont leurs livres sont remplis. Ils ne feront point retentir la ville du bruit de leurs cloches et n'en laisseront entendre qu'un coup pour annoncer la prière. »

S'il se conforme à ces prescriptions, le chrétien est libre d'agir à sa guise; aujourd'hui de plus il jouit de l'égalité civile en théorie, il est *théba*, sujet de l'empire comme le musulman, quoique l'usage le désigne sous le nom de raïa, qui doit, nous l'avons dit, s'appliquer à tout le *troupeau*. « Travaille, paie, et prie comme tu voudras, » telle a été la devise des Arabes conquérans de Jérusalem, telle est encore aujourd'hui celle des musulmans qui gouvernent l'empire ottoman, et, pour montrer toute sa tolérance, une fois le tribut consenti et payé par le chrétien, la Porte, dans les villes de Smyrne et de Constantinople, fera même escorter la procession du saint-sacrement par ses propres soldats.

En 1453, quand les Turcs s'emparent de Constantinople, les chrétiens conservent leurs églises, le libre exercice de leur religion et le droit de s'administrer eux-mêmes. Sainte-Sophie, il est vrai, est transformée en mosquée; mais les autres églises de Constantinople sont partagées par moitié entre les deux rites. Quant aux ministres du culte, ils échappent à tout impôt, et leurs propriétés elles-mêmes en sont exemptées. C'est l'esprit politique qui dicte au vainqueur ce rescrit impérial qui exonère tous les religieux chrétiens de la capitation en leur assurant le libre exercice de leur culte. Dix ans après, le lendemain de la conquête de la Bosnie, un firman connu sous le nom de *hatnamé* applique à la nouvelle pro-

vince de l'empire cette même loi dont avait déjà bénéficié l'ancien empire grec. Ce firman de 1463 est celui qui, plus pertinemment, a régi jusqu'aujourd'hui les sujets catholiques de Bosnie et d'Herzégovine. Voici la traduction littérale de ce curieux document, qui existe en original dans le couvent de Foitnitza, en Bosnie, où un de nos compatriotes, M. Sainte-Marie, a pu en prendre copie :

« Nous, sultan Méhémet-khan, à tous nobles et non nobles, faisons connaître : J'ai concédé ce firman aux prêtres franciscains de Bosnie et je le leur ai remis par un signe particulier de ma grâce. J'ordonne que personne n'apporte d'empêchemens ou d'entraves, soit à leurs églises, soit à eux-mêmes, et ne les moleste en rien, et je veux que dans tous mes états et mes possessions ils n'aient rien à craindre ou à redouter. Ceux qui ont fui et qui sont revenus ne doivent pas être inquiétés : qu'ils soient exempts de poursuites dans mes provinces et qu'ils y puissent desservir leurs églises.

« Que personne, ni mes grands, ni mes vizirs, ni mes fidèles musulmans, ni mes sujets, ne s'ingère dans leurs affaires, ne les tourmente ou ne les afflige de sévices. Qu'ils jouissent d'une absolue liberté pour leurs âmes, leurs demeures, leurs églises, ainsi que les hommes et les étrangers venant les visiter dans mon empire. Pour confirmer cette grâce et cette protection très élevée accordée aux prêtres susdits, je leur remets cet ordre et je jure, par un serment très grave : au nom du Créateur du ciel et de la terre, au nom des sept livres saints, au nom de notre grand prophète, au nom des cent vingt-quatre mille prophètes, au nom du saint glaive dont je suis ceint. Que personne ne tourmente en quoi que ce soit lesdits prêtres, ne s'oppose à eux, autant qu'ils sont fidèles à ma personne et à mes représentans. »

Si l'on considère que ce document, adressé au père Angelo Svidovich, chef spirituel des franciscains, est daté 1463, on doit reconnaître qu'il est empreint d'un esprit de libéralisme qui fait contraste avec l'époque et avec le caractère légendaire d'intolérance qu'on a toujours prêté au commandeur des croyans. Ces franchises accordées aux représentans du culte catholique en Bosnie l'avaient été dix ans auparavant aux représentans du rite grec à Constantinople, et, depuis le premier jour de la conquête jusqu'à ces dernières années, elles furent solennellement renouvelées à chaque avénement d'un sultan.

On voit que, sans parler de ces concessions nouvelles octroyées à chaque avénement, si les rescrits impériaux avaient toujours été suivis au pied de la lettre, la condition des sujets chrétiens du sultan n'aurait rien eu à envier à celle des sujets dissidens des autres nations de l'Europe. Bénévoles d'abord et accordées conformément

aux principes du Koran, qui proscrit le prosélytisme une fois le tribut accepté, ces réformes devinrent des nécessités politiques à partir du jour où la Grèce, échappant au joug des Turcs (7 mars 1830), fut constituée en un royaume indépendant.

L'issue de cette révolution influa d'une manière favorable sur le sort des chrétiens. L'Europe avait les yeux fixés vers l'Orient, et désormais toute infraction aux engagemens souscrits par les sultans eux-mêmes devenait un grief pour les populations chrétiennes du monde entier : les grands-vizirs les plus obstinés dans les vieux erremens comprirent dès lors qu'au lieu d'alimenter la haine et d'élever des barrières entre les deux races, il fallait au contraire apaiser les esprits par des concessions, briser les entraves apportées au libre exercice du culte, effacer enfin les inégalités qui subsistaient encore entre les osmanlis et les chrétiens.

Ce n'est point à dire que pendant un si long espace de temps il n'y ait eu de dissensions entre les vainqueurs et les vaincus. Si le Turc est essentiellement tolérant à l'égard du culte, il est exact qu'à diverses phases de la domination il a rêvé l'extermination complète des chrétiens de ses états, parce qu'il a vu dans leurs soulèvemens successifs un grave danger pour l'empire : au lendemain du désastre de Navarin, Sultan-Mahmoud, qui fut le grand réformateur, caressait cette idée d'un massacre général; comme en 1640, sous Mourad IV, et en 1770, à la suite du soulèvement de Morée, on avait discuté la question dans les conseils du divan; mais une fois l'idée écartée et le péril d'une telle détermination reconnu, Mahmoud entra résolûment dans la voie des réformes, octroya le principe de l'égalité devant la loi et alla jusqu'à encourager la construction des églises. On vit en 1831 le grand-vizir Réchid-Pacha, si énergique dans la répression de l'Albanie, souscrire 80,000 piastres pour l'érection d'une église du rite grec à Monastir. En 1837, le sultan parcourut la Bosnie et l'Herzégovine afin de s'assurer par lui-même de la stricte observation des règlemens qui avaient suscité de très graves désordres dans cette partie de l'empire. C'est à cette époque que l'une des clauses les plus essentielles de la capitulation d'Omar, celle relative à la distinction du costume, si chère aux musulmans et dont ils étaient si fiers, abolie déjà en principe par Mahmoud, entra définitivement dans la pratique. On vit, au grand scandale des Bosniaques du vieux parti turc, les raïas ceindre le turban et porter des pantoufles jaunes comme les fils du Muslim. Mahmoud, en cette année 1837, alla plus loin qu'aucun de ses successeurs dans la voie des réformes; il enjoignit à toutes les autorités de veiller au bien-être de ses sujets *sans distinction d'origine ni de culte*, et il prononça ces paroles mémorables, que les historiens

ont enregistrées : « Je ne veux reconnaître désormais les musulmans qu'à la mosquée, les chrétiens qu'à l'église, les juifs qu'à la synagogue (1). »

On a bien dit que ces actes de tolérance étaient dictés moins par la nécessité et le désir de se rattacher les populations chrétiennes que par sa jalousie secrète contre Méhémet-Ali et le désir de vaincre en libéralisme le vassal insolent dont il n'avait pu triompher sur le champ de bataille; mais le résultat fut le même, momentanément du moins, et il y eut une ère d'apaisement partout, *excepté pourtant en Bosnie et en Herzégovine*, car ce qui explique la situation actuelle, c'est justement la différence qui existe entre ces provinces et le reste de l'empire, et c'est là ce qu'il faut bien établir. Quoi qu'il en soit, le mouvement de réformes continuait, et le 31 juillet 1839 Réchid-Pacha, maintenu au ministère à l'avénement d'Abdul-Medjid, en présence du sultan, de tout le peuple assemblé et des représentans de la diplomatie, lut dans la plaine de Gulkhané le *hatti-schérif* dont il avait été le principal promoteur, qui décrétait le principe de l'égalité civile entre tous les sujets de l'empire « sans distinction d'origine ni de culte. »

La grande réforme de 1839, d'où aurait dû dater l'affranchissement réel du raïa, était résolue dès 1831, et c'est Mahmoud qui en eut l'honneur; mais dès cette époque les musulmans de Bosnie refusent de reconnaître la loi nouvelle, ils chassent le vizir de Travnik, et Ali-Bey, gouverneur de Stolatz en Herzégovine, marche contre les rebelles pour ramener le représentant du sultan dans sa résidence. La Porte, trouvant dans Ali un serviteur énergique qui vient de donner une preuve de fidélité, le crée pacha et vizir indépendant; on lui donne le gouvernement de la province entière. Une fois là, au lieu d'appliquer les réformes de Mahmoud, il regarde à son tour comme un ennemi tout ce qui obéit à la loi nouvelle et accable les chrétiens; il garde pendant de longues années le gouvernement absolu du pays, malgré le sultan, dont il n'est plus que le vassal nominal, et il agit en maître à la condition de payer à la Porte un tribut de 200,000 francs par an. Pendant dix-sept années, le pouvoir des différens sultans qui se succèdent est illusoire dans les provinces, et ce n'est qu'en 1850 que, Ali le rebelle renversé, puis fusillé, l'autorité centrale est enfin reconnue.

C'est ainsi que la Bosnie et son vilayet d'Herzégovine ont échappé depuis 1831 jusqu'en 1850 au mouvement dont Mahmoud s'est fait le promoteur, et les *hatti-schérifs*, si libéraux dans leur esprit, ont été lettre morte pour les musulmans d'en haut. En 1850, on l'a vu,

(1) *Lettres sur la Turquie*, par M. A. Ubicini.

Omer-Pacha combat encore une rébellion dans le nord de l'empire, et il faut imposer par la force les réformes nouvelles du *tanzimat*. Depuis 1851 jusqu'en 1875, on peut dire hardiment que la question n'a pas avancé d'un pas; au contraire elle a rétrogradé, et quelques-unes des libertés octroyées ont été, non pas abrogées ou retirées, mais annulées dans la pratique. Pour ne parler que des distinctions extérieures, un raïa de Bosnie ne ceindrait pas impunément le turban et ne substituerait pas sans scandale les *opanke* du Slave aux babouches du Turc, alors que, comme nous l'avons dit déjà, lors du voyage de Mahmoud on vit les chrétiens effacer toute distinction de costume entre eux et les musulmans.

Tel est le rapide historique des réformes jusqu'à l'avénement d'Abdul-Medjid; les étapes sont peu nombreuses, puisque par le fait, depuis 637 jusqu'en 1839, la seule mesure radicale prise en faveur des chrétiens, c'est celle que leur a accordée Réchid-Pacha, mesure qui eût mis fin à toutes contestations si elle eût été appliquée dès l'origine, mais qui ne passa jamais dans les mœurs et resta une clause purement théorique. De 1839 à 1875, depuis Abdul-Medjid jusqu'aujourd'hui, tous les rescrits des sultans n'ordonnent rien de nouveau, car le *tanzimat*, c'est-à-dire l'ensemble des réformes violemment imposées par Omer-Pacha à la province de Bosnie, qui n'avait pas voulu accepter ces mesures et s'était soulevée, n'est après tout que le *hatti-schérif* de Gulkhané, qui n'avait jamais pu être appliqué dans la province, quoiqu'il fût exécutoire pour tout l'empire. Le 6 juin 1853, un nouveau *hatti-schérif* est promulgué; en 1856, un *hatti-houmaïoum* vient encore confirmer les réformes; en 1858 et en 1862, à la suite du soulèvement de Luca Vukalovitch, on y revient dans les termes les plus formels, et l'on peut espérer enfin que la loi écrite deviendra la loi; mais il n'en est point encore ainsi. Depuis cette époque, une nouvelle insurrection a éclaté, et le comte Andrassy, dans ses conclusions, se voit forcé de poser le *desideratum* suivant : « Je viens d'exposer les points dont il faudrait obtenir l'application aux provinces soulevées pour pouvoir se livrer à l'espoir fondé d'une pacification. Ces points les voici : *la liberté religieuse pleine et entière*, l'abolition du fermage des impôts, etc. »

Le droit d'ouvrir des églises est reconnu depuis longtemps, les manifestations extérieures du culte sont tolérées, les chefs spirituels, patriarches, évêques, archimandrites, ont le droit, en principe, d'administrer les diocèses et de diriger les communautés; en un mot, il semblerait qu'on jouisse de la liberté religieuse sans restriction aucune, mais les autorités locales trouvent moyen d'annuler dans la pratique toutes ces mesures libérales, parce que pour

en jouir il faut que les chrétiens soient pourvus d'une autorisation qui émane du *vali* ou du *caïmacan*, et que cette formalité devient irréalisable à cause des entraves qu'y apporte le fanatisme, l'insouciance ou la mauvaise volonté des musulmans. Pourquoi donc cette anomalie, et lorsque l'Arabe assiste impassible aux manifestations religieuses des chrétiens de Jérusalem, lorsque le Roumélioite et l'Albanais affectent, sinon une tolérance raisonnée, au moins une indifférence réelle à leur égard, comment le musulman de Bosnie et d'Herzégovine, rebelle à la volonté même du sultan et aux prescriptions du *vali*, poursuit-il le raïa de sa haine et se refuse-t-il à le faire bénéficier des dispositions libérales des réformes octroyées?

La raison invoquée par le comte Andrassy est certainement péremptoire, la comparaison que fait le raïa entre son propre sort et celui de ses frères soumis à l'empire austro-hongrois et séparés de lui seulement par un fleuve ou par une montagne, lui rend sa condition d'infériorité plus pénible; mais cette raison n'est pas la seule, et ce n'est qu'un des côtés de la question; le mal vient de plus loin. C'est une grande calamité pour tous qu'à un moment donné de leur histoire des chrétiens slaves soumis aux rois de Bosnie, vaincus par des musulmans, aient abandonné leur religion pour embrasser l'islamisme. Il est dans le caractère même du Slave de s'exalter pour la religion qu'il suit, et, sans faire allusion à la Pologne, les exemples ne manquent pas à l'appui de cette assertion. Si l'essence de la religion que le Slave professe est le fanatisme, il s'exalte dans son ardeur, et ce fanatisme chez lui arrive à l'extrême limite. De là la différence qu'on constate entre le Slave musulman *d'en haut*, descendant des renégats bosniaques de l'époque de la conquête, et l'osmanli *d'en bas*, suspect au premier dans sa foi, parce qu'il a accepté les réformes consenties par les sultans depuis Mohammed jusqu'aujourd'hui. D'un autre côté, en face de ce Bosniaque slave et musulman, se trouve le Bosniaque slave et chrétien, aussi exalté que lui dans la foi contraire, pour les mêmes raisons puisées dans le caractère de sa race, et qui a de plus ce ressentiment traditionnel né d'une trahison et d'une apostasie qu'il n'a jamais oubliées.

Ce n'est pas tout encore, il existe une incompatibilité rédhibitoire entre les réformes accordées et l'esprit même du Koran. Le livre sacré est en même temps la loi civile et la loi religieuse, le code et l'évangile; sans doute il ordonne que, le tribut payé, le chrétien puisse librement exercer sa foi, et il proscrit le prosélytisme; mais il n'en a pas moins tracé entre le musulman et le raïa une ligne de démarcation infranchissable et il a inscrit son infériorité

sociale à la base même de la constitution. Quand solennellement en 1839, dans la plaine de Gulkhané, Abdul-Medjid décrétait l'égalité civile, s'il donnait au monde le spectacle d'une haute tolérance en imposant à ses sujets une loi nouvelle dictée par l'intérêt politique de son empire, le commandeur des croyans portait en même temps, aux yeux du vieux parti turc, une atteinte grave à ce qui jusque-là avait été considéré comme la seule loi qu'on ne peut transgresser. Ceux-là seuls pouvaient accepter les réformes qui étaient doués d'une bienveillance naturelle, d'un certain esprit de tolérance ou d'une indifférence religieuse qui n'a jamais été l'apanage des Slaves musulmans de Bosnie et d'Herzégovine. Aussi l'égalité écrite dans la loi n'est-elle jamais passée dans les mœurs des habitans de cette partie de l'empire, et, je crains de le dire, elle n'y passera point. Et le raïa soulevé, auquel la Sublime-Porte accorde toutes les concessions réclamées par les trois puissances, refuse de se fier à des promesses faites tant de fois déjà, si les gouvernemens de l'Europe n'apposent leurs signatures au bas des traités et n'en garantissent la stricte exécution.

Bien d'autres préjugés d'ailleurs viennent accroître la distance qui sépare les deux classes et empêche l'assimilation des Bosniaques. La domination musulmane, qui n'a jamais été complétement acceptée dans les provinces du nord, n'a apporté avec elle, à aucun moment, ces compensations de bien-être ou d'illustration que les conquêtes, même les plus tyranniques, donnent parfois aux populations en échange de la liberté ravie. Pour n'en citer qu'un exemple qui nous touche de près, nous aussi nous sommes entrés en vainqueurs dans les provinces slaves au commencement de ce siècle, mais notre courte occupation y a laissé d'autres souvenirs : des communications ouvertes, des habitudes de discipline, des exemples d'ordre, d'économie et de travail. L'islamisme, en se greffant sur la race slave, n'a porté que des fruits amers, et lorsque chez les Arabes, chez les Espagnols et les Perses on voyait florir une époque lumineuse, fertile pour les arts, pour les sciences, pour l'industrie, on a vu ce même islamisme rester stérile dans cette partie de la Turquie d'Europe où il s'est implanté par la violence depuis quatre siècles.

Est-ce à dire maintenant que le raïa lui-même, auquel les puissances apportent le concours de leur intervention, soit doué comme peuple des vertus qui manquent aux Bosniaques musulmans? On n'oserait l'affirmer; c'est une grande désillusion pour le voyageur que de constater les divisions, les dissensions intestines qui partagent les chrétiens du rite latin et ceux du rite grec. Unis dans l'oppression, il était naturel que ces Slaves le fussent dans la révolte;

mais dans toute la partie nord de la Bosnie, dans la Croatie turque et sur les rives de la Unna et de la Save, l'antagonisme est assez grand entre les deux rites pour que nous ayons vu de nos propres yeux les catholiques marcher à la suite des Turcs contre les Grecs soulevés. Il est vrai de dire qu'il n'en est point ainsi dans la Basse-Herzégovine; mais il y a là d'autres plaies tout aussi profondes, et ce serait une autre face de la question qu'on devrait présenter au public. L'absence d'industrie élémentaire, si flagrante chez les raïas, peut être mise à la charge des prêtres franciscains qui ont la direction du troupeau catholique; l'ignorance invraisemblable des orthodoxes et leur superstition doivent être attribuées à celles tout aussi grandes des membres du clergé grec. A défaut d'une administration gouvernementale qui leur dispense les moyens de sortir de leur barbarie, les chefs spirituels pourraient prendre en main la cause de la civilisation de ces générations chrétiennes de Bosnie et d'Herzégovine, sans crainte de voir l'autorité turque intervenir. Au lieu de cela, par une incroyable aberration, les prêtres des deux rites entretiennent la haine, et l'on peut dire, sans être taxé d'exagération, que, domination pour domination, le franciscain préférerait celle du Turc à celle du Serbe orthodoxe. C'est l'aveu naïf que nous faisait à Travnik un prêtre catholique à qui nous allions demander par quelle singulière anomalie nous avions pu voir les autorités turques distribuer des armes dans les villages catholiques et entraîner les habitans à la suite de leurs colonnes pour combattre les raïas insurgés.

Il est à cet état de choses des raisons évidentes qui sont fondées sur des motifs d'intérêt : le clergé catholique de la Bosnie jouit de priviléges spéciaux, le firman de Mohammed II leur a garanti la propriété absolue des terres qui leur appartiennent avec exemption des impôts; un autre firman leur a concédé le droit de pouvoir étudier à l'étranger. Il n'y a pas un seul franciscain en Bosnie qui n'ait fréquenté au moins quelques années les séminaires de Hongrie, d'Autriche et d'Italie. Dépendant tous du collége de la propagande de Rome, ils connaissent l'esprit de corps, et ce sentiment les rend supérieurs au clergé orthodoxe, opprimé et pressuré par ses propres évêques : leur autorité est réelle, et le peuple les considère même comme infaillibles; s'ils avaient employé leur influence à civiliser leurs ouailles et à leur apporter de l'extérieur ces notions d'industrie élémentaire qui auraient eu tant de prix dans ces provinces, à n'en pas douter, la face du pays aurait été changée. Le raïa sait labourer et rien au-delà; il sait encore, après avoir coupé la peau de mouton qu'il a fait sécher, la tremper dans l'eau et coudre des lanières pour en faire les *opanke*, la chaussure

nationale de la péninsule des Balkans; là s'arrête son industrie. Il a une supériorité sur le Grec, c'est que le jour de la fête de son saint il ne regarde pas comme un point d'honneur de dépenser dans l'ivresse ou même dans l'hospitalité donnée au voisin tout ce qu'il a pu amasser pendant l'année, et cette retenue est un résultat des admonestations de son curé, qui cependant ne lui a pas assez inculqué l'horreur des boissons fortes, qui l'abrutissent et le dégradent. On peut aussi reprocher au prêtre catholique de la Bosnie de laisser croire en lui à un pouvoir surnaturel. Cette foi indique chez le raïa de son rite une naïve crédulité qu'il faudrait détruire, et, chose singulière, celui du rite orthodoxe refuse à son pope le pouvoir magique qu'il accorde au franciscain. Regardant ce privilége comme une source légale de revenus, on voit la plupart des franciscains vendre des amulettes et des talismans contre le mauvais œil et contre les esprits infernaux. Autrefois ils écrivaient de leur propre main quelque verset des Écritures, dont ils disposaient les termes d'une façon cabalistique. Aujourd'hui ce n'est un mystère pour personne que l'impression de ces petites cartes est une des branches d'industrie de certains établissemens typographiques d'Agram et de Zara. Pliées en forme de chapeau, ces amulettes, contenues dans des sacs pendus au cou, éloignent, suivant leur rédaction, telle ou telle maladie, garantissent des accidens et correspondent enfin à la plupart des situations qui sont le propre du raïa.

Le catholique, somme toute, est moins abandonné que l'orthodoxe; il a des répondans, des protecteurs nés; l'évêque de Bosnie surveille le clergé et les paroisses, les franciscains cependant échappent à son action, quoique la plupart des prêtres catholiques appartiennent à cet ordre et que cet évêque lui-même, la plupart du temps, en fasse aussi partie; mais enfin les raïas de ce rite sont surveillés et soutenus, ils ont l'appui de la Propagande de Rome, le voisinage de l'Autriche leur rapporte un constant appui de la part des sociétés catholiques du pays, des secours en argent sous toutes les formes et un contrôle exercé par des comités; la Propagande de Lyon enfin exerce jusque-là son influence et fait sentir les bienfaits de sa sollicitude par des envois de secours et de contributions en faveur des écoles et de la construction des églises.

Quant aux orthodoxes, le métropolitain phanariote appelé à être leur chef spirituel en Bosnie et en Herzégovine par ces élections du phanar de Constantinople, si singulières dans leurs compétitions, souvent si tumultueuses et si mouvementées par les intrigues souterraines des évêques *in partibus* suffragans, ajoute à leur misère et à celle du pope plutôt que d'être un appui pour eux. Les redevances que leur paie chaque habitant sont hors de proportion avec

la fortune du raïa. Les droits et les avantages de ces dignitaires sont nombreux : chaque nouvel avénement, chaque investiture exige un déplacement de tout prêtre grec à la métropole, afin de recevoir du titulaire un nouveau diplôme qu'il paiera cher, et dont l'obtention entraînera de grandes dépenses. Le métropolitain de Séraïevo ne dit la messe gratuitement que trois fois par an, et tout est une source de revenus pour ces hauts membres du clergé. Aucun mariage ne peut être célébré sans une dispense que l'on achète, soit du patriarche, soit de l'évêque. La confession, l'absolution, la communion aux malades, le baptême, sont soumis à des droits dans le produit desquels l'évêque prélève sa quote-part. Parmi les nombreux priviléges que lui confère la dignité dont le synode du *phanar* l'a revêtu, il faut compter le droit à l'héritage des habits sacerdotaux, du cheval de selle et des livres de tout pope du diocèse.

Mais il faut dire que le chrétien orthodoxe donne toujours généreusement quand il s'agit de l'église, et l'on est étonné de voir les plus pauvres se dépouiller volontairement et laisser tomber leur aumône dans la bourse du quêteur. De plus le pope vit si étroitement avec le peuple de son rite, il est en communion si intime avec lui qu'il n'y a point lieu de s'étonner que ce soient surtout les prêtres grecs qui aient été les chefs du mouvement; non-seulement ils en ont donné le signal, mais encore ils ont pris le fusil pour conduire leurs paroissiens au combat. Chez ces mêmes hommes l'idée de religion et celle de race ou de nationalité est tellement identique, que le mot Serbe est devenu synonyme du mot orthodoxe. Il n'en est pas ainsi chez les catholiques : l'idée de religion chez les prêtres de Bosnie prime l'idée de nationalité, et l'on a pu voir en cette dernière circonstance le clergé catholique de cette province, obéissant, dit-on, à des ordres venus de Rome, détourner autant qu'il l'a pu ses ouailles d'entrer dans le mouvement. Les plus avancés se sont bornés à faire imprimer en un latin naïf des prières en faveur d'une intervention de la grande puissance catholique voisine, pour mettre un terme aux maux de l'oppression.

Quant à la persistance des divisions qui séparent non-seulement les deux religions, mais encore les deux rites, comment s'en étonner? L'état ottoman se désintéresse absolument, et pour cause, de l'éducation du raïa, et, comme il laisse ce rôle civilisateur à l'église, il en résulte naturellement que le pope, s'il dispense l'instruction, prend pour base la dissension ou tout au moins la division entre les deux rites. Le résultat de ce système est évident et il est fatal : les enfans grecs chez l'higoumène, les catholiques chez le prêtre franciscain, les musulmans chez l'uléma, vont apprendre à se haïr, et c'est, à

vrai dire, la seule tâche à laquelle ils ne failliront point une fois devenus hommes.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que des conditions intérieures aussi pleines d'instabilité, des élémens de dissension aussi nombreux, après avoir créé un état de choses de tout temps précaire, aient eu pour dénoûment cette explosion insurrectionnelle du mois d'août dernier, et cependant un peu plus de sagesse dans l'administration des deniers publics, une répartition plus équitable, une certaine vigueur dans le gouvernement des provinces, appuyée, chez les caïmacans, sur une probité individuelle moins discutable, auraient assuré à ce régime un avenir dont personne ne pouvait mesurer le terme; mais la crise financière a eu son dénoûment, et il n'a fallu rien moins qu'un événement aussi énorme au point de vue des intérêts engagés pour donner de l'importance à une insurrection qui, réduite à ses véritables proportions et prise au point de vue de sa force intrinsèque, n'était nullement faite pour inquiéter l'Europe ni même la Turquie. L'assassinat des consuls de France et d'Allemagne à Salonique n'aura fait que précipiter une solution qui n'est pas encore un dénoûment.

Mais on nous dira qu'au point de vue historique, si l'on veut remonter jusqu'à l'entrée des Serbes sur le territoire de Bosnie, le Serbe, pas plus que le Turc, n'a de droit absolu sur la terre qu'il occupe. Quand ils descendirent comme un flot sur ces régions du Balkan et qu'ils se fixèrent dans les provinces à l'époque de la chute de l'empire romain, se substituant alors aux peuples thraco-illyriens et aux Grecs, les Serbes avançaient dans leur unité de race et dans leur unité de religion, et ne portaient point en eux de germe de dissensions. Quand plus tard, au début du VIIe siècle, l'empereur Héraclius, se voyant sans cesse envahi par les Avares, appelle à lui les Croates et les Serbes, et leur concède des terres sur les bords de la Save et du Danube, il ne commet pas non plus la faute, en créant sur ces rives un rempart contre les Barbares, de le former de défenseurs de race différente. Les deux peuples ont la même origine et parlent la même langue, ils ont aussi la même foi. L'état serbe se fonde enfin, après de longs tâtonnemens; il compte sept rois, deux tsars, Étienne Douchan le grand législateur, et, quand il tombe à Kossovó en 1389, c'est pour renaître avec Kara-George au commencement du XIXe siècle. D'ailleurs, même après Kossovó, la race serbe trouve encore un refuge inaccessible dans le Montenegro. En 1463, quand les ancêtres des raïas d'aujourd'hui ont été soumis aux Turcs, ils étaient tous chrétiens; il fallait alors, conséquent avec l'esprit de conquête, étouffer le peuple tout entier qui occupait le territoire, le transpor-

ter dans d'autres régions, les contraindre tous à embrasser l'islamisme ou leur laisser à tous leur foi au lieu d'offrir à ceux des Slaves qui accepteraient la loi du Koran des priviléges propres à semer des germes de division et de haine entre les générations qui allaient se succéder. Ces générations ne devaient jamais oublier que les musulmans qui régnaient sur eux étaient, non pas des Turcs venus en vainqueurs, — c'est une loi qu'on subit, celle-là, — mais des frères, des Serbes vaincus comme eux, chrétiens comme eux, devenus des privilégiés au prix d'un honteux sacrilége.

Nous devons ajouter pourtant que la loi du livre sacré est formelle; le Turc ne pouvait agir autrement qu'il l'a fait à l'époque de la conquête, car une fois l'infidèle courbé sous le genou du vainqueur, le musulman a pour premier devoir de lui proposer l'option entre l'islamisme et le servage du tribut. Cette renonciation à la religion de leurs pères fut regardée par les Serbes qui se firent musulmans et par ceux qui leur donnèrent le choix comme une mesure politique, et ce n'est pas le seul exemple qu'on en pourrait citer, mais c'est cependant là la grande erreur, et les combinaisons de la diplomatie la plus ingénieuse ne peuvent rien pour réparer les résultats de cette disposition dictée par le livre sacré. Pour de telles mesures, qui sont des crimes, et, selon le mot célèbre, plus que des crimes, des fautes politiques, il n'y a pas de prescription, elles sont déposées comme un germe empoisonné dans les constitutions qui régissent les peuples à leur début, ou celles qu'on leur impose à une période reculée de leur histoire, elles se développent avec eux et vicient le corps tout entier. De temps en temps, quand on constate le mal, on peut bien essayer de l'atténuer par des réformes, mais les crises deviennent périodiques, incessantes, et le mal est chronique. Si le peuple dont il s'agit est isolé des autres nations par sa position géographique, il s'affaisse et meurt; mais si au contraire il confine à des nations de même race dont la constitution n'offre pas ce même vice, s'il est entré dans le concert européen, si des transactions considérables ont été nouées avec lui par ses voisins ou ses alliés, ou si enfin, reculant devant l'évidence, il aggrave la crise par des forfaits contre les représentans des grandes nations de l'Europe qui vivent à son foyer, sa chute peut ébranler l'Europe, et les ennemis héréditaires qui convoitent ses dépouilles, au moment de se les partager, peuvent à leur tour éclater en cruelles dissensions et offrir au monde le spectacle du plus effroyable conflit.

CHARLES YRIARTE.

LE

COMTE DE CAVOUR

ÉTUDE DE POLITIQUE NATIONALE ET PARLEMENTAIRE.

I. *Il Conte di Cavour, ricordi biografici*, par Giuseppe Massari, 1 vol. in-3°. — II. *Discorsi parlamentari del conte Camillo di Cavour*, raccolti e publicati per ordine della camera dei deputati, 12 vol. — III. *Le comte de Cavour, récits et souvenirs*, par M. W. de La Rive, 1 vol. in-8°, etc. — IV. *Historia documentata della diplomazia europea in Italia*, per Nicomede Bianchi. — V. Documens inédits, etc.

III.

LE RÈGNE PARLEMENTAIRE DE CAVOUR. — LA PRÉPARATION DE LA GUERRE (1).

Une des forces de Cavour a été d'avoir devant lui un but, voilé quelquefois par l'ombre des événemens, mais invariable et toujours présent à son esprit. Une de ses facultés, supérieure encore peut-être à la hardiesse, était le sens de l'opportunité, l'art de mesurer son action aux circonstances. Manzoni disait de lui, qu'il avait tout de l'homme d'état, « la prudence et même l'imprudence. » Imprudent ou prudent, il savait l'être tour à tour et toujours à propos; au lendemain du congrès de Paris, il se trouvait dans la situation à la fois la plus brillante et la plus difficile. Il avait semé, il semait chaque jour d'une main habile, il se promettait assurément de récolter; mais si, au milieu des excitations de Paris, il avait eu un éclair d'illusion sur la possibilité d'une guerre immédiate d'affranchissement, il n'avait pas tardé à reconnaître que pour une cam-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 15 avril.

pagne c'était assez d'avoir pu introduire l'Italie en plein congrès; qu'à vouloir aller plus loin, pour le moment, on risquait d'indisposer la France et l'Angleterre, l'Europe tout entière, à peine remise d'un grand conflit. Il avait compris bien vite que cette situation nouvelle, qui venait de naître par la paix du 30 mars 1856, avait besoin de mûrir, qu'il fallait laisser à toutes les politiques, aux alliances, aux intérêts, le temps de se dessiner, en accoutumant de plus en plus l'opinion universelle à cette question italienne brusquement évoquée. Il avait vu, en un mot, que rien de décisif ne serait possible avant quelques années, deux ou trois ans peut-être, et que jusque-là c'était tout un travail à recommencer ou à poursuivre, d'abord pour ne pas perdre le terrain conquis, puis pour préparer la nouvelle marche en avant.

Une chose restait certaine : le congrès de Paris laissait la question italienne ouverte, le Piémont et l'Autriche en présence au-delà des Alpes. Cavour le disait en rentrant à Turin : « les plénipotentiaires de la Sardaigne et ceux de l'Autriche, après avoir siégé deux mois côte à côte, se sont séparés sans animosités personnelles,... mais pénétrés de la conviction intime que les deux pays sont plus loin que jamais de se mettre d'accord dans leur marche politique, et que les principes soutenus par l'un et l'autre état sont inconciliables. » Cet antagonisme avéré, constaté devant l'Europe, accepté par le Piémont, l'Autriche le subissait avec l'impatiente humeur d'une puissance qui se sent défiée; elle s'en irritait, et en s'irritant d'un antagonisme qu'elle avait le droit de trouver inégal, tant qu'elle n'avait affaire qu'au petit Piémont, elle ne faisait que l'accuser et l'aggraver. Encore quelques mois, elle allait lui donner la retentissante et périlleuse authenticité d'une rupture diplomatique. Une première fois avant la guerre d'Orient, dès 1853, elle avait rappelé le comte Appony; après la guerre, au commencement de 1857, elle rappelait le comte Paar, envoyé depuis peu à Turin. Ce n'était pas encore une déclaration d'hostilité, c'était un aveu d'incompatibilité entre la suprématie impériale établie à Milan et le seul état libre de la péninsule. Cavour, à vrai dire, ne pouvait ni s'étonner ni s'émouvoir de cette rupture, qui entrait dans ses prévisions, qui le mettait à l'aise, mais dont il s'étudiait à laisser la responsabilité toute entière à l'Autriche. Il ne méconnaissait pas « les difficultés et les dangers » de cette tension croissante de rapports, il les avouait tout haut; il n'y voyait qu'une conséquence inévitable de la situation acceptée par le Piémont, une condition de la campagne nouvelle qu'il avait engagée par ses hardies initiatives au congrès de Paris.

Ruiner moralement l'Autriche dans sa prépotence sans lui donner le prétexte d'une agression téméraire, maintenir plus que jamais

l'ascendant libéral du Piémont, même au prix de coûteux efforts, rallier les sentimens patriotiques italiens autour du drapeau de Victor-Emmanuel sans trop se compromettre avec les gouvernemens, se servir de tout pour gagner des alliances en amenant par degrés l'Europe à voir dans l'affranchissement de l'Italie un intérêt conservateur, préparer la guerre à l'abri de la paix et poursuivre tout cela au milieu des conflits de partis, à travers des incidens toujours nouveaux, souvent imprévus; c'était l'œuvre de Cavour pendant ces deux ou trois années à partir de 1856. Elle ne pouvait être poursuivie, accomplie jusqu'au bout, cette œuvre de hardiesse et de combinaison, que par un homme qui avait réussi à s'assurer une véritable prépondérance, une sorte de royauté ou de dictature parlementaire, instrument puissant et assoupli de ses desseins.

Cette puissance d'un homme par l'action parlementaire a été, à vrai dire, un des phénomènes les plus saisissans et les plus originaux de l'histoire politique contemporaine.

I.

« Nous avons un gouvernement, disait-on alors à Turin, nous avons des chambres, une constitution; tout cela s'appelle Cavour. » C'était un mot spirituel qui déguisait à peine la réalité des choses. Le fait est qu'à un certain moment Cavour a eu la fortune d'éclipser ou, pour mieux dire, de personnifier ce régime constitutionnel piémontais qui lui devait son éclat et son efficacité. Il n'était point seul assurément dans un pays qui comptait au sénat d'Azeglio, le comte Sclopis, le comte Gallina, le marquis Alfieri, — dans la chambre des députés, Balbo, Revel, Menabrea, Boncompagni, Rattazzi, Lanza, Mamiani, Farini. Plus que tout autre, il avait rapidement acquis la position exceptionnelle d'un homme régnant dans les chambres et par les chambres, dominant les partis, dirigeant l'opinion et l'entraînant à sa suite. A mesure surtout que les événemens se compliquaient et que les combinaisons de politique intérieure se liaient à l'action diplomatique, il prenait une influence extraordinaire. Les chambres hésitaient à lui refuser ce qu'il demandait, et si des excentriques du radicalisme ou de l'absolutisme, si Brofferio ou le comte Solaro della Margherita le harcelaient de leurs attaques contraires, ils ne faisaient que lui offrir une occasion de plus d'affermir son ascendant. Souvent des députés prêts à toutes les interpellations s'arrêtaient devant un geste ou un mouvement de sa vive physionomie. Ils ressemblaient à cet honnête marchand de la rue du Pô qui, un jour occupé à servir la comtesse de Stackelberg, s'échappait brusquement sous les portiques et revenait bientôt en disant : « Excusez-moi, j'ai aperçu le comte de Cavour et j'ai voulu

savoir où en sont nos affaires. Il avait le visage riant, donc nos affaires vont bien, et je suis content. » On faisait un peu ainsi au parlement, on prenait l'habitude de lire dans le regard du président du conseil.

C'était une dictature, si l'on veut; mais c'était une dictature étrange, conquise jour par jour, consentie à chaque instant, incessamment exercée sous le contrôle des chambres, sous les yeux d'un pays libre. Cavour, avec une confiance qu'il savait communiquer autour de lui, acceptait toutes les conditions de cette vie parlementaire qu'il aimait, dont il sentait la dignité et la force. Il ne reculait ni devant la lutte ni devant les responsabilités, et comme dans une circonstance on lui faisait remarquer qu'une mesure à laquelle il attachait du prix serait déjà réalisée, s'il avait été le ministre d'un régime absolu, il répondait vivement : « Vous oubliez que sous un gouvernement absolu je n'aurais pas voulu être ministre et je n'aurais pu le devenir. Je suis ce que je suis, parce que j'ai la chance d'être ministre constitutionnel... Le gouvernement parlementaire a ses inconvéniens comme les autres gouvernemens, et avec ses inconvéniens il vaut mieux que tous les autres. Je peux m'impatienter de certaines oppositions, les repousser avec vivacité, et puis en y réfléchissant je me félicite de ces oppositions, parce qu'elles m'obligent à mieux expliquer mes idées, à redoubler d'efforts pour convaincre l'opinion générale... Un ministre absolu ordonne, un ministre constitutionnel a besoin, pour être obéi, de persuader, et je veux persuader que j'ai raison... Croyez-moi, la plus mauvaise des chambres est encore préférable à la plus brillante des antichambres... » Et celui qui semblait exercer une dictature, qui en réalité l'exerçait moralement, se trouvait ainsi n'être que le premier des parlementaires pratiquant sans subterfuge, avec autant de fidélité que de libérale confiance, le régime qu'il paraissait éclipser.

L'autorité qu'il avait conquise, Cavour la devait sans doute à ses succès, à l'éclat d'une initiative heureuse, au relief flatteur qu'il avait su donner à son petit pays dans les démêlés de l'Europe; il la devait aussi au génie des affaires, à l'universalité de son esprit, à une merveilleuse fertilité de ressources, à la séve communicative d'une nature aimable, familière et puissante. Ce n'était point assurément un chef de parti ordinaire celui qui pouvait être indifféremment, parfois en même temps, ministre du commerce, ministre des finances, ministre des affaires étrangères, ministre de l'intérieur et, même à un certain moment, ministre de la guerre, — portant tous ces fardeaux sans fléchir, avec une aptitude toujours prête, avec une activité infatigable. Cavour, au pouvoir comme au parlement, avait les avantages de l'éducation pratique de sa jeunesse. A la supério-

rité du politique poursuivant la réalisation d'une idée, il joignait la supériorité de l'homme au courant de tous les détails d'administration, d'économie politique. Profondément identifié avec son pays, il connaissait le Piémont province par province, ville par ville, aussi bien que son domaine de Leri.

Agriculture, commerce, industrie, intérêts maritimes, finances de l'état et même finances des communes, rien ne le prenait au dépourvu. Souvent il étonnait et déconcertait ses adversaires, et il se donnait à leur égard le plaisir d'une malicieuse vengeance en leur prouvant qu'il savait mieux qu'eux les affaires de la localité qu'ils représentaient. Il avait l'art d'interpréter un budget, de grouper les faits et les chiffres en leur donnant la vie. Qu'on rouvrît sans cesse la guerre au sujet des nouvelles taxes, il traçait le tableau le plus animé de ce que les populations avaient à payer pour ces terribles impôts, de ce qu'elles avaient gagné, d'un autre côté, par les dégrèvemens de tarifs, par la facilité des transports, par les chemins de fer, et il dépeignait en traits saisissans les progrès de la richesse nationale sous l'influence heureuse de ce système de libéralisme économique tant attaqué. A un député qui se plaignait pour sa province, pour les « cantons opulens du Monferrat, » féconds en grains et en vins, il répondait aussitôt : « L'honorable député qui a parlé au nom des agriculteurs du Monferrat, doit être lui-même un agriculteur habile, et il recueille sans doute 31 hectolitres de vin par hectare. Les voies de communication actuelles entre Nice de Monferrat et Alexandrie lui font gagner au moins 1 fr. 50 cent. par hectolitre, c'est 45 francs par hectare. Je le prie de me dire s'il paie 45 francs d'impôt par hectare. » Et l'on riait de la démonstration à bout portant. Cavour avait l'avantage d'une connaissance approfondie, minutieuse et précise de tout ce qui intéressait son pays. C'était une des raisons de son ascendant; mais ce n'était pas la seule, ni même la plus réelle, ou, si l'on me permet le mot, la plus humaine.

La vraie raison de la supériorité de l'autorité de Cavour, dans le parlement comme au pouvoir, c'était la trempe de l'homme, c'était la séduisante originalité de cette nature merveilleusement équilibrée. Cavour n'avait rien de ces hommes d'état médiocres, ambitieux et embarrassés du pouvoir, gonflés de leur importance, toujours occupés à épuiser les subtilités ou les complications et à faire laborieusement de petites choses. Chez lui, il n'y avait ni morgue, ni tension, ni embarras. C'était le plus simple et le plus naturel des politiques, menant tout de front avec aisance, se livrant au travail le plus dévorant sans effort et sans fatigue, faisant bon marché des étiquettes et des règlemens, cordial et facile dans ses rapports avec les hommes. D'instinct, il répugnait à tout ce qui était ostenta-

tion ou affectation, et lorsqu'après avoir passé les heures de la matinée, depuis l'aube du jour, à expédier des dépêches ou à recevoir des visites, il s'en allait par les portiques de la rue du Pô à l'un de ses ministères, aux affaires étrangères ou aux finances, il ressemblait à un bon bourgeois de Turin, saluant les uns, causant avec les autres, gracieux pour tous. Au milieu des plus grandes affaires, il avait le don de l'enjouement et de l'entrain, la gaîté saine d'un tempérament élastique et d'un esprit bien fait, cette gaîté qu'il témoignait quelquefois par un franc rire ou en se frottant les mains d'une certaine façon devenue légendaire.

Libre d'humeur, toujours dispos d'intelligence et heureux de vivre, il n'a jamais connu l'ennui, pas plus du reste qu'il n'a connu la rancune ou le dépit. De même qu'il disait que la rancune était absurde, il prétendait qu'il n'y avait rien d'ennuyeux. Aussi passait-il sans difficulté, avec une égalité parfaite, de l'étude d'un projet profondément conçu à la lecture d'un roman ou d'un article de journal, d'une conférence avec un ambassadeur à une conversation avec le plus simple paysan ou un modeste solliciteur, des affaires les plus compliquées de l'état aux affaires de sa commune. C'était l'homme qui dans une des crises les plus graves de sa carrière, entre le ministère de la veille et le ministère du lendemain, trouvait le moyen d'écrire de Leri à un de ses amis : « Ne m'en veuillez pas si je ne vous écris point, c'est que je ne veux pas vous entretenir des discussions du conseil communal de Trino, dont je suis un membre assidu... Ne perdez pas cette lettre, elle contient l'adresse du pharmacien qui vend l'huile de marrons contre la goutte... — A Leri, on a du temps pour tout, même pour lire la prose de Mme de S... — Me voilà donc relégué ici indéfiniment. Pour ce qui me concerne, j'en prends gaîment mon parti, car la vie que je mène me convient très bien. Je m'amuse parfaitement tout seul ou avec les bons cultivateurs au milieu desquels je vis... » Il avait en effet du temps pour tout, parce qu'il s'intéressait à tout, et il savait aussi profiter de tout. Il n'avait de dédain pour rien, ni pour les hommes ni pour les choses, et il assurait spirituellement que beaucoup de joueurs ne perdaient que parce qu'ils n'avaient pas le « respect des petites cartes. » Lui, il savait tenir compte des « petites cartes, » des petites gens, même des avis, des observations, qu'il provoquait souvent, qu'il écoutait et qu'il s'appropriait. Après cela, sous cette apparence de facilité et de bonne humeur, Cavour ne gardait pas moins les deux souveraines qualités de l'homme d'état, la netteté, la précision des idées, et une puissance de volonté qui en certains momens faisait tout plier, qui ne s'arrêtait ni devant le péril ni devant les difficultés intimes. Seulement cette volonté d'acier s'enveloppait de grâce, la précision des idées se parait d'agré-

ment; le sentiment pratique, si développé, si sûr en lui, s'alliait à la grandeur, à l'étendue des conceptions, et cette nature heureuse, enjouée, libérale, impétueuse, fascinatrice, devenait irrésistible : elle entraînait amis, dissidens, adversaires.

Les discours sans nombre par lesquels Cavour soutenait sa politique et qui restent comme le monument d'un règne parlementaire, ces discours reflétaient son caractère et son esprit. Cavour n'était point né précisément avec le don de la parole, et même au commencement il avait eu quelque peine à se faire écouter. Il avait une voix assez aigre, un ton un peu âpre que la lutte n'avait point adouci, et il a toujours gardé une toux légère qui voilait par instans la recherche de l'expression, dont il savait s'aider à propos. Il avait eu d'ailleurs à s'accoutumer au langage italien, et, avec sa prétention à l'ignorance littéraire, il se faisait quelquefois un jeu de consulter ses amis sur la correction d'une phrase; mais il était bientôt devenu le premier *debater* du parlement piémontais, enchaînant l'attention par la sûreté de ses vues et la précision substantielle de ses exposés, séduisant par l'habileté ingénieuse de son raisonnement, redoutable par la vivacité sarcastique de ses reparties. D'habitude il laissait la discussion se développer et les orateurs se succéder, tour à tour agité, impatient ou paraissant écouter avec une bonhomie souriante et mobile, car chez lui tout était vie et mouvement. Quand la discussion semblait épuisée, quand tout le monde avait parlé, il intervenait par un de ces discours décisifs qu'il n'écrivait jamais, qu'il se bornait à préparer par une méditation de quelques heures, se fiant pour le reste à l'improvisation, en homme maître de sa pensée. Cavour s'emparait d'une question qu'il relevait et simplifiait à la fois, répondant aux uns et aux autres sans interrompre l'ordre de ses idées, mêlant la supériorité, la nouveauté des vues à la précision et à l'abondance des faits : tout cela dans le langage le plus naturel, sans déclamation, sans artifice littéraire, avec une clarté de logique et de démonstration qui laissait ses adversaires vaincus, ses amis plus que jamais captivés et confians, l'opinion satisfaite et rassurée. Était-ce un homme d'éloquence ou d'esprit? C'était essentiellement un politique à la nature fertile, se servant de l'esprit et de la parole, orateur pour agir, embrassant tout, habile à dégager ce qu'il y avait de réalisable et à saisir le point juste, s'agrandissant lui-même en agrandissant la sphère de son action et se trouvant toujours à la hauteur des situations que son génie inventif créait, des difficultés que son audace ne craignait pas de provoquer.

Le régime parlementaire n'était nullement en effet pour Cavour un vain retentissement de parole ou une mesquine stratégie de parti; c'était un levier d'action et de gouvernement, un moyen d'in-

téresser, d'associer l'opinion à la réalisation progressive d'une pensée toujours en travail. Cavour disait quelquefois : « Je veux bien précéder le pays et même le stimuler; mais le pays doit me seconder ; entre lui et moi, il ne doit point y avoir de solution de continuité. Le jour où cette solution existerait, non-seulement je ne pourrais plus me flatter de faire prévaloir mes plans politiques, mais je devrais cesser d'être ministre. » Précéder, diriger l'opinion, sans cesser d'être en contact avec elle, en sachant l'attendre au besoin, c'était tout son secret, le secret d'un grand libéral, qui n'arrivait à s'assurer la confiance volontaire de son pays que parce qu'il se conduisait en promoteur prévoyant et habile d'une œuvre nationale, non en homme de parti ou de faction. C'était sa manière d'entendre ce régime parlementaire dont il s'était servi si heureusement pour faire un premier pas, dont il avait plus que jamais à se servir, au lendemain du congrès de Paris, dans une politique qui embrassait à la fois l'action intérieure et l'action extérieure, le Piémont, l'Italie et l'Europe. Sur ces trois points, il avait à concentrer ses efforts dans une période nouvelle au terme encore inconnu.

II.

La position que le cabinet de Turin avait conquise par sa coopération à la guerre de Crimée et aux négociations générales de la paix avait certes de quoi flatter l'orgueil d'un petit pays. Il s'agissait de la maintenir, de la fortifier et de l'étendre pour aller plus loin. Cavour sentait parfaitement qu'il n'y avait plus à s'arrêter, qu'après avoir élevé le Piémont à un certain niveau, il ne pouvait pas le laisser déchoir, et qu'après avoir suscité toutes les ardeurs, les espérances, même les impatiences nationales, il ne pouvait plus laisser s'éteindre ce feu dont il avait besoin. Aussi, à peine revenu à Turin après le congrès de Paris, commençait-il à se préoccuper d'imprimer un élan nouveau, de mettre le Piémont en mesure de soutenir son rôle de petite puissance aspirant à devenir grande. *Alere flammam* était sa devise ! Il fallait marcher, faire quelque chose, montrer partout présente et agissante cette hégémonie piémontaise qui avait à se manifester sous toutes les formes. En moins de deux ans, Cavour multipliait les entreprises ou les projets, les fortifications d'Alexandrie, la création d'un grand arsenal maritime à la Spezzia, le percement du Mont-Cenis, au risque de paraître dépasser la mesure et les forces d'un petit peuple par une politique d'action morale ou de préparation militaire qui engageait gravement les finances, qui exigeait nécessairement de nouveaux emprunts.

La fortification d'Alexandrie et surtout la souscription des cent

canons ouverte par le patriotisme italien, destinée à subvenir à l'armement de la citadelle piémontaise, tout cela pouvait sans doute, à plus juste titre que l'alliance avec les puissances occidentales, passer pour un « coup de pistolet, — et même un coup de canon, — tiré aux oreilles de l'Autriche. » Cavour ne niait rien et il n'accentuait rien; il ne désavouait pas le caractère moral de la démonstration, en évitant toutefois ce qui eût ressemblé à une provocation trop directe. Il se tirait d'affaire en représentant la fortification d'Alexandrie comme l'exécution d'une vieille pensée et en mettant gaîment en scène son terrible collègue de la guerre, La Marmora. « Lorsque j'étais ministre des finances, il n'a cessé de me tourmenter, disait-il, et je me rappelle qu'avant son départ pour la Crimée une de ses dernières paroles fut celle-ci : rappelez-vous bien que, si vous ne pensez pas aux fortifications d'Alexandrie, un beau jour je proteste publiquement et solennellement contre vous... » Et de même, au sujet de la Spezzia, il reprenait : « A la paix, mon collègue La Marmora, qui est pour le moins aussi tenace que moi, m'a dit en rentrant au ministère de la guerre : — Alexandrie et la Spezzia ! Je lui ai répondu : — La Spezzia et Alexandrie ! » La fortification d'Alexandrie, complétant les fortifications de Casale, de Valenza sur le Pô, c'était dès ce moment la défense du Piémont assurée contre un premier choc, et par le fait c'est cet ensemble de travaux inspirés par la prévoyance qui, aux jours décisifs de 1859, devait sauver Turin en arrêtant l'invasion autrichiennne, en laissant à une armée française le temps d'arriver. La création d'un grand arsenal à la Spezzia, à la dernière limite du royaume, cette création à laquelle Cavour ne craignait pas de s'essayer après Napoléon, se liait visiblement à de plus vastes combinaisons qui embrassaient tout au moins l'Italie du nord et du centre. Sous des formes diverses, ces deux projets de la Spezzia et d'Alexandrie, vivement disputés, enlevés presque d'autorité, restaient toujours des œuvres militaires, une sorte de préparation des luttes de l'avenir, peut-être d'une guerre prochaine. Le percement du Mont-Cenis représentait une autre face de cette politique infatigable, la pensée d'agrandissement par l'action morale, par toutes les initiatives fécondes, par l'extension et la facilité croissante des rapports entre nations.

Assurément c'était, pour un petit pays, une lourde affaire de s'attaquer au Mont-Cenis, de s'engager dans cette gigantesque aventure, où les questions de politique, de finances, se mêlaient à une première question toute scientifique, celle de la possibilité et des procédés d'exécution. Cavour ne reculait pas devant cette œuvre audacieuse. Il en saisissait sans doute d'un regard pénétrant les bienfaits pratiques, les conséquences heureuses pour les intérêts subalpins, pour les industries nationales, pour le rôle de son petit

pays dans le transit du monde. Il évaluait avec la précision de l'économiste, du financier le plus positif, tous les avantages matériels de la percée souterraine du Mont-Cenis; mais en même temps il était peut-être surtout sensible à l'honneur que se ferait le Piémont par cette marque de sérieuse et forte virilité. Il y mettait tout son feu, et un jour, sur la place d'armes de Turin, montrant à un de ses amis l'amphithéâtre des Alpes qui fermait l'horizon, il lui disait : « Si Louis XIV a dit qu'il n'y avait plus de Pyrénées, j'espère qu'un jour avec plus de raison nous dirons qu'il n'y a plus d'Alpes. On prétend qu'il y a de grandes difficultés, et je le crois; on me dit aussi que nous sommes encore trop petits pour tenter une entreprise de ce genre. Je réponds, moi, que les difficultés, nous les surmonterons, et que, pour devenir grands, nous devons faire ceci. Absolument les Alpes doivent s'abaisser. » Et en parlant ainsi il laissait éclater dans son regard et dans ses gestes l'ardeur, la puissance de la volonté qui l'animait.

Cavour s'était épris de bonne heure de ce grand travail. Il ne cessait de s'intéresser aux expériences de l'habile ingénieur savoyard, M. Sommeiller, qui après s'être distingué aux travaux de l'Apennin sur le chemin de fer de Gênes, mettait son génie à résoudre le problème vital de l'emploi de l'air comprimé pour le percement du Mont-Cenis. Il ne secondait pas seulement M. Sommeiller de son pouvoir de ministre, il le soutenait de sa foi, et de même que dans les questions militaires il avait toujours en La Marmora un compagnon aussi actif que fidèle, dans l'affaire du Mont-Cenis, il avait pour complices son collègue des travaux publics, Paleocapa, Menabrea qui oubliait la politique pour servir un grand dessein. Cavour s'occupait de tout ce qui pouvait aider au succès, défendant avec une égale énergie les ingénieurs, les moyens d'exécution, les emprunts nécessaires, les traités signés avec la compagnie du chemin de fer de la Savoie, aplanissant les difficultés et entraînant à sa suite toutes les volontés hésitantes. « J'espère, disait-il avec feu au parlement, j'espère que vous ne voudrez pas démentir votre carrière à la fin de cette laborieuse législature. Je crois que vous suivrez une politique franche, résolue. Si vous adoptiez une autre proposition... vous inaugureriez un système absolument différent, et j'en serais désolé, non-seulement parce qu'une grande œuvre serait compromise, mais parce que ce serait d'un fatal augure pour le futur système politique du parlement. Nous avions le choix de la voie à suivre; nous avons préféré celle de la résolution et de la hardiesse, nous ne pouvons rester à mi-chemin. C'est pour nous une condition de vie, une alternative inéluctable : avancer ou périr! Je nourris la ferme confiance que vous couronnerez votre

œuvre par la plus grande des entreprises modernes, en votant le percement du Mont-Cenis... » C'est ainsi qu'on réussit, et lorsque des adversaires à courte vue pressaient Cavour en lui demandant où il voulait décidément aller, — en signalant le danger de placer à l'extrémité du royaume le plus grand établissement militaire, de multiplier les fortifications et les armemens, d'engager le Piémont dans des entreprises qui excédaient ses forces; lorsqu'on l'accusait de créer une situation artificielle et violente qui ne pouvait durer, il ne répondait pas toujours, quoiqu'il ne reculât guère devant l'aveu de sa pensée. Il savait bien tout ce qu'on pouvait dire. Pour le moment, le premier but de sa politique était atteint, puisqu'au prix d'efforts et de sacrifices dont il ne se dissimulait pas la gravité, qu'il laissait à l'avenir le soin de justifier, il pouvait montrer dans le Piémont le représentant actif, grandissant, accrédité, de l'idée libérale et nationale.

Le problème, pour Cavour, n'était pas seulement à Turin, il était désormais un peu partout au-delà des Alpes. Il consistait à pénétrer l'Italie de l'esprit nouveau qui animait la politique piémontaise, à rallier, à organiser, à discipliner le patriotisme italien sous ce drapeau aux trois couleurs tenu d'une main libre par un roi populaire. Cavour savait ce qu'avaient coûté à l'Italie les rêves, les conceptions chimériques, les sectes, les conjurations, les mouvemens violens. Il n'avait qu'une pensée : rompre avec cette fatalité, dégager la cause italienne de tout ce qui l'avait compromise, l'enlever aux partis révolutionnaires en lui maintenant le caractère d'une honnête et juste revendication, poursuivre ce qu'il avait commencé au congrès de Paris. Il comptait sur la propagande de sa politique libérale et nationale, non sur les moyens révolutionnaires, dont il connaissait la meurtrière stérilité et qu'il répudiait. Il disait familièrement des mazziniens : « J'admire leur dévoûment à une idée, leur fanatisme me fait horreur. » Un attentat commis contre le roi de Naples par le soldat Agésilas Milano n'excitait que son aversion, et il n'aurait pas songé à se faire un mérite de ses protestations indignées. A ceux qui lui reprochaient de ne pas favoriser toutes les tentatives d'insurrection dans les autres états italiens ou qui exaltaient devant lui des actes de meurtre et d'incendie, il répondait en plein parlement : « Nos paroles et notre politique ne tendent pas à exciter ou à seconder en Italie des mouvemens inconsidérés, de vaines et folles tentatives révolutionnaires. Nous entendons autrement la régénération italienne. Nous avons toujours suivi une politique franche et loyale, et tant que nous serons en paix avec les autres souverains de l'Italie, jamais nous n'emploierons des moyens révolutionnaires, jamais nous n'exciterons des troubles... Quant à Naples, on a rappelé des faits récens, des faits

douloureux : l'explosion d'une poudrière et de navires de guerre, un horrible attentat; on a parlé de façon à laisser croire que ces faits sont l'œuvre du parti italien. Je les répudie, je les répudie hautement, et cela dans l'intérêt même de l'Italie. Non, ce ne sont pas des faits qu'on puisse attribuer au parti national italien; ce sont les actes isolés de quelque malheureux égaré,... qui doivent être stigmatisés par tous les hommes sages, surtout par ceux qui ont à cœur l'honneur et l'intérêt italiens... »

Prononcées par celui qui venait de faire entrer l'Italie dans le congrès des puissances européennes, ces paroles avaient un retentissement profond et salutaire au-delà des Alpes. Elles transformaient l'opinion; elles avaient l'avantage d'enlever aux sectes le droit de dire qu'elles conspiraient pour la cause nationale et aux gouvernemens le prétexte de rejeter sur la cause nationale des complots nés le plus souvent de l'excès des répressions. L'esprit de secte ne cédait pas sans doute le terrain du premier coup. Il sentait que ce ministre d'une monarchie constitutionnelle devenait pour lui l'ennemi le plus dangereux, et au moment même où Cavour désavouait ainsi les moyens révolutionnaires, Mazzini tentait en pleine terre libre du Piémont, à Gênes, un dernier effort pour ressaisir son influence. L'échauffourée de Mazzini à Gênes échouait misérablement devant le bon sens public, plus surpris qu'alarmé. Elle montrait tout simplement une chose avec évidence : ce que l'esprit de secte perdait, le libéralisme national le gagnait chaque jour. La politiqne piémontaise, à mesure qu'elle se dessinait par ses actes ou par ses paroles, avait cet heureux effet de raviver partout le sentiment d'une libération possible par les moyens réguliers, avouables, et dans cette œuvre Cavour trouvait rapidement des alliés ou des complices qui lui arrivaient de toutes les parties de l'Italie, quelquefois sans qu'il les cherchât ou qu'il les connût. La « Société nationale, » née à ce moment, organisée par un émigré sicilien, Giuseppe La Farina, a été une des expressions de cette phase nouvelle des affaires italiennes. Cavour trouvait en elle une auxiliaire indépendante, parfois peut-être assez compromettante, mais qui avait l'avantage de ramener dans le grand courant patriotique bien des esprits sincères égarés jusque-là dans les affiliations mazziniennes. Il avait surtout conquis le plus généreux, le plus précieux des alliés, Daniel Manin, qui vivait retiré à Paris depuis la chute de Venise.

Placés dans des conditions si différentes, l'un dans l'éclat d'un poste officiel, l'autre dans l'exil, ces deux hommes étaient faits pour se comprendre; ils avaient plus d'un trait commun, la passion du patriotisme, la clairvoyance d'une raison lumineuse, le sens délié et pratique des événemens. Manin avait eu une entrevue avec Ca-

vour au moment du congrès; il n'avait pas tardé à saisir toute la portée de la politique du ministre piémontais, et malgré des préférences républicaines qui étaient pour lui une tradition vénitienne, avec la résolution d'un homme « cherchant ce qui est pratiquement possible,... aimant l'Italie plus que la république, » il n'hésitait pas à se prononcer pour cette politique dont il avait salué les succès dans les négociations de Paris. Brisé par les douleurs intimes, par la perte d'une fille qui était pour lui comme une image émouvante et désolée de Venise, atteint déjà du mal qui devait l'emporter, il épuisait ce qui lui restait de forces à développer ses idées, son programme. Il avait été à Paris le promoteur de la souscription des cent canons d'Alexandrie, à laquelle la tolérance du gouvernement français ne laissait pas de donner une certaine signification. Il multipliait lettres et manifestes, préconisant l'alliance avec la France, détournant ses compatriotes des vieilles divisions municipales et des luttes stériles de partis, répudiant surtout, comme Cavour, le meurtre, les attentats et le poignard des sectaires, pressant Mazzini de renoncer à ses complots, de se retirer d'une lutte où il n'était qu'un obstacle. « J'accepte la monarchie de Savoie, disait-il, pourvu qu'elle concoure loyalement et efficacement à faire l'Italie... La monarchie piémontaise, pour être fidèle à sa mission, doit toujours avoir devant les yeux le but final : *l'indépendance et l'unification* de l'Italie! Elle doit profiter de toute occasion qui peut lui permettre de faire un pas en avant dans la voie conduisant à ce but... Elle doit rester le noyau, le centre d'attraction de la nationalité italienne. » Manin ne se doutait pas qu'avant que quatre années se fussent écoulées, ce qui semblait un rêve serait une réalité, — qu'il ne devait pas voir! De son regard, de son désir de mourant, il embrassait et pressentait l'avenir jusqu'au bout.

Cavour, pour le moment, ne pouvait aller ni si loin ni si vite, ou du moins il ne pouvait l'avouer. Il sentait le danger de remuer tout en même temps; il avait l'habitude de dire dans sa familiarité : « On ne peut faire qu'une chose à la fois... Commençons par mettre les Autrichiens hors de l'Italie! » Ministre d'un état régulier, il se croyait obligé de tenir compte de certaines nécessités de gouvernement, d'éviter les fausses démarches, les complications inutiles ou prématurées. Lorsqu'en 1856 la France et l'Angleterre s'engageaient dans une intervention diplomatique pour redresser le système à outrance du roi de Naples, il s'abstenait, non qu'il ne fût tenté de saisir l'occasion, mais parce qu'il ne voyait pas où les deux puissances voulaient aller, parce qu'il craignait une démonstration impuissante dont le crédit du Piémont souffrirait sans compensation. Lorsque dans l'été de 1857 le pape Pie IX faisait un voyage à Bologne, Cavour ne se dispensait pas de remplir envers le pontife les devoirs

de convenance; il l'envoyait complimenter par M. Boncompagni, qui représentait alors le roi Victor-Emmanuel à Florence. Il croyait devoir cela au chef de l'église et aux catholiques piémontais qu'il ne voulait pas blesser inutilement. Cavour était un ministre qui se mettait en règle avec les gouvernemens et les traditions; cela ne l'empêchait pas de suivre son chemin. Par ses paroles comme par ses actes, il ravivait sans cesse l'ascendant de sa politique au-delà des Alpes, et de cette direction de Cavour, de l'impulsion de Manin, de l'action multiple de la « Société nationale, » naissait ce « parti italien » nouveau, rapidement accru, prompt à se discipliner et à marcher sous la main de celui dont l'aimable et brillant Florentin Salvagnoli disait : « Après une conversation avec cet homme, je respire mieux, mon esprit se dilate. »

Avoir le Piémont par l'autorité du chef parlementaire et l'Italie par la fascination d'une politique nationale, ce n'était pas tout pour arriver au but. Cavour avait à conquérir des alliances en profitant de la situation où restait l'Europe au lendemain du congrès de Paris. Cette situation était assez confuse. La paix du 30 mars 1856 avait laissé un certain nombre de points indécis : la fixation de la nouvelle frontière russe en Bessarabie, la possession de l'île des Serpens aux bouches du Danube, le règlement de la navigation du fleuve, l'organisation des principautés de Moldo-Valachie; — et la solution de ces questions complémentaires devenait presque aussi épineuse, aussi délicate que la paix elle-même; elle prenait surtout de la gravité par les intérêts et les ressentimens qu'elle mettait en jeu, par les déplacemens d'alliances qui pouvaient en résulter. Une chose était sensible, on ne s'entendait pas. Deux camps se dessinaient dans le mouvement diplomatique de l'Europe : d'un côté, l'Autriche, assez raide vis-à-vis des Russes, maintenant les conditions de la paix dans toute leur rigueur, avait l'appui de l'Angleterre et de la Turquie; d'un autre côté, la France penchait pour les interprétations les plus conciliantes, les plus favorables à la Russie, qu'elle flattait visiblement après l'avoir combattue. La paix était à peine signée depuis quelques mois, que déjà les alliés de Crimée semblaient ne plus être d'accord, et sur chaque point l'antagonisme éclatait dans une certaine confusion.

Cavour ne se mêlait d'abord que très discrètement à ces luttes intimes où il craignait de trouver divisées sinon hostiles des influences, — celles de la France et de l'Angleterre, — qu'il tenait à ménager également. S'il y entrait bientôt plus vivement, c'est qu'il y était appelé par ce qu'il croyait être une nécessité de sa politique et par la confiance des cabinets qui s'accoutumaient de plus en plus à compter avec lui, avec cet esprit juste et inventif. Il jouait le rôle d'une sorte de médiateur, de conciliateur, dans

les conférences réunies à Paris ou à Constantinople. Ainsi, au sujet de cette affaire de limitation connue alors sous le nom de « question de Bolgrad, » c'est lui qui avait suggéré une combinaison désirée par la France, destinée à désintéresser l'orgueil russe, accueillie en définitive par l'Angleterre. Lorsqu'on en venait à l'organisation des principautés, il ne pouvait hésiter, il était avec la Russie, avec la France, pour l'union de la Moldavie et de la Valachie; il y voyait une satisfaction de nationalité, et il se montrait d'autant plus résolu, que l'Autriche était plus hostile. Le comte Buol avait dit : « Nous avons bien assez d'une Sardaigne au pied des Alpes, sans en avoir une autre au pied des Carpathes. » Cavour trouvait naturellement que ce ne serait pas trop d'attacher une autre Sardaigne au flanc de l'Autriche. En réalité, il se servait de toutes ces questions dans la mesure de ce qui pouvait fortifier le Piémont, intéresser l'Italie et l'aider à poursuivre son but, la conquête des alliances ou des sympathies contre l'ennemi qu'il avait à combattre. C'était la pensée incessante de sa diplomatie au milieu de tous les incidens européens dont il cherchait à profiter pour créer, comme il le disait, une atmosphère favorable à l'Italie.

Le fait est que par sa souplesse et son habile modération, il avait d'abord gagné la Russie, qui témoignait au Piémont une cordialité empressée, ne fût-ce qu'en haine de l'Autriche. Dès que les relations des deux pays avaient été renouées, le prince Gortchakof avait dit au représentant de la cour de Turin : « Je ne veux pas entrer dans des récriminations. Nous avons été mal inspirés depuis 1849 en vous refusant une légation russe à Turin et en refusant votre légation à Saint-Pétersbourg. Nous avons trop prêté l'oreille à l'Autriche. Je n'ai jamais approuvé cela. Aujourd'hui le terrain est libre; nous pouvons nous mettre d'accord... Je conviens que la Russie et le Piémont sont des alliés naturels... Nous sommes on ne peut plus contens de vos procédés à notre égard. » L'empereur Alexandre II, pendant les fêtes de son couronnement à Moscou, avait adressé les paroles les plus flatteuses au général Broglia, envoyé du roi Victor-Emmanuel, et il avait affecté de parler assez haut pour être entendu de l'ambassadeur d'Autriche. Peu après, la tsarine, mère d'Alexandre, était allée passer l'hiver de 1857 à Nice, où elle avait été entourée de déférences. La grande-duchesse Hélène visitait le Piémont. Le grand-duc Constantin et le grand-duc Michel, qui allaient voir leur mère, se rendaient à Turin, et ils étaient reçus avec tous les honneurs princiers. Ils assistaient avec Victor-Emmanuel à une représentation de gala, et ces démonstrations étaient d'autant plus significatives qu'elles coïncidaient avec la rupture diplomatique qui venait d'éclater entre l'Autriche et le Piémont. Pendant ce temps, les diplomates russes répétaient aux représentans sardes : « Le Piémont

doit avoir une plus grande puissance territoriale, même dans l'intérêt de la Russie; mais il faut que cela se fasse en dehors de la révolution, il faut que l'initiative vienne d'en haut. En attendant que le gouvernement sarde continue à prouver à l'Europe qu'il est capable de maintenir l'ordre, qu'il s'abstienne de troubler les autres états italiens. Si le Piémont sait attendre avec calme le grand jour, ce jour viendra pour lui, et la Russie alors l'aidera à chasser l'Autriche de l'Italie... » Que ces promesses et ces démonstrations fussent plus flatteuses qu'efficaces, cela se pouvait. Dans tous les cas, elles marquent le point culminant de ces relations de la Russie et du Piémont vers 1857; elles avaient assez de prix pour que Cavour, au risque d'indisposer lord Palmerston, ne craignît pas de céder à la marine du tsar une sorte de droit permanent de refuge en pleine Méditerranée, dans la rade de Villefranche, et la haine de la Russie contre l'Autriche était tout au moins le gage d'une neutralité sympathique au jour d'un conflit.

Restaient l'Angleterre et la France, les deux grandes alliées que Cavour avait toujours en vue, de qui il attendait un secours plus direct, plus actif, sans savoir encore jusqu'où irait ce secours. Évidemment l'idéal de Cavour eût été de maintenir dans toute sa force l'alliance de l'Angleterre et de la France, en gardant l'espoir de mettre un jour ou l'autre cette alliance en mouvement pour la cause de l'Italie. C'était un rêve, il venait de le voir dans ces négociations poursuivies depuis le congrès de Paris. Aux premières difficultés, l'Angleterre s'était tournée vers l'Autriche, — et l'Angleterre ne s'était point liée avec l'Autriche dans les affaires d'Orient pour l'abandonner dans les affaires d'Italie.

La politique anglaise, politique des whigs comme des tories, pouvait prodiguer les encouragemens, les témoignages de la plus chaleureuse sympathie au régime constitutionnel florissant à Turin; elle voulait bien demander des réformes intérieures dans les autres états italiens, morigéner le pape, le roi de Naples; au besoin, elle ne refuserait pas son secours au Piémont, s'il était attaqué. Elle ne voulait point aller au-delà. Ce que lord Clarendon avait dit, ce qui avait fait un instant l'illusion de Cavour, ne dépassait pas cette limite. L'Angleterre, attachée par tradition aux traités de 1815, ne voulait ni guerre pour l'Italie, ni remaniemens de territoires. Elle voyait surtout avec ombrage des complications qui pouvaient offrir à la France une occasion d'intervenir en armes au-delà des Alpes. Aussi Cavour trouvait-il auprès d'elle de l'amitié, une considération des plus sérieuses, et peu d'encouragemens, plutôt des conseils inquiets et moroses. Il avait beau faire, il ne gagnait rien, peut-être même s'était-il rendu suspect en cédant à la Russie le droit de stationnement dans la rade méditerranéenne de Villefranche. Lord Palmer-

ston avait dit d'un ton railleur : « En vérité, je n'aurais pas cru que le comte de Cavour fût devenu Russe. » A quoi le comte de Cavour, informé du mot, avait répondu : « Dites à lord Palmerston que je suis assez libéral pour ne pas être Russe et que je le suis trop pour être Autrichien... »

Au moment le plus vif de la rupture diplomatique entre l'Autriche et le Piémont, au commencement de 1857, le ministre sarde à Londres, le marquis Emmanuel d'Azeglio, avait avec lord Palmerston une explication décisive. « Votre tort, disait lord Palmerston, est de croire que pour faire le bien de l'Italie, le meilleur moyen est d'être mal avec l'Autriche. Avec les moyens d'action dont cette puissance dispose, elle tournera contre vous les autres états italiens, et elle sera un adversaire irréconciliable de vos propositions de réformes. Est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux désarmer son opposition en lui enlevant toute raison plausible de combattre la politique du Piémont? — Mais, milord, répliquait le marquis d'Azeglio, nous n'aurons jamais le concours de l'Autriche pour améliorer la situation de l'Italie. Elle a pour elle les gouvernemens, nous avons pour nous les populations. Elle dit aux premiers : Voulez-vous ma protection? Je vous l'accorde; n'oubliez pas que je représente l'absolutisme, le régime du sabre et l'intolérance catholique. Nous disons, nous, aux populations : Suivez-nous, nous avons le sang italien dans nos veines, nous tenons haut le drapeau de l'indépendance, de la tolérance religieuse, des institutions libres, du progrès moral et matériel. Il reste à savoir quelle est celle de ces deux politiques que l'Angleterre veut appuyer. » Lord Palmerston ne répondait pas, ou du moins il répondait en éludant la question, en laissant au Piémont la responsabilité de sa politique et « des conséquences bonnes ou mauvaises » qui pourraient en résulter.

A défaut de l'Angleterre, Cavour pouvait se promettre plus de succès auprès de la France. Chaque jour, il sentait plus vivement que de là devait venir le grand et décisif secours pour l'Italie. Ce n'était pas une pensée nouvelle chez Napoléon III. L'indépendance italienne avait été une des fascinations de jeunesse de l'insurgé de la Romagne en 1831, de celui que Pie IX appelait encore longtemps après, lorsqu'il était au faîte de la puissance, « le sectaire de Forli. » Le congrès de Paris n'avait fait que dévoiler des intentions ou des velléités que Cavour se hâtait de saisir, qu'il essayait de fixer, quoique ce fût difficile. Il est clair qu'à un certain moment entre Napoléon III et Cavour il y a eu une sorte d'intelligence mystérieuse, inavouée, qui n'est arrivée que par degrés à se préciser. On le sait aujourd'hui, c'est à l'instigation du souverain français, à la suite d'une conversation secrète de l'empereur avec M. de Villamarina à Compiègne, que le cabinet de Turin avait pris l'initiative de

la combinaison qui tranchait la question de Bolgrad d'une façon favorable à la Russie, acceptable pour l'Angleterre. L'empereur s'était servi utilement de Cavour pour sauver, comme il le disait, l'alliance anglo-française sans refroidir la Russie, et, ce que le Piémont avait fait, Napoléon III le considérait comme un service personnel. Peu de jours après, le comte Walewski disait à M. de Villamarina : « L'empereur m'a chargé de témoigner sa reconnaissance et sa satisfaction au comte de Cavour ainsi qu'à vous, et de vous dire de sa part, entendez bien ses paroles, que tout ceci ne sera pas perdu, qu'il ne l'oubliera jamais. » M. de Villamarina, qui représentait le roi Victor-Emmanuel à Paris, était chargé de cultiver ces dispositions, et vers cette époque il écrivait à Turin : « Napoléon a besoin de temps pour conduire à bonne fin ses projets favorables à l'Italie. Permettez-moi donc, monsieur le ministre, de faire les vœux les plus ardens pour que les Italiens ne compromettent pas par des mouvemens intempestifs l'avenir que la Sardaigne a su leur préparer par ses sacrifices sur les champs de bataille et par ses succès au congrès de Paris. Pour aujourd'hui, il faut avoir de la prudence, de la patience, et attendre que les événemens aient leur cours. Il faut montrer une grande confiance dans la politique personnelle de l'empereur, ne pas lui créer d'embarras... Napoléon et le temps sont pour nous et pour l'Italie : je le soutiens, dussé-je à l'heure présente être tenu pour un visionnaire... » Ces Italiens voyaient clair!

Ce qui rendait tout difficile, c'est que cette France de 1857, dont Cavour recherchait et espérait l'alliance active, se trouvait pour le moment dans des conditions étrangement compliquées. Il y avait tout à la fois un souverain favorable à l'Italie, ayant une politique personnelle qu'il poursuivait dans le mystère, — des ministres qui semblaient pratiquer quelquefois une autre politique et que le souverain laissait faire; puis à côté, en dehors des régions officielles, dans la société parisienne, dans l'ancien monde parlementaire, il y avait une certaine opinion émue des manifestations du congrès au sujet de Rome, hostile à l'empire, assez peu sympathique pour l'Italie. Cavour savait tout cela, et si naturellement sa première préoccupation devait être pour le taciturne couronné de qui tout dépendait, il ne laissait pas d'avoir chaque jour à se débattre avec ces élémens discordans, ces conflits d'influences, ces difficultés intimes qui étaient un des phénomènes du régime intérieur de la France, qui pouvaient à un instant donné détourner ou ralentir la volonté du souverain. De plus il n'ignorait pas que cette alliance de l'empire, si elle devenait une prépotence, pouvait être un péril ou une menace pour les libertés constitutionnelles à Turin.

Situation extraordinaire pour un homme, pour un ministre ! Que ce hardi joueur se tournât vers l'Angleterre, il trouvait un gouvernement, des hommes d'état, whigs ou tories, qui se montraient ouvertement, chaleureusement favorables à tous les progrès libéraux de l'Italie, mais qui refusaient tout encouragement, tout appui à une politique d'affranchissement national; qu'il se tournât vers la France, il trouvait un souverain tout-puissant, énigmatique, secrètement disposé à favoriser la conquête de l'indépendance italienne, mais soupçonné de vouloir faire acheter son concours dans l'œuvre nationale par des sacrifices de liberté intérieure qu'on ne pouvait pas et qu'on ne voulait pas accorder ! Au milieu de ces confusions et de ces impossibilités apparentes, Cavour ne se laissait ni troubler ni arrêter. Il marchait, préparant l'alliance napoléonienne avec la résolution de ne lui livrer aucune liberté sérieuse, pénétrant de plus en plus dans la confiance de l'empereur, avec qui il avait déjà des communications intimes en dehors des voies diplomatiques, suivant les affaires avec les ministres impériaux qui parfois ne savaient pas tout, s'efforçant de gagner ou de rassurer les libéraux français. Il avait certes besoin de toute sa dextérité dans ce travail souvent interrompu ou repris. A cette œuvre multiple, il mettait une finesse, une sûreté éprouvée, une fécondité d'expédiens, un art de manier les choses et les hommes qui en ce temps-là faisaient dire au vieux prince de Metternich, encore de ce monde : « La diplomatie s'en va; il n'y a plus maintenant en Europe qu'un seul diplomate, et malheureusement il est contre nous : c'est M. de Cavour. »

Habile diplomate, Cavour l'était à coup sûr, assez pour marcher de pair avec les premiers, et en fin de compte, en dehors de cette partie secrète où la discrétion est un moyen de succès de plus, la plus grande habileté de sa diplomatie était de tout dire. Il avouait tout haut ses opinions, son but, avec une franchise qui étonnait quelquefois, qu'on prenait pour une rouerie, et, comme un jour le ministre de Prusse à Turin, le comte Brassier de Saint-Simon, surpris de la liberté de son langage, cherchait dans ses paroles quelque sens mystérieux, il lui répondait vivement : « Détrompez-vous, je dis bien ce que je pense. Quant à cette habitude qu'on attribue aux diplomates de déguiser leur pensée, je ne m'en sers jamais. » Il répétait quelquefois avec gaîté à ses amis : « Maintenant je connais l'art de tromper les diplomates, je dis la vérité et je suis certain qu'ils ne me croient pas. » Il avait ainsi, à côté de sa diplomatie de cour et de chancellerie, une autre diplomatie sans réticence, sans arrière-pensée, qui après tout n'était que le commentaire et le complément des négociations qu'il poursuivait en secret. Plus d'une de ses notes était faite moins pour les cabinets que pour le public eu-

ropéen, pour l'opinion universelle, car, s'il s'étudiait à convaincre ou à ménager les gouvernemens, il voulait aussi, comme il le disait, préparer les choses de telle façon, que le jour où le Piémont descendrait dans l'arène, il eût pour lui le souffle favorable de l'opinion européenne.

Le danger de cette politique, simple sans doute dans son principe comme dans son but, mais aux apparences compliquées, était de n'être pas toujours comprise, de dépendre d'une multitude de circonstances. Elle n'était qu'une grande promesse avant de devenir une réalité, et en attendant elle commençait par peser sur ce petit pays de Piémont, engagé dans ce qui pouvait encore passer pour une aventure. Les résultats pouvaient être lointains, ils restaient indéterminés; les sacrifices étaient positifs, immédiats, et les partis extrêmes, également hostiles à la politique nouvelle qui régnait à Turin, étaient nécessairement toujours prêts à exploiter les contretemps, les incidens, les griefs plus ou moins spécieux. Les révolutionnaires irréconciliables, comme Mazzini, ne cessaient de s'agiter, essayant de ramener au combat toutes les passions de démagogie, à la fois excitées et évincées par le libéralisme national de Cavour. Les partis réactionnaires à leur tour exploitaient les menaces de révolution, les impôts, les emprunts, les entreprises démesurées, les souffrances des populations, qu'ils attribuaient à un système de surexcitation permanente. Si peu que la direction manquât, l'opinion pouvait se laisser ébranler ou surprendre.

C'est précisément ce qui semblait arriver vers la fin de 1857, à ce moment où après l'échauffourée de Mazzini à Gênes, l'élection d'un nouveau parlement avait l'air de prendre tout à coup le caractère d'un commencement de réaction. La majorité libérale restait encore suffisante; elle sortait néanmoins de la lutte moralement diminuée. Le ministre de l'intérieur Rattazzi, le ministre de l'instruction publique Lanza, ne passaient qu'à un second scrutin. Un des chefs de la droite extrême, le comte Solaro della Margherita, était quatre fois élu. Un certain nombre de chanoines, d'hommes connus pour leurs opinions réactionnaires, entraient dans le parlement. La Savoie s'était signalée en envoyant une députation presque toute entière cléricale. Que signifiait ce scrutin? Il était dû sans doute à quelques circonstances particulières. Pour la première fois, les influences aristocratiques et religieuses avaient joué un rôle actif, poussé jusqu'à l'abus, dans les élections. Les libéraux s'étaient divisés, se fiant un peu trop à leur ascendant. Le ministre de l'intérieur avait été tout au moins malheureux, s'il n'avait pas manqué de prévoyance, dans l'affaire de la sédition de Gênes, comme dans la direction du mouvement électoral. — L'explication atténuait, sans

le détruire, un résultat dont Cavour, au premier instant, ressentait une vive émotion. « Nous voilà dans un mauvais moment, disait-il le soir à un ami. La politique de huit années de règne court le risque d'être abandonnée, et alors qu'en sera-t-il de notre pauvre Italie? Que peut faire le roi, si directement engagé au triomphe de cette politique? Il abdiquera, et après?.. Des coups d'état, je ne conseillerai jamais des coups d'état, même dans l'intérêt de la politique libérale... Dissoudre la chambre, cela peut se faire, c'est constitutionnel. Et s'il nous revient la même chambre ou une pire!.. Cette politique de huit années, mon cœur se serre à la pensée que nous devrons peut-être l'abandonner; mais non, non, cela n'arrivera pas. Le bon sens assiste *Gianduja* (*John Bull* piémontais) dans les momens difficiles. Non, non, nous n'abandonnerons pas cette politique, nous n'aurons recours à aucun moyen extraordinaire pour la sauver, nous vaincrons par les moyens constitutionnels et légaux, qui sont notre force. N'en doutez pas, rappelez-vous la crise rouge de 1849, elle faisait peur et elle était sérieuse; nous l'avons surmontée. Eh bien! nous surmonterons aussi la crise noire de 1857. »

C'était dans tous les cas un avertissement que Cavour n'était point homme à méconnaître, surtout dans un moment où il avait besoin plus que jamais de reconstituer une majorité fidèle. La première émotion passée, il regardait la situation en face; il comprenait rapidement que cette sorte d'hésitation de l'opinion n'était point un désaveu du « règne de huit années, » que son ascendant personnel restait intact, que des fautes néanmoins avaient été commises, et pour sauver la politique, il laissait tomber Rattazzi, un peu meurtri de sa chute, mais non pas encore transformé en ennemi. Il prenait lui-même le ministère de l'intérieur, comme il avait pris déjà successivement le ministère des finances, le ministère des affaires étrangères. « Ce changement, écrivait-il à Paris, m'a été imposé par la nécessité de relever le moral de l'administration abattu par une suite de circonstances fâcheuses... Nous avons pensé qu'il ne convenait pas d'introduire dans le cabinet un élément nouveau qui aurait pu laisser croire que le ministère inclinait à gauche ou à droite, tandis qu'il persiste dans la voie qu'il a suivie jusqu'ici sans en dévier d'une ligne... » Bientôt en effet la situation se trouvait raffermie; Cavour restait avec une autorité grandissante, s'élevant de plus en plus au-dessus des partis, conviant à son œuvre les « hommes modérés » de toutes les opinions, de la droite comme de la gauche. Plus que jamais, il était maître du terrain, et contre les absolutistes cléricaux, qui persistaient à le combattre, il appelait à son aide le complice le plus inattendu, Joseph de Maistre lui-même, dont il

faisait publier des lettres diplomatiques où étincelaient des mots comme ceux-ci : « Le diamètre du Piémont n'est pas proportionné à la grandeur et à la noblesse de la maison de Savoie... — Tant qu'il me restera de la respiration, je répéterai que l'Autriche est l'ennemie naturelle et éternelle de sa majesté... Si l'Autriche domine de Venise à Pavie, c'en est fait de la maison de Savoie : *Vixit!* — Prenez garde à l'esprit italien, il est né de la révolution et jouera bientôt une grande tragédie. Notre système timide, neutre, suspensif, tâtonnant, est mortel dans cet état de choses. Que le roi se fasse chef des Italiens, que dans tout emploi civil et militaire il emploie indifféremment des révolutionnaires. Ceci est essentiel, vital, capital... Voici mon dernier mot : si nous demeurons ou devenons un obstacle, *requiem eternam*, etc. » Que disait et que faisait de plus le chef du cabinet piémontais en 1857, un demi-siècle après que Joseph de Maistre avait lancé ces paroles qui venaient maintenant retentir comme un tocsin importun aux oreilles des réactionnaires de la droite?

III.

Non sans doute, Cavour ne se trompait pas, cette « politique des huit années, » conduite avec tant d'art à travers toutes les complications, n'était pas près de sombrer pour un trouble de scrutin. Elle échappait à cette crise comme à bien d'autres crises, et par un de ces coups de fortune qui n'arrivent qu'aux habiles, ce qui devait la perdre, bien plus que l'ébranlement passager des élections, allait au contraire en accélérer le succès en faisant sortir la victoire de la plus sombre aventure. Quelque chose d'assez semblable à ce qui s'était passé au commencement de 1852, au lendemain du 2 décembre, mais cette fois bien plus grave, bien plus périlleux encore, allait offrir à Cavour une occasion de déployer la même dextérité, de retrouver le même bonheur et de franchir l'étape décisive par des chemins inconnus.

Ce quelque chose d'imprévu, de redoutable, c'était l'attentat qui éclatait, le soir du 14 janvier 1858 à Paris, contre l'empereur et l'impératrice entrant à l'Opéra. A la première nouvelle transmise par le télégraphe, Cavour laissait échapper une exclamation : « Pourvu que ce ne soient pas des Italiens ! » Malheureusement c'étaient des Italiens ; l'organisateur audacieux de la criminelle entreprise, Félix Orsini, était un émigré de la révolution romaine, connu pour une évasion romanesque des prisons de l'Autriche, affilié des sociétés secrètes, et dont le chef du cabinet piémontais se souvenait d'avoir

reçu peu auparavant une lettre à laquelle il n'avait pas répondu. Qu'allait-il arriver maintenant? Tout pouvait être changé; la fureur de quelques sectaires ajournait peut-être pour longtemps les espérances italiennes. Une réaction vraisemblable, presque inévitable, pouvait emporter tout ce qu'on avait fait. Cavour ne tardait pas à savoir qu'autour de Napoléon III s'agitaient toutes les influences hostiles à l'Italie. Le nonce du pape n'avait pas craint de dire à l'empereur que c'était là « le fruit des passions révolutionnaires fomentées par le comte de Cavour. » L'envoyé de l'empereur François-Joseph avait demandé aussitôt si ce n'était pas le moment « d'établir entre la France et l'Autriche un intime accord pour contraindre enfin le Piémont à cesser de protéger les machinations des réfugiés et les excès de la presse. » D'un autre côté, le président du conseil recevait de Londres, de Genève aussi bien que de Paris, l'avis que les révolutionnaires ne se décourageaient pas, qu'ils préparaient de nouveaux complots contre l'empereur et même contre le roi Victor-Emmanuel. Cavour, sans se laiser intimider, ne se dissimulait pas qu'on était en plein orage. « Le temps qui court, écrivait-il, est plein de difficultés et de périls. Chaque jour, ceux-ci et celles-là augmentent. La fureur des sectes n'a plus de frein; leur perversité accroît les forces de la réaction, qui devient de jour en jour plus menaçante... Si les libéraux se divisent, ils sont perdus, et la cause de la liberté et de l'indépendance de l'Italie tombe avec eux. Nous resterons sur la brèche imperturbables et résolus; mais nous tomberons certainement si tous nos amis ne se serrent pas autour de nous pour nous aider contre les assauts qui nous seront donnés de toutes parts. »

La situation avait en effet une gravité singulière, et le premier de tous les dangers était l'emportement effaré qui semblait régner à Paris. Le gouvernement français n'avait pas besoin d'être excité. En présence d'un complot meurtrier exécuté par des mains italiennes, préparé en Angleterre, signalé comme l'œuvre préméditée d'un cosmopolitisme révolutionnaire obstiné aux conjurations et à l'assassinat, il se contractait pour ainsi dire sur l'heure dans un mouvement convulsif de réaction. Tandis qu'un général entrait au ministère de l'intérieur, le chef de la diplomatie française, le comte Walewski, s'adressait de toutes parts, à Londres, à Bruxelles, à Berne, à Turin, pour réclamer des répressions, des garanties, des sûretés contre le droit d'asile, contre les émigrations, contre la presse. On perdait même la tête jusqu'à mettre dans *le Moniteur* des adresses soldatesques, bravades inutiles et offensantes pour l'Angleterre. A Londres, les démonstrations françaises n'avaient guère d'autre résultat que de réveiller les susceptibilités britanniques et de précipiter la chute du cabinet de lord Palmerston, remplacé par

un ministère tory : à Turin, le ministre de France, le prince de Latour d'Auvergne, était chargé par le comte Walewski de demander au gouvernement piémontais un certain nombre de mesures de circonstance : la suppression de l'*Italia e popolo*, l'organe de Mazzini, — l'éloignement des réfugiés dangereux, une nouvelle loi sur la presse, l'interdiction aux émigrés d'écrire dans les journaux, etc. A vrai dire, sous une forme amicale et courtoise, c'était une sorte de sommation.

Cavour, qui était préparé à tout, voulait bien satisfaire autant que possible le gouvernement français par des sévérités de surveillance, par une réforme modérée de la loi de la presse; il se refusait sans hésiter à des procédés d'arbitraire, à des suppressions de journaux qui seraient des coups d'état. Il résistait surtout à ce qui prenait trop visiblement le caractère d'une tentative de pression étrangère. Par prudence, pour ne rien envenimer, il évitait d'engager une controverse diplomatique; il se bornait à répondre verbalement, opposant des protestations et des promesses dont le comte Walewski ne voulait pas se contenter, qui ne faisaient que provoquer des représentations plus vives, plus pressantes. L'empereur lui-même, à ces premiers momens, avait une singulière et significative conversation avec le général della Rocca, que le roi Victor-Emmanuel lui avait envoyé pour le complimenter à l'occasion de l'attentat et peut-être aussi pour l'apaiser. « Ne croyez pas, disait Napoléon III au général della Rocca et à M. de Villamarina, ne croyez pas que je veuille exercer une pression sur votre gouvernement. Dans les vicissitudes de ma vie, j'ai eu l'occasion d'apprendre à estimer la dignité gardée par de petits pays vis-à-vis des exigences de plus grands états; mais les choses que je demande sont faciles et peuvent être faites par un gouvernement allié, même par un gouvernement qui n'aurait que le souci de la justice. Supposons que l'Angleterre ne fasse pas droit à mes légitimes réclamations, les relations entre les cabinets de Paris et de Londres se refroidiront bientôt, et de là à des hostilités il n'y a qu'un pas. Si cela arrivait, voyons franchement dans quelles conditions se trouverait la Sardaigne. Il y a deux hypothèses : elle serait pour moi ou contre moi; mais vous ne devez pas vous faire illusion. La réalisation de vos espérances, votre avenir, sont dans l'alliance française, qui seule peut vous être un appui efficace. Eh bien ! pour être avec moi alors, il est indispensable que vous fassiez aujourd'hui ce que je vous demande. Si vous refusez, vous vous mettez contre moi, vous serez avec l'Angleterre; qu'en retirerez-vous?.. Que vous feront quelques vaisseaux de guerre anglais à la Spezzia ou à Gênes, si l'Angleterre veut maintenir intacts les traités de 1815? Dans ce cas, bien malgré

moi, je me verrais forcé de m'appuyer sur l'Autriche, et une fois dans cette voie, je serais obligé de renoncer au rêve le plus cher de mon esprit, au désir le plus doux de mon cœur, je veux dire l'indépendance de l'Italie... » Ces paroles ne laissaient pas d'être menaçantes en même temps que caressantes. Elles mettaient le Piémont dans une alternative cruelle.

Bref, pendant quelques jours, c'était une crise obscure, violente, aiguë, fiévreuse entre Turin et Paris. Plus d'une fois, en présence de l'attitude officielle du ministère français, Cavour crut tout perdu, et un instant même le roi se décidait à recourir de nouveau au grand moyen. De son propre mouvement, de souverain à souverain, Victor-Emmanuel écrivait à Napoléon III une lettre tout intime, où il parlait à cœur ouvert, protestant de son attachement, de son désir de plaire à l'empereur, mais en même temps déclarant avec une fierté émue qu'il y avait des choses qu'il ne pouvait pas faire, que, si on l'y forçait il irait comme ses ancêtres de Savoie défendre sa couronne sur les Alpes. Et commentant ce langage, le président du conseil écrivait de son côté à son ministre à Paris : « Tenez ferme, avec dignité, avec modération et sans reculer d'un seul pas... Sa majesté a écrit à l'empereur dans les termes de la plus cordiale amitié, mais en roi jaloux de son droit... Pour sauver l'indépendance et l'honneur du pays, il est préparé à tout, et nous sommes prêts avec lui. Évidemment on a fait croire à l'empereur que depuis l'attentat d'Orsini nous nous sommes rapprochés de l'Angleterre. Rien de plus faux. Je n'ai rien écrit à notre envoyé à Londres au sujet de nos difficultés avec la France, et je n'en ai pas même soufflé mot à sir James Hudson... » C'était le point culminant de la crise.

Bientôt cependant la situation commençait à se détendre sensiblement. La diplomatie intime faisait son effet à côté de la diplomatie officielle, et atténuait singulièrement le danger d'une rupture possible. L'empereur s'apaisait par degrés; il trouvait, lui aussi, que s'il y avait des conspirateurs, la faute n'était pas seulement au Piémont, elle était encore plus à la situation violente de l'Italie. Aux Tuileries, on en venait à dire que « tant qu'il y aurait des Autrichiens en Italie il y aurait des attentats à Paris, que le comte de Cavour avait raison et qu'il fallait le seconder. » Napoléon III avait fini par écrire à Victor-Emmanuel que ce n'était qu'entre bons amis qu'on pouvait traiter vivement certaines questions, il disait de faire ce qu'on pourrait et de ne plus s'inquiéter; mais voici le plus curieux de cette crise intime des rapports de Paris et de Turin. Tandis que l'empereur s'apaisait de plus en plus et cessait de poursuivre une affaire qu'il commençait à voir d'un autre œil, le ministère français conti-

nuait plus que jamais sa campagne de réclamations auprès du cabinet de Turin; il multipliait les communications presque menaçantes; si bien qu'un jour on arrivait, — à quoi? Le prince de Latour d'Auvergne avait été chargé de lire une nouvelle dépêche plus péremptoire au comte de Cavour. Celui-ci écoutait fort patiemment, sans la moindre émotion, puis, la lecture achevée, il disait avec la plus grande tranquillité, d'un ton amicalement narquois : « Mais c'est fini, le roi a reçu hier de l'empereur une lettre qui termine tout. » Rien n'était plus vrai, et le prince de Latour d'Auvergne, homme bienveillant, éclairé, qui exécutait fidèlement ses instructions, mais qui commençait à être sceptique sur bien des choses, n'avait plus qu'à replier sa dépêche; il s'en allait en méditant sur la difficulté de servir les souverains qui ont deux diplomaties.

Sauver l'alliance française sans sacrifier la dignité et la liberté du pays, c'était la politique invariable de Cavour. Une fois l'inviolabilité du « statut » et la dignité nationale mises en sûreté, il n'hésitait pas, il n'avait jamais hésité à chercher un moyen de donner à l'empereur une satisfaction ou une garantie. Il y était intéressé, ne fût-ce que pour protester par un acte éclatant contre de sinistres complots. Il avait sa justification dans l'acquittement assez scandaleux d'un journal de Turin, qui, en ce moment même, se faisait un jeu d'exalter l'auteur de l'attentat du 14 janvier. Le moyen de mettre le Piémont en règle, le président du conseil croyait l'avoir trouvé dans une loi frappant de peines nouvelles « la conspiration contre la vie des souverains étrangers, l'apologie de l'assassinat politique, » et réformant la composition du jury pour les délits de presse. Cette loi n'avait certes rien d'exceptionnel, elle ne touchait ni au « statut, » ni aux conditions essentielles de la liberté de la presse, ni au principe de l'institution du jury; elle avait plutôt une valeur morale, elle sauvegardait la responsabilité du Piémont. La difficulté néanmoins était d'obtenir une mesure si simple d'un parlement qui ne savait pas tout et à qui on ne pouvait pas tout dire. Un coup de stratégie parlementaire avait produit une commission hostile. Cavour ne perdait pas un moment, et en même temps qu'il poursuivait son œuvre diplomatique, il mettait toute son activité, toute son autorité à ramener les esprits, à réveiller chez tous le sentiment de la gravité des circonstances. Il multipliait les entretiens, où il déployait une inépuisable verve de bon sens et de patriotisme. Il ne laissait pas de rencontrer des oppositions assez vives, qu'il était, à la vérité, accoutumé à vaincre. Les uns l'accusaient de faire de l'humiliation nécessaire du Piémont devant l'étranger la rançon de ses témérités agitatrices; les autres lui adressaient l'éternel et banal reproche de ne pas s'appuyer sur

les peuples, sur la révolution, au lieu d'acheter le dangereux concours des gouvernemens de despotisme. Au fond, l'immense majorité des chambres était disposée d'avance à lui donner raison; elle sentait plus que jamais la nécessité, la sûreté de sa direction. L'unique question pour Cavour était d'offrir à cette majorité une occasion de se rallier. C'est ce qu'il se chargeait de faire dans la discussion publique qui s'ouvrait bientôt et qui décidait de la victoire. Il déroulait une fois de plus en traits aussi nouveaux que saisissans cette « politique de huit années, » qui avait commencé modestement, pour s'étendre, s'agrandir et se compléter par ce « système d'alliances » que la loi nouvelle avait précisément pour objet de fortifier.

Tout s'enchaînait dans ce large tableau, dans cette vivante démonstration où un homme maître de lui-même, obligé de se contenir, traitait les questions les plus délicates comme les plus élevées avec un tact toujours sûr, avec un art profond et ingénieux. Cavour ne cachait nullement que cette loi qu'il avait proposée, qu'il défendait, avait deux raisons essentielles. La première de ces raisons était de conquérir définitivement l'alliance française, non par une abdication de dignité ou un acte de subordination, mais par une marque sérieuse, libre et réfléchie de bon vouloir, et à ceux qui faisaient fi des alliances ou qui proposaient d'attendre que la France eût un autre gouvernement, il répondait par un exposé aussi spirituel que lumineux, modèle de politique sensée et de diplomatie habile. La seconde raison était de dégager l'Italie de toutes les solidarités funestes, et à ceux qui s'obstinaient à lier la cause de l'émancipation italienne à tous les bouleversemens, à la révolution universelle, il répondait avec émotion : « Insensés, de croire que la révolution qui mettrait de nouveau en péril les grands principes de l'ordre social pourrait être favorable à la cause de la liberté... Insensés qui ne voient pas qu'elle aurait pour effet de détruire tout vestige de liberté sur le continent... Insensés qui nous laissent voir que leurs aspirations sont plus révolutionnaires que patriotiques, qu'ils aiment la révolution plus que l'Italie! » Et allant plus loin ou plus droit à la situation du moment, il montrait le mal que les sectes avaient fait à l'Italie, le mal qu'elles venaient de lui faire encore par l'application de leurs théories de meurtre. « C'est un fait grave, désolant, s'écriait-il, il est douloureux au-delà de toute expression de voir une faction italienne professer et pratiquer de si horribles maximes... Eh bien! en présence de tels faits, nous avons pensé qu'il était absolument nécessaire pour le bien de l'Italie que dans le seul état italien librement gouverné il s'élevât une voix haute, non-seulement celle du gouvernement, mais celle de la na-

tion représentée par ses chambres, pour protester solennellement, énergiquement contre ces criminelles doctrines de l'assassinat politique... »

IV.

Lorsque Cavour parlait ainsi, entraînant son parlement par la puissance de la raison et du patriotisme, il avait gagné sa cause ailleurs, là où il sentait le besoin de la gagner. L'empereur lui savait gré de ce qu'il faisait. La question avait cessé d'être un péril; mais ce qu'on ne savait pas alors, ce qu'on pouvait à peine soupçonner à quelque signe inexpliqué, c'est que le crime du 14 janvier 1858 avait été déjà et allait être bien plus encore le point de départ obscur, mystérieux, d'une phase nouvelle des affaires italiennes. Souvent on s'est demandé quel rôle avait eu réellement l'attentat de la rue Le Peletier dans les préliminaires de la guerre de 1859. Il n'avait pas certainement fait naître d'une soudaine impression de terreur une pensée qui existait déjà; il était du moins le prétexte ou l'occasion d'un incident aussi étrange que significatif. Tandis que diplomates et parlemens discutaient encore sur quelques médiocres satisfactions ou quelques modestes articles de loi, voici ce qui se passait.

L'homme qui n'avait pas craint de semer la mort autour de lui pour atteindre le seul souverain de qui son pays pût espérer un secours, Félix Orsini, était sans doute un grand criminel, un meurtrier par fanatisme; il n'avait cependant rien de vulgaire, il dépassait ses obscurs complices, et, par un de ces reviremens qui s'accomplissent souvent dans une âme fanatique après une crise violente, une fois placé en face de la mort, il avait retrouvé une certaine lucidité stoïque. Il avait écrit de sa prison à l'empereur une lettre qu'on laissait produire dans la défense, qu'on mettait même au *Moniteur*, et où il adressait à Napoléon III la prière de délivrer l'Italie. « Que votre majesté se souvienne, disait-il, que les Italiens, parmi lesquels était mon père, ont versé avec joie leur sang pour Napoléon le Grand, qu'ils lui ont été fidèles jusqu'à sa chute; qu'elle se rappelle que la tranquillité de l'Europe et celle de votre majesté seront une chimère tant que l'Italie ne sera pas indépendante;... qu'elle délivre ma patrie, les bénédictions de 25 millions d'hommes la suivront dans la postérité... » Ce n'est pas tout; au dernier moment, sans essayer de se dérober à l'expiation suprême due à tant de victimes, sans faiblir devant la mort, il avait écrit une nouvelle lettre, une sorte de testament où il disait : « Dans quelques heures, je ne serai plus; mais avant de rendre le dernier soupir,

je veux qu'on sache, et je le déclare avec une franchise et un courage qui ne se sont jamais démentis jusqu'ici, que l'assassinat, de quelque voile qu'il se couvre, n'entre pas dans mes principes, bien que, par une fatale aberration mentale, je me sois laissé entraîner à organiser l'attentat du 14 janvier... Que mes compatriotes, au lieu de recourir au système de l'assassinat, le rejettent loin d'eux; qu'ils sachent que la rédemption ne peut être conquise que par l'abnégation, par une constante unité d'efforts et de sacrifices : qualités qui seules feront l'Italie libre et indépendante... Quant aux victimes du 14 janvier, j'offre mon sang en sacrifice et je prie les Italiens, une fois qu'ils seront indépendans, de donner une digne compensation à ceux qui en auront souffert un dommage... » Ces paroles, ce désaveu, avaient visiblement frappé l'empereur, qui chargeait un de ses affidés les plus intimes de porter les derniers papiers d'Orsini à M. de Villamarina avec mission de les envoyer à Turin.

Pourquoi l'empereur tenait-il à envoyer ces papiers à Turin? Que se proposait-il? Était-ce un de ces procédés bizarres d'un esprit compliqué allant à un but vaguement entrevu par toute sorte de chemins détournés? Toujours est-il qu'un matin de la fin de mars, Cavour, recevant tout à coup cette communication imprévue, avait à se demander ce que cela signifiait. Il n'avait pas approuvé l'insertion de la première lettre d'Orsini dans *le Moniteur* de Paris. Après l'envoi qui lui était fait, il n'hésitait plus, quant à lui. Le lendemain paraissaient dans la *Gazette officielle* de Turin tous les papiers, y compris le testament encore inconnu, avec une note constatant le désaveu, le repentir du condamné, et les conseils à la « confiance dans une auguste volonté propice à l'Italie. » Cette publication inattendue, que les incrédules prenaient d'abord pour une mystification, — c'était le 1er avril, — produisait partout une rapide et profonde impression, et, comme elle ne précédait que de quelques jours la discussion de la loi sur la presse, sur les « conspirations contre les souverains étrangers, » elle aidait singulièrement au succès : elle était présente au débat. Le président du conseil s'abstenait naturellement d'entrer sur ce point dans des explications que du reste il n'aurait pas pu donner; il ne savait rien au juste, il avait vu seulement dans la communication qu'il avait reçue une sorte d'encouragement indistinct ou de signe d'intelligence de l'empereur, ce qui était déjà beaucoup. Il se sentait dès lors évidemment rassuré; il attendait, lorsque bientôt après, vers le mois de mai, il recevait d'un autre côté, d'un ami habitant Paris, familier avec le Palais-Royal, une nouvelle lettre contenant tout un plan d'alliance entre la France et le Piémont, les conditions d'arrangement, les

avantages réciproques, et même un projet de mariage du prince Napoléon avec une fille du roi Victor-Emmanuel. C'était un ami de l'Italie et des ministres piémontais qui parlait en homme prévenant de la possibilité d'une négociation décisive.

Ceci devenait plus grave; le président du conseil soumettait tout au roi. La première question était de savoir ce qu'il y avait de sérieux dans cette lettre, et Cavour se décidait à expédier à Paris un jeune homme, M. Constantin Nigra, qu'il associait depuis quelques années à ses travaux les plus intimes, qu'il savait déjà capable de remplir les missions les plus délicates. Bientôt on apprenait, à n'en pouvoir douter, par un confident attitré des Tuileries, — le même qui avait remis les papiers d'Orsini, — que la lettre reçue à Turin, sans avoir été précisément inspirée, répondait en effet à la pensée impériale. Napoléon III se montrait disposé à faire quelque chose; mais rien n'était possible que par une entrevue qu'il y avait à préparer de manière à détourner l'attention et les soupçons. Le docteur Conneau, sous prétexte d'un voyage de plaisir en Italie, allait passer par Turin, — où il se trouvait effectivement au mois de juin; il voyait le roi, le président du conseil, et c'est là qu'était convenue une excursion sans éclat du comte de Cavour à la station thermale de Plombières, où l'empereur devait prochainement se rendre.

Au moment où se préparait cette entrevue destinée à devenir le préliminaire obscur de si étranges et si prodigieux événemens, Cavour sortait d'une longue session qui ne lui créait plus de difficultés, mais qui lui laissait la fatigue de ce rude hiver de 1858. Luttes diplomatiques, luttes parlementaires, il avait eu à subir toutes les épreuves, il avait tout surmonté avec autant d'énergie que de souplesse. Il commençait à voir peut-être au bout ce qui pouvait lui rendre toute sa vigueur et le payer de toutes ses peines; il se gardait bien d'en dire un mot, il ne parlait que de sa fatigue, du besoin de repos; il aspirait à tout oublier pour quelques jours, on pouvait l'en croire, — et c'est le 7 juillet, à la veille de son voyage à Plombières, qu'il écrivait à son amie, Mme de Circourt, de ce ton charmant d'un politique dégoûté ou d'un diplomate en vacances qui a l'air de ne penser à rien : « Si j'étais libre de diriger mes pas selon mes sentimens et mes désirs, certes je profiterais de mes vacances pour aller vous demander à Bougival l'hospitalité; mais, attelé au char de la politique, je ne peux dévier de certains sentiers... Si j'allais en France en ce moment, où les diplomates se débattent vainement pour trouver une solution à un problème qu'ils ont rendu insoluble, mon voyage donnerait lieu à toute sorte de commentaires... Une fois la session close, j'irai en Suisse respirer l'air frais des montagnes, loin des hommes qui ne pensent qu'à la

politique. Je compte m'arrêter quelques jours à Pressinge; on ne supposera pas que je conspire avec mes bons amis les De La Rive contre la paix du monde... Nous y parlerons souvent de vous, nous nous transporterons plus d'une fois en esprit dans le délicieux ermitage que vous avez su transformer pour vos amis en petit paradis terrestre... »

Le fait est qu'un secret absolu avait été gardé; personne ne savait rien ni à Paris ni à Turin, pendant que Cavour, qui allait en Suisse « respirer l'air frais des montagnes » et qui en effet avait passé par Pressinge, s'acheminait sans bruit vers Plombières, où il était le 20 juillet. Comme il n'avait point de papiers, il aurait eu la chance à son débarquement, tout premier ministre qu'il fût, d'être retenu par un gendarme, si un officier de la maison impériale n'eût été là fort à propos pour le tirer d'embarras. Dès son arrivée, après le déjeuner, l'empereur, sous prétexte de lui faire visiter des travaux, l'emmenait dans une voiture légère qu'il conduisait lui-même, et c'est pendant cette excursion de deux ou trois heures, dans ce tête à tête en pleine campagne, que les conditions générales d'une alliance étaient arrêtées; quelques conversations ne faisaient que les préciser. Ces conditions premières, les événemens les ont révélées en les modifiant : elles se résumaient dès lors dans la guerre à l'Autriche, la constitution d'un royaume italien de 11 millions d'âmes « environ, » la cession de la Savoie et de Nice à la France. Le mariage du prince Napoléon avec la princesse Clotilde était prévu, certainement désiré à Paris, accepté à Turin; mais il restait un incident sans être une condition. Cavour ne passait pas plus de quarante-huit heures à Plombières. L'empereur lui témoignait les attentions les plus cordiales jusqu'à étonner ses courtisans; il « faisait des frais, » prétendait-on. Il avait plus que du goût pour le ministre piémontais, il avait confiance en lui, autant qu'il pouvait avoir confiance. A un certain moment de ce séjour, Napoléon III, recevant une dépêche, se tournait vers son hôte en souriant et lui disait ce mot fait pour peindre une situation : « Voilà Walewski qui m'annonce que vous êtes ici! »

La présence du comte de Cavour à Plombières ne pouvait évidemment tarder à s'ébruiter, et pour atténuer l'effet qu'elle allait produire, il se hâtait de partir, comme s'il eût continué un voyage; il poussait jusqu'à Bade, où il rencontrait le prince-régent de Prusse, le futur empereur Guillaume, qui, après l'avoir vu, répétait : « mais il n'est pas aussi révolutionnaire qu'on veut bien le dire. » Puis revenant à travers la Suisse, il s'arrêtait dans une auberge, où il rédigeait le mémorandum des conversations de Plombières et des arrangemens adoptés. — Au milieu de tout cela cependant, sait-on

de quoi Cavour trouvait encore le moyen de s'occuper? A son passage à Pressinge, il avait pris un gros livre sur *la Philosophie de l'histoire*, de l'Anglais Buckle, et il le lisait, ma foi! fort bien. Six semaines après, il s'excusait de ne l'avoir pas renvoyé; « c'est que, disait-il, j'ai voulu le lire d'un bout à l'autre : entreprise qui n'est pas si facile lorsqu'on a deux portefeuilles sur les bras. Malgré son manque d'ordre, sa longueur, son défaut de clarté, ce livre mérite d'être lu, car il marque à mon avis dans l'esprit anglais une évolution qui aura nécessairement des conséquences très remarquables. Si je n'étais pas ministre, je tâcherais de faire un article sur ce livre... » Voilà au moins un homme qui avait du temps pour tout!

A la vérité, Cavour, étant ministre, se trouvait dispensé d'écrire un article sur Buckle. Pour le moment, il avait d'autres affaires; il était tout entier aux combinaisons qu'il venait de nouer, aux espérances qu'il avait le droit de concevoir. Il était revenu de Plombières, remis de toutes ses fatigues, gardant le silence sur ce qu'il ne pouvait pas dire, mais respirant la vie, rayonnant et inspirant partout la confiance. Il passait cet automne de 1858 à compléter son œuvre; il envoyait à Paris le mémorandum qu'il avait préparé, qui résumait les idées échangées à Plombières et où l'empereur ne trouvait du reste que quelques détails de peu d'importance à modifier. Durant ces mois, le jeune messager de Cavour, M. Nigra, était entre Turin et Paris la diplomatie vivante et voyageuse, transmettant les paroles de l'un à l'autre avec autant de fidélité que d'intelligence. De là sortait un traité secret d'alliance offensive et défensive entre la France et le Piémont; jusque-là il n'y avait eu que des conventions verbales. En réalité, entre Cavour et l'empereur l'accord était complet, et il se manifestait même par un incident qui semble étrange aujourd'hui. Le prince-régent de Prusse venait de mettre à la tête des affaires à Berlin le prince de Hohenzollern; Cavour avait l'idée, et en cela il s'entendait avec Napoléon III, d'envoyer en Allemagne le marquis Pepoli, que des liens de parenté unissaient au nouveau chef du cabinet prussien aussi bien du reste qu'aux Napoléon. Le marquis Pepoli, qui avait pris ses instructions à Paris comme à Turin, était chargé de flatter la Prusse, de réveiller ses ambitions, de la détacher de l'Autriche et de l'attirer dans l'alliance qu'on venait de nouer. Le prince de Hohenzollern déclinait ces ouvertures, il répondait par de vagues paroles de sympathie accompagnées de protestations de respect pour les traités. Une tentative de ce genre poursuivie en commun n'était pas moins une expression singulière de l'intelligence croissante entre les alliés de Plombières.

Un seul point était resté indécis dans ces arrangemens qu'on

s'efforçait de compléter. L'empereur, voulant ou croyant rester maître des événemens, avait gardé le droit de choisir le moment, la manière d'engager la question, et quelquefois Cavour ne laissait pas de s'inquiéter d'une incertitude, qui après tout pouvait aboutir à un ajournement indéfini; mais il est bien clair que, lorsque de semblables combinaisons de guerre se forment, elles tendent fatalement vers leur but. Le secret des alliances transpire, les esprits se troublent, les relations s'aigrissent; c'est ce qui arrivait vers la fin de 1858. L'Italie, habilement agitée, frémissait, pressentant et désirant le conflit. La France, un peu étonnée, mal informée, était réduite à interroger les énigmes de la politique impériale; l'Europe ressentait un malaise dont elle ne voyait pas les causes, lorsque tout à coup la situation s'éclairait par deux faits éclatant à court intervalle, ou, si l'on veut, par des paroles. Le 1er janvier 1859, Napoléon III, en recevant le corps diplomatique, témoignait brusquement à l'ambassadeur d'Autriche le regret que les relations fussent mauvaises entre Paris et Vienne. Quelques jours après, le 10 janvier, le roi Victor-Emmanuel, en ouvrant ses chambres, disait : « L'horizon autour de nous n'est pas entièrement serein... Notre pays, petit par le territoire, est devenu influent en Europe parce qu'il est grand par les idées qu'il représente, par les sympathies qu'il inspire... Cette situation n'est pas sans dangers, car, en respectant les traités, nous ne sommes pas insensibles au cri de douleur qui s'élève vers nous de tant de parties de l'Italie... » Évidemment le roi Victor-Emmanuel ne parlait pas ainsi sans s'être entendu avec son allié de Paris.

Le soir du jour où avait été prononcé ce discours, dont tout le monde avait remarqué les tons colorés et chauds, le ministre de Russie, le comte de Stackelberg, disait au président du conseil en le complimentant : « C'est une aurore enflammée ! » Et le comte de Cavour répondait que la couleur ne venait pas de l'artiste : « c'est le paysage qui est embrasé d'étincelles et de feux. » Sir James Hudson disait à son tour : « C'est l'éclair qui tombe sur les traités de 1815 ! » C'était tout cela peut-être, — et surtout c'était la première conséquence des engagemens de Plombières, ou, pour mieux dire, la suite de toute une politique qui, avant de toucher le but, avait encore, il est vrai, plus d'une épreuve à subir, plus d'un combat à livrer.

CHARLES DE MAZADE.

LA

MARINE MILITAIRE

DE LA RUSSIE

Les peuples font chaque jour de nouveaux progrès dans l'art de la guerre. Ils y appliquent les découvertes de la science; la vapeur, l'électricité, les substances chimiques, qui semblaient devoir exclusivement enrichir le domaine de l'industrie et en développer les ressources, sont aujourd'hui des agens de destruction. Ces innovations sont sensibles particulièrement dans la marine : elle a subi des transformations spécialement favorables aux flottes secondaires. La Prusse en a profité; la Russie n'a pas manqué de les utiliser également. En moins de quinze ans, elle a su réunir tous les élémens d'une marine très puissante, qui se montre dès à présent armée de toutes pièces, en état de figurer dans le monde et d'y faire entendre sa voix.

Qui l'eût dit en 1854, lorsque la flotte russe en était réduite à se réfugier à Cronstadt et à Sébastopol? Alors elle n'avait pas même la consolation de frapper au moins un coup pour l'honneur du pavillon. Le suicide était son unique ressource, et c'est en coulant ses vaisseaux à l'entrée du port qu'elle rendait un suprême service à la patrie. Ses canons étaient transformés en artillerie de terre, bonne à tonner sur des remparts ou derrière les sabords de vaisseaux immobiles. Nous régnions en maîtres sur la mer. Nos vaisseaux, joints à ceux de l'Angleterre, faisaient vivre l'armée débarquée en Crimée, lui apportaient des renforts, des approvisionnemens, et préparaient pendant de longs mois sa victoire. Ils assuraient en même temps la liberté de notre commerce sur mer. A cette époque, notre marine fut un moment prépondérante; le monde entier se disait qu'elle

n'avait en Europe qu'une émule, une rivale, devenue une amie : la marine anglaise. La France avait inventé l'hélice, les obus Paixhans, qui venaient d'être essayés à Sinope, les batteries flottantes dont nous allions nous servir à Kinburn. Elle était au moment d'inaugurer les flottes cuirassées en lançant la *Gloire*, la première frégate blindée; mais dans cette voie où nous étions entrés, les autres nations allaient bientôt nous suivre et s'efforcer de nous surpasser.

La vapeur et le blindage combinés changeaient en effet les conditions anciennes de la navigation au profit des pays privés d'une population maritime, en permettant d'y suppléer par des soldats, de remplacer les matelots par des mécaniciens et des artilleurs. Les gouvernemens n'ont pas laissé échapper l'occasion. En peu d'années, ils ont fait dans cette carrière des pas de géans. La Russie, en tête, n'a rien négligé pour s'y assurer une position formidable. Pendant que la France, ébranlée par le choc de l'armée prussienne, cherchait à se remettre et à se reconstituer, la Russie saisissait ce moment pour se faire relever des obligations édictées dans le traité conclu à Paris en 1856. La neutralité de la Mer-Noire, arrachée à la Russie au prix de tant de sang, était abandonnée en 1871 par l'Angleterre. Cette puissance semblait alors, après avoir laissé périr son ancienne alliée de Crimée, se désintéresser complétement des affaires extérieures. La Russie redevenait donc libre de ses mouvemens dans la mer qui conduit à Constantinople. L'un de ses premiers soins fut d'y restaurer et d'y agrandir son port de construction : Nicolaïef.

Sébastopol n'a jamais été qu'un port de stationnement pour les bâtimens armés. Nicolaïef a toujours contenu les cales de construction et les magasins d'armement : c'est le véritable arsenal du midi de la Russie. Il en est sorti des vaisseaux de premier rang. Au moment de la paix de 1856, deux bâtimens de cette classe étaient sur les chantiers; la neutralisation de la Mer-Noire en fit abandonner l'achèvement, mais Nicolaïef conserva le caractère et les ressources d'un grand arsenal. Aujourd'hui la Russie le retrouve. Il est situé au confluent de l'Ingul et du Boug; l'accès en est défendu par des ouvrages de fortifications. La forteresse de Kinburn était un de ces ouvrages, elle fut bombardée par des troupes de terre et de mer en octobre 1855, et ceci conduit à se demander comment il se fait que la flotte qui a réduit Kinburn, il y a douze ans, au moyen de batteries flottantes, de bombardes et de canonnières, n'ait pas été pourvue d'un seul bâtiment de cette espèce lors de son envoi dans la Mer du Nord et la mer Baltique pendant la guerre avec la Prusse! Nicolaïef n'est pas seulement un arsenal, c'est une ville populeuse. Elle a près de 60,000 habitans. On y trouve une école professionnelle de marine très bien organisée. L'arsenal pouvait être considéré

comme un modèle d'installation et d'outillage pour la marine à voiles. Celle-ci étant tombée en désuétude, il s'est trouvé insuffisant pour les besoins de la marine cuirassée. Le gouvernement russe a réparé cette insuffisance : des ateliers ont été construits pour les grosses forges, les plaques de cuirasses, la courbure et le montage de ces plaques au moyen de la machine hydraulique; mais l'impatiente activité de l'administration n'a pas permis d'attendre la fin de ces préparatifs. Des bâtimens blindés ont été achevés à Nicolaïef dans des ateliers provisoires. Nous aurons l'occasion de décrire ces constructions d'un genre tout nouveau, à peu près inconnu auparavant dans la marine et qu'aucun autre pays n'a encore adopté. L'arsenal de Nicolaïef contient trois casernes pouvant recevoir chacune 2,000 marins, d'immenses magasins de vivres et approvisionnemens.

La Russie s'est hâtée en outre de faire disparaître les dernières traces de sa lutte avec la flotte anglo-française dans le voisinage et sur les côtes de la Chersonèse Taurique. Le détroit de Yeni-Kalé, ouvert entre la Mer Noire et la mer d'Azof, était fortement défendu en 1855. A l'entrée, les Russes avaient établi des batteries qui croisaient leurs feux dans une passe étroite; elles défendaient la ville de Kertch. A la partie du détroit dans la mer d'Azof où se trouve Yeni-Kalé, un réduit de solide construction formait point d'appui pour l'armée russe. De plus une ligne de batteries flottantes embossées au même endroit, et soutenues à terre par une batterie rasante, couvrait de ses feux les abords de cette mer. Ce système de défense avait été complété par l'obstacle d'une rangée de navires coulés à fond et par des bouées explosibles semées sur le chemin des escadres alliées. Celles-ci néanmoins forcèrent le passage, et les Russes, se voyant exposés à être tournés, firent sauter successivement leurs ouvrages défensifs. Depuis la paix, ces ouvrages étaient restés démantelés. Le gouvernement vient d'y faire des travaux nouveaux et plus fortement conçus.

Kertch est désigné comme port d'attache et de construction de la marine dans la mer d'Azof. On en a reconstruit et fortifié les batteries. Celles-ci croisent leurs feux; elles sont placées sur les hauteurs et protégées par des cuirasses semblables à celles des forts de Cronstadt. La mer d'Azof était le grand chemin des approvisionnemens de toute nature envoyés à la garnison de Sébastopol pendant le siége. Il avait paru nécessaire d'en détruire les dépôts créés dans les villes du littoral, la flotte avait été chargée de cette mission. Elle s'en acquitta avec succès; mais à l'avenir toute autre expédition du même genre obtiendrait difficilement les mêmes résultats et ne passerait pas sans danger le détroit de Yeni-Kalé. La force navale destinée à barrer ce passage vient d'être réorganisée et doit se com-

poser de deux divisions, dont une cuirassée à faible tirant d'eau. Les nouveaux bâtimens de mer que nous venons d'indiquer et qu'on appelle des *popofka*, du nom de l'amiral qui les a imaginés, sont spécialement destinés à ce service. Deux ont été construits; ils joignent à un très faible enfoncement sous l'eau une solidité extraordinaire. Nous en ferons la description en parlant du matériel de la marine russe. On peut juger de l'importance des fortifications de Kertch par ce fait, que les seuls terrassemens ont coûté 1,500,000 francs.

Quant à Sébastopol, le moment ne paraît pas encore venu d'en rétablir les fortifications. Le gouvernement paraît se borner à relier cette ancienne forteresse au système général des voies ferrées de l'empire. Une compagnie de chemins de fer a reçu l'autorisation de creuser, dans la baie du sud, un petit port, où viendront se grouper des marchandises à transporter dans l'intérieur. L'intérêt de cette création est purement commercial. Comme nous l'avons déjà dit, Sébastopol ne réunissait pas les élémens d'un port de guerre; c'était un abri fortifié pour les vaisseaux. Nicolaïef y suppléera jusqu'au jour où sans susciter d'ombrage, la forteresse, ruinée par les armées alliées, pourra être relevée ou remplacée.

Les véritables arsenaux de la Russie sont non pas dans la Mer Noire, mais au nord de l'empire, sur la Néva et aux environs de Saint-Pétersbourg. A l'exemple de la Prusse, le gouvernement russe emploie l'industrie privée en concurrence avec les établissemens appartenant à l'état. Des constructeurs anglais ont fondé des ateliers sur la Néva, et leur habileté est mise à profit, non sans succès. De grands bâtimens cuirassés sont sortis de leurs mains, et comptent au nombre des meilleurs modèles. La Russie fait elle-même ses canons. Le service de l'artillerie en est chargé et considère le métal qu'elle emploie comme étant de qualité supérieure; elle estime notamment l'acier fondu dans ses usines comme le plus dense, le plus durable et le moins sujet à explosion. On le fabrique spécialement dans les ateliers du gouvernement, à Perm et à Obouchof. Les chantiers de l'état autour de Saint-Pétersbourg donnent de l'occupation à des ouvriers dont le nombre varie, dans chacun de ces établissemens, de mille à cinq mille. Il en est un appelé *Nouvelle-Hollande*, sur la Néva, qui sert de dépôt d'approvisionnemens pour la flotte, tels que fers, goudron, voiles, projectiles et habillemens. Il contient une prison militaire dont le personnel est employé aux travaux de menuiserie, cordonnerie, forge, et à la confection des vêtemens. Les chantiers privés ne sont pas moins fréquentés; un de ces établissemens occupe 3,500 ouvriers.

Tous ces travaux sont placés sous la protection de Cronstadt. Cette citadelle comprend sept ou huit forts qui croisent leurs feux et commandent un canal long, étroit et sinueux, où les bâtimens ne

peuvent se présenter deux de front. En 1855, quand la flotte anglo-française est arrivée devant Cronstadt, cinq de ces forts, bâtis sur des rochers en face de la forteresse principale, portaient les noms de *Constantin*, *Alexandre*, *Pierre Ier*, fort *Kronslot* et fort *Risbank*. L'ouvrage central, construit sur l'île où sont situés la ville et le port, était le fort *Menchikof*. Une enceinte fortifiée entourait la ville. L'ensemble de ces ouvrages défensifs pouvait écraser un ennemi sous les feux convergens de 3,000 pièces. Il n'y a pas au monde de citadelle mieux organisée pour repousser une attaque, et cela se conçoit, car c'est la clé de la maison. Sébastopol pris, la Russie avait une forteresse de moins; Cronstadt forcé, Saint-Pétersbourg tombe, et l'empire est ébranlé par sa chute. Aussi n'a-t-on rien épargné pour rendre ces défenses inattaquables. Les prédécesseurs d'Alexandre II avaient dépensé 200 millions pour fortifier Cronstadt : le fort Alexandre Ier notamment était, dit-on, un modèle sans égal dans le monde; pourtant le gouvernement n'a pas cru pouvoir se fier entièrement à ces remparts de granit, il vient de les revêtir de fer. Deux des forts ont reçu des cuirasses doublées de matelas en bois de teck. On y a construit des tourelles blindées et tournantes où sont placés deux canons du plus gros calibre. Ces canons peuvent être braqués dans toutes les directions, abaissés ou élevés par un système mécanique qu'un seul homme suffit à mouvoir. Une de ces pièces d'artillerie est un cadeau de l'empereur d'Allemagne au tsar Alexandre : politesse ironique que la Russie ne sera pas appelée sans doute à lui rendre en détail!

Ce qu'il y a de certain, c'est que Pétersbourg a pris contre Berlin, dans ces derniers temps, des précautions formidables. La frontière occidentale de l'empire russe est hérissée de forteresses; ces défenses s'enchaînent l'une à l'autre par des voies ferrées, et sont reliées au siége du gouvernement par les grandes lignes de chemin de fer. Après la guerre de Crimée, la première préoccupation des hommes d'état qui entourèrent le nouveau souverain fut d'assurer la promptitude des communications entre les différentes parties de l'empire. Ce gouvernement prévoyant, réfléchi, qui ne dépense pas sa force en paroles, s'était parfaitement rendu compte des causes de sa défaite; il se mit immédiatement à l'œuvre pour y remédier. La principale était la difficulté d'opérer de grandes concentrations de troupes en peu de temps à l'une des extrémités de l'empire, et, cette concentration terminée, de faire vivre l'armée ainsi réunie, alors que les transports restaient lents et incertains. Un vaste système de chemins de fer fut immédiatement conçu. Ni l'argent de la France, ni le concours de ses ingénieurs ne manquèrent pour contribuer à la rapide exécution de cette grande pensée. Tout ce qui assure, disait-on, la promptitude et la facilité des com-

munications, profite à l'humanité; mais le gouvernement russe ne se paie pas de mots : plus national qu'humanitaire, il songeait avant tout à la patrie. Son plan était purement stratégique et calculé pour la défense de l'empire. De grandes lignes tracées du nord au sud, depuis Sweaborg et Viborg jusqu'à la Mer-Noire, c'est-à-dire de la Finlande à la Crimée, permettent le prompt envoi de troupes à ces deux frontières, atteintes toutes deux en 1855 par la ruine de Sébastopol et l'incendie de Sweaborg. Les autres lignes ferrées sont dirigées vers les frontières de l'Allemagne. La Russie, n'ayant rien à craindre du côté de l'Orient, n'a pas jugé urgente la construction de chemins de fer dans cette direction; mais en traçant quatre voies ferrées vers l'Occident, elle a eu soin de les faire aboutir à cette suite de forteresses dont la ligne est, en quelque sorte, infranchissable. Un quadrilatère formidable a été créé entre la Prusse au nord et l'Autriche au midi. Ces quatre forteresses sont Varsovie, Modlin, Ivangorod et Brzesc-Litewski. Varsovie intercepte les routes de Posen, Breslau, Lemberg et Cracovie. Modlin est, dit-on, la forteresse par excellence. Une armée de 20,000 hommes peut trouver asile dans ses seules casemates. A Modlin, point de population civile; des soldats seulement. Elle n'offre aucune prise à l'ennemi. Tout l'art du défenseur de Sébastopol, le général Totleben, a été déployé dans la création de cette citadelle, qu'un officier anglais représente comme « immense, sombre, silencieuse, aussi propre à l'attaque qu'à la défense. » Brzesc-Litewski n'est pas moins forte. Une armée en retraite trouverait dans l'une et l'autre un refuge inexpugnable. Une armée étrangère y serait immobilisée pour longtemps; enfin la Russie s'en ferait un point d'appui très solide au sortir de ses frontières.

Ce quadrilatère est le plus fort anneau de la chaîne de forteresses érigées contre l'Occident; elle se développe le long des deux fleuves qui couvrent, du côté de l'Europe, le territoire de l'empire. Ces fleuves sont le Dnieper, qui coule au sud et débouche dans la Mer-Noire, et la Duna, courant au nord pour se perdre dans la Baltique à Riga. Entre les deux sources de ces fleuves, l'interruption est couverte par la Berezina, où le gouvernement russe a placé Bobruïsk, autre forteresse de grande importance. Donc, en remontant du sud au nord, on trouve Kertch, à cheval entre la Mer-Noire et la mer d'Azof; Kief, qui défend le bassin du Bas-Dnieper; Bobruïsk; Dunabourg sur la Duna et Cronstadt, sans parler des ouvrages défensifs de la Finlande. Nous ne citons d'ailleurs que les principaux chaînons de cette ligne de forteresses, armure de la Russie, forgée surtout depuis la guerre de 1855 et fermée aux deux extrémités par des ports où se trouve en parfaite sûreté la nouvelle flotte. L'armée de terre et l'armée de mer se complètent l'une par l'autre, car la marine

russe emprunte une grande partie de sa force aux chemins de fer, qui lui fourniraient promptement les munitions, les renforts et les approvisionnemens accumulés d'avance dans les citadelles. La sécurité du territoire lui donne la liberté de ses mouvemens en mer, et la défense de ses arsenaux est garantie par la réception en temps utile de secours de toute espèce. Organisée comme elle est, principalement pour la garde des frontières maritimes, la marine russe trouve dans l'armement général du territoire un précieux auxiliaire.

II.

Après la guerre d'Orient, la Russie était sans marine. Ses vaisseaux avaient été coulés par ses propres mains ou incendiés à la fin du siége. L'Europe en était encore aux vaisseaux-mixtes à vapeur; mais ils avaient fait leur temps. L'insuffisance de ces vaisseaux devant les murs de Sébastopol, la nullité de la parade à Cronstadt, dont ils n'avaient pu affronter les fortifications, avaient été prouvées: le système était évidemment condamné. D'un autre côté, on tenait grand compte du succès des batteries flottantes cuirassées contre la forteresse de Kinburn, si promptement réduite. Ces batteries avaient pu naviguer à la remorque, à travers la Méditerranée et jusqu'au fond de la Mer-Noire. La principale objection qu'elles avaient soulevée, et qui portait sur leur *innavigabilité*, comme disent les marins, se trouvait écartée. Le prochain avenir de la marine était là; conserver aux grands bâtimens de mer leurs qualités nautiques tout en leur imposant le poids d'une cuirasse, tel était le problème à résoudre. L'attente était donc imposée surtout à la Russie; elle avait à panser ses blessures, à régénérer sa force militaire, à construire ses chemins de fer, à reconstruire ses forteresses anciennes, à en ériger de nouvelles. C'était assez d'occupation pour le moment. « La Russie se recueille, » disait un des hommes d'état de ce pays. De ses méditations allait surgir un empire rajeuni, reconstitué et plus puissant.

En fait de marine, le gouvernement se borna d'abord à la construction d'un certain nombre de chaloupes canonnières bonnes à protéger dans les eaux basses les transports et les débarquemens de troupes. En 1862, l'escadre de la Baltique comprenait surtout, en fait de navires utiles, des embarcations de cette espèce; mais dans l'intervalle l'idée de cuirasser les bâtimens de guerre avait fait son chemin. L'impulsion était donnée, toutes les marines y obéissaient; la Russie ne pouvait y résister seule. Elle avait envoyé aux États-Unis une commission d'officiers; le ministère se dirigea d'après l'avis de cette commission. Comme il importait avant tout de défendre les côtes de l'empire et les villes mari-

times, il opta pour les navires les plus aptes à remplir cette mission. Sans se désintéresser de la navigation en haute mer, il mit à la fois en chantier onze monitors à tourelles, plus trois batteries flottantes. La guerre d'Amérique a popularisé l'espèce de bâtimens qu'on appelle *monitor*. Ce nom était celui du premier modèle de ce navire. C'est un bâtiment fortement cuirassé, plat sur l'eau comme un radeau, de marche médiocre, assez maniable cependant pour se risquer à la mer, surtout le long des côtes. Navire excellent pour le blocus, le bombardement, la lutte dans les rades, en face des villes et des ports. Les batteries flottantes sont plus pesantes encore, plus fortement cuirassées, plus lourdes aussi, bonnes surtout pour l'attaque des forteresses. Les monitors russes en construction devaient être pourvus chacun d'une tourelle tournante, armée de deux grosses pièces. Trois de ces bâtimens auraient par exception deux tourelles et porteraient double artillerie. On les vit figurer pour la première fois en 1867 dans l'escadre d'évolutions de la Baltique. Ils en formaient la partie principale, car on n'y trouvait en outre qu'une frégate blindée, le *Pétropavlosk*, trois batteries flottantes et des navires en bois. Les exercices de l'escadre avaient été calculés pour étudier les qualités de ces nouvelles constructions et pour apprendre à les manœuvrer. On savait bien que les monitors avaient puissamment contribué au bombardement de Charleston sans grande perte d'hommes, sans avaries sérieuses; mais on se souvenait aussi que deux de ces bâtimens avaient été coulés, tandis que le *Nahaut*, de la même espèce, résistait au feu concentré de cent pièces d'artillerie. D'où venait cette différence? Il fallait s'en instruire. Le vice-amiral Boutakof en reçut évidemment la recommandation quand il prit, en juillet 1867, le commandement de l'escadre d'évolutions de la Baltique, avec l'assistance des contre-amiraux Touab et Popof. Les ordres de service de ce commandant en chef ont été publiés. On y trouve un récit très mouvementé des opérations de l'escadre. L'ardeur de l'amiral s'y révèle avec une franchise, nous allions dire une naïveté de sentiment et d'expression, tout à fait attachante; certes, si quelque chose doit manquer jamais à la marine russe, ce ne sera ni la bonne volonté ni le courage.

L'escadre étant rangée en deux lignes, les bâtimens d'échantillons différens sur la première, et sur la seconde les *monitors*, ordre était donné au contre-amiral, commandant la division des *monitors*, d'en détacher deux chaque matin, avec mission de naviguer séparément à travers l'escadre, de huit heures à onze heures du matin, tout en faisant pendant ce temps l'exercice du canon avec évolution de la tour. Ils devaient franchir les intervalles laissés entre les bâtimens à l'ancre, puis tourner, au plus près, au-

tour de la frégate amirale, et revenir sur leur sillage et cela dans l'espace de temps le plus court possible. Le commandant en chef surveillait les mouvemens avec la sollicitude d'un bon professeur, et, selon les cas, faisait un signal de satisfaction, de satisfaction particulière ou de réprimande. Une batterie, le *Pervenetz*, ayant été trouée par un choc, le capitaine s'avisa, pour aveugler la voie d'eau, d'échouer son navire dans la vase. Cette manœuvre remplit de joie l'amiral. « Le commandant du *Pervenetz* s'est bravement tiré d'affaire, écrivait-il au ministre de la marine, nous pouvons être glorieux de cette affaire. » Il recommandait néanmoins, dans une autre occasion, où des monitors en contournant sa frégate avaient éprouvé des avaries, de prendre garde que des blindés de 1,500 tonneaux ne doivent pas être traités avec sans-façon comme de simples canonnières. Les réparations de celles-ci coûtent des centaines, les avaries des cuirassés des milliers de roubles. Le tir à la cible avait été jugé satisfaisant, l'évolution des tourelles était facile, les hommes de barre manœuvraient convenablement, les artilleurs comprenaient leur nouveau service à bord, mais l'amiral voyait surtout avec complaisance les joutes et les courses en canot. « Ce n'est pas un jeu, un délassement, disait-il, ce n'est pas comme un premier amour qui a survécu à son temps, un reste de prédilection pour la navigation à voiles, dans un milieu où règnent la vapeur et l'électricité. C'est un moyen de tremper ses nerfs, de rectifier son coup d'œil et de se préparer à toutes les éventualités du service. » En effet, les officiers se plaisaient à traverser sur ces embarcations la ligne de tir des monitors envoyant des boulets à la cible, et le respectable chef encourageait ces passe-temps dangereux en vue d'aguerrir les jeunes gens. Les généraux prussiens auraient sans doute méprisé ce jeu, où la vie des hommes était exposée sans résultat positif et pratique; mais le marin russe, vrai loup de mer, leur rendait, sans les nommer, dédain pour dédain. « Université? académie? s'écriait-il. C'est peu. Au-dessus des universités et des académies, il n'y a plus d'écoles! » Il entendait dire : Il y a le sang-froid, le coup d'œil et la résolution énergique. Les guerres sont soudaines, pensait-il, les batailles courtes. La victoire ou la défaite dépendent d'un moment. Il faut donc être toujours prêt à entrer en lutte, prêt à vaincre ou à sacrifier sa vie dans la *demi-heure*. Une manœuvre audacieuse réjouissait toujours le cœur de l'amiral, car c'était, à son avis, une sorte d'indice ou de promesse pour cette demi-heure.

Le prince Constantin, général-amiral, fit visite à l'escadre, et elle vint à sa rencontre. L'amiral Farragut vint aussi et ce fut un grand événement. Le citoyen amiral des États-Unis reçut des ovations de

prince. On l'accabla de politesses, on l'en bombarda tellement que le commandant en chef en compara l'avalanche à celle des coups d'éperon que Farragut avait coutume de multiplier contre ses adversaires sans leur laisser le temps de respirer. Le marin américain ayant fait à ses confrères de Russie un compliment sur leur franche et parfaite cordialité, l'amiral Boutakof porta cette appréciation à la connaissance de ses compagnons d'armes, et il ajouta en des termes certainement exempts de toute dissimulation : « Ce sont là des paroles prononcées, non par un diplomate, un homme de phrases, mais par le célèbre marin,.. un homme de cœur. »

Ainsi se termina au bout de deux mois, en septembre 1867, cette campagne d'évolutions qui signala la renaissance de la marine russe. Celle-ci ne devait pas s'arrêter en si bon chemin. L'empire, pourvu désormais de puissans moyens de défense par mer, devait penser à les compléter par des moyens d'attaque. La bataille de Lissa (1), récemment livrée, en suggérait les élémens. Cette rencontre entre des escadres d'Autriche et d'Italie dans l'Adriatique datait du 20 juillet 1866. D'après le nombre des navires engagés, on pouvait l'appeler une bataille; les résultats de la lutte n'étaient cependant pas tels qu'elle dépassât les proportions d'un combat. La perte d'hommes était petite : une frégate cuirassée avait été coulée, une canonnière incendiée du côté des Italiens, un vaisseau à deux ponts désemparé du côté des Autrichiens; tel était le bilan de cette première lutte entre bâtimens cuirassés. L'escadre autrichienne avait évidemment l'avantage, son adversaire ayant opéré sa retraite; mais cette escadre était bien fatiguée, et si l'amiral Persano avait prolongé ou recommencé le combat, la chance aurait pu tourner, car l'escadre italienne était la plus nombreuse et la plus forte. Le commandant autrichien, amiral Tégéthoff, eut à se féliciter de la fortune qu'il avait secondée par une grande audace. Là n'était pourtant pas l'intérêt du combat, car les deux marines étaient restées dans l'état où elles se trouvaient auparavant. Si l'amiral Persano s'était retiré, l'amiral Tégéthoff avait été incapable de le poursuivre. L'histoire maritime aurait donc pu les renvoyer dos à dos, l'un avec un certificat d'audace, l'autre avec une note d'indécision; mais un fait important, considérable, avait été révélé dans ce combat, c'était la puissance de l'éperon des navires, c'était le rôle que cette arme est appelée à remplir dans les batailles futures.

Voici ce qui s'était passé. L'escadre italienne avait douze bâtimens cuirassés; il y en avait sept seulement sous les ordres de l'amiral Tégéthoff. Les bâtimens italiens étaient rangés sur une seule

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1866 *le Combat naval de Lissa.*

ligne assez étendue, qui fut coupée par l'escadre autrichienne en masse compacte. Il s'ensuivit une canonnade générale dont l'effet fut nul, si l'on en excepte l'incendie de la canonnière italienne, déterminé par le hasard et non par la tactique. Généralement les bordées passaient par-dessus les bâtimens autrichiens, et ceux-ci, d'ailleurs moins fortement armés, ne causaient pas grand préjudice à l'escadre italienne. Ce que voyant, les deux adversaires cherchèrent à s'aborder avec l'éperon. Persano montait un bâtiment lourd et difficile à manœuvrer, l'*Affondatore*. Vainement fit-il de grands efforts pour atteindre les bâtimens ennemis. L'*Affondatore* n'évoluait pas et ne réussissait pas à se lancer sur les navires. Tégéthoff avait mis son pavillon sur une frégate cuirassée, moins puissante peut-être, mais plus maniable. Quatre fois il se précipita sur l'ennemi, mais les trois premiers chocs n'eurent pas de résultats bien sensibles. Le quatrième devait réussir par suite d'un événement inattendu. Le *Re d'Italia*, grosse frégate cuirassée de trente-six canons, portant 600 hommes d'équipage, eut son gouvernail démonté. Réduit à l'état de ponton, incapable de manœuvrer, il fut abordé par la frégate de l'amiral Tégéthoff et sombra, corps et biens, en quelques minutes. Ce fut le fait capital de la bataille, et ce fait eut un retentissement universel. Dans toutes les marines, on ne parla plus que de l'éperon. On y vit tout l'avenir des flottes de guerre. La Russie ne fut pas la dernière à s'engouer de cette arme qui semblait faite exprès pour l'usage d'un peuple peu marin. Le gouvernement se hâta de donner un bélier à chacun de ses navires, et des exercices à l'éperon firent l'objet d'une étude approfondie dans les rangs de la flotte à partir de l'année 1868. Ce fut en quelque sorte la deuxième phase de reconstruction de la marine russe.

La bataille navale de Lissa ayant fait ressortir l'importance de l'éperon, les Italiens ayant combattu surtout avec l'artillerie, les Autrichiens par le choc, et ceux-ci, inférieurs en force, ayant obtenu l'avantage, la supériorité de l'éperon semblait établie. Il fallait trouver les meilleurs moyens de s'en servir utilement. Or il paraissait assez difficile de manier avec succès cette arme brutale et terrible. Quatre fois, nous l'avons dit, l'amiral Tégéthoff avait donné des coups de bélier, une seule fois il avait réussi à frapper sérieusement son adversaire. Les autres commandans de l'escadre autrichienne n'avaient pas eu de succès, et leur éperon n'avait pas atteint, ou du moins n'avait pas sensiblement endommagé les frégates de l'ennemi. D'un autre côté, les Italiens avaient essayé du même moyen sans aucun résultat. Le bâtiment-amiral en particulier avait perdu son temps à prendre du champ pour s'élancer sur ses adversaires; il en avait toujours manqué l'occasion. Donc le combat à l'éperon exigeait des bâtimens très maniables, obéissant

au gouvernail avec une sensibilité extrême, et surtout un coup d'œil prompt, des nerfs d'acier, une résolution rapide et inflexible. Le choc d'un grand navire jeté contre un autre à toute vitesse peut causer la perte de l'assaillant. Les deux adversaires peuvent sombrer ensemble. Le capitaine doit donc avoir une fermeté à toute épreuve, les officiers et l'équipage un dévoûment absolu, une entière confiance dans leur chef. Les mêmes qualités sont indispensables pour éviter le choc quand on ne veut ni le recevoir ni l'infliger. L'exercice ne suffit pas pour les donner, et, le courage étant égal des deux parts, le succès sera pour le mieux doué des deux commandans. Toutefois l'exercice peut développer les dons de nature, et l'habitude de manœuvrer ensemble peut créer cette confiance mutuelle, si nécessaire au succès d'une manœuvre dangereuse. Les exercices de l'escadre en 1869 furent donc dirigés dans ce sens. Des canonnières furent mises à la disposition du commandant en chef. On les avait garnies d'un bourrelet de fascines qui entourait et protégeait la chaloupe; on y avait ajouté un éperon en bois monté sur un châssis mobile. Tous les capitaines de l'escadre devaient commander ces embarcations à tour de rôle et par ordre de numéros tirés au sort. Ils en conservaient la direction jusqu'au moment où ils étaient abordés par un adversaire. Deux de ces chaloupes étaient réunies bord à bord au même point de départ. Au signal donné, elles s'éloignaient à droite et à gauche. Décrivant de grands cercles, elles revenaient l'une sur l'autre et cherchaient à se toucher. L'adresse consistait à éviter le choc de l'adversaire, tout en s'efforçant de l'éperonner soi-même. L'escadre tout entière, formée en carré, assistait à cette lutte courtoise et notait les coups. Le plus souvent, les embarcations ne parvenaient pas, dès les premières passes, à frapper l'adversaire. Lorsqu'enfin elles y réussissaient, le choc était plus ou moins heureux. Quelquefois elles n'atteignaient le but qu'après une longue poursuite; quelquefois le choc arrivait par l'arrière ou bien était très faiblement imprimé par la hanche de l'embarcation. Dans un combat réel, c'eût été une sorte de frôlement sans effet. Rarement, dans tout le cours des évolutions, l'une des canonnières engagées put être accostée franchement, comme l'amiral Tégéthoff avait abordé le *Re d'Italia*. On attachait pourtant une très grande importance à ces tournois. Le prince Constantin y assista. L'empereur Alexandre lui-même y vint présider. L'escadre fut félicitée, et le commandant en chef récompensé par la dignité d'aide-de-camp général.

Ces manœuvres parurent néanmoins refroidir un peu l'enthousiasme de l'Europe. La bataille de Lissa avait déjà démontré combien elles étaient délicates. Évidemment il eût été dangereux de trop compter sur ce moyen d'attaque. L'artillerie, un moment dépo-

pularisée, reprenait son rang, et, sans renoncer à l'éperon, on ne lui assignait plus une importance capitale. Ce sentiment devait grandir encore par suite de l'emploi et du perfectionnement des torpilles. Beaucoup de marins n'ajoutent pas foi à l'action des torpilles placées à bord de navires pour la poursuite et la destruction d'une escadre en marche. Les Prussiens ont construit un certain nombre de ces bateaux. Dans le sillage d'un gros cuirassé, on croit qu'ils couleraient au moindre mouvement du léviathan. Il n'en est pas de même de ces bâtimens quand ils sont au repos. Une embarcation peut toujours s'en approcher la nuit et attacher à leurs flancs la machine explosive. D'ailleurs les blindés devront être pourvus de torpilles et pourront s'en servir l'un contre l'autre dans le cours d'un combat naval. Quelle serait, en ce cas, la destination d'un éperon? Les commandans, disait-on, ne chercheront pas à se lancer l'un sur l'autre. Bien loin de là, ils auront grand souci de se tenir à distance pour éviter les caisses à torpilles. L'artillerie remplira son rôle, et l'éperon ne sera qu'une arme le plus souvent inutile.

Ainsi raisonnait-on. L'argument a paru trop absolu aux officiers-généraux les plus expérimentés et les plus distingués. Les torpilles, disent-ils, et l'éperon sont des engins dont il faut savoir se servir selon les circonstances. Ces armes terribles peuvent décider le succès d'une bataille navale; elles peuvent remplacer sur les flottes cuirassées l'abordage, qui terminait autrefois les luttes maritimes. En général, les canons seuls suffisent rarement pour dénouer une action de guerre. A terre, on en complète l'effet par la baïonnette, — en mer, par l'arme blanche également; mais l'abordage des cuirassés devient de plus en plus difficile, car les canons abrités dans les tourelles sont à peu près inaccessibles. La torpille d'ailleurs dénouerait bien vite la situation de deux frégates amarrées l'une à l'autre en les détruisant toutes deux. L'éperon peut donc donner le coup de grâce à un navire déjà désemparé, ou du moins sérieusement avarié et réduit à une sorte d'immobilité. Tandis qu'il se défend encore avec son artillerie, un des assaillans saisira le moment de se jeter sur lui. Comme il n'évoluera pas assez rapidement pour éviter cette attaque, l'éperon pénétrera dans ses œuvres vives. Il coulera immédiatement, comme le *Re d'Italia*, non sans entraîner peut-être son ennemi dans sa perte. L'artillerie commencera donc un combat, mais ne l'achèvera pas, à moins d'un coup heureux. Ainsi le *Palestro*, à la bataille de Lissa, a été incendié par un obus et a sauté. Ainsi, du côté des Autrichiens, un obus ayant pénétré dans la batterie d'un vaisseau de ligne, le *Kaiser*, de plus de cent canons, ce projectile en éclatant a renversé un grand nombre d'hommes, jeté à terre le mât de misaine, avarié deux pièces d'artillerie, mis le feu au navire et obligé l'ennemi à se retirer du

combat. A chacun son rôle; l'artillerie engage l'action, et si elle n'en amène pas le dénoûment, l'éperon porte le coup de grâce : c'est le poignard de miséricorde. Dans un premier moment d'engouement, les Russes avaient fait construire en Angleterre un bâtiment à deux éperons, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière. Ils n'ont pas persévéré dans cette voie d'exagération, qui, dans tous les cas, eût rendu le voisinage d'un tel navire excessivement dangereux dans une escadre. Il ne faut pas jouer avec une arme pareille. L'escadre russe en avait senti le péril dans ses exercices de 1869. Le signal d'un changement de flanc avait été hissé par ordre du commandant en chef, et tous les capitaines s'étaient mis en mouvement pour accomplir cette manœuvre, lorsque la batterie cuirassée *Kreml* heurta l'*Oleg*, une frégate en bois évoluant dans le voisinage, la frappa involontairement de son éperon. Ce choc, fort mitigé, suffit pour crever la frégate, qui s'enfonça d'abord par l'avant, puis par l'arrière, se coucha enfin sur le côté et disparut en moins d'un quart d'heure. Le commandant du *Kreml* fut blâmé par le conseil de guerre. Cet événement contribua sans doute à calmer l'effervescence nationale et ne fut pas sans contribuer à prouver que, s'il ne faut pas s'en remettre à l'éperon seulement pour décider du sort des combats, ce n'en est pas moins une arme formidable dont il importe de savoir se servir contre les ennemis, pour éviter d'en faire usage contre les siens par défaut d'habitude ou d'exercice.

La Russie en était arrivée au point où ses regards et ses aspirations pouvaient se tourner vers la haute mer. Elle avait procédé avec discernement et sans trop de hâte. Elle avait pourvu d'abord à l'organisation de sa défense sur la frontière de terre et sur les côtes. L'heure était propice pour compléter la transformation de sa marine par la construction de navires de guerre puissamment armés, cuirassés, faits pour tenir la mer et propres à la grande navigation. Elle ne possédait encore que deux de ces bâtimens, anciennes frégates dont la construction en bois avait été interrompue et qu'on avait transformées en frégates blindées. C'étaient le *Sébastopol* et le *Pétropavlosk*, bâtimens à hautes murailles d'après le modèle des premiers cuirassés de la France et de l'Angleterre. A peine mis à l'eau, ils étaient déjà fort arriérés, tant sont rapides les transformations successives de la marine cuirassée. Autrefois les types de navires de guerre étaient peu nombreux. Les flottes étaient classées en bâtimens de ligne, essentiellement destinés à combattre en *ligne*, et bâtimens non de ligne, c'est-à-dire impropres à figurer en bataille rangée. Il y avait des vaisseaux à deux et à trois ponts, des frégates de premier et de deuxième rang, des corvettes plus ou moins bien armées. Après venait la foule des bricks, des transports et autres navires de flottille ayant chacun leur destination

particulière. Aujourd'hui ces classifications n'existent plus. A l'invention des cuirassés, les grandes puissances sont restées en possession de flottes considérables devenues du jour au lendemain parfaitement inutiles. L'Angleterre a, en ce moment, de quarante à cinquante vaisseaux en bois dont elle ne peut plus se servir; une sorte de respect humain en a retardé jusqu'à présent la démolition. On avait proposé d'en conserver la coque à partir de la ligne de flottaison, de raser la partie supérieure et de la remplacer par des superstructures conçues dans le système des cuirassés; mais l'amirauté n'a pas adopté cette proposition d'une économie trompeuse. La base eût manqué à l'édifice; elle aurait mal supporté le sommet. L'expédient n'aurait pas amélioré les bâtimens et n'en aurait pas retardé beaucoup la réforme nécessaire. On les conserve donc dans les ports, comme de vieux chevaux qu'on laisse mourir à l'écurie par égard pour leurs services passés. C'est un capital de 80 à 100 millions à porter en « profits et pertes. » Par la même raison, le *Sébastopol* et le *Pétropavlosk* ne furent pas imités dans la marine renaissante de la Russie. Cette puissance possédait encore un certain nombre d'anciens vaisseaux mixtes en bois; elle n'essaya pas de les transformer en navires blindés.

Restait à savoir si les nouvelles frégates cuirassées à construire seraient des bâtimens à batteries ou des navires à tourelles. Les navires à batteries ont une rangée de canons dans toute la longueur et de chaque côté. Les bâtimens à tourelles ont des réduits ou tourelles en fer, construites au centre du navire, au-dessus du pont, et portant des canons d'un très fort calibre. L'inconvénient des batteries est de ne pouvoir supporter des pièces d'artillerie d'un poids suffisant, d'avoir à présenter le flanc pour tirer des bordées, de ne point abriter les servans, trop exposés aux effets de boulets et d'obus pénétrant par les sabords. L'avantage des tourelles placées au centre est de pouvoir porter les pièces d'un poids énorme aujourd'hui nécessaires pour lancer des projectiles capables de percer les cuirasses. Les tourelles des navires tournent sur leur axe, et, sans nuire à la marche du navire, sans en modifier la direction ni les mouvemens, permettent de pointer les pièces partout où elles doivent porter; elles offrent peu de prise à l'artillerie adverse, la surface arrondie laissant glisser les boulets, enfin elles abritent sous leur carapace les pièces et les artilleurs. Mais que d'essais, que de tâtonnemens pour en arriver là! On construisit d'abord des tourelles fixes, une sorte de rempart cuirassé à ciel ouvert, où les canons étaient seuls mobiles. Vinrent ensuite les tourelles tournantes. Des bâtimens en ont une, d'autres deux, puis trois, quatre et même cinq, en comprenant un réduit central. Le premier navire à tourelle de l'Angleterre fut construit en 1866; on l'appela le *Mo-*

narch. Le suivant fut le *Captain*, — tous deux d'après les plans du capitaine Coles, dont le nom est resté attaché à ce genre de navire. Le *Captain* avait 270 pieds de long, 48 pieds de large. La capacité en était de 4,300 tonneaux, la vitesse de 14 nœuds et plus. La coque était entièrement protégée par une cuirasse qui s'étendait à 2 mètres au-dessous de la flottaison. Il avait deux tourelles portant chacune deux canons du poids de 25 tonneaux, lançant des projectiles de 600 livres; deux autres pièces d'artillerie étaient en outre placées sur les gaillards. Était-il trop pesamment chargé ou les poids étaient-ils mal répartis? avait-il trop de hauteur pour sa base? Ce qui est certain, c'est que peu de temps après la construction il sombra, entraînant son inventeur dans l'abîme à la hauteur du cap Finistère, dans la nuit du 6 au 7 septembre 1870.

La Russie venait précisément d'adopter ce genre de bâtimens; elle en avait construit deux : l'*Amiral Tchitchakof*, à deux tourelles, l'*Amiral Gregg*, à trois tourelles. Deux autres avaient été mis sur chantier : *Amiral Lazaref* et *Amiral Spiridof*. Le gouvernement s'empressa d'en modifier les plans. On voit qu'il s'était décidé pour le système des tourelles et qu'il avait sagement attendu, pour prendre cette détermination, le moment où les derniers perfectionnemens de la marine cuirassée lui permettaient de construire une flotte à peu près homogène : but fort désirable à une époque où les innovations se succèdent avec tant de rapidité, où les modèles nouveaux, avant d'être achevés, sont surpassés par d'autres perfectionnemens! L'Angleterre surtout est travaillée par ce besoin d'innovations. Sa flotte, toujours très puissante, est comme une carte d'échantillons. On y compte au moins un modèle de tous les types connus depuis l'origine des bâtimens cuirassés. Malgré le nombre, malgré la force de ses vaisseaux blindés, elle se présenterait au combat, dit un officier de la marine anglaise, comme une cavalerie composée de toutes les montures imaginables, « dromadaires, mulets, chevaux, éléphans, » et contre une force inférieure, mais homogène, bien armée et « bien montée, » elle pourrait avoir le désavantage. » Le gouvernement russe n'a pas pu se soustraire entièrement à cette tyrannie des perfectionnemens incessans, mais il avait une supériorité : celle d'un programme bien étudié, dont il s'est écarté le moins possible. Il ne recherchait pas les moyens de livrer des batailles navales. Tout au plus voulait-il être en mesure de les accepter. L'Angleterre seule, pensait-il, est intéressée à ce genre de lutte; il lui appartient d'aller au-devant de l'ennemi et de profiter de sa force supérieure pour l'anéantir, loin de ses côtes. Tel n'est pas le rôle de la Russie; la défense de son littoral est le premier objet de ses soins. Nous avons vu quels étaient ses préparatifs à cet effet : des batteries flottantes et des monitors

appuyés sur des fortifications et sur l'armée de terre. Quelques grandes frégates à éperon étaient en outre nécessaires pour interrompre un blocus, pour engager au besoin un combat isolé en vue des rivages, et enfin des croiseurs très rapides pour s'élancer en haute mer et intercepter le commerce de l'ennemi. La rapidité devait être la principale qualité de ces bâtimens. Quoique blindés, leur force était surtout dans leur légèreté, leur mission devant être d'échapper par la vitesse à la poursuite d'un bâtiment de force supérieure ou de donner la chasse et de capturer les navires moins bien armés. Aussi leur donnait-on une artillerie moins pesante. Tels étaient l'*Alexandre-Newsky* et l'*Amiral-Général*, commandés en Angleterre. Ces bâtimens avaient été livrés par les constructeurs. Ils avaient les qualités requises; mais l'un d'eux, l'*Alexandre-Newsky*, se perdit dans son voyage de Portsmouth à Saint-Pétersbourg. La Russie n'eut donc d'abord qu'un seul bâtiment de ce modèle. Elle se donna d'autres navires d'une plus grande force et d'une artillerie bien autrement formidable. Elle eut le *Pierre-le-Grand*, le plus puissant cuirassé qu'on connaisse, dit-on. Le déplacement de ce bâtiment est de 10,000 tonnes; ses cuirasses ont une épaisseur de 35 centimètres et s'étendent à 1^{m},60 au-dessous de la flottaison. Sa coque est en fer; sa longueur, plus de 100 mètres; sa largeur, 19 mètres. Elle eut, sans compter le *Sébastopol*, le *Pétropavlosk* et l'*Amiral-Général* dont nous avons parlé, le *Prince-Pojarski*, dont la force n'est pas beaucoup inférieure au *Pierre-le-Grand*, puis le *Duc-d'Édimbourg*, à peu près du même rang. Au total, sa flotte présenta bientôt un effectif de 10 frégates cuirassées, 4 batteries flottantes, 11 monitors à tourelles, sans compter les bâtimens de nouvelle invention dus à l'initiative de l'amiral Popof. Le moment est venu de les décrire.

On sait qu'après avoir exagéré la longueur des bâtimens blindés pour augmenter impunément le poids de leur cuirasse et de leur artillerie, on en est arrivé à les raccourcir à tout hasard pour diminuer les frais de construction, rendre les évolutions plus faciles, et peut-être aussi par suite de ce sentiment qu'il faut absolument s'arrêter dans une voie aboutissant à l'absurde. L'amiral Popof, encouragé par le prince Constatin et l'amiral Krabbe, ministre de la marine, a poussé la théorie du raccourcissement au point de construire un navire rond, semblable, dit un ingénieur, à un couvercle. On appelle ce navire de nouvelle espèce un *bâtiment circulaire*. Un des premiers navires de ce genre a reçu la désignation de *popofka*, dérivée du nom de son inventeur. Il navigue depuis l'année 1875. D'autres navires circulaires ont été lancés ou sont sur le point de sortir des chantiers. Comment un bâtiment de cette forme peut-il

marcher? Cette question a été étudiée notamment par M. Reed, ingénieur anglais, dont les plans sont généralement adoptés par l'amirauté de la Grande-Bretagne. Les essais de la première *popofka* ont été modestes. C'etait une simple embarcation. M. Reed la visita et la monta dans les eaux de Cronstadt, où il constata la facilité des mouvemens et de la navigation de ce bâtiment. Le prince Constantin et l'amiral Krabbe avaient pris à cœur cette invention. D'après leurs ordres on en continua l'expérience. Un nouveau bâtiment du même genre, conçu avec des proportions bien plus vastes, fut mis en chantier. On l'appela *Novgorod*. Construit à Pétersbourg, il fut expédié à Nicolaïef; on l'y envoya démonté par chemins de fer; les chaudières furent transportées par la voie de mer. L'ingénieur anglais les suivit quand le navire fut achevé et armé. Il fit une excursion d'essais, M. Reed y fut admis. Le bâtiment se comporta à la mer « d'une façon surprenante, » d'après le témoignage d'un officier de la marine anglaise, dont l'allégation ne fut point contredite. C'est un navire à tourelles, à fond plat et de forme circulaire, dont le diamètre est de 100 pieds, la profondeur de 12 pieds 1/2. Au milieu du pont s'élève une tour portant deux pièces de grosse artillerie, montées sur affûts mobiles. La *Novgorod* ne s'élève pas beaucoup au-dessus de l'eau. La tourelle prend sa base sur le pont, qui au centre se relève à une hauteur de $1^{m},50$ au-dessus des francs-bords. Le navire est entièrement revêtu de fer dans ses fonds, à la flottaison et sur le pont. La tourelle est également cuirassée. On voit quel genre d'avantages offrent ces constructions. Le blindage au-dessus de l'eau les défend contre les projectiles; la cuirasse du fond les met, autant que possible, à l'abri des torpilles. La forme de ces bâtimens leur permet d'ailleurs de porter une armure très épaisse. Ils sont divisés en cloisons étanches, de telle sorte que l'effet d'une déchirure causée par l'éperon ou la torpille pourrait être limité à l'inondation d'une très petite partie du navire. Or un compartiment étanche peut se remplir d'eau sans surcharger un bâtiment au point d'en entraîner la perte. Les *popofka* ont donc le privilége de supporter sans fatigue une cuirasse à l'épreuve, de naviguer dans des eaux très basses où d'autres bâtimens ne pourraient les suivre. Ces constructions sont-elles maniables? font-elles aisément leur chemin dans la mer? évoluent-elles facilement? La réponse peut être affirmative par suite de certaines précautions. Il faut savoir d'abord que la *Novgorod* a six quilles auxquelles correspondent six hélices, mues chacune par une machine à vapeur de 80 chevaux. Les uns voient dans ce nombre inusité de moteurs un embarras, d'autres un avantage. L'avantage consiste en ce que l'existence du navire est indépendante des avaries survenant à l'une de ses

machines ou de ses hélices. Le nombre en est d'ailleurs motivé par une autre considération : celle de donner au navire une vitesse suffisante.

La *Novgorod* file 7 nœuds 1/2 à l'heure. Pour obtenir cette marche, ses hélices ne suffiraient pas, s'il était circulaire sous l'eau comme au-dessus; mais ce bâtiment est pourvu d'une étrave dont la forme tranchante laisse à l'eau son écoulement ordinaire à l'arrière des navires quand ils sont en mouvement. M. Reed a dit : « L'eau semble ne savoir où se diriger pour laisser passer le navire; » toutefois elle finit par prendre son cours. La vitesse de 7 nœuds 1/2 en est une preuve. Cette vitesse serait certainement insuffisante s'il s'agissait d'une frégate. On s'efforce toujours de donner à ces navires une vitesse de 14 nœuds au moins; mais les *popofkas* sont exclusivement destinées au service de gardes-côtes, et 7 nœuds 1/2 peuvent suffire aux navires de ce caractère. Le principal mérite des *popofka* est d'évoluer avec une très grande facilité et de ne pas décrire de grands cercles, comme la plupart des bâtimens cuirassés lorsque le gouvernail les appelle à tourner sur eux-mêmes. Cette qualité est précieuse surtout pour des gardes-côtes, car ceux-ci paraissent devoir être munis dans leur pourtour d'un chapelet de torpilles à lancer sur l'ennemi, on compte sur la rapidité de leurs évolutions pour favoriser cette manœuvre; à une torpille manquant son but, on en substituerait promptement une autre. Ce bâtiment de nouvelle invention a de plus une autre supériorité, d'une nature moins belliqueuse : c'est de n'avoir ni roulis, ni tangage, qualité rare à laquelle même les hommes de mer ne sont pas toujours indifférens. La *popofka Novgorod* paraît avoir satisfait l'amirauté. Celle-ci a commandé un autre bâtiment de même forme, mais de dimensions encore bien plus grandes, qui a été lancé dernièrement. On l'appelle *Vice-Amiral-Popof*. Son diamètre est de 120 pieds, son déplacement de trois mille cinq cents tonneaux, sa cuirasse, plus épaisse qu'aucune de celles des navires actuels; sa vitesse dépasse de 2 nœuds celle de la *popofka Novgorod*. Dans la défense des fleuves de l'empire, il remplacera avantageusement les navires que les Prussiens ont construits et qu'ils nomment *monitors du Rhin*. Ceci fait penser aux chaloupes canonnières françaises qui devaient aussi être lancées sur le Rhin pendant la guerre avec la Prusse; elles y eussent fait une utile diversion. Un contre-amiral avait été envoyé à Strasbourg pour en prendre le commandement, mais les chaloupes canonnières n'étaient pas prêtes. On ne put donc rien envoyer au commandant resté à Strasbourg en expectative. Cet officier-général, dont le courage était proverbial et qui eût rendu bon compte de la flottille confiée à son commande-

ment, si cette flottille avait existé, fut fait prisonnier, lors de la capitulation de la ville, tout comme un simple officier de terre.

En résumé, la flotte cuirassée de la Russie compte en ce moment vingt-neuf navires, tous forts et bien armés, tous construits d'après les meilleurs types, chacun dans sa spécialité, tous réalisant les perfectionnemens les plus récemment adoptés. Toutefois l'amirauté russe n'a pas l'intention d'en rester là; c'est ce qui ressort d'une lecture faite, il y a deux ans, par un lieutenant de vaisseau, M. Mertwago, au club maritime de Cronstadt, devant un brillant auditoire et spécialement en présence de l'amiral Boutakof, commandant de l'escadre. Ces sortes de conférences sont fréquentes, le gouvernement les encourage avec raison, car il y voit un moyen d'exercer les facultés des jeunes officiers de la flotte, de les attacher à l'étude de leur profession, de mettre en lumière leur science et leur talent, de favoriser l'exposé des divers systèmes de construction, de manœuvre, de tactique navale. Donc M. Mertwago s'était placé dans l'hypothèse d'une guerre entre la Russie et la Prusse. Admettant que trois mois après l'ouverture des hostilités l'armée du tsar serait en état de passer la frontière, il se demandait quel serait le rôle de la marine, quelle devrait en être la force pour bloquer les ports prussiens et protéger l'aile droite de l'armée. Si la guerre était engagée en 1883, époque où la flotte prussienne, prévue par M. de Bismarck, sera tout entière achevée, M. Mertwago estimait à 12 cuirassés de 1re classe, 12 de 2e classe et 38 croiseurs, la force navale que la Russie devrait mettre en ligne (1). Or l'empire d'Alexandre II possédera ce nombre de bâtimens précisément en 1883. Si la guerre éclatait dès à présent, la marine russe, ajoutait l'orateur, ne pourrait pas prendre l'offensive, et dans ce cas elle devrait se borner à la protection des côtes. Or elle pourrait aisément s'acquitter de ce devoir, car la Russie est armée pour le remplir, et les préparatifs qu'elle a faits sont excellens.

C'est ce que nous avons dit. La Russie, depuis l'époque où elle a commencé la reconstruction de sa flotte, — il serait peut-être plus correct de dire la création d'une flotte, — a dépensé chaque année environ 23 millions en constructions de bâtimens, c'est-à-dire 230 millions dans les dix dernières années. En supposant, comme le lieutenant Mertwago, que sept années s'écoulent encore avant la fin de ce grand travail, la dépense étant calculée jusqu'en 1883 sur le pied des frais antérieurs, il faut ajouter 160 millions au total des dix dernières années, soit de 390 à 400 millions en dix-sept ans. Ces chiffres sont très approximatifs, et il est très difficile de les rec-

(1) *Revue maritime*, t. XLIII.

tifier avec les seuls documens que le gouvernement du pays laisse publier. On peut dire, à tout hasard, que la flotte russe aura coûté au moins la somme demandée par M. de Bismarck pour la création de la marine prussienne. Ces deux pays se suivent de près dans leurs armemens, et l'on ne saurait dire lequel des deux est le mieux préparé pour soutenir une guerre soudaine. C'est un exemple et une leçon.

III.

La Prusse a 1,250 kilomètres de côtes à protéger. La Russie a les rivages des mers suivantes : la Mer-Blanche, la Baltique, la Mer-Noire et celle d'Azof, la mer Caspienne, la mer d'Aral et une certaine étendue de littoral sur l'Océan-Pacifique. Elle entretient en outre des stations lointaines, dont la présence à l'étranger est nécessaire pour la défense de ses intérêts légitimes ou de sa politique. Elle a dans la Méditerranée, à Villafranca, un poste où stationne une frégate, dans la Mer-Noire, aux bouches du Danube, une station composée de deux avisos, à Constantinople deux navires à vapeur. L'Océan-Pacifique a quatre corvettes. Deux canonnières sont en Chine à la disposition de l'ambassade russe à Pékin. Une frégate et une corvette sont expédiées dans le Grand-Océan. La station de Saint-Pétersbourg comprend huit navires; celle de Sweaborg, un aviso et une canonnière; à Revel, un stationnaire; à Archangel, deux avisos et une chaloupe à vapeur. A Cronstadt stationnent huit navires. L'escadre d'évolutions est composée cette année de vingt bâtimens. De plus il existe dans la Baltique des *navires pour exercices des torpilles*, d'autres pour l'instruction des élèves, les exercices d'artillerie, les missions hydrographiques, le service des phares. Enfin, pour ne pas dépasser les bornes d'une nomenclature déjà fastidieuse, notons sans autre détail vingt-trois navires dans la Mer-Noire, vingt-quatre dans la Caspienne, et seize formant ce que le gouvernement russe appelle la flottille de la Sibérie.

Le but de cette énumération est de faire comprendre la nécessité d'entretenir pour ces divers services un personnel considérable de marins. Le recrutement ordinaire y pourvoit. La flotte est montée par 25,000 hommes, sous-officiers et matelots; en outre, 12,000 hommes font le service à terre comme ouvriers des ports et autres classés dans la même catégorie. Enfin de 10,000 à 11,000 hommes sont en congé temporaire, quelques-uns embarqués sur des navires marchands, plusieurs employés dans l'administration générale ou dans les ports. L'ensemble comprend environ 50,000 hommes en activité de service; ils n'ont d'ailleurs aucune qualification particulière pour être admis dans la marine. Le recru-

tement les fournit comme les soldats de l'armée de terre. Aussi le nombre des hommes d'équipage en temps de guerre pourrait-il être en quelque sorte illimité, s'il était possible de les employer à bord sans aucune instruction préalable. Le maniement des flottes actuelles exige certainement des marins moins expérimentés, mais encore un certain apprentissage est-il toujours nécessaire. L'inexpérience d'hommes provenant en grande majorité du recrutement serait donc une cause inévitable d'infériorité, si ce défaut n'était en partie compensé par la durée du service, qui est de quinze ans, dont dix ou douze à passer dans le service actif et le reste dans la réserve. Pendant ces dix années, la nature la plus rebelle finit toujours par se plier au métier de la mer. Le paysan russe se familiarise avec le navire, où il est d'abord fort malheureux et fort emprunté, mais où il finit par contracter des habitudes. Cela suffit, avec les exercices de chaque jour et l'action d'une discipline très sévère, pour transformer en un matelot passable la recrue la plus attachée d'abord au sol immobile du pays. La race est d'ailleurs naturellement patiente, docile, résignée. Elle aime la patrie; elle est profondément dévouée au tsar, imbue de l'idée que son sang et sa vie lui appartiennent. Si ces conditions ne suffisent pas pour faire de vrais matelots, elles sont certainement suffisantes pour faire de bons artilleurs, et c'est à peu près tout ce qu'il faut dans la marine de nos jours. Le gréement n'y est plus qu'un encombrement dont beaucoup d'officiers demandent à être débarrassés, particulièrement sur les navires à tourelles. Les voiles, qui furent l'âme des anciennes flottes, et dont l'habile et prompte orientation dans les batailles détermina souvent la victoire, ne sont plus avec les mâts et les agrès qu'une gêne pour le tir des canons à bord des bâtimens cuirassés; mais, en dépit de ces transformations, les gens de mer feront toujours les meilleurs équipages; la Prusse le comprend, car elle les recrute exclusivement pour ce service. Ceux-ci sont peu nombreux cependant, et la désertion à l'étranger diminue chaque jour cette population; mais le gouvernement de Berlin ne se laisse pas émouvoir par cette résistance, tant il est convaincu de la nécessité d'avoir des marins pour la marine. Il pourrait compenser, en cas de guerre, le nombre par la qualité, et ses bâtimens, équipés par des matelots, pourraient espérer l'avantage sur des bâtimens d'égale force où seraient placés des soldats. Autre chose est la vocation, autre chose est le devoir, et ce qu'on fait avec entrain vaut toujours mieux que ce qu'on fait avec résignation. Le gouvernement russe doit y avoir réfléchi. Pourquoi ne s'adresse-t-il pas, comme les autres gouvernemens, à ses sujets du littoral? Les pêcheurs ne manquent pas dans le golfe de Finlande, dans les îles et aux embouchures des rivières tributaires de la mer Baltique. On en évalue

le nombre à 60,000. N'en existe-t-il pas d'autres sur les côtes de la Mer-Blanche, dans les grands lacs de l'intérieur et même le long des fleuves, comme le Dnieper et le Volga, où la pêche est l'unique industrie de nombreuses populations. Un moment, le gouvernement a conçu la pensée d'organiser en Russie l'inscription maritime. Cette pensée, il ne l'a pas mise à exécution. Nous en ignorons le motif; mais cela est regrettable, car la Russie étant aujourd'hui l'unique contrepoids de la puissance allemande, tout ce qui l'affaiblit est un encouragement pour l'ambition de Berlin. Eh bien! partout on tremblerait de voir la marine russe entrer en conflit avec la nouvelle flotte prussienne. Celle-ci est peut-être la moins forte; mais sur mer les marins seront toujours redoutables pour des soldats embarqués. Cette vérité est d'ailleurs énoncée ici d'une façon peut-être trop absolue en ce qui concerne la marine russe, car, s'il n'existe pas dans ce pays une inscription maritime qui contraigne au service de l'état tous les hommes adonnés au métier de la mer, le gouvernement, pour pallier ce défaut d'organisation, choisit autant que possible, pour faire partie des équipages, les recrues provenant du littoral maritime et des rives fluviales.

C'est un grand malheur pour sa flotte, que les Finlandais soient exempts du service militaire. Ces pêcheurs du nord font d'excellens marins. Au demeurant, la plaie de la marine prussienne est l'émigration; le faible de la marine russe est la composition de ses équipages. Elle essaie de compenser par l'étude le vice de leur origine territoriale, elle y met tous ses soins. Il existe à Nicolaïef une école pour les matelots. Il en est d'autres à Cronstadt et à Saint-Pétersbourg. On donne d'abord une première instruction dans les casernes, la lecture et l'écriture en font le principal objet; suivent, pour les plus intelligens, des études moins élémentaires. Dans plusieurs écoles, à Cronstadt, les matelots reçoivent des notions sur l'artillerie, la comptabilité, les manœuvres, la gymnastique. On s'exerce au tir dans l'établissement scolaire d'Oranienbaum, et chaque année les élèves de cette institution sont embarqués sur une escadrille composée de plusieurs cuirassés où ils sont appelés à mettre en pratique les leçons des professeurs. Deux années sont consacrées à ces cours. A la suite, les élèves passent des examens et sont répartis dans les équipages. Enfin le gouvernement a créé une école des novices, destinée aux fils de marins. Il en résulte surtout un service d'artillerie très perfectionné, et comme l'administration de la marine met au-dessus de toute autre préoccupation la défense des côtes de l'empire, dont la flotte ne paraît pas devoir beaucoup s'écarter, ce but est atteint par la formation d'un corps nombreux d'artilleurs instruits. Il y attache une telle importance que les officiers doivent passer deux ans à l'école de tir et à l'école d'artillerie.

Mais des études à peu près suffisantes pour la protection du littoral ne rendent pas apte à naviguer en haute mer, à y livrer bataille. De bons cadres, et par-dessus tout d'excellens officiers, peuvent suppléer au défaut d'aptitudes maritimes du plus grand nombre. Or on est certain que les officiers de la marine russe ont toute la bravoure désirable. Ont-ils dans l'ensemble autant d'instruction que de courage? Égalent-ils, sous ce rapport, les officiers de la nouvelle marine prussienne? Il est permis de l'espérer; cependant le doute à ce sujet n'est pas interdit. L'intelligence est la même; les études sont-elles aussi fortes? Il y a d'abord à Saint-Pétersbourg l'institut des cadets de marine; cet établissement contient de 200 à 300 élèves recrutés dans les rangs de la noblesse. L'admission des candidats est prononcée après un examen dont le programme, assez élémentaire, comprend : la géographie, l'histoire, l'arithmétique et quelques notions de géométrie. Les candidats sont sévèrement interrogés, particulièrement sur la langue russe. Cette disposition, dans un empire composé de tant de peuples divers, écarte beaucoup d'aspirans, et spécialement les Finlandais. Après trois années et demie d'études, les élèves sont versés dans les équipages sans avoir été exercés à la manœuvre; deux années de navigation complètent leur noviciat, et ils sont nommés enseignes.

L'académie scientifique de Saint-Pétersbourg est ouverte aux officiers. On y enseigne l'hydrographie, la mécanique; c'est aussi une école de construction navale. Les cours durent deux ans. Si les officiers ne satisfont pas aux examens, ils quittent l'académie. S'ils réussissent à les passer convenablement, ils portent sur la poitrine, comme signe honorifique, une couronne de chêne; c'est à peu près tout l'avantage qu'ils retirent de ces nouvelles études. Quand on compare cette organisation à celle des écoles prussiennes, on en reconnaît immédiatement l'infériorité. Toutefois le service de la marine n'est pas moins recherché à Saint-Pétersbourg qu'à Berlin. Les officiers, s'ils sont moins savans, sont animés de la même ardeur pour le service et ils sont bien plus nombreux. Le corps des officiers de la marine russe compte en effet 3,000 hommes; mais cet effectif comprend les corps auxiliaires, celui des constructions navales, par exemple. Réduit aux seuls marins, le personnel des officiers ne s'élève pas à plus de 1818. C'est le plus considérable de toutes les marines du monde, la flotte anglaise n'ayant que 1565 officiers, dont plus de moitié en demi-solde. Comme point de comparaison, ajoutons que l'effectif réglementaire de la marine prussienne est de 301 officiers. On en compte 483 dans la flotte de l'Autriche.

N'importe! plus les officiers sont nombreux à bord de la flotte russe et meilleurs sont les équipages. On ne saurait douter de leur zèle, et leur présence régularise le dévoûment incontestable des

matelots. Seulement la Russie ferait bien de recourir à un système quelconque de recrutement équivalant à l'inscription maritime. Sa marine marchande et sa navigation fluviale seules lui en fourniraient les moyens. Son commerce intérieur par les routes d'eau prend une extension chaque jour plus grande. Chaque année, en moyenne, près de 11,000 navires sont lancés sur ses lacs et sur ses fleuves. La Caspienne notamment rayonne dans une grande partie de l'empire où le commerce est très actif. Aussi dans le système des eaux qui y viennent aboutir, les constructions navales sont-elles très multipliées. La navigation à vapeur acquiert en Russie une importance inattendue. Autrefois un service de bateaux à vapeur était établi sur le Volga; les départs étaient rares et assez irréguliers, la navigation d'une lenteur désespérante. Nous avons sous les yeux le récit d'une de ces excursions. Presque chaque jour le bateau faisait escale pour renouveler sa provision de bois. La machine, mal chauffée par ce combustible, donnait au navire des allures de coche d'eau. L'arrêt quotidien nécessaire pour l'alimentation du foyer, était au moins motivé. Prévu par les voyageurs, il était accepté avec résignation; mais la patience des passagers était mise à une plus rude épreuve par l'échouage du bateau, qui s'engravait à chaque instant dans les nombreux bancs de sable, surgissant à fleur d'eau. L'équipage consacrait chaque fois plusieurs heures à le dégager, et, si l'accident arrivait la nuit, il fallait attendre au lendemain pour se remettre en route. Quinze jours n'étaient pas un trop long espace de temps pour traverser une distance qu'un chemin de fer franchirait aujourd'hui en quelques heures. Il semblait que le temps ne fît rien à l'affaire, tant il y avait de calme et de tranquillité dans l'attitude des commerçans russes embarqués avec leurs marchandises. La construction des chemins de fer a bien changé la physionomie de cette navigation. Les communications par terre, loin de nuire aux transports par eau, leur ont imprimé une activité inconnue. En pareil cas, il ne faut jamais redouter la concurrence. Les voies de transit ne se nuisent pas entre elles, à moins de circonstances tout à fait extraordinaires; elles multiplient les voyages et les transports. Le jour où la France approfondira la Seine, la navigation entre Paris et Le Havre, loin de nuire au chemin de fer, en augmentera le mouvement et les bénéfices.

Les premiers bateaux à vapeur construits en Russie furent destinés à la navigation du Volga et de la Néva. Trente-sept ans s'écoulèrent avant l'exploitation des autres fleuves. Les premiers essais n'étaient certes pas encourageans. On en a pu juger par la description précédente. Mais en 1850, des navires à vapeur commencèrent à sillonner tous les grands cours d'eau. En 1852, les

rivières et les lacs étaient fréquentés par 83 vapeurs. En 1869, on en comptait 623. Le Volga avait la circulation la plus active; 428 vapeurs étaient répandus sur ce fleuve et sur ses affluens. A l'origine de ces exploitations, le gouvernement s'y était associé par des subventions. Dans un dessein politique facile à concevoir, il avait encouragé, après les événemens de 1856, la formation de compagnies russes de navigation à vapeur. La principale était la compagnie de *la Navigation de la Mer-Noire*, destinée à créer à la Russie des intérêts commerciaux dans tout le bassin de la Méditerranée. Le centre de ses opérations était à Odessa. Elle desservait la Mer-Noire et la mer d'Azof; le Levant, en touchant à Constantinople, Beyrouth et Alexandrie, — Marseille, en passant par la Grèce, — Trieste et l'Adriatique, — Londres enfin par Gibraltar et Lisbonne. Cette compagnie ne tarda pas à tomber dans un état de désorganisation complète. Une autre société, celle *du Mercure et du Caucase*, faisant le service du Volga et de la Caspienne, ne fut pas plus heureuse; elle recevait également une subvention annuelle. La somme inscrite au budget montait pour ces deux compagnies à 8,125,000 fr. Enfin le gouvernement russe avait créé une *Société de la Mer-Blanche* qui n'eut pas un meilleur succès. L'industrie privée est plus heureuse; mais le commandement de ses navires à vapeur ne paraît pas être exclusivement réservé, comme dans les trois compagnies précédemment désignées, aux officiers de la flotte impériale. Ces commandemens sont pourtant une très bonne école de navigation, et l'on ne saurait trop conseiller aux divers états d'en propager la distribution aux officiers de marine, surtout si leurs flottes commerciales à vapeur naviguent en haute mer. Une certaine défaveur, une certaine jalousie, s'attachent quelquefois, dit-on, aux officiers qui acceptent cette tâche. Ce serait une injustice de l'opinion et une erreur des gouvernemens. La vie de ces officiers est des plus pénibles; on leur confie dans des voyages multipliés des intérêts précieux, et, ce qui est plus précieux que tout, l'existence de nombreux passagers. Ils méritent, et au-delà, les avantages que leur font les compagnies, et le service de l'état sera d'autant mieux confié à ces marins qu'ils sont plus accoutumés aux hasards de la mer et à l'exercice du commandement. Comme conclusion, ajoutons que le gouvernement russe ne peut manquer de trouver dans la navigation commerciale de l'empire les élémens d'une armée navale presque exclusivement composée de marins ou du moins de mariniers. En Russie, c'est le moyen de paralyser les mauvais effets du simple recrutement.

Ces notes que nous avons recueillies sur les deux grandes flottes de la Baltique font naître une question inévitable : la marine française est-elle diminuée ou menacée par ces armemens, au point

de susciter nos inquiétudes patriotiques? La réponse est difficile, car une publicité imprudente pourrait nuire à nos intérêts politiques. Cependant l'énonciation de quelques idées générales ne sera peut-être pas superflue. Il est inutile de dire que la guerre de 1870 a cruellement atteint notre marine. On lui a tout emprunté : approvisionnemens, artillerie, équipages, et, les épargnes de la France ayant été dépensées pour sa rançon, c'est à peine si notre flotte a dans ce moment le nécessaire. Or, à l'époque où nous vivons, une marine ne peut rester stationnaire; chaque jour, une invention nouvelle, une application perfectionnée des forces de la nature, modifient la construction de nos navires. Nous avions un matériel construit sur le type amélioré de nos premiers cuirassés. Ce matériel est arriéré. Il est nécessaire de le compléter; c'est une obligation très coûteuse, un travail de longue haleine. On y procède avec une sage prudence et une économie forcée; aussi le nombre de nos bâtimens de haut bord, d'un modèle considéré dans ce moment comme définitif, est-il très insuffisant. Nous n'avons à lutter contre personne; mais il serait puéril de se dissimuler que, si notre mauvais sort nous mettait en face d'une puissance comme l'Angleterre, nous ne serions probablement pas en état de lui disputer la haute mer. Nous avons eu déjà l'occasion de le dire, la marine est une affaire de temps et d'argent. Il nous faut donc de l'argent et du temps pour reprendre notre ancienne position. Notre artillerie navale principalement est devenue insuffisante, et il faut se hâter de la réformer. On a parlé de débarquemens de troupes qui pourraient être opérés sur nos côtes. Débarquer des troupes dans un pays comme la France n'est pas chose facile. Une vingtaine de mille hommes sont le plus grand nombre qu'une flotte puisse apporter, et 20,000 hommes aventurés chez nous seraient bien exposés. Les États-Unis, malgré leurs puissans efforts, la longue durée de leur guerre, n'ont pas trouvé praticable ce moyen d'invasion : ils ont jugé préférable d'envoyer des armées contre les états du sud à travers des distances immenses et des pays dépourvus d'approvisionnemens.

Donc la lutte en haute mer et en bataille rangée n'est désirable pour personne, l'Angleterre exceptée. Les débarquemens ne sont point à craindre et, au pis aller, ne pourraient être qu'une descente momentanée à terre, suivie d'un prompt rembarquement. Reconstituons donc notre artillerie, poursuivons, sans précipitation comme sans relâche, la régénération de notre matériel, et, ce dont Dieu nous préserve, si le bienfait de la paix nous était jamais ravi, ayons confiance dans la science reconnue de nos officiers de marine et dans la bravoure de nos équipages, dont l'honneur a grandi au milieu de nos désastres.

PAUL MERRUAU.

UN

MANUEL ALLEMAND

DE GÉOGRAPHIE

Handbuch der Erdkunde, von A. Hummel, 1876.

Un grand philosophe qui n'a pas sans doute inventé, comme Hegel, l'identité des contradictoires, ni comme Schopenhauer, disserté sur la quadruple racine du principe de la raison suffisante, c'est Descartes que je veux dire, a fort bien imaginé « que la lecture de tous les bons livres était comme une conversation avec les plus honnêtes gens,... et même une conversation étudiée en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées. » Et comme je ne sache pas, en donnant au mot toute l'étendue de sens qu'il avait au XVIIe siècle, de plus honnêtes gens que les Allemands, qui connaissent plus de choses, ni qui les disent avec un art plus achevé de relever l'indignité des sujets par la noblesse de l'expression, ou d'en égayer l'aridité par une plus heureuse plaisanterie, j'aime surtout leur conversation. Elle a des surprises très réjouissantes et des enseignemens très utiles. Aussi bien on nous a reproché si souvent une ignorance, devenue proverbiale en Europe, des langues et des nations étrangères, nous en avons payé si chèrement la peine, qu'il est assez naturel que nous tâchions de corriger ce vice de l'éducation nationale.

Toutefois, parce qu'on écrit beaucoup en Allemagne, et qu'il ne s'y rencontre pas de si mince sujet qu'il ne fournisse la matière de

toute une « littérature, » comme disent nos voisins, il faut borner son désir d'apprendre, et faire un choix de ses lectures. A plus forte raison, si nous voulons sincèrement nous instruire et savoir ce que pense de nous l'Allemagne contemporaine, il sera bon de n'en pas croire toute sorte de discours, et nous ne consulterons pas toute sorte de livres. Nous nous dirons, par exemple, que des maîtres de la science et de l'érudition sont tenus de quelque réserve et de quelque tempérance de langue : ils ne peuvent pas s'abandonner à toute la fougue de leur emportement; ils sentent, ils doivent sentir qu'un savant ou même un érudit compromet toujours quelque chose de soi dans certaines invectives non moins étrangères au ton de la bonne compagnie qu'à la science. L'avouerai-je? mais jusque dans ces occasions solennelles, jusque dans ces banquets internationaux où ils s'arrogent d'être le porte-voix de la patrie germanique, ils nous demeureront suspects de modération, de convenance officielle. De moins gros personnages n'ont pas de ces arrière-scrupules, et tel professeur de gymnase ou de *séminaire* (ce sont nos écoles normales) ne craindra pas de dire hardiment, pour notre édification grande, ce qu'un correspondant de l'Institut de France n'ose guère qu'insinuer. Ni trop haut, ni trop bas non plus : l'écrivain populaire, tel journaliste qui flatte, le nez au vent, la passion du lendemain, le romancier qu'on estampille, toutes gens qui fondent sur nous leur cuisine, dépassent trop souvent leur pensée par l'expression. Ce serait injustice, mauvaise foi que de prêter à leurs clameurs une oreille trop attentive, trop prompte surtout à s'effaroucher; mais le maître d'école, celui qui s'est donné mission de former les instituteurs de l'avenir, voilà l'homme qu'on peut lire en confiance, et dont la parole peut passer avec autorité pour le miroir fidèle des opinions, des préjugés, des passions de ces classes moyennes qui sont la force et l'honneur de l'Allemagne moderne.

C'est donc une bonne fortune quand de loin en loin, par hasard, on peut mettre la main sur quelqu'un de ces livres significatifs, d'autant plus significatifs que, revêtus des apparences du désintéressement et de l'impartialité scientifique, ils trahissent plus ouvertement la naïveté du parti-pris : le livre dont nous avons inscrit plus haut le titre est de ceux-là. Il ne sera pas mauvais d'y joindre le sous-titre : c'est un livre de famille, *Hausbuch des geographischen Wissens*. Les Allemands, qui ne détestent pas le mot pour rire, ont de ces appellations. Ce gros volume de 1336 pages, lourd et compact, est un *manuel*, et les énormes atlas des Kiepert et des Stieler sont des *Hand-atlas*, comme qui dirait atlas de poche. Ici du moins la mention a sa valeur; elle précise l'intention du livre, elle en augmente pour nous l'intérêt, nous sommes dûment avertis que l'auteur s'est proposé de faire œuvre populaire et qu'il a souhaité dans son cœur de voir son manuel tenir place à la table de famille.

Commençons par accorder que, dans cet art secondaire et pourtant difficile encore, de résumer la science à l'usage du grand public, sans en déguiser la sévérité, sans en rabaisser la dignité, les Allemands sont passés maîtres. Leurs manuels, si l'on y faisait seulement circuler un peu d'air et qu'on en abrégeât les longueurs, donneraient l'idée de la perfection du genre; nous gagnerions à les pratiquer. L'ouvrage de M. Hummel est donc bien conçu, bien disposé; les proportions en sont bien prises, pour des proportions allemandes. La lecture en est toujours facile, agréable parfois. Les renseignemens de toute sorte y abondent, pressés, copieux, circonstanciés, empruntés aux meilleures sources, chacun en son lieu. Les notions de cosmographie, de physique terrestre, d'histoire naturelle générale, disséminées chez nous dans vingt livres spéciaux où c'est tout un travail que de les aller chercher, y prennent à loisir l'espace que nos ouvrages français leur mesurent si parcimonieusement. A combien d'enfans de nos écoles enseigne-t-on qu'en géographie botanique le châtaignier est l'essence caractéristique de la zone française? Les notions d'ethnographie encore y ont un ample développement, et ce ne sont pas assurément les moins curieuses à relever, ni les moins instructives.

Que l'Allemagne et les Allemands occupent ici la place d'honneur (1), il n'est que naturel, et nous aurions mauvaise grâce de nous en étonner seulement. L'Allemagne avant tout et par-dessus tout. *Deutschland vor Allem und über Alles in der Welt!* Nous sera-t-il permis au moins de demander si ce retentissant aveu de préférence, et si ce sacrifice de toute méthode à l'orgueil patriotique est bien conforme aux exigences de la rigueur scientifique? Ce n'est pas l'ordinaire que nos livres de géographie ouvrent par la France une description du monde, ni même une description particulière de l'Europe. Qu'importe! l'Allemagne a l'espace devant elle : de Dunkerque, en passant par Anvers, Amsterdam et Copenhague, jusqu'aux bords du Niémen, où le grenadier russe monte la garde, du Mont-Blanc jusqu'aux Carpathes, c'est la grande patrie germanique. L'Allemagne a le nombre : 87 millions d'enfans, qui vont de jour en jour croissant et multipliant, *Germania a germinando,* contre 83 millions de Slaves et 83 millions de Gréco-latins. Il est vrai que pour obtenir ce chiffre, il a fallu forcer d'environ 15 à 20 millions l'estimation habituelle du groupe germanique. L'Allemagne a la force, et comme le dit élégamment notre auteur : « Les Français qui avaient fondé leur politique sur la lenteur allemande, ont pu juger sur échantillon ce que pèse le poing de l'Allemagne. » Avec cela, s'il voit des Allemands partout, c'est qu'il y en a partout sans doute. *Ubi enim sunt duo vel tres congregati, ibi sum in medio eorum.* Cosmopolite et prolifique,

(1) Le quart à peu près de l'ouvrage, non compris l'Autriche-Hongrie.

c'est leur devise, et, comme chacun sait, de nulle part plus aisément que d'Allemagne on n'emporte sa patrie à la semelle de ses souliers. Les plus simples convenances de politesse internationale m'interdisent de reproduire ici les termes dont se sert un philosophe à la mode pour blâmer énergiquement chez ses compatriotes cette tendance au cosmopolitisme (1). D'ailleurs quiconque a jamais éprouvé ce plaisir si vif d'entendre sonner sur la terre étrangère le son de la langue maternelle, ne voudra pas certainement chicaner le plaisir d'un géographe dont l'impeccable statistique, au fond de la Finlande, sur quelque 2 millions d'habitans a découvert 400 Allemands dans le gouvernement de Wiborg. Et s'il remarque ailleurs, dans une description détaillée de l'Autriche-Hongrie, que les 8 millions d'Allemands qu'on y compte ont été dans le passé, sont encore dans le présent, pour 6 millions de Magyars et 14 millions de Slaves, une vraie bénédiction, *wahrer Segen,* une rosée du ciel, ce serait étroitesse d'esprit que d'essayer de discuter le mot ou de contester la chose. En effet, si la supériorité des races germaniques est désormais, comme le proclament les oracles de l'ethnographie d'outre-Rhin, un fait acquis à la science, nous n'avons qu'à courber la tête, et il importe à notre dignité de faire taire la révolte de notre orgueil; mais si c'est une illusion, comme nous osons nous flatter qu'il reste peut-être encore quelques raisons de le croire, qui ne jugera que nous savons trop ce qu'il en coûte aux peuples de s'endormir dans l'illusion de leur supériorité, pour nous soucier beaucoup de désabuser nos voisins? Passons donc aux Allemands, sans compter, toutes les vertus qu'ils s'adjugent, et convenons que de la « profondeur du sentiment germanique, » découlent, comme d'une source intarissable, toute intelligence et toute probité :

> Oui, vous êtes, mon frère, un docteur révéré,
> Et le savoir du monde est chez vous retiré.

Oui, la bonne foi, bannie du reste de la terre, s'est réfugiée chez eux, dans les manifestes du grand Frédéric, envahissant la Silésie pour la soustraire aux convoitises des ennemis de l'Autriche et l'annexer amicalement à la Prusse; dans les discours de M. de Bismarck, se défendant d'avoir livré les Polonais aux Russes et protestant qu'il n'avait fait que « les expulser par la frontière russe. » Oui, les Allemands se sont constitué des vertus de famille un inaliénable apanage, un monopole de la chasteté : *sera juvenum venus, eoque inexhausta pubertas :* pour les vieillards, c'est autre chose, depuis cet hercule saxon qui léguait à ses sujets trois cent soixante et quelques bâtards, jusqu'à ce patriarche bavarois, qui faillit mettre une couronne royale sur la tête de Lola Mon-

(1) E. de Hartmann, *Gesammelte Studien und Aufsätze,* 1876, p. 103.

tès. « Nul peuple comme l'Allemand ne sent la force de ce mot, chez soi, *daheim ;* nul peuple n'a d'expression qui puisse traduire l'idée de l'amour allemand, *Minne.* » C'est pourquoi l'Allemagne est vraiment le cœur de l'Europe, et, « comme dans l'organisme le cœur a pour fonction de faire circuler à travers les membres un sang qui renouvelle les parties vieillissantes et fortifie les plus jeunes, ainsi l'Allemagne a pour mission dans l'histoire de rajeunir par la diffusion du sang germanique les membres épuisés de cette vieille Europe. » Les Allemands ont toutes ces vertus, ils en ont bien d'autres encore, et, quand ils ne les auraient pas, je voudrais qu'on les leur reconnût cependant « pour la beauté des choses qu'ils en ont dites et la justesse du raisonnement qu'ils en ont fait. »

Il va sans dire que les Français paient les frais de cette apothéose du Teuton. Soyons justes toutefois, et sachons à notre géographe quelque gré de n'avoir pas repris trop bruyamment le thème, — qui commence à s'user, — de la corruption et de l'immoralité françaises. Remercions-le de n'avoir pas dévoilé tout l'excès de notre misère, toute la grossièreté de notre barbarie; par exemple de ne pas enseigner, comme cet autre, qu'en France « on attelle des femmes à la charrue en guise de bœufs et de chevaux (1). » Et si parfois, chemin faisant, il lui arrive encore de s'égayer aux dépens de notre vanité nationale, il y réussit toujours si plaisamment qu'il faudrait avoir l'esprit bien mal fait et l'humeur bien atrabilaire pour ne pas en rire avec lui. Que dirons-nous de l'ingénieuse et vive image qu'il a trouvée pour tourner en ridicule notre prétention de guider au progrès la civilisation moderne? « Les Français, écrit-il, se considèrent comme le balancier de l'horloge européenne; » ô bonheur et ressouvenir joyeux de l'expression! Il paraîtrait d'ailleurs que depuis quelque temps déjà les Allemands nous ont relevé de ce rôle aussi monotone qu'honorable. Le moyen de leur en vouloir? Pourquoi seulement faut-il qu'ici commence à percer le bout de l'oreille germanique? Pourquoi par exemple réduire toute notre valeur scientifique à quelques progrès accomplis dans le domaine des sciences exactes, et n'est-ce pas laisser soupçonner qu'on a les meilleures raisons du monde pour garder un silence prudent sur les physiciens, les chimistes, et je ne crois pas que ce soit aller trop loin de dire les naturalistes français? Nous avons tant fait dans ce siècle pour la gloire de l'Allemagne; ses savans, ses érudits, ses philosophes, ses poètes, nous les avons si généreusement vantés, qu'ils nous devraient bien quelque reconnaissance, et, le cas échéant, quelque réciprocité. De même, quand on a reproduit cette remarque d'un très fin connaisseur, « que, sur trois tableaux français il y avait sû-

(1) Marcus Schlichting, *Erd-und Völkerkunde,* Leipzig 1874.

rement un cadavre, » — tandis que, comme il est de notoriété, la peinture des Overbeck et des Cornélius respire toute l'ardeur de la vie, n'est-ce pas donner beaucoup à penser que de ne pas souffler un traître mot de la sculpture française? J'ajoute qu'on aurait bien dû nommer ce très fin connaisseur. Ainsi de notre littérature : une fois glissée cette observation singulière « que la poésie française a pour le monstrueux et le vulgaire une prédilection insupportable au goût incorrompu de l'Allemagne, » j'aimerais assez, dans le seul intérêt du manuel, qui serait plus complet, et de la vérité, qui serait plus respectée, qu'on eût touché quelque chose en passant de la prose française. Il ne suffit pas de constater que depuis Louis XIV sa précision et sa clarté « superficielle » lui ont valu l'honneur de devenir le langage de la diplomatie. D'abord il y a six cents ans qu'elle était déjà « le plus délitable langage et le plus commun à toutes gens, » du moins au dire de Brunetto Latini, et puis on pouvait la comparer peut-être à cette prose allemande, toute raide encore, toute cassante, ankylosée dans ses constructions inflexibles, si vague en même temps, si libre dans le choix des mots et qu'il semble que chacun pétrisse à sa guise, comme une cire molle, à toujours incapable de consistance et de solidité. Hélas! et si notre poésie, notre poésie contemporaine du moins, ne laisse pas de mériter souvent le reproche qu'on lui adresse, l'Allemagne a-t-elle bien le droit de le lui faire? Le monstrueux! qui donc l'a plus aimé que la poésie germanique? et quant au vulgaire, qui donc, si ce n'est elle encore, s'avisa de vouloir agrandir le détail modeste de la vie bourgeoise jusqu'aux dimensions du cadre de l'épopée? Nous aurons beaucoup profité le jour que nous romprons avec la superstition des littératures étrangères et que nous reviendrons au culte trop délaissé de nos traditions nationales. Peut-être alors les Allemands feront-ils à notre littérature le même honneur qu'à nos vins. C'est une ombre de supériorité que les Allemands veulent bien nous reconnaître encore. M. Hummel, passant à Dijon, oubliera volontiers qu'un Bossuet y naquit, un Lamartine à Mâcon; il n'a garde, passant à Meaux, d'oublier d'y mentionner un grand commerce de fromage de Brie, non plus qu'à Périgueux de pâtés de perdreaux truffés, « fameux echz les gourmets. »

Aussi bien nous sommes faits à ces aménités, et que cet autre proclame qu'il y a cette différence entre le Français et l'Allemand, « que le Français est un peuple qui parle et l'Allemand un peuple qui pense (1), » il n'importe, et ce ne sont que menus suffrages. Aujourd'hui le fort de la thèse est ailleurs, et c'est là, si je ne me trompe, l'inattendu, la nouveauté du livre de M. Hummel, j'entends la nouveauté, l'inattendu pour nous. C'est tout un art de grouper les chiffres, toute

(1) Marcus Schlichting, *Erd-und Völkerkunde.*

une science de dresser des arbres généalogiques, une philosophie de la statistique appliquée désormais par principes à la politique des nationalités. Du fond de notre défaite, nous en appelions à cette indestructible vitalité dont nous avons donné tant de preuves dans l'histoire, et nous aimions à nous redire que, s'il est quelque part une contrée sous le ciel dont tous les fils, au jour du danger, se retrouvent confondus dans le même amour de la patrie commune, c'est la France : nous avions compté sans l'arithmétique et sans l'ethnographie.

Sans doute il reste en France à peu près 36 millions d'habitans, mais il y a Français et Français. Et d'abord on commencera par déduire 10,000 Bohémiens (*Zigeuner*), 6,000 Cagots, 200,000 Basques, 1,800,000 Wallons ou Flamands, 1,100,000 Bretons et 400,000 Italiens, en somme, et si l'on y joint quelques milliers de Juifs, 11 pour 100 de la population totale. Les Italiens, on nous avertit que nous devons renoncer à les assimiler; les Wallons et les Flamands, qui peuplent la zone intermédiaire où s'est accompli le mélange des élémens français et germanique, ressemblent de bien plus près aux Germains qu'aux Français; les Basques, s'il faut en croire les conclusions de la linguistique et de l'anthropologie, représenteraient, sur les confins de la France et de l'Espagne, comme un îlot préhistorique, seul témoin survivant de la disparition des races primitives de l'Europe, et, pour les Cagots des Pyrénées, on y verra les derniers restes de la race hunnique ou slave des Alains. Quant aux Bretons, héritiers de la pure tradition celtique, étrangers à notre langue, à nos mœurs, à notre histoire, on n'apprendra pas sans quelque étonnement « qu'ils considèrent tout ce qui n'est pas Breton et le Français lui-même ou *Gallo*, — c'est ainsi qu'ils l'appellent, — comme leur étant absolument étranger. » A la vérité, vous pourriez vous demander ici comment il se fait que le Français et le Breton soient si manifestement étrangers l'un à l'autre, puisqu'enfin l'un et l'autre sont Celtes, et qu'à l'un comme à l'autre on applique encore les mêmes traits dont César se servait pour les dépeindre? Ou bien, si les Français sont Romains plus que Celtes, vous pourriez à bon droit témoigner quelque surprise que la France ne pût réussir à s'assimiler 400,000 Italiens quand l'Italie, dans la seule province de Turin, s'assimile à peu près une même proportion de Français, puisque aussi bien ils sont fils de la race détestée, puisqu'ils furent également dans le passé la matière de la gloire impérissable d'Hermann; c'est que le fin de la doctrine vous échapperait. En effet, ce ne sont là que les chiffres d'une statistique en quelque sorte officielle, ce que révèle un premier coup d'œil jeté de loin et qui s'arrête à jouer à la superficie des choses. Que si l'on pénètre un peu plus avant, on ne tardera pas à s'apercevoir qu'au fond il n'y a guère de véritables Français que ceux de l'Ile-de-France. Je traduis : « Les habitans de la Champagne sont apparentés de très près aux

Lorrains orientaux; leur stature imposante, leurs cheveux blonds, leurs yeux bleus, tout rappelle que l'Allemagne n'est pas loin. » Reculons donc alors et replions-nous sur le centre ou sur l'ouest, en Normandie, par exemple. « Dans les veines du Normand bat encore, à ne s'y pas méprendre, un sang germanique... De là son aptitude aux affaires, son habileté, son coup d'œil. Il n'est pas seulement le meilleur agriculteur, il est aussi le meilleur matelot de la France... C'est un arrière-souvenir du temps des anciens rois de mer. »

Et voyez un peu ce que c'est que d'avoir étudié. Ce que j'admire le plus chez les Allemands, ce que nous pourrions leur envier, c'est un goût naturel pour la discipline : on sent qu'ils ont été dressés par des rois caporaux. Le professeur Hæckel ayant déclaré quelque part « que pour apprécier la valeur intellectuelle de l'homme, il n'était pas de meilleur étalon que l'aptitude à adopter la théorie évolutive et la philosophie monistique qui en est la conséquence, » tout bon Allemand depuis lors d'évoluer conciencieusement, pour donner une haute idée de son développement intellectuel. Quoi cependant! ni la Flandre, ni la Picardie, ni la Bretagne, ni la Champagne, ni la Normandie! car, pour le Roussillon, pour la Savoie, pour la Corse, on a déjà vu qu'il n'en saurait être question. De quel côté nous retournerons-nous? vers la Bourgogne? « La Bourgogne est de toute la France la province qui ressemble le plus à l'Allemagne... Même dans la grande ville industrielle de Lyon, c'est à peine, comme aussi dans toutes les contrées avoisinantes, si l'on rencontre quelques traces de l'inconsistance et de la frivolité françaises. » C'est un terrible homme que ce M. Hummel, un redoutable ethnographe, un cruel statisticien. Pousserons-nous au Languedoc? « En Languedoc, la race est forte, sérieuse,.. de caractère bien autrement ferme et persévérant que la vraie race française. Arndt en a donné la raison : c'est que dans ces contrées, les conquérans visigoths ont détruit l'élément gaulois ou du moins y ont mêlé une forte proportion de sang germanique... Cette origine se trahit dans l'aptitude philosophique de la race... » Pour le coup, nous n'avons plus qu'à nous réfugier en Provence : là du moins, aux environs d'Aix et de Marseille, dans ces plaines fameuses qu'illustrale carnage des Teutons, nous pouvons espérer que les souvenirs du monde romain nous défendront des prétentions germaniques. Apprenez, bonnes gens, que « si selon toute vraisemblance les départemens de la Méditerranée renferment le plus grand nombre des descendans français de race latine, ce n'est pas encore qu'il n'y ait lieu de supposer que le sang y soit croisé dans une forte proportion de sang goth et burgonde. »

Cette élimination faite, je laisse à calculer ce qu'il reste de vrais Français, — *Normal-Franzosen,* — comme les appelle si bien notre géographe, c'est-à-dire, si je traduis correctement, de Français selon la

formule, coulés au moule de la haine et de l'orgueil allemands. Ah! les Allemands ont la mémoire longue. Il y a quelques années, leurs souvenirs ne remontaient encore que jusqu'à Conraddin de Hohenstaufen, qui fut décapité à Naples par les Français; ils remontent un peu plus loin aujourd'hui, jusqu'à l'époque des grandes invasions. Voici le portrait du vrai Français, du Français de l'Ile-de-France : « L'Ile-de-France est le cœur de la France, non pas proprement le cœur, mais comme vous diriez la farce du pâté français, *Füllsel des französischen Fladens.* » Vous reconnaissez ici le goût incorrompu de l'Allemagne. « C'est cette partie du pays qui, comme un ferment de pourriture, a réussi lentement à faire lever et corrompre le reste. C'est elle dont la légèreté, l'inconstance, la folie, s'est étendue, pour les gangrener, aux parties plus nobles de la France. C'est là, dans ce vrai pays gaulois, qu'habite la population la plus malingre, la plus rabougrie, jusqu'au point de ne pouvoir pas atteindre la taille réglementaire du soldat français. » Quant à ce dernier détail, je me fais un vrai plaisir d'apprendre à M. Hummel que la taille moyenne est sensiblement plus élevée dans le département de la Seine que dans les départemens de l'Aude, de la Haute-Loire, du Tarn, de la Lozère et de l'Ardèche, qui font partie cependant de cet ancien Languedoc, si reconnaissable à ses yeux pour terre vraiment germanique (1).

On se tromperait de ne voir là qu'une boutade humoristique; il y a plus. Quand M. Hummel appelle Chambord « un édifice gothique, » ou quand il fait de Cuvier « un naturaliste wurtembergeois, » sans doute il plaisante, et c'est qu'il veut égayer la monotonie d'une longue nomenclature de départemens et de villes; mais dans ces artifices d'ethnographie, dans ces insinuations perfides, je crains qu'il ne soit trop aisé de voir toute une théorie naïve d'impudence, tout un système d'ambition qu'on dirait que dès à présent l'Allemagne s'exerce à justifier dans l'avenir. On le reconnaît à l'accent de colère frémissante et contenue que prend le style du géographe quand il parle de la Lorraine. Il cite quelques paroles de Arndt qui datent de 1843, et continue lui-même en ces termes : « On pourrait ajouter que ces Lorrains, race d'ailleurs honnête et laborieuse, ont importé par-delà la frontière la plupart des défauts allemands, sans acquérir par compensation aucune des qualités aimables du Français. Dans l'orgueil de leur passion, ces Lorrains, qui cependant nous ressemblent de si près, s'imaginent que nous devrions nous trouver trop heureux, nous autres Allemands, d'être asservis et pliés sous eux. Rien n'est plus significatif, rien ne saurait mieux caractériser l'attitude qu'ils ont prise en face de leur patrie d'o-

(1) On trouvera les chiffres dans *les Mémoires d'anthropologie* de M. Paul Broca, t. Ier, p. 445, 446.

rigine que cette protestation contre l'annexion allemande, le premier acte de leur politique dans le *Reichstag* allemand. » Ne sent-on pas bien dans ces quelques lignes le dépit, la sourde irritation d'être réduit à s'avouer que depuis cinq ou six ans, dans ces nobles provinces, la germanisation n'a point avancé d'un pas, et que le souvenir de la patrie française y survit encore dans tous les cœurs? Cette ténacité du souvenir, voici dans le manuel même, tout à point pour l'expliquer, un mot bien caractéristique et qui nous venge de toutes railleries, c'est que « tout ce que les Français ont accompli de grand dans le domaine des sciences ou des arts, a toujours eu pour résultat le progrès de l'intelligence en général et non pas seulement celui de l'esprit français en particulier. » Le lecteur n'apprendra pas sans intérêt que la parole tombe de haut, puisqu'elle est de M. de Roon, auteur d'un manuel de géographie classique en Allemagne, et depuis ministre de la guerre (1). Je fais peut-être erreur et j'interprète certainement à faux, mais il me semble qu'on nous donnerait à choisir la formule d'éloge qui nous flatterait le plus, vraiment nous n'en voudrions pas d'autre, et nous l'estimerions au-dessus de toutes les métaphores usées dont la vanité de nos voisins à son tour est si prodigue et leur langue si libérale, toutes les fois qu'il s'agit de faire un parallèle de nos défauts et de leurs vertus.

Pourquoi n'ajouterais-je pas que, dans l'amertume présente, il y a quelque plaisir à songer que, si les Allemands connaissent si bien nos défauts, c'est que nous avons en tout temps fait gloire et parade, pour ainsi dire, de les avouer et de les railler, quelque joie maligne à considérer que, s'ils connaissent si bien leurs qualités, c'est que nous avons fait jeu, depuis Mme de Staël, de les proclamer et de les honorer jusqu'à satiété des amours-propres germaniques. Aujourd'hui même, ouvrez nos livres de géographie : vous n'y trouverez pas un seul mot d'injure, à peine un témoignage de rancune : on vient de voir ce qu'ils enseignent de nous à la jeunesse de leurs écoles, et je n'ai pas tout cité. Le premier mouvement était de rire, le second est de réfléchir et de comparer. On pardonne d'abord quelque chose à l'enivrement du triomphe : il y a un apprentissage de la gloire, et ce n'est pas une petite affaire que de savoir porter sa fortune. Surtout on rejette bien loin la pensée d'accuser tout un grand peuple de la maladresse ou de la perfidie de quelques-uns. On sait que de tout temps il s'est trouvé de l'autre côté du Rhin des hommes d'esprit et de sens pour moquer l'appétit des *mangeurs de Français*. On refuse d'admettre que la rancune des vainqueurs puisse durer au-delà des rancunes du vaincu. Pourtant

(1) C'est ici un curieux exemple des préoccupations pratiques de la science allemande. On y traite *l'Ethnographie* comme *Introduction à la géographie politique*. Voyez Peschel, *Völkerkunde*. 1876.

fermerons-nous les yeux à la lumière? Ce que pense de nous M. Hummel, on l'a vu; l'ouvrage de Daniel ne nous est guère plus amical, ni sans doute celui de M. Schlichting; voilà pour ceux qui sont à notre connaissance. Et ce ne sont pas là des pamphlets, des brochures d'occasion et de circonstance, ce sont des livres d'enseignement et de lecture courante qui représentent plusieurs années de travail et de compilation, je dirais presque une vie consacrée tout entière à la géographie. Daniel était « professeur et inspecteur-adjoint au gymnase royal de Halle, » M. Schlichting est professeur à la *Realschule* de Kiel, M. Hummel est un professeur de séminaire; on voit que c'est bien l'enseignement que reçoit la jeunesse allemande, à tous les degrés indistinctement de l'instruction secondaire. Encore s'ils étaient de bonne foi! Certes nous ne demanderions pas mieux que de le croire; le moyen cependant, quand nous découvrons dans leurs livres des rapprochemens de chiffres où nous apprenons que la France ne compte qu'environ 400 ou 500 établissemens d'instruction secondaire, tandis que l'Italie en compterait près de 900 (1)? le moyen quand, après avoir parcouru cette singulière statistique de la population de la France, allant aux provinces baltiques de la Russie, par curiosité bien naturelle, on y trouve à peine mention, çà et là, de l'élément germanique, et pas un mot de ces populations luthériennes dont les souffrances ont permis de dire « que le martyrologe des protestans de la Baltique n'était pas moins lamentable que celui des catholiques de Pologne (2)? » Que signifie donc alors ce travestissement de la géographie et de l'histoire? De la géographie, quand sous prétexte de généalogie germanique on ne consent à reconnaître de vertus ou de qualités de caractère et d'esprit dans le monde que celles qu'y ont apportées les Germains :

Ah! tournez-vous, de grâce, et l'on vous répondra.

C'est-à-dire, ouvrez vos annuaires et daignez y compter une bonne fois, depuis M. Dubois-Reymond jusqu'à M. de Talleyrand-Périgord, ce que vous y rencontrerez de noms d'origine française. Et quant à l'histoire, abandonnez donc une bonne fois ce sophisme suranné du barbare d'outre-Rhin régénérant le monde romain, tandis qu'il est plus clair que le jour que les grandes invasions des premiers siècles de l'ère chrétienne n'ont eu pour résultat que de dessécher dans son germe cette

(1) L'Italie répond d'ailleurs comme il convient à ces provocations gracieuses. Une revue s'est fondée tout récemment à Florence sous le titre de *Revue internationale;* internationale, c'est-à-dire, d'après le sous-titre, *britannica, germanica, slava.* De la France, pas un mot, si ce n'est pour constater que le temps est venu de se soustraire à l'influence qu'elle prétendait exercer sur la science et la littérature italiennes.

(2) Saint-René Taillandier, *Revue* du 15 août 1854.

civilisation gallo-romaine qui se dégageait des débris de la civilisation romaine expirée. Au moins, rendez-nous la justice que nous vous rendons. Quoi! nos savans, estimant que la science n'a pas de patrie, l'autre jour encore ouvraient à M. Borchardt les portes de cette académie qu'un patriotisme, respectable sans doute, mais étroit à leur sens, avait essayé vainement de lui fermer, et quelques jours plus tard M. Mommsen, à Rome, jetait publiquement l'injure à la science française. C'est un grand érudit que M. Mommsen, c'est un érudit utile et qui décide comme pas un, entre César et Pompée, le point de droit litigieux en faveur de César, mais il manque de tact. Il aurait pu se souvenir qu'il y avait là, près de lui, des Français; le directeur par exemple de notre École française de Rome, des travaux de laquelle il n'a pas dédaigné quelquefois de profiter; mieux que cela, l'un des rares érudits dont l'impartialité scientifique ait persisté chez nous à soutenir l'influence heureuse des races germaniques dans l'histoire.

Peut-être encore aurait-il pu se souvenir que dans cet opuscule d'un Latin dont les Allemands ont fait leur évangile, je veux dire la *Germanie* de Tacite, il était quelque part écrit que les Germains n'ont pas de rancune, *apud eos inimicitiæ non implacabiles durant, luitur enim etiam homicidium certo armentorum numero.* Cinq milliards! comme disaient nos pères, c'est pourtant un joli denier. Comme s'il n'était pas ridicule autant qu'odieux de vouloir à toute force, en pleine civilisation, transformer une guerre politique en une guerre de races, une nouvelle lutte inexpiable. Heureusement que c'est le rôle de M. Geffroy d'avoir raison contre les incartades et les déclamations de M. Mommsen; il lui a répondu, comme ici même il avait en 1870 répondu au pamphlet célèbre, *Agli Italiani,* comme il avait pris soin de répondre par avance à ces revendications de l'orgueil allemand, quand il écrivait ces nobles et impartiales paroles : « Quiconque voudrait nier dans l'histoire générale les influences de races, risquerait de nier l'initiative des différens génies, et, pour tout dire, la liberté et la solidarité humaines. Quiconque ne verrait dans cette diversité qu'un motif d'antagonisme, de division et de haine, fermerait les yeux aux progrès des plus grands peuples, et en particulier à tout le patient et bienfaisant travail de la civilisation française. »

FERDINAND BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1876.

Que sortira-t-il de ces affaires d'Orient qui se déroulent dans une inquiétante obscurité? Où en est la Turquie avec ses insurrections, ses détresses et toutes ses complications intérieures, couronnées aujourd'hui par une révolution de palais? Quelles sont les vues, les intentions de la diplomatie, occupée à tourner sans cesse autour de cette crise orientale et à chercher des combinaisons toujours fuyantes? C'est l'éternelle question qui renaît plus que jamais, qui a pour le moment le don d'émouvoir l'Europe et de la tenir dans une certaine attente. Il n'y a sans doute aucun danger prochain. La paix a pour garantie le désir comme l'intérêt des nations, et il faudrait, pour la compromettre, ou des préméditations qu'on ne doit pas supposer, ou des fautes qu'on tâchera probablement d'éviter; mais enfin, on ne peut s'y méprendre, depuis quelques jours il y a des nuages à l'horizon du côté de l'Orient. De plus en plus les affaires de la Turquie se troublent et s'aggravent de façon à solliciter la prévoyance du monde. Les délibérations des gouvernemens européens, momentanément suspendues ou ralenties par l'hiver, reprennent avec le printemps une activité nouvelle; les communications de cabinets se succèdent, et à la diplomatie vient se mêler comme un accompagnement sourd le bruit des flottes mises en mouvement vers la Méditerranée.

Ce qui reste vrai, ce qui est saisissable pour le moment, c'est qu'en présence des agitations prolongées des provinces turques et de la désorganisation croissante de l'empire ottoman, les puissances du nord se sont de nouveau réunies à Berlin pour reprendre et accentuer l'action diplomatique engagée, il y a quelques mois, à Constantinople. Les chanceliers des trois empires ont délibéré sous les auspices de l'empereur d'Allemagne et de l'empereur Alexandre de Russie. Cette fois le comte Andrassy a passé la parole au prince Gortchakof, chargé de préparer le

mémorandum des combinaisons nouvelles que les trois cours du nord proposent aux autres puissances de l'Europe de porter en commun à Constantinople. Ce serait le programme de la politique européenne dans une nouvelle phase des affaires orientales. Or c'est ici que la question se complique au premier pas. L'Angleterre refuse d'adhérer à ces propositions de Berlin qui lui ont été communiquées : elle ne les combat pas ouvertement, elle ne veut ni les sanctionner ni les appuyer à Constantinople, M. Disraeli et lord Derby l'ont déjà déclaré en plein parlement; elle laisse aux empires du nord la responsabilité de leur programme, tout en paraissant songer à surveiller les événemens s'il le faut, de sorte qu'avant de partir on est arrêté. On est entre la nécessité de faire quelque chose, de ne pas laisser se prolonger une situation criante, toujours menaçante, et le danger d'une action partielle ou divisée, dont les Turcs pourraient profiter pour ne rien faire, qui peut en même temps ouvrir la carrière à un redoutable imprévu. En restera-t-on là?

Les puissances du nord voudront-elles agir sans l'Angleterre, au risque d'être contrariées par cette dissidence même ou de se voir peut-être entraînées par les complications qui en résulteraient au-delà des limites qu'elles se sont tracées? N'a-t-on pas déjà commencé à renouer les fils de ces négociations embrouillées, de façon à rétablir la solidarité d'action avec le cabinet anglais? C'est là justement la question dans ce qu'elle a de sérieux, de délicat et de compliqué, telle qu'elle se dégage des déclarations de lord Derby et de M. Disraeli devant le parlement, des explications du comte Andrassy devant les délégations autrichiennes, et de quelques paroles prononcées hier par M. le duc Decazes, à Versailles, dans notre chambre des députés. M. le duc Decazes a saisi en effet l'occasion d'une interpellation banale sur les finances égyptiennes, pour élargir un peu le cadre de la question, comme il l'a dit, pour définir l'attitude de notre pays, et, sans dissimuler « les orages qui peuvent se former sur des horizons lointains, » il a revendiqué pour la France un rôle de médiation, de conciliation dans cette mêlée d'intérêts et de politiques dont les affaires d'Orient sont le prétexte.

Non sans doute, il ne faut rien exagérer et il ne faut pas non plus fermer les yeux. D'une manière générale, cette question d'Orient qui recommence ne date ni d'aujourd'hui ni d'hier. L'Europe l'a plus d'une fois rencontrée sur son chemin depuis un demi-siècle, elle l'a traitée par la diplomatie et même par les armes; la dernière fois qu'elle l'a réglée, autant qu'une question semblable puisse être réglée, c'est après la guerre de Crimée, en 1856, par le traité de Paris, qui existe encore, qui faisait entrer l'empire ottoman dans le concert des puissances européennes en sanctionnant le principe de son intégrité et de son in-

dépendance, — qui imposait aussi à la Turquie des obligations et des garanties dont l'Europe gardait le droit de surveiller l'exécution. C'est ce qu'on pourrait appeler la dernière trêve accordée à la Turquie : elle a duré vingt ans; mais évidemment, durant ces vingt années qui expirent maintenant, les choses ont marché de toute façon dans l'empire ottoman comme en Europe. Les conditions sont étrangement changées, et c'est là précisément le nœud de toutes les complications, de toutes les impossibilités ou de toutes les difficultés de cette éternelle et insoluble question.

D'un côté la situation de la Turquie, au lieu de se relever et de se fortifier, n'a fait visiblement que s'aggraver et dépérir; elle semble se décomposer tous les jours. Depuis près de deux ans, l'insurrection a éclaté dans les provinces des Balkans; elle a commencé par l'Herzégovine, elle a envahi la Bosnie, et s'étend peut-être aujourd'hui à la Bulgarie, à la Roumélie. Dans tout ce monde chrétien et slave, la fermentation s'accroît. Le gouvernement turc envoie sans cesse des forces militaires; des combats sont livrés, dit-on, et surtout les bulletins ne manquent pas. En réalité, l'insurrection garde ses positions, son champ de bataille; elle a son organisation, elle traite de puissance à puissance, et elle s'est même sentie assez forte récemment pour refuser un armistice sans garanties. Comment la Turquie viendrait-elle à bout d'un mouvement qu'elle n'a pu réduire jusqu'ici, qui ne fait que grandir? Elle le pourrait peut-être encore si elle avait un gouvernement, une administration, des finances; mais elle a perdu son crédit par la banqueroute. Elle est dans cette condition d'un état qui provoque la haine, la résistance des populations chrétiennes par toutes les exactions, par les excès d'impôts, et qui périt d'inanition au milieu des gaspillages et des dilapidations. Elle ne paie ni ses créanciers extérieurs, ni ses employés, ni ses troupes, pendant que 50 millions sont consacrés aux palais, au harem et aux ménageries du sultan. Chose bien plus étrange, dans cet empire en décadence, il y a une sorte d'ébranlement intérieur, comme un sentiment de révolution, et ce sont les *softas* de Constantinople qui avaient provoqué par des manifestations la chute du grand-vizir Mahmoud-Pacha, avant d'en venir au renversement du sultan. Les Turcs demandant, eux aussi, des états-généraux pour la réforme de l'empire, est-ce un symptôme du mal? est-ce un remède? Ce serait en vérité assez curieux de voir une assemblée nationale à Constantinople, à côté du chef des croyans, dont le pouvoir est une religion. Le spectacle serait nouveau, et en attendant, comme pour compléter et aggraver tous ces faits, tous ces signes d'impuissance, des gouverneurs turcs dans une grande ville n'ont pas même pu empêcher une populace fanatique de massacrer des consuls européens. Salonique achève et assombrit le tableau. On dirait que la seule force qui reste vivante est le fanatisme

musulman. C'est peut-être assez pour provoquer des convulsions dans une lutte nationale qui s'engagerait, ce n'est point assez pour donner à l'empire ottoman la consistance intérieure dont il aurait plus que jamais besoin aujourd'hui. Or c'est dans ces conditions qu'éclate une révolution soudaine, qui est sans doute une conséquence naturelle de tout un ordre de faits, mais qui est peut-être aussi une complication de plus, qui dans tous les cas ne peut redresser d'un coup une situation si fatalement engagée.

D'un autre côté, il est bien clair que l'Europe n'est plus ce qu'elle a été longtemps dans les crises périodiques de la Turquie. Opinion, influences, alliances, direction des gouvernemens, tout s'est profondément modifié. Tout est changé, et un des signes les plus frappans de cette transformation dans l'état de l'Europe, c'est que, lorsque cette question d'Orient s'est réveillée récemment, elle a été en quelque sorte revendiquée ou saisie d'autorité par les trois empires du nord s'érigeant en arbitres dans la crise nouvelle qui commençait. L'Angleterre, la France, l'Italie, ont été consultées sans doute et elles le sont encore. En réalité, ce sont les trois puissances du nord qui ont commencé par délibérer, qui se sont entendues entre elles. C'est le chancelier d'un des empereurs, le comte Andrassy, qui a pris, il y a quelques mois, l'initiative de la première note adressée à Constantinople; c'est le chancelier d'un autre empereur, le prince Gortchakof, qui a préparé le dernier mémorandum communiqué à Paris, à Londres et à Rome. C'est après tout la Russie reprenant la direction des événemens avec l'encouragement plus ou moins calculé, plus ou moins intéressé de l'Allemagne, avec le concours plus ou moins volontaire, plus ou moins embarrassé de l'Autriche. C'est là ce qu'il y a de changé au point de vue de la Turquie comme à bien d'autres points de vue, et cette situation nouvelle qui se dessine de plus en plus a certainement sa gravité dans les conditions plus que jamais incohérentes et précaires de l'Orient. On peut se demander ce que se propose, ce que pourra essayer cette force du nord soumise à l'inspiration, à la direction d'une puissance qu'une fascination traditionnelle entraîne vers ces régions orientales. C'est un des périls du moment sans doute; il serait redoutable en effet, il justifierait l'inquiétude intime de l'Europe, s'il n'était atténué par un fait également certain qui reste la garantie la plus sérieuse, c'est que malgré tout, quelles que soient leurs ambitions secrètes ou leurs velléités inavouées, les trois empires qui s'attribuent aujourd'hui le droit de régler les affaires du monde ne peuvent s'entendre que pour la paix.

Assurément la Turquie a donné depuis quelque temps bien des griefs, elle a lésé des intérêts européens et légitimé toutes les plaintes. Elle n'a rien fait pour satisfaire et apaiser les populations chrétiennes, dont le soulèvement est l'expiation d'une mauvaise politique. Par impéritie ou

par faiblesse, elle laisse durer un incendie qui peut inspirer de la crainte à ses voisins en suscitant des complications incessantes, et la situation qu'elle s'est créée est de nature à provoquer des représentations, même si l'on veut des mesures de sûreté. Telle qu'elle est cependant, elle existe; « l'homme malade » n'est pas mort, sa succession n'est pas ouverte, et il est encore moins périlleux, moins difficile de l'aider à vivre en se réformant, que de le jeter dans le Bosphore pour se partager violemment ses dépouilles.

La Russie peut être flattée de mettre le dernier sceau à sa revanche des événemens de 1855, d'attester son ascendant, de reparaître aux yeux des populations dans l'éclat d'un protectorat traditionnel; est-elle préparée à prendre le chemin de Constantinople, à braver toutes les conséquences d'un si profond ébranlement européen, d'une crise où elle ne tarderait pas à être abandonnée par ses alliés eux-mêmes? A défaut d'une prise de possession directe, quel avantage aurait-elle à favoriser d'autres desseins, à précipiter une dislocation tout au moins prématurée ou à multiplier des principautés indépendantes? L'Autriche aurait-elle l'imprévoyance ou la faiblesse de se jeter dans des aventures dont elle serait la première victime, qu'elle paierait d'abord certainement de ses provinces allemandes, qui la laisseraient démembrée, démantelée, même avec des compensations, à la merci de la Russie et de l'Allemagne? L'Allemagne elle-même est-elle donc tant pressée d'aider à la constitution d'un monde slave, de livrer la vallée du Danube à la Russie? Voilà des provinces, des territoires, dont on croirait pouvoir disposer : sur quoi s'entendrait-on? Ce qui est on ne peut plus vraisemblable, c'est que le jour où une crise pareille s'ouvrirait, elle mettrait immédiatement aux prises toutes les ambitions, tous les intérêts, elle provoquerait des déchiremens profonds, des coalitions imprévues.

Évidemment ces puissans alliés du nord doivent tenir à éviter ce qui les diviserait, en limitant leur action à ce qui les unit, et ce qui les unit, le comte Andrassy l'a déclaré devant les délégations autrichiennes, c'est la paix, une paix à laquelle leur puissance même est intéressée,—bien entendu une paix conciliée avec des concessions, des améliorations réelles, des garanties exigées de la Turquie et placées sous la sauvegarde de l'Europe; mais si ce n'est que cela, sur tous ces points les puissances du nord n'ont pas d'autres intérêts que l'Angleterre, la France, l'Italie, et leur erreur est de se donner l'air de jouer à la prépotence, de paraître vouloir réduire les autres gouvernemens à un rôle consultatif. Qu'on se rende bien compte de ceci. Une question s'élève qui intéresse tout le monde; cette question est réglée par le traité de 1856, qui est l'œuvre comme la garantie de tous les gouvernemens. Que fait-on? Trois puissances seulement se réunissent, elles adoptent dans leurs délibérations restreintes des résolutions qui ne sont pas sans gravité,

puisqu'elles reconnaissent les insurgés de la Turquie comme belligérans, et qu'elles laissent prévoir des mesures plus efficaces, si on ne réussit point par la diplomatie; puis les trois puissances communiquent ce qu'elles ont décidé aux autres gouvernemens en leur laissant quelque vingt-quatre heures ou un peu plus, si l'on veut, pour envoyer leur adhésion. Qu'en résulte-t-il? Là où tout le monde devrait marcher ensemble, la désunion apparaît, — et le refus de l'Angleterre est la première conséquence d'un assez nouveau et assez dangereux système de diplomatie.

Lorsque les ministres se sont brièvement expliqués devant le parlement, ils ont dit, il est vrai, que la susceptibilité n'était pour rien dans le refus opposé par le cabinet aux résolutions de Berlin, que l'Angleterre n'était point blessée. On en pensera ce qu'on voudra. Ce ne serait pas la première fois que l'Angleterre ressentirait un certain malaise en s'apercevant de l'isolement où l'a laissée depuis quelques années une politique d'abstention et d'effacement. M. Disraeli aurait, assure-t-on, témoigné à sa manière qu'il remarquait le procédé; il aurait dit assez ironiquement au comte Schouvalof, ambassadeur de Russie : « Vous nous traitez comme le Montenegro. » Et il n'a pas voulu être traité comme le Montenegro! Après cela, il est bien certain que le cabinet de Londres a eu d'autres raisons de répondre aux propositions de Berlin, par un refus qui est maintenu jusqu'ici. Il s'est inspiré des traditions de la politique anglaise et il s'est fondé sur certaines déclarations du mémorandum russe qui lui ont paru être une atteinte à l'indépendance de l'empire ottoman. A la vérité, même en Angleterre, cette vieille politique qui a régné si longtemps commence à être un peu oubliée ou délaissée. Le vieux lord John Russell met sa verdeur d'octogénaire au service des insurgés de l'Herzégovine. Lord Redcliffe, qui, pendant tant d'années, comme ambassadeur à Constantinople, a soutenu la Porte dans ses luttes contre la Russie, qui a été un des plus actifs promoteurs de la guerre de Crimée, lord Redcliffe en est venu à croire et à dire que la Turquie est absolument incapable de se réformer, et la conclusion naturelle est qu'il faut qu'elle meure telle qu'elle est. Évidemment il y a dans l'opinion anglaise un certain mouvement de défaveur ou d'indifférence à l'égard de la Turquie; mais pour le gouvernement, qui représente un intérêt national moins mobile, c'est une question d'influence, de tradition, c'est même une question de sécurité pour l'Inde de ne pas paraître aider à la destruction ou à l'humiliation de l'empire ottoman. Le cabinet anglais n'a point hésité, et il est vraisemblable aujourd'hui qu'il ne reviendra sur son premier refus que si l'acte délibéré à Berlin est ramené à des termes qui ne mettent en doute ni les droits souverains ni l'indépendance de la Turquie.

Quant à la France, M. le duc Decazes a précisé avec autant de jus-

tesse que d'habileté l'action qu'elle doit avoir. Son rôle, et M. le ministre des affaires étrangères y met certainement tout son zèle, est de conseiller « l'entente, le concert, l'accord entre toutes les puissances. » Ménager un rapprochement désirable entre l'Angleterre et les autres cabinets, chercher les points où l'on peut s'entendre, préparer une réunion plus générale de l'Europe, tout le rôle de la France est là, et il ne peut être que là. Si le cabinet français, pour lui, a dès le premier moment adhéré au mémorandum de Berlin, il a prudemment agi, car c'eût été un autre danger de paraître opposer une délibération restreinte du midi à la délibération restreinte du nord, de montrer l'Europe partagée en deux camps. Il n'a point sanctionné telle ou telle combinaison, il n'a pas choisi un drapeau, il a accepté un principe, la nécessité d'une action diplomatique pacificatrice, et il s'est assuré ainsi une position de neutralité, de médiation utile, dans tous les cas désintéressée, puisque évidemment aujourd'hui la France n'a point à s'engager dans des événemens qu'elle n'appelle pas, qu'elle n'est pas chargée de suivre. Elle travaille à la paix pour elle-même et pour tous. M. le duc Decazes ne désespérait pas hier encore de réussir dans ses efforts persévérans en faveur de cette politique; mais quelle influence vont avoir maintenant sur l'action diplomatique de l'Europe comme sur la situation intérieure de la Turquie les événemens nouveaux qui s'accomplissent à Constantinople?

Voici en effet qu'en quelques heures, dans une des dernières nuits, le sultan Abdul-Azis a disparu de la scène par un coup de théâtre; il a été renversé très pacifiquement sans se défendre et sans être défendu, il est tombé sous le poids des difficultés et des complications amassées, aggravées par sa lourde et nonchalante imprévoyance. Son successeur est le prince Mourad, un fils du dernier sultan Abdul-Medjid, qui était héritier présomptif selon les lois musulmanes, mais qu'Abdul-Azis aurait voulu évincer au profit de son propre fils. Mourad est, dit-on, un prince à l'esprit ouvert, au courant des choses de l'Europe, favorable à une politique nouvelle, et il était naturellement l'espoir de tous les adversaires du régime qui vient de tomber, de cette classe lettrée et agitée des *softas* qui a conspiré pour lui. Le nouveau grand-vizir, Midhat-Pacha, qui a été visiblement l'âme de la conspiration, compte au premier rang des politiques réformateurs de la Turquie; c'est un changement de règne, sans doute un changement de système. Il reste à savoir jusqu'à quel point et dans quelle mesure cette révolution, qui n'a eu rien de violent, qui paraît avoir été accueillie avec faveur à Constantinople et dans d'autres parties de l'empire, va modifier la direction intérieure de la Turquie et faciliter l'œuvre diplomatique de l'Europe en Orient. Heureux ou malheureux, c'est l'imprévu qui commence par une révolution de sérail dans les affaires orientales. Le nouveau sultan va-t-il être immédiatement reconnu par les grandes cours européennes? Les négocia-

tions engagées avec le ministère du dernier souverain vont-elles tout simplement continuer dans les mêmes termes, dans les mêmes conditions, comme si rien ne s'était passé? Ce gouvernement sorti d'une révolution aura-t-il la force de se faire obéir partout, de contenir le fanatisme musulman, de pacifier les insurrections, de réaliser les réformes et d'assurer les garanties qu'on lui demande? Autant de questions, autant d'énigmes qui au moment présent excitent une curiosité ardente et même plus que de la curiosité à Ems, où est l'empereur Alexandre, comme à Berlin et à Vienne, à Paris comme à Londres, partout où il y a une résolution à prendre. Peut-être cette crise inattendue aura-t-elle cet effet salutaire de réveiller le sentiment de la solidarité occidentale, de faire sentir plus que jamais la nécessité d'une action prudemment concertée et d'aider à tous ces rapprochemens auxquels la France travaille avec la passion sincère de la paix.

Ces événemens européens qui se dessinent aux « horizons lointains » dont parlait M. le duc Decazes, qui n'en sont peut-être qu'à leur début, suffiraient pour éclipser momentanément nos affaires intérieures; ils devraient surtout suffire pour faire comprendre la nécessité d'une politique simple, peu bruyante, toujours active néanmoins, propre à tenir la France unie et tranquille dans le travail de réparation qu'elle poursuit. Nos chambres qui siégent à Versailles, ou plutôt les partis qui s'agitent dans ces chambres, ont-ils toujours le sentiment net et clair de cette politique dont la France a besoin pour sa sécurité dans le présent comme pour la sauvegarde de son avenir? On en douterait parfois à voir l'esprit de parti se démener assez puérilement, soulever tantôt des questions irritantes, tantôt des questions inutiles, ou se jeter dans des discussions sans issue. Nos chambres, à la vérité, ont une ressource contre les tentations mauvaises : elles se réunissent le moins possible, elles mesurent leur travail avec une sage modération; elles se donnent de fréquentes vacances pour se reposer de ce qu'elles ne font pas, en attendant les grandes vacances qui leur rendront une liberté plus entière pour se reposer de ce qu'elles n'auront pas fait. On ne peut pas dire autrement, c'est une session qui semble devoir rester assez stérile, et après tout, depuis que les chambres se sont de nouveau réunies il y a près d'un mois, à part ces vérifications de pouvoirs suivies d'éternelles et puériles invalidations qui recommencent, il n'y a eu guère que deux discussions ou incidens parlementaires d'un certain intérêt. Et d'abord on s'est décidé à en finir avec cette amnistie malheureusement trop ajournée.

Certes le bruit n'avait pas manqué; on n'avait rien négligé pour donner à cette triste question un retentissement dangereux, une importance démesurée, et, lorsqu'on est arrivé au fait, quel a été le dénoûment? L'amnistie a rallié 50 voix dans la chambre des députés, elle a réuni

six suffrages dans le sénat! Résultat digne de cette malfaisante campagne entreprise pour agiter les passions dans un intérêt d'élection, au risque de paraître absoudre la guerre civile poursuivie devant l'ennemi. La discussion a-t-elle du moins justifié le bruit qu'on avait fait? Elle a été instructive sans doute à un certain point de vue, elle n'a point tardé à s'épuiser au milieu de la lassitude visible des auditeurs. M. Raspail a parlé, M. Clémenceau et M. Marcou ont parlé dans la seconde chambre, M. Victor Hugo a parlé au sénat. La commune a eu ses avocats; on a plaidé les circonstances atténuantes, on a fait le procès de la répression en démontrant que manifestement Versailles, lui aussi, avait quelque peu besoin d'être amnistié. On a remis au jour tous les sophismes radicaux, il y a même un député qui a trouvé une manière ingénieuse, surtout édifiante pour la morale publique, de fixer la distinction entre les crimes dits politiques et les crimes de droit ordinaire qui se rattachent à la commune. Assurément le massacre des otages est un abominable crime, et celui-là ne peut pas être rangé sous l'étiquette politique. Il n'a pas droit à l'amnistie; mais pourquoi cela? Parce que le massacre des otages n'était pas utile au service de la commune. Ah! s'il avait été utile, on verrait, il faudrait lui restituer le caractère politique, et alors il aurait des droits à l'amnistie; puisqu'il était inutile, on le répudie et on le livre à la justice!

Il a fallu entendre tout cela avec bien d'autres choses, et en vérité le seul moment sérieux de cette discussion est celui où M. le président du conseil a cru devoir, avec son ferme bon sens, dans son vigoureux langage, dissiper toutes les fantasmagories révolutionnaires et rétablir devant la chambre les plus simples, les plus inviolables principes de la justice, de l'honneur et de la politique. Quant à M. Victor Hugo, il a eu l'avantage de parler tout seul, sans contradicteurs, au milieu d'un sénat silencieux qui lui a répondu en allant au scrutin. Il a récité son monologue retentissant comme un héros des *Burgraves,* et lui aussi il a eu sa manière délicate, surtout heureuse, d'interpréter l'amnistie qu'il sommait le sénat d'accepter. Généreusement il l'a présentée comme un acte de pardon mutuel : pardon touchant entre la société française, la patrie française, et ceux qui l'attaquaient les armes à la main, qui tentaient de la déshonorer sans se demander s'ils ne s'exposaient pas à la laisser le lendemain avilie et impuissante aux mains de l'étranger! M. Victor Hugo ne s'arrête pas devant ces considérations, il va droit son chemin, il veut arriver au grand morceau, à la fanfare pour laquelle on dirait que tout le discours a été composé. Le grand morceau, l'air du proscrit, du solitaire de Hauteville, c'est l'évocation du 2 décembre, le parallèle du coup d'état de 1851 et de l'insurrection de 1871! Seulement l'air est conçu de telle sorte qu'on ne sait plus bien qui l'orateur veut amnistier, qui il veut condamner. Étend-il l'amnistie

de la commune au 2 décembre? Veut-il étendre le verdict dont il frappe le 2 décembre à la commune? On n'y voit plus trop clair. Que M. Victor Hugo condamne le 2 décembre, qu'il réveille la conscience publique, si elle pouvait s'endormir devant ces audacieuses violations de la loi, soit, c'est justice; mais il oublie que, s'il a été une des victimes du coup d'état, il avait été un des plus chauds patrons de celui qui devait le faire, et il y a des personnes, séparées de M. Victor Hugo aujourd'hui comme alors, qui se souviennent d'avoir encouru ses reproches parce qu'elles manquaient d'enthousiasme pour le prince, pour le grand nom. Et notez bien que M. Victor Hugo ne faisait pas comme d'autres, qui acceptaient la candidature du prince Louis Bonaparte par résignation, en s'efforçant d'atténuer ce qu'elle pouvait avoir d'inquiétant; il la soutenait, lui, pour ce qu'elle avait de périlleux, pour les traditions napoléoniennes, pour les foudres et les éclairs, pour le titanique, pour la colonne, — c'est-à-dire pour tout ce qui était déjà l'empire. C'est fort bien d'appeler le dernier empereur « récidiviste, » de rappeler ses anciennes équipées : est-ce qu'il n'avait pas commis Strasbourg et Boulogne lorsque M. Victor Hugo le soutenait en 1848?

Cela veut dire, si nous ne nous trompons, que les antithèses ne servent à rien et n'expliquent rien, qu'il faudrait d'abord avoir montré un peu de jugement, un peu de prévoyance avant les événemens, pour garder le droit d'être sévère quand ils sont arrivés. M. Victor Hugo a pu étonner ou même intéresser le sénat par les ressources de sa parole; il a trouvé la mesure de son crédit, de son autorité, dans les cinq voix qu'il a obtenues, — six voix en comptant la sienne. Voilà donc une question finie, elle est ensevelie sous les discours de M. Victor Hugo et de M. Raspail, elle a disparu devant l'énergique et forte raison de M. le garde des sceaux, qui lui a porté le dernier coup. Ce qu'il y a de mieux à faire maintenant, c'est de laisser intact l'effet politique du vote parlementaire, de ne pas s'exposer à le compromettre, à l'atténuer par des propositions subtiles ou équivoques, qui ont toujours l'air de remettre en doute ce qui a été décidé. Les chambres ont fait leur œuvre; le gouvernement n'a pas besoin de motions nouvelles pour remplir le devoir dont le vote parlementaire et ses prérogatives constitutionnelles lui tracent la mesure.

Une autre discussion qui a bien fini, qui pouvait par certains côtés être périlleuse ou tout au moins délicate, c'est celle qui s'est engagée l'autre jour au sujet de toutes ces questions de la politique nouvelle, des circulaires du ministère de l'intérieur, des changemens de maires, de l'interprétation de l'article de la constitution relatif à la révision. Le regrettable M. Ricard était allé un peu loin dans une de ses circulaires en parlant sans distinction des « espérances factieuses » des partis, surtout en employant un langage assez vague pour que des convictions honnêtes pussent se croire atteintes et même pour que le droit de révi-

sion écrit dans la constitution parût mis en doute; il n'avait pas assez tracé la limite entre les obligations naturellement contractées par les fonctionnaires et la liberté que gardent des membres du parlement, même de simples citoyens. Le nouveau ministre de l'intérieur, qui a eu déjà l'occasion de montrer sa valeur, qui a fait acte de netteté et de fermeté, M. de Marcère était peut-être, lui aussi, allé un peu loin avec ses révocations générales de maires, après tout régulièrement institués en vertu d'une loi qui n'est point encore modifiée. Il l'a reconnu lui-même, puisqu'il s'est vu obligé de rappeler à la régularité un des nouveaux préfets emporté par un excès de zèle. Toujours est-il que de là sont nées ces interpellations qui se sont produites dans la chambre des députés et au sénat. Que quelques maires de plus ou de moins soient changés, fussent-ils même changés un peu légèrement, par un abus de la victoire, ce n'est point à coup sûr bien grave. L'interpellation du sénat était plus sérieuse parce qu'elle portait sur une interprétation de la loi constitutionnelle, parce qu'elle touchait à une de ces questions qui ne sont jamais mieux en sûreté que dans le silence, qui ne se résolvent pratiquement que par la tolérance.

A quoi bon réveiller ces subtiles discussions sur des pointes d'aiguille, pour savoir si l'article de la révision peut permettre d'affaiblir l'autorité morale des institutions ou jusqu'à quel point un gouvernement peut traiter de factieuses les espérances des partis. Sans aucun doute on ne peut disputer à un gouvernement le droit de se considérer comme définitif, et aussi le droit de demander à ses fonctionnaires une complète fidélité : c'est son droit, c'est la condition de sa force morale. Évidemment aussi un ministre, sans manquer aux institutions qu'il sert, a le devoir de respecter « des espérances ou des regrets qui ne sont pas des conspirations; » c'est l'heureuse distinction faite par M. Dufaure. Enfin, avec un peu d'esprit, un gouvernement est tenu également d'être modeste, de ne pas trop parler de son caractère définitif, de son éternité. Ces discusssions subtiles nous rappelaient un discours charmant, séduisant de raison, où M. Thiers, il y a quelques années, parlait des gouvernemens définitifs — qui « durent ce que dure leur sagesse. » Il faisait le compte de tous les régimes qui se sont crus éternels, et il ajoutait avec un spirituel bon sens : « Quand j'entends un gouvernement dire : Je suis définitif et perpétuel, je souris et je réponds : Vous serez à peine durable. Quand on a assez peu de bon sens pour croire qu'on se perpétue avec des déclarations, on fait trembler pour un prochain avenir. » Ah! ceux qui combattaient alors M. Thiers voudraient bien que tout fût au point où nous étions quand ces paroles étaient prononcées, — et ceux en faveur de qui la roue de la fortune a tourné feront bien de méditer ces leçons d'une sagesse clairvoyante. C'est la meilleure moralité de la dernière discussion du sénat.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES FRANÇAIS JUGÉS A L'ÉTRANGER.

I. *The French at home*, by Albert Rhodes, New-York 1875. — II. *Home sketches in France*, by the late mistress Henry Field, New-York 1875. — III. *French home life*, Blackwood, Edinburgh and London 1873.

Après les récits de voyage qui nous transportent dans des régions inconnues, il n'y a rien de plus intéressant peut-être que le jugement d'un étranger sur notre propre pays, qu'il voit avec d'autres yeux que les nôtres et où souvent il fait des découvertes dont nous ne serions pas capables, habitués que nous sommes à ce qui le frappe comme une nouveauté. Le petit livre qui vient de paraître en Amérique sous ce titre, *The French at home*, rappelle, bien qu'il embrasse moins de sujets, ces *Notes sur Paris* publiées naguère par un écrivain habitué à de plus graves travaux. Le pseudonyme de Graindorge ne réussissait pas, on s'en souvient, à déguiser la plume du penseur et du philosophe qui, pour avoir le droit de juger toutes choses autour de lui avec plus de liberté, s'annonçait, par un procédé renouvelé du *Huron ingénu*, comme l'associé commanditaire d'une maison de porc salé à Cincinnati. Ses *statements of facts* à propos des différentes classes de la société parisienne sont restés de petits chefs-d'œuvre en leur genre. M. Rhodes a sur Graindorge l'avantage d'être un véritable Américain, naturellement pénétré des opinions, des principes, des idées préconçues qu'affectait avec tant d'art son devancier. Il possède, sans les chercher, le flegme imperturbable, le dédain de l'enthousiasme et des phrases, l'esprit positif, l'ironie un peu froide, mais mordante cependant. Il ne prétend tirer aucune moralité de ses observations; il regarde, puis il raconte ce qu'il a vu pour instruire en les amusant ses compatriotes, auxquels il ne ménage pas plus les vérités qu'à nous-mêmes; et les impressions que sa plume incisive note brièvement, comme au hasard, ne sont pas celles d'un voyageur qui passe. Des fonctions consulaires et diplomatiques ont permis à M. Rhodes de séjourner en Europe longtemps et à plusieurs reprises; la France l'a retenu, attaché, il la connaît bien, et certains passages de son livre semblent écrits par un Parisien de race, aucun repli de notre vie sociale, de nos mœurs familières ne lui étant étranger. La langue même n'a pas de secrets pour lui. Son esprit net aime cette précision du français qui par sa clarté est la langue de la diplomatie et qui est aussi celle de la conversation, grâce à un certain tour épigrammatique incomparable, à des euphémismes qui lui permettent de rendre les moindres nuances. « Chaque peuple, dit

M. Rhodes, s'est fabriqué un mode d'expression en rapport avec son caractère; le coup d'épée léger et rapide du Français devient, porté par l'Anglais, un coup de massue. Le Français a un instrument approprié pour chaque opération de sa pensée; il ne se sert jamais, comme nous sommes aptes à le faire, de la même arme pour tuer une mouche et pour assommer un bœuf. » — « L'Anglo-Saxon, ajoute l'auteur impartial des *Français chez eux,* croit volontiers qu'il a le monopole de l'*humour;* c'est cependant un vieux mot français qui fut employé dans le sens anglais par Corneille, puis qui tomba en désuétude et fut ressuscité par Diderot. Sainte-Beuve a donné l'une des meilleures définitions du mot en parlant à propos de Chateaubriand de cette sorte de fantaisie qui se joue sur un fond triste. Quant à la chose, les Français la possèdent en commun avec nous, mais ne l'estiment qu'à la condition qu'elle soit subordonnée aux règles de l'art, qu'elle ne s'entache pas de grossièreté, l'orthographe difforme de quelques-uns de nos humoristes par exemple blesserait leur goût sans les faire sourire. » — M. Rhodes possède autant que personne le don naturel de l'*humour,* mais, sauf en quelques passages où il insiste un peu trop sur les licences de ce qu'on nomme dans un certain monde *la langue verte,* il subordonne volontiers sa verve à ces exigences du goût qui sont et resteront, il faut l'espérer du moins, le plus cher et le plus invétéré de nos préjugés. Ses railleries sont délicates, presque toujours justes et tempérées par l'éloge sincère, bien que contenu, car le soin perpétuel de l'Américain est, on le sait, de contenir ses émotions. Il y met une sorte de pudeur virile; nos élans inconsidérés, nos facultés expansives le déconcertent; quand sa sensibilité, qu'il dérobe comme une faiblesse, est le plus excitée, c'est à peine si on le devine à l'appréhension nerveuse qu'il éprouve de se trahir. Les épanchemens de la famille telle que nous l'entendons, de la famille unie qui ne connaît pas ces grandes dispersions ordinaires en Amérique, « le rayon de soleil du tutoiement » sous lequel grandissent les enfans, les effusions soigneusement dérobées par l'Anglo-Saxon, et si spontanées chez nous, de l'amour, de l'amitié, voire de la simple sympathie, le touchent sans doute, mais il n'en veut paraître qu'étonné. Ses étonnemens à leur tour nous ébahissent souvent. Est-il possible que la politesse française, que l'on proclame en pleine décadence, soit encore assez exquise pour qu'un *gentleman* du Nouveau-Monde sourie de ses séduisans mensonges? Il y a là pour nous un compliment tout à fait inattendu.

Sachons gré surtout à M. Rhodes de ne s'être pas fait l'écho des tirades hypocrites de la plupart des voyageurs sur l'immoralité française. Il a le mépris, nous l'avons dit, des lieux-communs et des redites, outre que la tartuferie lui est insupportable : il a lu et goûte Molière. « Entre notre morale et celle de Paris, dit-il, je vois peu de différence, mais l'Anglo-Saxon s'efforce toujours de paraître meilleur qu'il n'est et s'af-

fuble en toute circonstance d'un masque convenu; le Français au contraire ne se soucie pas de jeter le manteau de la vertu sur ses vices. »

Nos aspirations vers la liberté l'intéressent; nous avons à ce sujet des théories plus nobles et plus élevées, selon lui, que celles d'aucun autre peuple, mais ce sont des rêves de poètes trop hardis, d'autant qu'ils sont suivis « d'une action faible, de longues torpeurs et de réveils terribles où l'on veut tout entreprendre à la fois. » C'est une erreur d'avoir fait la république avant de faire des républicains, avant d'avoir appris la première des vertus républicaines, la patience.

Du reste, M. Rhodes ne s'attarde pas longtemps sur ces graves sujets de la religion et du gouvernement; son allure est celle d'un flâneur désintéressé qui observe sans pédantisme et pêle-mêle les petites choses et les grandes.

Rien de plus piquant que sa première impression, en arrivant en France, sur l'aspect physique d'un peuple qui ne s'est jamais sérieusement retrempé dans les exercices du sport; « ils rament pour avoir le prétexte d'endosser un costume de fantaisie, ils apprennent à nager comme on apprend à danser, c'est un luxe; la brutalité de la boxe l'empêchera toujours de prendre racine chez eux; les luttes athlétiques ne trouvent grâce à leurs yeux que comme autrefois en Grèce pour la beauté des poses plastiques; de *s'entraîner* à courir, à sauter, il n'est pas question. Comme écuyer, le Français est peut-être sous le rapport de l'élégance supérieur aux cavaliers du monde entier, mais il est moins solidement en selle. L'utilité ici, et c'est le cas pour bien d'autres choses, est subordonnée à l'effet. » On sent dans ces appréciations l'amateur d'équitation comanche, de périlleux canotage sur les lacs illimités, d'énergiques combats contre les *rapides;* en revanche, il reconnaît notre supériorité en matière d'escrime, « comme moyen de défendre ce fameux point d'honneur autour duquel on fait tant de bruit. » Les protections quasi paternelles que l'administration, objet de ses continuelles plaisanteries, accorde à l'administré amusent fort M. Rhodes. Vous devenez entre les mains des agens responsables un petit enfant, voire un simple paquet; mais, pourquoi le nier? c'est commode. Tout est facile et plein de grâce dans cette vie française admirablement organisée sous le rapport matériel; le chauvinisme, le goût des panaches et des galons, ne sont point compris, cela va sans dire, par un cosmopolite démocrate; il compare gaîment le Français au coq gaulois, son emblème : brillant plumage, galanterie, attachement invétéré à son poulailler, sentiment instinctif de la parade, tout y est; mais avec ses travers, qui ont leur attrait de naïveté, la société française est encore aimable entre toutes, celle des femmes surtout.

M. Rhodes n'hésite pas à mettre la Française au-dessus des femmes même de son pays, non pour la beauté ni la culture intellectuelle, mais pour la permanence du charme. Elle reste agréable et fraîche à

l'âge où l'Américaine est vieille, son caractère a plus de douceur et d'égalité; elle possède le don incomparable du tact, l'art gracieux de la flatterie sincère; elle sait allier à l'occasion des talens supérieurs à la simplicité, étant incapable de rien faire ni de rien dire qui la rende antipathique à l'autre sexe, car son but est toujours de plaire, et elle n'ignore pas que ce que l'homme aime le plus en elle est de ne point lui ressembler. L'odieuse femme forte américaine n'a point d'équivalent en France. C'est en France que la femme sait causer sans trancher, sans pérorer. Il arrive souvent, tant elle vous enlace par une sorte de magie dont elle a le secret, que vous soyez frappé, au bout d'une heure de conversation, de la beauté d'une femme qu'auparavant vous n'eussiez jamais songé à remarquer. Et si c'est le cas pour la *dame,* il faut remarquer aussi que la fille du peuple a plus de gentillesse et de goût que partout ailleurs, qu'elle sait s'assimiler avec une facilité surprenante ce qui paraît être au-dessus d'elle. Le vice même est chez les Françaises moins choquant que dans le reste du monde. Elles le revêtent d'une modestie relative, appréciable pour ceux qui l'ont rencontré à Londres, par exemple.

Nous ne suivrons pas M. Rhodes dans ses excursions de célibataire le long des boulevards, dans les restaurans, les magasins, les bals publics, les ateliers de peintres, etc., bien qu'il sache effleurer une foule de choses scabreuses avec une sobriété de touche, un entrain plein de franchise, un sang-froid goguenard, un esprit de critique parfois appliqué à lui-même, qui donne du prix aux croquis les plus frivoles. Déjà la *Galaxy,* l'un des meilleurs recueils américains, a publié de lui plusieurs portraits d'écrivains français contemporains, des études sur notre théâtre, des travaux variés datés de France. Nous devons à M. Rhodes d'avoir fait connaître à sa patrie sous un aspect équitable et généralement bienveillant les choses de notre pays, si souvent défigurées par la plume maladroite ou ignorante des écrivains voyageurs, qui n'ont rien vu qu'à la surface et à travers leurs préjugés nationaux.

Son œuvre est complétée pour ainsi dire par celle d'une dame de New-York, qui, pendant un quart de siècle, tint dans cette ville le sceptre de l'esprit et réunit autour d'elle une société d'élite, réduite depuis peu à pleurer sa perte. Les *Home sketches in France* de Mme Field datent de l'année 1867 et traitent surtout d'un sujet que M. Rhodes avait presque passé sous silence : la religion. Il s'était contenté en effet d'avertir les puritains, grands liseurs de Bible, que nous étions des païens fort aimables à qui le sentiment du beau tenait lieu de religion. Mme Field au contraire, dans les lettres adressées de France à son mari, un ecclésiastique pourtant, fait ressortir la grandeur et la poésie du catholicisme, les services incomparables par exemple que rendent les sœurs de charité, les frères de la doctrine chrétienne. Elle est protestante et elle le proclame bien haut; mais elle a été catholique, on le

devine à sa connaissance profonde de tout ce qui concerne la foi de ses premières années. Tout en désavouant certaines pratiques comme superstitieuses et idolâtres, elle déclare aimer encore nos vieilles cathédrales, les chants et les pompes du rite romain. A propos du père Hyacinthe, qu'elle a entendu prêcher à Notre-Dame et dont l'éloquence l'a électrisée, elle reconnaît que, pour crier anathème aux vanités de ce monde, le prêtre catholique a une toute autre autorité que le ministre protestant, une autorité qu'il puise dans l'exemple que ses vœux le forcent à donner d'une abnégation, d'un *renoncement* absolus. Il n'a pas de liens domestiques, il n'a pas de foyer; sa vie est un sacrifice quotidien, et quand il parle à la foule de crucifier les instincts les plus irrésistibles du cœur, il en a le droit, ayant fait en lui-même la solitude et la désolation. Ce jugement est curieux dans la bouche d'une ardente presbytérienne mariée à un ministre de la religion réformée; mais ce n'est pas tout. Si l'on entrevoit la catholique derrière les professions de foi protestantes dont elle n'est pas avare, il est non moins facile de reconnaître sous l'Américaine une Française passionnée pour les gloires de son pays.

Tout en réclamant une plus grande diffusion de l'instruction secondaire, Mme Field rend pleine justice à notre enseignement supérieur et à nos grandes écoles, auxquelles elle ne connaît pas de rivales. Sans doute elle professe les purs principes républicains de la libre Amérique, mais elle se plaît en même temps à rendre hommage aux souvenirs qu'elle conserve de l'ancienne royauté; jamais portraits plus flatteurs n'ont été tracés des princes de la famille d'Orléans. Après avoir démontré que la noblesse tend à s'effacer avec les préjugés dont elle s'est trop longtemps nourrie, cette plume, empressée à guérir les blessures qu'elle fait, peint avec une certaine vénération les vieilles demeures historiques, l'étiquette dont s'entourent les noms illustres. Que de bonhomie, que d'urbanité chez les plus grands seigneurs, que de grâce jointe à cet orgueil qu'on est forcé de condamner, que de vertus même! « N'allez pas croire, dit Mme Field, n'allez pas croire aux marquises de Balzac et d'Alexandre Dumas! Elles sont taillées sur le modèle de leurs dames aux camélias et autres anonymes! » — « Dans la noblesse de robe, en particulier, où souvent le titre est dédaigné par ceux qui auraient le droit de le porter, il y a bon nombre d'hommes et de femmes dont on peut toujours dire que les uns sont sans peur et les autres sans reproche. » L'auteur des *Home sketches in France* a vécu longtemps au sein de cette aristocratie dont elle explique la décadence avec tant de ménagemens délicats. Avant de se nommer Mme Field, elle était Mlle de Luzy; avant de partir pour les États-Unis, où son esprit, ses talens et ses vertus, pour parler le langage unanime des journaux américains, lui avaient fait une place unique à la tête d'un groupe de célébrités théologiques, artistiques et littéraires, elle avait joué un rôle que personne

ici n'a oublié dans le fameux procès Praslin. C'est la jeune institutrice incriminée à cette époque qui vient de mourir à New-York presqu'en odeur de sainteté. Son mari, le révérend Henry Field, qui s'est lui-même distingué dans les lettres, n'a pas résisté au désir de joindre quelques pages tombées de sa plume au tribut d'admiration que toute la presse vient de payer à sa mémoire : « Elle n'a pas de semblable au monde, » écrit avec enthousiasme Mme Beecher-Stowe, en exaltant la solidité du mérite de son amie.

Quel que soit l'attrait des notes de Mme Field sur la France, les lecteurs étrangers chercheront surtout dans ce recueil la clé d'un caractère intéressant par les circonstances tragiques auxquelles il s'est trouvé mêlé. L'équilibre que Mme Field, née de Luzy, sait toujours garder entre son pays natal et sa patrie d'adoption donne avant tout la preuve d'une habileté profonde unie au don de plaire et de concilier.

Tandis que *The French at home* et *Home sketches in France* étaient publiés à New-York, un troisième ouvrage sur le même sujet paraissait en Angleterre sans nom d'auteur, — un gros volume celui-là et plus lourd que curieux. Les prétendus renseignemens qu'il renferme sont donnés par une personne qui dit avoir habité longtemps la France et la considère comme une seconde patrie; comment se fait-il donc que ses jugemens et ses anecdotes sur les *enfans*, les *domestiques*, la *nourriture*, l'*ameublement*, le *langage*, etc., affectent si souvent le ton des petits journaux et les exagérations de la caricature? Qui croira par exemple qu'un valet de grande maison ait jamais osé dire à son nouveau maître enrichi dans le commerce : « Je ferai observer à monsieur, avant de prendre la direction de sa maison, qu'habitué au grand monde je ne saurais annoncer un visiteur non titré. Par conséquent, monsieur aura la bonté de comprendre, quand j'annoncerai tout le monde : M. le comte ou M. le marquis, même s'il s'agit du bottier ou du beau-père de monsieur. » C'est là un écho du *Charivari*. De même certains traits d'éducation française paraissent empruntés sans scrupule aux *Enfans terribles* de Gavarni. On ne sera pas fâché du reste d'apprendre à Paris que la pureté de l'accent français est conservée dans la seule province de Touraine, où les petits villageois de cinq ans sauraient donner des leçons aux artistes du Théâtre-Français, aux orateurs. Partout ailleurs, c'est du patois.

De pareils paradoxes pourraient être comiques, s'ils n'étaient noyés dans de grandes tirades de morale, d'économie, d'hygiène, etc. Pour apprécier l'accent sincère et tout personnel du livre de M. Rhodes, si finement exact et précis, et même le charme moins original, mais réel cependant, des lettres de Mme Field, il faut avoir lu la compilation indigeste qui s'intitule *French home life*.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

LE RENOUVELLEMENT

DES

TRAITÉS DE COMMERCE

Les traités de commerce négociés par la France avec l'Angleterre le 23 janvier 1860 et avec beaucoup d'autres états à partir de là, de même que ceux des tierces puissances entre elles pendant la même période, arrivent maintenant à échéance les uns après les autres. On paraît être universellement d'accord pour les renouveler. La faveur dont jouit en ce moment le régime des traités n'est point un caprice comme il en vient quelquefois aux nations même les plus éclairées; elle est le fruit de la raison et du calcul. C'est que ce régime, s'il restreint pour un temps la souveraineté absolue de chacun des états contractans, offre à d'autres points de vue de très grands avantages.

Les traités de commerce en effet, tels qu'on les comprend aujourd'hui, sont des actes d'affranchissement à l'usage et au profit des hommes industrieux. A l'égard des échanges internationaux, qui occupent présentement une si grande place dans l'activité productive des peuples, et qui réagissent si puissamment sur les opérations intérieures, ils garantissent pour un intervalle de plusieurs années un degré de liberté supérieur à celui qu'on possédait antérieurement. Tout en donnant ainsi de la permanence aux conditions suivant lesquelles les nations échangent leurs productions réciproques, il s'en faut qu'ils les immobilisent; ils laissent dans une certaine mesure la porte ouverte à des améliorations successives qui multiplient le commerce, au moyen de la clause, dite *de la nation la plus favorisée*, qu'on a pris l'heureuse habitude d'y insérer.

Grâce à cette clause, il suffit que deux états aient conclu un traité supplémentaire donnant, sur un point ou sur un autre, une extension nouvelle à la liberté des échanges entre les deux parties, pour que la mesure devienne applicable à tous les états avec lesquels les deux premiers avaient déjà contracté un traité de commerce. Chez les peuples tels que la France, qui sont sujets à l'épidémie des révolutions, les traités sont un préservatif contre les fantaisies réactionnaires des hommes subitement portés au pouvoir par le tourbillon. Qu'on se rappelle, par exemple, ce qui est arrivé chez nous après la révolution de 1870, pendant les années 1871 et 1872.

Si d'après les dispositions qui se montrent à peu près partout, on a tout lieu de regarder comme à peu près infaillible le renouvellement des traités, on ne voit pas aussi clair dans une question qui se rattache par le lien le plus direct au renouvellement même, celle de savoir dans quels termes on renouvellera. Deux opinions sont en présence. L'une, franchement proclamée, est pour que les nouveaux tarifs des douanes soient plus libéraux que ceux d'aujourd'hui. On consacrerait ainsi un progrès nouveau dans la liberté des échanges internationaux ou, ce qui est la même chose dite différemment, la liberté de commerce (1). L'autre est celle des protectionistes, qui considèrent les traités de 1860 et années postérieures comme le maximum de libéralisme possible, des colonnes d'Hercule qu'il serait funeste de franchir. Dans cet ordre d'idées, on regarde comme des novateurs présomptueux, contre lesquels on ne saurait trop être en garde, les hommes qui conseillèrent le traité de 1860, origine et source des autres. Afin de faire échec au développement du principe qui prévalut alors et qui depuis a jeté des racines profondes, les chefs des protectionistes ont dressé des plans non dépourvus d'artifice. A laquelle des deux opinions donnera-t-on raison?

En pareille matière, ce n'est pas nous qui contesterons à la théorie et au raisonnement le droit qui leur appartient en toute chose. Plus sont grandes les affaires qu'on traite, et plus il importe d'avoir des principes régulateurs à l'aide desquels on trace les grandes lignes et dont, par le secours d'une logique aussi correcte que possible, on déduit les conséquences légitimes. Royer-Collard exprimait une vérité profonde quand il disait que professer le dédain des théories, c'est se vanter de ne pas comprendre ce qu'on dit quand on parle, ni ce qu'on fait quand on agit; mais à côté des idées générales et élevées qui plaisent à l'intelligence et captivent

(1) La liberté du commerce ou liberté commerciale est la locution la plus ancienne. Beaucoup de personnes y substituent aujourd'hui celle de la « liberté des échanges internationaux, » qui est plus précise. En Angleterre, plusieurs personnes disent la concurrence universelle.

l'esprit, il y a une autre autorité, l'expérience, qu'il faut consulter et qui juge en dernier ressort. C'est le creuset par lequel il faut que passent les propositions de la théorie, afin qu'il n'y reste que le métal précieux dégagé de tout alliage. Les questions du genre de celle qui est soulevée aujourd'hui au sujet des traités de commerce touchent à tant d'intérêts et supposent la mise en œuvre de tant de ressorts, les uns apparens, les autres cachés, qu'il n'est pas possible de les croire sûrement résolues tant qu'on n'a pas recouru à la pierre de touche de la pratique. Ainsi, tout en nous tenant pour honorés de l'étiquette du théoricien, si l'on voulait nous l'appliquer, nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître que, pour être acceptable, la solution du problème de politique commerciale qui préoccupe en ce moment le cabinet français et les autres puissances a absolument besoin de s'appuyer sur une masse de faits scrupuleusement observés. Privé de cet appui, le système dont on se serait épris serait comme un édifice fondé sur le sable. Des événemens prochains, sinon immédiats, démontreraient qu'il n'a ni solidité, ni consistance, et il s'écroulerait à la confusion de ses partisans. Mais, si l'examen consciencieux des faits a pour résultat de recommander la liberté du commerce, qui visiblement a pour elle les principes essentiels d'une civilisation avancée et la sympathie de l'immense majorité des hommes éclairés de l'Europe, il faudra bien que tout le monde se résigne à l'application de plus en plus complète de cette liberté, sauf à ménager convenablement la transition.

Il n'est pas difficile, nous le croyons, de prouver à la fois et par le raisonnement et par l'observation des faits que les peuples composant la civilisation occidentale ou chrétienne, et l'Europe en particulier, ont un grand intérêt à se prononcer pour la liberté du commerce, non pas seulement en paroles, mais aussi en action, et à en pousser très avant l'application.

I. — LE RAISONNEMENT PRONONCE EN FAVEUR DE LA LIBERTÉ DU COMMERCE.

La politique commerciale de la liberté a pour mérite propre de développer la puissance productive de chacun. Dans un état où cette liberté est entière, la puissance productive de chacune des branches de l'industrie et de chaque établissement tend sans cesse à acquérir son maximum.

Il n'est pas superflu, avant d'aller plus loin, de préciser le sens de ce mot « la puissance productive, » et il est possible de le faire presque avec une rigueur mathématique. Pour chaque branche d'industrie et pour chaque établissement, la puissance productive

se mesure par la quantité d'objets d'une qualité convenue qui résulte de la moyenne du travail d'une personne dans cette branche d'industrie et dans cet établissement pendant un laps de temps déterminé, un jour, une semaine, une année. Dans une forge par exemple, on peut calculer très approximativement le poids du fer en barres, d'un calibre déterminé et uniforme, qui s'y ferait dans le cours d'une année, on pourrait aussi bien dire d'une semaine ou d'un jour, en admettant qu'on s'y adonnât exclusivement à cette variété. Si l'on divise ce poids par le nombre des personnes employées, on aura pour quotient la quantité de fer représentant la puissance productive du travail de l'individu dans cette usine. Si on envisage une filature de coton, l'on supposera qu'elle se consacre à la production d'un fil d'un certain numéro. La puissance productive se calculerait en divisant le nombre moyen de kilogrammes de ce fil qui s'obtiendrait dans une journée, une semaine ou une année, par le nombre des personnes occupées. Au lieu d'un établissement tout entier dans lequel on pratique beaucoup d'opérations assez dissemblables les unes des autres, dont l'ensemble constitue la fabrication de l'objet auquel l'établissement est voué, rien n'empêcherait de se livrer à des calculs du même genre pour une catégorie particulière d'ouvriers, et d'en évaluer la puissance productive dans leur spécialité; de même pour un atelier qu'on séparerait des autres. La comptabilité en usage de nos jours dans les manufactures est tellement perfectionnée, tellement minutieuse, qu'elle en donnerait assurément le moyen dans la plupart des cas.

La puissance productive dont nous parlons ici n'est pas une notion idéale, une sorte de pouvoir virtuel que posséderait une société. Si à côté de l'aptitude des individus il y a les capitaux nécessaires pour les mettre en action, la puissance productive est un pouvoir effectif se manifestant positivement par des produits. Dans ces conditions, la richesse de la société est proportionnelle à la puissance productive des membres qui la composent. De deux nations placées à peu près dans les mêmes circonstances de climat et de culture intellectuelle, comme sont la plupart des états de l'Europe, si l'une a une puissance productive plus grande que l'autre, la première sera mieux pourvue de l'ensemble des choses qui répondent aux besoins de l'homme civilisé : il y aura par million d'habitans, ou, si l'on aime mieux, en moyenne par individu, une plus forte ration de denrées alimentaires, de vêtemens et de mobilier. Les hommes y pourront être, à leur volonté, mieux logés, mieux chauffés, mieux éclairés; ils auront plus de livres, plus d'objets d'art, plus de tout ce qui s'achète et qui se vend pour contribuer à la commodité ou à l'agrément de la vie privée et de la vie collective, à l'em-

bellissement et au perfectionnement des conditions de l'existence. C'est l'abondance de cette grande diversité des choses utiles ou agréables, et non pas l'or et l'argent, qui constitue la richesse d'une société. A part quelques usages peu nombreux et médiocrement essentiels qui leur sont propres, l'or et l'argent ne sont que des dénominateurs communs qui servent à rendre compte du cas que les hommes font de chacun des innombrables articles dont se compose la richesse. Une nation se procure tous ces articles afin de les appliquer à son bien-être et à sa satisfaction, soit en les produisant elle-même, soit en les tirant de l'étranger, par le moyen d'un échange où elle donne ce qu'elle fait en retour de ce que font les autres. Et c'est ainsi que la puissance productive de chaque société ou nation fait une seule et même chose avec sa richesse.

La puissance productive se forme et s'augmente par la connaissance que l'homme acquiert et accroît indéfiniment des secrets de la nature, et par la dextérité croissante avec laquelle il tire un bon parti de ce savoir constamment accumulé. Par la force et la pénétration de son intelligence, il connaît successivement les propriétés des différentes substances par rapport à nos besoins ainsi que les forces motrices que la nature possède ou recèle, les unes toujours manifestes, comme celle des animaux, des eaux courantes, des vents ou du feu, les autres plutôt latentes, comme la vapeur et l'électricité. En perfectionnant sans cesse proportionnellement à ses découvertes les arts qui servent à extraire, susciter ou préparer les objets qui lui sont nécessaires, l'homme exerce une puissance productive de plus en plus étendue. Dans la civilisation moderne, il augmente particulièrement cette puissance par la supériorité devenue merveilleuse avec laquelle il trouve dans son esprit les moyens de dompter, afin qu'elles travaillent pour lui, les forces naturelles de toute espèce, et de les obliger à remplir à sa place, comme des serviteurs dociles, les offices les plus divers, depuis l'effort colossal qui est réclamé dans beaucoup de cas, jusqu'à la manœuvre délicate et subtile qui convient à d'autres circonstances.

Ainsi dans l'industrie créatrice de la richesse comme dans tous les autres modes de son activité, l'homme doit sa puissance à son intelligence. Il y trouve des ressources indéfinies pour parvenir de plus en plus à l'empire du monde matériel, tandis que par sa force physique, lorsqu'il est réduit à celle-ci, et qu'il n'a d'autres instrumens que ses membres et ses muscles, il est un des animaux les plus dénués. De là une conséquence de toute gravité : de même que, d'une manière générale, le grand ressort de l'intelligence réside dans la liberté, de même pour la réussite de l'entreprise que l'homme a dû faire d'exploiter de mieux en mieux la planète, afin

de subsister et de rendre son existence de moins en moins précaire et pénible, ou en d'autres termes pour le succès de l'industrie humaine, l'intelligence des individus n'atteint la fécondité dont elle est capable qu'autant qu'on lui a départi ou qu'elle a conquis le genre de liberté que comporte l'entreprise elle-même.

Cette liberté spéciale est la liberté du travail. Certes l'instruction, soit générale, soit professionnelle, la régularité de la vie chez toutes les classes dont se compose l'armée de l'industrie, l'assiduité à la besogne, l'esprit d'économie, sont d'une grande efficacité pour le progrès de l'industrie et la formation de la richesse; mais la liberté du travail en a une immense. Impossible à un peuple de développer grandement sa richesse s'il est privé de cette liberté, et, plus il la possède, plus il marche vite et bien dans cette voie. C'est une liberté pour laquelle les peuples civilisés sont parfaitement mûrs aujourd'hui et qu'il faut leur reconnaître sans marchander. Un peuple à qui on la refuserait serait hors d'état d'accroître aussi vite et aussi bien que les autres sa richesse. Celle-ci n'a pas seulement pour effet de procurer aux individus la jouissance très légitime du bien-être; sous beaucoup de rapports, elle est la matière première de la puissance de l'état.

La liberté des échanges internationaux n'est pas à elle seule toute la liberté du travail. Il s'en faut de beaucoup. Celle-ci a des proportions bien plus vastes, c'est une sphère qui englobe une grande variété de franchises. Les Anglais ont à ce sujet une expression très compréhensive, le *free trade*, qui, outre la liberté des échanges internationaux, comprend le libre exercice de toutes les industries et de tout autre genre de labeur pratiqué par les simples citoyens. Le *free trade* implique, autant que possible, l'abolition des dispositions restrictives par lesquelles en d'autres temps on avait cru devoir circonscrire l'initiative individuelle et emmailloter la liberté des professions. Le *free trade* embrasse la liberté, aussi complète qu'il se peut, des transactions, sous la responsabilité des contractans, car la liberté véritable a pour accompagnement obligé la haute garantie de la responsabilité.

Mais la liberté des échanges internationaux a ce caractère que, si on l'inaugure quelque part avec le ferme propos qu'elle ait son plein effet, il faut lui donner pour escorte l'ensemble des mesures qui sont comprises sous la dénomination générale du *free trade*. Lorsque le parlement britannique eut, en 1846, arboré le principe de la liberté des échanges, aussitôt, comme par une pente naturelle, il fut conduit à voter une quantité de lois nouvelles par lesquelles d'une part on a fondé des institutions nouvelles, et d'autre part on a aboli beaucoup de règles consignées dans des lois plus

ou moins anciennes; c'étaient autant d'obstacles au libre exercice des industries, à la liberté d'un bon nombre de professions et d'un grand nombre de transactions. En France, de même, après qu'en 1860 on eut proclamé que la liberté des échanges internationaux devenait la base de la politique commerciale, on a senti que c'était un devoir strict de donner au travail national des facilités nouvelles, au nombre desquelles on peut citer la création de chemins de fer nouveaux, le rachat des canaux grevés de lourds péages, l'amélioration d'une partie des ports, l'ouverture d'écoles nouvelles, l'abolition de certains monopoles, tels que celui des courtiers, une latitude beaucoup plus grande accordée à l'esprit d'association, et la réforme de plusieurs lois réglementaires relatives à d'autres sujets.

La liberté des échanges internationaux, tout en n'étant en quelque sorte qu'un cas particulier de la liberté du travail, exerce parfois sur cette liberté même une réaction fort opportune à signaler. Le travail ne serait pas libre chez une nation où la douane frapperait de droits les matières premières de l'industrie à l'état brut, telles que sont la laine en masse, le coton en laine, le chanvre ou le lin à l'état naturel ou teillés, et aussi cette autre catégorie d'articles qu'on qualifie, non sans de bonnes raisons, de matières premières, quoiqu'ils aient déjà subi des opérations manufacturières : tels sont les fontes, les fers en barres ou en feuilles et les aciers sous toutes formes, tels encore les filés de coton. L'obstacle que les droits de douane opposeraient à la libre importation de ces différens objets et l'élévation du prix que ces droits auraient pour effet de déterminer, restreindraient très fâcheusement la liberté du travail.

L'instrument par lequel la liberté des échanges internationaux agit sur la puissance productive de la société pour la développer est l'aiguillon de la concurrence étrangère. Elle place ainsi les chefs d'industrie dans l'obligation de ne rien épargner pour s'assimiler les progrès accomplis par les étrangers. Dès que la liberté des échanges internationaux approche de la plénitude, il faut bien qu'ils marchent. S'ils voulaient se faire retardataires, ils en porteraient la peine. Les manufacturiers et les agriculteurs sont contraints à avoir constamment les yeux fixés sur leurs émules de l'extérieur, afin de ne pas s'en laisser dépasser. L'apathie et l'inertie sont interdites. Il faut qu'on soit constamment au niveau des producteurs qui travaillent en dehors des frontières. La crainte qu'on en a est la sauvegarde de l'intérêt public, la suprême garantie du consommateur, qui est tout le monde.

Ce n'est pas que la concurrence intérieure n'ait son mérite et son

efficacité. Il est des circonstances où elle est pressante, acérée; mais il ne manque pas de circonstances aussi où son aiguillon émoussé n'a plus la vertu de stimuler suffisamment le producteur qui s'attarde. C'est particulièrement le cas dans les industries qui exigent un gros capital. On peut citer entre autres, à ce titre, les forges et les filatures de coton. Pour établir une grande forge à la moderne, il faut des millions, et une filature digne d'être comptée coûte dix fois autant qu'une bonne fabrique d'impressions. La faculté de réunir un capital considérable est souvent hors de la portée d'hommes même bien doués et bien famés. Alors la production, qui nominalement est accessible à tous, appartient en réalité, comme un privilége et un monopole, à quelques-uns. Ceux-ci en abusent, parce que la nature humaine est ainsi faite chez la plupart de nous que, lorsqu'on peut, à l'abri du tarif des douanes, réaliser de notables profits sans se donner l'ennui et la charge d'un renouvellement de matériel, ou sans prendre de la peine, on profite de l'occasion. On en eut un curieux exemple pendant les années qui précédèrent le traité de commerce avec l'Angleterre. L'homme éminent qui était et est encore à la tête de la maison Dollfus, Mieg et Ce, de Mulhouse, M. Jean Dollfus avait dans ses ateliers des métiers à filer le coton qui dataient de 1808. Il les fit démonter et jeter sous un hangar comme de la ferraille, et les remplaça par des métiers automoteurs dont il attendait, non sans raison, une forte économie. Quel ne fut pas son étonnement de recevoir peu après la visite de filateurs qui lui proposèrent d'acheter ceux qu'il venait de rebuter! — Et pourquoi faire? leur dit-il. — Pour les remonter chez nous. — Mais vous savez bien que je les ai répudiés et que j'y ai substitué des métiers nouveaux très perfectionnés dont j'ai toute satisfaction. — C'est notre affaire; voulez-vous ou non nous les céder? — Le marché fut conclu, et les métiers, remis sur pied, recommencèrent à travailler. C'est qu'alors les numéros de fils auxquels ces métiers étaient propres étant protégés par la prohibition, la concurrence du dehors n'atteignait pas les filatures qui employaient de telles antiquailles, et la concurrence intérieure étant fort amollie par l'insuffisance des filatures dans le pays, il était possible, quelque mauvais qu'en fût le fonctionnement, d'en retirer des bénéfices.

On peut donc tenir pour certain qu'avec la liberté des échanges et les mesures complémentaires qu'elle a provoquées partout, un pays atteint son maximum de puissance productive, et qu'il est impossible qu'il l'atteigne autrement. Si en même temps ce pays est économe et rangé, et s'il ne laisse pas son gouvernement maître de dissiper dans des guerres insensées ou dans d'autres entreprises téméraires les capitaux amassés par les particuliers, il est infaillible

qu'il s'élève rapidement à un haut degré de richesse, ce qui, on ne saurait trop le répéter, est à beaucoup d'égards synonyme d'un haut degré de puissance pour l'état.

En même temps que la liberté du travail en général et la liberté des échanges internationaux en particulier sont des causes déterminantes de l'agrandissement de la puissance productive de la société, elles ont une action directe sur le bien-être du grand nombre pour l'accroître. On peut s'en rendre compte de deux manières. La liberté des échanges internationaux et la liberté générale du travail, qui marche parallèlement, par cela même qu'elles multiplient considérablement la production, provoquent une demande nouvelle de bras, ce qui autorise l'ouvrier à réclamer de plus forts salaires. D'un autre côté, la production étant fort augmentée, il y a beaucoup plus de produits, c'est-à-dire de richesse ou d'élémens de bien-être à distribuer parmi les populations. Donc, pourvu que la loi donne à chacun la faculté de défendre ses intérêts, la part est accrue pour tous, pour l'ouvrier comme pour le capitaliste. C'est bien à tort que quelques personnes ont cherché à persuader aux classes ouvrières que la liberté du commerce était contraire à leurs intérêts. La vérité se trouve dans l'assertion diamétralement opposée.

II. — L'EXPÉRIENCE SE PRONONCE DANS LE MÊME SENS. — EXEMPLE DE L'ANGLETERRE.

Mais nous avons hâte de passer à l'exposé des argumens de fait, sachant que le public en cette matière attache le plus grand prix aux enseignemens de l'expérience et veut de préférence la prendre pour guide. Sous ce rapport, il y a un champ d'observations et de recherches qui, par son étendue, sa diversité et ses rapports directs avec les intérêts présens et à venir des états signataires des traités, se présente naturellement comme devant fournir les observations les plus concluantes. C'est l'histoire commerciale des principaux états de l'Europe à partir de l'époque où, la paix ayant succédé aux guerres de la révolution française et du premier empire, un commerce régulier et suivi fut possible entre les uns et les autres. Peu après le retour de la paix générale, les gouvernemens se mirent en quête de la meilleure politique commerciale pour les peuples qui occupent cette importante partie du monde, afin de rendre plus profitables à chacun les relations amicales qui venaient de se renouer. C'est une période qui a duré soixante ans environ, et pendant laquelle les deux systèmes de politique commerciale en rivalité, le protectionisme et la liberté, ont prévalu l'un après l'autre. Elle fournit ainsi une excellente base d'opérations à ceux qui veulent

faire jaillir des faits mêmes l'indication de ce qu'il convient de pratiquer présentement.

Pendant ces soixante années, les vingt premières en Angleterre et un plus long laps de temps sur le continent furent marqués, chose surprenante, par une grande faveur accordée ou maintenue aux idées protectionistes. On s'était fait la guerre, l'épée au poing, pendant vingt-cinq ans, on la continua par les tarifs, quoiqu'on eût proclamé la sainte-alliance. En Angleterre et en France, où il existait des assemblées délibérantes, des intérêts nés pendant la guerre et de la guerre, et des habitudes contractées par l'effet même de la lutte, poussaient les gouvernemens à cette sorte de continuation des hostilités, par l'intermédiaire de ces assemblées en cela fort exigeantes. L'exemple de ces deux états justement renommés entraînait à peu près tous les autres.

On n'eut pas à s'applaudir de ces allures rétrogrades; elles provoquèrent même quelques remarquables protestations. En 1820, beaucoup de grandes maisons de la Cité de Londres signèrent en faveur de la liberté du commerce une pétition admirablement rédigée par Thomas Tooke. Lord Liverpool lui-même, le chef du cabinet, déclara dans la chambre des lords que la pétition avait son assentiment personnel; mais l'affaire se borna d'abord à une démonstration platonique. En France, quelques hommes d'état eurent de même des aspirations libérales qu'ils ne dissimulèrent pas aux chambres, mais la tentative fut comprimée aussitôt par les intérêts protectionistes, tout-puissans dans ces grands corps. En 1824, la saine doctrine remporta en Angleterre un petit avantage. Le ministre du commerce Huskisson obtint, à grand'peine, la levée de la prohibition qui protégeait les soieries de l'Angleterre contre celles de la France. Il la remplaça par un droit qu'il fut forcé de mettre à 30 pour 100; c'était fort exagéré. Néanmoins l'effet du changement fut considérable. Huskisson l'a formulé ainsi : « Après cette mesure, l'industrie des soieries a fait en quelques mois plus de progrès que dans un demi-siècle auparavant. » Cet exemple n'exerça cependant pas assez d'influence sur le parlement pour qu'il se laissât aller à un ensemble de réformes significatives. On ne fut pas sans apporter au régime financier du pays des modifications avantageuses au travail et particulièrement aux classes populaires : on abolit l'impôt du sel, on fit la grande réforme postale suivant le plan de M. Rowland Hill. On révisa d'une manière heureuse et libérale le régime des banques. On vota même au sujet des céréales la loi de 1828, qui restreignait l'élévation factice des prix; mais l'esprit protectioniste empêchait de toucher sérieusement au tarif des douanes. Le mouvement favorable à la liberté du commerce par

la diminution des droits ne reprit qu'à l'ouverture de la session du parlement en 1842, sous l'action de Robert Peel, qui était rentré aux affaires en novembre 1841, après en être resté éloigné pendant neuf ans, et dès lors il eut le caractère de vigueur réfléchie qui est propre à la nation anglaise.

A ce moment, voici quels étaient les traits principaux du tableau que l'Angleterre offrait à un spectateur intelligent : le pays était en détresse. On y observait un frémissement politique et social dont un gouvernement prévoyant avait lieu de s'inquiéter. L'industrie était languissante. Les classes ouvrières, mécontentes de ce que le travail était devenu précaire, l'étaient plus encore d'être sacrifiées à la propriété territoriale, en faveur de laquelle on perpétuait une législation dont la pensée intime était de raréfier sur le marché national les subsistances afin de les rendre plus chères. Les grands manufacturiers, entravés dans leurs opérations d'exportation par les droits prohibitifs qu'ils rencontraient chez les autres peuples, en représailles souvent des droits excessifs qui excluaient le blé et le bétail étrangers du territoire britannique, ne réclamaient pas moins que les ouvriers contre les priviléges que s'était fait attribuer la grande propriété. On se rappelle que le principe de la loi sur l'importation des céréales, votée en 1815, avait été de maintenir au-dessus de 34 francs, prix de famine, l'hectolitre de blé à l'intérieur du Royaume-Uni. Au-dessous de ce prix, le blé étranger était frappé de prohibition. Cette rigueur extrême avait été tempérée en 1822 et 1828; mais l'esprit de la législation douanière était toujours d'enchérir notablement cette denrée qui est la base de l'alimentation publique. Quant au bétail, il était prohibé. L'irritation était telle parmi les classes lésées que les prérogatives constitutionnelles de la pairie, regardée comme le boulevard de ces monopoles, étaient menacées. La situation financière de l'état était troublée à ce point, que le chancelier de l'échiquier (ministre des finances) faisait de vains efforts pour avoir un budget où la recette balançât la dépense, quelque réduite que fût celle-ci. Pendant la session qui précéda son retour au ministère, le grave Robert Peel avait pu railler le chancelier de l'échiquier whig, aux applaudissemens du parlement, en le comparant à un pêcheur aux abois qui jetait sa ligne autour de lui, dans tous les sens, sans pouvoir prendre à son hameçon un budget en équilibre.

Robert Peel eut le mérite de comprendre aussitôt que la cause profonde du mal dont l'Angleterre était affectée consistait dans la stagnation du travail, compliquée de la cherté artificielle des subsistances. Ne croyant pas que le mouvement fût venu pour lui de donner explicitement raison à Richard Cobden, à John Bright et à

leurs amis de la celèbre ligue de Manchester, il se dit dans son for intérieur qu'ils étaient dans le vrai en soutenant dans d'éloquentes prédications qu'il était indispensable d'abolir les restrictions imposées au pays, à son grand dommage, par le régime protectioniste. Parmi ces obstacles à la prospérité publique, les uns, en entravant les libres opérations du commerce et dans certains cas l'exportation même (1), restreignaient le travail et déprimaient la main-d'œuvre, tandis que les autres, en empêchant l'importation dans le pays des principales denrées alimentaires, raréfiaient et enchérissaient les subsistances. Il s'appliqua donc à donner au travail et au commerce des facilités nouvelles en adoucissant et même en supprimant les droits de douanes sur les matières premières et sur un grand nombre de produits manufacturés, et fit voter des mesures propres à abaisser le prix des denrées alimentaires. C'est ainsi qu'il adoucit la législation douanière concernant les céréales, et qu'il abolit la prohibition sur le bétail en la remplaçant par des droits modérés. Il poursuivit son entreprise avec persévérance et résolution jusqu'à la session de 1846, qui s'ouvrit en février, et à ce moment, couronnant son œuvre, il proposa la suppression, après une transition de trois ans, des droits de douanes sur les céréales, avec un ensemble de dispositions qui diminuaient dans une forte proportion, quand elles ne les supprimaient pas, les droits de douane en vigueur pour un grand nombre d'articles manufacturés. Le grand événement fut qu'il rompit enfin avec les protectionistes et se déclara converti au principe de la liberté du commerce. Il eut le bonheur de voir son programme tout entier adopté par le parlement. Immédiatement après cette insigne victoire, il quitta le pouvoir à la suite d'un vote que, par esprit de vengeance, ses anciens amis, tenaces dans leurs idées protectionistes, avaient machiné contre lui dans la chambre des communes; mais l'affranchissement de l'industrie et du commerce était assuré. Le principe d'une politique commerciale nouvelle était proclamé, le tarif des douanes était transformé, et le soin de poursuivre cette œuvre salutaire et grande devait être confié à des continuateurs dignes de lui, qui l'ont poussée jusqu'au bout avec une persévérance et une fidélité que l'histoire n'oubliera pas de signaler à la postérité.

Disons maintenant ce qu'a été le pays au terme de cette grande entreprise. La comparaison avec la situation au point de départ est éminemment instructive. Depuis que la réforme est terminée, et même déjà quand elle était à moitié faite, on a pu constater en Angleterre une prospérité dont les classes ouvrières ont leur bonne

(1) L'exportation des machines était interdite.

part. Le pain et la viande, dont l'abondance et le bon marché leur importent tant, sont complétement affranchis de droits. Même un droit de balance, qu'on percevait sur les céréales après la réforme, a été aboli. Au lieu d'un tarif des douanes compliqué et hérissé de taxes élevées et de formalités gênantes, il y en a un autre où tout droit protecteur a disparu et où il ne reste plus que six ou sept droits fiscaux qui atteignent des denrées exotiques, telles que le thé, le café, le cacao, un ou deux fruits sucrés que le pays ne récolte pas, le tabac, dont la culture est interdite, le vin, à la production duquel se refuse le climat de l'Angleterre, et les boissons alcooliques, considérées comme une matière imposable par excellence, sur laquelle on frappe également, qu'elle soit indigène ou étrangère. Le nombre des articles ainsi taxés est restreint à ce point, que le tarif des douanes tient facilement sur un carré de papier grand comme la paume de la main. Le sucre même n'y figure plus. Un des derniers actes du cabinet Gladstone a été de traiter comme une denrée alimentaire de première nécessité, et en conséquence d'affranchir d'impôt ce produit, regardé naguère comme un objet de luxe, et qui à ce titre subissait une grosse contribution.

Les droits d'exportation ont disparu; il en existait de remarquables, entre autres sur le charbon et sur les machines. Par ce dernier, on s'était proposé d'enrayer les progrès des manufactures étrangères. Le budget britannique ne connaît plus de déficit; on n'y voit guère plus que des excédans qui servent à amortir la dette publique ou à motiver des dégrèvemens nouveaux. Presque chaque année, à partir de 1842, quelques-unes des taxes ont été diminuées ou supprimées. Par les facilités nouvelles que recevait le travail national, et parmi lesquelles il faut compter ces allégemens, la richesse de la société grandissait assez pour que le budget des recettes n'y perdît rien. La suppression de quelques détaxes dont jouissaient quelques parties du territoire a pu y contribuer; quelques taxes nouvelles, légitimées par la nature des choses, et spécialement l'impôt sur le revenu, y ont aidé aussi, mais le relèvement remarquable et constant des recettes après que des réductions avaient été opérées dans les tarifs de la taxation, ou après l'abolition complète de divers impôts, provient avant tout de ce que le travail national, plus libre et plus fortement stimulé par la concurrence étrangère, a produit toujours davantage, et le niveau de la richesse de la société a monté à mesure que grandissait la puissance productive. Quand les contribuables sont plus riches, ils paient davantage au fisc, le taux des impôts restant le même, parce qu'ils consomment une plus forte quantité des articles imposés, et qu'ils multiplient les transactions sur lesquelles l'état

prélève, par le timbre et l'enregistrement par exemple, des droits plus ou moins élevés. Dans le délai compris entre le commencement de 1842 et la fin de 1874, les relevés consignés dans le *Statistical Abstract* montrent que les réductions ou suppressions d'impôts font 1,189 millions de francs, les augmentations ou créations d'impôts 284 millions; la balance du côté des réductions et suppressions est donc de 905 millions, et pourtant le revenu public, au lieu de baisser, s'est élevé.

Une des facilités nouvelles dont a été doté en Angleterre le travail national consiste dans la réforme radicale des lois auxquelles était soumise depuis Cromwell la navigation maritime. Dans le dessein de développer la marine marchande et d'obtenir ainsi le moyen de lever des matelots pour la marine militaire, Cromwell avait fait l'acte de navigation qui tendait à assurer par monopole au pavillon anglais tous les transports du commerce entre les îles britanniques et le reste du monde. Un grand nombre de lois étaient venues s'ajouter à l'acte de navigation pour l'expliquer et le modifier; mais le même esprit dominait toujours. L'acte de navigation passait pour le palladium de l'Angleterre, la garantie de son indépendance. Adam Smith lui-même avait courbé le genou devant l'idole. Les partisans de la liberté du commerce l'ont attaqué au commencement de 1847, et après deux ans de lutte ils l'ont démoli. Le pavillon anglais n'a plus aucun privilége, pas même celui du cabotage ou du commerce des colonies. Tous les pavillons étrangers sont admis à lui faire concurrence sur le pied d'une égalité, au grand avantage du commerce. Cette réforme hardie, au lieu de nuire, comme on l'avait prédit, à la marine marchande de l'Angleterre, lui a rendu un immense service. Elle en fait la première du monde, la plus nombreuse et la plus prospère.

Par un effet éminemment heureux de ces réformes, la confiance mutuelle est entière entre les peuples et les pouvoirs de l'état. La reine est plus entourée de respect et d'affection que ne l'a été aucun de ses prédécesseurs. La sympathie, compromise naguère entre le pauvre et le riche, s'est raffermie, parce que les populations peu aisées ont pu reconnaître, à l'attitude et aux actes du législateur, que le système des préférences et des priviléges accordés naguère aux classes dirigeantes de la société était loyalement abandonné avec l'assentiment de ces classes elles-mêmes. L'abolition complète du système de redevances, directes ou indirectes, au profit des uns et au détriment des autres, tel qu'il était tant qu'il restait des dispositions protectionistes dans les lois, a fait une profonde impression sur les populations ouvrières. Elles ont répudié toute pensée révolutionnaire et se montrent profondément attachées à

l'ordre social et politique établi. Un ensemble de mesures favorables à l'avancement du grand nombre et à l'amélioration de son sort, telles que la surveillance exercée sur les ateliers au point de vue de l'hygiène, les précautions imposées pour la sûreté des ouvriers dans des industries dangereuses, telles que celle des mines, la libéralité avec laquelle on répand l'instruction, a contribué pour une bonne part à cette conciliation des classes pauvres. On doit reconnaître aussi que les concessions extrêmement étendues faites par le parlement aux ouvriers pour l'organisation de la défense de leurs prétentions légitimes et même de celles dont la légitimité serait douteuse, n'y a pas été étrangère. Ces gages de sympathie et de confiance du parlement concernent surtout les associations ouvrières appelées *trades' unions*. On se rappelle qu'à la suite d'actes criminels, parmi lesquels il y avait des assassinats que ces associations avaient provoqués et payés, on s'en était fort effrayé. Les tribunaux les avaient traitées avec sévérité et rigueur, au point d'en nier l'existence légale, et beaucoup de bons esprits n'ont pas cessé d'en redouter l'influence. Après avoir tenté de les comprimer, on a adopté la règle, diamétralement opposée, de leur laisser la plus grande latitude, non-seulement dans la faculté de se former, d'exister, de se manifester et de tenir des réunions publiques et privées, mais aussi dans leurs grèves et autres agissemens, ainsi que dans la destination à donner à leurs fonds, fût-elle de favoriser les grèves les unes des autres. On leur a accordé en un mot l'application du principe du *free trade*, ou liberté générale des transactions, comme si tout ce qu'elles font était ou pouvait être conforme à l'intérêt général de la société. La seule chose qui leur soit interdite est la violence matérielle. Jusqu'à présent, on ne paraît pas avoir eu à regretter de leur avoir accordé une dose aussi inusitée de liberté.

III. — HEUREUX RÉSULTATS DE L'EXPÉRIENCE SUR LE CONTINENT. — LA FRANCE.

Dès les premières années, la réforme commerciale tentée par le gouvernement anglais avait, par ses proportions et par ses résultats, frappé l'Europe, que cette expérience, alors jugée fort délicate, rendait très attentive. La solennité des débats du parlement, pendant la session de 1846, et la reconnaissance hautement affirmée du principe de la liberté du commerce qui en sortit, émurent les hommes d'état de tous les pays. De ce moment, on était fondé à penser que le principe est un des plus féconds, qu'appliqué successivement, avec une intelligente modération, ce qui n'exclut pas la persévérance et la marche en avant dans les desseins, il donne un redou-

blement de puissance productive au travail de tous et de chacun, une vive impulsion à la richesse de la société et à la diffusion du bien-être parmi toutes les classes. A ces avantages matériels on pouvait voir déjà qu'il s'en ajoute d'autres qui sont précieux, et particulièrement l'apaisement des passions qui tendraient à diviser la société en deux camps ennemis, celui des ouvriers et celui des capitalistes, celui des riches et celui des pauvres. Or il était visible, pour ceux qui prenaient la peine d'observer, que ces passions couvaient sur le continent européen, autant sinon plus qu'en Angleterre.

Occupons-nous de la France, puisque c'est notre patrie et que tout ce qui la concerne nous est doublement cher. Constatons dans quelles circonstances et à quels momens la réforme commerciale s'y est accomplie et quels résultats elle y a donnés. Le changement de la vieille politique commerciale a commencé chez nous très tardivement. Lorsque le second empire se constitua, le régime des douanes encore en vigueur avait pour formule la loi célèbre du 10 brumaire an v, en vertu de laquelle, à l'égard des dix-neuf vingtièmes ou des quatre-vingt-dix-neuf centièmes des produits manufacturés, il y avait une règle uniforme très nette et très concise, mais aussi très brutale, la prohibition, qui est l'exclusion absolue; pour rendre celle-ci effective, des lois servant de commentaire au tarif lui donnaient pour auxiliaires la confiscation préventive, la dénonciation soldée, les visites domiciliaires, et ce qui est plus fort, les « visites à corps, » véritable insulte à la morale publique et à la pudeur.

Ce luxe de prohibitions et de corollaires vexatoires était un legs des gouvernemens qui s'étaient succédé de 1792 à 1814, et qui avaient adopté ce système ou l'avaient maintenu à titre de machine de guerre spécialement à l'adresse de l'Angleterre, mais s'appliquant aux marchandises de toute provenance parce qu'elles auraient pu être anglaises. Le gouvernement de la restauration, malgré l'avis timidement exprimé de quelques-uns de ses conseillers, avait accepté cet héritage d'arbitraire et de despotisme comme une chose qui allait de soi et se conciliait très bien avec la paix rendue au monde. La seule atténuation qu'il apporta aux rigueurs du tarif de l'empire fut d'abaisser fortement les droits prodigieux dont l'empereur avait frappé les denrées dites coloniales, le sucre, le café, le thé et quelques substances tinctoriales venant des régions intertropicales, ainsi que le coton brut. Il se flattait d'en déshabituer l'Europe continentale en y trouvant des substituts. A part ce changement prescrit par les circonstances, le tarif des douanes de la restauration contenait toutes les prohibitions de l'époque de guerre; il y en joignit même quelques-unes de nouvelles.

Mais on fit au tarif des douanes de la république et de l'empire d'autres additions bien plus répréhensibles, je pourrais dire bien plus coupables, que telle ou telle prohibition de détail. Le pays était ruiné par la guerre et l'invasion. Pour combler ses maux, il avait eu en 1817 la disette, causée par la misérable récolte de 1816. Dans quelques provinces, l'hectolitre de blé était monté à 65, 70, 73 fr., et les paysans avaient été réduits à manger de l'herbe, ainsi que M. d'Argenson, membre de la chambre des députés, l'affirma et le prouva à la tribune dans le langage d'un patriotisme indigné. Mais on considéra ces faits si douloureux comme des incidens sans conséquence. Les têtes politiques de l'époque étaient pleines d'une idée fixe dont on voulait faire une institution politique : c'était de créer de toutes pièces une aristocratie territoriale formée des grands propriétaires, bien dotée, aux dépens du public, par les hauts prix qu'elle tirerait de ses bois et de ses denrées et autres récoltes, blés, bestiaux, vins, huiles et graines oléagineuses, laines, chanvre, garance, etc. On se flattait de susciter ainsi en France le pendant de l'aristocratie anglaise, à laquelle avaient été conférés, par le moyen des droits de douane, des avantages semblables, et qui en retour produisait des hommes d'état et servait de boulevard au trône.

Un des premiers soins de la chambre des députés, aussitôt qu'on se fut quelque peu organisé et immédiatement à la sortie des cruelles souffrances éprouvées par la population en 1817, fut, qui le croirait? de s'efforcer de tenir le blé dans un état de cherté permanente. Pour atteindre ce but, on pensa, ce qui était trop vrai, qu'un droit frappé sur les blés étrangers à la frontière serait d'une grande vertu, et en conséquence on vota un droit qui atteignait toutes les céréales et les farineux analogues, en se réservant de l'élever plus tard, si l'on n'avait pas réussi du premier coup dans ce triste dessein; et en effet on n'y manqua pas en 1821.

Du blé, on passa aux autres denrées alimentaires usuelles, que la première république et l'empire avaient toujours ménagées au point de les affranchir de droits; puis on s'attaqua à toutes les matières premières fournies par l'agriculture, surtout à la laine. A l'égard des fers, on n'avait pas attendu jusque-là pour en faire monter le prix dans l'intérêt des propriétaires de forêts. Dès 1814, le droit de douane sur la sorte la moins taxée des fers en barres fut, de 44 francs, porté à 165 francs par tonne (1,000 kilogr.), et la camarilla, car dans ce cas particulier ce fut du cabinet du roi que partirent les ordres, se donna le malin plaisir d'imposer au ministre des finances, le baron Louis, qui était libre-échangiste, la désobligeante commission d'apporter le projet de loi aux chambres et d'en

soutenir la discussion. L'infortuné ministre, honteux du métier qu'il faisait, crut se tirer d'embarras en promettant qu'à une des prochaines sessions le droit serait réduit. Vaine promesse! Dans les sessions suivantes, le droit fut augmenté jusqu'à ce qu'il atteignît, pour les fers à la houille, une élévation scandaleuse, 275 francs par tonne.

Cette politique inhumaine et restrictive du travail est une des énormités commises sous la restauration. La justice nous oblige à ajouter que, excepté dans le cas spécial des fers en 1814, la responsabilité de cette lourde faute n'incombe pas au gouvernement d'alors. Il eut le tort de laisser faire; mais l'initiative vint des grands propriétaires fonciers, nombreux dans les deux chambres, y ayant la haute main, auxquels il ne crut pas devoir résister. Presque sans distinction d'ultras et de libéraux, ils furent pour la raréfaction et la cherté de tous les alimens et autres produits agricoles, ainsi que des fers, matière indispensable à toutes les industries. Les grands manufacturiers firent bientôt cause commune avec eux. Benjamin Constant vengea l'intérêt public par un trait spirituel qu'il lança du haut de la tribune. Il appela ce qui se passait « l'enthousiasme de l'enchérissement. » La révolution de 1830 se chargea de montrer si le rempart dont on s'était flatté d'avoir ainsi entouré la royauté avait quelque puissance pour la sauver.

Le régime commercial établi sous la restauration se perpétua jusqu'au second empire. Sous la royauté de 1830, quoique le roi fût personnellement pour la liberté du commerce, le joug des protectionistes fut aussi pesant qu'auparavant. A deux reprises, en 1836 et en 1847, on eut quelque velléité de réforme au sujet des articles manufacturés; mais c'étaient des coups portés d'une main débile et vacillante. Par la révision de 1836 ou tentative prétendue telle, on raya quatre ou cinq prohibitions indifférentes sur la myriade qui était inscrite au tarif, et si l'on toucha au droit sur les fers, ce fut pour le réduire à 206 francs par tonne, ce qui le laissait prohibitif. La démonstration de 1847 consista dans un projet de loi, digne pendant de l'insignifiante loi de 1836. On l'avait annoncé comme une imitation de la réforme anglaise; ce n'en était que la caricature. Du reste, ce stérile projet n'aboutit pas : la déplorable révolution de 1848 renversa le trône et balaya toutes les lois en instance. A côté des progrès minuscules réalisés en 1836 ou promis en 1847, on doit mettre à la charge des chambres d'alors plusieurs aggravations des dispositions du tarif relatives aux céréales et à d'autres productions agricoles. Dès 1832, on soumit l'importation des blés au système vicieux dit de l'échelle mobile, qui fait varier les droits en raison inverse des prix, système qui miroite assez

agréablement à l'œil, mais qui dans la pratique s'est toujours montré défectueux. Dans les momens de grande cherté, il a, l'expérience l'a trop prouvé, une influence funeste. En 1845, on fit, au sujet des graines oléagineuses, une loi qui en soumettait l'importation à de nouvelles rigueurs.

De la révolution de 1848 sortit, après un petit nombre d'années d'agitation, le second empire. Le chef de l'état fut investi par la constitution impériale du pouvoir de rendre exécutoires les traités de commerce sans demander la sanction des chambres, pouvoir sommaire dont il est juste de dire qu'il n'en fut usé qu'après qu'on eut essayé vainement d'obtenir la réforme par la voie législative. Après l'exposition universelle de Paris de 1855, le gouvernement présenta un projet de loi pour l'abolition générale des innombrables prohibitions qui déshonoraient notre tarif. L'accueil fait à ce projet par le corps législatif fut si malveillant, si passionné, malgré l'élévation des droits qui auraient remplacé les prohibitions, qu'on dut le retirer; mais l'avis fut donné par le *Moniteur*, le 17 octobre 1856, que la prohibition n'avait plus que cinq ans à vivre. En effet, en janvier 1860, l'empereur, recourant à la faculté suprême qu'il tenait de la constitution, signa avec l'Angleterre le traité de commerce qui ne fut mis en pratique à l'égard des marchandises prohibées qu'en 1861; cependant l'application fut immédiate pour les articles non prohibés, les fers et les charbons par exemple. Fait capital, à cette occasion le gouvernement déclara que la liberté des échanges était la base de sa politique commerciale. Antérieurement l'empereur avait modifié profondément par des décrets provisoires les lois restrictives de la restauration dirigées contre les denrées alimentaires et les matières premières d'origine agricole. Il avait réduit les droits sur les fers de toute sorte.

Si l'on compare ce qu'a pu être le mouvement ascendant de la richesse nationale pendant trois intervalles à peu près égaux entre lesquels se partagent les soixante années écoulées depuis le rétablissement de la paix générale en 1815, à savoir la restauration, le gouvernement de juillet et le second empire, il n'est personne aujourd'hui qui ne reconnaisse que l'accroissement le plus marqué appartient à la troisième époque, et surtout à l'intervalle de dix années qui a le traité de commerce avec l'Angleterre pour point de départ.

Sans la forte impulsion qui avait été imprimée au travail national, à la puissance productive du pays, et par conséquent à sa puissance d'épargne par les traités de commerce et par les mesures sages et libérales dont ils furent accompagnés et suivis, nous eussions été hors d'état de supporter le lourd fardeau légué par la fatale guerre de 1870-71. Depuis ce cruel désastre, la situation de la

France a été d'abord très dure et elle reste fort pénible. Les impôts nouveaux sont très onéreux, et l'on est loin encore d'avoir trouvé la solution difficile du problème de la meilleure assiette à leur donner; mais un fait positif et en soi considérable, c'est que la France a résisté à cette rigoureuse épreuve et qu'elle a repris l'allure dégagée et ferme d'une nation encore pleine d'avenir. Qui ne se souvient pourtant que le lendemain de la guerre il était vraisemblable, dans l'opinion de nos amis et encore plus dans celle de nos ennemis, qu'elle était écrasée au point de ne pouvoir plus être en Europe, pour un siècle peut-être, qu'un état de second ordre! Grâce à la liberté relative que les échanges internationaux ont due aux traités de commerce successifs, grâce pareillement à diverses améliorations intelligentes introduites en même temps dans le régime de nos industries, notre puissance productive avait été assez accrue pour que nous eussions pu avant 1870 accumuler des réserves par le moyen desquelles nous nous sommes acquittés, et le travail national a acquis un ressort suffisant pour contrebalancer, dans une forte mesure, l'étreinte à laquelle nous avaient soumis les exigences du vainqueur.

Si donc on pose la question de savoir si l'expérience qui a été faite en France de la liberté commerciale a réussi ou non, la réponse ne pourra être que celle-ci : le succès a dépassé l'attente des promoteurs du traité. Il est vrai qu'on est resté à une grande distance de l'application complète du principe, mais on s'en est constamment rapproché, et à chaque pas qu'on a fait en avant, on n'a eu qu'à se féliciter.

IV. — CE QUI S'EST PASSÉ DANS LES AUTRES ÉTATS DE L'EUROPE CONDUIT A LA MÊME CONCLUSION.

Les autres peuples de l'Europe sont entraînés vers la liberté des échanges internationaux par un courant qui est en raison de leur civilisation, parce qu'il convient de ranger parmi les élémens essentiels de celle-ci l'aptitude au travail et le goût pour les différens modes par lesquels l'industrie humaine dans ses diverses spécialités crée la richesse. On vient de voir ce qui s'est passé chez deux grandes nations, l'Angleterre et la France, et quels fruits elles ont recueillis en retour de leurs efforts. L'Allemagne, non moins éminente qu'elles désormais, est également intéressante à observer. Son gouvernement montre, pour l'extension de la liberté des échanges internationaux, une volonté inébranlable qui est une tradition prussienne. La Prusse, il y a soixante ans déjà et pendant l'époque qui suivit, quand elle n'était encore qu'une puissance intermédiaire entre celles du premier ordre et celles du second, manifestait, en

fait de politique commerciale, des tendances libérales alors exceptionnelles en Europe. En ce temps-là, elle se distinguait non-seulement des états du continent, tous entichés de la protection la plus outrée, mais même de l'Angleterre, où les protectionistes faisaient la loi dans les deux chambres du parlement. Quand elle eut formé le *Zollverein* ou union des douanes parmi les nombreux états de l'Allemagne, elle fut contenue dans ses penchans par les préjugés de ses confédérés. Elle fit pourtant adopter un régime fort libéral pour un article des plus importans, qui est à la fois par lui-même un objet fabriqué, et, pour un très grand nombre d'industries, leur matière première : les filés de coton. Le droit de douane, sur cet article si varié, est fixé depuis longtemps en Allemagne à un taux modeste, le même pour tous les degrés de finesse : 15 centimes par kilogramme pour les fils écrus à un ou à deux bouts (1), 30 centimes pour les mêmes fils blanchis ou teints, 45 centimes pour les fils à trois bouts, en quelque état qu'ils soient, écrus, blancs ou teints (2); d'où suit que pour les sortes communes des fils de la première catégorie, le droit est très supportable, et que pour les sortes fines il peut être considéré comme nul. Aujourd'hui que la Prusse exerce sur tous les états d'Allemagne un ascendant dominateur, elle est plus hardie dans ses desseins de libre échange. Elle vient d'en fournir une preuve sans réplique par la mesure qu'elle a fait triompher en Allemagne, au sujet des fers. A partir du 1er janvier prochain, les droits de douanes seront abolis à l'égard des fers bruts de toute espèce, fontes, fers en barres et aciers, et, ce qui est plus frappant encore, des mêmes matières converties en outils dénommés, en pièces de machines et même en machines entières, comme des locomotives, des tenders, des wagons. Il y a quelques mois, les protectionistes ont fait entendre à ce sujet des réclamations vives dans le parlement germanique. La réponse du ministre des finances, M. Camphausen, a été pour eux plus que décourageante. La loi réformatrice est votée, elle sera maintenue; le ministre a déclaré qu'il déposerait son portefeuille plutôt que de se prêter à ce qu'elle fût abrogée ou modifiée.

L'empire d'Allemagne est donc présentement, dans le monde, un des soutiens les plus déclarés de la nouvelle politique commerciale. L'influence qu'il exerce, à titre de puissance du premier ordre et très entreprenante, aura immanquablement de remarquables effets.

On doit signaler aussi comme très affirmatifs en faveur de ce système progressif plusieurs autres états qui en ont constaté la fé-

(1) Le fil à deux bouts est formé de la réunion de deux fils simples.

(2) Cette troisième variété n'est pas employée pour faire des tissus; c'est du fil à coudre. En réalité, l'importation des filés de cotons étrangers en Allemagne se compose à peu près uniquement de la catégorie taxée à 15 centimes.

condité par leur propre expérience : tels sont la Belgique, qui, si elle est peu considérable par le chiffre de sa population, pèse dans le monde par les habitudes laborieuses de ses habitans, son esprit d'ordre et d'économie, l'abondance de ses capitaux, l'habileté de ses chefs d'industrie, de ses ingénieurs et de ses armateurs, et l'étendue de sa production, étendue qui lui assure, dans le commerce et les échanges internationaux, un rang voisin de celui des grandes puissances; — la Hollande et la Suisse, qui méritent les mêmes éloges que la Belgique; — les royaumes scandinaves, où la culture intellectuelle est très avancée, l'amour du travail très développé, et où l'on excelle dans la navigation; nous aurons occasion de faire remarquer qu'au moins un de ces trois royaumes s'est essayé avec succès dans les manufactures.

L'Italie et l'empire d'Autriche sont convertis à la même cause, par les mêmes motifs, sous quelques réserves qui n'ont rien d'inquiétant, car elles leur sont imposées par leur malaise financier. Le grand empire de Russie a pour souverain un des hommes les plus éclairés de son temps, qui, par l'affranchissement des serfs dans ses vastes états, a donné, autant que qui ce soit dans le monde, des gages de sa conviction profonde en faveur de la liberté du travail. Les hommes d'état russes comptent parmi les plus distingués et les plus clairvoyans de l'Europe. La Russie vise avec raison à devenir un des principaux greniers du monde civilisé, par l'exportation des blés, à la production desquels ses immenses plaines se prêtent admirablement. Quand une nation et un gouvernement se proposent d'exporter sur les plus grandes proportions, ils ne peuvent qu'être les amis de la liberté du commerce.

La conclusion à tirer de ce qui précède est, ce me semble, que les nations à qui cette grande expérience a si bien réussi, doivent la poursuivre, c'est-à-dire rendre de plus en plus libres les échanges internationaux, et, par une réaction naturelle sur elles-mêmes, donner une liberté croissante aux transactions diverses dans leur propre sein. En d'autres termes, le renouvellement des traités, qui va s'accomplir d'une manière générale sur la surface entière de l'Europe, ne saurait avoir pour objet de maintenir tel quel pour les états continentaux ou avec des changemens peu significatifs, l'état actuel des choses sur le continent. Il ne peut s'agir d'une halte dans ce qui n'était qu'un régime provisoire où l'on était entré avec hésitation et à tâtons. Le renouvellement des traités doit être l'occasion d'une marche en avant exécutée avec résolution, afin de se rapprocher d'un terme définitif auquel on arriverait aussitôt qu'il serait raisonnablement possible, et qui serait la liberté des échanges pratiquée à peu près comme elle l'est en Angleterre.

V. — ERREUR DE L'ÉCOLE PROTECTIONISTE AU SUJET DE L'INFLUENCE QUE L'IMPORTATION DES PRODUITS ÉTRANGERS EXERCE SUR LA PRODUCTION NATIONALE.

Il y a une autre manière de montrer à quel point le témoignage de l'expérience est prononcé en faveur du régime de la liberté commerciale. Ce serait de prendre les assertions des protectionistes, et de rechercher si elles ont été vérifiées par le fait. Malgré soi, on sera frappé des démentis éclatans que l'expérience a prodigués à ces prétendus axiomes et à ces prédictions promulguées avec assurance.

On se souvient des prophéties sinistres qui furent semées dans le public au moment de la signature du traité de commerce avec l'Angleterre. On a pu voir depuis si ce n'étaient pas de pures imaginations. Les industries qui devaient périr se sont portées à merveille par cette simple raison que, sous l'action du traité, les chefs d'industrie ont fait des efforts qui pour eux étaient des devoirs, et auxquels jusque-là ils s'étaient refusés. L'industrie de Roubaix, par exemple, était, disait-on, vouée à l'anéantissement. Jamais Roubaix n'a prospéré autant que depuis le traité. Après les événemens de 1870-1871, le chef de l'état, ayant dit, dans un discours qui était un manifeste, que Roubaix était ruiné du fait du traité, s'attira du maire de la ville une épître qui établissait tout le contraire. Jamais la France n'a fabriqué autant de fer que depuis le traité qui devait être le tombeau de nos forges (1). Le débordement croissant, depuis le traité, de nos exportations en articles manufacturés, est la réfutation absolue de tout ce qu'on avait avancé, au sujet des désastres que devait causer l'application, même fort mitigée, du principe de la liberté des échanges internationaux.

Une des erreurs familières aux protectionistes est de croire que la consommation d'un état en un objet quelconque est limitée à une sorte de quantité fixe, si bien que, si on laisse pénétrer une certaine masse de quelque marchandise que ce soit dans un pays, par cela même la production nationale est forcée de se restreindre, une partie des établissemens doit se fermer et une partie des ouvriers être congédiée. C'est une hypothèse fort hasardée. On pourrait, sans se tromper, soutenir que, dans presque tous les cas, elle est complétement chimérique. Voici en effet ce qui arrive et ce que l'expérience constate : lorsque des marchandises étrangères sont admises dans un pays, à la suite de l'abaissement des droits élevés

(1) En 1860, la France avait produit 532,000 tonnes de fer en barres; en 1869, c'était 904,000. La France a perdu en 1870 la Lorraine, dont la production en fer est considérable : en 1872, elle n'a fait que 754,000 tonnes; aujourd'hui elle a presque atteint la production de 1869.

ou de la suppression de la prohibition, l'industrie nationale, cédant à la nécessité et remplissant enfin son devoir, change son matériel et perfectionne ses procédés. Grâce à ces soins, elle produit à plus bas prix et soutient ainsi le choc de l'étranger. Par la réduction des prix, la consommation augmente, et il y a place sur le marché pour les produits du dedans et pour une certaine quantité de produits du dehors. Si une nouvelle réduction des droits suit la première, le même effet se répète. Le progrès de l'industrie indigène permet bientôt à celle-ci de se livrer, sur de notables proportions, à l'exportation qui jusque-là lui était inconnue. Cette circonstance donne naissance à une production nouvelle, et de plus, en diminuant les frais généraux, elle procure de nouvelles facilités pour tenir tête à l'étranger sur le marché national. Les choses se sont passées exactement comme nous le disons à la suite des remaniemens libéraux qu'a subis le tarif des douanes de l'Angleterre depuis trente ans, et celui de la France depuis quinze. Chez nous, après qu'on eut, en vertu des traités de commerce de 1860 et années suivantes, remplacé par des droits le régime absolument prohibitif existant auparavant sur les tissus de laine pure ou mélangée, il en est entré, de l'étranger en France. A-t-on vu alors diminuer la production de Reims, de Roubaix, d'Elbeuf et des autres villes pratiquant les industries similaires? Pas le moins du monde. Depuis 1860, ces villes ont plus que doublé leur fabrication et fait d'excellentes affaires. Le premier mouvement des Roubaisiens avait été de croire qu'ils seraient dévorés par Bradford : au contraire, ils ont avantageusement placé à Bradford même des masses de leurs tissus. Notre production en articles de coton s'est-elle restreinte? Non; elle a augmenté, et ici se place une observation qui n'est pas sans portée : l'augmentation eût été bien plus forte, si les nouveaux droits sur les filés de coton n'eussent encore été exorbitans. De même, si l'on eût appliqué dans un esprit moins restrictif la disposition légale autorisant les importations temporaires, qui date de 1836, époque où dominaient cependant les idées protectionistes. Elle permet d'introduire en France des matières ayant reçu une certaine façon, à charge de les réexporter en totalité, dans un délai convenu, après leur avoir donné une façon nouvelle. Par là, on peut remédier à la cherté de certains articles de production française à demi fabriqués, qui servent de matière première à d'autres industries, et procurer du travail à nos ateliers sans disputer plus qu'auparavant le marché français aux produits français complétement fabriqués. L'importation temporaire aurait pu être étendue, moyennant quelques précautions, au coton filé, de manière à faciliter la fabrication en France d'articles en coton pour l'exportation; elle ne l'a jamais été, quoique déjà sous la royauté de 1830

des teinturiers de Rouen l'eussent sollicitée. Le gouvernement, de qui il dépend d'accorder les importations temporaires, s'est mal à propos fait une règle d'en être sobre à l'excès, même sous le second empire, après le traité de commerce. En fait d'articles en coton, il ne s'y est prêté que pour les toiles blanches ou écrues destinées à être converties en impressions ou indiennes; cette mesure inoffensive donna lieu pourtant à des réclamations violentes des autres branches de l'industrie cotonnière. Et le gouvernement impérial, vers la fin de son existence, eut la simplicité de prendre au sérieux ces emportemens sans prétexte, au point de supprimer ce genre d'importation temporaire.

La plupart des objets et ouvrages en métal, fer, fonte, cuivre et bronze, étaient, avant les traités de commerce, prohibés, et le reste chargé de droits très lourds. Après les traités, la prohibition ayant disparu et les droits plus ou moins prohibitifs ayant été allégés, il en est entré chez nous une certaine quantité. Nos fabriques d'outils, de machines et autres ouvrages en métal ont-elles chômé pour cela? Pas du tout; elles ont beaucoup plus travaillé. Notre exportation en articles de ce genre est devenue très remarquable (1). Au sujet de cette exportation d'objets en fer, nous devons réitérer la critique qui précède, sur la manière dont on a réglé l'importation temporaire. Elle eût fait des progrès plus grands encore qui, réagissant sur les prix, auraient exercé une heureuse influence sur le placement à l'intérieur, sans les mesures réactionnaires auxquelles se sont laissé entraîner divers ministères à la fin de l'empire.

L'importation temporaire avait permis à des constructeurs intelligens de développer beaucoup la fabrication pour l'étranger d'outils, machines et appareils tels que les ponts en fer. C'était une belle perspective pour nos ateliers de construction, et nos maîtres de forges n'avaient pas à s'en plaindre, puisque les métaux importés étaient réexportés, après transformation, en poids égal (2). Malheureusement en 1868 un décret modifia, dans un sens défavorable à la liberté, les clauses qui réglaient l'importation temporaire des métaux, et en janvier 1870 un autre décret aggrava ces rigueurs

(1) En 1860, l'exportation de la France (commerce spécial) en machines et mécaniques avait été de 7,872 tonnes valant 8,300,000 fr. En 1874, elle a été de 18,916 tonnes valant 26 millions. Il est même curieux que notre exportation en fers (fonte, fer en barres et aciers) se soit développée depuis le traité de commerce. En 1860, elle était de 6,236 tonnes; en 1874, elle a été de 85,478. En 1872, elle s'était élevée à 156,000.

(2) Il est à remarquer que les outils, machines et ouvrages exportés devant avoir le poids des métaux bruts importés, le constructeur français qui pratiquait l'importation temporaire avait la charge de payer le droit sur le déchet, s'il tirait toutes ses matières de l'étranger, ou d'acheter un complément en matières françaises. Ainsi l'importation temporaire des fers ouvrait dans beaucoup de cas un certain débouché à nos forges.

malencontreuses. C'était une aveugle concession au parti protectioniste, un signe du désordre qui régnait alors dans les esprits. Cette aberration du gouvernement, qui donna lieu à une discussion animée dans le sénat impérial en 1870, a limité des branches de la fabrication et du commerce, qui ne demandaient qu'à s'accroître et qui en avaient le droit (1).

En Angleterre de même, la fabrication des soieries, qui, avons-nous dit, vivait en 1824 à l'ombre de la prohibition et prétendait ne pouvoir vivre autrement, ne fut pas ralentie lorsqu'à la prohibition succédèrent, en 1824, des droits élevés, en 1846 des droits modérés sur les soieries étrangères, et elle a très bien résisté lorsque, en 1860, l'entrée de celles-ci a pu se faire en parfaite exemption de droits.

Le même fait s'est manifesté chez des peuples qui, par la nature de leur terroir et le caractère de leur climat, n'ont eu jusqu'ici que des capitaux restreints. La Suède en offre un remarquable exemple dont le ministre d'Angleterre à Stockholm, M. Erskine, a fait l'exposé dans une dépêche à son gouvernement. Cette dépêche a été imprimée et a fort intéressé le public.

Frappée des résultats que l'industrie cotonnière procurait à l'Angleterre, la Suède avait voulu filer le coton et le tisser, et, selon la mode d'alors, elle avait adopté le régime des droits prohibitifs et de la prohibition même, pour encourager cette industrie naissante. Les droits s'appliquaient aux gros numéros, la prohibition aux numéros fins. Avec tous ces moyens, on ne put atteindre qu'une production annuelle valant 272,000 francs en 1830. On conçut alors quelques doutes sur l'efficacité du système restrictif, et en 1831 la prohibition fut levée. Les filés anglais entrèrent, mais la production nationale ne baissa point. Au contraire, de 1837 à 1841, elle fut en moyenne de 1,920,000 francs. A partir de 1842, les droits furent réduits. Les protectionistes, selon leur usage, annoncèrent que c'en était fait de la filature suédoise. Loin de là, elle se développa. En 1858, le droit étant de 45 centimes par kilogramme, taux modéré pour les numéros fins (chez nous, il y a des sortes qui paient le décuple), la production de la Suède en filés de coton était de 17 millions de francs. En 1865, le droit n'étant plus que de 30 centimes, elle fut de 22 millions de francs, soit quatre-vingt-deux fois autant qu'à l'époque où elle jouissait de la prohibition et des droits prohibitifs. La dépêche de M. Erskine mentionne dix ou douze industries de la Suède où, par le même moyen, la substitution d'un tarif libéral à un tarif exagéré ou à la

(1) La chambre de commerce de Nancy a récemment pris une délibération très remarquable au sujet des importations temporaires.

prohibition, on a obtenu des effets analogues. La méthode libérale a déterminé, à côté de l'introduction des produits étrangers, un accroissement considérable de la production nationale, et les manufactures suédoises du même article ont pu exporter avec succès.

VI. — LE PRINCIPE DE L'ÉGALITÉ DEVANT LA LOI CONDAMNE LE SYSTÈME PROTECTIONISTE. — LA LIBERTÉ DU COMMERCE VIS-A-VIS DE LA RÉPUBLIQUE

En France aujourd'hui, il y a une forte raison pour insister auprès des pouvoirs de l'état afin qu'ils manifestent sans ambages leur pensée au sujet de la politique commerciale qui convient au pays dans l'occasion solennelle qu'offre le renouvellement des traités. L'intérêt public à sa plus haute puissance les sollicite de se prononcer en faveur de la liberté. Les pertes, sans exemple dans l'histoire, que nous a fait éprouver la guerre de 1870-1871 ne peuvent être réparées, les lourds impôts que nous avons à supporter par-delà ceux que nous payions avant le mois de juillet 1870 et qui déjà étaient pesans, ne peuvent être supportés qu'autant que le travail national ait un redoublement d'activité et de fécondité, puisque c'est le travail de la nation qui crée la richesse des particuliers, et par conséquent les ressources de la société et de l'état. Or, pour que le travail national arrive à son maximum de puissance productive, la liberté des échanges lui est indispensable. Nous croyons l'avoir montré par le double suffrage du raisonnement et de l'expérience.

L'intérêt public est encore engagé dans l'affaire d'une autre façon, du fait de la démocratie, qui aujourd'hui occupe le trône de France. Ce souverain nouveau, ce maître encore inexpérimenté qui se nomme le suffrage universel, a ses exigences, tantôt légitimes, tantôt abusives. Parmi les premières, qu'il importe de reconnaître ouvertement, ne fût-ce que pour écarter les secondes, se range en première ligne la volonté de parvenir graduellement à la propriété et au bien-être par le travail et l'épargne. Une organisation industrielle et commerciale, semblable à celle à laquelle l'Angleterre est arrivée en partant du principe de la liberté des échanges internationaux, est le plus efficace encouragement que puissent recevoir ces vœux ardens de la partie la plus saine, et il faut le proclamer aussi, la plus nombreuse de la démocratie moderne.

Quand on a devant soi un but si utile, si fortement approuvé de la morale et de la grande et sage politique, quand on a, de par la force même des choses, l'obligation de l'atteindre, et qu'on rencontre, comme un tas de broussailles sur son chemin, des erreurs et des bévues comme celles qui composent la doctrine protectioniste, se laisser arrêter par de pareils obstacles serait faire acte d'imprévoyance et de faiblesse.

Sans doute il y a des intérêts engagés qu'il convient de ménager. Il y a des établissemens, quelques-uns considérables, qui ne sont pas encore à la hauteur de leurs émules d'Angleterre, d'Allemagne ou de Suisse. Faut-il, par l'application soudaine du principe de la nouvelle politique commerciale, les obliger du jour au lendemain à cesser leurs opérations? L'objection est sérieuse et mérite d'être prise en considération. Les changemens brusques ont de graves inconvéniens. On enseigne dans la mécanique rationnelle que les chocs déterminent nécessairement une perte de force vive. Ce théorème des mathématiques est aussi bien à sa place dans l'administration des états et la gestion des intérêts de la société; mais devra-t-on conclure de là à l'immobilité des règlemens auxquels sont soumises les opérations de l'industrie et du commerce ou à l'adoption par les pouvoirs de l'état d'allures très lentes, avec lesquelles nous serions certains de rester en arrière des autres peuples dans le développement des ressources de la société? Si parmi les règlemens existans il en est de manifestement contraires à l'équité, de vexatoires pour un grand nombre d'intérêts respectables, de préjudiciables à l'intérêt général, faudra-t-il les perpétuer ou ne les changer qu'avec une lenteur infinie? S'il est démontré qu'un certain nombre de manufacturiers ne sont arriérés que faute d'être suffisamment stimulés par la concurrence étrangère, sera-ce réellement de la prudence que de maintenir longtemps les dispositions du tarif des douanes qui protégent leur inertie? Si quelques établissemens ne peuvent rester debout qu'autant qu'ils seront soutenus par des redevances, faudra-t-il laisser indéfiniment à la charge de la société ces tributs injustifiables? Érigera-t-on en principe que la société doit des subventions à des manufactures si mal situées que le succès en soit impossible? Ne serait-ce pas reconnaître comme une vérité, au profit d'une catégorie d'établissemens, le sophisme du droit au travail, contre lequel chez nous tous les bons esprits sont unanimes?

Transiger est la meilleure manière de terminer ou d'apaiser des discussions qui sont vives et dans lesquelles des intérêts importans ou puissans sont en question. Le traité de commerce de 1860 fut une transaction dans laquelle l'esprit d'innovation dut se montrer fort timide, parce qu'on se risquait sur un terrain où la France était inexpérimentée, et où, sauf l'Angleterre, les autres peuples ne fournissaient guère que des indications insuffisantes ou nulles. Aujourd'hui que les circonstances ont grandement changé et que les faits ont parlé avec force, il y a lieu à une nouvelle transaction sur des bases très différentes de celles de 1860 entre les mêmes parties contractantes, les partisans de la liberté du commerce et leurs adversaires. La seule admissible, c'est d'accorder à ces derniers le

temps indispensable pour que tout établissement reconnu viable soit porté au point de perfectionnement où il s'accommoderait d'un nouvel ordre de choses salutaire pour la société et qu'aucune puissance ne saurait écarter. Faut-il cinq années, en faut-il dix pour franchir la distance qu'il reste à parcourir? Qu'à cela ne tienne; mais il devrait être entendu que, pendant ce laps de temps, nous nous acheminerions par degrés vers un tarif des douanes à peu près calqué sur celui qui régit aujourd'hui les échanges internationaux de l'Angleterre, de sorte qu'à l'expiration des dix années ce tarif nouveau fût en pleine vigueur.

Il ne peut s'agir de temporiser à ce point qu'au lieu d'atteindre le but dans le délai d'une dizaine d'années, on se laisse attarder en ajournant les réformes de grande portée pour n'en faire, par le renouvellement des traités, que d'insignifiantes. Ce serait méconnaître en même temps que l'intérêt général de la société l'intérêt du grand nombre, faute grave de nos jours, sous quelque forme de gouvernement qu'on soit; mais le cas prend un nouveau degré de gravité dans un pays où les institutions politiques consacrent franchement le régime républicain sur la base du suffrage universel.

Il y a là un motif péremptoire pour remplacer par la liberté du commerce, dans un délai qui ne soit pas indéfini et qui soit fixé dès à présent, les dispositions protectionistes qui fourmillent dans notre tarif douanier. L'effet direct et immédiat de la protection prétendue est d'instituer quelque chose qui est infiniment peu républicain, à savoir des redevances au profit de certains groupes de citoyens et à la charge des autres classes, redevances qui se traduisent par de grosses sommes d'argent, indépendamment des entraves que ce régime suscite à la liberté du travail, ce qui est une autre manière de ravir des trésors à la société et de léser l'intérêt légitime du grand nombre, dont le travail est l'unique ressource.

Si par le moyen des droits de douane on enchérit le fer de 50 francs par tonne, et les filés de coton d'une somme double par 100 kilogrammes des numéros fins, c'est bel et bien un impôt que les Français sont contraints de payer aux maîtres de forges et aux filateurs de coton. Une taxe de ce genre est peut-être encore plus difficile à justifier que les redevances établies dans l'ancien régime en faveur de la noblesse féodale, car, en retour, les nobles avaient des obligations particulières qui n'étaient pas sans danger pour eux. Ils se consacraient à servir le roi, ce qui dans ce temps-là signifiait le pays, sur les champs de bataille, et se faisaient bravement tuer s'il le fallait. Or quelles obligations spéciales les maîtres de forges et les filateurs de coton ont-ils contractées de plus que le reste de la nation? Pourquoi le

peuple français paierait-il un tribut à ces catégories de producteurs plutôt qu'aux fabricans qui filent, tissent ou teignent la soie, ou qu'aux manufacturiers de Reims, du Cateau et autres lieux, qui ont la spécialité des mérinos et des autres tissus de laine longue? pourquoi plutôt qu'aux producteurs qui nous fournissent le blé, le vin, la viande, plutôt qu'aux hommes très méritans qui font profession de cultiver les sciences, les lettres et les arts ou qu'aux avocats ou aux médecins? De quel droit les innombrables citoyens dont le métier nécessite l'emploi des diverses variétés de fer subiraient-ils à perpétuité les conséquences dommageables d'un enchérissement artificiel des diverses sortes et formes de ce métal? Pareillement, de quel droit les manufacturiers dont les filés de coton sont la matière première, tels que les tisseurs de calicot, de madapolam et d'autres articles analogues, les imprimeurs d'indiennes, les fabricans de mousseline, de tulle et de broderies, seraient-ils indéfiniment les victimes d'un arrangement du même genre? Tous les Français étant égaux devant la loi, tous les producteurs, à quelque industrie qu'ils appartiennent, sont fondés à se réclamer de ce principe d'égalité. Puisqu'on ne veut plus d'aristocratie ni de classes privilégiées, on est tenu de reconnaître que chacun de nous ne doit d'impôt qu'à l'état, à son département ou à sa commune, et non pas à de simples citoyens. Nous espérons donc n'être pas blâmés, et être approuvés au contraire quand nous demandons, sans animosité contre personne et en rendant justice à la sincérité de nos adversaires, la réforme et l'abolition successive des dispositions protectionistes du tarif des douanes, dont le résultat et même l'objet sont de constituer des priviléges et des monopoles pour les uns, des tributs à la charge des autres.

Les Anglais, qui ne sont pas à beaucoup près engagés dans la voie démocratique au même degré que nous, qui ne sont pas en république, et au contraire tiennent infiniment à leurs rois et à leur royauté, les Anglais, qui ont et conservent une noblesse exerçant par droit d'hérédité les fonctions législatives, les Anglais, qui n'ont pas le suffrage universel et ne semblent pas à la veille de le prendre, nous ont donné un grand exemple : ils ont pensé que le régime protectioniste était éminemment attentatoire à l'égalité et à la liberté. En conséquence ils ont aboli, comme des iniquités spécialement offensives pour le grand nombre, tous les arrangemens protectionistes dont naguère leur tarif était rempli. Les Allemands, qui, moins que les Anglais, se sont soustraits à l'influence des traditions féodales, ont compris que l'équité commandait de se rallier à la politique commerciale de la liberté, et ils suivent la même voie que l'Angleterre. Il est bien difficile que la troisième république française

ne profite pas de pareils enseignemens, et reste, sur un pareil sujet, en arrière des Anglais, des Allemands et de plusieurs autres peuples de l'Europe.

VII. — S'IL EST VRAI QUE L'INTÉRÊT DES OUVRIERS JUSTIFIE LES REDEVANCES PAYÉES AUX INDUSTRIES PROTÉGÉES.

Les protectionistes croient justifier leur système de l'accusation que je viens de rappeler, en représentant qu'ils font travailler les peuples. Les sommes que nous recevons, disent-ils, par le moyen de la protection, et qu'on nous reproche, sont la rémunération et la condition même de cet immense service que nous rendons. Ils font le dénombrement des diverses sortes de travail auquel donnent lieu les industries protégées. Il y a d'abord les ouvriers occupés directement dans leurs ateliers; il y a ceux qui sont employés indirectement pour les charrois, pour les transports maritimes quand la matière première est exotique, pour la construction et l'entretien des bâtimens et des machines. Un habile filateur de coton, M. Lamer, de Rouen, delégué de la chambre de commerce, et qui défend le protectionisme avec énergie, a tracé le tableau de tous les genres de travail que la France doit à l'industrie dont il est un des chefs. Il est convaincu que par cette énumération, où la terre et la mer apparaissent tour à tour, il a ville gagnée, et que les adversaires de la protection n'ont plus qu'à se taire; mais nous demandons à cet honorable manufacturier la permission de lui dire que son dénombrement ne prouve rien, parce qu'il n'est point accompagné d'un compte satisfaisant par doit et avoir. Au bout de tout ce mouvement, à la suite de la peine que prennent tous ces hommes, quel est donc le bilan de l'affaire? La nécessité alléguée par lui de la protection prouve que de son aveu même ce bilan n'est pas fait pour séduire. Dans le cas des industries qui sont protégées et ne peuvent se passer de l'être, — et suivant M. Lamer c'est le cas pour la filature du coton, — le bilan est négatif, il se résout par un déficit. Finalement l'opération ne fait pas ses frais. Elle aboutirait à la ruine, si le public ne venait au secours par une redevance aux manufacturiers de cette catégorie. Cette redevance est la somme même que les droits protecteurs forcent le public de leur délivrer par-delà ce que leur marchandise vaut sur le marché général, représenté par les établissemens appelés entrepôts. Si le public paie une certaine somme de filés de coton 100 francs par 100 kilogrammes de plus qu'elle ne vaut dans les entrepôts, et si, par suite de l'imperfection de l'industrie de la filature en France, ces 100 francs sont indispensables pour qu'elle se soutienne, tout le travail dans l'énumération duquel se complaît M. Lamer a pour effet de mettre la société fran-

çaise en perte de 100 francs pour chaque centaine de kilogrammes qu'elle fabrique de la sorte de filé dont il s'agit. Voilà un résultat dont il n'y a pas lieu de se vanter. Que si la redevance de 100 fr. n'est pas nécessaire pour que cette industrie se tienne sur ses pieds, on conviendra que le fait de la demander pourrait être sévèrement qualifié. Les industries non protégées, au contraire, vivent d'elles-mêmes. Leur bilan vis-à-vis du pays est positif au lieu d'être négatif. Elles favorisent la création d'un nouvel approvisionnement de capitaux, ce qui permet de développer le travail et d'en accroître la puissance productive. Les autres, par le subside qu'elles dévorent, restreignent ou ralentissent la création de nouveaux capitaux et empêchent les conséquences heureuses qu'elle ne manquerait pas d'avoir.

Il est possible de démontrer aux protectionistes par une comparaison simple combien peu est concluante l'argumentation dont ils font si grand état et que nous retrouvons dans la bouche du manufacturier rouennais nommé plus haut. S'il suffisait qu'une industrie protégée donnât lieu à beaucoup de travail pour qu'elle fût recommandable et que la société fît une opération raisonnable et avantageuse, en payant à ceux qui la pratiquent, sous la pression d'un tarif de douanes protectioniste, une subvention plus ou moins considérable, voici ce qui s'ensuivrait : il serait convenable, que dis-je, profitable à la société, qu'il s'érigeât des établissemens où l'on cultiverait le café en serre chaude, sauf à frapper d'un droit élevé le café des régions équinoxiales, de manière à l'écarter. Que de travail en effet pour construire les serres immenses que réclamerait la récolte de café nécessaire à la France! Quelle production de fer, de verre à vitres, de calorifères! Combien de jardiniers et de chauffeurs occupés à la culture courante! Combien de mineurs de plus dans les houillères pour l'extraction du charbon réclamé pour le chauffage de ces serres colossales! — Une telle entreprise, direz-vous, serait absurde. Oui, sans doute; mais pourquoi? Parce que le café, ainsi produit, reviendrait à un prix plus élevé que celui des colonies. Mais si l'élévation du prix de revient est une objection invincible contre l'organisation de la culture du café en serre chaude, elle l'est également contre des manufactures qui ne pourraient subsister qu'à l'aide de la protection. Elle renverse le principe protectioniste même.

Ce que nous disons ici n'est pas une nouveauté, d'autres l'ont dit avant nous, il y a longtemps. On lit dans Turgot : « La valeur vénale de toute denrée, tous frais déduits, est la seule règle pour juger de l'avantage que retire l'état d'une certaine espèce de productions. Par conséquent, toute manufacture dont la valeur vénale ne dédommage pas avec profit des frais qu'elle exige n'est d'aucun

avantage, et les sommes employées à la soutenir malgré le cours naturel du commerce sont des impôts mis sur la nation en pure perte. » J.-B. Say a exprimé la même pensée avec une heureuse concision quand il a dit : « Fabriquer n'est pas produire. »

Mais, reprennent les protectionistes, si les droits protecteurs étaient supprimés, les industries protégées ne pourraient subsister, et alors la masse entière des ouvriers de ces industries serait réduite à la mendicité et tomberait à la charge de la société. Nous répliquerons que, à ce compte, la protection agirait à la façon d'une taxe des pauvres, et celle-ci existerait non-seulement dans l'intérêt des classes ouvrières, mais aussi jusqu'à un certain point dans l'intérêt des manufacturiers, ce qui placerait ces derniers dans une position peu flatteuse. Ils ont l'âme trop élevée pour accepter rien de pareil. Sans insister sur ce point, arrêtons-nous seulement sur cette assertion que, sans la protection, les industries protégées succomberaient et les ateliers se fermeraient; elle est toute gratuite. En fait, l'expérience l'a démentie cent fois pour une, et nous en avons cité quelques exemples qu'il serait aisé de multiplier indéfiniment. Le fait est que, dans la grande majorité des cas, les industries protégées peuvent être amenées à se passer de protection et à réaliser, dans cette position nouvelle, les mêmes profits qu'auparavant, pourvu qu'on leur donne quelque temps pour se perfectionner et qu'on rende le perfectionnement obligatoire en leur faisant sentir l'aiguillon de la concurrence étrangère.

Quant aux ouvriers, nous avons rapporté quelques-unes des raisons pour lesquelles la liberté du commerce doit leur être profitable. Et l'expérience dit-elle que dans les pays où l'on a introduit en totalité ou en partie la pratique de la liberté du commerce ils en soient devenus plus malheureux? L'ouvrier anglais de 1876 a-t-il moins de bien-être que celui de 1840, ou en a-t-il davantage? L'ouvrier français a-t-il pâti dans les années qui ont suivi 1860 plus qu'auparavant ou moins? L'ouvrier belge, l'ouvrier suisse, ont-ils à se plaindre d'habiter des pays où le législateur est converti à la liberté du commerce, ou ont-ils à s'en applaudir? Partout l'adoption partielle ou entière de la liberté des échanges internationaux a été un bienfait pour l'ouvrier.

S'il y a des industries qui, quelque effort qu'en fassent les chefs, quelque intelligence qu'ils déploient, ne puissent se soutenir, il est pénible de le dire, la seule faveur qu'elles soient fondées à demander, c'est du temps pour liquider. Il arrive en tout pays et en tout temps que des établissemens naguère bien situés et florissans perdent leurs avantages parce que d'autres ont rencontré des circonstances ou des localités plus favorables, et alors ils recourent à

cette triste ressource de la liquidation, heureux quand ils ont du temps devant eux pour y procéder aux moindres frais. On plaint les familles qui y avaient placé leur avoir; mais personne n'a érigé en principe que la société leur dût un subside à perpétuité pour les tenir en activité : aucun état ne serait assez riche pour subvenir à de tels sacrifices, qui iraient toujours croissant par la force des choses. Les manufactures, en nombre extrêmement restreint, qui seraient dans l'impossibilité d'exister à moins d'une subvention résultant d'un droit protecteur inscrit à jamais au tarif des douanes, se trouveraient exactement dans le même cas et devraient se résigner au même sort par la même raison.

Quant à la filature du coton en particulier, elle est loin d'être réduite à une pareille extrémité. Il n'y a aucune raison pour qu'en France elle ne livre pas ses produits à très peu près au même prix qu'en Angleterre. Le climat, tout au moins de la Normandie et de nos départemens du nord, c'est-à-dire des parties de la France où cette industrie a son siége, est le même que celui de l'Angleterre. La matière première est au même prix, les hommes se valent; le charbon est à meilleur marché en Angleterre, et les métiers coûtent moins; mais en France les salaires sont moindres, et la journée de travail est plus longue, ce qui fait plus que la compensation. Tout recommande d'ailleurs que d'ici à peu de temps les outils, métiers et machines soient affranchis de droit. C'est de gaîté de cœur retarder le perfectionnement de l'industrie que de soumettre à des droits des objets de ce genre. En Allemagne et en Suisse, les droits de douane sur les filés de coton sont très faibles, et pour beaucoup de sortes à peu près nuls, auprès de ceux qui existent en France : 15 centimes, avons-nous dit, par kilogramme en Allemagne pour les variétés qui composent la presque totalité de l'importation, et qui comprennent les fils simples et doubles, les plus fins aussi bien que les plus gros, pourvu qu'ils soient écrus, alors que chez nous ils vont pour la même catégorie au-delà du vingtuple. En Suisse, ils sont aussi très modérés. Les Allemands et les Suisses étant ainsi à peu près au niveau des Anglais, il n'y a pas de motif pour que nous ne soyons pas de même, si nous le voulons bien.

Il se passe présentement à cet égard un fait qui nous paraît trancher la question. Par l'effet de la fatale guerre de 1870-71, l'Alsace a été incorporée à l'Allemagne et soumise au régime des douanes allemandes. L'industrie cotonnière était et est demeurée la principale de cette province. Ses filatures, qui étaient nombreuses, sont passées du tarif ultra-protecteur de la France au tarif très peu protecteur des Allemands; elles supportent très bien le changement de régime, et ce qui le prouve, c'est qu'à ce moment de nouvelles

filatures s'érigent en Alsace et d'autres s'y agrandissent. Il est bien difficile de croire que, si les filatures de la Normandie et de la Flandre, qui en 1870 allaient de pair avec celles de l'Alsace, étaient placées, par l'abaissement de nos droits sur les filés, dans les mêmes conditions que celles-ci, elles ne se tireraient pas aussi bien d'affaire.

Tout nous amène donc à cette conclusion, que le régime protectioniste, condamné par les principes de la science et par ceux de la politique, et non moins réprouvé par l'expérience, ne peut plus subsister chez nous que par tolérance. Celle-ci, coûtant cher, ne saurait plus durer longtemps sans engager gravement la responsabilité des pouvoirs publics. Il y a lieu dès à présent d'y assigner un terme. Bien des fois plusieurs des plus importantes parmi les industries protégées ont déclaré, dans les enquêtes sur le régime commercial, qu'il ne leur fallait plus qu'un nombre d'années limité, cinq ans, dix ans au plus, pour être en état de lutter contre la concurrence étrangère. Pourquoi ne pas leur appliquer cette règle posée ou admise par elles-mêmes? Avons-nous quelque intérêt à nous attarder dans le recouvrement des pertes que nous ont infligées les événemens? En avons-nous quelqu'un à ce que le développement de la richesse soit plus difficile et plus lent chez nous que chez nos rivaux? Ou bien trouve-t-on que le contribuable français n'est pas assez chargé par les impôts qu'il paie à l'état, au département et à la commune, et juge-t-on utile et politique d'éterniser d'autres contributions qui le grèvent et qui sont repoussées par le droit public moderne?

A cette occasion, et à l'appui de ce que nous disons de la convenance de faire disparaître, dans le délai d'une dizaine d'années, les taxes résultant du système protectioniste, nous reproduirons ici un passage, rappelé dernièrement par M. Amé dans sa belle et bonne publication sur les douanes, d'un exposé des motifs signé de M. Thiers, aujourd'hui l'oracle des protectionistes, à une époque qui n'est pas celle où il y a eu le moins de lustre autour de son nom, en 1834. C'est la condamnation sans réserve de la prolongation indéfinie du système dit protecteur :

« Employé comme représailles, disait-il, le système restricitif est funeste; comme faveur, il est abusif; comme encouragement à une industrie exotique qui n'est pas importable, il est impuissant et inutile. Employé pour protéger un produit qui a chance de réussir, il est bon, mais il est bon temporairement; il doit finir quand l'éducation de l'industrie est finie, quand elle est adulte. » Qui voudrait

soutenir que dans un délai de dix ans l'éducation de toutes celles de nos industries qui ont de la force vitale ne sera pas finie?

Espérons que l'autorité de M. Thiers, qui ne désavouerait pas aujourd'hui ses paroles de 1834, ramènera les protectionistes et leur fera comprendre que la seule issue à la situation présente est de se rallier à la fixation d'un délai après lequel la France aurait un tarif semblable à celui de l'Angleterre. Il est vraisemblable que toute l'Europe à peu près, si la France en donnait le signal, accepterait cette proposition. Les dix années, en supposant que ce fût le terme adopté, seraient consacrées, dans le sein de chaque nation, à des améliorations de nature à rendre l'exercice des diverses industries plus facile et plus fructueux. Ces améliorations porteraient principalement sur les diverses voies de communication, les institutions de crédit, les écoles de toute espèce.

Les républicains comprendront, on doit le croire, que ce qu'il y a de mieux pour fonder la république est de lui donner le mérite d'un nouvel état de choses plus favorable au développement de la prospérité générale que tout ce qui a précédé depuis soixante ans. Ceux qui pensent que le moyen d'enraciner la république dans le sol français consiste à légiférer sur les maires et à faire un branle-bas dans les préfectures et les sous-préfectures, sont dupes d'un mirage dangereux. On ne fera pas dans la population un partisan de plus à la république par la nouvelle loi sur les maires; il y a plutôt à parier qu'on lui en fera perdre un certain nombre. On ne lui en a pas acquis un seul par la danse macabre des préfets et sous-préfets. On en aura fait des millions au bout de quelques années, si l'on a assez de force et de mesure, de résolution et d'esprit de conduite pour opérer dans sa plénitude la réforme de la politique commerciale de la France.

Nous sommes loin de prétendre que cette réforme soit une panacée qui guérirait la France de tous ses maux, et spécialement du plus inquiétant, l'incertitude de l'avenir. Nous ne disons pas qu'elle suffirait à convertir à la république, dès aujourd'hui, les hommes au gré desquels la société est moins à la merci des hasards et plus ferme sur sa base quand elle est sous les auspices de la monarchie constitutionnelle. Cependant après un peu de temps, la réforme commerciale, exécutée avec un juste mélange de fermeté et de sagesse, ferait entrer dans l'esprit de ces hommes, parmi lesquels il y en a tant de considérables, l'opinion à laquelle ils ont résisté jusqu'à ce jour : que la république n'est pas impuissante par nature, excepté pour démolir et renverser; qu'elle peut être un grand gouvernement menant à bonne fin par des voies régulières de vastes et fécondes entreprises intérieures.

MICHEL CHEVALIER.

LES

MARINS DU XVIE SIÈCLE

I.

SÉBASTIEN CABOT ET SIR HUGH WILLOUGHBY.

I.

On sait par quel enchaînement de circonstances le riche trafic de l'Orient échappa, dans le cours du XVIe siècle, aux républiques italiennes (1). Presqu'à la même époque, les villes anséatiques se virent supplantées sur les marchés du nord. Demeuré jusqu'alors à l'état d'enclave et soumis à la surveillance ombrageuse de la marine allemande, l'empire russe se trouva brusquement affranchi, — la chose est à noter, — par des mains anglaises. Cette émancipation, si grosse de conséquences, fut encore un des effets imprévus du merveilleux progrès réalisé, dans le court espace de quelques années, par l'astronomie nautique.

Le mouvement maritime avait pris, vers la fin du moyen âge, un développement sur l'importance duquel l'histoire n'a peut-être pas suffisamment insisté. Si l'on veut considérer ce mouvement dans son ensemble, on ne saurait mieux faire que de se transporter en premier lieu à Bruges, reliée par un canal au fameux port de l'Écluse, un peu plus tard à Anvers. C'est là que, pendant près de trois siècles, s'échangèrent avec une régularité que les événemens

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre 1874, *la Navigation hauturière,* et, dans la *Revue* du 15 novembre 1874, *les Découvertes maritimes et la grande Armada.*

les plus graves eurent à peine le don d'interrompre, les produits de l'Orient et de l'Occident, ceux du midi et du nord. Chaque année, aux premiers jours du printemps, une immense caravane s'ébranlait pour rayonner de Venise vers tous les points de la Méditerranée. Une portion considérable de cette flotte prenait la direction de l'Océan. Avant de franchir le détroit de Gibraltar, elle touchait à Manfredonia, à Brindes, à Otrante, à Messine; elle faisait escale à Tripoli, à Tunis, à Alger, à Oran, grossissant peu à peu ses cargaisons sur la route. Entrée dans l'Océan, elle serrait d'aussi près que possible les côtes de l'Andalousie, du Portugal, de la Galice et de la Biscaye; elle s'accrochait ensuite aux rivages de la France, multipliant à dessein ses étapes, prenant mille précautions pour n'être pas entraînée au large. Elle arrivait enfin, soit au port de l'Écluse, soit à l'embouchure de l'Escaut. Elle n'allait pas plus loin. A Anvers comme à Bruges, le placement de ses marchandises était assuré; les chargemens de retour se trouvaient déjà prêts. Les vaisseaux de Lubeck, de Hambourg et de Brême étaient venus des embouchures de la Trave, de l'Elbe et du Weser au rendez-vous que la reine de l'Adriatique leur avait assigné.

Quelle était donc cette marine rivale, assez puissante pour mesurer à Venise sa tâche et son domaine, assez active pour accomplir à elle seule tous les transports qu'elle s'était réservés? On la vit naître le jour où les chevaliers teutoniques, revenus d'Asie à la fin des croisades, reprirent l'œuvre de Charlemagne au point où ce grand civilisateur l'avait laissée, le jour où, s'établissant sur les bords de la Baltique, l'ordre nouveau s'unit en 1237 aux chevaliers porte-glaives pour faire reculer pas à pas le monde païen. A dater de ce moment, aussi important dans l'histoire de la navigation que dans celle de l'humanité, la longue péninsule, jadis occupée par les Cimbres, cessa de marquer la limite extrême où venaient s'arrêter les vaisseaux. De vastes territoires avaient été mis en culture. On ne tarda pas à en écouler vers les cités industrieuses des Flandres les principaux produits : le blé et les bois de charpente. Ce n'étaient là que les produits du sol; la mer en gardait d'autres dont nous ferons sans peine apprécier la richesse. Qui ne sait en effet avec quel religieux scrupule le moyen âge observait les prescriptions du carême? Le poisson étant devenu pour tous les peuples chrétiens une denrée de première nécessité, la récolte annuelle du *stock-fish*, de la morue pêchée sur les côtes de la Norvége et sur celles de l'Islande, occupa dès le XIe siècle une grande place dans l'alimentation de l'Europe (1). L'exploitation des bancs de harengs,

(1) « La morue, nous apprend Sébastien Cabot, se pêche en hiver, et on la fait sécher à l'aide du grand froid qui règne sur les côtes de l'Islande. Ce poisson séché est si dur que, pour le manger, il faut le battre avec des marteaux de fer sur des

qui tous les ans, vers le mois de janvier, surgissent en troupes innombrables du fond des abîmes qu'ils ont choisis pour refuge, devait en acquérir une plus considérable encore. On a pu constater les divers chemins que suivent ces immenses colonnes dans leurs migrations périodiques. Leur itinéraire n'a pas toujours été le même. On l'a vu se modifier soudainement et vouer à la stérilité telle portion de l'Océan réputée naguère entre les plus fécondes. Le Sund et, dans la Baltique, les abords de l'île Rugen, furent jusqu'à la fin du XIVe siècle des parages particulièrement favorisés. Les bancs y étaient si denses que l'emploi des filets devenait superflu. On eût pu ramasser le poisson à la main, ou, suivant l'expression de Philippe de Maizières, voyageur français du temps de Charles VI, « le tailler à l'épée. » Pendant deux mois, en septembre et octobre, 40,000 bateaux ne faisaient autre chose que « prendre le hareng; » 500 grosses nefs s'employaient à le recueillir; sur la côte de Scanie, on le salait. 300,000 hommes vivaient de cette industrie, et, grâce à leur labeur, l'Allemagne, la France, l'Angleterre, d'autres pays plus éloignés encore « se trouvaient repus en carême. » Voilà ce que nous apprend, dans son naïf et pittoresque langage, « le vieux pèlerin » qui errait vers l'année 1380 sous ces latitudes.

A la vue de cette manne, plus sûre dans ses promesses que le grain de blé confié à la terre, l'antique piraterie laissa tomber ses armes. Les rivages de la Baltique n'avaient pas encore de moissons que déjà la mer qui les baigne se montrait couverte de pêcheurs. C'est ainsi que commença la fortune de Lubeck, qui, par sa position, se trouvait dotée d'un accès facile aux salines d'Oldesloe et de Lunebourg. Le commerce des grains porta bientôt cette fortune à son apogée.

Une prospérité si soudaine ne pouvait manquer d'exciter l'envie. Fière de ses richesses et de la protection impériale, Lubeck résolut d'opposer la force aux prétentions des Danois et des Norvégiens. Deux autres villes, séparées de Lubeck par toute la presqu'île du Jutland, partageaient les profits de la florissante cité. Les navires de Brême, les vaisseaux de Hambourg apportaient dans la Trave les marchandises qui, de tous les points de l'Allemagne et de l'Italie, se rassemblaient à Bruges. Lubeck leur livrait en échange une partie des divers produits que ses marins se chargeaient d'aller récolter jusqu'au fond du golfe de Finlande. Ces trois cités avaient les mêmes ennemis et des intérêts identiques; elles cherchèrent leur sécurité dans l'association. Le contrat qui les lia, vers l'année 1241, devint l'origine de la célèbre ligue avec laquelle les plus

pierres qui aient elles-mêmes la dureté du marbre. On le met ensuite à tremper un jour ou deux dans l'eau et on l'apprête alors avec du beurre de vache. » (Légende de la mappemonde de 1544. *Tabula prima*, n° 9.)

grands rois devaient bientôt avoir à compter. Composée d'abord de trois villes, la ligue anséatique finit par en embrasser quatre-vingt quatre. Elle exploita les côtes de la Poméranie, de la Livonie, de l'Esthonie, de l'Ingrie. De Brême à Narva on comptait, en y comprenant l'entrepôt central de Wisby sur l'île de Gotland, plus de vingt ports ouverts aux vaisseaux des osterlingues (1). Les eaux du Rhin, de l'Ems, du Weser, de l'Elbe, établissaient une circulation continue entre l'Océan et l'intérieur de l'empire germanique; celles de la Trave, de l'Oder, de la Vistule, du Pregel, du Niémen, de la Duna, aspiraient par vingt bouches les arrivages qu'accueillait la Baltique. Trois comptoirs fondés, le premier à Novgorod, le second à Bergen, le troisième à Londres, complétaient le réseau dans lequel Venise et la Hanse semblaient s'être entendues pour enlacer le monde.

Le déploiement de tant d'activité n'amena néanmoins aucun progrès sensible dans les procédés de l'art naval. La seule navigation que connaisse le moyen âge, c'est la navigation qui va de cap en cap, en d'autres termes, la navigation de cabotage. Le pilote côtier tient lieu de boussole, d'astrolabe et de carte marine. Sur les deux rives de la mer d'Allemagne stationnaient constamment de nombreux lamaneurs, relais échelonnés qui devaient, à l'instar de nos maîtres de poste, se passer, avec une fidélité scrupuleuse, les flottilles marchandes de main en main. Tel pilote prenait les vaisseaux sur la côte de Flandre et les conduisait à l'entrée du détroit de Douvres; tel autre les ramenait le long de la côte d'Angleterre, au nord des bancs de Yarmouth. Le guide avec lequel on franchissait le Pas-de-Calais n'était pas celui qui vous faisait doubler l'île de Batz. Ce dernier vous livrait à un nouveau pratique, si vous deviez pousser jusqu'à Vannes. La Rochelle, Bordeaux, Lisbonne même, sont des postes de pilotage mentionnés par le code maritime de Wisby à côté de Travemunde, le port de Lubeck, de Sluys (2), le port de Bruges, d'Amsterdam, le grand entrepôt du Zuiderzée. Cette marine puissante ne serait probablement jamais sortie de l'enfance. Sûre de son monopole, elle n'avait aucun intérêt à tenter des voies inconnues. Nous la retrouverions encore aujourd'hui avec ses lisières, si, du foyer allumé au sein des cités lombardes, quelque étincelle n'eût jailli jusqu'aux rivages de la Grande-Bretagne.

Un Génois pouvait se vanter en l'année 1505 « d'avoir fait don des Indes au roi d'Espagne. » Un autre Génois rendit à l'Angleterre un service non moins signalé peut-être, en lui apportant ces notions de cosmographie générale si répandues alors en Italie, si peu fami-

(1) C'est sous ce nom qu'étaient connus à Londres et à Anvers les marins de la Baltique.

(2) Sluys, nom flamand du port de l'Écluse.

lières en revanche aux pilotes du nord dont le suprême exploit consistait à passer des Orcades aux Shetland, des Shetland aux Féroe, des Féroe en Islande (1). Le fauconnier ne se contente pas de faire tomber le chaperon des yeux du gerfaut. A l'oiseau impatient, il désigne du doigt la proie lointaine et, par ses cris, l'excite à déployer toute son envergure. Tel fut à cette époque le double rôle d'un des compatriotes de Christophe Colomb vis-à-vis des marins anglais. Jean Cabot, chevalier aux éperons d'or, — *miles auratus*, — était né aux environs de Gênes. Il ne devint citoyen de Venise qu'à partir de l'année 1476, en vertu de lettres patentes qui lui furent octroyées par le sénat (2). La plupart des gentilshommes italiens s'adonnaient à cette époque au commerce. Cabot alla fonder un établissement commercial à Bristol. Il y arriva en 1477 avec sa femme et ses trois enfans, Louis, Sébastien et Sanche. Qui disait commerçant, disait au XVe et au XVIe siècle voyageur. Ce négociant italien, que le soin de ses affaires avait plus d'une fois conduit des bords de l'Adriatique aux terres du soudan d'Égypte, devint en Angleterre le père de la navigation hauturière. On n'a pas encore exactement mesuré l'étendue des découvertes accomplies par les navigateurs qui partirent de Mayorque ou de Dieppe longtemps avant que l'écuyer du prince Henri fût revenu du cap Bojador, mais on peut affirmer sans crainte que les marins anglais, privés du concours de la science italienne, auraient difficilement atteint les rivages du Nouveau-Monde. Nous trouvons, dès l'année 1480, trois ou quatre navires de Bristol, occupés à la recherche des îles fabuleuses de Brasil, de Saint-Brandan, d'Antilia. Quel avait été l'instigateur de ces entreprises? Tout porte à croire que ce fut Jean Cabot. Qui se chargea de les diriger? Celui-là même qui les avait conçues, s'il est permis de reconnaître le savant cosmographe génois dans cette simple mention : *magister navis scientificus marinarius totius Angliæ.*

Suivant les idées universellement admises au moyen âge, Cabot ne pouvait poursuivre qu'une île se rattachant par d'invisibles racines à quelque continent voisin. En dehors de cette condition, l'esprit ne concevait que des masses éternellement errantes au sein d'un océan alors jugé sans fond. Les Açores étaient un rameau des montagnes de Cintra; Porto Santo et Madère se rattachaient à la chaîne des Algarves; l'île d'Antilia devenait le prolongement naturel de l'Irlande. Ce mystérieux archipel, annoncé par Toscanelli, ne cessait pas cependant de fuir devant les navires de Bristol. En 1491, en 1492, en 1493, on ne l'avait pas encore trouvé. Jean Cabot poussa la poursuite jusqu'à

(1) On compte, des Orcades aux Shetland, 15 lieues, — des Shetland aux Féroe, 52 lieues, — des Féroe en Islande 90 lieues.

(2) On peut consulter à ce sujet le remarquable travail de M. d'Avezac intitulé *les Navigations Terre-Neuviennes de Jean et Sébastien Cabot,* Paris 1869.

700 lieues, et le 24 juin 1494, à cinq heures du matin, il recueillit le prix de sa persévérance. La terre que son fils devait désigner cinquante ans plus tard sous le nom de *Tierra de los Baccalaos* venait de surgir à l'horizon. Dans un second voyage, le chevalier vénitien dépassa cette terre de *Prima-Vista;* il alla jusqu'au continent. Cabot avait probablement retrouvé le Vinland des anciens Scandinaves, mais, comme Christophe Colomb, il s'imaginait avoir abordé au Cathay. Les Anglais, auxquels il montrait vers la fin du mois d'août 1497, non pas des perroquets, des Indiens et des palmes vertes, mais des piéges tendus pour prendre le gibier et une navette propre à confectionner des filets, le crurent aisément sur parole. Les Espagnols n'étaient donc plus les seuls qui se pussent vanter d'avoir atteint l'Orient par l'Occident! L'enthousiasme populaire fut immense. On vit les habitans de Londres « courir après Jean Cabot comme des fous » et le saluer du nom de grand-amiral. « Vêtu de soie et gratifié sur la cassette royale d'une première libéralité de 10 livres sterling, » l'heureux aventurier savourait son triomphe. Tout à coup sa figure s'efface; son nom, que répétaient toutes les correspondances, n'éveille plus d'échos. Le chevalier génois a disparu subitement de la scène. Son second fils, Sébastien, heureusement l'y remplace. La science cosmographique ainsi que le commerce étaient chez ces Lombards, rivaux et successeurs du juif industrieux, une tradition de famille et jusqu'à un certain point un art héréditaire. Devenu chef d'expédition à son tour, Sébastien Cabot se prépare à traverser de nouveau l'Atlantique.

Le roi Henry VII lui a fourni six navires d'environ 200 tonneaux de jauge; il a fait plus, il lui a ouvert ses prisons. Sébastien Cabot peut y enrôler autant de bandits qu'il lui convient. La campagne de 1497 s'était faite sur une chétive barque montée par 18 hommes; elle avait réussi au-delà de toute espérance. Jean Cabot, dans le court espace de deux mois, reconnut près de 300 lieues de côtes. En dépit de ses vastes préparatifs, la campagne de 1498 fut beaucoup moins heureuse. La moitié des équipages succomba aux fatigues et aux privations du voyage. Pour prix du généreux concours qu'Henry VII lui avait prêté, que pouvait offrir Sébastien Cabot à ce souverain, qui espéra un instant devancer à la cour du grand-khan Ferdinand le Catholique et Emmanuel le Fortuné? Il pouvait lui offrir l'éclaircissement d'un point resté jusque-là douteux. Les profits de l'entreprise se chiffraient par la perte d'une illusion. Pas plus que les Espagnols, les Anglais n'avaient à aucune époque foulé les lointaines contrées décrites par Marco-Polo. La terre sur laquelle en 1497 Jean Cabot avait débarqué ne conduisait ni à Quinsaï ni à Khanbalich; elle était au contraire, selon toute apparence, une barrière interposée entre l'Europe occidentale et l'orient de l'Asie. Ce

ne fut qu'au bout de dix-huit ans qu'un nouveau souverain anglais accueillit la pensée de vérifier si l'obstacle était continu et s'il n'existait pas quelque ouverture par laquelle on le pût franchir. Qu'on jette les yeux sur le grand planisphère que Cabot traça en l'année 1544 de sa propre main, — ce planisphère fait partie des trésors de notre Bibliothèque nationale, — on y verra figurés les résultats de l'expédition équipée aux frais d'Henry VIII et dirigée, comme celle de 1498, par l'illustre astronome vénitien associé cette fois à un chevalier anglais, sir Thomas Pert. L'apparition des glaces n'a pas découragé le généreux émule de celui que tous les cosmographes appelaient encore par excellence « el almirante. » Sébastien Cabot s'est avancé jusqu'au 67e degré de latitude nord. Les deux détroits, dont l'un porte aujourd'hui le nom de Davis, l'autre le nom d'Hudson, seront visités, explorés, soixante-huit ans, quatre-vingt-seize ans plus tard; en 1516, ils sont déjà découverts.

Ainsi deux Italiens ont complété, dans l'espace de vingt-quatre années, l'œuvre de l'école astronomique de Mayorque et de la célèbre académie de marine du cap Sagres. Les Portugais et les Catalans avaient, les premiers, osé perdre à dessein la terre de vue. Guidés par Christophe Colomb, les Espagnols ont dissipé les chimériques horreurs de la mer Ténébreuse. Sous la conduite de Sébastien Cabot, les Anglais ont fait évanouir les terreurs beaucoup mieux justifiées que pouvaient inspirer les parages situés au nord de la neuvième zone (1).

II.

L'idée de patrie au XVIe siècle n'avait pas encore la puissance que lui ont fait acquérir les grandes luttes auxquelles la passion populaire s'est mêlée; l'ambition inconstante y pouvait sans remords porter de cour en cour sa fidélité nomade. Compatriote de Vasco de Gama et compagnon d'Albuquerque dans les Indes, Magellan alla mourir au service de l'Espagne; employé d'abord par François Ier, Verazzano perdit la vie en pilotant deux navires d'Henry VIII; fils

(1) Les zones de l'hémisphère boréal étaient comprises entre les latitudes suivantes :

La 1re	entre	10° 45′	et	20° 30′.
La 2^e	»	20° 30′	»	27° 30′.
La 3^e	»	27° 30′	»	33° 40′.
La 4^e	»	33° 40′	»	39° 0′.
La 5^e	»	39° 0′	»	43° 10′.
La 6^e	»	43° 10′	»	47° 0′.
La 7^e	»	47° 0′	»	50° 30′.
La 8^e	»	50° 30′	»	53° 10′.
La 9^e	»	53° 10′	»	56° 0′.

d'un père né à Gênes et naturalisé à Venise, Sébastien Cabot, qu'un séjour de quarante années sur les bords de l'Avon avait fait plus qu'à demi Anglais, nous apparaît en 1518 installé à Séville et y remplissant les fonctions successivement confiées au Florentin Améric Vespuce et au Castillan don Juan Diaz de Solis. Cabot va continuer ainsi, en qualité de pilote-major du roi Charles-Quint, le *Padron real*, ce grand tableau des positions géographiques officielles inauguré le 22 mars 1508. Il va « interroger les pilotes espagnols sur l'emploi de l'astrolabe et du quart de cercle, s'assurer qu'ils réunissent la connaissance de la théorie à la pratique. » Ces fonctions sédentaires l'ont bientôt lassé. Son métier, à lui, est de découvrir, car, ne l'oublions pas, c'est encore le seul nom qu'on puisse opposer à celui de Christophe Colomb. En 1526, il part pour les Moluques et croit y arriver en s'enfonçant de plus en plus avant dans la Plata. Il passe ainsi cinq années entières à explorer ce fleuve. Enfin en 1548 sa première patrie d'adoption le reconquiert. Charles-Quint lui avait alloué par an 300 ducats; Édouard VI d'Angleterre lui accorde une pension de 166 livres sterling.

Sébastien Cabot débarquait sur le sol anglais avec sa fameuse mappemonde elliptique. Il y débarquait aussi avec son infatigable ardeur et avec un bagage de connaissances considérablement accru, quoique encore encombré de beaucoup de chimères. Le pilote-major de Séville ne pouvait ignorer aucun des secrets de l'hydrographie espagnole. L'heure était propice pour concevoir de nouvelles entreprises maritimes, car les Anglais, enflés d'un juste orgueil par le développement de leur prospérité intérieure, ne supportaient plus qu'avec impatience l'ascendant importun de Lubeck et de Hambourg. La ligue anséatique avait vu se détacher peu à peu de ses liens la plupart des cités que couvrait, depuis l'année 1434, le puissant patronage des ducs de Bourgogne; les villes impériales, Cologne entre autres, s'étaient, en plus d'une occasion, montrées des alliées peu sûres; la confédération n'en conservait pas moins, à la veille des événemens qui devaient porter une atteinte mortelle à son vieux privilége, le monopole à peu près exclusif du roulage maritime dans les régions du nord. Un seul chiffre suffira pour faire ressortir l'inégal partage auquel se résignait alors la navigation anglaise : « La compagnie teutonique exporta en 1551 d'Angleterre 44,000 pièces de drap; tous les marchands anglais réunis n'en avaient expédié que 1,100. »

Partout où la ligue allemande prenait pied, elle réclamait et obtenait de gouvernemens peu éclairés encore les concessions les plus exorbitantes. Admis à Bergen, les anséates y auraient bientôt fondé une colonie, si le roi Haquin n'eût eu soin de leur interdire d'hiverner sur la terre de Norvége; introduits à Londres en 1256, ils

ne se contentèrent pas d'y accaparer le commerce d'exportation; ils s'attribuèrent dans la cité même tous les droits d'une corporation nationale. Vainement Édouard III, après lui Richard II, tentèrent-ils de protéger et de stimuler la navigation de leurs propres sujets; le pli était pris, l'élan contraire donné. En 1474, le comptoir de Londres ne fut pas seulement agrandi; il eut deux succursales : Lyn dans le comté de Norfolk, Boston dans le comté de Lincoln. Tour à tour souple ou arrogante, la Hanse avait capté la faveur d'Henry VI; elle imposa ses volontés à Édouard IV; Henry VII, à diverses reprises, essaya de lutter contre ses exigences. En 1491, les négociateurs qu'il chargea de le représenter à la diète d'Anvers, firent entendre à la ligue de hautaines paroles. Ils déclarèrent que les Allemands seraient, pour l'exercice de leur commerce, traités, en Angleterre, comme les Anglais le seraient eux-mêmes dans les villes anséatiques. La menace, par malheur, était sans portée. Ni l'industrie, ni la navigation anglaise n'étaient, à cette époque, en mesure de se passer du concours des anséates. Pendant plus de soixante ans encore, l'Angleterre devait rester tributaire, non-seulement de Lubeck et de Hambourg, mais aussi de Cadix et de Lisbonne. Jamais nation ne fut plus vivement sollicitée par sa situation à devenir une nation maritime, et ne supporta, faute d'avoir compris assez tôt sa fortune, un asservissement commercial plus complet.

Dès l'année 1527 cependant, un négociant anglais, Robert Thorne, qui avait longtemps résidé à Séville, mesurant sur le globe les diverses distances des états de l'Europe aux Moluques, ne pouvait s'empêcher de faire remarquer à Henry VIII que, de tous ces états, le royaume de la Grande-Bretagne était encore celui devant lequel s'ouvrait la plus courte voie vers les îles à épices. « En effet, lui disait-il, comment y arrivent les Espagnols ? D'Espagne, ils se rendent aux Canaries; des Canaries, ils vont couper la ligne et se dirigent au sud jusqu'au cap Saint-Augustin. De ce cap au détroit de Todos Santos (1), il y a de 1700 à 1800 lieues. Le détroit de Todos Santos traversé, les Espagnols remontent vers la ligne équinoxiale jusqu'aux les à épices, qui sont éloignées du détroit de 4,200 à 4,300 lieues. La route des Portugais est plus courte. Elle part du Portugal, va au sud vers le Cap-Vert, puis du Cap-Vert au cap de Bonne-Espérance; entre ce dernier cap et Lisbonne, on compte 1,800 lieues. Il y en a 2,500 du cap aux Moluques. La route totale s'élève à 4,300 lieues. Quelle serait pour nous la distance à parcourir? Nous ne sommes éloignés du pôle que de 39 degrés; de la ligne au pôle, il y en a 90. Les deux chiffres ajoutés font 129 degrés ou 2580 lieues. Si, entre les terres nouvelles que nous avons découvertes et la Norvége, la

(1) C'est sous ce nom que fut d'abord connu le détroit de Magellan.

mer vers le nord demeure navigable, nous pouvons arriver aux îles par une route qui nous fera gagner 2,000 lieues au moins sur les Portugais, plus de 3,000 sur les Espagnols (1). On a dit, il est vrai, qu'au-dessus de la septième zone, la mer n'était que glace, le froid impossible à supporter. Ne disait-on pas également que sous la ligne la chaleur était telle qu'aucun être humain n'était capable d'y vivre? Nulle zone n'offre, au contraire, meilleure température, climat plus délicieux. *Nihil fit vacuum in rerum naturâ.* Aucune terre n'est inhabitable; aucune mer n'existe qu'on n'y puisse naviguer. »

Sébastien Cabot était loin de nourrir en 1548 les illusions qui pouvaient trouver encore un si facile accès auprès de Robert Thorne en l'an 1527. Quelque horreur que pût avoir la nature pour les créations inutiles, Cabot savait parfaitement, par sa propre expérience, par celle de Cortereal et d'Estevan Gomez, qu'il était de vastes bassins où la Providence ne nous avait pas ménagé la faculté de pénétrer. Il n'en songeait pas moins à réaliser le projet accueilli à deux reprises différentes par Henry VIII, car après vingt années d'absence, la lecture de Pline et de Cornélius Nepos le ramenait convaincu qu'on devait trouver au nord-est ce qu'on avait jusqu'alors inutilement cherché au nord-ouest. La mer qui baigne les côtes de Tartarie n'était pas seulement, si l'on en croyait le vieux cosmographe, navigable; au temps des anciens, on y avait navigué. Comment, si l'Océan scythique n'eût été en communication directe avec la mer des Indes, le roi des Suèves aurait-il pu jadis adresser à un proconsul des Gaules « des Indiens que la tempête avait jetés, avec leur navire et leurs marchandises, sur les côtes de la Germanie? » Ces naufragés ne venaient pas évidemment de l'Afrique. Ils auraient dans ce cas rencontré sur leur route les îles du Cap-Vert, les Canaries, les côtes d'Espagne, la France, l'Angleterre ou l'Irlande. Ils ne pouvaient pas davantage venir de l'occident. Les peuples du Nouveau-Monde, lorsque Colomb mit le premier le pied sur leurs rivages, semblèrent considérer les navires espagnols comme des objets étranges, les Espagnols eux-mêmes comme des êtres tombés du ciel; il était donc impossible d'admettre que ces peuples naïfs se fussent jamais livrés au moindre essai de commerce maritime. Les naufragés offerts à Quintus Metellus n'avaient pu arriver que des contrées situées à l'orient du promontoire extrême qui termine au sein des mers hyperboréennes le grand continent de l'Asie. La tempête avait emporté cette épave, à travers l'océan des Scythes, jusqu'aux plages où le roi des Suèves s'était trouvé

(1) La route des Espagnols était en réalité d'environ 6,000 lieues, celle des Portugais de 4,000. Par le nord-ouest, il eût fallu faire, pour aller d'Angleterre en Chine, 3,000 lieues, — 2,700 pour accomplir le même trajet par le nord-est.

prêt à la recueillir. Pourquoi le chemin que ces Indiens avaient sans doute suivi ne conduirait-il pas d'autres navigateurs aux lieux d'où la barque égarée était involontairement venue? Il suffisait de reprendre la même route dans le sens opposé.

Si l'on met en regard la mappemonde de Martin Behaim et le planisphère de Sébastien Cabot, on verra d'un coup d'œil quel prodigieux chemin avait fait la science géographique dans le court espace de temps qui sépare l'année 1492 de l'année 1544. Le contour général des deux grands continens n'a plus rien qui nous fasse sourire. L'Afrique et l'Inde, le Cathay, le Japon, l'Amérique jusqu'au détroit de Magellan, sont connus; mais, dès qu'on jette les yeux sur la partie septentrionale de notre hémisphère, dès qu'on veut s'avancer de ce côté au-delà du 53e degré de latitude, on s'arrête étonné. Comment s'expliquer que la cosmographie du XVIe siècle ait pu rassembler des notions si exactes sur les portions les plus récemment découvertes du globe, quand elle en est réduite à tracer encore les rivages de la Baltique, les côtes de la Norvége, sur la foi des huit livres et des vingt-six tables de Ptolémée? C'est qu'au-delà du 53e degré commence le domaine de la ligue anséatique. Le port de l'Écluse sur la côte de Flandre, celui d'Anvers à l'embouchure de l'Escaut, — nous l'avons déjà signalé, — marquèrent pendant toute la durée du moyen âge l'extrême limite que s'étaient engagées à ne jamais franchir les escadres marchandes de Venise. Les autres nations se hasardaient parfois à empiéter sur la zone que s'étaient réservée les anséates; elles n'y pénétraient jamais sans combat, et ce fut en vain qu'en l'année 1437 les Hollandais arborèrent en tête de leurs mâts un balai pour faire connaître au monde qu'ils venaient de purger la mer de ses tyrans. La Baltique n'en resta pas moins aux osterlingues, comme l'Adriatique aux doges. L'état des connaissances géographiques résultait en 1544 de ce double et jaloux privilége. Les Italiens, observant soigneusement le gisement des côtes, comptant leurs pas, notant dans chaque direction leurs routes, avaient pu tracer dès l'année 1497 d'excellens portulans. De Venise à Bruges, on trouverait encore une sécurité relative à se laisser guider par Freduci d'Ancône. Il faudrait se garder de suivre Sébastien Cabot, — à travers l'Oceanus germanicus et le Pontus Balceatus, — sur les côtes du Denmarca, de la Norvegia, de la Scandia et de la Finmarchia.

Les Allemands, les Danois, les Flamands, les pêcheurs du nord de l'Écosse, sont les seuls marins qui aient encore fréquenté ces parages. Sébastien Cabot gagnerait peu à les consulter. « Ces gens-là » n'ont pas cessé de mériter la dédaigneuse exclamation du prince Henri : « ils n'entendent rien à l'emploi des cartes marines et de la boussole. » Un point lumineux ne laisse pas cependant de briller à

travers l'épaisseur des antiques ténèbres. Là où vous iriez aujourd'hui chercher Hammerfest, le cap Nord, le fiord de Varanger, vous verrez indiquée sur le planisphère de 1544, au fond d'un large golfe, la forteresse danoise de « Varduus (1)! » Ni Martin Behaim, étendant jusqu'au pôle sa Laponie sauvage, ni Juan de la Cosa, ni le cosmographe inconnu d'Henri II, n'ont fait mention de cette station extrême. Sébastien Cabot la montre au navigateur comme la borne à doubler pour entrer dans la mer de Tartarie, et, chose merveilleuse, il s'en faut de bien peu qu'il ne l'ait mise à sa place (2). L'Islande est, il est vrai, remontée à tort de toute sa hauteur; elle figure indûment au-dessus du cercle polaire arctique; mais la côte septentrionale du Finmark, cette côte qui se prolonge au loin sur le même parallèle, a réellement le droit d'occuper, comme l'entend Sébastien Cabot, le 70e degré de latitude. C'est là que finit l'Europe, et, pour un cosmographe sérieux, c'est là aussi que doit finir le monde. Un seul mortel en effet a franchi les vingt degrés qui séparent Varduus du pôle, et pour les franchir, il lui fallut invoquer l'aide des puissances infernales. Ce mortel audacieux était un frère mineur qui avait jadis étudié les mathématiques à Oxford. En 1360, sous le règne d'Édouard III, il quitta les Orcades muni de son astrolabe. Nulle barque ne le porta au terme de son voyage, ce fut à travers les airs qu'il atteignit le 90e degré de latitude. L'extrémité de l'axe du monde apparut alors à ses yeux. A moitié caché dans les nues, le pôle, noir îlot, occupait le centre d'un bassin vers lequel l'Océan faisait irruption par quatre côtés à la fois. L'impétuosité du flot torrentueux était telle, qu'en aucune saison la gelée n'en suspendait le cours. Tourbillonnant sans cesse autour du haut rocher, l'onde allait s'engouffrer dans l'ouverture béante, qui la vomissait de nouveau par mainte issue secrète. Malheur au navire qu'un sort fatal eût entraîné dans de pareils parages! Une fois saisi par le tourbillon, il lui eût été impossible d'en sortir. Le vent même lui aurait fait défaut, car le vent qui souffle au pôle, assurait le frère Nicholas de Lynna, « ne ferait pas tourner la meule d'un moulin. »

Sébastien Cabot ignorait-il l'exploration magique dont Gérard Mercator devait prendre la peine, vingt-cinq ans plus tard, de traduire, sous forme de projection polaire, l'étonnant résultat? La mappemonde elliptique est muette à cet égard. Le rôle de Cabot n'était pas d'ailleurs de prêter l'oreille aux rumeurs de tout genre que le moyen âge avait mises en circulation. La crédulité trop facile

(1) Vardoëhuus, sur l'île de Vardoë, dans le diocèse de Tromsoë, ville de 200 habitans, située par 70° 22′ de latitude nord et 28° 47′ de longitude est.

(2) 70° 38′ de latitude nord, au lieu de 70° 22′, — 40° de longitude à l'est du méridien de Paris, au lieu de 28° 47′.

dont il eût fait preuve aurait pu ébranler la confiance des navigateurs qu'il voulait convertir à son grand projet. Assez de dangers certains, incontestables, se trouvaient malheureusement accumulés sur la route, sans qu'il fût besoin d'y ajouter les fantômes évoqués peut-être par une imagination en délire. Dans l'Océan scythique, aussi bien que dans la Mer-d'Islande, on devait s'attendre à rencontrer ces terribles murènes, ces serpens gigantesques qu'on a vus si souvent attaquer les navires, pour y dévorer « matelots et capitaines. » En avançant, on trouverait, sur le revers des monts hyperboréens, une nation tout à fait sauvage. Ces hommes ne connaissent ni le pain, ni le vin; ils sont venus à bout d'apprivoiser des cerfs, et, cavaliers étranges, ont pris l'habitude de les monter. Ils sont sans cesse en guerre avec un autre peuple qui habite plus au nord et qu'on nomme *les Nocturnes*. Véritables enfans des ténèbres, les Nocturnes peuvent vaquer de nuit à leurs affaires, ou publiques, ou privées, avec autant d'aisance que nous en trouvons à nous occuper des nôtres à la lumière du jour. Il a bien fallu qu'il en fût ainsi, car dans ces régions boréales les jours, du 14 septembre au 10 mars, sont si courts, qu'il n'y a pas une heure de clarté. La nation des Nocturnes est méchante et voleuse. Aucun navire n'ose aborder la côte où elle a fixé sa résidence; les équipages y seraient à l'instant pillés ou massacrés.

Le voyageur qui poursuivra sa route vers le sud-est, le long des rivages de la Tartarie, ne tardera pas à se trouver en présence d'êtres monstrueux, non moins à redouter que les Nocturnes. Les uns ont tout le corps d'une personne humaine, mais leur tête ressemble à celle d'un porc, et leur langage n'est que le grognement d'un pourceau; d'autres se montrent avec des oreilles qui leur descendent jusqu'à la ceinture.

Plus loin, vers l'Orient, vivent des peuples dont les genoux et les pieds sont dépourvus d'articulations. Les Sylvestres occupent, dans la province de Balar, longue de cinquante journées de marche, des forêts et des monts d'où jamais ils n'ont consenti à sortir. Plus loin encore, et toujours plus à l'est, sont agenouillés les adorateurs du soleil. Toutes ces tribus diverses, toutes ces races étranges reconnaissent la domination du grand-khan. Il en est dont le culte et les hommages s'adressent à un simple morceau de drap rouge attaché au bout d'une lance; quelques-uns se prosternent devant le premier objet qui, au moment où le jour se lève, a frappé leurs regards. En somme, chez les Tartares, chacun paraît adorer ce qui lui convient. Leur empereur, le grand-khan, est un très grand et très puissant monarque; il s'intitule le roi des rois et le seigneur des seigneurs. Il a coutume de donner à ses barons un costume

complet treize fois l'an, à l'occasion de treize grandes fêtes. La valeur de ces costumes varie suivant la qualité des personnes. A chacun le khan donne une ceinture, des chaussures, un chapeau garni d'or et de pierres précieuses. Il distribue 150,000 vêtemens par année. Quand il meurt, on le porte sur une montagne nommée Alcay (1), où l'on enterre les empereurs des Tartares. Les gens qui accompagnent son convoi tuent tous ceux qu'ils rencontrent sur leur passage, leur disant : « Allez servir notre maître dans l'autre monde! » Quand mourut Mongui-khan (2), on tua 300,000 hommes que leur mauvaise fortune plaça sur la route des soldats qui allaient l'enterrer.

Peu à peu cependant, si vous continuez de naviguer à l'est, vous approcherez du point où la terre fuit et où la région qui s'étend au-delà du mont Imaüs (3) commence à descendre rapidement vers le sud. Entre le 175e et le 185e degré de longitude, prenant pour point de départ les îles Fortunées, vous couperez très probablement le méridien sous lequel gisent les îles Moluques et le Cabo de Peiscadores, extrémité orientale de la Chine. Vous contournerez alors la terre des anthropophages, et laissant les états du grand-khan sur la droite, l'île de Zipangri, qui en est éloignée de 1,500 milles environ, sur la gauche, vous pourrez aller à votre guise aborder au Cathay ou aux îles à épices. Le voyage est périlleux sans doute; remarquez cependant qu'il y a bien peu de cet océan septentrional qui n'ait été déjà visité par les anciens navires partis de Cadix et des colonnes d'Hercule; n'ont-ils pas souvent, au mois d'août, dépassé le promontoire des Cimbres et touché les rivages de la Scythie? Dans l'Océan indien, la flotte de Macédoine, sous le règne de Séleucus et d'Antiochus, ne s'est-elle pas élevée au nord du parallèle de la mer Caspienne? La part de l'inconnu est donc infiniment moins grande qu'au premier abord on serait porté à le croire. Ainsi raisonnait le savant cosmographe à son arrivée de Séville. La seule question, suivant lui, à résoudre concernait l'existence d'une communication entre les deux mers. Martin Behaim ne l'avait pas admise, Cornelius Nepos l'affirmait; c'était ce dernier que Cabot voulait croire. Il ne s'agissait plus que de trouver des aventuriers

(1) L'Altaï, auquel les Chinois ont donné le nom de Tien-chan (Mont Céleste), se prolonge sur une étendue de plus de 1,400 kilomètres, entre le pays des Kirghiz et celui des Mongols.

(2) Mongou-khan, petit-fils de Djinghis-khan, avait été couronné en 1250. Il périt en 1259 en assiégeant une des villes de la Chine. C'est à Mongou-khan que saint Louis, partant pour faire la guerre aux Sarrasins d'Égypte, voulut envoyer une ambassade.

(3) Grande chaîne de montagnes dans laquelle on a pu reconnaître l'Himalaya des Indiens (séjour de la neige). L'Imaüs séparait la Scythie d'Asie en deux régions distinctes.

assez hardis pour se charger d'aller vérifier sur les lieux l'une et l'autre hypothèse.

III.

Nous voici revenus par un long détour à l'âge héroïque où les navigateurs plongeaient dans l'inconnu, et devaient jouer leur vie sur un simple pressentiment scientifique. Certes on ne saurait faire à ces imaginations en travail le reproche d'avoir, par leurs ingénieuses fantaisies, atténué ou dissimulé les obstacles; leur tendance habituelle nous paraît avoir été, au contraire, de les exagérer; en retour, il se trouvait alors des hommes dont l'audace se laissait tenter par les difficultés mêmes que l'amour du merveilleux lui opposait. Ce qui suspendit pendant cinq années l'exécution des projets de Sébastien Cabot, ce ne fut pas l'embarras de trouver des marins disposés à courir l'intrépide aventure que ruminait depuis une dizaine d'années son esprit, ce fut l'état troublé du royaume. Le 20 mars 1549, le grand-amiral d'Angleterre portait sa tête sur l'échafaud; le 22 décembre 1551, le lord-protecteur était à son tour décapité à Tower-hill. Toute cette agitation, aggravée par « la malice des Écossais, des Français et de l'évêque de Rome, » était peu favorable aux visées pacifiques d'un pilote-major. Les choses parurent prendre une meilleure tournure quand la tutelle politique d'Édouard VI eut passé aux mains de lord Dudley, comte de Northumberland. Une souscription publique fut alors ouverte; bien que le montant de chaque souscription individuelle ne dût pas dépasser 25 livres sterling, la somme de 5,000 livres se trouva en très peu de temps rassemblée. Les souscripteurs avaient élu un conseil composé « de personnes graves et prudentes; » ce conseil nomma Sébastien Cabot « gouverneur de la mystérieuse compagnie des marchands aventuriers pour la découverte des régions, domaines, îles et lieux inconnus. » Cabot s'occupa immédiatement de prendre les dispositions nécessaires pour qu'on pût, dès le printemps prochain, « aller à la recherche des parties septentrionales du globe. » On acheta d'abord trois navires, et ces navires ne furent pas seulement soigneusement réparés; ils furent reconstruits en partie (1). La foi dans le succès était telle, que ce ne fut pas contre la pression ou contre le choc des glaces qu'on se mit avant tout en devoir de les prémunir; on se préoccupa d'abord du ravage des tarets. Christophe Colomb se plaignait de trouver ses carènes, après un long séjour

(1) Ni les caravelles de Christophe Colomb, ni celles de Vasco de Gama n'avaient eu des dimensions inférieures à celles des trois « shippes » de la Tamise. La *Bona-Esperanza* était un navire de 120 tonneaux, l'*Edouard-Bonaventure* en jaugeait 160, la *Bona-Confidentia* 90.

dans les mers tropicales, perforées et percées « comme des rayons de miel: » la Compagnie des lieux inconnus voulut épargner cette épreuve à ses bâtimens. Elle les fit doubler de minces lames de plomb. Artillerie, munitions, armes de toute espèce, rien ne leur fut refusé de ce qui pouvait les mettre en état de faire sur les côtes de Chine bonne figure. Quant aux vivres, on en calcula l'approvisionnement sur la durée probable de la campagne. Cabot supposait qu'on n'arriverait pas avant six mois au Cathay; il y faudrait peut-être hiverner; on emploierait six autres mois à opérer le retour. Il était sage de fixer à dix-huit mois au moins la quantité de vivres embarqués. Le conseil ne lésina pas sur cet article; malheureusement il ne suffit pas d'entasser du biscuit et des salaisons dans la cale; il faut que ces provisions s'y conservent. Le déchet fut grand dès les premiers jours, et le mécompte qui en résulta ne fut probablement pas étranger à la catastrophe.

Il ne s'agissait plus que de donner un chef à l'expédition. Sébastien Cabot ne pouvait prétendre à la conduire en personne. Il devait avoir alors plus de soixante-seize ans, puisque nous avons déjà signalé sa présence à Bristol en 1477 et que nous l'avons vu diriger la campagne de 1498. Se fût-il d'ailleurs trouvé d'âge à s'engager dans un nouveau voyage de découvertes, qu'il n'est pas très certain qu'on ne lui eût pas adjoint cette fois encore un chevalier anglais. Dans ces sortes de campagnes, il faut bien distinguer le commandement militaire du commandement maritime. L'officier que le souverain a pourvu d'une commission est « le capitaine; » celui que la compagnie investit du soin de préparer et de manœuvrer le navire s'appelle « le master » ou « le maître. » Au capitaine appartient la responsabilité de l'expédition, et par conséquent le pouvoir suprême. « L'amiral » est le premier capitaine, en d'autres termes, « le capitaine-général » de la flotte. Le second capitaine prend le titre de « vice-amiral. » Ce sont là du reste des fonctions essentiellement temporaires; elles n'ont jamais eu que la durée de la campagne. Quant au « pilote, » il ne commande rien; il répond de tout, puisque c'est à lui que se trouve la plupart du temps dévolu le soin « de donner la route. » Le maître et le pilote ont peu de chose à faire quand l'escadre a pour chef un Christophe Colomb ou un Magellan. Leur tâche garde plus d'importance si ce chef s'appelle sir Thomas Pert, Cortès, Albuquerque ou Vasco de Gama.

Le commandement d'une expédition au Cathay était assurément de nature à tenter l'ambition de la jeune noblesse qui entourait le trône d'Édouard VI. Plus d'un personnage complétement étranger au métier de la mer n'hésita pas en effet à se présenter. Sir Hugh Willoughby, chevalier-baronnet, originaire de Riseley dans le comté de Derby, l'emporta sur tous ses concurrens. Sa haute stature, son

aspect imposant, ne le recommandèrent pas seuls au choix du conseil. On le citait pour son extrême vaillance et pour son habileté à la guerre. Après le général, rien n'était plus urgent que de trouver le pilote. Un jeune seigneur qu'affectionnait particulièrement Édouard VI, gentilhomme fortuné dont la faveur devait se continuer sous trois règnes, Henry Sidney, se chargea de procurer à la compagnie l'homme de mer en qui devait reposer le principal espoir du succès. A l'exemple des sénateurs romains, tout grand seigneur anglais se faisait gloire alors d'entretenir de nombreux cliens. Il n'était guère de comte ou de baron qui, des bribes de sa table, des libéralités de sa bourse, ne nourrît, en même temps que le cortége armé qui l'accompagnait en tous lieux, des poètes et des savans que l'aumône faisait vivre, inspirait souvent et n'humiliait pas. Dans la clientèle qu'Henry Sidney couvrait de son patronage se rencontra, par la plus heureuse des coïncidences, un pilote. Sidney l'amena devant le conseil. « Mes dignes amis, dit-il à l'assemblée de marchands qui l'écoutait avec une respectueuse déférence, je ne puis qu'approuver votre honorable projet. J'en attends un grand profit pour notre nation, un immortel honneur pour notre pays. La noblesse est toute disposée à vous seconder. Elle ne possède rien de si précieux qu'elle ne soit prête à le mettre au service d'une semblable cause. Pour moi, je me réjouis de pouvoir lui consacrer la haute intelligence dont jusqu'à cette heure j'ai pris soin. Voici l'homme qui me semble, sous tous les rapports, le plus capable d'aider à l'accomplissement de votre entreprise. Quand je me montre ainsi disposé à me séparer de Richard Chancelor, gardez-vous de penser que je ne l'apprécie pas à sa juste valeur ou que son entretien me soit devenu à charge; jugez au contraire par ce sacrifice jusqu'où peut aller pour vous mon bon vouloir. » La délibération fut courte : la réputation de Chancelor était faite depuis longtemps; le conseil à l'unanimité lui déféra les fonctions de pilote-major. « Vous connaissiez l'homme par son beau renom, ajouta Sydney; moi, je le connais pour avoir éprouvé son savoir. Maintenant n'oubliez pas à combien de périls il va s'exposer pour vous. Nous risquons dans cette aventure quelque argent, Chancelor y jouera sa vie, c'est-à-dire ce que tout être humain a de plus cher. Pendant que nous serons ici tranquilles, n'ayant autour de nous que des visages amis, il vivra au milieu de matelots grossiers et turbulens qu'il lui faudra sans cesse maintenir dans le devoir, ramener à l'obéissance. Nous continuerons d'habiter l'Angleterre, Chancelor ira visiter des royaumes inconnus, se livrer à la foi de peuples sauvages, affronter les monstrueux et terribles habitans des mers. Vous devez donc considérer à la fois la gravité des fonctions qu'il accepte et l'étendue des hasards qu'il encourt. Si le ciel vous le rend après un heu-

reux voyage, il vous appartiendra de le récompenser suivant ses mérites. »

On possédait quelques renseignemens sur le Cathay; on n'en avait pas sur le pays des Scythes, sur les régions glacées qui devaient border la nouvelle route. Seul, en 1529, un Portugais nommé Damien de Goës avait poussé à travers les Flandres, le Danemark, la Gothie, la Norvége, jusqu'au 70e degré de latitude nord. Quelques membres du conseil se souvinrent qu'il existait dans les écuries du roi deux palefreniers tartares dont un interprète s'offrait à traduire les paroles. On les fit comparaître et l'on tenta de les interroger sur les conditions politiques de leur contrée natale, sur les mœurs et les goûts des habitans. Il fut impossible d'obtenir de ces êtres à demi sauvages le moindre éclaircissement. Comme l'un d'eux l'avouait avec ingénuité, « ils s'étaient toujours beaucoup plus occupés de vider des pots que d'étudier la constitution des états ou les dispositions morales des peuples. »

Dans les premiers jours de mai, Sébastien Cabot remit à Willoughby ses instructions : il lui recommandait de faire quotidiennement inscrire « par les marchands et autres personnes habiles en écriture, la navigation du jour et de la nuit. » Ainsi fut institué, pour la première fois, dans cette occasion mémorable, « le journal de bord. » Sur ce journal, on devait noter les terres en vue, les observations de courans, l'état de l'atmosphère, les hauteurs du soleil, le cours de la lune et des étoiles. Une fois par semaine, le capitaine-général assemblerait les maîtres et les pilotes. On comparerait les divers journaux, et s'il y avait discordance, on arrêterait, après un sérieux débat, la conclusion qui devrait être inscrite sur le grand livre commun à toute la flotte. Ce livre deviendrait le mémorial de la compagnie.

Passant à un autre ordres d'idées, Cabot faisait appel à sa propre expérience pour guider Willoughby au milieu des épreuves dont Henry Sidney avait décrit avec une généreuse émotion les dangers. « Il ne sera nullement nécessaire, lui disait-il, que vous fassiez devant les nations étrangères l'éclatante confession de votre foi religieuse. Mieux vaudra passer ce sujet sous silence, et vous conformer aux coutumes des pays où vous aborderez. Si vous pouvez attirer quelque habitant à bord, pour obtenir de lui des renseignemens, usez de persuasion plutôt que de violence. La bière et le vin peuvent, mieux que les menaces, faire sortir les secrets des cœurs. Ne provoquez pas les peuples que vous rencontrerez par des marques de dédain ou par des railleries. Agissez toujours avec circonspection et ne vous arrêtez pas longtemps au même endroit. Si vous voyez des gens occupés à ramasser des cailloux sur la plage, faites approcher doucement vos embarcations afin de vous assurer si ce ne

serait pas par hasard de l'or ou des pierres précieuses qu'on recueille. Donnez en même temps l'ordre à vos tambours de battre, à vos trompettes de sonner; la musique a généralement le don de captiver l'attention des sauvages. De toute façon, gardez-vous de montrer aucune intention hostile. » A ces sages conseils, Sébastien Cabot ajoutait encore maint avis. Toutes ses prescriptions témoignent d'un esprit éminemment pratique et préoccupé avant tout de maintenir la propreté à l'intérieur du navire, la santé et le bon ordre dans les rangs de l'équipage.

Si endurcie qu'ait pu être son âme par cinquante années de vicissitudes, le vieux nocher, au moment de donner le signal du départ, ne put se défendre de quelque attendrissement. « On ne s'est pas fait faute, dit-il à Willoughby, de répéter aux quatre coins de Londres que ce voyage ne saurait réussir. Les uns ont insisté sur le climat rigoureux du pôle; d'autres ont nié avec véhémence l'existence d'un passage. Tous ces bruits ont porté les esprits hésitans à se retirer de notre entreprise et même à essayer d'en dissuader les autres. Quand vous aurez surmonté les dangers dont on vous menace, la grosse mer, les glaces, le froid intolérable, tâchez de nous en faire donner avis : sa majesté le roi, les lords de son conseil, toute notre compagnie, vos femmes, vos enfans, vos parens, vos alliés, vos amis, vos connaissances mêmes, vont attendre avec impatience de vos nouvelles. »

Le navire-amiral était la *Bona-Esperanza*. William Gefferson en fut le *master*, Roger Wilson le second; 6 marchands, William Gittons, Charles Barett, Gabriel Willoughby, John Andrews, Alexandre Woodford, Ralph Chatterton, eurent la mission de veiller sur la cargaison et de procéder pendant le voyage aux échanges; 1 maître canonnier, 1 maître d'équipage, 4 quartiers-maîtres, 2 charpentiers, 1 tonnelier, 1 purser, 2 chirurgiens, 1 coq, 6 aides, 12 matelots, complétèrent l'équipage au chiffre de 46 hommes. Ce fut sur ce bâtiment que s'embarqua sir Hugh Willoughby. Richard Chancelor monta l'*Édouard-Bonaventure* en qualité de capitaine et de pilote-major. La compagnie lui donna pour *master* Stephen Burrough, George Burton et Arthur-Edwards pour commis; un ministre du culte réformé trouva place également à bord de l'*Édouard-Bonaventure*. L'effectif de ce second navire fut ainsi porté à 48 personnes. La *Bona-Confidentia* n'était qu'un yacht de 90 tonneaux. Montée par 28 hommes, elle eut pour commandant un simple *master*, Cornélius Durforth.

Tout était prêt enfin : il ne restait plus qu'à recevoir le serment des deux capitaines et le serment distinct des *masters*. Sir Hugh Willoughby et Richard Chancelor jurèrent sur la Bible : d'agir en fidèles et loyaux sujets du roi, de mettre toute leur énergie, toute

leur intelligence, au service de l'entreprise qui leur était confiée, de ne l'abandonner, de ne la suspendre même sous aucun prétexte, tant qu'il n'y aurait pas péril imminent pour la flotte. Ils s'engagèrent en outre à donner à la compagnie de bons, de sincères, d'honnêtes renseignemens, et promirent, quoi qu'il pût arriver, de ne révéler à qui que ce fût au monde ses secrets.

Les *masters* vinrent ensuite et posèrent à leur tour la main sur le livre saint. Toute la science qu'ils pouvaient posséder, toute leur expérience de marin, devaient être employées à conduire à bon port le navire dont ils se trouvaient être, par l'autorité de la compagnie, « les maîtres après Dieu. » C'était à eux de le charger, de le décharger, de le recharger encore, d'y arrimer les nouvelles marchandises, le tout au plus grand profit de l'association. Il leur était surtout sévèrement interdit de se livrer à aucun trafic particulier ou de tolérer que d'autres à bord s'y livrassent.

Bien qu'on eût mis à la tête de l'expédition un homme de guerre, le voyage n'en restait pas moins purement et sans arrière-pensée un voyage commercial. Ni les souscripteurs qui en avaient fait les frais, ni le roi qui l'avait autorisé ne se proposaient d'accomplir la moindre conquête. Ils ne songeaient pas davantage à travailler à la conversion des infidèles. Édouard VI, « par la grâce de Dieu roi d'Angleterre, de France et d'Irlande, » ne demandait « aux rois, princes, chefs, juges et gouverneurs » qu'il supposait habiter « les parties nord-est du globe terrestre, dans le voisinage du puissant empire du Cathay, » que de favoriser des échanges qui ne pouvaient manquer d'offrir un égal avantage aux deux pays. Écrite en arabe et datée de l'an 5515 de la création du monde, la lettre royale fut, par surcroît de précaution, transcrite en langue grecque et dans la plupart des idiomes qui étaient alors connus. « Dieu avait inspiré à l'homme, disait Édouard VI, plus encore qu'à toute autre créature vivante, le désir de se mettre en communication avec ses semblables, le besoin d'aimer et d'être aimé, de donner et de recevoir. C'était un devoir pour tous les conducteurs de peuples d'encourager, d'accroître, s'il était possible, cette disposition. Il était juste surtout de montrer une spéciale bienveillance à ceux qui, mus par leur inclination sociable, venaient pour la satisfaire de pays lointains. Plus long était le voyage qu'ils avaient accompli, plus manifestement se montrait leur sympathie ardente. Entre tous ces hommes, il fallait surtout distinguer les marchands. Ceux-là parcouraient le monde et par terre et par mer pour apporter les produits de leur pays dans des régions éloignées, pour en rapporter les objets qui convenaient à leurs compatriotes, car le Dieu du ciel et de la terre, dans sa prévoyante sollicitude, n'a pas voulu que tous les objets dont l'humanité a besoin se trouvassent réunis dans un

seul pays. Il fallait, pour que l'amitié s'établît entre tous les hommes, que les diverses contrées de la terre eussent besoin l'une de l'autre. »

N'est-il pas évident qu'un esprit nouveau vient de naître et que le moyen âge, vivant encore quand Christophe Colomb partait de Palos, quand Vasco de Gama saluait d'un suprême adieu la tour de Belem, a enfin rendu le dernier soupir? Tout se lie et s'enchaîne en ce monde. Le progrès des sciences mathématiques avait singulièrement favorisé l'essor des deux monarchies de la péninsule; par contre-coup, ce progrès servit la cause du catholicisme, intimement liée à la fortune des fervens destructeurs des Maures; mais le xve siècle ne fut pas seulement l'âge de la boussole et de l'astrolabe, il fut aussi le siècle de l'imprimerie. Les réformateurs possédèrent, à leur tour, le moyen d'aller loin et de marcher vite. Rapidement propagés, grâce à l'invention de Guttenberg, des principes inconnus jusqu'alors se font jour; la lutte du libre examen et de la foi s'engage. C'en est fait à jamais des illusions naïves dont aime à se bercer la jeunesse des peuples.

Les temps ne seront pas moins féconds peut-être, ils seront assurément plus tristes. Dans l'astre pâle et terne qui monte à l'horizon, l'humanité inquiète ne reconnaît plus son soleil; on dirait que la terre se refroidit. Ne nous flattons donc pas, en suivant la navigation hauturière dans son développement, de rencontrer rien qui soit comparable à ce cycle radieux qu'on voit s'ouvrir en 1415 sous les murs de Ceuta, se fermer un siècle plus tard au pied des remparts de Tenochtitlan (1), de Diù et d'Ormuz. La Providence s'était plu à marquer cette époque d'un caractère exceptionnel de grandeur, — inappréciable don que les races les plus favorisées ne reçoivent qu'une fois dans leur vie. Tout était à cette heure poésie et rayonnement. Pendant plus de cent ans, les marins de la péninsule nous ont fait vivre en pleine épopée; d'autres navigateurs nous réservent des émotions plus sobres. La poésie s'évanouit peu à peu de l'histoire; la certitude, en revanche, y prend place. Nous n'avons plus de ces lettres pompeuses dont le lyrisme inspiré semble conserver à dessein quelque chose de l'obscurité sacrée des oracles; nous possédons un document bien autrement sérieux, « le journal de bord. » Plus de doute sur la nature des épreuves traversées, plus d'indécision sur l'étendue de la tâche accomplie. Nous prenons la mesure exacte de nos héros.

De vaillans compagnons se sont engagés par un contrat à vouer leur énergie, leur existence jusqu'à son dernier souffle, au succès

(1) Tenochtitlan est le nom que portait encore la ville fondée par les Aztèques en 1325, quand Fernan Cortès la prit, le 30 août 1521, et en fit le centre de la domination espagnole au Mexique.

d'un lointain voyage. Ni l'incertitude de la route, ni les périls grossissans de l'heure présente ne les décourageront. Ils persévèreront sans phrases, sans éclat, souvent même sans la moindre apparence d'enthousiasme. Ils persévèreront parce qu'ils ont promis « aux intéressés » de persévérer. C'est l'héroïsme de la charte-partie. Quand l'épreuve se prolonge, cet héroïsme peut devenir, dans sa ténacité, presque aussi digne d'admiration que l'autre.

IV.

Le 10 mai 1553 (1), l'escadre appareilla de Ratcliffe (2) à l'heure du jusant, repartit le 11 de Deptford (3) et continua de descendre la Tamise. Chaque vaisseau, sous petites voiles, entraîné lentement par la marée, se faisait remorquer par ses deux embarcations, — la pinnace et le boat. — La cour se trouvait en ce moment à Greenwich. Pour défiler devant le fils d'Henri VIII, les matelots avaient revêtu les fameuses jaquettes bleues que leur fournissait la compagnie, costume de gala destiné, suivant les recommandations expresses de Sébastien Cabot, à ne voir le jour que dans les occasions solennelles. La flottille, qui emportait les vœux de l'Angleterre et du prince, ne tarda pas à être aperçue du palais. — Greenwich est à 1 mille à peine de Deptford. — A cette annonce, le conseil privé leva la séance et se porta aux fenêtres, les courtisans gravirent en hâte jusqu'aux plates-formes des tours; les plus jeunes coururent à la plage, où le menu peuple se pressait derrière eux. Insensiblement cependant les vaisseaux approchaient; on pouvait déjà distinguer les rameurs penchés sur leurs bancs, les avirons plongeant tous à la fois dans l'eau et en sortant avec un merveilleux ensemble. Un nuage de fumée a soudain enveloppé la flotte. Le bruit du canon éclate; la vallée renvoie en grondant l'écho lointain des salves. C'est le roi Édouard VI qu'on salue. A ce tonnerre joyeux, les matelots, debout dans les haubans, debout sur les hunes et sur les vergues, mêlent le bruit de leurs acclamations. Mille autres acclamations du rivage leur répondent. Les officiers, à bord de chaque

(1) Le 10 mai est la date du journal de Willoughby; la relation de Chancelor, rédigée en latin par Clément Adams, dit « le 20 mai. » Willoughby se servait du calendrier adopté en 325 par le concile de Nicée; Clément Adams du calendrier réformé en 1582 sous le pontificat de Grégoire XIII. L'équinoxe s'était avancé de dix jours entre ces deux époques; il coïncidait non plus avec le 21 mars, mais avec le 11. Pour lui restituer la date convenable, on réduisit à vingt jours un des mois de l'année où s'opéra l'indispensable réforme, et l'on introduisit dans la supputation du temps des modifications destinées à prévenir le retour d'un mécompte semblable.

(2) Ratcliffe, sur la rive gauche de la Tamise, à 3 milles environ au-dessous de Charing-Cross.

(3) Deptford, sur la rive droite de la Tamise, à 1 mille 1/2 de Ratcliffe.

navire, se sont rangés sur la poupe. Eux aussi, par leurs cris, par leurs gestes, ils envoient au jeune souverain, espoir de ce pays que Rome et l'Espagne en secret menacent, un dernier adieu. Ce sont, hélas! des condamnés à mort qui s'inclinent devant un mourant. « Le bon roi Édouard, » en l'honneur de qui toute cette cérémonie était préparée, ne se trouvait pas là pour en jouir. Une cruelle maladie le retenait confiné dans sa chambre, et, peu de temps après ce départ triomphal, le lamentable accident de sa mort avait lieu (1). »

Pour gagner le mouillage d'Harwich en dehors des bancs de la Tamise, c'est-à-dire pour parcourir une distance de 65 milles environ, les vaisseaux n'employèrent pas moins de dix-huit jours. Ils passèrent successivement devant Blackwall, Woolwich, Erith, Gravesend, Tilbury, Hole-haven, Leigh, Saint-Osyth, Naze, s'arrêtant sur presque tous les points avant d'aller jeter l'ancre à l'embouchure de l'Orwell. C'est de ce mouillage qu'après avoir assemblé le conseil et délibéré longuement sur la route à suivre, Willoughby et Chancelor voulurent prendre, le 29 mai 1553, leur élan vers les mers polaires. Plus d'un regard, ce jour-là, se reporta involontairement en arrière, plus d'un œil se voila de larmes; mais l'émotion n'exclut pas les résolutions fermes, et les Anglais partaient bien décidés à mener leurs navires jusqu'en Chine. Ils n'allèrent pas cependant cette fois plus loin que Yarmouth; un vent violent de nord-est les rejeta vers le sud, et le 23 juin ils étaient encore mouillés devant Orfordness. Enfin une belle brise de sud-ouest s'éleva, l'escadre mit sous voiles, la terre natale disparut à l'horizon. Le 27 juin, Chancelor se supposait à 42 lieues environ dans le sud-sud-est de la côte d'Écosse. Il avait l'intention de la reconnaître et de rectifier ainsi son estime, mais le vent, en tournant insensiblement à l'ouest, la lui fit manquer. Au vent d'ouest succédèrent des brises incertaines et variables. L'escadre « traversant et croisant dans tous les sens la mer, » gouvernant tantôt au nord-ouest et tantôt au sud-est, erra, sans voir autre chose que le ciel et l'eau, du 27 juin au 14 juillet; l'astrolabe indiquait 66 degrés environ de latitude. Le 14 juillet, la terre se montra enfin à l'orient; les vaisseaux tournèrent sur-le-champ la proue de ce côté. Une chaîne de petites îles en quantité innombrable semblait défendre l'accès du continent. Le vaisseau-amiral mit sa chaloupe à la mer et l'envoya explorer ce pays inconnu. Le planisphère de Sébastien Cabot devenait déjà d'un faible secours. L'embarcation poussa jusqu'à terre. Une trentaine de huttes, mais nul habitant, voilà tout ce que les matelots débarqués parvinrent à découvrir. Les pilotes estimaient

(1) Dans la seizième année de son âge et la septième de son règne.

que depuis le départ d'Orfordness, on devait avoir fait 250 lieues au nord quart nord-est. On en avait fait en réalité 275, et l'on était tombé au milieu de cette poivrière qui porte aujourd'hui sur nos cartes les noms d'îles Vegen (1) et d'îles Donnæs-öe (2). C'était la portion de côte d'où venaient jadis les pirates normands et que le roi Alfred, instruit par les ennemis mêmes qu'il avait vaincus, désignait, à la fin du IXe siècle, sous les noms d'Ægeland et de Halgeland. Après les îles Donnæs-öe vinrent les îles Trænen (3) enfin l'archipel de Rost par 67° 31′ de latitude (4). Là, pour la première fois on vit des habitans. Occupés à faucher et à faner leurs foins, les insulaires suspendirent leur travail pour se porter au-devant de la pinnace. L'apparence d'étrangers ne parut ni les effrayer ni les surprendre. Les Anglais même se firent entendre sans peine et apprirent à leur grande satisfaction qu'ils venaient d'aborder sur les terres du roi de Danemark. Le vent cependant était alors contraire. Les vaisseaux jetèrent l'ancre, — car c'est le propre des navigations primitives de mouiller partout où l'on peut trouver fond; — ils restèrent trois jours entiers à ce mouillage.

Le 27 juillet, le vent redevint favorable et permit à l'escadre de remonter des îles de Rost aux îles Lofoden (5). On allait lentement, comme il convient quand on marche sur un terrain peu sûr. Willoughby désirait vivement rencontrer un port. Il n'avait mouillé jusqu'alors qu'à l'abri de sa bouée. Ce fut encore la pinnace qui fit cette découverte. Elle conduisit l'escadre au fond d'une de ces anfractuosités que présentent sur divers points du groupe les îles Lofoden. La *Speranza*, la *Confidentia*, le *Bonaventure* entrèrent l'un après l'autre dans le Steens Fiord (6). Les îles étaient très peuplées, les habitans remplis de courtoisie; on ne put toutefois tirer d'eux que peu de renseignemens. Ils semblaient ignorer à quelle distance leurs îles se trouvaient de la terre ferme. L'estime seule suffisait heureusement pour montrer que cet archipel était à 30 lieues environ au nord-nord-est de Rost. On gagnait donc peu à peu du terrain vers le nord. Pas à pas, on se rapprochait de la contrée connue des pêcheurs écossais sous le nom de Finmark. Sir Hugh Willoughby était un homme prévoyant. Avant de quitter le mouillage de Steens Fiord, il arbora son pavillon, signal convenu pour assembler le conseil. Ce conseil avait été composé par la com-

(1) L'île Vegen est située par 65° 40′ environ de latitude, 9° 30′ de longitude orientale.

(2) L'île Donnæs-öe est située par 66° 7′ de latitude, 10° 5′ de longitude est.

(3) Iles Trænen : par 66° 30′ de latitude nord, 9° 45′ de longitude est.

(4) Iles de Röst : par 67° 31′ de latitude nord, 9° 47′ de longitude est.

(5) Iles Lofoden ou Lofoten : par 68° 15′ de latitude nord, 11° 30′ de longitude est.

(6) Steens Fiord : par 68° 15′ latitude nord, 11° 12′ longitude est.

pagnie de douze membres. Il comprenait : sir Hugh Willoughby, Richard Chancelor, George Burton, — le premier marchand, Richard Stafford, — le ministre, — un autre marchand, Thomas Langlie, — un simple gentleman, James Delabare, — les trois maîtres, William Gefferson, Stephen Burrough, Cornelius Durforth, — les trois seconds, Roger Wilson, John Buckland, Richard Ingram. Il fut arrêté que, si quelque séparation avait lieu, chaque vaisseau ferait tous ses efforts pour gagner Varduus, port et château que la carte indiquait comme une dépendance du royaume de Norvége. Le 30 juillet, vers midi, l'escadre reprit la mer et, faisant route le long des îles, au nord-nord-est, elle ne cessa pas un instant de tenir la terre en vue. Une clarté presque perpétuelle favorisait d'ailleurs sa manœuvre. Exposée à tous les accidens qui sont le lot de semblables voyages, elle y échappa heureusement et put arriver sans encombre, le 2 août, par 69° 35′ de latitude, à 30 lieues environ de Steens Fiord. Willoughby crut devoir serrer alors de plus près la côte. Un esquif se détacha de terre et vint à sa rencontre. Willoughby trouvait encore là des sujets du roi de Danemark. L'île en vue se nommait Senien (1); elle n'offrait d'autres marchandises que du poisson séché et de l'huile de poisson. Que pouvait-on attendre de plus sous ces latitudes? Ce n'étaient pas d'ailleurs des objets d'échange que Willoughby voulait se procurer; c'était un pilote qui le conduisît au Finmark. Il le demandait avec instance. Des pilotes en état de conduire un navire au mouillage de Varduus n'étaient pas chose rare dans l'île de Senien; mais, pour obtenir ce secours, il ne suffisait pas de l'attendre au large, il fallait venir le chercher dans un port. L'île manquait-elle donc de bassins où l'on pût jeter l'ancre? L'escadre avait précisément sous la main un de ces *fiords* dont les murailles abruptes semblent avoir été tranchées d'un coup de hache dans le vieux granit scandinave. Willoughby fit passer sa chaloupe en avant, et les trois navires se disposèrent à la suivre. On se trouva bientôt engagé entre deux montagnes d'une grande hauteur. Il en descendait à chaque instant de si violentes rafales, de tels tourbillons de vent, que l'escadre, après avoir inutilement tourmenté ses voiles, pris d'un bord sur l'autre, risqué plus d'une fois d'aller se heurter à la côte, dut enfin céder à la brise qui la rejetait au large. Willoughby cria de sa voix la plus forte à Chancelor de ne pas s'éloigner, de n'abandonner la *Speranza* sous aucun prétexte. Comment Chancelor eût-il pu obtempérer à cet ordre? La marche de la *Speranza* était très supérieure à celle de l'*Edouard-Bonaventure*, et Willoughby ne prenait aucunes dispositions pour ralentir sa fuite. Toujours couvert de voiles, il fut bientôt hors de vue. La *Confidentia* ne

(1) Le phare de Hekkingen, au nord de l'île Senien, est situé par 69° 36′ de latitude nord, 15° 29′ de longitude est.

tarda pas non plus à disparaître. Quant à la chaloupe du vaisseau-amiral, elle ne pouvait trouver de refuge qu'à bord de l'*Édouard-Bonaventure;* vers minuit, elle essaya d'accoster ce bâtiment et vint se briser contre le bord. Tout l'équipage se noya sous les yeux de Chancelor, incapable, au milieu d'une telle tourmente, de lui porter le moindre secours. Varduus était le rendez-vous assigné par le conseil. Ce fut vers Varduus que se dirigea, dès qu'il se vit seul, le pilote-major de la flotte.

C'était aussi à ce mouillage connu que Willoughby prétendait, en ce moment, atteindre. Il avait mis le cap au nord quart nord-est pour remonter le long de la côte. La violence du vent le contraignit à faire ce que le soin de conserver l'escadre réunie eût probablement conseillé à un vieux marin d'exécuter plus tôt. Il serra toutes ses voiles et naviguant désormais « à mâts et à cordes, » se laissa dériver, le travers à la lame, sans faire aucun effort pour assurer sa route. Bientôt le jour se fit et la brume commença de se dissiper; Willoughby promena ses regards autour de lui. La mer était déserte. Ce fut un instant de consternation, la consternation qu'éprouva le fils d'Anchise dans la mer de Sicile. Par bonheur, au bout de quelques instans, on découvrit sous le vent un navire également en travers, ballotté à sec de voiles par la lame. La *Speranza* déploya sur-le-champ un coin de sa misaine et fit route vers ce compagnon retrouvé. Le navire qu'elle parvint ainsi à rejoindre était le yacht de l'escadre, la *Confidentia.* Quant à l'*Édouard-Bonaventure,* Willoughby n'était pas destiné à en avoir en ce monde des nouvelles.

La tempête cependant finit par s'apaiser. Le 4 août, la *Speranza* et la *Confidentia* avaient repris leur route vers Varduus. Quand Willoughby eut fait 50 lieues au nord-est, il donna l'ordre de sonder. La sonde rapporta 160 brasses. D'après tous les calculs on eût dû se trouver plus près de la côte. « La terre n'était donc pas conforme à la mappemonde. » Willoughby changea de route le 6 août, et, bien résolu à rallier à tout prix Varduus, il mit cette fois le cap au sud-est quart sud; 48 lieues de chemin au sud ne conduisirent en vue d'aucun rivage; elles ne changèrent même pas la profondeur de l'eau. Les deux navires se retrouvèrent encore par 160 brasses. Où donc était la côte? Le 8 août, le 9 août, le 10 août, Willoughby, ne sachant plus à quel rhumb s'arrêter, se laissa d'abord dériver avec des vents d'ouest-nord-ouest, fit ensuite 25 lieues au nord-est avec des vents de sud-sud-est; puis 48 lieues au sud-est, quand la brise eut hâlé le nord. Enfin le 11 août, un coup de sonde donna 40 brasses; le 14, après s'être avancé encore de 30 lieues à l'est, on reconnut la terre. Willoughby n'avait plus de chaloupe pour l'envoyer à la découverte; il lui restait son canot. Le canot ne

put arriver à la plage, tant la côte était sur ce point encombrée de glaces. Aucune trace d'ailleurs d'habitation sur cette terre inconnue, dont la latitude fut trouvée de 72 degrés.

Les pilotes revirent soigneusement leurs calculs : ils estimaient avoir fait, depuis le départ de Sienen, 160 lieues environ à l'est quart nord-est. Augmentons cette distance d'un tiers, nous serons plus près de la vérité. Les pilotes ne tenaient en effet aucun compte du temps considérable pendant lequel ils étaient restés à la merci du vent. Les courans polaires avaient mis ce temps à profit pour entraîner l'escadre dans la direction du nord-est, et Willoughby, en cherchant Varduus, venait de découvrir la partie méridionale de la Nouvelle-Zemble. Quelle terre s'imaginait-il avoir rencontrée? Se crut-il arrivé au fameux promontoire que doublèrent jadis les Indiens recueillis par le roi des Suèves? Le journal de la *Speranza* n'en dit rien. On voit cependant les deux navires, qui sont venus butter contre l'impassible obstacle, s'acharner pendant quelque temps à le franchir. Le 15, le 16, le 17 août, ils essaient de remonter au nord. Le 18, le vent passe au nord-est, la *Confidentia* fait eau. Il faut chercher un port avant de songer à pousser jusqu'en Chine. Une nouvelle odyssée commence. Essayons d'en tracer les tours et les détours sur la carte de l'Océan-Arctique, non pas la carte de Sébastien Cabot, mais celle qu'en 1872 ont dressée, à l'aide de toutes les explorations modernes, les hydrographes de Washington. Partis de la terre de l'Oie, — côte occidentale de la Nouvelle-Zemble, — la *Speranza* et la *Confidentia*, après avoir fait 70 lieues au sud-sud-est, jettent enfin la sonde par 10 et par 7 brasses. Nulle terre n'est en vue. Les Anglais ont rencontré la côte basse que visitent parfois les Samoïèdes, à l'est de l'île Kolguev (1), non loin du golfe formé, sous le 68e degré de latitude, par les alluvions de la Petchora (2). Ce n'est plus vers la Chine que les voyageurs lassés se dirigent. A dater de ce jour, tous leurs efforts tendent vers l'Occident. Tantôt le vent du nord-est les favorise, tantôt le vent d'ouest s'oppose à leurs progrès. Ils vont ainsi, de bordée en bordée, circulant autour de l'île Kolguev, rasant le cap Kanin (3), traversant à leur insu l'entrée de la Mer-Blanche. Le 12 septembre, ils ont gagné la côte de la Laponie. C'est là, si l'on en croyait Sébastien Cabot, que doivent vivre les Scythes hippophages, *los que cavalgan en ciervos y los monstruos de las grandes orejas*. Partout cependant le pays semble inhabité. Le 14 septembre, après

(1) Ile Kolguev ou Kolgouev : par 69° 0′ de latitude nord, 46° 30′ de longitude est.

(2) L'embouchure de la Petchora est située par 68° 15′ de latitude nord, 52° 0′ de longitude est.

(3) Le cap Kanin, — Kanin Noss, — à l'entrée de la Mer-Blanche, est situé par 68° 40′ de latitude nord, 41° 8′ de longitude est.

avoir jeté l'ancre à 2 lieues de terre par un fond de 60 brasses, Willoughby envoie son canot explorer la côte.

Le canot revient : il a trouvé « deux ou trois bons ports, » nul être humain pourtant ne s'est encore montré. L'escadre reprend la mer. Elle cherche des conseils, du combustible, des vivres. Après deux jours de lutte, il lui faut se résigner à revenir sur ses pas. Le vent d'ouest reporte en quelques heures les Anglais au point qu'ils ont quitté le 15 septembre. Le 18, Willoughby entre dans le port; il y mouille sur un fond de 6 brasses. Le havre qu'il a choisi s'enfonce de 2 lieues environ dans les terres. Pas de Scythes, il est vrai, mais des veaux marins et « d'autres grands poissons » en abondance, des ours, des renards, des rennes, des animaux étranges, des êtres aussi merveilleux qu'inconnus.

La fortune des hommes de mer s'incline sous le moindre souffle qui vient de l'horizon. Willoughby devait aux vents d'ouest la découverte de la Nouvelle-Zemble. Ces mêmes vents décidaient de son sort et lui fermaient à jamais l'accès de l'Angleterre, en le retenant à 65 lieues à peine de Varduus. Le havre dans lequel l'escadre se réfugiait n'était autre que l'entrée de la Varsina (1), située par 68° 21′ de latitude nord — 36° 7′ de longitude à l'est du méridien de Paris. Willoughby n'avait voulu chercher qu'un abri temporaire; la rigueur de la saison l'enchaîna par malheur à ce fatal mouillage. Neige, grêle, verglas, tout se réunissait pour le dissuader d'aller braver de nouveau la tempête au large. Après une semaine d'hésitation, il prit son parti et les deux bâtimens se disposèrent à passer l'hiver sous un climat dont nul Européen n'avait encore affronté les rigueurs.

Abandonnons un instant à la solitude qui les environne la *Speranza* et la *Confidentia*. Une heureuse séparation a préservé l'*Édouard-Bonaventure* d'une communauté de fortune qui n'eût été probablement qu'une communauté de désastre. L'*Édouard-Bonaventure* a désormais sa destinée distincte, et cette destinée est de découvrir l'empire russe.

E. Jurien de La Gravière.

(1) La rivière Varsina tombe dans la partie occidentale du golfe de Nokonevski. L'embouchure en est assez large et forme une espèce de baie au milieu de laquelle on trouve de 30 à 10 mètres, fond de roche. Dans la rivière même, il n'y a aujourd'hui que 4 pieds d'eau à marée basse; mais la montée du flot sur la barre est de 3 mètres. Les lodias (barques du pays) entrent dans cette rivière à mer haute et vont s'échouer sur la rive gauche dans une petite anse à l'abri de tous les vents. Sur la rive droite, à 1 kilomètre de l'embouchure de la rivière, se trouve un village d'été que viennent habiter les Lapons de la paroisse des Sept-Iles. En hiver, ces mêmes Lapons vivent à 100 kilomètres de la côte, près des lacs d'où sort, suivant eux, la Varsina. Ils sont au nombre de vingt-cinq chefs de famille.

LES

CONFLITS DES RACES

AUX ÉTATS-UNIS

White Conquest, by Hepworth Dixon, 2 vol. in-8°; London.

Non bis in idem, dit un vieil axiome juridique; mais il n'est pas de proverbe qui ne se trouve quelquefois menteur, pas d'axiome qui ne souffre quelque exception, et de ce fait M. Hepworth Dixon vient de nous fournir une preuve triomphante par ce nouveau livre de *White Conquest*, où il nous ramène sur les mêmes routes qu'il nous avait fait parcourir il y a huit ans dans son livre de *New America* (1). En vérité, si la reconnaissance des écrivains et des penseurs se mesurait de même sorte que celle du commun des hommes, M. Dixon en devrait une grande à l'Amérique. Naguère il lui a dû sa réelle notoriété d'observateur philosophique et de voyageur, et c'est encore elle qui vient aujourd'hui mettre le sceau à la réputation qu'elle lui avait acquise. L'Amérique semble plus et mieux que tout autre pays être pour lui une source d'inspiration. Avant le succès de *New America*, et entre ce succès et celui de *White Conquest*, M. Dixon a tenté bien des voies et s'est adressé à bien des sujets divers, mais jamais ses observations n'ont été plus ingénieuses, ses points de vue plus nouveaux, ses analyses plus fines, ses facultés d'humoriste et de peintre plus souples et plus vivantes

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1868.

que lorsqu'il a dû parler de l'Amérique. C'est qu'en effet ce sujet de la grande république transatlantique, si l'on y regarde d'un peu près, correspond d'une manière très intime à la nature de son esprit. M. Dixon aime les contrastes, et quel champ plus plantureux d'antithèses que ce vaste pays où toutes les races et toutes les sectes se rencontrent mêlées; il aime les conjectures et les hypothèses, et l'Amérique les autorise toutes, car un état social en voie de formation comme une science imparfaite permet toute supposition, et il n'y a plus de paradoxes lorsqu'il faut juger d'un pays d'un court passé, et dont la vie est surtout dans l'obscur avenir.

I. — EN CALIFORNIE.

« Hepworth Dixon a compté les loupes et les verrues de l'Amérique, » nous disait, il y a huit ans, un de nos collaborateurs et amis, qui a de grandes raisons d'aimer les États-Unis et que le succès de *New America* avait mécontenté. *White Conquest* n'est pas fait pour servir de correctif à ce jugement, car ce ne sont plus seulement d'inoffensives et bizarres excroissances que nous montre cette fois M. Dixon, mais bien des ulcères et des dartres vives. Le titre semble cependant plein de promesses heureuses, *White Conquest*, la conquête de la race blanche; malheureusement on peut l'entendre dans un double sens dont le dernier n'est rien moins que flatteur pour notre race et rassurant pour les destinées de l'Amérique. Bien que M. Dixon ne professe nulle part les doctrines du célèbre Darwin, on peut dire que son livre est *darwinique* d'esprit et de couleur, car ce qui ressort de l'ensemble de ses tableaux et de ses conclusions n'est rien autre que la fameuse théorie du *struggle for life*, qu'il nous montre en voie de réalisation sur le sol de l'Amérique. Osons condenser brutalement l'opinion que M. Dixon a laissée éparse dans son livre, et qui souvent reste inaperçue, masquée qu'elle est par les couleurs brillantes des peintures et le mouvement dramatique des scènes. L'heure approche rapidement où la race blanche aux États-Unis aura cessé, si elle manque de sagesse, d'être maîtresse de ses destinées. Le temps n'est plus où, libre de ses mouvemens, les pieds appuyés sur un peuple noir dont l'esclavage était la garantie de ses droits et la clé de voûte de son pacte républicain, elle ne rencontrait devant elle que de pauvres peuplades sauvages qui s'éloignaient à son approche. Aujourd'hui trois races se dressent à ses côtés sur le sol de l'Union pour lui disputer soit une part du territoire comme la race rouge des Indiens, soit une part du pouvoir politique comme la race émancipée des noirs, soit une part du travail comme la race mongolique.

De ces trois races, la première est irréconciliablement ennemie, la seconde est en hostilité permanente contre ses anciens maîtres, la troisième est déjà une rivale sérieuse pour les travailleurs de l'Union. L'émancipation a livré le sud à la race noire, l'émigration chinoise livre de plus en plus la Californie et les territoires de l'ouest à la race jaune; quant à la race rouge, quoique bien diminuée en nombre, elle est peut-être plus embarrassante aujourd'hui qu'à l'époque où elle était plus proche voisine de la civilisation, car on a atteint à peu près maintenant les limites du désert, et il devient impossible de la pousser plus loin. Remarquez enfin que ces différences de races ne sont plus des différences toutes morales comme celles qui séparent un Irlandais d'un Anglais, un Celte d'un Germain; ce sont des différences organiques, physiologiques, des différences de structure, de couleur et de sang, les plus profondes que la nature ait creusées pour séparer les fils de la terre. Aucune fusion n'est donc possible entre elles, et s'il s'en opérait jamais quelqu'une, ce ne serait qu'au détriment de la plus noble et de la plus civilisée. La race blanche, si elle n'y prend garde, peut, dans un avenir qui n'est peut-être pas très éloigné, se trouver cernée et envahie par ces fourmilières noires et jaunes à un tel degré qu'elle se voie obligée, pour sauver son existence, de sacrifier sa liberté.

C'est peut-être en Californie, où M. Dixon nous conduit d'abord, que ce *struggle for life* se présente avec l'énergie la plus homicide. Là, les races, poussées par le besoin de se supplanter les unes les autres, s'effacent successivement, les Indiens devant les Mexicains, les Mexicains et les métis devant les Anglo-Américains, et voici que maintenant les enfans de la race mongolique, pacifiques envahisseurs, forts par le nombre, sinon par l'audace, serrent et gênent ces vainqueurs des trois autres races. C'est l'extermination sans guerre, sans lutte, presque sans bruit. Une race faible disparaît devant une plus forte, comme un arbuste périt sous l'ombrage d'un grand arbre; cette race victorieuse périt à son tour sous une plus vigoureuse, et lorsqu'enfin il semble que la victoire reste définitivement à cette dernière, des nuées de sauterelles s'abattent sur ses moissons et dévastent ses enclos.

Hepworth Dixon est un artiste au moins autant qu'un observateur philosophe, et l'on s'en aperçoit dès les premiers chapitres de son livre, qui s'ouvre d'une manière charmante par la description de San-Carlos sur la côte de Californie. Une solitude pleine de fraîcheur et de luxuriante végétation, proche voisine de l'océan, et dans cette solitude une église abandonnée, reprise miette à miette par la nature, voilà le tableau. Cependant cette église conserve encore un fidèle : un chef sauvage centenaire, imitateur sans le savoir du vieux *Mortality* de Walter Scott, vient une fois chaque année

relever ce qu'il peut des pierres tombées, et renouveler les branches vertes qui marquent sur le parvis les tombes des Indiens convertis. Si quelque étranger désire connaître l'histoire de cette église, c'est à ce sauvage qu'il doit s'adresser. Aujourd'hui âgé de cent vingt ans, il était un jeune homme lorsque les Espagnols débarquèrent sur cette côte. Une bande de franciscains vint de Monterey et planta la croix sur le territoire appartenant à sa tribu. D'abord les Indiens se tinrent à l'écart et restèrent sur la défensive. « Ces étrangers étaient venus d'au-delà les mers comme les oiseaux, personne ne savait d'où. Pourquoi étaient-ils venus, si ce n'était pas pour voler les *squaws*, couper le gazon et prendre les cerfs et les antilopes? Cependant lorsque les pères élevèrent l'image de la belle femme blanche (la Vierge) et chantèrent leur musique du monde des esprits, ils se glissèrent tout contre la clôture de briques séchées au soleil, afin de contempler cette image et d'écouter ce psaume. Puis peu à peu leurs craintes se calmèrent. En offrant de la nourriture aux affamés, des habits à ceux qui étaient nus, des potions aux malades, les bons pères s'ouvrirent l'accès de ces cœurs sauvages et soupçonneux. Ils dirent aux naturels qu'ils leur apportaient un message d'au-delà les nuages. Le grand-esprit, leur ouvrant un nouveau et plus court chemin pour la terre des âmes, leur avait donné San-Carlos, un des princes qui siégent en sa présence, pour leur guide et leur saint. Qui aurait pu repousser de tels maîtres? Les pères franciscains étaient doux de discours et graves de mœurs. Pas un mensonge ne sortait de leurs lèvres, pas un vol ne pouvait leur être attribué. Ils ne prenaient aucune femme de force, ils ne chassaient aucun natif de sa hutte. Dans toutes leurs actions, ils paraissaient les amis des Indiens. » Ils le furent en effet. Ils les avaient trouvés nus, logés dans des huttes sans art, se nourrissant de reptiles et de racines sauvages; ils leur apprirent à se vêtir, à faire cuire leurs alimens, à se construire des demeures, à cultiver les champs, à moudre le grain, à planter la vigne et l'olivier. En reconnaissance de ces bienfaits, les Rumsens, — tel était le nom que portaient les Indiens de cette région, — se convertirent, et après eux leurs voisins, les Tulorenos, avec lesquels ils étaient en guerre depuis un temps immémorial. Dès lors ils entrèrent dans un état de société où l'on peut dire qu'ils ne connurent de la civilisation que ses douceurs, les franciscains la leur dosant à leur force, et leur laissant toutes celles de leurs habitudes qui n'étaient pas offensantes pour la morale et la religion. Il n'y eut qu'une seule coutume qu'ils ne purent vaincre, la coutume de vendre leurs femmes et leurs filles, coutume dont tous les pouvoirs qui leur ont succédé n'ont pas mieux réussi à triompher. « Aujourd'hui les filles des hommes rouges

sont achetées et vendues même dans le voisinage des cours de justice américaines, » et il est plus d'un blanc qui ne se fait aucun scrupule de profiter de cette circonstance, sans être pour cela trop coupable envers la morale, car, ainsi que l'observe ingénieusement M. Dixon, « on attrape une coutume locale absolument comme on attrape une maladie locale. Il s'établit un combat entre votre constitution et la maladie. Si vous pouvez composer avec le mal, vous vivez, sinon vous mourez. »

Cette station de San-Carlos relevait de Santa-Clara, centre des très nombreux établissemens formés sur la côte de Californie par les frères de Saint-François. C'est ici le lieu de remarquer que dans *White Conquest* comme dans *New America* l'opinion de M. Dixon est singulièrement favorable au catholicisme comme instrument de civilisation et éducateur des races faibles et sauvages. Selon lui, l'entreprise des franciscains avait réussi aussi absolument que puisse réussir entreprise de ce genre. Dans cette œuvre, ils avaient trouvé une tâche entièrement adéquate au génie de leur ordre, et de leur côté les Indiens avaient trouvé dans les franciscains les seuls maîtres dont ils pussent accepter l'obéissance sans plier sous le faix et sans en mourir. Fidèles à leur tradition de douceur volontiers enfantine, les frères avaient traité les Indiens comme ils voulaient être traités, c'est-à-dire comme des enfans timides qu'il fallait craindre d'effaroucher et qui avaient plus besoin de tutelle que de liberté. « Il n'y a pas de gouvernement ou de société, dit nettement notre auteur, qui ait su aussi bien que les franciscains gouverner cette race sauvage et pacifique. » Les reproches cependant ne leur ont pas manqué; ils ont respecté, a-t-on dit, un trop grand nombre de coutumes des tribus, ils ont placé les Indiens dans un esclavage dissimulé, ils n'ont pas éveillé en eux le sentiment de la propriété, ils n'ont pas réussi à abolir l'usage de la vente des femmes et des filles. En supposant que ces reproches soient mérités, les pouvoirs qui ont succédé aux franciscains les ont mérités avec eux. Le gouvernement séculier a remplacé le gouvernement ecclésiastique, le Mexique l'Espagne, les États-Unis le Mexique; les Indiens ont-ils renoncé à vendre leurs femmes et leurs filles, ont-ils acquis un sentiment plus profond de la propriété, ont-ils appris à faire un droit usage de leur liberté, ont-ils mieux prospéré en un mot que sous la règle franciscaine? Hélas! la vente des femmes se fait plus effrontément que jamais sous les yeux mêmes des autorités américaines; tout objet possédé par un Indien est rapidement échangé contre l'eau de feu; ces hommes libres, qui n'ont cependant aucune espèce de droits politiques, ont désappris les arts de l'agriculture et l'habitude du travail, et sont revenus à leur ancienne sauvagerie. Aussi la race se fond-elle avec une rapidité étonnante, et cependant, dit M. Dixon, « l'é-

tat ne fait rien pour eux, et le vigoureux colon, dans son désir de sécurité, les chasse loin de son chemin aussi brutalement qu'il en éloigne les loups et les ours. » Ce résultat n'a rien qui soit fait pour étonner, et ce qu'il y a de cruel, c'est qu'il est absolument irrémédiable. Parlons sans hypocrisie, et reconnaissons qu'il y a là une tâche pour laquelle nos sociétés modernes n'ont pas d'instrumens. Introduire des sauvages dans la civilisation est une œuvre de dévoûment, et cette œuvre, un corps comme les franciscains peut la tenter, parce que le dévoûment est son principe et son but mêmes; mais qui donc, je le demande, a dans nos sociétés laïques le temps et le devoir de se dévouer à des sauvages, et à supposer qu'il se rencontre çà et là quelque excentrique d'un grand et bon cœur qu'une pareille entreprise tente, à quoi des efforts isolés peuvent-ils aboutir? Chose curieuse, les Indiens ne s'y sont pas trompés; ils ont compris qu'ils avaient perdu pour jamais leurs véritables protecteurs, et c'est là le sentiment qui ramène chaque année les derniers de ces convertis auprès de leur église abandonnée de San-Carlos pour y regretter devant l'image de Notre-Dame du Carmel le temps où ils étaient esclaves et heureux.

Ces Indiens, ai-je dit, ont perdu pour jamais leurs véritables protecteurs. Eh! mon Dieu oui, car le catholicisme lui-même, emporté qu'il est par le mouvement du siècle, n'a plus le temps de s'occuper d'eux. Les jésuites ont remplacé les franciscains à Santa-Clara, mais c'est à une toute autre tâche que les nécessités du temps leur ordonnent de s'appliquer. Cette tâche est une œuvre d'éducation. Ils ont à conserver le plus grand nombre possible de fidèles à l'église catholique dans cette Californie où le catholicisme régnait naguère en souverain, et où il est aujourd'hui en minorité, noyé comme la population d'origine mexicaine sous les flots des populations venues du nord et des émigrans venus principalement des états protestans de l'Europe. Cette tâche de l'éducation, les jésuites ont à l'accomplir en Californie dans les conditions les plus désavantageuses : par exemple, les écoles protestantes peuvent facilement recruter leurs professeurs parmi les citoyens mêmes des États-Unis ou parmi des hommes d'origine anglaise; les jésuites sont obligés de prendre les leurs dans toutes les régions du monde. Aucun de ces professeurs n'est d'origine mexicaine ou même espagnole, circonstance des plus défavorables pour prendre ou garder influence sur des populations aussi susceptibles à l'égard de toute autorité étrangère que les populations de sang espagnol. Et puis les jésuites sont seuls, tandis que leurs rivaux s'appellent légion. « Les catholiques ont une école à San-José, une seconde à San-Francisco, mais les non-catholiques ont cinquante écoles dans ces grandes villes. Les jésuites élèvent 600 enfans dans ces écoles; leurs rivaux

en élèvent plus de 20,000 dans les leurs. » M. Dixon a visité leur établissement de Santa-Clara, et nous en a donné une description qui prouve qu'il sait voir avec esprit et écouter avec finesse. Il remarque par exemple que les pères de la fameuse compagnie peuvent bien tonner à outrance contre le monde moderne, mais qu'ils n'ont garde pour cela de dédaigner les plus petits progrès scientifiques de ce monde réprouvé. La preuve en est dans leurs laboratoires de physique, où tous les instrumens et ustensiles sont du modèle le plus nouveau. La preuve en est dans la bibliothèque de leur collége, qui contient plus de douze mille volumes dont beaucoup sont récens. « Au contraire des trappistes, me dit le père Varsi, nous nous armons de livres au lieu de reliques, nous croyons aux livres. » On conçoit qu'au milieu de tels soucis et avec une lutte aussi pressante à soutenir, l'œuvre ancienne des franciscains ne soit plus reprise, et que les pauvres Indiens soient définitivement abandonnés comme des victimes destinées à succomber dans les mêlées sans merci du *struggle for life* que se livrent les populations diverses éparses sur le sol californien.

La race mexicaine tient-elle beaucoup mieux que la race indienne devant ce terrible *struggle for life?* Quiconque veut voir cette race dans son état pur doit visiter Monterey, capitale supplantée dont le sort peut lui prédire le sien propre. Là s'est réfugié tout ce qui reste en Californie de vieux sang espagnol non souillé de sang noir ou rouge, quoique déjà fortement teinté parfois de sang hérétique anglais ou américain. Telle ville, tels habitans. Monterey est une ville construite avec toute la négligence et toute la fantaisie espagnoles, sans rues, sans places ayant forme, où les maisons se présentent de front, de flanc, obliquement, avec la plus parfaite insouciance de l'alignement. Les habitans, tous *dons* et *cabaleros*, ont des mœurs à l'avenant de la régularité de leurs rues et de leurs places, et des opinions à l'avenant du souci du progrès qu'indique une telle ville. « A Monterey, un gentilhomme a non-seulement les droits d'un cavalier espagnol, mais ceux d'un chef indien. Il peut être à son aise impérieux de langue et léger de cœur. Personne ne pense à compter le nombre de ses maîtresses et à lui demander si ces dames sont rouges ou blanches... Comme il méprise tout le bavardage des étrangers sur les projets de routes à construire et d'écoles à ouvrir! Ses pères ne pavèrent jamais une rue et ne bâtirent jamais une école. Ils entretenaient un prêtre qui gouvernait leurs maîtresses et qui faisait aller leurs filles à la messe. Ce bon vieux système lui convient. Qu'a-t-il à faire de routes et d'écoles? Cavalier, les chemins qu'il préfère sont les sentiers gazonnés; gentilhomme, qu'a-t-il besoin des talens d'un clerc? La science lui servira-t-elle à amener des dés heureux, et les belles-lettres allu-

meront-elles en sa faveur le feu de l'amour dans les yeux des femmes? »

Il est aisé de comprendre qu'une race d'âme si nonchalante et de cœur si galant est faiblement armée pour résister aux envahissemens de cette entreprenante race anglo-américaine, qui, parmi ses divers moyens d'action pour prendre possession du sol de Californie, compte les trois méthodes principales que voici et dont, au dire de M. Dixon, elle use sans scrupule. La plus droite et la plus honnête est d'épouser un héritage. « Les femmes brunes aiment les hommes blonds, et si une fille de demi-sang est retirée jeune de sa famille, on peut l'élever dans les bonnes manières anglaises et lui apprendre à être une femme décente. S'il y a des frères dans la maison, les champs et les pâturages seront divisés, mais les garçons iront au diable dans un temps donné; ils iront plus vite *si on les y aide un peu*, et alors les lots feront nécessairement retour à la famille. Un Anglais qui fait chasse à un héritage est rarement frustré par une race inférieure. » La seconde méthode est d'exercer l'usure pour la plus grande commodité des vices des natifs; c'est la plus facile et la plus infaillible. Un natif californien a toujours « la poche vide et des besoins à l'infini. Il a besoin d'acheter un cheval, de donner un bal, de corrompre un shérif, de jouer aux dés. » Lorsque les emprunts ont été assez nombreux, l'Anglo-Américain ferme crédit et réclame un remboursement qui ne peut jamais s'effectuer; alors il consent à se payer avec un moulin ou un pâturage, et il a pris pied sur le sol californien. La troisième méthode est la plus originale et celle qui réclame le plus d'énergie; c'est la prise de possession à main armée par le droit du plus fort. Quatre ou cinq *squatters* bien musclés, habiles à jouer du *bowie knife* et à tirer de la carabine, forment une association. Ils poussent leurs troupeaux en avant et les arrêtent au premier endroit qui leur convient, sans souci du propriétaire, qu'ils laissent libre d'appuyer ses droits par la force ou par la loi. Le recours à la force entraînant nécessairement l'effusion du sang, le propriétaire, qui n'est pas sûr que le sien ne soit pas répandu, préfère d'ordinaire le recours à la loi; mais, voyez un peu la mauvaise chance, il lui faut prouver son droit, « et il est rare qu'un titre de propriété mexicain résiste à l'examen d'un juge américain. » Dans nos vieux pays d'Europe, on considérerait une telle méthode d'acquérir comme d'une moralité douteuse, mais dans un pays aussi jeune on n'y regarde pas de si près. Les Californiens de sang espagnol peuvent être imprévoyans, prodigues et nonchalans, mais, à supposer qu'ils fussent le contraire de ce qu'ils sont, nous ne voyons pas trop en quoi l'économie, la prévoyance et l'activité pourraient les protéger contre des méthodes aussi énergiques d'acquérir. Au lieu d'accuser leurs vices,

disons donc qu'ils sont les plus faibles et qu'ils doivent céder, *struggle for life*.

L'instructive histoire de don Mariano de Vallejo, que M. Dixon nous raconte avec détail, résume parfaitement la situation que les circonstances présentes font à tout Mexicain de fortune et de rang en Californie. Il y a trente ans, don Mariano de Vallejo était le plus riche et le plus puissant propriétaire de Californie. Dans sa jeunesse, il aida ses compatriotes à secouer le joug de l'Espagne, puis il inclina du côté de l'influence anglaise, et lorsque la guerre eut livré son pays aux États-Unis, il n'hésita pas à confondre sa fortune avec celle du gouvernement victorieux. Désireux de voir la future capitale s'élever sur ses propriétés, il proposa aux États-Unis d'en livrer l'emplacement et de construire à ses frais une partie des édifices; le sénat accepta, et don Mariano fonda une ville sur la baie de San-Pablo qu'il appela Vallejo. Lorsqu'il eut dépensé 300,000 dollars à cette entreprise, le sénat changea d'avis, et don Mariano se trouva à moitié ruiné. Il a depuis essayé de remonter le courant, mais sans succès. Ses propriétés ont continué à s'écouler de ses mains par les canaux les plus divers. Sa fille et sa sœur ont pris des maris anglais. « Une bonne partie de ses terres sont plantées et clôturées au bénéfice d'enfans porteurs des noms anglais de Frisby et de Leese, qui dans les années à venir souriront, au sein de leur solide prospérité, de la creuse ostentation et de la prétentieuse pauvreté de leurs ancêtres mexicains. » Les procès achèvent de lui dévorer le reste de ses biens. « Tout Mexicain aime à plaider, et don Mariano ne va jamais en cour de justice sans perdre quelque morceau de propriété. » Si l'on peut trouver quelque consolation à se dire que le malheur dont on pâtit est celui de beaucoup d'autres, don Mariano est riche en ce genre de compensation. « Aucun Mexicain de note, dit-il à M. Dixon, durant une de leurs promenades, n'a pu conserver ses terres. Mon cas est dur, mais il n'est pas aussi dur que celui des autres; dans vingt ans d'ici pas un gentilhomme espagnol ne sera citoyen des États-Unis. — Vous voulez dire que les Espagnols quitteront le pays? — Ils se retireront au Mexique, où ils pourront espérer de conserver ce qui leur appartient. » Espérance bien incertaine encore, don Mariano, car le Mexique est bien voisin des États-Unis, et comme il est probable que d'ici à vingt ans la grande république, croissant toujours en population, et par là en énergie, aura eu besoin pour ses nécessités d'expansion de quelque nouvelle tranche de la conquête de Fernand Cortez, il serait plus sage de se proposer dès maintenant un lieu de retraite plus éloigné, comme le Chili ou le Pérou, par exemple. De cette façon, les Espagnols pourraient espérer d'être à l'abri, quelque larges que soient les enjambées des *Yankees* et quelque longs que soient leurs bras.

A cet envahissement lent, mais continu, des hommes de race anglo-américaine, il n'y a de résistance, parmi toutes ces premières populations californiennes, que du côté des métis. La résistance, il est vrai, est d'un genre peu recommandable; mais il faut songer qu'elle émane d'une race dont l'origine est aussi irrégulière que ses mœurs. Ces métis de Californie sont, pour ainsi dire, une population d'enfans de troupe et de bâtards de caserne. Lorsque le gouvernement espagnol prit possession de la Californie, par une décision pleine de singularité et de grandeur, il admit que le sol californien devrait continuer à être la propriété des indigènes dans le cas où ils se convertiraient, et interdit tout droit d'acquérir aux hommes de race blanche; les moines seuls eurent pouvoir de prendre possession de la terre. En conséquence, l'Espagne n'envoya en Californie que des soldats et des franciscains, les uns célibataires par vœux, les autres célibataires contraints. L'occupation étant ainsi exclusivement religieuse et militaire, pas une femme de race blanche ne la suivit. Les soldats espagnols, une fois établis, trouvèrent près d'eux des tribus indiennes qui étaient dans l'habitude de vendre leurs femmes et leurs filles, et comme leurs obligations de célibataires étaient de nature moins stricte que les vœux des franciscains, faute des grives espagnoles, qui leur étaient interdites, ils firent pâture amoureuse de ces merles indigènes. Une race hybride en résulta, qui, à un moment donné, devint fort embarrassante. Leur temps de service terminé, les soldats espagnols, qui étaient devenus pères, ne pouvaient amener avec eux leurs familles irrégulières, ni en Espagne, ni même au Mexique, et d'un autre côté l'église ne pouvait admettre que des enfans, bâtards ou non, fussent abandonnés par leurs parens à toutes les souffrances et à toutes les hontes d'une vie de parias. Pour sortir d'embarras, le vice-roi créa trois camps de refuge qu'il appela villes libres, les soumit à la loi martiale, et y établit les vétérans avec leurs progénitures, avec défense, sous les peines les plus sèvères, de sortir des barrières. « Quelques étrangers en petit nombre et de mauvaise espèce se joignirent aux colons dans ces villes libres : empiriques, joueurs filous, trafiquans de filles, vendeurs de whiskey, toute l'abominable racaille d'un camp espagnol. De ces viles sources dérivent presque tous les hybrides actuels du pays. » Ces races mixtes, on l'a remarqué depuis longtemps, sont les plus violentes et les plus dangereuses de toutes, non-seulement parce qu'elles souffrent d'être partagées entre deux races sans appartenir à aucune et qu'elles s'irritent contre le préjugé qui s'attache à leur naissance, mais parce que la nature, comme pour se venger de la violation commise contre elle par des individus qu'elle avait parqués dans des familles distinctes et dont elle n'avait pas voulu l'union, ne leur permet

d'hériter que des vices respectifs de leurs parens et leur en refuse les vertus. Il en est ainsi de ces métis californiens. Ils s'arrogent tous les droits de l'homme blanc et appuient leurs prétentions avec toute la violence du sang indien. La terre, disent-ils, est à eux, ils sont les vrais natifs du pays, et non pas des étrangers comme leurs pères et des sauvages comme leurs mères. Que viennent faire dans leurs campagnes ces envahisseurs qui récoltent sur des terres qu'eux, métis, n'avaient pas défrichées, et qui s'emparent de cours d'eau qu'ils n'avaient pas utilisés? Métis et Américains se rencontrent aux mêmes tavernes, aux mêmes lieux de plaisir; les occasions de rixes ne manquent pas, et un coup de couteau est bien vite donné. Le meurtrier, poursuivi, se jette dans la montagne et se fait brigand. Dans presque tous les pays où il a prospéré, le brigandage a été à l'origine la protestation irrégulière et désespérée d'une nationalité ou d'une indépendance perdues; ce qui se passa en Angleterre pendant les premiers siècles de la conquête normande, ce qui se passa en Italie au XVIe siècle, sous la protection des Colonna ou sous la conduite d'un Alphonse Piccolomini, se renouvelle aujourd'hui en Californie sous une forme plus démocratique. Les chefs sont porteurs de noms moins illustres; mais, à cela près, les types de bandits californiens esquissés par M. Dixon ne le cèdent en rien à leurs frères des âges passés ou des pays de plus noble civilisation. Il y a là surtout un certain capitaine Vasquez dont la vie, brutalement romanesque, aurait été appréciée par Mérimée, qui aurait pu y trouver sans peine tous les élémens d'un récit à la façon de *Carmen*. Regrettant de ne pouvoir nous arrêter à cet épisode, nous nous bornerons à le recommander à ceux de nos romanciers qui seraient tentés, pour varier les plaisirs du public, de réagir contre les sujets de roman aujourd'hui en vogue, en faisant retour aux sujets qui étaient à la mode il y a trente ans.

Ce que M. Dixon nous raconte de la vie anglo-américaine en Californie ne prouve pas précisément que le *struggle for life* s'arrête à ces vainqueurs des trois précédentes races. Quiconque veut connaître la vie américaine à son point culminant d'activité fébrile, et, si l'on peut ainsi parler, de laborieuse frénésie, doit aller à San-Francisco. Là, l'excès est but et l'exagération moyen. M. Dixon attribue en très grande partie à l'influence d'un climat trop chaud et d'un ciel trop lumineux ce bouillonnement de vie à outrance; nous croirions plus volontiers qu'il en faut chercher la raison dans les commencemens de cet état. Il en est des peuples comme des individus, ils sont longtemps ce qu'ils ont été une fois, à supposer même qu'ils ne le soient pas toujours. Née dans un paroxysme de fièvre, la Californie a grandi avec la fièvre; la fièvre est dans son sang et fait partie de sa constitution. Amené, ou plutôt

traîné dans cette région par l'ardeur d'une convoitise chauffée à blanc, l'Américain de l'Union sentit que, pour réaliser les rêves de lucre que la découverte des mines avait éveillés en lui, il devait doubler et tripler ses qualités et ses défauts qui, aux yeux d'un Européen, sont déjà excessifs. Pour cela il fallut un effort; c'est cet effort répété et soutenu pendant de longues années qui a produit cette exagération d'activité et cette emphase de mœurs qui ont frappé M. Dixon. « Le pouls de cette société, dit-il, bat trop fort pour des hommes ordinaires et des temps ordinaires. » C'est que ce qui est l'exceptionnel pour les autres peuples a été l'ordinaire pour celui-là. Depuis vingt ans son existence n'a été qu'une crise longue et continue. La roue de la fortune est en tous lieux bien rapide, mais en Californie son mouvement a été d'une vitesse vertigineuse. Ces gens de la baie de San-Francisco ont connu tant de vicissitudes, ils ont été si souvent ruinés, si souvent enrichis, que leurs manières ont dû nécessairement se ressentir des émotions produites par ces alternatives. Ce n'est jamais froidement qu'on accepte d'être élevé soudainement à la richesse ou précipité soudainement dans la ruine; quelque insolence de joie dans le premier cas, quelque emphase de désespoir dans le second, sont bien permis à ceux que visite l'une ou l'autre fortune. De pareilles émotions entraînent nécessairement un ton plus haut que le ton ordinaire, et si elles se répètent trop fréquemment, ce ton passera en habitude. Voilà peut-être pourquoi M. Dixon a pu remarquer « qu'en Californie un acteur déclame, un prédicateur rugit, un chanteur crie. »

Toutes les qualités et tous les défauts de l'Américain sont donc portés au comble par la vie californienne, qui n'est qu'un jeu effréné où chacun risque son tout chaque jour. L'activité américaine est connue; voici le dimanche d'un grand financier de San-Francisco : « A quatre heures du matin, il est sur pied, consultant ses *grooms*, trottant dans ses bois, visitant ses fermes et ses ouvrages d'eaux. A dix heures, nous le voyons une minute au moment où nous rompons le jeûne; à une heure, il nous place dans une carriole et nous donne congé; à trois heures, nous le rencontrons sur une colline au-dessus de San-Mateo, où il fait endiguer une crique et bâtir une ville; à cinq heures, son dimanche terminé, il grimpe dans le train et se rend en toute hâte à son office à San-Francisco, après avoir fait en vingt-quatre heures l'ouvrage d'une semaine. » Quelque prodigieuse que soit cette activité, ce n'est cependant pas d'ordinaire au profit du travail régulier que le Californien aime à la dépenser; c'est pour courir après le hasard qu'il se presse, c'est pour épier, découvrir ou saisir l'occasion qu'il s'agite. De cette poursuite de l'inconnu naît une sorte de vie imaginative pleine d'inquiétude et de crédulité. Le blanc Californien va jouer sa fortune sur un bruit

de rue semé par n'importe qui, dans n'importe quel dessein, sans presque s'occuper de savoir si le bruit est vrai ou faux. « Il sent passer en lui, comme l'alcool dans ses veines, ces sensations diaboliques qui accompagnent le gain subit et la perte soudaine. Il n'y a pas ici de classe moyenne ancienne et bien assise, d'habitudes décentes, née de bonne souche et élevée au foyer, gens qui paient leurs dettes, vont gravement à l'église et gardent les dix commandemens par souci de l'ordre, sinon d'une règle plus haute... Un homme pauvre veut attraper de l'argent, et l'attraper dans le plus court délai possible. Les cartes, les dés, les listes d'actions servent à tour de rôle à son but. »

Parmi les folies engendrées par cette rapacité imaginative, il en est une fort plaisante qu'un des rares sages de Californie fit remarquer à M. Dixon. « Notre chemin de fer, lui dit-il, nous donna de véritables accès de folie. Vous souriez? Le fait est ainsi. Les premiers wagons ne furent pas plus tôt vus dans Oakland qu'une rage de spéculation se répandit tout le long de la baie. Le monde entier, pensions-nous, allait aborder à nos côtes. Où se logeraient tant de gens? Pourquoi ne pas leur préparer des logemens et tirer profit de l'entreprise? Nous achetâmes des terres, nous abattîmes des forêts et nous bâtîmes des villes pour les millions d'hommes qui allaient nous arriver. A toute ouverture de la baie, vous voyez ces villes imaginaires avec leurs fantômes de rues et de places, de chapelles et de théâtres, d'écoles et de prisons. Mais les millions d'hommes ne vinrent jamais, et pendant les dernières cinq années tout habitant de San-Francisco a porté une ville morte sur son dos. »

Dans une telle société, tout individu est pour son voisin une proie possible; on peut lui prendre son argent au jeu ou le forcer à le tirer de sa poche par un coup de bourse. Si l'homme n'est pas ici un loup pour l'homme, comme Hobbes prétendait qu'il l'était, il est au moins un renard. Jugez-en plutôt. Les actions d'une des compagnies minières, la *Consolidated Virginia*, baissent tout à coup, et les citoyens de San-Francisco portent leur capital disponible dans les banques d'épargne. « Cinq ou six de nos dignes citoyens, porteurs d'actions de la *Consolidated Virginia*, se rencontrent une après-midi dans une taverne de Montgommery-street. Les journaux contenaient des rapports montrant que le montant de l'argent déposé dans les banques d'épargne ne s'élevait pas à une somme moindre de 50,000 dollars. Tout en avalant son whiskey, un de nos dignes citoyens dit aux autres : « Nous devrions trouver moyen de faire sortir cet argent-là, savez-vous? Tous en tombèrent d'accord avec lui; ils ont formé une association, et ils sont maintenant engagés dans des opérations pour faire sortir cet argent des banques d'épargne. » Si nous ne nous trompons, c'est ce que dans le voca-

bulaire de la guerre on appelle une embuscade, *struggle for life.*

Tant de fièvre et d'inquiétude ne peut aller sans beaucoup d'irritabilité. Celles des citoyens des États-Unis en général et des états de l'ouest en particulier sont fort célèbres; mais celle des citoyens de Californie est aux précédentes ce que le superlatif est au simple comparatif. Là un méchant bon mot peut vous coûter la vie, ce qui élève la carrière de journaliste à la hauteur d'une carrière héroïque. Un nouvelliste satirique imprime qu'un certain citoyen dîne à *What Cheer house* et se cure les dents au *Grand-Hôtel*, ce qui aurait probablement, il y a une trentaine d'années, équivalu à dire chez nous qu'un tel individu dînait chez Flicoteaux et se curait les dents sur le perron du café de Paris, cherchant ainsi à couvrir sa pauvreté d'une ostentation de dandysme; le lendemain, le satiriste était étendu mort sur la voie publique. M. Dixon aperçoit un jour sur une terrasse un individu qu'il connaissait de réputation. « N'est-ce pas monsieur un tel? — Oui. — Eh bien! présentez-moi. — Hum! dit mon ami, un natif d'Oxford, c'est un peu téméraire; nous ne nous sommes pas vus dans ces derniers temps, mais la dernière fois que nous nous sommes rencontrés il m'a tiré au visage. — Il vous a tiré au visage! — Oui, nous échangeâmes des coups de feu. Il n'y eut pas de mal. Aussi longtemps que nous pourrons nous éviter, les choses iront bien; mais, si nous nous parlons, le sang peut être répandu. » Les femmes rivalisent avec les hommes d'irritabilité et d'adresse de tir. Il n'y a pas de sexe faible en Californie. « Une tireuse au pistolet de la force de Laura Fair vaut une vente de mille exemplaires à un journal du soir. Ayant une intrigue secrète avec un homme marié et ayant fait l'expérience que le cours du faux amour n'est pas plus doux que celui de l'amour vrai, Laura charge son pistolet et tue son amant, froidement et en plein jour, en présence de sa femme et de ses enfans. Laura est une héroïne. Jugée pour meurtre et acquittée sur l'excuse de folie produite par l'émotion, elle vit dans le grand style, donne des bals et spécule sur les fonds publics. Peu de dames sont aussi souvent nommées aux dîners élégans, et les journaux notent ses faits et gestes comme les mouvemens d'une duchesse pourraient être notés dans Mayfair (1). » Si l'égalité entre les sexes est encore une chimère dans nos vieilles civilisations retardataires, elle est une très solide réalité en Californie, où les femmes ont conquis des droits dont nos utopistes ne se sont pas encore avisés, par exemple celui de pouvoir commettre un crime sans qu'il en résulte pour elles le plus léger inconvénient. La balance n'étant pas et ne devant pas être de long-

(1) C'est exactement l'aventure qui a été transformée en récit romanesque par Mark Twain dans son *Age doré*, à cela près que le nom de Laura Fair a été changé en celui de Laura Hawkins. Voyez l'étude de M. Bentzon dans la *Revue* du 15 mars 1875.

temps égale entre la population masculine et la population féminine, les femmes ont un tel prix en Californie qu'on n'a pas pu encore s'y décider à en condamner aucune en justice. Tant de magnanimité serait faite pour toucher le sensible cœur féminin; cependant, s'il faut en croire M. Dixon, les femmes sont loin de rendre aux hommes ces sentimens chevaleresques. « Une jeune dame californienne, récemment divorcée, se plaint à son amie, une *veuve de vingt-cinq ans*, que son ex-mari dit sur elle des choses singulièrement cruelles. — Et pas un mot de cela n'est vrai? — Comment pouvez-vous le demander? — Seulement pour la forme. Maintenant, ma chère enfant, j'ai eu trois maris qui n'étaient ni meilleurs, ni pires que d'autres hommes, mais ils sont tous défunts. Ma chère, il n'y a que les maris morts qui ne racontent pas d'histoires. »

Ce qui est plus sérieux peut-être encore que ces conflits entre les anciens et les nouveaux dominateurs du sol californien, c'est la silencieuse invasion de la race mongolique, qui, depuis près de vingt ans, est allée toujours en augmentant. Il y a huit ans, dans *New America*, M. Dixon signala la présence de ces essaims d'Asiatiques en Californie, et fit remarquer le premier avec beaucoup de sagacité les conséquences désastreuses que ce fait pouvait avoir pour l'avenir de la race blanche en Amérique; depuis cette époque, le mal s'est accru dans des proportions énormes, et il revient dans son nouveau livre sur ce sujet avec plus d'insistance. Il y a dix ans, il n'y avait de travailleurs chinois qu'en Californie, et leur nombre était encore assez faible; aujourd'hui ils sont plusieurs centaines de mille, et on les rencontre dans toutes les régions de l'ouest et même du sud des États-Unis. Ce n'est encore là qu'un tiers de l'immense courant d'émigration qui ne cesse de couler des ports de la Chine; la Polynésie et surtout l'Australie héritent des deux autres tiers. « De préférence cependant ces Mongols se rendent en Californie; d'abord parce que le voyage est facile et à bon marché, ensuite parce que le climat leur convient, enfin parce que le salaire est plus élevé et le marché plus vaste que partout ailleurs. De Californie ils se rendent dans l'Orégon par mer, à Nevada, Idaho et Montana par terre. Ils ont trouvé dans l'Utah peu de marchés, les Mormons étant aussi sobres et aussi laborieux qu'ils le sont eux-mêmes. Cependant même dans Salt-Lake-City, ils ont trouvé un logement. Ils arrivent par foules, et chaque année les foules s'accroissent en volume. D'abord ils sont entrés par deux et par trois, puis par dizaines et par vingtaines, peu après ils entrèrent par centaines et par milliers. Maintenant ils arrivent par dizaines de milliers. » Il est évident que par leur nombre seul ces multitudes seraient déjà capables de modifier profondément les

conditions du travail en Amérique, et cependant ce n'est là que le moindre danger. A leur nombre, ces enfans de la race jaune unissent des qualités multiples qui en font pour les travailleurs de la race blanche, et aussi de la race noire, les concurrens les plus redoutables.

Le nègre ne peut vivre et travailler que dans ses régions favorisées du sud, le Chinois peut vivre et prospérer sous tous les climats, et dans les plus affreux déserts comme dans les contrées les plus heureuses. L'homme de race blanche ne peut faire qu'un seul métier et dégénère lorsqu'il passe de la profession dans laquelle il a été élevé à un travail inférieur; l'homme de race jaune peut faire tous les métiers sans craindre de déroger. Il se charge du travail le plus accablant comme du travail le plus féminin; il est mineur, agriculteur, portefaix, blanchisseur, cuisinier, repasseuse et bonne d'enfans à volonté. Le travailleur américain est un terrible consommateur : il lui faut du bœuf et de la bière, du porc et du whiskey, son salaire doit donc être fort élevé. Le travailleur chinois vit de quelques cuillerées de riz et d'un peu de thé, son salaire peut donc être infime. Ajoutez que le Chinois, habitué à l'oppression asiatique et doué de cette patience morne qui caractérise les peuples des vieilles civilisations, est un serviteur plus agréable que l'Irlandais, l'Allemand ou l'Américain. Il ne s'enivre pas comme l'Irlandais ou l'Allemand, il n'a pas de prétentions d'homme libre comme l'Américain, l'esprit d'égalité ne lui souffle aucune insolence, il n'a pas d'exigences contrariantes; on peut le réprimander, l'invectiver et même le battre sans que son impassibilité se démente un instant. Voilà bien des mérites; le plus important cependant reste à mentionner, ce singulier talent d'imitation qui lui permet en peu de temps d'exceller dans les arts les plus délicats et les plus difficiles. M. Dixon cite de cette aptitude nombre de curieux exemples. Ho-ling, blanchisseur et repasseur chinois à San-José en Californie, ayant économisé quelque argent, éprouve le besoin de faire agrandir son établissement. Il appelle un charpentier américain et lui demande à quel prix lui reviendra la construction de dix hangars en bois. — A cent dollars, répond l'Américain. — Cent dollars, beaucoup d'argent, dix dollars pièce; enfin faites, faites. — L'Américain se met à l'ouvrage, et aussitôt arrivent, débarqués par le chemin de fer, sept Chinois mandés pour la circonstance par Ho-ling, qui viennent assister en spectateurs au travail du charpentier. Ils le regardent planter ses poteaux, introduire ses tenons dans ses mortaises, poser ses traverses, clouer ses planches, puis, dès que le premier hangar est terminé, Ho-ling le congédie en lui payant les dix dollars. — Moi pas avoir besoin d'autre maison, moi faire tout seul, moi faire tout seul. — Yin-yung est le meilleur bottier de San-Francisco, et

cependant avant d'arriver en Californie il ne savait ce que c'était qu'une botte. Peu après son débarquement, manquant d'ouvrage et cherchant pâture, il apprend qu'un bottier juif, Aaron Isaac, a besoin d'ouvriers, et il va résolûment lui proposer ses services. Le juif le loue à bas prix. Yin-yung a bientôt pénétré tous les mystères de l'art du bottier, il ouvre boutique à son tour et souffle toutes les pratiques de son maître. Les Chinois attaquent donc doublement les intérêts des travailleurs blancs, ils les attaquent et par leur habileté et par les bas salaires dont ils se contentent. Aussi font-ils baisser considérablement les prix de main-d'œuvre, même dans les régions où ils ne se trouvent pas et dans les industries qu'ils n'exercent pas encore. Il n'y a pas de Chinois dans l'Illinois, cependant une maison d'horlogerie de Chicago, la maison Cornell et Cie, alléchée par les bas prix du travail mongol, a résolu de se transporter à San-Francisco et de remplacer ses ouvriers américains par des Chinois qu'elle formera dans ses ateliers. Déjà des industries entières, la fabrication des cigares, la cordonnerie, les manufactures d'étoffes de laine, les conserves de fruits, sont presque exclusivement la propriété du travail mongolique.

Si le mal s'étendait au territoire entier des États-Unis, il serait encore bien léger : ce qui fait sa gravité, c'est qu'il sévit exclusivement sur une partie de ce territoire; 300 ou 400,000 Mongols sont peu de chose sur une population de 40 millions d'habitans, mais suffisent parfaitement pour altérer la constitution politique, les conditions du travail et les mœurs générales d'une société de deux ou trois millions d'âmes. Aussi la question mongolique a-t-elle eu cela de très particulier, que jusqu'à ce jour elle a passé presque inaperçue aux États-Unis, tandis qu'en Californie elle a causé une émotion bien naturelle, qui s'est traduite par des lois dont le but est de limiter et de contrôler l'entrée des Asiatiques sur le sol californien, d'exclure les Chinois des droits politiques, et de s'assurer autant que possible de la nature des cargaisons humaines que les vaisseaux venant de Hong-kong débarquent sur les côtes américaines. Un bruit courant et accepté à San-Francisco, c'est que cette émigration se compose presque exclusivement des égouts de la Chine que les mandarins dégorgent et vident ainsi en Amérique, en sorte que son nom véritable serait plutôt déportation ou transportation. Ce qui est tout à fait certain, c'est que cette émigration est loin d'être libre et volontaire et qu'elle conserve le caractère qu'elle a eu à son origine. On s'en rappelle peut-être les commencemens. M. Dixon se trompe, croyons-nous, lorsqu'il attribue cette émigration à la brèche ouverte dans la grande muraille par le canon anglais; elle a eu malheureusement une origine plus morale que l'ancienne guerre de l'opium

ou même que la guerre anglo-française, car c'est au succès des ennemis de l'esclavage pour abolir la traite des noirs qu'il faut la rapporter. Lorsqu'il y a un peu plus de vingt ans il devint à peu près impossible de se recruter d'esclaves sur la côte d'Afrique, les planteurs de Cuba et du Brésil pensèrent à remplacer les noirs par des travailleurs asiatiques loués par contrat, d'une manière étroite et pour de longs termes qui en faisaient de semi-esclaves, et c'est ainsi que les Chinois réapprirent le chemin de ces régions qu'ils avaient contribué à peupler dans des temps lointains dont l'histoire a peine à retrouver la mémoire. Comme les *coolies* d'autrefois, bon nombre de ces nouveaux émigrans sont la propriété de trafiquans qui louent leurs services; les femmes notoirement sans exception sont de véritables esclaves achetées en Chine et transportées en Amérique pour y être soit vendues, soit exploitées d'une manière infâme. Quant aux émigrans qui n'appartiennent pas à ces fangeuses catégories, ils sont libres pour la plupart, à peu près comme l'étaient sous l'ancien régime les jeunes paysans qui avaient contracté engagement avec les sergens recruteurs.

Désireux de savoir à quoi s'en tenir, M. Dixon a interrogé un des riches résidens chinois de San-Francisco, membre du comité d'émigration en Californie, et de l'enquête poursuivie pour lui, il paraît résulter que cette émigration, loin d'avoir aucun caractère de spontanéité, est très probablement l'œuvre, entreprise avec sagacité et poursuivie avec suite, des autorités chinoises, qui ont eu recours à ce moyen pour se débarrasser de l'énorme excédant de leur grouillante population que rien ne peut parvenir à diminuer, ni la guerre civile, ni la famine, ni la pratique de l'infanticide. Un véritable esprit de gouvernement se laisse apercevoir dans la manière dont s'opère cette émigration. Des agens parcourent les provinces, portent aux multitudes misérables et affamées la bonne nouvelle d'un pays où les montagnes sont d'argent, où les rivières roulent de l'or, où il y a des terres pour quiconque veut les travailler, et leur persuadent aisément que ce qu'ils ont de mieux à faire, est d'en aller juger par elles-mêmes; le voyage ne leur coûtera rien, elles ne payeront qu'après avoir vu. Les pauvres diables acceptent avec empressement, et trouvent tous les moyens désirables de transport. Pour cinq dollars, somme modeste, ils sont conduits de n'importe quel point du pays à l'un des ports de l'empire, où ils sont recueillis par l'une ou l'autre des cinq grandes compagnies formées en Chine expressément pour le transport des émigrans. Le prix du voyage de Chine en Californie est de quarante dollars environ. Si l'émigrant ne peut payer, ce qui est le cas le plus ordinaire, la compagnie accepte son engagement écrit ou celui d'un des membres de

sa famille. Une fois arrivé en Californie, il est reçu par un comité chinois résidant d'une manière permanente à San-Francisco, qui pourvoit à ses premiers besoins et loue son travail jusqu'à concurrence du paiement de sa dette. Cependant, même une fois sa dette acquittée, l'émigrant chinois n'est pas absolument libre. L'œil du comité continue à suivre tous ses mouvemens, la main du comité peut au besoin s'étendre sur lui et le ressaisir. S'il commet un crime, il ne pourra pas invoquer la loi américaine, et échapper au châtiment en donnant caution; s'il entre dans une association secrète, fait interdit par la loi chinoise, il est responsable de sa conduite devant le comité, qui donne de sa surveillance deux raisons excellentes : la première, c'est qu'il sert de répondant à l'émigrant; la seconde, c'est qu'il a contracté envers l'émigrant l'obligation de faire rapporter ses os en Chine en cas de mort. Cette obligation est en même temps pour le comité, grâce aux mœurs chinoises, un moyen d'intimidation tout-puissant. On sait combien est fort en Chine le culte des ancêtres et quelle importance l'enfant du céleste empire attache à sa sépulture : il peut bien consentir à vivre hors de sa patrie, mais il ne peut supporter l'idée de reposer ailleurs que sur la terre des ancêtres. « L'homme qui ne reculerait pas devant un meurtre se garderait d'irriter un tribunal qui peut apporter des retards au retour de ses os à Hong-kong. » Toute cette affaire, il faut l'avouer, est organisée avec une finesse pratique qui fait un très réel honneur au génie administratif des Chinois, et l'on voit qu'elle est montée de manière à permettre à la population mongolique un écoulement régulier de plus en plus considérable. C'est ce que Lee-wong, le résident chinois, consulté par M. Dixon, lui déclara naïvement : « nous continuons à émigrer de plus en plus; chaque saison, le nombre s'accroît. L'an dernier 5,000, cette année, 13,000, l'an prochain 25,000 peut-être. En *Amélique*, abondance de terres, peu de peuple; en Chine, abondance de peuple, peu de terres; aussi les Chinois aiment-ils à vivre en *Amélique* et à revenir en Chine quand ils meurent. »

II. — LES INDIENS.

De Californie, M. Dixon nous promène longuement dans celles des régions de l'ouest où les restes des peuplades indiennes, décimées et abruties par le voisinage des blancs, trouvent leurs derniers refuges et les tribus encore vierges de toute civilisation leurs derniers terrains de chasse. Là le conflit qui sévit entre la race blanche et la race rouge est autrement vif et cruel que ceux dont nous venons de parler; en revanche, il est beaucoup plus inoffensif. Indiens infectés de civilisation ou Indiens tout à fait sauvages forment un

chiffre d'environ 300,000 âmes; c'est à peu près le chiffre d'émigrans de race jaune que la Chine a fourni jusqu'à présent à l'Amérique; mais ces belliqueux Peaux-Rouges, leur nombre fût-il doublé, seraient encore moins redoutables que les pacifiques Mongols, leur chiffre fût-il diminué de moitié. Ils n'affectent pas, eux, les conditions économiques de la société américaine, et s'ils assombrissent son avenir, c'est seulement par le remords anticipé de leur inévitable destruction. Dans ce conflit, tout le danger est pour eux. Que peuvent-ils pour se défendre contre la marche en avant d'une civilisation hâtive et sans scrupules? Scalper quelque *settler*, enlever quelques bestiaux, assassiner quelques voyageurs, crimes qui font frémir parfois par leur férocité, mais qui n'atteignent que quelques individus que la société générale n'a pas le temps de pleurer longuement et qu'elle n'a pas même toujours le temps de venger. Et cependant toute la défaite ne sera pas de leur côté; avant de disparaître, ils se seront vengés de cette société en influant pour leur part sur les conditions de sa vie morale. Dans son livre de *New America*, M. Dixon, avec son ingéniosité féconde en points de vue amusans, s'était plu à attribuer aux Indiens une importance capitale dans les destinées de l'Amérique. A l'entendre, c'était à eux qu'il fallait rapporter les origines non-seulement du mormonisme et du spiritisme, mais encore du système de l'annexion et de celui de la république fédérative. Ce qui est tout à fait vrai, c'est que ces Indiens, toujours refoulés, inoculent à leurs vainqueurs le venin de leurs vices d'âme, les rendent cruels comme eux, perfides et rusés comme eux, leur apprennent à manquer à la foi jurée et aux conventions acceptées. Citons quelques-unes des leçons de cet immoral enseignement; en voici une qui est à faire frissonner le cœur le moins susceptible. Une bande de Shoshones avait assassiné une famille entière avec des circonstances d'épouvantable férocité. Un parti de blancs, saisis d'indignation, se mit à la poursuite de la bande; mais la chasse resta longtemps vaine, la trace des fuyards ne pouvant être retrouvée. Un Indien de la tribu des Pai-Utes offrit alors de servir de guide : il n'eut pas de peine à conduire les blancs jusqu'au campement des Shoshones; mais quand ils y arrivèrent, les guerriers s'en étaient tous enfuis, et il ne restait que les femmes et les enfans. Les blancs se consultèrent; que faire? — Que faire? s'écria le guide indien, tirer sur les femmes. Les blancs se récrient, l'acte est infâme, et d'ailleurs où est l'utilité de tirer sur un groupe de femmes? — L'utilité! répond le Pai-Ute, vous tirez dans le camp, vous tuez une vingtaine de femmes et d'enfans, et puis vous voyez les braves et les guerriers accourir à leur défense. Ils ne sont pas loin. — On se rendit à cet argument, et on fit feu sur le camp. Aux cris des femmes et des enfans blessés, les guerriers indiens sortirent aus-

sitôt de leurs cachettes. Une lutte acharnée s'engagea, le camp fut enlevé, « et tout ce qui restait encore d'hommes, de femmes et d'enfans, fut recherché et mis à mort. »

Citons encore ce second fait, qu'on peut donner comme un modèle accompli de parjure. Une bande d'Osages inoffensifs errait dans les plaines du Kansas à la recherche des daims et des buffles. Leur chasse terminée, et au moment où ils allaient regagner leur campement en emportant leurs peaux et leurs viandes de buffle, un nuage de poussière s'élève à l'horizon : ce sont quarante cavaliers blancs appartenant à la milice du Kansas et commandés par un certain capitaine Rickers. Les Osages, embarrassés de leurs provisions, de leurs femmes et de leurs enfans, ne pouvaient songer à fuir; deux des leurs s'avancèrent donc en parlementaires au-devant des blancs, qui leur donnent les témoignages d'amitié les plus rassurans et les invitent à venir au milieu d'eux comme convives bienvenus. Les confians Osages acceptent cette invitation, déposent leurs armes et mettent leurs chevaux au repos. Lorsque la bande est désarmée au complet, Rickers fait un signe à ses hommes, les carabines s'abaissent, et quatre Osages tombent morts; le reste de la bande s'enfuit comme elle peut, laissant derrière elle chevaux, armes et provisions. Un agent pour les affaires indiennes, irrité par ce massacre, s'adresse au capitaine Rickers pour en connaître les auteurs. « Vous demandez qui a tué les quatre Osages? répond Rickers insolemment, c'est nous qui avons tué les Osages, et nous sommes bien résolus à tuer cette vermine partout où nous la rencontrerons dans notre état. » L'agent s'adresse alors à l'autorité suprême du Kansas, le gouverneur Osborn. Osborn répond que le capitaine Rickers est porteur d'une commission qui lui enjoint de traiter comme hostiles toutes les bandes d'Indiens trouvées dans l'état. On examine ladite commission, elle portait une date postérieure de dix jours au massacre, et en conséquence avait été expressément faite pour la circonstance. Comme d'ordinaire les sauvages manquent de bonne foi, le capitaine Rickers et le gouverneur Osborn peuvent dire pour leur défense qu'ils n'ont fait que payer les Indiens avec leur propre monnaie. Cela est bien possible; seulement on peut répondre que cette morale-là est précisément celle des Peaux-Rouges, dont ils se font les élèves et les émules en la pratiquant, mais qu'elle est en contradiction flagrante avec la morale de la race blanche, qui n'a pas encore admis qu'il fût permis de manquer à la foi jurée, même envers des sauvages.

Ce sont bien là les leçons qu'enseignent le spectacle d'une habituelle férocité et les sentimens de colère et de vengeance qui s'élèvent par représailles dans les cœurs de ceux qui souffrent de brigandages sans cesse répétés, et en ce sens on peut dire en toute

réalité que les Indiens n'ont été que trop souvent les professeurs des Américains; mais M. Dixon, qui ne s'arrête jamais à mi-côte, va beaucoup plus loin et n'hésite pas à attribuer à l'influence des Indiens nombre d'habitudes et de coutumes malfaisantes qui déparent les mœurs de l'Union. Par exemple, la vendetta fleurit dans certains états de l'ouest, et notamment dans l'Illinois, avec autant d'intensité qu'elle florissait autrefois dans tous les états de l'Europe méridionale. M. Dixon cite plusieurs exemples de haines héréditaires qui peuvent soutenir la rivalité avec celles qui divisaient les anciennes familles italiennes; mais en quoi les Indiens doivent-ils être responsables d'une coutume que l'on trouve plus ou moins répandue chez tous les peuples de la terre, et plus ou moins forte selon leur état de société? Il est possible que l'exemple des Indiens n'y ait pas nui, mais pour qu'on pût les accuser sûrement d'être la cause et l'origine de cette coutume, il faudrait qu'on ne la rencontrât que dans les seuls États-Unis. Y avait-il des Peaux-Rouges dans les anciennes municipalités italiennes? Y en a-t-il aujourd'hui en Corse et en Sicile? Il est vrai que M. Dixon, à qui le fait n'a pas échappé, se hâte d'assimiler un peu trop ingénieusement les Peaux-Rouges aux Corses, aux Siciliens et aux Basques. La loi du talion, la coutume de se faire justice soi-même et de rendre crime pour crime, se rencontrent, dit-il, « dans tout pays où subsistent encore des vestiges de ses plus anciennes races; aussi la France trouve-t-elle un reste de ce régime en Corse, l'Espagne dans les provinces basques, l'Angleterre dans le Connaught, et l'Amérique dans les prairies. » Je crois qu'il serait plus juste de dire que ces mœurs homicides se sont conservées dans tout coin de terre où, grâce à la configuration des lieux, l'ancien état de société d'où elles étaient issues a pu se conserver. En règle générale, toutes ces coutumes de vengeances héréditaires, de substitution de la justice privée à la justice publique, de châtimens sommaires exécutés par la force aveugle, étaient nées de l'état de société créé par le morcellement féodal et l'isolement où il laissait l'individu. Or qui ne voit que, malgré la différence énorme qui sépare la démocratie de la féodalité, l'état de société de certaines régions de l'ouest américain est à quelques égards presque le même que l'état de société féodal Comme dans la société féodale, et plus encore que dans la société féodale, l'individu isolé, souvent sans recours possible à l'autorité générale, est obligé de compter avant tout sur lui-même. S'il ne s fait pas justice, il doit craindre qu'il ne lui en soit fait aucune s'il ne se paie pas de ses propres mains, il est douteux qu'il obtienne aucune réparation. Est-il fort et méchant, il sait qu'il peut impunément abuser. Est-il faible et outragé, il se venge par l'embuscade et le guet-apens. L'absence ou l'éloignement de toute jus-

tice régulière fait naturellement passer aux foules le droit de répression et de châtiment, et donne naissance à des associations plus ou moins secrètes qui, sous prétexte de bien public, deviennent rapidement malfaisantes comme toute chose qui échappe au contrôle de l'opinion. Ajoutez enfin que dans ces régions de l'ouest l'esprit d'égalité démocratique a ses coudées entièrement franches; ajoutez que l'esprit d'indépendance absolue, de *self reliance*, qui caractérise l'Américain, y est dans son plus entier épanouissement, et vous comprendrez qu'il n'est pas absolument nécessaire de chercher dans les mœurs sauvages l'explication de faits comme les vengeances personnelles, la loi de Lynch, ou les associations du genre de celle du Ku-Klux clan. Cela dit, nous ne ferons aucune difficulté d'admettre que des exploits pareils à l'acte de sinistre et grotesque justice que nous allons rapporter mériteraient en effet d'être inspirés par des Indiens, et plût à Dieu que ce fût à leur seule influence et à nulle autre cause qu'il fallût les rapporter!

« Un fermier, nommé Vancil, vivait près de Soto, ville sur la Grosse-Rivière-Boueuse, dans la partie sud de l'Illinois. Vieux et faible, ce fermier eut une querelle avec sa femme, qui laissa la ferme et s'en alla vivre avec ses parens à quelque distance. Ayant besoin d'aide dans sa maison, Vancil prit une femme à gages, et plaça ses pots et ses poêlons sous sa charge. Un jour, douze individus masqués et déguisés vinrent à sa ferme, et, le trouvant au logis, ils lui dirent qu'ils avaient jugé son cas et décidé ce qu'il devrait faire.

« — Vous vous établissez juges entre ma femme et moi?

« — Oui, monsieur, nous avons pesé les faits.

« — Les faits! quels faits?

« — Peu importe; nous avons pesé les faits, et nous trouvons que vous avez tort.

« — Bon, dit Vancil, si vous savez...

« — Il est inutile de parler, dit l'orateur de la bande, nous sommes venus pour remettre les choses en bon ordre. Vous allez renvoyer cette ménagère; vous ferez revenir la vieille femme au logis, vous vous réconcilierez, et à l'avenir gardez-la à la ferme.

« — N'avez-vous pas encore d'autres ordres à me donner? demanda Vancil, se levant furieux.

« — Oui, répond le porte-parole, qui énumère différentes choses de peu d'importance que le fermier devra exécuter.

« — Supposons que je désobéisse?

« — N'essayez pas, grogna le porte-parole. Si vous refusez d'exécuter ces ordres, nous vous pendrons comme un chien. Prenez garde!

« Le fermier congédie immédiatement sa servante et écrit à sa

femme pour l'informer des ordres étranges qu'il a reçus. Sur tous les moindres points, il exécute les ordres; mais sa femme ne veut pas revenir vivre avec lui. Elle ne sait rien, allègue-t-elle, relativement à ses champions, et refuse de tirer avantage de leur intervention. Quelques nuits après leur première visite, la bande revient, masquée comme la première fois, à la ferme de Vancil.

« — Où est la femme? dit brusquement l'un d'eux.

« — Elle ne veut pas revenir, soupire le vieillard. J'ai congédié la servante, j'ai envoyé chercher ma femme, j'ai fait tout ce que vous m'aviez commandé, mais je n'ai pas pu parvenir à faire revenir ma femme au logis.

« En dépit de ses supplications et de ses explications, le pauvre vieillard est poussé hors de sa maison, traîné vers un arbre qui en était proche et attaché à une branche, où il est laissé jusqu'à ce que mort s'ensuive. Le lendemain, son cadavre est trouvé par un fermier nommé Stewart Clup.

« Ce Stewart Clup, fermier qui demeurait près du théâtre du meurtre, avait vu la bande d'hommes masqués et en avait reconnu deux ou trois, à travers leur déguisement, comme membres d'une société secrète appelée le Ku-Klux d'Illinois. Clup parla, irrité qu'il était par cet outrage qui s'était passé près de sa porte. Deux membres de la ligue furent arrêtés sur soupçons et portés sur le rôle des petites sessions; mais, avant que le procès commençât, le seul témoin qui pouvait prêter serment contre eux n'était plus. Comme Clup revenait dans sa carriole du moulin de De Soto, on entendit un petit clic-clic, une balle siffla dans l'air, et Clup roula mort dans l'arrière de son chariot. Le témoin disparu, le procès des deux hommes soupçonnés n'avait plus de base. »

Revenons à nos sauvages, dont, on en conviendra, cette justice des *gentlemen* du *Ku-Klux clan* ne nous a pas beaucoup écarté. Ce qui donne un certain fondement à l'opinion soutenue par M. Dixon, c'est qu'il y a en effet certaines ressemblances entre les manières de procéder des Indiens et celles de ces sévères apôtres de la morale conjugale que nous venons de voir à l'œuvre. Par exemple, c'est souvent sous le masque qu'ils accomplissent quelques-uns de leurs hauts faits, pillages des fermes, arrestations de diligences, attaques contre les convois d'émigrans. Les Indiens connaissent aussi les sociétés secrètes; ils ont leurs *Ku-Klux clan*, qui se nomment la *Ligue de l'Épingle* ou la *Société des Chevaux légers*. Que nous dit-on que ces sauvages sont incapables de civilisation? Ils en sont incapables, sans aucun doute, par les méthodes qui ont été employées à leur égard, ces méthodes ayant toujours eu pour but non pas de les introduire dans la civilisation, mais de les en ex-

clure, non pas de les rapprocher des blancs, mais de les en éloigner. Peut-être d'autres méthodes auraient-elles mieux réussi, si on avait eu le loisir et le dévoûment de les essayer. Sur les 300,000 Indiens dont se compose la population de race rouge des États-Unis, il y en a un bon tiers chez qui le sang est maintenant fort mélangé, qui ont adopté quelques-unes des manières de vivre des blancs, qui ne vivent pas exclusivement de chasse, mais pratiquent les arts de l'agriculture, et qui ont des manières de bourgs et de petites villes composées de hangars, où l'on peut trouver une chapelle, une école et un cabaret clandestin. Ils ont même parmi eux des partis à l'instar de ceux qui divisent nos sociétés. Voyez plutôt ce qui s'est passé chez les Cherokees, reste d'une tribu autrefois puissante, aujourd'hui fort diminuée en nombre. Lorsqu'ils furent chassés de leurs anciennes terres de la Georgie et de l'Alabama, et qu'ils reçurent en échange leur nouveau territoire, ils se consultèrent pour déterminer la ligne de conduite qu'ils devraient suivre. Alors il se forma deux partis, l'un conservateur sous un chef qui s'était donné le nom anglais de Ross, l'autre libéral sous un chef qui s'était donné le nom non moins anglais d'Adair, noms où par parenthèse se révèlent déjà la fréquentation des blancs et l'envie de les imiter. Le parti conservateur tint pour les anciens usages, c'est-à-dire pour la vie de chasse et de guerre, le brigandage et le vol, le dédain du travail agricole et la propriété indivise. Le parti libéral, au contraire, était partisan de la propriété individuelle, des familles séparées, du travail agricole, et penchait pour l'adoption des principaux usages des blancs. Le libéral Adair avait pour bras droits deux jeunes chefs intelligens, Stand Watie et Daim Robuste, appelé aussi Boudinot, du nom d'un bon planteur français qui lui avait servi de père adoptif et l'avait fait élever. Bientôt les deux partis en vinrent aux mains. Le conservateur Ross fit assassiner Boudinot Daim Robuste, et, pour résister avec plus d'efficacité aux efforts de ses ennemis, il unit ses partisans par une ligue secrète nommée la *Ligue de l'Épingle*, parce que ses adhérens avaient pour signe de reconnaissance une épingle attachée à leurs chemises de chasse. Par le moyen de cette association, presque tous les chefs libéraux ont été assassinés, mais la guerre intestine n'en continue pas moins à désoler la tribu des Cherokees. Ces pauvres sauvages, deux fois martyrs de la civilisation, martyrs par elle et martyrs pour elle, ont vraiment droit à la reconnaissance qu'elle garde à ses promoteurs.

Ce qui se passe chez les mormons est encore bien significatif. Dans tout état où ils se trouvent trop voisins des blancs ou enclavés entre leurs établissemens, les Indiens sont en guerre avec eux; dans l'Utah, au contraire, Utes et Shoshones vivent au milieu des

saints du dernier jour dans la plus pacifique fraternité, et s'ils exercent encore quelquefois leurs talens pour l'embuscade et le massacre, c'est au profit du peuple gouverné par Brigham Young, lequel paraît les avoir employés maintes fois sans scrupules comme éclaireurs ou gardiens de sa frontière. Beaucoup ont été baptisés, et ceux qui ne l'ont pas été vivent sans difficulté selon les principes du mormonisme. Que voulez-vous? Brigham Young leur dit qu'ils sont un peuple sacré, les débris des tribus d'un Israël séparé et errant réfugié en Amérique, les dépositaires de la révélation que le grand-esprit avait réservée au Nouveau-Monde, qu'ils se relèveront de leur état d'abaissement et qu'ils sont prédestinés au plus glorieux avenir; et ils ont compris avec tout autant de promptitude qu'un prolétaire français comprend un candidat au suffrage universel qui lui déclare qu'il est le roi du monde. Ces mormons, loin de les mépriser, se présentent presque humblement devant eux comme les disciples de leurs pères, comme les sauveurs de la foi qui devait leur être transmise; ce sont donc eux qui auraient presque le droit de regarder leurs frères blancs avec orgueil et insolence. Apôtres et missionnaires mormons n'ont pas dédaigné de prendre souvent des femmes parmi leurs *squaws*. Les mormons ne leur reprochent ni leur polygamie, puisqu'ils la pratiquent eux-mêmes, ni leur communisme, puisque Brigham Young le recommande à ses disciples comme le degré le plus élevé de la perfection, et qu'il a créé tout exprès pour stimuler leur zèle à cet égard une sorte d'ordre religieux. Tous ceux qui consentent à se dépouiller entièrement de leurs biens au profit de la communauté sont déclarés enfans d'Hénoch. En dépit de cette séduisante amorce, les mormons riches se sont montrés peu ambitieux de cette dignité, que les Indiens convertis au contraire ont recherchée avec empressement. Chose curieuse et bien propre à faire réfléchir; jusqu'à ce jour, trois entreprises seulement ont réussi avec les Indiens : celle des franciscains en Californie, celle des jésuites au Paraguay et celle des mormons dans l'Utah. L'esprit religieux serait-il donc par hasard l'unique méthode à employer pour inspirer aux Indiens la honte de leur état sauvage, et les amener à vivre avec les blancs sans hostilité?

Le gouvernement des États-Unis n'a pas malheureusement de telles méthodes à sa disposition; il n'a que des moyens de guerre et d'extermination, moyens fort efficaces, mais qu'il n'est pas toujours facile d'employer, outre qu'ils ont quelque chose d'odieux. On a senti qu'il fallait en trouver d'autres, et sous la présente présidence du général Grant, l'on a imaginé un plan qui ne manque pas d'une certaine hypocrisie et qui, s'il est réalisé, débarrassera l'Union de ses Indiens plus vite que ne le pourraient faire pendant des an-

nées toutes les expéditions militaires, fussent-elles même dirigées par le général Sheridan, dont la campagne contre les Peigans est restée célèbre. Les libéraux Cherokees dont nous venons de parler ont conçu un rêve qui ne manque pas de grandeur pour émaner de demi-sauvages : c'est la réunion de toutes les tribus indiennes en une seule nation, et la transformation du territoire indien en état indépendant et séparé. C'est un rêve prophétique de mort prochaine pour leur race qu'ont fait là ces néophytes de la civilisation. Ce rêve, le gouvernement américain en médite la contre-partie, l'élévation du territoire indien au rang d'état, reçu dans l'Union au même titre que tous les autres. Pourquoi, s'est-il demandé, le territoire indien ne deviendrait-il pas un état ouvert comme tous les autres à la race blanche? Jusqu'à présent, la réponse semblait facile, parce que ce territoire est la propriété des Indiens, à qui il a été donné comme compensation des terres qu'on leur enlevait ailleurs. Lorsque les colons européens s'établirent en Amérique, quels étaient les occupans du sol, sinon les Indiens? En tout pays du monde, l'occupation première a été considérée comme un titre de propriété, et jusqu'à ce jour l'Amérique n'avait pas fait exception à cet égard. On avait eu besoin des terres des Indiens; mais comme on avait senti qu'on n'avait aucun droit de les déposséder, on avait appliqué à leur égard un équivalent de notre loi d'expropriation pour utilité publique. Voici que maintenant les jurisconsultes de la cour suprême des États-Unis sont en travail sur ce sujet d'une jurisprudence toute nouvelle, d'après laquelle les Indiens, non-seulement comme race, n'ont aucun droit général sur le sol, mais n'ont comme individus aucun droit de tenir en propriété une portion de leurs terres. Le seul propriétaire légitime est le gouvernement des États-Unis. C'est la confiscation pure et simple; mais si les Indiens n'ont plus de droits sur le sol, quelle devient leur condition? celle de mineurs et de pupilles dont l'état doit prendre en mains l'éducation et le gouvernement. En échange de leurs terres et de leur liberté, on leur donnera des précepteurs méthodistes et anabaptistes pour leur enseigner la morale chrétienne, et comme ces écoliers portent dans leur sang un goût héréditaire pour l'école buissonnière, on les entourera de postes militaires pour réprimer leurs instincts de vagabondage. Et maintenant, si vous voulez savoir ce qui adviendra ensuite, prêtez l'oreille à cette petite conversation entre M. Dixon et un journaliste du Texas, à bord d'un bateau à vapeur.

« — Je suppose que vous êtes un correspondant de la presse de New-York?

« — Non, monsieur, je suis un visiteur de la vieille contrée.

« — Ah! un Anglais! Vous connaissez Ulysse Grant?

« — J'ai ce privilége.

« — Je suppose alors que vous pouvez me dire ce qu'il compte faire avec les Indiens? Je suis natif du Texas, et je représente le *Spread Eagle;* je suppose que vous avez entendu parler du *Spread Eagle?* Non! c'est étrange. Bon, je suis venu des régions de l'est pour savoir ce que le président prétend faire relativement au territoire indien. S'il est disposé à ouvrir le pays, nous sommes tout prêts aux portes. Tout Denison passera la Rivière-Rouge. Caddo est plus près du fort Sill que Denison, et serait plus avantageux au gouvernement qu'un magasin d'armes et d'approvisionnement. Deux mots par le télégraphe, rien que *allez de l'avant,* amèneraient 10,000 hommes à Denison, à Caddo, à Limestone Gap, en moins d'une semaine. Cette contrée, monsieur, est le jardin de l'Amérique. » Je crains que ce journaliste n'ait raison. Cinq ans après que les contrées indiennes auront été ouvertes au capital et au travail, les Creeks et les Cherokees ne posséderont pas plus de sol dans Oklahoma qu'ils n'en possèdent dans le Massachusets et le New-York. »

III. — ROUGES, NOIRS ET BLANCS.

Une des parties les plus nouvelles de *White Conquest* est celle qui se rapporte aux conflits de la race rouge et de la race noire en Amérique. Pendant le cours de ses excursions dans les districts indiens, M. Dixon s'arrête à Caddo, sur le territoire des Choctaws, village exclusivement composé de *zambos.* Vous ne savez peut-être pas ce que c'est qu'un *zambo?* En ce cas, écoutez les renseignemens que voici : « Un père indien et une mère nègre produisent un *chino;* un père noir et une mère indienne produisent un *zambo.* La couleur du *chino* est d'un rouge sale, celle du *zambo* d'un brun sale. Le *chino* est un individu décharné et mal formé, et son demi-frère le *zambo* est encore plus laid. Il serait difficile de trouver sur terre une population aussi baroque de forme et de couleur que les nains *zambos* qui se couchent et se vautrent dans ces ornières. » Comment donc tant de ces singes humains se trouvent-ils réunis au même lieu? C'est une histoire cruelle et burlesque à la fois, cruelle comme la race indienne, burlesque comme la race nègre. Avant la guerre de sécession, tous les nègres qui se trouvaient sur le territoire indien étaient esclaves, et appartenaient aux cinq tribus des Creeks, des Choctaws, des Séminoles, des Chickasaws et des Cherokees, tribus qui sont regardées comme sorties de leur état sauvage premier.

Le Scarmentado de Voltaire, cultivant sous le fouet le champ de sa vieille négresse, fit l'expérience qu'il n'y a pas au monde de lot plus dur que d'être l'esclave d'un esclave; les nègres des dis-

tricts indiens faisaient plus cruellement encore la même expérience, car ils étaient placés sous la domination des *squaws* qui, bêtes de somme et de labeur elles-mêmes, se vengeaient du sort en rendant à ces malheureux les mauvais traitemens et les fatigues que leur imposaient journellement leurs seigneurs tatoués. S'il se plaignait, le gourdin rappelait l'esclave à des sentimens plus stoïques; s'il se révoltait, un coup de hache mettait fin à la rébellion. L'Indien, qui n'a pas la notion du capital, ne ménageait pas son bétail humain comme le planteur de la Georgie et des Carolines. Il n'en faisait pas non plus l'élève comme le planteur de la Virginie, et il était indifférent au croît de l'esclave, que l'on accouplait, pour les nécessités de la génération, aux plus vieilles et aux plus laides femmes du camp, soit noires, soit rouges. De là cette abondance de *zambos* nains et contrefaits. Ce qui est pour les autres hommes le dernier degré du malheur devait apparaître à celui-là comme une bénédiction. A coup sûr, il aurait considéré comme un bonheur insigne d'être conduit en foire sur les marchés du sud, et lorsqu'il pensait à ses frères, esclaves des blancs, des visions riantes de pays heureux où la chair ne saignait que de temps à autre sous le fouet de l'*overseer* devaient passer devant ses yeux. La misère, on le sait, est singulièrement féconde, mais il paraît que la servitude l'est encore davantage; en outre, de tous les mammifères le nègre est celui dont le sang est le plus chaud; grâce à ces trois causes réunies, la race nègre, en dépit de cette affreuse oppression, avait crû dans les districts indiens avec une extrême rapidité. « Au moment de la guerre les Seminoles avaient 1,000 esclaves, les Cherokees et les Chickasaws chacun 1,500, les Creeks et les Choctaws chacun 3,000, » total 10,000 nègres contre une population de 14,000 Indiens possesseurs d'esclaves. Lorsque la guerre éclata, les cinq tribus susnommées se trouvèrent donc intéressées dans la querelle qui divisait les blancs de l'Union. Jefferson Davis les fit sonder par un de ses agens nommé Albert Pike, homme adroit qui obtint aisément leur concours contre la promesse de la vente libre du whiskey sur leurs territoires. Cinq mille Indiens s'enrôlèrent sous la bannière du sud, mais, mieux faits pour la guerre d'embuscades que pour la guerre régulière, ils s'enfuirent au premier tapage de l'artillerie, ne rendirent jamais aucun service, et se bornèrent pour tous exploits à scalper sur les champs de bataille les morts et les blessés, fait qui, répété par tous les porte-voix de la presse américaine, jeta un instant un tel odieux sur la politique du sud, que Jefferson Davis se décida à les congédier. Ils s'en retournèrent donc dans leurs prairies, laissant à la fortune du sud le soin de décider s'ils conserveraient ou non leurs esclaves. La fortune répondit non, et les noirs se trouvant délivrés,

les Indiens leur donnèrent à coups de pied la clé de l'espace. Mais où aller dans ces solitudes où ils n'avaient pas le droit de se bâtir une hutte et de cultiver un pied de terre, sans chevaux, sans armes à feu, sans provisions? Après avoir longtemps roulé à travers les bois et les prairies avec leurs *squaws*, leurs *chinos* et leurs *zambos*, bon nombre d'entre eux arrivèrent à l'emplacement d'un ancien campement d'une petite tribu, les Caddos, dont les derniers membres ont depuis longtemps quitté cette région. Quelques ouvriers envoyés dans ces lieux pour la construction d'un chemin de fer s'y étaient établis, et les fugitifs trouvant dans ce voisinage une garantie de sécurité s'y installèrent. Cependant même là les ex-esclaves n'ont pas droit de séjour et d'habitation, car Caddo appartient au territoire des Choctaws, les anciens maîtres de plus d'un d'entre eux, et ils peuvent être expulsés à volonté des cabanes qu'ils ont bâties et des champs qu'ils ont cultivés! En attendant, Caddo est devenue une petite ville qui prospère, où il se fait beaucoup de politique révolutionnaire, ce qui n'a rien d'extraordinaire, étant donné le caractère et l'origine de la population, et qui possède même un journal, *l'Étoile d'Oklahoma*, rédigé par M. Granville Macpherson, un aventurier, ou, comme dit spirituellement M. Dixon, « un Rob-Roy littéraire. »

Comme la pelle aime volontiers à se moquer du fourgon, selon un proverbe bien connu, on ne sera pas étonné d'apprendre que les Indiens professent le plus profond mépris pour les nègres, qu'ils regardent comme une population créée par le Grand-Esprit pour la servitude. Aussi leur émancipation et surtout leur admission aux fonctions administratives et politiques semblent-elles avoir jeté une grande irritation parmi celles des tribus qui se montrent le mieux disposées en faveur de la civilisation. Le fils de Boudinot-Daim-Robuste, le Cherokee libéral, ayant fait un voyage à Washington, en revint, disait-il, *triste comme les bois en automne*, expression d'une admirable poésie par parenthèse et qui n'a pas de supérieure dans Chateaubriand. Il était allé au capitole pour assister à un grand débat sur la politique à suivre par l'Union envers sa race, et qui avait-il vu installé sur le siége du président? Un noir, esclave hier encore. Tout le rouge de la honte monta au front du fils des guerriers en songeant qu'un pareil compère avait le droit de faire des lois pour un peuple immémorialement libre comme le sien. « Chacun, soupira le jeune Cherokee, semble avoir des droits dans cette république, excepté les possesseurs primitifs du sol. » Les Indiens ne parviennent pas à comprendre comment le même gouvernement, qui leur retire leurs terres et leur refuse le droit de vivre, a donné aux nègres tant de droits et de priviléges qu'ils sont partout égaux et en

quelques endroits supérieurs aux blancs. Il en résulte qu'une bonne part du mépris qu'ils professent pour les noirs rejaillit sur les blancs, et, chose plus curieuse, que la qualité de citoyen américain ne leur semble rien d'enviable et qu'ils la repoussent expressément, surtout depuis que le plan adopté par Grant les menace de leur en faire don en compensation de leurs terres. L'idée d'obtenir la même fortune que les noirs ne les enivre pas. Écoutez ce petit paragraphe que M. Dixon a coupé dans un journal rédigé à Taliquah, principal campement des Cherokees, par un métis libéral, et dites-moi si vous avez jamais rencontré dans la plus aristocratique des contrées une expression de mépris plus prononcée. « Comme peuple, nous ne sommes pas préparés pour la citoyenneté américaine. Ce n'est pas que nous ne soyons suffisamment intelligens, honnêtes ou industrieux, ou que nous manquions beaucoup de ces qualités essentielles qui rendent un homme capable d'être libre en tout lieu : c'est que nous n'avons pas cet apprentissage et cette expérience de l'astuce que la condition de la liberté autorise (si tant est qu'elle n'y encourage pas) à employer comme un droit national contre ceux qui sont sans soupçons, les deux parties étant également libres de duper et d'être dupées. » Voilà de la satire ou je ne m'y connais pas. L'expression est un peu embarrassée, mais le sentiment est fort et direct, et ces quelques lignes sont tout simplement une des boutades les plus insolentes qu'on ait jamais écrites contre les mœurs démocratiques, dont la fraude est en tout temps et en tout pays la malédiction.

De tous les états de l'Union, le plus arriéré est peut-être le Texas. Il est pour l'Amérique du Nord ce que sont pour nous la Corrèze, la Lozère ou les Hautes-Alpes, un territoire à entourer sur les cartes géographiques d'un cercle noir, indice de misère, d'ignorance ou de désordre. C'est qu'il se rencontre que par un privilége fatal le Texas est le théâtre des conflits des trois races, partout ailleurs divisées. Noirs contre blancs, blancs contre rouges, rouges contre noirs et blancs, voilà l'état social du Texas. Nulle sécurité ni pour les personnes ni pour les biens. Tout Texien est un cavalier armé d'une carabine; il peut avoir besoin de fuir rapidement devant une invasion de Kiowas ou de Kickapoos, voleurs de bestiaux, ou de défendre sa vie contre l'agression d'un nègre ivre. Ajoutez des circonstances secrètes de climat et de nature qui sont ressenties, paraît-il, même par les animaux, et qui poussent à la sauvagerie. A cette violence de la nature répond la brutalité des mœurs, même chez la race blanche, où les habitudes d'ivresse et de rixe sont plus fréquentes que dans tout autre état. Aussi l'anarchie est-elle ici en permanence. « Je ne puis dire, disait un Texien à

M. Dixon, qu'au Texas un individu juge comme une mauvaise action de tuer son créancier, le séducteur de sa femme, son camarade ivre. » La propriété, quoique d'un rendement admirable, y devient presque sans valeur, exposée qu'elle est aux déprédations des Indiens et aux maraudages des nègres et des métis. Un riche propriétaire texien proposa à M. Dixon de le débarrasser de ses propriétés, qui étaient immenses et dont il n'avait jamais retiré un cent. Tous ses efforts pour les administrer avaient été vains; lorsqu'il avait voulu les visiter, ceux qui s'en étaient faits les usufruitiers de leur autorité privée l'avaient averti d'avoir à s'en retourner d'où il venait; les agens qu'il avait envoyés pour les surveiller avaient été tués. Un tel pays, violent et sauvage, est le paradis pour le nègre émancipé. Partout ailleurs il est gêné dans l'expansion de sa dangereuse jovialité par la civilisation trop abondante qui le serre de trop près, et aussi par le souvenir de son état si récent de servitude, qui fait encore entendre à son oreille le sifflement du fouet de l'*overseer;* mais ici, où la nature ambiante est en harmonie avec ses instincts, où la population blanche augmente lentement et reste clairsemée sur un vaste territoire, sa stupidité fleurit comme le désert, et sa bestialité s'épanouit comme la rose. L'année où M. Dixon parcourut le Texas, il y avait eu dans cet état trois mille meurtres; presque tous étaient l'ouvrage des noirs; il est vrai d'ajouter, comme circonstance atténuante, qu'ils avaient commis la plupart de ces crimes contre leurs frères mêmes. Ces crimes-là, les noirs peuvent les commettre avec d'autant plus de sécurité que les Texiens n'en ont cure. Un noir est tué par un autre noir, personne ne se dérange; la belle affaire! c'est presqu'un service que l'assassin rend à l'état. Il n'en va pas tout à fait de même lorsque la victime est un blanc; alors on peut être sûr que le sang coulera largement avant que la vengeance sociale soit satisfaite, car, grâce à l'hostilité des deux races, aucune ne se fie à la justice. Si le juge appartient au parti républicain, le noir est sûr d'être absous; s'il appartient au parti démocratique, il est sûr d'être condamné. Le plus court est donc de tirer vengeance du crime sans recourir à l'autorité judiciaire. Une ligue de blancs s'organise pour s'emparer du meurtrier; mais à cette ligue répond une contre-ligue de noirs pour arracher le captif des mains de ses ennemis; en sorte qu'il peut arriver qu'un assassin soit pris, délivré, repris, redélivré quatre ou cinq fois avant que l'aventure trouve un dénoûment. On voit que, si l'émancipation a fait du Texas un paradis pour les noirs, elle est bien près d'en avoir fait un enfer pour les blancs.

Cependant, il faut le dire, ce n'est guère que dans le Texas que l'émancipation a produit cette anarchie fangeuse et sanglante; par-

tout ailleurs, le conflit inévitable qui devait résulter d'une mesure si soudaine et si complète a pris un caractère plus purement politique. Il n'en est pas pour cela moins offensif. Le tableau que M. Dixon trace de la situation des états du sud est vraiment fait pour effrayer. Là le danger n'est pas dans les actes de violence qui pourtant ne manquent pas, il résulte de la disproportion presque générale qui existe entre les chiffres des deux populations. La Georgie est un des états les moins mal partagés : elle possède une majorité blanche; cependant, dit M. Dixon, « cette majorité est légère, et sa population noire est massée de telle sorte qu'elle peut commander le vote dans beaucoup de comtés. » Dans trois de ces comtés, il y a deux nègres pour un blanc, dans cinq autres plus de deux nègres pour un blanc, dans trois autres plus de trois nègres pour un blanc, dans un dernier, quatre nègres pour un blanc. Dans l'état du Mississipi, les noirs ont une minorité faible, mais décidée, sept contre six blancs. Dans la Louisiane, les deux populations se balancent à peu près, ce qui est peut-être la situation la plus désavantageuse, car c'est la lutte en permanence, et avec la lutte la fraude politique et tous les moyens de corruption et de violence qu'elle met en usage. Mieux vaut après tout l'écrasement complet de la Caroline du sud, où la population blanche subit absolument la domination de la population noire, dix noirs contre sept blancs. Là au moins la ligne de conduite est toute tracée, toute ardeur de combat tombe devant l'éloquence de ce chiffre, qui ne permet aucune illusion; les ligues blanches qui se forment dans tous les autres états par opposition aux ligues noires, et qui souvent l'emportent malgré l'appui des agitateurs venus du nord, seraient ici parfaitement inutiles; il n'y a qu'à subir le joug et à se résigner. Lorsque M. Dixon visita la Caroline du sud, cet état était une véritable république noire. Sur trente-trois sénateurs, quatorze étaient noirs; sur cent vingt-quatre représentans, soixante et treize étaient noirs. Noirs les présidens des deux chambres, noir le secrétaire d'état, noirs le trésorier de l'état, l'adjudant et inspecteur-général, le juge adjoint au grand juge de l'état. Les noirs ont la majorité, ils ont l'autorité, ils ont la force. Il y a tel comté où une milice noire, commandée par un général noir, assisté d'un état-major noir, se tient toujours prête à exécuter les ordres d'un shérif noir, exécuteur lui-même des décisions d'un juge noir, tout cela sous la surveillance partiale d'un proconsul *carpet-bagger*, venu du nord tout exprès pour livrer la population blanche à l'ascendant de ses anciens esclaves. Ce qu'il y a de plus cruel dans cette situation, c'est que, si elle a eu un commencement, on ne voit pas trop comment elle pourrait jamais avoir une fin. La Caroline du sud semble être le bouc émissaire

destiné à payer tous les péchés de l'ancienne institution de l'esclavage. Elle expie non-seulement pour elle, mais pour tous les autres états qui se sont débarrassés ou se débarrasseront de leur population noire à son détriment. Ce malheureux état exerce en effet une sorte d'attraction magnétique sur la race noire, pour laquelle il semble une terre de Chanaan ou un Eldorado magique. Ils y affluent en conséquence de tous les états voisins, et déjà le Missouri, le Kentucky, le Maryland et la Virginie se sentent respirer plus librement, grâce à cet exode sous lequel halète et étouffe au contraire la Caroline du sud.

Toutefois, malgré ces conditions désavantageuses, le sud pourrait aisément résister, s'il était laissé à lui-même, seul en face de ses noirs. La force des mœurs et des habitudes combat encore et combattra longtemps pour les blancs. Ces noirs, vainqueurs aux batailles du scrutin et politiquement maîtres des blancs, se garderaient bien de se mêler à eux dans d'autres réunions que des assemblées législatives, de se ranger à l'église sur les mêmes côtés, de monter dans les mêmes voitures publiques, de prendre les mêmes places aux bateaux à vapeur. « Les nègres ne viennent jamais en votre compagnie? demande en chemin de fer M. Dixon à un voyageur. — Jamais; un nègre s'asseoir parmi nos femmes et nos sœurs! — N'a-t-il pas les droits légaux? — Oui, les droits que les règlemens et les articles peuvent lui donner, mais il connaît sa place beaucoup mieux que ne la connaissent les *scalawags*. » Même dans cette Caroline du sud, toute submergée qu'elle est par le déluge des hommes de couleur, une des phrases que l'on entend le plus souvent prononcer, c'est que pas un de ces hommes libres n'oserait regarder un *gentleman* en face. Dans les luttes de la vie publique, le noir, soutenu par ses meneurs, affronte assez résolûment le blanc, mais dans toutes les choses de la vie sociale, il recule devant lui; c'est tout à fait la reproduction de cette ancienne histoire des esclaves scythes, qui, s'étant révoltés contre leurs maîtres, leur résistèrent vaillamment tant qu'ils se battirent avec l'arc et la lance, mais qui perdirent tout cœur et lâchèrent pied le jour où leurs tyrans se présentèrent à eux sans autres armes que les fouets dont ils avaient l'habitude de les frapper. Et puis une influence toute-puissante, la plus aristocratique de toutes, celle à laquelle rien ne résiste, combat en faveur des anciennes habitudes, la volonté des femmes. Les hommes céderaient peut-être quelquefois, les femmes ne céderont jamais. Elles, supporter le voisinage de ces êtres à la tête laineuse, à la peau suante, à l'aigre odeur de petit-lait, être obligées de souiller leurs yeux de ces grimaces simiesques et leurs oreilles de ce jargon de macaque! Les lois ont pu

dépouiller leurs maris, leurs frères et leurs fils de leur pouvoir politique, c'est-à-dire d'une chose qui n'est pas absolument inhérente à leurs personnes, mais y a-t-il une loi qui puisse les dépouiller de leur qualité de blancs et transporter ce privilége à ces brutes? *Carpet-baggers* et *scalawags* ont bien conscience de cette infériorité du noir, aussi s'efforcent-ils autant qu'il est en eux de rompre la magie des mœurs anciennes. Des controverses âcres et passionnées s'engagent tantôt sur ce point, tantôt sur cet autre. Par exemple, la Louisiane a eu la question des *omnibus*. A-t-on le droit de repousser un nègre qui veut monter dans le même *omnibus* que les blancs? Les *carpet-baggers* ont prétendu que non et ont tonné contre les préjugés; les habitans de la Nouvelle-Orléans ont répondu oui, et ont invoqué la liberté. N'est-on pas libre de fréquenter qui l'on veut, de faire commerce avec qui l'on veut, de vendre et d'acheter à qui l'on veut? Enfin un des derniers gouverneurs de la Louisiane, un certain général Warmoth, homme de tiers-parti, proposa une transaction ingénieuse. Il serait créé une nouvelle classe d'*omnibus* mixtes, ayant une étoile au front, pour indiquer que les blancs sans préjugés pourraient y monter avec les noirs. Ce projet de transaction valut à son auteur, de la part d'un de ses anciens amis et acolytes, une volée d'injures de l'espèce la plus amusante, parmi lesquelles on en trouve une tout à fait extraordinaire : *Lazare ressuscité par Satan d'entre les morts*. Warmoth envoya un cartel, un second champion y répondit par des coups de canne en pleines rues de la Nouvelle-Orléans, le battu riposta par un coup de couteau qui étendit son homme raide mort, et l'affaire des omnibus est encore sous le litige.

Cette force des mœurs n'est pas la seule arme de défense du sud. Il en trouve pour le moment une seconde dans le désenchantement assez général qui s'est emparé des esprits à l'égard de la race noire. Les noirs n'ont pas tenu les promesses qu'avaient faites pour eux des vainqueurs trop fanatiques. Aux premiers jours de l'émancipation, il semblait que les nègres allaient devenir en peu de temps les égaux des blancs en fait, comme ils étaient déjà leurs égaux en droit. On allait voir comme ils étaient studieux, laborieux, économes, aptes à la vie de famille! Une rage d'instruction s'était emparée d'eux; on ne rencontrait que nègres la tête penchée sur un alphabet et épelant leurs lettres. Cette ardeur n'a pas duré plus qu'un feu de paille, dit M. Dixon. Ils ont bien vite jeté de côté leurs alphabets ou les ont vendus pour boire un coup de whiskey. Ils ne se sont pas montrés plus laborieux que studieux. Chaque jour, les feuilles anglaises et américaines sont remplies de correspondances où l'on se plaint que Sam déserte les plantations de coton, qu'il

prend avec les planteurs des engagemens qu'il n'aime pas à tenir, et qu'il se garde oisif le plus qu'il peut. Sam, paraît-il, ne brille pas non plus par les vertus du père de famille. L'éducation des enfans à la manière des blancs n'est pas son fait, cela condamne au travail, à la privation, restreint la consommation de whiskey du père et de la mère. Ce que les noirs ont le mieux compris jusqu'à présent à leur nouvel état social, c'est qu'au moyen du vote ils pouvaient être envoyés aux assemblées législatives où ils toucheraient quatre ou cinq dollars par jour sans faire autre chose que fumer des cigares dans les couloirs ou mâcher du tabac à leurs bancs. Et cependant ce nègre paresseux, ignorant et burlesque, possède des qualités sociales, à demi serviles encore, il est vrai, mais sérieuses. Il a de la docilité et de l'obéissance, et c'est à ces qualités que le sud doit de ne pas avoir entièrement succombé. Le blanc reprend par là avantage sur lui, le ramène à la modération et à la raison, évite les choix trop malencontreux ou les mesures trop néfastes. « Nos noirs nous connaissent et nous les connaissons, disait-on de toutes parts dans le sud à M. Dixon; qu'on nous laisse seuls avec eux, qu'on nous débarrasse des *Carpet-baggers,* qu'on fasse un emploi moins partial des troupes fédérales, et encore aujourd'hui les choses se passeront bien. »

Malheureusement ce tête-à-tête les vainqueurs ne le permettent pas à la population blanche. Des nuées d'aventuriers politiques venus du nord, connus sous les sobriquets de *carpet-baggers* et de *scalawags*, descendent par les chemins de fer dans des états dont ils ne sont pas natifs et où jusqu'alors ils n'avaient souvent jamais mis le pied, porteurs pour tout bagage d'un sac de voyage et de convictions plus ou moins fanatiques. Il s'agit d'empêcher que les vaincus relèvent jamais la tête et conçoivent jamais l'espoir de rompre cette union fédérale autrefois libre et établie sur pacte, aujourd'hui imposée et établie sur conquête. Il faut en un mot que le sud traverse ces dures et longues phases de transition tyrannique et de contrainte sanglante par lesquelles ont passé les provinces récalcitrantes dans tout pays qui a conquis unité, pouvoir fort et centralisation. Pour cela tous les moyens sont bons, même celui de placer la population blanche sous le joug de la race noire. C'est à cette œuvre que s'occupent ces *politicians* qui s'abattent du nord sur les régions du sud, et malheureusement ils trouvent un auxiliaire tout-puissant dans la politique du gouvernement actuel de Washington. Ils nouent relation avec les élémens d'intrigue, de désordre et d'ambition qui abondent dans toute société bouleversée, s'en font le centre au bout de peu de temps, et organisent des ligues noires pour s'emparer des pouvoirs de l'état et s'assurer la victoire aux

scrutins. A ces ligues noires répondent invariablement des ligues blanches qui souvent s'empressent de défaire l'ouvrage de leurs ennemis, sous le prétexte presque toujours justifié d'illégalité et de violence. Il s'ensuit des collisions, et souvent une anarchie prolongée. Alors intervient le gouvernement de Washington. Qui trouble l'ordre et qui se permet de résister aux lois? Chacun des deux partis s'empresse de répondre que c'est son ennemi; le gouvernement fait marcher les troupes fédérales, donne pour un moment la suprématie à l'élément militaire, et rétablit l'ordre. C'est là en effet le premier devoir de tout gouvernement; seulement l'ordre une fois rétabli, il se trouve que c'est presque toujours au détriment de la population blanche.

Voilà, en abrégé, l'histoire de cette anarchie de la Louisiane qui a duré dix-sept longs mois, pendant lesquels la Nouvelle-Orléans « gémit sous le joug d'assemblées qui n'avaient pas pouvoir pour faire des lois, de gouverneurs qui ne pouvaient pas gouverner, et de tribunaux qui cassaient et annulaient réciproquement leurs arrêts. » M. Dixon a raconté cette histoire dans les plus grands détails et de la manière la plus amusante, mais nous serions fort en peine, à moins de le traduire, de donner de ce long récit une analyse quelque peu claire et intelligible. C'est une gigantesque forêt vierge de fraudes, armée de tous les dards de la perfidie et enchevêtrée de toutes les lianes du mensonge. Au fond, il s'agit de savoir si le *carpet-bagger* Kellogg sera gouverneur de la Louisiane, en dépit de la volonté légale des électeurs, si le portefaix noir Marc-Antoine sera reconnu pour lieutenant-gouverneur, et si le nègre Pinchback peut être envoyé comme sénateur à Washington par un gouverneur louisianais dont l'élection et partant les pouvoirs sont contestés. A un moment donné, il y a dans la Louisiane trois gouverneurs, trois lieutenans-gouverneurs, deux sénats et deux assemblées législatives. Kellogg, dont l'élection est douteuse, ne se donne pas le temps d'attendre un nouveau scrutin, agit bravement comme s'il était dûment élu, et multiplie les machinations pour empêcher que son concurrent n'emporte l'avantage. La fraude cependant est arrêtée; le sénat de Washington a examiné les pouvoirs de Pinchback et a reconnu que l'élection est illégale; le président Grant lui-même, malgré son bon vouloir pour la ligue noire, est obligé de déclarer qu'il faut procéder à de nouvelles élections. La ligue blanche s'organise, on marche au scrutin, les blancs l'emportent avec une faible majorité de cinq voix. Kellogg met alors tous ses efforts à réduire cette majorité par tous les moyens de violence et de fraude, afin que la chambre, ne se trouvant plus en nombre suffisant pour délibérer, ne puisse pas s'assembler, et sous prétexte qu'il est menacé par les

manœuvres de la ligue blanche, il s'enferme avec ses partisans noirs dans le palais de l'assemblée législative. Il y a là des scènes de législateurs noirs délibérant en fumant, chiquant, crachant, et buvant *cocktails* et *mint-juleps*, qui atteignent les plus hauts sommets du grotesque. Grant, ennuyé de tout ce tapage, dont le bruit lui arrive à Washington, mais désireux de se ménager l'appui des majorités noires du sud pour une troisième présidence, envoie sous main le général Sheridan à la Nouvelle-Orléans, avec mission de rétablir l'ordre, fût-ce au détriment de la légalité. Sheridan, qui ne recula jamais devant aucun moyen extrême, télégraphie à Washington qu'il se charge de tout, pourvu qu'il ait carte blanche et qu'on obtienne du congrès un bon petit décret qui mette hors la loi les *bandits* de la Louisiane, c'est-à-dire les adhérens à la ligue blanche. Fort embarrassé d'obtenir et d'accorder cette permission d'ostracisme contre les citoyens les plus riches et les plus considérables de la Louisiane, le gouvernement de Washington répond à Sheridan qu'il s'en remet à sa prudence; mais une parole ambiguë ne mit jamais fin à une réalité brutale comme l'anarchie. En dépit des manigances de Kellogg et de ses adhérens, l'assemblée législative de la Louisiane s'obstine à se réunir, se déclare en nombre légal pour délibérer, et nomme son président et son bureau. Alors Kellogg a recours à son suprême moyen de salut, l'intervention des troupes fédérales, et le général Emory, peut-être sous l'impulsion secrète de Sheridan, fait marcher son second, notre compatriote le général de Trobriand, pour expulser de l'assemblée législative comme illégalement admis les membres conservateurs qui complètent la majorité nécessaire. L'assemblée est envahie, et treize membres en sont expulsés au milieu du tumulte qu'on peut concevoir. Spirituel et infortuné général de Trobriand! Tous ceux qui ont eu le plaisir de le connaître et de l'entendre exprimer ses opinions si nettement démocratiques ne pourront retenir un sourire en songeant au rôle que lui a ménagé en cette occasion la malice du sort. N'est-ce pas en effet comme si la destinée avait voulu lui dire : Ah! tu as cru, parce que tu es citoyen des États-Unis, que tu avais abdiqué ta qualité d'enfant de la vieille Europe et de rejeton de sa civilisation séculaire; mais je vais te prouver que cette qualité s'attache à toi d'une manière indissoluble. Il y a ici une assemblée à violer, eh bien, c'est toi que j'en veux charger, toi qui es né dans le pays des coups d'autorité et des coups de force. Allons, quatre hommes et un caporal, et balaie-moi ça!

A peine le coup de violence de la Louisiane fut-il connu qu'un épouvantable orage se déchaîna sur toute l'étendue de l'Union. Les gouverneurs des états tonnèrent dans leurs messages, les hommes

considérables du pays grondèrent dans leurs réunions, les journaux crièrent au nouveau césar, et des nuées de caricatures s'abattirent sur le président, qui, paraît-il, est singulièrement sensible à ce genre de morsure. Grant céda, quitte à recommencer à la première occasion ou à léguer à son successeur la mission de continuer son œuvre. Qui ne voit en effet que des scènes pareilles sont le commencement d'une situation toute nouvelle que rien n'aurait pouvoir d'arrêter, si ce n'est la sagesse que les hommes consultent rarement et qu'il est trop tard déjà peut-être pour consulter.

Quand on fixe son regard sur l'état présent de l'Union, il est impossible de ne pas être frappé de l'importance considérable que depuis la guerre de la sécession le pouvoir militaire a prise dans les affaires de la grande république. A la vérité, il vient d'y faire seulement son apparition, mais cette apparition est de celles qui ne s'évanouissent pas, une fois venues à la lumière, parce que les nécessités sociales qui les évoquent sont de celles qui ne se dissipent qu'après avoir triomphé ou péri. Avec cette apparition du pouvoir militaire, la notion de l'autorité vient aussi de faire son entrée sur une scène où jusqu'alors elle avait été ignorée, et où la liberté avait tenu toute la place. Or c'est une condition de l'autorité que, dès qu'elle s'introduit dans un état, il ne peut plus y avoir dans cet état rien qui lui soit supérieur. On n'a pas, il est vrai, osé dire encore qu'il y avait quelque chose de supérieur à la liberté; mais les citoyens de l'Union doivent savoir maintenant que la liberté n'est tout dans un état que pendant les périodes heureuses et rares où le succès se trouve en parfaite harmonie avec la sagesse. Les États-Unis ont connu pendant quatre-vingts ans une période de cette nature, et la plus belle peut-être dont jamais peuple ait été favorisé. Cette période a pris fin il y a quinze ans, et elle ne reviendra plus jamais. C'est que pour que de pareilles périodes existent, il ne suffit pas que la justice règne, il faut qu'elle soit pure de toute violence; il ne suffit pas que le bon droit l'ait emporté, il faut qu'il ait triomphé sans blesser l'humanité; il ne suffit pas que le succès se soit imposé, il faut qu'il ait laissé les âmes sans remords pour le passé, sans inquiétudes pour l'avenir. Telle fut la situation morale dans laquelle se trouvèrent les fondateurs de la république après la guerre de l'indépendance; ce n'est pas tout à fait celle dans laquelle se sont trouvés les vainqueurs du sud après la guerre de sécession. Ah! oui, sans doute, la cause anti-esclavagiste était la bonne cause, et le triomphe du nord était le triomphe du droit; malheureusement cette bonne cause a été imposée par la force, et ce triomphe a été obtenu par la violence. Il est possible qu'il fût dans la logique fatale des choses que les événemens se passassent ainsi; c'est une ques-

tion qu'il serait oiseux de discuter aujourd'hui; seulement cette même logique fatale veut que la situation qu'elle a créée parcoure toutes ses phases : après le triomphe de la force, la prépotence de l'élément militaire, après la lacération du pacte fédéral, la prédominance du pouvoir central, après la négation du droit des états à conserver des institutions garanties par le pacte constitutionnel, la négation de leur autonomie politique, et elle les parcourra toutes jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien qu'un nom sans réalité de l'œuvre de Washington et de Franklin. « Bien des signes néfastes apparaissent, et il y a quelque chose qui s'écrit sur le mur, » dit M. Dixon, faisant allusion à la biblique histoire du festin de Balthazar. Oui, quelque chose s'écrit, et ce que nous venons de dire n'est probablement que la traduction d'un des mots menaçans dont les caractères commencent à s'apercevoir : *Mané*.

Toutefois il y a des nécessités impérieuses, et il est vrai de dire que telles situations trouvent une sorte de légitimité dans leur fatalité même. Aussi le spectateur lointain et désintéressé n'aurait-il pas à s'émouvoir de cette politique nouvelle, si elle n'était que dure et violente, et se contenterait-il de trouver avec Pangloss que tout est pour le mieux dans la meilleure des républiques, puisque ces choses sont inévitables et doivent nécessairement suivre leur cours. Nous Français en particulier, qui savons quelles phases a traversées notre nation pendant sa longue histoire, comment notre unité s'est fondée dans le sang des populations du midi, comment elle s'est maintenue par la large effusion du sang des protestans, comment la révolution a triomphé dans le sang de l'ancienne société, nous n'en sommes pas à nous scandaliser pour si peu qu'une petite assemblée violée ou que l'échange de quelques coups de feu entre partis ennemis; mais nous craignons que cette politique ne soit pas seulement violente, nous craignons qu'elle ne soit coupable. « Les désastres dans le passé, les menaces dans l'avenir, écrit M. Dixon à la fin de son livre, nous avertissent de nous tenir unis à notre commune race, à notre sang, à nos lois, à notre langage, à notre science. Nous sommes forts, mais nous ne sommes pas immortels. Une maison divisée contre elle-même tombera. Si nous désirons voir périr nos libres institutions, nous avons raison de prendre le parti des hommes rouges, des hommes noirs et des hommes jaunes contre nos frères blancs. Si nous désirons voir conserver l'ordre et la liberté, la science et la civilisation, nous donnerons nos premières pensées à ce qui active l'accroissement de l'homme blanc et à ce qui augmente la force de l'homme blanc. » C'est fort bien parler, et on ne peut mieux poser la question sur son vrai terrain. Parlons plus nettement encore et disons que le mal de cette poli-

tique, c'est qu'elle a remplacé un crime par un autre crime. Le crime du sud était l'esclavage, le crime des vainqueurs du sud, c'est d'avoir permis la domination de la race noire sur la race blanche.

Justes représailles, dira l'abolitioniste fanatique, légitime retour des choses, punition méritée du mal accompli; le sud souffre simplement de la loi qu'il avait faite. Il avait blessé et il a été blessé à son tour. Il n'y avait ni représailles à exercer, ni vengeance à accomplir; la justice était satisfaite du jour où l'esclavage était aboli; l'injustice a commencé du jour où les noirs ont été admis sans transition et sans condition aux droits politiques institués par une constitution que ses auteurs auraient sans doute rédigée différemment s'ils avaient prévu qu'ils la créaient non-seulement pour des hommes blancs, mais pour plusieurs millions d'Africains, non-seulement pour des hommes libres, mais pour des esclaves qu'on introduirait subitement dans la liberté. Tout ce que les blancs devaient aux noirs c'était de s'interdire et d'interdire l'abus qui se faisait d'eux; quant à l'admission à l'égalité politique, c'est un don auquel en bonne équité les derniers n'avaient aucun droit de prétendre. Il n'y a pas d'égalité là où la nature proclame l'inégalité, ou si ce mot vous paraît choquant ou susceptible d'être mal compris, la dissemblance. Lorsque dans d'autres pays une faction, aussi malfaisante qu'elle soit, l'emporte, le mal peut se corriger, car le triomphe de cette faction n'est que celui d'une partie des enfans d'une nation sur les autres parties de cette nation; mais aux États-Unis ce triomphe n'est pas celui de concitoyens sur des concitoyens, c'est celui d'une autre race d'hommes sur la nôtre, amené par la complicité et l'appui d'hommes de notre sang. Qu'avez-vous fait, vainqueurs du sud, lorsque vous avez livré la population blanche à la domination noire? Non-seulement vous avez livré vos frères à des hommes d'une autre race, ce qui est un crime contre la nature, mais vous les avez véritablement livrés à l'étranger, ce qui est un crime de lèse-patrie, et vous avez permis que la race la plus noble et la plus intelligente fût à la merci de la plus bestiale et de la plus basse, ce qui est un crime de lèse-civilisation. Vous avez créé une situation d'une injustice extrême qui ira toujours en s'aggravant, comme allait toujours en s'aggravant naguère l'institution de l'esclavage, et qui demandera un jour comme elle à être extirpée radicalement; or, ce jour-là, comment vous y prendrez-vous pour cette opération chirurgicale? *Thecel.*

En terminant l'exposé de ce tableau, si sombre malgré tous les efforts de l'auteur pour l'adoucir, des conflits et des mélanges des races aux États-Unis, nous ne pouvons réprimer en nous les plus

douloureuses inquiétudes non-seulement pour les destinées de l'Amérique, mais pour l'avenir du monde civilisé. Depuis des siècles nos guerres, nos luttes, nos rivalités, étaient entre frères, qui se disputaient l'héritage commun de leur famille; c'étaient des guerres, de Jacob contre Ésaü, ce n'étaient pas des guerres d'Ismaël contre Isaac. Mais voici qu'aujourd'hui d'innombrables enfans de la servante Agar, non plus seulement bâtards de notre sang, mais étrangers à notre race, hommes appartenant en toute vérité à d'autres humanités, viennent frapper à nos portes et s'établissent sur le sol que nous considérions comme le patrimoine de nos descendans. Bien des signes alarmans nous avertissent que la sécurité dans laquelle notre race était endormie depuis quatre cents ans est désormais trompeuse, et que l'heure approche rapidement où recommenceront, et cette fois sur une échelle gigantesque et pour des mêlées apocalyptiques, les anciennes émigrations des peuples et les brutales invasions barbares. Voici que l'Afrique, arrachée de ses fondemens par les crimes de notre race et la vieille Asie, tirée de sa réclusion par notre turbulente activité, se sont abattues sur nos continens pour en faire pâture, en attendant qu'elles en fassent proie. Les gigantesques fourmilières de l'extrême orient, démesurément accrues dans le silence des longs siècles, laissent tomber de leurs sommets et de leurs flancs leurs grappes humaines qu'elles sont désormais impuissantes à retenir. Qui nous assure que les fourmilières mêmes ne s'écrouleront pas demain, et si elles s'écroulent, où rouleront les débris? qu'entraîneront-ils dans leur déplacement? quelles nations écraseront-ils sous leurs masses, quels peuples refouleront-ils sous leur nombre, et qui nous garantit que, gagnant de proche en proche, l'inondation ne refluera pas jusqu'à nous? Et ce n'est pas seulement en Asie et en Amérique que de menaçans pronostics nous invitent à la vigilance; entendez-vous à l'Orient de notre Europe ces craquemens prolongés et comme obstinés? Là la dernière invasion, s'arrêtant il y a quatre siècles, s'était fixée et avait fait digue contre les invasions futures. Une fois la digue rompue, les flots seront rendus à leur liberté, et alors quel sera leur cours, quels marais malfaisans formeront-ils, quelles mers intérieures se creuseront-ils? Voilà le troisième mot que la destinée écrit sur le mur de notre race, pour employer l'expression de M. Dixon. *Pharès.*

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

GRANDE SAULIÈRE

DERNIÈRE PARTIE (1).

VIII.

A quelques jours de là eut lieu la fête du bourg, qu'on nomme indifféremment l'*apport* ou l'*assemblée*. Dans un village de quatre cents âmes, l'assemblée ne peut avoir rien de magnifique. Sur la place de l'église, deux ou trois boutiques en plein vent présentent leur étalage de pain d'épices et de verrerie de Nevers, puis, devant la porte du cabaret où se balance le bouchon de genévrier, une guirlande de buveurs des deux sexes se renouvelle incessamment autour des longues tables chargées de viandes fumantes et de bouteilles qui alternent avec les chopines de mauvais poiré. On chante, on jase, on se querelle, tandis que la jeunesse danse. D'usage immémorial, le bal avait toujours lieu dans le parc de Sermages, dont les salles de verdure offraient aux évolutions du branle un cadre vaste et commode. Sans doute quelque marquise du temps passé avait jugé opportun de séparer un amusement qui peut rester pur des scènes grossières de rixes et d'ivrognerie auxquelles il se serait mêlé sans cette précaution. M. et Mme Charvieux, plus fiers que leurs devanciers, n'avaient garde de sortir de chez eux lorsque revenait l'*apport* et comptaient bien supprimer un privilége incommode. Pourtant cette année-là encore le parc était livré aux paysans; parmi eux vint Jacques, très *brave* au dire de chacun, entre Marie et Rosine, celle-ci pareille à un coquelicot avec son fichu sang de bœuf tendu sous la bavette d'un tablier gorge de pigeon, celle-là parée comme une duchesse avec la petite robe grise tout

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

unie qui moulait sa taille svelte. Ils allèrent ensemble prendre place au premier rang de la foule, que se partageaient deux orchestres rivaux et possédés l'un contre l'autre d'une inimitié mortelle. Rien n'égalait l'expression dédaigneuse qu'affectait la physionomie du violoneux aussitôt que la musette chevrotait un air de bourrée, sinon le ricanement diabolique qui contractait la lèvre du *flûteux* dès que le violon râclait une ritournelle de contredanse.

L'affluence était considérable autour de ce *flûteux;* il avait pour lui la tradition et aussi le menaçant prestige de sa réputation de sorcier. On avait besoin de lui, dans l'intervalle des fêtes, quand il s'agissait de rebouter une entorse. En outre il possédait tel grimoire qui lui permettait de jouer mille tours à ses ennemis avec l'aide de son compère le *Peut* (1); et il était soupçonné d'être *meneux* de loups; ceux qui se piquaient le plus de mépriser les vieilles superstitions ne se fussent pas souciés d'encourir sa colère. Seul le violoneux, exprit fort en qualité d'étranger, se moquait de ses roulemens d'yeux farouches bien faits pour magnétiser le féroce troupeau que lui prêtait la légende. — Queue du chat! — En avant-*deusse!* — criait-il d'un air de défi, en faisant grincer son *crincrin* avec rage, tandis qu'à l'autre extrémité de l'allée son adversaire, debout sur un tonneau, modulait avec un art infiniment supérieur au sien les sons combinés du bourdon et du chalumeau.

Le contraste était vraiment curieux entre le ménétrier vulgaire à trogne enluminée, en veste courte et chapeau sur l'oreille, retenant à grands renforts de cris et de trépignemens auprès des rares « demoiselles à bonnet monté » quelques cavaliers seuls de la nouvelle école, et ce vieux Marsyas campagnard, pâle, sous l'ombre projetée par son énorme feutre, ses cheveux gris épars sur un habit de tiretaine à grands pans, et de ses mains encore agiles pressant avec amour les flancs enrubanés de l'instrument antique dont il possédait tous les secrets. Après avoir tenu longuement la même note plaintive et tremblante, signal de l'embrassade qui prélude aux exercices chorégraphiques, il entama la bourrée classique :

J'ai vu le loup, le renard, le lièvre,
J'ai vu le loup, le renard danser.

Et les lourdauds des deux sexes de se trémousser en mesure d'un air grave qui faisait pâmer de rire Marie.

— Est-ce que nous n'allons pas danser? demanda Rosine à son promis.

— Non, non, plus tard! répondit vivement Jacques, qui ne se souciait pas d'exposer ses entrechats de village à une si fine critique.

(1) Le diable.

Sur ces entrefaites, un frémissement courut dans l'assemblée, qui s'écarta craintive; la musette bêla comme un cri d'étonnement interminable, le violon s'arrêta sur un couac. M. Raoul Charvieux venait d'apparaître; c'était la première fois qu'il se trouvait au château à l'époque de l'*apport*, ou du moins que sa présence se manifestait. Le plaisir des danseurs fut glacé par la timidité; mais lui, s'avançant avec l'aisance gracieuse et un peu hautaine d'un jeune souverain au milieu de ses sujets : — Vous devez mourir de soif tous par cette chaleur, dit-il.

Le domestique qui le suivait apporta dans le cercle un panier de vin cacheté, ravi, on ne sait par quel artifice, à la cave paternelle. — Désaltérez-vous, reprit Raoul, je veux moi-même verser une rasade au plus fin musicien qu'il y ait d'ici à Paris. — Il tendit un verre plein au flûteux, ébahi d'un tel honneur, mais qui n'eut garde d'en laisser rien voir et trinqua gaîment avec lui : — A votre santé, père Colas! Vive la musette! — Ayant désarmé le vieux sorcier par cette double flatterie à l'orgueil de l'artiste et à la passion de l'ivrogne : — Quant à toi, violon, ajouta-t-il, tu boiras à ton tour avec les autres, mais d'abord tu vas nous jouer une valse et la jouer de ton mieux, entends-tu?

Le représentant du progrès s'inclina en clignant de l'œil pour marquer qu'il sentait tout le prix de la préférence et qu'il comprenait les ménagemens auxquels avait été forcé M. Charvieux dans l'intérêt de sa popularité. Alors Raoul, s'approchant de Marie, la salua très bas, comme il eût fait dans un salon, et, avant qu'elle eût seulement compris qu'il l'invitait, l'entraîna dans une valse.

On les entoura avec autant d'empressement que de curiosité; les filles échangeaient des coups de coude, les garçons chuchotaient entre eux. Jacques entendit peut-être quelque malicieuse réflexion; ce qu'il voyait eût suffi du reste à le mettre hors de lui. Pour quiconque ne connaît que le branle, ou la bourrée carrée, ou encore cette contredanse à l'ancienne mode où l'on se touche à peine le bout des doigts, la valse doit être le comble de l'impudeur. Raoul baissait la tête vers celle de Marie penchée sur son épaule, et dans cette attitude ils tournoyaient ensemble; leur essor rapide, harmonieux et doux faisait penser aux évolutions d'un oiseau en plein azur. Marie aimait la valse comme l'aime toute Parisienne de race, qui a naturellement des ailes aux talons de ses bottines; du reste il eût été impossible de ne pas bien danser avec un pareil cavalier. Raoul n'avait guère que ce talent frivole qu'un homme, pensait Jacques, aurait dû être honteux d'acquérir. En même temps l'envie le dévorait, sourde, furieuse : — De quel droit la tenait-il serrée contre sa poitrine? Avait-elle perdu la raison pour le souffrir et pour s'abandonner ainsi entre ses bras? Le bon curé, l'unique maître qu'eût

jamais eu ce paysan, ne lui avait pas appris que l'usage explique les libertés les plus équivoques, qui deviennent choses sans conséquence si elles s'exécutent en mesure.

Rosine regardait bien moins le couple infatigable qu'elle n'observait Jacques; quoiqu'il fût d'ordinaire calme et patient, elle avait eu déjà occasion de le voir en colère, elle savait ce que signifiait ce tremblement nerveux de sa lèvre pâlie. Raoul détourna l'orage comme s'il avait su le deviner. En ramenant Marie à sa place, il prit Rosine par les deux mains selon l'usage local : — Et maintenant, lui dit-il, vous allez m'apprendre la bourrée!

Le flûteux était remonté sur son trône et *tiaulait* le baiser préliminaire. Raoul appuya sans façon ses lèvres sur les deux joues de sa danseuse, qui tira une belle révérence, tandis que la foule villageoise trépignait d'aise, car Rosine était l'enfant gâté du bourg et, en la distinguant, l'héritier des Charvieux, enveloppé jusque-là dans l'antipathie qu'inspirait sa famille, se faisait de nombreux amis. Cependant Jacques, en voyant ce bourgeois téméraire affronter les difficultés du branle, avait eu un instant d'espoir : il allait se rendre ridicule aux yeux de Marie, mais non! l'inexpérience même du beau Raoul était pleine de grâce. Il embrouillait les figures avec une gaucherie comique et charmante, se laissant remettre en place par Rosine, qui paraissait prendre son rôle de professeur au sérieux. Hélas! Jacques n'était point jaloux de Rosine. Ses yeux allaient de Marie, qui, debout auprès de lui, encore un peu rose et haletante, s'éventait avec son petit mouchoir brodé, à cet Adonis, qui lui rappelait certaine figure de cire qu'il avait vue chez un coiffeur de la ville voisine; les femmes aimaient cela! et lui n'était pas fait pour leur plaire. Quelle différence entre les habits seulement! le sien était l'œuvre d'un tailleur du bourg et avait deux ans de date; le pire, c'est qu'il lui donnait l'air endimanché, tandis que ces vêtemens négligés de nuance fraîche et claire relevée d'une rose à la boutonnière, devaient être le comble de l'élégance sans apprêt. Que pouvait-il contre un tel rival? Rosine elle-même parut comprendre que la comparaison serait désavantageuse à son fiancé, car elle ne le pressa plus de danser : — Pauvre Jacques! murmura-t-elle d'un ton de compassion timide, tandis que Raoul, qui croyait avoir imposé silence aux propos en partageant ses faveurs, retournait inviter Marie une seconde fois. Jacques se tourna vers elle, et, presque avec dureté : — Qu'as-tu à me plaindre? demanda-t-il.

— Tu parais malade, on dirait que tu souffres. Allons-nous-en.

— Tu vois bien qu'il faut attendre que ceux-ci aient fini de se divertir, dit Jacques en lui montrant les couples errant sous les charmilles. — Raoul et Marie s'étaient un peu écartés des autres

et disparaissaient par intervalles derrière le feuillage, pour passer de nouveau, si complétement absorbés dans leur causerie, qu'ils se croyaient seuls. Que de choses il semblait avoir à lui dire et comme elle l'écoutait! Ils étaient bien bien faits l'un pour l'autre, il fallait le reconnaître, beaux de la même beauté blonde et déliée. Jacques auprès d'eux n'était qu'un rustre. Une sorte de désespoir morne s'empara de lui en constatant ces vérités cruelles et lui donna les dehors de l'indifférence. Il se sentit humilié jusqu'à l'anéantissement et fût resté là peut-être la soirée entière, témoin inerte, pour ainsi dire, de son propre supplice, si Rosine ne lui eût rappelé qu'il avait promis à sa mère de ne point rentrer tard. Tous trois s'en retournèrent moins joyeux qu'ils n'étaient venus; Jacques ne parlait pas, Marie semblait se bercer de souvenirs dont elle n'eût pas voulu être distraite, Rosine les regardait à la dérobée l'un après l'autre. En traversant le petit bois de sapins qui précédait la ferme, elle partit en avant, rapide comme une flèche, sous prétexte d'avertir la mère qu'il était temps de tremper la soupe, mais lorsqu'elle eut tourné le coude du sentier et qu'elle pensa qu'on ne pouvait plus la voir, la pauvre enfant s'arrêta oppressée, avec un grand soupir.

Cependant Jacques et Marie continuaient de marcher du même pas en silence. Derrière eux se mêlaient encore, adoucis par la distance, les sons de fausset du violon et les chevrotemens de la musette; il faisait presque nuit sous cette noire verdure toujours en deuil. Soudain Jacques saisit le bras de Marie : — Pourquoi, dit-il, se plantant devant elle, pourquoi me tourmenter comme vous le faites?

Son accent plein d'angoisse effraya la jeune fille réveillée en sursaut de son rêve. Elle balbutia : — Je ne vous comprends pas, mon cousin.

— Vous me comprenez trop, reprit-il, — et les yeux honnêtes fixés sur ceux de Marie l'accusaient hardiment de mensonge; — je vous ai laissé voir assez clairement dans mon cœur l'autre soir, malgré moi, bien malgré moi! Je regrettais à ce moment-là de ne vous avoir pas connue plus tôt; maintenant je sens bien qu'il aurait mieux valu ne jamais nous rencontrer. Ce sera mon malheur et ma perte... puisque vous ne pouvez pas m'aimer...

Marie mit un doigt sur ses lèvres : — Taisez-vous! dit-elle, quelqu'un écoute! — Et, soit qu'elle eût entendu en effet un bruit dans la haie, soit qu'elle voulût éviter de répondre, elle s'enfuit.

IX.

Jacques fut chassé de son lit avant l'aube par une insupportable insomnie; il s'en alla promener dehors la pensée unique, obsédante,

qui menaçait de faire éclater son cerveau. Les étoiles pâlissaient dans le ciel rayé de violet à l'horizon. Peu à peu le violet devint d'un rose glacé d'argent qui bientôt se transforma en or rouge, tandis que les buées matinales, reculant peu à peu, laissaient les prairies et les bois se dérouler comme une étoffe claire, brodée de grands dessins noirâtres, pour se réfugier dans le fond des vallées pleines jusqu'au bord de blancheurs semblables à du lait écumant. Jacques passa d'abord sous la fenêtre de Marie, qui était fermée, car tout dormait à la ferme, puis, dans son désir de retrouver quelque chose d'elle, il se dirigea vers les sapins sous lesquels ils avaient échangé la veille leurs dernières paroles; mais, arrivé là, il lui sembla qu'il n'y pourrait rester, le bois était si triste, si lugubrement immobile, la mousse humide semblait mouillée de larmes, la résine exhalait des senteurs funèbres. — Jacques! murmura tout bas une voix de femme. — Et entre les grands troncs qui s'alignaient avec la régularité d'une colonnade, il distingua vaguement ce qui lui parut être la robe de Marie. Fallait-il croire que, ne pouvant elle-même trouver le sommeil, elle l'avait devancé à cette place, où s'était trahie sa souffrance, et qu'elle l'attendait pour le consoler? Une pareille espérance était présomptueuse, insensée, néanmoins il lui sembla que le soleil faisait une soudaine irruption et comme un embrasement dans ces demi-ténèbres, si mélancoliques tout à l'heure, et il s'élança les bras tendus, un nom, le seul qu'il eût dans le cœur, sur ses lèvres entr'ouvertes. — C'est moi! dit Rosine, se levant à deux pas de lui. — Son apparition fut celle d'un remords. Il resta rivé au sol, sans voix et presque effrayé.

— Toi? balbutia-t-il enfin. Que fais-tu dans le bois à cette heure?

— J'imagine que c'est la même raison qui nous a fait sortir tous les deux. Il est impossible de fermer l'œil par une telle chaleur.

Il la regardait incertain, se demandant si Rosine était capable de feindre.

— Tu crois qu'il y a encore autre chose, reprit-elle après un silence. Eh bien! en effet, ce n'est pas tout. Je voulais te parler. Depuis un mois que Marie est ici, nous ne nous voyons jamais que devant elle.

— Pourquoi es-tu venue me chercher de préférence ici?

Elle détourna la tête pour qu'il ne pût lire dans ses yeux ce que ne disait pas sa bouche, que depuis une heure elle était assise là, toute seule à pleurer.

— Dame! je te guettais, je t'ai vu marcher de ce côté, alors j'ai coupé par le plus court... et j'arrive.

— Ah! fit Jacques avec embarras, ce que tu as à me dire est donc important et pressé?

— Il faut que tu épouses Marie, dit Rosine sans préambule, tout d'une haleine.

— Épouser Marie? répéta Jacques, stupéfait d'entendre tomber de sa bouche un conseil semblable. Tu me dis cela pour savoir au juste ma pensée, ajouta-t-il avec un sentiment de méfiance.

— Ce serait bien inutile, car je la sais déjà, mieux que toi peut-être. On n'a pas été si longtemps grands amis et quasiment frère et sœur pour ne pas deviner l'un chez l'autre ce qu'il y a de mieux caché.

— Frère et sœur, nous l'étions, c'est vrai, dit Jacques en lui prenant la main avec l'attendrissement d'un profond repentir, mais depuis nous avons été quelque chose de plus, Rosine.

— C'est-à-dire que ton père défunt me voulait pour bru et que tu pensais pouvoir lui obéir; tu avais peut-être même pour moi de l'inclination comme j'en avais pour toi, mais le jour où l'on a le cœur pris tout de bon, il faut bien s'apercevoir, n'est-ce pas, que c'étaient là des idées d'enfant? Tu as aimé Marie aussitôt que tu l'as vue. Pourquoi ne me l'avoir pas dit?

— Ah! s'écria Jacques, je suis un traître et un lâche. Je me le suis répété plus de cent fois depuis que j'ai manqué au serment que je t'avais fait.

— Tu n'es pas si coupable que cela! Il n'y a que le serment fait devant M. le curé qui vaille. Sur les autres, on peut revenir.

— Et tu n'en aurais pas de chagrin? dit Jacques, hésitant encore devant la joie égoïste dont le pénétrait la pensée de sa liberté reconquise.

— Faut-il tant regretter un galant perdu? dit en se redressant la jeune fille, dont le courage poussa jusqu'à la bravade sous l'aiguillon d'un sentiment féminin dont les meilleures et les plus naïves ne sont jamais exemptes.

— Il est vrai, dit Jacques soulagé d'un grand poids, que tu en trouveras d'autres qui me vaudront pour le moins; une fille comme toi se marie toujours bien.

— Oh! quant à cela, répliqua Rosine du même ton de légèreté, je crois que ce sera ma destinée de coiffer sainte Catherine, et je ne m'en affligerai guère. Mon chagrin serait de te voir malheureux, Jacques, comme tu ne manquerais pas de l'être avec moi. Je n'ai pas assez d'esprit, je ne suis point belle. Il faut que tu puisses être fier de ta femme. L'amitié, vois-tu, ne suffit pas.

— Mais je tiens cependant à ton amitié autant qu'à l'amour de Marie, s'écria Jacques, la saisissant avec tendresse. Je ne me marierais jamais, si mon mariage devait nous séparer.

— Vrai? — Elle le repoussa doucement, mais un faible éclair de

joie passa dans ses yeux. — Quelle idée! pourquoi veux-tu que je te quitte! La ferme aura toujours besoin d'une fermière, et ta mère n'est plus assez forte pour faire tout l'ouvrage. Ce n'est pas Marie qui s'en chargera, dis? ce n'est pas elle qui porterait le beurre au marché? — Sans trop d'effort, Rosine parvint à rire en se représentant Marie perchée sur la Blanche au milieu des paniers de provisions. — Nous la laisserons dormir toute la grasse matinée, broder, s'occuper à sa manière; mais les vaches et la volaille, et le reste, qui est-ce qui en prendrait soin? Je vous serai encore utile, allez!

— Tu ne trouves pas mon choix bien sage? dit Jacques frappé d'une certaine ironie dans le ton de Rosine.

— Oh! quand on a la folie d'amour en tête, il n'est plus question de sagesse, je crois, et mieux vaut n'en pas parler.

— Rosine, tu dis là ce que j'ai déjà pensé. Comment me devines-tu si bien?

— C'est que je t'aime, dit-elle d'une voix grave où tremblait une larme.

Jacques resta de nouveau indécis, une partie de ses soupçons se réveillaient, mais il les écarta, fermant les yeux pour ne rien voir que ce qu'elle voulait qu'il vît.

— Tu es un ange de me pardonner, soupira-t-il.

— Te pardonner, mon Jacques? Te pardonner ce que tu n'as pu empêcher! Est-ce que je ne te rends pas justice? Tu as combattu de ton mieux, tu t'es fait tous les reproches que je ne te ferai jamais jusqu'à ce que ton mal soit devenu plus fort que ta volonté.

— Ce n'est pas moi qui ai repris ma parole, dit Jacques, se laissant persuader volontiers, malgré les révoltes de sa conscience, qu'il n'avait eu aucun tort.

— Non, non! et maintenant quels sont tes projets?

— Je vais parler à ma mère tout de suite et lui dire que tu ne veux plus de moi.

— A ta place, je parlerais d'abord à Marie pour savoir si je lui conviens.

— Tu penses qu'elle me refusera?.. Tu lui as peut-être parlé de nos accordailles, Rosine?

— Jamais. Je ne sais pas ce qui m'a retenue. Jusqu'au jour des noces, rien n'est fait, et puis cela ne me paraissait ni bon ni honnête de parler du mariage des autres à une pauvre fille qui croyait, elle, n'être jamais demandée par personne. Les choses ont bien changé, dit Rosine avec un sourire, tandis que son cœur se gonflait sous sa bavette d'incarnat. Il n'y a plus à la ménager maintenant. Va donc t'entendre avec elle.

— Mais si la mère dit non?..

— Qu'importe? A nous deux, tu le sais bien, nous en viendrons à bout.

— Merci, ma Rosine, tu es toujours prudente et d'un bon conseil. Depuis que nous avons causé ensemble, je respire pour la première fois depuis longtemps.

— Allons, Jacques, il est grand jour. On doit se demander ce que nous devenons, et mes poules réclament leur déjeuner.

Ils s'en allèrent chacun de leur côté, mais les poules n'en furent pas moins oubliées ce matin-là. Rosine était rentrée au plus profond du bois, et le visage contre terre, la tête cachée sous son tablier, elle sanglotait enfin tout à son aise : — Non, dit-elle aux fougères dont les feuilles ruisselantes de rosée rafraîchissaient ses joues brûlantes, non, je ne serai pas à leur noce. Je n'en aurai pas le courage... Je tomberais, je sens que je tomberais... O mon Dieu! Je voudrais être morte! — Encore quelques cris étouffés, puis elle se releva lentement, s'essuya les yeux, rajusta sa coiffe, et, l'héroïsme, le secret désespoir faisant place tout à coup au bon sens pratique, elle chercha un prétexte convenable pour aller passer la fin de l'été chez sa marraine, au bourg de Tusy.

Lorsque Rosine revint à la ferme par des chemins détournés, afin de n'avoir chance de rencontrer personne qui remarquât ses yeux rouges, Jacques, armé d'un râteau à long manche, faisait la moisson des fleurs aquatiques qui, sur certains points, transforment l'étang en prairie. Elle ne voulut pas le déranger de cette occupation singulière, mais s'assit sous un hangar d'où elle pouvait suivre ses mouvemens. Les fortes tiges élastiques des lys d'eau résistaient; il fallut du temps et beaucoup d'efforts pour en amener au rivage une vingtaine qui furent soigneusement triés, entourés de roseaux, puis liés ensemble à l'aide d'un brin de foin. Le jeune homme déposa cette gerbe sur l'appui ensoleillé de la fenêtre de Marie, qui s'ouvrit au moment même.

— Méchant! s'écria la voix flûtée de la Parisienne, avec un léger accent d'indignation. Avoir dépouillé l'étang de sa parure! et pourquoi?.. Ce ne sont pas là des fleurs qu'on doive cueillir. Voyez plutôt, elles ne peuvent tenir droites leurs pauvres têtes flétries déjà, et, quand on les respire de trop près, leur parfum, si doux en plein air, devient tout simplement une odeur de marécage. Barbare que vous êtes! les choses ne sont belles qu'à leur place et dans le cadre qui leur convient.

— Je n'ai pas voulu vous offrir un beau bouquet, dit Jacques un peu déconcerté de voir son intention galante si mal comprise, j'ai voulu seulement ramener votre esprit à notre promenade sur l'eau et à notre conversation interrompue.

— Vous l'avez continuée hier, il me semble, par de gros repro-

ches, dit la jeune fille en rougissant, moitié de confusion, moitié de ressentiment.

— J'étais fou, je vous l'ai dit; aujourd'hui je sais ce que je veux et je ne viens pas vous faire des reproches, Marie.

Rosine n'en entendit pas davantage. Jacques s'était rapproché de la fenêtre et baissait la voix; l'attitude qu'il avait prise empêchait même qu'elle ne distinguât son visage. Le genou appuyé à une pierre qui se trouvait là, le coude sur le bord extérieur de la fenêtre, il se penchait en avant, de sorte que sa tête plongeait dans la chambre. Le soleil frappait la vieille muraille grise et filtrait entre les branches du lierre sur le visage de Marie, qui n'était ni attentif, ni ému. Il n'exprimait qu'une perplexité pénible, comme si elle eût cherché quelque moyen de s'esquiver honnêtement: mais Jacques était sous le charme de son coquet sourire et incapable de discerner cette impatience de fâcheux augure, cette contrainte qui n'échappa point à Rosine. Ce n'était pas ainsi qu'elle avait écouté la mère Doyen lorsque cette dernière était venue lui dire que son fils la voulait pour femme. Le dialogue dura longtemps. — C'est trop de paroles, pensa en elle-même la délaissée. Elle ne veut pas de lui.

Le bouquet de lys d'eau était resté entre les deux jeunes gens. Marie se décida enfin à le prendre, en arracha deux ou trois fleurs qui scintillaient comme de la nacre vivante, et se les mit sur l'oreille dans les masses crêpées de ses cheveux blonds; puis elle fit de la main un gentil geste d'adieu, comme pour congédier Jacques, qui resta cependant à la même place, le genou ployé sur la pierre et pensif. Les déductions de Rosine avaient-elles fait fausse route, étaient-ils d'accord? Cependant Jacques avait la tête basse lorsque quelques minutes après il passa lentement devant le hangar. Elle n'y put tenir et courut lui frapper sur l'épaule.

— Eh bien?

— Je ne peux donc faire un pas sans que tu l'épies? gronda-t-il de mauvaise humeur.

— Tu es fâché, Jacques; elle a dit non?

— Elle n'a dit ni oui ni non.

— Pourquoi? quelle raison a-t-elle donnée de te faire attendre?

— Oh! les raisons ne lui manquaient pas; elle m'en a donné plus de dix, mais aucune n'était bonne. Elle prétend que je l'ai surprise à l'improviste, qu'elle n'avait jamais encore pensé au mariage, qu'il lui faut peser le pour et le contre, que du reste elle a contracté des engagemens qui ne peuvent être rompus tout d'un coup.

— Des engagemens?..

— Oui... à Paris... pour son travail, des engagemens avec cette

méchante femme qui se trouve être maintenant une espèce de tutrice. Bref, elle me répondra de Paris.

— Elle part! s'écria Rosine.

— Cela te paraît mauvais signe comme à moi!

— Non, si elle veut vraiment réfléchir seule, loin de notre influence, à ce qui est en effet une chose sérieuse dont dépend toute la vie. Il y aurait à cela grande sagesse de sa part, au contraire, et j'en serais contente pour votre avenir à tous les deux, mais...

— Si tu tâchais de savoir ce qui en est? demanda Jacques avec la cruauté inconsciente d'un amoureux aux abois qui n'a qu'un but en vue et à qui tous les instrumens semblent bons, pourvu qu'ils le fassent réussir.

— Ah! tu m'en demandes trop! s'écria brusquement Rosine. Une sorte d'indignation contre Jacques était venue se mêler à la haine que depuis la veille elle éprouvait contre Marie, sentiment nouveau et plus douloureux peut-être que tout le reste pour cette âme transparente où jusque-là rien de mauvais n'était entré. — Arrangez vos affaires entre vous, ajouta-t-elle, craignant de se laisser deviner. Marie pourrait t'en vouloir de me confier tous tes secrets.

Avec sa droiture parfaite, Rosine avait deviné le côté faible de la Parisienne, cette absence de loyauté qui n'était chez elle que la crainte aimable, mais souvent dangereuse, d'affliger. Une larme l'eût fait renoncer momentanément à ses plus sérieuses résolutions; pour empêcher cette larme de couler, elle eût menti sans remords. Le courage des femmes se compose de deux vertus, la franchise et la résignation. Marie manquait de courage, et, à cause de cela, les observateurs superficiels lui trouvaient un cœur excellent. Il était clair qu'elle avait voulu éviter la nécessité pénible d'éconduire un adorateur. Peut-être de loin serait-il possible d'adoucir sa réponse, de l'atténuer; en tout cas, elle n'assisterait pas au chagrin qu'elle était forcée d'infliger. Pour ne se point prononcer nettement, Marie avait encore un autre motif. Elle savait qu'en refusant sa main à un homme digne de l'obtenir, une jeune fille laisse toujours croire qu'elle a déjà disposé de ses affections : la jalousie de Jacques contre Raoul avait suffisamment percé la veille, et par prudence elle ne voulait plus y donner prise. Cette jalousie aurait pu contrarier des projets élaborés avec délices dans la mystérieuse correspondance dont un vieux saule du chemin de l'écluse, trait d'union entre la ferme et le château, était depuis peu le confident.

Un soir, à une heure que Jacques jugea être fort avancée, car les habitans de la Grande Saulière ne veillaient jamais tard, les chiens de garde éclatèrent en aboiemens furieux, capables de réveiller le plus obstiné dormeur. Or Jacques ne dormait pas plus qu'il ne mangeait depuis quelque temps. C'est le premier effet de l'amour,

ce bien suprême, d'ôter tout repos à celui qui le possède. Le jeune fermier fut aussitôt debout. L'idée lui était venue assez naturellement que des maraudeurs menaçaient le verger rempli à cette époque de cerises en pleine maturité; mais, bien qu'il n'eût pas perdu une minute pour s'élancer dehors et que la lune inondât les arbres tentateurs, il ne vit rien... rien qu'un grand épagneul blanc tacheté de feu, qui au moment même se glissait sous une haie.

— Fox! cria Jacques d'une voix mal assurée. — Le chien, qui le connaissait bien, se retourna, fit un mouvement vers lui, puis continua sa course dans la direction de l'écluse en flairant une piste qui devait être celle de son maître. Il n'y avait pas à s'y tromper, c'était le compagnon inséparable de M. Raoul, compagnon importun cette nuit-là, et que l'on avait cru sans doute laisser derrière soi au logis. Il s'agissait de quelque tentative nocturne plus grave qu'un larcin de cerises. La première impulsion de Jacques fut d'aller heurter au volet de Marie. Personne ne répondit. Avant de frapper de nouveau, il laissa s'écouler un intervalle de quelques secondes pendant lequel son sang se calma un peu. Que voulait-il? Lui reprocher son rendez-vous nocturne? Mais ce rendez-vous, rien ne le prouvait; Raoul était peut-être venu sans son consentement errer sous ses fenêtres et rimer à la lune. Était-il venu? Fox n'était-il pas seul en expédition amoureuse ou autre? — Lui dire mes soupçons? pensa Jacques, est-ce que j'oserais!.. Dieu merci, elle ne m'a pas entendu! — Et il s'éloigna sûr la pointe du pied, tremblant d'avoir arraché Marie à son innocent sommeil, honteux surtout de lui-même et des fantômes qu'il s'était forgés. Pourtant il était loin de se sentir rassuré; jusqu'au matin, son imagination battit la campagne. Il cherchait un prétexte pour aller voir M. Raoul et l'avertir par quelque moyen détourné qu'il avait l'œil sur lui : — Je lui conseillerai tout simplement, décida-t-il enfin, de ne pas laisser courir son chien, qui a manqué recevoir cette nuit par erreur une bonne charge de plomb. Il interprétera cela comme il voudra.

Cette résolution prise, Jacques attendit plus tranquillement le matin qui devait lui permettre de l'exécuter. L'action bienfaisante du grand jour aidant, il répudia peu à peu toute idée de complicité entre Marie et le jeune Charvieux, et la démarche qu'il avait méditée finit par lui paraître puérile; néanmoins il la fit.

— M. Raoul est-il levé? demanda-t-il en entrant de bonne heure dans la cour de Sermages.

— Oh! il est loin, répondit le palefrenier occupé à laver une voiture. C'est ce cabriolet-là qui l'a conduit en ville.

— Et quand doit-il revenir?

— Pas avant l'ouverture de la chasse, je pense, puisque le voilà parti pour Paris.

Sans rien demander de plus, Jacques s'en alla songeur. Sa méfiance s'était réveillée, lui représentant soudain des adieux échangés, un complot formé pour se revoir. On déjeunait à la ferme lorsqu'il rentra, et, pour s'excuser d'être en retard, il raconta la course inutile qu'il venait de faire. Tout en parlant, il ne quittait pas Marie des yeux. Ceux de la jeune fille étaient baissés; on n'y pouvait rien lire.

— Peut-être retrouverez-vous à Paris de nouvelles connaissances, lui dit-il avec une amertume dont il n'était pas le maître; — mais Marie ne se laissa point déconcerter. — Paris est si grand, mon cousin, répondit-elle, si grand qu'on ne s'y rencontre guère.

— Marie pense-t-elle donc à nous quitter déjà? demanda la mère Doyen sans marquer trop d'étonnement. — Elle était allée causer quelques jours auparavant de l'avenir de sa nièce avec M. le curé, qui lui avait dit en secouant la tête : — Ne nous mêlons jamais de régler ce que nous ne comprenons pas, madame Doyen. Cette petite a des ailes que nous essaierions en vain de lier ou de rogner. Elles l'emporteront toujours au-delà de votre Grande Saulière, plus haut, je ne sais, mais bien loin à coup sûr, dans le monde dont elle attend beaucoup... trop sans doute. A son âge, on se croit le droit de tout espérer. La main de la Providence mettra peut-être un jour cette fougue à la raison; la vôtre serait impuissante, je vous l'affirme. Ne vous occupez d'elle que pour la tirer au besoin du mauvais pas où ni vos raisonnemens ni mes sermons ne l'empêcheront de tomber si le diable l'y pousse, et rappelons-nous, ajouta le prêtre en mettant ses lunettes pour mieux scruter la physionomie de Jacques, à qui ces dernières paroles étaient adressées, bien qu'il continuât de parler à sa mère, rappelons-nous qu'il ne faut jamais admirer avec trop de complaisance ce qui n'est pas fait pour nous.

Mme Doyen avait réfléchi à l'avertissement, d'abord inintelligible pour elle, de M. le curé. Voilà pourquoi elle ne chercha nullement à retenir Marie lorsque celle-ci lui eut appris que son congé était expiré. — Elle est bien portante à présent, dit-elle à son fils. Elle peut et doit se remettre à travailler. N'oubliez pas, ma mignonne, ajouta-t-elle avec bonté, que notre maison est la vôtre.

Le départ de Marie ne ressembla guère à son arrivée. Tout le monde était triste pour plus d'une raison. Jacques la reconduisit, comme il l'avait amenée, dans son boghey traîné par la *Blanche*; mais Rosine les accompagnait, Marie l'ayant exigé.

X.

Ce fut comme la fin d'un enchantement. Marie emporta le soleil, l'été, le bonheur avec elle. Lorsqu'elle eut disparu, on ne retrouva

rien de ce qui avait suffi avant sa visite aux goûts simples et aux désirs modérés de trois êtres qui désormais ne se reconnaissaient plus. Pourtant rien n'était changé à la ferme, mêmes travaux, mêmes habitudes, même vie extérieure, mais l'âme de tout cela était à jamais assombrie. Si Rosine ne négligeait aucun de ses devoirs, elle ne s'en acquittait plus avec des rires et des chansons, non qu'elle fût précisément triste, il semblait plutôt qu'elle eût vieilli, que la gravité, résultat de l'expérience, fût venue avant le temps se poser sur son front. Jacques travaillait comme s'il avait eu à lui seul les bras de plusieurs hommes, on eût dit qu'en brisant son corps il espérât s'empêcher de penser; la mère interrogeait avec anxiété le visage de ses enfans, ne sachant trop que supposer et n'osant dire le peu qu'elle devinait; lorsque assise sur le banc devant la porte, à la nuit tombante, ses doigts noueux égrenaient lentement son chapelet, ce n'était plus pour remercier Dieu, qui lui avait accordé tout ce qu'une chrétienne peut souhaiter en ce monde, c'était pour demander le remède au mal inconnu qui faisait souffrir autour d'elle tout ce qu'elle aimait. Cependant, la moisson étant proche, elle rappela le mariage fixé pour cette époque et dont on ne parlait plus. Jacques détourna la tête; il laissa Rosine, évidemment mal à l'aise, répondre pour lui et pour elle. — Nous sommes convenus d'attendre encore. — Et Mme Doyen, se rappelant par une association d'idées assez naturelle que son fils avait appris d'abord avec déplaisir l'arrivée d'une étrangère dans la maison, ne put s'empêcher de murmurer tout bas : — Hélas! pourquoi est-elle venue? — Réflexion inintelligible, il faut le croire, car personne ne la releva. — Du reste toute confiance était éteinte entre les habitans naguère si étroitement unis de la Grande Saulière; loin de se rechercher, ils s'évitaient, chacun avait ses soucis, ses appréhensions, ses secrets, qu'il ne pouvait épancher. Jacques surtout avait pris des allures mystérieuses : tous ses loisirs, il les passait seul à l'écart dans quelque lieu désert où, après s'être assuré que nul ne le voyait, il tirait lentement de sa poche une lettre déjà flétrie à tous les plis, — elle avait été lue si souvent et si longtemps déjà portée sur sa poitrine, comme un de ces cilices de fer qui creusaient une incessante blessure! La lettre était longue; ce n'est que le bonheur qui nous vient dans un mot. Jamais une femme n'a dit *non* sans entourer le coup qu'elle porte de précautions inutiles et offensantes : « Ne me retirez pas toute votre affection, avait écrit Marie, bien que je n'en sois pas digne. » Quelle étrange prière! Était-il le maître de lui en retirer la moindre parcelle quand il l'eût voulu? — « J'ai besoin de voir toujours en vous un frère et un ami; l'autre nom, celui que vous demandez, il n'est pas en mon pouvoir de vous le donner, Jacques. J'ai pour vous autant de tendresse que

d'estime... » — N'était-ce pas assez pour la décider à mettre sa main dans la sienne avec confiance? « Mais vous ne vous contenteriez pas de cela. » — Qu'en savait-elle? Il se fût contenté d'un peu de pitié seulement. « Vous voulez de l'amour, et nous ne saurions évoquer l'amour à notre gré. Il s'empare de nous comme un délire, il nous fait agir contre nos principes, nos intérêts, notre volonté, il nous pousse aux abîmes d'où l'on ne sort plus; mais quels que soient le désespoir, la honte même qui l'accompagne, il ne permet plus à quiconque l'a une fois ressenti de trouver le bonheur hors de lui... »

Jacques étudiait, retournait, commentait ce passage semblable à quelque aveu involontaire. Une sollicitude désintéressée, quasi fraternelle, faisait taire sa jalousie, car chez Jacques l'amour que Marie prétendait lui apprendre à connaître était plus fort que la passion. Il voyait son idole engagée dans des tempêtes auxquelles il eût voulu l'arracher pour la conduire malgré elle dans quelque port paisible, quitte à s'effacer, à disparaître ensuite. Ses yeux s'arrêtaient longuement pour ne se relever que baignés de larmes, sur les dernières lignes. « Le meilleur temps de ma vie se sera écoulé à la Grande Saulière. Cherchez quelquefois dans vos prés, dans vos bois, partout autour de vous, une Marie qui n'est plus, et qui méritait peut-être alors le dévoûment d'un cœur comme le vôtre. » Elle était là en effet : l'air pur lui apportait son haleine et sa voix, ce bouleau ondoyant lui représentait sa taille élancée, ce rayon de soleil son sourire. — Je crois, pensait-il, que je deviens fou.

— Tu l'es, pardieu, déjà! dit quelqu'un derrière lui.

Jacques se retourna surpris, presque effrayé, car il ne croyait pas avoir prononcé tout haut ce qu'il lui était arrivé de penser si souvent. C'était au commencement d'août, il avait passé la journée dans les chenevières à surveiller le premier arrachage du chanvre et il rentrait à pas lents, enivré par l'odeur pénétrante de ce végétal en même temps qu'étourdi par la grande chaleur. Le crépuscule s'étendait sur les champs, la pâle faucille de la lune se dessinait sur le ciel clair.

Jacques traversait un de ces carrefours mal famés « où l'on voit et où l'on entend. » Le diable y était apparu sous forme de poule ou de chien noir à plus d'un malheureux qui avait peut-être moins besoin de son aide que le fermier de la Grande Saulière. Si ce n'était pas lui qui surgissait au moment même de l'autre côté des genêts, c'était en tout cas un de ses suppôts, le père Colas armé de son inséparable musette. — Je viens, dit-il, de reconduire une noce; à quand la tienne?

— Je n'ai pas le mariage en tête, répondit Jacques avec humeur.

— Non, c'est plutôt le chagrin qui te tient. Ton mal ne date pas

d'hier, pauvre gars, je l'ai vu te prendre, il y a plus de deux mois, le jour de l'*apport*.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, interrompit Jacques en pressant le pas; mais on ne se débarrassait pas si aisément du flûteux, surtout quand un repas de noces avait surexcité sa loquacité ordinaire.

— Ce n'est point le père Colas qu'on peut tromper, mon fils, reprit-il en fixant sur son interlocuteur ses petits yeux de loup avides et sanguinolens. Pourquoi n'être pas venu me trouver? Je t'aurais guéri. En mêlant de la mandragore avec du gant de Notre-Dame ramassé de la main gauche au coup de minuit pendant le premier quartier...

— Vous savez bien que je ne crois pas à vos secrets.

— Oui-da! fit le sorcier avec un dédaigneux haussement d'épaules, aussi tu fonds à vue d'œil comme une cire au feu. Y en a-t-il de ces amoureux qui viennent me trouver après s'être moqués de moi! Elle t'appartiendrait, si tu m'avais cru. Il y a des mots auxquels les filles ne résistent pas. Et maintenant veux-tu que je te venge?

— De qui?

— De l'autre, de ce freluquet dont je te montrerai la figure reflétée au fond de l'eau comme dans une glace, si tu viens chez nous en m'amenant une feuillette de boisson.

— Père Colas, vous avez déjà trop bu.

— Me promets-tu la feuillette? Je te prouverai tout de suite que je n'ai pas assez bu pour voir trouble quand il s'agit de lire dans le grimoire. Je te conterai mot à mot par exemple ce qu'ils se disaient tout bas, lui et elle, derrière la bouchure du Long-Pré au temps des foins, et depuis dans l'oseraie, où tu n'aurais pas été les chercher.

Malgré lui, Jacques tendit l'oreille, et le rusé flûteux s'en aperçut : — Cela t'intéresse?

— Vos contes à dormir debout? Ma foi! non, répondit Jacques avec effort, car il endurait mille tortures. J'apprends seulement que vous joignez à vos autres talens celui d'écouter aux portes.

— Eh bien! quand cela serait? qu'aurais-tu à me reprocher, puisque tu en profites? mais je n'ai pas besoin d'écouter pour savoir, ni seulement d'ouvrir les yeux. Veux-tu que je te dise encore, sans l'avoir lu, tout ce qu'il y avait sur les petits papiers cachés dans un *corniau* de saule... dans celui-là, dit le sorcier s'arrêtant devant l'écluse qu'ils avaient atteinte très vite, car Jacques s'efforçait de fuir ce démon accroché à lui comme une proie, mais les jambes du flûteux, bien que toujours flageolantes, le portaient comme le vent au besoin.

— Tu mens, maudit ! cria le fermier avec colère; malgré lui cependant, il examinait les fentes du *cornian*, assez propre en effet à servir de boîte aux lettres; oui, c'est là un infâme mensonge!

— Tu sais bien que non! répondit le père Colas avec le calme d'un être supérieur, inaccessible aux injures; la petiote mettait là sa lettre, et lui il venait la prendre de nuit comme un voleur. Il se couvrait même d'une *blaude* pour n'être pas reconnu. Me donneras-tu ma feuillette? reprit le flûteux après une pause en voyant Jacques regarder l'arbre d'un air accablé.

— Je ne vous refuse ni cela ni autre chose, répondit le jeune homme aiguillonné par une curiosité dont il avait honte, mais ce n'est point pour vous faire parler, car je ne crois pas un mot de ce que vous dites.

— Bien entendu! dit le sorcier d'une voix railleuse; tu ne crois pas non plus que tout est sens dessus dessous au château, parce que les vieux ont reçu de Paris de mauvais rapports sur leur fils, qu'ils voudraient marier, tandis que ce mignon est pris par une amourette. Le plus drôle, c'est qu'on t'en veut d'avoir de trop jolies parentes et de les attirer ici mal à propos.

— Si je croyais cela! s'écria Jacques, j'aurais vite fermé la bouche du coquin qui parle comme vous le dites; mais vous me rapportez là de méchans bruits que vous allez ramasser dans les cuisines du château en quêtant un souper, espion que vous êtes ! Ayez soin de les garder pour vous à l'avenir, ou ce sera vous-même que j'écraserai comme une vipère!

— Bah! menace à ton aise! dit le sorcier en philosophe qui s'amuse plutôt qu'il ne se fâche de l'éclat absurde des passions humaines; le bois, le feu, ni le fer, ne peuvent rien contre moi, mais je ne parlerai à personne de ce que je t'ai dit, parce que je n'y ai point intérêt. Quant à toi, si tu n'ajoutes pas une bonne poule grasse à la boisson que tu m'as promise, ta mère ne teillera pas cette année de fameuse filasse, c'est moi qui te le prédis.

Et, agitant la baguette de coudrier qu'il portait toujours, le sorcier passa son chemin.

XI.

Les révélations du père Colas furent l'objet d'une longue discussion à la Grande Saulière. La mère Doyen voulait qu'on n'en tînt aucun compte; mais malgré toute l'opposition qu'elle lui fit et contrairement à ses habitudes d'obéissance filiale, Jacques partit dès le lendemain pour Paris. S'il avait pu partir le soir même, il l'eût fait. Ce premier mouvement avait eu du reste l'approbation formelle de Rosine, la généreuse fille ayant reconnu qu'il était de son devoir

de défendre la réputation injustement attaquée de sa proche parente et de protéger celle-ci au besoin.

— Tu verras, dit en pleurant la vieille fermière quand Jacques eut été rejoindre la diligence, tu verras qu'il se prendra de querelle avec ce Charvieux.

— Je veux penser plutôt qu'il nous ramènera Marie, répondit Rosine avec fermeté. C'est là ce que nous devons souhaiter dans l'intérêt de tous.

— Dans le tien aussi, peut-être? demanda brusquement la mère Doyen. Je ne te comprends plus... Tu as perdu la tête. C'était à toi de le retenir. Un voyage à Paris, Seigneur! mon Jacques à Paris!

Mme Doyen nourrissait contre les voyages cette antipathie naturelle aux paysans qui, de la naissance à la mort, ont les yeux fixés sur un horizon très court, celui de leurs terres, au-delà duquel ils ne veulent rien voir. Jacques, sans partager ce sentiment, résultat de l'ignorance et de l'égoïsme qu'elle engendre, n'avait cependant jamais désiré sortir de chez lui. Jamais il n'était allé plus loin que Nevers pour les foires, et il avait toujours déclaré au retour qu'il ne concevait pas qu'on pût vivre dans une ville. Aucune curiosité ne se mêla donc, pendant la durée du trajet, à l'impulsion irrésistible qui le poussait vers Paris; rien ne vint le distraire du but qu'il avait dans l'esprit, bien que pour la première fois il fît connaissance avec le chemin de fer et ses vertigineuses merveilles. Rester si longtemps à la même place, enfermé dans une boîte étroite, lui était un supplice; de quart d'heure en quart d'heure, il interrogeait sa grosse montre d'argent, ou encore il lui arrivait par habitude de calculer la valeur des champs cultivés en les comparant à ceux de la Grande Saulière, qui se trouvaient toujours être les plus beaux; puis, si le train passait devant quelque maisonnette cachée dans la verdure et au seuil de laquelle jouaient des enfans, il poussait un soupir d'envie et de regret. La nuit venue, il se blottit dans son coin, ferma les yeux et pensa que chaque minute le rapprochait de Marie; que dirait-elle en le voyant surgir à l'improviste? Serait-elle contente ou fâchée? Il composait en lui-même une conversation qui marchait à son gré comme toutes celles dont nous faisons les questions et les réponses. Il se voyait reçu dans ce froid parloir qu'elle lui avait tant de fois décrit; la première explication l'intimidait un peu. Comment entrerait-il en matière? Elle l'aiderait sans doute par sa seule contenance. Si elle avait vraiment été imprudente et légère;... elle était si jeune, un cœur pur est si crédule,... que d'excuses il lui cherchait déjà! Elle l'aborderait confuse,... et lui, il ne lui ferait pas de reproches, il la supplierait d'avoir pitié d'elle-même, et elle l'écouterait; elle serait attendrie, vaincue, elle lui avouerait tout, — et il la sauverait! — Peu à peu la situation

que Jacques dessinait bien nettement jusqu'ici s'embrouilla; toute l'anxiété possible n'empêche pas le sommeil de revendiquer ses droits. Bercé par le mouvement régulier du wagon, Jacques s'était endormi ou du moins assoupi, car il ne perdait pas encore la conscience du lieu où il était; mais le train lui semblait avoir changé de voie pour retourner à toute vapeur vers son pays, et il n'était plus seul; Marie se trouvait là, vêtue comme le jour où il l'avait aidée à descendre de la patache, et rieuse comme ce jour-là, lui aussi était gai et il avait sujet de l'être. C'était son jour de noces. Il descendait devant la Grande Saulière au milieu d'une réunion nombreuse de parens et d'amis à la tête desquels, chose singulière, se tenait le père Colas, non pas seulement en qualité de flûteux, mais à la place d'honneur réservée d'ordinaire à l'entremetteur, au *croque-avoine*, comme on le nomme. Au dehors, c'étaient des acclamations, des chants, des coups de pistolet, un joyeux brouhaha dont retentissaient tous les bois d'alentour. Deux ou trois secousses violentes réveillèrent Jacques en sursaut. Le tumulte qu'il avait rêvé existait en effet, mais c'était celui qui accompagne l'arrivée de chaque train. A la clarté du gaz, au milieu de sifflemens et de bruits infernaux, des figures étrangères s'entre-croisaient, se bousculaient, réclamant qui les billets, qui les bagages. Jacques se sentit isolé comme il ne l'avait jamais été. Qu'allait-il faire? Personne ne lui donnait un renseignement ni un conseil. Un employé qu'il se hasarda enfin à interroger lui montra du doigt une rangée de voitures et passa vite en grommelant : — On voit bien que vous arrivez de votre village! — Cette réflexion, aggravée par le ricanement goguenard du cocher qu'il pria, en payant d'avance, de le conduire à la première auberge venue, parut inhospitalière à Jacques. — Dans mon village, dit-il, on reçoit mieux les gens.

Le premier aspect de Paris le choqua presque autant que l'accueil de ses habitans. Ces faubourgs aux maisons enfumées, aux murs barbouillés d'affiches, aux boutiques hermétiquement closes, ne répondaient guère à l'idée qu'il s'était faite d'une succession incessante de dômes, de clochers, de palais. — C'est encore moins bien qu'à Nevers, se disait-il étonné, en comptant les rares passans. La nuit a sa magie et ses ombres, le jour son activité, sa lumière; l'un pare ce qu'il éclaire, l'autre atténue ce qu'elle voile; mais il est une heure morne et grise comme la réalité elle-même qu'il faut craindre d'affronter quand déjà on a l'âme triste. A la campagne, elle est, bien que plus austère, aussi belle que toutes les autres, parce qu'elle se lève sur l'œuvre de Dieu qui ne ment pas, mais elle démasque la laideur des grands centres humains comme celle d'une coquette dont le fard tombe à l'aurore. La pauvreté du gîte où Jacques fut conduit par son cocher, observateur superficiel

qui estimait les ressources pécuniaires d'un client d'après sa toilette et son bagage, ne contribua pas à le faire revenir de ses préventions. Il changea de vêtemens, et aussitôt que la matinée fut assez avancée pour autoriser une visite, se rendit au grand pensionnat du faubourg Saint-Honoré, où il s'attendait à trouver Marie.

— Mlle Desnoyers? demanda-t-il d'une voix étouffée qui trahissait tant de trouble et d'impatience que la portière le regarda surprise.

— Mlle Desnoyers n'est pas ici; monsieur veut-il parler à madame? — Jacques fit un signe de tête affirmatif. Cette absence de Marie le contrariait, mais il résolut d'attendre qu'elle rentrât. On l'introduisit dans un vaste parloir au parquet luisant comme une glace, dont tous les meubles étaient couverts de housses, et tous les bronzes, toutes les dorures enveloppés de gaze. Il attendit quelques minutes qui lui parurent longues, puis, au moment où il y pensait le moins, une figure sèche au regard inquisitorial se dressa devant lui. C'était la directrice, qui était entrée à pas de chatte. — Mlle Desnoyers a quitté la maison depuis plusieurs jours, monsieur, et nous ne savons où elle est. Je la croyais retournée peut-être à la campagne, dans sa famille... — Et l'œil curieux, pénétrant de la directrice étudiait en même temps la physionomie pétrifiée de Jacques. Il était hors d'état d'articuler un mot.

— Vous l'avez renvoyée? demanda-t-il enfin.

— Renvoyée n'est pas le mot. Les vacances sont venues; je pouvais me passer de ses services, mais avant d'en dire davantage, permettez-moi de demander, monsieur, à qui j'ai l'honneur de parler?

— Je suis son parent, mon nom est Jacques Doyen.

— Et vous ne savez où la trouver? s'écria la directrice en levant au ciel des mains scandalisées.

Jacques vit tant de malice prête à se déchaîner qu'il s'empressa de mettre son ignorance sur le compte d'un prétendu voyage qui l'avait tenu éloigné de chez lui. Sa mère devait être mieux informée.

— Eh bien! monsieur, puisque vous vous intéressez à Mlle Desnoyers, je dois vous faire part des inquiétudes que m'inspire l'avenir de cette jeune personne. Elle n'a jamais paru, je regrette de le dire, aussi satisfaite de son sort que la reconnaissance l'eût exigé. C'est un caractère fantasque, les choses pratiques ne sont point son fait. A la suite du congé que nous lui avions accordé pour rétablir sa santé, elle est revenue moins propre encore que par le passé à ce qu'on attendait d'elle. J'exige naturellement que mes subordonnées soient tout à leur tâche, corps et âme; il ne m'est pas permis de tolérer des préoccupations personnelles trop visibles, des tristesses sans motif, des airs penchés, des correspondances absorbantes et suspectes. C'est un spectacle malsain pour la

jeunesse qui m'est confiée. Je puis encore moins permettre... mon Dieu! je croirai, si bon vous semble, que les visites qu'elle recevait avaient pour but de lui assurer un asile honorable hors de chez moi, que les intentions du jeune homme qu'il m'est arrivé de rencontrer au parloir étaient irréprochables... en tout cas, rien de répréhensible ne pouvait se passer devant tant de témoins, — vous comprendrez cependant que, règle générale et pour l'exemple, nous ne puissions admettre un certain genre de protection...

— Aussi, dit Jacques, la regardant fixement, vous avez abandonné Marie à cette protection, qui vous paraissait dangereuse?

La logique et l'honnête énergie de ce rustique, qui s'exprimait en bon français, faillirent déconcerter l'institutrice.

— Vous semblez, monsieur, m'adresser un reproche?

— Je n'en aurais le droit, madame, répondit Jacques, qui tenait à la faire parler, que si vous n'aviez pas d'abord adressé à ma cousine toutes les remontrances maternelles qu'on doit attendre d'une bienfaitrice...

— Et que je ne lui ai point ménagées, croyez-le, interrompit la maîtresse de pension. Il y a même eu entre nous une scène très vive, très pénible, à la suite de laquelle Mlle Desnoyers, qui a beaucoup d'orgueil, a quitté la maison.

— Voudriez-vous, madame, me raconter cette scène?

— Je me suis efforcée de l'oublier depuis, répondit la directrice d'un air de charité hypocrite, car je n'ai pas d'inimitié contre elle, bien qu'il soit trop certain qu'elle prenne la vie, pauvre fille, par le mauvais bout! Tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai parlé selon ma conscience. Je lui ai dit les interprétations auxquelles sa conduite donnait prise, ce que j'avais vu, ce que je supposais,... et j'ai fini par lui interdire de recevoir personne. Elle m'a écoutée d'un air égaré, comme une coupable qui, se voyant devinée, perd la tête, et, sans me répondre, est partie brusquement. Depuis je n'ai plus entendu parler d'elle.

— Et vous n'avez pas fait de recherches?

— Pardonnez-moi. J'avais craint un instant quelque acte de désespoir. L'expression de son visage était si étrange! Mais après tout, il m'a semblé qu'en avertissant Mme Doyen, sa tante, je mettais ma responsabilité à l'abri. J'ai donc écrit hier. Si je ne l'avais pas fait plus tôt, c'était dans une bonne intention, pour laisser à l'enfant prodigue le temps de rentrer en grâce.

Jacques ne put retenir un sourd gémissement. Sous quel jour cette méchante femme avait-elle présenté à sa mère la fuite de Marie?

— J'espère, monsieur, reprit la directrice dont l'œil de lynx constatait l'évidente consternation du jeune fermier, j'espère que

vous ne me demanderez jamais de reprendre ici Mlle Desnoyers. Il est trop tard, ma bonté est vraiment épuisée.

— Elle a dû s'épuiser vite, répondit Jacques avec une sombre ironie, car vous en aviez bien mince provision ! Du reste ma cousine n'a besoin ni de vous, madame, ni de personne. Elle est chez nous !

— S'il en est ainsi, fit la directrice, se redressant, j'ai peine à m'expliquer votre démarche...

— Je désirais savoir toute la vérité. Mon opinion est faite.

Et il se rendit tout droit sans hésiter chez M. Raoul Charvieux, dont il connaissait l'adresse pour lui avoir expédié, dans la saison, plus d'une bourriche de gibier.

M. Raoul était en train de déjeuner dans le plus coquet des appartemens de garçon lorsqu'on lui annonça le fermier de la Grande Saulière. Son sourcil se contracta et il repoussa nerveusement l'assiette qui était devant lui : — Faites-le entrer, dit-il cependant au domestique, et laissez-nous.

Jacques s'était arrêté sur le seuil, tournant et retournant son chapeau entre ses mains.

— Quel hasard vous amène, maître Doyen? demanda le jeune Charvieux avec un sourire affable.

— Ce n'est pas le hasard, monsieur, c'est une affaire très grave, dans laquelle vous pouvez m'aider.

— Je suis tout à votre disposition, mais d'abord asseyez-vous et partageons ce pâté.

— Non, il y a des soucis qui empêchent de déjeuner, bien que vous ne paraissiez pas, Dieu merci, vous douter de ceux-là, monsieur Raoul. Nous parlerons tout de suite sérieusement, s'il vous plaît; je n'ai pas de temps à perdre. — Et Jacques s'assit en face de Raoul, qui affectait de manger du meilleur appétit pour ne pas rencontrer ce regard sévère obstinément fixé sur lui.

— Je vous disais donc que j'étais dans un grand tourment. Vous vous rappelez Marie Desnoyers, ma jolie cousine, comme vous la nommiez. Il n'y a pas si longtemps que vous la faisiez danser à l'assemblée. C'était une honnête fille dans ce temps-là, et un brave garçon la demandait en mariage,... moi-même, pourquoi le cacher? Il ne tenait qu'à elle d'être heureuse; elle l'eût été, si je ne sais quel fils de bourgeois ne s'était fait un jeu de la perdre. Il l'a détournée de nous et aussi du seul asile où, loin de nous, elle pouvait vivre en sûreté; il lui a ôté l'estime de tous ceux qui s'intéressaient à elle, il l'a fait du jour au lendemain tomber dans la boue, et, ayant commis ce crime, le lâche s'imagine qu'il n'aura de son aventure que du plaisir, il ne sent pas qu'un bras est levé sur lui !

Pendant ce monologue, Raoul avait coupé avec une activité extraordinaire tantôt le pâté, tantôt l'assiette ou même la nappe, tant

sa main frémissait. Aux derniers mots, il devint alternativement rouge jusqu'aux oreilles, puis très pâle, et se saisit d'une carafe en guise d'arme défensive.

Jacques était debout et le regardait toujours, les dents serrées, les poings fermés, comme pour opposer une digue au torrent de sa colère.

— Que pensez-vous de ce misérable, dites?..

La réponse n'était pas facile à trouver sans doute; avant que Raoul en eût articulé le premier mot :

— Je ne m'étonne pas que vous soyez embarrassé pour le juger, fit Jacques presqu'à voix basse, tant il s'efforçait de se contenir, ce misérable, c'est vous!

Raoul se leva brusquement; son œil enflammé de colère alla de la sonnette à la porte, exprimant l'intention la plus formelle de faire jeter dehors l'insolent, puis, d'une voix altérée : — J'ai pitié, dit-il, du désespoir qui vous pousse à venir m'insulter chez moi, mais sortez,... sortez vite! Je ne supporterais pas un mot de plus. Vous n'êtes pas dans votre bon sens.

— Monsieur, reprit Jacques en se rasseyant avec résolution, il n'est permis d'être si fier que lorsqu'on a la conscience nette. Essayez de me chasser! Nous verrons bien lequel de nous deux est le plus fort. Je ne m'en irai pas avant que vous ne m'ayez dit où se cache la personne dont nous venons de parler.

— Comment le saurais-je?

— Vous le savez.

— Maître Doyen, répliqua Raoul, finissons cette comédie, ou bien vous me forcerez de vous apprendre à vivre. Il est possible que j'aie cédé trop facilement à l'impression qu'avait faite sur moi la beauté d'une jeune fille, mais tout autre homme de mon âge à ma place aurait eu les mêmes torts. On abuse du grand mot de séduction. C'est aux femmes à se défendre quand on leur déplaît.

— Vous avouez enfin! s'écria Jacques. Ma foi! je suis bien aise de ne pas savoir vivre; ce n'est certes pas à votre école que j'irai apprendre. — Ah! les femmes n'ont qu'à se défendre? De quelles femmes parlez-vous? De celles sans doute qui connaissent par expérience quel risque on court en aimant de tout son cœur, sans-arrière pensée? Mais les meilleures, les innocentes, celles qui sont encore capables de croire, que deviendront-elles, si les hommes tels que vous ne les respectent pas? Elles seront donc perdues les premières, étant trop franches pour se méfier et trop généreuses pour calculer ce qu'elles donnent?

Raoul haussa les épaules : — Il y a du vrai dans ce que vous dites, murmura-t-il avec humeur, le monde est mal fait. Qu'y puis-je?

— C'est tout ce que vous trouvez à répondre? fit Jacques tremblant d'indignation et de mépris.

— Si vous n'étiez pas mon fermier, je vous offrirais en outre de vous couper la gorge...

— Il ne tient qu'à nous de rompre notre bail; du reste les Doyen valent bien les Charvieux, je suppose, dit Jacques avec une hauteur qui piqua au vif le beau Raoul, moins ignorant peut-être qu'on ne le croyait des origines de sa fortune. Je ne sais comment vous vous y prendriez pour me couper la gorge, mais je sais bien que, moi, j'aurais vite fait de vous casser la tête... ni plus ni moins qu'une noix sèche, tenez... dit Jacques, dont la main se crispa autour du bâton de néflier qu'il tenait en guise de canne. — Involontairement Raoul recula. — N'ayez pas peur... ce ne sera pas pour aujourd'hui! Avant tout, je vous dénoncerai... nous avons des tribunaux!... je ferai un scandale! Votre grand monde d'enrichis saura ce que vous valez! Quand vous serez las des amourettes, vous n'y trouverez peut-être plus de fiancée à grosse dot! Et si les juges de Paris ne punissent pas... — Jacques s'était levé terrible. — Ne remettez plus le pied dans le pays, ne vous montrez jamais chez nous... C'est tout ce que je peux vous dire.

Il se dirigea vers la porte. — Je suis bien malheureux, monsieur Raoul, dit-il en l'ouvrant avec lenteur, mais j'aime encore mieux être à ma place qu'à la vôtre.

Raoul Charvieux se rappela plus longtemps qu'il ne l'eût voulu l'accent et le visage de cet honnête homme. Appuyé pensif à la cheminée, il arrêta Jacques d'un geste. — Écoutez! vous savez que je ne suis pas poltron. Vos menaces m'eussent empêché de répondre quand j'en aurais eu l'envie. Elles sont absurdes. Je n'ai enlevé personne, vous n'avez contre moi aucune preuve, la loi que vous invoquez ne m'atteindrait pas, et vous vous calomniez vous-même en laissant croire que vous seriez capable d'un meurtre; mais je veux bien vous dire une chose : Je vous jure que j'ignorais, sinon vos sentimens pour votre cousine, du moins vos intentions à son égard. Si j'avais sur elle quelque influence, je l'emploierais tout autrement que vous ne pensez. — Il disait vrai, croyant de bonne foi les Jacques Doyen créés pour réparer les fredaines des Raoul Charvieux. — Malgré vos injures, qu'il faut mettre sans doute sur le compte d'un égarement passager, je tâcherai de vous aider dans vos recherches. Où demeurez-vous?

Jacques le lui dit, sans rien ajouter de plus. Il discernait parfaitement que, soit crainte, soit remords, Raoul en était venu à un compromis, qu'il allait instruire Marie de sa démarche, mais par prudence il joua le rôle de dupe. La journée n'était pas finie que

ses prévisions se réalisèrent; il reçut un billet de deux lignes dont l'écriture le fit tressaillir, lui assignant un rendez-vous pour le lendemain.

XII.

Le rendez-vous était en plein air, dans un coin écarté du bois de Boulogne. Jacques arriva au lieu qu'on lui indiquait, longtemps avant l'heure fixée. Le désir, l'impatience, se mêlaient en lui à une vague terreur. Il s'assit sur le banc qu'abritait un grand cèdre et attendit, en se répétant vingt fois par minute : — Elle va venir! — avec l'inquiétude de ne pas la reconnaître, de trouver son visage changé autant que son cœur. La joyeuse, la fière, la coquette Marie descendue au rang de pécheresse, ce front d'enfant marqué d'une tache ineffaçable! Il ne pouvait se figurer cela. Elle allait pleurer peut-être! Aurait-il la force de la voir pleurer?

Au mois d'août, personne n'est à Paris. La chaleur était lourde, l'heure bien éloignée de celle qui même en cette saison amène autour du lac, vers la fin de la journée, quelques promeneurs de l'étranger ou de la province. Cependant un passant isolé surgissait de temps à autre dans l'allée poudreuse dont Jacques interrogeait le silence d'une oreille attentive, et tout son être était alors secoué par l'émotion comme pouvait l'être par le vent d'orage l'arbre qui l'abritait, — n'était-ce point le pas de Marie? — Enfin elle apparut, marchant sans se hâter, les bras croisés sur sa poitrine, le front incliné légèrement; la bourrasque fouettait autour d'elle son voile et les plis de sa robe, comme pour mieux dessiner sa silhouette de nymphe chasseresse. Elle avançait toujours sous le soleil intermittent que dérobaient de gros nuages noirs, précurseurs de pluie, au milieu des ombres capricieuses et des fugitives clartés qui effleuraient les taillis convulsivement agités. Bientôt elle fut dans le bosquet, à dix pas de lui, plus belle qu'il ne l'avait jamais vue, avec cette expression nouvelle, résolue, ardente et sérieuse à la fois sur ses traits pâlis.

— Jacques, dit-elle en s'arrêtant, vous avez désiré me voir, je l'ai su et je suis venue, bien que cet entretien ne puisse être que pénible pour nous deux.

Il la contemplait, toujours paralysé; la main qu'il leva jusqu'à son visage pour essuyer de grosses gouttes de sueur lui parut lourde comme du plomb.

— Parlez donc, ajouta la jeune fille, accablez-moi... j'attends vos reproches. Dites-moi vite que je suis une infâme.

Jacques étendit les bras vers elle : — Oh! Marie! murmura-t-il d'un ton suppliant qui mit soudain en déroute toutes ses résolutions

de calme impassible, car elle s'affaissa sur le banc auprès de lui et fondit en larmes.

— Marie, continua Jacques, avez-vous pu croire que tout finirait ainsi entre nous? Avez-vous pu nous chasser tous si vite de votre vie et de votre cœur? Ne comprenez-vous pas qu'abandonnée du monde entier vous trouveriez encore chez nous de l'indulgence...

Marie secoua la tête : — Non, non, votre mère ne me pardonnerait pas! Sait-elle...

— Elle ne savait rien quand je suis parti, interrompit Jacques pour lui éviter une dernière humiliation.

— Et vous-même, Jacques, après ce qui s'est passé, vous ne pourriez jamais oublier combien j'ai été fausse, ingrate...

— Ingrate, parce que vous n'avez pas voulu de moi? Est-ce donc un devoir d'aimer qui vous aime? Hélas! ce devoir-là serait souvent trop difficile à remplir. Oubliez l'offre que je vous ai faite autrefois, si elle doit ajouter à votre confusion.

— Tant de bonté me fait plus de mal que la colère à laquelle je m'attendais, Jacques.

— Pauvre fille! je ne peux avoir pour vous que de la pitié. Vous avez cédé à un accès de désespoir dont d'autres sont responsables...

— Ah! vous savez donc combien j'ai été humiliée, poussée à bout par des calomnies, par des outrages de toute sorte...

— Oui, et je sais aussi qu'un libertin sans cœur a lâchement abusé de votre situation...

Elle se redressa, ses yeux se séchèrent; au lieu d'une enfant craintive, ce fut une femme irritée que Jacques vit soudain devant lui. — Vous vous méprenez là-dessus, dit-elle avec énergie. Je ne puis souffrir que l'on fasse injure à celui que j'aime, que j'aimerai toujours!

— En est-il digne? demanda brusquement Jacques.

— Je l'aime, répéta-t-elle pour toute explication, et en effet elle n'aurait pu en trouver une meilleure : je l'aime; si c'est une faute, je suis seule coupable.

— Vous ne me ferez pas croire cela, Marie, cet homme vous a entraînée, trompée indignement...

— Que dites-vous? il ne m'avait rien promis, je n'ai aucun reproche à lui adresser, aucun... C'est pour vous le dire que je suis venue.

— Vous êtes venue parce que vous craigniez pour lui, dit Jacques consterné... Mon chagrin vous est indifférent...

Elle lui serra la main avec force, et il sentit la sienne brûlante à travers son gant.

— Sans votre chagrin, mon ami, je serais heureuse; oui, heureuse, malgré tout ce qu'on dira de moi; mon avenir, le monde, je

n'y pense pas... il m'aime, et s'il m'oublie un jour... — cette seule pensée répandit sur son visage une effrayante pâleur, s'il m'oublie... Eh bien! il m'aura aimée... Je ne regretterai rien.

— Je ne lui laisserai pas le temps de vous oublier, dit Jacques en se levant avec fureur. Il paiera cher le mal qu'il me fait...

Elle bondit comme une lionne blessée et s'attacha éperdûment à lui : — Vous voulez que je meure en ce cas, vous voulez que je vous maudisse? Tenez, je vous hais déjà. Pour moi, vous n'êtes plus que son ennemi. — Elle s'interrompit haletante et porta rapidement son mouchoir à ses lèvres. — Ah! reprit-elle d'une voix brisée, pleine de prières, laissez-moi mon bonheur! Je le sens, il sera bien court, mais je n'en demande pas plus. Pourquoi le troubleriez-vous? Ce serait cruel et inutile! Tant qu'il m'aimera, je ne me soucierai de l'affection, de l'estime, de l'appui de personne, et après... après je n'aurai pas besoin de sympathie non plus, je ne reverrai aucun de ceux qui pourraient me condamner, je m'en irai loin gagner ma vie, car il faudra vivre, je suppose, dit-elle avec le même rire douloureux qui avait troublé Jacques plus que ses pleurs. Quoi qu'il en soit, vous ne pouvez rien pour moi, rien que l'épargner et réserver toutes vos vengeances pour celle qui les mérite.

Elle se serait mise à genoux au milieu de l'allée déserte si Jacques ne l'eût retenue. Il se laissa ensuite retomber sur le banc, la tête dans ses mains : — Mon Dieu! s'écria-t-il, vous l'aimez comme je vous aimais, comme je vous aime encore!

Il resta longtemps ainsi, se cachant le visage pour dérober sa faiblesse. Lorsque, redevenu maître de lui-même, il releva son front accablé, une pluie battante se mêlait aux éclairs, l'orage s'était déchaîné dans toute sa violence, et Marie avait disparu.

Il la chercha de tous côtés en vain. Ce labyrinthe d'allées et de sentiers qu'il ne connaissait pas était pour lui inextricable; il l'appela, le roulement de la foudre couvrit sa voix; alors, retournant à ce banc où elle l'avait laissé sans une parole d'amitié, il essaya de se persuader qu'elle allait revenir. Les longs rameaux du cèdre étendus sur sa tête comme des draperies de deuil, ne suffisaient plus à le garantir contre la pluie qui tombait par torrens, mais il ne la sentait pas; l'orage se dissipa, les oiseaux se remirent à chanter. Jacques était toujours à la même place. Quelques voitures passèrent, il ne s'aperçut pas qu'on le regardait avec curiosité. Derrière lui, un jardinier aiguisait sa faux pour tondre les gazons; ce bruit champêtre dissipa enfin la stupeur qui s'était emparée de lui.

— A la Grande Saulière, pensa-t-il, on fait la moisson, il faut que j'y retourne. — Puis sa mémoire un instant engourdie se réveillant comme se réveille la douleur d'une blessure, il ajouta tout haut : — Il faut que j'y emmène Marie. — Mais où la retrouver? Il

ignorait sa demeure. Fallait-il revoir Raoul Charvieux? Il ne l'aurait pu sans se porter à quelque extrémité : — Et elle me haïra, pensait-il, elle pleurera, elle n'accusera que moi; il aura toujours raison contre tous, contre elle-même. Les obstacles exaspéreront sa folie. Certes il n'en sera pas de même pour lui; il est de ceux qui se découragent et se dégoûtent vite. Eh bien? quoi! sa fantaisie s'usera quelques jours plus tôt, et quelques jours plus tôt elle sera malheureuse... par ma faute! Non!

S'il s'était agi de protéger, de défendre Marie, Jacques n'eût pas hésité à le faire, mais il n'était plus temps. Si encore, après un désastre, elle eût voulu se laisser consoler, Dieu sait jusqu'où fussent allés son attendrissement, sa compassion; mais l'heure de l'abandon et du repentir n'était pas venue. Il ne s'agissait donc que de l'enlever à ce qu'elle appelait du bonheur. Jacques savait assez ce que l'amour méconnu fait souffrir pour concevoir ce que devaient être les peines d'un amour contrarié, bien que par comparaison ces peines-là lui fissent envie. Les infligerait-il à Marie? — La seule preuve de dévoûment que je puisse lui donner, conclut Jacques, c'est de souffrir en silence et de respecter son illusion comme je veux qu'on respecte mes regrets. — Ses yeux se mouillèrent de nouveau. — Non, reprit-il avec emportement, je ne pleurerai point ici! — Et, refoulant ses larmes au plus profond de lui-même avec le soin que met l'avare à dérober son trésor, il promena un regard farouche sur cette riante allée de parc où la plus rude épreuve était venue le chercher et se mit à marcher précipitamment pour en sortir. On eût dit qu'au-delà il croyait retrouver les ombrages amis de la Grande Saulière, les échos confidens de sa jeunesse, l'étang qui avait bercé un soir toutes ses belles espérances, aujourd'hui mortes et ensevelies sous ce grand arbre noir au feuillage étranger.

XIII.

L'oisiveté seule et la rêverie qu'elle engendre expliquent les douleurs incurables. Aucune, parmi les plus profondes, ne résisterait au travail, à la salutaire fatigue d'un effort physique chaque jour renouvelé. Nos bras nous ont été donnés afin de combattre les fantômes de notre imagination, les aspirations excessives ou les regrets démesurés de notre cœur; on n'a jamais vu qu'un homme levé avant le jour pour se rendre aux champs où il affronte les feux du midi et lutte jusqu'au soir contre la terre rebelle n'ait point, la nuit venue, trouvé un sommeil paisible, fût-ce sur un oreiller de pierre. La moisson, qui pressait, vint en aide à Jacques dès son retour de Paris. Cette année-là était magnifique; lui-même, malgré les tristesses qu'elle lui avait apportées, se voyait forcé d'en convenir de-

vant les javelles épaisses; mais de fréquens orages et la température humide dans l'intervalle rendaient sa vigilance et son activité plus nécessaires encore que de coutume. Il fallait profiter en toute hâte des heures de soleil, ne pas perdre un instant pour mettre en grange ou en meules le grain abondant menacé de pourrir. Tant que son froment, son seigle et son avoine ne furent pas rentrés et battus, son chanvre broyé, la cueille des fruits faite, Jacques ne put guère penser à autre chose. La terre, en échange des soins qu'il lui avait toujours donnés, fut, dans la crise qu'il traversait, sa consolatrice rude, mais toute-puissante; elle l'accapara, l'absorba, jusqu'au moment où, revenant à son chagrin, il se sentit de force à le surmonter, non pas en l'oubliant, ceci était et devait toujours être impossible, mais en vivant avec lui comme avec un compagnon inséparable que l'on domine, ne pouvant s'en débarrasser. Personne, il en savait gré à sa mère et à Rosine, personne ne lui parlait de Marie; si, la nuit tombée, il allait encore chercher son ombre autour de l'étang, personne ne le poursuivait d'une attention importune. Les lys d'eau s'effeuillèrent pour ne plus refleurir, les arbres semèrent leur dépouille jaunie sur cette grande nappe froide qu'allaient bientôt durcir les gelées, un suaire épais couvrit le paysage, et les promenades solitaires de Jacques devinrent plus longues, plus fréquentes. Ses greniers, ses bûchers, étaient pleins, il n'avait plus affaire à la grange ni au pressoir. — Ne nous apporteras-tu donc point un lièvre ou seulement une méchante perdrix? lui disait sa mère; — la chasse ne le tentait plus. Il lui fallait une besogne forcée, inévitable, comme l'hiver n'en réserve pas. Souvent cette période de repos, de loisir et de sécurité lui avait été douce, mais dans ce temps-là il pouvait envisager le passé sans regret, et l'avenir avait pour lui des promesses! Heureusement il lui restait ses livres : ce fut à eux qu'il eut recours pendant les longues soirées qu'attristaient les mugissemens de la bise tandis que la neige tombait au dehors. Il sentit alors alors tout ce qu'il devait au bon prêtre qui avait ouvert à sa pensée d'autres chemins que celui de la vie réelle, si souvent impraticable! Il lisait, il s'intéressait à tout ce qui n'était pas lui, et ses plaies se cicatrisaient à son insu.

Ce fut Rosine qui s'en aperçut la première. Un soir, sans qu'elle eût fait un mouvement vers Jacques, celui-ci ferma son livre, traversa la chambre et vint comme autrefois la regarder filer à la lueur du grand feu de chènevottes et de bourrées. La mère, malade depuis l'automne, reposait sous ses rideaux de serge verte. Les deux jeunes gens se parlaient à voix basse, de choses indifférentes sans doute, mais enfin les apparences de leur vieille intimité se trouvaient rétablies.

Rosine accueillit avec une joie secrète, comme un symptôme de convalescence, ce retour qu'elle n'avait pas provoqué. Elle pensa en souriant à l'un des chênes jumeaux de la cour qui, mutilé par la foudre, avait reverdi l'été précédent, fort et vivace autant que jamais, quand on le croyait mort. — Il en sera de même pour lui, se dit-elle, sans admettre un instant que son influence pût avoir la moindre part à cette résurrection. Elle trouvait tout simple que Jacques eût accepté, comme elle-même l'avait fait avant lui, le pis-aller d'une existence tranquille et toute unie où l'amitié tiendrait la première place. Si Dieu eût écouté ses prières, il en eût été autrement, elle aurait été seule à souffrir d'abord, à se résigner ensuite, mais c'était le lot humain sans doute de ne pas trouver le bonheur complet ici-bas. M. le curé le répétait dans chacun de ses sermons, et l'expérience avait forcé Rosine à le croire. Comme Jacques paraissait trouver, faute de mieux, une sorte d'apaisement auprès d'elle, elle le laissait parler du temps qui avait précédé la visite de Marie, bien qu'il lui fût pénible parfois d'être ramenée à des souvenirs qu'elle s'était efforcée d'étouffer. Tous les fils rompus se renouèrent ainsi un à un sans qu'elle en eût conscience. Un jour Jacques lui dit : — Sais-tu que la mère s'est remise à me tourmenter depuis quelque temps?

— A quel propos? demanda Rosine.

Ils étaient sortis dans les champs par une de ces journées tièdes et imprégnées de mystérieuses langueurs, où la nature sourit à travers son deuil comme une jeune veuve prête à se consoler, où le renouveau trahit son approche par une bonne odeur de séve et les teintes rougeâtres des bourgeons. La terre s'ouvrait, grasse et fumante, sous le soc de la charrue pour recevoir les semailles de mars, et Rosine avait piqué à son fichu le premier brin de perce-neige.

— Elle se fait vieille, reprit Jacques pensif, les infirmités lui viennent, et elle se tourmente plus qu'il ne faudrait de ce que nous deviendrons après elle, toi et moi et la Grande Saulière.

— Je le sais; elle m'en parle, et je lui réponds toujours que j'aurai soin aussi bien qu'elle-même de la Grande Saulière et de son fils.

— Merci, Rosine. Et toi, sur qui donc t'appuieras-tu?

— N'es-tu pas là?

— Sans doute; mais la mère prétend qu'elle absente, nous serons trop jeunes pour vivre ensemble sans que le monde jase, que c'est le devoir d'un homme de ne pas laisser périr le nom de sa famille, enfin qu'il faut me marier.

— Et que réponds-tu?

— Que mon mariage ne dépend pas de moi, mais de la volonté d'une autre personne.

Rosine crut qu'il faisait allusion à Marie et que c'était là une forme indiscutable de refus.

— Alors, poursuivit Jacques, ma mère me dit : Parle-lui, tâche de la décider.

— Elle dit cela? s'écria Rosine en se rappelant avec quelle rigueur implacable Mme Doyen avait jugé la chute de Marie.

— Oui, mais je n'ose pas... Une seule chose pourrait me donner un peu d'espoir. Dis-moi donc pourquoi tu as refusé cet hiver deux bons partis?

— Parce que je n'ai pas le goût du mariage, tu le sais bien.

— Cependant autrefois tu consentais...

Elle l'interrompit avec une sorte de sévérité : — Nous nous étions trompés tous les deux, nous l'avons reconnu à temps, ne parlons plus de ce qui est bien fini.

— Ah! dit Jacques, je m'y attendais. Voilà ce qu'il faudra que je rapporte à ma mère. Jamais plus je ne pourrai être heureux... Tu ne le veux pas!

Un long silence s'ensuivit. Jacques, pâle et morne, s'était assis sur une souche au bord d'un sillon, avec la sensation du naufragé qui, après avoir tenté le suprême effort pour s'accrocher à la dernière épave, voit toute chance de salut lui échapper. Rosine, les yeux baissés, réfléchissait : — C'était à moi que tu pensais? murmura-t-elle encore incrédule. Puis elle releva lentement ses paupières sous lesquelles étincelait une lueur soudaine de vaillante résolution.

— Et tu as parlé d'être heureux? reprit-elle. Pourrais-tu l'être encore?

— Oui, auprès de toi, par toi, si tu avais confiance; mais c'est impossible, je le comprends. Tout est fini, fini,... acheva-t-il en répétant son arrêt avec ce calme que montrent parfois les condamnés.

— Jacques, dit Rosine, peux-tu me jurer que pour toi, l'autre, tu sais, celle que nous ne nommerons jamais, peux-tu me jurer qu'elle est bien morte?

— Plût à Dieu qu'elle le fût en réalité; elle l'est pour moi. Cependant, ajouta-t-il, à quelque degré qu'elle soit descendue, je lui viendrais en aide de mon mieux, si j'en avais l'occasion. Je ne pourrais m'en empêcher, ne fût-ce que par respect pour ce qui n'est plus...

— Et par charité, ajouta Rosine. A ce devoir-là, je ne manquerais pas plus que toi-même.

Elle se tut de nouveau. — Jacques attendait anxieux.

— Peux-tu me jurer, reprit-elle, que tu ne te maries pas pour contenter ta mère et que, si, te mariant, tu me choisis de préfé-

rence, ce n'est pas par crainte que ta femme ne me voie pas d'un bon œil dans la maison. Je ne voudrais être prise ni par obéissance ni par bonté!

— J'aurais à choisir entre mille que j'irais droit à toi seule, sans seulement regarder les autres.

— Eh bien! dit Rosine, appuyant ses deux mains sur les épaules de Jacques et se penchant vers lui, eh bien! si tu as vraiment besoin de ma vie pour supporter la tienne, prends-la, je te la donne. Ses lèvres s'appuyèrent sur le front du jeune homme, sans trouble, avec un sentiment de protection presque maternel. C'était bien sa vie qu'elle donnait.

Le visage de Jacques parut se rasséréner et rajeunir sous ce souffle pur. Il ne pouvait parler, ses yeux cherchaient le ciel. Un furtif rayon de soleil effleura la campagne nue, un chant d'alouette vibrant et gai s'éleva du sillon, une brise légère moira la verdure naissante des blés. Il y avait loin sans doute de ce premier tressaillement printanier à l'épanouissement superbe qui avait salué l'apparition de Marie dans les champs de la Grande Saulière; mais cette matinée de réveil encore voilée devait être suivie de jours plus beaux qui déjà se laissaient pressentir.

Le mariage ne tarda qu'autant qu'il était nécessaire pour la publication des bans.

L'histoire de Jacques se termine ici; elle est longue en somme et compliquée pour celle d'un paysan. Il eut une autre ambition que le gain et l'entassement parcimonieux des sacs d'écus, il connut d'autres douleurs que le chagrin d'une mauvaise récolte ou d'une épidémie sur les bestiaux. La beauté, la poésie lui apparurent un jour en la personne d'une femme aimée. Grâce à cette vision délicieuse et cruelle, il eut son heure d'enthousiasme, fugitive comme tout ce qu'on dérobe au ciel et chèrement payée sans doute; mais après nos utopies et nos illusions, les pleurs qu'elles nous coûtent, pleurs de regret ou de souvenir, sont encore ce que la destinée nous réserve de meilleur. Pour les verser, on se réfugie dans cette « tour d'ivoire » que le plus humble et le plus pauvre peut construire sur le sol le plus stérile et le plus déshérité, pourvu qu'il soit capable de regarder en haut, d'élever son âme. Cette retraite sacrée ne fit pas défaut à Jacques, mais sa vie extérieure rentra dans l'ornière commune. Il attendit d'année en année la réponse toujours incertaine que donne à un travail obstiné la terre capricieuse, luttant sans relâche avec ce courage patient, cette infatigable espérance qui fait toute la grandeur de l'homme des champs; il répondit au dévoûment de Rosine par une reconnaissance, une tendresse et une estime qui jamais ne se démentirent; il mit tout son orgueil et toute sa joie dans la force, la gaîté, le bon naturel

de deux garçons qui vinrent successivement, à une année de distance l'un de l'autre, occuper l'auge en bois recouverte de bandelettes que, dans le pays, on appelle un berceau. L'avenir de ses enfans le préoccupa dès lors sans relâche. Il voulait leur laisser après lui une situation nette et sans embarras d'aucune sorte dans ce domaine de la Grande Saulière dont il était devenu de fermier propriétaire, M. Charvieux ayant appliqué aux terres de Sermages son système favori de morcellement. Le château, les bois et chacun des domaines furent adjugés par lots. Pour pouvoir se rendre acquéreur de l'un des plus considérables, Jacques se défit sans hésiter de sa métairie de la Mare.

Tout passa entre les mains de petits cultivateurs des environs, acharnés comme des fourmis autour d'une proie sur ce bien seigneurial, dont le démembrement fut une révolution pour le pays. Seuls le château et le parc restèrent longtemps à vendre, dans un état d'abandon lamentable. Une puissance occulte, que les gens de l'endroit s'obstinent encore à nommer *la bande noire*, finit par en devenir maîtresse, et les arbres séculaires tombèrent dans les avenues envahies par la mauvaise herbe, et les vieilles pierres verdies de mousse s'écroulèrent pour laisser là, comme ailleurs, pousser le blé.

La mère Doyen ne fut pas témoin d'une profanation qui l'eût frappée au cœur; une attaque de paralysie l'avait conduite à ce sommeil de l'intelligence qui accompagne souvent la vieillesse des paysans. Jacques ne sentit que le soulagement d'être débarrassé du voisinage des Charvieux. Il n'avait jamais revu Raoul depuis la matinée où il était allé le menacer; la vie de Paris, les voyages, retenaient au loin ce jeune homme. On disait que, si ses parens avaient vendu leurs terres, c'était pour payer ses dettes et assurer son mariage; on disait aussi qu'ils quittaient le pays pour se rapprocher de celui de leur future bru, mais aucun de ces bruits assez vagues ne méritait peut-être qu'on s'y arrêtât. Personne ne s'enquit de ce que le couple d'usuriers avait pu devenir après sa disparition. Le facétieux père Colas insinua qu'ils avaient dû être réclamés par leur patron, le diable, et, comme il passait pour être bien informé en ces matières, nul ne lui donna de démenti; l'impression générale fut un sentiment de délivrance.

Tous ces événemens ne remplirent que quatre années, quatre années que Jacques compta par le retour régulier des semailles et des récoltes en se réjouissant de la sérénité de chaque hiver, des pluies fécondes de chaque printemps, des produits abondans de chaque automne; puis la vie, qui lui semblait propice, l'abandonna tout à coup, bienveillante peut-être en cela comme dans le reste, si elle avait dans ce laps, quelque court qu'il fût, épuisé tous ses dons.

Il rentra un soir, vers la fin de la moisson, étourdi par la chaleur et comme ivre. Dans la nuit, une fièvre ardente s'empara de lui. — Il ne souffrira pas longtemps, dit le médecin d'un ton qui, loin de rassurer Rosine, la fit frissonner d'horreur. — Le mal en effet fondit sur cette organisation sanguine et vigoureuse pour l'envahir aussitôt et la foudroyer. Sans lui laisser le temps de se reconnaître, l'implacable soleil d'août l'avait frappé sur son sillon comme le feu frappe un soldat sur le champ de bataille. Il eut encore la force de caresser ses enfans en leur disant que ce ne serait rien, puis à la lourde somnolence qui l'accablait succéda le délire, un délire dont Rosine seule entendit les divagations, car elle n'admit personne à partager ses veilles. Mieux valait en effet que les secrets de Jacques fussent ensevelis avec lui. Il était reporté bien loin, il appelait Marie, il répandait en lui parlant tout ce qu'il avait d'amour dans le cœur, il la nommait en serrant Rosine entre ses bras. Ce furent de tristes scènes pendant les longues heures de la nuit; cet homme, rendu tout entier malgré lui au passé qu'il avait juré d'oublier, dont il s'était défendu de parler jamais, cette femme qui, à la veille du veuvage, voyait déjà l'âme de son mari séparée de la sienne par quelque chose de pire que la mort, et la blessure faite par une autre, cette blessure qu'elle s'était attachée à fermer, toujours vive en dépit de ses soins : — Où est la justice? dit-elle, où est Dieu? — Mais sa bouche n'était pas faite pour le blasphème ni son simple esprit pour le doute; en parlant ainsi, elle s'agenouillait et offrait au ciel cette suprême douleur comme elle lui avait offert jadis le sacrifice de sa jeunesse, celui de son amour, pour le bien, pour le repos de Jacques. En somme, il souriait, son agonie ressemblait à une extase; que pouvait-elle demander de plus? Marie était venue détourner sa pensée du déchirement des adieux et enchanter jusqu'à son dernier soupir; il ne fallait pas la maudire. De nouveau Rosine s'effaça devant sa rivale triomphante et ne se réserva que la part du devoir, que celle-ci ne lui avait jamais disputée. Une dernière fois les bœufs dont Jacques était si fier sortirent avec leur maître, mais celui-ci n'était plus debout à côté d'eux, il ne les excitait plus de la voix en chantant, en les appelant par leurs noms. Il gisait à son tour sur le char qui avait porté tant de moissons; un drap blanc dessinait les contours du cercueil. Derrière suivait tout le village, les hommes le chapeau à la main, les femmes ensevelies sous leurs capes pareilles à des cagoules, et le glas flottait, gémissant et grêle, au-dessus des champs dépouillés, tandis que ce cortége s'acheminait lentement vers l'église. Rosine marchait silencieuse entre ses deux fils, plus effrayés que tristes, comme sont les enfans devant la mort, qu'ils ne comprennent pas. Seule la vieille mère était restée au logis, l'œil fixé, comme c'était

sa coutume, sur la porte par laquelle Jacques avait coutume de sortir et de rentrer. Elle ne le pleura jamais, étant devenue étrangère au cours des événemens humains; elle ne cessa jamais de l'attendre jusqu'au jour où elle alla le rejoindre.

XIV.

Les premières neiges avaient blanchi la tombe de Jacques. Dans la ferme, silencieuse elle-même comme un tombeau, Rosine frissonnante auprès de l'âtre, se demandait, tout en déshabillant ses enfans pour les mettre au lit : — Sent-il le froid, entend-il souffler cette bise? — Le gros Claude et le petit Jacques, agenouillés devant elle, firent tout haut la prière du soir. S'apercevant soudain que la chaleur du feu les avait endormis, elle les porta jusqu'à leur couchette et resta pensive devant ces deux têtes de chérubins, jusqu'à ce que le courage de vivre, de vivre pour eux, lui eût été rendu. Elle alla s'assurer ensuite que la mère reposait tranquille et baisa une grande main décharnée qui pendait sur la couverture, puis avec un soupir elle revint à sa petite chaise basse, savourer l'heure de recueillement qu'elle se permettait chaque soir : elle pensait à mille choses, d'abord aux élémens furieux déchaînés sur ce corps qu'elle ne pouvait s'habituer à croire inerte et glacé comme la terre elle-même, puis à la facilité avec laquelle le bras robuste, désormais immobile, eût accompli tout ce qui lui paraissait à elle presque impraticable. Faire valoir un domaine aussi important, gouverner, décider, elle qui avait toujours levé les yeux avec un respect plein de confiance vers celui qui savait et qui pouvait tout... Quel fardeau! saurait-elle le porter, transmettre à ses fils l'héritage dont elle était dépositaire, avec ce legs bien plus précieux encore de l'exemple et de l'enseignement de leur père? Elle se trouvait indigne d'une telle tâche, trop faible, trop ignorante... comment faire? Et les larmes de la veuve tombaient sur le foyer qu'elle était désormais seule à garder, seule à défendre. En face d'elle, il y avait un siége vide, la chaise où Jacques s'asseyait toujours; ses yeux y restaient attachés, elle croyait encore le voir, l'entendre; mille bons conseils qu'elle acceptait comme venant de lui, se dégageaient un à un de sa méditation profonde. Non, elle n'était pas abandonnée, il était encore là, il y serait toujours. — Rosine poursuivait cet entretien avec le bien-aimé absent, les mains serrées l'une contre l'autre, les lèvres agitées par un mouvement rapide, comme si les questions et les prières s'y fussent pressées; c'était ainsi qu'à la fin de chaque journée elle cherchait dans un entretien muet les forces et les lumières nécessaires à la conduite du jour suivant, qui la retrouvait calme, résolue et prête à tous les efforts nécessaires. De temps en temps, elle levait la

tête pour écouter le vent qui hurlait : — Toutes les portes des granges et des étables étaient-elles bien closes? — Oui, car elle avait fait sa ronde, — ou bien elle tournait un visage attentif du côté de la chambrette des enfans, prêtait l'oreille à leur respiration régulière, puis se remettait à songer, le front incliné vers les tisons. Cette fois il semblait qu'on eût frappé. La veuve tressaillit et dit : — Qui est là? — Point de réponse. Après un intervalle assez long, le même bruit se renouvela. S'approchant de la fenêtre, elle entrebailla le volet; un tourbillon de neige qui vint la frapper au visage et s'engouffrer dans la salle, éteignit la chandelle à demi consumée. Tandis qu'elle la rallumait, Rosine entendit un gémissement humain qui se mêlait à ceux de la tourmente. — Quelqu'un dehors à pareille heure, dans cette tempête? — Elle pensa, reconnaissante, que ses enfans avaient un abri bien chaud et bien sûr. Cependant elle tirait les verrous sans aucune crainte, la pitié l'emportant sur sa prudence accoutumée. — Entrez, qui que vous soyez, dit-elle, entrez vite.

La lumière qu'elle tenait lui montra une femme dont il eût été difficile de préciser l'âge, tant ses traits étaient hâves, tant sa démarche brisée trahissait d'épuisement. Un grand manteau ruisselant de pluie tombait jusqu'à ses pieds. Elle était pauvrement habillée, bien que ses vêtemens fussent ceux d'une dame. Après être restée un instant hésitante sur le seuil, en promenant autour d'elle des regards inquiets, cette femme s'avança d'un pas chancelant et s'assit près de la cheminée sans parler.

— Chauffez-vous, dit la jeune fermière. — Et elle jeta un fagot dans le feu expirant; mettez-vous à votre aise, vous paraissez n'en plus pouvoir. Que faites-vous dans le pays? Vous n'y connaissez personne sans doute? Je vous logerai bien volontiers jusqu'à demain, et si vous avez faim...

— Rosine! dit l'étrangère, en appuyant sur sa main une main froide et tremblante dont le contact la fit tressaillir. Elle n'avait pas reconnu son visage, mais elle reconnut sa voix : — Vous! s'écria-t-elle, vous, Marie! vous ici!

— Moins haut! dit l'autre en reculant d'un air d'effroi. N'appelez personne!

— Hélas! qui appellerais-je? Vous ne savez donc pas?..

— Ma tante?..

— Elle est là, dit Rosine, montrant le grand lit, mais la chère femme ne vous verrait ni ne vous entendrait plus.

— Jacques?.. reprit Marie en détournant la tête.

— Jacques? J'ai été sa femme, et c'est son deuil que je porte.

Un sanglot lui répondit. Pour sa part, elle n'avait pas envie de pleurer. C'était cette femme qui lui avait volé la dernière pensée de

son mari, après l'avoir torturée, elle et celui qu'elle aimait mille fois plus qu'elle-même. Quelle audace la ramenait dans le lieu où elle n'avait apporté que du trouble en échange de tout le bien qu'on lui avait fait? Elle l'examinait d'un œil sec, irrité, méprisant, avec une satisfaction méchante de voir effacée jusqu'à la dernière trace de cette beauté funeste qui avait ensorcelé Jacques, étonnée elle-même d'être sans pitié pour tant de misère, et sentant bien qu'elle s'était trompée quand elle avait cru pouvoir pardonner. De loin cela semblait possible, mais à la condition de ne pas la revoir. Était-ce bien elle?

— Vous me trouvez changée? dit Marie, qui l'observait aussi. J'ai été jolie pourtant, n'est-ce pas? On le disait, j'en étais fière; où est ma fierté? — Vous ne me reconnaissez plus, et je ne me reconnais pas moi-même. Le dedans est changé plus encore que le visage. — Elle se frappa le front. — Vous ne savez pas ce qu'il y a là? Ce n'est même plus de la douleur, ni de la honte, c'est le vide, la nuit, comme le naufrage de tout...

— Vous avez souffert à votre tour, interrompit Rosine d'une voix brève. Eh bien! songez à ce que d'autres ont souffert par vous!

— Ah! s'écria Marie, Jacques vous a tout dit, et vous me haïssez! La bonté que vous auriez eue pour une mendiante inconnue, vous ne pouvez l'avoir pour moi! C'est juste! — Rosine se taisait, la tête basse, les lèvres serrées. Une lutte violente se livrait en elle.

— J'aurais dû mourir à l'hôpital plutôt! reprit Marie. Me montrer ici! C'était pis que tout le reste! J'ai eu tant de peine à m'y résoudre... Et maintenant, si j'étais moins faible je ne vous demanderais pas l'aumône d'un abri jusqu'au matin.

— Une mauvaise honte, Marie! dit Rosine redevenue elle-même. *On* vous a attendue bien longtemps, *on* vous a aimée jusqu'au bout, jusqu'au bout, reprit-elle avec amertume. Il me saura gré sans doute là-haut de vous le dire. Ce que Jacques aurait fait, je le ferai, pour l'amour de lui, et aussi, ajouta Rosine avec un effort sublime, en attirant vers elle la pécheresse qui reculait et résistait encore, et aussi pour l'amour de vous, Marie, en son nom!

Toutes les glaces de cette âme ulcérée se fondirent à ces mots : un torrent de pleurs brûlans tomba sur le cou de Rosine. Les deux femmes se tinrent longtemps embrassées.

— C'est assez pour ce soir, dit enfin Rosine en se dégageant. Demain nous causerons.

— De ces quatre années qui m'ont faite ce que je suis? demanda Marie, couvrant son visage de ses mains.

— Non, ni d'elles ni de ce qui les a précédées, de l'avenir qui nous appartient encore.

— L'avenir! répéta Marie, et un sourire incrédule passa sur ses traits flétris, je n'ai plus à m'occuper de lui.

Depuis trop longtemps les émotions douces lui étaient devenues étrangères; celle-ci la brisa. Elle tomba tout à coup dans une syncope si effrayante qu'on eût pu la croire morte en effet. Rosine la mit au lit en constatant avec épouvante les ravages que la maladie, aggravée par le désespoir, avait produits chez cette jeune créature sensitive et délicate qui s'était livrée d'elle-même aux plus violens orages de la vie comme une feuille à l'ouragan.

Où avait-elle été jetée? Dans quels abîmes étaient restés tous les dons que le ciel lui avait prodigués et qui, éparpillés aux vents, n'avaient servi qu'à précipiter sa chute. Rosine ne se le demanda pas plus que la sœur de charité ne se demande si le malade à qui elle se dévoue est digne de ses soins. Qu'importe que la souffrance soit châtiment pour le coupable ou épreuve pour le juste? Elle est la souffrance, qu'on ne peut entourer assez de tendresse et de respect. Pendant quelques semaines, les gens qui venaient à la ferme virent derrière les vitres de la salle une figure amaigrie. Les deux grands yeux caves et cernés de noir que l'on craignait de rencontrer restaient fixés des heures entières sur le paysage témoin des promenades, des rires folâtres, des rêves innocens, des premières et riantes amours de Marie. Tous ces souvenirs paraissaient produire sur celle qui les aspirait avidement l'effet d'un poison mortel. Ils lui faisaient comparer sans cesse en effet le passé sans tache au présent souillé, ce qu'elle avait été à ce qu'elle était devenue, et chacune de ces contemplations la laissait plus pâle, plus profondément marquée du sceau d'un irrémédiable malheur.

Un jour qu'il faisait beau, elle se traîna jusqu'au Long-Pré, cherchant la place où l'amour qui devait la perdre était venu à elle comme un dieu dont l'embrasement vous consume, impérieux, irrésistible, au milieu des flammes ardentes, des parfums enivrans, des vibrations passionnées du soir. Que restait-il de cette magie? En revanche, le vieux bateau délabré de l'étang, réduit à l'état de ruine dès ce temps-là, subsistait encore : les objets inertes qui semblent destinés à durer le moins survivent souvent aux sentimens que l'on a crus éternels; le constater est toujours une humiliation pleine d'angoisse. Ce fut l'unique promenade de Marie pendant son séjour à la Grande Saulière, qui du reste ne fut pas long. Appuyée sur le bras de Rosine, elle ne parlait pas et se contentait de sourire faiblement quand son amie s'efforçait de la distraire.

Le spectre qui avait hanté un instant la grande salle s'évanouit. On parla bas dans la ferme, on ne marcha plus qu'à pas étouffés; il y avait une malade alitée à l'étage supérieur; sa présence ne

se trahissait que par les accès d'une toux déchirante et par les visites du vieux curé. Son ministère accompli, celui-ci emmenait désormais les enfans jouer au presbytère, car Rosine ne pouvait plus s'occuper d'eux. Elle ne quittait guère la mourante, à qui sa présence seule apportait du repos. Rosine était en effet de ceux que la paix accompagne et qui, la possédant, savent la donner. De nouveau un char funèbre se dirigea vers le cimetière, et une tombe fut creusée non loin de celle de Jacques, une tombe à laquelle ne manquèrent ni les fleurs ni les prières. Nul ne sut qu'elle renfermait une brebis égarée qui n'avait regagné le bercail que pour y mourir.

Bien des années ont passé sur ces événemens, et depuis rien n'a troublé la paix dont jouissent les habitans de la Grande Saulière. Cette demeure, augmentée de deux ailes et solidement restaurée, ressemble désormais à un manoir beaucoup plus qu'à une ferme; elle tient dans le canton un rang presque analogue à celui de l'ancien château de Sermages en son bon temps. Tout a prospéré pour les Doyen, grâce aux soins d'une providence féminine que sa famille et tout le village entourent de vénération. Rosine est restée paysanne par le vêtement et les habitudes, mais les fils de Jacques réhabilitent en leurs personnes cette bourgeoisie à laquelle les Charvieux avaient fait une si détestable réputation. Ce sont des campagnards comme l'Angleterre en compte beaucoup, comme nous en avons fort peu, indépendans, lettrés, exerçant une hospitalité large et possédant les plus fins limiers, les plus beaux chevaux de chasse qui soient aux alentours. L'aîné, Claude, curieux d'idées et d'inventions nouvelles, se plaît à réunir dans ses étables des races choisies et de grand prix, il mêle l'industrie à la culture, et tout le voisinage profite de ses expériences; le cadet a fait son nid dans les vieux murs de la Grande Saulière. Souvent, lorsqu'elle le voit passer, sa jeune femme au bras, Rosine sent son cœur déborder de souvenirs; elle croit reconnaître Jacques et Marie : chez lui, c'est le même nom, le même visage, chez elle, c'est la même grâce élégante; mais cette fois chez tous les deux c'est un mutuel amour. En songeant à ce qu'elle a fait pour assurer le bien-être de cette heureuse jeunesse, avec le repos et l'honneur de ceux qui ne sont plus, la digne femme, arrivée au soir de la vie, à cette saison d'automne où le laboureur recueille ce qu'il a semé, jouit enfin de son œuvre, elle incline sa tête blanchie sous la bénédiction de l'esprit invisible, mais sans cesse présent qui la lui a inspirée. — Tout est bien, dit-elle, tout est comme il l'eût souhaité.

TH. BENTZON.

LE

SALON DE 1876

LES GRANDS TABLEAUX ET LES GRANDS SUJETS.

IV.

Le Salon foisonne en petits tableaux comme en petits sujets. Qui s'en étonnerait? c'est la seule marchandise qui se vende, encore les artistes se plaignent-ils qu'elle ne se vend plus si bien. On accuse le public et la frivolité de ses goûts; on ferait mieux de s'en prendre aux appartemens modernes, qui ne sont pas grands. Ce n'est pas tout de faire une emplette qui vous plaise, il faut pouvoir la loger. Les *Noces de Cana* étaient destinées au réfectoire du couvent de Saint-George-Majeur; les couvens ne commandent plus guère de tableaux de cette taille, et les particuliers ne sauraient qu'en faire. Il est vrai que, si les *Noces de Cana* étaient à vendre, il se formerait bien vite une société par actions pour les acheter; il y a cette ressource avec Véronèse, qu'on pourrait découper ses grandes toiles en cases de damier : les morceaux en seraient bons, et chacun s'en accommoderait; mais Paul Véronèse est mort en l'an de grâce 1588.

Ce n'est pas à la taille qu'il faut juger la peinture, et il est permis de croire qu'un grand tableau manqué ne vaut pas un petit tableau bien troussé. Il n'est pas donné à tout le monde de faire des *Arlequinades* qui réjouissent le panneau auquel on les accroche; il faut avoir, comme M. Henri Baron, du pimpant dans l'invention et la couleur gaie. Peu d'artistes savent peindre un intérieur aussi bien que M. Armand Leleux et nous faire prendre au sérieux tous leurs sujets, voire une *Servante de curé,* qui, son plumeau à la main,

se prélasse dans un fauteuil. L'élégance de touche de M. Worms, et cette pointe de mélancolie rêveuse que M. Pille mêle aux duos de ses amoureux, ne sont pas des qualités communes. Combien de gens sont-ils capables de conter une anecdote comme M. Vibert, en la saupoudrant de sel gaulois? Celle qu'il nous raconte cette année a obtenu un franc succès, elle est fort amusante; la *Bonne histoire* de M. Léo Herrmann l'est un peu trop, on n'en rit pas deux fois. Petits ou grands, les tableaux sont faits pour être revus, et on se lasse vite de ce qui est forcé; mais qui se lasserait de revoir *les Ouvrières en perles* de M. Van Haanen? Aux histoires trop drôles, nous préférons certaines peintures un peu tristes, telles que le *Petit lever* de Mlle Eva Gonzalès, qui gagnent à être revues; on y sent le goût du vrai, l'inquiétude d'un esprit qui cherche, d'une main qui tâtonne et d'un talent qui se débrouille; le papillon ne s'est pas encore dégagé de sa chrysalide, mais les ailes lui poussent.

Bien que les tableaux qui se mesurent à l'aune ne soient pas d'une défaite facile, ils ne laissent pas d'abonder au Salon. Il en est dans le nombre qui ont de sérieuses qualités et dont le seul défaut est précisément d'être trop grands. Beaucoup d'artistes font grand, les uns pour attirer sur eux l'attention du jury qui décerne les médailles, d'autres parce qu'ils n'ont pas réussi à condenser ou à résumer leur idée. Nous connaissons un poète qui écrit en vers à ses amis, quand il n'a pas le temps de leur écrire en prose; certains peintres font des tableaux de six pieds de large, parce qu'ils n'ont pas eu le temps de les faire plus petits. On ne dira pas d'eux, comme du prince de Condé, qu'ils ne remplissent pas leur mérite; si grand qu'il soit, leur mérite ne remplit pas leur toile, et leur sujet danse dans le cadre comme un bon mot ou comme une bonne pensée perdue dans une page in-folio.

C'est un remarquable paysage que le *Plateau du Jura* de M. Pointelin. Il est plein d'air, on y sent courir le vent frais de la montagne. Nous pourrions citer tel paysage d'Hobbema où l'on a plus de peine à respirer; mais Hobbema se donnait la peine de composer ses tableaux. M. Pointelin n'a logé dans sa grande toile que deux maigres arbustes et un rocher; son Jura est une vaste scène où il ne se passe rien. Habiter pendant vingt-quatre heures ce plateau et y lire le *Café militaire* de M. Henry Monnier, il y aurait là de quoi vous donner des idées de suicide. Nous en voulons aussi aux grèves de Mme La Villette, elles nous gâtent ses belles marines, elles ont trop d'importance, trop d'étendue; vos rochers, vos sables, sont observés à la perfection, mais vous les prodiguez. Au lieu de nous donner le sentiment de l'infini, vous nous donnez le sentiment du vide, et ce n'est pas la même chose.

Il en est du *Rémouleur* de M. Capdevielle comme des grèves de

Mme La Villette ; il a beaucoup de mérite, mais il tient trop de place. Ce gagne-petit, qui repasse un couteau sur sa meule, n'a pas la modestie de son emploi; il affecte des dimensions héroïques et devient un article encombrant. M. Gervex n'a pas non plus ménagé l'étoffe dans son *Autopsie à l'Hôtel-Dieu.* Il nous montre deux jeunes praticiens préludant à la dissection d'un cadavre, avec l'assistance d'un garçon de salle. Ces têtes sont aussi bien éclairées que bien rendues; M. Gervex est en train de passer maître dans la science de la lumière et du clair-obscur. Le mal est qu'il ne s'agit pas ici de la *Leçon d'anatomie.* Le cadavre a été pris dans le tas, les praticiens aussi, et le garçon de salle ressemble à tous les garçons de salle. Voilà trois hommes du métier, les premiers venus, occupés à faire devant nous ce qu'ils font tous les jours, et ils tiennent, il ne s'en faut guère, autant de place que l'*Antiope* et le *Jupiter* du Corrége. Notre imagination les mesure; elle estime que leur importance n'est pas d'accord avec leur taille, elle voudrait les réduire, elle se demande : où les mettra-t-on?

Trop grand aussi est le tableau que M. Alphonse Hirsch a intitulé *Le premier Trouble.* Une jeune fille, vêtue de bleu, est assise sur un banc; elle avance la tête, et ses yeux, tout grands ouverts, regardent dans le vide. M. Manuel, que le peintre appelle à son aide, nous explique ce qui se passe en elle:

> Par quelle vision son âme est traversée,
> Ni le grand parc ombreux, ni la fleur délaissée,
> Ni ses yeux étonnés ne le savent encor.

La tête de cette rêveuse est charmante et l'une des plus expressives qu'il y ait au Salon : M. Hirsch possède le talent bien rare de faire parler une figure, de lui faire dire ce qui ne s'exprime pas avec des mots; mais pourquoi nous avoir montré ce grand jardin aussi ennuyeux que banal? Pourquoi surtout avoir peint avec tant de complaisance, avec une si déplorable précision, ce banc d'un vert outrageux et d'une tournure par trop bourgeoise? La première fois que vous le voyez, ce banc vous ennuie, la seconde fois il vous agace, la troisième il vous irrite. C'est assez d'un fâcheux pour troubler une fête.

Nous nous plaignons aussi que M. Joseph Blanc ait donné des dimensions trop ambitieuses à sa *Délivrance,* qu'il l'ait racontée dans un style trop ampoulé. De quoi s'agit-il? De l'adorable Angélique, reine du Cathay, qui, attachée toute nue à un récif, allait être mangée par une orque. Survient le paladin Roger; il transperce l'orque, délie la belle; il va l'emporter en croupe sur son hippogriffe. Ainsi le monstre marin sera privé d'un morceau trop friand et trop délicat pour lui :

Così privò la fera della cena
Per lei soav e delicata troppa.

Hélas! Roger n'en tâtera pas non plus de ce morceau de roi; l'histoire rapporte qu'au moment où il se mettait à table, un enchantement fatal l'obligea de demeurer sur son appétit. Il n'y a rien de tragique dans cette galante aventure, c'est une histoire de cape et d'épée; il ne fallait pas emboucher la trompette, un luth bien accordé suffisait. A vrai dire, M. Blanc n'a pas voulu nous épouvanter; son orque est un monstre en carton que nous avons vu figurer dans plus d'une féerie, et la vague furieuse qui l'apporte est en fer-blanc verni. En revanche, il a pris au grand sérieux son Angélique, il en a fait une noble et ravissante Andromède, fille de Cassiopée; son Roger est un Persée d'une exquise beauté, aussi fier que langoureux. Un peintre qui emprunte des sujets à l'Arioste est tenu d'avoir de la fantaisie, de la verve, un peu de gaillardise dans l'humeur, il est bon qu'il sache rire et jeter son bonnet par-dessus les moulins; il ne peut se dispenser non plus d'avoir le don de la couleur, car l'Arioste est un incomparable coloriste. *La Délivrance* de M. Blanc manque absolument de gaîté, et la couleur en est pâle, timide, un peu chlorotique. Le corps d'Angélique et la tête de Roger font le plus grand honneur à l'artiste, mais il ne fallait pas traduire en solennels alexandrins les hendécasyllabes ailés du *Roland furieux*.

Il y a quelques années, M. Rios Rosas, qui était presque seul à représenter dans les cortès républicaines le parti de l'opposition conservatrice et monarchique, disait fièrement à ses adversaires : « Ne nous demandez pas combien nous sommes, demandez-nous plutôt ce que nous valons. » Ce mot nous a été remis en mémoire par tel tableau où l'auteur a multiplié les personnages, pensant donner à son sujet plus de corps et plus d'ampleur; nous devinons que ces personnages ont été mis là pour faire nombre, et nous nous disons : il y a de la bourre dans cet ouvrage. On n'étoffe pas un sujet en le tirant en longueur, en le distendant jusqu'à le faire craquer; une composition n'est pas riche parce qu'elle est compliquée, et la victoire n'appartient pas en peinture aux gros bataillons. Règle générale, tout tableau d'où l'on peut enlever quelque chose sans y faire trou nous paraît petit. Dans sa jolie *Fête foraine*, M. Fichel nous montre plus d'un tréteau, plus d'un pierrot, plus d'un saltimbanque, et une foule assemblée, où tous les visages ont un air de famille. Dans ses *Charlatans italiens*, cet admirable poète qui s'appelait Karel Du Jardin ne nous a montré qu'un Polichinelle; encore n'aperçoit-on que sa tête passée entre les toiles d'une baraque. Il nous montre un seul Scaramouche faisant la parade, mais quel Scaramouche! un seul Arlequin jouant de la

guitare, mais quel Arlequin ! Les spectateurs ne sont pas nombreux, il y en a sept ou huit; mais quels spectateurs ! Ils pourraient dire aussi fièrement que M. Rios Rosas : « Ne nous demandez pas combien nous sommes, demandez-nous ce que nous valons. »

Il est absurde de chercher chicane à ses plaisirs; c'est ce qui nous empêche de faire observer à M. Adrien Moreau que dans sa charmante *Kermesse*, si digne de la récompense que lui a décernée le jury, toutes les figures sont dessinées et peintes à ravir, mais qu'elles se ressemblent trop. Ces couples joyeux qui dansent en rond sur l'herbette ont tous aux lèvres le même sourire. Nous soupçonnons que c'est un sourire appris, qui leur est payé deux francs par représentation. En regardant ces figurans, ces comparses d'opéra-comique, nous pensions à la brutale et prodigieuse kermesse de Rubens, où la joie fait peur et où personne ne sourit.

Le Lutrin de M. Blanchard est une œuvre importante, un grand et noble tableau d'une riche couleur vénitienne. Voilà de grandes filles et de grands garçons occupés à chanter un motet; ils sont bien à leur affaire, et ils sont tous d'une belle venue; ils font honneur à l'espèce humaine, nous souhaitons qu'ils provignent. Cependant on finit par les trouver un peu monotones, comme un éloquent discours à jet continu qui n'est pas varié par le débit. Pourquoi le peintre ne s'est-il pas ingénié davantage pour varier sa composition? Pourquoi a-t-il distribué si également la lumière à toutes ses figures? Ce n'est pas assez d'être un homme de talent, il faut être un homme de ressources et creuser ses sujets pour en tirer tout ce qu'on peut. Il en va de l'art comme du commerce, il est fâcheux de lésiner sur les frais de premier établissement; l'exécution la plus habile ne supplée jamais à la pauvreté de l'invention. Si M. Billet, qui a beaucoup de talent, avait été plus inventif, ses femmes qui lavent du linge dans *une Source à Yport* nous intéresseraient davantage. Il les a toutes jetées dans le même moule et il leur a donné des bras qui ressemblent un peu trop à du pain d'épice. Que dirons-nous des *Femmes au cabestan* de M. Butin? Elles sont bien intéressantes, et cependant elles pourraient l'être encore plus. Que manque-t-il à ce remarquable tableau? Le coup de fouet, l'accent, l'exacte observation des valeurs et de leurs rapports. Ces vaillantes créatures, qui travaillent de si bon cœur à haler un câble, ne se détachent pas en vigueur sur le terrain, elles ne ressortent pas assez. Voici près d'elles une ancre et une hotte; mettez une hotte de plus et ôtez une femme, l'effet d'ensemble ne sera pas sensiblement changé. Qu'il soit vêtu de blanc, de rouge ou de noir, l'être humain fait toujours événement dans la nature; c'est une apparition, une grandeur d'un autre ordre. Dans le tableau de M. Butin, c'est le paysage qui mange l'homme.

Parmi les toiles les plus remarquées du Salon, il en est une encore qui pèche surtout par le défaut d'une composition trop délayée, et qui paraît trop grande parce que l'ordonnance en est défectueuse. Ce n'est pas que le sujet en soit insignifiant et ne méritât pas les honneurs du grand format; au contraire, il est d'un intérêt poignant, pénible, presque douloureux, il demandait à être sauvé. M. Tony Robert-Fleury nous montre dans une cour de la Salpêtrière Pinel abolissant, par une sorte de coup d'état, le régime barbare auquel les aliénées étaient soumises de son temps et les odieux traitemens qu'on leur infligeait. Près de lui est une jeune fille aux yeux égarés, à qui on ôte ses fers; elle ne comprend rien à ce qui se passe. Une de ses compagnes, déjà délivrée, s'agenouille aux pieds du docteur et lui baise dévotement la main, qu'elle n'ose prendre dans la sienne; elle croit avoir affaire à quelque bon génie descendu du ciel. Rien de plus touchant ni de mieux conçu que ce groupe; mais il fallait s'en tenir là et reléguer le reste dans les fuyans du tableau. Un fou tranquille est déjà une compagnie gênante; vingt folles furieuses sont un spectacle répugnant. M. Robert-Fleury s'est plu à étaler ses folles, la cour en est pleine, nous les voyons partout liées à des poteaux, l'œil hagard, la bouche tordue ou écumante. Passe encore s'il avait songé à égayer cette scène par quelque jeu de lumière, à récréer nos yeux par les artifices et les séductions de la couleur. Il a écrit sa tragédie dans un style de peinture froid, uni, un peu terne, par trop sage, qui manque de montant; c'est la langue de Scribe aux incorrections près. Il faut rendre à M. Delaunay cette justice qu'il s'est servi d'une palette plus riche et mieux nourrie pour représenter *Ixion* tournant sur une roue surchauffée, à laquelle il est attaché par d'affreuses vipères qui lui ont mis le corps en sang. Nous montrer un homme à la fois mordu, roué et rôti, c'en est trop; nous admirons la palette et la main de l'artiste, mais nous lui disons : serrez, serrez.

V.

Diderot remarquait que le talent d'un peintre de son temps, Lagrenée, diminuait en raison de l'étendue de sa toile. « On a tout mis en œuvre pour l'échauffer, écrivait-il, pour lui agrandir la tête; peines perdues. » Et il ajoutait : « Je disais à Mme Geoffrin qu'un jour Roland prit un capucin par la barbe, et qu'après l'avoir bien fait tourner, il le jeta à deux milles de là, où il ne tomba qu'un capucin. » Nous voyons au Salon plus d'un Roland sage ou furieux faisant tourner son capucin. Toutefois plusieurs des jeunes artistes qui ont eu la louable ambition de s'attaquer à de grands

sujets de mythologie ou d'histoire peuvent se féliciter de leur audace; ils ont fait leur trou. D'autres ont obtenu un succès d'estime; on ne songe pas à leur reprocher la grandeur de leur toile, ils ont su broder leur canevas. Il est une chose cependant qu'ils feraient bien de se rappeler. Il passe pour constant que les *Noces de Cana*, qui ont près de 10 mètres de largeur et plus de 6 mètres de hauteur, sont la plus grande machine et la plus vaste composition que renferme le musée du Louvre. Nous nous surprenons à en douter toutes les fois que nous revoyons un petit tableau sur bois que Rembrandt a intitulé *les Pèlerins d'Emmaüs*. En peignant ce tableau, qui n'a que 65 centimètres de large, il a mis dans sa couleur comme dans son dessin une intensité de sentiment, une sublimité de génie et d'inspiration qui dépassent tout; dans un regard levé au ciel il a fait tenir l'infini. Ce ne sont pas nos yeux qui décident de la véritable grandeur d'un tableau, c'est notre imagination; mais il faut savoir lui parler.

Nous trouvons au Salon un envoi de quatrième année de M. Lematte, pensionnaire de l'Académie, et cet envoi mérite sans contredit la médaille de première classe qui lui a été décernée. C'est une grande machine, solidement établie, qui se distingue par des qualités vraiment supérieures de dessin, de construction et d'ordonnance. Oreste est réveillé en sursaut par la vision du cadavre de sa mère, que lui montrent trois Furies coiffées de serpens. Une jambe hors du lit, il s'appuie sur une de ses mains et soulève de l'autre une draperie d'un jaune orangé derrière laquelle il se cache. Cet Oreste est excellent, sa figure est émouvante dans la demi-teinte qui l'enveloppe, son geste est naturel et saisissant. Les Furies forment un beau groupe, le cadavre qu'elles portent dans leurs bras parle avec une douloureuse éloquence. D'où vient que ce tableau ne produit pas tout l'effet qu'on pouvait en attendre? C'est que l'artiste n'a pas su frapper sur notre imagination un de ces coups qui la font tressaillir. Les visions des consciences troublées ont toujours quelque chose d'étrange, de bizarre, de confus, d'incohérent et de profondément mystérieux. On aperçoit des visages, on entend des voix, et on se dit : Est-ce un rêve, une illusion? Ce visage est-il un vrai visage? Cette voix qui me parle, ne serait-ce pas la mienne? Dans le tableau de M. Lematte, le cadavre de Clytemnestre et le lit d'Oreste sont éclairés d'une lumière blanche qui n'a rien de fantastique, rien de vibrant; elle est inexplicable, elle n'est pas mystérieuse, cette lumière doit effaroucher les fantômes et faire chanter les coqs. Ajoutons que les vrais fantômes, ceux que nous prenons au sérieux, ont dans leurs manières, dans leurs allures, dans leurs gestes, une sorte de familiarité brutale qui nous donne le frisson. Quand Eschyle les fait parler, ils grognent et hurlent comme des

chiens sauvages, ils ont des hoquets et de formidables ricanemens; ils s'écrient : « La bête est dans le filet, elle n'en sortira pas. » Les furies de M. Lematte ne prennent aucun genre de privautés; elles sont plus distinguées que celles d'Eschyle, elles ont vu le grand monde, elles en ont adopté les manières. Elles ont appris l'art de se présenter; tout à l'heure elles s'arrangeaient dans la coulisse, elles y préparaient leur entrée. Elles font siffler leurs serpens, elles adressent à Oreste des regards farouches et des paroles pleines d'épouvante; mais elles ne se permettraient pas de le tutoyer, elles sont de trop bonne compagnie pour cela. Or il n'y a de vraiment terrible que les spectres qui en prennent à leur aise avec les consciences et qui les tutoient.

Un souverain absolu disait un jour : « Il n'y a de grand dans mon empire que l'homme à qui je parle et aussi longtemps que je lui parle. » Il en va de même de la peinture et de la poésie; il n'y a dans leur empire, à le bien prendre, ni grands, ni petits sujets. « Depuis les plus chétifs jusques aux plus fendans, » ils sont ce que l'artiste les fait. Ayez de la sincérité dans le sentiment et quelque noblesse dans l'esprit, jointes à un parfait naturel dans le style, que vous peigniez des huîtres ou Mahomet, vous ferez grand. Tel peintre qui a le goût mesquin vous raconte la bataille de Sigebourg; il a beau multiplier les personnages, il ne réussit pas à étoffer son tableau, vous y sentez partout l'étriqué, l'étranglé, et son Charlemagne est un pleutre. Tel autre qui a le goût théâtral, l'amour du poncif et des mannequins drapés, marie le prétentieux au vulgaire; il vous montre un Apollon, vous croyez voir un ténor de province. Le Salon renferme plus d'une grande page d'histoire, qui tiendrait facilement dans une ligne; l'auteur s'était piqué de faire un immense chef-d'œuvre, et ce chef-d'œuvre ne révèle à l'univers qu'une immense prétention. Il est mieux de passer outre; occupons-nous de quelques tableaux dans lesquels on peut apprendre les meilleurs procédés à suivre pour agrandir un sujet.

Voici un artiste qui est un des plus renommés d'aujourd'hui. Son talent est exquis et à la fois nerveux et charmant; il y a de la grâce dans sa fierté, il y a de la fierté dans sa grâce. C'est un fin coloriste; personne ne connaît mieux que lui la gamme et l'harmonie des tons, la modulation des couleurs; personne ne sait mieux placer où il convient l'accent qui fait vibrer tout le reste. Ce coloriste a l'entente de la composition, l'art de caresser les yeux par des lignes heureuses et de grouper des figures aussi bien qu'il les dessine. Par surcroît, il est poète, et il met sa poésie dans ses gris comme dans ses bleus, dans ses terrains comme dans ses ciels, dans ses lignes droites et fuyantes comme dans ses courbes onduleuses. Il y a un grand sentiment dans les deux tableaux qu'il a exposés

cette année, et dont le sujet est emprunté aux mœurs de la Haute-Égypte. Voilà des femmes basanées et lippues en habits de fête, assemblées au bas d'un sentier grimpant, les unes assises, les autres debout. Que font-elles? Rien. A quoi pensent-elles? A rien. Leur bonheur consiste à vivre sans trop s'en apercevoir. Voilà d'autres femmes non moins lippues, mais moins bien nippées, qui sont venues puiser de l'eau dans le Nil, dont elles contemplent les ondes limoneuses; elles regardent couler devant elles, avec les eaux du fleuve, les heures lentes et paresseuses de leur éternel ennui. Ces deux tableaux sont pleins d'un charme mélancolique; ils nous racontent un chapitre de la destinée humaine, ils nous révèlent la manière dont les femmes de la Haute-Égypte comprennent la vie; cela ne ressemble guère à l'usage qu'en font les femmes de M. de Nittis, celles qui piaffent par un jour de pluie dans la place des Pyramides. L'ombre d'une servitude séculaire pèse sur les Égyptiennes d'Esneh, et la torpeur de leurs pensées se réfléchit dans leurs regards; c'est un engourdissement qui ne se dégourdira jamais. Il y a beaucoup d'Orientaux et d'Orientales au Salon, et, dans le nombre, des figures fort bien drapées, qui posent avec noblesse, qui gesticulent avec grâce. Quand vous arrivez devant les héroïnes de M. Fromentin, lesquelles ne gesticulent point, ne songent pas à poser et sont à mille lieues de se douter que vous les regardez, vous vous dites : Enfin j'ai trouvé ce que je cherchais, *ecco il vero Pulcinello!*

C'est un bien mince sujet qu'a traité M. Munkacsy dans une grande toile, que personne ne s'avise de trouver trop grande. Il nous fait voir un intérieur d'atelier; un paysage inachevé est posé sur un chevalet. Le peintre qui y travaillait s'est aperçu tout à coup qu'il y avait dans sa composition quelque chose qui clochait, ou peut-être simplement quelque trou à boucher. Que faire? C'est la question; il ne l'a pas résolue, et c'est là ce qui le tracasse. Ce peintre embarrassé, qui n'est autre que M. Munkacsy lui-même, s'est assis sur un coin de table, son pinceau et sa palette à la main, les jambes ballantes, le front crispé, l'air perplexe d'un homme qui a martel en tête. Il avait besoin d'un conseil, il a eu recours à sa femme; il l'a fait venir, elle s'est assise dans un fauteuil, les bras allongés sur ses genoux. Vous la voyez de profil : elle est vêtue d'une admirable robe de velours bleu, mais elle ne songe pas à vous la montrer. Elle a le regard fixé sur le chevalet et le visage très sérieux. A droite, vous voyez le plus heureux des trois; c'est un chien rond de graisse qui dort paisiblement; il n'a jamais eu de problèmes à résoudre ni de tableaux à rapetasser. Vous apercevez à gauche une petite fille, un jeune modèle, qui s'ennuie; on a entièrement oublié son existence. C'est un bien mince sujet, disions-nous, et l'artiste en a presque fait un grand sujet. Il l'a ennobli et

amplifié non-seulement par la dignité et le sérieux des expressions, par la largeur de sa manière et par la sévère harmonie de sa couleur grasse, épaisse, un peu chargée, mais encore par l'attention qu'il a eue de subordonner tous les incidens au principal. Les bibelots ne manquent pas dans cet atelier; le peintre n'a eu garde d'en faire étalage. Bahuts, poteries, aiguières, tentures, portefeuilles, tout est indiqué sommairement. Sur le fond obscur du tableau, la figure de la femme assise se détache seule en pleine lumière, et cette tête qui pense est le centre vers lequel tout converge. M. Munkacsy n'en est plus à apprendre que l'esprit de sacrifice est le secret du grand art. On lui a souvent reproché de peindre trop noir, de même qu'on accuse M. Henner de peindre trop blanc; il a changé de muse, celle qui l'inspire aujourd'hui est une blonde aux yeux gris, et elle a répandu dans son dernier tableau une lumière blondissante du plus heureux effet. En revanche, on ne lui a jamais reproché de ne pas savoir composer une scène. Il en a peint jadis de plus tragiques, et cependant il n'a rien fait de plus intéressant que le portrait de ce peintre qui tient conseil avec sa femme sur le moyen de redresser un paysage qui boite. En revoyant cet intérieur d'atelier, quelqu'un s'est écrié avec un accent de profonde sympathie : « Eh! que diable, ils n'ont pas encore trouvé! »

M. Detaille, qui s'est surpassé, est parvenu à rendre très dramatique un tableau dans lequel, à proprement parler, il ne se passe rien. Un bataillon de chasseurs à pied, envoyé en reconnaissance, occupe un village où vient d'avoir lieu un engagement de cavalerie. C'est en hiver; nous enfilons du regard une rue montante et glissante. Au premier plan, l'avant-garde immobile, l'arme au pied; à gauche, dans une encoignure, un gendarme blessé auquel on donne des soins; à droite, un porte-enseigne prussien, beau jeune homme roux, tombé mort sous son cheval, qui perd son sang. Plus loin, un prisonnier assis sur le trottoir. Le long d'un mur se coulent deux enfans, partagés entre l'effroi et le désir de voir. Dans le fond, le gros du bataillon débouche par trois côtés à la fois. On retrouve dans ce tableau toutes les qualités qui ont fait la réputation de M. Detaille, le parfait naturel, autant de précision que d'esprit dans la touche et beaucoup de mouvement. On voit s'avancer, on voit marcher ce bataillon. Chaque figure des premiers plans a son cachet, elles sont expressives et parlantes, on n'en pourrait supprimer aucune sans faire tort à l'ensemble. Un sapeur, vieux routier, tourne la tête pour regarder le uhlan mort; son visage est un cours entier de philosophie à l'usage de ceux qui risquent leur peau dans les terribles jeux de la guerre. Derrière lui, un conscrit tend le cou et ouvre de gros yeux ronds; on sent qu'il en est à sa première affaire. Mais ce qui attire et retient surtout l'attention, c'est l'officier,

l'élève de Saint-Cyr qui commande l'avant-garde. Il se renseigne auprès d'un jeune paysan, vêtu d'un sarrau bleu, qui du bras et du doigt lui montre quelque chose. Ce quelque chose, c'est apparemment l'ennemi. L'officier regarde ce que le paysan lui montre, et de la main il arrête le mouvement et réprime l'impatience d'un de ses hommes qui armait déjà son fusil. Sa figure frémissante imprime comme un tressaillement à tout le tableau. Nous croyons apercevoir, nous aussi, l'invisible ennemi; un instant encore, et nous entendrons siffler les premières balles. Il y a plus de drame dans cette scène militaire où l'on ne se bat pas que dans beaucoup de tableaux de batailles où les boulets pleuvent comme grêle et où les morts jonchent le sol; il y règne l'émotion et le silence d'un danger qu'on attend. M. Detaille vient de donner un éclatant démenti à ceux qui affirmaient que le *Régiment qui passe*, exposé par lui au précédent Salon, était le dernier mot de son talent. Il a prouvé qu'il s'entend à faire vibrer une toile.

M. Jean-Paul Laurens est un maître dans l'art de communiquer à la peinture anecdotique un peu de cette grandeur et de cette gravité majestueuse qui semblent n'appartenir qu'à la peinture d'histoire. François de Borgia a été chargé par l'empereur Charles-Quint d'accompagner à Grenade le corps de l'impératrice Isabelle de Portugal, l'une des plus belles femmes de son temps. Avant de déposer la morte dans son caveau, il a fait ouvrir le cercueil afin de reconnaître le cadavre de sa souveraine. C'est bien elle; sa tête repose sur un carreau de velours rouge; dans son visage noirci et décomposé, on retrouve encore quelques vestiges, un ressouvenir de sa beauté. François, debout, la contemple; un évêque prie; plus loin, une femme, à qui ce spectacle funèbre inspire une timidité mêlée de pudeur, baisse les yeux et se recueille. M. Laurens n'avait pas encore aussi bien prouvé à quel point il est peintre et tout ce que peut faire son outil. La couronne placée près de la morte, l'encensoir d'où monte une fumée qui se déroule en spirales, tous les accessoires sont rendus à ravir; un cierge brûle dans un coin, et jamais cierge n'a si bien brûlé. Ce tableau présente un saisissant contraste de couleurs sévères et brillantes, et par un instinct de génie, ce sont les vivans qui portent les couleurs sévères, c'est autour de la morte que brillent les couleurs gaies; sa tête est entourée d'étoffes roses et vertes, et une sorte d'ironie profonde, où l'on reconnaît un artiste de race, a répandu sur ce cercueil de marbre l'éclat et la joie d'une fête. Tout s'efface devant la figure de François de Borgia : on ne peut trop admirer le regard qu'il attache sur le cadavre, la pâleur qui couvre son front, l'émotion poignante et religieuse qui se trahit sur son visage; jamais oraison funèbre ne fut plus éloquente. Dans sa main gauche, il tient ses gants, qu'il laissera

tomber; par un geste aussi solennel que simple, il porte sa main droite à son chaperon. Ses lèvres frémissent, elles disent tout bas : « La voilà donc, cette princesse si admirée. Elle a passé ainsi que l'herbe des champs; le matin elle fleurissait, le soir nous la vîmes séchée; la voilà telle que la mort nous l'a faite. » M. Laurens possède des qualités rares en ce siècle, la simplicité dans la noblesse, la sobriété dans l'éclat, le contenu dans l'émotion, le calme dans la victoire. On lui reproche de trop aimer et de prodiguer les cadavres; il en fait un si bon usage que nous n'aurions garde de les lui marchander. Non-seulement il les habille à merveille, il leur fait prononcer ces fortes et sombres paroles qu'on apprend dans les lieux cachés, dans les demeures souterraines. Les cadavres de M. Laurens ne déclament jamais; ils parlent comme il convient au silence éternel de parler.

Oui, la vérité dans le sentiment, l'amour de ce qu'on fait et un grain de poésie suffisent pour ennoblir tous les sujets. Qui pourrait en douter en présence de cette délicieuse composition que M. Berne-Bellecour a intitulée *la Desserte?* Une belle nappe damassée, sur cette nappe un peu de verdure dans une jardinière, une cave à liqueurs, des fruits dans une coupe de cristal, des fraises, des oranges, un sucrier en vermeil qui s'entr'ouvre, des tasses à café d'un vert tendre, des bols bleus, une cafetière d'argent au manche en ivoire, tout à fait sur la droite une serviette chiffonnée et une assiette qui contient des pelures et des noyaux, c'est peu de chose que tout cela; que n'en fait pas un artiste qui a l'étincelle! Quel art caché dans cet apparent désordre! Quelle grâce dans les lignes ! Que ces groupes sont charmans! Que la couleur en est heureuse! Quelle franchise dans la lumière, et comme les tons neutres sont interrompus par de subits réveils qui mettent les yeux en fête! Il y a de la joie dans ces fraises, cette argenterie semble rire, cette cafetière a l'air de rêver. Les gens qui prétendent que pour juger d'une peinture il faut mettre le nez dessus accusent cette *Desserte* d'avoir été exécutée dans un style trop lâché. Nous n'hésitons pas pour notre part à la préférer même aux grandes compositions de Jan-Davids Van Heem qu'on voit au Louvre. Il y a trop d'arrangement dans Van Heem, trop d'artifices; à côté des aiguières et des couteaux, il place une montre; que vient faire là cette montre? A côté de la vaisselle, voici une guitare qui s'accote contre la table; que signifie cette guitare? Dans le ravissant tableau de M. Berne-Bellecour, il n'y a point de montre et surtout point de guitare, c'est une vraie desserte, une desserte naturelle et même naïve; ces tasses, ces assiettes, ces cuillers sont toutes à leur place, et le peintre les a rendues telles qu'il les voyait, avec une exquise sincérité, avec amour, avec tendresse. Il a fait valoir son sujet, qui l'enchantait; il n'y a rien ajouté, et par

l'élégance de sa composition, par le charme de sa couleur, il a su donner à une nappe l'intérêt d'une histoire bien contée et d'une mélodie chantée avec âme. Nous doutons que Clytemnestre, fille de Léda, ait jamais rien dit au cœur de M. Toudouze; nous doutons que sainte Geneviève, patronne de Paris, ait jamais remué vivement les entrailles de M. Vimont; nous doutons que saint Étienne battu et lapidé ait jamais arraché des larmes à M. Wencker. C'est pourquoi la *Clytemnestre* de M. Toudouze, la *Sainte Geneviève* de M. Vimont et le *Saint Étienne* de M. Wencker sont trois œuvres très estimables, qui méritaient les médailles de seconde classe ou les mentions honorables qu'elles ont obtenues. M. Berne-Bellecour était amoureux de sa desserte, et sa *Desserte* est un poème.

VI.

Tout le monde a entendu parler de ce fameux tableau qui représentait le passage de la Mer-Rouge. On n'y voyait ni les Israélites, attendu qu'ils avaient déjà passé, ni l'armée de Pharaon, parce qu'elle avait été engloutie dans les eaux, ni la Mer-Rouge parce qu'elle s'était retirée. On ne pouvait nier que le sujet n'eût été exactement rendu. Nous n'avons pas trouvé au Salon le passage de la Mer-Rouge; mais certains tableaux que nous y avons vus nous ont fait faire la réflexion que les artistes qui s'attaquent aux grands sujets se tirent quelquefois d'embarras en les escamotant. Partez, muscade; le tour est fait.

Voici, par exemple, un artiste de mérite et d'avenir qui nous montre César assassiné, que trois esclaves emportent dans sa maison. « La nouvelle du meurtre de César, a-t-il soin de nous dire, circulant rapidement dans Rome, y répandit la terreur; les boutiques furent à l'instant fermées, le Forum resta vide, chaque citoyen saisi d'effroi s'enferma dans ses foyers. » Nous voyons au premier plan le cadavre emporté par les trois esclaves; ce groupe dénote chez celui qui l'a conçu et qui l'a dessiné de fortes et solides qualités. Derrière, nous apercevons une grande place, où il n'y a personne, absolument personne. M. Rixens est en droit de nous dire : « Ne suis-je pas un homme de parole? N'ai-je pas rempli à la lettre mon programme? A peine César eut-il été percé de vingt-sept coups de poignard, les boutiques furent à l'instant fermées, nous dit l'histoire; je vous défie de découvrir dans mon tableau une boutique ouverte. Chaque citoyen s'enferma chez lui, c'est pourquoi il n'y a personne dans mon Forum; avez-vous jamais vu une place aussi vide que celle-ci? » Oui, nous avons vu une place aussi vide que le forum de M. Rixens. C'était un dimanche, à midi, dans la jolie ville de Neuchatel en Suisse. On n'y voyait pas une boutique

ouverte, et cependant César n'avait point été assassiné; mais il n'est pas d'endroit où le repos dominical soit plus scrupuleusement observé. Les habitans étaient revenus des offices du matin et dînaient en hâte pour pouvoir retourner aux offices de l'après-midi; l'ange du silence planait sur les rues désertes. N'étaient les cadavres et les trois esclaves, en regardant le tableau de M. Rixens, nous pourrions nous croire à Neuchatel, un dimanche, à midi. Ah! monsieur Rixens, pensez-y donc, nous montrer une place où il n'y a personne, ce n'est pas nous montrer une place qui tantôt était couverte de gens affairés et où se répand tout à coup une terrible nouvelle qui met tout le monde en fuite.

M. Maignan nous a fait éprouver une déception du même genre. Son tableau représente Frédéric Barberousse aux pieds du pape Alexandre III. « Le pape, nous est-il dit, attendait Frédéric à Venise sous la porte de Saint-Marc. L'empereur d'Allemagne se prosterna, et le pape lui dit : Dieu a voulu qu'un vieillard et qu'un prêtre triomphât d'un empereur puissant et terrible. » Ce n'était pas chose aisée que de rendre cette impériale majesté condamnée à un si cruel abaissement, que de nous montrer le hautain vaincu de Legnano se prosternant devant le pontife auquel il avait opposé deux antipapes. Nous nous demandions comment s'y serait pris M. Maignan pour peindre ce visage, pour y faire percer, au travers d'une humilité de commande, les amertumes d'un orgueil exaspéré par sa défaite, qui en appelle secrètement à l'avenir et se promet une revanche. Sur la foi du livret, ce tableau nous intéressait, et à certains égards nous avons eu notre compte; l'architecture en est belle, les costumes y sont brillans; mais nous aurions tout donné, Saint-Marc et le reste, pour un visage de Frédéric Barberousse bien réussi. Hélas! le Frédéric de M. Maignan ne nous montre que son dos. A la vérité, ce dos est embelli d'un fort beau manteau de brocart; c'est égal, nous sommes volés.

Oserons-nous dire que M. Henner a usé, lui aussi, d'un peu d'escamotage dans son *Christ mort?* Le corps du Christ est superbe, c'est un des plus beaux morceaux qu'il y ait au Salon. Le malheur est que les personnages qui l'entourent nous apparaissent à l'état fragmentaire; la toile étant trop étroite pour les contenir, nous n'apercevons que le bout de leurs nez ou de leurs oreilles. Impossible de découvrir leurs yeux; ils les ferment ou ils les cachent. Marie-Madeleine, accroupie, serre dans ses bras les jambes du Christ; elle a de magnifiques cheveux d'un blond rouge, mais son visage est presque invisible. Si M. Rixens nous doit un forum, si M. Maignan nous doit un Frédéric Barberousse, M. Henner nous doit une Marie-Madeleine, et M. Jules Lefebvre aussi, car sa pécheresse repentante a un corps ravissant, auquel on ne trouve à redire qu'une

couleur un peu savonneuse; mais elle a ramené son bras sur son visage, et nous voudrions soulever ce bras pour voir ce qu'il y a dessous. Il est vrai que pour nous dédommager, M. Lefebvre nous montre une autre tête, celle du directeur général des phares, M. Léonce Reynaud. Cette tête est fort intéressante, et celui qui l'a peinte est un habile et remarquable portraitiste. Il ne fera jamais de portraits intimes, son talent est tout en dehors; la figure humaine, telle qu'il la conçoit, est un éventail ouvert.

M. Parrot, de son côté, nous doit une Galatée. La sienne a bien un visage, mais c'est un visage d'emprunt. Ce beau corps nu, si bien étudié, si bien bâti, si brillant, si nacré, méritait mieux que cette tête pouparde et mignarde, dont le sourire gâté par l'afféterie n'a rien de miraculeux. A peine le prodige s'est-il accompli, à peine votre Galatée a-t-elle senti la flamme divine courir dans ses veines, sa première occupation est de minauder avec la vie. Non, ce n'est point là une statue grecque transformée en femme. Écoutez plutôt le poète : « Rougissante, elle leva des yeux timides vers Pygmalion, nous dit-il, et son premier regard découvrit à la fois le ciel et son amant. »

. . . . . Pariter cum cœlo vidit amantem.

On rencontre çà et là de bonnes études de nu au Salon, et dans le nombre celle de M. Parrot mérite une place d'honneur; mais que Dieu nous délivre des académies qu'on baptise après coup de quelque nom fameux ou charmant! Passe encore pour la Circé de M. Rouffio, qui sort de son palais tenant une baguette à la main; elle ne manque pas d'expression, il y a de la diablerie dans son regard et dans sa bouche. Toutefois nous doutons beaucoup que Circé eût l'habitude de faire ses courses vêtue de sa seule baguette magique. Vous citez Homère, et Homère nous montre sa magicienne « enveloppée d'un tissu léger, éclatant de blancheur, que maintenait une ceinture d'or. » Nous comprenons mieux que le *Printemps* de M. Morot soit tout nu; mais est-ce bien le printemps que cette gracieuse jeune fille qui se tresse une couronne de verdure? O modèles, ô académies, qu'on se donne peu de peine pour vous déguiser! Sonate, que nous veux-tu? Et n'est-ce pas encore une académie que le Caïn de M. Falguière, emportant sur ses épaules le cadavre de son frère Abel? Son corps a été construit et façonné par quelqu'un qui s'y connaît, sa tête est si insignifiante que nous l'avons pris d'abord pour un très brave homme qui vient de repêcher un noyé; il l'a chargé sur son dos et s'en va tout courant réclamer sa médaille de sauvetage. Voilà des méprises auxquelles on n'est jamais exposé quand on regarde un tableau de M. Bonnat. Que dirons-nous de sa *Lutte de Jacob?* Nous dirons que M. Bonnat

est un maître et que son *Barbier nègre* est un chef-d'œuvre. Le dos de Jacob et le buste de l'ange sont supérieurement dessinés, admirablement éclairés; mais avec quelle vigueur, avec quelle franchise le barbier nègre a été attaqué par l'artiste! Que ses chairs sont fermes, drues et consistantes! Donnez-lui des coups de bâton, il n'en portera pas longtemps les meurtrissures. Les jambes des deux lutteurs forment des lignes malheureuses, c'est un entrelacement disgracieux et équivoque, où l'on a peine à se reconnaître. De la tête aux pieds, le barbier nègre est irréprochable. Delacroix a représenté dans la chapelle des Saints-Anges Jacob le genou levé, la tête baissée, pareil à un bélier qui cosse; son divin adversaire lui résiste comme en se jouant, ce fils du ciel possède l'éternelle jeunesse, l'inaltérable sérénité, il a une aisance surhumaine dans l'action, le sourire de la force qui se connaît, il nous révèle ces facilités merveilleuses qu'ont les puissances célestes dans leurs luttes avec les enfans de la poussière. Le Jacob de M. Bonnat a étreint si vigoureusement l'ennemi dans ses bras musculeux que nous tremblons pour l'ange, qui vraiment n'a pas l'air à son aise; le souffle lui manque. On n'éprouve aucune crainte pour le client que rase le barbier nègre; ce *frater* crépu a la main sûre, il sait son métier et ne tire du sang à ses pratiques que lorsqu'elles l'en prient. Bien des peintres seraient fiers d'avoir fait le Jacob de M. Bonnat; si nous étions M. Bonnat, nous serions encore plus fiers d'avoir fait son *Barbier nègre*.

Certains tableaux, signés de noms déjà illustres, nous ont causé quelque déception; certaines œuvres qui d'avance avaient excité notre vive curiosité n'ont pas entièrement rempli notre attente. En revanche, le Salon nous ménageait d'agréables étonnemens. Deux jeunes artistes, qui en sont presque à leurs débuts, ont tenté de vastes entreprises; ils en ont couru vaillamment tous les hasards, et leur audace a été récompensée. Ils n'ont point escamoté leur sujet, ils ne l'ont point abaissé ni diminué; ils ont méprisé les académies, rien dans leur peinture ne sent le poncif. Ils doivent être contens de la campagne qu'ils viennent de faire; ils en sortent l'un et l'autre avec un laurier au front. A vrai dire, leur victoire a été inégale; mais celui-là même dont le succès a été le plus contesté a réussi à donner de lui une haute idée. Le public intelligent emporte du Salon deux grandes espérances; n'est-ce pas assez pour une année?

Dans une toile gigantesque, M. Benjamin Constant a représenté l'entrée triomphale de Mahomet II à Constantinople, le 29 mai 1453. « Mahomet II, ayant appris que Constantinople était au pouvoir de ses troupes, y fit son entrée vers le milieu du jour par la porte

Saint-Romain, entouré de ses vizirs, de ses pachas et de ses gardes. » Devant nous se dresse en effet le vaste arceau d'une porte ébréchée par les boulets, sous laquelle défile le glorieux vainqueur, monté sur un cheval gris et tenant dans sa main la bannière verte du prophète à moitié repliée autour de la hampe; sa tête se détache sur un grand étendard rouge qui flotte derrière lui. Ses vizirs et ses pachas sont à pied, vêtus d'étoffes soyeuses, chatoyantes, roses ou tigrées, qui étincellent au soleil; à gauche, un grand estafier couleur de suie, exécuteur des hautes œuvres, les bras nus, le sabre dégaîné, porte une superbe robe verte brodée d'or et tachée de sang. Il y a du mouvement, de l'effet et de la vie dans cette scène; elle a été bien conçue et bien agencée. Les corps manquent un peu de consistance; on voudrait écarter ces draperies voyantes et bariolées et interroger du doigt ces poitrines; si on frappait dessus, peut-être sonneraient-elles creux. Les têtes ont de l'expression et du caractère. Celle de Mahomet est fort belle, fine, élégante, pleine de noblesse; on y reconnaît l'homme supérieur et le grand politique. Les visages qui l'environnent portent la marque du fatalisme oriental. Ces personnages enturbannés seront féroces de sang-froid, ils sont les humbles serviteurs du destin, et leur sabre est à ses ordres.

Le premier plan représente une rue en pente, jonchée de cadavres byzantins; un cheval, étendu sur le pavé, montre au public son énorme croupe, qui s'étale. Ce premier plan ne nous satisfait pas; il est enveloppé dans une demi-teinte un peu sourde, destinée à faire ressortir la gloire éclatante de Mahomet et de son escorte. Les ficelles sont permises en peinture comme au théâtre; celle-ci est trop grosse, c'est une corde. Tous ces cadavres ressemblent à des mannequins; ils ne sont pas tombés dans l'attitude où nous les voyons, l'artiste les a posés et disposés sur le sol, à sa convenance, il les avait tirés d'un magasin de décors. Il y a du fouillis dans ce devant, et pourtant il paraît vide. Il y manque quelque chose. Jusqu'à ce jour, la Rome orientale n'avait jamais vu violer ses invincibles remparts. Elle avait échappé à toutes les hordes de l'Asie, aux Huns, aux Bulgares, aux Avares, aux Mongols; après sa victoire d'Ancyre, Tamerlan l'a respectée; mais voici le Turc! Sainte-Sophie sera convertie en mosquée, le croissant va détrôner la croix. Quel intérêt M. Benjamin Constant n'eût-il pas donné à l'avant-scène de son vaste tableau, si, parmi les cadavres qui l'encombrent, il avait placé un vivant blessé à mort, s'il nous avait fait voir Byzance contemplant son vainqueur et témoignant, par son dernier regard, son effroi, son désespoir et son mépris! Telle qu'elle est, cette avant-scène n'est qu'un repoussoir, et ce repoussoir a acquis une telle importance

qu'il y a dans le tableau deux tableaux, dont l'un est insignifiant à la fois et assez ambitieux pour faire tort à l'autre. M. Benjamin Constant possède sans contredit un tempérament de coloriste, don si rare que nous voudrions mettre son talent en serre chaude afin de nous assurer qu'il ne trompera pas nos espérances. Nous faisons des vœux pour qu'il cultive avec soin cet inestimable don, pour qu'il apprenne de plus en plus de quelque fleur des champs ou de la première phalène venue les secrets de l'harmonie et de la finesse des tons, pour que Delacroix lui enseigne l'art de mettre la couleur au service de l'expression et du caractère. Quand il saura cela, il méprisera les ficelles, et il démentira les fâcheuses prédictions des critiques qui prétendent qu'il a du goût pour la parade, qu'il est destiné à faire de l'art *spectaculeux*. Nous sommes prêts à jurer le contraire sur la noble tête de son Mahomet II.

Nous arrivons enfin au prix du Salon, à ce fameux tableau de M. Sylvestre dont on a tant parlé, qui a produit une si vive sensation et glorieusement vengé son auteur de l'accueil assez froid qu'avait fait le public à son Sénèque de l'an dernier. Nous ne savons si quelque peintre avant Sigalon imagina de représenter Locuste essayant sur un esclave le poison qui devait tuer Britannicus. Suétone nous apprend que Néron en fit l'épreuve sur un bouc, puis sur un petit porc, lequel mourut à l'instant. Qui songerait à reprocher à un peintre d'avoir substitué un homme au petit porc? Il n'importe guère qu'on calomnie Néron. M. Sylvestre nous le représente assis dans un fauteuil; il est vêtu d'une draperie rouge. Nonchalamment accoudé, il a relevé sur son genou gauche sa jambe droite, qui nous montre sa pantoufle dorée. Locuste, assise à côté de lui, est dans un négligé assez étrange; entre sa jupe noire et sa camisole d'un ton jaunâtre, on voit paraître sa chemise. Elle se penche familièrement vers Néron; elle pousse même la liberté jusqu'à poser son coude sur l'impérial genou, et de sa main allongée elle fait une démonstration que nous croyons comprendre. L'esclave qui a vidé la coupe empoisonnée agonise. Néron se plaint peut-être que la mort n'est pas encore assez subite, que le poison inventé par Locuste n'est pas ce poison idéal qu'il avait rêvé. Locuste lui donne des explications rassurantes, qui l'intéressent beaucoup. Ils ont l'air de deux artistes discutant quelque point de doctrine et les finesses de leur art, comme le font dans l'*Intérieur d'atelier* M. Munkacsy et sa femme. Pendant ce temps, l'esclave se tord dans une suprême convulsion, appuyé d'une main au sol, le bras droit replié, une jambe en l'air, renversant sa tête coiffée d'un foulard jaune. Cette scène se passe dans une sorte de caveau lambrissé de marbre vert et rouge.

Réussir, c'est mériter qu'on vous discute. Le très remarquable

tableau de M. Sylvestre a été discuté autant qu'admiré. On a jugé que l'architecture de son caveau était pauvre, maigre et mesquine. Nous trouvons qu'elle est exactement ce qu'elle doit être, que ce marbre vert assez commun convenait au sujet. Pourquoi des colonnes, des astragales et des rinceaux? Il n'est pas à présumer que Néron choisît le plus beau salon du Palatin pour y faire ses petites expériences chimiques. M. Sylvestre n'aime pas les décors de convention; nous ne les aimons pas plus que lui. On a cherché querelle à son Néron; on l'a déclaré vulgaire, on s'est plaint qu'il n'avait d'impérial que ses sandales dorées. Nous ne sommes point de cet avis. A la vérité, si Néron revenait au monde, peut-être hésiterait-il à se reconnaître dans cet homme brun, un peu lourd de formes, que nous montre M. Sylvestre. Néron était blond ou tirait sur le blond, et il avait les yeux bleus et un peu myopes, — *fuit sufflavo capillo, oculis cæsiis et hebetioribus.* Au surplus, lorsqu'il empoisonna Britannicus, il n'avait guère que dix-huit ans. Le Néron de M. Sylvestre pourrait bien avoir dépassé la trentaine; mais ce n'est pas un pur Néron de fantaisie. Il ressemble beaucoup à l'un des bustes qu'on voit au Louvre, le cou gras, le visage bouffi, une petite bouche aux coins enfoncés, qui fait la moue, une beauté dénuée de tout charme, comme le dit encore Suétone. C'est bien Néron, une figure d'enfant gâté qui dispose de l'univers, il n'admet pas qu'on lui refuse rien; hier il demandait la lune, aujourd'hui il demande le poison idéal, — si Britannicus en réchappe, Locuste le paiera de la vie.

On a critiqué la tête et l'accoutrement de Locuste; on s'est plaint qu'elle aussi était vulgaire. Que savons-nous de Locuste? Peu de chose. C'était une empoisonneuse célèbre, nous disent Tacite et Dion Cassius. Lorsque Agrippine recourut à ses services pour en finir avec Claude, qui traînait, cette triste créature venait d'être condamnée pour empoisonnement et mise sous les verrous. Ce fut dans son cachot que Néron vint la trouver. Britannicus mort, il la récompensa de ses peines en lui accordant l'impunité et de grandes terres. Elle tint école, et Juvénal nous assure que plus d'une femme apprit d'elle la meilleure façon de se débarrasser d'un mari désagréable. Elle acquit une importance politique, elle prit place parmi les institutions impériales, parmi les moyens de gouvernement, *inter instrumenta regni habita.* C'était une parvenue du crime, et rien n'empêche de croire qu'elle était partie de très bas. La Locuste de M. Sylvestre nous paraît une admirable création. Cette tête ronde, ces cheveux d'un noir luisant et graisseux, cette large raie qui descend jusqu'à la nuque, cette tresse qui se joue sur une épaule osseuse, nous n'avons jamais vu d'occiput plus scélérat. Cette figure

sue le crime, et elle est si vivante qu'on croit l'entendre parler. Néron est bien obtus s'il ne comprend pas ses explications.

On a blâmé aussi la familiarité de son attitude. Elle traite César de pair à compagnon; ils en usent ensemble comme cela se pratique entre deux bons camarades. Et pourquoi pas? Néron ne fut jamais fort soucieux de sa dignité; ce n'était point un Tibère, lequel n'eût jamais souffert qu'on se servît de lui comme d'accoudoir. Le successeur de Claude était un dilettante, qui faisait passer les courses de chevaux, le théâtre et la musique avant les affaires de l'état. Il se glorifiait moins d'être empereur que d'être un grand virtuose, et l'on sait son dernier mot : « quel artiste le monde perd en moi! » Il montait sur les tréteaux; il chantait, déclamait en public; il institua la claque et se chargea lui-même de la dresser à son métier. Il se fit inscrire sur le tableau des joueurs de lyre de profession. Avec cela, des goûts de bohème; le soir, déguisé en esclave, il courait les mauvais lieux de Rome et chopinait dans les cabarets. Il était facile et charmant avec ses compagnons de plaisirs, qui le regrettèrent sincèrement et s'écrièrent plus d'une fois : « Quel prince délicieux nous avons perdu! » Pourquoi ne serait-il pas facile et charmant avec la femme utile, précieuse, unique, qui tuera Britannicus comme on tue un lapin? Le dernier des Césars fut un comédien vaniteux et médiocre, un cabotin assis sur le trône du monde; pourquoi refuserait-il à Locuste le plaisir de s'accouder sur lui? Nous ne saurions trop louer le jeune artiste de la façon dont il a composé ce groupe. Son sujet prêtait à l'académisme, et l'académisme est le pire des dangers, la mort de la peinture d'histoire, dont il dégoûte le public. Les familiarités que M. Sylvestre a permises à son pinceau nous sont la meilleure preuve de son talent, le meilleur gage de son avenir. Quant à l'esclave nu et agonisant, il n'y a jamais eu qu'une voix sur son compte; ce corps est d'un modelé puissant, d'un relief extraordinaire; le mouvement en est à la fois énergique et bien rhythmé, c'est un merveilleux morceau de peinture. Nous n'avons qu'un regret, cette figure est d'un type un peu banal, elle a moins de caractère que d'expression. Il nous semble que sur ce point l'inspiration de l'artiste a faibli, qu'il y avait autre chose à faire dire à ce mourant. Il a encore les yeux ouverts; pourquoi ne tourne-t-il pas la tête vers Néron? Néron méritait bien qu'il lui fît l'hommage de son dernier regard et de sa dernière pensée.

La *Locuste* de M. Sylvestre autorise de grandes espérances; il y avait bien des années qu'un tableau d'histoire aussi remarquable n'avait été exposé au Salon. Tout s'y trouve, la fermeté du parti-pris et du vouloir, une rare vigueur d'exécution, la force, la sim-

plicité, la fougue et la sagesse, un bel ensemble et des détails aussi heureux de couleur que de dessin, tout sauf une chose, le charme, qui viendra peut-être au jeune artiste quand il saura complétement son métier, quand il le sentira dans sa main, quand il sera moins occupé de raisonner avec lui-même et avec sa palette. On peut dire de son ouvrage ce que Suétone disait de Néron, il est plus beau que gracieux, *vultu pulchro magis quam venusto*. Oui, c'est un bel ouvrage, mais la vénusté lui manque; il est modelé avec des noirs, et les ombres sont un peu lourdes.

Nous ne serions pas surpris que M. Sylvestre eût beaucoup étudié et admiré le Caravage. Ce grand maître, qui a fait école, avait autant de vigueur que d'originalité dans le style : sa peinture se distingue par le relief et par une grandeur à la fois très étudiée et un peu sauvage; mais il y avait de la brutalité dans ses effets et ses ombres manquaient de transparence. Il n'acquit jamais cette grâce des aigles et des lions qu'eurent Titien et Giorgion autant que Corrége, que posséda Rembrandt comme Rubens, qui dans ce siècle fut propre à Delacroix. Le génie joue avec ses sujets comme jouent avec leur proie les bêtes fauves qui ont des griffes. Nous souhaitons que M. Sylvestre apprenne à donner plus de transparence à ses demi-teintes, et nous souhaitons aussi que son imagination s'éclaire, s'illumine de plus en plus, afin que les grandes scènes de l'histoire et de la nature ne s'y peignent pas en noir. Qu'il représente tant qu'il lui plaira des sujets terribles ou même horribles; l'horrible traité par un maître nous procure cette joie des yeux et de l'âme que doit inspirer toute œuvre d'art. « La joie, disait Spinoza, n'est pas la récompense de la vertu, la joie est la vertu elle-même. » Ce mot profond peut s'appliquer à l'art, à la peinture comme à la poésie. Un artiste n'est pas un homme heureux parce qu'il fait de belles œuvres appréciées du public; mais il fait de belles œuvres appréciées du public parce qu'il est heureux de vivre, heureux de regarder autour de lui et de découvrir que les grands crimes et les grands coquins eux-mêmes ont leur beauté. Ce genre de bonheur n'est accordé qu'aux yeux d'artistes, à ces yeux privilégiés qui ont fait amitié avec la clarté du jour; il sont pleins de soleil, ils ne voient point de trous noirs ni dans la nature ni dans la vie, ils aperçoivent de la lumière jusque dans les ombres.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La dernière partie au prochain numéro.)

UNE

ENQUÊTE MORALE SUR L'INDUSTRIE

M. LOUIS REYBAUD.

Études sur le régime des manufactures, 4 volumes.

Il y a deux manières d'être ce qu'on appelle depuis le dernier siècle un économiste. La première, plus abstraite, s'attachant aux conditions générales du travail et de la richesse, se propose de mettre en lumière cette part de lois et de principes qui gardent une vérité indépendante des temps et des circonstances locales. La seconde manière, plus pratique, généralise moins et observe de plus près; se renfermant dans l'étude de sujets spéciaux, dont elle pousse l'analyse aussi loin que possible, elle a presque toujours en vue, par la critique des faits, d'en amener la réforme. Il ne s'agit pas ici de comparer ces deux méthodes, nécessaires l'une et l'autre, et qui se complètent mutuellement. L'histoire prouve assez qu'elles peuvent être jusqu'à un certain point mises en œuvre de concert. Il y a peu d'économistes abstraits qui n'aient cherché une matière d'expérience et de comparaison dans l'étude de faits nombreux empruntés à des temps et à des pays différens, et qui n'aient visé sous certains rapports aux réformes. On n'a guère vu davantage depuis un siècle l'économie politique appliquée se passer d'un recours habituel à l'économie scientifique. C'est à la condition de lui demander ses inspirations et ses règles qu'elle évite de tomber dans cet empirisme grossier qui a longtemps constitué l'infériorité des travaux consacrés à la richesse publique.

L'économiste et l'œuvre que je me propose d'apprécier relèvent de la seconde de ces méthodes. Nous n'avons pas à faire connaître à nos lecteurs M. Louis Reybaud. La *Revue* a publié bon nombre de ses travaux, dont la plupart ont pour objet l'état intellectuel, moral et matériel des populations industrieuses. C'est à l'aspect intellectuel et surtout moral que je m'attacherai particulièrement, comme au trait le plus caractéristique de la vaste enquête qui doit former le sujet de cette étude. C'en est aussi la partie la plus neuve. Non qu'une certaine importance ait jamais cessé d'appartenir à la situation intellectuelle et morale des classes ouvrières; mais elle s'est accrue dans une proportion qui change tout. Leur nombre, l'idée qu'elles se font de leur rôle et de leurs destinées tant dans l'industrie que dans la société, l'influence que leur état moral et politique exerce sur la communauté, tout cela forme réellement un fait nouveau et capital dont la gravité semble s'augmenter encore par la manière dont il se manifeste aujourd'hui.

On s'est attaché souvent à mettre en relief cette situation. Les classes ouvrières ont eu leurs censeurs et leurs apologistes. Leurs misères, leurs vices et leurs vertus ont trouvé des peintres très nombreux. Il importait que l'esprit scientifique intervînt pour tout ramener à la vraie mesure. Il l'a fait plus d'une fois dans d'excellentes études partielles. Une vue plus générale des populations engagées dans l'industrie, et qui en embrassât les principaux groupes, restait à présenter encore. Malgré les difficultés d'une tâche qui, pour être bien remplie, exigeait une réunion de qualités rares, elle devait tenter les hommes compétens. Ainsi comprise, l'étude de ces populations n'était plus seulement un curieux et savant travail économique, elle devenait une œuvre sociale.

Telle est en effet la portée de l'ouvrage qui nous présente ce tableau d'ensemble. On y rencontre à la fois les traits généraux qui distinguent la classe ouvrière dans les grandes manufactures au XIXe siècle, et des détails circonstanciés sur chacun de ses groupes pris à part. Avant de l'apprécier, voyons comment il a été appelé à se produire, à quelle entreprise déjà commencée il fait suite, et à quels travaux il se rattache chez son auteur même.

I.

C'est en obéissant au sentiment de l'intérêt élevé qu'éveille aujourd'hui ce genre de recherches que l'Académie des sciences morales et politiques confiait à M. Louis Reybaud, il y a environ vingt ans, la mission dont nous avons le résultat sous les yeux. Rappelons d'abord les titres qui motivaient un pareil choix. Né à Marseille dans une famille vouée au négoce, M. Louis Reybaud

avait été de bonne heure initié à la vie positive. Lui-même, destiné au commerce, avait fait dans sa jeunesse en Amérique et dans le Levant plusieurs voyages, occasion déjà d'observations pour un futur économiste. Les voyages sous forme de récits, statistique, tableaux de mœurs, devaient devenir une de ses spécialités littéraires. Il en a beaucoup écrit pour son propre compte, et sous le nom de marins illustres, la marine étant aussi de sa compétence dans ses procédés de construction et dans son organisation. Cependant le commerce et les voyages ne furent qu'une première étape dans la vie du jeune homme, qu'attiraient d'autres études et le désir de s'occuper d'intérêts plus généraux. Arrivé à Paris avant 1830, entraîné comme d'autres par le mouvement politique et littéraire qui marque la fin de la restauration, il prit une part active à l'opposition libérale de ce temps dans les journaux. Il continuait quelques années encore sous le gouvernement de juillet cette collaboration opposante, et il passe même pour avoir eu quelque part à certains pamphlets rimés qui firent alors assez de bruit. Cette place dans l'opposition, purement parlementaire d'ailleurs, M. Reybaud la marquait dans la chambre des députés de 1846 en siégeant à gauche. Nul ne devait être plus que lui douloureusement surpris par cette révolution toute démocratique de février, étonnement des gouvernans et encore plus des opposans eux-mêmes, qui avaient cru qu'on pouvait combattre avec l'énergie des moyens employés par l'opposition en Angleterre la résistance trop obstinée du pouvoir aux réformes les plus modérées. M. Louis Reybaud avait une raison de plus de s'alarmer d'une telle révolution dans l'étude approfondie qu'il avait faite de ces utopies sociales dont elle déployait le drapeau, bientôt ensanglanté. Au reste la politique active avait toujours été au second rang pour l'écrivain que la littérature et l'économie sociale se partageaient depuis longtemps. M. Louis Reybaud, jusque dans ces dernières années, a toujours fait une place assez considérable aux travaux d'imagination. Ce partage entre deux vocations, en apparence si différentes, devait produire parfois une certaine confusion pour une partie du public. On a presque pu croire à deux écrivains distincts. Il y a eu à un moment un Louis Reybaud populaire qui, aux yeux de bien des gens, ne devait pas être le même que l'auteur de graves écrits qui tenait sa place à l'Institut. Le premier, inventeur de personnages d'une réputation en quelque sorte proverbiale, ne dédaignait pas les succès d'une franche et originale gaîté; le second intéressait seulement le public plus restreint qui aime les idées sérieuses. Entre les deux, les différences n'étaient pas aussi grandes pourtant qu'on pourrait le croire. A y regarder de près, on remarque la même trempe d'esprit, les mêmes tendances chez le peintre de mœurs, observateur des travers sociaux, impré-

gnant ses types les mieux réussis du sentiment énergique de la réalité, et l'économiste doué aussi d'un don d'observation très prononcé, habile à faire poser devant lui les différentes classes de travailleurs, et mêlant à une conviction vive de l'excellence des réformes économiques une antipathie non moins déclarée contre le charlatanisme et les utopies dangereuses.

Ce sont là les traits qui distinguent déjà le premier ouvrage d'une portée réelle que M. Louis Reybaud fit paraître; nous voulons parler de ses *Études sur les réformateurs ou socialistes modernes*. L'Académie française récompensait en 1841, et ses deux rapporteurs, MM. Jay et Villemain, louaient en termes très sentis cet ouvrage désigné à l'attention publique par une raison ingénieuse, une exposition exacte et piquante des théories nouvelles, et quantité d'intéressans détails sur les hommes qui s'en étaient faits les représentans. A ce moment une curiosité, qui n'a depuis lors que trop trouvé à se satisfaire, s'attachait à ces *originaux* de l'économie sociale, génies bizarres qui disaient parfois de frappantes vérités en prêchant le faux, et à ces essais de rénovation qu'on estimait alors plus naïvement généreux que redoutables. Le socialisme, en effet, dans sa période d'innocence, commençait à peine à se montrer révolutionnaire. La plupart de ses chefs se séparaient des républicains radicaux avec une sorte d'affectation. Formant un composé d'écoles plus prêtes à se disputer qu'à s'entendre, et non un parti, il publiait des livres, des brochures, déjà quelques journaux, attendant tout d'une propagande pacifique. Seule, l'espèce de communisme qui remontait à Babeuf, moins en vue que les théories de Saint-Simon et de Charles Fourier, entretenait de dangereuses relations avec le parti de l'action et semblait s'y confondre. Ce livre de M. Louis Reybaud, dont le succès s'est soutenu, reste encore la peinture la plus fidèle qui ait été faite de ces systèmes, et le jugement le plus net dont elles ont été l'objet sous cette forme narrative et descriptive qui rend la lecture attachante.

Sans m'attarder aux travaux économiques de M. Louis Reybaud, comme député à la chambre de 1846, et plus tard à l'assemblée législative, où il recevait la mission d'étudier en Algérie les colonies agricoles, je ne puis passer sous silence un livre qui semble faire pendant à son ouvrage sur les réformateurs contemporains, le volume sur les *Économistes modernes*, dont les diverses études ont également été publiées séparément ici même. On n'y trouve pas seulement des portraits exacts, tracés avec une grande sûreté de main; chacune de ces études est pour l'auteur une occasion d'exposer ses idées sur les principaux points de l'économie politique. On y rencontre les principes qui l'ont dirigé dans son

enquête. Les tendances d'un esprit pratique y sont fort accusées. J'y trouverais même pour mon compte un peu trop de sévérité pour les questions et les controverses abstraites, sur la *valeur* par exemple, qui ont marqué les débuts de la science, entraînée quelquefois à les reprendre encore. L'abus qu'on en a fait ne saurait autoriser une proscription qui n'a pas assez égard au penchant des esprits philosophiques à se rendre compte en toute science des idées fondamentales, penchant d'autant plus justifié ici qu'il s'agit bien souvent par ces définitions de fixer les limites un peu indécises de la science économique. Peut-être aurions-nous à présenter encore quelques observations critiques qui n'ôtent rien à la valeur si solide de ces excellentes études où revivent dans de vigoureuses analyses la plupart des hommes qui ont marqué avec distinction leur trace dans les théories et dans les faits économiques. J'aurais bien envie par exemple de faire à l'auteur une querelle de théoricien à propos de Frédéric Bastiat, le plus populaire de nos économistes. La critique qu'il fait de certaines de ses idées et de la manière trop peu rigoureuse dont il expose ses théories, cette critique qui se mêle à de justes éloges, est en général fondée. M. Reybaud ne traite-t-il pas pourtant d'une manière trop dédaigneuse cette formule de « l'échange des services » substituée à cette autre un peu trop étroite de « l'échange des produits. » Je ne veux pas argumenter, mais j'émets des doutes. S'il n'y a que des produits, a-t-on pu dire, il faudra donc voir dans l'ordonnance d'un médecin, la leçon d'un professeur ou la consultation d'un avocat un « produit, » à moins qu'on ne veuille, ce qui serait nier les faits et mutiler la science, les exclure de la catégorie des services rémunérables. Un disciple de Bastiat continuerait ainsi à montrer comment cette formule de l'échange des services, suspecte à M. Reybaud, embrasse non sans grandeur toute la société engagée dans les liens de l'échange, et comment elle peut acquérir, selon les cas, la précision désirable. Il protesterait certainement contre cette affirmation trop sommaire « qu'on ne saurait imaginer sans une grande contention d'esprit, qu'une balle de café soit un service, une tonne d'huile un service. » Il ferait remarquer qu'on ne prétend pas qu'aucun de ces objets *soit* un service, mais qu'il contient très effectivement et représente des services humains incorporés dans sa valeur, tels que travaux, risques courus, etc. Nous ne répondons pas même que ce défenseur de Frédéric Bastiat ne serait pas capable, pour se concilier son contradicteur encore plus que pour le démentir, d'aller chercher jusque dans l'enquête, telle que l'a comprise M. Louis Reybaud, quelque argument en faveur de cette conception de l'économie politique, car l'auteur de cette enquête, non-seulement lui aussi reconnaît de vrais services dans ces

travaux qui se matérialisent dans des objets extérieurs, mais il tient pour éminemment valables les services de direction, lesquels n'ont rien que d'intellectuel. C'est même un de ses argumens contre les ouvriers qui trouveraient bon qu'un travail purement manuel eût un droit égal ou même exclusif. En fait, sinon en principe, il ne cesse de traiter le monde économique comme une vaste association où s'échangent, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, des services rémunérés.

Au reste, cela est clair à la manière dont M. Louis Reybaud apprécie quelques-uns des principaux économistes, il aime à se tenir ferme dans la voie de ses maîtres, notamment de Jean-Baptiste Say. Ce titre de maître, il paraît peu disposé à le donner à Malthus pour son système de la population, qu'il apprécie en quelques pages d'une pressante éloquence. Aussi ne le voit-on pas, et je signale ce point comme essentiel, attribuer dans son enquête la misère à l'excès de population. C'était là ce qu'un pur malthusien n'aurait guère manqué de faire. Il faut reconnaître, avec l'auteur, que le péril de ce prétendu excès semble nous menacer fort peu. Les plus légitimes inquiétudes se portent au contraire pour la France sur le ralentissement extrême dans l'augmentation du nombre des hommes. Dans son étude sur les travaux de John Stuart Mill, M. Louis Reybaud rencontre encore un autre point qui se présente sous ses aspects pratiques dans l'enquête. L'association ouvrière est l'objet chez l'économiste anglais d'une apologie peu mesurée. Son critique réfute sur ce point des idées trop incomplètes, et qui tiennent trop peu compte de données essentielles du problème. Il signale d'autres erreurs chez M. Mill, esprit éminent, mais paradoxal, et guide souvent peu sûr. En reconnaissant la solidité des objections de M. Reybaud sur l'association, peut-être pourrait-on y trouver quelque excès de défiance un peu trop voisin de la négation. C'est avec la même connaissance de cause que, dans le même livre, il discute des questions pratiques, comme celles de l'étalon monétaire, d'une taxe sur le revenu, de la réduction de l'armée. Je n'ai pas à m'y arrêter, n'ayant en vue que les points de doctrine qui offrent un lien avec ses recherches sur l'industrie. Rien n'est plus important sous ce rapport que la fermeté avec laquelle il défend le principe du libre travail, la concurrence, repoussant les restrictions réglementaires, lesquelles, proposées tantôt par les partisans du passé, tantôt par les novateurs, n'en ont pas moins pour conséquence dans les deux cas de produire l'atonie, et cette habitude de s'adresser à l'état comme à une providence. Cette habitude funeste, M. Reybaud a l'occasion d'y signaler plus d'une fois une sorte de parasitisme qui gagne toutes les classes, depuis l'entrepreneur qui réclame un droit au profit, jusqu'à l'ouvrier qui demande le droit au travail et au

salaire. La liberté du commerce extérieur, il y a peu d'années si contestée encore, devait surtout trouver en lui, dans ses études sur MM. Richard Cobden et Michel Chevalier, qui en furent, tant en Angleterre qu'en France, les promoteurs les plus illustres, un partisan très décidé. Lorsqu'il examine nos principales industries, il en prend occasion pour revendiquer ce grand principe; mais ce n'est plus alors une défense théorique, il serre de plus près la pratique; il rassure, au commencement de son enquête, sur l'application de la liberté commerciale des industries qu'il juge à tort effrayées, et, dans la suite du même travail, il montre les heureux effets de cette liberté, devenue un fait en grande partie depuis les traités de commerce. On y voit comment l'industrie française a renouvelé son outillage et ses procédés, développé son exportation et profité elle-même de cette grande expérience favorable à la consommation.

Il me reste à indiquer à quelle série d'enquêtes antérieures également entreprises au nom de l'Académie des Sciences morales se relie le travail si considérable de M. Louis Reybaud. Il est à remarquer que ce genre de statistique morale et industrielle est en grande partie une création de notre temps. Tout au plus on en rencontre les premiers modèles, encore imparfaits économiquement et presque nuls quant à l'étude des mœurs, dans les écrits de Vauban, de Boisguilbert, de Lavoisier, etc. Dès que les sciences économiques eurent au sein de l'Institut une représentation à part, elles durent songer à développer cette espèce de recherches sur les forces productives du pays et sur ses populations laborieuses. C'est ce que fit l'Académie des Sciences morales à l'aide de missions qui devaient se continuer sans interruption et qui ont laissé des traces. Le premier en date, le travail du docteur Villermé, a presque fait époque en ce genre : ne soyons pas ingrat envers cet observateur d'un esprit pénétrant, qui le premier, avec l'autorité de son caractère et de ses études, appela l'attention sur les maladies que développent des ateliers malsains. La presse, avertie, créa une sorte d'agitation salutaire : les manufacturiers eurent à compter avec l'opinion, et la preuve que le mal n'était pas irrémédiable, comme quelques-uns ne manquaient pas de le prétendre, c'est qu'on y a obvié fréquemment. Vint ensuite l'enquête poursuivie trop peu d'années par un autre économiste qui y porta des qualités toutes différentes. Blanqui aîné (que l'on persiste à nommer ainsi pour le distinguer de son frère le démagogue) mérite sa part d'éloges dans cette œuvre, qui ne devait pas se traduire seulement par de savans mémoires, mais exercer sur les faits une action positive. Personne plus que Blanqui n'a réclamé avec ardeur la réforme des logemens insalubres, en particulier des caves de Lille et des greniers de Rouen, dont il faisait des descriptions émouvantes.

Si réellement regrettable qu'ait été la perte prématurée de cet économiste, doué de tant d'initiative et de verve, mais un peu moins maître de son imagination, on doit se dire que la succession ne pouvait mieux échoir qu'à M. Louis Reybaud. On rencontrait en lui toutes les garanties que peuvent donner des connaissances spéciales, un discernement sûr, la haine de l'exagération, un jugement fin et indépendant. Ce n'était pas trop dans un sujet où l'on se trouvait en face, chez les chefs d'entreprise, d'intérêts qui pouvaient, à les supposer de bonne foi, n'avoir pas toujours l'impartialité désirable, et chez les travailleurs, de passions qui s'en faisaient volontiers accroire à elles-mêmes. Le talent de l'écrivain lui-même rassurait au lieu d'inquiéter : dirigé et contenu par une haute probité scientifique dans la manière d'observer et de présenter les faits, il saurait leur donner un juste relief sans tomber dans ces tableaux à sensations, si chers aux tribuns qui cherchent des thèmes populaires et aux coloristes à outrance. Toutes ces promesses ont été tenues. L'enquête forme, dans les limites des industries auxquelles elle s'est appliquée, un monument qui s'offre à nous presque achevé.

II.

Il s'agissait avant tout de se faire une idée exacte du nouveau régime industriel qui, surtout depuis 1815, se développait au milieu d'un perpétuel va-et-vient, de chocs d'intérêts, de déplacemens et d'épreuves souvent redoutables, particulièrement sensibles dans une partie des populations livrées au travail manuel. Les défenseurs du passé accusaient la liberté, la concurrence, la révolution; les socialistes accusaient le capital, la bourgeoisie, *l'individualisme*, comme ils disaient, la révolution de 1789 aussi, à laquelle ils reprochaient de n'avoir pas été assez radicale, assez organisatrice dans le sens de leurs idées. Les économistes pour la plupart louaient ces changemens, en montraient la fécondité dans l'accroissement de la production. Ils soutenaient que la concurrence était la vraie cause de tant d'heureux efforts, de tant de progrès rendus par le bon marché accessibles à la masse. Ils n'admettaient pas qu'elle fût l'anarchie. Si elle excitait l'émulation, elle refrénait les intérêts; elle en limitait les prétentions les unes par les autres, elle attirait où besoin était les capitaux et les bras. N'y avait-il pas enfin dans ces perturbations, dans ces crises fréquentes et dans ces misères du travail déplacé une autre cause que la liberté? L'Angleterre passait par les mêmes épreuves. Avait-elle donc supprimé ses corporations officielles et fait une révolution? Cette autre cause, c'était la mécanique, c'était la science qui, là aussi, faisait, à tra-

vers bien des bouleversemens, son œuvre après tout salutaire, en créant ces engins puissans dont l'emploi exige, pour avoir tous ses effets, la centralisation des forces productives : fait d'autant plus irrésistible qu'il trouvait le concours des circonstances sociales, avec lesquelles il offrait une sorte de coïncidence merveilleuse. C'en était une en effet que celle qui, chez une nation récemment émancipée, investie de l'égalité civile, désireuse de bien-être, semblait mêler dans une action commune tant de fermens nouveaux. La liberté et la vapeur apparaissant ensemble, lancées le même jour dans le monde industriel pour le transformer, quel prodigieux rapprochement! mais aussi que de désordres pour arriver à former des groupes un peu stables! que de blessures à cicatriser avant qu'on pût constater un progrès réel et définitif dans la situation de ces populations arrachées à leurs habitudes traditionnelles!

M. Reybaud a recueilli quelques témoignages frappans des craintes qui s'emparèrent des meilleurs esprits. Il semble que l'on retrouve chez eux le trouble même qui existait dans les faits. N'était-ce pas un économiste des plus libéraux et des plus éclairés, M. de Sismondi lui-même, qui en était venu à regarder la grande manufacture comme un mal qu'il fallait combattre par des règlemens, en partageant les vastes établissemens, et en associant les ouvriers aux bénéfices? Il ne semblait pas se douter de ce qu'une telle mesure imposée par la loi aux parties intéressées aurait eu d'oppressif et de spoliateur. Il nous serait facile de signaler dans des économistes anglais, tels que Malthus et Ricardo, plus d'un symptôme du même trouble. La manière dont ils conçoivent les relations du capital, supposés en antagonisme, leurs formules sur les profits et les salaires, sur les encombremens de marché, nous paraissent porter souvent la trace des mêmes circonstances jusqu'au sein de recherches qui ont l'ambition de se montrer générales et désintéressées comme la science.

Il fallait donner à l'expérience le temps de se faire et en constater les résultats dans d'impartiales enquêtes. La question était passionnée à la fois par les adversaires systématiques de la révolution et par les novateurs : il fallait y porter d'autant plus un esprit calme, la sévère méthode d'observation. Tout compte fait, la manufacture était-elle un bien ou un mal? Le travail, placé dans les conditions qu'elle lui impose, était-il une victime? Était-il dépossédé, et, par le fait du nouveau régime, comme on le disait, *abruti?* Les maux réels qui se produisaient devaient-ils être toujours imputés à ce système en particulier? n'étaient-ils pas enfin transitoires dans ce qu'ils avaient de plus grave, et ne pouvait-on soit les guérir, soit du moins les adoucir?

C'est dans ces termes que M. Louis Reybaud a compris la ques-

tion qui se posait devant lui et qu'il l'a résolue. La peinture qu'il présente, dans chaque grande industrie manufacturière, des populations laborieuses, se rattache elle-même à cette solution d'ensemble.

En somme, l'auteur des *Études sur le régime manufacturier* accepte, justifie la manufacture comme un fait irrésistible et comme un progrès. Sans lui attribuer le mérite exclusif d'avoir réfuté des griefs parfois chimériques et des craintes habituellement exagérées, il faut avoir lu l'enquête pour savoir ce qu'elle ajoute à la force de la démonstration. A ne prendre les faits que du point où M. Villermé les avait laissés, l'auteur nous fait voir à quel degré les cadres du travail se sont remplis, dans quelle mesure les salaires, loin de décroître, ont augmenté. On semblait faire de la façon brutale avec laquelle procédaient les changemens qui, d'une année à l'autre, bouleversaient les existences, un argument permanent, comme si on devait inventer tous les jours telles choses que la vapeur, la machine à filer, les chemins de fer. En fait, du tableau même de M. Louis Reybaud il résulte que l'état révolutionnaire, dans ce qu'il avait d'aigu sous l'influence des déplacemens causés par la mécanique, n'existe plus dans l'industrie : les intérêts ont fini par se classer, et de nombreux exemples attestent que les ouvriers opposent aujourd'hui à des crises plus rares et moins intenses des moyens de résistance mieux organisés. Même réponse, qui se décompose en cent preuves de détail, sur la prétendue oppression abrutissante des machines. Lisez les exactes et ingénieuses descriptions des mécanismes nouveaux dans l'enquête de M. Louis Reybaud. Loin d'opprimer, ils ont affranchi le travail en achevant de prendre à leur compte la partie la plus écrasante ou la plus répugnante des tâches, et l'hygiène en a profité comme le meilleur aménagement des forces. Ils ont si peu étouffé l'intelligence qu'ils ont continué à la substituer dans une mesure croissante à l'emploi exclusif des efforts musculaires. Voilà une réfutation pratique et circonstanciée d'objections trop persistantes. On peut la regarder comme décisive. Un seul point à nos yeux laisserait peut-être quelque doute : la monotonie automatique des mouvemens auxquels les machines condamnent les travailleurs n'est-elle pas un argument qui mérite qu'on en fasse plus de cas? L'ancien métier, avec toutes ses infériorités, n'était-il pas un meilleur compagnon, plus familier, moins impérieux, laissant au corps plus de liberté, à l'esprit aussi, conciliable avec la rêverie, avec la pensée, soumettant moins en un mot l'être humain tout entier aux lois des pures mathématiques? Je ne suis pas si éloigné de croire qu'un travail si monotone pourrait exercer sur l'intelligence une action délétère, s'il se prolongeait à l'excès, et s'il ne trouvait pas des correctifs dans les heures de loisir de l'ouvrier,

heures qui, dans le milieu où il vit, par les lectures, l'instruction, les distractions mêmes, l'arrachent à cette influence, dont il ne faut pas peindre trop en noir les effets. En réalité, les ouvriers qui travaillent à la mécanique ne sont pas moins intelligens que les autres, souvent même ils le sont plus : cela est après tout une réponse qui en vaut une autre.

Est-on désarmé contre ces excès de travail qui ont été l'objet de plaintes souvent légitimes? M. Reybaud fait voir que le mal a été combattu souvent avec efficacité. L'auteur, à un moment où la question du travail des enfans dans les manufactures restait controversée et mal résolue, réclamait hautement l'intervention publique au nom de la morale et de l'hygiène, dans l'intérêt de ces êtres faibles comme dans celui de la race et de la nation. Il ne pense pas même que la loi doive se désintéresser complétement de la condition des adultes : c'est ainsi qu'il applaudit à la réduction du travail manufacturier à une durée de douze heures. Il approuverait même la réduction à dix heures et demie par jour, du moins dans la coutume, comme l'a établi l'initiative personnelle en Angleterre pour la manufacture de coton. La suppression du travail de nuit a été aussi une satisfaction donnée à de trop justes griefs. Il n'y a donc plus lieu, sauf des exceptions qui deviendront de plus en plus rares, à s'élever contre l'abus immoral de la force humaine, comme formant un des traits indélébiles du régime manufacturier qu'on représentait comme destiné fatalement à ressusciter l'esclavage antique.

C'est avec le même sang-froid que M. Reybaud apprécie d'autres reproches, adressés à la manufacture au nom de la morale. Le plus grave comme le plus habituel est celui qui lui impute de dissoudre la famille, de prendre la femme et les enfans, de les séparer dans l'atelier même, pour ne les réunir qu'à de rares intervalles ou la nuit seulement, dans une sorte de promiscuité, en d'affreux taudis sans lumière et sans air, qui rendent la cohabitation odieuse et impossible. Le vrai et le faux se mêlent dans ce tableau. Le travail manufacturier exclut-il les moyens de resserrer le mal dans des bornes beaucoup plus étroites? En ce qui touche les logemens insalubres, est-il même fort exact de l'en rendre à ce point responsable? Ce fléau existait dans l'ancien régime. De nos jours, on l'a retrouvé sans cesse dans le travail isolé. Étaient-ce des ouvriers de manufacture, ces chiffonniers de la rue Mouffetard, ces ouvriers, si horriblement logés, du vieux Paris et de tant d'autres villes? Quant au travail des femmes, il y a beaucoup à dire sans doute, et il serait infiniment désirable que, dans les cas où il est nécessaire, il pût avoir lieu à domicile; mais est-ce toujours possible? Les tâches simplifiées par la division du travail et la mécanique, l'ont accru assuré-

ment. On peut même croire que cet effet se serait produit moins brusquement, moins complétement peut-être, ainsi que l'agglomération ouvrière elle-même, sans le régime de serre chaude du système ultra-protecteur et prohibitif qui a précipité le développement industriel. Mais s'il est inévitable que nombre de femmes travaillent, le régime manufacturier leur attribue une rémunération plus assurée et moins misérable. Comment les mœurs pourraient-elles se trouver bien de cette extrême insuffisance de moyens de vivre auxquels des salaires plus élevés, quoique souvent encore un peu faibles, ont apporté une réelle amélioration? Est-il enfin bien certain que le régime manufacturier favorise, par le seul fait du rapprochement des sexes, ce genre de désordre plus que le travail morcelé, qui laisse au vice et au libertinage tant d'occasions dans les grandes villes, et permet si peu de surveillance?

De tout cela, que conclut l'auteur de l'enquête? Cherche-t-il à atténuer ce que le spectacle offert par les populations manufacturières présente souvent de triste? Nullement; mais il ne s'en croit pas moins autorisé à reconnaître à ce régime un certain nombre de supériorités marquées qu'il discerne avec beaucoup de pénétration. C'en est une, même au point de vue moral, que la moindre irrégularité du travail, que la moindre fréquence des chômages dans un système qui ne peut sans préjudice interrompre l'emploi de l'outillage et du capital engagé, et qui se fait un point d'honneur de ne s'arrêter qu'en cas de nécessité absolue. Combien, si l'on veut être juste, de souffrances, de prétextes de sédition, de causes de chutes évitées par cette stabilité relativement plus grande! Sans croire l'épargne toujours possible, il est vrai aussi que la manufacture lui ouvre une facilité et une marge moins restreintes. Cette marge peut même devenir assez étendue, si l'ouvrier est régulier et, il faut bien l'ajouter, si ses charges ne sont pas trop lourdes. Enfin M. Louis Reybaud regarde comme un incontestable bienfait un travail plus discipliné, plus exact, à heures fixes, mieux à l'abri de ces interruptions volontaires, parfois périodiques, que se permet le travailleur libre sans rencontrer d'obstacles. Cette régularité vaut mieux à tous égards que la manière capricieuse dont l'ouvrier emploie ses forces, tantôt n'en usant pas assez, tantôt en abusant jusqu'à la fatigue. Un tel régime, fâcheux pour le corps, ne l'est pas moins pour l'équilibre moral. Que d'heures perdues dans le travail isolé, perdues pour la société, perdues pour le salaire! que d'heures données à des distractions vicieuses, au préjudice de la famille, de la communauté tout entière! L'ouvrier qui *s'amuse*, — un mot qui cache sous une excitation passagère et malsaine tant de souffrances durables, — n'est-il pas plus souvent encore l'ouvrier sobre

ou de petite fabrique? Ainsi s'établit une balance qui ne tourne pas en faveur des regrets ou des censures trop peu mesurées. Le bien l'emporte sur le mal. Le mal semble lui-même susceptible de degrés, de tempéramens, de remèdes, que la vue des différentes industries manufacturières montrera mieux. La petite fabrique a aussi ses vices plus grands en certains cas. Il ne suffit pas de trancher, il faut apprécier, comparer.

III.

L'industrie de la soie est la première qu'ait étudiée M. Louis Reybaud. La transformation de la fabrique avec ses ateliers morcelés en grande manufacture, presque au début dans cette industrie il y a vingt ans, est loin d'y avoir atteint son dernier terme : il est même probable que le système manufacturier rencontrera là des limites dans la nature de certains travaux somptuaires et dans des convenances et des habitudes lentes à disparaître. D'un autre côté, la soie, jadis exclusivement aristocratique, aujourd'hui devenue populaire, figure parmi les produits de grande consommation : elle appelle les moyens de fabrication qui réduisent le prix de la main-d'œuvre et les frais généraux pour se mettre en état d'accroître sa clientèle. A en juger sous le rapport économique, on ne voit pas ce que cette transformation pourrait avoir de regrettable pour cette magnifique industrie. Il est facile au contraire d'apercevoir ce qu'elle aura d'avantageux, à mesure que les progrès de cette métamorphose s'accuseront davantage. Tandis que la part nécessaire faite à la main-d'œuvre pour la fabrication de luxe et la perfection de la mécanique appliquée même à ces produits d'élite maintiendront, tout donne lieu de le croire, la prédominance de l'art et du goût, inséparable de la cherté, n'y a-t-il pas lieu aussi de penser que des débouchés, rendus plus vastes et plus sûrs par le bon marché, s'offrant à des produits moins sujets au caprice de la mode, rendront les crises qui en dépendent beaucoup plus rares et les cadres de travail en quelque sorte plus souples et plus ouverts? Telle est la perspective que M. Louis Reybaud entrevoit comme inévitable et dont il ne paraît pas s'effrayer au point de vue moral. En vain peut-on alléguer, semble-t-il, en faveur du système actuel, cette plus grande indépendance du travail qui garde son foyer dans des ateliers isolés : la fabrique morcelée ne présente pas moins d'inconvéniens moraux que d'imperfections matérielles.

Ce tableau, je n'ai pas intention de le refaire ; l'auteur de l'enquête a su lui donner une force et une finesse qui, trouvant à s'appliquer à l'étude de différens centres de production à l'étranger et

en France, se montrent particulièrement dans le portrait énergique et si bien nuancé qu'il fait de la cité lyonnaise. On dirait que les inconvéniens ressortent d'autant mieux qu'est accentué davantage l'éloge de ces populations, qui se distinguent par certaines supériorités qu'on est loin de rencontrer toujours dans les villes industrielles. Si l'on s'attache, à Lyon, à considérer le rôle qu'ont joué les capitalistes, les entrepreneurs, comment n'être pas frappé des mérites spéciaux de cette race industrieuse qui, en installant successivement dans cette grande cité la production de la soie, a déployé la plus vigoureuse et la plus habile persistance? Race patiente, à ce qu'il semble, comme la Suisse qui l'avoisine, avec un rayon de soleil de l'Italie, Lyon a travaillé comme une ville du nord, mais avec cet héritage du goût qui lui est venu de Gênes et de Florence, et avec cet esprit d'invention infatigable qui lui appartient à un éminent degré. Considère-t-on les travailleurs? Combien de qualités rares! Où trouver plus de dignité personnelle, moins d'ivrognerie? Où les mœurs sont-elles moins gâtées dans les relations des sexes? Où l'ouvrier, disons mieux, l'artisan, met-il plus de réflexion, plus d'amour, dans l'accomplissement d'une tâche qui lui plaît? Il a trop de goût pour le spectacle, pour certaines dissipations dispendieuses, comme le café chantant, cette invention moderne qui paraît avoir pour effet de répandre tout autre chose que le goût de la musique. Ajoutons qu'en général ces plaisirs sont pris en famille. L'ouvrier de Lyon a d'ailleurs la même originalité dans ses défauts que dans ses qualités : il est rêveur; il n'a pas la gaîté, l'insouciance habituelle de l'ouvrier de Paris, l'indifférence sensuelle de tel autre ouvrier des villes d'industrie. On l'a vu pieux, dévot même, et si ce trait s'est en partie effacé, il n'a pas disparu sous l'indifférence fréquente, et bien que M. Reybaud en ait vu, ceci est un signe du temps, qui se plaisent à se dire *positivistes*. Le type le plus pur de cette classe, l'ingénieux inventeur Jacquart, était très religieux; mais cette disposition rêveuse pourra aussi être tournée aux réflexions chagrines, au mécontentement, à la chimère, et, avec l'humeur susceptible qui s'y joint, aboutir à l'utopie, au socialisme. Moins habituellement débauché que d'autres, il pourra plus facilement devenir fanatique. On a vu à Lyon cet homme, d'ordinaire tranquille et casanier, transformé tout à coup en insurgé redoutable, et des insurrections commencées au nom de simples difficultés de contrats de travail, dégénérer en revendications sociales d'une toute autre portée. N'est-il pas à noter que c'est à Lyon, en effet, c'est-à-dire non dans une ville de grande manufacture, mais de fabrique morcelée, que le socialisme révolutionnaire a commencé à inscrire sur son drapeau déployé en pleine

guerre civile ses plus menaçantes formules? Eh bien! cela seul pourrait être un symptôme des inconvéniens d'un système de travail qui, moralement, comme sous le rapport matériel, a des conséquences fâcheuses, d'un système qui peut se défendre par la coutume, offrir certains avantages relatifs, comporter enfin quelques améliorations, mais qui, par son mode de répartir les tâches, met en présence des intérêts difficiles à débattre. Il contribue pour beaucoup à cette aigreur des relations, à cette sourde irritation qui gronde sans cesse au fond des cœurs. Partout, dit M. L. Reybaud, règne une indépendance ombrageuse. Si cette attitude est celle du chef d'atelier vis-à-vis du fabricant, celui-là la trouve à son tour dans ses compagnons. Dans le même système compliqué de rouages difficiles à supprimer, les relations entre l'ouvrier mal disposé et le fabricant souvent froid, parfois hautain, sont encore envenimées par des intermédiaires trop sujets à des abus de pouvoir. Comment dès lors avoir assez d'égards pour les personnes, mettre plus de grandeur, comme cela serait nécessaire, dans le règlement des affaires? L'apprentissage vaut-il mieux dans ce système, qui conserve à l'intérieur certaines apparences patriarcales? On doit reconnaître trop fréquemment qu'il est défectueux par abus des forces de l'apprenti, par un manque de souci trop complet de l'éducation morale de l'enfant, abandonné à ses mauvais instincts et livré aux mauvais exemples. Ce n'est pas là malheureusement un fait exceptionnel. A Lyon, les contestations nées de l'incurie et des abus des petits fabricans à l'égard des apprentis, ou qui ont leur source dans les manquemens de ceux-ci, sont très fréquentes. Ainsi l'auteur nous fait voir la lutte à tous les degrés dans cette fabrication où les différends entre ouvriers sont encore plus nombreux que ceux qui s'élèvent entre travailleurs et fabricans. Il faut modifier le système, mais on doit aussi agir sur les volontés malades, qui en aggravent les inconvéniens intrinsèques. Il est nécessaire de chercher les remèdes dans l'enseignement moral; on doit les chercher aussi dans le progrès intellectuel des agens de la production à tous les degrés : mieux éclairés, ils comprendront mieux leurs intérêts; sous ce dernier rapport, Lyon du moins est dans une excellente voie. Jamais en aucune ville les moyens de s'instruire utilement dans sa profession n'ont été à ce point prodigués à l'ouvrier.

La fabrication ne peut-elle admettre, ou même provoquer, constituer elle-même des moyens de moralisation plus directs? La réponse à cette question forme une des parties les plus curieuses de cette étude. Par exemple la fabrique rurale, ou du moins établie dans de petites localités que la campagne environne, offre certains avantages. On le remarquera pour telle fabrique de moyenne

étendue, Viersen par exemple, dans la Prusse rhénane (M. Louis Reybaud ne fait pas toujours ainsi l'éloge des villes de fabrique allemandes). Il se rencontre là une combinaison de la vie agricole et de la vie industrielle qui se recommande à plus d'un titre. Les mœurs y gagnent comme la santé. Le tissage n'y semble qu'un complément de travail et de salaires ajouté à l'exploitation rurale. Le même fait se retrouve dans certains environs de Lyon, de Saint-Étienne, ailleurs encore. Il arrive dans ce cas que, par un heureux partage d'occupations, les hommes vigoureux peuvent aller aux champs pour les labours et les semailles, tandis que les adolescens et les femmes restent au logis pour y tisser le velours ou le taffetas. Dans de telles conditions, le travail des femmes n'a guère que des avantages. Il ne détruit pas le ménage : il ajoute au revenu de la famille; il se fait pour la fabrique d'une manière plus économique. Un curieux exemple de manufacture rurale, près de Bâle, montre comment le régime manufacturier peut lui-même servir à moraliser les populations, quand les ouvriers s'y prêtent. Dans le cas que décrit l'auteur, c'est toute une population de jeunes ouvrières qui entre vers l'âge de douze ans dans l'établissement; elles y passent quatre années à leur grand avantage. La manufacture, située au sein d'un pays riant et agreste, paraît ici comme une sorte d'école professionnelle. L'éducation industrielle s'y achève, l'instruction s'y complète, et l'enseignement religieux et moral y tient une place qu'il n'aurait pas toujours au même degré dans toutes les familles. Il faut y joindre une hygiène parfaite pour la nourriture, les dortoirs, les promenades et les jeux, et avec cela, très peu de peines disciplinaires. Comment s'étonner que ces jeunes filles veulent souvent rester après le terme du contrat expiré? Sans être tenus sur le même pied, la plupart des établissemens consacrés à la soie dans ces régions favorisées offrent des règlemens qui ont souci de l'instruction et de la moralité des plus humbles auxiliaires de l'industrie. A Zurich, le patronage est pris au sérieux par les entrepreneurs; il s'exerce avec soin dans ces fabriques disséminées au bord du lac. Combien il est rare qu'on voie là s'élever de ces conflits qui enveniment ailleurs les rapports des capitalistes et des travailleurs! On a été justement frappé enfin d'autres exemples pour la France même, dans lesquels la religion a été employée comme moyen direct de moralisation. Je veux parler de ces manufactures établies à Jujurrieux, à la Séauve, à Tarare, qui occupent, loin des séductions des villes, dans des conditions particulières d'internat, des milliers de jeunes ouvrières dirigées par des religieuses. On ne peut contester les bienfaits que retirent de cette éducation et de cette vie disciplinée toutes ces jeunes filles, au point

de vue de l'innocence des mœurs, du bien-être, des honnêtes principes, de l'instruction spéciale qu'elles en remportent et dont elles continueront à profiter. Très partisan de la liberté de conscience, M. Louis Reybaud se plaît d'ailleurs partout à rendre hommage à la puissance du sentiment religieux pour améliorer les mœurs, comme il signale la perturbation et le ravage que l'irréligion cause dans de grands centres. Il a eu occasion, dans un de ses précédens ouvrages, d'examiner les systèmes de morale qui veulent remplacer non-seulement le sentiment religieux, mais le principe du devoir et de l'obligation morale, par des idées de fraternité vague ou par la règle sèche de l'intérêt bien entendu, tel que l'enseigne Jérémie Bentham. Insuffisantes même pour l'homme éclairé qui se dirige par la réflexion et le calcul, ces théories lui paraissent à plus forte raison impuissantes à refréner les passions dans les masses instinctives. Elles ne leur enseignent ni la force morale qui lutte, ni la résignation qui accepte, ni l'espérance plus élevée qui console des misères et des injustices. Par là, cette cause morale de faiblesse devient en outre une cause de trouble en lançant les imaginations à la poursuite acharnée d'un idéal tout terrestre.

C'est à propos de la soie que l'auteur présente une observation qui n'est pas d'ailleurs spéciale à cette industrie : nous voulons parler du peu de proportion exacte de l'épargne avec le salaire pour les individus, et quelquefois pour des catégories presque entières. Tel gagne moins et pourtant économise. Tel gagne plus; non-seulement il n'économise pas, il s'endette. On n'en saurait conclure que le salaire élevé soit par lui-même un mal, ce qui serait immoral à la fois et contraire à l'histoire, laquelle nous montre que c'est seulement par les salaires accrus et la lente formation des capitaux que l'élévation du niveau a pu se faire dans les degrés inférieurs; mais la conclusion qui sort de cette observation, c'est celle que nous allons retrouver sous plus d'une forme, celle qu'on a déjà entrevue : au fond, le problème reste éminemment moral sous l'enveloppe industrielle qui si souvent le cache aux regards.

IV.

Les deux autres grandes industries textiles, étudiées successivement par M. Louis Reybaud, en nous montrant la manufacture dans son plein développement, permettent mieux encore d'en apprécier les effets particulièrement de l'ordre moral sous d'autres aspects.

Pour prendre d'abord à part un des élémens du problème, l'élément de l'art et du goût, qu'on disait perdu avec le rôle amoindri du travailleur à la main, on ne voit pas que, dans cette grande indus-

trie du coton, la manufacture, armée de la puissance mécanique, lui ait nui; loin de là. Elle a multiplié le nombre des artisans habiles, des excellens dessinateurs, et l'impression sur étoffes a pu faire, de cette matière de chétive apparence, un véritable produit de luxe en bien des cas. La plupart des remarques de l'auteur de l'enquête relativement à la concurrence que l'étranger cherche à nous faire au sujet de la soie ne seraient pas déplacées pour le coton. Ce parvenu plébéien a pu sans affectation se donner aussi, dans des produits d'élite, des airs d'aristocratie, et il s'est introduit dans les classes riches après avoir défrayé les populations peu aisées. Malgré les efforts faits par l'étranger, qui n'ont pas été toujours malheureux, et en dépit chez nous de déviations que M. Louis Reybaud traite avec une juste sévérité, le goût reste le secret de notre supériorité. On fait au dehors des tissus aussi riches, on n'en fait pas d'aussi beaux. La preuve que c'est bien là une qualité native ou traditionnelle, qui dépend de la race ou de l'éducation, non du climat, c'est qu'elle s'étend à toutes les régions. On retrouve le goût dans les brumes du nord comme dans les pays privilégiés par le soleil, associé aux plus vils métaux comme à l'or, aux plus grossiers textiles presque autant qu'à la matière première que le ver à soie livre au travail comme une richesse déjà payable au poids de l'or. Ce n'est pas sans raison que M. Louis Reybaud compare l'imitation industrielle à la traduction littéraire, où les beautés s'atténuent fort quand elles ne disparaissent pas, ajoutant que l'on copie nos modèles, comme on parle notre langue, « avec un accent étranger. » Servile ou maladroite, la contrefaçon ne saurait faire l'illusion de l'inspiration absente. Cela soit dit sans contester que d'agréables produits puissent sortir des fabriques des autres pays dans la confection de ces étoffes brillantes qui ont pour base le coton soumis à de merveilleuses métamorphoses.

M. Louis Reybaud rend hommage au travail, et surtout au travail inventif. On le voit à l'intérêt ému avec lequel il parle d'Oberkampf, de Richard Lenoir, d'Heilman, et de plusieurs autres. Si Oberkampf réussit, quelle destinée que celle des deux autres grands inventeurs que j'ai nommés ensuite! Ne soyons pas indifférens non plus à l'égard de ces travailleurs modestes qui ont beaucoup contribué aux inventions et aux perfectionnemens. C'est à bon droit que le travail se montre fier de cette part de génie, comme a pu le voir encore naguère dans certaines enquêtes ouvrières écloses à propos des expositions industrielles. Le travail aime en ce moment à s'attribuer l'invention, la grande, à laquelle les savans ont bien pourtant quelque chose à prétendre, comme la moindre, celle qui rend certaines tâches plus expéditives, ou permet de les mieux accomplir.

Cette fierté du travail est un sentiment trop noble et trop encourageant pour que l'on songe à lui chicaner les titres qu'il fait valoir, pourvu qu'il ne ferme pas les yeux systématiquement sur les services du capital, et qu'à un orgueil trop exclusif il ne mêle pas un dénigrement qui serait de sa part une véritable ingratitude. M. Louis Reybaud, qui ne néglige jamais de faire la part du travail, porte à chaque instant témoignage des incroyables efforts du capital et de son initiative si hardie au début des entreprises. Quels risques courus, bravés jusqu'à la témérité, avec des alternatives de succès et de terribles retours de ruine! Quelles épreuves de tout genre venant tantôt des choses, tantôt des hommes! Combien à tort le spectacle plus apparent de quelques fortunes brillantes a-t-il effacé jusqu'à la trace de tant de sacrifices! Amour du gain, dit-on, passion de s'enrichir. Non pas si absolument qu'on se l'imagine, quelque légitime et nécessaire que soit ce mobile dans l'industrie. Mais dans ces persévérans efforts quel désir aussi de faire de grandes choses! quelle passion de créer! Que serait devenu le travail sans une telle initiative? où en serait-il aujourd'hui?

Cette concordance des intérêts du travail et du capital, si obstinément niée, est un des enseignemens les plus clairs et les plus salutaires que l'auteur de l'enquête tire du spectacle des industries et du progrès de la manufacture. C'est ainsi que, laissant parler les faits, il montre comment, dans l'industrie du coton, le capital a, malgré les apparences qui inquiétaient au début, servi les intérêts du travail. Qu'était-ce en 1760 que le coton, même en Angleterre? M. Louis Reybaud nous le dira : une industrie de famille. A l'aide de la filature au rouet ou au fuseau et d'un tissage opéré par des métiers informes, elle produisait dans son siége unique, à Manchester, une valeur de 5 millions de francs. Que va-t-elle devenir, grâce aux applications hardies faites par le capital des grandes inventions mécaniques, depuis le spinning-jenny, d'où devait sortir le banc à broches, depuis le mull-jenny, qui multiplie les broches extraordinairement, jusqu'au self-acting qui, se renvidant de lui-même, achève de consommer une grande économie de main-d'œuvre? On arrive à ce résultat à peine imaginable, que *trois* ouvriers suffisent aujourd'hui pour la même tâche qui exigeait autrefois *cinq cents* fileuses à la main. Le travail humain va donc être dépouillé? Qui ne sait le contraire? En vain le travail mécanique fait-il la besogne, dans la filature seule, de plus de trente millions de bras; tout le monde sait que l'emploi des bras et aussi des intelligences qui trouvent à se placer dans cette industrie a prodigieusement augmenté. M. Louis Reybaud donne là-dessus des calculs précis. Il suffit de rappeler que la consommation de ce tissu a été portée, en soixante années,

dans le monde, de son ancienne valeur de 20 à 25 millions de francs, à une valeur d'environ 4 milliards 1/2 pour comprendre quel appel a dû être fait au travail humain. Au moment de l'enquête, il y avait 400,000 ouvriers seulement, en Angleterre, employés à la fabrication du coton; 4 millions de personnes vivaient de cette industrie plus ou moins directement. Tout un monde de salariés, d'agens, rétribués souvent de la façon la plus avantageuse, s'est greffé, pour ainsi dire, sur cet arbre aux rameaux de plus en plus vigoureux et multipliés.

C'est ainsi encore que M. Reybaud jugera les effets purement moraux qu'a pu avoir la grande manufacture dans l'industrie du coton. Il ne dissimule pas les côtés affligeans : pourquoi tairait-il les progrès? Pourquoi ferait-il un crime particulièrement à la manufacture de mœurs et de vices qui ont des causes plus générales? Par exemple, est-ce la faute de l'auteur de l'enquête si c'est le plus souvent dans des cités alors étrangères à la grande manufacture qu'on a vu se manifester le paupérisme dans la production du coton sous les traits les plus repoussans? Est-ce sa faute si aujourd'hui encore les métiers à la main qui, dans plusieurs régions, luttent avec une énergie désespérée en face de la manufacture, et se maintiennent en un plus grand nombre qu'on ne le pourrait croire, montrent des salaires misérablement bas, une exploitation par les intermédiaires qui se fait sentir douloureusement, une moralité qui fléchit sous le poids de l'angoisse et de la privation? Est-ce sa faute si les salaires moyens dans les manufactures ont rendu la vie moins nécessiteuse, l'épargne moins difficile, si même il est des cas plus nombreux qu'on ne pense où le salaire a pris des proportions qui influent heureusement sur les conditions morales de la vie? Le tisserand anglais touche 1,500 ou 1,800 francs de revenu, souvent davantage. Pesez bien les conséquences de ce fait. Est-ce à dire seulement qu'il mange mieux, qu'il est mieux vêtu, mieux logé, les objets de première nécessité ayant baissé de prix en Angleterre? Il s'ensuit un résultat plus grand : la famille est reconstituée, la femme travaille chez elle, redevient ménagère. Qu'est-ce alors qu'un ouvrier? C'est un commis, un employé, avec moins d'exigence de tenue.

Bien plus, le régime manufacturier lui-même a servi la cause des réformes morales en des cas assez nombreux pour que l'on doive cesser de les considérer comme des exceptions sans avenir. On en cite plus d'un modèle. Le plus remarquable d'entre eux a été placé sous nos yeux par M. Louis Reybaud dans un détail qui indique toute l'importance qu'il y mettait. Pourquoi faut-il qu'un douloureux souvenir s'y joigne pour nous? Je n'ai pu relire sans un

serrement de cœur les beaux chapitres consacrés à l'Alsace industrieuse, surtout à Mulhouse. Où peut-on mieux sentir ce que nous avons perdu en nous séparant de cette grande cité qui formait la transition entre l'Allemagne et la France, et semblait être à l'industrie ce que Strasbourg était à la science et aux lettres, un point intermédiaire entre deux génies mieux faits pour se compléter que pour se combattre? Qui croirait que l'on trouve ce centre manufacturier un des plus mal notés dans les anciennes enquêtes qui datent de moins de quarante ans, pour la mortalité et la criminalité? Malgré les ombres qui pouvaient subsister, c'était une régénération! M. Louis Reybaud a le premier, avec cette étendue et cette insistance, fait connaître à la France ces cités ouvrières si souvent proposées en exemple depuis lors, lesquelles, loin de ressembler aux demeures qu'on désignait auparavant sous ce nom et qui ne rappelaient que des idées de communisme désagréables, inauguraient pour l'ouvrier la propriété individuelle par la possession d'une maison avec un jardin. On connaît ce procédé ingénieux d'annuités de loyers dont une partie agit comme amortissement. Petit théâtre, mais bien grands résultats! Il était démontré que l'ouvrier nomade des manufactures pouvait prendre, grâce à la propriété devenue accessible à son travail et à son économie, des habitudes plus morales. La famille pouvait se refaire! Il y suffisait en certains cas de l'intervention généreuse des chefs d'entreprise compatible avec un habile calcul. L'épargne et l'instruction étaient susceptibles de recevoir la plus remarquable organisation au profit de ces ouvriers voués, disait-on, à la misère intellectuelle et morale. Il était de même établi que la puissance productive du capital gagne à tout ce qu'il peut faire pour moraliser le travail. L'honneur de Mulhouse est d'avoir pris cette importante initiative. L'exemple a été plus d'une fois suivi. En ce moment même, d'autres cités commerçantes entrent plus complétement dans cette voie du progrès populaire. Restons reconnaissans à la cité française de cœur qui a encouragé leurs efforts.

C'est enfin à propos de l'industrie du coton que M. Reybaud s'est trouvé conduit à rechercher si réellement la manufacture exerce une influence funeste sur le développement du crime et du vice. La question même lui paraît devoir être parfois généralisée davantage. Ce n'est plus alors la manufacture seulement, c'est l'industrie qui est en jeu. Or n'est-ce pas un fait qui doive faire réfléchir que le plus grand développement de criminalité appartienne parfois à des circonscriptions agricoles étendues? N'est-on pas frappé de voir par exemple que dans un ressort généralement agricole, celui de Rennes, on trouve un accusé sur 6,496 habitans, tandis que dans le ressort le plus notoirement manufacturier et industriel, celui de

Douai, qui comprend les départemens du Nord et du Pas-de-Calais, on ne trouve que 1 accusé sur 14,696 habitans? Combien d'autres régions où la balance appliquée aux délits est encore plus favorable aux pays de grande industrie que pour les crimes! Faut-il en conclure que les villes, mêlées d'élémens dangereux et plus exposées aux tentations, ne commettent pas, dans le cas le plus ordinaire, plus de crimes que les populations rurales? Non sans doute; mais de tels faits suffisent pour exonérer le régime manufacturier et l'industrie en général du reproche qu'on lui adresse à titre spécial. En poussant le parallèle plus loin, on verrait dans ces grands centres plus de douceur habituelle, moins d'âpreté au gain et de ce genre d'attentats qu'engendre l'avarice. Les idées y ont plus d'étendue, les besoins y sont plus variés, les sympathies plus vives. Quel esprit de mutuelle assistance dans ces familles ouvrières où la gêne trouve encore moyen de venir en aide à la misère!

L'intempérance est un des principaux chapitres de l'état moral des classes ouvrières. Il n'y a pas lieu de l'imputer exclusivement à la manufacture, et on trouve que les villes de petite fabrique en sont peut-être encore plus infectées. L'ivrognerie est un vice du nord. Or c'est le nord que l'industrie développe aux dépens du midi, plus tempérant et plus paresseux. Il y a donc plutôt là un rapport de concomitance que de cause à effet. Supposez toute autre cause que l'industrie agglomérant les gens du nord : ils se livreront à des excès de boisson.

Il n'en faut pas moins reconnaître que ce vice est une des plaies des centres industriels. La Normandie, la Picardie, le Nord, nous donnent le triste spectacle de cette ivrognerie tournée aujourd'hui vers l'alcoolisme. La morale, l'économie politique, la science médicale, rivalisent ici de plaintes, d'inquiétudes pour l'avenir. Ce vice funeste détruit plus profondément que tout autre l'énergie, les forces intellectuelles et physiques de nos travailleurs. Non moins fatal à la famille, il en épuise les ressources, en abolit la bonne influence par des exemples contagieux qui ont gagné jusqu'à la femme et l'enfant, et en compromet l'existence même par une hérédité de mieux en mieux observée. Maintenant, la part faite à l'action que peut exercer sur ces tristes habitudes l'agglomération urbaine par l'exemple, la camaraderie, comment ne pas ajouter qu'on les voit régner dans des provinces médiocrement industrieuses, comme la Bretagne, où l'on ne peut dire cette fois que le frein religieux manque? On ne sait que trop que ces populations, en général honnêtes et qui regardent le vol comme un péché grave, ne paraissent pas se faire la même idée de l'ivrognerie. La vertu a besoin, quoi qu'on en ait paru dire, d'autres garans que la fidélité traditionnelle au rouet et au fuseau.

La manufacture, dans l'industrie du coton et aussi de la laine, j'indique celle-ci par anticipation sur ce point si grave, a quelquefois combattu ce vice corps à corps. M. Louis Reybaud confirme à ce sujet la persistance heureuse d'exemples déjà anciens, comme Sedan, où les fabricans ont triomphé de l'ivrognerie, autrefois régnante et aujourd'hui devenue extrêmement rare, non-seulement par un système disciplinaire qui n'a pas été sans efficacité, mais par des moyens bien plus décisifs, les mœurs, la création d'habitations qui permettent la vie de famille. Ainsi, employant plus en grand des moyens encore plus ingénieux, Mulhouse avait réduit dans une proportion notable le nombre des ivrognes. On a obtenu des résultats analogues dans d'autres manufactures. Il faut rendre justice aussi, avec l'auteur de l'enquête, aux résultats souvent favorables à cet égard dus aux sociétés de consommation.

Les mêmes résultats se dégageraient au sujet de la débauche, envisagée comme un fait tombant sous la statistique. Est-ce à dire qu'on doive atténuer les facilités qu'a offertes au libertinage le rapprochement des sexes au sein de l'atelier? Mais que l'on compare les villes manufacturières avec les autres villes industrielles, où le travail est morcelé. Il n'en faudrait pas juger par des centres comme Manchester, dont l'enquête nous fait la plus lamentable peinture. Si cela se passait habituellement comme dans ce grand foyer de la fabrication du coton, nous serions tenté de donner gain de cause aux censeurs de la manufacture. C'est le libertinage enrégimenté. Comment dans ce cas particulier ne pas mettre en cause la police, qui laisse s'étaler en pleine rue de tels scandales? Comment ne pas invoquer jusqu'à un certain point la responsabilité des manufacturiers? Nous ne croyons pas, pour nous, qu'il leur soit permis de se désintéresser à ce point de désordres aussi patens. Comment! la prostitution s'offre presqu'à la porte de leurs établissemens, et il leur serait possible d'ignorer que ces créatures sont celles dont la vie se passe chez eux et dont le travail aide à leur fortune! N'est-ce pas une pure ironie que de décorer de telles turpitudes du beau nom de liberté individuelle? M. Reybaud le constate : le vice se dérobe dans celles de nos cités qui ont la pire réputation à cet égard, et il est très loin de se produire dans des proportions analogues. Il y a de plus à tenir mieux compte de certaines circonstances négligées ou mal interprétées. On se tromperait en prenant pour mesure de l'immoralité les unions illégitimes et les naissances hors mariage. Très souvent ces unions, si blâmables qu'elles soient, ont un caractère de quasi-régularité et de durée qu'en bon nombre de cas la loi finit par consacrer. Ce mode de vivre, on le reconnaît à regret, est celui de beaucoup d'ouvriers, même rangés, dans les villes manufacturières; il faut ajouter que les lenteurs légales et quel-

quefois des obstacles positifs opposés au mariage, surtout pour des ouvriers étrangers, y contribuent fréquemment. Il s'en faut que les seules et même que les principales excitations à la débauche dans les vastes agglomérations urbaines soient celles qu'amènent les rencontres au sortir de l'atelier. Les tentations des grandes villes de luxe en sont l'agent principal. S'efforcer de rendre les ouvriers de manufacture plus moraux n'est pas moins un problème qui s'impose aux villes, à l'état, aux associations, aux manufacturiers eux-mêmes. Malheureusement M. Louis Reybaud affirme que le patronage qu'on pourrait appeler moralisateur est plutôt en décadence, sous quelques formes très attachantes qu'il avait revêtues parfois surtout en Angleterre, comme les divertissemens, les salles de lecture, de consommation, et autres attraits placés dans l'intérieur même de la manufacture. Les ouvriers, froissés dans des luttes de salaires, se sont retirés : les fabricans délaissés se sont refroidis, découragés. Que l'on ne se hâte pas de conclure que rien ne se fasse. En France, comme en Angleterre, l'école, l'instruction sous diverses formes, les institutions de prévoyance, annexées à la manufacture même, ont été souvent essayées avec succès : on ne demande qu'une chose, que les ouvriers s'y prêtent.

N'oublions pas l'ouvrier comme consommateur. Il serait injuste de le faire pour le coton. M. Louis Reybaud rappelle ce que la classe ouvrière y a gagné en hygiène, en propreté. Elle doit à ce tissu de porter des bas et des chemises, un vêtement décent qui peut être souvent renouvelé, la principale part en un mot de cette révolution du costume qu'on a appelée l'égalité visible. Si, chez l'homme, ce tissu est venu compléter la laine plus chère, vêtement des jours fériés, les femmes lui ont été plus redevables encore. Il a doté l'ouvrière, par l'indienne et d'autres variétés, d'un vêtement gai, élégant. Assurément, dans les promenades, dans les réunions du dimanche, la tenue, la dignité trouve son profit à cette mise plus convenable. C'est un des meilleurs progrès dus à la manufacture et un des plus incontestables.

L'industrie de la laine, qui forme dans l'enquête un volume à part, et qui offre une importance si exceptionnelle, puisqu'elle représente en France une création de valeurs annuelles de un milliard, ne fait que vérifier les mêmes idées générales. Je n'y signalerai que ce qui peut être indiqué sans tomber dans des redites communes à toutes nos industries textiles, et de manière à mettre en saillie, à côté du mal, les progrès accomplis et le bien en train de se faire, si les idées fausses et les instincts égarés ne se mettent à la traverse. Quels admirables perfectionnemens dans l'outillage! Quels raffinemens dans la main-d'œuvre! Quel travail devenu constamment plus fructueux! Combien d'inventions qui ont dessaisi la main de l'homme

en développant la part de l'intelligence et en accroissant le nombre des travailleurs! Quelle place tenue par le goût! Que l'on compare, sous le rapport de l'hygiène des grands établissemens, et même des établissemens de moindre étendue, l'enquête de M. Villermé et celle de M. Louis Reybaud : il semblera souvent que l'on n'a affaire ni à la même industrie, ni à la même époque; on croirait qu'un siècle s'est écoulé. On suit, dans ces descriptions si précises sans tomber dans l'abus du technique, les perfectionnemens mécaniques avec les progrès qui ont permis à l'air et à la lumière de circuler abondamment dans de vastes salles, assainies par les moyens les plus ingénieux. Autrefois, même dans des centres importans, les laineurs travaillaient les pieds dans l'eau : ils étaient sujets à des maladies des membres inférieurs; aujourd'hui ils travaillent sur un plancher isolé du sol; les maladies ont disparu.

Il n'est pas facile de comprendre dans un jugement qui s'applique à tous les grands foyers de cette industrie, les variétés encore plus considérables au point de vue moral que sous le rapport matériel qu'on rencontre. Sans essayer de caractériser ces nombreux centres, j'en citerai quelques-uns étudiés avec un soin extrême par l'auteur. On y voit ressortir avec certains traits communs bien des différences non moins propres à montrer que la manufacture est loin d'être, pour ainsi dire, égale à elle-même. Ici le mal domine au moins sur quelques points, là c'est le bien qui sort vainqueur de la lutte. Ici les réformes sont lentes, imparfaites; là elles marchent avec une rapidité, un ensemble qui frappent, et marquent le niveau où il ne paraît pas impossible que tous atteignent un jour. On est loin par exemple d'être toujours satisfait de la peinture morale que l'auteur fait d'Amiens. Faut-il conclure qu'à Amiens les fabricans n'ont pas réalisé de très grands progrès? Est-ce qu'il n'y a pas du bien aussi à dire de ces populations laborieuses? M. Louis Reybaud y fait voir à l'œuvre une foule de perfectionnemens qui n'existaient même pas en germe il y a moins de trente ou quarante ans, établis en vue de l'éducation intellectuelle et morale des ouvriers. Dans la partie de la population rurale qui se livre à ce genre de travail, on trouve une race ferme et résistante. Que de louables qualités chez le tisserand des campagnes picardes! quelle habileté de main! quel esprit ouvert et quel art ingénieux! Combien de patience, de dextérité chez cet ouvrier qui parvient à fabriquer les étoffes les plus raffinées par les procédés les plus élémentaires! Mais, s'il y a quelque chose qui plaît dans la condition de ce tisserand, travaillant comme il l'entend et qui n'a de comptes à rendre que le jour où, sa pièce en main, il n'aura plus qu'à la faire agréer et à recevoir son salaire, la contre-partie n'est-elle pas, comme dans presque tous les cas de travail isolé,

dans l'irrégularité de ce mode de travail, dans les difficultés qu'il entraîne ici encore entre fabricans et ouvriers? Même dans la fabrique morcelée reste le fait dominant : ne peut-on se demander si les mœurs n'y perdent pas, si le système manufacturier, malgré ses inconvéniens, ne se révèle pas là aussi par de moindres vices? Dans le mal moral signalé à Amiens, cette instabilité du travail et des salaires, en moyenne à peine suffisans, entre pour beaucoup, à en croire l'auteur de cette enquête. Par exemple, il voit là une des causes fréquentes de chutes pour les malheureuses ouvrières, livrées parfois pendant des semaines aux tentations du désœuvrement et manquant de ressources. Il a été souvent question de l'intempérance à Amiens. Ce qu'en dit M. Louis Reybaud n'est pas fait pour démentir ce que nous en savions, et il est trop évident que ce n'est pas avec les sociétés de tempérance que l'on peut en venir à bout dans cette ville où elles n'ont réussi qu'à couvrir les buveurs d'eau de ridicule. Comment avoir raison de tant de ménages irréguliers, de tant de naissances illégitimes? Que dire d'un autre centre de la laine, Elbeuf, qui a pourtant aussi réalisé tant de perfectionnemens, mais où l'on signale bien des sujets de plainte, où les détournemens et les fraudes connus sous le nom de vols de fabriques sont fréquens, où la vente illicite de ces fils soustraits donne lieu à toute une concurrence déloyale, où les forces de l'ouvrier s'usent vite par l'abus des boissons alcooliques et de la débauche, parfois aussi d'un travail excessif? Ce n'est pas Reims qui nous offrira de suffisantes consolations, bien qu'il y ait là d'excellentes choses à louer, et qu'on reste très frappé de ce qu'y ont fait les fabricans et la ville sous les formes les plus variées pour la charité, l'instruction, l'assainissement. M. Reybaud rend justice à cette population ouvrière qu'il nous peint bonne, serviable, facile à vivre avec ses égaux, très laborieuse à ses heures et fort habile dans son art; mais les habitudes, les mœurs forment le côté affligeant du tableau comme dans les villes précédentes. Les lectures énervantes ou corruptrices, répandues par les livraisons à bon marché, abondent et contribuent à pervertir la jeune ouvrière. Les fabricans ont bien pu obvier au mélange des sexes dans l'atelier, mais cela n'empêche pas les rencontres et les unions illicites. L'auteur de l'enquête prononce ici un mot grave : le relâchement de l'opinion. S'il en est ainsi, où sera le remède? Il signale une des plus honteuses plaies de l'industrie : la fréquente immoralité des contre-maîtres. Rien de plus important que de bien établir les conditions dans lesquelles les femmes traitent de leur travail et des conditions de leurs salaires. Il faudra du temps et bien des efforts pour déraciner ces habitudes de dissipation, ces chômages du lundi, ces excès de boisson, lesquels ont pris la forme de l'alcoolisme amenant des affaiblissemens

précoces, des tremblemens dans les mains, qui ne permettent plus d'accomplir des tâches délicates, etc.

Est-ce à dire qu'il faille se décourager? Eh bien! non. Tournez la page : voyez ce qui s'est fait à Roubaix. Le salaire n'y est pas fort élevé. Les mariages y sont précoces et les charges de famille fort lourdes. Combien de tentations pour se dérober à une vie austère qui ne laisse guère de jouissances en dehors du devoir accompli! Dans cette ville si attentive à se tenir au courant de tous les progrès et où le capital a tout créé pour ainsi dire contre la nature, il est vrai de dire que les fabricans sont relativement dans une situation meilleure que celle des ouvriers, qui ont juste de quoi vivre. Ce qu'ont fait ces fabricans pour développer l'intelligence, améliorer la condition de leurs auxiliaires, n'en est pas moins merveilleux. Ce qui frappe surtout dans ce que dit de Roubaix l'auteur de l'enquête, c'est de voir que les mœurs y sont satisfaisantes, c'est ce fait bien rare que sur une population de 55,000 âmes on ne comptait en 1864 que 69 ménages irréguliers et 55 enfans naturels. Cette pureté des mœurs s'associe au sentiment religieux et s'y appuie. Ajoutez un développement extraordinaire d'écoles qui sans doute porteront leur fruit dans un salaire destiné à s'accroître avec la capacité professionnelle. Brave population à qui M. Reybaud ne trouve guère à reprocher que de boire le dimanche un peu trop de bière, et sa passion pour le mail, les boules, tous les genres de tir et les sociétés chorales. Sedan, avec son excellent personnel, est dans l'industrie de la laine, à beaucoup d'égards, le digne pendant de Roubaix. On rencontre enfin dans le midi des faits d'un meilleur augure sous le rapport moral. Dans les centres producteurs de laine, on ne voit rien de comparable aux vices qu'on rencontre dans le nord chez les populations ouvrières. Les mœurs y valent mieux que les têtes. On y fait quelquefois des émeutes contre les fabricans. L'ivrognerie et la débauche y sont rares, quoique l'amour du plaisir et la coquetterie n'y manquent pas.

Le trait le plus fâcheux peut-être de la situation générale qu'ait signalé l'auteur, trait commun à presque tous les centres, quoiqu'il s'y trouve fort inégalement, c'est une sorte de parti-pris de se passer du capital. Un socialisme vague, des mécontentemens le plus souvent peu justifiés, une défiance qui s'étend même au bien, quelquefois des essais plus honorables d'association, qui manquaient des conditions de succès les plus élémentaires, indiquent dans la population livrée à cette industrie une situation d'esprit, une tendance des volontés qu'on ne peut voir se développer sans s'en préoccuper. Au reste, cette maladie n'est pas propre aux seules industries textiles et elle n'atteint pas uniquement la manufacture. C'est une triste

vérité à reconnaître que, depuis le jour où l'auteur a commencé à étudier attentivement notre régime industriel, ce mal qu'on avait pu croire pendant quelques années apaisé n'avait cessé de couver et a reparu avec plus de gravité et d'étendue dans la population ouvrière.

V.

Le fer et la houille, étudiés dans un volume qui clôt l'enquête de M. Louis Reybaud sur la grande manufacture, donneraient lieu à des observations non moins importantes. Le rôle joué par l'élément intellectuel et plus particulièrement par l'élément moral, non moins évident dans ces grandes industries, y revêt un aspect éminemment original. Nulle part n'éclate avec plus de puissance l'intelligente initiative du capital dans la création des foyers de production, dans l'organisation de l'atelier. Il a fallu des hommes supérieurs pour fonder dans ce genre d'exploitation les établissemens qui honorent le génie industriel de la France au XIXe siècle. Il suffit de rappeler le Creusot, Fourchambault, Commentry, Anzin, d'autres établissemens de la Champagne, de la Lorraine, de la Franche-Comté. Que de fois des villages ont été créés sur des emplacemens où régnait le désert, et sont devenus des villes! Le Creusot et Anzin sont des œuvres prodigieuses dont le détail ne frappe pas moins que l'ensemble dans l'ouvrage de M. Louis Reybaud. L'installation du matériel y impose par sa puissance et son étonnante grandeur, de même que l'organisation du personnel nombreux qui s'y développe hiérarchiquement en tenant compte de la variété des aptitudes et de l'inégalité des services. Ces travaux, accomplis dans des galeries souterraines ou dans des forges et des fonderies, ces appareils gigantesques, sont placés sous nos yeux par l'auteur de l'enquête, qui n'avait jamais mis son talent d'écrivain en un rapport plus complet avec ce qu'il s'est proposé de raconter et de peindre. Cette espèce de poésie propre à l'industrie il en fait passer dans ses pages sévères et animées le sentiment vrai et l'exacte couleur. La manufacture décrite de cette sorte devient un être vivant qu'on voit naître, comme un faible germe d'abord, puis se compléter peu à peu, jusqu'à ce qu'il atteigne les proportions d'un colosse aux milliers de bras mû par une seule pensée. La population si fortement caractérisée des mineurs et des forgerons n'a pas sous la plume de l'écrivain moins de saisissant relief. Ce sont mieux que des tableaux de genre, c'est la réalité elle-même fortement saisie et fixée.

L'impression que nous laisse sous le rapport moral le travail dans les industries du fer et de la houille est généralement satisfaisante.

Sans doute il est à certains égards intellectuellement inférieur chez l'ouvrier à celui qu'offrent les industries textiles : l'art et le goût, en raison des matières élaborées, y tiennent d'ordinaire moins de place, quoiqu'il se déploie là aussi des efforts souvent bien ingénieux; mais ces populations, prises en masses, sont plus saines de cœur et d'esprit. Elles n'ont pas les raffinemens et la susceptibilité irritable des populations sédentaires des cités. Ne les jugeons pas sur leur apparence barbare, qu'elles quittent en sortant de l'atelier, où nous ne les apercevons, souvent au milieu des flammes, que le visage noirci et l'air farouche. Elles participent de la campagne encore plus que de la ville : très souvent elles restent simples, religieuses, morales. Ces qualités ne peuvent être attribuées au climat, puisque c'est dans le nord et l'est que nos principales exploitations sont établies. On a ainsi côte à côte le spectacle de deux populations ouvrières vivant dans les mêmes conditions locales, jusqu'à un certain point dans les mêmes circonstances sociales, les unes trop souvent portées à l'intempérance et à la débauche, les autres sobres, sauf les exceptions, et d'habitudes plus pures. Il y a dans le genre de travail énergique et vraiment viril de ces mineurs et de ces forgerons quelque chose qui maintient leur vigueur morale et physique, quand ce travail n'est pas porté jusqu'à l'excès. Leur lutte quotidienne contre les accidens divers et si terribles, inhérents à ces productions, est empreinte d'un caractère qu'il ne faut pas hésiter à dire héroïque. Ils y sont trempés comme à une école de bravoure, de patience, de résignation aussi quand tous les moyens de résistance sont épuisés ou inutiles. Le dévoûment au devoir, l'idée qu'il faut en certains cas se sacrifier pour sauver les autres, font partie de cette éducation qui naît de la nature du travail même. On en trouve dans ce volume des exemples qui vont jusqu'au sublime, le meilleur et le plus vrai, le sublime simple et qui s'ignore. Ils seraient dignes d'être à l'ordre du jour de l'industrie. C'est de l'armée, on le croirait, que ces hommes reproduisent les vertus fortes et généreuses, comme ils en subissent sous certains rapports la discipline.

Pourtant M. Louis Reybaud ne pouvait dissimuler un regrettable revers de médaille qui les rapproche des autres industries. Les coalitions et les grèves sont célèbres dans ces branches de la manufacture, et elles n'ont que trop fait voir combien ces hommes d'ordinaire bons et soumis peuvent s'y montrer terribles : s'imposant alors les plus dures privations, luttant pendant des mois, ne cédant qu'à la dernière extrémité, bravant la mort, et n'hésitant pas toujours à faire le coup de feu. Il faut reconnaître pourtant que, dans ces redoutables conflits industriels, ils n'ont pas toujours eu les torts de

leur côté. N'avaient-ils pas quelques droits récemment à prétendre, en Angleterre, que leur journée fût trop longue, leur paie non suffisante? Ils ont fait réduire le travail à neuf heures, au risque d'augmenter les frais de production et de renchérir la denrée, de plus en plus coûteuse, et qui, quant à la houille, le deviendra toujours plus, en raison d'un épuisement croissant, inévitable avant deux ou trois siècles peut-être. La politique ne s'est mêlée qu'exceptionnellement et dans les plus mauvais momens à ces grèves dangereuses. Les travailleurs, malgré les difficultés qui partout naissent du soin même qu'on prend de s'occuper d'eux, n'ont pas rompu dans ces industries avec le capital tout lien de reconnaissance et d'affection. Ils ont toutes sortes de raisons de s'en souvenir. En réalité on ne peut qu'admirer ce que le capital a fait pour le travail, à l'aide des sacrifices les plus considérables dans ces vastes établissemens. L'unité de direction, la pensée suivie, qui se transmet en se perfectionnant, pour fonder et améliorer les institutions favorables aux ouvriers, s'y sont manifestées par les résultats les plus bienfaisans pour les valides et les non valides. Cette organisation est ce qu'il y a en ce genre de plus achevé jusqu'à présent. L'expérience a dû passer par des tâtonnemens nécessaires; le bien a eu ses étapes : ce n'est pas immédiatement qu'on parvient à arrêter, dans cet art encore nouveau, les bases de la répartition du travail, de la rémunération proportionnée aux services, la mesure dans laquelle on peut supprimer les peines disciplinaires, les moyens d'épargne et des secours combinés avec l'aide de l'administration. Il n'est pas facile de trouver le moyen terme, où, sans attenter à la liberté, on agit sur les ouvriers efficacement, il n'est pas facile de faire comprendre aux travailleurs, par l'expérience de leur faiblesse et de leurs entraînemens, qu'il peut être dans leur intérêt d'accepter certaines précautions qui les préserveront de leurs propres écarts. En ce genre les pensions de retraite sont une de ces nouveautés industrielles qui assurent à l'ouvrier libre les mêmes avantages qu'à l'employé ou fonctionnaire, à celui qui dans l'usine remplit le rôle d'agent administratif. Tous les moyens d'organisation que nous avons indiqués dans les autres sortes de production manufacturière par l'instruction, l'assistance, l'épargne, se retrouvent là fort en grand, quelquefois joints encore aux combinaisons ingénieuses et fécondes qui rendent le bon ouvrier propriétaire d'une maison.

Il semble qu'on n'ait qu'à continuer dans cette voie excellente pour réaliser les progrès les plus satisfaisans. Telle est du moins la conclusion générale que nous serions disposé pour notre compte à tirer de cette enquête, si bien menée par un économiste qui est aussi un moraliste clairvoyant. Il serait à souhaiter qu'on n'eût qu'à

rester sur cette parole d'espérance. Malheureusement l'impression est plus compliquée. D'une part, l'enquête oppose une réponse décisive à des craintes exprimées souvent sur un ton prophétique relativement à l'abaissement du travail et de la condition intellectuelle et morale des hommes. Elle ne répond pas moins à cette prédiction menaçante qui annonçait que les moyens établissemens allaient tomber successivement, absorbés par les colosses industriels, tellement que le travail ne serait plus rien qu'un accessoire, l'individu une simple unité numérique, l'industrie tout entière une *féodalité* oppressive, organisée au profit d'un petit nombre. Ces prédictions, dont un esprit aussi judicieux que Tocqueville s'est lui-même rendu l'écho, ne se sont pas réalisées; le capital ne s'est pas plus absorbé dans les mains d'une minorité que la petite propriété foncière n'a réduit le sol en poudre, selon une autre prophétie; la concurrence y a mis ordre pour la plupart des établissemens qui n'appellent pas la concentration en vertu de circonstances particulières, et elle continue à faire bonne garde.

Quant au problème moral, il n'a pas cessé d'être alarmant. L'enquête nous a bien montré qu'il n'est guère possible de soutenir que la manufacture l'aggrave, elle nous a montré que le travail industriel n'est pas incompatible avec les moyens de le résoudre; mais si la situation s'est améliorée sur certains points, elle ne l'est pas partout, et elle présente des symptômes nouveaux d'une incontestable gravité. Ce qui est grave en effet, c'est l'espèce de parti-pris qu'on remarque fréquemment dans cette corruption autrefois naïve, c'est le ton de défi avec lequel, au moins dans un certain nombre de grandes villes, elle semble se dire légitime, comme si elle ne faisait que revendiquer la part de jouissance à laquelle tout homme en ce monde est censé avoir droit. C'est, dans ce cas, l'esprit qui contribue à dépraver le cœur par ses sophismes. La malveillance à l'égard de la classe qui possède est l'autre trait plus répandu encore de la même situation. Voici quatre volumes sur l'état des populations industrieuses : or, quel est le titre du dernier chapitre? *L'Internationale!* C'est-à-dire que nous restons sur une menace; menace déjà suivie d'effet, et qui, abdiquât-elle pour un temps la violence, n'en garde pas moins ses visées. Lisez les enquêtes de nos ouvriers délégués aux expositions, écrites sur le ton le plus pacifique, avec une honnêteté et une conviction qui, la plupart du temps, frappent tout esprit impartial. Ce que la majorité demande n'en a pas moins une gravité extrême. Le capital y garde en partie les traits d'un spoliateur. Les formules trop révolutionnaires paraissent souvent atténuées : le fond reste; on veut des combinaisons qui, en fin de compte, enlèveraient au capital une

partie de ses droits les plus légitimes et qui le décourageraient au préjudice des travailleurs eux-mêmes. Le mot d'ordre c'est : plus de patronage! Ainsi tous ces services, si lentement, si difficilement organisés en faveur des ouvriers, on déclare n'en vouloir plus! Faut-il donc donner à cette fière prétention des ouvriers d'agir tout seuls les beaux noms de dignité et de *self-government?* Au fond, ce ne serait, si cette devise se généralisait et persistait, que le plus fol orgueil, on doit ajouter le plus maladroit, à moins qu'il n'ait cessé d'être contraire à la nature des choses que les plus faibles, les plus ignorans et les plus pauvres puissent se passer absolument de l'appui et du concours des mieux placés dans l'ordre social. Un tel isolement, les vrais amis de la classe ouvrière ne sauraient trop le lui répéter, ne peut que lui porter malheur. Si elle repousse comme une injurieuse tutelle les avances du capital, elle pourra sans doute lui faire de cruelles blessures, mais celles qu'elle se fera à elle-même seront plus profondes encore. Que sert-il d'ailleurs de dire qu'on veut se passer du concours des entrepreneurs sous prétexte que l'on est majeur, si en même temps on fait appel à la société pour en obtenir des subventions et des secours que tous paient par l'impôt?

Nous conclurons en affirmant que le problème, quel que soit celui de ses termes auquel de préférence on s'attache, est, dans son état présent, plus intellectuel encore que matériel, car la question de salaire et de bien-être ne peut manquer d'être résolue d'une manière plus satisfaisante, le passé en est garant, avec un accroissement de capacité; mais le même problème est encore plus moral qu'intellectuel. Non pas que l'intelligence mieux éclairée n'agisse aussi sur la volonté. De saines notions sur le devoir, des connaissances économiques plus exactes, peuvent beaucoup : il restera pourtant à vaincre les obstacles qui, par le vice ou les erreurs qui naissent de la passion, empêchent ou neutralisent la salutaire impression des idées justes d'avoir tous ses effets. L'avenir dira si nos populations ouvrières ne devront cette sagesse qu'à des expériences réitérées à leurs dépens, ou si elles arriveront d'elles-mêmes à des dispositions plus accommodantes; il dira si elles deviendront capables d'un sentiment moins exagéré de leurs droits et plus exact de leurs devoirs. Il est certain que, dans l'état où sont toutes les autres parties de la question dite ouvrière, cela seulement importe. Ce point perdu, tout le serait; ce point gagné, tout est sauvé.

HENRI BAUDRILLART.

LE POÈTE NATIONAL

DE LA PETITE-RUSSIE

CHEVTCHENKO.

Le Kobzar, poésies complètes de Tarass Grigoriévitch Chevtchenko, 2 vol. in-8°, Prague 1876.

Dans la moitié inférieure de son cours, le Dnieper traverse un vaste et fertile territoire, jadis indépendant, qui n'eut jamais de limites bien précises, ni même une dénomination propre, car le nom de *Petite-Russie*, accepté par ses habitans, et celui de *Russie méridionale*, préféré par certains historiens russes, rappellent uniquement sa situation présente à l'égard du grand empire qui se l'est assimilé politiquement depuis environ deux siècles. Le lien qui rattache entre eux les Petits-Russiens est une langue commune, un dialecte slave parfaitement caractérisé, quoique proche parent du russe. Parlé aujourd'hui par 14 millions d'individus qui ne connaissent pas d'autre langue, ce dialecte est pourtant tombé au rang de patois. On ne l'enseigne plus dans les écoles; il est remplacé depuis longtemps par la langue russe, dans la classe élevée comme dans l'administration; enfin, — ce qui en dit plus long que tout le reste, — le prosateur dont les ouvrages font le plus d'honneur à la langue et à la littérature russes est précisément un Petit-Russien, l'auteur des *Ames mortes*, Nicolas Gogol.

De ces données sommaires on pourrait conclure que la Petite-Russie, au point de vue littéraire, doit être, par rapport à la Grande-Russie, ce que la Provence est par rapport à notre pays. Il serait

naturel de supposer qu'un poète populaire chez elle doit jouer le même rôle que, chez nous, un Mistral ou un Roumanille; mais nos poètes de la moderne langue d'oc sont des gens instruits et lettrés, qui n'ont pas complétement échappé à l'influence de la littérature contemporaine. Leurs œuvres, bon gré mal gré, s'adressent à des Français qui connaissent le provençal plutôt qu'à des paysans qui ignorent le français. Il n'en est pas de même pour Chevtchenko. Le poète, mort depuis quinze ans, que nous voudrions faire connaître, est populaire dans le sens le plus large du mot. Tous les paysans petits-russiens savent par cœur un bon nombre de ses poésies, et les chantent pêle-mêle avec celles que leurs pères leur ont transmises, ou qu'eux-mêmes ont recueillies de la bouche des derniers *kobzars* (chanteurs ambulans). Le nom du poète leur est familier; il représente pour eux une sorte de résurrection des souvenirs du passé. En effet, depuis longtemps déjà, de génération en génération, leur poésie populaire allait s'éteignant, s'effaçant dans toutes les mémoires : une strophe disparaissait, puis une chanson tout entière, puis un fragment de poème. Les érudits, venus tard pour recueillir ce qui restait, ont vu combien c'était déjà réduit à peu de chose. Eh bien! Chevtchenko a créé, tout seul, pour ainsi dire, un nouveau cycle.

Une des circonstances qui ont le plus contribué à conserver aux œuvres de Chevtchenko un caractère exclusivement populaire, c'est certainement l'humble condition dans laquelle il est né. Son éducation première fut à peu près nulle. L'éducation classique obligatoire par laquelle, dans toute l'Europe, nous sommes repétris depuis la renaissance, met au fond de chacun de nous un élément très utile, indispensable même, si l'on veut, mais un peu artificiel; de telle sorte que nos poètes les plus fougueux, les plus libres d'inspiration, sont pourtant doublés d'un critique érudit. Si Chevtchenko avait reçu l'éducation classique, il aurait pu perdre sa précieuse intuition des beautés primitives; entre ses mains, les chansons et les récits d'autrefois n'auraient été sans doute rien de plus qu'un thème à imitations. Il aurait fabriqué des fleurs artificielles assez semblables à celles du passé pour que le premier coup d'œil s'y laissât décevoir, — mais des fleurs mortes sans avoir vécu. Au contraire, grâce à la nullité presque absolue de son éducation première, il resta l'élève naïf de l'inspiration et du sentiment. Le travail de création, en lui, fut une éclosion presque inconsciente. Les fleurs de poésie du passé, recueillies dans sa mémoire et réchauffées aux rayons de son humble génie, prirent racine dans ce terrain favorable, et donnèrent naissance à une nouvelle floraison, bien vivante, celle-là, et, ajoutons-le, plus brillante que l'ancienne. La comparaison est exacte; ce sont bien les mêmes fleurs deve-

nues plus belles, c'est bien la même inspiration, le même langage, les mêmes tournures poétiques déjà familières aux paysans et aux *kobzars*. Les exploits des Cosaques, les plaintes des jeunes filles, les tableaux de la nature petite-russienne, qui forment le fonds des anciennes poésies, se retrouvent dans les œuvres du poète moderne. Seulement, comme il a plus de génie que ses prédécesseurs, il les dépasse de beaucoup par l'intérêt de ses récits et l'éclat de ses peintures.

Sans vouloir faire une assimilation irrévérencieuse, et en tenant compte de l'énorme distance qui les sépare, il nous semble permis de remarquer qu'Homère a dû élaborer à peu près de la même façon que Chevtchenko les matériaux populaires créés par ses prédécesseurs. Du moins l'étude d'un phénomène littéraire d'importance locale, tel que l'apparition du poète petit-russien, nous a-t-elle rappelé par analogie ce phénomène bien autrement important sur lequel on discute encore, l'apparition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. C'est ainsi qu'en observant les tourbillons formés par l'eau d'un fleuve sous les arches d'un pont, le physicien se fait une idée plus juste des grands tourbillons atmosphériques dont la science s'occupe aujourd'hui.

I.

Chevtchenko n'est pas seulement un poète populaire, il est en même temps un poète national. Il ne s'agit pas ici, bien entendu, d'une revendication de nationalité au point de vue politique; mais les Petits-Russiens éprouvent le besoin de se serrer les uns contre les autres, d'ajouter à l'unité de langue une autre unité non moins idéale, celle d'un nom vénéré de tous. Chevtchenko est devenu pour eux une sorte de palladium vers lequel ils se tournent tous en même temps. Deux amans qui regardent la même étoile ne se sentent-ils pas plus près l'un de l'autre?

Dans une de ses *doumkas*, le poète demandait que, quand il mourrait, son corps fût enterré sur la rive du Dnieper, au sommet d'un de ces mystérieux tumulus, de ces anciens *kourganes* dont son pays natal est parsemé. Était-ce simple désir de se sentir chez lui, de dormir l'éternel sommeil au milieu de ses compatriotes? Non : ce désir avait une autre source; le poète pressentait que son nom était destiné à grandir encore, et que, comme il l'a écrit quelque part, « l'histoire de sa vie serait une page de l'histoire de son pays natal. » En pensant ainsi, il a pensé juste, car son tombeau est devenu pour les Petits-Russiens un lieu de pèlerinage.

Tout Français instruit, voyageur ou touriste, qui passe dans les environs de Ferney considère comme un devoir de s'écarter de

sa route pour jeter un coup d'œil respectueux sur l'appartement qu'habitait Voltaire, sur le jardin dont il aimait la pelouse, sur l'avenue de grands arbres qui conduisait à son modeste château. Ce que font chez nous les lettrés pour honorer Voltaire, tout le monde, y compris les plus pauvres, surtout les plus pauvres, le fait en Petite-Russie pour rendre hommage à Chevtchenko. Le tombeau du poète n'est jamais solitaire. Dès que les premiers rayons du printemps ont fait fondre la neige qui couvre le pays, des pèlerins d'une espèce nouvelle, de joyeux pèlerins laïques, arrivent de tous les côtés, et s'arrêtent au pied du kourgane pour y passer la journée; ils font leurs repas en plein air, s'asseyent sur le gazon, causent entre eux fraternellement, et, chacun à son tour, selon leur libre fantaisie, chantent les plus belles chansons du poète en s'accompagnant de la *bandoura*, dont la plupart d'entre eux ne se séparent guère.

On aurait grand'peine à trouver dans toute l'histoire moderne quelque chose d'analogue à cette renaissance littéraire qui remue les couches les plus profondes d'une nombreuse population, et l'on chercherait vainement ailleurs un poète à qui la foule ignorante, presque illettrée, rende ainsi des honneurs réservés d'ordinaire aux sanctuaires religieux ou aux saints. Il n'est pourtant pas impossible de se rendre compte de ce phénomène. Parmi les causes qui l'expliquent il en est une qui nous paraît dominer toutes les autres.

L'Ukraine (notre poète comprend sous cette dénomination non-seulement la rive droite du Dnieper, — gouvernement de Kief, Podolie et Volhynie, — mais encore tous les gouvernemens de la rive gauche, où les paysans parlent la langue petite-russienne), l'Ukraine est un pays dont le développement naturel a été coupé, un pays sorti brusquement de l'âge héroïque et libre, pour entrer dans la dépendance d'une nation où florissait le servage. Matériellement l'assimilation a eu lieu, elle est complète, trop complète aux yeux de quelques « ukrainophiles » qui rêvent de relier le passé à l'avenir; mais moralement la légère différence des dialectes a suffi pour que les paysans de la Petite-Russie aient conservé le sentiment de la poésie primitive, c'est-à-dire le seul vestige de l'ancien âge héroïque dont on ne pût les priver.

L'âge héroïque de ce pays, notons-le bien, ne remonte pas plus haut que le XVIe siècle; il est continué jusqu'au milieu du siècle suivant. Bien mieux, pendant un siècle encore, alors que toute la rive droite du Dnieper était déjà polonaise, les révoltes des Petits-Russiens contre ces maîtres détestés se renouvelèrent à plusieurs reprises, et les chefs de ces révoltes devinrent des héros populaires dont les hardis exploits furent chantés par les *kobzars*. Pendant deux siècles, il y eut donc en Ukraine une source d'inspiration

toujours fraîche. Les contemporains de Chevtchenko pouvaient encore puiser à pleines mains dans les souvenirs des vieillards.

Chez tous les peuples européens, l'âge héroïque est bien loin; celui de la Grande-Russie remonte aux derniers temps du paganisme, — de son paganisme à elle bien entendu. Dans l'Ukraine au contraire, les événemens très modernes que nous venons de rappeler ont eu sur les imaginations un contre-coup si violent, qu'ils ont fait disparaître tout souvenir des siècles antérieurs. Pendant que la Russie offre une vaste moisson de poèmes, connue sous le nom de cycle de Saint-Vladimir, c'est à peine si l'on a pu retrouver quelques pauvres lambeaux de poèmes petits-russiens du cycle correspondant, et pour confirmer l'existence de cet ancien cycle petit-russien, un érudit, lors du dernier congrès archéologique de Kief, a été amené à rechercher dans les particularités du texte d'un poème russe, l'influence ou l'imitation de quelque poème petit-russien aujourd'hui perdu! Ainsi donc, des deux cycles héroïques qui se sont succédé en Ukraine, le plus jeune et le plus fort a complétement détruit l'autre. Le *struggle for life* de Darwin trouve ici une application inattendue. Un rapide coup d'œil sur l'histoire de l'Ukraine rendra peut-être ces considérations plus claires.

Les Cosaques doivent leur nom et indirectement leur existence aux Turcs. Le mot russe *kozak* et *kazak* vient du turc *kazak*, qui signifie libre guerrier, soldat armé à la légère, nous dirions aujourd'hui franc-tireur. On les vit apparaître pour la première fois quand les Turcs essayèrent d'envahir la Russie méridionale et s'installèrent en Crimée. Une sorte de croisade s'éleva aussitôt « pour la défense de la sainte croix contre les infidèles. » Tous les héros de cette longue croisade furent-ils des saints et des défenseurs absolument désintéressés du christianisme? Évidemment non : la plupart furent attirés là par leur tempérament aventureux, quelques-uns seulement par leur foi religieuse. Ces grands mouvemens populaires sont comme des fleuves débordés et fangeux qui rouleraient des parcelles d'or. Si tous les chrétiens qui prirent place aux croisades du moyen âge avaient laissé par écrit leur confession générale, nous y lirions sans doute des choses fort peu édifiantes. Le mieux est donc d'accorder l'absolution en masse « parce qu'il s'est trouvé des justes parmi eux. » En somme, quels que soient leurs péchés, véniels ou autres (on peut en voir un aperçu dans l'admirable petit roman de Gogol, *Tarass Boulba*), les Cosaques ont rendu un véritable service à la civilisation en arrêtant les progrès des Turcs du côté de l'Orient.

Ils formaient une association bien connue sous le nom de *sitch*. Pour y entrer, il suffisait de jurer fidélité à la sainte croix. C'était, on le voit, un ordre religieux où les vœux étaient réduits à leur

plus simple expression. Encore n'exigeait-on qu'une manière de traduire en actes ce serment : elle consistait à frapper bien fort sur les infidèles, à leur faire le plus de mal possible, à brûler et piller leurs villes toutes les fois que l'occasion s'en présenterait et à délivrer les frères captifs ; d'ailleurs liberté et égalité absolues. Quand une expédition paraissait nécessaire ou agréable, on se réunissait en assemblée générale dans une des nombreuses îles qui se trouvent en aval des rapides du Dnieper. Tout le monde pouvait prendre la parole. Dans ces assemblées houleuses, l'orateur qui montrait le plus de décision et d'expérience était élu chef par acclamation, et la troupe tout entière, accompagnée de ses *kobzars*, entreprenait sa petite croisade; puis, l'expédition terminée, le chef redevenait l'égal de ses compagnons d'armes.

Les Cosaques sédentaires avaient une organisation analogue à la *sitch*, mais un peu moins instable. Ils se groupaient librement en *sotnias* (centaines) qui, groupées à leur tour, formaient des régimens commandés par des *atamans*. Dans les grandes circonstances, ils se réunissaient en une assemblée, sous la présidence d'un *kochovy*, nommé aussi à l'élection.

Nous voilà, théoriquement au moins, en présence du gouvernement idéal. La république de l'âge d'or semble s'être réalisée dès le XVIe siècle dans ces belles plaines. Mais l'idéal et la vie réelle sont deux. Quand on est sage et honnête, c'est beaucoup, — seulement on risque d'être mangé par ses voisins, si l'on n'est pas assez fort pour se défendre. Il n'a peut-être manqué à l'Ukraine, pour vivre indépendante, que d'avoir une décentralisation moins complète, un centre de gravité plus solide, — quelque chose, en un mot, de ce que nous appelons l'état. Il faut avouer aussi que l'Ukraine était dans une position bien précaire. Privée de frontières définies, exposée par conséquent à tous les empiétemens, elle était menacée par trois puissans voisins : la Turquie mahométane, la Pologne catholique et la Russie. Elle lutta désespérément pour conserver sa liberté. Si quelqu'un avait pu la sauver, c'eût été son hetman Bogdan Khmelnitsky (1), homme d'un remarquable esprit politique, qui essaya de battre les Polonais par tous les moyens : il parvint même à obtenir de la Turquie un corps de troupes auxiliaires qui combattirent sous ses ordres.

Malgré tout, les Polonais occupaient presque toute la rive droite du Dnieper : pour sauver la rive gauche, il fallait choisir un maître. Khmelnitsky hésita quelque temps entre les Turcs et les Russes. Préférer les Turcs aux Polonais, les païens à des chrétiens! Réso-

(1) Nous écrivons ce nom comme il se prononce. L'orthographe polonaise Chmielniecki ne peut qu'induire en erreur les lecteurs français sur la prononciation véritable.

lution bien étrange au premier abord, mais qui s'explique pourtant. En dépit de la croisade entreprise contre eux par les Cosaques zaporogues, en dépit des atrocités et des massacres réciproques, les Turcs avaient à cette époque un véritable prestige : on les regardait comme des gens farouches, mais justes, et cette réputation n'était pas complétement usurpée. Les conquérans mahométans de la fin du moyen âge pratiquaient largement la tolérance religieuse : pendant les deux siècles que dura en Russie la domination tatare, les églises avaient été respectées, et même protégées, les métropoles n'avaient subi aucune vexation. Plus tard, les souverains de la Russie redevenue libre conservèrent un corps de troupes tatares qui jouait le rôle brillant et honoré de la garde impériale actuelle. Dans ces conditions, l'idée de solliciter la protection des Turcs n'avait rien d'étrange.

Quant aux Polonais, il existait entre eux et les Petits-Russiens une longue accumulation de haines intimes que la communauté de frontières et le contact incessant auraient suffi à faire naître; mais un grief spécial dominait tous les autres : les Polonais, catholiques romains, n'avaient épargné aucun froissement religieux aux Petits-Russiens schismatiques; ils avaient par exemple abandonné à des Juifs la propriété de leurs églises. Les petits gâteaux de pain sans levain, destinés à devenir, selon la croyance chrétienne, la propre chair de Jésus-Christ, étaient vendus aux fidèles par les Juifs, qui ne livraient aucun de ces pains sans y avoir tracé de leurs « mains impures » une marque avec un petit morceau de charbon. Une population peut oublier les batailles perdues, mais elle ne pardonne presque jamais les humiliations, encore moins les vexations religieuses que lui inflige le mépris du vainqueur.

Il fallait donc choisir entre les Turcs et les Russes. Ces derniers étaient de la même religion, ils parlaient la même langue, ils n'avaient pas encore la puissance formidable qu'ils atteignirent plus tard : on pourrait obtenir leur protection sans craindre de la payer trop cher. Ainsi raisonna sans doute Khmelnitsky. Suivant ses conseils, les Cosaques acceptèrent le protectorat de la Russie en 1654, à la condition expresse, et consignée dans une charte, que leurs libertés intérieures seraient respectées. Mais, si peu qu'on connaisse la nature humaine, on devinera ce qui arriva. La Russie pouvait-elle résister à la tentation de devenir maîtresse absolue dans ces riches provinces? Du reste cela se serait fait tout seul. Les représentans d'un pouvoir central ont toujours quelque dédain pour les fonctionnaires nommés à l'élection : les *atamans* et les *kochovy* ne pouvaient éviter des conflits avec l'autorité « protectrice, » et la Russie ne tarda pas à remplacer par des fonctionnaires moscovites ces embarrassans personnages.

Les Cosaques de la *sitch*, presque insaisissables dans les roseaux du Dnieper, conservèrent encore leur indépendance durant un siècle. Pierre le Grand les respecta, Catherine II finit par les dompter. Cernés par les troupes russes, ils durent se soumettre au joug commun le 5 (17) juillet 1775. Quelques centaines d'entre eux s'évadèrent pendant la nuit, montèrent sur leurs petites barques et allèrent s'établir près des monts Caucase, sur la rive droite du Kouban, où leurs descendans portent le nom de Cosaques de la Mer-Noire.

Catherine, voulant parfaire son œuvre, établit dans ce pays d'égalité et de liberté la noblesse et le servage. Les anciens chefs, voyant toute résistance impossible, ne se firent pas trop prier pour accepter des honneurs et des terres; mais pour les simples Cosaques ce fut une terrible épreuve qu'ils subirent avec une sourde rage. Une nouvelle émigration eut lieu. Un grand nombre de familles, sous la conduite de Nékrassof (ancêtre du poète russe actuel), allèrent vivre chez les Turcs, dans la Dobrodja, coin de terre situé entre la rive droite du Danube, la Mer-Noire et le mur de Trajan. Depuis lors ils ont toujours combattu, même contre la Russie, sous le drapeau de leur pays d'adoption; cependant ils conservent leur religion et leur langue.

Les Petits-Russiens, soumis à ce dur régime du servage et déchus à leurs propres yeux, perdirent tout esprit d'initiative, même au point de vue des intérêts matériels. A défaut d'autre chose, la fécondité inépuisable de leur sol semblait être un élément de richesse que nul ne pourrait leur prendre, et pourtant tout leur commerce passa bientôt aux mains des négocians russes et juifs qui vinrent s'établir chez eux.

Ces sortes d'accaparemens du commerce par des étrangers ont généralement pour cause une supériorité incontestable des nouveau-venus au point de vue de la civilisation ou de l'instruction. Ici, ce n'était pas le cas; au contraire, la Petite-Russie avait une avance considérable sur la Russie du nord. Pendant longtemps l'académie théologique de Kief avait été le seul établissement d'enseignement supérieur qui existât entre la Mer-Blanche et la Mer-Noire. C'est là que venaient s'instruire les savans qui faisaient l'ornement de la cour de Moscou; c'est là que plus tard se formèrent les premiers auxiliaires russes de Pierre le Grand. C'est au sud qu'apparurent les premières typographies, les premiers livres, les premiers théâtres; c'est par le sud que commencèrent les relations intellectuelles avec l'Occident. Quant à l'instruction primaire, que les successeurs de Pierre le Grand eurent tant de peine à introduire même dans les classes privilégiées de la Russie du nord, elle était en Petite-Russie le lot de tout le monde sans exception. Il est vrai

que l'introduction du servage eut une désastreuse influence sur le développement de l'instruction comme sur tout le reste. Un chiffre montrera mieux que des paroles le changement qui s'est opéré. Jadis le nombre des écoles, dans deux régimens du gouvernement de Tchernigof, s'élevait à 371; aujourd'hui il n'est que de 263 pour ce gouvernement tout entier. Mais le mal que le servage avait fait serait sans doute effacé par le grand acte de l'émancipation? Hélas, non : les phénomènes sociaux sont des choses si complexes, que bien souvent l'effet persiste quand la cause a disparu.

Le paysan de la Grande-Russie, assistant comme membre aux séances du *zemstvo* (1), trouve là l'occasion d'ouvrir son intelligence, de connaître ses propres affaires, d'acquérir le sens pratique, de débattre avec les propriétaires des classes supérieures les intérêts de sa classe. Le paysan petit-russien a les mêmes droits, mais ne peut s'en servir : comment prendrait-il part au gouvernement de ses propres affaires, dans des assemblées où l'on parle une langue qu'il comprend à peine et qu'il ne parle pas? De là sa méfiance contre les décisions prises, même quand elles lui sont favorables. Et voilà comment il se fait qu'une population qui savait jadis se gouverner elle-même, ne sache même plus aujourd'hui profiter des chétives franchises locales qui lui sont accordées. Encore l'institution des *zemstvos* ne s'étend-elle pas aux gouvernemens de la rive droite du Dnieper, qui ont longtemps appartenu à la Pologne, et qui, habités encore aujourd'hui par un certain nombre de propriétaires polonais, ne jouissent plus de la confiance du gouvernement russe. Il a suffi de 91,000 Polonais pour rendre suspecte, depuis la dernière insurrection, une population de près de 5 millions d'habitans.

En résumé, le peuple petit-russien est dans une situation fausse qui ne lui permet pas de donner la mesure de ses aptitudes. Il a accepté matériellement son incorporation à la Russie, mais au lieu d'en tirer tout le parti possible et de conquérir à son tour par l'intelligence, par les services rendus, le pays qui était son maître, il a accepté la situation passivement. Il est devenu somnolent, paresseux, méfiant, replié sur lui-même, et la plupart des gens ont attribué à sa nature ses défauts qui n'étaient que le résultat des circonstances. C'est dans sa vie intime ou dans ses poésies qu'il faut chercher le Petit-Russien, si l'on veut connaître son véritable caractère, car c'est là, pour ainsi dire, qu'il s'est réfugié tout entier, qu'il a pu développer à peu près librement ses aptitudes, et conti-

(1) Le *zemstvo*, introduit en Russie après l'affranchissement des serfs, est une assemblée de propriétaires de toutes les classes, nobles, bourgeois et paysans, qui s'occupe des affaires locales. Il existe un *zemstvo* dans chaque district, et une autre institution plus large, portant le même nom, dans chaque gouvernement.

nuer d'une façon partielle son évolution interrompue. Un certain nombre d'écrivains ont remis en honneur la langue de leur pays natal. Parmi eux, Chevtchenko brille au premier rang, par son génie comme par sa grande popularité, et malheureusement aussi par les épreuves qui ont fait de sa vie un triste et douloureux roman. Cette vie mérite d'être racontée avec quelque détail.

II.

Chevtchenko naquit en 1814, dans un petit village du gouvernement de Kief. Sa venue au monde fut le premier de ses malheurs; mais il ne s'en aperçut que plus tard, quand il comprit ce que c'est que d'être fils de serf.

Quelques années après, sa mère mourut. Le père, trouvant trop lourde la tâche d'élever cinq enfans, se remaria pour avoir une ménagère dans sa pauvre cabane, sans se douter qu'il y introduisait en même temps une marâtre. Cette femme, injuste et grossière, était fort brutale avec les enfans, et comme le petit Tarass, mû par un sentiment inné de justice, se révoltait plus souvent que ses frères, la plus grosse part des mauvais traitemens lui était réservée. Pour se débarrasser de lui, sa belle-mère l'envoyait garder les veaux et les cochons. Ayant pour toutes provisions de bouche un morceau de pain, il passait les longues journées d'été dans la steppe verte parsemée çà et là de *kourganes*. C'est au pied de ces tumulus mystérieux qu'il se reposait, aux heures les plus chaudes du jour, écoutant bruire dans ses oreilles le vent qui frôlait les hautes herbes. La jeune imagination du futur poète amassait là des trésors d'impressions naïves qui devaient se retrouver plus tard dans ses vers.

Sa vive intelligence travaillait aussi. En attendant de se demander un jour ce qu'il y a au-delà de la vie, le petit Tarass se posait une question plus simple, mais non moins obscure pour lui : qu'y a-t-il au-delà de ces tombes? Il se figurait le monde soutenu par des colonnes de fer, qu'il essayait de voir en montant au sommet des plus hauts *kourganes;* mais il avait beau redresser sa petite taille et regarder de tous ses yeux, il ne voyait que la prairie verdoyante et partout des tombes, succédant à d'autres tombes, à demi perdues dans un lointain bleuâtre. — Où finit le monde? se dit-il un jour. — Notre petit philosophe, âgé de cinq ans, se mit bravement en route pour trouver le bout du monde. Il marcha jusqu'à la nuit tombante, et fut rencontré par des gens de son village qui le ramenèrent à Kirilovka.

Ce fut peu après cette aventure que Tarass perdit son père. On raconte, mais peut-être la légende se mêle-t-elle ici à l'histoire, — on raconte que le vieux Chevtchenko, à son lit de mort, ayant ap-

pelé ses enfans pour les bénir une dernière fois, laissa à chacun d'eux une portion de son pauvre héritage, en exceptant Tarass de la distribution. « Je ne laisse rien à Tarass, dit-il, car il est destiné à devenir un homme très extraordinaire ou un très mauvais garnement. Dans le premier cas, il n'a pas besoin du peu que je lui donnerais; dans le second, il ne mérite rien. »

Après la mort du père, la marâtre se montra plus dure que jamais avec les enfans. Elle envoya Tarass chez un sacristain pour y recevoir les premiers élémens de l'éducation. La situation d'un écolier chez ces étranges maîtres d'école, pour la plupart ivrognes et ignorans, était à peu près la même que celle d'un apprenti chez des gens de métier. En échange de la nourriture et de quelques leçons, il devenait le domestique de son maître, mieux que cela, un esclave soumis à toutes ses fantaisies.

Tarass n'était pas seul dans la maison du sacristain. Plusieurs petits camarades y vivaient dans les mêmes conditions, et tous ensemble, notre héros en tête, se vengeaient de leur maître en lui jouant des tours pendables.

Au bout de deux ans, malgré ce système pédagogique par trop défectueux, Tarass savait lire, écrire, calculer tant bien que mal, et chanter au lutrin; vers la fin, quand un pauvre paysan mourait, c'était le petit Tarass qui allait chanter à la place du sacristain, et celui-ci profitait de ses nouveaux loisirs pour s'enivrer de plus belle. Le chanteur improvisé recevait en paiement un kopek sur dix. Cependant le goût du dessin commençait à lui venir. Il ramassait çà et là des morceaux de papier, des bouts de crayon, et, caché au milieu des buissons du jardin d'un voisin, il se livrait à sa passion nouvelle, copiant soigneusement ce qu'il avait sous les yeux. Peut-être aurait-il trouvé supportable ce train de vie monotone s'il avait eu affaire à un maître moins brutal; mais le sacristain, véritable despote, joignait à une extrême sévérité une injustice révoltante, et Chevtchenko, dans son autobiographie, explique par ces premières épreuves la haine qu'il conserva durant sa vie entière contre toute espèce d'oppression et de tyrannie.

La situation se dénoua, comme il arrive souvent, par la vengeance et la fuite de l'opprimé. Un jour le sacristain, plus ivre que de coutume, dormait lourdement, incapable de se mouvoir. Tarass trouva quelque part un bâton, et rendit avec usure à son maître tous les coups de verge qu'il avait reçus de lui, puis se sauva prudemment, à la tombée de la nuit. Avant de disparaître, il s'empara d'un petit livre orné d'affreuses gravures coloriées, qu'il avait longtemps convoité, et qui lui semblait être le plus précieux des trésors. Considérait-il ce larcin comme légitime, ou bien la tenta-

tion fut-elle plus forte que la voix de sa conscience? Lui-même avoue n'en rien savoir. Le fait est qu'avec l'éducation morale qu'on lui avait donnée jusque-là, il mérite des éloges pour n'avoir jamais péché plus gravement.

Son premier soin fut de trouver dans un autre village un maître plus instruit. Il tomba chez un diacre qui faisait de la peinture. Pendant trois jours, il passa ses journées à aller puiser de l'eau dans la rivière voisine, et à broyer des couleurs sur une plaque de fer; mais le diacre ne faisait pas mine de vouloir lui mettre un crayon entre les mains. Le quatrième jour, il se lassa de ce rôle passif et s'en alla trouver un autre maître, simple sacristain, cette fois, mais célèbre à plusieurs verstes à la ronde par ses tableaux religieux. Quelle joie, s'il parvenait à acquérir la plus petite parcelle du talent de ce grand artiste! Il prenait les meilleures résolutions, il se jurait de supporter courageusement les épreuves les plus dures; hélas! quand il se présenta chez le grand artiste, celui-ci lui regarda attentivement le creux de la main gauche, et refusa de l'accepter comme élève. — Tu ne seras jamais peintre, lui dit-il; tu n'es pas même capable de devenir tailleur ou tonnelier.

Le pauvre enfant, désespéré, retourna dans son village natal. Faute de mieux, il résolut de devenir, selon l'expression homérique, pasteur de troupeaux irréprochable. Du moins, pendant qu'il surveillerait ses bêtes, il pourrait lire son cher petit livre à images! Mais cette nouvelle phase de sa destinée ne devait pas être longue. Il fut bientôt appelé au noble emploi de marmiton chez l'intendant, puis promu chez son seigneur au rang de *kazatchok*.

Les *kazatchoks*, — littéralement petits-cosaques, — sont une invention polonaise, promptement adoptée par les seigneurs russes. Ces enfans endossaient comme laquais le costume qu'avaient porté jadis leurs pères, libres et glorieux, et, pour l'amusement de leurs seigneurs, jouaient le rôle de bouffons, dansaient, chantaient des chansons d'une moralité équivoque. On appelait cela « protéger la nationalité ukrainienne. »Le maître de Chevtchenko, seigneur russe d'origine allemande, fut moins exigeant. Il se contenta d'installer Tarass dans un coin de l'antichambre, avec mission de lui allumer sa pipe ou de lui verser un verre d'eau, quand il l'appellerait.

Les loisirs ne lui manquaient pas dans ses nouvelles fonctions. Il passait son temps à dessiner en cachette, à écouter avidement les *kobzars* qui chantaient les exploits des Cosaques, et les récits des vieillards qui se rappelaient encore les luttes contre les Polonais. C'est là qu'il amassa, sans y songer, les matériaux de ses premiers poèmes, où il devait peindre de couleurs si brillantes le passé de sa chère Ukraine; toutefois nous verrons que l'instinct poétique ne se

développa en lui que plus tard. Pour le moment, le goût de la peinture l'envahissait tout entier.

Son maître voyageait beaucoup, et l'emmenait avec lui à Vilna, à Kief, à Poltava. Tarass montait sur le siége avec la mission de fournir à son maître l'eau et le feu. Dans toutes les stations où l'on s'arrêtait, il regardait d'un œil d'envie les images collées sur les murs : c'étaient des portraits de généraux, des héros mythologiques, de truculentes figures de Cosaques. Il copiait ces images, — et quelquefois les arrachait furtivement pour en faire collection. Un soir, — c'était à Vilna, il avait alors quinze ou seize ans, — ses maîtres étaient allés au bal, tout dormait dans la maison. Il alluma une lumière, étala autour de lui sa précieuse collection, et se mit à copier religieusement le cosaque Platof. Les heures s'écoulèrent comme des minutes pendant qu'il se livrait à cette ineffable jouissance. Tout à coup un formidable soufflet le renversa par terre. C'était son maître qui venait de rentrer. Le lendemain, un cocher reçut l'ordre de le fouetter vertement, — non parce qu'il avait dessiné, mais parce qu'il aurait pu incendier la maison, — et cet ordre fut exécuté avec tout le zèle désirable.

Trois ans après, Tarass fut emmené à Saint-Pétersbourg. Comme il n'avait décidément pas de brillantes aptitudes pour les fonctions de laquais, son maître, cédant à ses instantes prières, lui permit d'entrer en apprentissage pour quatre ans chez un barbouilleur qui s'intitulait peintre.

Tarass se mit à la besogne. Vivant dans un grenier, mal vêtu, à peine nourri, il se sentait heureux. L'horizon s'agrandissait autour de lui. Il aimait à se promener dans les larges rues de la ville; bientôt le Jardin d'été fut son lieu de prédilection : il s'y installait des journées entières, copiait les statues, — fort médiocres pour la plupart, — qui s'alignaient à droite et à gauche dans les allées principales. Combien de fois il oublia d'aller se coucher, s'accoudant au quai de la Néva et laissant pénétrer en son âme la douceur infinie des belles nuits blanches du nord! Une rencontre qu'il fit au Jardin d'été décida de sa vie. Il était occupé à dessiner d'après quelque statue lorsqu'un peintre petit-russien, passant par là, lia conversation avec lui. — Vous devriez faire des portraits à l'aquarelle, lui dit le peintre. — Chevtchenko suivit ce conseil et recommença vingt fois le portrait d'un camarade qui posait avec une merveilleuse patience. Son maître vit un de ces portraits, le trouva ressemblant et fit aussitôt de Tarass son peintre ordinaire. Il lui donna pour modèles ses maîtresses, non pas toutes, mais, comme le raconte Chevtchenko, « celles qu'il préférait, » et dans ses jours de générosité il lui donnait jusqu'à un rouble en échange d'un por-

trait. En 1837, — Tarass avait alors vingt-trois ans, — sa vocation parut assez sérieuse pour que le peintre petit-russien, qui était devenu son ami, essayât de le faire entrer à l'académie des beaux-arts. Le poète Joukovsky, professeur du grand-duc héritier (aujourd'hui empereur), éprouva pour Tarass une vive sympathie qu'il fit partager par toute la cour. On ne songea plus qu'au moyen d'arracher au servage ce jeune homme, qui promettait de devenir un peintre de talent. Une loterie fut organisée; le lot était un portrait de Joukovsky peint par Brulof. Tout se passa le mieux du monde : la somme de 2,500 roubles assignats, versée entre les mains du maître, fit de l'esclave un homme libre. C'était le 22 avril 1838.

Bien des gens s'imaginent que, dans le domaine de l'art ou de la littérature, le véritable talent finit toujours par se frayer un chemin. Pourtant l'histoire est là pour nous prouver que, pendant de longues périodes, le génie refuse de germer, semblable à une graine semée dans un terrain trop aride, tandis que tel siècle réalise un ensemble de conditions inconnues qui laisse au génie poétique son développement plus ou moins complet. Quel est cet ensemble de conditions? Nul ne saurait le dire d'une façon positive, bien que des esprits éminens aient déjà cherché la solution générale du problème. Un procédé plus modeste et plus scientifique consisterait à prendre la question successivement par ses divers côtés, par ses cas particuliers. M. Victor Cherbuliez, dans *le Prince Vitale*, a clairement montré comment le chef-d'œuvre du Tasse faillit être anéanti, et comment la raison du poète succomba sous la pression continue de l'orthodoxie catholique, qui devenait plus exigeante à mesure qu'elle sentait davantage l'esprit moderne lui échapper.

La biographie de Chevtchenko nous fait voir que le servage, par les conditions matérielles qu'il suppose, est un dissolvant encore plus énergique : il ne se borne pas en effet, comme les gouvernemens spirituels ou temporels, à persécuter les talens déjà développés, les œuvres déjà écrites; il détruit inconsciemment les génies dans leur germe, en leur ôtant toute possibilité de développement. Que de hasards n'a-t-il pas fallu par exemple pour que Tarass devînt ce qu'il a été? Supposez que son maître n'eût pas eu la fantaisie de le faire *kazatchok*, supposez que ce seigneur eût été d'un caractère sédentaire, qu'il n'eût pas éprouvé le besoin d'aller s'établir à Pétersbourg, supposez enfin que le futur poète n'eût pas commencé par faire preuve d'une certaine aptitude pour la peinture. Si toutes ces circonstances et beaucoup d'autres, purement fortuites, ne s'étaient pas réunies, il y a cent à parier contre un que le poète national de la Petite-Russie aurait vécu et serait mort obscurément comme laquais ou marmiton chez un propriétaire de

province. On peut même affirmer que le sentiment de sa valeur personnelle, qu'il eut très vif dès l'âge le plus tendre, l'aurait inévitablement mis en révolte contre cette situation indigne de lui, et la prédiction de son père au lit de mort se serait réalisée dans l'autre sens : il serait devenu « un très mauvais garnement. »

Quoi qu'il en soit, voilà notre Tarass, à vingt-quatre ans, libre,... libre ! Une vie nouvelle commençait pour lui. Élève de l'académie des beaux-arts, il fit pendant six ans d'assez bonnes études; mais déjà il se sentait à l'étroit dans ce domaine. Son imagination, jusque-là semblable à une plante enfermée dans une cave, prit une expansion merveilleuse dès qu'elle se sentit en plein soleil et en pleine liberté. Trois ans après son émancipation, il avait déjà écrit quelques-unes de ses plus belles œuvres.

De 1838 à 1848, sa vie fut heureuse. Devenu l'objet d'une admiration enthousiaste de la part d'un groupe de Petits-Russiens de Pétersbourg, reçu à bras ouverts par sa famille et par les propriétaires des environs lors d'un voyage en Ukraine qu'il fit après sa sortie de l'académie des beaux-arts, il semblait n'avoir plus rien à désirer; mais son ciel n'était pas sans quelques nuages. Devenu libre et comprenant mieux que jamais les horreurs de la servitude, il ne pouvait penser sans douleur aux millions de pauvres gens qui n'avaient pas eu le même bonheur que lui. La courte autobiographie de sept pages qu'il envoya un an avant sa mort à l'éditeur des *Lectures populaires*, se termine par une phrase poignante :

« Il n'y a presque pas un souvenir de ma vie passée qui ne soit affreux. Oui, mon passé est terrible, d'autant plus terrible que mes frères et mes sœurs, dont je n'ai pas parlé dans ce récit parce que cela m'aurait fait trop de peine, sont encore serfs à l'heure qu'il est. Oui, monsieur l'éditeur, à l'heure qu'il est, ils sont encore serfs !

Agréez l'assurance, etc. »

Toutes les déclamations du monde seraient moins éloquentes que cette simple énonciation d'un fait, suivie sans transition par la formule banale qui clôt toutes les lettres. On devine qu'il s'arrêta là, n'ayant plus rien à dire, la gorge serrée, les yeux remplis de larmes, et qu'il jeta brusquement sa signature sous ces lignes pour couper court à une tâche trop pénible.

La meilleure partie de ses œuvres, ou du moins la plus humaine, la plus facile à traduire dans toutes les langues, lui a été inspirée par ce sentiment de pitié profonde qu'il éprouvait pour les faibles et les opprimés, mêlé à un sentiment non moins vif de haine contre les oppresseurs. Ses aspirations politiques n'eurent pas d'autre source. En même temps qu'il rêvait de voir l'Ukraine de nouveau

libre et glorieuse, il faisait des plans de république idéale, d'affranchissement et de charité universelle, de fédération entre tous les peuples slaves, et il n'excluait pas la Russie de cette fédération... républicaine. Que de bouleversemens, que de siècles il faudra avant qu'un pareil rêve devienne non une réalité, mais une simple possibilité! Chevtchenko, emporté sur les ailes de son imagination, ne trouvait nul obstacle à ses théories. Il essaya même un jour d'inventer une langue qui fût comprise en même temps par les Russes et les Petits-Russiens. Malgré les efforts de ses amis pour l'en empêcher, il écrivit un poème dans cette langue; inutile de dire que ce fut une œuvre absolument manquée et que le poète renonça à son projet.

Cette sorte de panslavisme dont la Russie n'aurait pas été le centre, et qui d'ailleurs avait pour condition première un plan de république extrêmement audacieux, — les rêveurs, en politique, sont les plus audacieux des hommes, — cette sorte de panslavisme ne pouvait plaire au gouvernement russe. On se passait mystérieusement de main en main ces poésies à tendances, celles aussi qui, ne se bornant pas à proclamer la gloire des anciens Cosaques, pleuraient l'Ukraine et sa liberté perdue. Faut-il supposer que le gouvernement eut connaissance de ces poésies « subversives? » Vaut-il mieux admettre, comme on le raconte, que Chevtchenko s'attira les rigueurs d'en haut par une petite pièce de vers satiriques où il avait parlé irrévérencieusement de l'impératrice en comparant à une morille l'auguste visage ridé de la souveraine? La seconde hypothèse paraît fort peu probable, car il y aurait disproportion énorme entre la punition et la faute. Par ordre de l'empereur Nicolas, le poète fut envoyé comme simple soldat dans la garnison d'une petite forteresse située au bord du lac d'Aral, et qui plus est, pendant que la garnison se renouvelait tous les ans, Chevtchenko devait rester toute sa vie dans cet endroit perdu; enfin il lui était absolument interdit de dessiner ou d'écrire.

La consigne fut sévèrement observée pendant les premiers temps. Le poète, pour écrire ses vers, n'avait qu'un bout de crayon et un petit livret grossièrement broché, qu'il avait dérobé aux yeux de ses argus en le cachant dans la tige de sa botte. De 1848 à 1850, il écrivit encore une centaine de poésies, pour la plupart assez courtes. Puis la consigne se relâcha, il put avoir du papier; mais l'inspiration ne venait plus, et il cessa d'écrire. Le dessin fut désormais sa seule distraction, tolérée, non permise. M. Ivan Tourguénef raconte à ce sujet une anecdote qui fait honneur à V. Pérovsky, alors gouverneur du cercle d'Orenbourg. Un certain général « à cheval sur la consigne, » comme les aimait l'empereur Nicolas, ayant appris

que Chevtchenko, malgré la défense, avait dessiné quelques esquisses, considéra comme un devoir d'avertir le gouverneur. Celui-ci, regardant d'un air sévère le zélé personnage, lui dit froidement : — Général, je n'entends pas de cette oreille-là. Veuillez passer de l'autre côté et me répéter ce que vous venez de me dire. — Le général comprit, et répéta... autre chose.

Après la mort de l'empereur Nicolas, les amis que Chevtchenko avait laissés à Pétersbourg firent des démarches en sa faveur et furent assez heureux pour obtenir sa grâce. Le poète avait subi dix années d'un cruel exil; encore les formalités retardèrent-elles son retour pendant près d'une année. C'est ainsi, par exemple, qu'il fut retenu plusieurs mois à Nijni-Novgorod, où il vendit quelques dessins pour subvenir à son existence.

Son arrivée à Pétersbourg lui fit goûter un moment de joie. Les littérateurs russes le choyaient à qui mieux mieux. Pendant ces dix longues années, la langue petite-russienne était revenue en honneur, plusieurs s'en servaient habilement, — l'un d'eux au moins, qui signe Marko-Vovtchok, a vu ses œuvres traduites en plusieurs langues, — il y avait même à Pétersbourg un journal imprimé en petit-russien. Par ses malheurs et par l'incontestable supériorité de son talent, Chevtchenko excita dans le cercle de ses compatriotes une véritable adoration. On ne cessait de vanter autour de lui la beauté incomparable, la portée « universelle, » de ses œuvres, leur supériorité sur les œuvres des Pouchkine et des Lermontof, qui ne s'adressent « qu'à la sphère étroite des classes privilégiées... »

Pourtant il s'arracha volontairement à ces douceurs. La nostalgie de l'Ukraine s'était emparée de lui : il voulait retourner là-bas, vivre dans un petit coin de terre, sur les bords du Dnieper, avec une épouse choisie parmi les humbles paysannes dont il avait fait les héroïnes de ses poèmes. Petite-Russienne, orpheline et serve, telles étaient les trois conditions que devait remplir celle qui serait sa femme. Malheureusement il n'était plus jeune, les souffrances de sa vie l'avaient vieilli avant l'âge; pour tout dire, il avait contracté pendant son exil l'habitude des liqueurs fortes... Quelques jeunes paysannes auxquelles il proposa le mariage refusèrent, préférant l'amour d'un serf de leur village à la gloire de partager leur vie avec un grand poète. Découragé, il revint à Pétersbourg, où il fit une proposition du même genre à une certaine Loukéria, jeune servante petite-russienne, fraîche et avenante plutôt que jolie. Celle-ci accepta d'abord, puis, presque au dernier moment, elle eut peur : elle sentait vaguement que cette union disproportionnée ne la rendrait pas heureuse, — elle refusa.

Chevtchenko fut bouleversé par cette nouvelle déception. Il écrivit

encore un assez grand nombre d'œuvres remarquables; mais il se laissa de plus en plus dominer par la terrible passion qu'il avait contractée. Sa santé, déjà si altérée par tant d'épreuves, alla en déclinant, et il mourut en février 1861, au moment où toute la Russie acclamait la grande nouvelle de l'affranchissement des serfs. Il n'eut pas même la consolation d'embrasser ses sœurs et ses frères devenus libres.

III.

Chevtchenko, nous l'avons déjà fait remarquer, n'était pas fort instruit. Dans les dernières années de sa vie, entouré d'une élite de littérateurs, lisant les revues russes, faisant tous ses efforts pour réparer le temps perdu, il avait fini par se mettre au courant des idées modernes; mais les lacunes de son éducation restaient nombreuses; c'est à peine s'il avait lu superficiellement *les Ames mortes*. Heureusement il avait une qualité qui remplace l'étude : il sentait vivement, la fibre lyrique résonnait en lui au moindre choc. Quelques souvenirs d'enfance, quelques récits de vieillards ont suffi pour lui inspirer des poèmes héroïques, tout à fait analogues à ceux des *kobzars*, où les exploits des héros populaires de son pays sont célébrés avec un éclat et une puissance extraordinaires. Telle est ques vers pour donner une idée de l'ampleur de l'inspiration. Elle une de ses premières œuvres, *Hamalia*, dont nous traduirons quelcommence par la plainte des Cosaques prisonniers à Scutari, qui demandent aux vents de l'Ukraine et à la mer bleue si leurs frères viendront bientôt les délivrer.

« O mon Dieu! mon Dieu! quand même ils ne nous délivreraient pas, amène-les pourtant ici! Voir briller encore une fois la gloire, la gloire cosaque, et puis mourir!.. Ainsi chantaient les prisonniers en versant des larmes. Le Bosphore tressaillit, car de sa vie il n'avait entendu la plainte d'un Cosaque. Secouant sa vaste chevelure grisonnante, il poussa ses flots gémissans vers la mer bleue, bien loin, bien loin; la mer répéta en grondant la plainte du Bosphore, et l'apporta au Liman, qui transmit au Dnieper ce message douloureux des captifs. Et le Dnieper furieux, rugissant, dit à la steppe : — Entends-tu?.. Et la steppe répondit : J'entends! j'entends! »

Le poète décrit alors les Cosaques couvrant le Dnieper de leurs bateaux légers, leur départ sous la conduite d'Hamalia, la ville turque incendiée, les captifs délivrés, et tout ce récit vivant, hardi, farouche, a l'air d'être enlevé au pas de charge. Chevtchenko

n'avait pas seulement la figure d'un vrai Cosaque, il en avait aussi l'âme.

Son talent se montre plus riche encore dans un poème de longue haleine intitulé *les Haïdamaks*, dont l'un des plus beaux épisodes retrace le sombre tableau d'une « bénédiction de poignards » pour cette nouvelle Saint-Barthélemy que le peuple exaspéré accomplit en 1768 avec l'aide des Cosaques, dans la ville d'Oumague. Le héros principal de ces scènes de carnage, Gonta, commandant des haïdamaks, a pour épouse une Polonaise qui lui a donné deux enfans. Pendant qu'il abreuve dans des flots de sang sa haine contre les Juifs et les catholiques, les haïdamaks trouvent dans un monastère jésuite, qu'ils viennent de piller, les deux enfans de leur chef. La foule les amène devant lui : « Tu nous as juré d'exterminer tous les catholiques sans distinction d'âge ni de sexe : voici tes propres enfans élevés par les jésuites! » Gonta, fidèle à son horrible serment, tue ses deux fils de sa propre main... A la clarté d'un incendie allumé par les Cosaques, un splendide festin commence; les révoltés fêtent leur victoire, et rien ne manque pour animer cette orgie, ni les tonneaux de vin, ni les danses, ni les chants des *kobzars*. Gonta seul est absent... Dans les ténèbres de la nuit, il erre au milieu des cadavres abandonnés; il cherche ses enfans pour leur creuser une fosse de ses propres mains et leur donner la sépulture. Le poète, on le voit, a trouvé le moyen d'introduire la note humaine au milieu de ces superbes horreurs. Un des amis de Chevtchenko disait plaisamment de lui : « C'est un sanglier qui a une alouette dans la poitrine, » et le fait est qu'il réalisait un singulier mélange de tendresse et de rudesse. Sa pitié pour les faibles se traduisait par des accès de colère, et lorsque par exemple la conversation tombait sur les misères du peuple, sur le servage, son exaltation ne connaissait pas de bornes; on avait toutes les peines du monde à le calmer. Du reste, l'ensemble de son œuvre le montre bien, il se considérait comme investi d'une mission, et la poésie était pour lui une forme de prédication sociale.

« Pareil à un oiseau de mauvais augure, dit-il quelque part, je chante, sans me lasser, les malheurs des jeunes filles séduites et perdues par les seigneurs... Je pleure en chantant leur triste sort, quoique je sache bien que personne n'y fait attention. Mon cœur se brise rien qu'à les voir. O mon Dieu! donne à mes chants le pouvoir céleste de toucher les cœurs humains, de les rendre miséricordieux, de leur arracher des larmes de douce compassion pour ces infortunées. Donne-moi le pouvoir de leur apprendre la voie du bien, l'amour de Dieu et d'autrui! »

Dans le cours de son œuvre, il revient avec une prédilection évi-

dente à ces histoires de jeunes paysannes séduites par des gens d'une classe étrangère à la leur. Il rachète l'apparente monotonie du sujet par une fécondité d'imagination presque inépuisable.

Catherine, par exemple, est une jeune fille qui a aimé un *moskal*, — un Moscovite, c'est le nom que les Petits-Russiens donnent aux soldats russes. Ses parens la chassent, elle part pour Moscou, à pied, son enfant dans les bras, pour retrouver son séducteur, qui avait promis de revenir. « Quand elle fut un peu loin du village, — le cœur brisé, — elle regarda en arrière, — puis secoua la tête — et se mit à pleurer. — Elle resta immobile comme un peuplier, — dans la plaine, près du chemin battu. — Jusqu'au coucher du soleil, ses larmes, — semblables à la rosée, coulèrent... Elle serrait son fils dans ses bras, — le baisait en pleurant, — et lui, comme un petit ange — innocent, de ses petites mains — cherchait le sein de sa mère. — Le soleil descendit. Derrière la chênaie — le ciel devint rouge : — elle essuya ses yeux, se retourna, — et partit, la mort dans l'âme. » La pauvre enfant arrive à Moscou, retrouve son bel officier, qui refuse de la reconnaître, et elle va se noyer dans l'étang voisin.

Dans *la Servante*, même début, mais dénoûment tout autre : Hanna est une paysanne séduite; elle dépose son fils devant la porte de deux vieux époux sans enfans, vrais Philémon et Baucis de la steppe. « Ce n'est pas moi qui te baptiserai, mon enfant; tu seras baptisé par des étrangers, et je ne saurai pas comment tu t'appelles. » Les vieillards trouvent l'enfant, le baptisent *Marc*, et l'adoptent; mais voilà qu'au bout d'une année une jeune fille nommée Hanna demande qu'ils la prennent comme servante. Ils acceptent. Hanna est une bonne travailleuse, elle fait tout dans la maison, et en même temps elle trouve le moyen de ne pas quitter l'enfant une seule minute. « Les deux vieillards s'extasient — et remercient Dieu. — Mais tous les soirs, au lieu de dormir, — la pauvre fille — maudit sa destinée — et pleure amèrement; et personne ne le voit, — personne ne le sait, — excepté le petit Marc. — Il ne comprend pas — pourquoi elle l'arrose de larmes — et le couvre de baisers, — oubliant de boire et de manger. — Il ne sait pas que, dans son berceau — pendant la nuit, — quand il remue et se retourne, — elle s'élance vers lui, — borde sa couverture, — fait sur lui un signe de croix — et le berce doucement. De l'autre cabane, elle entend — l'enfant respirer. » Marc devient un homme. Il se fait marchand, *tchoumak*, il se marie, et il ignore toujours le nom de sa mère. Enfin Hanna, gravement malade, sent qu'elle mourra bientôt. Marc est en voyage : arrivera-t-il à temps pour qu'elle puisse le voir?.. On entend le bruit d'un convoi de chariots

qui arrive. — « Entendez-vous? » s'écrie-t-elle. « Courez le recevoir! — Il est arrivé... Courez, vite!.. — Amenez-le bien vite ici! — Sois loué, Christ-Dieu, — j'ai eu la force de l'attendre! » Et tout doucement, comme dans un rêve, — elle récite *Notre Père*... Marc se pencha sur le visage de la servante. « Marc, lui dit-elle, regarde... regarde-moi. — Vois-tu comme je suis changée? — Je ne suis pas Hanna la servante, — je... » Elle s'interrompit. — Marc la regardait en pleurant. — Elle rouvrit les yeux, — et le regarda avec égarement; — les larmes roulaient sur son visage. « Pardonne-moi... je me suis châtiée — toute ma vie dans la maison d'autrui... Pardonne-moi, mon enfant chéri... — Je... suis ta mère... » — Sa voix s'éteignit... — Marc chancela — comme si la pierre eût tremblé sous ses pieds. — Il s'élança vers sa mère, — mais sa mère dormait déjà du dernier sommeil. »

Voilà certes un petit poème qui ne s'élève guère au-dessus du ton de la poésie narrative; on y chercherait vainement de grands élans de lyrisme, la déclamation mélodramatique en est exclue, — et pourtant ce poème est un drame poignant qui, lu dans l'original au moins, laisse dans l'âme une impression durable et profonde. C'est que l'exécution est en parfait accord avec l'idée première de l'œuvre, et que cette idée première elle-même est une trouvaille de génie.

Chevtchenko a eu l'audace de traiter avec cette simplicité naïve le plus grand événement de l'histoire de l'humanité, nous voulons dire la naissance du Christ, dans son poème intitulé *Marie*. Ce récit, il l'a fait au point de vue purement humain, sans aucune trace de merveilleux, et l'on devine combien cette manière de considérer les choses a dû blesser l'orthodoxie religieuse, réveiller par conséquent les susceptibilités de la censure. Aussi le poème *Marie* a-t-il été imprimé dans un volume à part, avec *Jean Huss* et d'autres œuvres que leurs tendances philosophiques ou politiques devaient retenir en deçà de la frontière russe. Ajoutons que ces poésies politiques ont moins d'attrait pour nous que pour les Petits-Russiens ou les Tchèques.

Dans *Marie*, le poète a trouvé le moyen de transformer son sujet par une idée fausse peut-être, mais profonde et humaine. Les Évangiles, et à leur suite tous les poètes chrétiens, ont donné à la Vierge un rôle effacé et passif; lui, au contraire, par une invention hardie, nous montre cette mère inculquant au petit Jésus l'idée qu'il sera un jour le sauveur du monde. Elle le prépare à cette tâche sacrée. Plus tard elle le suit dans ses prédications, le regarde de loin pendant qu'il prêche la parole divine, s'approche de lui quand il est seul pour raccommoder ses habits déchirés et pour lui offrir

l'eau des fontaines; elle le suit au Golgotha et dit à quelques enfans, qui seuls avaient eu le courage de l'accompagner jusque-là : « Vous aussi, vous devez mourir en suivant son exemple. » Puis, abandonnée de tous, sans abri, sans pain, elle meurt de misère pendant que la bonne nouvelle est prêchée par le monde.

Si Chevtchenko n'avait écrit que des poèmes de trois cents à mille vers, comme ceux dont nous avons parlé jusqu'à présent, il serait sans doute moins populaire aujourd'hui, car ces œuvres de longue haleine seraient restées moins facilement dans la mémoire des paysans; mais il a écrit en outre une foule de petites poésies, tantôt lyriques, tantôt descriptives, qui parcourent toute la gamme des sentimens accessibles à la classe des paysans. Ce sont précisément ces *doumkas*, ces chansons, que l'on retrouve sur les lèvres de tous les pèlerins du tombeau de Chevtchenko. Nous citerons, comme exemple et presque comme type de ce genre de compositions, la plainte d'une jeune fille qui n'a pas trouvé « sa part » en ce monde. C'est de sa part de bonheur qu'il s'agit. Dans les chansons petites-russiennes, comme dans la vie réelle, cette « part » est une chose que l'on cherche beaucoup et que l'on ne trouve pas souvent.

« A quoi bon mes sourcils noirs — et mes yeux bruns — et mes jeunes années — de joyeuse fillette? — Mes jeunes années — se perdent tristement, — mes yeux pleurent, — le vent éclaircit mes sourcils noirs; — mon cœur se fane, plein d'angoisse, — comme un oiseau captif. — A quoi bon ma beauté, — puisque je n'ai pas ma part? — Pour moi, orpheline sur cette terre, — la vie est un fardeau. — Les miens me sont étrangers, — je n'ai personne à qui parler, — personne à qui dire — pourquoi mes yeux pleurent, — personne à qui raconter — ce que mon cœur désire — et pourquoi, comme une colombe, — mon cœur roucoule nuit et jour... — Pleure, mon cœur; pleurez mes yeux, — en attendant que je meure, — pleurez bien fort, bien douloureusement, — pour que les vents entendent votre plainte, — pour que les vents orageux l'emportent — par-delà la mer bleue, — jusqu'à celui qui m'a délaissée... »

Quant à ses petites poésies purement descriptives, Chevtchenko les écrivit presque toutes pendant ses premières années d'exil. Relégué au bout du monde, il revoyait en imagination la belle Ukraine aux grands horizons parsemés de kourganes, les jardins tout remplis de fleurs, les jeunes filles dont la coiffure ordinaire est faite de fleurs naturelles, les maisonnettes toutes blanches, dont le plancher de terre battue est constamment jonché, pendant l'été, de bouts de rameaux verts, de fleurs ou de plantes aromatiques; il rêvait à

son beau pays, dont les nuits sont si douces que les paysans, avec toute la famille, se couchent pour dormir en plein air, sous un auvent qui fait le tour de la cabane; il ressentait, en y pensant, l'impression de paix sereine qu'il a merveilleusement traduite dans son petit poème de trois strophes, intitulé :

LE SOIR.

Un jardin de cerisiers entoure la maison;
Les hannetons bourdonnent au-dessus des arbres;
Les laboureurs avec leurs charrues,
Les jeunes filles avec leurs chansons, rentrent,
Et les mères les attendent pour le souper.

La famille prend son repas autour de la maison;
A l'horizon brille l'aurore du soir.
La fille présente les mets du souper;
Sa mère voudrait lui donner des conseils;
Mais le rossignol l'en empêche.

La mère, autour de la maison,
A couché les petits enfans;
Elle-même dort près d'eux.
Tout bruit s'éteint... Seuls, la jeune fille
Et le rossignol veillent encore.

Dans une lettre écrite à l'éditeur des œuvres de Chevtchenko et publiée en tête du premier volume, M. Ivan Tourguénef raconte l'impression que notre poète avait faite sur lui. « Son extérieur n'annonçait guère un poète : il faisait plutôt l'effet d'un homme assez lourd, que le malheur aurait endurci, et qui cacherait au fond de son cœur une provision d'amertume. Par intervalles cependant, il avait des éclairs de tendresse et de gaîté. Un jour, dans une réunion dont je faisais partie, il lut sa belle poésie : *le Soir*. Il la lut simplement, naïvement; il était ému, et son émotion fut partagée par tous les auditeurs. Nous trouvâmes en lui, ce jour-là, manifesté extérieurement, son génie poétique, avec toute la mélancolie, la tendresse et la douceur qui sont le fond du caractère petit-russien. » Une œuvre qui transfigure ainsi son auteur ne peut être une chose banale; mais comment traduire en vile prose ces impressions fugitives? Gérard de Nerval, un maître en style pourtant, disait dédaigneusement à propos de ses traductions des poésies d'Henri Heine : « C'est du clair de lune empaillé. »

Pour donner une idée exacte de la manière de Chevtchenko, nous avons pensé qu'il valait la peine de rapporter à peu près intégralement un de ses poèmes, et nous avons choisi à cet effet *Marianne*, dont le début met en scène avec une parfaite exactitude les dé-

tails recueillis par M. Alfred Rambaud dans son intéressante étude sur le *kobzar* Ostap Véressaï (1).

MARIANNE.

« Un dimanche, dans la prairie, — les jeunes filles se promenaient, — plaisantaient avec les garçons — pêle-mêle; elles chantaient — l'aurore du matin et du soir, — et comment la mère battait sa fille — pour l'empêcher d'aller avec un Cosaque. — Ordinairement les fillettes — chantent ce qui les concerne; — c'est ce qu'elles savent le mieux.

« Et voilà qu'un vieil aveugle, — avec un petit garçon, — arrive d'un pas chancelant dans le village, — ses souliers à la main, — un sac d'écorce de tilleul — sur l'épaule...

« Regardez, fillettes, — le kobzar! voilà le kobzar! — Et toutes, se hâtant, — laissant là les garçons, courent — à la rencontre de l'aveugle. — Vieux père, cher cœur, mon petit ramier, — chante-nous quelque chose! — Je te donnerai du gâteau; moi, des cerises; — moi, de l'hydromel pour te rafraîchir... Chante-nous quelque chose!

« — Oui, mes chéries, j'entends; — merci, mes fleurettes, — pour vos paroles gentilles. — J'aurais bien joué,... mais voyez, — il n'y a pas moyen, pas moyen! — Hier, j'étais dans une foire, — ma *kobza* a été cassée... — Il ne reste que trois cordes!.. — Eh bien! avec trois, comme tu pourras! — Avec trois! ah! fillettes, — il fut un temps où je jouais avec une seule; — mais à présent je ne pourrais plus. — Attendez un peu, mes chéries, — je vais me reposer un moment. — Asseyons-nous, gamin!

« Ils s'assirent. Le vieillard défit son sac, — et en tira la *kobza*. Deux ou trois fois — il fit résonner les cordes... — Que chanterai-je?.. Attendez... — La brune *Marianne*... — L'avez-vous déjà entendue? Non? — Alors, écoutez, fillettes, — et rentrez en vous-mêmes...

« — Au temps jadis, — il y avait une mère — restée veuve, et pas jeune. — Elle avait des bœufs, des chariots. — Sa fille Marianne grandit, — devint une demoiselle — aux sourcils noirs, merveilleusement belle, — digne d'un *pane* hetman. — La mère se mit à chercher, — à chercher un gendre;... — mais ce n'est pas un *pane* que Marianne — allait voir en cachette, — c'est Pètre qu'elle allait voir, dans le bois, — dans la prairie, — tous les soirs. — Elle babillait et badinait avec lui, — l'embrassait en extase, elle était au paradis... et parfois — elle pleurait sans dire une parole.

« — Pourquoi pleures-tu, mon bel oiseau? — lui demandait Pètre. — Elle le regardait, et, souriante : — Je n'en sais rien moi-même! — Tu penses peut-être que je t'abandonnerai? — Non, j'irai avec toi et je

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1875.

t'aimerai — tant que je vivrai. — Tu plaisantes, mon ramier, — tu penses à quelque chanson... — Les kobzars disent ces choses-là, — mais ils sont aveugles! Ils ne savent pas — qu'à mon bien-aimé Pierre — du fond de la tombe noire, — je sourirais, en lui disant : — Mon aigle aux ailes bleues, — je t'aimerai dans l'autre monde — comme je t'ai aimé dans celui-ci.

« Voilà comment ils s'aimaient, — et comment ils voulaient — s'aimer jusque dans l'autre monde... — Mais il n'en fut pas ainsi... — Marianne ne savait qu'aimer, — elle pensait que ce sont des histoires de kobzars, — d'aveugles qui ne voient pas les yeux bruns — et qui médisent des jeunes filles... — Ils médisent de vous, fillettes, mais ils disent vrai. — Moi aussi, je médis de vous, car je connais le mal; — Dieu vous fasse la grâce de ne pas savoir ici-bas — ce que je sais!.. Il fut un temps, fillettes, — où mon cœur ne dormait pas; je ne vous ai pas oubliées; — je vous aime depuis lors comme une mère ses enfans. — Je chanterai pour vous tant que je vivrai... — Et, mes chéries, quand je ne serai plus, — souvenez-vous de moi et de ma Marianne. — Moi, de l'autre monde, je vous sourirai tendrement, — je vous sourirai...

« Et il se prit à pleurer. — Enfin, au bout d'un moment, grâce — aux caressantes paroles — d'une gentille fillette... Voyez, — dit-il en essuyant ses yeux aveugles, — voyez, mes chéries, — malgré moi je m'attendris...

« La mère s'étonnait pourtant : — Qu'est-ce qui arrive, pensait-elle, — à Marianne? Elle s'assied pour coudre, — et elle ne coud pas! — Dans ses rêveries, au lieu de chanter *Gritsa,* elle chante *Pétrouss!* — En dormant, elle parle, — et donne des baisers à son oreiller!

« Elle commença par rire, — puis, voyant que c'était sérieux, — elle dit à Marianne : — Tu t'aperçois, je m'imagine, — qu'il faut songer à te marier? — Et avec qui, maman? — Avec celui que je te choisirai!..

« Marianne, restée seule, chanta : — Ton bonheur est fini, — fini pour la vie... — Pourquoi hier, en revenant, — ne t'es-tu pas endormie pour toujours? — Il serait moins cruel de dormir — seulette dans le tombeau. — Peut-être alors sur toi ta mère aurait-elle pleuré! — Maintenant ta mère ne te pleurera pas, — ne chantera pas derrière ton cercueil, — et tu seras malheureuse encore, encore, — jusqu'à ce qu'on te mette dans la terre!

« Un soir, pendant que sa mère — dormait, elle sortit — pour écouter le rossignol, — comme si, de sa vie, elle ne l'eût entendu. — Elle sortit dans le jardin, écouta, — chanta un peu à son tour, — puis se tut. Sous un pommier, — silencieuse elle s'arrêta — et pleura comme pleure — un enfant sans mère...

« — Maman, que je suis malheureuse! — Pourquoi m'as-tu donné — ma beauté et mes sourcils noirs — et mes yeux bruns? — Tu m'as tout donné, mais ma part — ma part, tu me la refuses... — Pendant

que je ne connaissais pas la peine, — pourquoi ne m'as-tu pas enterrée? »

« Marianne à travers ses larmes — ne voyait pas la lumière du jour. — Elle se mit à chanter : — « La lune brille à travers la forêt. » — Elle chantait, s'interrompait, — prêtait l'oreille, recommençait encore,... — sa faible voix se fatiguait, — mais elle n'entendait ni la voix — de Pètre, ni son cri d'appel, — ni ses paroles accoutumées : « Marianne, — où es-tu, mon bel oiseau? chante, — mon cher cœur, ma bien-aimée! »

« Pètre n'était pas là... — Serait-il possible qu'il eût abandonné — la pauvre fille aux noirs sourcils, — en cette heure mauvaise? — Voyons encore, se dit-elle... Cependant, — le long du bois sombre, — comme une *roussalka* qui attend la lune, — Marianne se promène. — Elle ne chante plus, la fille aux noirs sourcils, — elle pleure amèrement... — Oh! reviens, regarde, — oublieux Cosaque! — Marianne est épuisée, — mais elle ne sent pas la fatigue; — seule, dans le bois et dans la prairie, — elle erre toute la nuit. — Le ciel rougit, puis le soleil paraît; — la jeune fille jusqu'à la cabane — emporte sa douleur. — Elle arrive, elle regarde — sa mère qui dort. — « Oh! si tu savais, mère, — quel serpent — s'est enroulé autour du cœur — de l'enfant de ton sang!..

« Et elle tomba sur son lit — comme dans un cercueil... »

Le récit s'arrête là; il n'est pas terminé. Pourtant cette gracieuse mise en scène tout homérique, ce dialogue entre le *kobzar* et les jeunes filles, cette simple histoire d'amour, dont le dénoûment se perd dans le vague, et qui est arrivée mille fois dans tous les temps, dans tous les pays, ces réflexions du *kobzar* qui s'interrompt pour faire un peu de morale à ses auditrices, ou pour s'attendrir au souvenir de sa jeunesse écoulée, tout cela n'est-il pas empreint d'une merveilleuse poésie? Peut-être les beautés des poèmes héroïques dont nous avons donné la brève analyse sont-ils d'un genre plus élevé, d'une inspiration plus ambitieuse; mais si, par une hypothèse que le temps réalisera peut-être en partie, les œuvres de Chevtchenko étaient destinées à disparaître, et qu'une seule d'entre elles dût être choisie pour survivre, il nous semble qu'on ne se tromperait guère en choisissant *Marianne* comme le tableau le plus fidèle et le spécimen le plus gracieux de la poésie petite-russienne.

Nous bornerons là cette étude et cette série de citations, suffisante pour prouver que Tarass Chevtchenko, s'il n'a pas l'importance que lui attribuent quelques-uns de ses compatriotes, est néanmoins assez grand poète pour que sa renommée franchisse les frontières de son pays et se répande à travers l'Europe.

ÉMILE DURAND.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1876.

S'il ne s'agissait pas avant tout de la paix du monde et de toutes les garanties de la civilisation, les affaires de l'Europe depuis quelques jours ne laisseraient pas d'offrir un intérêt bizarre aux sceptiques et aux curieux friands d'énigmes et de péripéties. Le spectacle est en vérité assez complet. La tragédie se mêle à l'imbroglio; les scènes sanglantes de l'insurrection de l'Herzégovine et de la Bosnie sont éclipsées par les scènes du palais de Tcheragan. Les révolutions du sérail ont leurs contre-coups dans les conseils de l'Occident. Les fortes têtes de la politique commencent à se demander si pour éteindre un incendie on n'a pas un peu trop joué avec le feu. Les alliances les plus vantées se ressentent de l'imprévu et passent visiblement par une crise assez sérieuse.

Que serait-il arrivé, si la campagne diplomatique récemment organisée à Berlin par les puissances du nord avait pu être poursuivie jusqu'au bout? A quoi pouvait-elle ou devait-elle conduire, telle qu'elle était engagée, cette campagne qui avait son programme dans un mémorandum paraphé entre les trois chanceliers et communiqué à l'Europe? Ce n'est plus peut-être qu'une question rétrospective. Un double coup de théâtre a tout changé. Il est certain que les événemens qui ont éclaté à Constantinople, qui n'ont pas dit leur dernier mot, et l'attitude nouvelle que l'Angleterre a prise en face des complications orientales, ont jeté un désarroi momentané dans les savantes combinaisons de Berlin. Ce n'est point, si l'on veut, une campagne manquée, puisque rien de décisif, d'irrévocable, n'était fait encore, et que rien n'est compromis; c'est une campagne à rectifier et à reprendre dans des conditions modifiées par l'imprévu des catastrophes et des dissentimens de la diplomatie. C'est une situation nouvelle qui vient pour ainsi dire d'éclater en pleine Europe, sous les pas des gouvernemens réduits à s'interroger, à se con-

sulter, à remettre leurs résolutions d'accord avec les circonstances. Nous en sommes là, et, si à cette obscurité ou cette hésitation d'un moment on ajoute ce tourbillon de nouvelles confuses, contradictoires, intéressées, souvent inventées, répandues soir et matin à la surface de l'Europe, on comprendra que ces affaires d'Orient soient depuis quelques jours un assez étrange casse-tête chinois. Au fond, aujourd'hui comme hier, toute la question est d'un côté dans les conséquences politiques de la révolution accomplie à Constantinople, et d'un autre côté dans le travail de rapprochement devenu nécessaire pour que l'Europe puisse reprendre d'un commun accord une action qui n'est point abandonnée, qui n'est que suspendue. Il s'agit, en un mot, de savoir si les derniers incidens qui ont modifié les conditions de la crise orientale aideront à la pacification désirée, ou s'ils ne sont que le prélude de complications nouvelles, plus menaçantes pour la paix du monde. Jusqu'à preuve authentique du contraire, nous persistons à croire que la paix sortira victorieuse de l'épreuve, qu'elle triomphera des difficultés de la situation de l'Orient aussi bien que des froissemens d'amours-propres ou des antagonismes de conduite qui ont créé l'incohérence diplomatique de l'Occident.

Cette révolution de Constantinople, elle est certes venue à propos au moment où la note délibérée à Berlin allait être remise à la Porte et créer peut-être une situation sans issue. Elle s'est accomplie d'abord très pacifiquement par la déposition d'Abdul-Azis et par l'avénement du fils d'Abdul-Medjid, du nouveau sultan élevé au trône des Osmanlis sous le nom de Mourad V. Le cheik-ul-islam a déclaré que le dernier empereur avait fait tout ce qu'il fallait pour être déposé, les ministres eux-mêmes se sont chargés de l'exécution de l'arrêt, et la foule a battu des mains en saluant de ses acclamations le nouveau chef des croyans. Tout avait été évidemment préparé et tout s'est réalisé selon le programme. La révolution a même été si pacifique qu'elle commençait à déranger ceux qui en sont restés aux légendes du sérail, à la tradition des empereurs condamnés à perdre la vie avec la couronne. La tragédie cependant n'était pas loin, elle n'a pas tardé à éclater comme pour montrer que la Turquie n'a point cessé d'être la Turquie. Seulement cette fois le sultan découronné n'a pas été étranglé par des muets; c'est lui-même qui s'est chargé de l'opération traditionnelle en s'ouvrant les veines des bras avec des ciseaux qui lui servaient à tailler sa barbe. On avait bien pris toutes les précautions, on lui avait enlevé ses armes, mais on avait oublié le petit instrument! Dix-neuf médecins ont attesté qu'ils avaient vu les ciseaux ensanglantés, les blessures, le cadavre impérial, et que tout cela constituait nécessairement un suicide. Qui peut dire le contraire? Il n'est point certainement impossible qu'Abdul-Azis, tel qu'il était, avec ses hallucinations d'absolutisme oriental, n'ait été pris d'un

dernier accès d'orgueil furieux et n'ait refusé de survivre à sa déchéance. Il comptait, à ce qu'il paraît, sur le secours des navires cuirassés, dont l'achat a été une des folies ruineuses de son règne : les « cuirassés » eux-mêmes l'ont abandonné, et la vue des vaisseaux étrangers pavoisés dans le Bosphore aurait, dit-on, achevé de lui prouver que tout était fini pour lui. Toujours est-il que sa mort mystérieuse simplifie la situation de son successeur, qui de toute façon reste ainsi le souverain incontesté de l'empire ottoman. C'est un embarras de moins pour un règne qui s'ouvre dans des conditions certes assez critiques, ayant tout à la fois à faire face aux insurrections, aux complications extérieures que lui lègue le dernier gouvernement et aux difficultés intérieures qui naissent de sa propre origine, d'un changement violent.

Ce qui vient de s'accomplir est en définitive une révolution que les excès de pouvoir du dernier règne ont rendue facile, mais qui n'a pu réussir que par les promesses, avec le concours de certains élémens agitateurs, et le nouveau régime se trouve aujourd'hui en présence de la situation troublée d'où il est sorti. Ces *softas* dont on s'est servi semblent prendre goût à leur rôle. Ils ont commencé par des manifestations contre un des derniers grands-vizirs, dont ils ont provoqué la chute. Ils ont contribué au détrônement d'Abdul-Azis et à l'exaltation de Mourad. Ils restent armés, ils représentent une sorte de force irrégulière, contre laquelle il serait dangereux d'employer des soldats et dont il faut bien qu'on soit un peu embarrassé, puisqu'on fait intervenir l'autorité religieuse du cheik-ul-islam. Évidemment il y a une certaine fermentation qui est peut-être dès ce moment assez périlleuse et qui peut se développer, si le nouveau gouvernement ne se hâte pas de montrer qu'il est de force à suffire aux pressantes nécessités de l'empire. Ce n'est pas tout : parmi les hommes mêmes qui ont contribué à la dernière révolution il y a des rivalités, des antagonismes non-seulement d'ambition, mais d'idées, de tendances, de politique. Midhat-Pacha, qui est un des premiers personnages du moment et qui a été aussitôt élevé à la présidence du conseil d'état, est un homme éclairé qui passe pour un habile administrateur et pour un partisan de réformes sérieuses. Le ministre de la guerre, Hussein-Avni-Pacha, qui a été réellement le principal exécuteur du coup d'état, est un vrai Turc qui n'a pas dû aider à la révolution par un goût bien ardent de réformes. Homme d'énergie et d'action, il exerce aujourd'hui une influence presque décisive. Ce que pense ou ce que veut le sultan lui-même, il serait difficile de le dire, et ce serait sans doute une étrange illusion de voir en lui un prince réformateur à l'européenne, quoiqu'il mette des gants blancs, dit-on, et qu'il salue gracieusement la population. Que les premiers momens du règne de Mourad soient difficiles et embarrassés, qu'ils se ressentent de toute sorte de conflits intimes, c'est déjà visible. Cependant les circonstances

pressent, et le gouvernement turc lui-même, à vrai dire, semble le comprendre. S'il a de la peine à débrouiller ses affaires à Constantinople, s'il met une certaine lenteur dans ses actes, dans les manifestations de sa politique, il a du moins senti la nécessité de donner un premier gage à l'Europe en publiant une amnistie, en offrant spontanément aux insurrections de l'Herzégovine et de la Bosnie un armistice de quelques semaines et en attestant ses intentions réformatrices. C'était dans tous les cas, pour le gouvernement turc, le seul moyen de s'accréditer en Europe, d'atténuer pour sa part ce qu'il y a d'aigu dans la crise que nous traversons et de laisser à toutes les politiques le temps de se reconnaître, de chercher, en dehors de toute pression trop vive, des circonstances, des combinaisons nouvelles à peu près acceptables pour tout le monde.

Est-il donc impossible pour l'Europe de trouver ces combinaisons en commençant par remettre un peu d'ordre, une certaine harmonie dans cette sorte de médiation supérieure que, depuis plus d'un an, elle a entrepris d'exercer pour la pacification de l'Orient, dans l'intérêt de sa propre sécurité? Évidemment, si chez une seule des puissances du continent il y avait une arrière-pensée, la moindre velléité de braver des conflits, de provoquer à tout prix, fût-ce au risque de la guerre, la dissolution et le partage de l'Orient, si quelque chose de semblable existait, tous les efforts seraient inutiles, ils se briseraient contre un redoutable parti-pris, ils seraient déjoués par tous les subterfuges d'une volonté résolue à entretenir une agitation dont elle compterait profiter; mais rien de semblable n'existe, on le dit souvent, on le répète sans cesse, et tout le monde est assez intéressé au maintien de la paix pour que ces déclarations soient sincères. Premier point, personne ne peut désirer la guerre; il y a même aujourd'hui une répugnance si universelle pour toute perturbation européenne, que celui qui déchaînerait légèrement la tempête s'exposerait à soulever l'opinion contre lui. Ce n'est pas seulement la nécessité théorique et générale de la paix qui est admise par les gouvernemens comme par l'instinct public; sur la plupart des points essentiels de cette crise d'Orient, on peut facilement s'entendre.

Ainsi le principe de l'intégrité de l'empire ottoman n'est point mis en doute. Le traité de 1856 qui reconnaît et sanctionne ce principe n'est pas contesté; il est si peu contesté qu'il est précisément le titre légal invoqué par les puissances dans leurs négociations incessantes en Orient. On n'est pas tenu d'avoir des illusions sur la Turquie, sur son gouvernement, même sur son avenir; mais comme après tout elle existe, il est entendu qu'on ne doit pas toucher à sa souveraineté, à son indépendance. La Russie l'admet aussi bien que l'Angleterre ou la France. D'un autre côté, qui pourrait méconnaître les griefs et les droits des popula-

tions chrétiennes de la Turquie, de ces populations dont on s'occupait déjà il y a vingt ans au congrès de Paris? Ce n'est point une question nouvelle, elle n'est que ravivée par l'insurrection de l'Herzégovine et de la Bosnie. Depuis vingt ans, il y a toute une tradition de conférences et de négociations relatives aux principautés semi-indépendantes et aux populations soumises à la domination ottomane. Plus que jamais certainement tous les cabinets reconnaissent la nécessité d'améliorer la situation des chrétiens d'Orient, de leur assurer des conditions plus équitables et des garanties qu'ils n'ont pas eues jusqu'ici. Maintenir l'empire ottoman dans son intégrité sans se refuser le droit d'exiger de lui des réformes nécessaires, et réclamer pour les chrétiens toutes les améliorations qui ne seront pas un démembrement de la Turquie, ce sont là deux points essentiels sur lesquels on est d'accord. Comment se fait-il donc qu'au moment où une action sérieuse fondée sur ces deux points a paru tout près de s'engager, l'Angleterre ait cru devoir se séparer des autres puissances, et que cette scission, coïncidant avec la révolution de Constantinople, ait déterminé la crise intime que traverse l'Europe?

On n'y a pas réfléchi : c'est peut-être uniquement la faute de la manière dont on a procédé depuis quelques années, surtout depuis un an. Nous pouvons en parler à l'aise en France, parce que cela ne nous cause aucun ombrage, parce que notre pays est dans une situation particulière où la réserve est une obligation et où l'impartialité est facile. Il n'est pas moins certain que cette alliance du nord qu'on a prétendu former, a toujours été depuis le premier moment une combinaison aussi artificielle qu'extraordinaire. Des alliances de ce genre se font apparemment pour quelque chose. La sainte-alliance qui a existé autrefois avait une double raison d'être, la garantie de l'état territorial créé par les traités de 1815 et la défense commune du principe conservateur des gouvernemens. L'alliance plus restreinte du nord qui a existé après 1830 s'expliquait encore : elle était une sorte d'assurance mutuelle contre la France et contre la révolution. Elle a dit son dernier mot par l'intervention russe en Hongrie dans l'année 1849; avec la guerre de Crimée, elle a disparu. Quelle est la raison d'être de cette alliance du nord reconstituée après plus de vingt ans et dans des conditions si prodigieusement transformées? Entre les trois empires, il n'y a plus ni un système territorial à garantir ni la révolution à combattre, et il y a trop d'intérêts différens, presque contradictoires, pour qu'une action commune puisse aller bien loin. On a voulu se servir de cette alliance pour prendre la direction des affaires d'Orient, et l'on n'a pas remarqué ce qu'il y avait d'exorbitant, de périlleux dans cette prétention de commencer par délibérer à trois sur une question d'intérêt universel. C'était avoir l'air de réduire le reste de l'Europe à une sorte de rôle secondaire. Le danger n'est point apparu tout d'abord parce que les autres puis-

sances ont prêté sans difficulté leur concours pour la mission des consuls en Herzégovine l'an dernier, puis pour la note du comte Andrassy. Au moment où le mémorandum de Berlin s'est produit, il y a quelques semaines, l'Angleterre s'est arrêtée brusquement, la révolution turque est arrivée, et l'alliance du nord, visiblement prise au dépourvu par les événemens, a essuyé sa première déception; elle s'est trouvée à demi compromise dans une fausse démarche, obligée de s'arrêter à son tour et n'ayant plus dans ses mains qu'un mémorandum devenu aussi embarrassant qu'inutile.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'aujourd'hui on accuse, non sans un certain dépit, l'Angleterre, lord Derby, M. Disraeli, d'avoir mis l'Europe dans l'embarras pour une vaine susceptibilité d'orgueil ministériel ou d'orgueil national. C'est l'Angleterre qui a fait tout le mal, qui a favorisé peut-être la révolution de Constantinople, qui a paralysé l'action de la diplomatie. C'est l'Angleterre qui a été le trouble-fête en refusant son adhésion au mémorandum de Berlin, en sortant du concert européen et en offrant ainsi au gouvernement turc un moyen de se dérober à la pression qu'on se disposait à exercer sur lui!

Soit, l'Angleterre redevient la grande insulaire égoïste qui se venge de ses mécomptes de ces dernières années en contrariant la politique continentale par une retraite, par une scission qui empêche tout! On oublie seulement un peu vite que l'Angleterre n'a point eu à sortir du concert européen, par la raison bien évidente qu'elle n'y était point entrée; elle n'y avait point été conviée non plus que d'autres, ou du moins elle n'avait été appelée que lorsqu'on s'était déjà entendu à trois. Elle n'a point manqué à des engagemens qu'elle n'avait pas pris et elle n'a même pas repoussé entièrement ce mémorandum de Berlin qui lui a été présenté; elle n'a opposé aucun veto, elle s'est bornée simplement à refuser de sanctionner une œuvre à laquelle elle n'avait point participé, et elle n'a point caché les raisons sérieuses de sa décision : c'est que quelques-unes de ces propositions de Berlin lui ont paru dépasser le but ou être peu praticables. Elle y a vu un commencement ou une menace d'intervention, une atteinte plus ou moins directe à l'intégrité de l'Orient, une reconnaissance officielle du caractère belligérant des insurrections qui tendait à déplacer la question. Elle est restée sur son terrain, retenue et fixée par une politique qui n'a rien de nouveau, qui s'explique par tant de considérations puissantes que tout cabinet britannique hésitera sûrement à l'abandonner. Elle n'a fait qu'user de son indépendance au risque de laisser une place vide dans le « concert » en refusant l'invitation. Après cela, que l'Angleterre ait saisi l'occasion de sortir de l'effacement où sa politique extérieure traîne depuis nombre d'années, qu'elle ait voulu montrer par un coup d'éclat qu'elle compte encore dans les affaires, qu'on ne peut pas aisément se passer d'elle, et que M. Disraeli n'ait pas résisté au plaisir un peu superbe de constater

la déconvenue du mémorandum de Berlin, tout cela est encore possible et même évident; mais ne voit-on pas que rien ne prouve mieux ce qu'il y avait de dangereux, de mal calculé, dans le système qu'on a suivi, qu'on devrait accuser d'abord avant d'accuser l'Angleterre? Ne remarque-t-on pas qu'on aurait évité tous ces inconvéniens, ces incohérences et ces mécomptes en appelant franchement du premier coup à une délibération commune toutes les puissances intéressées, au lieu de commencer par une délibération restreinte qui devait aboutir fatalement à ce qui arrive ou à quelque démarche d'impatience et de dépit plus périlleuse que tout le reste? Ne s'aperçoit-on pas enfin que ce qui se passe aujourd'hui est la démonstration la plus frappante de l'inutilité, de l'inefficacité de cette alliance du nord, qui ne peut être un instrument de guerre, puisqu'elle supposerait un accord impossible entre les trois empires, et qui dans les conditions ordinaires n'est qu'un poids sur les relations générales de l'Europe?

Au fond, qu'on ne se plaigne pas trop, l'Angleterre a peut-être rendu service à tout le monde, à l'Autriche et à l'Allemagne, en leur permettant de réfléchir, à la Russie elle-même en lui offrant l'occasion de s'arrêter dans une voie sans issue. Peut-être en est-on déjà à le comprendre un peu partout, à Ems, où est l'empereur Alexandre II, comme à Vienne et à Berlin. La Russie a les intentions les plus pacifiques, nous n'en doutons pas : à ces intentions, elle allie, et elle en a le droit, le très vif et très sincère désir de venir en aide aux populations chrétiennes de l'Orient; mais dans tout cela où est la nécessité de combinaisons particulières qui engagent quelquefois l'orgueil encore plus que les intérêts bien entendus d'un grand gouvernement? L'expérience qui vient de se faire est assez décisive. Ce qu'il y a de mieux en vérité aujourd'hui, c'est de renoncer à toutes ces délibérations restreintes, de reprendre franchement, sans arrière-pensée, une action collective ramenée aux points essentiels sur lesquels on est d'accord. Ces points sont certainement assez nombreux pour offrir un terrain solide à toutes les puissances qui ont la généreuse ambition de mettre la paix du monde au-dessus des divergences secondaires et des petits froissemens de circonstance. On est d'accord pour reconnaître le nouveau sultan Mourad, comme pour maintenir l'intégrité de l'empire ottoman; on est d'accord pour réclamer des améliorations sérieusement garanties en faveur des populations chrétiennes, et l'on est aussi d'accord aujourd'hui pour arrêter l'effusion du sang dans l'Herzégovine et dans la Bosnie, pour limiter l'incendie, pour empêcher la Serbie et le Montenegro d'aggraver la situation en se jetant dans la mêlée. Est-ce qu'il n'y a pas là plus que jamais, après ce qui vient d'arriver, tous les élémens d'une action diplomatique d'autant plus efficace qu'elle aura été délibérée et préparée en commun? On répète tous les jours, et rien n'est plus vrai, que l'unanimité européenne peut seule offrir un caractère assez imposant pour

avoir raison des résistances passives de la Turquie, pour conquérir la situation meilleure qu'on a le droit de revendiquer en faveur des populations orientales; mais le meilleur moyen d'avoir cette unanimité, c'est apparemment de ne pas commencer par des actions séparées, de maintenir ou de rétablir l'entente habituelle des puissances liées par des traités, et c'est là que tout semble tendre aujourd'hui.

La France pour sa part n'a rien de mieux à désirer. Son rôle est tout tracé, et M. le ministre des affaires étrangères n'est point sûrement disposé à s'en écarter. La France est dans une situation particulière où elle peut rester en vérité la plus impartiale des puissances. Par l'adhésion qu'elle a donnée en principe aux propositions dont le cabinet de Saint-Pétersbourg a pris l'initiative, elle a prouvé à la Russie son désir de la seconder dans ses intentions bienfaisantes et protectrices pour les populations de l'Orient; par ses traditions et ses intérêts, elle se rattache à l'Angleterre, et tout ce qui peut sauvegarder la paix de l'Europe est certainement ce qui répond le mieux à ses besoins et à ses vœux. Au point où en sont les choses, quels que soient les incidens de ces dernières semaines et quelles que soient encore les difficultés, ce n'est point évidemment une vaine illusion de croire au maintien d'une paix en faveur de laquelle conspirent tous les intérêts généraux du monde, tous les efforts et les désirs des principales puissances de l'Europe.

Que M. le ministre des affaires étrangères poursuive son œuvre en y mettant la mesure et l'habile modération qu'il sait y mettre, en faisant entendre, sans impatience comme sans affectation, la parole désintéressée de la France ; qu'il continue ce travail, si la commission du budget a l'obligeance de le lui permettre, bien assez d'autres questions intérieures peuvent diviser les opinions, passionner les esprits et occuper nos chambres. Même dans cette partie de nos affaires d'ailleurs, ce serait une étrange méprise de ne pas se souvenir toujours qu'une bonne direction intérieure peut contribuer à l'efficacité de notre politique extérieure, et de croire qu'on peut impunément tout remuer, tout changer, créer une agitation perpétuelle sous prétexte de tout réformer. Il y a quelques jours à peine, un député radical, impatient de produire une certaine éloquence de club, prenait gravement à partie le ministère et la chambre, parce que depuis trois mois on n'avait rien fait de ce qu'il fallait faire. — Eh quoi! depuis que les chambres nouvelles sont à Versailles, on n'a encore aboli ou réformé ni la loi sur le jury, ni les lois sur les réunions et les associations, ni la législation sur la presse, ni le système financier, ni l'organisation judiciaire! Si cela continue, la république n'aura plus qu'à abdiquer aux pieds de l'empire, le grand représentant de la démocratie césarienne! L'aveu est au moins singulier et a été durement relevé par le vigoureux bon sens de M. le garde des sceaux. La vérité est que, si le système des radicaux était suivi, la république pourrait bien alors nous conduire rapidement vers l'empire. La plus sérieuse chance de succès

qu'elle ait au contraire, c'est de se régulariser en s'adaptant aux traditions et aux mœurs du pays, en évitant les agitations et les bouleversemens incessans des lois et des institutions.

Évidemment il ne faut pas tomber, de l'autre côté, dans l'immobilité; il faudrait tâcher de vivre en gens sérieux qui ne s'attachent qu'aux réformes nécessaires, mais qui les accomplissent mûrement, sans esprit de réaction d'aucune sorte, sans livrer les questions les plus graves de l'organisation publique aux passions exclusives des partis. C'est en restant dans cette mesure que M. le ministre de l'instruction publique a pu proposer une modification de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur sans paraître céder à une réaction de circonstance. Le seul point délicat, c'est que la loi est d'hier, de la fin de 1875, et qu'on ne touche pas à une loi d'hier qui n'a pas même été expérimentée. Après tout cependant, cette question de la collation des grades, même après la solution consacrée par la dernière loi, même après la création d'un jury mixte d'examen, était restée au moins fort incertaine; elle n'a cessé de peser sur bien des esprits réfléchis qui ne sont pas des révolutionnaires, qui sont restés persuadés que l'état ne devait pas se dessaisir du droit de conférer les grades. Le dernier ministre de l'instruction publique avait abandonné à demi ce droit, le nouveau ministre l'a reconquis au moins dans la chambre des députés, qui seule s'est prononcée jusqu'ici : on ne peut pas dire que ce soit une victoire de parti. Le mérite du discours par lequel M. Waddington a défendu sa loi avec l'éloquence de la raison a été au contraire de relever justement et habilement la question, de la placer au-dessus des passions des partis, de la dégager de toute apparence de représailles ou de réaction. En réalité, la liberté de l'enseignement supérieur reste entière, telle qu'elle a été consacrée; l'état retrouve ou plutôt garde uniquement la collation des grades, et ce droit il doit l'exercer, cela est de toute évidence, avec une impartialité complète, non dans l'intérêt d'une opinion ou d'une doctrine, mais comme le représentant invariable, permanent et supérieur de la société civile.

Celui qui dirige aujourd'hui l'enseignement en France et qui en a parlé avec une gravité éloquente, en homme désireux de favoriser toutes les émulations généreuses, M. Waddington, peut retrouver dans son ministère la trace d'un de ses plus glorieux prédécesseurs, de M. Guizot, dont le nom retentissait récemment encore à l'Académie française, le jour où un savant de premier ordre, M. Dumas, était reçu par M. Saint-René Taillandier. M. Guizot a été sans doute dans sa grande et longue carrière plus qu'un ministre de l'instruction publique ordinaire; il a même été, si l'on veut, plus qu'un politique. Il a été un penseur éminent, un grand professeur, un homme qui a servi la cause libérale en France, moins peut-être par ses doctrines que par l'indépendance

et la force avec lesquelles il a su pratiquer la liberté. Ce qu'il a fait comme homme d'état, comme chef de ministère, reste livré à l'éternelle dispute de ceux qui lui survivent; son œuvre d'historien, de penseur, d'orateur est la gloire du temps où il a vécu. M. Saint-René Taillandier a su faire d'un trait délicat et juste cette distinction. Il a rendu à M. Guizot le seul hommage digne de cet éminent esprit; il a parlé de lui, il a retracé sa carrière avec autant d'indépendance que de respectueuse admiration, et comme suprême honneur il a rappelé que le dernier nom murmuré par M. Guizot expirant a été celui de la France.

Voici que dans ce monde affairé où s'agitent à la fois tant de questions intérieures et extérieures une autre lumière de l'esprit, et celle-ci bien différente, vient de s'éteindre, une étoile s'éclipse à l'horizon. Celle qui a illustré ce nom de George Sand, si bien frappé pour la gloire, celle qui a intéressé ses contemporains à tant de peintures éloquentes, est morte loin de Paris dans la sérénité de ses campagnes du Berry, dans cette maison de Nohant où elle avait passé son enfance, où elle aimait toujours à se reposer des fatigues de la vie. Atteinte, il y a quelques jours à peine, d'un mal implacable qui a fait de rapides progrès, elle a disparu presque à l'improviste; elle a été ensevelie dans le modeste cimetière de son village, au milieu des siens, à l'abri des rumeurs et des manifestations. De celle qui était hier encore vivante, qui au courant d'une existence agitée a prodigué les œuvres les plus brillantes, *Valentine* et *André*, les *Lettres d'un voyageur* et *Mauprat, la Mare au diable* et *le Marquis de Villemer, Jean de La Roche* et *Flamarande,* il ne reste désormais que le souvenir, l'image de ce qui a été : elle n'écrira plus! Mme Sand, en s'en allant après bien d'autres de sa génération, laisse assurément un vide profond dans les lettres françaises; elle laisse un vide plus particulièrement senti dans cette *Revue,* où elle a brillé à sa première apparition; ici elle a été chez elle quand elle l'a voulu, quand elle a consenti à n'être que ce qu'elle était réellement, le plus éminent et le plus charmant des peintres de l'âme humaine.

Ce talent aura été un phénomène à peu près unique dans notre histoire littéraire. Malgré son sexe, quoiqu'elle eût bien le génie féminin, c'est à peine si Mme Sand se rattache à la tradition des femmes françaises qui ont régné par l'esprit et par l'imagination. Elle n'a été non plus, à vrai dire, d'aucune des écoles contemporaines, bien qu'elle soit née à la vie littéraire sous le soleil de 1830, et qu'elle ait été en quelque sorte portée par le mouvement de rénovation. Elle a grandi spontanément, elle n'a puisé qu'en elle-même son inspiration. Elle a créé son genre à elle, son roman, qu'elle a vivifié et coloré de son feu intérieur. Elle a surtout possédé deux souveraines qualités : elle a eu le don inné de peindre les passions humaines, et le don de sentir, de reproduire la nature extérieure. Nul mieux qu'elle n'a réussi à décrire

les troubles intimes du cœur et à saisir le caractère, les nuances d'un paysage. C'est son originalité, c'est le secret d'un art plein de puissance et de séduction. Certes dans cette carrière de près d'un demi-siècle, depuis le lendemain de la révolution de juillet, où elle faisait son entrée éclatante par *Indiana* et *Valentine*, Mme Sand s'est bien souvent égarée et trompée. Elle a livré son esprit à de dangereux paradoxes, elle a subi avec une étonnante docilité des influences peu dignes d'elle et de son talent. Elle a joué avec des doctrines philosophiques, sociales, dont elle n'avait que faire; bref, elle a fait quelquefois tout ce qu'il fallait pour se perdre, — et ce qui montre combien la séve était vivace dans cette opulente nature, c'est qu'elle a résisté à tout; elle a toujours fini par se retrouver, et jusqu'au bout elle a gardé le nerf et la grâce de son génie. On aurait dit même que l'apaisement de l'âge ne lui avait point été défavorable, tant quelques-unes de ses dernières œuvres ressemblaient peu à un déclin.

Soyez cependant le plus poétique et le plus émouvant des romanciers pour que M. Victor Hugo fasse réciter par procuration, sur une tombe, dans un cimetière de village, cette baroque oraison funèbre : « la forme humaine est une occultation. Elle masque le vrai visage divin qui est l'idée. George Sand était une idée : elle est hors de la chair, la voilà libre! elle est morte, la voilà vivante! *Patuit dea...* » Voilà qui est touchant, qui donne une idée de George Sand et qui a dû paraître bien trouvé aux paysans du Berry accourus pour accompagner celle qu'ils appelaient « la bonne dame de Nohant! » Ayez aussi la faiblesse d'écrire un jour quelque « bulletin de la république, » ou de saluer dans Barbès un héros : les républicains ne vous pardonneront pas, même au bord de la tombe, d'avoir pris un jour la liberté d'écrire des pages éloquentes sur la dictature de Bordeaux en 1871! Mme Sand n'était pas faite pour être d'une secte ou d'un parti; elle n'était qu'un poète, un des plus grands parmi les poètes du temps, et la simplicité même de ses funérailles est une poésie de plus dans sa carrière d'écrivain.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Les Villes mortes du golfe de Lyon, par M. Charles Lenthéric; Plon.

Un ingénieur du midi, M. Charles Lenthéric, appelé par ses fonctions à visiter souvent le littoral de la Méditerranée, s'est pris d'un vif intérêt pour ces contrées désolées. Il avait commencé par les étudier en géologue, il a fini par les aimer en artiste. Sa curiosité s'est de plus en plus

éveillée, à mesure qu'il les fréquentait davantage. Il ne lui a pas suffi de connaître ce qu'elles sont aujourd'hui, il a voulu savoir ce qu'elles étaient autrefois, et même il a essayé de prédire ce qu'elles pourraient devenir un jour. De toutes ces études, de ces recherches diverses, il a fait un livre qui ne rentre dans aucune classification régulière, qui n'est tout à fait ni un traité scientifique, ni un récit de voyage, ni une histoire suivie, mais qui présente au lecteur un vif attrait, et qu'on lira certainement jusqu'au bout quand on l'aura une fois ouvert.

Le rivage français de la Méditerranée se partage en deux parties distinctes qui offrent le plus étrange contraste. De Gênes à Marseille, tout est joie, vie et richesse; le monde entier vient s'abattre sur ces pays heureux, qui ne connaissent pas l'hiver, et y chercher le plaisir et la santé. De Marseille à la côte d'Espagne règnent presque partout la solitude et la désolation. C'est la contrée dont M. Lenthéric nous entretient, et il a beaucoup à nous en dire. Comme il est géologue encore plus qu'historien, il ne se contente pas de lire les vieux livres et de recueillir les anciens récits, il observe la terre, il fouille le sol. Il connaît toutes les révolutions par lesquelles ce rivage a passé depuis les temps les plus reculés : il en sait l'histoire avant l'histoire. Ce malheureux pays n'a pas seulement souffert des ravages des hommes et de l'agitation des événemens, il a souvent changé d'aspect et en change presque sous nos yeux. Les grands fleuves qui l'arrosent charrient d'immenses quantités de sable ou de limon qui s'entassent vers l'embouchure ou s'échelonnent le long des côtes, qui forment tour à tour des îles, des lagunes, des étangs, et enfin des terres nouvelles. La science a étudié ces formations successives, elle en sait la loi, elle en connaît les vicissitudes. Pauvres antiquaires, qui êtes si fiers de nous dire, en compulsant de vieilles chroniques, quels habitans peuplaient ce pays et les villes qu'il renfermait du temps des Celtes et des Romains! Le géologue va bien plus loin que vous; il remonte aisément au déluge, et même beaucoup plus haut. Il décrit aussi sûrement que s'il le voyait de ses yeux quelle était la configuration de ces rivages, avant qu'il n'y eût des Romains ni des Celtes, et quand s'est formé ce sol où devaient s'élever des villes illustres!

Le livre de M. Lenthéric montre que ces recherches scientifiques ne sont pas inutiles à l'histoire; elles servent à nous faire mieux comprendre le passé, elles sont une information de plus qui s'ajoute aux souvenirs que nous ont transmis les hommes. Les révolutions du sol expliquent souvent des faits qui semblaient d'abord inexplicables. Ce n'est pas seulement le caprice des rois ou le hasard des batailles qui déplace le mouvement et la vie, et les fait passer d'un pays à l'autre. La nature aussi est quelquefois responsable de ces changemens. Si ces villes mortes, dont M. Lenthéric s'occupe avec tant d'intérêt, étaient

autrefois si prospères, c'est qu'elles trouvaient dans la configuration de leurs côtes et leur situation maritime des avantages que le temps leur a ravis. Narbonne, à l'époque des Romains, communiquait directement avec la mer; elle avait sa lagune parsemée d'îles, comme Venise, entre lesquelles un chenal profond laissait passer les lourds bateaux de commerce et les trirèmes de la flotte impériale. Sur ses quais, dans ses marchés, s'étalaient les richesses du monde. Aujourd'hui la lagune s'est atterrie, la mer a reculé, et Narbonne a cessé d'être un entrepôt du commerce. Arles n'a pas joui d'un sort plus heureux; elle était placée aussi au fond d'une sorte de mer intérieure, sur laquelle régnait une incroyable activité commerciale; elle avait deux ports, comme Alexandrie. L'un d'eux recevait les grands vaisseaux qui venaient de la mer et lui apportaient les marchandises de l'Orient; dans l'autre abordait toute la batellerie du Rhône et de la Durance, qui la mettait en communication directe avec Lyon et la Gaule, tandis qu'une flottille d'*utriculaires*, c'est-à-dire de petits radeaux, portés sur des outres, s'aventurait sur les étangs, traversait les flaques d'eau les moins profondes et atteignait tous les rivages. C'est ce qui l'avait rendue si riche et si puissante qu'un poète du IVe siècle l'appelait « la Rome des Gaules. » Malheureusement les étangs se sont peu à peu comblés avec les années. Les 17 millions de mètres cubes de sédimens de toute sorte que le Rhône entraîne avec lui tous les ans en ont fait des marais empestés ou des prairies malsaines, et avec l'activité maritime la prospérité de la Rome gauloise a disparu. Il en est de même de presque toutes les villes de ce littoral : les mêmes causes y ont produit partout les mêmes effets; la vie paraît s'être pour toujours éloignée de ce sol tourmenté et changeant, et il n'y a guère de rivage qui soit plus couvert de ruines.

Ce n'est pas à dire qu'on n'éprouve pas un très vif attrait à le parcourir. Le désert et les ruines ont aussi leur poésie, et, tout géologue qu'il est, M. Lenthéric n'y a pas été insensible. Il nous dit qu'il a trouvé dans cette tristesse même et cet abandon un charme qui l'a séduit. « J'ai passé sur l'une de ces pauvres plages les meilleurs jours de ma vie. Il faut avoir vécu quelque temps avec soi-même au milieu de ces vastes solitudes pour être saisi par le vague et l'étrangeté de cette nature morne, silencieuse, et qui semble garder avec recueillement la mémoire de son passé. » Il ne parle pas sans quelque attendrissement de Maguelone et d'Aiguesmortes; il dépeint à merveille cette plaine immense et aride de la Crau, avec ses troupeaux errans de taureaux et de chevaux camargues, ses compagnies de perdrix et d'outardes, ses vols de flamans roses qui lui donnent une physionomie si orientale. « Pendant l'été, dit-il, le phénomène du mirage y est à peu près continu; la couche d'air en contact avec les cailloux polis et brûlans de la surface s'échauffe et se dilate d'une manière prodigieuse, et l'horizon est frangé de tous

côtés de nappes d'eau fictives qui charment les yeux, mais qui trompent souvent le voyageur le mieux averti. Comme le Sahara, la Crau a aussi ses oasis ombragées non par des palmiers, mais par des peupliers séculaires, des mûriers, des figuiers, de magnifiques rideaux de cyprès, et rafraîchies par des sources abondantes. Quelque pénible que soit la traversée de cette triste plaine, on ressent une impression étrange au milieu de ce Sahara en miniature qui rappelle assez fidèlement les traits caractéristiques du grand désert africain. » Les sentimens que M. Lenthéric a éprouvés pendant ses voyages, il sait nous les faire partager. Nous finissons par nous attacher comme lui à ces pays malheureux, et nous lui savons gré de nous laisser espérer, à la fin de son livre, que leurs souffrances touchent à leur terme. Le remède leur viendra d'où le mal leur était venu : cet envahissement continu du limon et du sable a fait d'abord leur misère; à force d'augmenter, il peut arriver à leur rendre la prospérité. Peu à peu, les marais qui les empestaient se comblent, et l'agriculture prend tous les jours possession de ce sol conquis lentement sur les eaux. Ses destinées sont irrévocablement changées. Arles, Aiguesmortes, Frontignan, Narbonne, ne seront plus des ports de mer fréquentés par tous les matelots du Levant, mais la vigne et l'olivier peuvent leur rendre ce que le commerce leur donnait.

Je ne vois qu'un reproche à faire à ce charmant ouvrage, écrit avec tant de soin, si coquettement imprimé, et qui plaît aux yeux autant qu'il contente l'esprit : M. Lenthéric ne s'est peut-être pas assez méfié des légendes douteuses et des chroniques locales. Les savans de petite ville, quand ils racontent l'histoire de leur endroit, ne veulent rien ignorer, il faut qu'ils donnent des raisons de tout, et ils n'hésitent jamais à peupler d'hypothèses les grands vides du passé. M. Lenthéric se met trop volontiers à leur suite; il a surtout le tort d'avoir trop de confiance en leurs étymologies celtiques : avec le celte, on explique tout, et l'on n'a jamais imaginé de langue plus complaisante pour les savans embarrassés. On trouvera sans doute aussi qu'il accepte trop aisément et raconte avec trop d'enthousiasme l'histoire des saintes Maries, ainsi que le voyage miraculeux de Lazare le Ressuscité à Marseille et celui de sa sœur Marthe à Tarascon. Ce sont des légendes qui ne soutiennent pas l'examen et produisent un effet étrange à côté des renseignemens précis que M. Lenthéric a tirés avec tant de bonheur de la géologie et de l'histoire. Ses lecteurs seront unanimes à penser, j'en suis certain, qu'il n'avait pas besoin de ces fables pour nous intéresser aux pays curieux qu'il nous décrit.

GASTON BOISSIER.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUINZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVIe ANNÉE.

MAI — JUIN 1876

Livraison du 1er Mai.

RAYMONDE, deuxième partie, par M. ANDRÉ THEURIET. 5

LES SOUVENIRS DU CONSEILLER DE LA REINE VICTORIA. — IV. — LA FONDATION DU ROYAUME DE BELGIQUE, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française. 38

LA VOIX CHEZ L'HOMME ET CHEZ LES ANIMAUX, par M. ÉMILE BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 78

UNE INVASION INDIENNE DANS LA PROVINCE DE BUENOS-AYRES, SOUVENIRS ET RÉCITS DE LA FRONTIÈRE ARGENTINE, par M. ALFRED ÉBELOT. 111

LA CRÉATION DE LA FLOTTE PRUSSIENNE. — LES NAVIRES, LES ARSENAUX ET LES ÉQUIPAGES, par M. PAUL MERRUAU. 147

LA BOSNIE ET L'HERZÉGOVINE PENDANT L'INSURRECTION. — UNE VISITE AU CAMP TURC, par M. CHARLES YRIARTE. 177

LES APPLICATIONS INDUSTRIELLES DE LA CHALEUR SOLAIRE, LA MACHINE DE TOURS, par M. L. SIMONIN. 200

LA QUESTION RELIGIEUSE EN FRANCE ET EN PRUSSE, par M. G. VALBERT. . . . 214

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 226

ESSAIS ET NOTICES. — UNE BIOGRAPHIE DE WILLIAM WHEELWRIGHT. 237

Livraison du 15 Mai.

RAYMONDE, dernière partie, par M. ANDRÉ THEURIET. 241

JULES MICHELET, SA VIE ET SES ŒUVRES. — I. — JEUNESSE DE L'HOMME ET DÉBUTS DE L'HISTORIEN, par M. OTHENIN D'HAUSSONVILLE. 273

LE COSTUME ET LE LUXE DANS L'ANCIENNE FRANCE, par M. CHARLES LOUANDRE. 301

L'EMPIRE DES TSARS ET LES RUSSES. — II. — LES CLASSES SOCIALES. — II. — LA NOBLESSE ET LE TCHINE, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU. 331

La Fondation de l'université de Berlin, a propos de la réforme de l'enseignement supérieur en France, par M. Ernest LAVISSE. 375
L'Archéologie préhistorique dans le Nouveau-Monde. — L'Amérique avant Christophe Colomb, par M. H. BLERZY. 400
La Constitution physique du soleil d'après de récentes recherches, par M. R. RADAU. 425
Revue musicale. — *Jeanne d'Arc* a l'Opéra, *Piccolino, les Amoureux de Catherine, Aïda,* de Verdi, par M. F. de LAGENEVAIS. 448
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 463
Revue scientifique. — L'avenir de l'anthropologie, par M. Charles RICHET. 474

Livraison du 1er Juin.

Jules Michelet, sa vie et ses œuvres. — II. — L'histoire et la nature, dernières années, par M. Othenin d'HAUSSONVILLE. 481
Le Salon de 1876. — I. — Les impressionnistes, les tableaux de genre et les portraits, par M. Victor CHERBULIEZ. 513
La Grande Saulière, première partie, par M. Th. BENTZON. 534
Les Principautés franques d'Orient d'après les plus récentes découvertes de la numismatique, par M. L.-G. SCHLUMBERGER. 568
La Bosnie et l'Herzégovine pendant l'insurrection. — III. — L'impôt, la justice et la condition du raïa, par M. Charles YRIARTE. 596
Le comte de Cavour, étude de politique nationale et parlementaire d'après des documens nouveaux. — III. — Le règne ministériel de Cavour, la préparation de la guerre, par M. Charles de MAZADE. 632
La Marine militaire de la Russie, la flotte et les arsenaux, par M. Paul MERRUAU. 665
Un Manuel allemand de géographie, par M. F. BRUNETIÈRE. 692
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 704
Essais et Notices. — Les Français jugés a l'étranger. 715

Livraison du 15 Juin.

Le Renouvellement des traités de commerce, par M. Michel CHEVALIER, de l'Institut de France. 721
Les Marins du XVIe siècle. — I. — Sébastien Cabot et sir Hugh Willoughby, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 757
Les Conflits des races aux États-Unis. — Les indiens, les nègres, l'immigration chinoise, par M. Émile MONTÉGUT. 785
La Grande Saulière, dernière partie, par M. Th. BENTZON. 827
Le Salon de 1876. — II. — Les grands tableaux et les grands sujets, par M. Victor CHERBULIEZ. 866
Une Enquête morale sur l'industrie. — M. Louis Reybaud, par M. Henri BAUDRILLART, de l'Institut de France. 887
Le Poète national de la Petite-Russie. — Tarass-Grigoriévitch Chevtchenko, par M. Émile DURAND. 919
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Essais et Notices. — Les villes mortes du golfe de Lyon. 955

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.
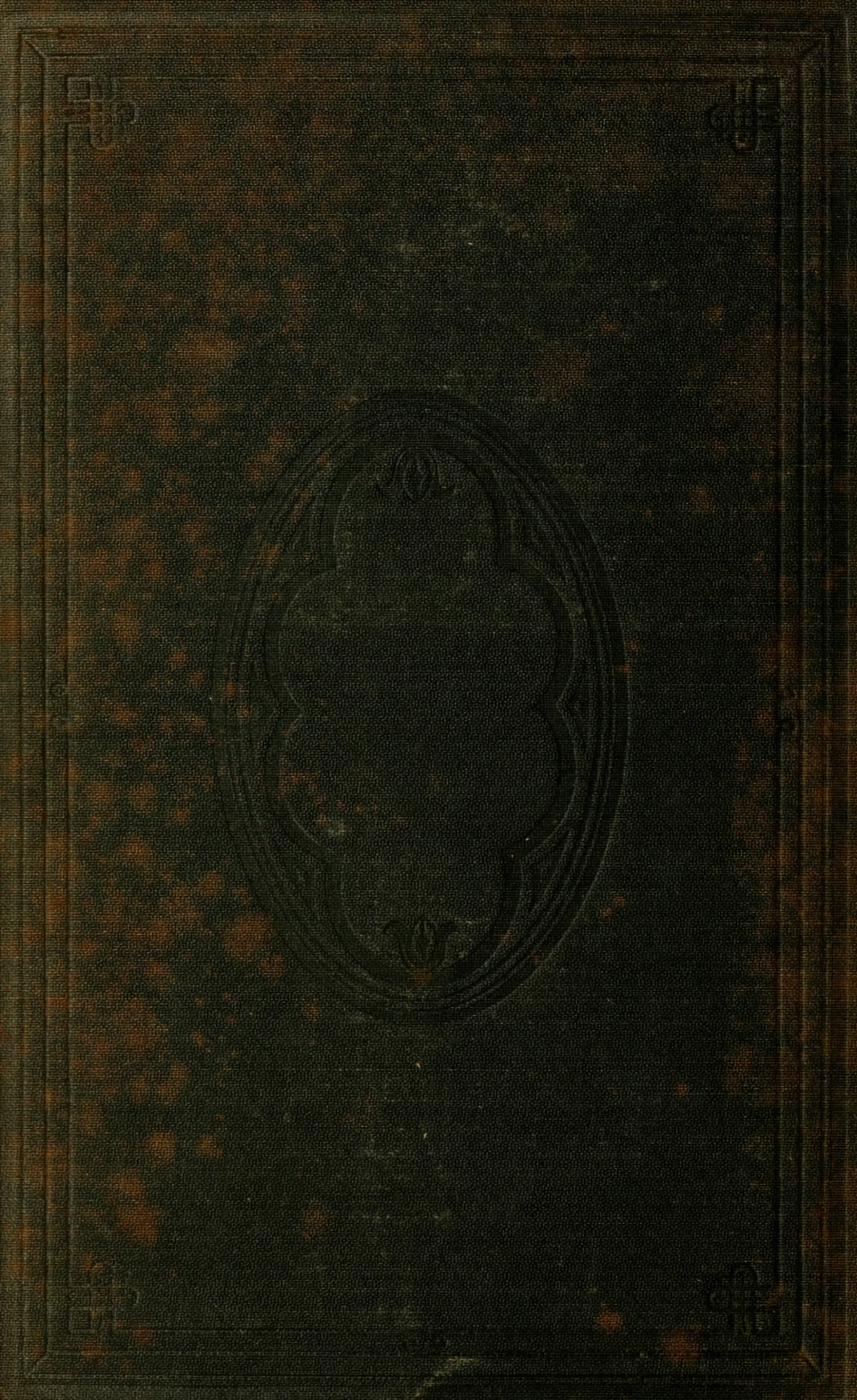
TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 516 830